This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

504

Acc. 39/5 d.

INSTITUT ROYAL DE FRANCE.

ACADÉMIE FRANÇAISE.

504

Inc. 3775 d.

INSTITUT ROYAL DE FRANCE.

ACADÉMIE FRANÇAISE.

RECUEIL
DES DISCOURS,
RAPPORTS ET PIÈCES DIVERSES

LUS DANS LES SÉANCES PUBLIQUES ET PARTICULIÈRES

DE

L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

1830—1839.

PARIS,
TYPOGRAPHIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES,
IMPRIMEURS DE L'INSTITUT, RUE JACOB, 56.

M DCCC XLI.

I.

DISCOURS

DE RÉCEPTION.

1830—1839.

DISCOURS

DE M. DE LAMARTINE,

PRONONCÉ DANS LA SÉANCE PUBLIQUE DU 1er AVRIL 1830, EN VENANT PRENDRE SÉANCE A LA PLACE DE M. LE COMTE DARU.

MESSIEURS,

Appelé par votre indulgence bien plus que par mes faibles titres à l'honneur dont je viens jouir aujourd'hui, à voir un nom qui vous emprunte tout et qui vous rend si peu, inscrit parmi les noms du siècle dont vous êtes l'ornement et l'élite, j'ai tardé longtemps à venir prendre acte de cette part d'illustration que vous m'avez décernée, à vous apporter le tribut de ma reconnaissance et de mon bonheur! Mon bonheur! j'en avais alors! La distinction dont vos suffrages m'honoraient, cette gloire des lettres dont votre choix est la récompense ou le présage, cet éclat d'estime et de bienveillance que répand sur une famille, sur une patrie tout entière, l'é-

lection d'un de ses enfants; toutes ces joies de l'esprit, de la famille, de la patrie, étaient doublées pour moi! Elles se réfléchissaient dans un autre cœur. Ce temps n'est plus! Aucun des jours d'une longue vie ne peut rendre à l'homme ce que lui enlève ce jour fatal où, dans les yeux de ses amis, il lit ce qu'aucune bouche n'oserait lui prononcer : tu n'as plus de mère! Toutes les délicieuses mémoires du passé, toutes les tendres espérances de l'avenir s'évanouissent à ce mot; il étend sur sa vie une ombre de mort, un voile de deuil que la gloire elle-même ne pourrait plus soulever! Ces joies, ces succès, ces couronnes, qu'en fera-t-il? Il ne peut plus les rapporter qu'à un tombeau!

Ainsi la Providence, qui se voile sous nos joies comme sous nos douleurs, nous attend avec un arrêt de mort, à l'heure de nos vains triomphes! Et mieux que ces insultes jalouses, que les Anciens mêlaient à leurs honneurs pour en tempérer l'ivresse, au moment où notre cœur s'élève, où notre félicité déborde, elle nous atteint avec un mot qui corrompt tout, qui détruit tout, et nous dit plus haut : Tu n'es rien! Tu n'es qu'un homme! le jouet de la mort! le fils de ce qui n'est déjà plus!

Tandis que je me préparais à apporter ici à la mémoire d'un homme qui m'était inconnu, le tribut de vos funèbres hommages et de ceux de la France! tandis que je cherchais dans vos cœurs, dans les souvenirs de son inconsolable famille, des regrets et des éloges, une source intarissable de larmes s'ouvrait dans mon propre cœur, et cette douleur que j'avais à peindre, c'était à moi de la sentir et de l'étouffer!

Pardonnez-moi donc, Messieurs, si je réponds si faiblement à ce que vous aviez le droit d'attendre du successeur de M. le

comte Daru! à ce que demandait de moi la mémoire de cet homme, que de son vivant même on appela l'homme probe! Je parle, dans ce temple de la parole, une langue qui n'est pas la mienne; je parle d'une douleur publique, abîmé dans ma propre douleur; mais je parle d'un homme dont le nom seul est une illustration pour sa mémoire, et dont la vie se loue elle-même dans la conscience des hommes de bien!

Poëte, philosophe, orateur, historien, administrateur, homme d'État, tant de titres vous étonnent d'abord! Tant de titres m'ont étonné moi-même! Vous cherchez le secret de cette universalité dans l'homme même? Il est dans son temps: l'histoire de notre talent est presque toujours celle de notre vie!

Il naquit, il fut jeté sur la scène du monde à une de ces rares époques où la société dissoute n'est plus rien, où l'homme est tout : époques funestes au monde, glorieuses pour l'individu! temps d'orage qui fortifient le caractère quand il n'en est pas brisé; tempêtes civiles qui élèvent l'homme quand elles ne l'engloutissent pas! Dans les jours d'ordre et de règle, la scène pour chacun est étroite, le sentier tracé, la vie écrite pour ainsi dire d'avance. Nous naissons dans la classe pour laquelle la fortune nous a marqués; la société presse ses rangs à droite et à gauche, il faut suivre ceux qui nous précèdent, poussés par ceux qui nous suivent dans un lit social déjà creusé devant nous; nous y marchons d'un pas plus ou moins ferme, avec la seule distinction de nos forces ou de nos faiblesses individuelles, nous arrivons au terme; si nous en valons la peine, on nous nomme, on nous caractérise en deux mots! et voilà la page de notre vie dans un siècle! changez le nom, et cette même page sera l'histoire de cent autres

taire général du ministère de la guerre, commissaire pour l'exécution de la convention de Marengo, déjà son nom s'unissait au récit de nos victoires; déjà il portait l'ordre, la lumière et la probité dans cette administration des armées, jusque-là confuse comme le pillage, imprévoyante comme le hasard; déjà l'homme dont le coup d'œil était un jugement l'avait distingué dans la foule, et avait reconnu en lui cette patience et cette énergie qu'avec sa brutalité de génie il comparait au bœuf et au lion. Bientôt nous le retrouvons tribun : ce mot sonne mal avec le nom de M. Daru! Il n'avait du tribun que le nom. Sorti de l'école de l'anarchie, homme d'un esprit ferme et d'un cœur droit, il comprenait mieux à cette époque le pouvoir que la liberté; le pouvoir était la nécessité du moment; et c'est, n'en doutons pas, dans cette horreur de la licence qu'il faut chercher le principe de son dévouement à un homme qui fut le pouvoir incarné, parce qu'il fut la volonté inflexible. Entre la dictature et l'anarchie, M. Daru, comme la France, n'avait pas à choisir; pour remonter de la licence à la liberté, les peuples n'ont d'autre chemin que la tyrannie.

Intendant général de la grande armée et des pays conquis, secrétaire d'État en 1811, ministre de l'administration de la guerre en 1813, il déploya partout ce courage d'esprit, cette fertilité de ressources, cette inflexibilité de devoirs qui le firent toujours admirer, souvent bénir, et, disons-le, quelquefois redouter des provinces où il organisait la conquête. Ministère terrible pour un cœur généreux, que celui de servir d'organe à la victoire, de demander aux peuples vaincus ou le salaire de leur liberté, ou la rançon de leur défaite! Le caractère de M. Daru passa par cette rude épreuve comme

par celle du feu sans en être atteint, et, dans des fonctions où Rome employait ses plus inexorables proconsuls, où les nations tremblantes ne s'attendent qu'à rencontrer des Verrès, elles reconnurent avec estime, quoique avec douleur, des mains probes, un esprit élevé et un cœur d'honnête homme.

Parmi tant de fonctions diverses où la pensée a peine à trouver une lacune, comment l'administrateur trouva-t-il le temps de la philosophie, de l'histoire, de la poésie? dans des moments toujours employés; dans des heures dérobées par minutes, non à ses devoirs, mais au plaisir, à la nuit, au sommeil; dans une âme toujours active, pour qui le travail était le repos du travail.

La traduction d'Horace, des traductions de Cicéron, un poëme sur Washington, un poëme sur les Alpes, un autre sur la Fronde, une épître à Delille, la traduction de Casti, des discours en vers, des discours à l'Académie, des travaux sur la librairie, sur les liquidations, l'histoire de Bretagne, l'histoire de Venise; enfin un poëme sur l'astronomie, qui n'est publié que d'hier, et qui promet d'éclairer son tombeau du rayon le plus tardif, mais le plus éclatant de sa gloire; tels furent ce qu'un tel homme appelait ses loisirs. Presque tous ses ouvrages, vous les connaissez, Messieurs! Il aimait à vous apporter les essais de son esprit, et trouvait dans vos suffrages l'avant-goût de ce jugement du public qu'il voulait conquérir comme il avait conquis sa fortune, avec labeur et loyauté. Parmi les discours qu'il prononça dans cette enceinte, on aime à distinguer surtout sa réponse au duc Matthieu de Montmorency, ravi sitôt aux espérances du pays et à la confiance du trône, et qui vous apportait pour titres l'âme de Fénelon dont il avait reçu la mission sacrée. Quoique assis

sur des bancs opposés, M. Daru l'honorait; car toutes les vertus se comprennent. Dans sa réponse, il lui parla de sa piété céleste et de son infatigable charité; seul homme en effet à qui l'on pût parler en face de ses vertus, car elles n'étaient un secret que pour lui-même. Il n'est plus! Une voix plus heureuse s'est élevée sur sa tombe, et a consacré parmi vous cette vie, dont la fin ressembla moins à une mort qu'au mystique sommeil du juste; mais je n'ai pu prononcer ce beau nom, ce nom qui retentira à jamais dans mon cœur comme dans un sanctuaire, sans m'arrêter un instant, sans saluer au moins d'une larme et d'un respect cette vertu qui brilla dans nos jours d'orage comme un arc-en-ciel de réconciliation et de paix, qui ne se mêla aux partis que pour les adoucir, aux lettres que pour les élever, à la politique que pour l'ennoblir. Plus heureux ou plus malheureux que la plupart d'entre vous, j'unis des regrets personnels à ceux de la France et de l'Europe; les regrets d'une chère et illustre amitié. Les dernières lignes qu'ait tracées sa main mourante, ces lignes interrompues par la mort même, m'étaient adressées; plus qu'à un autre ce souvenir m'appartient; j'y serai fidèle! Mon titre le plus cher à mes yeux sera d'avoir été aimé d'un tel homme, et ma plus douce consolation de m'attacher à sa mémoire et de la vénérer à jamais.

L'œuvre de prédilection de M. Daru était cette traduction d'Horace, commencée dans les cachots de la terreur, poursuivie et achevée enfin dans les camps, dans les palais, à travers toutes les vicissitudes d'une vie si pleine et si agitée.

Horace était le poëte de l'époque, comme le Dante semble le poëte de la nôtre; car chaque époque adopte et rajeunit tour à tour quelqu'un de ces génies immortels qui sont tou-

jours aussi des hommes de circonstance; elle s'y réfléchit elle-même, elle y retrouve sa propre image et trahit ainsi sa nature par ses prédilections. L'époque ressemblait à celle d'Auguste; l'Europe sortait des rudes épreuves d'une révolution qu'elle ne comprenait pas encore; il fallait détourner les yeux d'un passé souillé de sang et de boue; ne s'étonner de rien, *nil admirari,* ni des changements de maîtres, ni des changements de rôle, ni des murmures, ni des adulations, ni des servilités populaires; il fallait glisser sur tout pour ne rien heurter, ne jeter sur les choses qu'un regard superficiel et dédaigneux, de peur d'arriver à l'horreur ou au mépris, et ne prêcher aux hommes que cette sagesse insouciante et facile, cet épicurisme de la raison qui ne donne point de remords à la servitude, point d'ombrage à la tyrannie, qui venge de tout par le léger sourire de l'ironie, amuse l'indifférence, console la faiblesse, excuse la lâcheté, et dont le vice s'accommode comme la vertu. Voilà Horace, l'ami de Brutus, l'ami de Mécène; l'homme qui jette son bouclier à Philippes, et qui chante la fermeté stoïque, le *justum ac tenacem,* entre les délices de Tibur et les complaisances de Rome. Un tel poëte devait plaire à un tel moment; le pouvoir inquiet de l'époque devait voir avec une joie secrète les esprits détournés des pensées fortes, des résolutions graves, se porter sur cette philosophie complaisante et molle, qui prend le destin en patience et les hommes en plaisanterie; les tyrans, et les peuples eux-mêmes, aussi affamés d'adulations que les tyrans, ont toujours aimé les poëtes de cette école. Ce n'est pas pour eux que s'ouvrent les cachots de Ferrare, que s'élèvent les échafauds de Roucher et d'André Chénier, que Syracuse a des Carrières et que Florence a des exils. Ils chantent, cou-

ronnés de grâces insouciantes, dans les banquets des maîtres du monde ou dans les saturnales populaires; une sympathie secrète les attache à toutes les tyrannies; car ces poëtes amollissent les hommes, pendant que les sophistes les corrompent, et que les tyrans les enchaînent.

Telle ne fut point la pensée de M. Daru en nous rendant Horace : Horace était l'ami de son âme; il voulut le rendre l'ami de son siècle; mais il entreprit l'œuvre la plus difficile, je dirais presque l'œuvre la plus impossible de l'esprit humain. On ne traduit personne : l'individualité d'une langue et d'un style est aussi incommunicable que toute autre individualité. La pensée tout au plus se transvase d'une langue à l'autre : mais la forme de la pensée, mais sa couleur, mais son harmonie, s'échappent : et qui peut dire ce que la forme est à la pensée, ce que la couleur est à l'image? Mais si ce qu'on prétend traduire n'est pas même une pensée, si ce n'est qu'une impression fugitive, un rêve inachevé de l'imagination ou de l'âme du poëte, un son vague et inarticulé de sa lyre, une grâce nue et insaisissable de son esprit, que restera-t-il sous la main du traducteur? quelques mots vides et lourds, pareils à ces monnaies d'un métal terne et pesant, contre lesquelles vous échangez la drachme d'or resplendissante de son empreinte et de son éclat; et d'ailleurs, dans la poésie d'un autre âge, il y a toujours une partie déjà morte, un sens des temps, des mœurs, des lieux, des cultes, des opinions, que nous n'entendons plus, et qui ne peut plus nous toucher! ôtez à une poésie sa date, sa foi, son originalité enfin, qu'en restera-t-il? ce qui reste d'une statue des dieux dont la divinité s'est retirée, un morceau de marbre plus ou moins bien taillé! La révolution que le christianisme a dû produire dans

la poésie, cette révolution dont les progrès sont sensibles dans le Dante, dans Milton, dans le Tasse, dans Pétrarque, dans Athalie, a été lente à agir sur nous : nos cœurs étaient chrétiens, et nos lèvres étaient païennes; de là, froideur et désaccord entre notre poésie et le cœur humain. Mais cette révolution se manifeste enfin; elle nous détache d'une muse sans individualité, d'une philosophie sans espérance et sans règle, d'une mythologie sans foi; elle nous demande quelque chose de grave et de mystérieux comme la destinée humaine, d'élevé comme nos espérances, d'infini comme nos désirs, de sévère comme nos devoirs, de profond et de tendre comme nos pensées et nos affections! elle nous demande enfin ce que le père de toute poésie moderne a si bien défini : — *Il parlar che nell' anima si sente!* ce langage qui s'entend, qui se parle, qui retentit dans l'âme humaine, l'écho vivant de nos sentiments les plus intimes! la mélodie de notre pensée!

La chute d'un empire dont M. Daru avait été une des colonnes, tourna ses regards vers les enseignements de l'histoire! il fut tenté de l'écrire : il choisit Venise; le choix seul était du génie. Venise, avec son berceau caché dans les lagunes de l'Adriatique, avec ses institutions mystérieuses, sa liberté tyrannique, ses conquêtes orientales, son commerce armé, son despotisme électif, ses mœurs corrompues et son régime inquisitorial, ressemble à un de ces monuments gothiques, moitié arabes, moitié chrétiens, qu'elle éleva elle-même, et dont on admire l'étrange et colossale architecture, sans pouvoir en assigner l'origine et la fin; c'est l'Alhambra de l'histoire! ou plutôt ce n'est pas une histoire, c'est le roman du moyen âge! c'est un de ces récits fabuleux de l'Orient, où les merveilles s'enchaînent aux merveilles dans la bouche des

conteurs arabes, jusqu'à ce que les palais et les temples, les héros et les pompes, tout disparaisse par le même enchantement qui les avait évoqués, et tout s'écroule dans le tombeau silencieux de l'Océan. Ainsi s'est écroulée cette reine de la mer dans ses propres flots! Venise est à elle-même son tombeau! tombeau digne d'elle et qui raconte à lui seul de puissantes et lamentables destinées! L'étranger va la chercher dans ses ruines, et chaque pas qui retentit sur ses pavés, chaque herbe qui croît entre ses débris, chaque pierre qui tombe de ses palais dans ses canaux à moitié comblés, réveillent en lui, avec une impression de terreur mystérieuse, des images de gloire, de volupté et de néant! M. Daru s'est élevé souvent à la hauteur de ce sujet : son style a quelque chose de la sincérité et de la gravité antique, de cette solennité des premiers temps, où l'historien exerçait une sorte de sacerdoce des traditions; cette gravité lui sied; ce n'est pas une chose légère et plaisante que cet enseignement du passé pour instruire l'avenir! nous aimons à retrouver dans le ton de l'historien quelque chose d'animé comme les impressions qu'il éveille, de sublime et de triste comme ces destinées des empires qui sortent du néant pour y retomber après un peu de poussière et de bruit!

Après ce monument du moyen âge, M. Daru voulut en élever un à sa patrie : il écrivit l'histoire de Bretagne; mais ici les souvenirs et les couleurs manquaient : il en est des provinces comme des hommes, elles ont leurs destinées indépendantes de leur importance relative; une lagune de l'Adriatique, un rocher de la Méditerranée, une montagne de la Judée ou de l'Attique, éveillent puissamment la sympathie des générations, tandis que d'immenses et populeuses pro-

vinces n'ont que leur nom dans la mémoire des siècles; c'est la physionomie des nations comme celle des individus qui les fait saillir dans la foule, et qui les grave dans nos souvenirs; la gloire, les revers, les orages politiques impriment cette physionomie aux peuples; ce sont les rides des nations! La Bretagne n'en avait pas encore; l'on regrette que le regard de l'historien n'ait pas plongé plus avant dans les antiquités de la Bretagne; on regrette surtout que sa plume s'arrête à la page la plus historique de son récit, à cette page qui semble arrachée à l'histoire des temps héroïques, où la foi du chrétien se confondait avec la fidélité du soldat, où des provinces entières se levaient d'elles-mêmes aux seuls noms de Dieu et du roi, et, ne puisant leurs forces que dans leur désespoir, renouvelaient dans un coin de l'Armorique les prodiges de l'antique patriotisme, et montraient à l'Europe vaincue ou muette que rien n'est plus invincible qu'un sentiment généreux dans le cœur de l'homme, qu'il s'appelle dévouement ou liberté! et que si la religion et la royauté ne devaient pas avoir leur Salamine, elles avaient du moins leurs Thermopyles sur la terre des Clisson et des du Guesclin!

Ces grands ouvrages furent entremêlés de compositions moins sévères, de poésies pleines de sens et de grâces, de rapports qui sont restés des ouvrages sur de hautes matières d'administration; on y distingue ces rapports annuels sur les prisons adressés à l'héritier du trône, qui ne trouve point d'infortunes trop abjectes pour le regard d'un roi, point de misères au-dessous de la charité du chrétien, et qui, comme ses aïeux au jour de leur sacre, ose toucher du doigt ces plaies honteuses de l'humanité pour les soulager ou pour les guérir!

Élevé à la pairie, M. Daru parla à la Chambre avec cette élévation de talent, cette maturité d'expérience, et cette roideur de conviction, fruit d'une longue et forte éducation politique; le temps et le bienfait de la restauration lui avaient appris à tempérer les doctrines sévères du pouvoir d'un esprit de modération et de liberté, dont il n'avait pas reçu les inspirations sous les tentes du conquérant ou sous les faisceaux du dictateur; il siégeait sur les bancs de l'opposition, mais d'une opposition pleine de droiture et de loyauté : nous ne sommes point ici pour juger des opinions; les opinions n'ont d'autre juge que la conscience et le temps! Comme ces cultes divers qui ont leurs autels sous un même temple, nous devons les respecter sans fléchir devant elles, et les comprendre sans les partager! Personne ne sut mieux que M. Daru distinguer les affections de l'homme privé des devoirs de l'homme politique. Ses souvenirs furent de la reconnaissance, et jamais de la faction! Il apprécia l'immense bienfait d'une restauration qui lui coûtait un ami, mais qui régénérait l'Europe; ce n'est point à nous de réprouver des sentiments dont nous nous glorifierions nous-même envers la famille de nos rois, d'avoir deux poids et deux mesures, et de condamner, dans des hommes comblés de confiance et de grandeur par un autre homme, des sympathies que nous ne pourrions flétrir sans flétrir en même temps ce qu'il y a de plus noble et de plus désintéressé dans le cœur humain, la mémoire du bienfait, la pitié pour la chute, et l'innocente fidélité des souvenirs!

Telles étaient, Messieurs, les destinées de M. Daru, encore pleines de promesses et d'espérances, quand la mort vint clore à jamais cette vie laborieuse et lui imposer le repos

avant la fatigue! Ainsi nous passons! ainsi une génération s'effeuille, pour ainsi dire, devant nous, et tombe homme à homme dans l'oubli ou dans l'immortalité! Encore quelques noms illustres, encore quelques éloges éclatants, et celle dont l'agitation et le bruit ont fatigué le monde et retentiront dans de longs âges, dormira tout entière dans le repos et dans le silence. Quand ce moment est arrivé, quand les passions et les opinions contemporaines sont ensevelies avec la poussière des générations éteintes; quand l'amour et la haine, quand le bienfait et l'injure ne retentissent plus dans les cœurs des hommes nouveaux, alors la postérité se lève et juge : l'heure est venue pour cette grande renommée du 18e siècle, de ce siècle qui, né dans la corruption de la Régence, grandissant à l'ombre d'un règne qui se trahissait lui-même, jouant indifféremment avec les armes du sophisme ou de la raison, sapant les fondements de toutes les institutions avant de les avoir étayés, s'assoupissait dans tous les délires de l'espérance à la voix de ses poëtes et de ses sages, et se réveillait au bruit de ses institutions croulantes, aux lueurs de ses incendies, aux cris de ses victimes et de ses bourreaux. Son nom, que nous cherchons encore, sera difficile à trouver! De sa naissance à sa fin, il y a de tout en lui, depuis la pitié jusqu'à l'horreur, depuis l'admiration jusqu'au mépris! Mais, quelle que soit l'épithète glorieuse ou vengeresse dont les générations futures le marquent parmi les siècles, nous pouvons le dire ici, sans crainte d'être démentis par l'avenir : Ce ne fut point un siècle de pensée, ce fut un siècle d'action! la philosophie moqueuse n'y fit point un de ces pas immenses qui portent l'intelligence humaine sous un nouvel horizon; les arts n'y furent point inspirés; car ils ne regardèrent ja-

mais le ciel, d'où toute inspiration descend; la poésie y négligea sa lyre, pour n'y saisir qu'un froid pinceau; elle étouffa sur ses lèvres le grand nom, le nom de Dieu, qui doit retentir au moins dans l'âme des poëtes, ces instruments animés du grand concert de la création! La science seule y grandit, parce que la science vit de faits et non d'idées; l'éloquence seule y fut forte, parce que l'éloquence est encore de l'action. La voix de Mirabeau y retentit, mais c'est de la tribune: Mirabeau, un de ces hommes gigantesques qui apparaissent à la chute des empires, et qui, comme Samson, semblent pouvoir à leur gré soutenir seuls les colonnes de l'édifice, ou les entraîner dans leur chute. Mais Mirabeau lui-même n'y serait qu'une renommée vulgaire, s'il n'eût été le premier des orateurs et des tribuns!

Et nous, qui jugeons les autres, bientôt on nous jugera nous-mêmes; bientôt un impartial avenir nous demandera nos titres à cette part de renommée, que nous croyons immense, et qu'il connaîtra seul; bientôt il fera le redoutable inventaire de nos opinions, que nous nommons des principes; de nos préventions, que nous appelons de la justice; de notre bruit, que nous prenons pour de la gloire. Et déjà nous nous jugeons nous-mêmes; déjà, invoquant nos préjugés pour arbitres, nos affections pour juges, nous prononçons, au gré de nos passions encore brûlantes, l'apothéose ou l'arrêt d'un siècle dont nous n'avons vu que la sanglante aurore; siècle de ténèbres pour les uns, siècle de lumière pour les autres, siècle à controverse pour tous!

Ne partageons, Messieurs, ni ce mépris, ni cet orgueil! ne croyons point que cette vérité qui appartient à tous les temps et à tous les hommes, ait attendu notre heure pour se lever

sans nuage sur notre berceau! n'oublions point que toute vérité est fille d'une autre, *fille du temps*, comme ont dit les sages, et que la civilisation tout entière est suspendue à cette chaîne de traditions dont la chaîne d'or, qui portait le monde, n'était qu'une éclatante figure : mais aussi ne nous calomnions pas nous-mêmes! le jour de la justice se lèvera assez tôt! assez tôt la postérité dira, en pesant nos mémoires : Ils furent (ce que nous sommes en effet) les hommes d'une double époque dans un siècle de transition!

Quant à moi, Messieurs, si, atteint quelquefois de ce dégoût de mon temps, maladie éternelle de tout ce qui pense, j'étais tenté d'être injuste envers mon siècle, je jetterais un regard sur les hommes devant qui s'élève aujourd'hui ma voix! je contemplerais, dans cette enceinte même, ici l'Homère du christianisme, assis non loin de son Platon! là cet orateur philosophe, que la pensée et la parole, que la monarchie et la liberté revendiquent comme leur plus loyal et leur plus profond interprète! ici ce généreux citoyen, qui le premier osa tenter la colère de la tyrannie, quand tout flattait ou se taisait! homme digne des temps antiques, si les temps antiques furent ceux de la simplicité, de la vertu, de la candeur, du génie, du devouement qui ne se compte pour rien, et de la gloire qui s'ignore elle-même! Sa parole, comme un glaive libérateur, trancha ce nœud de servitude qui enchaînait la France à l'oppression, et retentira longtemps dans notre histoire comme le premier soupir de restauration et de liberté, sorti du cœur d'un homme de bien, son plus digne temple et son plus éloquent organe! Ce Pline français, chez qui le génie n'est que l'œil de la science, et dont la vaste et puissante intelligence semble avoir été créée par la nature

pour la surprendre dans ses mystères, comme pour la décrire dans sa majesté! Ce digne chef de notre premier corps politique, dont la sagesse se confondra dans l'avenir avec la sagesse de nos législations qu'il a préparées! Ces maîtres de nos deux scènes, les uns habiles héritiers de nos chefs-d'œuvre qu'ils perpétuent, les autres hardis novateurs cherchant le vrai dans la seule nature, et la lumière dans leur seul génie; ces dignes princes de l'Église, qui consacrent les lettres de la sainteté de leur vertu; enfin ce jeune et brillant Quintilien, qui, dans l'ombre de nos écoles, s'est élevé à lui seul une tribune retentissante, et dont l'éloquence, dépassant cette tribune même, s'élève à la hauteur de tous les sujets, à la rivalité de tous les talents! Que si, franchissant les bornes de cette enceinte, mon regard se porte sur la génération qui s'avance, je le dirai, Messieurs, je le dirai avec une intime et puissante conviction, dussé-je être accusé d'exagérer l'espérance et de flatter l'avenir, heureux ceux qui viennent après nous! tout annonce pour eux un grand siècle, une des époques caractéristiques de l'humanité. Le fleuve a franchi sa cataracte, le flot s'apaise, le bruit s'éloigne, l'esprit humain coule dans un lit plus large, il coule libre et fort; il n'a plus à craindre que sa propre fougue, il ne peut être souillé que de son propre limon. Une intention droite l'emporte et le dirige; une soif immense de perfectionnement, de morale et de vérité le dévore; un sens nouveau, un sens salutaire ou terrible, lui a été donné pour l'assouvir. Ce sens qui a été révélé à l'humanité dans sa vieillesse, comme pour la consoler et la rajeunir, c'est la presse; cette faculté nouvelle qui s'ignore, s'épouvante encore d'elle-même, elle jette dans une civilisation toute faite le même désordre qu'un sens de plus

jetterait d'abord dans l'organisation humaine; mais le temps, mais ses propres excès, mais l'épreuve seule infaillible des législations en régleront l'usage, sans en retrancher les fruits, et quel que soit le doute effrayant dont elle travaille encore les plus fermes intelligences, je ne puis croire que nous devions maudire une puissance de plus accordée à la pensée de l'homme par une Providence plus généreuse et plus prévoyante que nous, étouffer un de ses plus beaux dons, et lui rejeter son bienfait.

Une jeunesse studieuse et pure s'avance avec gravité dans la vie; les grands spectacles qui ont frappé ses premiers regards, l'ont mûrie avant l'âge; on dirait qu'un siècle la sépare des générations qui la précèdent. Elle sent la dignité de la vocation humaine, vocation relevée et élargie par des institutions où toutes les libertés de l'homme ont leur jeu, où toutes ses forces ont leur emploi, où toutes ses vertus ont leur prix. Les lettres s'imprègnent de cette moralité des mœurs et des lois. La philosophie, rougissant d'avoir brigué la mort et revendiqué le néant, retrouve ses titres dans le spiritualisme, et redevient divine en reconnaissant son Dieu. Le spiritualisme lui-même remonte d'un cours insensible vers la philosophie révélée, il s'incline devant le dogme, mystérieuse expression de vérités surhumaines, et confesse enfin que, pour être juste comme pour être vraie, la philosophie ne peut point faire abstraction de la plus pure et de la plus large émanation de la lumière qui ait été départie à l'homme : le christianisme! L'histoire s'étend et s'éclaire; elle écrit l'homme tout entier, elle voit les idées sous les faits, et suit les progrès du genre humain dans la marche sourde et lente de la pensée, plus que dans ces journées sanglantes qui élè-

vent ou précipitent la fortune d'un homme, sans rien changer au sort de l'humanité. La poésie, dont une sorte de profanation intellectuelle avait fait longtemps, parmi nous, une habile torture de la langue, un jeu stérile de l'esprit, se souvient de son origine et de sa fin. Elle renaît fille de l'enthousiasme, et de l'inspiration, expression idéale et mystérieuse de ce que l'âme a de plus éthéré et de plus inexprimable, sens harmonieux des douleurs ou des voluptés de l'esprit; après avoir enchanté de ses fables la jeunesse du genre humain, elle l'élève sur ses ailes plus fortes, jusqu'à la vérité aussi poétique que ses songes, et cherche des images plus neuves pour lui parler enfin la langue de sa force et de sa virilité. Un souffle religieux travaille la pensée humaine; mais cette religion intime et sincère ne s'appuie que sur la conscience et la foi. Elle ne demande au pouvoir ni des alliances qui l'altèrent, ni des faveurs qui la corrompent; elle ne demande que ce qu'elle accorde elle-même, que ce qui fait son essence et sa gloire, indépendance et conviction. La politique n'est plus cet art honteux de corrompre ou de tromper pour asservir. Le christianisme avait jeté aussi en elle un germe divin de moralité, d'égalité et de vertu, qu'il a fallu des siècles pour faire éclore. On le voit poindre d'âge en âge, dans les soupirs des peuples et dans les vœux des bons rois, comme une pensée vivace du genre humain, toujours combattue, jamais étouffée; déjà le génie bienfaisant de Fénelon la révèle au pouvoir, comme la sainte loi de la charité politique, comme l'évangile des rois. Elle survit aux rigueurs du despotisme, comme aux saturnales de l'anarchie; elle triomphe des faibles qui la nient, comme des insensés qui la profanent. La morale, la raison et la liberté sortent enfin du vague des théories, essayent des

formes, et prennent une vie et un corps dans des institutions où l'ordre et la liberté se garantissent, où la monarchie qui les protége grandit à nos yeux du seul titre que nous revendiquions pour elle, la tutrice des droits et des progrès du genre humain.

Voilà les prémices du siècle qui s'ouvre! S'il n'oublie point les sanglantes leçons du passé; s'il se souvient de l'anarchie et de la servitude, ces deux fléaux vengeurs, qui attendent, pour les punir, les fautes des rois ou les excès des peuples; s'il ne demande point aux institutions humaines plus que l'imperfection de notre nature ne comporte, il remplira sa glorieuse destinée; il répondra à ce sentiment sympathique dont les hommes d'espérance aiment à le saluer dès aujourd'hui. Ce siècle datera de notre double restauration; restauration de la liberté par le trône, et du trône par la liberté. Il portera le nom ou de ce roi législateur qui consacra les progrès du temps dans la Charte, ou de ce roi honnête homme dont la parole est une charte, et qui maintiendra à sa postérité ce don perpétuel de sa famille. N'oublions pas que notre avenir est lié indissolublement à celui de nos rois; qu'on ne peut séparer l'arbre de sa racine sans dessécher les rameaux, et que la monarchie a tout porté parmi nous, jusqu'aux fruits parfaits de la liberté. L'histoire nous dit que les peuples se personnifient, pour ainsi dire, dans certaines races royales, dans les dynasties qui les représentent; qu'ils déclinent quand ces races déclinent; qu'ils se relèvent quand elles se régénèrent; qu'ils périssent quand elles succombent; et que certaines familles de rois sont comme ces dieux domestiques, qu'on ne pouvait enlever du seuil de nos ancêtres sans que le foyer lui-même fût ravagé ou détruit.

cats; Montesquieu, éclairant comme de vives étincelles les ressorts les plus cachés de la machine sociale; Buffon, peignant le premier la nature dans sa pompe et sa majesté; tous ces heureux novateurs et bien d'autres encore qui se sont ouvert des routes inconnues avant eux pour arriver à leur gloire, l'Académie s'est empressée de les faire concourir à la sienne; leurs noms fameux feront à jamais l'orgueil de nos annales.

Je dis plus, Monsieur; c'est qu'y eût-il la moindre réalité dans ces préventions ou ces passions que la malignité oisive attribue quelquefois si légèrement aux hommes occupés des travaux de l'esprit, un corps placé sous les yeux de la France et de l'Europe serait dans l'heureuse impuissance de se déshonorer, en repoussant celui qui se serait fait à juste titre un grand nom. Le sort du génie, même à l'égard de ces distinctions qu'il aurait peut-être le droit de regarder comme frivoles, ne dépend point des petites jalousies de ses rivaux. En vain le pouvoir, comme il est arrivé quelquefois, aurait-il la faiblesse de se faire l'auxiliaire de l'envie, la voix publique finirait par l'emporter. Mais en se pénétrant de ces vérités consolantes dont l'histoire ancienne et nouvelle de l'Académie a offert des preuves si multipliées, il est une autre vérité qu'il ne faut pas perdre de vue, c'est que le génie n'est pas dans la nouveauté seulement, mais dans la nouveauté jointe à la perfection.

Heureux l'écrivain qui peut se prévaloir à la fois d'ouvrages originaux et excellents, et de l'assentiment public! Plus heureux encore celui envers qui un caractère aimable et une vie pleine d'honneur ont rendu toute jalousie et toute prévention impossible.

RÉPONSE

DE M. LE BARON CUVIER,

DIRECTEUR DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE,

AU DISCOURS DE M. DE LAMARTINE.

Oui, Monsieur, l'Académie française doit une justice égale aux divers talents. Toute véritable prééminence est un titre à ses suffrages. Aussi, dans tous les temps, s'est-elle fait un honneur d'appeler dans son sein quiconque a su prêter à la raison un langage digne d'elle; quiconque à su émouvoir les hommes aux noms sacrés de la vérité et de la vertu; et si elle a montré quelque préférence, c'est pour les écrivains qui, en respectant la langue et les convenances, ont été assez heureux pour imprimer à leurs ouvrages des formes propres, par leur nouveauté, à saisir plus vivement les esprits. Bossuet, accablant son auditoire de toutes les grandeurs divines; Racine, revêtant des nuances d'un langage céleste ce que le cœur humain peut éprouver de sentiments plus tendres et plus déli-

voulu voir dans notre univers que le temple du dieu du mal, ils repoussent avec effroi en lui l'ange du désespoir.

En vous, Monsieur, dès votre apparition, ils ont salué d'un commun accord le chantre de l'Espérance.

Aussi énergique que votre émule dans la peinture des maux de la vie, aussi pénétré de la vanité de nos plaisirs, de la rapidité avec laquelle ils s'écoulent, ce rayon consolateur, qui n'a pu luire pour son esprit, a éclairé le vôtre, et votre talent l'a fait briller aux yeux de vos semblables.

L'espérance est votre muse, l'espérance, sœur de l'imagination. Ces deux fées, qui, presque seules ici-bas, nous soutiennent et nous animent, est-il étonnant qu'elles se soient disputé à qui animerait plus vivement pour vous la nature tout entière; que votre génie, inspiré par elles, ait enfanté tant de créations gracieuses, sublimes, ou terribles; également grand, soit qu'au *tombeau des Scipions, il pèse la cendre des héros,* soit qu'il entende *résonner ces harpes d'or que Dieu lui-même écoute,* ou qu'il nous montre le malheur *comme un vautour pressant l'univers de sa serre cruelle?* L'image de la volupté elle-même, toute étonnée de se trouver au milieu de tant de grandes images, de tant de sérieuses pensées, n'y perd rien de son charme. Vous seriez presque un séducteur, si la leçon ne venait chaque fois mettre un terme à l'enchantement, d'autant plus sévère qu'elle y fait un plus grand contraste.

En effet, soit que vous fassiez parler la douleur ou le plaisir, c'est toujours pour nous conduire à la sagesse. Toutes ces études que vous faites de vous-même, tous ces divers aspects sous lesquels vous envisagez l'homme et le monde, vous ramènent à la même vérité. Jamais l'emblème du miel placé

aux bords du vase ne se réalisa mieux ; on vous lit, attiré par l'éclat de la poésie la plus brillante, et l'on se trouve avoir fait un cours d'une profonde philosophie.

Peut-être tous vos lecteurs ne sont-ils pas demeurés convaincus, et sans doute vous ne vous étiez pas flatté de terminer des disputes qui durent depuis que les hommes raisonnent. Ce n'est probablement pas dans la vie présente que nous arriverons à l'évidence sur cette Théodicée qui, au pied des rochers de l'Idumée, divisait, il y a plus de trois mille ans, Job et ses amis, et sur laquelle de nos jours encore les Leibnitz, les Clarke et les Newton ne se sont point accordés. Les opinions ont donc pu demeurer diverses sur vos doctrines, mais il n'y en a eu qu'une sur votre talent. Si tous n'ont pas déféré au philosophe (et quel est le philosophe qui aurait joui d'un pareil avantage ?), à cette magie puissante qui commande à tous les êtres, qui fait mouvoir les mondes, qui évoque les ombres, les anges et les démons, qui tour à tour, et à votre volonté, nous charme et nous effraye, chacun a reconnu le poëte.

Vous-même, Monsieur, êtes-vous entraîné comme vos lecteurs ? participez-vous à ces délicieuses émotions que vous savez si bien leur communiquer ?

Je vous avoue que je le crois, et c'est dans vos ouvrages mêmes que j'en prends la persuasion. Cette langue à laquelle on nous avait si peu accoutumés, qui exprime si simplement les pensées les plus hautes, sans recherche, sans antithèses ; qui coule de source et va toujours au cœur, ne peut appartenir qu'à une âme transportée dans les régions sublimes où elle nous appelle. A la noble pureté de votre style, à l'harmonie enchanteresse et continue de vos vers, on sent que votre es-

prit a entendu *ces concerts d'un monde idéal* dont vous parlez, et qui font paraître la réalité si petite et si méprisable. Oui, c'est ainsi que les intelligences supérieures doivent s'entretenir des grands mystères!

Voudriez-vous vous y arracher, Monsieur? Ce que des éditeurs empressés de satisfaire l'avidité du public nous ont dit sur les lacunes de vos derniers écrits, aurait-il quelque fondement, et serait-ce pour des occupations d'un intérêt plus immédiat que vous négligeriez ces nobles productions de votre esprit?

J'espère, pour l'honneur des lettres, qu'il n'en sera rien. Chacun de nous a sans doute à remplir des devoirs respectables envers son prince et son pays; mais ceux à qui le ciel a accordé l'heureux don du génie, le talent de dévoiler la nature, ou celui de parler au cœur, ont des devoirs qui, sans contrarier en rien les premiers, sont, j'ose le dire, d'un ordre tout autrement relevé. C'est à l'humanité entière, c'est aux siècles à venir qu'ils en doivent le compte.

Combien, parmi ces personnages qui passent successivement au pouvoir, n'en est-il pas qui ont vu le bien qu'ils avaient fait ou projeté, dissipé comme un songe devant les projets non moins rapidement évanouis de leurs successeurs! Une vérité, au contraire, une seule vérité découverte, un seul sentiment généreux gravé par l'éloquence dans le cœur des hommes, contribuera, pendant des siècles, et sans que rien puisse l'empêcher, au bien-être de générations innombrables, et portera le nom de son auteur jusqu'à la dernière postérité.

Ainsi pensait votre illustre prédécesseur.

Entré presqu'à la fois dans les deux carrières qu'il a par-

courues si honorablement, il n'a point sacrifié l'une à l'autre, et même c'est par celle des lettres qu'il a commencé sa vie, et qu'il l'a terminée.

Pardonnez-moi, Monsieur, si, en m'écartant un peu de votre opinion à son sujet, j'ose croire que la variété de ses travaux a tenu plutôt à l'étendue de ses facultés qu'aux circonstances extérieures; qu'il a été lui, plus encore que l'homme de son siècle; et surtout que, pour arriver aux premiers rangs de son état, les bouleversements de la révolution ne lui auraient pas été nécessaires.

Une tête puissante comme la sienne devait se faire jour dans tous les temps. Le monarque qui, dans Colbert, obscur serviteur de l'un de ses ministres, sut démêler le futur restaurateur de la prospérité de la France, n'aurait pas méconnu la vaste capacité de M. Daru, qui avait débuté par des postes plus apparents que Colbert, et il se serait bien gardé de la laisser oisive.

Elle ne pouvait pas échapper davantage à l'homme des temps modernes, qui a su le mieux tirer parti des talents. Aussi, dès qu'il l'eut connu, soit qu'il s'agît de pourvoir aux besoins des combattants, ou de recueillir avec ordre les fruits de la victoire, ou de préparer pendant les courts intervalles de la paix des victoires nouvelles, M. Daru fut-il toujours employé en chef. Intendant d'armée, commissaire pour l'exécution des traités, administrateur des pays conquis, ministre, partout il déploya la même force de tête et la même vigueur de caractère. Car là, rien ne ressemble à ces fonctions paisibles qui s'exercent à loisir dans l'ombre du cabinet. Après le général, c'est sur l'administrateur de l'armée que pèse la responsabilité la plus grave, la plus instantanée. Ces multitudes

d'hommes dévoués qui ont fait d'avance à leur pays le sacrifice de leur sang et de leur vie, ne lui demandent que leurs besoins physiques, mais ils les demandent impérieusement. Suivre par la pensée leurs masses diverses dans tous ces mouvements compliqués que leur imprime le génie du chef; calculer à chaque moment leur nombre sur chaque point; distribuer avec précision le matériel dont on dispose; apprécier celui que peut fournir le pays; tenir compte des distances, de l'état des routes, y proportionner ses moyens de transports, pour qu'à jour nommé chaque corps, la plus petite troupe, reçoive exactement ce qui lui est nécessaire; voilà une faible idée des devoirs de l'administrateur militaire. Qu'il se glisse dans ses calculs la moindre erreur, et les plus heureuses combinaisons de stratégie sont manquées; des foules de braves périssent en pure perte; la patrie même peut devenir victime d'une seule de ses fautes, à ce terrible jeu de la guerre, où le plus petit accident a quelquefois des conséquences si funestes. Mais, avec cette responsabilité presque égale, quelle différence dans les moyens! Le général dispose du ressort tout-puissant de l'honneur, bien sûr, à ce mot, de tout obtenir de soldats français. Trop souvent le chef de l'administration ne peut employer que des spéculateurs sans honte, qui n'ont d'honneur que le gain, dont les profits croissent avec les embarras, et chez qui en faire naître passe pour le plus grand raffinement de l'industrie, non moins à surveiller, non moins menaçants pour le soldat et pour le trésor que toutes les forces de l'ennemi. Et ces difficultés, déjà si grandes dans les temps ordinaires, dans quelle proportion ne s'accrurent-elles pas sur les immenses théâtres où se sont faites les guerres de notre temps, et lorsque, avec une rapidité pres-

que miraculeuse, d'innombrables armées se portaient en quelques semaines au centre du pays ennemi? Quelle continuité d'action! que de nuits passées au travail! Que d'inquiétudes et de soucis amers! Incurie des subordonnés, indiscipline des troupes, rapacité des chefs, plaintes des peuples, humeur du maître, il fallait savoir tout endurer, tout sacrifier à un objet unique, au salut de l'armée.

Tel fut toujours M. Daru. Ces deux mots de son chef, que vous avez rapportés, le caractérisent complétement. Rien ne l'ébranlait, ni au physique ni au moral; dans les succès comme dans les revers, son corps d'athlète demeurait aussi sain, aussi frais que sa tête; toujours même précision dans ses ordres, même clarté dans sa gestion, clarté qu'au besoin il savait, avec une sagacité merveilleuse, porter sur la gestion des autres; dissipant dès le premier examen tous les nuages, dévoilant en peu de temps les pratiques que l'on avait espéré couvrir de ténèbres impénétrables. Je n'ai pas besoin de rappeler la preuve éclatante qu'il a eu récemment occasion de donner de ce talent.

Après de longs services dans cette administration, un autre poste lui avait été conféré, poste de confiance et comparativement de repos; mais, au retour de cette invasion de funeste mémoire, entreprise contre son avis, et dans laquelle des fléaux sans nombre justifièrent sa prévoyance, on exigea de lui de reprendre ses anciennes fonctions, et cela, lorsque tout déjà était désespéré, lorsque déjà le destin avait prononcé son arrêt, et que notre malheureuse armée était irrévocablement condamnée à ce désastre, dont rien n'approche dans l'histoire, depuis les temps de Cambyse, ou depuis ceux d'Attila.

Devancer l'armée le plus souvent à pied, bravant pendant

plusieurs jours un froid de 28 degrés, recueillir pour elle le peu que l'ennemi n'a pas enlevé, ou que n'ont pas détruit ces multitudes d'où le malheur a fait disparaître la discipline; tâcher de remettre un peu d'ordre dans cet immense désordre, voilà tout ce qui lui fut possible. Mais il se remontra dans toute sa force, l'année suivante, lorsque la France, qui venait de perdre une armée de trois cent mille hommes, en reproduisit, comme par enchantement, une autre presque aussi forte, sacrifiée en quelques mois au même esprit de vertige qui avait détruit la première.

Eh bien, cet homme, que l'histoire de notre temps présentera sans cesse comme un ressort principal, comme un instrument essentiel de ces expéditions gigantesques et répétées, dont aucune histoire n'offre d'exemple, est le même qui a fait tant de vers agréables, qui a traduit le plus varié, le plus difficile des poëtes, et qui, s'il se proposait en cela un but peut-être impossible à atteindre, en est cependant approché plus qu'aucun de ses devanciers; c'est le même qui a mis dans un jour tout nouveau l'histoire de ce gouvernement sombre et cruel, auquel les crimes les plus atroces et les vices les plus bas étaient indifférents, pourvu qu'ils l'aidassent à se maintenir, et dont la chute honteuse était presque nécessaire pour justifier la Providence de lui avoir accordé tant de siècles de durée.

Ce même homme encore, dans deux grands corps de l'État, a traité avec étendue et solidité des questions nombreuses et importantes de haute législation.

Ajouterai-je, mais sans doute le public m'excusera, voyant où je parle, qu'également attaché à ses devoirs de tous les degrés, ce même homme, membre de deux grandes académies, s'y est toujours montré des plus laborieux et des plus

assidus; que, les associant dans son attachement, il consacrait à la gloire de l'une le talent qui l'avait fait appeler à l'autre, et qu'il a passé les derniers jours d'une trop courte vie à chanter, avec les merveilles des cieux, la merveille non moins grande du génie de l'homme, qui a été capable de deviner leurs lois? Ce fut encore pour lui une étude toute nouvelle. Le traducteur d'Horace, l'historien de Venise, pour célébrer les découvertes immortelles des Copernic, des Kepler, des Newton et des Laplace, se vit obligé de devenir leur élève.

Et que l'on ne croie pas qu'il choisit pour tant de travaux politiques, littéraires ou scientifiques, les intervalles que les affaires de son administration laissaient entièrement libres. Avec M. Daru, tout marchait de front. Il composait au bruit des armes; quelque excès d'occupation l'empêchait-il de méditer ou d'écrire, il songeait à recueillir des matériaux pour des compositions futures. Son poëme sur les Alpes a été fait pendant cette campagne si agitée, où Masséna repoussa une invasion imminente. C'est au milieu de tout le fracas de la catastrophe de Venise, qu'il conçut le plan de son histoire; et, dans le partage de ses dépouilles, le seul butin qu'il se réserva furent ces documents si importants qui en forment les preuves. Le plan de son histoire de Bretagne avait été conçu dans des moments plus orageux encore, quand la France déchirait ses entrailles. Pour son Horace, il ne le quittait point; à chaque campement, au moindre bivouac, il trouvait quelques moments à lui consacrer. C'est ainsi que, dans les prisons de la terreur, presque en vue de l'échafaud, il adressait à son geôlier cette épître si plaisante, si digne d'Horace, et d'Horace le stoïcien, car vous avez bien dit, Monsieur, qu'il y en a deux, où il lui prouvait que c'était lui, geôlier,

qui était prisonnier, tandis que le poëte, sous les verrous, parcourt libre et gai l'univers.

M. Daru lui-même nous donne le secret de cette activité que rien n'a pu interrompre : il est tout entier dans ces belles paroles d'une de ses premières préfaces : que, *dans les circonstances les plus pénibles de la vie, il est un noble emploi du temps, qui rend à l'homme tout ce qui lui appartient de bonheur et de dignité.*

Oui, Monsieur, ce noble emploi du temps, le travail de l'esprit est, je ne dis pas, la consolation que la Providence nous accorde dans tous nos malheurs (car il est des malheurs où nulle consolation n'est possible, et vous nous en offrez un triste exemple), mais, de tous les adoucissements qu'elle nous a ménagés, le plus sûr, le plus à la disposition du sage. Que, s'il lui est encore accordé d'y joindre l'amitié, quelle contrariété de la vie ne supporterait-il pas avec ces deux soutiens ?

Ce furent l'amitié et l'amour du travail qui réunirent dans l'origine les membres de l'Académie française ; et, depuis sa fondation, notre compagnie a toujours été consacrée à ce double culte. Venez, Monsieur, l'y partager avec nous ; venez y partager nos vœux pour le bonheur de la France qui en est inséparable. Peut-être trouverez-vous dans nos exercices quelques distractions à vos douleurs ; peut-être aussi devez-vous croire moins qu'un autre, que votre triomphe soit devenu tout à fait étranger pour celle à qui votre piété filiale aurait été si heureuse d'en faire l'hommage. Si les habitants des demeures célestes prennent quelque part aux événements de ce monde, c'est sans doute lorsqu'ils voient honorer par les hommes ceux qui ont toujours fait un noble usage des dons du ciel.

DISCOURS

DE M. LE COMTE PHILIPPE DE SÉGUR,

PRONONCÉ DANS LA SÉANCE PUBLIQUE DU 29 JUIN 1830, EN VENANT PRENDRE SÉANCE A LA PLACE DE M. LE DUC DE LÉVIS.

MESSIEURS,

Le bonheur d'un candidat, parvenu à l'honneur de siéger dans cette enceinte, la reconnaissance d'un fils que vous n'avez pas jugé indigne de s'asseoir ici, près de son père, la crainte si naturelle, après une si grande faveur, de ne pas paraître assez la mériter, enfin, la douleur d'occuper la place d'un oncle qui, dans sa tendre et peut-être aveugle indulgence, avait exprimé le désir d'avoir son neveu pour confrère, que de sentiments à la fois! Et quels accents, dignes d'être entendus de vous, pourront sortir du désordre de tant d'émotions si diverses!

Mais l'une d'elles, Messieurs, domine les autres en ce mo-

ment : c'est le profond regret d'une perte si récente ; c'est le besoin d'en retracer l'étendue. Pourtant, s'il est vrai que louer soit juger, et qu'ainsi, décerner un éloge suppose une espèce de supériorité, comment oser se faire le panégyriste ou le juge de l'être qu'on respecte ? J'essayerai donc seulement de vous rappeler la vie de M. le duc de Lévis ; et, dans cette circonstance, si raconter est louer, ce sera à l'histoire et non à l'historien que vous devrez attribuer cet éloge.

Fils d'un maréchal de France, né pauvre et dont le mérite avait fait toute la fortune, Gaston-Pierre-Marc, duc de Lévis, sentit de bonne heure tout ce que sa naissance lui imposait d'obligations. Sentiment qui lui dicta depuis la meilleure de ses maximes : *noblesse oblige*.

Entré fort jeune dans la carrière des armes, la paix fatigua son esprit qu'enflammaient l'ardeur d'apprendre et le besoin d'admirer les grandes choses et les grands hommes. On sait qu'alors, pour contempler la gloire de près, il fallait aller un peu loin. Il semblait qu'elle se fût exclusivement fixée à Berlin et à Pétersbourg ; et ni la distance, ni l'appréhension de se trouver en face de colosses, d'autant plus imposants qu'ils étaient alors sans comparaison, ni les liens si étroits de la discipline, ni même ceux du devoir filial, ne purent retenir le jeune duc de Lévis. Il fit une de ces fautes rares qu'on peut citer sans crainte de les rendre contagieuses, et ne reparut en France qu'après avoir mesuré sur les lieux mêmes les pas des trois plus grands personnages de son siècle : ceux de Catherine, de Frédéric et de Pierre le Grand.

Il revenait, riche d'observations, et après avoir puisé à ses sources les enseignements de l'histoire, quand le bailliage de Senlis le nomma député de l'Assemblée constituante. La

révolution, commencée dans les esprits depuis longtemps, éclatait alors. Dans cet instant si difficile de la transition d'un ordre de choses à un autre, M. de Lévis ne fut pas de ceux qui, s'immobilisant, se laissèrent dépasser par le temps, qui est le plus mobile de tous les êtres.

Placé entre deux générations, dont l'une se retenait opiniâtrément au passé, tandis que l'autre se lançait aveuglément dans l'avenir, il fut à la fois tout ce qu'il devait être : l'homme du passé, l'homme du présent et celui de l'avenir. Toute sa vie fut ainsi. C'est pourquoi, jeune, il plut à l'âge mûr, et vieux, à la jeunesse; se gardant bien d'être exclusif comme celle-ci, qui ne regarde qu'en avant, ou comme la vieillesse qui ne regarde qu'en arrière, c'est-à-dire, chacune du côté où elle peut se voir elle-même davantage.

Tolérant sans indifférence, il excusait, d'une part, ces esprits inconsidérés, qui s'imaginent que les hommes et les choses s'arrangent aussi facilement que les mots dont ils composent leurs utopies; et de l'autre, ces têtes opiniâtres, où il semble que, par une pétrification d'une nouvelle espèce, les idées aient pris une consistance presque matérielle.

Cette libéralité de sentiments inspirait encore M. de Lévis trente ans plus tard, Messieurs, lorsqu'ici même vous l'entendîtes s'écrier : « *Gloire et reconnaissance éternelle au sage* « *monarque qui a détruit pour jamais le germe des affli-* « *geantes dissensions! La Providence,* ajoutait encore M. de « Lévis, *a fait enfin luire sur la France le jour fortuné, où* « *furent posées les bases d'une Charte dont le but est la pros-* « *périté de tous, dont les moyens, consacrés par l'expé-* « *rience, n'ont rien d'illusoire ni de captieux. Eh! comment,* « vous disait-il encore dans une autre circonstance, *la li-*

« *berté, la publicité des discours aurait-elle pu effrayer un* « *prince généreux et loyal, dont la sollicitude paternelle ne* « *veut rien ignorer de ce qui intéresse ses sujets, et qui veut* « *connaître leurs sentiments, comme il désire qu'ils connais-* « *sent les siens?*

M. de Lévis fut donc toujours le même : aussi, lorsqu'en 1789, il fit noblement à son pays les sacrifices qu'il jugea utiles, ce fut avec réflexion, avec dignité et mesure, et en les subordonnant à une constitution, que dès lors il voulait semblable à celle qui nous régit.

S'il eût été cru, nous eussions donc commencé par où nous avons fini. Mais alors tous les genres d'intérêts, toutes les passions étaient aux prises; et dans cette tourmente, fatale à tous, M. de Lévis, tantôt s'élançant au-devant de sa destinée, tantôt la subissant, quelquefois l'épée, plus souvent la plume à la main, fit partout honorer en lui le nom français. Il scella de son sang l'accomplissement de ce qu'il regardait comme un devoir.

Libre enfin, quoique toujours expatrié, il se réfugia dans l'étude des sciences et des arts. La Société royale de Londres l'admit à ses séances; alors, tirant d'une position forcée tout le parti possible, il parcourut attentivement l'Angleterre, étudiant le lieu de son exil sous les nombreux et intéressants rapports qu'offre cette métropole de l'industrie humaine à l'observateur digne de l'apprécier. Le livre où il consigna ces observations, fut reconnu comme l'un des mieux écrits et des plus instructifs dont le pays ait été le sujet. Sa préface elle-même parut un modèle de bon goût, de jugement, et de ce respect consciencieux qu'un auteur devrait toujours avoir pour le public.

C'était alors le temps des actions gigantesques et des hommes extraordinaires. L'un d'eux revenait de cette Égypte où devait successivement s'accomplir le pèlerinage de gloire des trois plus grands capitaines que le temps ait montrés au monde. Réunissant tous les partis dans sa main victorieuse, il venait de renverser en France les barrières de l'exil. M. de Lévis put donc, à la suite de la religion, de l'ordre et des lois, rentrer dans cette France toujours regrettée. Dès lors, tout entier à la littérature, et nous rappelant à la fois deux auteurs célèbres, il publia des Lettres chinoises, et ces Maximes claires, concises, profondes, plus variées peut-être que celles de son ingénieux devancier, et qui en soutiennent la comparaison.

Il y joint ces Essais où il nous fait voir comment la découverte des armes à feu adoucit les mœurs, égalisa les droits et recomposa de grands États. Égalisation de droits : parce qu'au travers des châteaux forts et des armures de fer, le canon tua la féodalité; recomposition des grands États : par la destruction de cette féodalité qui les divisait; adoucissement des mœurs : parce que l'invention des armes à feu finit le règne de la force physique, acheva d'établir celui de la force morale, et, plaçant les combattants à une grande distance les uns des autres, arracha de leurs cœurs l'acharnement, la fureur, la haine, résultats des combats corps à corps.

Arrivé à cette conséquence d'un ordre élevé, la vue de M. de Lévis s'étend de plus en plus; il parcourt les hautes régions de la politique, et rentrant, par un sixième Essai, dans sa première proposition, ce n'est pas seulement à l'invention de la poudre, à celle de l'imprimerie, au génie de

Richelieu, qu'il attribue la victoire de la monarchie sur la féodalité; c'est encore à ces attraits toujours si doux et si puissants des dames françaises, à leur constant empire sur ces chevaliers qui, dans les combats et les tournois, se sacrifiaient pour obtenir d'elles une couronne, un regard, un gage de gloire et d'amour. Il dit comment, attirés et retenus par leurs charmes, et s'occupant plus désormais à leur plaire qu'à les mériter, ces guerriers renoncèrent à leur indépendance, à leurs châteaux forts, à leur existence de souverains, et comment enfin ils abandonnèrent tant d'avantages pour une cour suzeraine, où toutes les grâces réunies captivèrent ces vassaux redoutables, que d'autres armes auraient été plus longtemps à soumettre.

C'est par de tels travaux, Messieurs, qu'à tous les biens dont on peut hériter M. de Lévis montra qu'il joignait ceux dont on n'hérite pas. Il avait perdu les titres des uns, et il ne devait les retrouver un jour que fort altérés; mais ceux des autres étaient indestructibles : ils traversèrent intacts les révolutions, furent confirmés par le temps, et l'auteur du livre des Maximes, le peintre habile de ces portraits dont la touche est si ingénieuse, le conteur aimable et enjoué qui le premier fit rire Mousseline la sérieuse, l'historien de l'Angleterre du dix-neuvième siècle, celui de l'oppression de l'Italie, enfin, l'orateur, à la fois économiste et législateur, vint, au milieu de vous, joindre ses titres à ceux de cette ancienne et illustre société, l'une des plus incontestables gloires de la France.

C'est là, Messieurs, que, plein de reconnaissance pour les lettres auxquelles il devait tant, il donna l'exemple d'un respect constant et scrupuleux pour l'élégance, pour la pureté

du langage et pour les saines doctrines de la littérature; doctrines saines à ses yeux, parce qu'elles ne lui paraissaient nullement exclusives, parce qu'elles sont larges et toujours prêtes à adopter et à consacrer toutes les innovations qui ne blessent ni le bon goût, ni le bon sens, ni les règles d'un langage qu'il regardait comme impossible de jamais fixer, si tant de grands et sublimes écrivains n'avaient pu le faire.

Son génie observateur et flexible, en remarquant la direction générale et nouvelle des esprits, ne s'étonnait pas de voir la jeunesse, devenue plus sérieuse, être aventureuse et avide de succès en politique comme jadis en galanterie; de la voir souvent donner quelque ombrage à de certains gouvernements, comme autrefois à plus d'un ménage. Mais quoique l'expérience de M. de Lévis fût indulgente, par la même raison que sa science était modeste, plus sévère en littérature qu'en politique, il s'étonnait de cette inquiète agitation qui semble prête à bouleverser la république des lettres.

Ce n'est pas qu'il blamât les auteurs nouveaux de prétendre, comme nos industriels, à des brevets d'invention; il approuvait même ces esprits fiers et indépendants qui s'irritent d'avoir été devancés, qui s'indignent de rencontrer partout les traces de leurs prédécesseurs et ne se plaisent que sur des routes toutes neuves : mais en aimant leur généreuse audace, plein de respect pour le langage reçu, il demandait : Pourquoi des innovations presque matérielles? Dans ce travail de l'esprit, pourquoi changer l'instrument? Alors, cette tour, si fameuse dans l'Écriture, lui revenait à la mémoire, et quoiqu'il ne vît aucun édifice d'une structure nouvelle, qui menaçât le ciel par son élévation, il craignait une nouvelle confusion de langues.

Il comprenait sans doute qu'une société toute jeune et toute neuve, issue, après un enfantement si douloureux, d'une société surannée, devait avoir de nouveaux besoins; mais, loin de lui promettre l'heureux génie qui devait y satisfaire, de pareilles tentatives semblaient lui annoncer plutôt le génie qui s'égare.

Il pensait aussi que ce n'est pas en s'efforçant d'innover qu'on innove. Et en effet, Messieurs, si les grandes pensées viennent du cœur, fruit d'une inspiration, et non d'un effort, elles en jaillissent involontairement, tout armées avec leurs formes nettes et vigoureuses. C'est pourquoi le génie de ces grands hommes dont la voix semble être le cri de tout un siècle, nous apparaît large, plein, facile, majestueux. C'est leur forme naturelle, leur manière d'être; ils sont grands sans le vouloir, et parfois sans le savoir. Voilà ce que furent ces innovateurs du grand siècle, ils travaillèrent en silence, se servirent du langage convenu, le perfectionnèrent et ne s'annoncèrent que par leurs œuvres.

De même ont successivement apparu ces Buffon, ces Montesquieu et tant d'autres gloires du dix-huitième siècle! Siècle qu'on peut appeler, à tant de titres, celui de la pensée, de la pensée hardie, conquérante, et ornée de tout ce que l'éloquence et la poésie ont, dans tous les genres, de plus persuasif et de plus profond : gloire littéraire si grande, que lorsque les autres gloires s'endormaient au sein des voluptés, elle seule, soutenant la France à ce même degré d'élévation où l'avait portée le grand siècle, acheva la conquête de l'Europe.

Et réellement, Messieurs, tandis que nos armes fléchissaient à Rosbach et à Dunkerque, voyez la littérature fran-

çaise victorieuse, devancer d'un demi-siècle nos armées conduites par le plus rapide et le plus redoutable des capitaines; voyez-la pénétrer seule, avec son pur et noble langage, dans toutes les capitales de l'Europe, s'y établir par la plus douce et plus légitime des conquêtes, et régner par d'Alembert et Diderot, par Rousseau et Voltaire, dans Berlin, au milieu même de la Pologne, et jusque dans Pétersbourg.

Ici, Messieurs, dois-je craindre de m'égarer en citant après tant d'hommes célèbres celui qui fut à la fois mon père, mon maître, mon modèle; de qui je reçus plusieurs vies, qui créa tout en moi, jusqu'à cette existence nouvelle que j'ai le bonheur de venir aujourd'hui puiser au milieu de vous. Lui, Messieurs, dont mes regards ne peuvent se détacher dans ce dix-huitième siècle dont il fut l'historien, dans ce siècle qui semble encore se réfléchir tout entier en son style nourri et brillant de cette clarté pure, simple, élégante, véritable langue des grandes et fortes pensées, siècle dont il apporte au milieu de nous l'équitable et douce libéralité, la profonde et sage philosophie, l'urbanité de mœurs si aimable, et la persuasive et attrayante aménité! Pardonnez! mais ces paroles qui s'échappent de mon cœur, ne venez-vous pas de les consacrer par un choix *unanime?* Car, en moi, Messieurs, je le sens avec une double reconnaissance, c'est lui, lui surtout, que votre tendre, ancienne et *unanime* affection vient de proclamer une seconde fois votre confrère.

C'est en respectant les mêmes règles, dans des genres nouveaux, que se sont illustrés dans les livres et sur les théâtres de nos jours les auteurs de ces romans, de ces scènes, de ces comédies historiques tant de fois redemandées; heureuses

innovations, inspirées par nos mœurs, et qui ont étendu, sans bouleversement, le domaine du génie.

Tels encore se montrent aujourd'hui ces historiens hardis et profonds, ces ingénieux et éloquents professeurs dont notre France s'honore. Voyez en littérature, en histoire, en philosophie, comme ils caractérisent les temps, comme ils ont su saisir et peindre, à grands et nobles traits, la physionomie de chaque siècle! Jamais le génie de l'histoire et l'histoire de l'esprit nous apparurent-ils sous des formes plus imposantes? Furent-ils jamais mieux étudiés, plus approfondis? et faut-il s'étonner qu'au milieu de si nobles et de si vastes pensées, la pensée elle-même n'ait pu méconnaître sa céleste origine?

Mais, de ces hauteurs nouvelles, loin de mépriser leurs ancêtres, leur génie se plaît à s'échauffer à la contemplation des siècles passés, sachant bien que, comme tout ce qui est froid, le dédain est stérile; et que l'admiration, l'enthousiasme, sont seuls créateurs, de même que la chaleur seule est féconde.

Successeurs naturels, héritiers légitimes, ils entrent en possession de ce patrimoine de gloire, qu'ils ont déjà tant augmenté, sans prendre un air de conquête; ils succèdent sans prétendre usurper; ils héritent et ne dépouillent pas! Enfin, ils recueillent chaque jour, de leurs efforts, une renommée d'autant plus générale, qu'ils ne dédaignent pas de se servir des formes d'un langage devenu presque universel.

Voilà, Messieurs, ce que pensait celui que je n'ose remplacer ici qu'en vous rappelant ses opinions littéraires. Mais, en applaudissant à ces nobles efforts, M. de Lévis s'étonnait de la direction différente que ses derniers regards voyaient

prendre à des esprits dont les brillants essais, dont la nombreuse clientèle et la généreuse audace faisaient assez reconnaître la supériorité. A leur langage moins nouveau que renouvelé, il lui semblait apercevoir de hardis et jeunes lutteurs qui reculant trop dans un mauvais terrain pour prendre un plus grand élan, y demeurent comme engravés.

Il s'affligeait surtout d'entendre leur fière indépendance reprocher une servile immobilité au siècle de nos pères! Eh quoi! lorsque, dans le dix-huitième siècle, la république des lettres fut si entreprenante, qu'on l'accusa d'avoir fini par donner momentanément à tout l'État cette forme républicaine de gouvernement qui la régissait elle-même, on entend dire que son génie poétique et dramatique ne marcha qu'entravé dans le génie du dix-septième siècle, si différent du sien! Ainsi, d'une part, elle, qui mit tout en mouvement, serait, de l'autre, demeurée stationnaire; novatrice audacieuse en philosophie, en politique, elle n'aurait, en poésie et en art dramatique, rien osé sur elle-même! Maîtresse au dehors, elle serait restée captive au dedans! Les poëtes du grand siècle, qui l'élevèrent si haut, seraient devenus ses dictateurs! Et, telle que les États conquérants, vaincue par sa victoire, elle aurait trouvé, dans sa gloire, son esclavage.

Eh! Messieurs, ce Voltaire, qui, dans le dix-huitième siècle, la représente, marcha-t-il donc enchaîné de si près au char de Racine? Sur quel modèle Ducis et Delille se sont-ils calqués? Collin d'Harleville, Picard, Beaumarchais, suivirent-ils humblement les traces de Molière? Atride mourant parle-t-il le même langage que, jadis en Aulide, le roi des rois? Sur quelle route battue avons-nous donc enfin vu se traîner le Génie des martyrs et du christianisme? Le poëme

épique de Philippe-Auguste, les Vénitiens, les Templiers, Marius, Pinto, et, après eux, Marie Stuart, Sylla, Marino Faliero, Tibère; enfin, ces Méditations aussi sublimes par leur noble et pure expression, par leur rhythme racinien, que par la pensée, ne sont-ils pas enfants de ce dix-huitième siècle; enfants posthumes, pour la plupart, il est vrai, mais reconnus par vous, Messieurs, qui en représentez la gloire?

Où sont dans leur forme, dans leur langage, les marques d'une aveugle sujétion? Et pourtant aujourd'hui ce siècle qui commence, sévère comme tout ce qui est jeune, condamnerait la vieillesse du siècle qui nous donna nos pères! Il accuserait sa poésie de s'être servilement renfermée dans les limites du grand siècle, qu'il appelle celui des grandes illusions; un siècle de convenances, de convention, modelé et comme pétri à main d'homme; le siècle de l'art enfin, tandis que lui, dit-il, veut être exclusivement celui de la nature!

Mais cette passion pour la nature nous ferait-elle oublier qu'il est ici question d'un art, fruit d'une civilisation avancée, et que l'art ne peut jamais être que l'imitation d'une nature plus ou moins choisie. Quelle sera donc la nôtre? Sera-t-elle inculte ou civilisée? Tout lui sera-t-il permis? Et parce que tout est dans la nature, pour être naturel, faudra-t-il tout nous décrire?

Ainsi, nous changerions de public, et quand les bienfaits de la liberté et les progrès des sciences rendent de jour en jour plus nombreux ce grand jury littéraire, nous récuserions cette élite de la société, non-seulement française, mais européenne! La république des lettres, cet État dans l'État, existerait sans usages avoués, sans mœurs convenues, sans lois écrites; on n'y reconnaîtrait aucune supériorité, pas même

celle du mérite consacré par l'opinion des siècles! On effacerait les nuances, les transitions, les limites des genres; on confondrait leurs accents! On imaginerait, par exemple, que la pensée libre et ne voulant point descendre jusqu'à la prose, ne doit pourtant plus subir les inutiles entraves d'une versification tyrannique; qu'on doit en rompre la cadence, en briser l'harmonie, qu'on peut, dans ce langage tout de convention, en secouer les règles, c'est-à-dire, les conventions; et, résolvant un problème connu au théâtre, inventer une troisième manière d'écrire qui, sans être encore de la prose, ne soit déjà plus des vers.

Enfin, Messieurs, parce que les temps sont changés, parce qu'il faut sans doute des teintes différentes pour de nouveaux aspects, des couleurs autrement mélangées pour de nouvelles mœurs, d'autres traits pour d'autres figures, on se persuaderait que les éternels et immuables principes de la raison, que les formes du langage, que les constructions et jusqu'à l'orthographe, sont à refaire! Ne semble-t-il pas qu'avant nous tout n'était qu'artifice, usurpation, préjugé, qu'enfin la grande révolution de 1789, celle du dix-huitième siècle, atteint à son tour l'empire des lettres, et que le 14 juillet de la littérature est arrivé!

Mais, Messieurs, quelle analogie? Dans cet empire, contre quelle usurpation, contre quels priviléges, prétendrait-on se révolter? Les formes du républicanisme le plus pur y furent toujours en vigueur; toutes les causes ne s'y décidèrent jamais que par des appels au peuple; là, point de chambre haute, aucun degré de juridiction. Chaque soir, une multitude d'assemblées populaires, réunies sans autre cens exigible qu'une pièce de quelques francs, y jugent de tout en

dernier ressort! Racine, Molière, Voltaire et leurs successeurs y furent, y sont jugés par acclamations! Et pourtant, sans craindre le pire des despotismes, celui de l'anarchie, on crierait à l'esclavage! On supposerait une aristocratie impossible! On l'accuserait d'avoir rendu à notre globe son antique immobilité! Eh bien, nouveaux Copernics, voulez-vous remettre en mouvement ce monde littéraire! Nouveaux Galilées, croyez-vous à d'autres antipodes? Explorateurs hardis, vous figurez-vous un nouveau monde? Qui s'oppose à vos tentatives? Marchez! parvenez! découvrez! Nos mains sont prêtes pour applaudir, nos voix pour vous proclamer : c'est alors que vous nous verrez modifier, réformer même, ces lois qui ne nous ont point été imposées par nos heureux devanciers, mais auxquelles eux-mêmes furent soumis; tentez donc et réussissez, et nous ferons alors, sur de nouveaux succès, de nouveaux principes.

Mais, navigateurs heureux, quand des parfums enivrants vous annonceront ces mondes inconnus promis à votre génie aventureux, et que, nouveaux Colombs, vous nous entendrez avec vous crier avec transport, Terre! terre! pourquoi même alors votre gloire nouvelle méconnaîtrait-elle une gloire ancienne, gloire prescrite et mille fois confirmée? Non, sans doute! Parvenus au temple de mémoire, vous vous respecterez dans vos devanciers; vous songerez que chacun devient ancêtre à son tour; vous craindrez d'apprendre à l'avenir à dédaigner le passé, et de donner à votre postérité l'exemple de mépriser ses ancêtres.

Pardon, Messieurs; tout plein encore de vos leçons et des doctrines littéraires de M. de Lévis, leur inspiration ne m'a-t-elle pas entraîné trop loin? Fallait-il me laisser emporter

ainsi par l'espoir de ce qu'il nous est possible d'acquérir, quand un sentiment douloureux devait, au contraire, me retenir tout entier dans le souvenir de ce que nous venons de perdre.

C'est ainsi que le moment arrive pour tous, où l'on ne se rappelle ses plus douces émotions que par ses regrets. Quand les nôtres, Messieurs, ont pour objet l'homme d'État dont la maxime était : *Gouverner, c'est choisir;* le grand qui, *dans la noblesse, voyait surtout une obligation;* lorsque ces regrets portent sur un philosophe pratiquant ses maximes, qui travaillait encore la veille de son dernier jour, après avoir écrit : *Qu'on se lasse de tout, excepté du travail!* vous ne me reprocherez pas, sans doute, de tels souvenirs.

Déjà ces regrets furent exprimés par l'un de vos confrères que des succès brillants, que toutes les supériorités de l'esprit, et que votre double choix rendent célèbre. Souffrez donc qu'empruntant à son éloquence l'autorité qui manque à mes paroles, je répète après lui « que je viens payer un « dernier tribut au littérateur, au collaborateur assidu qui « partagea vos travaux et ne les négligea jamais; dont le « cœur, fermé à tout ressentiment, ne rapporta de la terre « étrangère que le fruit de ses savantes observations; dont l'es- « prit si divers embrassa la science de l'économiste, du législa- « teur, la délicatesse de l'homme de goût, la sagacité du peintre « de mœurs. Excellent confrère, qui ne fut jamais qu'homme « de lettres à l'Académie et fut toujours moraliste à la cour. »

Enfin, Messieurs, dans ce dernier hommage à M. de Lévis, permettez que j'ose ici me réunir à vous comme son parent et comme votre confrère, en disant encore avec M. Étienne : *Les lettres le pleurent comme l'amitié, leur deuil est aussi un deuil de famille.*

RÉPONSE

DE M. ARNAULT,

DIRECTEUR DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE,

AU DISCOURS DE M. LE COMTE DE SÉGUR.

MONSIEUR,

Vous avez analysé avec trop de justesse, vous avez apprécié avec trop de goût, dans les ouvrages de M. de Lévis, ses titres les plus brillants à la commune estime, pour qu'il me soit permis de revenir sur cet objet. Telle était, au fait, votre tâche. C'est à vous qu'il appartenait de nous rappeler tout ce que valait le confrère que nous avons perdu. Ma tâche à moi est de faire connaître tout ce que nous acquérons dans l'académicien qui lui succède : offrir la consolation à la suite des regrets, la tâche est douce à remplir.

Noblesse oblige, a dit M. de Lévis. Des principes qu'il a posés, aucun n'est plus fécond en résultats généreux pour la

noblesse elle-même; sa vie entière le prouve. Hors de France comme en France, pendant la durée de son exil comme dans le cours des voyages qu'il entreprit volontairement, n'oubliant jamais qu'un grand nom impose de grands devoirs, et qu'il écrase l'héritier qui n'en continue pas l'illustration, il s'est constamment appliqué à soutenir celle du nom qu'il portait, et même à l'étendre; accroissant de l'honneur que les lettres et la philosophie obtiennent par des travaux paisibles, celui que ce nom avait antérieurement conquis dans la carrière des armes (1).

Mais la maxime proclamée par votre oncle n'est-elle pas la devise de toute votre famille? Un autre académicien qui vous tient de plus près encore, avait compris, avant qu'elle fût publiée, tout ce que lui commandait la condition dans laquelle il est né. Que n'a-t-il pas fait pour acquitter cette dette!

Au delà des mers où son courage alla chercher sous les drapeaux de Washington l'honneur de concourir à l'affranchissement de l'Amérique; sur les bords de la Néva, où, mûr avant l'âge, il servit si utilement les intérêts de son gouvernement près d'une impératrice séduite par le charme de son esprit; sur les bords de la Sprée, où sa prudence retint longtemps dans le fourreau cette épée que l'héritier du grand Frédéric était impatient de tirer contre la France constitutionnelle, votre noble père avait déjà satisfait aux exigences du nom qu'il vous a transmis, quand la fortune, le traitant avec une rigueur accablante pour tout autre, lui permit d'appeler une illustration nouvelle sur ce nom déjà illustre. Il ne

(1) Le maréchal de Lévis s'était acquis une réputation brillante dans la défense du Canada.

doit pas s'en plaindre. Employant à instruire, à perfectionner les hommes, les facultés qu'il lui était défendu d'employer désormais à stipuler les intérêts des rois, peut-être s'est-il fait par ses lettres une réputation plus éclatante encore que celle qu'avec tant de talents il eût pu obtenir, soit dans la politique, soit dans les armes, si les révolutions ne l'eussent pas contraint à n'être plus qu'un des écrivains les plus spirituels du siècle.

Le poids du nom qu'il vous a fait, Monsieur, n'est pas léger : il n'excède pourtant pas vos forces. Entré sur les traces de votre père dans la carrière de l'histoire, vos premiers pas vous ont placé auprès de lui. Un pareil succès ne pouvait pas s'obtenir facilement. Que de qualités doit réunir en lui le véritable historien!

S'il ne possède pas à un égal degré l'activité qui explore, la patience qui étudie, la pénétration qui devine, la sagacité qui compare, le jugement qui apprécie, et la véracité qui est dans l'historien ce qu'est la probité dans un dépositaire de la fortune publique; possédât-il au plus haut degré le talent d'écrire, l'homme qui l'applique à l'histoire ne prendra jamais rang que parmi les romanciers.

On sait, Monsieur, si aucune de ces qualités vous est étrangère. Eh quels sujets plus propres à les mettre en évidence que ceux que vous avez choisis! Quelle matière plus apte à en recevoir l'application, que l'histoire des deux souverains les plus étonnants des temps modernes!

A l'occasion du règne de *Pierre le Grand*, esquissant ceux de tous ses prédécesseurs, vous avez donné la mesure du génie de ce réformateur, en donnant celle des obstacles qu'il avait à combattre dans une barbarie si invétérée. L'idée était

grande; mais que de difficultés à vaincre pour la mettre à exécution!

Quel écrivain, si patient qu'il soit, n'est pas effrayé des dégoûts auxquels il doit se résigner, s'il lui faut puiser dans les sources de l'histoire de nos premières dynasties, l'histoire des cinq siècles qui précédèrent l'avénement du chef de la race dont devait sortir celle de saint Louis? Quel écrivain, si courageux qu'il soit, n'est pas épouvanté des ténèbres dans lesquelles il doit se plonger pour découvrir la vérité au milieu du dédale où elle errait dans ces temps d'ignorance, de préjugés et de déception?

Ces dégoûts, ces ténèbres, ne donnent qu'une idée incomplète de ce qu'il vous a fallu affronter pour recueillir les matériaux de votre Histoire de Russie, pour rassembler les éléments de ce résumé succinct et néanmoins complet des événements si compliqués, des vicissitudes si multipliées et si dissemblables dont se compose l'histoire de cet empire pendant huit siècles, c'est-à-dire, depuis son établissement par le chef de la dynastie des Rurick, jusqu'au règne du quatrième czar de la dynastie des Romanow.

Pendant ces huit siècles, où tour à tour conquérante et conquise la Russie a vu ses princes tantôt souverains, tantôt sujets, mais toujours despotes, réduits une fois à la condition de percepteurs des tributs imposés à leurs peuples par les petits-fils de Gengis, par les Khans de la Horde dorée; pendant cette longue période, dis-je, de grands hommes sont apparus par intervalle, comme des météores dans une nuit profonde; mais comme des météores ils n'ont pas brillé d'un éclat constant. Leur grandeur même est empreinte de barbarie; et la férocité se mêle aux actes les plus héroïques des

Iwan, des Wladimir, et même à ceux de Dimitry, Donskoï et d'Alexandre de Newski.

Ce qu'ils avaient été, *Pierre le Grand* le fut : il les prit pour modèles, affectant, selon ses besoins, leurs vertus ou leurs vices; et comme ce n'était pas par penchant, mais par calcul, qu'il attaquait la barbarie, il la combattit souvent en barbare, et par des moyens qui provoquent presque autant d'effroi que leur effet commande d'admiration.

Vous ne le dissimulez pas, Monsieur, et en cela vous vous montrez digne de la mission que vous vous êtes imposée. C'est dans l'intérêt de l'humanité que l'histoire doit être écrite. Pourrait-on, sans le trahir, ne pas avertir les princes que le bien même promis à la postérité par leurs actes, ne peut les disculper de l'avoir acheté avec le sang de la génération contemporaine, s'ils n'y ont été contraints par la dure nécessité; et que, si utile qu'il soit à l'intérêt général, tout acte sanglant est un crime, quand le but auquel il tend a pu être atteint par des moyens que l'humanité ne réprouve pas?

Il est d'autant plus nécessaire de proclamer ces vérités, qu'elles sont souvent mises en oubli par les chefs des nations, et que les générations qui succèdent à celles qu'un despote a façonnées de ses mains oppressives, à celles qu'un bourreau a repétries de ses mains sanglantes, ne sont que trop portées à faire l'apologie de ces actes dont elles recueillent les fruits, et à les compter au nombre des titres qui réclament pour leur auteur le nom de *Grand*. Le temps fait disparaître pour elles les difformités de ces colosses, comme l'espace fait disparaître les défectuosités et les dégradations des pyramides de Memphis, et prête même de l'élégance à leurs masses dont

de l'habileté d'autrui, une fortune que lui seul avait pu élever et que lui seul pouvait détruire.

En effet, ce que les armes de l'ennemi ne pouvaient pas, les éléments l'ont fait. L'habileté du général vaincu a été de se les donner pour alliés, et cette habileté est grande; mais grande est aussi la témérité du vainqueur qui lui permit de s'appuyer sur de tels auxiliaires, et qui, se fiant à son étoile, pensa pouvoir se dispenser une fois d'être prudent, parce qu'il avait été tant de fois heureux!

Le terme de notre prospérité ne fut pas, au reste, celui de notre gloire; les revers ont la leur. Cette histoire d'un immense désastre est aussi celle d'un courage sans bornes. Jamais cette vertu française ne s'est manifestée avec tant d'éclat. La course triomphale de nos quatre cent mille hommes, à travers tant de populations dispersées au seul bruit de leur marche, commande moins d'admiration encore que cette retraite victorieuse des *trente mille*, à travers des hordes innombrables qu'ils ne cessent de combattre, tout en luttant contre toutes les rigueurs du climat, contre toutes les tortures du besoin. Si jamais entreprise n'a eu de résultat plus funeste pour la fortune de la France, jamais entreprise n'a eu de résultat plus surprenant pour l'honneur français; elle a prouvé que dans nos soldats la vigueur de l'âme excédait celle des forces humaines.

Ces faits, développés avec une rare sagacité, sont racontés dans un style qui réunit des conditions aujourd'hui peu communes. Permettez-moi, Monsieur, de lui donner des éloges sous ce rapport surtout.

Toujours clair, toujours pur, toujours élégant; tantôt concis sans sécheresse, tantôt abondant sans prolixité, s'ani-

mant avec l'action, se conformant à la nature de l'objet auquel il s'applique, ce style s'élève quelquefois à la hauteur épique. Je ne serai pas, Monsieur, du nombre des critiques qui vous le reprocheront. Je ne pense pas que le narrateur doive se tenir en garde contre les impressions qu'il peut recevoir du sujet qu'il traite, et que l'histoire veuille être écrite avec l'aridité d'une chronique, avec l'impassibilité d'un procès-verbal. L'historien doit être impartial sans doute, mais doit-il être indifférent? Il ne lui est pas permis d'altérer la vérité, mais lui est-il défendu d'y être sensible? Non, Monsieur. D'ailleurs, est-ce l'altérer que de raconter les faits avec l'accent de l'émotion qu'ils inspirent, et que d'élever cet accent au ton le plus solennel, quand, en racontant des faits réels, on raconte des prodiges?

Étaient-ils moins grands que ceux du Simoïs et du Xanthe, les héros de la Moskowa, de la Bérésina et du Borysthène? Et quand on parle d'Achille et d'Hector, le ton naturel n'est-il pas le ton d'Homère?

Un éloge encore auquel votre style vous donne droit, c'est que, rempli de hardiesses, il est pur de tout néologisme; c'est que vous savez être neuf sans employer aucun mot qui ne soit de la langue, sans user d'aucun tour qui ne soit dans ses analogies.

En cela, Monsieur, consiste la seule originalité à laquelle l'écrivain sensé puisse prétendre : l'originalité des écrivains qui, depuis deux siècles, font de la langue française la langue européenne, l'originalité des écrivains qui sont admirés de tout le monde, parce qu'ils ont su rendre, avec des expressions intelligibles pour tout le monde, des idées qui n'appartiennent qu'à eux; leur génie a souvent donné une valeur

duirait d'étranges choses si, dans le choix des objets d'imitation, on n'était pas guidé par le goût, par cette faculté qui se compose de ce que l'esprit a de plus fin et de ce que la raison a de plus juste; sans discours superflus, je dirai, avec vous, aux sectateurs de ces principes : *Faites.*

Avec vous aussi, Monsieur, si bien qu'ils croient faire, si bien même qu'ils aient fait, je les engagerai à ne pas déprimer ce qui est fait dans un système différent de celui qu'ils suivent, à ne pas croire que le genre humain ne marche sans lisières qu'à compter du jour où ils ont quitté les leurs, qu'il ne parle que depuis l'heure où ils ont commencé à bégayer, et que du moment de leur naissance date l'ère de la raison humaine.

S'ils ont le sentiment intime de leur supériorité, pourquoi cet acharnement à décrier les ouvrages de leurs devanciers? Pourquoi tant d'efforts pour les chasser de la mémoire des hommes? C'est, à entendre ces *iconoclastes,* c'est contre une aristocratie qu'ils se révoltent. En supposant que la prééminence du génie soit une aristocratie, quel régime prétendent-ils lui substituer? Quel nom faut-il donner à ce régime? Quel nom peut convenir à ce produit d'une révolution qui tend à tout renverser dans la république des lettres, et qui rappelle une époque d'affranchissement, moins qu'une époque de confusion, de proscription, de destruction; époque postérieure en date à celle que vous citez (1), époque dont les législateurs sont caractérisés par une dénomination qui n'a pas encore trouvé place dans le Dictionnaire de l'Académie, et dont le cynisme effarouche depuis quarante ans l'ingénuité de l'histoire?

(1) Le 14 juillet 1789.

Ce n'est pas par le besoin de détruire que se manifeste le génie, c'est par le besoin de créer, par le besoin d'égaler ce qui a été fait de plus beau, par le besoin de le surpasser. Tout en s'appliquant à mieux faire que les autres, ou à bien faire d'une autre manière, l'homme supérieur respecte ce que les autres ont fait; il le respecte par intérêt si ce n'est par justice, et ne fût-ce que pour laisser subsister, dans les monuments des âges antérieurs, un témoignage du progrès qu'il a fait faire à l'art, et pour faire juger par comparaison de l'excellence de ses œuvres.

Les grandes littératures, comme les grandes villes, ne sont pas le produit d'une seule époque. La Rome des rois, la Rome des consuls, la Rome des Césars se retrouve dans celle des papes, et ce n'est pas à celle-ci que l'admiration offre ses premiers tributs. Permettons à notre littérature de s'enorgueillir des richesses de plus d'un siècle; et quelque opulence qu'on attende de la régénération qui s'opère, ne répudions ni l'héritage de Mairet, ni celui de Rotrou, ni celui de Corneille, ni celui de Voltaire : ne répudions pas même l'héritage de Racine (1).

Telle était, Monsieur, l'opinion de l'académicien auquel vous succédez; telle est l'opinion de l'académicien auprès de qui vous siégeriez aujourd'hui, si une maladie cruelle ne lui défendait pas de venir jouir au milieu de nous du bonheur le plus vif et le plus pur, du bonheur le plus digne d'envie que puisse ambitionner l'orgueil d'un père; telle est l'opinion de ce noble écrivain qui, par tant d'ouvrages où la philosophie la plus saine s'explique dans le langage le plus correct, semble

(1) Racine est particulièrement l'objet des dédains de nos réformateurs.

également appartenir au dix-septième siècle et au dix-huitième, au siècle de l'expression et à celui de la pensée, siècles qui ont laissé à la France une gloire littéraire qu'il est peut-être possible de continuer, mais qu'il n'est pas possible d'anéantir.

En effet, si jamais la France pouvait devenir complice de la proscription sacrilége dont un inconcevable délire menace les auteurs de cette gloire, ces illustres proscrits ne retrouveraient-ils pas un culte partout où règne une langue qu'ils ont rendue universelle, partout où s'étend la France qu'ils lui ont faite hors de France?

Mais non, leur patrie ne répudiera pas le sceptre dont ils l'ont dotée; non, ce ne sera pas sous le règne d'un prince ami des lettres, sous le règne d'un petit-fils de ce Louis XIV qui voyait dans leur gloire un des rayons les plus brillants de la sienne, que la France abdiquera la seule suprématie dont les nations jalouses ne pourraient pas la dépouiller.

DISCOURS

DE M. DE PONGERVILLE,

PRONONCÉ DANS LA SÉANCE PUBLIQUE DU 29 JUIN 1830, EN VENANT PRENDRE SÉANCE A LA PLACE DE M. LE COMTE DE LALLY-TOLLENDAL.

MESSIEURS,

En recevant avec reconnaissance l'honneur de siéger parmi vous, j'apprécie la tâche qui m'est imposée. La littérature se rapproche chaque jour davantage des intérêts nationaux. Les vaines fictions, les images fantastiques, les conceptions sans but, ne sont plus de notre époque. Les formes enchanteresses de l'art sont réservées aux vérités utiles : telle était la pensée de mon noble prédécesseur. Dévoué à son pays comme au culte des arts, il fit presque toujours de l'emploi de ses talents un acte de courage ou de vertu. Sa jeunesse studieuse fut consacrée à la piété filiale, et ses premiers succès sont dus à ce sentiment véritablement divin, puisque, dépouillé de tout intérêt personnel, il naît à la fois de l'amour

et de la reconnaissance. Un jugement funeste avait privé son père de la vie et de l'honneur : seul il lutte contre les accusateurs de son père, seul il venge sa mémoire. L'Europe, attentive à ses plaintes éloquentes, applaudit à son pieux triomphe. M. de Lally, devenu justement célèbre, acquit bientôt de nouveaux droits à la renommée comme philosophe et comme écrivain.

L'étude de l'antiquité contribua surtout à développer ses talents. Heureux l'écrivain digne de puiser à cette source féconde! Les anciens, grands, simples et vrais, nous ont transmis le type de toutes les beautés, parce qu'ils sont les peintres fidèles de la nature. Ils en ont saisi les rapports avec nos facultés morales. Le beau, qu'ils ont reproduit dans toute sa pureté, n'est pas l'œuvre d'un caprice heureux; la nature seule l'a révélé au génie. Les modernes ont toujours paru d'autant plus originaux qu'ils ont suivi les modèles de l'antiquité; car la nature ne vieillit pas. Les beautés de l'art sont comme les beautés du corps humain; elles naissent de l'accord de chaque partie, et ne sont le résultat d'aucune règle imposée; la règle n'est que la simple observation de leur harmonie : en un mot, on ne les définit pas, on les sent. On ne pourrait donc changer arbitrairement les bases de l'art sans détruire l'art lui-même. C'est à cette noble école que M. de Lally perfectionna son goût et l'élégante clarté de son style. Il apprit ainsi à éviter l'obscurité de langage qui, par ses formes vagues et mystérieuses, séduit quelquefois le vulgaire, mais qui est essentiellement contraire aux productions littéraires et philosophiques; car pour les unes elle détruit le charme en fatigant l'intelligence, et pour les autres elle éloigne du but en retardant l'approche de la vérité.

Parmi les productions de M. de Lally, on distingue des rapports remplis de hautes considérations politiques, des plaidoyers, des mémoires intéressants, et l'histoire du ministre anglais Strafford, ouvrage où des vues philosophiques caractérisent le mérite de l'historien. Il composa sur le même sujet un drame en vers qui, sans doute, lui fut inspiré par la conformité de l'infortune paternelle et des malheurs de son héros.

Né surtout pour l'éloquence, M. de Lally traduisit avec soin plusieurs discours de l'orateur romain. En se familiarisant avec l'élocution entraînante de son modèle, il s'exerçait aux combats de la tribune, et préludait ainsi aux efforts qu'il devait bientôt consacrer au triomphe d'une grande cause : tel que ces anciens gladiateurs qui, par des luttes innocentes, aguerrissaient leur adresse avant de s'élancer dans l'arène.

Un ferment de discorde politique, répandu dans toutes les parties de la société, préparait une crise terrible. Cette crise n'était point accidentelle, elle était l'œuvre nécessaire du temps : on pouvait en modifier les effets, et non les prévenir.

Depuis la grande époque de Louis XIV, une foule d'hommes extraordinaires, se pressant sur la scène du monde, avait réuni l'immense faisceau des connaissances humaines; armés de toute la puissance morale, interprètes des besoins de la société, ils l'arrachèrent à sa longue enfance. A leur voix, les bûchers de l'intolérance s'éteignent, les dernières traces de l'esclavage disparaissent, chaque jour efface la rouille du moyen âge; l'Europe prend une face nouvelle; la majestueuse antiquité semble en partie reproduite dans les événements et dans les hommes.

Montesquieu, investigateur des ressorts de la législation, émancipe les peuples, et trace la limite entre le pouvoir et l'obéissance.

Buffon invite à l'étude de la nature, en révélant avec charme ses plus profonds mystères.

Opposant aux préjugés sa vertueuse indépendance, le brûlant génie de Jean-Jacques prêche la raison avec fureur, et la fait pénétrer dans toutes les âmes.

Les progrès de l'esprit humain s'étendent avec rapidité; ce que l'imagination a deviné, la science le confirme. La terre n'a plus de secrets, les cieux n'ont plus de voiles; la main de l'homme atteint, mesure et pèse les astres. Tous les efforts de l'intelligence tendent au même but; ce but n'est plus, comme dans le siècle précédent, la perfection des arts, les arts ne sont alors que les moyens d'accroître la masse du bonheur public. Pour y parvenir, on voit un seul homme embrasser tous les talents à la fois. Chantre séduisant, moraliste profond, il prend tous les tons pour plaire, il plaît en instruisant. Athlète infatigable, sa vie est un combat contre l'erreur. Il rappelle les peuples à leur dignité première et les contraint à rougir du joug qu'ils ont porté. Environné, soutenu de l'élite de ses contemporains, il lève au-dessus d'eux un front resplendissant de soixante années de gloire. Sa puissance est sans rivale; armé du sceptre du génie, il commande à son siècle, le siècle s'élance avec lui... Et, quand nous croyons aujourd'hui céder à notre propre mouvement, c'est encore son impulsion qui nous entraîne. Si l'ascendant de la force matérielle cesse avec sa cause, l'action morale s'étend à l'infini; et la force de ce siècle fameux est surtout dans la pensée. Sa force nous anime encore.... On a pu com-

battre cette vérité, et non pas en triompher. Trop souvent la foule insouciante recueille les fruits sans apercevoir la tige qui les lui donne ; et les siècles, comme les hommes, ne sont justement appréciés qu'au jour où ils n'apparaissent plus qu'à une grande distance.

Vous, Messieurs, gardiens naturels de ce qui contribue à la splendeur nationale, c'est dans votre sanctuaire que se conserve la vénération acquise à ces hommes illustres, qui, presque tous, vous ont appartenu. Si le public lettré qui leur doit tant de reconnaissance se montrait insolvable, vous acquitteriez, Messieurs, la dette de la patrie; et si, par un caprice de l'esprit, par un amour de controverse, par un dépit orgueilleux excité peut-être à l'aspect de tant de grandeur, nous pouvions méconnaître ce siècle de création et de gloire, ce siècle qui déjà montrait dans la France la reine des nations, l'Europe, plus juste que nous, le défendrait contre les ingrats héritiers de ses bienfaits.

Jeune encore et mûri par une rigoureuse expérience, M. de Lally comprit son époque. Escorté de l'estime publique, il vint siéger dans cette assemblée fameuse où le passé et le présent s'entre-choquaient avec fureur.

Soutien du trône et des intérêts du peuple, M. de Lally se distingua parmi les fondateurs de notre liberté. Pendant trois années il lui consacra ses talents, sa fortune et sa vie. Cet homme juste ne concevait pas l'alliance de la liberté et du privilége ; il s'empressa de voter l'admission des citoyens à tous les emplois, sans autre distinction que celle des talents et des vertus.

Après une lutte prolongée au milieu des orages impétueux, M. de Lally s'aperçut que le char de la révolution se précipi-

tait dans des chemins sanglants. Indigné de rester spectateur des maux qu'il ne pouvait plus adoucir, il se retira dans les montagnes de la Suisse; mais le danger qui menaçait la famille royale le rappela en France, et, de concert avec d'illustres amis de la patrie, il fit des efforts inouïs pour combler le précipice entr'ouvert sous le trône. L'intrépide défenseur des lois, plongé lui-même dans les cachots de l'Abbaye, échappe miraculeusement aux massacres, et se réfugie en Angleterre; là, il apprend le fatal procès intenté à son souverain. Le premier il jette dans l'arène des partis le gage de sa fidélité. Son dévouement n'est point accepté, mais il en recueille toute la gloire.

Dans son long repos sur la terre étrangère, gémissant d'user des jours inutiles à son pays; dévoré de la soif de le revoir, il exhale ses douleurs dans un ouvrage consacré à la *défense des émigrés*. Désespéré, et non pas injuste, il apprécie les erreurs du temps, et sépare de tout autre intérêt la cause du malheur. Mais si sa voix conciliante s'élève en faveur des Français que les commotions politiques avaient arrachés du sol natal, le héros de la piété filiale reconnut toujours une mère dans la patrie absente.

Rendu enfin à ses foyers domestiques, il ne prit aucune part aux bons ni aux mauvais jours du consulat et de l'empire; et tandis que la France, livrée au génie des conquêtes, perdait en liberté ce qu'elle gagnait en gloire, le vénérable soutien de la monarchie de 91 chercha l'indépendance dans la vie privée.

Ramené sur la scène politique par les événements de 1814, il se rangea près du trône constitutionnel, et le zèle dont il avait offert tant de preuves à la famille royale s'accrut encore,

lorsqu'il vit l'héritier du monarque législateu rassurer l'indépendance de la pensée, et garantir par ses promesses sacrées la conservation de l'édifice que la sagesse du trône éleva au bonheur d'un peuple généreux.

Par de justes droits appelé à la pairie, M. de Lally y siégea avec plusieurs de ses anciens émules de patriotisme, comme lui restés fidèles à leurs nobles principes; mais, par une réaction naturelle à l'esprit humain, les excès populaires dont il conservait le souvenir le firent quelquefois céder à des exigences qu'il croyait salutaires. Cependant il retrouva toute son énergie pour défendre la plus précieuse de nos libertés. Ses paroles ont retenti comme l'expression du vœu national: « Point de liberté sans la liberté de la presse. Point « de liberté d'aucun genre, si à côté d'elle n'existe une loi « qui en réprime les abus. »

Je vous ai signalé, Messieurs, les principaux titres de la gloire littéraire et politique de M. de Lally; et peut-être serait-ce en augmenter le prix que de vous peindre les obstacles dont ses talents et son courage ont triomphé. Le mérite et la vertu aux prises avec l'adversité, sont dignes de votre intérêt.

Comme presque tous les hommes remarquables, M. de Lally fut son propre ouvrage. L'infortune signala ses premiers jours, les soins maternels n'entourèrent point son berceau. Recueilli dans l'asile des colléges, inconnu à lui-même, longtemps il n'eut d'autre famille que les jeunes compagnons de ses travaux. Le monde entier fut pour lui une solitude où il ne trouva de charmes que dans ses triomphes classiques. Souvent il obtint des couronnes, mais il n'avait pas de mère à qui les offrir!.... Il fut orphelin quinze années. Enfin se présente à

lui un étranger, revêtu des insignes de la grandeur et frappé d'une sombre tristesse. L'étranger le contemple avec attendrissement, l'interroge, et, satisfait de ses réponses, laisse échapper un éclair de joie à travers le voile de tristesse qui couvre son front. Viens dans mes bras, lui dit-il, je suis ton père!... C'était l'infortuné général de Lally, qui donnait à son fils quelques instants disputés au glaive meurtrier!

M. de Lally nous l'apprend lui-même : il ne connut son père qu'un jour, un seul jour avant de le perdre. Plein du sentiment que la nature lui révélait, il court offrir à son père son hommage et son éternel adieu, il veut lui faire entendre du moins la voix d'un fils parmi les cris de ses bourreaux. Il se précipite vers l'échafaud où il espére le consoler et mourir avec lui.... On avait hâté l'instant fatal.... il ne trouva plus son père! il ne vit que la trace de son sang!

Rentré avec son désespoir dans la retraite de l'étude, l'unique usage de ses talents fut de réclamer l'honneur de son père; il se livre tout entier à ce devoir religieux. Les menaces, l'abandon, la pitié dédaigneuse, il brave tout, il supporte tout. Sacrifier sa vie pour celui qui nous la donna est une action sublime; mais la consacrer pour rétablir l'honneur d'un père qui n'est plus, cette constance n'est pas moins sublime, peut-être.

Il oppose la fermeté de sa conscience et de sa raison à l'arrêt qui frappe une victime si chère; il proclame son innocence, il en multiplie les preuves. La nature et la douleur inspirent son éloquence. Les accents de la piété filiale retentissent dans tous les cœurs. Les hommes les plus célèbres, émus de son désespoir, éclairés par ses investigations, unissent leurs voix à

la sienne. Le défenseur des Sirven et des Calas encourage le jeune et pieux Lally. De son coup d'œil d'aigle, Voltaire examine les piéges que l'envie tendit à une illustre infortune; il en appelle au tribunal de l'opinion, et la justice reparaît au signal du génie.... Le jeune monarque qui essayait alors un trône, où la vertu la plus pure ne garantit pas toujours de la tempête, Louis XVI, annonça son règne en confirmant l'arrêt du conseil qui rendait l'honneur à celui que la haine avait privé de la vie. Voltaire, instruit au lit de mort de l'équité royale, se ranime pour adresser ce billet au fils de l'infortuné général :

« Le mourant ressuscite en apprenant cette grande nou-
« velle; il embrasse bien tendrement M. de Lally. Il voit que
« le roi est le défenseur de la justice : Voltaire mourra con-
« tent. »

Le lendemain, on cherchait furtivement une tombe obscure pour dérober à ses persécuteurs celui dont le génie régnait sur l'Europe entière.

Après dix ans de combats, M. de Lally reconquit l'honneur paternel. Ce triomphe ouvrit dignement sa brillante carrière. Distingué par des qualités éminentes dans les assemblées législatives, dans le monde savant, parmi les pieux soutiens de l'humanité et dans le conseil des rois, il avait des droits aux palmes littéraires; et vous l'avez accueilli, Messieurs, avec l'intérêt que vous inspirait le vénérable témoin de tant de grandes scènes qui ne tenaient plus à vous que par leur influence. Aucune faveur de la fortune ne le touchait autant que l'honneur de vous appartenir. J'ai été assez heureux pour entendre de sa bouche l'expression du sentiment de fierté qu'il éprouvait en siégeant parmi les successeurs des

maîtres dont il avait vu la gloire de si près. Il contemplait ce spectacle douloureux et sublime de la mort qui frappait sans cesse dans vos rangs, et ne semblait point les éclaircir. Ce ne sont plus les mêmes hommes, disait-il; c'est la même illustration. En effet, il vous voyait, Messieurs, rendre un nouvel éclat à toutes les branches de la littérature, et, pour captiver un public rassasié de chefs-d'œuvre, enrichir les deux scènes créées par nos maîtres. Ce qui avait échappé à leur génie est devenu le partage du vôtre. Vous avez consacré pour jamais l'alliance des lettres et de la philosophie. Plus d'un de vos poëtes ceint la couronne civique. Ici la plus brillante éloquence s'unit à l'art de Quintilien, et vos rangs s'ouvrent à ces talents courageux que la tribune enfante aux acclamations de la patrie reconnaissante.

Riches du passé et du présent, disait M. de Lally, portons des regards satisfaits vers l'avenir... L'indépendance, que le pouvoir absolu permettait quelquefois au génie, devient le droit de tous; un prince religieux la respecte comme l'ornement et l'appui du trône. L'indépendance, cette âme des talents, va rallumer leur puissante énergie. Les lettres reviendront d'elles-mêmes à leur noble destination dans la patrie des Corneille et des Pascal, des Molière et des Racine. C'est en posant sur leur trace un pied hardi et respectueux, que la génération qui s'avance verra le champ de la littérature s'étendre devant elle. L'admiration pour les grands maîtres féconde les grands talents.

RÉPONSE

DE M. DE JOUY

AU DISCOURS DE M. DE PONGERVILLE,

MONSIEUR,

L'éloge que vous venez de faire de celui dont vous occupez la place augmente, en les adoucissant, les regrets que nous cause sa perte: vous n'avez pas seulement loué dans M. de Lally-Tolendal le littérateur distingué, l'orateur éloquent, l'académicien assidu, l'homme de cour, illustré par le plus généreux dévouement; vous avez trouvé en lui l'objet d'une louange plus complète et plus rare dans les qualités de l'homme d'État, et dans les vertus du citoyen que M. de Lally-Tolendal a déployées dans la première de nos assemblées politiques; vous n'avez pas oublié que, dans ces derniers temps, à la chambre des pairs, M. de Lally s'est montré le

plus zélé défenseur de la liberté de la presse, dont il fait la base de toute monarchie constitutionnelle. Tant de fidélité, tant de services rendus à l'État et au prince, ne pouvaient être trop généreusement récompensés, et sans doute l'Académie française n'attendait qu'une occasion de compter M. de Lally au nombre de ses membres: le gouvernement, dans l'empressement de sa reconnaissance, prévint notre choix, et l'Académie accueillit avec une respectueuse déférence le nouveau collègue que lui donnait son auguste protecteur.

Vous êtes appelé au milieu de nous, Monsieur, par les libres suffrages de l'Académie, et je me félicite qu'elle ait bien voulu me permettre d'être, dans cette solennité, l'interprète de ses sentiments. L'Europe littéraire vous désignait à notre choix, lorsqu'elle accueillait avec une faveur unanime la traduction en vers d'un des plus beaux poëmes que nous ait légués l'antiquité. La renommée de Lucrèce est arrivée jusqu'à nous consacrée par tant d'éloges, escortée de tant d'hommages, qu'il serait au moins superflu de rechercher les causes d'une admiration de vingt siècles. Ce ne sont point, comme l'a dit un illustre critique, les éclairs d'une verve admirable qu'on y voit briller; c'est l'astre du génie lui-même dans toute sa splendeur, mais éclipsé quelquefois par les nuages épais qui passent rapidement à sa surface. Pour tout éloge de Lucrèce, ne pourrait-on pas se borner à dire que Molière et Voltaire ont prononcé, que le poëme *de la Nature des Choses* est une des plus belles créations de l'esprit humain?

Il serait également inutile de chercher à justifier ce grand poëte du reproche d'athéisme dont on a voulu flétrir sa mémoire. Pour détruire cette accusation, qui ne remonte pas au delà du dernier siècle, il suffit de remarquer que le poëme

de Lucrèce n'est que l'explication poétique du système d'Épicure, dans lequel l'adoration des dieux est mise au premier rang des devoirs que ce philosophe prescrivait à ses disciples. Il est vrai qu'il avait pris soin de commenter lui-même son précepte.

« Mes dieux, disait-il, ne sont pas ceux du vulgaire: l'im-
« pie n'est donc pas celui qui rejette les croyances de la mul-
« titude, mais celui qui attribue aux dieux immortels les vices
« et les erreurs des hommes. » En adoptant les mêmes principes, en professant les mêmes doctrines, comment le poëte, interprète et disciple d'Épicure, aurait-il encouru cette accusation d'athéisme que l'on n'adresse pas à son maître? Loin d'adopter cette opinion sur Lucrèce, ne pourrait-on pas s'autoriser avec avantage des écrits de plus d'un philosophe chrétien, pour soutenir, au contraire, que le chantre de la nature, qui proclama en si beaux vers une âme universelle, une force indestructible et cachée à laquelle la nature entière obéit, fut en effet le premier poëte qui reconnut et chanta l'unité de Dieu?

Mais, sans examiner quel est le plus orthodoxe, de Lucrèce, qui condamne les divinités du paganisme à un éternel repos, ou d'Homère, qui abandonne le soin de gouverner le monde aux passions des dieux qu'il a créés, on peut apprécier, Monsieur, les services éminents que vous avez rendus aux lettres françaises, en naturalisant parmi nous les chants sublimes du poëte romain.

Le grand Frédéric, en félicitant l'illustre Delille sur sa réception à l'Académie française, lui écrivait : Que sa traduction des Géorgiques *était l'ouvrage le plus original du siècle.* Quelque exagéré que doive paraître un pareil éloge, en son-

geant aux chefs-d'œuvre qu'avaient déjà produits Voltaire et Montesquieu, il vient pourtant à l'appui d'une vérité que ce roi littérateur a le premier mise en lumière : « Il y a, dit-il, dans toutes les branches des connaissances humaines des genres où il est plus ou moins facile d'arriver à la médiocrité ; mais, en tous genres, la supériorité suppose un mérite égal : c'est ainsi que tel poëte qui n'aurait fait que des chansons parfaites, pourrait marcher l'égal des plus beaux génies. »

Avant vous, Monsieur, Lucrèce n'était connu dans notre langue que par l'estimable traduction de Lagrange; mais cette traduction en prose, tout exacte qu'elle est, et peut-être même à cause de cette extrême exactitude, ne pouvait qu'ajouter à la défaveur qui s'attachait depuis un siècle à l'œuvre de Lucrèce. Il est en littérature un fait désormais hors de toute discussion, c'est que les poëtes ne doivent être traduits qu'en vers : cette opinion trouverait encore des contradicteurs dans son application générale, qu'elle n'en conserverait pas moins toute sa force, en parlant de Lucrèce. Dans cette immense composition dont la nature est le sujet, le poëte entreprend d'expliquer un système philosophique et de réfuter tous les autres : on conçoit que, dépouillé du charme des vers, privé de cette vie poétique qui substitue l'image au raisonnement pour animer ses tableaux, de cette lumière céleste qui les échauffe et les colore; que réduit à l'état de prose, en un mot, un poëme *sur la Nature des Choses* n'eût offert, dans son ensemble, que le long et fastidieux développement d'une cosmogonie fondée sur d'antiques erreurs.

Vous n'avez pas craint, Monsieur, de donner une preuve hardie de la fidélité de votre version poétique; en traduisant vous-même, en prose, le poëme de Lucrèce. Il est douteux

que Delille eût voulu se soumettre à une pareille épreuve, et qu'il eût osé retraduire en prose les Géorgiques.

Voltaire avait déclaré que la traduction en vers du poëme entier de Lucrèce ne pourrait être que l'œuvre du temps, de la patience et du génie : vous l'avez achevé, Monsieur, ce travail d'une exécution si difficile.

Remarquable par la pureté, l'élégance et l'harmonie du style, dont tout le monde est juge, votre traduction l'est encore par cette fidélité qui n'a de véritables appréciateurs qu'un certain nombre d'érudits assez profondément versés dans la langue de Lucrèce pour vous tenir compte des extrêmes difficultés que vous avez vaincues.

Vous avez fait preuve d'une grande flexibilité de talent dans la traduction de quelques-unes des Métamorphoses ; on y trouve non-seulement le charme et la grâce de l'auteur original, mais, ce qui paraissait presque impossible, vous avez traduit l'esprit d'Ovide.

En jetant les yeux sur vous, l'Académie française, qui se plaît à accorder à la fois le prix de l'estime et du talent, n'avait point appris sans un vif intérêt que c'est au sein d'une studieuse retraite, dans le calme de la vie domestique, où se sont écoulés quinze ans de votre première jeunesse, que vous aviez achevé le grand travail dont vous recevez aujourd'hui la récompense. Vous avez remis en circulation des idées et des images philosophiques qui seront neuves dans tous les temps, parce qu'elles ont leur type dans la nature qui ne vieillit pas. « Traduire de beaux vers en beaux vers, a dit un « des membres de cette Académie, c'est écrire de génie. » Votre traduction, dans un âge où l'avenir s'offre encore à vos yeux riche de promesses et d'espérances, est donc pour

nous le garant des productions originales auxquelles votre rare talent s'appliquera désormais.

L'Académie française, fidèle à la mission spéciale qu'elle a reçue dès son origine, mettra toujours au premier rang des droits à ses suffrages, le respect de la langue, la pureté et la propriété du style : ces titres sont les vôtres, et l'on doit vous féliciter de les avoir inscrits sur le beau monument que vous venez d'élever à la gloire des lettres classiques, à une époque où se formait contre elles la plus étrange conjuration.

L'Europe en armes nous avait dépouillés en un jour des fruits de trente ans de victoire, tout était perdu fors l'honneur des lettres, et c'est encore une coalition étrangère que des Français ne craignaient pas d'invoquer pour essayer de détruire le dernier monument de la gloire nationale.

Dans les troubles qu'ont amenés ces grandes commotions politiques, l'esprit servile d'imitation s'introduit effrontément au sein de la France littéraire, sous le nom du génie de l'invention : il parle de tout renouveler, il annonce l'intention de tout détruire, et la gloire d'Erostrate est la première que paraissent ambitionner quelques chefs, sans disciples, de ce qu'ils appelaient eux-mêmes la nouvelle école.

« Il est temps (s'écrient les novateurs, d'une voix qui mue encore), il est temps d'en finir avec une éternelle littérature trop fière de sa caducité; et c'est à la génération nouvelle qu'appartient l'honneur d'opérer cette autre révolution. Le siècle est en marche, ajoutent-ils; il ira vite, c'est la jeunesse qui le guide, et l'on ne doit pas faire attention aux clameurs de quelques vétérans essoufflés qui désespèrent de le suivre. »

Pour une pareille entreprise, c'est sans doute un grand

avantage d'être jeune, et pour peu qu'on y joigne celui de ne rien faire, on pourra jouir longtemps des espérances que l'on donnera toujours.

Helvétius a dit : « *Le degré d'enthousiasme qu'excitent en nous les grands hommes des siècles passés est la mesure assez exacte de la hauteur où le talent peut s'élever.* » Loin de faire à quelques-uns de nos jeunes littérateurs l'application d'une règle aussi sévère, peut-être devons-nous craindre que la postérité ne nous accuse d'avoir interverti en leur faveur la pensée d'Horace, et d'avoir trop souvent répété : *Nous valons moins que nos pères, nos fils vaudront mieux que nous.*

S'il était vrai (malgré les doutes qu'il nous est maintenant permis de concevoir) que l'événement justifiât la dernière partie de notre prédiction, la postérité n'en reprocherait qu'avec plus d'amertume à quelques-uns de nos descendants immédiats d'avoir donné au monde littéraire le scandale sans excuse dont on nous rend aujourd'hui témoins.

Pourquoi sommes-nous forcés de le dire ? la France est le seul pays où l'indignation publique reste indifférente à l'outrage fait à ses grands hommes : partout ailleurs on ne répudie pas impunément la gloire des ancêtres, et l'on pourrait prédire quel sort attendrait en Angleterre, en Allemagne, en Italie, de jeunes littérateurs qui débuteraient dans la carrière par dégrader les statues de Shakspeare, du Tasse, de Goëthe. La pitié que l'on porte à la démence pourrait seule les mettre à l'abri de la haine de leurs concitoyens.

Ceux à qui nos reproches s'adressent croiront peut-être nous avoir répondu, en nous accusant, à notre tour, de passer du parti de l'envie, pour nous dispenser d'avouer leur

triomphe : que leur demandons-nous cependant ? de ne point flétrir leur talent dans sa fleur, et de respecter, dans l'intérêt de leur propre gloire à venir, les chefs-d'œuvre consacrés par l'admiration des siècles et la reconnaissance de la patrie. Que ne se bornent-ils à diriger leurs attaques contre les réputations contemporaines ! On pourrait encore suspecter leurs motifs, mais l'avenir resterait juge du succès ou de l'inutilité de leurs efforts.

L'Académie a toujours pensé que dans la littérature, comme dans les sciences et dans les arts, le génie a le droit de se frayer des routes nouvelles. En effet, comment imposer la rigueur des règles établies à celui qui reçut de la nature la force et les moyens de franchir des limites que d'autres génies ont posées ; mais elle n'admettra jamais ce principe si favorable à la médiocrité : que, pour arriver à des choses neuves, il suffit, en littérature, de déplacer les expressions, et en philosophie, de bouleverser les idées. L'Académie croit si fermement que Pascal, Molière, Bossuet, Racine, Buffon, Rousseau et Voltaire ont invariablement fixé la langue, qu'elle ne reconnaîtrait pas au génie lui-même le droit d'en violer les principes et d'en altérer l'usage. Ce que l'Académie française ne cessera d'exiger de tout écrivain qui briguera ses suffrages, c'est qu'il parle français ; mais, hâtons-nous de le dire, cette résolution n'a rien de décourageant pour de jeunes talents que pourraient avoir séduits de dangereux exemples.

Les travers de quelques esprits assez éclairés pour reconnaître leurs erreurs, et assez jeunes pour revenir à temps sur leurs pas, ne sauraient ternir la gloire de cette jeunesse française qui s'annonce avec tant d'éclat sur tous les points de l'horison scientifique et littéraire. Nous les suivons du

cœur et des yeux, ces élèves bientôt maîtres qui se pressent dans ces enceintes toujours trop étroites où la science épanche pour eux ses trésors : quelle émulation de courage et de travail ! quelle noble ambition s'empare de ces jeunes cœurs au nom de gloire et de patrie ! Non, la génération nouvelle ne sera point ingrate : elle sait que c'est à la chaleur des orages que mûrissent les nations; nous en avons supporté les calamités, elle en recueillera les fruits; et, en songeant combien la liberté agrandit et féconda pour eux le domaine de la philosophie, des lettres et des arts, qui va devenir leur héritage, nos jeunes successeurs n'oublieront pas à quel prix leurs pères en ont fait la conquête : la reconnaissance, en les accompagnant au terme de la carrière, proclamera leurs bienfaits et bénira leur mémoire.

La gloire du dix-neuvième siècle est assurée : en vain quelques sophistes ingénieux, quelques esprits spéculatifs s'armeraient de théories nouvelles pour ressusciter de vieilles erreurs, rien ne saurait retarder les progrès des lumières à une époque où, sous la plus auguste protection, la liberté de la presse, désormais indestructible, assure à la pensée humaine toute son indépendance, et répond au génie de son immortalité.

DISCOURS

DE M. COUSIN,

PRONONCÉ DANS LA SÉANCE PUBLIQUE DU 5 MAI 1831, EN VENANT PRENDRE SÉANCE A LA PLACE DE M. LE BARON FOURIER.

MESSIEURS,

Si quelqu'un s'étonnait de voir aujourd'hui, à l'Académie française, un métaphysicien succéder à un géomètre, je lui montrerais la statue que vous avez élevée dans cette enceinte au père de la géométrie et de la métaphysique moderne.

Les lettres tendent la main à toutes les sciences qui honorent la raison humaine; et vous ne demandez aux plus abstraites elles-mêmes, pour les accueillir parmi vous, que de savoir parler votre langue. Pourquoi donc la philosophie serait-elle ici une étrangère?

Non, Messieurs; il y a des liens étroits entre la philosophie et la littérature. Toutes deux travaillent sur le même fonds,

la nature humaine : l'une la peint, l'autre essaye d'en rendre compte. Souvent elles ont échangé d'heureux services. Plus d'une fois les lettres ont prêté leur voix à la philosophie; elles ont accrédité, répandu, popularisé la vérité parmi les hommes; et quelquefois aussi la philosophie reconnaissante a apporté à la littérature des beautés inconnues. N'est-ce pas au génie même de la métaphysique que les lettres antiques doivent ces pages inspirées où la grace d'Aristophane le dispute à la sublimité d'Orphée, et le dithyrambe à la dialectique? C'est Aristote, c'est sa concision élégante qui a donné le modèle du style didactique. Et dans l'Europe moderne, parmi nous, Messieurs, celui dont l'image est ici présente et qui a créé une seconde fois la géométrie et la philosophie, n'est-il pas aussi un des fondateurs de notre langue? Cherchez dans Rabelais et dans Montaigne cette précision sévère, cette dignité dans la simplicité, ce caractère mâle et élevé que prend tout à coup la prose française dans le discours *sur la Méthode*. Quand on lit Descartes, on croit entendre le grand Corneille parlant en prose. Écoutez Malebranche : n'est-ce pas Fénelon lui-même avec tout le charme et la mélodie de sa parole, et, permettez-moi de le dire, avec plus de force? Sans doute Condillac ne s'offre point à l'imagination avec les attributs éminents de ses deux illustres devanciers; il n'a ni l'énergie du premier, ni l'éclat du second; mais on ne peut lui refuser cette simplicité de bon goût, cette lucidité constante cette finesse ingénieuse sans affectation, cette dignité tempérée qui sont aussi des qualités supérieures. Mais qu'ai-je besoin d'aller chercher si loin des preuves de l'heureuse alliance de la littérature et de la philosophie? N'aperçois-je pas dans vos rangs deux philosophes célèbres, ailleurs divisés peut-

être, ici rapprochés et réunis par l'amour et le talent des lettres? Tous deux appelés à occuper un jour un rang élevé dans l'histoire de la philosophie, dans cette histoire où il y a place pour tous les systèmes, pour tous les hommes de génie qui ont aimé et servi à leur manière la cause sacrée de la raison humaine; l'un disciple original de Condillac, qui semble avoir épuisé le système entier de l'école qu'il représente par l'étendue et la hardiesse des conséquences que sa pénétration en a tirées, et dont l'honneur est de n'avoir guère laissé à ceux qui viennent après lui que l'alternative de le suivre comme à la trace ou de l'abandonner pour être nouveaux; écrivain singulièrement remarquable par cette clarté suprême qui à elle seule est déjà un don si rare, et qui en suppose tant d'autres; l'autre, Messieurs, qui appartient à l'école de Descartes et le premier parmi nous l'a réhabilitée en la rappelant à la sévérité de sa propre méthode; puissant orateur qu'une raison inflexible, secondée d'une imagination qui s'ignore, conduit involontairement et par sa rigueur même au plus heureux effets de style, pittoresque, brillant, ingénieux comme malgré lui-même, parlant naturellement la langue des grands maîtres du dix-septième siècle, parce qu'il a vécu dans leur commerce intime et qu'il est en quelque sorte de leur famille.

Comment arriver jusqu'à moi après vous avoir rappelé tous ces glorieux modèles de la science philosophique et de l'art d'écrire? Mais je ne me suis point considéré, Messieurs; je n'ai pensé qu'à la philosophie, et j'ai cédé devant vous à mon plus cher et plus habituel sentiment, la foi à la dignité de la philosophie et le culte des grands hommes qui l'ont servie par la double puissance de la pensée et de la parole. Ce sen-

timent m'a conduit de bonne heure dans une carrière difficile; il m'a soutenu dans plus d'une épreuve : qu'il me protége aujourd'hui, Messieurs, et me soit un titre à votre indulgence.

Qui m'eût dit, en effet, que jamais je viendrais m'asseoir à cette place qu'occupait naguère avec tant d'éclat le savant célèbre dont la perte irréparable est un deuil pour l'Institut tout entier, pour la France et pour l'Europe! Lui aussi avait voué sa vie à des études qui ne conduisent point ordinairement à l'Académie française, et c'est là malheureusement la seule ressemblance qui soit entre nous; mais la gloire, qui est de toutes les académies, le désignait à vos suffrages dans les hautes régions de l'analyse mathématique; et l'homme de goût, l'homme excellent avait aisément introduit parmi vous le grand géomètre. Les titres de M. Fourier à l'admiration du monde savant trouveront ailleurs un digne interprète : il m'appartient à peine de vous les rappeler.

La science qui a pour objet les grands phénomènes de la nature doit sa naissance et ses progrès à trois causes, l'observation, le calcul et le temps. C'est l'observation dirigée par la méthode qui recueille, amasse, éprouve les matériaux de la science; mais pour que la science se forme, il faut que le calcul s'ajoute à l'observation, le calcul, puissance merveilleuse qui métamorphose tout ce qu'elle touche, néglige dans les faits observés les détails arbitraires, fruits de circonstances passagères et indifférentes, pour en retenir seulement les éléments nécessaires, qu'elle dégage, met en lumière et exprime alors, dans leur simplicité et leur abstraction, en formules générales sur lesquelles elle opère avec confiance, et dont elle tire des résultats aussi généraux que leurs prin-

cipes, c'est-à-dire des lois, c'est-à-dire la science. Une fois sortie du berceau de l'expérience et lancée dans le monde par la main du calcul, la science marche, et s'avance avec le temps de conquête en conquête jusqu'au terme qui lui est assigné. Ce terme est une loi si générale qu'elle épuise l'expérience et n'admet aucune autre loi plus générale qu'elle-même. Mais les siècles, en poursuivant ce terme, le reculent sans cesse et le chassent pour ainsi dire devant eux. Dans ce grand mouvement, chaque progrès de la science, chaque généralisation nouvelle, est l'ouvrage de quelque homme de génie qui y attache son nom en caractères impérissables. La suite de ces grands noms est l'histoire même de la science. Ordinairement, Messieurs, il faut bien des siècles, bien des hommes de génie pour porter une science à quelque perfection. Voyez celle du mouvement : combien de temps ne lui a-t-il pas fallu pour arriver à un certain nombre de lois générales? Appuyé sur deux mille ans de travaux accumulés, Képler n'avait pu s'élever plus haut : il a fallu un siècle entier, le renouvellement de la géométrie et Newton pour généraliser les lois de Képler, et il a fallu un siècle encore et Laplace pour généraliser en quelque sorte la loi de Newton, en l'étendant à tous les corps célestes et à tous les temps. Voici maintenant un autre phénomène, presque aussi universel que le mouvement, qui accompagne partout la lumière et pénètre dans des régions où la lumière ne peut le suivre, qui se joue à la fois dans les champs illimités de l'espace et se mêle à tout sous nos yeux, qui produit la vie universelle à tous ses degrés et sous toutes ses formes, remplit et anime l'univers comme le mouvement le mesure. Chose admirable! ce phénomène était à peine étudié, il y a un demi-siècle; et quand

Laplace achevait la *Mécanique céleste*, à peine quelques observateurs en avaient fait le sujet d'expériences ingénieuses, qui, même entre les mains les plus habiles, n'avaient pu rendre ce qu'elles ne renfermaient pas, des lois générales, une théorie, une science. Parmi tous les grands géomètres et les grands physiciens qui, d'un bout de l'Europe à l'autre, se disputaient alors les secrets de la nature, pas un n'avait su appliquer le calcul à ce phénomène. Il semble donc qu'il lui faudra bien du temps, selon la marche ordinaire de l'esprit humain, pour donner naissance à une science digne de s'asseoir parmi celles qui font l'orgueil de notre siècle. Non, Messieurs, il n'en sera point ainsi. Un homme paraît tout à coup qui fait à lui seul plus d'observations que tous ses devanciers ensemble, et traverse le premier âge de la science, celui de l'expérience, et qui non-seulement commence le second âge de la science, celui de l'application du calcul à l'expérience, mais, dérobant à l'avenir ses perfectionnements, développe, agrandit, assure la science qu'il a fondée, et en tire, avec les applications les plus ingénieuses et les plus utiles au commerce de la vie, les lumières les plus inattendues et les plus vastes sur le système général du monde. Ce phénomène si important et si longtemps négligé, devenu tout à coup la matière d'une théorie complète, d'une science très-avancée, c'est, Messieurs, le phénomène de la chaleur; et M. Fourier est l'homme auquel le dix-neuvième siècle doit cette science nouvelle.

Sans chercher à vous donner ici la moindre idée de la théorie de la chaleur, il me suffira de vous rappeler que la grandeur de ses résultats n'a pas été plus contestée que leur certitude, et qu'au jugement de l'Europe savante, la nou-

veauté de l'analyse sur laquelle ils reposent est égale à sa perfection. M. Fourier se présente donc avec le signe évident du vrai génie : il est inventeur. Supposez l'histoire la plus abrégée des sciences physiques et mathématiques où il n'y aurait place que pour les plus grandes découvertes, la théorie mathématique de la chaleur soutiendrait le nom de M. Fourier parmi le petit nombre de noms illustres qui surnageraient dans une pareille histoire. M. Fourier y serait à côté de ses deux grands contemporains, Lagrange et Laplace. Lagrange, Messieurs, est comme le dieu de l'analyse; il réunit en lui l'invention, la fécondité, la simplicité, la facilité, j'allais dire la grâce. Les beaux calculs s'échappent de son esprit comme les beaux vers de la bouche d'Homère. Mais des hauteurs où il règne, il abaisse à peine ses regards sur la nature. Laplace, au contraire, n'emploie guère l'analyse que pour arriver à la découverte ou à la démonstration de quelque loi naturelle : il appartient à l'école de Newton et de Galilée comme Lagrange à celle d'Euler et de Leibnitz. S'il n'a pas découvert le système du monde, il a su trouver dans les conditions même de son existence le secret de son éternelle durée. Avec moins de grandeur, M. Fourier a plus d'originalité peut-être; car il n'a pas seulement perfectionné une science, il en a inventé une, et en même temps il l'a presque achevée. Et il n'avait pas devant lui plusieurs générations d'hommes supérieurs, Newton à leur tête : il est en quelque sorte le Newton de cette importante partie du système du monde.

Ne serait-il pas naturel de croire que l'auteur d'aussi grands travaux n'a pu les accomplir qu'à l'aide des circonstances les plus heureuses, dans le sein d'une paix profonde, et en leur

consacrant, sans distraction et sans réserve, tous les jours d'une longue vie? Un étranger qui se trouverait dans cette enceinte serait fort étonné d'apprendre que le rival de Lagrange et de Laplace a consumé ses meilleures années dans les orages de la vie politique ou dans les affaires; que la fortune l'a jeté à travers les scènes les plus mémorables de la révolution et de l'empire; et que sa vie en elle-même, et sans les découvertes qui rendent son nom immortel, est encore une des destinées les plus intéressantes, les plus remplies et les plus utiles de notre âge.

Élevé à l'école militaire d'Auxerre que dirigeait l'ordre savant et éclairé auquel la France doit une partie de sa gloire littéraire, sans fortune et sans ambition, passionné de bonne heure pour les mathématiques, plein de reconnaissance pour les maîtres qui avaient formé son enfance et lui montraient parmi eux un avenir indépendant et tranquille, peu s'en fallut que M. Fourier ne se fît aussi Bénédictin; et sans les événements qui survinrent, très-probablement sa paisible destinée se serait écoulée dans une modeste cellule, il n'eût jamais eu d'autre théâtre que l'école de sa ville natale, et ses courses dans le monde se seraient bornées à quelques voyages d'Auxerre à Paris, pour communiquer à l'Académie des sciences des mémoires d'algèbre. Mais la révolution française en décida autrement, et renversa tout le plan de sa vie. M. Fourier salua la révolution avec espérance; il l'embrassa avec amour, lorsqu'elle était noble et pure; et quand plus tard, condamnée, pour se défendre, à une dévorante énergie, elle devint coupable et malheureuse, il ne crut pas devoir l'abandonner dans ses mauvais jours, et il la servit encore, non pas dans ses fautes, mais dans ses périls : il a l'honneur

de l'avoir traversée sans tache et de ne l'avoir jamais trahie. Son patriotisme lui fit accepter d'honorables fonctions que sa probité courageuse tourna bientôt contre lui-même; et, dénoncé, emprisonné, condamné à mort, le jeune géomètre eut bien de la peine à échapper au sort de Lavoisier. La tempête un peu apaisée, nous le retrouvons sur les bancs de l'École normale et dans la chaire de l'École polytechnique. Sa première et studieuse carrière semblait se rouvrir pour lui. C'était encore une illusion. Un autre géomètre, un peu plus ambitieux, le vainqueur d'Arcole, sentant que son heure n'était pas venue en France et qu'il manquait un homme à l'Orient, entreprit de lui donner cet homme, de recommencer ce rôle d'Alexandre en attendant celui de César, et de réaliser les vues de Leibnitz sur l'Égypte. Il ne s'agissait pas seulement de soumettre cette belle contrée à la domination française; il fallait la conquérir à la civilisation de l'Europe. Le membre de l'Institut, général en chef de l'armée d'Égypte, fit donc appel à la science, et la science s'élança à sa voix, aussi aventureuse, aussi confiante que l'armée. Voilà M. Fourier enlevé de nouveau à ses études chéries. Qui ne sait les prodiges de l'expédition d'Égypte? Le Kaire à peine soumis, l'Institut d'Égypte fut fondé sur le modèle de l'Institut de France. M. Fourier en était le secrétaire perpétuel. Son esprit vaste et flexible embrassait et animait tous les travaux. Là il s'entretenait d'analyse avec Monge, de géodésie et de mécanique avec Andréossy et Girard, de physique et de chimie avec Malus et Berthollet; ou bien il discutait avec Denon et les antiquaires improvisés de l'expédition l'âge obscur des mystérieux édifices de Dendérah et d'Esné qu'ils avaient visités ensemble. Mais ces nobles loisirs s'évanouirent bientôt. Le

général Bonaparte vit son étoile pâlir à Saint-Jean-d'Acre et repasser d'Orient en Europe; il la suivit. Les circonstances rengagèrent une seconde fois M. Fourier dans les affaires. Kléber lui donna toute sa confiance, et le secrétaire de l'Institut devint à la fois le ministre de la justice, le ministre de l'intérieur, et quelquefois même le ministre des relations extérieures de l'Égypte française. Les habitants, les savants, l'armée, le respectaient et le chérissaient à l'envi; et quand les désastres s'accumulèrent sur cette vaillante colonie, quand le poignard frappa Kléber le même jour où Desaix tombait à Marengo, ce fut M. Fourier que la douleur commune voulut avoir pour interprète: noble mission, douloureux discours, où, malgré la résolution de l'orateur de soutenir les courages, la tristesse de ses paroles semblait avouer que les funérailles des vainqueurs d'Héliopolis et de Sédiman étaient celles de l'expédition elle-même. Quelle scène, Messieurs! Représentez-vous à six cents lieues de la patrie, sur les bords du Nil, au pied des Pyramides, en face du désert, l'armée française réduite à une poignée de braves, ramenée des extrémités de l'Égypte, cernée en quelque sorte autour du cercueil de ses deux meilleurs capitaines, et associant involontairement à ces deux grandes ombres celles de tant de braves qui les avaient précédés. Aujourd'hui même, à la distance de trente années, en lisant les deux touchants discours prononcés par M. Fourier, on ne peut se défendre des mêmes sentiments qui l'agitaient ainsi que l'armée entière, et de sentiments bien plus pénibles encore, quand on se demande où sont aujourd'hui tous ceux qui mêlaient alors leurs larmes à la voix de M. Fourier. Combien d'entre eux ne sont pas sortis de l'Égypte et dorment dans cette vieille terre! Et ceux

qui échappèrent aux derniers désastres, et ceux aussi qui, une année auparavant, avaient suivi en Europe la fortune de leur général, que sont-ils devenus? Héros de l'Égypte! quelle qu'ait été votre destinée, dans quelque lieu que reposent vos cendres, et vous, en bien petit nombre, qui leur avez survécu, soldats ou savants, qui avez fait partie de cette grande expédition et de ces jours héroïques de notre histoire, soyez tous honorés ici dans l'un de vos plus dignes compagnons! Jamais l'Institut, jamais la France n'oubliera ce qu'elle doit à votre courage, à vos vertus, à vos malheurs.

De retour en France avec les débris de l'expédition d'Égypte, M. Fourier croyait avoir acheté le droit de revenir à ses premières études et de s'y livrer tout entier : son ambition se bornait à une place de professeur de mathématiques. Mais le chef du gouvernement ne consentit point à se priver de ses talents politiques, et l'administrateur du Kaire fut appelé à la préfecture de l'Isère. M. Fourier y remplit dignement le programme et en quelque sorte le mot d'ordre de cette époque, union et grandeur. A la voix d'un sage, les ressentiments des partis, les jalousies d'intérêt ou d'opinion s'apaisèrent. Sous le compas hardi du savant, ce sentier escarpé des Alpes qui avait conduit Annibal en Italie, devint une route facile pour les conquêtes pacifiques du commerce et de l'industrie. De vastes marais, inépuisable foyer de maladies de toute espèce, dévoraient une partie considérable du département; un zèle habile et persévérant les rendit à la culture et créa trente-sept communes florissantes. L'empire ajouta ses récompenses aux bénédictions du peuple, et les honneurs vinrent chercher M. Fourier. Mais les épreuves de sa vie n'étaient pas terminées. Bientôt il vit chanceler et tomber, se relever un

moment et tomber encore celui qu'il avait connu tour à tour général, premier consul, empereur; et au milieu de ces grandes catastrophes, placé entre l'île d'Elbe et Paris, il ne trahit personne et ne servit que la France. Il lui était réservé de souffrir encore avec elle. Tombé dans la disgrâce, réduit à une honorable pauvreté, le dignitaire de l'empire vint demander un asile à l'Institut, et l'Institut lui tendit la main. Mais ceux qui persécutaient Monge ne pouvaient épargner M. Fourier : la sanction royale fut refusée à sa nomination. L'Académie des sciences répondit à cet acte par une nomination nouvelle faite à l'unanimité, et cette fois, grâce à de loyales interventions, sa voix généreuse fut entendue. Ici finissent, Messieurs, les aventures, les longues agitations de la vie de M. Fourier. La science l'avait recueilli; il ne vécut plus que pour elle. Il trouva dans son sein cette paix profonde après laquelle il soupirait depuis si longtemps. Il ne s'occupa plus que de rassembler et de coordonner ses travaux épars. Le temps qu'il dérobait à la géométrie, il le donnait aux lettres qu'il avait toujours aimées. Familier avec les chefs-d'œuvre de l'antiquité et de la littérature française, il avait fait une étude approfondie de l'art difficile de faire parler à la raison un langage digne d'elle, et cet art, il l'avait pratiqué en maître dans la belle Préface digne de servir de frontispice au grand ouvrage de la Description de l'Égypte. Aussi, quand l'Académie des sciences perdit Delambre, elle confia son héritage à M. Fourier; et on peut dire avec la vérité la plus scrupuleuse qu'il n'y avait pas une qualité de son esprit et de son caractère qui ne le destinât à cette noble magistrature, et l'étendue de ses connaissances qui embrassaient toutes les parties des sciences ainsi que leur histoire, et l'impartialité supé-

rieure de son intelligence secondée par sa modération naturelle, et le vif sentiment de la dignité de l'esprit humain, et l'alliance si rare d'un savoir profond et d'une imagination élégante. Moins piquant, mais bien plus instruit que Fontenelle, aussi précis et plus orné que d'Alembert, aussi riche en vues générales, mais plus pur, plus délicat, plus artiste que Condorcet, l'auteur de l'Éloge d'Herschell est au premier rang des plus heureux interprètes des sciences. L'Académie française voulut partager un aussi beau talent avec l'illustre compagnie à laquelle elle avait déjà emprunté Laplace et M. Cuvier. Ce nouveau lien l'attacha plus intimement encore à l'Institut. Il vivait en quelque sorte dans son sein. Ce n'est pas qu'il eût perdu ce vif intérêt, cette tendre sollicitude pour les destinées de la patrie et de l'humanité, qui jadis l'avait jeté au milieu des affaires; l'âge et le malheur n'avaient pas glacé son cœur, mais il croyait avoir payé sa dette à la vie active, et c'est du port qu'il contemplait les orages. Il aimait toujours le monde, mais il vivait dans la solitude. Il se plaisait à y recevoir avec quelques amis éprouvés des jeunes gens passionnés pour les sciences ou pour les lettres. Aucun d'eux ne le visitait sans en recevoir d'aimables encouragements et des conseils utiles. Il répandait autour de lui comme un parfum d'honnêteté et de bon goût. On ne pouvait le fréquenter, je le sais par expérience, sans aimer davantage et les sciences qui apprennent à connaître la nature, et ces études auxquelles il se plaisait à rendre leur antique nom d'humanités, parce qu'en effet elles sont comme les nourrices de l'humanité et les institutrices de la vie. Ce qui nous frappait surtout en lui, sans parler de la finesse de son esprit et de la richesse de sa mémoire, c'était son exquise

bienveillance et son admirable désintéressement. C'étaient là ses deux vertus naturelles : il les pratiquait sans effort, parce qu'elles faisaient comme partie de lui-même. Dans toutes les positions, il avait vécu comme il l'aurait fait dans la cellule de l'école d'Auxerre, content d'une modeste aisance et sans souci du lendemain. Sous l'empire il faisait deux parts de ses revenus, la première pour sa famille qui s'honorait de ses bienfaits, la seconde pour ses expériences ; quant à lui-même et à son avenir, il n'y pensait point : 1815 le trouva presque sans ressources, et il n'a laissé ni dettes ni fortune. Il aimait tendrement les hommes et leur rapportait ses travaux les plus élevés comme ses moindres démarches. C'était par amour des hommes qu'il aimait les sciences, ce moyen si puissant de leur être utile. Son patriotisme était aussi de l'humanité. Il regardait comme un devoir de ne négliger aucun moyen d'être utile, et quand abandonné par la fortune, affaibli par l'âge, il n'avait plus rien à donner, plus de services à rendre, l'aménité de ses manières et sa politesse affectueuse réfléchissaient encore l'inépuisable bonté de son cœur. Il y avait de la profondeur jusque dans sa politesse, parce qu'elle tenait à la fois à sa nature et à une philosophie élevée. En un mot, c'était un véritable sage, une intelligence supérieure avec une âme sensible.

C'est au milieu de cette paisible solitude, en possession d'une vraie gloire, de la vénération publique et d'une bonne conscience, plein de nobles souvenirs et occupé de nobles travaux, qu'il s'est éteint tout à coup, à l'entrée de la vieillesse.

Sans doute sa carrière aurait dû être plus longue pour les sciences qu'il aurait encore agrandies, et pour ses amis qui

trouvaient un si grand charme dans son commerce; mais en elle-même elle est pleine et achevée, et quand je la considère sous tous ses aspects, elle me paraît heureuse. Oui, M. Fourier a été heureux, car Dieu lui avait donné une âme noble et un beau génie. Il a pu jouir de la beauté de l'ordre du monde et se pénétrer de la sagesse infinie de son auteur dans l'étude et la méditation de l'un des phénomènes les plus vastes de la nature. Il a connu, il a compris Lagrange; et ce qui vaut mieux encore, il a pu lire dans l'âme d'un Cafarelli, d'un Desaix, d'un Kléber; et dans ce commerce héroïque, il a appris que la vertu, la liberté, la patrie ne sont pas de vains noms, et que les trahir ou en désespérer jamais est une faiblesse impie. Il a vu les plus vaillantes épées au service des plus nobles desseins. Il a assisté à l'immortalité de ses amis; lui-même il a dû avoir le pressentiment de la sienne. Si plus d'une fois il a gémi sur les malheurs de la patrie, il a cru à la puissance des lumières et au progrès irrésistible de l'humanité : il a vécu et il est mort dans cette foi.

Il ne lui a manqué que de vivre assez pour assister au grand spectacle qui lui aurait rappelé les plus beaux jours de sa jeunesse. Il est mort quelques semaines avant celle qui ne périra pas dans l'histoire. Nos pères, Messieurs, ont fait la révolution française, et ce serait une insulte à leurs mânes de vouloir recommencer leur ouvrage; mais ils nous avaient laissé l'honneur et comme imposé le devoir d'achever la révolution qu'ils nous léguaient, en lui donnant un gouvernement digne d'elle. Les deux puissances immortelles de la France, le roi et le peuple, le génie de la monarchie et l'esprit des masses, se sont rencontrées : elles ne se sépareront plus. Ces généreuses institutions, achetées par tant de sang et de larmes, sont en-

fin remises à la garde d'un prince loyal et dévoué à la patrie. Reposons-nous à l'ombre du trône national, dans une concorde puissante qui nous permette d'ajouter à la liberté un peu de gloire, car c'est une parure qui lui sied bien, et il n'est si doux d'aimer la France et de la servir que parce qu'on sent que ses intérêts se confondent avec ceux de l'humanité entière et que sa grandeur est l'espérance du monde.

RÉPONSE

DE M. DE FELETZ,

DIRECTEUR DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE,

AU DISCOURS DE M. COUSIN.

MONSIEUR,

L'Académie française, qui vous reçoit aujourd'hui avec joie parmi ses membres, est bien près, au moment où vous y êtes admis, de compter deux cents années d'existence. Les talents les plus divers, les productions les plus variées, l'esprit dans toutes les ressources qu'il crée ou qu'il découvre pour plaire et pour instruire, le génie dans toutes les routes qu'il parcourt et qu'il éclaire, ont illustré ces deux siècles d'une carrière déjà remarquable par sa durée, parmi tant d'instabilités et de ruines. Dans tous les temps, en effet, l'Académie regarda comme de son domaine tout ce qui honore l'intelligence humaine, et elle crut s'honorer elle-même en accueillant les vœux de ceux qui, se distinguant par des travaux différents

de ceux qui l'occupent habituellement, et qui ont fait le succès de la plupart de ses membres, témoignèrent le désir d'être adoptés par elle.

Sans doute l'Académie française, ainsi que l'attestent ses premiers statuts, et le nom même qu'elle porte, fut instituée dans un objet spécial, qui semblerait restreindre ses choix à ceux qui ont fait une étude particulière de la langue, du style, de l'art de bien dire, et l'ont prouvé par des compositions où cette étude et cet art s'appliquent le plus naturellement; c'est-à-dire, par des ouvrages de littérature, d'éloquence, de poésie. Mais c'est pour mieux remplir cette mission que l'Académie a dû l'étendre. Vous l'avez parfaitement observé, Monsieur, les sciences et les lettres, toutes les connaissances humaines, tous les développements de l'intelligence, s'entr'aident, se fortifient, se prêtent un mutuel appui; et par une évidente conséquence, les hommes qui, avec des talents et des goûts divers, les cultivent dans leur grande et admirable variété, se réunissent heureusement et s'associent utilement pour leurs progrès. Cette incontestable vérité ne pouvait échapper aux fondateurs de l'Académie; aussi voyons-nous dès son origine se former dans son sein cette association des lettres et des sciences; et si les savants et les philosophes qui furent réunis aux orateurs, aux poëtes, aux beaux esprits, comme on disait alors, ont conservé peu de renommée, c'est qu'il est difficile à toutes les époques de trouver des hommes qui jettent un grand éclat sur les hautes spéculations de la philosophie et des sciences physiques et mathématiques; des hommes enfin tels que M. Fourier dont nous déplorons la perte, tels que vous, Monsieur, qui lui succédez.

Vous venez, dans un discours plein d'intérêt, d'agrément

et de science, de rendre un noble et éclatant hommage au savant illustre que vous allez remplacer parmi nous. C'est une dette qui nous était commune; mais vous l'avez si bien acquittée, que ma part est restée infiniment légère; et je vous en remercie, pour la mémoire de M. Fourier que vous avez dignement célébrée, pour moi qui, étranger aux études qui firent sa principale gloire, n'aurais pu que lui rendre une justice trop incomplète, et pour le public qui nous écoute. Toutefois, Monsieur, quelque bien payé par vous qu'ait été ce tribut, il est trop honorable pour que je veuille m'en affranchir. Cher à toute l'Académie comme un homme d'un mérite éminent, comme un homme infiniment aimable, comme un excellent confrère, qu'il me soit permis de rappeler que M. Fourier eut avec moi quelques liens de confraternité de plus; l'Académie nous avait fait l'honneur de nous nommer en même temps, elle nous avait reçus le même jour; cette circonstance où le hasard nous plaçait à côté l'un de l'autre dans nos séances. Ce sont des particularités peu importantes sans doute, de légers et faibles liens; mais, et ce sera mon excuse d'en avoir dit un mot, on ne veut rien perdre de ce qui attachait à un homme aussi distingué et aussi recommandable.

Horace, dans les lois du goût qu'il a tracées, défend de remonter jusqu'au berceau du personnage qu'on célèbre : toutefois l'éloge de M. Fourier devrait commencer, pour ainsi dire, à son enfance. Il fut un de ces enfants privilégiés qui, comme Pascal, montrent des dispositions rares, précoces et pour ainsi dire prodigieuses. Le cours de ses études, parcouru avec éclat, était terminé à l'âge où d'autres le commencent. A ces études, cet enfant, car M. Fourier l'était encore, fait succéder celle

des mathématiques qui lui offrent un attrait nouveau, et sont pour lui l'occasion de nouveaux succès. A dix-huit ans il publie de savants mémoires où se révèlent cet esprit philosophique qu'il a constamment porté dans les questions qu'il a traitées, et ce génie inventif que manifestent déjà quelques découvertes qui agrandissent la science, et des formules ingénieuses qui la rendent plus facile. C'est à cette époque et dans cette extrême jeunesse qu'il est adopté par une société célèbre et nommé professeur dans une école célèbre. Bientôt les orages de la révolution suspendent son enseignement, mais ne suspendent ni ses études classiques et littéraires, ni ses travaux scientifiques : double occupation qu'il sut toujours allier par goût, comme par un secret pressentiment qu'elle serait pour lui la source d'une double gloire.

En France, l'empire des mœurs sauvages et barbares qui méprisaient les lettres et les sciences, négligeaient, ou même proscrivaient ceux qui les cultivent, ne pouvait être long. Une nation aussi polie, aussi amie des arts, aussi sensible à toutes les jouissances de l'esprit, et qui en a reçu tant d'illustration et d'éclat, devait y être ramenée par un attrait universel et un goût irrésistible. Aussi lorsque, sous d'autres rapports, le joug qui les avait étouffées et rendu muettes restait encore bien pesant et bien odieux, ce fut par une sorte d'élan qui reporta vivement les esprits vers les études que fut marquée la première aurore de jours plus heureux et d'un meilleur avenir. Des écoles normales furent instituées à Paris, sorte d'enseignement encyclopédique, plus fastueux peut-être qu'ordonné avec sagesse et véritablement utile, mais où furent données de savantes et brillantes leçons, par de savants et illustres professeurs. Tous les départements y en-

voyèrent des élèves : le département de l'Yonne y envoya un jeune homme fait par son âge pour être assis parmi les élèves, mais qui, par la profondeur de sa science, se fit remarquer parmi les plus habiles maîtres : c'était M. Fourier. Bientôt après fut fondée l'École polytechnique, et l'éclat dont il avait brillé aux écoles normales le désigna aux Laplace, aux Berthollet, aux Monge pour être professeur dans cette nouvelle école qui avait tout ce qui manquait aux premières pour être d'une utilité constante et d'une célébrité durable. Arrêtons-nous ici, malgré la rapidité de ce récit, pour remarquer une qualité éminente de l'esprit de M. Fourier, qualité qui suppose la science, mais qui n'est pas toujours unie à la science : c'est l'heureux don de la communiquer ; c'est cette élocution facile, ornée, élégante qui charme la jeunesse studieuse et spirituelle ; ce sont encore ces développements ingénieux, ces applications nombreuses et inattendues qui l'intéressent et l'attachent, ces vues philosophiques et élevées qui excitent son admiration : quand on joint à tant de rares facultés une douce gaieté, une aimable indulgence, une constante aménité de mœurs et de langage, on est sûr d'être l'idole de ses élèves; tel fut M. Fourier à l'École polytechnique.

Une expédition qui, contre le sort ordinaire des événements, restera grande dans l'histoire, malgré la fortune, et glorieuse quoique le succès lui ait été refusé, l'expédition d'Égypte se préparait alors. L'ambition et la gloire, l'éclat d'une conquête que devait rendre plus célèbre encore la célébrité de la contrée qu'on allait subjuguer; les richesses industrielles et agricoles que devait trouver la France dans cette colonie nouvelle; la civilisation rétablie dans ces régions antiques, qui jadis avaient été la source d'où elle s'était répandue chez les

autres peuples; des notions nouvelles et plus certaines acquises sur un pays fameux et rempli de merveilles, et la science agrandie par de nouvelles découvertes, tels furent les mobiles divers de cette brillante entreprise. Des éléments divers devaient donc y concourir : un chef habile, des capitaines expérimentés, des soldats valeureux, des savants consommés. C'est à ce dernier titre que M. Fourier fit partie de l'expédition. Mais l'homme prodigieux qui la commandait après l'avoir conçue, et qui, parmi les dons étonnants du génie qu'admiraient en lui ceux même qui n'aimèrent point sa domination, avait à un haut degré l'art de connaître et d'apprécier les hommes, découvrit bientôt dans le savant d'autres mérites encore, d'autres aptitudes, et le jugea propre à servir de plus d'une manière efficacement et honorablement ses desseins. Il le fit tout à la fois magistrat, négociateur, médiateur. Dire qu'il y eut un institut en Égypte, c'est dire que M. Fourier en fut membre; ses collègues, connaissant la netteté et la culture de son esprit, la facilité, la correction et l'élégance de son style, le choisirent tout d'une voix pour être secrétaire de cette société savante. A tous ces titres M. Fourier rendit de vrais services. Magistrat, son équité naturelle apaisa les différends, termina les querelles et rendit à tous la plus impartiale justice; négociateur et médiateur, son art de traiter avec les hommes, son langage persuasif, des manières pleines de politesse et d'aménité, auxquelles des barbares mêmes ne sont pas insensibles, concilièrent les partis les plus opposés, les intérêts les plus contraires; membre de l'Institut d'Égypte, il parcourut ces contrées fameuses avec d'autres savants ses collègues, tous, comme lui, pleins de lumières, de zèle, de constance, d'intrépidité; excursions scientifiques qu'inspirent

et qu'animent de généreux sentiments et un double et noble but : la gloire de la patrie qui s'enrichit de connaissances plus exactes et de découvertes nouvelles, et l'utilité du pays conquis que ces savants parcourent en répandant les bienfaits de l'industrie, de la science et des arts; ainsi la conquête qui presque toujours ravage, ruine et détruit, serait devenue, pour cette nation opprimée et barbare, une source de prospérité, de civilisation et de richesses.

L'Égypte arrêterait encore longtemps l'orateur ou le simple historien qui rendrait à M. Fourier une justice complète, et recueillerait tout ce qui fit éclater ses talents et honora sa mémoire dans cette expédition si courte et si rapide. Je ne parlerai point des savants mémoires par lesquels il intéressait la société savante dont il était le secrétaire. Mais puis-je taire ce triomphe singulier de l'éloquence funèbre qui, célébrant deux illustres généraux, dont l'un est tombé sous le fer d'un assassin fanatique, et l'autre sur le champ de bataille et au sein de la victoire, attendrit de vieux soldats insensibles à leurs propres maux, à leurs privations, à leurs dangers, fait couler des larmes sur leurs visages brûlés et cicatrisés, leur arrache des sanglots, et agite leurs armes dans leurs mains frémissantes. Mais qu'ai-je besoin d'en dire davantage: vous avez, Monsieur, peint éloquemment ces magnifiques effets de l'éloquence : ils furent célébrés avec éclat le jour où M. Fourier fut reçu à l'Académie, par un jeune et brillant orateur, célèbre professeur comme vous, et avec qui vous avez tant de liens de confraternité et de gloire. Comme un voyageur qui resterait muet de surprise et d'admiration à l'aspect des pyramides et des autres merveilles de l'Égypte, où nous a transportés le sujet qui m'occupe, je dois me

taire devant de pareils modèles de style et d'éloquence.

Vous pourriez également me dispenser l'un et l'autre de parler de ce beau travail qui fut confié à la plume élégante de M. Fourier ; grand et bel ouvrage sous le titre modeste de préface, magnifique portique d'un vaste et précieux monument élevé aux sciences de l'histoire, de la géographie et de l'antiquité; tableau vif, rapide, animé, où sont retracés avec clarté et avec ordre les objets les plus divers, l'histoire ancienne, du moyen âge et moderne de l'Égypte, et particulièrement l'histoire de l'expédition, ses combats sanglants, ses victoires éclatantes; les armées musulmanes détruites, les révoltes comprimées. Par un doux et agréable contraste, les arts de la paix, et même les douces occupations de l'agriculture, les découvertes de la science, les travaux des artistes, suspendent ces récits guerriers, auxquels se mêlent encore des réflexions pleines de patriotisme sur le bien qu'on pourraitre tirer de cette colonie, ou pleines de philanthropie sur le bien qu'on pourrait faire aux habitants. Si dans ces vues et ces espérances il y a quelque exagération, il faudrait s'en prendre à une imagination heureuse et riante dont l'auteur était doué, plus encore à un esprit indulgent, bienveillant, qui croit facilement au bien qu'il désire. Un style pur, correct, élégant, donne beaucoup de charmes à ces récits, à ces tableaux, à ces réflexions. On y remarque en quelques endroits une sorte de pompe orientale accommodée au sujet comme au climat, mais toujours tempérée par le goût pur et le tact exquis de M. Fourier. Les éloges un peu prodigués au chef de l'armée d'Égypte n'ont jamais le ton de la flatterie, parce qu'ils sont exprimés avec beaucoup de grâce, et qu'ils sont d'ailleurs donnés avec justice à

un homme extraordinaire et à une brillante expédition.

L'esprit étendu, lumineux et actif de M. le baron Fourier embrassait à la fois les objets les plus divers, se pliait avec la plus heureuse souplesse aux occupations les plus variées. Ce fut au milieu des soins administratifs qu'il donnait à la préfecture de l'Isère, qui lui était confiée, et où il a laissé les plus heureux souvenirs et la mémoire la plus révérée, qu'il composa ce beau tableau de l'Égypte ancienne, de l'Égypte moderne, et cette sorte d'utopie de l'Égypte à venir. Ce fut encore du sein de cette administration, qui ne parut jamais souffrir de travaux si différents, que partirent ces savants mémoires, ces théories nouvelles qui ouvrirent à la science une région nouvelle ou peu connue, et par d'ingénieuses méthodes tracèrent des routes pour y pénétrer. Jusqu'ici tout ce que j'ai remarqué de M. Fourier et qui ferait la gloire d'un autre, n'est pour lui qu'une gloire secondaire. Vous l'avez parfaitement senti, Monsieur, et vous vous êtes attaché avec beaucoup de talent et de succès à faire connaître le génie éminent de ce savant illustre dans des investigations difficiles et scientifiques, et particulièrement dans ses théories de la chaleur; vous me permettrez d'ajouter quelques observations à ce que vous avez si bien dit; je ne puis, dans l'éloge de M. Fourier, omettre entièrement une partie aussi essentielle de son mérite et de sa gloire.

Mais dans un sujet aussi étranger à mes réflexions et à mes études ordinaires, je me contenterai d'être l'écho le plus fidèle qu'il me sera possible de ce qu'il me semble avoir le plus entendu louer dans ce grand géomètre par les savants capables de l'apprécier : car c'est principalement dans les sciences qu'on n'est bien jugé que par se pairs. Ils admiraient

surtout que dans une matière aussi délicate que la théorie de la chaleur, et où il semble que la géométrie ne puisse avoir aucune prise, M. Fourier ait su démêler avec tant de finesse et fixer avec tant de précision ces idées premières et ces notions fondamentales qui doivent constituer les éléments d'une science nouvelle. Je ne parle point ici de ces axiomes si évidents par eux-mêmes qu'ils n'apprennent rien, mais de ces notions neuves qui dès l'abord jettent sur un sujet une lumière vive et pénétrante; les axiomes sont des verres plans et diaphanes qui ne nous font voir ni mieux ni plus loin que nos propres yeux; les idées premières, les principes fondamentaux, sont comme les verres courbes qui rassemblent les rayons et qui rapprochent de notre vue ce qui lui échapperait par la petitesse ou l'éloignement. Ce sont, s'il m'est permis de parler ainsi, d'ingénieux instruments que l'esprit découvre, ou plutôt qu'il crée, et à l'aide desquels il se fait jour dans les questions difficiles et profondes. Ces idées nettes et bien terminées sont la partie la plus précieuse de nos connaissances, et ce qui en détermine le véritable progrès.

Mais non-seulement M. Fourier a eu le mérite si rare que je viens de signaler, il a su développer encore et féconder les principes qu'il avait découverts. Il a formé le premier les équations différentielles qui expriment le mouvement de la chaleur, ou la loi par laquelle elle se propage et *flue*, pour ainsi dire, d'un instant à l'autre dans l'intérieur des corps. Ce n'était qu'un premier pas; car, comme il le dit ingénieusement lui-même, si l'on n'avait que ces expressions si générales, le phénomène n'y resterait guère moins caché que dans la nature. Il fallait donc l'élever encore de ces expressions différentielles qui ne considèrent, pour ainsi dire, que les rapports

d'un instant, à ces intégrales qui doivent embrasser le phénomène dans tout son cours. M. Fourier a franchi cette grande difficulté de l'analyse, il a imaginé de nouvelles méthodes, et le calcul intégral a répondu non-seulement aux questions qu'il avait posées, mais encore à beaucoup d'autres où cette science jusqu'ici était restée muette.

Ainsi M. Fourier a enrichi à la fois la physique et la géométrie; il a agrandi le champ de la philosophie naturelle. Il avait pris pour épigraphe de son livre ces mots si remarquables de Platon : *Et ignem regunt numeri;* il a démontré cette vérité devinée par le génie d'un grand homme, car il a porté jusqu'à la rigueur des nombres les lois de la chaleur qui se propage dans les corps, ou qui rayonne de l'un à l'autre dans les espaces planétaires. J'oserai dire que cet illustre géomètre n'a pas eu de son vivant une célébrité égale à son génie. A toutes les époques dans l'empire des lettres et des sciences, on voit des réputations s'étendre et grandir, d'autres s'abaisser et décroître : si, comme il est vraisemblable, il en est de même de nos jours, celle de M. Fourier sera incontestablement du nombre des premières.

Ces grands et utiles travaux obtinrent une grande et digne récompense : ils ouvrirent à leur auteur les portes de l'Académie des sciences. Les qualités de son esprit, qui l'avaient fait choisir pour être secrétaire de l'Institut d'Égypte, avaient reçu un nouvel éclat par la publication du grand ouvrage dont cette expédition fut l'occasion et le sujet; il fut aussi l'un des deux secrétaires de l'Académie des sciences. Il fit en cette qualité de nombreux et savants rapports qui intéressent le monde savant, et plusieurs éloges historiques des membres que la mort enlevait aux sciences, qui ont intéressé à un haut

degré tous ceux qui les ont lus ou entendus. Vous savez combien on s'empressait à venir l'écouter ; c'est une gloire qu'il partageait avec ce savant illustre, comme lui membre et secrétaire de l'Académie des sciences, et qu'il a eu encore pour confrère à l'Académie française, où, comme lui, il avait été appelé par d'incontestables titres.

La partie savante de ces éloges est traitée par M. Fourier avec une remarquable supériorité, et avec cette clarté, cette netteté qui rend la science accessible aux gens du monde. Dans la peinture des mœurs et des caractères, il rend le savant aimable par une justice bienveillante, et raconte sa vie avec une grâce d'élocution qui donne de l'éclat aux qualités privées et embellit la vertu même. Quand on vient de lire ces éloges, on regrette de si mal louer un homme qui louait si bien, et si digne lui-même d'éloges.

Les titres littéraires de M. Fourier, rehaussés par ses travaux et ses découvertes scientifiques, le désignaient à l'Académie française ; il y fut appelé par des suffrages presque unanimes : la politesse de ses manières, la finesse et l'agrément de son esprit, et toutes ces heureuses qualités qui rendent la confraternité si douce, lui firent trouver un ami dans chacun de nous. Il n'a fait, pour ainsi dire, que passer à l'Académie ; il y laissera de longs souvenirs et de longs regrets.

Vous êtes digne, Monsieur, de remplacer parmi nous un confrère que tant de titres nous rendaient cher, et que ses travaux et ses découvertes rendront à jamais célèbre. Tandis que par de savants calculs et de profondes méditations il arrachait à la nature des secrets jusqu'alors inconnus, et soumettait à l'analyse des lois physiques dont le développement

mystérieux semblait devoir toujours lui échapper, vous portiez le flambeau de la philosophie dans les profondeurs non moins impénétrables de l'intelligence humaine, de la pensée, de l'infini et de toutes les questions morales et sociales qui s'y rattachent.

A quelques exceptions près, l'esprit, le talent, le génie se développent de bonne heure dans les hommes qui en sont doués : comme M. Fourier, votre première jeunesse, et pour ainsi dire votre enfance, éclatèrent par des dispositions précoces extrêmement heureuses, et c'est en quelque sorte sur le banc des écoles que commença votre célébrité. Vous ne dédaignerez pas qu'au milieu de votre triomphe académique je rappelle ici un simple triomphe de collége, mais le premier et le plus éclatant de ceux qu'on peut y obtenir, le prix d'honneur : prix infiniment supérieur à celui dont un célèbre maréchal de France associait le souvenir à celui de sa première victoire. Enfin, Monsieur, comme l'illustre académicien auquel vous succédez, vous donniez des leçons à un âge où d'autres en reçoivent, et dans une école plus célèbre encore que celle où il fut un instant professeur; et si vos fonctions ne périrent pas comme les siennes dans une tempête politique, vous les compromîtes, du moins généreusement, par une honorable conduite et un noble dévouement.

Quelques pages échappées dès lors à votre esprit mûri par la réflexion et la philosophie en révélèrent l'étendue et l'élévation à un excellent juge que vous vous honorez d'avoir eu pour maître, qui se glorifie de vous avoir compté au nombre de ses disciples, et que vous retrouvez ici, avec une joie que nous partageons, votre confrère et le nôtre. Je ne vous répéterai point en face, pour épargner votre modestie, les mots

extrêmement flatteurs que lui inspira la lecture de ce fragment philosophique; je dirai seulement que le nom de Platon, mêlé au vôtre dans ce jugement laconique et expressif, atteste tout à la fois et le mérite de votre composition, et le tour des idées qu'elle renfermait, et la nature de la doctrine qui y était développée. Ce fut sans doute pour vous un puissant encouragement qui dut déterminer, confirmer du moins, la direction de vos études; car les éloges, qui trop souvent corrompent les âmes communes, ne sont pour les esprits bien faits et les cœurs généreux que de sages avertissements et d'utiles conseils. Qui sait si ce n'est point au témoignage flatteur qui vous fut donné dans cette circonstance que nous devons la traduction de Platon.

Cette belle et grande entreprise n'est point encore achevée, mais elle est fort avancée, et les volumes qui ont paru ont obtenu les suffrages des bons connaisseurs et des vrais juges; tous s'accordent à dire que vous avez triomphé de la double difficulté qui naît d'une langue morte et savante appliquée à des idées abstraites, à des systèmes philosophiques, à des sujets qui exigent l'habitude de la réflexion, et dans lesquels un auteur a souvent de la peine à se faire comprendre, même lorsqu'il écrit dans sa propre langue et celle de ses lecteurs. Les analyses que vous avez placées à la tête de chaque ouvrage de votre auteur, nettes, claires, quoique très-concises, sont un fil qui conduit sûrement le lecteur à travers le labyrinthe où Platon le promène agréablement, mais où pourrait s'égarer un esprit peu attentif, au milieu de tant d'ingénieux détours que permet la forme du dialogue et que multiplie avec une excessive richesse l'imagination brillante et féconde du philosophe. C'est un vrai service que vous avez rendu à

la science et aux lettres. Par vous, Monsieur, Platon, dont tant de personnes parlent sans le connaître, sera plus universellement connu; et si une traduction ne peut représenter parfaitement le style d'un écrivain qui, selon Quintilien, parlait moins le langage des hommes que celui des dieux, elle répandra du moins les belles idées philosophiques que Platon avait puisées dans son propre génie, dans les leçons de son illustre maître, dans les antiques traditions des prêtres d'Égypte, et ses conversations avec Archytas de Tarente, Philolaüs d'Héraclée, Timée de Locres, et les plus célèbres philosophes de l'école pythagoricienne. Telle est la haute opinion que Cicéron avait conçue de cette sublime philosophie, qu'il appelle vulgaire, *plebeii* (1), tous les philosophes qui n'appartiennent pas à cette illustre école de Socrate et de Platon.

C'est à cette école qu'appartient incontestablement Descartes, dont vous avez publié une édition, la seule complète que nous possédions, monument qui manquait à la gloire de ce grand homme et à la reconnaissance de la France; c'est ainsi que vous l'avez vengé des singuliers mépris d'un célèbre écrivain de nos jours, qui, moins qu'un autre, devrait donner le mauvais exemple d'insulter à la renommée, au talent et au génie philosophique.

A de savantes traductions, à de doctes commentaires, à d'utiles éditions des ouvrages des plus célèbres philosophes, parmi lesquelles il ne faut pas oublier celle de Proclus, si difficile et tout à fait nouvelle, ont bientôt succédé vos propres travaux philosophiques. Entre ces deux occupations, il en

(1) Plebeii videntur appellandi philosophi qui a Platone, a Sócrate, et ab eâ familiâ dissident.

est d'intermédiaires qui participent des unes et des autres et que vous ne négligeâtes point : je veux parler de plusieurs dissertations jetées dans le Journal des Savants, où, en expliquant, en éclaircissant et jugeant les doctrines des autres, vous commenciez à exposer les vôtres, et dans lesquelles éclataient déja votre science, votre justice et votre impartialité.

Célèbre déjà par ces travaux divers, votre nom a reçu un vif éclat et obtenu une haute renommée du cours de philosophie que vous avez fait à différentes époques, et particulièrement dans ces trois dernières années. Rien n'a manqué à ce cours de ce qui donne de la célébrité et de la gloire : il a eu ses adversaires et ses traverses, ses succès et ses admirateurs; ceux-ci ont enfin triomphé, et les adversaires eux-mêmes ont été contraints d'admirer votre élocution facile et brillante, la fécondité de vos vues et de vos idées, la puissance de votre dialectique, et l'union rare de tant de raison et de science à une vive imagination qui colore tout, qui anime tout, qui donne à tout la vie et la chaleur. Votre histoire de la philosophie, qui remplit une année de ce cours, est pour ainsi dire une histoire universelle, tant les autres parties de l'histoire y sont rattachées avec art, ou plutôt y sont subordonnées avec empire. La morale, la politique, les lettres, les sciences, les arts, les révolutions des empires, tout rentre dans le vaste domaine que vous lui composez. La partie dogmatique qui succède à l'histoire est une encyclopédie d'idées philosophiques; vous y discutez tous les systèmes que la philosophie a enfantés dans l'Orient, dans l'Occident, dans l'antiquité, dans le moyen âge et les temps modernes. Ce vaste et savant examen paraît empreint de la plus louable impartia-

lité; vous démêlez avec autant de sagacité que de justesse ce qu'il peut y avoir de vrai dans les systèmes les plus faux et les plus réprouvés, ce qu'il y a de faux dans les systèmes les plus vrais et les plus universellement reçus : à travers cette immense érudition et cette savante critique, vous jetez vos propres doctrines. Vous dites quelque part, Monsieur, qu'on peut juger un siècle d'après la philosophie qui y domine : le dix-septième siècle, par exemple, d'après la philosophie de Descartes ; le dix-huitième, d'après celle de Condillac. Je n'examinerai pas jusqu'à quel point cette assertion est rigoureuse et exacte, mais je dirai qu'il serait à désirer que notre siècle fût jugé par votre philosophie : elle est spiritualiste, ennemie de la philosophie matérielle qui a régné dans le siècle dernier, généralement religieuse, toujours morale et sociale : vous êtes de cette famille de Socrate et de Platon que vantait Cicéron.

Mais, Monsieur, je n'ai fait que vous lire, et, je le sais, il aurait fallu vous entendre. C'est alors que je connaîtrais mieux et tout votre mérite et tout votre talent; c'est alors que j'aurais éprouvé cet empire assuré, subi cet ascendant irrésistible que vous exercez sur tous vos auditeurs ; c'est alors que je connaîtrais toute la puissance d'une raison forte, animée par une vive imagination et armée d'une profonde conviction. Si, comme on l'a définie, l'éloquence est l'art de faire passer dans l'esprit des autres les opinions de la vérité desquelles on est convaincu, et dans leur âme les sentiments dont on est pénétré, vous avez toujours été dans tous vos cours véritablement éloquent.

Rien ne manque, Monsieur, à votre dévouement à la philosophie; vous avez souffert persécution pour elle : après

avoir été un de ses disciples les plus fervents, de ses apologistes les plus éclairés, vous avez été, pour ainsi dire, son martyr. C'est pour ses intérêts que vous voyagiez, lorsque je ne sais quelles accusations calomnieuses vous précipitèrent dans les prisons de la Prusse; mais cette disgrâce fut un de vos plus beaux triomphes. Un concert unanime d'imprécations contre vos accusateurs, de plaintes contre votre détention arbitraire, de vœux pour que la liberté vous fût rendue, se fit entendre de toutes parts. Le jeune et brillant professeur dont j'ai déjà parlé, votre ami, votre émule, et maintenant votre confrère à l'Académie, fut, dans une de ses leçons, l'éloquent interprète de ces sentiments publics. Toujours applaudi par ses nombreux auditeurs, les applaudissements redoublèrent lorsqu'il fit cette touchante allusion à vos malheurs. On sait même, et vos amis nous l'apprirent dans le temps, qu'une généreuse protection et une auguste intervention vous furent accordées dans cette triste circonstance par un prince français et par le roi de France lui-même. Ici je m'arrête, Monsieur : que pourrais-je dire qui vous fût plus glorieux que ces témoignages d'intérêt qui se déclarèrent pour vous de toutes parts, et qui s'élevèrent des écoles jusqu'au trône ?

DISCOURS

DE M. VIENNET,

PRONONCÉ DANS LA SÉANCE PUBLIQUE DU 5 MAI 1831, EN VENANT PRENDRE SÉANCE A LA PLACE DE M. LE COMTE DE SÉGUR.

N'attendez pas, Messieurs, que je vienne étaler ici une fausse modestie. Ces déclarations d'indignité, ces actes de contrition littéraire sont démentis par les obligations que vos statuts nous imposent. Remplir les conditions de la candidature, c'est se juger, à tort ou à raison, digne de vous appartenir; et quand vos suffrages ont justifié nos prétentions, nous avons mauvaise grâce à venir vous dire que vous avez mis l'indulgence ou l'amitié à la place de cette justice rigoureuse que le monde littéraire attendait de vous. C'est prendre en quelque sorte l'initiative sur la malignité publique, qui veille à votre porte; et je n'ai pas plus le dessein de lui donner raison que la prétention de la désarmer. Mon caractère se plie d'ailleurs assez difficilement à ces exordes de convention,

à ces artifices qui ne trompent personne, et que j'emploierais moins encore, s'ils étaient susceptibles de tromper.

Mais cette franchise, Messieurs, ne me donne pas plus d'assurance. A l'émotion naturelle qu'on éprouve en venant respirer, pour la première fois, ce parfum de gloire que tant de célébrités ont répandu dans cette enceinte, se joint une juste méfiance de moi-même, en songeant au vide immense que je suis appelé à remplir. J'ai besoin de me souvenir des paroles prophétiques de l'homme illustre dont je viens occuper la place. « Je n'ai pu vous donner un fauteuil à côté de moi, me disait ce vieillard mourant; je vous lègue le mien, et j'espère que vous m'y succéderez. » Ces adieux suprêmes d'un homme qui, depuis seize ans, m'avait habitué à le regarder comme un père, me faisaient un devoir sacré de cette persistance qu'on a si amèrement blâmée, et contre laquelle un malheur récent a soulevé tant de passions politiques. Étrange vicissitude de la vie des révolutions ! Après avoir consacré trente ans de la mienne à la défense des libertés publiques, lorsque, sous tant de gouvernements et après tant de variations diverses, je pouvais m'énorgueillir d'une pensée immuable, je me suis vu... Mais ce n'est pas de moi, Messieurs, que je dois vous entretenir, et je recule en vain devant la crainte de ne pas louer assez dignement celui dont vous déplorez la perte. Il faut arriver à cet éloge, qui vous paraît si facile à tous, et c'est là ce qui me le rend si difficile à moi-même. Je voudrais qu'il vous fût possible d'oublier M. de Ségur en écoutant son panégyriste. Mais comment écarter ce souvenir, quand mon devoir est de vous le rappeler sans cesse ? Comment oublier cette aménité de formes, de caractère et de langage, cette suavité d'expressions, cet atticisme,

cette délicatesse de style, cette finesse de plaisanterie, ce mélange de bonhomie et de malice dont jamais n'approcha la malignité, cette gaieté inaltérable, cette grâce de contradiction qui faisait dire à l'un de vous (1), qu'il semblait toujours demander pardon de n'avoir pas tort; cette fleur d'urbanité, seule habitude de cour que n'eût point répudié sa philosophie; cet esprit varié qui passait avec tant d'aisance de la chanson à la politique, des plus hautes questions d'État aux passe-temps les plus frivoles de la littérature ?

Je voulais, Messieurs, diviser mon sujet par les différentes qualités qui distinguaient M. de Ségur; vous peindre tour à tour le chansonnier et le publiciste, l'historien et l'homme d'État, l'homme de cour et le philosophe; mais ces qualités, ces genres de mérite étaient si bien agencés dans sa personne et dans sa vie, ils se manifestaient, se succédaient en lui avec tant de rapidité, se confondaient avec tant de charme dans sa physionomie morale, que l'art ne saurait désunir ce qu'avait si bien assemblé la nature.

Ce n'est pas devant vous, Messieurs, que je parlerai de ses dignités et de sa naissance. Quand l'Académie lui ouvrit ses portes, elle n'avait plus l'habitude, j'ai presque dit la faiblesse, de considérer comme des titres les distinctions que donnent le hasard et la fortune. Elle ne vit que le mérite de M. de Ségur; et quoiqu'il pût s'enorgueillir de rattacher son origine à des aïeux qu'illustraient de grands services rendus à la patrie, il n'était fier que des distinctions qu'il avait méritées par lui-même. C'était peu de s'être formé de bonne heure à l'école de cette philosophie si diversement jugée

(1) M. Lainé.

par les factions politiques, si absurdement dédaignée par les factions littéraires : retrempé bientôt dans les camps de cette grande nation qui, des plages du nouveau monde, donnait à la vieille Europe le signal de l'émancipation des peuples; imprégné de cette énergie que communiquent le spectacle et l'exercice des grandes vertus civiques, il se trouva, dès sa jeunesse, à la hauteur d'une civilisation qui, triomphant partout des préjugés du moyen âge, dominait déjà les institutions et les mœurs; qui, en dépit des intérêts qu'elle froisse, des passions qu'elle soulève, des excès même qu'elle entraîne, marche à la conquête du monde, et, souriant à l'humanité, comme l'espérance aux malheureux, est déjà, dans la pensée du Créateur, l'irrévocable avenir des nations les plus abruties.

Un spectacle d'une nature opposée s'offrit bientôt aux regards observateurs de M. de Ségur. La guerre l'avait conduit en Amérique, au milieu des bruyantes séductions de la liberté; la diplomatie le reporta dans le nord de l'Europe, au milieu de tous les enivrements du despotisme. Ce n'était plus un peuple grave et terrible, armé pour ses intérêts, combattant pour son indépendance et l'assurant par la victoire : il ne retrouvait chez les Russes que des troupeaux d'esclaves sans volonté comme sans énergie, végétant dans l'ignorance où les retenait l'égoïsme de leurs maîtres, et n'ayant d'autre sentiment que la superstition de la servitude. L'esprit de nation n'était que chez les grands; il n'y avait de vie qu'à la cour. Mais là, sous l'empire d'une femme que l'histoire a mise au rang des grands hommes, se trouvait tout le luxe de la civilisation, toute l'activité d'une politique ambitieuse, tout l'entraînement des nouveautés philosophiques, et la passion de

toutes les voluptés du pouvoir, de la gloire et du monde. C'était encore la dépravation de la cour de Louis XV, mais une dépravation mêlée de dignité, et un vernis de grandeur qui en dissimulait la turpitude. Catherine montrait la même ardeur pour les plaisirs et les affaires. Son vaste génie promenait ses méditations des préparatifs d'une fête à la destruction d'un empire. Femme et roi, elle poursuivait les succès des deux conditions avec une égale avidité; et personne n'était plus propre que M. de Ségur à s'emparer des affections d'une cour qui pesait déjà d'un si grand poids dans la balance de l'Europe.

Parmi tous les moyens de plaire que le jeune ambassadeur mit en œuvre pour acquérir et conserver l'amitié de Catherine, la littérature ne fut pas oubliée. Déjà, dans les salons de Paris et de Versailles, il s'était fait remarquer par des couplets agréables, par une foule de vers faciles, de madrigaux, de bouquets, de ces jolis riens que l'à-propos inspire et qu'un homme d'esprit appelait la petite monnaie du poëte. Notre gravité politique n'y voit aujourd'hui que des fadeurs ou des futilités; mais ces pensées fugitives faisaient alors des réputations. Les Dorat, les Pezai, Voltaire lui-même, les avaient mises en vogue; Boufflers leur devait sa renommée, et vos prédécesseurs ne lui avaient pas demandé d'autres titres pour l'inscrire dans vos fastes. M. de Ségur montrait la même grâce, le même abandon, le même charme dans ses poésies légères. Elles firent les délices de la cour de Catherine. Les femmes qui en étaient l'ornement ambitionnaient les hommages poétiques du spirituel diplomate. Il devint l'âme des fêtes de l'Ermitage, de cette retraite royale où la Sémiramis du Nord se délassait du poids de l'empire, et

demandait aux beaux-arts les distractions que lui refusaient les passions d'un autre âge. Le théâtre élevé dans cette résidence favorite fut animé par les essais dramatiques de M. de Ségur; ils charmèrent les loisirs de l'impératrice et de ses courtisans les plus intimes. Un ouvrage plus grave, plus important, une tragédie de *Coriolan*, conçue dans le tumulte des camps américains, achevée au milieu des orages d'une pénible traversée, reçut les applaudissements de cet illustre auditoire, dont le goût s'était formé aux leçons de Molière, de Racine et de Voltaire.

Mais des jeux plus terribles appelaient déjà l'attention des rois et des peuples. Une commotion politique s'était fait sentir à l'une des extrémités de la vieille Europe, et le continent tout entier tressaillait de surprise et de crainte. L'ordre social qu'avait fait le moyen âge s'ébranlait partout sur ses fondements vermoulus. Un long règne de faiblesse et de dissolution avait usé la machine de Richelieu et de Louis XIV, et le peuple grandissait en France à mesure que se rapetissaient la cour et le trône. Le successeur de Louis XV n'était malheureusement qu'un honnête homme, et il fallait quelque chose de plus que des vertus domestiques pour conduire l'État au milieu de tant de passions en effervescence. Il n'eut point la force de rompre avec le vieux temps, de n'être ni frère, ni époux, ni gentilhomme; et le vieux temps, le trône, la cour, le monarque, la société, la liberté même, croulèrent ensemble dans un abîme sanglant.

C'est au bruit sinistre des journées d'octobre, à travers l'Europe en alarmes, que M. de Ségur rentra dans la capitale de la France. L'époque n'était point littéraire : les muses aiment la paix et ne s'accommodent des révolutions que

lorsqu'elles ne sont plus que de l'histoire. Mais dans la fermentation des passions politiques, quand l'État n'a point d'avenir, quand le repos public est sans cesse troublé par les vociférations de la multitude en délire, quand chacun tremble pour sa famille, pour sa personne, pour sa fortune, on a peu de loisir et d'attention à donner aux jeux de l'esprit; on ne jouit pas plus qu'on n'invente, et les beaux-arts ne se soutiennent qu'en exploitant les passions du jour ou en se traînant à la suite des partis.

La fortune de M. de Ségur subit le sort de tant d'autres. Il ne lui resta de biens qu'une femme admirable et des enfants en bas âge; mais sa douce philosophie ne l'abandonna point. Celui que les grandeurs n'avaient point ébloui ne fut point abattu par le malheur. Eh! qui n'était point malheureux alors? Ceux-là mêmes qui versaient à pleines mains les calamités sur la France n'étaient pas plus heureux que leurs victimes; et si l'adversité publique ne console point des infortunes particulières, elle aide du moins à les supporter. Triste avantage de l'excès du mal! Mais dans ses plus grandes afflictions le cœur humain renonce difficilement à l'espérance, et il se prend où il peut pour ne point se laisser abattre. Le courage ne manqua point à M. de Ségur dans ces temps sinistres où cette vertu française brillait du même éclat sur les champs de bataille et sur les échafauds; et puisque je rencontre sur mon chemin des traits d'héroïsme qui honorent la mémoire de votre illustre confrère, vous me permettrez, Messieurs, de les signaler à votre admiration. Si l'esprit et la science forment la base des associations littéraires, on n'y dédaigne point la gloire qui s'attache aux hommes de cœur. On aime à s'y trouver à côté d'eux: et

l'Académie, qui est chargée de décerner des prix de vertu, peut s'enorgueillir d'en présenter aussi des modèles.

Arraché une première fois, et par les efforts de l'amitié, aux serres sanglantes de l'anarchie, M. de Ségur y était retombé pour un manque de discipline qui avait alors le caractère de la révolte. Le sort l'avait désigné pour monter la garde à la porte du Temple où gémissait encore l'infortuné Louis XVI; et son noble refus l'avait conduit à la barre d'un de ces tribunaux où l'honneur et la vertu ne trouvaient point de défenseurs. M. de Ségur ne recula point devant cette accusation terrible; il osa même avouer le sentiment qui avait inspiré sa résistance. « Je fus, dit-il, l'ambassadeur de ce malheureux prince; j'ai été comblé de ses bontés: je ne devais point resserrer sa chaîne, et m'exposer à tirer sur lui s'il avait tenté de briser ses fers. » Cette franchise étonna des juges qu'on ne distinguait point alors des bourreaux; elle les pénétra même de respect; elle produisit dans l'auditoire une explosion d'enthousiasme; et M. de Ségur, absous par l'admiration, fut ramené en triomphe au sein de sa famille.

Mais tous ces sentiments humains furent bientôt comprimés par la terreur. Il quitta la capitale avec une multitude de familles dont le fléau révolutionnaire menaçait l'existence, se retira dans le village de Chatenay, y recueillit le vieux maréchal son père, et se flatta d'y trouver un port dans la tempête; mais l'ombrageuse tyrannie de nos décemvirs l'entoura d'espions et de délateurs. Son père fut arraché de ses bras et plongé dans les cachots. Il ne fut sauvé lui-même que par la présence d'esprit de ses enfants, ou plutôt ils ne le furent tous deux que par le supplice de Robespierre et de ses complices. Il fut possible alors à la vertu de lutter contre

le crime, et les hommes de bien se rappelèrent enfin que le courage ne consistait pas seulement à savoir mourir. La journée de prairial, cette journée souillée par le meurtre de Feraud, honorée par la froide magnanimité de Boissy d'Anglas, fut aussi pour M. de Ségur un jour de gloire. Ami de ce digne président, il ne vit point sans frémir les dangers qui l'environnaient; il s'élança, le glaive à la main, dans la salle qu'avaient envahie les sicaires de l'anarchie; il fondit sur ces misérables qui, s'érigeant en législateurs, renouvelant les saturnales du 20 juin et du 31 mai, improvisaient déjà des décrets de mort et de proscription. Il sauva son ami de la fureur de ces monstres qui se disaient le peuple souverain et qui n'en étaient que l'écume, et contribua ainsi, par son courage, à consolider le triomphe des lois sur le démon des émeutes.

Des jours moins mauvais se levèrent sur la France. Il fut possible de s'y réveiller sans craindre la présence d'un bourreau; un gouvernement régulier s'efforça de rallier toutes les capacités politiques que le hasard avait sauvées, et M. de Ségur ne fut point oublié; mais il préféra son indépendance, se résigna noblement à la pauvreté, et ne demanda qu'à sa plume l'existence de sa famille et de son père. Le goût des lettres renaissait avec le repos d'esprit, et le théâtre était redevenu une ressource.

Associé aux disciples de Panard et de Collé, M. de Ségur vendit des distractions à ceux qui cherchaient à s'étourdir sur la misère publique, ou qui avaient sauvé assez de caractère français pour rire au milieu des tombeaux; et l'on a remarqué comme une singularité de cette époque, qu'on se jetait sur tous les plaisirs avec une avidité inconcevable. Les vaude-

villes de M. de Ségur obtinrent les succès dont il avait un si grand besoin. Il y trouva le nécessaire et une réputation qui, pour un poëte, n'est jamais du superflu. On dit même qu'il lui restait assez de loisirs pour prêter sa plume à ceux de ses amis qui, lancés dans la carrière politique et absorbés par de grandes fonctions, n'avaient pas le temps de se préparer aux luttes de la tribune. Bientôt les spéculations littéraires franchirent le cercle étroit du théâtre et de la polémique. Moins incertain de son lendemain, M. de Ségur put appliquer son esprit à des compositions plus graves. Habitué à vivre parmi des personnages historiques, il lui était difficile de ne pas tourner ses méditations vers l'histoire; et le temps présent avait trop fortement saisi l'attention publique, pour qu'il songeât aux crimes ou aux folies de nos pères. Il peignit cette époque de commotions à laquelle tous les États du continent semblaient prêter l'impulsion de leurs agitations particulières. La Russie poursuivant ses vues ambitieuses sur l'empire ottoman, et menacée à son tour par la Suède; Catherine prête à fuir de sa capitale devant les armées de Gustave; l'Autriche harcelée par les Turcs, fatiguée par les insurrections du Brabant, insultée par les Prussiens qui cherchaient une situation en Europe; la Hollande luttant contre le stathoudérat et replacée sous son joug par la Prusse; la Pologne se soulevant contre ses spoliateurs couronnés, et retombant écrasée sous le poids d'une oppression nouvelle; la diplomatie sanctionnant, sous le nom de partage, le plus déloyal, le plus infâme des traités; le glaive légitimant pour les rois un larcin que les lois auraient puni sur un particulier; enfin, cette révolution de France, commencée sous les plus heureux auspices, dénaturée par tant de factions oppo-

sées, souillée par des monstres, couverte de gloire par des héros, et refoulant au loin les armées des despotes qui prétendaient l'étouffer dans des flots de sang : leçon grande et terrible, qui ne servit ni aux rois qui l'avaient reçue, ni au peuple qui l'avait donnée, ni au géant que cette révolution avait créé, ni aux bannis qu'avait relevés la chute de ce colosse. Eh! qui sait profiter des enseignements de l'histoire? qui les écoute? qui les applique à la situation où il est placé? Nous l'étudions dans le silence du cabinet, les passions nous reprennent à la porte. On rencontre les masses aveugles qui n'étudient rien; on se laisse entraîner, emporter par le torrent du jour; on repousse les analogies, et l'on retombe dans les mêmes fautes; et les mêmes malheurs se reproduisent, et l'on s'accuse mutuellement sur des ruines.

Mais ce tableau ne fut point perdu pour M. de Ségur. Il agrandit sa réputation, et la renommée vint le désigner à vos suffrages. Détourné bientôt de cette carrière où son caractère et ses talents lui promettaient des jours heureux, il rentra dans le tourbillon des affaires publiques, à la voix de l'homme extraordinaire qui, en relevant le trône renversé par l'anarchie, ne sembla consolider tous les trônes de l'Europe que pour se donner le plaisir de les abattre l'un après l'autre. Il appartint d'abord à ce corps prétendu législatif, auquel le vainqueur du 18 brumaire n'avait refusé que les deux seules conditions de son être, l'élection du peuple et la parole. Cette faculté de l'homme n'était vraiment libre que dans le conseil d'État. C'est là que Napoléon avait réuni les plus hautes capacités de la politique; et M. de Ségur, admis à ses délibérations savantes, s'y fit remarquer par la profondeur de ses vues, par la facilité de son élocution, par

le courage de sa pensée. Le sénat fut enfin la récompense de son mérite; et, pour en finir avec toutes ses distinctions parlementaires, nous l'avons vu dans la chambre des pairs soutenir, avec autant de talent que d'énergie, les libertés sages qui pouvaient seules réconcilier le peuple avec la restauration.

Les conseils politiques de M. de Ségur ne furent point les seuls services qu'il rendit au fondateur de l'empire. Le grand art de Napoléon était de se connaître en hommes, et d'en exprimer tout ce qu'ils pouvaient rapporter à sa puissance ou à sa gloire. Après avoir exploité dans M. de Ségur l'homme d'État et l'homme de lettres, sa politique eut encore besoin de l'homme de cour. Elle lui confia le soin d'assouplir par l'élégance des manières la rudesse militaire d'un état-major qu'il voulait transformer en courtisans; et, dans les représentations de palais qu'il donnait sur le vaste théâtre de l'Europe, que la vanité du roi des rois imposait à la faiblesse du héros, le vainqueur d'Arcole, des Pyramides, de Marengo et d'Austerlitz, se soumettant aux traditions de l'Œil-de-Bœuf, répétait avec le grand maître des cérémonies le rôle d'empereur, dont la nature et la gloire lui avaient si bien appris le métier. M. de Ségur suivit ainsi les destinées du plus grand capitaine des temps modernes, qui en serait aussi le plus grand homme, s'il avait compris toute la grandeur de sa mission; qui, ingrat envers la révolution, perdit le droit de l'accuser d'ingratitude; qui, demandant à la fortune plus qu'elle ne pouvait faire pour un mortel, la réduisit à l'impuissance de le soutenir dans les revers, et dont la chute, plus extraordinaire encore que son élévation, renouvela pour la troisième fois la face de l'Europe. Que d'existences, que

de fortunes secondaires furent englouties dans cette immense ruine! Mais qu'importe aux puissants de la terre! Lorsque dans l'éblouissement de leur grandeur, dans l'enivrement de leur pouvoir, ils repoussent les conseils de la sagesse, les leçons de l'expérience, les pressentiments de l'affection, songent-ils aux malheureux que compromettent leurs imprudences, aux désastres privés que doit entraîner leur naufrage?

La philosophie vint encore une fois au secours de M. de Ségur. Condamné à la vie privée par la catastrophe de Napoléon, rejeté par la nécessité dans la vie littéraire, il reprit la plume; et cette période de son existence fut la plus intéressante pour les lettres. L'âge n'avait refroidi ni son cœur ni son esprit. Sa tête sexagénaire conservait toute la vivacité de sa jeunesse; et son style avait acquis même plus de brillant et de fermeté. Les journaux, que la liberté de la presse venait d'élever, pour ainsi dire, au rang des pouvoirs politiques, s'enrichirent des articles du grand officier de l'empire. Je fus alors son collaborateur; là commencèrent entre nous des relations dont je serai toujours fier, qui m'ont laissé tant d'aimables souvenirs et tant de justes regrets. Il est surtout un tableau ravissant qui me pénétra d'une admiration profonde, et qui ne sortira jamais de ma mémoire. Le vieillard avait l'habitude de travailler dans son lit; sa vue affaiblie ne lui permettait plus de tracer sur le papier les pensées qui jaillissaient de sa tête, et la dépense d'un secrétaire aurait gêné celui qui, six mois auparavant, en avait tant à ses ordres. Mais il avait une femme qui ne reculait devant aucun sacrifice, qui allait au-devant de tous ses vœux. C'était elle, c'était la petite-fille du grand d'Aguesseau, qui, assise au pied du lit, écrivait pendant six heures sous sa dictée. J'ai parlé de

sacrifice, Messieurs, je me suis trompé : ce n'était pas même un devoir à ses yeux : c'était un bonheur pour elle d'être utile à l'époux qu'elle adorait depuis quarante ans, et sur lequel elle avait concentré les plus vives, les plus chères de ses affections. Quoique moins affaiblie que celle de M. de Ségur, la vue de cette femme admirable lui inspirait aussi des inquiétudes; mais elle n'était tourmentée que de la crainte de ne pas la conserver aussi longtemps que pouvaient l'exiger les besoins de sa maison ; et son cœur si ingénieux lui suggéra de n'écrire que sur du papier vert pour ménager un organe aussi nécessaire à l'objet de ses adorations.

C'est de sa main que furent tracés les manuscrits de la *Galerie morale et politique* et de l'*Abrégé de l'histoire universelle.* Le premier de ces ouvrages parut d'abord par fragments dans les divers journaux de la capitale. C'étaient des aperçus philosophiques, dès analyses savantes, des moralités agréables. Ces émanations d'une douce philanthropie étaient désirées par des lecteurs que n'avait point encore désenchantés l'aigreur toujours croissante des partis, que n'avait point corrompus le goût exclusif d'une polémique acerbe. M. de Ségur aimait surtout à prêcher l'union et la concorde; et, quoique déchu de ses grandeurs, il savait trop ce que coûtaient aux peuples les révolutions, même les plus heureuses, pour précipiter l'opinion vers un bouleversement qui pouvait relever sa fortune : bien différent en cela de ces hommes passionnés à qui rien ne coûte pour se venger d'une injustice, et qui joueraient un État dans l'espoir de recouvrer une jouissance perdue ou de satisfaire une vanité blessée.

L'*Abrégé de l'histoire universelle* marchait de front avec ces esquisses. Devancé par une foule d'écrivains dans cette

immense compilation, M. de Ségur y mérita les suffrages d'une génération qu'avaient rendue plus difficile les exigences d'une civilisation plus avancée. Il entra dans ce vaste répertoire de crimes, de révolutions, de massacres, avec une liberté d'opinion qui manquait à ses prédécesseurs, jugea les hommes des temps passés avec plus d'indépendance, se dépouilla de tout esprit de circonstance et de système, et ne reconnut d'autres guides que la justice et la vérité. Moins crédule, plus concis, plus philosophe que Rollin, il écrivit comme lui pour la jeunesse, mais pour la jeunesse du dix-neuvième siècle; et les hommes d'un âge mûr y trouvèrent encore quelque chose à apprendre.

Mais un ouvrage plus universellement goûté occupait son infatigable vieillesse : c'est ce livre où, déposant tous ses souvenirs et retraçant les événements de sa vie entière, M. de Ségur nous fait vivre, pour ainsi dire, avec les plus grands hommes de son temps, avec cette foule de personnages illustres dont sa haute position l'avait rendu le commensal et le familier. Et quels hommes ont passé devant lui! quelle étonnante période a embrassé le cercle de son existence! Que n'avait point à nous conter celui dont la jeunesse avait reçu les conseils de d'Alembert et les éloges de Voltaire, et dont les yeux mourants avaient contemplé l'avénement de notre roi-citoyen! quelle attention n'aurait pas éveillée celui qui pouvait nous dire : J'ai salué Washington sous sa tente; j'ai reçu les confidences du grand Frédéric; les genoux de Catherine ont servi d'appui à ma tête, et les mains qui portaient le sceptre de Pierre le Grand ont forcé mes mains à applaudir mes vers; j'ai assisté, dans les déserts de la Tauride, aux entretiens de la czarine et de Joseph II; j'ai introduit enfin tous

les rois du continent dans le cabinet de leur suzerain! Et quelle foule d'illustrations secondaires se groupaient autour de ces grands de la terre, le capricieux Potemkin, l'aimable prince de Ligne, le sage Henri de Prusse, l'habile Kaunitz, le maniaque Souwarow, le crédule et malheureux Poniatowski! Je ne parle point des illustres de France; j'aurais trop de noms à citer. La cour de Louis XV, celle de Louis XVI; les salons de Mme Geoffrin, de Mme Dudeffant; les brillantes réunions de cette noblesse patriote dont le rôle a été si difficile, et qui, après avoir bravé l'animadversion des courtisans, a subi tant de fois les ingratitudes du peuple; tous ces premiers acteurs d'une révolution que notre tâche est de finir, tous ces jouets de la fortune qu'ils pensaient maîtriser, offrent, dans les *Mémoires* de M. de Ségur, une galerie piquante, une série de portraits et d'anecdotes qui donnent à cette lecture un charme si puissant, un intérêt si soutenu. Vous vous rappelez, Messieurs, avec quelle impatience étaient attendus ces volumes, avec quelle empressement ils étaient saisis. A chacun d'eux redoublait la curiosité publique. L'auteur avait épuisé les cours étrangères; il arrivait à notre histoire contemporaine; il n'avait plus à nous parler que de nous-mêmes et des trente-six années les plus étonnantes de nos annales; vous le pressiez de vos vœux, vous sollicitiez ses confidences . . . La mort les a interrompues; la voix de cet aimable conteur est restée muette; et ses amis, moins malheureux que vous, ne peuvent qu'ajouter à vos regrets en vous faisant sentir tout ce que vous avez perdu. Il aurait pu cependant aller plus loin dans ses révélations; mais M. de Ségur était si réservé, si esclave des convenances, qu'il hésitait à poursuivre une revue qui allait atteindre des hommes dont l'amitié lui était

chère ou dont les bienfaits avaient enchaîné sa reconnaissance. Je le pressais un jour d'achever ses confessions; je lui parlais de l'impatience publique.... « Hélas! me répondit-il, tant de mes personnages vivent encore, et j'ai tant de vérités à dire! » Mais cette réserve était moins rigoureuse avec les initiés de ses entretiens les plus intimes; il aimait à conter, et il contait avec tant de grâce, il nous voyait si heureux de l'entendre, il jouissait si bien du plaisir qu'il nous faisait, que sa mémoire se laissait exprimer sans le moindre effort. Nous ne parlions pour ainsi dire que pour le faire parler lui-même, et je lui ai dû quinze ans mes plus délicieuses soirées. Nul étranger n'entrait dans ce salon, j'ai presque dit dans ce sanctuaire, sans être pénétré de respect et d'admiration. A la faible lueur d'une lampe que sa vue pouvait à peine soutenir, le vieillard était assis au milieu de nous; la modeste, la vertueuse compagne de sa vie siégeait à ses côtés. Ils étaient environnés de leurs enfants, d'une famille qui était heureuse et fière d'en descendre; ses amis se succédaient, se renouvelaient à chaque instant pour former un cadre animé à ce tableau ravissant; et là nous écoutions. La fille des d'Aguesseau nous donnait l'exemple; elle entendait M. de Ségur depuis cinquante ans, et elle était la plus attentive de son auditoire. Sa conversation était si variée, si vive, si fleurie! Ses Mémoires vous en donnent une idée fidèle. Le lire ou l'entendre était même chose. Je me trompe, Messieurs; il manquait à son livre la grâce de son sourire et le son flatteur de sa voix. Nous avions encore un plaisir de plus : c'est qu'en le forçant à nous enchanter de sa parole, nous charmions les douleurs aiguës du mal lent et cruel qui l'a conduit au tombeau. Avec nous il oubliait ses souffrances; il les supportait du moins avec plus de patience;

RÉPONSE

DE M. PARSEVAL-GRANDMAISON

DIRECTEUR DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE,

AU DISCOURS DE M. VIENNET.

MONSIEUR,

Vous remplacez un homme cher à l'Académie française, par tous les titres qui pouvaient le lui rendre précieux. Les dons de l'esprit et du cœur, qu'il réunissait au plus haut degré; la variété des connaissances, qu'une mission diplomatique du premier ordre et une lecture fructueuse avait fortifiées de tout ce que l'expérience ajoute à la théorie des études les plus suivies; l'art de cacher l'instruction sous l'agrément, dans le cours d'une conversation qui n'est ni frivole ni pédante; l'adresse d'un esprit fin, qui saisit toujours l'à-propos; le ton de l'homme du monde qui sait aussi bien écouter que discourir; une rhétorique fleurie, une poésie badine, qui voltige comme l'abeille sur les plantes dont elle pompe le nectar; une malice innocente, dont s'amuse celui même

qui en est l'objet; la bonté de l'âme la plus pure; la droiture des intentions dans la conduite politique comme dans tous les détails de la vie privée, voilà ce qui nous intéressait, ce qui nous charmait dans la personne de l'illustre académicien dont nous déplorons la perte.

Ce n'est pas après vous, Monsieur, que je m'étendrai sur l'examen du mérite éminent qui distinguait M. le comte de Ségur ; vous avez si bien dit comment se rassemblaient en lui le chansonnier, le publiciste, l'historien, l'homme d'État, l'homme de cour et le philosophe, que je me garderai bien d'ajouter mes réflexions à cet éloge : je ne ferais qu'une pâle copie du tableau que vous avez terminé. Vous étiez lié avec M. le comte de Ségur d'une manière plus intime, et il vous appartient mieux d'exprimer les regrets qui vous sont communs avec l'Académie tout entière.

Après avoir déploré la perte de votre illustre ami, dont vous avez énuméré tous les titres littéraires, permettez-moi, Monsieur, de vous parler des vôtres. Le premier qui fixe mon attention est l'épopée héroï-comique, que vous avez publiée sous le nom de la Philippide. J'entrerai dans quelques détails sur cette épopée familière dont le genre vous a séduit, et à laquelle vous avez consacré vos veilles. Nous en possédons deux dont les sujets sont bien légers; mais plus ils paraissent futiles, plus on est étonné du talent déployé dans l'un et dans l'autre par les deux poëtes qui les ont choisis.

L'auteur du Lutrin, qui est le premier, prend le ton le plus élevé dans les scènes les plus bouffonnes, qui n'en deviennent que plus comiques. Enjoué comme l'Arioste, il soutient le parallèle de Virgile et d'Homère, et traite avec une gravité

plaisante les aventures les plus gaies. J'entends les amateurs du naturel se récrier, en disant que j'applaudis une fausse nature, et que la vérité s'exprime bien autrement. Je conviens qu'on peut la trouver aussi dans le langage le plus bas et le plus trivial; mais, peut-être, quand elle ennoblit par l'expression tous les objets qu'elle représente, est-elle préférable à cette ignoble gaieté qui n'éclate que par les quolibets et les plaisanteries les plus grossières. La peinture du prélat enfoncé dans le réduit obscur de son alcôve, et le gras Évrard qui lit la Bible autant que l'Alcoran, et dont vingt muids rangés chez lui font la bibliothèque, m'amuse beaucoup plus que les plates bouffonneries dont Shakspeare déshonore trop souvent ses conceptions les plus sublimes.

Ce n'est pas devant vous, Monsieur, qu'il me convient de défendre plus longtemps la gloire d'un auteur dont les ouvrages sont l'objet de votre admiration; mais, puisqu'il est question d'épopée comique, j'ajouterai quelques mots à ces réflexions, sur le poëme qui a contribué à la réputation de Gresset. Vous avez sûrement lu et relu bien souvent l'Odyssée de cet oiseau voyageur, qui, s'il avait eu la prudence d'Ulysse, se serait bien gardé de prêter une oreille complaisante aux jurons impies des Argonautes de la Loire. Cette langue, toute nouvelle pour le chantre emplumé dont la voix était devenue l'écho des divins cantiques, ne le frappa que trop, par sa nouveauté barbare; il oublia sa langue toute céleste, pour faire crier sous son bec, autrefois si dévot, les syllabes les plus scandaleuses. Après avoir sanctifié les cellules du cloître de Nevers, il épouvanta celles du cloître de Nantes, par l'audace effrénée de ses chants sacriléges, et parut aux saintes recluses n'être qu'un mauvais garnement, qu'elles

renvoyèrent avec opprobre aux religieuses de Nevers. Mais, étant condamné par celles-ci à la privation de sa liberté et de toutes les douceurs monastiques, il fit sur sa faute des réflexions profondes, et retrouva dans ses souvenirs les notes béates et mystiques du chant divin qui avait édifié la sainte communauté. Grande leçon pour les Ververts de notre littérature, qui, égarés comme lui par la nouveauté d'un jargon dur et barbare, s'attachent avec obstination à l'hérésie qu'ils professent, et loin de rentrer dans les voies du salut, comme l'oiseau pieux qui est mort en odeur de sainteté, se font une gloire et un système de mourir dans l'impénitence finale.

Après ces deux épopées comiques, dont le succès a été complet, je ne puis qu'en indiquer une autre, où étincellent tous les éclairs de l'esprit et de la plus brillante imagination; que la France applaudirait, si elle osait s'en glorifier; que le génie avoue, mais que la pudeur condamne; qu'on blâme en public, et qu'on lit en secret; que personne ne cite, et que tout le monde sait par cœur; mais dont le tort le plus grave est d'avoir livré au ridicule une héroïne qui nous a conservé le nom de Français.

Telles sont les trois Épopées comiques qui ont obtenu en France le plus de succès; mais, longtemps avant elles, avait paru en Italie celle de l'Arioste, qui a renversé tout l'édifice de la théogonie païenne, pour créer en sa place un monde magique dont il fut le premier enchanteur. A peine a-t-il paru, qu'il a mis en fuite les Silvains, les Nymphes, les Tritons et tous les dieux de la mythologie. Eh! qu'en a-t-il besoin? ne dispose-t-il pas des fées, des magiciens, des ogres, des géants et des nains, qui s'empressent d'exécuter ses ordres? Il brise les autels de Jupiter, de Pallas et de Junon, pour évoquer

les Alcine, les Mélisse, les Logistilles, qui deviennent les bons et les mauvais génies de son poëme : le vieux Pégase disparaît devant son hippogriffe : plus de Diomède, plus d'Ajax, plus d'Achille ; c'est Roland, Renaud, Ferragus et Roger qui deviennent ses héros. L'errante Angélique remplace la fugitive Hélène ; la fidèle Bradamante, courant après son amant, succède à la constante Pénélope qui attend son époux dans ses foyers ; la fureur de Roland rivalise avec la colère d'Achille, le siége de Paris avec le siége de Troie ; et le terrible Hector, prêt à incendier la flotte des Grecs, est à peine comparable à l'épouvantable Rodomont qui s'élance au-dessus des flammes pour se précipiter dans les murs de Paris, où il combat les paladins de Charlemagne, et vaut seul toute une armée. L'Arioste, aussi impétueux que son héros africain, franchit comme lui tous les obstacles que lui opposent de vieux systèmes, n'obéit qu'à son caprice, et sa règle constante est de n'en respecter aucune. Il a, pour s'élever au-dessus d'elles, les ailes du génie, qui seul a le droit de s'ouvrir de nouvelles routes. Dédaigneux de la lyre d'Homère, dont il ne craint pas le parallèle, il lui préfère une marotte qui fait sonner entre ses mains tous les grelots de la folie. C'est un forban littéraire qui descend sur toutes les côtes pour s'enrichir et s'approprier ses larcins. Il souffle sur les châteaux magiques qu'il fait naître, les relève et les renverse de nouveau pour les reproduire encore. Non content de transformer tout ce qu'il touche, il se transforme lui-même, et devient tour à tour Ésope, Virgile, Homère, Ovide, Bocace et le Boyardo, auxquels il ressemble souvent, sans jamais cesser d'être lui-même : aussi dévore-t-on la lecture de son ouvrage, qui paraît toujours trop court, malgré son extrême longueur ; on le lit pour le relire, et

on le relira sans cesse à tous les âges et dans toutes les conditions de la vie, car il plaît à l'enfant comme au vieillard, au riche comme au pauvre, à l'homme du monde comme au philosophe. Il est le plus inimitable de tous les poëtes, quoiqu'il les ait imités tous, et plaira dans tous les siècles par sa folie charmante et son inépuisable fécondité, *autant qu'Homère entraîne par la puissance de sa raison et l'étendue de son génie.*

Vous avez cru, Monsieur, devoir puiser comme lui dans de nouvelles sources, et vous avez choisi le sujet de la Philippide, dont Philippe-Auguste est le héros. Il vous appartenait de trouver une source de plaisanteries dans un règne que l'histoire nous représente sous une apparence toute sérieuse; mais c'est le privilége des talents distingués de donner un tour comique aux sujets les plus graves. Tout vous était permis après l'exemple de l'Arioste, qui a fait voltiger son imagination badine sur une des époques les plus imposantes de l'histoire, et celle que vous avez choisie était assez féconde pour vous inspirer une épopée du même genre. L'ordre brillant de la chevalerie, les fêtes, les tournois, les festins qu'amenaient sans cesse les victoires de Philippe-Auguste, la joyeuseté des troubadours, les cours d'amour et leurs plaidoyers si plaisamment sérieux, tous les fabliaux du moyen âge, toute la dignité du pouvoir féodal livrée aux railleries d'une censure amère et mordante, les ermites, les nains, les géants, enfin le vieux répertoire de l'Arioste mis à contribution par une plume comme la vôtre, pouvaient donner au sujet grave de la Philippide une couleur gaie et une allure légère dont l'épopée sérieuse n'est point susceptible. Ainsi, lorsque Lusignan, désespéré d'avoir perdu sa maîtresse que Jean-sans-Terre lui a ravie au moment où il était prêt à l'épouser, court avec ses

écuyers et ses pages pour retrouver son infidèle beauté, j'aime à le voir, dans votre poëme, traverser une forêt où la fée Azelote lui montre partout l'image de celle qu'il adore, au milieu d'un peuple ailé de songes, de farfadets et de gnomes qui voltigent autour de lui, et lui offrent, dans mille tableaux fantastiques, le ravisseur d'Isabelle, tantôt à ses pieds, tantôt dans ses bras, tantôt chassant avec elle parmi des piqueurs, des lévriers et des faucons, et tantôt disparaissant dans un nuage. J'aime à suivre Lusignan tombé dans le précipice où une fente de rocher lui découvre une caverne remplie de voleurs, nommés les Cotereaux, qui sont plaisamment affublés de surplis, de soutanes et de corporaux volés par eux dans une église. Je n'aime pas moins l'excellente peinture que vous faites du chef des brigands, surtout quand cet homme de sac et de corde dit plaisamment à Lusignan et à l'abbé de Cîteaux :

> Je prends partout où l'on me laisse prendre,
> Du bien d'autrui je fais mon revenu;
> Et pillerai, comme a fait Alexandre,
> Jusqu'au moment où je serai pendu.

Cet orgueil d'un scélérat qui ose se mettre en parallèle avec Alexandre, lorsqu'il s'attend à subir le plus honteux supplice, est original et divertissant.

Je pourrais citer beaucoup d'autres morceaux non moins remarquables, dans lesquels vous avez jeté des scènes amusantes, telles que l'apparition de Cunégonde, l'exorcisme d'une possédée par saint Dominique, la vision de ce saint, la reconnaissance de Saccament avec son père, et la plupart des préfaces de vos chants, où la philosophie la plus solide se mêle au ton de la plaisanterie la plus ingénieuse. Je

serais injuste si je n'applaudissais qu'aux traits comiques dont votre ouvrage est semé. La mort d'Artur, celle d'Agnès, le combat de Burgos et la bataille de Bovines, prouvent que la haute épopée ne vous est pas moins familière que l'épopée badine, et l'on reconnaît dans plusieurs de vos chants l'auteur des tragédies de Clovis et de Sigismond, où, sans vous jeter dans l'ornière de la routine, vous avez suivi la route tracée par les grands maîtres de l'art et par les bons modèles.

Après avoir saisi deux fois le poignard de Melpomène, vous l'avez laissé reposer, pour vous livrer au genre de l'épître en vers, et c'est celui dans lequel vous avez obtenu les succès les plus distingués. Vos Épîtres aux louangeurs du temps passé, au roi de Perse, à la mort, et beaucoup d'autres que je pourrais citer, portent le cachet du bon goût et de la bonne plaisanterie, et vous classent parmi les auteurs qui ont le mieux traité ce genre difficile.

Poursuivez, Monsieur, et que la carrière politique, où vous êtes entré avec tant d'avantage, ne vous éloigne pas du commerce des Muses. Les joutes de la tribune ne sont point étrangères à celles qui s'engagent sur le Parnasse, et vos palmes acquises vous imposent le devoir d'en cueillir de nouvelles. Si le temps nécessaire à l'exécution d'un grand ouvrage vous permet de rentrer dans la carrière épique, peut-être l'âge présent vous paraîtra-t-il plus héroïque et plus inspirant que tous les siècles qui l'ont précédé. En effet, l'admirable campagne d'Italie, qu'a suivie la paix glorieuse de Campo-Formio; la célèbre victoire de Marengo, qui rendit à la France toute sa prédominance européenne que de grands revers lui avaient enlevée; enfin les victoires immortelles d'Austerlitz et de

Friedland, ne vous semblent-elles pas toutes grosses d'épopées à venir, dont nos voisins eux-mêmes pourront s'emparer un jour, si la poésie française ne songe pas à exploiter cette mine immense qui lui appartient, et qui n'attend plus que les puissants efforts d'un génie capable de s'en emparer. Ce monument poétique manque seul à la gloire des combats célèbres qui ont coûté tant de sang et de sueurs à notre France régénérée. Imitons l'exemple de notre nouveau roi, qui préside à nos institutions épurées et raffermies, et qui, fidèle à la gloire dont il s'est couvert dans les plaines de Jemmapes, vient d'ordonner qu'on rétablît la statue de Napoléon sur la Colonne, veuve de son héros, et dont il n'aurait jamais dû descendre. Il y reconnaîtra son aigle française tombée du rang sublime qu'elle occupait, mais qui songe encore à sa gloire passée, et qui sent repousser ses ailes.

DISCOURS

DE M. JAY,

PRONONCÉ DANS LA SÉANCE PUBLIQUE DU 19 JUIN 1822, EN VENANT PRENDRE SÉANCE A LA PLACE DE M. L'ABBÉ DUC DE MONTESQUIOU.

MESSIEURS,

L'éloge des membres de l'Académie que la mort fait disparaître de ses rangs est, en général, dans les souvenirs de leur vie littéraire. Un jugement éclairé des ouvrages qui ont fondé leur renommée; la juste appréciation de l'influence qu'ils ont pu exercer sur la littérature et sur la société, un hommage rendu à leurs qualités personnelles, à leurs vertus privées, suffisent à l'accomplissement de ce devoir. Vous n'éprouvez alors que des émotions sans amertume; l'attente publique elle-même est satisfaite. L'estime pour le talent, l'admiration pour le génie qui n'excite plus de rivalité, ne trouvent dans le monde que des approbateurs. Si l'envie, que rien ne désarme, ose encore élever la voix, ses dernières

clameurs n'ont plus de retentissement; elles se perdent dans l'expression solennelle de l'opinion, éclairée par la justice, qui prépare et annonce les arrêts souverains de l'avenir.

Je regrette de ne pouvoir offrir à votre attention une vie consacrée aux paisibles études, aux veilles laborieuses, aux inspirations de l'homme de lettres. C'est sur une scène enflammée par les passions politiques, au début d'une révolution, saluée d'abord avec enthousiasme, bientôt enveloppée d'orages, qúe M. l'abbé de Montesquiou se montre pour la première fois à nos regards, témoin et acteur dans ces grands débats, dont quarante années de vicissitudes, de catastrophes inouïes, d'événements prodigieux, ont à peine affaibli les profonds souvenirs. Jeune encore, il avait obtenu du clergé de France une marque d'estime qui n'était pas légèrement accordée. Les importantes fonctions d'agent général de cet ordre, si influent dans l'État, lui furent confiées : garantie certaine de mérite personnel, de connaissance des affaires et de capacité. Aussi la réunion de tous les suffrages fit-elle, de sa nomination aux états généraux, une sorte de triomphe. Il reçut, avec une satisfaction imprévoyante, ce redoutable mandat dont l'exercice devait être accompagné de tant d'agitations et de périls. Mais les symptômes qui annonçaient les prochaines convulsions de la société, se confondaient encore avec le mouvement général des esprits vers un état de choses plus conforme aux opinions, aux mœurs nouvelles, à l'espoir de la France.

Bientôt s'éleva la tribune politique, où allaient se débattre, comme sur un champ de bataille, les bonnes et les mauvaises passions.

Les Français accueillirent avec transport un genre nouveau

d'éloquence dont ils n'avaient connu jusque-là ni les séductions, ni la gloire. Ces luttes solennelles et dramatiques, où la parole, armée de la puissance du génie, soulève ou apaise les flots populaires, excitèrent la surprise et l'admiration. Nulle influence ne pouvait balancer ce nouveau pouvoir que la révolution venait de créer pour la défense, l'agression et la conquête. On a dit que l'opinion était la reine du monde. La tribune fut le trône de cette reine impérieuse, dont les erreurs mêmes sont des lois, fortes comme la nécessité, et qui, selon l'impulsion qu'elle reçoit, est pour les empires une source de calamités ou de bienfaits. Les noms des principaux orateurs de cette assemblée constituante, qui, tenant son nouveau mandat de la révolution, était, par cela même et à son insu, plus habile à détruire qu'à édifier, appartiennent à l'histoire. Ils ont pris dans l'opinion le rang que chacun d'eux a mérité par le patriotisme et le talent. Je ne rappellerai ici que M. l'abbé de Montesquiou, dont l'éloquence douce et persuasive obtint plus d'une fois le suffrage de tous les partis.

Destiné par le privilége de la naissance, et plus encore par son mérite, aux dignités les plus éminentes de l'Église, il n'en comprenait pas moins la nécessité des réformes généralement réclamées; il se sépara de cette partie du clergé, hostile aux prétentions des députés du tiers état, qui, en se déclarant assemblée constituante, avaient absorbé tous les pouvoirs, excepté celui de l'anarchie.

Dans l'âge de la candeur, M. l'abbé de Montesquiou croyait au désintéressement et au patriotisme des hommes de parti. Il en donna la preuve lorsqu'il fut question de prêter le premier serment de la révolution; serment dont la sainteté de-

vait être tant de fois profanée! Après avoir prononcé la formule sacramentelle, il ajouta ces mots : « Je promets de plus « de donner l'exemple, et de concourir, autant qu'il sera en « moi, à éteindre tout sentiment de division, s'il était vrai « qu'il en existât encore dans l'assemblée. »

Ces paroles furent applaudies, comme si elles avaient exprimé un sentiment unanime. Les hommes réunis ne résistent guère aux élans généreux : c'est un hommage presque irrésistible à ce qu'il y a de plus noble dans le cœur humain; mais les intérêts et les passions reprennent bientôt leur empire, et n'ont besoin d'aucun serment pour se faire obéir.

M. l'abbé de Montesquiou avait obtenu et mérité une faveur particulière. On l'écoutait avec intérêt, parce qu'on était convaincu de la sincérité de ses opinions. Élevé deux fois aux fonctions de la présidence, il s'en acquitta avec une intelligence et une impartialité qui lui valurent, par une flatteuse exception, les remercîments de l'assemblée. On le comptait au nombre des ecclésiastiques qui n'étaient ni tout à fait hommes d'église, ni entièrement hommes du monde, et qui participaient des deux natures : hommes du siècle par le langage, l'urbanité, l'indépendance de la pensée, la liberté du jugement; hommes d'église par la communauté d'intérêts, l'esprit de corps, la jouissance de riches dotations en réalité ou en perspective. Ces ecclésiastiques auraient volontiers transigé avec la révolution; ils ne s'effrayaient ni des limites qu'on voulait prescrire au pouvoir du roi et de ses ministres, ni des garanties accordées à la liberté, ni de l'égalité en matière d'impôt, ni même de la tolérance religieuse : leur patriotisme était renfermé dans ces limites. Ils n'adhérèrent point à la déclaration des autres membres du

clergé qui protestèrent contre la réunion des ordres en assemblée constituante ; ils n'élevèrent aucune difficulté sur la puissance et la légalité des actes de cette même assemblée. Mais lorsque le domaine temporel de l'Église fut compromis, lorsque la révolution étendit la main pour saisir cette riche proie si ardemment convoitée, la désunion cessa comme par enchantement ; le clergé tout entier défendit avec chaleur ses dîmes et ses propriétés territoriales. M. l'abbé Syeyes lui-même, plus avancé que ses collègues dans les voies philosophiques, ne put retenir son indignation ; et il s'écria dans l'amertume de son cœur : *Ils veulent être libres, et ils ne savent pas être justes!*

M. l'abbé de Montesquiou épuisa aussi, mais en vain, pour éloigner le fatal moment, toutes les ressources de son éloquence. La révolution était pressée ; il fallait rassurer les créanciers de l'État, remplacer les revenus publics taris dans leurs sources, et faire disparaître une influence suspecte au parti populaire. Un simple décret suffit pour anéantir l'œuvre laborieuse des siècles, pour jeter dans la circulation d'immenses domaines, depuis si longtemps frappés d'immobilité, et pour multiplier ainsi les intérêts qui devaient un jour protéger la révolution contre les attaques de ses plus ardents ennemis. Ce fut en vain que les défenseurs du clergé invoquèrent l'intérêt de la religion. Les croyances religieuses avaient perdu leur ancien pouvoir. L'ordre de la noblesse assista, avec assez d'indifférence, à cette prise de possession nationale. Si l'aristocratie n'eût été frappée elle-même dans ses préjugés, ses honneurs et ses plus chers intérêts, elle se serait aisément consolée des afflictions et des pertes du clergé. Il n'y eut des deux parts ni sympathie, ni résignation.

Je dois faire remarquer ici que M. l'abbé de Montesquiou

se porta constamment comme médiateur entre les partis déchaînés. Si nous jugeons de ses principes par la conduite politique qu'il suivit à cette époque, nous verrons en lui un homme qui aurait voulu, en conservant l'ancienne hiérarchie sociale, fonder le nouveau gouvernement sur la toute-puissance de la loi. Ses discours, écrits ou improvisés dans un langage d'une correction remarquable, d'un goût pur, et d'une gracieuse simplicité, annoncent un esprit modéré et un désir, malheureusement impuissant, de concilier des intérêts désormais inconciliables. Le décret qui supprima les vœux monastiques et les ordres religieux fut rédigé sur sa proposition. Il obtint encore des applaudissements; ce furent les derniers. Il ne parut depuis que rarement à la tribune, et se trouva bientôt si fort en arrière des opinions dominantes qu'à peine parvenait-il à se faire écouter. L'éloquence de la tribune avait pris un caractère d'exaltation qui faisait présager de sinistres événements. Toute espérance de réconciliation était perdue. Plusieurs députés qui, dans l'origine, avaient exercé quelque influence, abandonnèrent leur poste. M. l'abbé de Montesquiou ne suivit pas cet exemple; mais il se condamna au silence, regrettant sans doute des illusions qui, dans leur fuite, emportaient avec elles tout espoir de paix pour la société, de sûreté pour les citoyens. Proscrit sous la république, frappé d'un arrêt de mort, il trouva chez l'étranger un asile que lui refusait sa patrie.

Si je vous ai entretenus des premières années de la révolution de 1789, c'est que là seulement je pouvais apprécier le caractère, les principes et les éminentes facultés de M. l'abbé de Montesquiou. Je ne veux point m'arrêter sur ces époques de terreur ou de gloire, je craindrais d'attrister vos esprits

par de funestes souvenirs; mais je ne saurais oublier un incident qui fait partie de votre propre histoire.

Au nombre des institutions renversées par le souffle populaire, on remarqua la chute de l'Académie française, qui seule aurait pu se croire à l'abri de la destruction. Depuis près d'un demi-siècle elle avait été pénétrée par cet esprit d'examen et de critique qui s'exerçait sur les plus hauts sujets de politique et de morale. La littérature des passions, quelque abondante qu'elle soit, paraissait épuisée; les jeux frivoles de l'esprit remplaçaient les inspirations du génie : tout annonçait une décadence complète, lorsque l'Académie, abandonnant les lieux communs de l'école et la stérile faconde des rhéteurs, se jeta dans le mouvement de la société. Ce fut l'époque de l'alliance, désormais indissoluble, entre la littérature, la philosophie, les sciences et les arts. L'Académie devint le foyer des doctrines philosophiques; elle contribua puissamment à les mettre en vogue, et prépara ainsi le moment de leur triomphe.

Une considération si puissante ne put désarmer la sévérité des ministres de la révolution. Il leur semblait que l'égalité était blessée par cette réunion d'hommes voués à la culture des lettres. Mais l'aristocratie du talent était la seule qui ne pût être abattue. Il faudrait pour accomplir un tel dessein, parvenir au nivellement des esprits et à l'égale répartition des richesses de l'intelligence. La force des révolutions ne va pas jusque-là; aussi, lorsque la nation revint à des idées positives et à un système régulier de gouvernement, les législateurs reconnurent l'utilité de ces sociétés savantes et littéraires, qui conservent le dépôt des connaissances humaines, recueillent les découvertes utiles, les perfectionnements de la

pensée, les chefs-d'œuvre du génie, et en admettant dans leur sein les savants, les hommes de lettres, les artistes distingués par d'honorables succès, présentent la plus noble et la plus précieuse des récompenses à leur émulation.

L'établissement de l'Institut national fut l'exécution d'une belle et grande idée. La littérature, la philosophie, les sciences, la théorie des arts, n'ayant plus aujourd'hui qu'un seul but, les progrès de l'esprit humain et le charme de la société, ne pourraient se séparer sans s'affaiblir; ils se prêtent de mutuels secours.

C'est à la littérature que les sciences et la philosophie doivent une faveur populaire, dont l'éclat rejaillit sur ceux qui les cultivent avec succès. L'Institut, dans sa première organisation, comptait une classe de plus, celle des sciences morales et politiques; cette classe fut supprimée sous le consulat (1).

Napoléon, qui concentrait en lui tous les pouvoirs de la république, avait puisé, dans la discipline militaire et dans les habitudes du commandement, une aversion prononcée contre les discussions politiques. Il avait une prédilection marquée pour les savants qui travaillent sur la nature inerte ou vivante, et ajoutent de nouvelles découvertes à celles qui ont illustré les Descartes, les Newton, les Linné. Il aimait aussi à encourager les artistes de tous les genres, dont les chefs-d'œuvre excitaient l'admiration de l'Europe. En littérature, la poésie lyrique et dramatique lui inspirait seule quelque intérêt; mais il se serait passé volontiers des écrivains raisonneurs qui s'étaient formés à l'école de Voltaire, de

(1) Cette classe a été rétablie en 1832, sous le nom d'*Académie des sciences morales et politiques*.

Montesquieu, de Condillac. Il les nommait des *idéologues*, et ce terme était dans sa bouche une expression de dédain.

Alors commença, contre la philosophie et la littérature du XVIIIe siècle, cette agression passionnée qui avait les formes âpres et le langage amer d'une réaction de parti. La renommée et l'influence de Voltaire, le moins *idéologue* des écrivains, importunaient surtout le dictateur, qui a laissé dans ses souvenirs, si puissants d'intérêt, les traces de cette antipathie; elle était connue, et encourageait les ennemis des grands écrivains dont les ouvrages ont préparé l'émancipation des peuples, relevé la dignité de l'homme, et flétri la fausse gloire des conquêtes. C'était chaque jour une nouvelle attaque. On aurait pu craindre, d'après ces efforts redoublés sur l'opinion, que la mémoire de tant d'hommes illustres ne fût condamnée à l'oubli. Mais comment réussir dans une entreprise aussi insensée? Quelle puissance pourrait se flatter d'enlever au génie ses titres à une éternelle durée?

Et ici on doit rendre justice à l'Académie : loin de s'associer aux détracteurs des hommes de génie du dernier siècle, elle employa tous ses moyens d'influence pour honorer leur mémoire et justifier la nation et le gouvernement lui-même du reproche d'ingratitude et de barbarie. C'était la seule opposition qui fût alors possible. Cette opposition n'a jamais manqué à la gloire nationale lorsque l'imprudence du pouvoir l'a menacée. La culture des lettres n'est plus compatible avec l'esprit de servitude.

Un événement imprévu vint donner tout à coup une nouvelle secousse à la société. L'empire de Napoléon s'appuyait sur les merveilleuses ressources de son génie, sur la puissance si longtemps irrésistible de ses armes; car

la liberté absente lui avait enlevé son plus énergique soutien. Ces ressources une fois épuisées, cette puissance abattue, l'empire s'écroula; mais les efforts réunis des rois et des peuples suffirent à peine à cette grande destruction. Napoléon, à la tête d'une armée décimée par la victoire, força la destinée à hésiter pendant trois mois entre lui et l'Europe conjurée; il ne posa le glaive que pour prévenir le fléau de la guerre civile, qu'il avait éteinte, et qu'il n'a jamais voulu rallumer.

La nation, surprise dans un état d'accablement et de lassitude causé par ses triomphes autant que par ses revers, vit reparaître, sous les auspices de l'Europe en armes, une famille royale généralement oubliée, et des couleurs qu'elle avait rencontrées dans les rangs de ses ennemis. Elle allait assister au spectacle, toujours fécond en leçons instructives, d'une restauration. Celle-ci chercha d'abord à vaincre les répugnances, à rassurer les esprits, en faisant entendre des paroles de réconciliation et de paix. On se rappelait que le chef de cette famille longtemps proscrite avait manifesté, aux premières époques de la révolution, des sentiments de patriotisme et avoué le besoin d'une réforme dans l'État; on espéra qu'appelé fortuitement au trône il ne démentirait ni ses sentiments, ni ses principes. Cette espérance ne fut point trompée. Louis XVIII jugea sainement sa position. Il eut alors la force de résister aux exigences de ces vieux courtisans, de ces hommes des anciens jours, qui ne concevaient d'autre système de gouvernement que celui de la monarchie absolue, et qui, étant restés immobiles au milieu des progrès de la société, s'indignaient d'entendre parler encore de liberté et de constitution.

D'autres conseillers plus prudents et plus habiles furent consultés. On n'a d'abord connu qu'imparfaitement les noms des hommes qui remportèrent cette victoire sur les préjugés et l'ignorance : nous savons aujourd'hui que M. l'abbé de Montesquiou fut du nombre de ceux dont les avis déterminèrent Louis XVIII à proclamer, comme loi fondamentale du pays, comme pacte social, cette charte où se trouvent le résumé et l'application des principes d'une sage liberté, où les bienfaits de la révolution sont consacrés, et qui, malgré le vice de son origine, eût sauvé la restauration, si une restauration pouvait être sauvée.

Deux mémorables expériences ont prouvé qu'une restauration ne s'enracinait jamais dans un pays sillonné par les révolutions. L'exemple des Stuarts a été perdu pour la branche aînée des Bourbons; celui des Bourbons ne profitera pas davantage aux princes rejetés par les peuples, et rappelés par quelque caprice de la fortune.

Voilà ce que M. l'abbé de Montesquiou et ses amis n'avaient pas compris lorsqu'ils se flattèrent de consolider la restauration. Arrivés au pouvoir, ils ne contentèrent ni le parti national, ni celui de la contre-révolution. Ils donnèrent au premier plus d'une occasion de douter de leur bonne foi, et l'autre ne leur épargna ni les reproches, ni les injures. Ne pouvant ni accorder, ni refuser entièrement les lois organiques promises par la charte, impuissants surtout à modérer les passions d'une minorité accidentellement victorieuse, ils n'eurent d'autre parti à prendre que de rentrer dans la vie privée; toujours attachés à une dynastie qui accomplissait sa destinée.

Toutefois, la catastrophe de 1815 ne fut pas une leçon entièrement perdue. Louis XVIII, au retour de son exil de trois

mois, reconnut quelques-unes des fautes qu'on pouvait reprocher à son gouvernement; l'ordonnance du 5 septembre prouva qu'il voulait mourir aux Tuileries.

Les illusions dont le prestige égara jusqu'à la fin les conseils secrets de la dynastie, les fautes qui l'ont perdue sont encore dans tous les souvenirs. Je ne citerai qu'un fait d'une importance secondaire, mais qui nous ramène à M. l'abbé de Montesquiou, alors privé de toute influence. Je veux parler de la mesure qui priva l'Académie d'hommes d'un vrai mérite, et depuis longtemps en possession de l'estime publique. Le pouvoir, livré à des passions haineuses, nomma des successeurs à ces membres de l'Académie injustement persécutés. M. l'abbé de Montesquiou devint, à son insu, l'un de ces élus de l'autorité. Il n'accepta ni ne refusa ce présent d'une volonté arbitraire. Comme il n'a jamais rempli un seul des devoirs attachés au titre d'académicien, on peut raisonnablement admettre qu'une nomination d'office ne lui semblait conférer aucun droit. On se rappelle l'anecdote de ce candidat, qui, dans le cours de ses visites, alla solliciter son suffrage, et n'obtint pour toute réponse que ce mot plein de finesse : « Est-ce que je suis de l'Académie ? »

Vous avez sans doute regretté que cette délicatesse de sentiment, cette espèce de protestation tacite contre un acte de violence qui portait atteinte à l'indépendance de l'Académie et à la dignité des lettres, éloignât de vos réunions un homme de mœurs aussi douces, d'un esprit aussi cultivé. Il avait conservé cet atticisme de langage, cette pureté de goût, cet art admirable de la conversation, dont les modèles sont aujourd'hui peu nombreux. Juge impartial et éclairé des productions littéraires, il n'accordait d'estime ni à l'exagération

du style, ni à cette recherche de trivialités qu'on prend pour du naturel et de la force. Il était resté fidèle à l'école de Bossuet et de Fénelon.

M. l'abbé de Montesquiou avait assisté à la naissance de la restauration, il en a vu le dernier soupir; il vivait dans la retraite, désabusé de toutes ses espérances, n'ayant plus d'autre ambition que celle du repos, d'autres jouissances que les charmes de l'amitié. Acteur retiré de la scène du monde, sa mort n'a produit qu'une médiocre sensation; mais ceux qui l'ont connu dans l'intimité, qui ont pu apprécier ses vertus privées et l'élévation de son caractère, chériront toujours sa mémoire.

Il a commencé sa carrière dans les premiers temps de deux révolutions fondées sur les mêmes principes, mais qui n'auront pas la même destinée. La première, poursuivant la liberté avec trop d'ardeur, manqua son but, et ne put se sauver qu'en tombant épuisée, dans les bras d'un dictateur nécessaire et plein de génie. Ce fut sous sa tente, aimée de la victoire, qu'elle brava longtemps les efforts des rois conjurés; et lorsque la fortune lui enleva cet appui, elle en retrouva un autre plus puissant encore dans les progrès de la civilisation, dans les innombrables intérêts qu'elle avait créés, et que nulle force humaine ne pouvait détruire. La mission de la révolution nouvelle est d'établir sur des bases solides les institutions que la première avait préparées : mais les institutions ne se fondent que dans le calme des passions et au sein de la paix. Heureusement, Napoléon a fermé l'ère des conquêtes. Les peuples de l'Europe ont assez souffert des malheurs de la guerre pour avoir appris à la craindre et à la détester. Il ne sera plus permis aux chefs des nations qui

ne sont pas réduites à l'état de servitude, de les conduire sur les champs de bataille sans leur libre concours. La paix comme la liberté est la pensée du siècle; cette pensée sera plus forte qu'une insidieuse politique et que les tentatives désespérées des factions.

Cette révolution a sans doute des ennemis intérieurs et extérieurs; mais quelles que soient leurs espérances, ils plieront sous la nécessité. Nos divisions intestines pourraient seules leur offrir quelque chance de succès; mais ces divisions cessent à l'instant où sont menacés la révolution, et le trône qu'elle a élevé de ses mains triomphantes. Ce trône, où siégent avec le patriotisme et le courage, les vertus de famille qui sont aussi des garanties pour les peuples, la nation le défendra contre toutes les attaques, parce qu'il protége tous les intérêts. Il sera le point de ralliement d'un peuple généreux que l'anarchie et le pouvoir arbitraire ont également fatigué, et qui, pressé de développer son génie, d'atteindre à tous les perfectionnements de l'état social, n'aspire qu'au repos sous l'empire des lois, et sous les auspices de la liberté.

Et qui pourrait retarder cette union si désirée? Les illusions des partis seront bientôt dissipées; ils apprendront, par expérience, qu'on ne peut ébranler les peuples et les jeter dans les hasards des révolutions, lorsque leurs droits et leurs libertés ne sont point en péril. Ayons confiance dans l'avenir. La France est l'institutrice des nations. Après leur avoir montré par quelle énergie, par quels efforts on peut conquérir la liberté, elle leur enseignera par quelles vertus on la conserve. C'est la seule gloire qui lui manque; gloire la plus pure, la plus durable de toutes, et qui ne coûte point de larmes à l'humanité.

RÉPONSE

DE M. ARNAULT,

DIRECTEUR DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE,

AU DISCOURS DE M. JAY.

Oui, Monsieur, aux qualités peu communes que réunissait M. l'abbé de Montesquiou, à la sagacité qu'il apportait dans l'examen et la discussion des intérêts politiques, à la pénétration avec laquelle il en approfondissait les problèmes les plus ardus, à la justesse avec laquelle il les analysait, il les développait, à la lucidité et à l'élégance avec lesquelles il en écrivait, il en parlait, on reconnaît non-seulement les titres qui l'ont dû porter à la première de nos législatures, mais ceux qui lui ont assuré une place distinguée dans cette assemblée si riche en talents supérieurs.

On ne peut méconnaître non plus au tour ingénieux des traits dont il semait sa conversation, à la finesse de ses plaisanteries, à la grâce de ses malices, ses droits aux succès qu'il obtint à une cour où la faveur ne fut pas exclusive-

ment réservée à des adulateurs fades ou stupides, où le bon esprit a été quelquefois aussi bien traité que le bel esprit, où l'on ne déplaisait pas toujours au maître en montrant encore plus d'esprit que lui.

Ces qualités si distinguées, si M. l'abbé de Montesquiou les eût appliquées à la culture des lettres, nul doute qu'elles n'eussent donné en lui à l'Académie française un des membres les plus recommandables dont elle pût s'enorgueillir; nul doute que nos plus brillants devanciers n'eussent en lui un de leurs plus brillants successeurs, si ce n'est un de leurs plus redoutables rivaux.

Combien alors la tâche que vous venez de remplir, Monsieur, vous eût été facile! Trouvant dans ses travaux académiques la matière de l'éloge de cet académicien, vous auriez donné pour base à cet éloge des faits et non des conjectures; vous nous auriez entretenus à cette tribune, essentiellement littéraire, non de ce qu'il était capable de faire en littérature, mais de ce qu'il aurait fait; non de ses aptitudes, mais de ses œuvres.

Que ces aptitudes aient paru au noble restaurateur un titre suffisant à l'admission de M. l'abbé de Montesquiou dans l'Académie restaurée, cela ne doit pas surprendre; en dépit du jugement exquis dont il a donné tant de preuves, ce quasi François Ier (1) était assez enclin à croire que la restauration du trône devait entraîner celle des institutions que le trône avait entraînées dans sa chute; en attendant l'occasion d'en venir à de plus importantes, il relevait à petit

(1) Il n'a jamais commandé ses armées en personne, il n'a pas perdu de bataille comme François Ier; mais, comme ce prince, il a protégé les lettres, il les a cultivées, il a même fait des vers. On lui doit le rétablissement du *Journal des Savants*.

bruit celles que l'opinion publique semblait le moins repousser, ou peut-être se donnait-il cette petite satisfaction, faute d'en pouvoir prendre une plus grande.

Son penchant d'ailleurs était merveilleusement sollicité par des hommes dont il favorisait les secrètes prétentions, les jaloux ressentiments.

D'anciens académiciens, dont la vieillesse avait été recueillie par l'Institut élargi pour les recevoir, croyant qu'ils ne récupéreraient leur ancienne dignité qu'autant qu'à leur condition améliorée par la révolution, se rattacherait la dénomination qu'ils avaient antérieurement à la révolution; d'anciens académiciens, dis-je, ne se lassaient pas de répéter que des gloires qui lui étaient réservées, la moins brillante n'était pas la résurrection des Académies, et que la barbarie ne serait entièrement détrônée en France que lorsque, après avoir été régénérées par des éliminations indispensables, les diverses classes de l'Institut, marquées du sceau de la restauration, auraient échangé leurs titres respectifs contre ceux que la protection royale avait donnés, en les fondant, aux institutions qu'elles remplaçaient.

A M. l'abbé de Montesquiou n'appartient pas le tort d'avoir réalisé ces espérances. Bien qu'il en fût vivement sollicité par quelques dépositaires de sa confiance et de son autorité, il lui répugnait de donner à la vanité de quelques hommes cette satisfaction qui devait en mécontenter un si grand nombre, de dépouiller d'un nom déjà illustre une société à laquelle l'Europe savante était affiliée, de dépecer un corps plein de vigueur et de jeunesse pour ressusciter dans chacun de ses membres des institutions surannées. Moins accessible en cette circonstance aux suggestions, aux obsessions même

des subalternes, ce ministre se montra plus tolérant que son ministère, où sa modération n'avait pas toujours prévalu.

La faute dont il s'était noblement abstenu, son successeur ne crut pas pouvoir trop s'empresser de la commettre. Grâce à un retour de pudeur, l'Institut toutefois ne fut pas dépossédé d'un nom protégé par vingt ans de célébrité; mais la dénomination d'Académie fut substituée à celle de classe, que ses différentes divisions avaient reçue dans l'origine.

Si l'on s'en était tenu là, loin de voir un crime dans cette réforme, nous regretterions qu'elle n'ait pas été effectuée par M. l'abbé de Montesquiou; en mariant deux grandes illustrations, elle n'altérait pas le fond des choses. Mais tel n'était pas le sentiment qui animait le réformateur. Il songeait moins à complaire à des vanités, qu'à satisfaire des haines. Se prévalant, pour les soumettre aux règlements qui régissaient ces institutions royales, de ce que les classes de l'Institut avaient reçu du roi le titre d'Académies, et contestant à leurs membres le caractère indélébile que le choix de leurs confrères leur avait conféré, sous prétexte de consolider leur position par une sanction nouvelle, le ministre fit subir à l'Institut l'outrage de la mutilation. Des noms européens disparurent de ses fastes d'où le nom de Monge fut effacé, et la classe de la langue et de la littérature française paya de la perte du quart de ses membres l'illustre nom qu'elle porte depuis cette époque.

« En cela, dira-t-on, la royauté n'a fait que ce qu'a fait le consulat. L'ordonnance de 1816 n'est-elle pas justifiée par le décret de 1803 qui avait soumis à l'approbation du chef de l'État les nominations de l'Institut? Le droit d'approuver n'entraîne-t-il pas celui d'improuver? Le gouvernement royal

usa, toutefois avec sobriété, de l'exemple; il n'a pas imité le gouvernement consulaire, qui fit disparaître de l'Institut une de ses classes, la classe *des sciences morales et politiques,* qu'il a remplacée par celle *des langues et de la littérature anciennes*. De plus, il n'a porté aucune atteinte soit à la nature des attributions de ces diverses compagnies, soit à leur intégrité numérique. »

Le gouvernement consulaire substitua, il est vrai, une classe d'érudition à une classe qui n'était pour lui qu'une Sorbonne politique dont les censures l'importunaient. Il eut, en cela, le tort de changer la constitution de l'Institut, mais du moins n'eut-il pas celui de porter atteinte à la condition de ses membres; et dans cette refonte où chacun d'eux a été conservé, chacun d'eux a-t-il conservé sa place. Bien plus, il trouva ainsi le moyen d'y rappeler les proscrits que la révolution du 18 fructidor en avait expulsés, et d'y incorporer les académiciens détrônés par les convulsions de 1793; opération réparatrice, opération conciliatrice à laquelle on ne peut reprocher que d'avoir été faite illégalement. Un décret ne devait pas modifier ce qui avait été statué par une loi; et la volonté particulière attentait à la souveraineté nationale en se substituant à la volonté législative. Fait illégalement, le bien est un mal, en ce qu'il semble autoriser le mépris des lois.

En conséquence des statuts primitifs qu'on remettait en vigueur, l'Académie française devait être composée de quarante membres. Craignant qu'elle ne se rendît, par une nouvelle élection, les membres dont un abus de pouvoir venait de la priver, et se substituant à ses droits, le gouvernement disposa, au gré de ses affections, des fauteuils que ses aversions rendaient disponibles, signalant ainsi, par une vio-

lation des statuts académiques, la restauration de l'Académie.

Parmi les membres appelés à remplir les vides créés par la plus capricieuse des persécutions, et entre lesquels, je dois le dire, il en est plus d'un, il en est un surtout que votre suffrage libre vous eût donné pour confrère (1), se trouva M. l'abbé de Montesquiou.

C'est à la manière dont il accueillit un honneur qu'il n'avait pas songé à mériter qu'on reconnaît l'excellence de son jugement. Il avait plus d'une convenance à ménager. Ne refusant pas, par respect pour la volonté royale, le titre d'académicien, par respect pour l'Académie il s'abstint de paraître dans ses assemblées où il n'était point appelé par son choix (2). Mais pour prouver qu'en cela il obéissait aux conseils d'une discrète modestie et non aux suggestions d'une secrète vanité, il n'a jamais dédaigné la modique indemnité attribuée par la loi à chacun des académiciens; indemnité qu'un homme porté par des titres plus éclatants à une condition plus haute, indemnité que Napoléon ne refusa jamais, tant qu'il figura comme membre dans l'Institut, dont il a fini par être le protecteur.

Refuser l'indemnité académique, c'eût été faire injure à toutes les académies qui la reçoivent; l'académicien même à qui elle n'est pas utile doit l'accepter par égard pour celui à qui elle est nécessaire.

La difficulté que vous éprouvez à justifier par des faits les éloges que vous donnez aux facultés littéraires de votre

(1) M. Lainé.

(2) M. l'abbé de Montesquiou, cependant, assista plusieurs fois aux séances de l'*Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, dans laquelle le suffrage de ses membres l'avait appelé.

prédécesseur, on ne l'éprouvera pas à votre sujet, Monsieur. Ce qu'il eût pu faire, vous l'avez fait. Des productions de plus d'un genre, des succès de diverses natures recommandaient depuis longtemps votre nom à l'estime publique et à la prédilection de l'Académie, quand ses suffrages vous ont appelé à remplir une place qui semblait plutôt réservée qu'occupée. Les premiers efforts qui vous en ont rapproché ont été couronnés par des triomphes. C'est une double palme à la main que vous l'avez réclamée. L'Académie avait reconnu dès longtemps dans l'auteur du *Tableau littéraire du dix-huitième siècle*, et de l'*Éloge de Montaigne*, un littérateur appelé à siéger au rang des juges qui le couronnaient.

A ces productions d'une étude si étendue et d'un goût si éclairé, ne se bornent pas vos titres. Depuis quinze ans, athlète infatigable, vous combattez pour les intérêts les plus précieux de la génération présente, pour les droits et les plaisirs que les bons esprits attendent de la civilisation actuelle.

Tout en défendant, par une polémique quotidienne et courageuse, les principes sur lesquels reposent la littérature des bons esprits et la politique des honnêtes gens, joignant la pratique à la doctrine, de combien d'ouvrages n'avez-vous pas enrichi la bibliothèque de la morale et du goût?

Variant avec une souplesse qui n'appartient pas toujours aux esprits forts, les formes dont il est si utile de revêtir la raison pour la faire aimer, et souvent lui prêtant même l'attrait du roman; moraliste sans austérité, tantôt vous mettez en action les travers de l'humanité pour faire sortir de cette action qui les développe la leçon qui doit les corriger, intention qui me semble caractériser les essais de *Nicolas Free-*

man; et tantôt, par un semblable artifice, critique sans pédanterie, vous faites sortir d'un drame ingénieusement inventé la discussion qui démontre la vanité et le ridicule des théories, que quelques esprits présomptueux se sont efforcés de substituer à des principes auxquels notre littérature doit deux siècles de gloire.

Dans ce dernier ouvrage surtout (1) se montrent les qualités qui vous sont propres; je veux dire la justesse et la modération qui distinguent le critique du satirique. Plus jaloux de persuader que de confondre, et de ramener que de repousser, avec quels ménagements ne présentez-vous pas la lumière aux yeux malades que vous voulez apprivoiser avec elle? L'esprit ne saurait modifier plus habilement les censures de la raison. Vos leçons de goût sont aussi des exemples d'urbanité.

Puissent vos arguments, fondés non sur des doctrines acceptées sans examen, non sur des préjugés travestis en lois par une aveugle soumission, convertir au bon goût, ou à la raison, car l'un ne va pas sans l'autre, des esprits moins pervers que pervertis, qui auraient déjà augmenté les trésors de notre littérature, s'ils avaient employé à bien faire la force et les efforts qu'ils ont dépensés à faire mal; et qui, semblables au voyageur engagé dans une fausse voie, se sont égarés de toute la vigueur et de toute la vitesse qui devaient les conduire au but.

Triste effet du besoin de se distinguer. Pour faire du neuf ils ont fait du bizarre; mais encore ce bizarre n'est-il pas du neuf. La physionomie étrange que donne à leurs compositions ce mélange de tous les caractères, cette confusion de tous les genres, cette cacophonie de tous les styles, les rend

(1) *La Conversion d'un Romantique.*

très-dissemblables sans doute des maîtres de notre école; mais ne les rend-elle pas un peu trop semblables aux maîtres de certaines écoles étrangères? Si la nature, en leur donnant le besoin d'écrire, ne les a pas doués de la faculté d'inventer, ne feraient-ils pas mieux d'imiter Corneille, Racine ou Voltaire dans leur régularité, que, dans leur difformité, le Dante et Shakspeare?

Partout où il se trouve, même dans Ennius, l'or est toujours de l'or. Je ne suis pas de ceux qui méconnaissent la présence du génie dans les compositions de l'épique italien et du tragique anglais; mais je ne crois pas que ce soit par l'alliance de la bouffissure et de la trivialité avec les sentiments les plus simples et les plus nobles, que leur supériorité se révèle. Ce n'est pas pour cela, mais malgré cela, que je les admire. Et c'est en reproduisant ces grossières disparates qu'on prétend rivaliser avec eux de génie!

Ce travers est à déplorer, mais plus dans l'intérêt des écrivains qui s'y livrent que dans celui de la gloire nationale. Pure et durable comme la raison, la gloire des deux grands siècles doit-elle redouter les atteintes des insensés qui l'abjurent? Ils ne peuvent pas la détruire, s'ils ne veulent pas la continuer.

Le temps, Monsieur, ne me permet pas d'analyser tous les ouvrages où, toujours inspiré par le besoin d'être utile, vous servez les intérêts de la morale avec tout le talent que vous avez employé à défendre les intérêts du goût. Je ne puis pourtant me dispenser d'indiquer à l'attention des vrais philosophes, dans votre recueil de *Nouvelles américaines,* où chaque fait est la démonstration d'une vérité, chaque récit une leçon de philosophie, la nouvelle dans laquelle vous dévelop-

pez si ingénieusement, à l'aide d'une série d'aventures trop vraisemblables pour n'être pas vraies, les bienfaits du système pénitentiaire des États-Unis; système qui, si différent du nôtre, que semble avoir dicté l'esprit de vengeance, ne tend qu'à corriger les malheureux que nous ne songeons qu'à punir, et à les reconquérir à la société quand nous faisons tout pour les lui aliéner. Cette nouvelle où, mettant en opposition les résultats si différents de ces deux systèmes, vous faites donner au vieux monde par le nouveau, des leçons si frappantes de morale pratique, n'est pas seulement l'œuvre d'un écrivain habile et d'un penseur profond, c'est aussi l'œuvre d'un philanthrope, c'est aussi l'œuvre d'un homme qui a autant de bonté que d'esprit dans le cœur.

Me bornant, par le même motif, à indiquer à l'estime publique ces *Dialogues des morts* où vous rajeunissez, par l'application que vous en faites à des événements récents, ce genre de fiction; et ces chapitres datés de *Sainte-Pélagie*, si gaiement, si librement écrits sous les verrous, preuve nouvelle que partout le sage est indépendant, et que la prison même n'est pour lui qu'un cabinet de méditation, j'en viens au plus important de vos ouvrages, à celui que nous devons regarder comme le premier de vos titres académiques, à l'*Histoire du cardinal de Richelieu.*

C'était une entreprise hardie que celle de peindre cet homme qui, reprenant une tâche abandonnée depuis Louis XI, osa redemander aux grands vassaux ce qu'ils avaient reconquis sur le pouvoir royal pendant la longue anarchie qui caractérise le règne de la troisième branche des Valois; cet homme dont l'inflexible volonté, brisant ce qui ne voulait pas fléchir, et s'asservissant le roi lui-même pour affranchir

la royauté, consomma l'émancipation du trône que l'astucieuse politique du bourgeois couronné n'avait qu'ébauchée.

Cependant il émancipait aussi le royaume. Exécutant les hautes conceptions de Henri IV, il suscitait l'Europe entière contre cette maison d'Autriche qui, depuis un siècle, pesait sur l'Europe; la frappant dans ses deux branches, et la châtiant tout à la fois sur le Rhin et sur les Pyrénées, il étendait à ses dépens les frontières de cette France au cœur de laquelle elle avait pénétré, et dont elle avait un moment espéré l'asservissement; enfin, réveillant la jalousie des princes de l'Empire contre l'empereur, il jetait les bases de ce traité qui devait apporter tant de restrictions au pouvoir impérial, de ce traité de Westphalie sur qui reposa longtemps l'équilibre de l'Europe, et qui ne fut pas moins une constitution pour elle que pour l'Allemagne.

Le remède qui guérit un mal en provoque souvent un autre : cela est dans les destinées humaines. En fortifiant le pouvoir royal de tout le pouvoir qu'il enlevait aux grands, en débarrassant de toute entrave ce despotisme dont Louis XIV usa si largement, Richelieu, qui détruisait l'intermédiaire placé entre le prince et le peuple, ne préparat-il pas la lutte qui, un siècle et demi après, s'engagea entre le peuple et le prince, et cette révolution où se perdit le pouvoir arbitraire qu'il avait cru consolider à jamais?

Cette question n'a pas échappé à votre sagacité, et vous n'avez pas hésité à la résoudre. Un esprit aussi judicieux que le vôtre pouvait-il ne pas voir, dans les conséquences de ce pouvoir sans modérateur, le principe même de sa destruction? pouvait-il ne pas voir que des abus du pouvoir

naît la liberté, comme des excès de la liberté doit naître la tyrannie.

Après avoir pacifié la France qu'il avait agrandie, avide de gloire au point d'avoir même ambitionné celle des armes, ce prêtre qui n'avait pas dédaigné les succès de l'école, voulut aussi appeler sur son règne la gloire des lettres. Il y réussit, si ce n'est par la direction que prétendit leur imprimer son goût, du moins par celle qu'elles reçurent de l'Académie française, dont le goût pourtant ne s'accorda pas toujours avec celui de son orgueilleux fondateur, et dont la reconnaissance n'alla pas jusqu'à rabaisser la gloire du *Cid* pour complaire à Son Éminence qui, prétendant aussi à la gloire du théâtre, n'était peut-être pas exempte de toute jalousie de métier.

A cette époque où les formes de notre littérature tendaient à s'épurer, Richelieu seconda, en fondant l'Académie française, l'essor qui avait été donné aux esprits par Malherbe, l'essor qu'en le continuant Corneille élevait à un si haut degré de sublimité; s'il ne créa pas le génie, du moins provoqua-t-il le perfectionnement des moyens par lesquels le génie se manifeste, et a-t-il acquis à notre langue, dont quelques philosophes avaient analysé l'essence et démontré les règles, cette clarté, cette précision et cette *fixité* qui en font une langue européenne.

Tel fut le but de la fondation de l'Académie, tel est l'objet dont elle dut exclusivement s'occuper, conformément au discours qui sert de préface à ses statuts.

« Notre langue, y est-il dit, déjà plus parfaite qu'aucune « des langues vivantes, pourrait bien enfin succéder à la « langue latine, comme la langue latine à la grecque, si on

« prenait plus de soin qu'on n'a fait jusqu'ici de l'élocution, « qui n'est pas à la vérité toute l'éloquence, mais qui en fait « une fort bonne et fort considérable partie. Les fonctions « de l'Académie seraient donc de nettoyer la langue des « *vices* qu'elle a contractés dans la bouche du peuple, ou « dans la foule du palais et dans les impuretés de la chi- « cane, ou par les mauvais usages des courtisans igno- « rants, ou par l'abus de ceux qui la corrompent en l'écri- « vant, et de ceux qui disent bien ce qu'il faut dire dans « les chaires, mais autrement qu'il ne le faut; pour cet « effet, il est bon d'établir un usage certain des mots; il s'en « trouverait peu à retrancher de ceux dont on se sert aujour- « d'hui, pourvu qu'on les rapportât à un des trois genres « d'écrire auxquels ils peuvent s'appliquer; ceux qui ne vau- « draient rien, par exemple, dans le style sublime, seraient « soufferts dans le médiocre et approuvés dans le plus bas « et dans le comique (1). »

Nul doute, Monsieur, qu'une pareille institution n'ait préparé la gloire du siècle qu'elle ouvrit; que les critiques dont le style de Corneille fut l'objet n'aient contribué à la perfection du style de Racine. Elle tira la langue française du chaos : puisse-t-elle l'empêcher d'y retomber!

Que d'altérations n'a-t-elle pas reçues depuis quarante ans à la tribune, où elle est journellement dénaturée par des orateurs qui, important dans la capitale les locutions de leurs provinces, n'expriment pas toujours dans le français le plus pur les sentiments d'un bon Français! Que d'altérations ne reçoit-elle pas journellement au théâtre où, pour

(1) Voyez l'Histoire de l'Académie française par Pélisson.

imiter plus fidèlement la nature, tant d'auteurs affectent de substituer à la langue de la bonne compagnie le jargon des carrefours et le patois des halles, et regardent chaque faute de français comme un trait sublime ! S'étudiant à défaire cette belle langue du dix-huitième siècle, chacun aujourd'hui se fait sa langue. Pour rajeunir des idées communes, affectant de parler grec et latin en français, les uns s'étudient à remettre en vigueur l'idiome pédantesque de Ronsard ; les autres, répudiant toute expression, toute locution d'usage postérieur au temps de Rabelais, s'évertuent à ressusciter le langage des vieux chroniqueurs, comme s'ils n'écrivaient que pour être compris des siècles passés et des générations contemporaines de Froissart ou du sire de Joinville ; et cependant certains novateurs, qui ne pèchent pas par excès d'érudition, expriment, dans une langue que personne n'a parlée, des idées qui ne sont passées dans la tête de personne.

Moindre était le désordre auquel Richelieu voulait mettre un terme. Du chaos qu'il débrouilla sortit la plus riche des littératures. Une littérature semblable sortira-t-elle du chaos où nous sommes retombés?

Ne nous étonnons pas qu'en reconnaissance d'un pareil bienfait, les générations académiques se soient fait un devoir de rappeler à l'inauguration de chaque nouvel académicien le nom du bienfaiteur. C'était acquitter une dette de la France, et il n'y avait pas flatterie à louer sans réserve, sous ce rapport, un ministre que, sous tant d'autres, on ne peut louer qu'avec restriction. Je ne crains donc pas d'être désavoué ici, quand je paye ce tribut à Richelieu, fondateur de l'Académie française. Le nom qui lui a été donné tant de

fois dans vos fastes, Messieurs, ne doit jamais sortir de votre mémoire. J'aime à le proclamer.

Peut-être le même esprit de justice nous ferait-il aussi un devoir de proclamer le nom du complaisant qui, n'ayant pas honte de prêter son ministère à des rancunes de coterie, à des ressentiments de cour, sous prétexte de rétablir l'Académie, désorganisa la belle institution où elle s'était fondue, brisa le lien fraternel qui réunissait les diverses branches de cette noble famille, et vous outragea dans vos confrères dépouillés par lui de l'inamovible dignité qu'ils tenaient de vous.

Mais n'affligeons pas les échos de cette enceinte; ne leur faisons pas répéter un nom que la vengeance des lettres doit condamner à l'oubli; et mieux avisés que ces magistrats qui insérèrent le nom d'Érostrate dans le décret par lequel ils défendaient de prononcer le nom de ce sacrilége, ne donnons pas même au démolisseur de notre temple la célébrité à laquelle il semblait ne pas devoir échapper.

D'ailleurs le temps n'est plus où le mal qu'il nous a fait était irréparable. Les débris qu'il avait dispersés se rapprochent. Espérons que tous auront bientôt retrouvé leur place dans l'édifice qu'il avait tenté de détruire, dans ce Capitole de la république des lettres, raffermi par la main royale du protecteur que nous a donné la France régénérée.

DISCOURS

DE M. DUPIN,

PRONONCÉ DANS LA SÉANCE PUBLIQUE DU 30 AOUT 1832, EN VENANT PRENDRE SÉANCE A LA PLACE DE M. LE BARON CUVIER.

MESSIEURS,

Il y eut de la grandeur dans l'idée de réunir sous le titre d'Académie française tous les genres de littérature; mais une pensée plus grande encore inspira le dessein de rassembler la littérature, les beaux-arts et les sciences, dans une vaste association pour en former un seul Institut, établissant ainsi entre tous les esprits qui cultivent les diverses branches des connaissances humaines une confraternité générale, symbole vivant de la liaison qui existe entre toutes les vérités.

Le lien de cette association est fortifié surtout par la manière heureuse dont elle se renouvelle et se perpétue. Dans cette république des lettres, dans cette noble pairie des

sciences et des beaux-arts, on n'admet d'autre hérédité que celle du talent : nul n'est imposé ni même indiqué par le pouvoir; tout demeure confié à l'élection libre d'hommes choisis eux-mêmes par leurs devanciers, et qui ne doivent leur titre qu'au suffrage de leurs égaux.

Là, chacun est en droit d'exiger des autres ce qu'on a exigé de lui : l'honneur des membres comme l'honneur du corps est intéressé à s'emparer du plus digne. Ce n'est point la naissance, le crédit, la fortune que l'on couronne, mais la science, le talent, le caractère; c'est l'homme et non le rang qu'on honore. Jetant à la fois les regards sur le passé et sur l'avenir, on considère dans le candidat ce qu'il a déjà fait et ce qu'il pourra faire encore, on fonde sur lui une partie des espérances de l'association, je ne dis pas seulement pour en défendre les droits, mais surtout pour en augmenter la gloire et pour en étendre la durée. C'est là ce qui fait principalement le prix d'un tel choix; et le premier sentiment qu'il doive inspirer est le sentiment profond d'une vive reconnaissance. Aussi, Messieurs, je le déclare dans l'effusion de mon âme : entre les divers titres qui m'ont été déférés et qui sont venus m'imposer des devoirs, je placerai toujours au premier rang et mon élection comme bâtonnier des avocats après trente ans d'exercice de la profession la plus noble et la plus indépendante, et mon élection comme député du département où j'ai reçu le jour, et mon élection comme membre de cette illustre Académie.

A côté de l'honneur qui s'attache à des suffrages libres, l'élection académique présente encore un autre avantage : elle devient la source d'une alliance indissoluble entre ceux qu'elle a proclamés. Cette consécration leur imprime un ca-

ractère ineffaçable qui brave les proscriptions des partis et survit aux attentats du pouvoir.

Pour prendre rang parmi les illustrations littéraires et scientifiques, il suffit d'avoir cultivé avec supériorité une branche des connaissances humaines : il semble même, en général, que chaque homme ne puisse exceller que dans un genre vers lequel le portent ses inclinations, ses goûts et ses facultés. La nature, avare de ses dons, se plaît à les répartir, et ne les accumule pas sur une même tête.... Cependant il est de rares et glorieuses exceptions que ne pouvaient méconnaître ou négliger les statuts d'une Compagnie destinée à entretenir la fraternité des sciences, des lettres et des arts. Si chaque talent spécial doit aller se ranger dans celle des classes de la famille académique à laquelle son génie le rattache, les portes de toutes les académies doivent être ouvertes à l'homme privilégié qui pourrait réunir les talents divers qui en donnent l'entrée. Si donc un esprit supérieur se déclare, qui ait embrassé en même temps l'étude de presque toutes les sciences, qui en ait approfondi plusieurs avec un prodigieux succès, et qui, parvenu à s'emparer des secrets de la nature, ait encore emprunté aux lettres l'art d'écrire avec élégance l'histoire de ses découvertes et de celles d'autrui, à la parole, le don de professer avec éclat, un tel homme n'appartient plus à une seule classe, il tient à toutes, et toutes peuvent également le revendiquer.

Tel sans doute, Messieurs, vous apparut M. Cuvier, lorsque, déjà membre de l'Académie des sciences, vous en fîtes un des quarante de l'Académie française.

Une si riche succession ne pouvait pas être recueillie par

un seul : elle a dû se partager. Héritier seulement en partie, vous n'exigerez pas de moi que je supporte le fardeau tout entier. Plein d'admiration pour l'homme illustre, pour l'homme presque universel dont je dois vous entretenir, je n'ai pas la prétention de retracer ni tout ce qu'il fut, ni tout ce qu'il a fait. Serait-ce d'ailleurs se montrer digne de l'apprécier, que de vouloir renfermer dans les bornes étroites d'un discours les trésors d'une vie si pleine de travaux et de services ?

Né à Montbelliard en 1769, et placé en 1784 à l'École académique de Stuttgard, alors très-renommée, M. Cuvier y étudia la philosophie, les mathématiques, le droit et l'administration. On a dit sans fondement qu'il avait eu le projet de se faire théologien. Il n'est pas vrai non plus qu'il ait étudié la médecine : seulement, il s'est toujours beaucoup occupé de l'anatomie et de la physiologie, auxiliaires indispensables de l'histoire naturelle. C'est pour cette dernière science qu'il montrait le penchant le plus déclaré. Dès l'âge de dix ans, il y consacrait tous ses moments de récréation. Depuis, et dans tout le cours de sa laborieuse carrière, aucune de ses fonctions publiques n'a pu le distraire d'une étude qui faisait le charme de sa vie, et qui restera comme sa plus grande gloire aux yeux de la postérité.

Plusieurs savants de la capitale, liés avec lui par l'envoi de ses ouvrages et par leur correspondance, l'appelèrent dans ce chef-lieu de la civilisation moderne. Dès qu'il y fut arrivé (en 1795), on le nomma membre de la commission des arts, et peu de temps après professeur à l'École centrale du Panthéon. C'est pour cette école qu'il a rédigé son *Tableau élémentaire de l'histoire des animaux*.

Son désir le plus vif était d'entrer au muséum d'histoire naturelle, dont les riches expositions pouvaient seules le mettre à portée de réaliser ses projets scientifiques. Ses vœux furent remplis lorsqu'il se vit nommé suppléant de M. Mertud, à qui l'on venait de donner la chaire récemment créée d'*anatomie comparée*, mais que son âge empêchait de se livrer à un travail entièrement nouveau pour lui.

Dès ce moment, M. Cuvier travailla sans relâche à former cette belle collection anatomique aujourd'hui connue et consultée de toute l'Europe savante, et cette bibliothèque où les productions de l'esprit sont réunies et classées avec tant d'intelligence et de soin! monument que le goût éclairé du Roi veut conserver intact, comme un double hommage à la science et au savant.

Admis à l'Institut dès l'origine (en 1796), et nommé plus tard secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, ce fut en cette qualité que M. Cuvier publia, en 1808, son *Rapport historique sur les progrès des sciences naturelles depuis* 1789. Ce rapport, qui fut présenté solennellement à l'empereur en conseil d'État, n'est pas seulement une œuvre scientifique et une œuvre littéraire très-remarquable, c'est aussi une œuvre patriotique, digne de cette noble conclusion si douce à l'orgueil national, et consentie par l'Europe entière : « Les savants français ont mérité, dans cette histoire, d'être cités au « premier rang dans presque toutes les branches des sciences « naturelles. »

En lisant ce magnifique inventaire de la science, on ne sait ce qu'on doit admirer le plus dans l'illustre auteur, du soin qui fait ressortir le mérite propre de chaque savant dont il analyse les travaux, ou de la modestie qui parle des siens :

il fait assez connaître les autres par ce qu'il en dit; mais il ne serait pas entièrement connu s'il n'avait pour historien que lui-même.

La distinction des êtres étant la véritable base de l'histoire naturelle, leur grand nombre rendait nécessaire quelque arrangement, quelque distribution méthodique qui pût soulager la mémoire.

On avait reconnu que, pour parvenir à cette distinction, à ce classement, l'étude comparée de l'organisation des animaux était indispensable, et qu'il ne fallait pas s'attacher simplement à quelques caractères extérieurs de similitude ou de dissemblance. Toutefois, on n'avait encore appliqué ce principe qu'avec une sorte de timidité, et seulement à quelques espèces.

Linné même, qui a porté si loin l'art des classifications, avait rassemblé sans ordre et relégué en masse dans une même catégorie, sous le nom générique de *vers*, tous les animaux qui n'étaient pas vertébrés. Il semblait que ce fût, dans la démocratie des animaux, comme une classe infime, indigne, en quelque sorte, de l'honneur d'un nom propre. Aussi plusieurs naturalistes, dans leur dédain, s'étaient contentés de les désigner sous le nom d'*animaux inférieurs*.

M. Cuvier prit sous sa protection ce peuple délaissé; et s'appliquant particulièrement à l'observation détaillée des mollusques, il montra que leur organisation n'était ni moins compliquée ni moins merveilleuse que celle de l'homme et des animaux les plus distingués. Il parvint ainsi à créer un nouveau mode de division où ces animaux sont rangés suivant leurs véritables rapports, c'est-à-dire, selon le degré

de ressemblance ou de différence qui résulte de leur organisation.

Ce n'est là, pour ainsi dire, qu'un essai, une faible partie du grand et magnifique édifice qu'il voulait élever. Bientôt, ayant porté le scalpel sur toutes les classes du règne animal, il publia ses leçons d'*Anatomie comparée*, le premier ouvrage général qui ait paru sur cette science.

Le but de ce livre est de comparer, sous le rapport anatomique, tous les animaux, depuis les plus simples jusqu'aux plus compliqués; de considérer chaque organe successivement dans toute la série des animaux, afin de déterminer les fonctions de ces organes, les relations qu'ils ont entre eux, et les rapports de chaque animal avec tous les autres. Ainsi, par exemple, M. Cuvier a donné une comparaison des cerveaux de diverses classes, et montré les rapports de leur forme plus ou moins développée avec le degré d'intelligence des animaux, et même avec quelques-unes de leurs habitudes particulières.

Pour arriver à ces démonstrations, combien n'a-t-il pas fallu d'observations et de dissections nouvelles, rendues sensibles par un grand nombre de dessins que M. Cuvier a, en partie, exécutés de sa main : car il possédait l'art du dessin à un très-haut degré. L'immensité de ce travail, et son influence sur le progrès de la science, en ont fait un des plus beaux ouvrages des temps modernes.

L'application de l'anatomie comparée à la distinction des êtres vivants fit bientôt découvrir à M. Cuvier qu'il existe entre leurs organes une corrélation de forme tellement caractérisée, que l'on peut déduire la forme et la nature générale d'un animal de la structure d'une seule de ses parties.

Ainsi, suivant cette méthode dont il est l'inventeur, on peut, par l'examen d'une dent, d'un os des membres, ou même par une seule facette d'os, déterminer non-seulement l'ordre, mais la classe, le genre, et souvent l'espèce de l'animal auquel a appartenu ce fragment. La raison en est simple : tous les organes d'un même animal forment un système unique, dont toutes les parties sont enchaînées par le jeu d'une action réciproque, et il ne peut y avoir de modification dans l'une d'elles qui n'en amène d'analogues dans toutes les autres.

M. Cuvier se servit avec un rare bonheur de ce principe une fois reconnu, pour l'étude des ossements souvent épars et mutilés que l'on rencontre dans les entrailles de la terre. En peu de temps il parvint à recréer, dans son ouvrage sur les *Ossements fossiles* (5 vol. in-4°), un grand nombre d'espèces dont il ne reste plus aucun individu vivant à la surface du globe, et il constata que plus les terrains dans lesquels ces os se trouvent déposés sont anciennement formés, plus les animaux auxquels ils ont appartenu différaient des animaux actuels.

Ainsi, non-seulement l'anatomie comparée éclaire la zoologie en lui fournissant des bases solides pour la distinction des espèces, la formation des genres, des familles et des classes, mais elle jette encore de vives lumières sur la géologie, cette science qui nous fait connaître l'arrangement et la disposition des diverses substances composant l'écorce de notre globe. Grâce aux travaux de M. Cuvier, les dépouilles d'animaux fossiles sont devenues comme des médailles attestant l'âge relatif des terrains qui les recèlent ; elles fournissent des dates aux diverses opérations de la nature pour la forma-

tion de notre sol; une sorte de table chronologique des révolutions qui ont amené l'état dans lequel nous le voyons aujourd'hui.

Au temps de Galilée, la publication de ces découvertes eût aussi fait jeter leur auteur dans un cachot. Si ce fut alors un crime jugé digne d'amende honorable d'avoir osé affirmer que la terre tourne, c'en eût été un non moins grand d'avoir en quelque sorte intercepté l'œuvre de la création en recherchant la trace d'animaux dont l'espèce n'existe plus sur la terre, et qui apparemment avaient oublié de se réfugier dans l'arche! Mais, à l'exemple de Galilée, et avec la même fermeté, Cuvier se fût écrié: *Et pourtant ils ont existé!* Il aurait eu le courage de la science; c'est celui de la conviction.

La méthode de M. Cuvier fut celle d'Aristote, de Bacon, de Newton: l'observation et l'expérience. Dans son opinion, les formules générales ne peuvent naître que du rapprochement des faits bien observés, et classés sous des lois communes; elles ne doivent être qu'une déduction logique de ces faits, une expérience généralisée, et non l'application incertaine et divinatoire d'un principe purement abstrait. Il ne repoussait pas cependant, comme quelques esprits superficiels ou prévenus, toutes les théories systématiques; mais il était persuadé qu'elles égarent presque toujours sur la route de l'observation. En effet, si ces théories conduisent quelquefois à la découverte de faits importants ou de vérités inconnues, elles nuisent le plus souvent à la science, en portant les esprits à ne voir, à n'étudier, à n'adopter parmi ces faits que ceux qui appuient le système, et à repousser, à taire, où même à nier tout ce qui contrarierait une théorie antérieure, c'est-à-dire, un parti pris d'avance.

Les travaux qui ont illustré M. Cuvier exigeaient une grande puissance de mémoire. La sienne était prodigieuse. Il avait présents à l'esprit non-seulement plusieurs milliers de noms génériques et spécifiques des animaux de toute espèce, mais encore les noms et la généalogie bien autrement compliquée de toutes les familles de l'Europe ancienne et moderne; et, par un luxe qu'on peut appeler oriental, il possédait également les noms et les dynasties, si peu recommandés au souvenir, des princes de toutes les peuplades de l'Asie. La mémoire de l'homme peut-être le plus savant de l'Europe descendait à tout, et recueillait, avec l'érudition de ceux qui n'en ont pas d'autre, toutes les anecdotes curieuses, avec les noms propres; tout enfin, jusqu'au texte des satires, des épigrammes et des couplets restés historiques.

Rien n'égalait la facilité de M. Cuvier. Le déranger dans son travail, ce n'était que lui faire perdre du temps : après avoir expédié les importuns (sans y mettre d'impatience), il reprenait sa plume, et continuait sa phrase comme s'il n'eût éprouvé aucune distraction. Voilà aussi le secret de tant de fonctions, de tant d'études, de tant de travaux accumulés sans se nuire, et qui révélaient en lui plusieurs hommes!

M. Cuvier était secrétaire de l'Institut quand le premier consul en fut élu président. Les rapports assez directs qui s'établirent entre eux suffirent au chef du gouvernement pour apprécier toute la capacité de son savant collègue. En 1802, lorsque Napoléon voulut réorganiser l'instruction publique, il nomma M. Cuvier l'un des inspecteurs généraux chargés d'établir des lycées dans les trente principales villes

de France. Plus tard, M. Cuvier ayant été créé conseiller de l'Université, sa mission fut étendue aux pays conquis. Dans ses rapports au grand maître sur l'instruction publique de la Hollande et des parties de la basse Allemagne et de l'Italie annexées à l'empire, on peut voir combien étaient grandes et fortes ses idées sur l'instruction populaire et sur les hautes études. On y trouve le développement de cette pensée qui termine le *Rapport sur les progrès des sciences naturelles :* « Conduire l'esprit humain à sa noble destination, la « connaissance de la vérité; répandre des idées saines jusque « dans les classes les moins élevées du peuple; soustraire les « hommes à l'empire des préjugés et des passions; faire de la « raison l'arbitre et le guide suprême de l'opinion publique, « voilà l'objet essentiel des sciences; voilà comment elles con- « courent à avancer la civilisation, et ce qui doit leur méri- « ter la protection des gouvernements qui veulent rendre « leur puissance inébranlable en la fondant sur le bien-être « commun. »

Joignant la pratique à la théorie, M. Cuvier a professé lui-même avec éclat. Il a enseigné successivement à l'école centrale du Panthéon, au muséum d'histoire naturelle, au collége de France, toujours au milieu d'un nombreux concours d'auditeurs. Parmi eux, il aimait surtout à remarquer les jeunes gens qui annonçaient d'heureuses dispositions; il se les appropriait, pour ainsi dire, les entourait de ses conseils, encourageait leurs premiers succès; et plusieurs d'entre eux ont trouvé près de lui les secours qui leur manquaient pour terminer leurs études. Ses leçons n'étaient point écrites; il les improvisait avec une lucidité, une pureté, et l'on pourrait dire une élégance admirables.

On apprend de quelle hauteur il contemplait les sciences naturelles en lisant son rapport à l'empereur, ses analyses annuelles des travaux de l'Académie des sciences, et même ses éloges, remarquables surtout par la précision et la clarté avec lesquelles il met à la portée de toutes les intelligences le précis des découvertes les plus ardues et la solution des problèmes les plus compliqués, et par cette manière ingénieuse qui sait, au milieu du tableau le plus sérieux des travaux les plus abstraits, jeter sans affectation, et toujours à l'improviste, un trait de caractère dont l'originalité achève de faire connaître l'homme qu'il veut peindre, et arrache un sourire à l'auditeur le plus sévère.

Combien il est à regretter qu'il n'ait pas rédigé les leçons qu'il a professées au collége de France sur l'*Histoire des sciences naturelles*, à laquelle il travaillait depuis trente ans! Peu de jours avant sa mort (le 8 mai), il donnait la dernière de ses leçons, et promettait de les reprendre bientôt, *si ses forces le lui permettaient!*..... Hélas! était-ce sur ce théâtre de ses plus beaux succès que cette parole si vive, cette pensée si brillante devait être avertie par pressentiment qu'elle allait bientôt s'éteindre!

Trois jours après, il éprouva une subite indisposition; à l'instant même, et quoique le symptôme pût paraître léger, sa science lui révéla l'imminence du danger. Les médecins appelés près de lui ne jugeaient cependant pas la maladie mortelle; ils cherchèrent du moins à le lui persuader. Lui seul ne se fit aucune illusion. *Je suis anatomiste, messieurs*, leur dit-il; *je suis anatomiste*. Et il expliqua scientifiquement la cause du mal; et il démontra, sans trouble, que l'art ne pouvait point y apporter de remède. Cette intelligence sublime

discourait sur son propre sort avec autant de désintéressement que sur tout autre sujet. Pendant quatre jours il a vu s'approcher une mort inévitable; et dans cet espace de temps, long sans doute pour celui qui sait qu'il va mourir, il n'a pas cessé un seul instant de conserver le même calme, la même sérénité. L'exercice de ses facultés intellectuelles lui avait évidemment donné une haute philosophie : il a montré plus que de la résignation; c'était une adhésion donnée sans effort aux décrets éternels!

Le second jour de sa maladie, il fit ses adieux à sa famille; mais il ne prononça point ce mot si déchirant, si pénible à entendre. Maître de lui-même, mesurant ses paroles, modérant ses sentiments, il cherchait à ne point attendrir ceux dont il était entouré. Il a parlé plusieurs fois du désir qu'il aurait eu de vivre assez longtemps pour achever les travaux dont l'impression était commencée, et pour exécuter ceux dont une vie si laborieuse avait assemblé les immenses matériaux. Mais il en parlait comme d'un désir bien naturel, sans exprimer aucun regret amer, sans plainte contre sa destinée. Tel Lavoisier, à sa dernière heure, demandait comme une faveur, non qu'on ne le fît point mourir, mais qu'on différât son supplice seulement pour qu'il pût achever une grande expérience chimique dont le résultat devait être salutaire pour l'humanité.

Le soir de sa mort, M. Cuvier était assoupi; dans un moment de réveil, il dit quelques mots sur la bizarrerie de ses rêves. Ces mots, prononcés en souriant, prouvaient qu'il conservait encore toute sa présence d'esprit. Une demi-heure après, il porta sur son frère un coup d'œil expressif, et lui dit : *La tête s'engage.* Son regard, son accent annonçaient

que cela voulait dire : *Tout est fini.* Peu de moments après il expira (1).

Ainsi, il a été donné à M. Cuvier de conserver ses facultés intellectuelles jusqu'à sa dernière heure!..... Il a connu l'instant précis où son esprit se troublait, et il a jugé que, du moment où l'intelligence le quittait, la vie allait aussi l'abandonner. Convenons, Messieurs, que cette manière savante de mourir est comparable aux plus belles morts de l'antiquité!

N'était-ce point assez de cette perte pour la France! Presque au même instant expirait un citoyen non moins illustre, aussi intrépide en face de la mort, mais destiné à montrer l'inébranlable fermeté de son caractère dans tout le cours de sa vie politique : Casimir Perrier! ami de la liberté et des lois de son pays, ennemi des factions, redouté par elles, et que la reconnaissance publique venge chaque jour de la haine active qu'elles lui portaient! De quel autre a-t-on pu mieux dire avec le poëte : « Sa présence irrite « et brûle; on sera juste envers lui..... quand il ne sera « plus. »

Urit..... præsens; extinctus amabitur idem.

Pardonnez, Messieurs, cet hommage que semblait commander le rapprochement des deux pertes les plus grandes qu'aient faites en un même jour les sciences et la patrie! Revenons aux travaux de l'académicien.

Vous avez vu M. Cuvier briller à la fois comme savant,

(1) Le 15 mai, à.... heure du matin.

comme écrivain, comme professeur; je puis ajouter, comme administrateur. Depuis qu'il n'est plus au conseil d'État, on sent tout le vide qu'il y a laissé.

Messieurs, il en sera de même des divers postes qu'occupait cet homme extraordinaire. Partout il sera impossible de le reproduire et de le remplacer.

A quoi donc me sert d'avoir essayé de montrer ce qu'il fut, si ce n'est à m'étonner davantage de me voir appelé à lui succéder.

Je sais que, heureusement, pour la justice que mérite son nom, une autre Académie revendique et doit célébrer une grande partie de sa gloire; mais puis-je soutenir le parallèle, même sous le rapport littéraire, avec celui qui, dans une carrière où l'élégance du style doit rencontrer tant de difficultés et tant d'obstacles, a souvent égalé, quelquefois surpassé ceux qui l'ont précédé, même ces éloges si vantés de Fontenelle, nous laissant ainsi un modèle accompli de ce qu'il est convenu d'appeler le genre académique?

On dira sans doute que M. Cuvier, disert et parlant en public avec facilité, n'était pas orateur! Ses écrits, il est vrai, n'offrent point, et le goût leur défendait d'offrir ces mouvements vifs et passionnés qui distinguent la haute éloquence. Mais son style brille par toutes les qualités qu'il doit avoir, et surtout par cette convenance parfaite avec le sujet, l'une des principales et peut-être la première des conditions imposées à l'orateur.

Eh! qui donc, Messieurs, parmi ceux qui cultivent l'art de la parole, s'il fallait qu'il fût un orateur accompli, serait admis parmi vous? Le plus illustre modèle chez les anciens, le

plus près de la perfection, déclare que cet orateur, tel qu'il l'a conçu dans sa haute imagination, il l'a cherché partout sans le trouver nulle part.

Et toutefois ce beau génie, après avoir parlé ainsi, semble essayer de se consoler lui-même et d'encourager l'avenir, en disant que, dans les grandes choses, si l'on ne peut atteindre le sommet, on doit au moins tenir compte des efforts qui tendent à en approcher.

D'où vient, cependant, qu'en général le barreau a paru délaissé par l'Académie? Depuis Patru, remarquable en son temps par ce qu'il était juste d'appeler alors la pureté de son style, et par une sorte de bon goût peu commun encore, surtout au palais, fort peu d'avocats ont été admis à l'Académie (1). Il faut, je pense, en accuser un mode de gouvernement sous lequel il n'y avait liberté de la parole que pour l'éloquence de la chaire. Le barreau, réduit à ces querelles privées, à ce que Cicéron appelait avec dédain des questions de *gouttière* et de *mur mitoyen;* le barreau, privé de la plus belle partie de son apanage, n'était point appelé à *la libre défense des accusés*, jugés alors à huis clos et sans l'assistance d'aucun défenseur; non pas toujours par justice, mais trop souvent par commissaires, et quelquefois étranglés entre deux guichets. En restituant la liberté naturelle de la défense, on rétablit la dignité de la parole. Ce fut une égide que réclamèrent tous les partis, tour à tour vainqueurs et vaincus!..... et le barreau français eut cet avantage que, les ayant tous défendus, la gloire la plus pure lui en est aussi restée aux yeux de tous. Non, Messieurs, il n'est pas vrai qu'à ces fu-

(1) On n'en compte que trois: Barbier d'Aucourt, Target et Lacretelle aîné.

nestes époques, dont nous ne verrons plus le retour, tout l'honneur français s'était réfugié dans les camps! Il était aussi du côté de ces hommes qui, sans épée, mais avec non moins de courage, osaient défendre les victimes en face des bourreaux!

Plus tard, furent portées devant les tribunaux ces grandes questions de droit public, qui, de nos jours seulement, ont fait du barreau moderne un théâtre aussi vaste, aussi élevé que celui des anciens.

Dans ces accusations où la liberté de la presse, opprimée déjà par la censure, s'est trouvée tant de fois en péril, une noble solidarité s'est bientôt établie entre les gens de lettres et les gens de loi. Le patronage affectueux de l'art de parler prenant la défense de l'art d'écrire, dut opérer un rapprochement entre l'Académie et les successeurs de Patru; et je dois peut-être à la bienveillance du sentiment qu'il aura fait naître en vous, un titre à votre indulgence; vous aurez voulu récompenser au moins le zèle et le dévouement.

La tribune, telle que nos institutions nous l'ont faite, a eu ses vicissitudes comme le barreau. Ici, Messieurs, je vous demande la permission d'émettre quelques idées générales sur ce genre particulier d'éloquence délibérative, qui datera, parmi nous, de la même époque que nos assemblées nationales.

Il est une éloquence écrite qui s'élabore à loisir dans le silence du cabinet; le patriotisme aussi l'échauffe et l'inspire, la philosophie la règle, la réflexion la tempère, le goût la polit. Ces doctes harangues, préparées avec art, jettent une vive lumière sur les discussions; aucune improvisation ne peut égaler leur construction savante, l'enchaînement calculé des

preuves, la solidité des déductions. Plaçons (il y a justice) cet immense labeur au premier rang.

Mais n'est-il pas juste aussi de tenir compte, même sous le point de vue littéraire, des difficultés que présente l'action indélibérée de la parole? Voyez ce qu'a de méritoire et de périlleux la situation dévouée de ces hommes publics, qui, ne consultant que le besoin des affaires, et cédant aux mouvements impétueux d'un cœur vivement ému par les intérêts de la patrie, volent au combat sans prendre le temps de polir leurs armes! Ah! sans doute, et si l'on ne veut considérer que le style, ils sont mal écrits ces discours improvisés, car ils ne furent jamais écrits. Est-ce donc sous ce point de vue qu'il en faut juger?

Dans une composition purement littéraire, la précipitation ne saurait excuser les défauts de l'ouvrage : qui vous pressait de *le montrer aux gens?* Mais quand les plus grands intérêts de l'État sont en délibération, si une mesure désastreuse est audacieusement proposée, si de funestes passions habilement excitées sont sur le point de prévaloir, le temps, Messieurs, fait beaucoup à l'affaire. Il faut alors excuser ceux qui, seuls avec eux-mêmes, obligés de se décider à l'instant, ayant aussi leurs propres passions à contenir, vont sur-le-champ, au risque de moins bien dire, s'exposer sur cette mer agitée : car, vous le savez, dans cette région brûlante éclatent les tempêtes; il faut y tenir tête à l'orage, et se hâter de saisir le trident!

Vous relirez ce discours, si heurté en le prononçant, et quelquefois si imparfaitement reproduit; vous y chercherez en vain la symétrie d'une composition conforme à toutes les règles de l'art, l'invention, la disposition, le style : il eût

fallu du temps! mais pendant ce temps aussi, une question vitale eût été décidée à contre-sens, et le beau discours fût arrivé comme la seconde édition de la *Milonienne*, après la cause perdue.

C'est ainsi qu'à l'attaque imprévue d'un camp mal gardé, le premier qui s'aperçoit du péril jette un cri, saisit ses armes, et s'élance à l'encontre des assaillants; d'autres le suivent et se pressent, jusqu'à ce que cette résistance tumultueuse ait permis à la troupe entière de prendre ses rangs.

Invoquons de grands souvenirs et de grands exemples! Nos orateurs politiques les plus renommés, Mirabeau, Barnave, de Serre, le général Foy, n'ont-ils pas prouvé que celui qui s'abandonne, au milieu de ces circonstances ardentes, à tous les hasards de l'improvisation, trouve quelquefois, dans l'embarras même de sa situation, des secours inespérés?

Quoique non préparé sur les mots, s'il connaît bien les choses, s'il sent vivement, s'il est soutenu par la conscience du bien; au milieu même de tant d'isolement, dans ce trouble incessamment apporté au développement de sa pensée par les interruptions les plus vives et les clameurs parfois les plus insensées, dans ce tourment de toutes ses facultés, il lui arrivera de rencontrer des tours, des expressions, des hardiesses, qui ne viendraient pas trouver un homme moins fortement excité.

Ce que perdront le style et la belle ordonnance, l'orateur le regagnera du côté de l'action, de cette action oratoire à laquelle les anciens accordaient les trois premiers rangs. Sa main ne tiendra pas un cahier, son œil ne sera pas fixé sur son écriture, il retrouvera l'arme du regard; son esprit ne sera pas livré aux incertitudes de la mémoire; libre dans son

allure comme ces cavaliers numides qui montaient à cru et sans frein, il luttera corps à corps avec son auditoire, maître de retenir ou de laisser aller son discours, de glisser sur ce qui commencerait à déplaire, comme d'insister sur ce qui aura fait sensation; et s'il est bien inspiré, son succès dépassera l'effet des discours les plus étudiés. Alors éclateront ces vives sympathies, ces retours électriques de l'assemblée sur l'orateur, qui l'avertiront qu'il a conquis les votes, et que la majorité vient à lui!

Toutefois, Messieurs, réservons nos premiers, nos plus purs hommages pour ces hommes privilégés que le ciel fournit à la terre, de loin en loin dans la suite des âges, et qui, plusieurs siècles après leur mort, charment encore leurs lecteurs comme ils ont ravi ceux qui les écoutaient! En attendant le retour de ces merveilles oratoires, sans cesser d'étudier assidûment des modèles qu'il nous est impossible d'atteindre, suivons-les même de loin en adorant leurs vestiges, et encourageons, par un peu d'indulgence, un art si difficile et si puissant sur la destinée des États.

Mais cette puissance aussi veut être réglée par la sagesse et par la conscience. Un orateur, homme de bien, mettra dans ses discours autant de moralité que dans sa conduite; il ne voudra pas plus proférer une mauvaise maxime que commettre une mauvaise action.

Tel est, en général, l'office des lettres; telle, l'honorable mission de ceux qui s'adonnent à leur culte. Parler, écrire, imprimer, doivent se proposer le même but: ce qui est vrai, ce qui est juste, ce qui est raisonnable. La presse comme la parole, organes redoutables de la pensée humaine dans ce qu'elle a de plus noble et de plus élevé, doivent, non pas in-

sulter au bon sens et au bon goût, mais recevoir et subir l'heureuse et libre influence de l'un et de l'autre.

Cette direction, qu'il importe de donner aux esprits, peut être utilement exercée par les Académies.

A la renaissance des lettres, et dans leur enfance, elles protégent et encouragent leurs progrès; plus tard, elles préviennent ou retardent leur décadence: en tout temps, elles doivent offrir de sages leçons et de beaux exemples.

A quelques efforts malencontreux d'un goût bizarre et forcé qui ne saurait se nationaliser parmi nous et surmonter la délicatesse des mœurs françaises, opposons, en chaque genre de composition, ces chefs-d'œuvre dont le type éternel sera toujours dans l'étude intelligente de la nature et du vrai. Cette règle est la plus sûre, elle ne vieillit point, elle n'est point opposée au progrès, elle est une source inépuisable de succès. Avançons avec fermeté dans cette voie, Messieurs, et, même au temps où nous vivons, osons concevoir l'espérance de voir briller encore une ère glorieuse pour la littérature et pour les beaux arts.

A quelle époque cette condition si nécessaire à leur prospérité, la liberté, fut-elle portée plus loin? Sous quel règne fut-il donné de croire davantage à sa durée, si nous ne détruisons pas nous-mêmes l'ouvrage qu'ont élevé nos propres mains? Ici l'éloge n'est point, comme en d'autres temps, une formule obligée; rien ne me contraint; un sentiment vrai me porte seul à le dire dans cette solennité: quels encouragements les gens de lettres, les artistes et les savants ne doivent-ils pas attendre d'un prince qui, durant son exil, a cherché ses consolations dans l'étude, et qui a su trouver dans

l'exercice d'un modeste professorat des ressources personnelles qui mirent à couvert son patriotisme et sa fierté; d'un prince éclairé qui possède toutes les langues de l'Europe, et qui pourrait converser avec les ambassadeurs dans l'idiome de leurs pays, s'il n'aimait mieux leur parler français; d'un prince puissant par sa parole, et qui sait improviser de sang-froid au milieu du plus pressant danger?

Louis-Philippe, identifié au plus haut degré avec les intérêts de la nation, sera le protecteur des lettres et des arts, comme il le serait de l'honneur et de l'indépendance du pays! Ami de l'instruction publique, à laquelle il a confié ces jeunes princes, après lui l'espoir de la patrie, il ne négligera aucun moyen d'étendre et de propager les connaissances humaines, d'éclairer et d'instruire ses concitoyens, afin de les rendre meilleurs et plus heureux. Quel avenir, Messieurs, si nous savons l'embrasser avec confiance et sincérité!

Chez une nation comme la nôtre, pleine d'ardeur et d'enthousiasme, qui hait surtout dans les priviléges l'obstacle qu'ils apportent à l'égal développement des facultés de tous, pour qui la gloire est un besoin, l'infériorité un supplice, que ne doit-on pas attendre de l'impulsion donnée à tant de pensées grandes et généreuses qui fermentent dans les esprits! Si la jeunesse française, qui brûle d'une si vive impatience d'entrer en ligne avec ceux qui la précèdent en âge et en expérience, comprend bien que ce n'est point par l'emportement et par une fougue brutale indigne d'elle, mais par l'intelligence, le travail, la persévérance et la dignité du caractère, qu'il convient de lutter avec ses rivaux, quels prodiges nouveaux peuvent éclore de ce noble concours de

toutes les émulations vers un même but : le développement pacifique et régulier des améliorations sociales, le perfectionnement de tous les arts qui peuvent contribuer au bonheur de l'homme, et accroître les bienfaits de la civilisation.

RÉPONSE

DE M. JOUY,

DIRECTEUR DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE,

AU DISCOURS DE M. DUPIN AINÉ.

MONSIEUR,

L'usage antique d'honorer les morts par des éloges publics est une des plus sages et des plus salutaires institutions sociales; mais cet hommage insigne n'est dû qu'aux hommes qui ont éclairé le monde par leurs lumières, et à ceux qui ont illustré leur patrie par de grandes actions ou de grands talents : c'est à ce double titre que George Cuvier a mérité le panégyrique que vous venez d'en faire, et qu'on peut apprécier en peu de mots : l'hommage est digne de celui auquel il s'adresse.

En vous rendant l'interprète de nos regrets, vous en avez, Monsieur, adouci l'amertume. L'Académie n'a pu entendre le discours où vous appréciez avec tant de justice et de ta-

lent le mérite de M. Cuvier, sans s'applaudir du choix qu'elle a fait de vous pour son successeur. Louer dignement un grand homme, c'est déjà s'associer à sa gloire.

Quand vous aviez à prononcer l'éloge d'un homme de génie qui s'illustra dans la carrière des sciences, des lettres et de l'administration, si vous n'avez fait qu'indiquer avec une lumineuse précision le rang qu'il doit occuper comme naturaliste dans les plus hautes régions de la science, vous n'aviez pas à craindre que son éloge restât incomplet; chacune des trois Académies, dont il était membre, viendra successivement acquitter, dans cette même enceinte, une part de la dette que l'Institut a contractée envers la mémoire d'un homme dont le génie embrassa toutes les branches des connaissances humaines.

Considéré uniquement dans sa qualité de naturaliste, M. Cuvier n'a jusqu'ici, parmi nous, de rival que Buffon. Sans prétendre établir un rigoureux parallèle entre ces deux grandes renommées, ne pourrait-on pas dire que l'un voulut tout deviner et que l'autre voulut tout connaître; que l'un supposait quelquefois la réponse de l'expérience, et que l'autre l'attendait toujours; que Buffon eut besoin de Daubenton pour aller plus loin qu'Aristote dans la science zoologique, où Cuvier s'ouvrit une route nouvelle dans laquelle il entra seul et qu'il traça dans toute son étendue?

Si nous nous bornons à comparer le style de ces deux grands écrivains, nous avons d'abord à nous défendre du charme inexprimable dont Buffon s'environne; cherchant partout à lutter de grandeur et d'éclat avec la nature, il colore ce qu'il observe, souvent même il invente ce qu'il décrit. Quelle que soit la hauteur du point où il s'élève, quelle que

soit la profondeur de l'abîme où il pénètre, il vous entraîne avec lui, et subjugue votre raison par le merveilleux accord de la pensée et de l'expression.

Moins éblouissant de coloris, moins prodigue d'images, moins harmonieux dans sa période, le style de Cuvier est surtout remarquable par l'enchaînement des idées, par la souplesse des formes, par toutes les combinaisons d'un esprit dont les finesses n'excluent jamais l'exactitude; non de cet esprit trop commun de nos jours, qui résulte de la rencontre inattendue des mots, souvent même d'une combinaison puérile de syllabes plus ou moins sonores.

Cette puissance de la parole, dont vous avez fait, Monsieur, un si beau titre de gloire à votre illustre prédécesseur, vous l'avez exercée avec la même supériorité dans une autre carrière. L'art de parler est inséparable de l'art de penser; le savant qui veut mettre en lumière les secrets de la nature qu'il a découverts, l'avocat qui se propose de révéler les mystères du cœur humain qu'il a pénétrés, se servent des mêmes moyens pour arriver au même but, la découverte de la vérité.

« L'œuvre du génie est un enfantement, disait Socrate; « c'est peu de concevoir, il faut mettre au jour. »

Le barreau français, dont vous avez augmenté la gloire, n'a pas toujours été représenté à l'Académie française. Depuis sa fondation, elle n'a compté parmi ses membres que Patru, Barbier d'Aucourt, Target, et ce vénérable Pierre Lacretelle dont le souvenir plus récent nous est si cher, et qui partage, avec Servan, l'honneur d'avoir réconcilié la jurisprudence avec la philosophie.

L'éloge public a pour objet les actions publiques de celui

auquel on le décerne; les travaux du savant, de l'orateur, de l'homme de lettres, sont ses actions, c'est par elles qu'il doit être loué.

La plus simple analyse des nombreux ouvrages que vous avez produits m'entraînerait bien au delà des limites où je dois me renfermer; je ne parlerai donc ni d'un recueil immense de *Mémoires et de Consultations*, dans lequel les jurisconsultes de tous les temps et de tous les pays puiseront les renseignements de toute espèce que vous avez si laborieusement recueillis, ni d'une collection de nos lois entreprise par ordre du gouvernement impérial, et destinée à préparer une meilleure classification et une refonte générale de nos codes.

En parlant de votre ouvrage en deux volumes *sur la Profession d'avocat*, je me bornerai à l'indiquer comme le code d'une des plus honorables professions que vous avez noblement exercée, et vers laquelle, vous l'avez déclaré vous-même, vos plus chères pensées se reporteront toujours avec délices.

Je ne ferai mention de vos principaux opuscules, *Réflexions sur l'enseignement du droit, Manuel des jeunes avocats, Précis historique du droit français, Notions élémentaires sur la justice, le droit et les lois*, que pour signaler comme un bienfait envers les jeunes gens qui se destinent à la carrière du barreau, le soin que vous avez pris de leur rendre l'étude du droit facile, en déblayant, pour ainsi dire, la route qu'ils ont à parcourir.

C'est également en vue d'être utile à la jeunesse française, dans la personne d'un prince qui marche si noblement à sa tête, que vous avez publié les *Notions élémentaires sur*

la justice, le droit et les lois, ouvrage entrepris pour servir de prolégomènes au cours de droit du prince royal, quand son auguste père, comme s'il eût eu le pressentiment de l'avenir qui lui était réservé, voulut que son fils étudiât les lois et qu'il y apprît à respecter les droits d'autrui aussi bien qu'à connaître et à défendre les siens.

C'est aussi pour l'usage de ce jeune prince que vous avez composé l'écrit intitulé : *De l'Improvisation appliquée aux discours des princes,* et dont l'héritier du trône a si heureusement pratiqué les règles dans les allocutions patriotiques qui ont signalé ses voyages.

Cette partie du monde savant qui s'occupe plus spécialement du droit public et des hautes théories législatives n'oubliera pas qu'elle vous doit des éditions nouvelles de plusieurs anciens ouvrages justement estimés, et auxquels les notes et les dissertations que vous y avez jointes ajoutent un nouveau prix.

Telle est l'édition de *Pothier*, que vous avez publiée en 1825, dans laquelle on remarque un discours préliminaire sur la vie et les ouvrages de ce célèbre professeur où brillent au plus haut degré cet esprit d'analyse et cette puissance de logique qui forment le caractère distinctif de votre talent.

La dissertation historique sur les divers systèmes de philosophie ancienne et moderne que vous avez introduite dans l'ouvrage de Burlamaqui (*Principes du droit de la nature et des gens*), est une œuvre littéraire non moins remarquable par les qualités du style que par la hauteur des vues, par la profondeur et la finesse des observations.

Par la nature même de vos travaux, vous avez été quelque-

fois dans l'obligation de faire à la science et à la vérité rigoureuse le sacrifice de quelques ornements; mais il est digne de remarque que, parmi vos productions du genre le plus sévère, il en est peu que l'homme de lettres et le philosophe ne puissent lire avec autant d'intérêt et de fruit que le publiciste et le jurisconsulte.

S'il était vrai que les titres littéraires fussent encore aujourd'hui les seuls qui donnassent entrée à l'Académie française, nous les aurions trouvés inscrits en cent endroits, dans vos *Observations sur plusieurs points de notre législation criminelle*, dans votre *Opuscule sur les magistrats d'aujourd'hui et sur les magistrats d'autrefois*, et dans presque tous vos plaidoyers, modèles d'éloquence, où l'on admire des vues hardies, des aperçus piquants, des rapprochements ingénieux, des esquisses qui ont tout le mérite de tableaux achevés, des coups de pinceau d'une telle vigueur, que l'on y retrouve tout un homme, toute une époque; de ces traits, en un mot, dont vous semblez vous être réservé le secret.

Si je ne parle pas ici de celui de vos ouvrages dont vous devez être le plus fier, *De la libre défense des accusés*, c'est qu'il appartient plus au caractère de l'homme qu'au talent de l'écrivain, et que pour louer dignement un pareil écrit, il suffit de dire : Il fut publié un mois avant le jugement du maréchal Ney.

Craindrai-je, Monsieur, d'être taxé de partialité envers un nouveau confrère, en disant qu'aucun orateur du barreau, parmi ceux qui ont parcouru cette carrière avec le plus d'éclat, n'a mieux prouvé que vous cette assertion de Quintilien : *C'est le cœur qui fait l'homme éloquent* (1). En effet,

(1) *Pectus est quod disertos facit.*

c'est à cette source intarissable pour vous, Monsieur, que vous avez puisé ces inspirations du sentiment, ces élans de l'âme, ces traits brûlants qui s'enflamment par leur rapidité même, et portent dans tous les esprits la conviction dont le vôtre est pénétré.

Cette noble influence de la parole, vous l'avez exercée devant les tribunaux à cette époque déplorable où la France eut à subir deux fois ce que Fox appelait le plus grand des fléaux pour un peuple, une restauration.

Dans ces jours d'un si pénible souvenir, vous n'avez pas balancé, Monsieur, à vous porter le défenseur des victimes que le pouvoir avait choisies parmi les amis les plus ardents de l'honneur national et des libertés publiques.

Pour compléter votre éloge sur ce point, et vous assurer du moins la reconnaissance de la postérité, ne suffit-il pas de répéter ici que dans ces temps de malheur, sous la tyrannie d'un pouvoir de droit divin imposé à la France par un million de baïonnettes étrangères, vous vous êtes fait un devoir de répondre à l'appel de toutes les infortunes ; que vous avez défendu tour à tour la gloire militaire de la France dans la personne de plusieurs de ses plus illustres généraux, la liberté de la presse et de la pensée dans la personne des écrivains qui s'en montraient les plus fermes appuis? Ne suffit-il pas d'ajouter que du haut de la tribune judiciaire, en butte au même coup dont vous cherchiez à préserver vos clients, vous n'étiez pas moins occupé de démasquer une faction toute-puissante que de défendre contre elle la vertu proscrite, et l'honneur français indignement persécuté?

Hélas! votre courageuse éloquence n'a pu sauver la plus

illustre des victimes dont la patrie lui avait confié la défense; mais elle a fait appel à la postérité. La postérité ne s'est pas fait attendre, et déjà sa voix a confirmé l'arrêt contemporain rendu par votre bouche.

J'insisterais, Monsieur, sur les nombreux services que vous avez rendus aux hommes de lettres, plus particulièrement en butte aux inimitiés du pouvoir, si j'avais un intérêt moins direct à en multiplier les preuves; mais en parlant des écrivains arrachés par vous aux fureurs du réquisitoire, il ne me serait pas permis de passer sous silence les obligations personnelles que vous m'avez imposées, et l'éloge alors, paraissant dominé par le sentiment de ma propre reconnaissance, perdrait quelque chose de ce caractère d'indépendance que l'intérêt public peut seul lui imprimer.

Non content de défendre vos contemporains contre d'odieuses accusations, vous avez poursuivi l'injustice à travers les siècles passés. Remontant à la première année de l'ère chrétienne, vous avez révisé le procès du Christ, et démontré jusqu'à l'évidence la plus incontestable que l'accusation dirigée contre le juste par excellence n'était au fond qu'un procès politique; que le divin accusé, voyant son pays opprimé par l'armée d'occupation des Romains, abruti par l'intolérance théocratique des prêtres juifs, prêcha une nouvelle religion, fondée sur la tolérance et sur l'égalité.

Accusé par le grand prêtre, et traduit devant un gouverneur étranger, l'Homme-Dieu lui-même devait succomber : il succomba, mais sa morale est restée; elle vivra autant que le monde.

On a longtemps répété que l'esprit des lettres, et même celui des sciences, étaient incompatibles avec l'esprit des

affaires; la médiocrité envieuse avait trop d'intérêt à soutenir cette absurde proposition pour ne pas l'accréditer de toute sa puissance. Eh! quelle puissance, Messieurs, que celle de la médiocrité! elle a dû cependant céder sur quelques points à la grande révolution qui s'est opérée dans le monde politique.

L'art de gouverner les hommes n'est plus un art muet; la liberté, en lui rendant la parole, a fait de l'éloquence une des premières qualités de l'homme d'État; c'est encore à ce titre, Monsieur, que vous et votre illustre prédécesseur avez été appelés dans la carrière politique où vous avez tous deux paru avec tant d'éclat; où vous, Monsieur, avez fait preuve de ce courage civil, le premier ou du moins le plus rare des courages.

Nos annales militaires comptent des milliers de héros, et les noms des l'Hopital, des Molé, des Bailly, des Malesherbes, des Lanjuinais, des Boissy d'Anglas, rempliraient à peine une page de nos annales.

Oui, Monsieur, je n'hésite pas à le dire, le courage civil est le plus généreux, parce qu'il est le plus désintéressé, parce que sa gloire contemporaine, alors même qu'il l'obtient, n'a qu'un bien faible écho dans l'avenir; il est le plus périlleux, parce qu'il reste plus longtemps en butte aux coups du pouvoir ennemi contre lequel il s'exerce.

Il est un genre d'éloquence que le gouvernement représentatif a créé parmi nous, et dans lequel vous vous êtes acquis une incontestable supériorité : je veux parler de l'improvisation en matière politique. La définition que vous venez d'en faire, et dans laquelle vous avez si heureusement signalé ses difficultés, ses écueils et ses avantages, ne me laisse que le

soin d'apprécier le mérite de celui qui s'est montré l'égal du petit nombre des grands orateurs anciens et modernes qui l'ont précédé dans cette orageuse carrière. Sans doute on ne peut espérer que l'orateur le plus habile, dans un discours improvisé dont son adversaire vient de lui fournir le texte à l'instant même, s'exprime avec cette élégance soutenue, avec cette correction parfaite que l'on serait en droit d'exiger de lui dans une harangue dont il aurait eu le loisir de méditer chaque phrase, de peser chaque mot, mais peut-être est-il également vrai de dire que l'inspiration du moment, que la violence même du choc de l'opinion qu'il combat, peuvent seules lui suggérer tel rapprochement inattendu, tel trait de génie que le calme de la réflexion n'aurait pu lui fournir.

L'écrivain le plus profond, méditant dans le silence du cabinet sur cette puissance occulte des jésuites, qu'une seule pensée dirige, et dont l'action se fait sentir en même temps sur tous les points du globe, cet écrivain, dis-je, pourra voir se multiplier sous sa plume éloquente des pages où il essayera d'expliquer ce phénomène, sans rencontrer le trait sublime qu'une inspiration soudaine suggérait au défenseur du *Constitutionnel* dans un procès de tendance que ce journal avait à soutenir : tourmenté du besoin de faire sentir aux juges le danger toujours croissant d'une secte qui menaçait de tout envahir : « Eh quoi! Messieurs, leur dit-il, vous ne sentez pas les coups de cette longue épée dont la poignée est à Rome, et la pointe partout. »

Quel ami de l'art oratoire n'a point admiré, Monsieur, dans votre plaidoyer pour l'abbé de Pradt, cette magnifique péroraison où, traçant à grands traits les diverses luttes du

despotisme et de la liberté, après avoir montré que l'Europe a toujours subi les mêmes métamorphoses à toutes les époques de l'histoire, vous vous écriiez : « Ainsi, Messieurs, l'Europe entière a tour à tour été grecque, romaine, barbare, féodale; l'Europe entière sera constitutionnelle. »

Tous ceux qui vous ont suivi et observé aux deux tribunes publiques où votre voix s'est fait entendre, savent que c'est principalement dans les répliques *ex abrupto,* au moment où votre esprit vient d'être stimulé par la contradiction, que vous vous livrez à cette verve entraînante à laquelle il est si difficile de résister : c'est elle qui vous inspire tant de mots heureux, tant d'expressions pittoresques semblables à celles dont vous vous servîtes dans la défense du *Journal des Débats* poursuivi par le ministère du 8 août : « Ministres, songez-y, disiez-vous, les coups d'État sont les séditions du pouvoir. » On sait comment ces mêmes ministres ont profité de l'avertissement.

Les interruptions, qui fatiguent et déconcertent souvent les orateurs, produisent sur vous, Monsieur, un effet directement contraire. Il y a peu d'exemples d'une interpellation subite qui n'ait été pour vous l'occasion d'une de ces vives reparties qui font repentir l'interrupteur de son imprudence. Dans une cause où il s'agissait encore de défendre les lumières contre l'invasion des ténèbres, vous citiez ces deux vers où l'auteur des *Étourdis* parle de ces hommes qui,

> Au char de la raison s'attelant par derrière,
> Veulent à reculons l'enfoncer dans l'ornière ;

vous hésitiez sur le dernier hémistiche, et quelques-uns de ceux de vos auditeurs qui se rendaient la justice de se croire

personnellement attaqués, s'apprêtaient, par un léger murmure, à jouir de votre embarras; plusieurs voix vinrent à votre secours et achevèrent la citation commencée. « Je ne craignais pas de rester court, dîtes-vous en regardant vos interrupteurs; ces vers sont dans toutes les mémoires. »

Si la faculté brillante de l'improvisation assure, dans les luttes de la tribune publique, d'immenses avantages à celui qui la possède, on ne peut nier qu'elle n'ait aussi ses inconvénients. Semblable aux flots du torrent, la parole improvisée ne s'arrête pas dans sa course, et porte souvent la pensée au delà du but que l'orateur se proposait d'atteindre. Pressé de combattre un principe, de réfuter un argument, le bouillant orateur, que sa conviction domine, que son ardeur entraîne, pourra quelquefois serrer de trop près son adversaire, sans s'occuper assez, peut-être, des convenances logiques qui pourraient embarrasser sa marche et retarder son triomphe.

Ces écueils de l'improvisation, vous avez su les éviter, Monsieur, et votre talent, dont vous restez toujours maître, gouverne votre imagination jusque dans ses plus fougueux élans.

Cet art si puissant de la parole, et la juste appréciation de vos forces intellectuelles, avaient ainsi marqué votre place dans le sanctuaire de la justice, dans le sanctuaire des lois et dans celui des lettres. Jeune encore, vous vous êtes fait un nom célèbre dans cette triple carrière. La nature ne refuse le temps qu'à ceux qui ne savent pas l'employer, et il est rare que l'homme de génie ne vive pas assez pour sa propre gloire. Pascal mourant à trente-cinq ans avait atteint le point le plus élevé de sa course.

En considérant l'éloquence dans ses rapports politiques avec la science du gouvernement, quel autre méritait mieux d'être admis aux honneurs de la tribune que l'orateur célèbre qui réunit les sentiments du citoyen et le courage du patriote à la science profonde du jurisconsulte?

Les plus illustres avocats de l'antiquité ont pris rang dans l'histoire parmi les plus grands hommes d'état; ils avaient plaidé au prétoire pour le salut de leurs concitoyens, avant de plaider au sénat pour le salut de la république.

Désormais l'Institut national, rappelé à sa véritable destination, n'est pas seulement chargé d'enregistrer les progrès de l'esprit humain dans les sciences, dans les lettres et dans les arts; ses travaux réunis doivent surtout concourir aux progrès de la raison publique.

Vers le milieu du dernier siècle, le puissant génie qui lui imposa son nom, Voltaire, avait préparé cette noble alliance entre les hommes qui cultivent en commun l'immense domaine de la science. « Un temps viendra, dit-il, où les lettres « populariseront la science; la science à son tour éclairera les « arts; et les uns et les autres tendront à perfectionner la « science du gouvernement. »

Ce temps est venu : un lien fraternel, comme vous l'avez observé, Monsieur, unit et resserre le faisceau académique, et l'Institut poursuit le cours de ses paisibles conquêtes.

S'il est vrai que ces triomphes ne peuvent être obtenus que dans le repos de la gloire des armes, la nation française, à qui la victoire a si longtemps prodigué ses faveurs, peut aujourd'hui, sans craindre de porter atteinte à sa renommée militaire, déclarer à la face du monde que la liberté,

l'indépendance et la paix sont le but et le terme de son ambition.

Croyons-en les paroles de l'homme de la renommée, du souverain qui régna quinze ans par la victoire sur la France et sur l'Europe : « L'audace détruit, le génie élève; la sa-« gesse, la fermeté, le bon sens conservent et perfectionnent. » C'est sur cette pensée, que ne mit pas toujours en pratique le grand homme qui la mit en lumière, c'est sur l'inviolable respect des lois et des libertés nationales, que Louis-Philippe a fondé son gouvernement. Mais, empressons-nous de le dire, les biens inappréciables qu'il nous assure, objets de si longs, de si prodigieux efforts, ne pouvaient naître pour nous que sous le règne d'un *roi-patriote*, d'un roi dont l'illustre Bolingbroke (1) avait cru ne tracer qu'un portrait imaginaire, et dont le peuple français, dans les immortelles journées de juillet, a couronné le modèle.

Bornons là son éloge, tous les cœurs français l'achèveront.

(1) *Letters on the Idea of a patriot king.*

DISCOURS

DE M. TISSOT,

PRONONCÉ DANS LA SÉANCE PUBLIQUE DU 9 AOUT 1833, EN VENANT PRENDRE SÉANCE A LA PLACE DE M. LE BARON DACIER.

MESSIEURS,

C'est au sein d'une autre Académie que les juges naturels et les véritables pairs de l'homme célèbre auquel je succède doivent prononcer sur lui un jugement sans appel comme les arrêts d'une cour souveraine. Je me bornerai donc à exposer les travaux de M. Dacier, sans me permettre d'assigner ses droits à la renommée comme rival des Foncemage et des Lacurne de Sainte-Palaye. Heureusement pour moi, mon prédécesseur fournit matière à plus d'une espèce d'éloges; vous aviez adopté en lui, Messieurs, un homme nourri de l'étude de toutes les littératures, un critique d'un goût sûr et délicat, un ami du beau et du vrai, un écrivain brillant et

poli. M. Dacier appartient en outre à toutes les classes de cette illustre compagnie par une vie consacrée aux intérêts de la science; l'Académie des inscriptions et belles-lettres lui doit des hommes qui ont accru sa gloire et celle de l'Institut; voilà ce que j'essaierai de célébrer, en retraçant des services trop peu connus de l'opinion publique qui doit les récompenser. Enfin, je trouve dans le collègue que vous regrettez si justement, un témoin presque séculaire des plus grands événements du monde de nos jours; me permettrez-vous, Messieurs, de jeter un regard sur ces événements, où nous trouverons quelques peintures de mœurs, et qui revivaient sans cesse dans la brillante conversation de M. Dacier? En effet, comme Fontenelle, il aimait à raconter ce qu'il avait vu, et comme l'auteur de la Pluralité des Mondes, il savait prêter une grâce infinie à ses récits du passé.

M. Dacier (Bon-Joseph) naquit à Valognes, le 1er avril 1742, d'une ancienne famille du pays; cette famille plébéienne n'avait aucun rapport de parenté avec le Dacier du XVIIIe siècle, et son illustre compagne, si naïvement passionnée pour Homère. Élevé d'abord au collége de Valognes, l'homonyme du traducteur d'Horace et de Plutarque obtint ensuite une bourse au collége d'Harcourt, où il fit de brillantes études, et reçut les ordres mineurs, après avoir soutenu sa thèse de théologie avec un succès que relevaient encore la faiblesse de sa constitution et un air d'extrême jeunesse. Ses condisciples et ses maîtres ne l'appelaient que *l'Enfant*, tant il conservait encore les apparences du premier âge. On pouvait lui appliquer ce vers de Virgile :

Ora puer prima signans intonsa juventa.

Delille, son contemporain, accablé sous le poids des couronnes de l'Université, mais pauvre et sans appui, s'était vu contraint d'aller cacher ses lauriers, et sans doute aussi pleurer sa gloire, dans une classe élémentaire d'un collége de province; la fortune au contraire vint prendre M. Dacier par la main au sortir de son cours d'études, et lui donner un célèbre protecteur.

A cette époque, Paris voyait fleurir les deux Lacurne de Sainte-Palaye, jumeaux, comme les Dioscures, par le sang et l'amitié. L'aîné de ces deux frères, ardent investigateur de nos antiquités nationales, dirigeait un immense atelier historique qui a doté la France de plus de cent volumes in-folio de manuscrits, trésor où les écrivains et les artistes de nos jours ne se lassent pas de puiser des lumières. Pour amasser et ordonner ce trésor, M. de Sainte-Pelaye appelait sans cesse de nouveaux collaborateurs; le disciple promis à la Sorbonne fut du nombre des élus. Présenté, accepté, il donna pour son premier essai l'extrait d'une longue charte du XIIIe siècle. C'était un travail presque savant, quoique fait par un érudit novice encore. L'Enfant, car on lui conservait ce nom, excita la surprise et la vive satisfaction de M. de Sainte-Pelaye qui le vantait partout, et particulièrement chez M. de Foncemagne, son ami, alors sous-gouverneur du duc de Chartres.

M. de Foncemagne voulut avoir l'Enfant, il l'obtint, et l'admit d'abord à partager, en qualité de condisciple, les travaux du jeune prince, dont la famille voulait exciter l'émulation. Bientôt, conduit chez M. le duc d'Antin, à l'hôtel de la Rochefoucault, au Palais-Royal, il acquit par degrés cette politesse exquise, ce ton de la bonne compagnie, ce

tact délicat, ce sentiment des convenances, cet art de converser, qui distinguaient la société des gens de lettres et des grands d'autrefois, rapprochés les uns des autres par la ressemblance des opinions et des mœurs.

Ainsi jeté dans le grand monde, et le cœur ouvert à tous les genres de séductions, mais né, comme Fontenelle, avec le tempérament le plus faible, le jeune Dacier n'avait pas la prudence de ce philosophe qui s'écoutait vivre, ainsi qu'un artiste consciencieux écoute une montre de prix afin d'y surprendre le plus léger dérangement; malgré les vives remontrances de Vicq d'Azyr, son ami, cette créature si faible, et destinée à durer si peu, suivant toutes les probabilités, dépensait sa vie comme un héritier riche et prodigue dépense la fortune de ses pères.

On le voyait rechercher avec la même ardeur les distractions de la société, les jouissances des arts, le commerce des femmes les plus aimables, qu'il quittait, sans efforts, pour s'enfoncer dans la lecture des vieux manuscrits, ou dans les pénibles sentiers de l'érudition. Tour à tour homme du monde et homme de science, il avait encore trouvé du temps pour donner au public la traduction des histoires variées d'Élien et la traduction de la Cyropédie de Xénophon. Ce dernier ouvrage parut en 1779, l'année même de son entrée à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, où sa position sociale, sa réputation déjà plus grande que ses œuvres, et enfin la puissante amitié de M. de Foncemagne, le conduisirent à l'âge de trente ans.

Admis dans le sanctuaire de l'érudition, M. Dacier se révéla tout entier par d'importants travaux scientifiques et littéraires, et par un ensemble de qualités et de connaissances

qui faisaient de lui un homme très-distingué. Il avait les idées les plus saines sur l'érudition, et tendait sans cesse à lui donner une direction utile et philosophique. « Ne cherchons que des mines d'or, » disait-il à ses confrères, et surtout à leurs jeunes émules. Tous les grands poëtes, tous les grands prosateurs lui étaient familiers; leurs chefs-d'œuvre remplissaient sa vaste mémoire sans la surcharger. En matière de goût, ses jugements unissaient la promptitude d'un instinct à la solidité d'une opinion réfléchie. Il avait reçu de la nature un sentiment exquis des beaux-arts, dont il savait parler la langue avec autant d'élégance que de justesse. Ses lettres mériteraient d'être recueillies comme des modèles d'atticisme. Un attrait singulier attaché à ses paroles lui donnait la puissance de la persuasion. Peu de temps avant sa mort, il témoignait quelque inquiétude sur l'avenir. « Rassurez-vous, lui répondit son ami, si Dieu vous entend un quart d'heure, vous êtes sauvé. » M. Dacier étincelait d'esprit, et aurait pu prendre pour devise ce vers de Gresset :

Les sots sont ici-bas pour nos menus plaisirs.

Rien de plus dangereux parfois que ses éloges; on les craignait comme une épigramme de Lebrun. En revanche, il aimait à seconder l'essor du talent : après le bonheur de l'avoir trouvé quelque part, son plus grand plaisir était de le produire au grand jour. Jamais la jalousie n'approcha de son cœur; il savait d'ailleurs qu'on ne peut dérober la gloire de personne.

Voilà comment et par quelle réunion de titres différents il obtint, en 1782, les suffrages unanimes de l'Académie pour la place de secrétaire perpétuel, vacante par la retraite du

savant Dupuy. Les deux protecteurs de Dacier n'eurent pas le bonheur de voir leur élève, leur client et leur fils adoptif, parvenir à cette dignité littéraire; mais ils l'avaient désigné consul avant de mourir, et sa nomination fut une couronne déposée sur leur tombe.

Dans ce poste, dans lequel il semblait avoir été créé, M. Dacier comprit que l'heure était venue d'exécuter ses projets. « Le bien que j'ai rêvé jusqu'ici, dit-il, je vais maintenant le tenter. » Plein de cette généreuse confiance, aidé du concours de l'auteur d'Anacharsis et de plusieurs autres membres éminents de la Compagnie, il fit un heureux essai de son crédit par l'institution des associés libres, institution qui rattachait à l'Académie les membres des corporations religieuses, jusqu'alors exclus de l'honneur de siéger dans son sein. Des pensions nouvelles, la valeur des jetons de présence doublée, attestèrent encore sa vive sollicitude pour ses confrères, souvent d'autant plus pauvres d'argent, qu'ils étaient plus riches de savoir. M. Dacier devint en quelque sorte le tuteur et la providence de ces La Fontaine de l'érudition, de ces mineurs de toute la vie, capables d'instruire le monde et incapables de voir clair à leurs moindres affaires. Doué d'une vive intelligence, d'une volonté ferme et persévérante, dévoué tout entier aux intérêts de la science, M. Dacier était le meilleur avocat que l'Académie pût avoir : il savait tout demander et tout obtenir. Où trouver un ministre capable de refuser quelque chose à l'héritier de Fontenelle ou de Lamotte, plaidant une noble cause avec la dignité d'un savant et l'esprit d'un homme du monde?

Nous sommes arrivés à 1786; trois années seulement nous séparent d'une révolution qui va faire beaucoup de ruines;

jetons un dernier regard sur la société telle qu'elle était alors, car nous ne la retrouverons plus. Mais avant d'en tracer la rapide esquisse, remontons un peu vers le passé.

Nourri des traditions du grand siècle qu'il avait trouvées encore si vives dans sa jeunesse; plein des souvenirs qu'avaient imprimés en lui les deux maîtres qui l'avaient introduit dans le monde, M. Dacier ne pouvait se lasser de célébrer, avec l'enthousiasme de Voltaire, les prospérités du règne de Louis XIV. Et comment ne pas admirer cette époque de génie et de bon sens où chacun bâtissait en silence pour la postérité? De quelle splendeur la France était environnée! quel luxe de grands hommes! Confondus par la renommée dans une espèce d'égalité qui semblait ne former d'eux qu'une famille d'élite, Corneille et Condé, Racine et Turenne, Fénelon et Catinat, le Poussin et Pascal, Molière et Bossuet, le prince de Conti et la Fontaine, Tourville et Descartes, Boileau et la Bruyère, Vauban et Massillon, faisaient ensemble un continuel échange de gloire; et quand la victoire ou la paix venaient à les réunir autour de Louis, si habile à les récompenser avec de nobles paroles, les palmes qui brillaient sur leurs têtes se penchaient vers celle du monarque pour lui former une couronne immortelle.

Mais le grand siècle décline ou meurt, et avec lui disparaît cette société modèle qui jetait le plus vif éclat par la réunion continuelle des hommes les plus distingués du temps avec des femmes dignes de les entendre; témoin, parmi tant d'autres dont les noms vivront toujours, l'ingénieuse et savante la Fayette; témoin cette mère devenue immortelle en causant avec sa fille; et, plus instruite et plus aimable encore, la modeste la Sablière, érudite avec Ménage,

philosophe avec Gassendi, amie de Molière qui la consultait, providence de la Fontaine et confidente de son génie. « Quel inconcevable changement! s'écriait M. Dacier, avec l'expression d'une trop juste douleur. L'hypocrisie imposée par la dévotion et la tristesse du vieux monarque, désenchanté de tout, même de la gloire, a séparé la cour en deux camps ennemis : l'un fait de la religion pour plaire au converti de madame de Maintenon ; l'autre suit, en les outrant, les exemples de la société du Temple. C'est là que les Sully, les deux princes de Vendôme, le brillant abbé de Chaulieu, le chantre et le compagnon de leurs plaisirs, la Fare, qui suit le torrent, la Fontaine qui n'y résiste pas, malgré la crainte des reproches de son ami Racine, calomnient la doctrine d'Épicure par la licence des mœurs, et semblent préluder aux bacchanales de la régence, tandis que la hardiesse de leurs opinions, leur mépris absolu des préjugés, annoncent un nouveau siècle dont Voltaire, leur avide et jeune disciple, sera la merveille et le génie.

« Bientôt affranchi de toute contrainte, le vice se montre à découvert et marche le front levé. Bientôt, plus corrupteur encore que les mauvais exemples d'en haut, le système de Law vient infecter tous les esprits et avilir tous les cœurs. L'amour effréné des richesses règne comme une passion brutale. La grossièreté des appétits a remplacé tous les goûts délicats. On dirait qu'une métamorphose plus prompte et plus honteuse que celle des compagnons d'Ulysse a frappé la société, surtout dans les rangs élevés. » Sans doute cette époque avait été peinte des plus vives couleurs à M. Dacier, car il ne se la retraçait jamais que comme un témoin encore saisi d'indignation. « Heureusement, disait-il, le feu sacré se conser-

vait dans quelques maisons que la contagion n'avait pu atteindre.» D'ailleurs, la société n'avait pas été corrompue tout entière, et le peuple français est marqué d'un type de politesse et d'urbanité qui ne saurait périr.

En voyant la fin du règne de Louis XIV et l'effroyable licence qui lui succéda, Fontenelle, dont M. Dacier eut le bonheur de baiser les cheveux blancs et d'entendre les dernières paroles, aurait pu se dire à lui-même : « J'emporterai avec moi le deuil de la monarchie. » Mais un nouvel astre avait paru sur l'horizon, et le philosophe mourut en le voyant briller du plus vif éclat. Hélas ! le prince qui avait été nourri si jeune de la parole de Massillon, ne devait pas confirmer les promesses que sa jeunesse avait faites à une nation si empressée de saisir tous les motifs d'espérance.

Après des commencements de Titus, après des préludes de gloire qui annonçaient un héros et révélaient un ami de l'humanité ; après une maladie dans laquelle il était devenu les délices du peuple, le Bien-Aimé recommence et surpasse les désordres de son aïeul. Un femme vulgaire, animée de l'ambition d'être la maîtresse d'un roi, n'importe à quel prix, s'assied sur le trône comme une reine, et gouverne l'État aussi mal que le cœur de son amant. Elle nous donne les généraux et la guerre de sept ans. Choiseul répare notre humiliation et nous remet en commerce avec la gloire. L'Europe, qui nous avait vus si abattus, nous estime et nous craint. Maintenant l'amour de Louis tombe plus bas que madame de Pompadour. La plus indigne des courtisanes s'empare du monarque et renverse le ministre réparateur qui gardait du moins quelque fierté nationale. Cette époque d'avilissement faisait monter le rouge au front de M. Dacier. « Quand je

vis, disait-il, la chute de M. de Choiseul et le triomphe de madame Dubarry, je m'écriai : « Il n'y a plus de roi. »

L'oracle n'était que trop véridique. Dès longtemps Louis a cessé de régir la France, sa famille et sa cour. L'État tombe en dissolution ; la société se corrompt et se décompose de nouveau. Les Phrynés scandalisent Paris par un luxe effronté. Le temps n'est plus où une éducation forte et censée formait des pépinières d'administrateurs, de ministres, de généraux d'armée; on ne fait plus souche de héros. Mais à côté de cette décadence de la monarchie qui tombe pièce à pièce, une puissance nouvelle, la philosophie, importée d'Angleterre en France par Voltaire, vient tenir ses grandes assises parmi nous. Montesquieu l'adopte et l'associe aux créations de son génie; elle est défendue par l'éloquence de ce Génevois à la plume de feu qui croit, doute et adore; d'Alembert la soutient avec un zèle réfléchi et un esprit de conduite qui modèrent Voltaire lui-même, trop impatient du triomphe; Diderot la prêche sur un trépied, avec le ton inspiré et la parole hyperbolique d'une pythonisse. Une foule d'apôtres, pleins de foi dans la parole du maître, la répandent en tous lieux. Mahomet de cette religion nouvelle, le patriarche de Ferney l'a rendue conquérante au dehors et souveraine au dedans. Lois, coutumes, mœurs, administration, enseignement, finances, gouvernement, elle soumet tout à son examen ; la société devient une propagande, la conversation une espèce de presse quotidienne qui compose et publie à toute heure. Le télégraphe de nos jours n'est pas si prompt à répandre les nouvelles importantes du gouvernement, que la conversation du temps à verser les doctrines philosophiques dans l'oreille des peuples.

Comme dans les journaux de notre époque, il se gaspille beaucoup de talent, du génie même, dans ces communications mutuelles où chacun improvise sous l'influence de l'esprit général ; mais beaucoup de vérités se répandent. Tel écrivain perd l'espoir d'une renommée dans les travaux de l'apostolat ; mais il contribue à fonder une école qui, avant un demi-siècle révolu, aura envahi le monde.

Toujours reines par la beauté, par le secret de plaire et le talent de converser, toujours passionnées pour tous les plaisirs qui peuvent varier et embellir la vie, les femmes s'associent au mouvement général de l'opinion. Modèle d'élégance, de mœurs, de politesse et d'urbanité, la maison de quelques-unes d'entre elles ressemble au séjour où, sous les regards de la divinité d'Athènes, la brillante Aspasie parlait la langue des arts avec Phidias, se laissait émouvoir par Euripide après avoir admiré le vieux Sophocle, disputait quelquefois d'éloquence avec Périclès, adoptait les opinions hardies d'Anaxagore, au risque d'être accusée d'irréligion, et se plaisait surtout dans le commerce du génie familier de Socrate, qui n'oublia jamais de sacrifier aux Grâces.

Alors un nouveau règne commence et donne à la nation des espérances que Voltaire embrassait avec joie sur le bord de son tombeau ; mais le gouvernement avait au cœur une plaie ancienne et profonde. Cette plaie s'élargit et s'envenime de jour en jour. En vain le successeur des Turgot et des Malesherbes, arrachés des conseils du prince par le fatal ascendant de la cour, essaye de fermer cette plaie ; l'avidité des sangsues publiques la rouvre sans cesse. Le ministre honnête homme est obligé de céder la place à un brillant fascinateur qui trompe le roi, fait un moment illusion au public,

et laisse repousser tous les abus que son prédécesseur avait voulu déraciner; le trésor public, épuisé par des mains infidèles, ne peut plus suffire aux dépenses de l'État; le gouvernement pousse un cri de détresse; à ce cri la nation se réveille, et la révolution éclate.

Comme presque tout le monde, M. Dacier appartenait à l'école philosophique; comme tout le monde, il voulait la répression des abus, l'ordre dans les finances, de justes limites au pouvoir, et le règne des lois : la révolution promettait toutes ces choses; il la vit sans surprise et l'adopta avec empressement. Philosophe exempt de tout fanatisme, partisan et non pas séide des doctrines du temps, modéré même par des souvenirs et des affections qu'il ne voulait pas abjurer, mais sincèrement dévoué au nouvel ordre de choses, les principes et le zèle qu'il manifesta le firent remarquer de ses concitoyens; dix-sept mille suffrages le portèrent à la place d'officier municipal. Dans ces fonctions importantes et quelquefois périlleuses, il montra le dévouement d'un ami de la liberté, sans oublier de tendre en secret une main protectrice à ses amis d'autrefois, séparés de lui par la différence des opinions. « On n'abdique pas son cœur, disait-il, et l'homme doit faire avec empressement tout ce que l'intérêt public et la loi ne défendent pas au citoyen. » Devenu l'homme nécessaire à l'hôtel de ville, le conseil et le soutien du premier maire de Paris, il parut si habile en administration, et spécialement comme directeur des contributions directes, qu'on lui proposa un ministère; mais il ne crut pas devoir se rendre aux instances de la cour à cet égard.

L'époque de 1790 avait laissé une profonde impression dans l'esprit de M. Dacier. Vieillard, il aimait à rappeler la

plus belle de nos fêtes nationales, la première fédération, dans laquelle tout un peuple, enflammé des plus nobles passions, prêt à sacrifier tous les dissentiments sur l'autel de la patrie, enivré d'espérances dans sa nouvelle jeunesse, crut embrasser à jamais la liberté et préluder au bonheur du monde. Un attachement mêlé de respect et de sympathie unissait M. Dacier à cet immortel Bailly, le héros du serment du Jeu de Paume, homme antique et plein de candeur, intègre comme Aristide, éloquent et suave comme Platon, et plus grand sur l'échafaud que Socrate buvant la ciguë dans sa prison.

De même que son illustre ami, M. Dacier avait conçu un attachement sincère pour Louis XVI et la reine Marie-Antoinette. Au moindre signal de danger, à la plus légère alarme, c'était lui que leur confiance envoyait chercher. A toute heure de jour et de nuit les portes du palais lui étaient ouvertes; à toute heure de jour et de nuit il volait rassurer le prince et sa famille. L'ambition n'entrait pour rien dans le dévouement de M. Dacier : vainement on voulut le nommer gouverneur du dauphin, on ne put le déterminer à accepter cette marque de la plus haute estime.

Fidèle à ses devoirs et à ses penchants, il courut de lui-même au château dans la matinée du 10 août; mais le trône était par terre; nul espoir de pénétrer jusqu'au roi; d'un autre côté, aucun moyen de reparaître à l'hôtel de ville, que l'insurrection s'était hâtée d'envahir. Rentré assez imprudemment dans sa demeure, il y passa la nuit au milieu d'inquiétudes faciles à concevoir. Le lendemain matin, dès cinq heures, on frappe à sa porte. « Qui donc me rend visite à une pareille heure? » On lui répond : « M. Dussaulx. »

Comme la divergence des opinions les avait désunis, « Je suis perdu! » s'écria-t-il. « N'importe, faites entrer. » Dussaulx paraît, et reçoit presque des injures dictées par l'erreur et la colère. Après avoir laissé passer ce débordement : « Enfin, où allez-vous aller? » reprend le traducteur de Juvénal; et sans attendre de réponse : « Chez moi! chez moi! « mon ami, s'écrie-t-il, en lui sautant au cou; chez moi! il « n'y a pas une minute à perdre. » Aussitôt il fait habiller, il habille lui-même M. Dacier, qui grondait encore, et l'emmène en toute hâte dans sa voiture. Un quart d'heure plus tard le magistrat était perdu.

Deux années de persécutions se succèdent, pendant lesquelles M. Dacier, réduit à errer dans les campagnes, couchant partout, excepté chez lui, et jamais deux nuits de suite dans le même lit, ne savait souvent où reposer sa tête. Le courage et la présence d'esprit le sauvèrent de bien des périls; cependant, quoique sans cesse occupé à s'en défendre, les soins de sa sûreté personnelle ne l'absorbaient pas tout entier. Caché sous un vêtement grossier, un bissac sur l'épaule, il osait franchir les barrières de Paris pour apporter du pain et d'autres aliments à son ami, l'auteur d'Anacharsis, affamé, ainsi que toute la capitale, par une disette factice. Au milieu de ces soins généreux, la patrie était toujours présente à son cœur, et il ne pouvait retenir ses cris d'admiration devant les triomphes remportés sur l'Europe par des enfants levés dans un tumulte comme chez les Romains.

Ni le 9 thermidor, ni le 13 vendémiaire lui-même ne rendirent la sécurité à M. Dacier. L'officier municipal de 1790 restait toujours sous le coup des arrêts prononcés par le

10 août contre ceux que l'opinion accusait d'avoir été les fauteurs de la cour. Enfin Lebreton, que nous avons vu siéger dans cette enceinte, poussé par un certain zèle qu'il eut toujours pour le mérite, s'étant occupé de M. Dacier, sans l'avoir connu personnellement, le fit revenir à Paris et entrer à l'Institut, l'une des plus belles créations de la convention nationale, parvenue au terme de son orageuse carrière. M. Dacier paya d'un juste retour et d'une constante amitié ce véritable service.

Paisible sous le directoire, lié avec l'illustre Hoche et toutes les célébrités du temps, M. Dacier retrouva bientôt toute son ancienne considération; le général Chérin, son gendre, et le général Bernadotte l'avaient introduit dans la société des Bonaparte; il fut accueilli avec une faveur marquée par le premier consul, et reprit avec une entière sécurité le cours de ses travaux. A la suppression du tribunat, où de lumineux discours l'avaient fait remarquer, il aurait pu devenir sénateur; comme Ducis il voulut se contenter de ses dignités littéraires; mais en même temps il prit la résolution de mettre à profit le penchant irrésistible du nouvel empereur pour tout ce qui pouvait ajouter aux progrès des lumières et à l'éclat de son règne.

Ici je pourrais adjurer l'Académie des inscriptions et belles-lettres de venir proclamer tout ce que M. Dacier a fait dans l'intérêt de la science pendant son nouveau consulat. Elle vous citerait le rapport à l'empereur sur les progrès de l'histoire et de la littérature ancienne depuis 1789; une édition enfin complète de Froissard, qui a coûté des travaux immenses. Hélas! ce beau travail est perdu pour l'auteur! L'Académie citerait encore cette suite de notices historiques

souvent dignes de Fontenelle, et dont quelques-unes, comme celle sur Klopstock, peuvent passer pour des modèles du genre.

L'Académie évoquerait du tombeau dom Brial et dom Poirier, ces deux lumières de l'érudition, et vous dirait : « C'est lui qui a été les chercher dans leur profonde retraite pour les amener dans notre sein et leur obtenir de nobles récompenses. »

La découverte de dom Poirier par le secrétaire de l'Académie mérite quelque attention. En août 1794, les flammes ont dévoré l'abbaye de Saint-Germain des Prés; de tous les conservateurs chassés par l'incendie, dom Poirier seul se réfugie dans la bibliothèque. Là, sans feu, presque nu dans un hiver si rigoureux, ne vivant que de légumes qu'il achète à la dérobée une fois par semaine et qu'il apprête lui-même, réduit, pour entrer dans sa chambre, tantôt à franchir un torrent formé par les eaux pluviales, tantôt à gravir un glacier en rampant comme Philoctète pour attraper sa proie, ce Décius de la science se dévoue chaque jour à la conservation des manuscrits qu'il espère rendre inviolables par sa présence. A ce spectacle, M. Dacier ne put retenir ses larmes; elles ne furent pas stériles; il emmena avec lui le courageux cénobite, et lui donna des vêtements, un asile, et enfin l'Institut.

Pourquoi faut-il, Messieurs, que la mort se soit tant hâtée de ranger auprès de ces illustres morts, de jeunes rivaux de leur renommée, que M. Dacier avait le premier mis en lumière? L'Europe savante leur donne avec nous de justes regrets. Mais du moins l'Académie conserve encore d'autres prêtres de la science qui ont tenu les promesses que leur talent avait faites à leur Mécène littéraire. M. Dacier a été

secrétaire perpétuel de l'Académie pendant une longue période de temps, et il aurait pu dire comme Fontenelle : « Cinquante ans se sont écoulés depuis ma réception dans « cette Académie ; ceux qui la composent présentement, je « les ai tous vus entrer ici, tous naître dans ce monde litté- « raire, et il n'y en a absolument aucun à la naissance duquel « je n'aie contribué. »

Écoutez, Messieurs, un dernier trait qui mérite la reconnaissance de tous les amis des lettres. Au moment de l'invasion étrangère, la Bibliothèque royale, dont il était l'un des conservateurs, courut les risques d'une spoliation cruelle. M. Dacier apprend la nouvelle fatale, et vole au devant du péril pour le détourner. Sa réputation répandue au dehors, son âge, sa politesse, l'habitude du grand monde, la grâce de ses manières, les éclairs de sa conversation, disposent favorablement le général qui commandait à Paris. En même temps, M. Dacier prodigue les soins de la plus généreuse hospitalité aux officiers russes : trop heureux de leur ouvrir sa maison pour leur fermer, s'il est possible, l'accès de la Bibliothèque. Enfin, à force de négociations conduites avec une dextérité qui ferait honneur aux coryphées de notre diplomatie, le plus beau monument littéraire de l'Europe demeure inviolable.

Voilà, Messieurs, quelle fut la carrière de M. Dacier. Ministre inamovible de l'Académie et de la Bibliothèque royale, il veillait encore sur elles, même pendant la douloureuse et longue maladie qui l'a conduit au tombeau. La mort seule a pu le contraindre à l'abdication, la mort seule a pu interrompre le commerce d'admiration et d'amour qu'il entretenait avec ces illustres ouvriers de la pensée qui jouissent

seuls du privilége de créer des monuments impérissables comme le monde; il vivait avec leur génie sur la terre, au moment d'aller les rejoindre dans la céleste patrie, et de voir enfin la vérité face à face sans être ébloui par la lumière.

Tous les gouvernements qui se sont succédé en France depuis près d'un siècle ont pris plaisir à honorer le représentant de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Louis XVI et Louis XVIII, le directoire et Napoléon lui ont témoigné tous les égards que Fontenelle avait trouvés près du régent. Les mêmes égards et plus de bienveillance encore l'attendaient de la part de Louis-Philippe, qu'il avait vu naître et peut-être bercé dans ses bras. Retenu au lit par de cruelles douleurs, il ne put que saluer de loin la victoire du peuple en juillet et l'avénement du roi constitutionnel; mais ce fut avec une véritable joie. « Nous voyons, disait-il, « monter sur le trône un prince élevé sous l'influence d'un « siècle de philosophie, instruit bien jeune encore à la grande « et sévère école des révolutions. Soldat de la patrie au sor- « tir de l'adolescence, il a connu l'adversité, si nécessaire « aux rois pour leur former un cœur d'homme. L'histoire lui « révèle partout que la licence des mœurs du prince peut « perdre les États, que la famille chaste est un sanctuaire « qui défend la couronne; deux grands exemples, l'Angle- « terre et l'Amérique, ont dû lui apprendre la science du « gouvernement des peuples d'aujourd'hui, qu'on ne saurait « tromper ni asservir; la France est son seul asile, la liberté « son seul point de salut; je crois à Louis-Philippe. »

Pleine du même sentiment, la France, qui voit avancer le grand œuvre de la paix générale tant promise par le nouveau roi qu'elle s'est donné; la France, riche et puissante du

sang qu'elle n'a point répandu sur les champs de bataille, de ce sang qui circule avec tant de force et de chaleur dans les veines généreuses d'un peuple trop enclin à le prodiguer lui-même, a confiance au présent et compte sur l'avenir.

RÉPONSE

DE M. DE JOUY,

DIRECTEUR DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE,

AU DISCOURS DE M. TISSOT.

MONSIEUR,

L'illustre Delille, en vous nommant son suppléant, et en vous désignant pour son successeur au Collége de France, avait depuis longtemps retenu votre place à l'Académie française. En vous appelant dans son sein, elle veut aujourd'hui reconnaître les services signalés que vous avez rendus aux lettres dans le cours d'une vie entière que vous leur avez consacrée.

Les longs et honorables travaux du savant collègue que vous venez remplacer parmi nous ont été couronnés d'une double élection académique. Abandonnant aux soins d'une autre classe de l'Institut cette partie de l'éloge de M. Dacier,

qui doit avoir pour objet ses profondes connaissances de l'antiquité, ses recherches dans les champs de l'érudition, vous avez dû vous restreindre à le considérer dans ses rapports plus immédiats avec la littérature moderne, comme un critique plein de goût, comme un écrivain pur, élégant et poli.

Vous l'avez adjuré, Monsieur, comme un témoin des événements d'un siècle mémorable qu'il a presque parcouru dans toute sa durée, et cette circonstance est devenue pour vous le sujet principal d'un discours où vous venez de retracer avec ce rare talent d'analyse qui vous distingue, la plus étonnante époque de notre histoire nationale; vous y avez fait revivre, en quelque sorte, les personnages les plus célèbres, au milieu des grands événements auxquels ils ont participé. En parcourant la vie d'un seul homme, vous nous avez fait assister au spectacle d'un siècle entier.

L'Académie doit compte de son choix à l'opinion publique : elle n'a besoin, pour remplir aujourd'hui ce devoir, que de citer vos ouvrages.

Si je mets au premier rang de vos titres littéraires la traduction en vers des Bucoliques de Virgile, c'est que cet ouvrage, proposé dans le temps par l'Institut pour un des prix décennaux que l'empereur avait fondés, adopté depuis par l'Université, accueilli avec tant d'empressement dans le monde littéraire, doit aussi vous être le plus cher, puisque vous lui avez dû la protection et l'amitié du grand poëte dont vous occupez encore aujourd'hui la chaire au Collége de France. Le succès de votre traduction en vers des Bucoliques de Virgile est d'autant plus honorable, que, de l'avis de Delille lui-même, cette traduction était d'une exécution plus difficile

que celle des Géorgiques, dont il a enrichi notre littérature.

Ce qui assure à votre traduction des Bucoliques une incontestable supériorité sur celles de vos rivaux, c'est ce caractère mélancolique et passionné dont l'original est empreint, et que vous avez su reproduire; c'est une précision qui ne nuit jamais à la clarté et à l'élégance; c'est une variété de formes et de couleurs qui permet quelquefois de confondre le texte avec la traduction.

L'ouvrage que vous avez trop modestement intitulé *Études sur Virgile* offre le cours le plus complet que nous ayons encore sur la poésie épique. Toutes les grandes questions de l'art, la composition, l'ordonnance, le style, la peinture des passions et des mœurs y sont traités avec une complète indépendance, sans influence de parti, sans préjugés d'école, sous les seules réserves du goût et du bon sens, au jugement desquels vous voulez que l'imagination et le génie lui-même ne puissent jamais se soustraire.

Dans le parallèle ingénieux que vous établissez entre les principales épopées anciennes et modernes, votre critique inspirée supplée quelquefois avec une heureuse témérité à ce qui lui paraît manquer dans telle ou telle partie des plus belles compositions des grands maîtres; elle se permet plus souvent d'y blâmer avec franchise des choses qui lui paraissent avoir surpris l'admiration des siècles, ou d'en relever d'autres qu'un injuste arrêt a frappées de réprobation.

Le style (jamais il n'a été plus nécessaire de le répéter), le style fait seul vivre les ouvrages; il assure la durée des vôtres. — Constamment pur, animé, brillant, souvent une expression trouvée y fait jaillir une pensée profonde; mais toujours fidèle aux lois du goût, aux règles fondamentales

de la langue, votre style, dans ses plus grandes hardiesses, dédaigne de chercher ses effets dans l'art de créer ou d'exhumer des mots pour exprimer des idées vulgaires : vous croyez qu'en prose, comme en vers, on doit écrire pour être entendu, et que la langue de Voltaire, de Racine, de Bossuet, de Rousseau peut, à la rigueur, suffire quelque temps encore aux besoins les plus impérieux de notre moderne éloquence.

Personne avant vous, Monsieur, n'avait cherché dans la Bible des leçons de poésie épique. Le premier, vous avez signalé, dans ce livre immortel, des fragments qui réunissent tous les caractères d'une véritable épopée : c'est ainsi que l'amitié de David et de Jonathas, mise en parallèle avec celle de Nisus et d'Euryale, vous a fourni un rapprochement ingénieux qui vient à l'appui d'une opinion que vous avancez néanmoins avec réserve, et qu'il faut vous savoir gré de n'avoir pas suivie dans toutes ses conséquences.

Le rang secondaire qu'occupent dans la littérature latine les poésies érotiques de Jean Second, me dispenserait peut-être de m'arrêter sur votre élégante traduction des *Baisers*, si vous n'aviez publié dans le même recueil un volume entier de pièces originales du même genre, où vous vous êtes montré, avec plus d'entraînement et de passion, le rival de nos premiers poëtes érotiques.

Vous étiez né, Monsieur, avec le talent de la parole : Delille, en vous confiant par intérim l'exercice de sa chaire, vous avait offert l'occasion que vous avez habilement saisie de développer cette faculté brillante, dans des leçons où il est venu souvent lui-même applaudir à vos premiers succès. Il a vu se développer en vous cet amour pour la jeunesse

studieuse, cette passion toute paternelle qui vous a mérité ce culte de reconnaissance que vous ont voué vos nombreux élèves.

Avec vous, Monsieur, l'étude de la littérature devient une école de morale, où le sentiment du vrai et du beau dans la pensée conduit à l'amour du vrai et du beau dans les actions. C'est dans la nature et dans le cœur de l'homme que vous avez constamment cherché vos modèles, et que vous avez souvent trouvé les inspirations d'une haute éloquence. C'est à la même source que vous avez puisé les éléments de votre critique; et cette critique judicieuse, vous l'avez exercée avec candeur et conscience, sans jamais descendre des hauteurs de votre enseignement à de malignes allusions, encore moins à d'affligeantes personnalités. On vous devait des récompenses pour de longs et utiles travaux; on vous a destitué : vous pouviez vous y attendre. La haine pardonne quelquefois à la vertu, l'envie ne pardonne jamais au mérite.

C'était une grande et patriotique pensée que celle d'opposer les fastes civils de la France depuis 1789 à ses fastes militaires. — La paix a ses héros comme la guerre, et le peuple français n'a pas opéré moins de prodiges dans la cité que sur les champs de bataille : cependant les exploits guerriers ont été célébrés à l'envi par toutes les voix de la renommée, et les dévouements civils, pour la plupart, sont restés dans l'oubli; l'entreprise littéraire que vous aviez conçue avait pour objet de réparer cette grande injustice, et la nation tout entière applaudissait à ce généreux dessein. Si des circonstances indépendantes de votre volonté en ont arrêté en partie l'exécution, il en reste du moins un monument durable dans une *Introduction aux fastes civils de la France,* où

vous avez eu l'art d'abréger en un volume l'histoire des révolutions du monde politique, depuis l'invasion des barbares jusqu'à nos jours.

Dans cet ouvrage vous caractérisez avec une rare intelligence, avec une parfaite impartialité, les événements et les hommes de chaque époque. On suit avec vous, pas à pas, la marche, les progrès, et, si j'ose m'exprimer ainsi, les haltes de l'esprit humain. On assiste comme juge aux combats que se livrent par intervalle la tyrannie et la liberté.

Trop souvent affligé par le malheur des peuples, on se console, on reprend courage en voyant de siècle en siècle s'avancer, à la clarté progressive de la philosophie, cette liberté légale qui ne peut désormais triompher ni régner qu'avec elle.

On a beaucoup écrit sur les causes de notre révolution; vous en avez, je pense, assigné la plus féconde. Les mœurs de la nation étaient changées, le gouvernement était resté le même; l'opinion publique agissait depuis un siècle en sens inverse de l'autorité royale, et cette lutte d'une force toujours croissante, contre une résistance sans cesse affaiblie par des efforts sans but et sans résultats, devait nécessairement amener la chute d'une monarchie absolue qui n'avait plus d'appui que dans les vertus privées du monarque.

C'est aux jours les plus sinistres de la restauration que vous traciez ces pages éloquentes, dans lesquelles vous semblez prédire les immortelles journées dont nous venons de célébrer avec tant d'éclat le troisième anniversaire : époque à jamais mémorable où le peuple français apprit au monde comment trois jours d'héroïsme et de sagesse pouvaient suffire à fonder la liberté publique, sous l'abri d'un trône constitutionnel,

où la volonté de la nation tout entière porta d'un commun élan un roi citoyen, élève de son siècle, protecteur éclairé des lettres et des arts, pour tout dire en un mot, un roi patriote.

Monsieur, l'Académie française en m'appelant à l'honneur de la présider le jour où elle vous reçoit dans son sein, m'impose un devoir dont je m'acquitte avec une bien vive satisfaction. Ce sentiment a sa source dans un souvenir qui peut-être se retrace également à votre esprit : j'ai pu croire, en terminant ce discours, qu'il me serait permis de faire un retour sur moi-même, et de rappeler que c'est un ami d'enfance, un compagnon d'étude, un bienfaiteur même que je me félicite de nommer aujourd'hui mon confrère.

Séparés au sortir des écoles par les premières commotions d'une révolution naissante, nous nous rencontrâmes dans ces jours néfastes dont la gloire et la liberté doivent seules conserver la mémoire : j'allais être victime des passions du temps, je vous retrouvai au jour de l'infortune, et ce fut à vos soins infatigables, à votre courageuse intercession que je dus de recouvrer ma liberté, à une époque où la prison était encore si voisine de l'échafaud.

Je n'ajouterai qu'un mot à l'éloge de votre cœur et de votre caractère public : l'adoption de l'Académie française honore également en vous les grands talents de l'homme de lettres, les vertus domestiques de l'homme privé et les qualités honorables du citoyen.

DISCOURS

DE M. CHARLES NODIER,

PRONONCÉ DANS LA SÉANCE PUBLIQUE DU 26 DÉCEMBRE 1833, EN VENANT PRENDRE SÉANCE A LA PLACE DE M. LAYA.

MESSIEURS,

L'honneur d'être admis parmi vous, et de faire entendre ma faible voix dans cette enceinte où a retenti celle de tant de grands hommes, était trop au-dessus de mes espérances pour que je fusse préparé à le reconnaître dignement par mes paroles. La longue étude que j'ai faite de l'art et des ressources du langage ne m'a pas fourni des expressions assez vives et assez puissantes pour peindre les sentiments que votre bonté m'inspire, et je ne l'avais pas prévu dans mon avenir, ce moment glorieux où je dois regretter de n'être pas assez éloquent pour ne pas paraître ingrat. L'indulgence qui a daigné accueillir mes titres littéraires et les couronner d'un si haut prix, peut seule faire grâce aux

efforts inhabiles de ma reconnaissance, et me tenir compte d'une pensée profondément empreinte dans mon cœur, quoique je ne sache la manifester que par des démonstrations imparfaites. La langue du bonheur ne m'a jamais été bien familière; j'en suis presque aujourd'hui à mon apprentissage, et c'est une des innombrables choses qu'il m'était réservé de venir apprendre auprès de vous.

Le choix que vous avez bien voulu faire de moi, Messieurs, a sans doute acquis dans les actes de l'Académie l'autorité de la chose jugée; et les abnégations de la modestie manqueraient de bienséance dans un homme qui a été honoré de vos suffrages. Quelques-uns de mes travaux vous ont paru dignes de la plus éminente des récompenses, et le témoignage éclatant que vous leur avez rendu sera désormais à mes yeux la mesure de leur valeur. Cependant, je ne me fais pas assez d'illusion sur mes droits pour méconnaître dans l'arrêt de votre justice une secrète faveur dont le mystère pourrait bien vous avoir échappé à vous-mêmes; et comment l'amitié serait-elle restée tout à fait étrangère à la détermination de cette illustre assemblée où j'ai le bonheur de compter tant d'amis? — C'est un de vous (1), Messieurs, qui m'a ouvert la carrière des lettres, qui a encouragé mes premiers pas dans cette voie difficile, et qui m'a rendu l'étude plus chère que tous les plaisirs, par la douce autorité de ses leçons. C'est un de vous (2) qui m'affermit dans les essais de l'enseignement, quand j'étais repoussé d'une chaire nomade, et proscrite comme moi par l'intolérance des partis. C'est un de vous (3) qui me rappela de l'exil et qui me redonna une patrie. Plu-

(1) M. Droz. — (2) M. Arnault. — (3) M. Étienne.

sieurs ont été mes émules et m'ont vu heureux de leurs triomphes. Tous ont été mes maîtres et m'ont vu fier de leurs conseils. Non, Messieurs, ce n'est pas à moi seul, ce n'est pas seulement au zèle assidu de quelques travaux utiles que je dois la gloire de prendre place au milieu de mes modèles. Je la dois aussi à des sympathies qui me sont plus précieuses que mes succès, et en m'enlevant cette croyance, vous me forceriez à répudier la plus flatteuse de mes vanités.

Ah! si vous me permettiez de lui donner un plus libre essor dans une circonstance qui l'explique du moins, et qui l'excuse peut-être, je m'efforcerais de rassurer la conscience de mes juges, en réclamant l'aveu anticipé de quelques-uns des hommes célèbres dont ils occupent si justement la place. En effet, Messieurs, je ne peux arrêter mes regards sur vos rangs sans me rappeler que je les ai vus remplis par une autre génération où j'ai admiré d'autres talents et chéri d'autres amis, car je suis parvenu à l'âge où le cœur entretient déjà plus de tendres affections parmi les morts que parmi les vivants. — La Harpe ne dédaigna pas de m'éclairer des lumières de cette dialectique ingénieuse et savante qu'il faudrait offrir pour modèle à tous les critiques, si des préventions contradictoires n'en avaient pas deux fois obscurci l'éclat. — Volney m'enhardit et me soutint dans l'investigation pénible et cependant délicieuse de cette belle science de la parole qui se lie à toutes les sciences humaines pour les enrichir et pour les expliquer. — Chénier m'admit souvent à la confidence de ses vers, et sa plume, ordinairement moins humble, corrigea quelquefois les miens. — Suard, dont j'étais né le voisin dans une des plus antiques et des plus illustres de nos cités, m'a fait plus d'une fois goûter le

charme de ces causeries ravissantes où revivaient avec tant de grâce l'atticisme élégant et l'exquise politesse d'une littérature patricienne.—Le bon Sicard et le noble Ségur accueillirent mes essais. — Collin et Legouvé me reçurent en partage de la fidèle amitié qu'ils avaient conservée à mon père... Et je sens qu'il faut que je m'arrête à cette pensée, car elle vient d'absorber toutes les autres! J'ai nommé mon père qui ne m'entend plus, mon père dont les yeux se sont fermés dans les larmes sur ma destinée incertaine, mon père dont l'espoir du bonheur qui me comble aujourd'hui n'a pas pu consoler les derniers moments! Ah! puisse du moins un rêve heureux en porter l'image à son sommeil!

Pardonnez-moi, Messieurs, si quelques émotions douloureuses viennent se mêler à la joie qui devrait remplir aujourd'hui mon âme tout entière! C'est de ce mélange que la vie de l'homme se compose, et il n'est point, hélas! de prospérité si achevée qu'elle ne soit corrompue par quelque secrète amertume. Pourquoi m'en défendre d'ailleurs dans cette solennité dont le retour est toujours accompagné d'un souvenir de deuil, et où la première obligation que vous imposiez à ceux qu'honore votre choix, est l'accomplissement d'un devoir funèbre?

Les éloquentes paroles du directeur de l'Académie au tombeau de M. Laya ne m'ont pas laissé une longue tâche à remplir. Le nom de mon respectable prédécesseur est lui-même un éloge assez complet de son talent et de sa vie. La gloire littéraire de l'homme de goût qui a recueilli avec une chaste admiration les préceptes des maîtres de son art, qui les a pratiqués avec une invariable fidélité, qui les a transmis deux fois à deux générations studieuses, tantôt

par ses exemples, et tantôt par ses leçons; cette gloire fondée sur de sages écrits, et qu'avouera l'estime équitable de la postérité, ne peut soulever dans ses travaux réguliers et modestes aucune des questions animées et souvent orageuses de la critique.

L'existence de l'homme de bien qui a placé tout son bonheur dans un constant exercice de la vertu, est peu sujette d'ailleurs à ce choc d'événements et à ce tumulte de contrastes qui fournissent de longs détails à l'histoire. Vouée à de paisibles études et à de saines doctrines, elle brille de tout l'éclat d'un siècle, mais elle brille comme la surface de ces fleuves au cours grave et doux, bienfaisant et majestueux, qui déploient leurs eaux transparentes sur une pente insensible, et qui doivent une partie du charme dont ils embellissent la nature à leur calme et à leur limpidité.

Le trait distinctif de la biographie de M. Laya, c'est celui que vous avez signalé par une heureuse expression dans le vénérable Duois, *l'accord d'un beau talent et d'un beau caractère.* — Et que pourrait-on ajouter à l'éloge de l'écrivain éloquent et sensible dont chaque ouvrage fut une bonne action? — C'est peu pour lui d'accomplir une composition souvent élégante, et quelquefois vigoureuse, s'il n'en voit résulter une induction morale dont l'effet peut contribuer au bonheur de la société. — Dans *les Dangers de l'opinion,* il lutte contre le préjugé cruel qui flétrissait de la honte d'un coupable une famille innocente. — Dans *Jean Calas,* sa plume, destinée à combattre tous les genres de fanatisme, livre à l'horreur publique les fureurs de l'intolérance religieuse. — Dans *Falkland,* il sonde avec Godwin les replis les plus cachés d'un cœur bourrelé de souvenirs vengeurs, et il met les re-

mords à nu pour en épouvanter le crime. — Dans des écrits d'une moins grande portée, dans des pages presque fugitives, on le retrouve encore inspiré par cette philanthropie sans faste qui était la règle de ses ouvrages comme celle de ses mœurs. Telle est cette excellente *Épître à un jeune cultivateur nouvellement élu député,* qui ne saurait être méditée avec trop de soin par tous les hommes que le suffrage de leurs concitoyens élève à la direction des affaires du pays. — Napoléon regrettait, dit-on, que le grand Corneille n'eût pas vécu de son temps pour en faire un ministre d'État. Heureux le peuple, enfin éclairé sur ses précieux intérêts, qui regrettera que l'écrivain philosophe n'existe plus, pour le compter au nombre de ses mandataires. Le véritable ami du peuple, c'est le sage.

Mais le titre immortel de M. Laya, celui qui révèle dans le littérateur modeste le ressort d'une âme forte, celui qui atteste à la fois l'élan d'une verve hardie et le dévouement d'une intrépide vertu, celui qui a fait dire à un roi spirituel et judicieux qu'en ouvrant ses rangs à M. Laya, l'Académie avait acquitté la dette de la France entière, vous l'avez nommé avant moi, Messieurs, c'est le drame de *l'Ami des lois,* œuvre héroïque, œuvre magnanime, dont l'auteur livrait sans crainte sa pensée à l'émeute souveraine et sa vie aux bourreaux. *L'Ami des lois* fut représenté le 2 janvier 1793, aux acclamations d'une foule transportée qu'un seul éclair de la vérité éternelle venait consoler un moment de ses malheurs. Vous savez, Messieurs, quelle récompense était promise alors aux accents d'une muse courageuse et sincère. Les Sphynx de ce temps-là ne souffraient pas avec patience qu'on osât leur arracher le mot terrible de leurs

énigmes. Aussi ces derniers cris de nos mourantes libertés, quelques tendres et suppliantes paroles de modération et de pitié, suscitèrent des excès où se manifestait assez tout ce qu'on pouvait attendre d'une république sortie, les bras rouges de sang, des massacres de septembre. La consternation régna dans Paris. La commune souleva pour la première fois, sans masque, sa tête hideuse et menaçante au-dessus de tous les pouvoirs qui conservaient quelque apparence de légalité. La Convention non encore décimée, mais déjà soumise par l'audace, présenta un spectacle tout à fait nouveau dans l'histoire des grandes assemblées politiques. Elle suspendit pendant trois jours le procès d'un roi de France pour libeller l'acte d'accusation d'un poëte. Le plus populaire des tribuns de la Montagne s'écria vainement que c'était perdre trop de temps à une comédie, quand le salut du peuple attendait, pour être consommé, la représentation d'une tragédie sanglante. La faction, impatiente de victimes, ne renonçait pas facilement au plaisir atroce d'en saisir une de plus en passant, et le généreux Laya fut mis hors de la loi qu'il avait invoquée, par les tyrans qu'il avait peints. Il ne parvint pas sans peine à sauver sa tête proscrite, longtemps réclamée par une voix formidable, par une voix qui imposait silence à celle de la justice et de l'humanité, par une voix qui ne faisait d'appel qu'à la mort, et qui trouvait toujours la mort docile à ses commandements. C'était la voix de Marat.

Ce respect des formes classiques et des doctrines éprouvées, que je viens de remarquer en M. Laya, forme le caractère le plus distinctif de l'académicien, car il est l'objet véritable de l'institution académique. L'essor d'un

esprit progressif qui s'élance dans l'avenir est l'acte individuel d'une pensée solitaire, et les académies, loin de le réprimer dans ce qu'il a de sublime, en retirent au contraire une gloire toujours nouvelle qui s'accroît à chaque siècle. Il ne faut donc pas craindre qu'elles désavouent l'œuvre du temps sanctionnée par l'usage, qu'elles repoussent l'œuvre du génie consacrée par une admiration réfléchie, car le jour où ceci arriverait, elles cesseraient d'être elles-mêmes et trahiraient leur destinée; mais leur but comme autorité littéraire est essentiellement conservateur; mais elles n'y seraient pas moins infidèles le jour où, entraînées par l'aveugle ferveur du changement, elles livreraient leurs lois et leurs dieux au sort d'une tentative incertaine, sans avoir reconnu si le terrain où l'on entreprend de les conduire n'appartient pas aux barbares.

Arrivées à la suite des règles établies, au milieu d'une littérature illustrée par des chefs-d'œuvre qu'il paraît impossible de surpasser, elles furent préposées à la défense de la littérature et des règles comme une garde tutélaire. Protectrices vigilantes des acquisitions du passé, elles attendent de la seule postérité l'aveu solennel qui peut agrandir leur domaine. Elles ne récusent pas sans doute le jugement de l'avenir, mais elles ne le préviennent point. En présence du siècle qui fonde quelque chose peut-être, mais qui détruit pour fonder, elles n'ont d'obligation que de maintenir : c'est une assez noble tâche, et l'Académie l'a très-dignement comprise.

Je devais cette profession de foi à l'Académie; je la devais aux lettres françaises, puisque je suis souvent cité parmi les écrivains qui ont donné quelques gages à l'esprit d'innova-

tion. Cette accusation est grave, Messieurs, dans le sein d'une assemblée dont je viens de définir et d'honorer autant qu'il était en moi le glorieux ministère; mais il n'est pas dans mon caractère de l'éluder par de timides défaites, où l'on chercherait plutôt les concessions d'un candidat qui s'humilie que la résipiscence d'une opinion qui s'éclaire. Mon opinion n'a point changé. Elle est aujourd'hui ce qu'elle était dans le jeune enthousiasme de mes études classiques. Elle est ce qu'elle a été dans l'application de mes théories littéraires à la composition de mes ouvrages, et je ne crains pas de la professer sans détour; j'ai souscrit aux efforts de l'esprit d'innovation, Messieurs; je l'approuve et je le défends, mais je vous prie de me permettre de développer ma pensée et de faire ma part.

Oui, Messieurs, je suis partisan de cette innovation nécessaire, de cette innovation irrésistible qui se conforme, obéissante, aux progrès reconnus de l'intelligence sociale; qui procède, comme une émanation naïve, des innovations pratiques de la civilisation; qui seconde, par une expression bien faite, ou par une forme heureusement appropriée à sa nature, l'énonciation d'une idée utile et populaire qui n'a pas encore de nom; qui prête l'éclat et la vie d'une création nouvelle à tout ce qui porte un sceau de nouveauté et de création dans les conceptions de l'homme; et tel est le génie des sociétés qu'aucune révolution fondamentale ne peut s'opérer dans leur antique organisation, qu'un mouvement analogue ne s'opère en même temps dans leur parole. Ce phénomène indivisible est une des lois de l'espèce : il n'y a rien à lui opposer.

Oui, Messieurs, je suis partisan de cette innovation éclai-

rée, de cette innovation réparatrice qui proteste contre l'oubli dédaigneux où deux grands siècles de notre littérature ont injustement laissé les siècles antérieurs; qui dispute à la poussière du moyen âge les titres méconnus d'une de nos plus belles gloires nationales; qui exhume laborieusement, pour les rendre à la lumière, ces chefs-d'œuvre de délicatesse, d'ingénieuse simplicité, de merveilleuse imagination, de magnifique éloquence, dont les peuples les plus perfectionnés se seraient enorgueillis, et qui leur rend le même culte que les artistes de la renaissance aux dieux ressuscités de Polydore et de Praxitèle : étrange innovation, si c'en était une, que cette innovation du passé, qui ne construit pas, mais qui répare, et qui borne son ambition bienfaisante à relever des ruines sublimes pour en illustrer les souvenirs de la patrie!

Oui, Messieurs, je suis partisan de cette innovation conquérante, de cette innovation cosmopolite, qui ne tient pas dans un injuste mépris les productions du génie de l'étranger, qui s'enrichit avec joie des inventions qu'elle admire, sans s'informer de leur origine; qui ne soumet pas un génie exotique au tarif chicaneur de la douane littéraire; qui revendique au contraire comme sien tout ce qui est grand et tout ce qui est beau, parce que le génie n'appartient pas en propre à une région privilégiée, mais à l'humanité tout entière; qui appelle tous les talents à ses fêtes nationales; qui convoque toutes les muses à ses concerts! Le Parnasse d'une nation vraiment civilisée est ouvert, comme le Panthéon d'Alexandre Sévère, aux grands hommes de tous les pays.

Oui, Messieurs, je suis partisan de cette innovation aven-

tureuse elle-même qu'une confiance trop tôt déçue égare à la recherche du nouveau, loin des sentiers tracés par l'expérience et par le goût. Elle marche dans des ténèbres où la lumière ne sera peut-être jamais faite, mais elle marche. Elle n'arrivera pas où elle va, je le crois, mais il lui reste assez de temps pour revenir sur ses pas, tenter une autre carrière, et la fournir jusqu'au bout. Telle est du moins l'espérance que j'en ai conçue et à laquelle je ne renoncerais pas sans douleur. Il faut rappeler le génie qui se trompe, Messieurs; il faut lui tendre les bras; il ne faut pas le proscrire! Le génie est trop rare pour qu'il soit permis de le traiter comme un banni obscur et méprisé. L'ostracisme qui le frappe est une calamité publique! S'il s'obstinait cependant, contre mon attente, à franchir toutes les bornes raisonnables et légitimes de la forme et de l'invention, s'il arrivait à l'abîme qu'il peut déjà mesurer sans s'amender de son erreur et sans discerner ses périls, la poésie aurait alors des pleurs bien amers à répandre, car je doute que la poésie eût jamais perdu davantage; et vous ne me blâmeriez pas d'accorder à tant d'infortune quelques regrets respectueux. Les enfants mêmes savent le juste châtiment de ce prince téméraire qui exposa ses ailes de cire aux feux trop voisins du soleil, mais il est admirable d'avoir approché du soleil, et Icare a donné son nom à la mer où il est tombé.

J'attacherai peu d'importance dans ce genre d'innovation à ces témérités purement matérielles qui n'intéressent que l'apparence la plus extérieure d'un ouvrage d'esprit. Je ne m'irriterai point contre la fantaisie d'un rhythme inaccoutumé, s'il rachète sa bizarrerie par quelques avantages qui flattent mon oreille ou mon esprit; s'il est d'ailleurs naturel,

harmonieux, pittoresque, et surtout correct. Je ne me piquerai pas enfin d'être moins indulgent qu'Horace pour quelques taches légères, dans une composition que relèveront de toutes parts des beautés éblouissantes. Mais ici se bornera cette condescendance déjà bien vaste et bien facile qu'on ne saurait cependant refuser aux essais d'une époque de transition. On ne me verra donc pas approuver l'innovation audacieuse qui violerait à plaisir les lois de notre belle langue, et qui se ferait un jeu sauvage de la remplacer par un idiome de convention étranger à toutes les grammaires. On ne m'accusera point, j'espère, d'avoir prêté la faible autorité de mon exemple à cette innovation, plus dangereuse encore, qui va jusqu'à menacer les principes de la morale universelle, et dont j'ai le premier anathématisé le funeste délire, en signalant, il y a douze ans, à la critique de mon temps, l'invasion et les progrès d'une école frénétique. Renfermé par choix dans des études solitaires qui me réduisent le plus souvent au commerce des anciens, je ne sais rien aujourd'hui de ce pernicieux abus de l'art d'écrire, ou plutôt de quelque facilité qui tient lieu d'art, que par la terreur et l'indignation qu'il a soulevées. Il est du moins consolant de penser qu'aucun talent vrai ne restera souillé de ces excès, même quand il aurait été entraîné un moment à les partager, par la fougue des passions ou l'approbation corruptrice des méchants. Les talents vrais peuvent s'égarer, mais ils ne peuvent pas se perdre, parce qu'il n'y a point de talent vrai hors d'une bonne conscience. Le mépris des mœurs publiques, des affections généreuses et des nobles sentiments, a pu gâter quelques beaux esprits d'une portée médiocre, mais il n'a jamais fait tort d'un grand homme à l'admiration et au respect de la postérité.

Et comment ne serait-il pas juste et vertueux, le poëte qui comprend sa mission, le poëte qui se reconnaît assez de forces pour l'accomplir? Comment pourrait-il oublier qu'aux jours malheureux où nous sommes, et quand les croyances ébranlées par l'ignorante malignité des sophistes ont perdu leur autorité salutaire sur la multitude, c'est dans ses nobles mains que la providence des sociétés a placé le sacerdoce? Par quelle insigne méprise plongerait-il dans l'abîme le vol de sa muse créée pour les cieux? Hélas! il ne renoncerait pas à la plus vulgaire des qualités de son âme, sans abdiquer une des parties essentielles de son génie; car c'est un caractère religieux et solennel, c'est un caractère auguste et sacré que celui dont la nature a investi les grands écrivains! C'est un ministère d'élection qui leur donne le sceptre des âges! Notre vieille mythologie nationale avait figuré leur empire par cet Hercule gaulois qui tient tous les peuples enchaînés à sa parole, et ce pouvoir sublime de l'éloquence, ne nous y laissons pas tromper sur la foi de quelques exceptions dont le temps a déjà fait justice, il n'appartiendra jamais qu'à des mœurs innocentes et austères.

Le poëte dirait-il, pour se justifier, qu'il n'a fait que céder à l'exigence brutale d'un siècle avide de ce genre d'émotions? Dieu le garde à jamais d'une humiliation aussi honteuse! Qu'importe le caprice féroce des siècles mauvais? Qu'importe leur suffrage ou leur blâme, leur faveur ou leur colère? La fin des civilisations, ainsi que leur commencement, a des bacchantes pour les Orphées, je le veux croire, et Laya le savait. Eh bien! cela est encore une consécration! C'est une destinée différente pour le poëte, mais ce n'est pas une moindre destinée! Il y a des apothéoses sanglantes, et le mi-

nistre des sacrifices a distribué pour le moins autant de palmes que le ministre des triomphes. Oh! qu'alors une chaste lyre est un précieux trésor, et que les victimes sont belles, quand elles sont pures!

Je le répète, Messieurs, hors de la ligne des devoirs moraux de l'homme, il ne faut plus chercher le talent. Il n'y est pas! Et s'il pouvait s'y trouver une fois par un déplorable hasard, il vaudrait mieux que la littérature n'existât point, il vaudrait mieux qu'elle n'eût jamais existé! La littérature est l'interprète des nobles sentiments. Elle est faite pour diriger les nations dans leur marche, et non pour les suivre dans leurs égarements. Elle porte un flambeau qui éclaire, et non une torche qui dévore! — Le sage qui vous a légué le devoir touchant de répartir ses bienfaits, appréciait avec justesse l'alliance du sublime instinct qui produit les beaux ouvrages et de celui qui produit les belles actions. — Le génie et la vertu, c'est peut-être la même chose.

Je n'ai pas craint, Messieurs, de vous ouvrir toute mon âme, et elle n'a pas un mystère que je ne vous eusse révélé avec la même sincérité. Je sais que votre haute raison ne s'informe pas des vaines nuances de l'opinion, et je serais peu tenté de hasarder mes pas sur cette cendre ardente et mobile, si le dernier devoir qui me reste à remplir aujourd'hui ne me forçait à y passer en courant. — Après bien des combats obscurs dont ma vie civile porte encore les profondes cicatrices, je crois savoir enfin, et faites grâce à mon scepticisme si vous ne l'approuvez pas, que la plupart des secrets de la politique se résument pour le peuple en orgueilleuses déceptions, que les hommes de notre temps ont follement substituées à d'autres chimères, pour conserver des motifs appa-

rents de se haïr et de se déchirer. J'ai placé le dernier asile de mes jours fatigués bien loin de cette arène trompeuse. J'ai appris à fuir le présent pour le passé, pour l'avenir peut-être! et c'est sans doute à ce désintéressement complet de position que j'ai dû l'avantage d'esquisser quelques scènes de l'histoire avec une candeur qui m'a quelquefois tenu lieu de talent; mais en m'isolant des choses humaines par mes théories, je suis resté homme par tous les sentiments qui attachent l'homme à l'humanité. J'ai perdu des illusions en grand nombre; je n'ai point perdu d'affections. J'aime tout ce que j'aimais, et vous ne reconnaîtriez pas en moi le confrère que vous avez cru vous donner, si vous me trouviez capable de souiller cette gloire unique de ma vie par les basses palinodies d'un transfuge. Non, Messieurs, ma mémoire reconnaissante ne sera jamais infidèle à la vieillesse et à l'exil. Je sais trop, pour tomber dans cette indignité, qu'il n'y a point de crime plus lâche que la trahison, et point de trahison plus impie que celle qui renie l'infortune. Là cependant finissent les devoirs de l'homme, et je ne méconnais point les devoirs du citoyen qui se soumet avec respect aux pouvoirs établis par le suffrage des nations et affermis par l'invisible main qui les dirige à son gré. Heureux de vivre à une époque unique dans les annales du monde où il n'y a ni courage à braver la puissance royale, ni faiblesse à la défendre, je rends hommage sans effort à l'autorité protectrice qui laisse le droit de franchise à mon cœur, et il n'en coûte rien à mon indépendance de révérer dans un prince honnête homme le modèle de toutes les vertus privées, le protecteur des lettres et le modérateur des partis.

RÉPONSE

DE M. JOUY,

DIRECTEUR DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE,

AU DISCOURS DE M. CHARLES NODIER.

MONSIEUR,

L'orateur romain, en disant que la gloire de l'homme de lettres consistait surtout à composer des ouvrages utiles et dignes d'être lus, avait marqué la place réservée à M. Laya dans l'estime de la postérité. Le caractère d'un noble dévouement au bien public, d'une généreuse audace dans la manifestation de ses sentiments, est si fortement empreint dans son drame de *l'Ami des lois*, que la critique la moins indulgente a dû respecter jusqu'aux défauts d'une œuvre de gloire et de courage, défendue par la réputation d'un homme de bien.

Vous avez satisfait avec tant de justice et de talent à l'obligation qui vous était imposée d'acquitter notre dette envers

votre prédécesseur, que je craindrais, en voulant ajouter quelque chose à l'éloge que nous venons d'entendre, d'affaiblir l'impression que vous avez laissée dans tous les esprits du mérite et du caractère du vertueux Laya.

Ainsi, sans nous arrêter plus longtemps sur l'idée affligeante d'une perte dont votre présence au milieu de nous adoucit l'amertume, je me hâte de reporter l'attention publique sur les titres qui vous désignaient depuis longtemps aux suffrages de l'Académie.

Tour à tour moraliste, romancier, historien et philologue, vous n'attendez pas de moi l'analyse de ceux de vos nombreux ouvrages auxquels une apparente frivolité a procuré cette vogue populaire qui n'est pas toujours la mesure exacte du talent qui les a produits : en me bornant à rappeler les succès de *Jean Sbogard*, de *Trilby*, de *Thérèse Aubert*, du *Peintre de Saltzbourg* et de plusieurs autres romans, également remarquables par l'intérêt, la grâce et l'originalité, je m'arrêterai plus particulièrement sur celles de vos productions, moins connues du public, et qui cependant vous donnaient des droits plus directs à nos suffrages.

Il appartenait à l'Académie française, instituée plus spécialement pour la conservation et le perfectionnement de la langue, d'apprécier à leur juste valeur ceux de vos écrits où vous vous êtes proposé le même but.

D'Alembert avait dit qu'un bon dictionnaire de notre langue était l'ouvrage le plus utile et le plus philosophique dont une société littéraire pût doter son pays : vous paraissez imbu de cette vérité, Monsieur, dans votre *Examen critique des Dictionnaires*, et la malice de quelques-unes de vos observations, où l'Académie aurait pu voir une censure injuste

de son propre ouvrage, ne l'a point empêchée de vous tenir compte des choses utiles qu'elle a trouvées dans le vôtre.

Sous le titre trop modeste de *Mélanges tirés d'une petite bibliothèque*, vous avez traité avec une érudition tout à la fois profonde et spirituelle, quelques-unes des questions bibliographiques et littéraires les plus importantes dans l'histoire des livres. Ce volume, rempli de recherches précieuses, d'observations dictées par le sens le plus droit et la critique la mieux éclairée, a pour but de ramener au goût des bonnes et fortes études une jeunesse ardente, trop disposée à croire que l'imagination suffit à tout, et à nier que la raison soit un lien nécessaire entre le génie qui invente et le talent qui exécute.

Il n'a fallu rien moins que l'édition critique que vous avez publiée de l'*Élégie de Philomèle* pour donner de la vraisemblance à l'opinion de quelques érudits qui ont attribué ce petit poëme à l'auteur des Métamorphoses. Les notes dont vous l'avez enrichi suffiraient pour vous assigner un rang parmi les plus habiles scoliastes.

Une seule remarque suffit à l'éloge de votre *Dictionnaire des onomatopées :* vous étiez encore sur les bancs d'un collége quand cet ouvrage, au moment où il venait d'être publié, fut aussitôt mis à l'usage des lycées et distribué en prix à vos jeunes camarades.

Si l'on consent à adopter, sans un nouvel examen, ce que j'appelle un paradoxe de Buffon : s'il est vrai que le *style soit l'homme lui-même,* il est peu d'écrivains auxquels on puisse faire une application plus directe qu'à vous, Monsieur, d'un principe que l'expérience, il faut en convenir, a tant de fois mis en défaut. En décomposant votre style, on y trouve en

effet cette imagination brillante, cette naïveté spirituelle, cette sensibilité vraie, cette ironie piquante, en un mot toutes les qualités de l'esprit et du cœur dont se composent votre caractère et votre talent. Sous votre plume, la grâce et l'élégance de l'expression donnent un prix à la pensée la plus vulgaire, et lors même que l'on pourrait vous reprocher, en quelques endroits, une sorte d'affectation néologique, on trouve à l'examen que le terme nouveau que vous essayez d'introduire a son excuse, ou du moins son prétexte, dans une élégante euphonie et dans la difficulté de rendre avec le mot commun votre pensée tout entière. *Vous osez heureusement,* suivant l'expression d'Horace. L'originalité de l'idée vous semble comme à Rivarol *mendier* une expression nouvelle : on aurait désiré, peut-être, que vous lui fissiez moins souvent l'aumône.

Ce qu'on appelle le génie de notre langue n'est autre que le génie des grands écrivains qui en ont fait usage ; l'un d'eux en a fixé le caractère principal dans cette ingénieuse réflexion : « Ce n'est pas le besoin, a dit Fontenelle, c'est le « plaisir de vivre en société qui semble avoir réuni les Fran- « çais en corps de nation, et c'est dans cet esprit que s'est « formée leur langue. »

Les Français ne parlent pas seulement pour s'entendre, mais aussi pour se plaire : de là cette clarté continue, ces nuances délicates, ce choix d'expressions, ces convenances dans les mots et dans les images, qui font le charme du style de nos grands écrivains ; ce charme, on le retrouve souvent dans vos principaux ouvrages.

Le sentiment le plus vif du ridicule, le coup d'œil le plus prompt à le saisir, l'expression la plus propre à le peindre,

vous appelaient dans la carrière de la critique, et vous l'avez parcourue, Monsieur, sans renoncer à ce caractère de bienveillance universelle qui vous dicta des excuses pour toutes les erreurs, de l'indulgence pour toutes les opinions, et des éloges pour tous vos rivaux.

A ce don d'une critique sans amertume, plus rare encore que le talent, vous joignez cet esprit *voltairien* qui met en mouvement celui des autres; cet esprit communicatif qu'on ne peut mieux caractériser qu'en lui donnant le nom d'un homme qui, seul, est une époque dans les annales de l'esprit humain.

On a pu remarquer que le titre de quelques-uns de vos ouvrages n'est souvent pour vous, Monsieur, comme pour Montaigne, qu'un moyen d'introduire en fraude, si j'ose parler ainsi, quelques-unes de ces vérités hardies que le prudent Fontenelle tenait si serrées dans sa main.

Cette indépendance d'opinions et de sentiments, cette hardiesse de pensées, a fait de vous, sous tous les gouvernements, un zélé partisan de la liberté de la presse, et l'on peut s'en convaincre dans les Tablettes de *Jean Sbogard,* où vous exposez avec tant de force et de logique vos théories de liberté, les plus hardies peut-être qui aient encore été écrites. Le gouvernement d'alors vous les pardonna : il n'en voyait pas la portée. Mais il n'en fut pas de même de votre réclamation en faveur *des exilés de* 1815; vous parliez de principes à l'esprit de parti; vous parliez de clémence au pouvoir de droit divin; on crut vous faire grâce en saisissant votre écrit et en défendant aux journaux d'en faire mention.

La presse libre est incontestablement la plus forte protection contre les caprices et les passions du pouvoir arbitraire;

toute amélioration dans la science du gouvernement vient d'elle. La critique la plus amère, la satire même lui sont permises lorsqu'elles ont pour objet de flétrir des actions malhonnêtes que la loi ne saurait atteindre, et sur lesquelles l'opinion publique, mise en mouvement par la presse, peut seule exercer une utile censure.

La mesure était comblée; la presse était muette et la restauration achevait de détruire ce palladium des libertés nationales, lorsque l'Académie française poussa le cri d'alarme.

La reconnaissance publique n'oubliera pas que c'est du sein de cette assemblée que sortit la première protestation légale contre la violation des libertés de la presse et de ses droits constitutionnels.

Le même sentiment qui dictait en d'autres temps, à l'Académie française, l'énergique réclamation qu'elle osa faire entendre en faveur de la liberté de la presse, ne lui commande-t-il pas aujourd'hui de signaler l'abus qu'on en peut faire, et qui tendrait à la rendre odieuse par ses propres excès?

La presse est une arme loyale que l'on porte en plein jour, dont on se pare avec orgueil. Il est glorieux de l'employer au service de l'État. Il est honorable de s'en servir pour venger son honneur; il est juste et licite d'en faire usage pour sa défense personnelle. La presse est une épée, la licence est un poignard, ou, pour répéter vos propres paroles : la liberté de la presse est une muse, la licence de la presse est une furie.

Si la presse sans garantie devient de l'arbitraire entre les mains du pouvoir, elle dégénère en licence entre les mains du peuple : mais où trouver cette garantie contre des excès éga-

lement dangereux? Dans la loi même qui en proclame la liberté illimitée. C'est quelquefois violer l'esprit d'une loi, a dit Voltaire, que de n'en pas transgresser la lettre. En effet, qui oserait soutenir que la loi qui garantit la libre circulation des idées ait voulu se priver du droit de punir l'expression publique de la pensée qui peut compromettre l'existence physique ou morale de la société tout entière, de la famille, ou même d'un seul individu? Je ne crois pas qu'on puisse citer parmi les défenseurs le plus zélés de la liberté de la presse, un seul publiciste qui n'ait rangé l'abus qu'on peut en faire au nombre des plus grands fléaux dont l'ordre social puisse être affligé.

Et pourtant, Messieurs, n'hésitons pas à le dire, il faut plus de courage aujourd'hui pour attaquer les excès de la presse qu'il n'en fallait sous la restauration pour défendre ses droits. On n'avait à craindre alors que les rigueurs honorables d'un pouvoir absolu; maintenant on court le danger plus grand de se voir calomnier dans ses intentions, outrager dans sa conduite ou diffamer dans son honneur.

Traduit calomnieusement au tribunal de l'opinion publique, c'est trop souvent en vain qu'on invoque les souvenirs du passé, les services qu'on a rendus, les témoignages d'estime et d'amour qui vous furent prodigués jadis par les mêmes hommes qui vous persécutent aujourd'hui : vous vous défendez de l'injure par des raisons, devant un public ingrat ou frivole qui se plaît à voir briser ses propres idoles, ne fût-ce que pour se débarrasser d'une dette d'admiration ou de reconnaissance qu'il nie avec autant d'ardeur qu'il en avait mis à la contracter.

J'ai pu croire, Messieurs, que ces observations sur la liberté

de la presse auraient quelque poids dans la bouche d'un homme qui a passé quarante ans de sa vie à la défendre, en présence de toutes les tyrannies, et qui s'est vu trois fois jeté dans les fers en expiation d'un pareil crime; je puis espérer du moins que ces observations ne paraîtront pas déplacées en parlant de l'estimable confrère que nous regrettons et en répondant à celui qui vient occuper sa place : tous les deux ont donné des gages honorables de leur fidélité au principe conservateur de la véritable liberté de la presse.

L'Académie est heureuse d'associer à ses travaux un collaborateur animé des sentiments dont elle s'honore; car vous pensez comme elle, Monsieur, que les qualités de l'homme de lettres, à l'époque où nous vivons, sont inséparables des vertus du citoyen, que sa gloire consiste à remuer ces âmes engourdies dans un repos que toute innovation inquiète, que toute agitation fatigue; à éveiller les passions généreuses en leur donnant pour mobile l'amour de la patrie, et pour exemple les grands hommes qui l'ont illustrée. — Vous pensez comme nous, Monsieur, que l'homme de lettres digne de l'honorable mission que la société lui confie doit s'occuper à refréner, dans les factions qui s'agitent autour de nous, cette activité dévorante qui tendrait à ébranler, par des secousses en sens divers, les fondements de l'ordre social, et qui, dans sa haine aveugle pour des principes qu'elle affecterait de confondre avec les abus et les préjugés, demanderait effrontément à l'anarchie les bienfaits d'une sage réforme.

Après vous avoir exprimé les sentiments de l'Académie, qu'il me soit permis, Monsieur, de me féliciter du hasard qui me procure pour la seconde fois, dans le cours de cette même année, l'honneur de présider l'Académie française dans une

solennité où elle me donne un ami pour confrère. C'est un devoir si doux à remplir que celui qui nous autorise à louer solennellement l'homme que nous aimons, à manifester en public notre admiration pour ses talents, notre estime pour son caractère et notre amitié pour sa personne!

Ce bonheur, je vous le dois, Monsieur; et c'est une dette du cœur dont je m'acquitte avec une bien vive satisfaction.

DISCOURS

DE M. THIERS,

PRONONCÉ DANS LA SÉANCE PUBLIQUE DU 13 DÉCEMBRE 1834, EN VENANT PRENDRE SÉANCE A LA PLACE DE M. ANDRIEUX.

MESSIEURS,

En entrant dans cette enceinte, j'ai senti se réveiller en moi les plus beaux souvenirs de notre patrie. C'est ici que vinrent s'asseoir tour à tour Corneille, Bossuet, Voltaire, Montesquieu, esprits immortels qui feront à jamais la gloire de notre nation. C'est ici que, naguère encore, siégeaient Laplace et Cuvier. Il faut s'humilier profondément devant ces hommes illustres; mais, à quelque distance qu'on soit placé d'eux, il faudrait être insensible à tout ce qu'il y a de grand, pour ne pas être touché d'entrer dans leur glorieuse compagnie. Rarement, il est vrai, on en soutient l'éclat, mais on en perpétue du moins la durée, en attendant que des génies nouveaux viennent lui rendre sa splendeur.

chable, dans un asile tranquille où il enseigna utilement la jeunesse pendant trente années.

M. Andrieux était né à Strasbourg, vers le milieu du dernier siècle, d'une famille simple et honnête, qui le destinait au barreau. Envoyé à Paris pour y étudier la jurisprudence, il l'étudiait avec assiduité; mais il nourrissait en lui un goût vif et profond, celui des lettres, et il se consolait souvent avec elles de l'aridité de ses études. Il vivait seul et loin du monde, dans une société de jeunes gens spirituels, aimables et pauvres, comme lui destinés par leurs parents à une carrière solide et utile, et, comme lui, rêvant une carrière d'éclat et de renommée.

Là se trouvait le bon Colin d'Harleville, qui, placé à Paris pour y apprendre la science du droit, affligeait son vieux père en écrivant des pièces de théâtre. Là se trouvait aussi Picard, jeune homme franc, ouvert, plein de verve. Ils vivaient dans une étroite intimité, et songeaient à faire une révolution sur la scène comique. Si, à cette époque, le génie philosophique avait pris un essor extraordinaire, et soumis à un examen redoutable les institutions sociales, religieuses et politiques, les arts s'étaient abaissés avec les mœurs du siècle. La comédie, par exemple, avait contracté tous les caractères d'une société oisive et raffinée; elle parlait un langage faux et apprêté. Chose singulière! on n'avait jamais été plus loin de la nature en la célébrant avec enthousiasme. Éloignés de cette société, où la littérature était venue s'affadir, Colin d'Harleville, Picard, Andrieux, se promettaient de rendre à la comédie un langage plus simple, plus vrai, plus decent. Ils y réussirent, chacun suivant son goût particulier.

Colin d'Harleville, élevé aux champs, dans une bonne et douce famille, reproduisit dans *l'Optimiste* et *les Châteaux en Espagne* ces caractères aimables, faciles, gracieux, qu'il avait pris, autour de lui, l'habitude de voir et d'aimer. Picard, frappé du spectacle étrange de notre révolution, transporta sur la scène le bouleversement bizarre des esprits, des mœurs, des conditions. M. Andrieux, vivant au milieu de la jeunesse des écoles, quand il écrivait la célèbre comédie des *Étourdis*, lui emprunta ce tableau de jeunes gens, échappés récemment à la surveillance de leurs familles, et jouissant de leur liberté avec l'entraînement du premier âge. Aujourd'hui ce tableau, sans doute, a un peu vieilli; car les étourdis de M. Andrieux ne ressemblent pas aux nôtres : quoiqu'ils aient vingt ans, ils n'oseraient pas prononcer sur la meilleure forme de gouvernement à donner à leur pays; ils sont vifs, spirituels, dissipés et livrés à ces désordres qu'un père blâme et peut encore pardonner. Ce tableau tracé par M. Andrieux attache et amuse. Sa poésie, pure, facile, piquante, rappelle les poésies légères de Voltaire. La comédie des *Étourdis* est incontestablement la meilleure production dramatique de M. Andrieux, parce qu'il l'a composée en présence même du modèle. C'est toujours ainsi qu'un auteur rencontre son chef-d'œuvre. C'est ainsi que le Sage a créé *Turcaret*, Piron *la Métromanie*, Picard *les Marionnettes*. Ils représentaient ce qu'ils avaient vu de leurs yeux. Ce qu'on a vu on le peint mieux, cela donne la vérité; on le peint plus volontiers, cela donne la verve du style. M. Andrieux n'a pas autrement composé *les Étourdis*.

Il obtint sur-le-champ une réputation littéraire distinguée. Écrire avec esprit, pureté, élégance, n'était pas ordinaire,

même alors. Colin d'Harleville avait quitté le barreau, mais M. Andrieux, qui avait une famille à soutenir, et qui se montra toujours scrupuleux observateur de ses devoirs, n'avait pu suivre cet exemple. Il s'était résigné au barreau, lorsque la révolution le priva de son état, puis l'obligea de chercher un asile à Maintenon, dans la douce retraite où Colin d'Harleville était né, où il était revenu, où il vivait adoré des habitants du voisinage, et recueillait le prix des vertus de sa famille et des siennes, en goûtant au milieu d'une terreur générale une sécurité profonde.

M. Andrieux, réuni à son ami, trouva dans les lettres ces douceurs tant vantées il y a deux mille ans par Cicéron proscrit, toujours les mêmes dans tous les siècles, et que la Providence tient constamment en réserve pour les esprits élevés que la fortune agite et poursuit. Revenu à Paris quand tous les hommes paisibles y revenaient, M. Andrieux y trouva un emploi utile, devint membre de l'Institut, bientôt juge au tribunal de cassation, puis député aux Cinq-Cents, et enfin membre de ce corps singulier que, dans la longue histoire de nos constitutions, on a nommé le tribunat. Dans ces situations diverses, M. Andrieux, sévère pour lui-même, ne sacrifia jamais ses devoirs à ses goûts personnels. Jurisconsulte savant au tribunal de cassation, député zélé aux Cinq-Cents, il remplit partout sa tâche, telle que la destinée la lui avait assignée. Aux Cinq-Cents il soutint le Directoire, parce qu'il voyait encore dans ce gouvernement la cause de la révolution. Mais il ne crut plus la reconnaître dans le premier consul, et il lui résista au sein du tribunat.

Tout le monde, à cette époque, n'était pas d'accord sur le véritable enseignement à tirer de la révolution française. Pour

les uns, elle contenait une leçon frappante; pour les autres, elle ne prouvait rien, et toutes les opinions de 89 demeuraient vraies, même après l'événement. Aux yeux de ces derniers, le gouvernement consulaire était coupable. M. Andrieux penchait pour cet avis. Ayant peu souffert de la révolution, il en était moins ému que d'autres. Avec un esprit calme, fin, nullement enthousiaste, il était peu exposé aux séductions du premier consul, qu'il admirait modérément, et que jamais il ne put aimer. Il contribuait à la Décade philosophique avec MM. Cabanis, Chénier, Ginguéné, tous continuateurs fidèles de l'esprit du XVIIIe siècle, qui pensaient comme Voltaire à une époque où peut-être Voltaire n'eût plus pensé de même, et qui écrivaient comme lui, sinon avec son génie, du moins avec son élégance. Vivant dans cette société où l'on regardait comme oppressive l'énergie du gouvernement consulaire, où l'on considérait le concordat comme un retour à de vieux préjugés, et le Code civil comme une compilation de vieilles lois, M. Andrieux montra une résistance décente, mais ferme.

A côté de ces philosophes de l'école du XVIIIe siècle, qui avaient au moins le mérite de ne pas courir au-devant de la fortune, il y en avait d'autres qui pensaient très-différemment, et parmi eux s'en trouvait un couvert de gloire, qui avait la plume, la parole, l'épée, c'est-à-dire, tous les instruments à la fois, et la ferme volonté de s'en servir : c'était le jeune et brillant vainqueur de Marengo. Il affichait hautement la prétention d'être plus novateur, plus philosophe, plus révolutionnaire que ses détracteurs. A l'entendre, rien n'était plus nouveau que d'édifier une société dans un pays où il ne restait plus que des ruines; rien n'était plus philo-

sophique que de rendre au monde ses vieilles croyances; rien n'était plus véritablement révolutionnaire que d'écrire dans les lois et de propager par la victoire le grand principe de l'égalité civile.

Devant vous, Messieurs, on peut exposer ces prétentions diverses; il ne serait pas séant de les juger.

Le tribunat était le dernier asile laissé à l'opposition. La parole avait exercé tant de ravage, qu'on avait voulu se donner contre elle des garanties en la séparant de la délibération. Dans la constitution consulaire, un corps législatif délibérait sans parler; et à côté de lui un autre corps, le tribunat, parlait sans délibérer. Singulière précaution, et qui fut vaine! Ce tribunat, institué pour parler, parla en effet. Il combattit les mesures proposées par le premier consul; il repoussa le Code civil; il dit timidement, mais il dit enfin ce qu'au dehors mille journaux répétaient avec violence. Le gouvernement, dans un coupable mouvement de colère, brisa ses résistances, étouffa le tribunat, et fit succéder un profond silence à ces dernières agitations.

Aujourd'hui, Messieurs, rien de pareil n'existe : on n'a point séparé les corps qui délibèrent des corps qui discutent; deux tribunes retentissent sans cesse; la presse élève ses cent voix. Livré à soi, tout cela marche. Un gouvernement pacifique supporte ce que ne put supporter un gouvernement illustré par la victoire. Pourquoi, Messieurs? parce que la liberté, possible aujourd'hui à la suite d'une révolution pacifique, ne l'était pas alors à la suite d'une révolution sanglante.

Les hommes de ce temps avaient à se dire d'effrayantes vérités. Ils avaient versé le sang les uns des autres; ils s'étaient

réciproquement dépouillés; quelques-uns avaient porté les armes contre leur patrie. Ils ne pouvaient être en présence avec la faculté de parler et d'écrire sans s'adresser des reproches cruels. La liberté n'eût été pour eux qu'un échange d'affreuses récriminations.

Messieurs, il est des temps où toutes choses peuvent se dire impunément, où l'on peut sans danger reprocher aux hommes publics d'avoir opprimé les vaincus, trahi leur pays, manqué à l'honneur; c'est quand ils n'ont rien fait de pareil; c'est quand ils n'ont ni opprimé les vaincus, ni trahi leur pays, ni manqué à l'honneur. Alors cela peut se dire sans danger, parce que cela n'est pas : alors la liberté peut affliger quelquefois les cœurs honnêtes, mais elle ne peut pas bouleverser la société. Mais malheureusement en 1800 il y avait des hommes qui pouvaient dire à d'autres : Vous avez égorgé mon père et mon fils, vous détenez mon bien, vous étiez dans les rangs de l'étranger. Napoléon ne voulut plus qu'on pût s'adresser de telles paroles. Il donna aux haines les distractions de la guerre; il condamna au silence dans lequel elles ont expiré les passions fatales qu'il fallait laisser éteindre. Dans ce silence, une France nouvelle, forte, compacte, innocente, s'est formée, une France qui n'a rien de pareil à se dire, dans laquelle la liberté est possible, parce que nous, hommes du temps présent, nous avons des erreurs, nous n'avons pas de crimes à nous reprocher.

M. Andrieux, sorti du tribunat, eût été réduit à une véritable pauvreté sans les lettres, qu'il aimait, et qui le payèrent bientôt de son amour. Il composa quelques ouvrages pour le théâtre qui eurent moins de succès que *les Étourdis*, mais qui confirmèrent sa réputation d'excellent écrivain. Il com-

posa surtout des contes qui sont aujourd'hui dans la mémoire de tous les appréciateurs de la saine littérature, et qui sont des modèles de grâce et de bon langage. Le frère du premier consul, cherchant à dépenser dignement une fortune inespérée, assura à M. Andrieux une existence douce et honorable en le nommant son bibliothécaire. Bientôt, à ce bienfait, la Providence en ajouta un autre : M. Andrieux trouva l'occasion que ses goûts et la nature de son esprit lui faisaient rechercher depuis longtemps, celle d'exercer l'enseignement. Il obtint la chaire de littérature de l'École polytechnique, et plus tard celle du Collége de France.

Lorsqu'il commença la carrière du professorat, M. Andrieux était âgé de quarante ans. Il avait traversé une longue révolution, et il avait été rendu plein de souvenirs à une vie paisible. Il avait des goûts modérés, une imagination douce et enjouée, un esprit fin, lucide, parfaitement droit, et un cœur aussi droit que son esprit. S'il n'avait pas produit des ouvrages d'un ordre supérieur, il s'était du moins assez essayé dans les divers genres de littérature pour connaître tous les secrets de l'art; enfin il avait conservé un talent de narrer avec grâce, presque égal à celui de Voltaire. Avec une telle vie, de telles facultés, une bienveillance extrême pour la jeunesse, on peut dire qu'il réunissait presque toutes les conditions du critique accompli.

Aujourd'hui, Messieurs, dans cet auditoire qui m'entoure, comme dans tous les rangs de la société, il y a des témoins qui se rappellent encore M. Andrieux enseignant la littérature au Collége de France. Sans leçon écrite, avec sa simple mémoire, avec son immense instruction toujours présente, avec les souvenirs d'une longue vie, il montait dans sa chaire,

toujours entourée d'un auditoire nombreux. On faisait, pour l'entendre, un silence profond. Sa voix faible et cassée, mais claire dans le silence, s'animait par degrés, prenait un accent naturel et pénétrant. Tour à tour mêlant ensemble la plus saine critique, la morale la plus pure, quelquefois même des récits piquants, il attachait, entraînait son auditoire, par un enseignement qui était moins une leçon qu'une conversation pleine d'esprit et de grâce. Presque toujours son cours se terminait par une lecture, car on aimait surtout à l'entendre lire avec un art exquis, des vers ou de la prose de nos grands écrivains. Tout le monde s'en allait charmé de ce professeur aimable, qui donnait à la jeunesse la meilleure des instructions, celle d'un homme de bien, éclairé, spirituel, éprouvé par la vie, épanchant ses idées, ses souvenirs, son âme enfin, qui était si bonne à montrer tout entière.

Je n'aurais pas achevé ma tâche, si je ne rappelais devant vous les opinions littéraires d'un homme qui a été si longtemps l'un de nos professeurs les plus renommés. M. Andrieux avait un goût pur, sans toutefois être exclusif. Il ne condamnait ni la hardiesse d'esprit, ni les tentatives nouvelles. Il admirait beaucoup le théâtre anglais; mais en admirant Shakspeare, il estimait beaucoup moins ceux qui se sont inspirés de ses ouvrages. L'originalité du grand tragique anglais, disait-il, est vraie. Quand il est singulier ou barbare, ce n'est pas qu'il veuille l'être, c'est qu'il l'est naturellement, par l'effet de son caractère, de son temps, de son pays. M. Andrieux pardonnait au génie d'être quelquefois barbare, mais non pas de chercher à l'être. Il ajoutait que quiconque se fait ce qu'il n'est pas, est sans génie. Le vrai génie consiste, disait-il, à être tel que la nature vous a fait, c'est-à-dire,

hardi, incorrect, dans le siècle et la patrie de Shakspeare; pur, régulier et poli, dans le siècle et la patrie de Racine. Être autrement, disait-il, c'est imiter. Imiter Racine ou Shakspeare, être classique à l'école de l'un ou de l'autre, c'est toujours imiter, et imiter c'est n'avoir pas de génie.

En fait de langage, M. Andrieux tenait à la pureté, à l'élégance, et il en était aujourd'hui un modèle accompli. Il disait qu'il ne comprenait pas les essais faits sur une langue dans le but de la renouveler. Le propre d'une langue, c'était, suivant lui, d'être une convention admise et comprise de tout le monde. Dès lors, disait-il, la fixité est de son essence, et la fixité, ce n'est pas la stérilité. On peut faire une révolution complète dans les idées, sans être obligé de bouleverser la langue pour les exprimer. De Bossuet et Pascal à Montesquieu et Voltaire, quel immense changement d'idées! A la place de la foi, le doute; à la place du respect le plus profond pour les institutions existantes, l'agression la plus hardie: eh bien, pour rendre des idées si différentes, a-t-il fallu créer ou des mots nouveaux ou des constructions nouvelles? Non; c'est dans la langue pure et coulante de Racine que Voltaire a exprimé les pensées les plus étrangères au siècle de Racine. Défiez-vous, ajoutait M. Andrieux, des gens qui disent qu'il faut renouveler la langue; c'est qu'ils cherchent à produire avec des mots des effets qu'ils ne savent pas produire avec des idées. Jamais un grand penseur ne s'est plaint de la langue comme d'un lien qu'il fallût briser. Pascal, Bossuet, Montesquieu, écrivains caractérisés s'il en fut jamais, n'ont jamais élevé de telles plaintes; ils ont grandement pensé, naturellement écrit, et l'expression naturelle de leurs grandes pensées en a fait de grands écrivains.

Je ne reproduis qu'en hésitant ces maximes d'une orthodoxie fort contestée aujourd'hui, et je ne les reproduis que parce qu'elles sont la pensée exacte de mon savant prédécesseur; car, Messieurs, je l'avouerai, la destinée m'a réservé assez d'agitations, assez de combats d'un autre genre, pour ne pas rechercher volontiers de nouveaux adversaires. Ces belles-lettres, qui furent mon sol natal, je me les représente comme un asile de paix. Dieu me préserve d'y trouver encore des partis et leurs chefs, la discorde et ses clameurs! Aussi, je me hâte de dire que rien n'était plus bienveillant et plus doux que le jugement de M. Andrieux sur toutes choses, et que ce n'est pas lui qui eût mêlé du fiel aux questions littéraires de notre époque. Disciple de Voltaire, il ne condamnait que ce qui l'ennuyait; il ne repoussait absolument que ce qui pouvait corrompre les esprits et les âmes.

M. Andrieux s'est doucement éteint dans les travaux agréables et faciles de l'enseignement et du secrétariat perpétuel; il s'est éteint au milieu d'une famille chérie, d'amis empressés; il s'est éteint sans douleur, presque sans maladie, et, si j'ose dire, parce qu'il avait assez vécu, suivant la nature, et suivant ses propres désirs.

Il est mort, content de laisser ses deux filles unies à deux hommes d'esprit et de bien, content de sa médiocre fortune, de sa grande considération, content de voir la révolution française triomphant sans désordre et sans excès.

En terminant ce simple tableau d'une carrière pure et honorée, arrêtons-nous un instant devant ce siècle orageux qui entraîna dans son cours la modeste vie de M. Andrieux; contemplons ce siècle immense qui emporta tant d'existences et qui emporte encore les nôtres.

Je suis ici, je le sais, non devant une assemblée politique, mais devant une Académie. Pour vous, Messieurs, le monde n'est point une arène, mais un spectacle, devant lequel le poëte s'inspire, l'historien observe, le philosophe médite. Quel temps, quelles choses, quels hommes, depuis cette mémorable année 1789 jusqu'à cette autre année non moins mémorable de 1830! La vieille société française du XVIIIe siècle, si polie, mais si mal ordonnée, finit dans un orage épouvantable. Une couronne tombe avec fracas, entraînant la tête auguste qui la portait. Aussitôt, et sans intervalle, sont précipitées les têtes les plus précieuses et les plus illustres : génie, héroïsme, jeunesse, succombent sous la fureur des factions, qui s'irritent de tout ce qui charme les hommes. Les partis se suivent, se poussent à l'échafaud, jusqu'au terme que Dieu a marqué aux passions humaines; et de ce chaos sanglant sort tout à coup un génie extraordinaire, qui saisit cette société agitée, l'arrête, lui donne à la fois l'ordre, la gloire, réalise le plus vrai de ses besoins, l'égalité civile, ajourne la liberté qui l'eût gêné dans sa marche, et court porter à travers le monde les vérités puissantes de la révolution française. Un jour sa bannière à trois couleurs éclate sur les hauteurs du Mont-Thabor, un jour sur le Tage, un dernier jour sur le Borysthène. Il tombe enfin, laissant le monde rempli de ses œuvres, l'esprit humain plein de son image; et le plus actif des mortels va mourir, mourir d'inaction, dans une île du grand Océan!

Après tant et de si magiques événements, il semble que le monde épuisé doive s'arrêter; mais il marche et marche encore. Une vieille dynastie, préoccupée de chimériques regrets, lutte avec la France, et déchaîne de nouveaux

orages; un trône tombe de nouveau; les imaginations s'ébranlent, mille souvenirs effrayants se réveillent, lorsque, tout à coup, cette destinée mystérieuse qui conduit la France à travers les écueils depuis quarante années, cherche, trouve, élève un prince, qui a vu, traversé, conservé en sa mémoire tous ces spectacles divers, qui fut soldat, proscrit, instituteur; la destinée le place sur ce trône entouré de tant d'orages, et aussitôt le calme renaît, l'espérance rentre dans les cœurs, et la vraie liberté commence.

Voilà, Messieurs, les grandeurs auxquelles nous avons assisté. Quel que soit ici notre âge, nous en avons tous vu une partie, et beaucoup d'entre nous les ont vues toutes. Quand on nous enseignait dans notre enfance les annales du monde, on nous parlait des orages de l'antique Forum, des proscriptions de Sylla, de la mort tragique de Cicéron; on nous parlait des infortunes des rois, des malheurs de Charles Ier, de l'aveuglement de Jacques II, de la prudence de Guillaume III; on nous entretenait aussi du génie des grands capitaines, on nous entretenait d'Alexandre, de César, on nous charmait du récit de leur grandeur, des séductions attachées à leur génie, et nous aurions désiré connaître de nos propres yeux ces hommes puissants et immortels.

Eh bien! Messieurs, nous avons rencontré, vu, touché nous-mêmes en réalité toutes ces choses et ces hommes; nous avons vu un Forum aussi sanglant que celui de Rome, nous avons vu la tête des orateurs portée à la tribune aux harangues; nous avons vu des rois plus malheureux que Charles Ier, plus tristement aveuglés que Jacques II, nous voyons tous les jours la prudence de Guillaume, et nous avons vu César,

César lui-même! Parmi vous qui m'écoutez, il y a des témoins qui ont eu la gloire de l'approcher, de rencontrer son regard étincelant, d'entendre sa voix, de recueillir ses ordres de sa propre bouche, et de courir les exécuter à travers la fumée des champs de bataille. S'il faut des émotions aux poëtes, des scènes vivantes à l'historien, des vicissitudes instructives au philosophe, que vous manque-t-il, poëtes, historiens, philosophes de notre âge, pour produire des œuvres dignes d'une postérité reculée!

Si, comme on l'a dit souvent, des troubles, puis un profond repos, sont nécessaires pour féconder l'esprit humain, certes ces deux conditions sont bien remplies aujourd'hui. L'histoire dit qu'en Grèce les arts fleurirent après les troubles d'Athènes, et sous l'influence paisible de Périclès; qu'à Rome, ils se développèrent après les dernières convulsions de la république mourante, et sous le beau règne d'Auguste; qu'en Italie, ils brillèrent sous les derniers Médicis, quand les républiques italiennes expiraient; et chez nous, sous Louis XIV, après la Fronde. S'il en devait toujours être ainsi, nous devrions espérer, Messieurs, de beaux fruits de notre siècle.

Il ne m'est pas permis de prendre ici la parole pour ceux de mes contemporains qui ont consacré leur vie aux arts, qui animent la toile ou le marbre, qui transportent les passions humaines sur la scène; c'est à eux à dire s'ils se sentent inspirés par ces spectacles si riches! Je craindrai moins de parler ici pour ceux qui cultivent les sciences, qui retracent les annales des peuples, qui étudient les lois du monde politique. Pour ceux-là, je crois le sentir, une belle époque s'avance. Déjà trois grands hommes, Laplace, Lagrange, Cuvier, ont

glorieusement ouvert le siècle. Des esprits jeunes et ardents se sont élancés sur leurs traces. Les uns étudient l'histoire immémoriale de notre planète, et se préparent à éclairer l'histoire de l'espèce humaine par celle du globe qu'elle habite. D'autres, saisis d'un ardent amour de l'humanité, cherchent à soumettre les éléments à l'homme pour améliorer sa condition. Déjà nous avons vu la puissance de la vapeur traverser les mers, réunir les mondes ; nous allons la voir bientôt parcourir les continents eux-mêmes, franchir tous les obstacles terrestres, abolir les distances, et rapprochant l'homme de l'homme, ajouter des quantités infinies à la puissance de la société humaine!

A côté de ces vastes travaux sur la nature physique, il s'en prépare d'aussi beaux encore sur la nature morale. On étudie à la fois tous les temps et tous les pays. De jeunes savants parcourent toutes les contrées. Champollion expire, lisant déjà les annales jusqu'alors impénétrables de l'antique Égypte. Abel Rémusat succombe au moment où il allait nous révéler les secrets du monde oriental. De nombreux successeurs se disposent à les suivre. J'ai devant moi le savant vénérable qui enseigne aux générations présentes les langues de l'Orient. D'autres érudits sondent les profondeurs de notre propre histoire, et tandis que ces matériaux se préparent, des esprits créateurs se disposent à s'en emparer pour refaire les annales des peuples. Quelques-uns plus hardis cherchent après Vico, après Herder, à tracer l'histoire philosophique du monde; et peut-être notre siècle verra-t-il le savant heureux qui, profitant des efforts de ses contemporains, nous donnera enfin cette histoire générale, où seront révélées les éternelles lois de la société humaine. Pour moi, je n'en doute pas, notre

siècle est appelé à produire des œuvres dignes des siècles qui l'ont précédé.

Les esprits de notre temps sont profondément érudits, et ils ont de plus une immense expérience des hommes et des choses. Comment ces deux puissances, l'érudition et l'expérience, ne féconderaient-elles pas leur génie? Quand on a été élevé, abaissé par les révolutions; quand on a vu tomber ou s'élever des rois, l'histoire prend une tout autre signification. Oserai-je avouer, Messieurs, un souvenir tout personnel? Dans cette vie agitée qui nous a été faite à tous depuis quatre ans, j'ai trouvé une seule fois quelques jours de repos dans une retraite profonde. Je me hâtai de saisir Thucydide, Tacite, Guiciardin, et, en relisant ces grands historiens, je fus surpris d'un spectacle tout nouveau. Leurs personnages avaient, à mes yeux, une vie que je ne leur avais jamais connue. Ils marchaient, parlaient, agissaient devant moi, je croyais les voir vivre sous mes yeux, je croyais les reconnaître, je leur aurais donné des noms contemporains. Leurs actions, obscures auparavant, prenaient un sens clair et profond : c'est que je venais d'assister à une révolution, et de traverser les orages des assemblées délibérantes.

Notre siècle, Messieurs, aura pour guides l'érudition et l'expérience. Entre ces deux muses austères, mais puissantes, il s'avancera glorieusement vers des vérités nouvelles et fécondes. J'ai, du moins, un ardent besoin de l'espérer : je serais malheureux si je croyais à la stérilité de mon temps. J'aime ma patrie, mais j'aime aussi, et j'aime tout autant mon siècle. Je me fais de mon siècle une patrie dans le temps, comme mon pays en est une dans l'espace, et j'ai besoin de rêver pour l'un et pour l'autre un vaste avenir.

Au milieu de vous, fidèles et constants amis de la science, permettez-moi de m'écrier : Heureux ceux qui prendront part aux nobles travaux de notre temps! heureux ceux qui pourront être rendus à ces travaux, et qui contribueront à cette œuvre scientifique, historique et morale, que notre âge est destiné à produire! La plus belle des gloires leur est réservée, et surtout la plus pure, car les factions ne sauraient la souiller. En prononçant ces dernières paroles, une image me frappe. Vous vous rappelez tous qu'il y a deux ans, un fléau cruel ravageait la France, et, atteignant à la fois tous les âges et tous les rangs, mit tour à tour en deuil l'armée, la science, la politique. Deux cercueils s'en allèrent en terre presque en même temps; ce fut le cercueil de M. Casimir Perrier et celui de M. Cuvier. La France fut émue en voyant disparaître le ministre dévoué qui avait épuisé sa noble vie au service du pays. Mais, quelle ne fut pas aussi son émotion, en voyant disparaître le savant illustre qui avait jeté sur elle tant de lumières! Une douleur universelle s'exprima par toutes les bouches : les partis eux-mêmes furent justes! Entre ces deux tombes, celle du savant ou de l'homme politique, personne n'est appelé à faire son choix, car c'est la destinée qui, sans nous, malgré nous, dès notre enfance, nous achemine vers l'une ou vers l'autre; mais, je le dis sincèrement, au milieu de vous, heureuse la vie qui s'achève dans la tombe de Cuvier, et qui se recouvre, en finissant, des palmes immortelles de la science!

RÉPONSE

DE M. VIENNET,

CHANCELIER DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE,

AU DISCOURS DE M. THIERS.

Monsieur,

Vous succédez à un homme qui nous était cher à plus d'un titre, et vous l'avez trop bien loué, pour ne point sentir les regrets qu'il a laissés dans nos cœurs. Enfant d'un siècle que, par ingratitude ou par envie, s'efforcent en vain de rabaisser les passions politiques et les médiocrités littéraires, Andrieux nous avait tous devancés dans le sanctuaire des muses; et nous l'aimions d'autant plus, que nous avions pu l'apprécier plus longtemps. Eh! quel homme fut plus digne d'être aimé que ce philosophe pratique, dont la vie presque tout entière fut consacrée à l'instruction de ses semblables! Toutes les qualités du cœur et de l'esprit étaient réunies en lui. Vous l'avez dit, Monsieur, mais l'Académie éprouve aussi le besoin de le redire. La modestie de ses goûts, la simplicité de ses mœurs,

l'aménité de son caractère, son indulgence pour les défauts des autres, sa bienveillance pour leurs talents, sa sympathie pour leurs succès, sa causerie si piquante et si instructive, l'innocence, j'ai presque dit la bonhomie de ses malices, tout, jusqu'à ses petites colères, tout appelait vers lui l'amitié, l'estime, la confiance et le respect.

Ce sont ces qualités heureuses qui, dès son jeune âge, lui donnèrent pour amis tous les compagnons de ses études; qui plus tard lui firent trouver grâce devant un monde animé de passions plus vives et moins indulgentes; et dans le cours d'une longue vie, au milieu de tant d'agitations et de controverses, il sut conserver tous ses amis sans qu'il en coûtât un sacrifice à la loyauté de ses opinions, à la franchise de son caractère. Il débuta cependant dans une carrière où les rivalités sont d'autant plus actives qu'elles tiennent à l'amour-propre, au sentiment le plus irritable de l'humanité. Le moment où la scène dramatique lui fut ouverte, était une époque peut-être unique dans l'histoire des peuples. Les distinctions sociales étaient effacées, les préjugés anéantis, les pouvoirs dépouillés de leur prestige et de leur force; et dans ce pêle-mêle d'états et de rangs, où l'ambition ne savait plus où se prendre, le génie et le talent étaient les seules supériorités qui fussent restées debout, parce qu'elles apportaient du plaisir à une société qui en était avide, qui, pour s'étourdir peut-être sur les dangers d'un avenir qu'elle prévoyait, ne semblait avoir d'autre passion que de multiplier ses jouissances et de jouer avec la vie.

Les succès de théâtre étaient surtout un puissant élément de considération. L'Europe, déjà tributaire de nos goûts et de notre civilisation avancée, se faisait l'écho des renommées

que proclamait notre scène. Beaumarchais venait de lui donner une direction nouvelle, en caressant cet esprit de dénigrement et de causticité qui s'était emparé de toutes les têtes. Mais le caractère d'Andrieux eût répugné à suivre ce génie aventureux dans la route qu'il avait ouverte. Sa malice, désarmée d'ambition et d'envie, ne s'attaquait qu'à ces petits travers, à ces vices légers qui tiennent à l'homme de toutes les générations, tandis que son audacieux devancier heurtait de front ces grands vices d'état, ces préjugés de castes, ces fautes éclatantes, ces abus de toute espèce, qui, à cette époque d'examen et de discussion, soulevaient tant de récriminations, de rivalités et d'animosités subversives. La société française n'était déjà plus ce creuset où l'Europe venait se polir : la fougue des réparations et l'impatience des réformateurs avaient déjà produit cette brusquerie de langage, cette brutalité de pensée, cette rudesse de formes, que nous allions bientôt transporter dans nos actes. Andrieux essaya d'arrêter cette tendance en donnant, dans sa comédie d'*Anaximandre,* le conseil de sacrifier aux Grâces; mais sa voix était trop faible pour ralentir le mouvement d'une génération qui, poussée par tout un siècle d'esprits hasardeux et d'investigations irritantes, eût regardé comme une faiblesse d'assouplir même son langage.

On fit trêve un moment à ces émotions violentes pour applaudir l'essai d'un poëte aimable; mais la trêve ne dura que l'espace de la représentation. Andrieux justifia bientôt les espérances qui s'attachaient à son talent, en donnant cette charmante comédie des *Étourdis,* que vous avez si bien caractérisée. C'était la manière de Regnard, c'était l'école de ce grand maître, école décriée de nos jours, où les explora-

teurs du vieux domaine de Thalie se croient trop de génie pour faire cas de l'esprit. La vogue des *Étourdis* ne fut pas même arrêtée par le succès plus extraordinaire du *Mariage de Figaro*. Elle est restée en possession de la scène comme le chef-d'œuvre de son auteur, et nous serons trop heureux de la retrouver comme un modèle, quand le goût et la raison auront fait justice de ces bacchantes qu'on prend aujourd'hui pour des muses, qui ne savent satisfaire une curiosité insatiable sans effaroucher la pudeur, et qui transforment une école de mœurs en école de dépravation et d'immoralité.

Le théâtre, devenu depuis une arène de spéculateurs, n'était pas alors le chemin de la fortune. La gloire avait encore du prix aux yeux des athlètes qui se lançaient dans cette carrière; mais on ne vit point de gloire, et Andrieux n'était pas né dans l'aisance. Il sentit que ses talents devaient être le patrimoine de sa famille, et, désertant le théâtre pour le barreau, il chercha dans cette autre carrière ce que la première n'avait point offert à ses besoins. Surpris par la révolution au milieu de ses nouvelles études, il en adopta les principes et leur resta fidèle, parce qu'il n'avait pas d'intérêts à lui sacrifier, et qu'il ne lui demandait que le bonheur de sa patrie. Entré sans ambition dans une lice ouverte à tous les talents, il attendit avec le calme d'une âme pure et désintéressée que les emplois et les honneurs vinssent le chercher, et se montra partout à la hauteur des fonctions importantes que, suivant ses expressions, il n'avait ni demandées ni désirées, et que plus tard il n'eut point la faiblesse de regretter. Elles ne valaient point à ses yeux les jouissances paisibles de la vie domestique, les douces émotions de la vie littéraire. La vie politique répugnait à ses mœurs; il ne l'acceptait que comme un devoir; et il

est rare qu'on se jette volontairement au milieu des partis quand on joint à des goûts simples, à l'amour de l'étude et de la retraite, une franchise qui ne sait ni trahir sa pensée, ni dissimuler une vérité utile.

Sorti pauvre des fonctions que lui avait imposées le besoin de vivre, il chercha encore une fois dans les lettres, qui avaient fait les délices de sa jeunesse, l'unique ressource de son âge mûr: et cette foule d'ambitieux qui fatiguent la fortune de leurs exigences ne saurait comprendre tout ce qu'éprouve de bonheur l'homme qui, échappé aux agitations de la vie politique, rentre, même pour un jour, dans les paisibles distractions de la solitude littéraire. Vous l'avez éprouvé, Monsieur, dans une occasion récente, que vous avez rappelée vous-même : et ce bonheur que vous avez si bien décrit, je puis attester que vous l'avez senti, car je ne vous vis jamais si heureux et si tranquille que dans ces moments, trop courts pour vous, où, séparé du timon des affaires, vous n'aspiriez plus qu'à ressaisir le burin de l'histoire. Cette situation momentanée vous inspirait sans doute, quand vous nous avez peint le bonheur d'Andrieux, au moment où il était ramené dans le sein des lettres, dans le commerce des muses, par les mêmes mains qui l'avaient égaré dans le monde politique.

Les trente dernières années de sa vie leur furent exclusivement consacrées, et il dut enfin à ses travaux littéraires cette aisance qu'il avait attendue vainement des fonctions élevées auxquelles s'était résignée sa philosophie. Appelé par la voix publique à deux chaires célèbres, il ne vit point seulement dans l'enseignement des lettres une école de beau langage; ses cours littéraires étaient aussi des cours de mo-

rale; et la sienne était si pure, si douce, si communicative, que ses élèves le regardaient moins comme un professeur que comme un père et un ami. Il s'attachait à former des hommes, des citoyens utiles, et jouissait par avance des services que ses élèves devaient rendre un jour à la patrie. Le souvenir de ses leçons les suivait dans les carrières diverses où les dispersait la fortune. Ni l'éloignement, ni les années, n'attiédissaient leur affection, n'affaiblissaient leur reconnaissance; et quand les loisirs de leur profession les ramenaient dans la capitale, ils couraient aux leçons de leur ancien maître pour le seul plaisir de l'entendre encore. C'est ainsi qu'il avait élevé le professorat à la hauteur du sacerdoce; et pendant les despotismes si divers que la France eut à subir, Andrieux, toujours libre, toujours indépendant, ne craignit jamais de faire entendre des conseils utiles, des vérités sévères, qu'il assaisonnait de piquantes saillies plus périlleuses peut-être que les vérités dont il éclairait ses auditeurs.

Forcé de varier des leçons qu'il avait tous les ans à reproduire, il étudiait sans cesse lui-même, et se faisait écolier pour mieux apprendre à rester maître. La langue grecque, qu'il avait apprise dans sa jeunesse, avait entièrement disparu de sa mémoire. Une distraction d'un demi-siècle, si riche en événements de toute espèce, l'avait rendu totalement étranger à cet idiome; et ce fut à sa soixante-dixième année qu'il se sentit dévoré du désir de l'apprendre encore. Un jeune homme, à peine échappé des bancs de l'école, et qui s'est distingué depuis sur la scène comique, devint son maître dans cette étude nouvelle. Il se remit, comme un enfant laborieux, aux difficiles rudiments de la langue d'Homère et

d'Euripide. Son application constante triompha de ces difficultés, car ses souvenirs ne l'aidaient en rien, et je ne saurais décrire la joie que lui fit éprouver le premier devoir où son jeune précepteur n'avait trouvé rien à reprendre. Il appelait sa fille, il l'embrassait, il lui montrait sa copie. « Pas une faute, criait-il, pas un contre-sens! » Et il regrettait qu'il ne lui fût plus permis d'aller lutter contre les élèves de nos colléges et leur disputer ces palmes innocentes qu'il avait déjà moissonnées dans son jeune âge.

Andrieux ne considérait ni la délicatesse de sa constitution, ni les exigences d'une santé débile, ni les conseils de ses amis et de sa famille. On le pressait en vain d'abandonner ces cours qui avaient popularisé sa gloire, de se renfermer dans les paisibles devoirs que nous lui avions imposés en le nommant notre secrétaire perpétuel. Il regardait sa chaire comme un champ d'honneur; il voulait y mourir, et il y épuisa sa vie.

Un ouvrage important accélérait encore l'anéantissement de ses forces. Tourmenté de la crainte que ses leçons orales ne fussent bientôt effacées de la mémoire de ses élèves, il voulait résumer dans un cours écrit les préceptes et les exemples qu'il avait disséminés dans ses improvisations; et sa famille a découvert le secret de sa résistance dans l'introduction manuscrite de ce cours de littérature qu'il aimait à produire comme un dernier service rendu à la jeunesse.

« Le temps fuit, disait-il, les infirmités se font sentir. Je « crains que mes facultés intellectuelles ne s'affaiblissent « comme mes organes physiques. La mort n'entend pas rai- « son. Elle m'emportera sans se mettre en peine de ce qui me « reste à faire. Hâtons-nous donc, et pourtant hâtons-nous

« sans précipitation; car il faut, si je le puis, que ce dernier « ouvrage qui sortira de ma plume soit le moins faible, et « surtout le plus utile de ceux que j'aurai composés, afin que « la jeunesse ne dédaigne et ne répudie point ce legs d'un « vieillard qui l'aima longtemps, et qui voulut être aimé « d'elle. »

Hélas! ses pressentiments n'étaient que trop justes. La mort n'a point entendu raison, et le vieillard a rejoint dans la tombe les deux amis qu'une douce confraternité de goûts et de travaux avait donnés à sa jeunesse; Colin d'Harleville, Picard, ses dignes émules, je n'ose dire ses rivaux, car leur intimité ne fut jamais troublée par les jalousies que provoquent les succès. Heureux du bien qu'il avait fait, Andrieux s'éteignit en paix, et il put se dire à ses derniers moments : J'ai vu lutter bien des haines et n'en ai jamais ni recueilli, ni partagé; j'ai traversé bien des partis et n'ai cherché qu'à les réconcilier; j'ai vu changer bien des hommes et suis toujours resté le même; j'ai assisté à bien des révolutions et n'ai jamais songé qu'à ma patrie.

Des révolutions! Pourquoi, en terminant l'éloge d'un poëte aimable, d'un littérateur pacifique, ce mot s'est-il rencontré sous ma plume? c'est qu'arrivée à peine au tiers du 19e siècle, l'Académie ne peut perdre un de ses vétérans qui n'ait traversé nos orages politiques, qui n'ait pris part à ce drame imposant et terrible; et pendant longtemps encore il ne nous sera point permis d'écarter de nos solennités littéraires le souvenir des agitations du dehors, des passions qui se sont heurtées sous nos yeux. Comment les oublier, d'ailleurs, quand votre présence même m'impose l'obligation d'en occuper notre auditoire, quand les suffrages qui vous ont appelé dans cette en-

ceinte sont la juste récompense de l'éloquent tableau que vous avez tracé de nos discordes civiles !

Ce n'est pas, Monsieur, le poste éminent où vos talents vous ont élevé, qui vous a fait distinguer de l'Académie. Ce n'eût été qu'une faveur, et c'est une justice que nous vous avons rendue. Qui songe maintenant à flatter la puissance ? Qu'est aujourd'hui le pouvoir en lui-même, sinon un appel à toutes les méfiances, à toutes les brutalités de l'opinion, à toutes les violences, à toutes les injures de l'esprit de parti ? Quel homme oserait frapper à notre porte, s'il n'avait à nous offrir que sa puissance politique ou l'éclat passager de ses honneurs ? Nous ne sommes plus au temps où l'Académie recherchait les grands du siècle pour s'en faire un appui. Ils ne nous apporteraient en partage que le dénigrement dont on les assaille, que les calomnies dont on paye leurs services. Les corps littéraires ne peuvent plus recevoir d'éclat que de leur propre gloire ; leur crédit ne peut venir que de leur indépendance ; leur influence ne peut se rétablir que par le mérite ou les travaux de leurs membres. Nous n'avons vu en vous que l'élégant écrivain, le publiciste éclairé, l'orateur éloquent : et ce serait assez pour votre éloge de reconnaître que l'opinion publique a ratifié le choix dont vous avez été l'objet, quoiqu'il fût tombé sur un ministre.

Bien des plumes s'étaient exercées avant la vôtre sur un sujet aussi fécond que la révolution française. C'était, en effet, un grand spectacle à décrire que celui d'une nation, jusqu'alors insouciante et frivole, jetée par le ressentiment de ses injures, par l'impulsion de ses misères, dans la voie périlleuse des réformes sociales ; emportée par les imprudentes résistances de l'égoïsme, jusqu'au renversement d'une

monarchie de quatorze siècles; brisant la digue de fer que les rois de l'Europe prétendaient opposer à son émancipation; débordant par toutes ses frontières comme une lave enflammée, ébranlant par son passage les vieux empires et les vieilles institutions; cherchant en vain à se rasseoir sur les débris de ses lois et de ses mœurs; poussée en sens divers par le souffle impétueux des tempêtes qui s'échappaient du vide immense qu'ouvrait à sa place un trône écroulé dans le sang; se reposant un moment sous la frêle égide d'un quintumvirat sans énergie, et tombant enfin aux pieds d'un conquérant qui, l'éblouissant de sa gloire, ne lui vendait le repos qu'au prix de sa liberté.

A cette terrible épopée se mêlent des épisodes qui en redoublent l'intérêt : l'enthousiasme de tous, refroidi bientôt chez les uns par l'égoïsme des castes, grandissant chez les autres avec les dangers de la patrie; des héros sortis en foule du néant pour les nécessités d'une guerre d'extermination, s'élançant d'un bond aux sommités de la hiérarchie militaire, justifiant leur élévation par leurs victoires, et les expiant sur l'échafaud sans accuser l'ingratitude du peuple qu'ils ont sauvé; des caractères sublimes, que chaque jour révèle à l'admiration du moment, qui suffisent à tous les périls, éclatent dans tous les triomphes, s'associent à toutes les infortunes, qui opposent la majesté des lois aux plébiscites d'une populace insensée, qui présentent une noble poitrine aux poignards des sicaires.

A côté de ces grandes vertus surgissent des hommes féroces, prêts à souiller tous les changements d'état, à exploiter au profit du crime les mouvements les plus généreux, se retirant toujours plus pauvres, après le pillage, de la lutte qu'ils ont

ensanglantée, se replongeant dans l'ombre pour se préparer à des luttes nouvelles, et reparaissant toujours avec la même férocité au premier désordre qui se manifeste. Là s'élèvent, se heurtent, se renversent et tombent des tribuns factieux qui donnent au peuple l'habitude des égorgements, qui l'accoutument par une sanglante pratique au mépris de tous les scrupules, et qui, entraînés par la peur d'être dominés eux-mêmes, en viennent, à force de concessions, à la triste nécessité de ne modérer sur rien sa capricieuse férocité.

Ces convulsions sans cesse renaissantes, où le vainqueur de la veille est la victime du lendemain; ce mélange de gloire et de crimes, de conquêtes et de proscriptions, de vertus et de vices, de grandeur et d'abaissement; cette lutte de tant d'opinions, de tant de partis, de tant d'ambitions, de tant de haines, devaient saisir avec force l'imagination ardente des écrivains qui avaient survécu à ces ébranlements d'un grand empire.

Mais trop rapprochés des événements, ils n'avaient écrit que sous la dictée de leurs passions. Il eût fallu peut-être un siècle pour les amortir, pour qu'une raison impartiale et sévère se posât comme un arbitre suprême entre tant de plaidoyers divers, entre tant d'intérêts contraires, et fît jaillir la vérité de tant d'écrits où les partis avaient déposé leur haine ou leurs admirations mensongères; il eût fallu peut-être un siècle, si un de ces hommes, que la Providence tient en réserve pour les grandes calamités des peuples, n'était venu s'interposer avec son vaste génie, son immense gloire et sa volonté de fer, entre tant de passions et de ressentiments, pour les asservir à sa fortune. A la voix de ce géant, qui domine toutes les renommées d'une période aussi fé-

conde, les partis font silence, les haines s'assoupissent, les ambitions se subordonnent, les malheurs privés s'effacent, les calamités publiques se réparent, les principes fléchissent, les opinions changent, les ruines se relèvent, les traces de l'anarchie disparaissent, les souvenirs s'éloignent et se perdent dans un oubli commun. Chacune de ses années était un siècle pour l'histoire; à la grandeur, à la multitude des faits qu'il lui jetait en courant, les temps semblaient se multiplier, les espaces s'agrandir; et la révolution ne nous apparaissait dans le lointain que comme l'histoire d'une génération qui n'était plus. Il semblait arrivé le temps de l'apprécier et de l'écrire, avec cette impartialité sévère qui ne prend ses jugements que dans les faits. Mais il vous était réservé de l'entreprendre sous une inspiration plus généreuse. La chute du grand homme avait été plus rapide encore que son élévation, soit qu'il eût lassé la fortune, soit qu'il eût accompli les desseins de la Providence, qui voulait peut-être nous mûrir pour la liberté. Le rêve de Coblentz venait de s'accomplir. Un petit nombre d'hommes restés étrangers à la marche du siècle s'étaient réveillés avec ces mêmes passions qu'une grande politique semblait avoir éteintes, et s'armaient de nos crimes pour en déshonorer notre gloire.

Votre patriotisme s'indigna de leur audace; vous prîtes la résolution de leur apprendre à être justes; et, chose étonnante dans un ouvrage entrepris sous l'influence d'un orgueil blessé, vous eûtes le courage d'être juste vous-même. Quand de nouveaux temps sont venus, quand les passions contraires se sont soulevées, vous n'avez trouvé dans votre livre ni jugements à réformer, ni principes à démentir, et lorsque, appelé par la fortune à la pratique de vos théories

de gouvernement, vous avez eu besoin d'appliquer à des situations analogues les principes que vous aviez posés, vous avez eu le courage et la gloire de leur rester fidèle. J'ai relu votre ouvrage, Monsieur, avec l'attention la plus soutenue, je l'avouerai même, avec la crainte d'y trouver ce que disaient y avoir découvert des adversaires qui vous contestaient cette gloire. J'ai porté dans ce minutieux examen la conscience d'un juge sévère; et ma voix, qui n'a jamais trahi la vérité, qui n'a reçu de la nature ni la volonté ni la puissance de la cacher aux hommes, proclame à la face de tous que les actions et les paroles du ministre sont conformes aux paroles de l'historien.

Vous n'avez pas attendu que le pouvoir vînt vous chercher pour le défendre contre les partis qui conspiraient sa ruine. Vous aviez blâmé dans l'avant-scène de la révolution ces ministres de Louis XVI qui le laissaient périr dans leurs mains inhabiles; vous aviez déploré les irrésolutions de ce vertueux et malheureux prince qui n'osait l'opposer à ses ennemis. Vous l'aviez défendu contre l'Assemblée constituante qui lui imposait des limites fatales, et faisait, comme vous l'aviez dit, de la république sans le savoir. Vous l'aviez soutenu dans la Convention contre les jacobins qui voulaient lui imposer leur capricieuse tyrannie, contre cette Commune qui prétendait y substituer sa domination désordonnée. Vous aviez dit aux girondins qu'ils s'étaient rendus incapables de l'exercer par l'incertitude de leurs projets, par la mollesse de leurs résolutions; vous aviez démontré par quelles fautes, par quelles faiblesses le Directoire avait mérité de le perdre.

Partout dans ce livre, où sont accumulés tant de faits, où sont portés tant de jugements, je vous vois flétrir avec l'in-

dignation d'une âme élevée toutes ces époques d'anarchie, tous ces hommes du désordre que nous a dépeints votre plume. Vous les accusez de souiller par des violences une révolution qui n'avait d'autre but que de rétablir le règne des lois. Vous reprochez aux factions triomphantes d'avoir mis l'assassinat à la place de la légalité, d'avoir substitué la proscription à la justice, la licence à la liberté, la barbarie à la civilisation, d'avoir élevé leurs passions personnelles au-dessus de la volonté nationale, d'avoir détourné de son principe une révolution que toutes les classes avaient saluée comme un grand bienfait.

Avec quelle énergie ne condamnez-vous point ces débats que la Convention fait dégénérer en injures, en accusations réciproques, en cris de vengeance, et ces décrets de mort arrachés par la violence et par la terreur à une majorité tremblante, et ces proconsuls qui soufflent l'indiscipline et la défiance dans les camps où la vertu s'est réfugiée, qui défient l'Europe entière dans leur démence, incriminent les héros qui leur prédisent des revers, et les accusent de trahison quand leurs prédictions se sont accomplies!

Quels enseignements n'offrez-vous point à ce peuple ignorant et crédule, jouet éternel des ambitieux dont il ne comprend ni le but, ni les projets, distrait par ses tribuns des travaux qui le nourrissent, accablé de besoins et de privations par son oisiveté forcée, séduit par de vains mots dont la pensée lui échappe, poussé par la détresse au pillage, par l'ignorance à la barbarie, ne signalant sa souveraineté que par l'insurrection, plus pauvre, plus malheureux dans l'exercice tumultueux de cette souveraineté illusoire que dans la dépendance prétendue dont on irrite son orgueil, plus esclave

des tribuns qui le dominent en le flattant, que des pouvoirs réguliers qu'on lui enseigne à maudire, et pour finir par une de vos réflexions les plus justes, première dupe des révolutions, et dernière victime des agitations où on le jette!

Quels exemples n'ont-ils pas à puiser dans votre livre, ces citoyens égoïstes qui dorment dans leur insouciance au bruit des orages, laissant aller l'anarchie jusqu'à ses derniers excès, et ne se réveillent que lorsqu'il n'est plus temps que de montrer le courage des martyrs! S'il est des âmes nobles que peuvent séduire encore de généreuses utopies, vous leur direz comme aux girondins, qu'ils ne comprennent ni l'humanité, ni ses vices, ni les moyens de la conduire au milieu des révolutions, qu'ils espèrent vainement arrêter les passions dans une nature de gouvernement qui les déchaîne toutes, modérer les esprits sous un régime qui les met tous en fermentation, et renfermer les citoyens dans les limites du devoir quand ils les arrachent à leurs affaires pour les lancer dans le forum avec leurs rivalités, leurs antipathies et leur ignorance du gouvernement des empires.

Quels avertissements n'offrez-vous point encore à ces orateurs ambitieux, involontaires esclaves de cette popularité mensongère qui égare tant d'esprits généreux, qui fausse tant de sentiments magnanimes? Popularité, vaine idole des ambitions mesquines, fantôme décevant, conseillère sinistre, tyran capricieux et frivole, malheur aux hommes politiques qui se laissent fasciner par tes prestiges! Impose, si tu veux, à leur faiblesse, tu n'imposeras point à l'histoire. Elle relèvera les renommées que tu prétends abattre, elle flétrira celles qu'auront égarées tes caresses perfides. Et quel honnête homme, jeté par le sort dans le tourbillon des discordes ci-

viles, pourrait se flatter de retenir tes faveurs, quand les tribuns les plus populaires les ont perdues, quand le fer des assassins, qu'avait si longtemps dominés leur factieuse éloquence, n'a frappé sur eux-mêmes qu'une tête dépopularisée!

Entraîné par les hautes leçons que nous prodigue votre Histoire, je n'ai point parlé de son mérite littéraire: mais l'Académie, en vous adoptant, m'a presque dispensé d'en faire l'éloge; et l'opinion publique avait à cet égard devancé nos suffrages : elle avait loué ce style rapide où la justesse et la clarté de l'expression s'unissent à la force de la pensée. L'attention, sans cesse occupée, n'est jamais fatiguée par l'abondance des faits dont vous nous présentez l'imposant ensemble. C'est que tout s'y coordonne, et que le travail ne s'y fait sentir nulle part. Votre narration est pleine de vie : vos personnages marchent et agissent sous nos yeux; nous assistons à leurs débats, nous reconnaissons à leurs actes la vérité des portraits que vous dessinez avant de les mettre en scène. Je vous louerai surtout de ne pas vous être laissé prendre à la vogue passagère de ce style prétentieux, de ces expressions maniérées, de ces effets de diction, de ces pensées recherchées, de cette affectation de profondeur qu'on s'efforce aujourd'hui de naturaliser dans notre littérature. Rien ne nuit plus au fond des pensées que cette recherche, cette afféterie, qui imposent au lecteur la pénible obligation d'en étudier la forme. Rien ne fatigue plus l'attention que la difficulté de percer les obscurités du style pour arriver péniblement à l'intelligence du texte. Ce reproche ne vous sera point adressé; vous ne vous êtes préoccupé que de l'exposé des faits, sans vous embarrasser de la ma-

nière de les décrire, certain que vous étiez que la justesse de l'expression répondrait sans effort à la rectitude de la pensée; et vous déroulez tant d'événements divers avec cet ordre, cette méthode, qui, les offrant toujours dans leur véritable perspective, donne un si puissant intérêt aux compositions historiques.

Ce même mérite se fait remarquer encore dans un opuscule célèbre, où le système de Law est analysé par vous avec une sagacité si rare. Vous initiez aux mystères de la science du crédit le lecteur le plus étranger à ces questions si fastidieuses pour l'homme du monde. Vous donnez même à cet exposé d'un système l'intérêt qui s'attache à l'histoire d'un peuple; c'est que vous jetez les passions humaines dans cette narration, ou plutôt cette passion si active qui, à la honte de l'humanité, a toujours et partout résumé ou provoqué toutes les autres.

Je n'oublierai pas, Monsieur, pour achever d'énumérer vos titres et de justifier nos suffrages, ces éloquentes improvisations dont vous illustrez la tribune, et qui ajoutent chaque jour à votre renommée. Toujours prêt à vous lancer dans nos luttes parlementaires, vous y portez cette franchise d'élocution, cette facilité de style, cette vigueur de pensée, cette sûreté de jugement, cette éloquence de faits où la déclamation ne saurait trouver place, et qui vous font écouter avec le même intérêt que vous vous faites lire. Vos paroles coulent à flots pressés avec une abondance qui révèle des études profondes et une observation constante des hommes et des choses de notre époque. Ceux-là mêmes qui ne partagent pas vos opinions ne dissimulent point leur admiration pour la manière rapide, élégante et pittoresque dont vous les exprimez, pour

ce talent prodigieux dans un temps où le barreau seul semblait avoir le privilége de le produire.

Cette puissance, désormais nécessaire aux hommes qu'anime la noble et périlleuse ambition de mener les peuples libres, n'a servi que trop longtemps à l'excitation des partis, au bouleversement des empires. Qu'elle ne serve plus qu'au triomphe de la raison publique, au rapprochement des esprits, à l'extinction des haines politiques, aux véritables intérêts de la patrie. Puissent nos Cicérons n'avoir plus ni Catilina, ni Verrès à foudroyer de leur éloquence! Puissent nos Démosthènes n'avoir plus à combattre les intrigues et les factions de l'étranger! Heureux les hommes qui dévouent comme eux au salut de leur pays les talents que leur a dispensés la nature! Plus heureux peut-être ceux qui n'ont ni le besoin, ni le devoir, ni le désir d'en faire usage! Mais ces lettres, ces études, que vous rêvez comme un asile de paix, qui firent le bonheur et la gloire de votre prédécesseur, il ne vous est pas permis encore de vous réfugier dans leur sein : si les muses s'en affligent, que l'État puisse du moins s'en réjouir!

Appelé par vos fonctions à parler au peuple dans la personne de ses mandataires, enseignez-lui ses devoirs sans porter atteinte ni préjudice à ses droits. Admis aux conseils du prince, ne lui faites jamais entendre que la vérité, et que le ministre fasse apprécier de plus en plus cette sagesse vraiment royale qui a su préserver notre belle patrie des convulsions politiques dont l'historien nous a présenté le tableau.

DISCOURS

DE M. SCRIBE,

PRONONCÉ DANS LA SÉANCE PUBLIQUE DU 28 JANVIER 1836, EN VENANT PRENDRE SÉANCE A LA PLACE DE M. ARNAULT.

MESSIEURS,

Vous avez lu que la république de Gênes ayant osé braver Louis XIV, le doge fut forcé de venir à Versailles implorer la clémence du grand roi; et pendant qu'il admirait ces jardins où partout la nature est vaincue, ces eaux jaillissantes, ces forêts d'orangers, ces terrasses suspendues dans les airs, on lui demanda ce qu'il trouvait de plus extraordinaire à Versailles. Il répondit : C'est de m'y voir.

Et moi aussi, Messieurs, au milieu de toutes les illustrations qui m'entourent, au milieu de toutes les pompes littéraires qui viennent ici s'offrir à mes souvenirs ou à mes yeux, ce qui devrait m'étonner le plus, ce serait ma présence, si une réflexion n'était venue me rassurer et m'enhardir.

L'Académie, cette chambre représentative de la littérature, a voulu que tous les genres, reconnus par la charte de Boileau et les lois du bon goût, eussent dans son sein des mandataires nommés par elle, et comme dans nos assemblées législatives où l'élu d'une faible bourgade siége sur les mêmes bancs que les députés des grandes villes, l'Académie, en me donnant entrée dans cette enceinte, vient d'élever et d'agrandir l'humble genre dont je suis le représentant, et qui désormais m'inspirerait de l'orgueil, si un auteur de vaudevilles pouvait en avoir.

Oui, Messieurs, je ne m'abuse point sur la nature de mon mandat : si pendant longtemps j'ai, sur une scène secondaire, essayé de peindre Thalie en miniature, si parfois sur un théâtre plus élevé j'ai tâché de tracer quelques tableaux d'une plus grande dimension, de pareils efforts ne me donnent pas le droit de me regarder ici comme un des représentants de la comédie. Vous n'aviez pas besoin d'en appeler de nouveaux dans cette assemblée où brillaient déjà l'auteur du *Tyran domestique,* l'auteur de *l'Avocat*, l'auteur des *Deux Gendres,* l'auteur de *l'École des Vieillards*. Seulement vous n'avez pas voulu que le fauteuil jadis occupé par Laujon restât vide plus longtemps.

Vous aviez déjà accordé en sa personne des lettres de noblesse à la chanson, vous avez voulu me les transmettre, et c'est à ce titre seulement que je m'assieds parmi vous.

Peut-être après cela, ce genre, si futile en apparence et dont le nom même semble étonné de retentir sous les voûtes classiques de cette salle, peut-être, dis-je, ce genre n'est-il pas tout à fait indigne d'attirer vos regards, et par justice, ou du moins par reconnaissance, je devrais chercher à défendre

celui qui fut mon protecteur, je devrais vous retracer ici l'histoire du Val-de-Vire, depuis son origine jusqu'à nos jours, si en ce moment un soin plus imposant et plus solennel n'appelait d'abord toutes mes pensées et ne venait retenir sur mes lèvres les refrains joyeux près de s'en échapper.

Il y a bien longtemps que, pour la première fois de ma vie, j'entrai dans cette salle; j'étais alors au Lycée Napoléon (1), et c'est ici même, dans ces lieux où rien n'est changé, que l'on nous distribuait les prix du concours général : dans ces tribunes étaient nos camarades, nos rivaux, nos amis; ils étaient là..... comme aujourd'hui encore. Plus loin nos parents, nos sœurs, nos mères. Heureux qui peut avoir sa mère pour témoin de son triomphe!... Ce bonheur, je l'avais alors! De ce côté étaient placés nos maîtres, nos supérieurs, de hauts dignitaires de la littérature ou de l'empire; car ces palmes, décernées à de faibles mérites, c'était, comme aujourd'hui encore, le mérite qui les distribuait. Je demandai à l'un de mes voisins quel était le président. On me répondit : C'est le grand maître, M. de Fontanes. — Et à côté de lui, cette figure si belle et si imposante? — Le secrétaire général de l'université, M. Arnault, l'auteur de *Marius à Minturnes;* de cette tragédie dont nous savions par cœur tous les beaux vers. L'auteur de *Marius à Minturnes!* je me levai pour le regarder, ne me doutant pas que l'écolier siégerait un jour à la place du maître, et que je viendrais dans cette même enceinte déposer une branche de cyprès sur la tombe de celui qui nous distribuait alors des couronnes.

(1) Notre collége Sainte-Barbe suivait alors les cours du Lycée Napoléon.

Pourquoi du moins une voix plus puissante que la mienne n'est-elle pas appelée à vous faire l'éloge de l'homme de bien et du poëte que vous regrettez? Par quel dernier malheur pour lui, faut-il que soit réservé à un disciple de la chanson, le difficile honneur d'apprécier les productions d'une muse tragique!

Entraîné dès l'âge le plus tendre par un penchant irrésistible pour la poésie, M. Arnault était bien jeune encore quand il donna *Marius,* son premier ouvrage. C'était déjà une entreprise hardie, surtout pour un jeune homme de vingt-quatre ans, de vouloir appeler l'intérêt sur un personnage aussi odieux que Marius, qui couvrit l'Italie de sang et de proscriptions, qui se déshonora par le vol et le pillage, et qui, aussi barbare dans ses vengeances, mais moins courageux que Sylla, n'eut pas comme lui la grandeur d'âme de s'arrêter et l'audace de descendre. Mais M. Arnault avait compris qu'aux yeux des hommes rassemblés, le malheur absout de tous les crimes. Il avait choisi pour son héros, non pas Marius proscripteur, mais Marius proscrit, mais le vainqueur des Cimbres errant et fugitif; il avait senti que, s'il est au monde un noble et beau spectacle, c'est la gloire aux prises avec le malheur, c'est une grande infortune supportée avec courage. Il avait deviné juste : et, sans imiter les auteurs qui avaient traité ce sujet avant lui, sans appeler à son aide aucune intrigue étrangère, aucun personnage de femme, aucun amour de tragédie, abordant dans toute sa sévérité et dans sa simplicité antique ce sujet qui n'offrait qu'une scène, il en a fait un tableau d'histoire où partout domine cette grande figure de Marius; et rappelez-vous, Messieurs, quel effet produisait cet esclave, ce Cimbre qui

reculant épouvanté à l'aspect de ce front consulaire et de quarante ans de gloire; jetait son poignard et s'enfuyait en répétant :

Je ne pourrai jamais égorger Marius!

Cette tragédie fut dédiée à Monsieur, comte de Provence, depuis Louis XVIII. M. Arnault s'était attaché à la maison de ce prince, ami des lettres, et dont la protection devait être utile au jeune poëte; car alors pour réussir, même en littérature, c'était chose presque nécessaire que le patronage d'un homme puissant. Les temps sont changés, grâce au ciel! Aujourd'hui un homme de lettres n'a plus besoin de dire à un grand seigneur : Daignez me protéger! il trouve dans son travail la gloire, et mieux encore, s'il est possible.... l'indépendance.

Au commencement de la révolution, le comte de Provence se réfugia en pays étranger, et M. Arnault, que cette fuite exposait à de grands dangers, se hâta de passer en Angleterre. Singulière destinée que la sienne! Ce protecteur qu'il s'était donné, prince alors et plus tard devenu roi, oblige deux fois M. Arnault à sortir de France : en 1792, par son départ; en 1815, par son retour.

M. Arnault chercha bientôt à revoir son pays. Arrêté à Dunkerque comme émigré, jeté dans un cachot, il en sort par un décret du comité de salut public qui, juste cette fois, déclare la loi sur l'émigration non applicable à un homme de lettres, à l'auteur de *Marius à Minturnes,* supposant sans doute, par une heureuse fiction, que l'univers appartient au poëte, et que partout est sa patrie.

Des jours meilleurs vinrent luire pour la France. C'était

encore la république; mais ce n'étaient plus les faisceaux sanglants des décemvirs; ce n'était plus même l'austérité de Rome ou de Sparte. A son goût effréné pour le luxe et les plaisirs, à son oubli du passé, à son insouciance de l'avenir, on eût dit la république d'Athènes, si l'on eût osé comparer Barras à Périclès. L'on était sous le Directoire, sous ce gouvernement faible, joyeux et dissolu, que j'appellerais presque la régence de la révolution.

Rendu à ses travaux littéraires, M. Arnault donna successivement sa tragédie d'*Oscar,* où il retrace avec tant de charmes les doux épanchements de l'amour et de l'amitié, et sa tragédie des *Vénitiens,* dont le cinquième acte est un des plus beaux du théâtre moderne : disons cependant, en historien fidèle, que M. Arnault n'est pas seul auteur de ce cinquième acte. Dans l'origine, il avait donné à son ouvrage un dénoûment heureux. Montcassin, son héros, ne mourait pas. Il était sauvé du supplice par son rival. Ce dénoûment ne plut pas à un membre de l'Institut que M. Arnault avait connu en Italie, et à qui il faisait lecture de sa tragédie. Ce membre de l'Institut, c'était le général Bonaparte, qui avait en littérature des idées aussi arrêtées qu'en politique. Il détestait Voltaire; il avait le malheur de ne pas aimer beaucoup Racine, mais il aurait fait Corneille premier ministre. Il était pour les dénoûments énergiques, et voulait que, même au théâtre, toutes les difficultés fussent enlevées à la baïonnette. Le cinquième acte des *Vénitiens* ne lui paraissait pas attaqué franchement; il le trouvait affaibli et gâté par le bonheur des deux amants. Si leur malheur eût été irréparable, disait-il à M. Arnault, l'émotion passagère qu'ils m'ont causée m'aurait poursuivi jusqu'à ce soir, jus-

qu'au lendemain. Il faut que le héros meure! Il faut le tuer!... tuez-le.

Montcassin fut donc mis à mort par ordre de Napoléon, et à la grande satisfaction du public, qui, par ses applaudissements, confirma la sentence. Il est inutile de dire que la tragédie des *Vénitiens* fut dédiée au général Bonaparte; c'était justice.

Bonaparte aimait M. Arnault, et cette amitié ne s'est jamais démentie. Soit que, lui confiant d'importantes missions, il le charge de l'organisation des îles Ioniennes, soit que, dans son hôtel de la rue Chantereine, il l'admette à ces conversations familières et prophétiques qui déjà étaient de l'histoire, soit que, plus tard, à bord du vaisseau amiral qui conduisait en Égypte César et sa fortune, ils discutent ensemble sur Ossian et sur Homère; soit enfin que, devenu empereur, il place M. Arnault dans les premiers rangs de l'université, Napoléon fut toujours constant dans son estime pour lui, bien que plus d'une fois il eût à se plaindre de ses traits satiriques et de son énergique franchise. Celui qui d'un seul coup d'œil savait si bien deviner et apprécier le mérite, avait, dès le premier jour en Italie et de sa main victorieuse, écrit sur ses tablettes le nom de M. Arnault, et vingt-trois ans plus tard, sa main mourante l'écrivait encore sur son testament, daté des rochers de Sainte-Hélène!

Que pourrais-je ajouter à un pareil témoignage?

Après la catastrophe des cent jours, M. Arnault fut exilé, et, ce qu'on aura peine à croire, on le destitua de la place qu'il occupait parmi vous, et que vos suffrages lui avaient donnée. En fait de vers et de poésie, Molière avait dit:

Hors qu'un commandement exprès du roi ne vienne....

Le commandement vint, qui raya M. Arnault de l'Institut. Violant le sanctuaire des lettres, oubliant que le plus grand de vos priviléges est d'être inamovibles et que la gloire littéraire n'est point révocable, un ordre vint, qui supprima *Marius à Minturnes* et *les Vénitiens;* et en vertu d'une ordonnance, contre-signée par un ministre, il fut décidé que ces deux beaux succès n'avaient jamais existé.

Pendant son exil, qu'il supporta avec dignité et courage, M. Arnault composa la dernière partie de ses fables, son plus beau titre littéraire, selon moi; car il a créé un nouveau genre qui restera comme modèle, par cela même qu'il n'a cherché à imiter ni la Fontaine ni Florian; ce n'est point la naïve bonhomie du premier, ni la sensibilité élégante et gracieuse du second; c'est de l'épigramme, c'est de la satire, c'est Juvénal qui s'est fait fabuliste! comme lui, peut-être,

Poussant jusqu'à l'excès sa mordante hyperbole,

M. Arnault a-t-il fait la société trop vicieuse et les hommes trop méchants. On a reproché avec raison à Florian d'avoir mis dans ses bergeries trop de *moutons*, peut-être dans les fables de M. Arnault y a-t-il un peu trop de *loups*.

C'est encore pendant son exil que M. Arnault fit jouer à Paris *Germanicus,* qui, vainqueur le premier jour, fut le lendemain banni du théâtre comme l'auteur l'avait été de la France; et lorsqu'enfin le jour de la justice avait brillé pour lui, lorsque, après cinq ans de proscription, il était rentré dans sa patrie, et plus tard parmi vous.... un coup imprévu l'a de nouveau et pour jamais enlevé à votre amitié! Le plus jeune de ses fils venait d'éprouver une perte cruelle : c'est pour le consoler que son père était accouru auprès de lui et

avait entrepris ce voyage qui devait lui être si fatal. M. Arnault avait l'habitude des longues promenades; c'est en marchant qu'il composa presque tous ses ouvrages. Le matin même, et par une excessive chaleur, il avait fait en travaillant une marche forcée. Il rentra fatigué, et s'étendant sur un lit de repos, il dit à sa fille : « Mets-toi au piano,» et la jeune fille obéit; pendant que son père reposait, pendant que sa tête appesantie tombait sur son sein, elle jouait toujours..... et son père n'était plus!.... il venait de s'éteindre sans souffrances, sans agonie, le sourire sur les lèvres, rêvant à ses travaux du matin, à ses enfants, à ses amis.... à vous, peut-être, Messieurs.

Il est mort, laissant trois fils, son espérance et la nôtre! trois fils qui, dans la carrière des lettres, des armes et de la magistrature, soutiennent dignement l'honneur du nom paternel. L'un d'eux, l'auteur de *Régulus*, a prouvé qu'il est des familles où la gloire est héréditaire, et que la noblesse des lettres peut, comme celle des armes, instituer des majorats.

Quoique rien ne dût faire prévoir pour M. Arnault une fin aussi soudaine, depuis quelque temps cependant sa santé était visiblement altérée. Certaines attaques violentes et passionnées qui frappaient sans ménagement l'homme et l'écrivain avaient froissé cette organisation puissante, mais sensible et irritable. Il est de nos jours une critique acerbe qui vous atteint au cœur. Celle-là, on ne l'a point épargnée à M. Arnault, et, malgré sa vieillesse et ses triomphes passés, il n'a pu, comme Marius à Minturnes, désarmer le Cimbre qui venait le frapper.

Il faut le dire aussi, l'on s'est souvent mépris sur le carac-

tère de M. Arnault. C'était un homme chez qui restait profondément gravé le souvenir soit du bien, soit du mal. Si personne n'oubliait moins que lui une mauvaise action, personne non plus ne portait plus avant dans son cœur la reconnaissance d'un service ou d'un bienfait. Avouons aussi que la tournure vive et piquante de son esprit ne lui permettait guère de résister au plaisir d'un bon mot : ajoutez à ce tort celui d'une extrême franchise, et l'on aura aisément une idée des ennemis qu'il dut se faire. Et pourtant rien n'égalait la bonté de son cœur; plus d'une fois il l'a prouvé; plus d'une fois, dans les fonctions importantes qu'il remplissait à l'université, il tendit la main au talent repoussé ou au mérite qui se tenait à l'écart : c'est lui qui accueillit dans ses bureaux notre poëte Béranger, que lui seul alors avait deviné.

La conversation de M. Arnault était semée d'expressions hardies et pittoresques, presque toujours empreinte d'une verve maligne que l'on retrouve dans ses fables, dans ses poésies diverses, et même dans des chansons de la gaieté la plus originale..... Oui, Messieurs, des chansons de M. Arnault, des chansons d'un auteur tragique! circonstance dont j'étais trop fier, pour ne pas me hâter d'en prendre acte; car c'était une autorité puissante, c'était une preuve de plus en faveur de ce genre que j'ai entrepris, témérairement peut-être, de réhabiliter devant vous.

Pour cela, Messieurs, il me faudrait dérouler à vos yeux ce que j'appellerai les temps héroïques de la chanson, lorsqu'elle marchait au combat avec Roland et les preux de Charlemagne, ou lorsque, avec les troubadours, elle se présentait la harpe à la main aux portes des palais, et s'asseyait à la table du seigneur châtelain. Je vous montrerais ensuite la

chanson partant pour la croisade, revenant avec les premiers barons chrétiens, s'installant près du foyer gothique, et, par ses refrains du sultan Saladin, égayant les veillées des nobles dames. Plus tard, vous la verriez, tendre et guerrière avec Agnès Sorel, apprendre à Charles VII comment on regagne un royaume; ou bien, satirique et galante avec François Ier, écrire ces joyeuses devises sur les vitraux de Chambord; puis tout à coup fanatique et séditieuse, elle vous apparaîtrait portant la croix de la Ligue ou les couleurs de la Fronde, attaquant les rois, renversant les ministres, changeant les parlements; et peut-être, en voulant écrire l'histoire de la chanson, on se trouverait, sans y penser, avoir esquissé l'histoire de France.

Dans un discours célèbre rempli d'idées fines et ingénieuses, un de nos premiers auteurs dramatiques a soutenu dans cette enceinte que si quelque grande catastrophe faisait disparaître de la surface du globe tous les documents historiques et ne laissait intact que le recueil de nos comédies, ce recueil suffirait pour remplacer nos annales. La liberté littéraire qui règne dans l'Académie me permettra-t-elle de ne pas partager entièrement cette opinion? Je ne pense pas que l'auteur comique soit historien : ce n'est pas là sa mission : je ne crois pas que dans Molière lui-même on puisse retrouver l'histoire de notre pays. La comédie de Molière nous instruit-elle des grands événements du siècle de Louis XIV? nous dit-elle un mot des erreurs, des faiblesses ou des fautes du grand roi? nous parle-t-elle de la révocation de l'édit de Nantes? Non, Messieurs, pas plus que la comédie de Louis XV ne nous parle du partage de la Pologne, pas plus que la comédie de l'empire ne parle de la manie des conquêtes. Mais si nous

supposions, par une nouvelle invraisemblance, et l'on m'en a si souvent reproché dans mes fictions, qu'il peut m'être permis d'en risquer une de plus, dans l'intérêt de la vérité..... si nous supposions à notre tour que, semblable à ce lieutenant de Mahomet qui brûla toute la bibliothèque d'Alexandrie, et ne conserva que le livre du prophète, il se rencontrât de nos jours un conquérant kalmouk ou tartare qui, ami de la gaieté et fanatique de la chanson, comme Omar l'était de l'Alcoran, brûlât tous les livres d'histoire et n'épargnât que le recueil des virelais, noëls, ponts-neufs et vaudevilles satiriques imprimés jusqu'à nos jours..... voyons si, par hasard et avec ces seuls documents, il serait tout à fait impossible de rétablir les principaux faits de notre histoire. Peut-être suis-je dans l'erreur; peut-être n'est-ce qu'un paradoxe : mais il me semble qu'à l'aide de ces joyeuses archives, de ces annales chantantes, on pourrait facilement retrouver des noms, des dates, des événements oubliés par la comédie, ou des personnages historiques épargnés par elle.

Une pareille fidélité était impossible à la muse comique ; je le sais : aussi n'est-ce pas un reproche que je lui adresse, mais un fait que je voudrais essayer de constater. Je sais que Louis XIV, que Louis XV, que Napoléon n'auraient pas souffert au théâtre ces grands enseignements de l'histoire, ou n'auraient pas permis de traduire sur la scène des ridicules qui les touchaient de trop près. Je sais même qu'aujourd'hui l'auteur comique n'a guère plus d'avantages que ses devanciers, car, de nos jours, la susceptibilité des partis a remplacé celle du pouvoir. Dans ce siècle de liberté, on n'a pas celle de peindre sur la scène tous les ridicules. Chaque parti défend les siens, et ne permet de prendre que chez le voisin; la

presse elle-même, ce pouvoir absolu des gouvernements libres, la presse veut bien dire la vérité à tout le monde, mais, comme tous les souverains, elle n'aime pas qu'on la lui dise. Et par cette thèse, j'ai entendu, non pas attaquer, mais justifier la comédie, et prouver qu'on lui demandait plus qu'elle ne pouvait donner, en exigeant qu'elle remplaçât l'histoire.

Mais du moins la comédie peindra les mœurs? Oui : je conviens qu'elle est plus près de la vérité des mœurs que de la vérité historique; et cependant, excepté quelques ouvrages bien rares, T*urcaret*, par exemple, chef-d'œuvre de fidélité, il se trouve, par une fatalité assez bizarre, que presque toujours le théâtre et la société ont été en contradiction directe. Ainsi, Messieurs, et puisqu'il s'agit de mœurs..... prenons l'époque de la régence. Si la comédie était constamment l'expression de la société, la comédie d'alors aurait dû nous offrir d'étranges licences ou de joyeuses saturnales. Point du tout. — Elle est froide, correcte, prétentieuse, mais décente. C'est Destouche, la comédie qui ne rit point ou qui rit peu; c'est la Chaussée, la comédie qui pleure. Sous Louis XV, ou plutôt sous Voltaire, au moment où se discutaient ces grandes questions qui changeaient toutes les idées sociales, au milieu du mouvement rapide qui entraînait ce dix-huitième siècle, si rempli de présent et d'avenir, nous voyons apparaître au théâtre Dorat, Marivaux, de la Noue, c'est-à-dire, l'esprit, le roman et le vide.

Dans la révolution, pendant ses plus horribles périodes, quand la tragédie, comme on l'a dit, courait les rues, que vous offrait le théâtre? des scènes d'humanité et de bienfaisance, de la sensiblerie; *les Femmes* et *l'Amour filial;* en janvier 93,

pendant le procès de Louis XVI, *la Belle fermière,* comédie agricole et sentimentale!!! Sous l'empire, règne de gloire et de conquêtes, la comédie n'était ni conquérante, ni belliqueuse! Sous la restauration, gouvernement pacifique, les lauriers, les guerriers, les habits militaires avaient envahi la scène, Thalie portait des épaulettes. Et de nos jours, à l'heure où je vous parle, je me représente un étranger, un nouvel Anacharsis, tombant tout à coup au milieu de notre civilisation et courant au théâtre pour connaître d'une manière certaine et positive les mœurs parisiennes de 1835. Voyez-vous l'effroi de cet honnête étranger qui n'ose plus s'aventurer dans Paris que bien armé, qui n'ose faire un pas dans le monde, de crainte de se heurter contre quelque meurtre, quelque adultère, quelque inceste, car on lui a dit que le théâtre était toujours l'expression de la société ?

Que si quelqu'un, cependant, prenant cet étranger par la main, le présentait dans nos salons, ou le faisait admettre dans nos familles, quel serait son étonnement en voyant qu'à aucune époque peut-être, nos mœurs intérieures n'ont été plus régulières, que sauf quelques exceptions dont le scandale même prouve la rareté, jamais le foyer domestique n'a été l'asile de plus de vertus! Et si on lui disait qu'autrefois c'étaient les hautes classes qui donnaient l'exemple du vice, que souvent c'était de la cour elle-même que partaient les outrages à l'honnêteté et à la morale publiques; si on lui disait qu'aujourd'hui les vertus viennent d'en haut et se reflètent du trône sur la société : se réconciliant alors avec cette société qu'il ne connaissait pas et qu'il accusait, vous entendriez l'étranger s'écrier avec joie : Oui, l'on m'a trompé! oui, grâce au ciel, le théâtre ne peint pas toujours les mœurs!

Comment donc expliquer, Messieurs, cette opposition constante, ce contraste presque continuel entre le théâtre et la société? Serait-ce l'effet du hasard? ou ne serait-ce pas plutôt celui de vos goûts et de vos penchants que les auteurs ont su deviner et exploiter? Vous courez au théâtre, non pour vous instruire ou vous corriger, mais pour vous distraire et vous divertir. Or, ce qui vous divertit le mieux, ce n'est pas la vérité, c'est la fiction. Vous retracer ce que vous avez chaque jour sous les yeux n'est pas le moyen de vous plaire; mais ce qui ne se présente point à vous dans la vie habituelle, l'extraordinaire, le romanesque, voilà ce qui vous charme, c'est là ce qu'on s'empresse de vous offrir. Ainsi, dans la terreur, c'est justement parce que vos yeux étaient affligés par des scènes de sang et de carnage, que vous étiez heureux de retrouver au théâtre l'humanité et la bienfaisance, qui étaient alors des fictions. De même, sous la restauration, où l'Europe entière venait de vous opprimer, on vous rappelait le temps où vous donniez des lois à l'Europe, et le passé vous consolait du présent.

Le théâtre est donc bien rarement l'expression de la société, ou du moins, et comme vous l'avez vu, il en est souvent l'expression inverse, et c'est dans ce qu'il ne dit pas qu'il faut chercher ou deviner ce qui existait. La comédie peint es passions de tous les temps, comme l'a fait Molière; ou bien comme Dancourt et Picard l'ont fait avec tant de gaieté, Colin d'Harleville avec tant de charme, Andrieux avec tant d'esprit, elle peint des travers exceptionnels, des ridicules d'un instant. Sous le rideau qu'elle soulève à peine, elle peut nous montrer un coin de la société; mais les mœurs de tout un peuple, ses mœurs de chaque époque, qui vous les mon-

trera élégantes ou grossières, libertines ou dévotes, sanguinaires ou héroïques? qui vous les offrira, bonnes ou mauvaises, telles qu'elles étaient? Qui vous les offrira, Messieurs, les annales dont je vous parlais tout à l'heure,

Ces peintures naïves
Des malices du siècle immortelles archives?

La chanson, qui n'avait aucun intérêt à déguiser la vérité, et qui, au contraire, n'apparaissait que pour la dire. Ainsi, Messieurs, repassons rapidement les temps que nous venons de parcourir. Commençons par la régence, si mal définie par les auteurs comiques de l'époque; adressons-nous aux chansonniers, et voyons s'ils seront des peintres plus fidèles : Collé, par exemple, dans ces couplets :

Chansonniers, mes confrères,
Le cœur,
L'honneur,
Ce sont des chimères;
Dans vos chansons légères,
Traitez de vieux abus
Ces vertus
Qu'on n'a plus....

N'ayez pas peur, Messieurs, je ne citerai qu'un couplet, et encore n'en donnerai-je que des fragments :

L'amour est mort en France :
C'est un
Défunt
Mort de trop d'aisance.
.....
Et tous ces nigauds
Qui font des madrigaux

Supposent à nos dames
Des cœurs,
Des mœurs,
Des vertus, des âmes !
Et remplissent de flammes
Nos amants presque éteints,
Ces pantins
Libertins !

N'est-ce pas là, Messieurs, la régence tout entière? Et que serait-ce donc si j'achevais la chanson!

Voulez-vous connaître la société du dix-huitième siècle, cette société élégante et spirituelle, raisonneuse et sceptique, qui croyait au plaisir et ne croyait pas en Dieu? voulez-vous avoir une idée de ses mœurs, de sa philosophie et de ses petits soupers? Ne vous adressez pas à la comédie, elle ne vous dirait rien : lisez les chansons de Voisenon, de Boufflers et du cardinal de Bernis.

Allons plus loin encore : arrivons à des temps où il semblerait que la chanson épouvantée eût dû briser ses pipeaux ; et loin qu'elle se taise, loin qu'elle cesse de peindre les mœurs de son temps, elle est toujours là comme un écho fidèle qui, à chaque époque retentissante, reçoit les sons, les répète et nous les transmet. Ainsi, dans notre révolution, qui se divise en deux moitiés bien distinctes, la partie hideuse est reproduite dans les chants impurs de 93 (1), la partie héroïque et glorieuse dans ces hymnes guerriers qui ont conduit nos soldats à la conquête de l'Europe.

Je ne vous parle point de la gloire de l'empire : elle a eu pour historiographes tous les chansonniers de l'époque, à

(1) Les Carmagnoles et les Ça ira.

commencer par Désaugiers, le premier chansonnier peut-être de tous les temps, Désaugiers qui faisait des chansons comme la Fontaine faisait des fables.

Quant aux fautes ou aux erreurs de la restauration, si vous tenez à vous les rappeler, ne consultez point nos théâtres, n'interrogez pas les colonnes du *Moniteur :* nous avons là les œuvres de Béranger.

Ce serait déjà un assez grand honneur pour la chanson de pouvoir retracer les événements et les mœurs, et de servir ainsi à la fois d'auxiliaire à l'histoire et à la comédie; mais ce n'est pas là encore le premier de ses titres; il est un autre point de vue plus grave et plus profond sous lequel on peut l'envisager : c'est qu'en France et sous nos rois, la chanson fut longtemps la seule opposition possible. On définissait le gouvernement d'alors une monarchie absolue tempérée par des chansons; et c'était là en effet le seul contre-poids, la seule résistance aux empiétements de l'autorité. Oui, Messieurs, la liberté du chant a précédé celle de la presse et l'a préparée. Sous Mazarin le peuple payait..... il est vrai; mais il chantait;..... c'est-à-dire, il protestait. Il protestait déjà contre l'abus du pouvoir et du budget; et protester, c'est réserver ses droits, jusqu'au jour où une nation se lève et les fait valoir. Or, ces droits imprescriptibles, c'est la chanson qui seule alors se chargeait de les défendre, et, sentinelle vigilante, vous la trouverez toujours placée à l'avant-garde pour avertir ou pour combattre!

Se rangeant toujours du côté des vaincus, elle a, comme la presse, ses nobles résistances, ses triomphes, et, comme elle aussi, elle a ses excès. Elle attaque tour à tour Henri III, les Guises et le Béarnais; toujours de l'opposition, toujours

antiministérielle, elle empêche Richelieu de dormir et Mazarin de dîner; elle fait la guerre de la Fronde, guerre civile pour elle, car la chanson était dans les deux camps; et enfin elle arrive en présence de Louis XIV, ce roi devant qui tremblaient l'Europe et la France, ce roi qui disait : L'État... c'est moi! Ce roi que personne n'osait attaquer, la chanson l'attaque à tous les moments de son règne, dans ses amours, dans ses maîtresses; témoin les fameux couplets de Bussy-Rabutin (1); elle l'attaque dans ses généraux, dans ses favoris, dans Villeroi fait prisonnier pendant que son armée chassait l'ennemi de Crémone :

Palsambleu! la nouvelle est bonne
Et notre bonheur sans égal,
Nous avons recouvré Crémonne,
Et perdu notre général!

Elle l'attaque dans ses alliés, dans ses hôtes de Saint-Germain, dans ce roi Jacques II qui cède à son gendre Guillaume trois couronnes pour une messe :

Quand je veux rimer à Guillaume,
Je trouve aisément.... un royaume
Qu'il a su mettre sous ses lois!
Mais quand je veux rimer à Jacques....
J'ai beau chercher.... mordre mes doigts :
Je trouve qu'il a fait ses pâques!

Plus redoutable, enfin, à Louis XIV que Marlborough et le prince Eugène, la chanson l'attaque sur son administration intérieure, sur le désordre de ses finances :

(1) Que Deodatus est heureux
De baiser ce bec amoureux
Qui d'une oreille à l'autre va,
Alleluia!

Dans ses coffres pas un doublon !
Il est si pauvre en son ménage
Qu'on dit que la veuve Scarron
A fait un mauvais mariage !

Ce n'est rien encore, Messieurs; c'est sous le règne suivant que la chanson devient un pouvoir. Seule digue contre la corruption qui déborde de toutes parts, elle défend la France qu'on laisse avilir, elle brave les lettres de cachet, et crayonne sur les murs de la Bastille ces refrains vengeurs qui poursuivent jusque dans le sérail de Versailles et les ministres et le roi, et, bien plus encore, les hardies courtisanes qui régnaient alors. Ces refrains audacieux, je ne vous les citerai point, Messieurs; les tableaux qu'ils nous offrent sont trop exacts. Les peintres comme les modèles avaient déchiré la gaze.

Mais s'il y avait alors peu de mérite à attaquer un faible monarque, voici la chanson aux prises avec un bien autre adversaire. Nous voici à cette époque de gloire si fatale à la liberté; sous l'empire, Messieurs, sous ce règne de silence, car tout se taisait alors.

Tout se taisait, excepté le chansonnier.

C'est sous le règne d'un conquérant que la chanson frondait et tournait en ridicule la manie des conquêtes; c'est sous cet empereur, dont le front portait tant de couronnes, qu'apparaissait ce bon roi d'Ivetot :

Se levant tard, se couchant tôt,
Vivant fort bien sans gloire,
Et couronné par Jeanneton
D'un simple bonnet de coton.

C'est sous ce guerrier terrible qui décimait la France, et

mettait sa population en coupe réglée, que brillait la physionomie pacifique et paternelle du roi d'Ivetot,

> Qui ne levait jamais de ban
> Que pour tirer quatre fois l'an
> Au blanc.

Disons aussi, Messieurs, que lorsque le conquérant fut tombé, la chanson ne vit plus en lui le despote, mais le héros, le grand homme malheureux, et elle le défendit comme elle avait défendu nos droits qu'il foulait aux pieds.

Ainsi, et combattant toujours pour la liberté, la chanson l'a conduite à travers mille écueils, depuis les premiers temps de la monarchie jusqu'aux jours où la cause qu'elle défendait depuis si longtemps a enfin triomphé; et alors son œuvre a été terminée. Qu'aurait-elle fait de ses allégories satiriques, de ses allusions malignes, de ses demi-mots si piquants, lorsque autour d'elle et sans obstacles la pensée jaillissait de toutes parts? Aussi, voyant venir à elle la liberté de la presse, sa puissante alliée, la chanson s'est reposée, n'ayant plus rien à faire. Ainsi dans les rues de nos cités on estime ces phares légers et mobiles, dont la faible lueur nous guida pendant la nuit; mais quand luit le grand jour, quand brille le soleil, on éteint le fanal.

Fasse le ciel qu'on n'ait point à le rallumer!

Lorsque, dans tous les temps, le tombeau de la tyrannie a été celui de la chanson, désirons, pour le bonheur du pays, qu'elle n'ait jamais occasion de renaître, que nos libertés soient toujours défendues par d'autres que par elle, et que son éloge que je viens de prononcer soit son oraison funèbre!

RÉPONSE

DE M. VILLEMAIN

AU DISCOURS DE M. SCRIBE.

Monsieur,

Votre discours a réussi comme une de vos comédies; et vous venez de retrouver ici les applaudissements qui suivent votre nom sur tous les théâtres de la France et presque de l'Europe. L'Académie l'avait prévu : elle était sûre, en vous nommant, d'être juste et populaire. Dans tout genre de littérature, toute célébrité durable est un grand titre académique; et il n'est donné à personne d'amuser impunément le public pendant vingt ans de suite.

Vainement, Monsieur, par une tradition de modestie, vous opposeriez à ce long succès la forme un peu frivole de vos ouvrages. En général, ce qui compte le plus dans les productions du goût, ce n'est pas le sujet ou le cadre,

mais le talent. Il y a telle chanson qui vaut mieux qu'un poëme épique.

L'académicien célèbre que vous remplacez aujourd'hui, et que vous avez si bien caractérisé, après avoir entrepris avec ardeur, et souvent avec force, la grande œuvre de la tragédie, a marqué surtout sa verve originale par des épigrammes qu'il appelait des fables. Ce n'est pas lui, homme d'esprit autant que de talent, qui méconnaîtrait tout ce qu'il y a de création littéraire dans le genre de comédie dont vous renouvelez sans cesse les intentions ou la forme. Il ne vous reprocherait pas même vos divers et ingénieux collaborateurs à beaucoup de jolis ouvrages que vous n'avez pas faits seul, mais qui n'auraient pas été faits sans vous. M. Arnault savait que le goût qui perfectionne et qui choisit est un côté de l'invention, et qu'une idée appartient pour moitié à celui qui la fait valoir tout son prix. Il accepterait donc volontiers pour lui-même le collaborateur impérial que vous venez de lui donner, et dont vous avez peint en deux mots la courte et terrible *poétique*.

Le cinquième acte des *Vénitiens* est le seul ouvrage qu'ils aient fait en commun. Si cette société ne fut pas plus active, la faute n'en est pas au général Bonaparte, qui, dans le premier feu de la jeunesse et de la gloire, entre l'Italie vaincue, la France à maîtriser, l'Égypte à conquérir, occupé de tout, rêvant tout à la fois, débordait d'inventions et d'idées, en attendant l'empire. M. Arnault s'était attaché à sa fortune depuis l'Italie, et depuis la tragédie d'*Oscar*, qu'il avait envoyée à l'héroïque admirateur d'*Ossian*.

Bientôt il fut de la grande expédition; il fut de ceux qui partaient avec César pour Alexandrie. Durant les premières

lenteurs de la traversée, sur ce vaisseau amiral *l'Orient* qui portait tant de renommées scientifiques et militaires, il était là dans de continuels entretiens avec le général. On parlait guerre, beaux-arts, liberté, conquête du monde, littérature, tragédie. Bonaparte revenait souvent à ce dernier sujet, sur lequel il avait toute une théorie. La politique, les intérêts d'État lui semblaient seuls *matière tragique,* disait-il ; et tout ce qui n'était qu'amour, combats de cœur, jusqu'à *Zaïre* inclusivement, il le renvoyait à la comédie. M. Arnault résistait à ces innovations ; et comme un jour, après un long débat, le général lui disait : « Il n'importe ; je veux que nous fassions « une tragédie ensemble. — Volontiers, lui répondit M. Ar- « nault, quand nous aurons fait ensemble un plan de « campagne. »

Malgré cette familiarité, que tant d'autres auraient enviée, et malgré sa confiance en l'étoile du conquérant, M. Arnault n'acheva pas le voyage. Un devoir d'amitié le retint à Malte, au début de la conquête. Mais il était au premier rang de ceux qui appelaient le retour d'Égypte, et y préparaient l'opinion. Près de Bonaparte, au 18 brumaire, il était un des plus zélés complices de ce coup d'État militaire, qui devint la fondation d'un empire ; il l'était, sans calcul personnel. Homme de lettres avant tout, un peu insouciant, et fier, M. Arnault ne poussa pas plus loin sa fortune et la faveur du maître. Il s'arrêtait à Malte ; et plus tard, loin de la politique et de la cour impériale, il acceptait de modestes et graves fonctions, où son influence, je le sais, fut toujours juste et bienveillante.

Les lettres occupaient tout son loisir. Auteur tragique de l'école de Ducis, il a, dans ses ouvrages, mêlé aux anciennes

formes un nouveau degré de terreur, et quelquefois de simplicité. Admirateur passionné de Napoléon, il ne fut pas le chantre de son règne. Ces grands dominateurs qui ébranlent si fortement l'imagination des peuples n'éveillent celle du poëte que longtemps après eux. Doué d'un esprit piquant et satirique, plus fait pour les allusions malignes de l'apologue que pour les pompes du panégyrique, M. Arnault n'a beaucoup loué Napoléon qu'après sa chute, et dans le style sérieux de l'histoire. Sa partialité alors était l'enthousiasme pour le génie et pour le malheur; et elle lui a inspiré plus d'une page éloquente. Il avait payé de l'exil le droit de les écrire. Homme de lettres paisible, fort ennemi de toute révolution sociale, il avait été emporté dans les chances d'une révolution de dynastie.

C'est par là qu'il a pu cesser quelque temps d'appartenir à cette Académie, où sa place était si justement marquée, et où tant de vœux le rappelaient. Il y rentra, même sous le pouvoir qui avait eu le tort de l'en bannir. Il y entendit, pour la seconde fois, l'éloge des travaux qui avaient honoré sa vie, et du talent dont nulle révolution n'avait pu le destituer. On lui redit les vers charmants qui ont daté, pour l'avenir, le premier jour de son trop long exil; et il recueillit, dans les suffrages et l'émotion du public, la plus douce récompense d'un noble caractère.

A ce titre, non moins que pour sa renommée, M. Arnault fut appelé à la mission de confiance que la perte du spirituel et respectable Andrieux laissait vacante parmi nous, et qui impose surtout pour devoir d'aimer les lettres, d'en défendre au besoin la dignité, et d'être toujours fidèle aux sentiments qu'elles inspirent et qu'elles commandent.

Combien devons-nous regretter qu'une fin soudaine ait abrégé cette vie encore dans toute sa force, et ait enlevé M. Arnault à ses travaux interrompus! Les Mémoires qu'il écrivait, avec une verve piquante et négligée, sont un monument curieux de sa vieillesse, qui peut défier avec avantage cette critique si souvent ingrate et dure pour les derniers ouvrages de l'artiste et du poëte. Spectateur intelligent et sans ambition, mêlé aux événements du siècle et n'en profitant pas, M. Arnault avait vu beaucoup de choses, et les avait toujours appréciées avec cette droiture de conscience qui donne de nouvelles lumières à l'esprit. Ni l'intérêt ni les engagements politiques ne prévalaient sur la véracité de ses souvenirs et sur son instinct moral; et il est telle infortune de l'ancienne royauté qui, nulle part, n'a été dépeinte et déplorée avec une sympathie plus touchante que dans les pages de M. Arnault, banni de France en 1815. C'est qu'il avait surtout de la justice dans le cœur. Par là, ses écrits, empreints parfois de passion contemporaine, respirent toujours une sincérité qu'on estime.

Vous avez senti et dignement loué ce mérite de votre prédécesseur, vous, Monsieur, dont la carrière, toujours heureuse et facile, a été si différente de la sienne. Vous savez ce qu'on doit de respect aux muses sévères, aux pénibles études, aux succès laborieux et contestés. Vous le savez par ouï-dire; car, pour vous, les lettres ne furent dès la jeunesse qu'amusement, célébrité, fortune. C'est une destinée bien rare, de dangereux exemple peut-être, mais que votre talent justifie, et que votre caractère fait aimer en vous.

Ne craignez pas, Monsieur, que je veuille vous louer longuement de cette destinée; mais permettez-moi d'en cher-

cher la cause dans une question plus générale que vous vous êtes proposée tout à l'heure, et que vous avez décidée avec plus d'esprit et de succès que de vérité. Le secret de votre longue prospérité théâtrale, c'est, je crois, d'avoir heureusement saisi l'esprit de notre siècle, et fait le genre de comédie dont il s'accommode le mieux et qui lui ressemble le plus, une comédie vive, dégagée, pressée, non pas un grand tableau d'*art,* qu'on aurait peu le loisir d'étudier, mais une suite de portraits expressifs qui amusent, qui passent, et dont pourtant on se souvient. Loin donc de partager l'opinion que vous venez de soutenir, loin de croire, comme vous, que le théâtre est par état en opposition avec les mœurs, qu'il est le contre-pied de la société, et que, pour plaire au public, il ne doit pas du tout lui ressembler, je m'en tiens, je l'avoue, à l'ancienne opinion, et je chargerai vos comédies de réfuter en partie votre discours.

La comédie, sans doute, n'est pas à elle seule toute l'histoire d'un peuple; mais elle explique, elle supplée cette histoire; elle ne dit rien des événements politiques, depuis Aristophane du moins, ou, si vous voulez, depuis *Bertrand et Raton;* mais elle est un témoin de l'esprit et des mœurs publiques, qui souvent ont donné naissance à ces événements. Sans nommer personne, elle écrit les mémoires de tout le monde. Connaîtriez-vous parfaitement le siècle de Louis XIV sans Molière? Sauriez-vous aussi bien ce qu'étaient la cour, la ville, et *Tartufe* surtout? Il n'est aucune pièce de Molière, jusqu'au drame fabuleux de *Don Juan,* qui ne vous montre quelque côté curieux de l'esprit humain dans le dix-septième siècle, qui ne vous fasse sentir le mouvement des mœurs, et deviner le travail même des opinions, sous le

calme apparent de cette grande et majestueuse époque.

Et plus tard, Monsieur, ce théâtre subtil et maniéré de Dorat, de la Noue, ou même de Marivaux, que vous confondez trop avec eux, êtes-vous bien sûr qu'il soit si fort en contraste avec le temps auquel il appartient? Le dix-huitième siècle, *si rempli de présent et d'avenir,* pour emprunter vos expressions, n'avait-il pas, dans l'oisiveté de ses classes élevées, dans l'abus de l'esprit, dans la mollesse raffinée des mœurs, quelque ressemblance avec le drame prétentieux qu'il applaudissait? et ne peut-on pas même trouver, à cet égard, que plusieurs comédies de ce temps, qui sont de faibles ouvrages, sont pourtant de fidèles peintures, et que, peu estimées du critique, elles ne sont pas indignes d'un regard de l'historien? Quant aux bonnes comédies de la même époque, elles en disent encore plus; elles en disent trop; et *le Mariage de Figaro,* par exemple, est un renseignement incomparable pour l'histoire de la fin d'une monarchie.

J'hésite, Monsieur, à vous suivre plus loin, et à me jeter avec vous, à propos de comédie, dans les annales de notre révolution. Mais, à cette époque même, l'emphase sentimentale, le culte de la vieillesse, de la vertu, de l'enfance, qu'étalait le théâtre, au milieu des fureurs politiques, n'était-ce pas encore un trait de mœurs? Ne peut-on pas y voir le même mensonge social qui se retrouvait dans des discours de tribune et des programmes de fêtes, et qui mêlait un jargon d'humanité à des actes terribles? C'étaient la prédication et les *antiennes* des ligueurs du temps.

Il me semble donc, Monsieur, que bon ou mauvais, naturel ou recherché, le théâtre est toujours, comme on l'a dit et

jadis prouvé spirituellement, un témoin précieux pour l'histoire des opinions et des mœurs.

Dans les mœurs sont compris les préjugés, les souvenirs, les regrets d'un peuple. C'est pour cela qu'il va chercher parfois sur la scène des images qui ne sont pas l'expression immédiate de son état présent, mais qui lui rappellent ce qu'il souhaite, ou ce qu'il a perdu. Ainsi, pour prendre vos exemples, si, pendant les années pacifiques de la restauration, vos colonels en retraite, vos vieux et braves soldats, vos *guerriers,* vos *lauriers,* pardon, Monsieur, avaient tant de faveur, ce n'est pas que ce tableau fût en contraste avec l'esprit du temps; c'est qu'au contraire il le flattait, en caressant un dépit national; et un politique clairvoyant aurait pu démêler, à ces spectacles si applaudis de la foule, une passion profonde, populaire, que quinze ans n'avaient pas éteinte, et qu'un jour fit éclater.

On trouve donc, Monsieur, dans votre propre théâtre, cette vérité contemporaine que vous refusiez tout à l'heure à la comédie, pour l'attribuer exclusivement à la chanson; et vous voilà vous-même plus historien que vous ne voulez. Au reste, Monsieur, dans cette question, vous avez pris vos sûretés; vous avez mêlé la chanson et la comédie, et vous serez applaudi de tous côtés, quelque parti que l'on prenne sur votre théorie littéraire.

J'avouerai même que cette théorie devient très-spécieuse dans les derniers exemples que vous citez. Près de nous, au moment presque où nous parlons, on n'apercevait plus le même rapport, la même intelligence entre le théâtre et le public; ou plutôt l'un des deux semblait vouloir être le corrupteur de l'autre. N'y avait-il pas, toutefois, dans le contre-

coup d'un grand changement social, dans le battement stérile des imaginations émues, quelque chose qui explique et qui faisait naître un besoin d'émotions fortes, en contraste avec des habitudes paisibles, besoin souvent mal satisfait au théâtre, et qu'on aurait vu s'émousser de lui-même par l'ennui du public, à défaut de censure? Vous en jugerez mieux que personne, vous, Monsieur, que l'épidémie de l'exagération et du faux n'avait pas gagné, et qui saviez, même en pleine liberté, être piquant par la raison, et vous passer du scandale pour l'effet dramatique.

De longs succès vous avaient appris cet art difficile dont vous vous êtes bien rarement écarté, dans tant de pièces échappées si vite. Boileau disait avec un peu d'aristocratie poétique :

Il faut, même en chanson, du bon sens et de l'art.

Ce conseil, qui paraîtra dédaigneux et superflu de notre temps peut-être, ne s'en applique pas moins avec justice à toutes les variantes de la chanson sur nos théâtres. Jamais la frivolité du genre, la liberté du cadre, la folie de l'auteur, n'excluent ces deux vieilles conditions que demandait Boileau, *du bon sens et de l'art;* et elles viendraient, par circonstance ou par système, à manquer dans les grands ouvrages, qu'il faudrait encore les réclamer pour le vaudeville et l'opéra-comique.

C'est ainsi que, dans le siècle dernier, un homme dont le talent s'était formé sans culture, Sédaine, à force de réflexion et d'art, se fit une place nouvelle sur notre théâtre, et y laissa des ouvrages que les vôtres mêmes n'ont point fait oublier. Vous, Monsieur, préparé de bonne heure par l'étude

des lettres, vous eûtes moins d'efforts à faire et d'obstacles à vaincre. A cette part d'originalité, sans laquelle nul écrivain ne saisit fortement le public, vous aviez joint le goût des bons modèles; et vos premiers ouvrages, qui semblaient improvisés dans l'insouciante gaieté de la jeunesse, étaient toutefois calculés habilement et écrits avec autant de soin que de vivacité. Mais vous renfermiez d'abord ce talent dans des cadres étroits et légers. Les caractères naturels, les conceptions premières vous semblaient enlevés par les maîtres de la scène. En jetant un coup d'œil observateur sur notre société, vous n'y trouviez plus ces différences marquées, ces luttes de rangs, ces originalités de classes et de personnes, si favorables à l'action de la haute comédie; et, malgré d'heureux exemples, vous hésitiez à tenter cette belle forme de l'art.

Les succès faciles et prompts vous séduisaient davantage. Au lieu de concentrer la force comique sur quelque sujet d'intrigue et de mœurs longtemps médité, vous avez éparpillé la comédie dans une foule de brillantes esquisses, et reproduit l'ingénieuse fécondité de ces poëtes espagnols, dont les ouvrages et les succès se comptaient par centaines.

Au milieu d'une société placée tout entière sur le même niveau, mais mobile et agitée, vous avez mis en scène les opinions, les fantaisies, les modes, à mesure qu'elles posaient devant vous. Quand la vérité du jour ou du moment devenait difficile à aborder en face, vous l'avez quelquefois adroitement tournée, et vous avez dû prendre les nuances au lieu des grands traits, sachant faire applaudir même ce que vous ne disiez pas. Quelques-unes des petites pièces de Molière ne sont guère moins goûtées des connaisseurs que ses chefs-

d'œuvre. Vous avez su être original en les imitant; et quelquefois le souvenir ou la contre-partie d'une idée de ce grand poëte vous a fourni toute une pièce nouvelle.

Mais c'est dans notre temps surtout, dans l'horizon de Paris, sa vie d'affaires et de plaisirs, sa banque, son commerce, sa littérature, c'est autour de vous, c'est aujourd'hui, c'est hier que vous avez saisi vos modèles et reçu vos inspirations. Votre théâtre s'est rapproché de ces *proverbes* de salon, où la société se peint d'autant mieux qu'elle les fait elle-même, et qu'elle y met son langage. Mais en écrivant ainsi sous la dictée du public, en lui rendant ce qu'il vous donnait, que de vues heureuses et fines, que d'intentions comiques, quel vif et piquant dialogue marquaient votre part dans ce travail commun! C'est par là, Monsieur, que vos pièces, transplantées, ont amusé toute la France, et que, passant à l'étranger, traduites, mêlées, allongées, selon le goût des peuples, elles ont défrayé les théâtres du Nord et du Midi. Partout on a ri, partout on s'est attaché à vos ouvrages; ce qui prouve que le costume et l'à-propos ne sont pas tout dans ces pièces si parisiennes, et qu'elles ont un grand fonds d'esprit vrai et de gaieté cosmopolite.

Je me souviens qu'un critique célèbre d'Allemagne, un peu sévère pour nos poëtes classiques, et conduit au paradoxe peut-être, à force de savoir et d'esprit, préférait, en propres termes, *le Solliciteur* au *Misanthrope*. Vous n'êtes pas de cet avis, Monsieur, j'en suis sûr. Mais l'illusion même que votre piquant théâtre a pu faire à de tels juges est encore un éloge; et cette illusion serait impossible, s'il n'y avait pas quelque chose de bien spirituel et de bien vivace dans ces scènes légères que l'on joue, et que même on commente chez l'étranger.

Sans vous louer autant, je puis remarquer l'art ingénieux et délicat de vos principaux ouvrages, le mouvement toujours vif et libre du drame, la vérité des impressions, lors même que le langage est parfois trop paré ou trop éphémère, l'habileté de l'auteur à suivre et à retourner en tous sens une donnée dramatique, la manière heureuse dont le dialogue a tour à tour de la grâce, de la simplicité, de l'émotion, et de l'esprit toujours.

Quel intervalle et quelle variété du *Diplomate* à *Valérie*, de *l'Intérieur d'un bureau* à *Michel et Christine!* Quelle diversité, et parfois quelle ingénieuse morale dans vos nombreuses pièces sur un sujet un peu profané par l'ancien théâtre, le mariage! Une d'elles, *le Mariage d'argent*, est enfin la comédie complète, en cinq actes, sans couplets, sans collaborateurs, se soutenant par le nœud dramatique, l'unité des caractères, la vérité du dialogue et la vivacité de la leçon. L'absence des vers ne nuit pas plus à cet ouvrage qu'aux excellentes comédies de le Sage ou de Picard.

Il ne faut pas demander, Monsieur, pourquoi vous n'avez pas renouvelé plus souvent cet essai de grande comédie de mœurs qui vous avait si bien réussi : ni le talent ni les ridicules n'auraient manqué. Bientôt même la carrière s'élargit au milieu de nos vicissitudes sociales; et il vous fut possible de tenter la comédie politique, cette dernière licence de l'art théâtral, cette liberté de la presse de la vieille Athènes, qui ne vaut pas la nôtre. Dans la foule de vos succès, on doit distinguer *Bertrand et Raton*, par le genre nouveau de l'ouvrage autant que par la vérité piquante des détails. La pièce, en elle-même, avait un mérite de circonstance, applaudi d'un public pour qui l'ordre était populaire;

c'était de se moquer de l'émeute et de montrer quelle agitation artificielle et quels faibles instruments troublent parfois les États. Mais la morale de la pièce serait fausse, ou plutôt votre pensée mal comprise, si on en concluait que les grandes catastrophes sociales sont toujours amenées ainsi, et que les peuples s'émeuvent, comme on agite un carrefour. Il n'en est rien, vous le savez. Les révolutions, qui ne sont pas des complots, ont une cause plus élevée, plus sérieuse; et la volonté nationale, qui les accomplit et les maintient, ne dépend ni du hasard ni d'une intrigue.

Au reste, Monsieur, cette arène de la comédie politique où vous avez fait quelques pas s'est refermée bien vite, et vous y avez peu de regret. Votre talent ingénieux et flexible n'a pas besoin des passions de parti pour exciter l'intérêt et captiver la vogue.

Le public a beaucoup à vous demander encore. Soit que votre talent cherche des succès plus rares, ou qu'il ne se lasse pas de renouveler les mêmes, l'Académie se félicitera de son choix; car l'honneur et la vie d'un corps littéraire, c'est d'attirer à soi tous les genres de renommée qui se partagent le suffrage public. Ce sont autant de formes variées qui doivent représenter la culture des arts chez une nation.

Tous ne peuvent venir à la fois, ni apporter la même part. A côté des talents hardis, originaux, se placent les grandes études et le goût sévère. A côté des hommes qui cultivent les lettres pour elles-mêmes, il y a ceux qui les font servir aux rapides et bruyants succès de la tribune, du barreau, du théâtre. Ces genres si divers se touchent et se réunissent. Ce mélange même est le caractère de l'Académie. Chacune de nos pertes, comme chacun de nos choix, nous en avertit.

Naguère nous a été enlevé un orateur, dont la parole grave, élevée, morale, après avoir longtemps retenti dans les assemblées de la nation, se faisait écouter, avec un charme instructif, au milieu de nos paisibles séances, homme de bien et d'éloquence, qui fut respecté dans la retraite, et même dans le pouvoir. Qui nous rendra M. Lainé!

Que nos regrets du moins lui soient offerts! et qu'on nous pardonne d'avoir saisi cette première occasion publique d'honorer sa mémoire, et de rendre un hommage impartial à sa tombe, si récente et si modeste.

DISCOURS

DE M. DE SALVANDY,

PRONONCÉ DANS LA SÉANCE PUBLIQUE DU 21 AVRIL 1836, EN VENANT PRENDRE SÉANCE A LA PLACE DE M. PARSEVAL-GRANDMAISON.

MESSIEURS,

C'est une vieille alliance que celle des lettres et de la politique chez les nations libres. Ministres de la Providence, ces deux puissances, par lesquelles l'homme gouverne l'homme, se partagent l'empire de ce monde. Les lettres représentent l'intelligence humaine; elles sont la parole des peuples; elles s'élèvent, à côté de tous les pouvoirs, comme des comices indépendants, voués sans repos au triomphe de la justice et de la vérité; car, c'est leur glorieuse condition de faire vibrer toujours les cordes élevées du cœur et de l'esprit de l'homme, d'invoquer partout l'humanité, le droit, le progrès, la liberté, ces choses si grandes et si saintes qu'on peut bien, quand on agit dans l'ombre et le silence,

les trahir; qu'on ne peut jamais, quand on parle devant les hommes, les renier! Aussi, est-ce l'honneur des gouvernements libres de consacrer l'union des deux puissances, d'appeler hautement à l'empire les guides intellectuels de l'humanité. Et, ce qui me frappe d'abord, au moment où je m'incline devant ce sénat littéraire, monument respecté de l'ancienne monarchie, c'est de le voir constitué de tous temps selon les lois présentes de la France. J'y contemple, de tous côtés unies, les deux races d'élite des hommes qui éclairent mon pays, et de ceux qui le gouvernent. Au-dessus de vous, Messieurs, planent, comme les génies mêmes de cet empire, les images de tous les grands hommes qui ont brillé, depuis deux cents ans, à la tête de la patrie, dans tous les sentiers de la gloire : phalange immortelle de chefs de l'État ou de princes de la littérature, qu'aucune autre nation n'a égalée, qu'aucune autre enceinte n'a réunie. Et aujourd'hui, Messieurs, quand un homme de lettres vous a été ravi, qui cultiva, cinquante ans, la poésie et les arts, sur le champ de bataille de nos révolutions, avec le calme studieux de l'ancien régime, étranger aux luttes de la politique, mais non à ses dévouements et à ses périls, à qui déférez-vous son pacifique héritage? Soldat obscur, mais fidèle, de mon pays, dès vingt ans, ce sont des armes, et non pas des succès, que j'ai demandées aux lettres, ces gardiennes antiques du bon et du juste; aux lettres, ces patronnes naturelles de quiconque, dans un État libre, veut prendre part aux affaires publiques et ne rien devoir qu'à soi. Trois fléaux, l'étranger, les réactions, l'anarchie, ont menacé tour à tour nos destinées : je les ai combattus tous trois. C'est là ce dont vous m'avez tenu compte! Pouvant rechercher l'éclat des travaux, vous avez

voulu honorer la dignité du but et de la carrière. Vous avez eu raison, Messieurs; vous avez considéré avant tout et l'esprit de notre gouvernement, et le principe véritable de votre institution. Cette compagnie est fille de la politique; la politique qui l'enfanta est celle-là même qui, de nos jours, a renouvelé le monde, mais qui était plus vieille que nos orages, qui naquit du long travail des siècles, dont la fortune a eu pour instruments tous les régimes, et que, du milieu de tant de tourmentes surmontées à peine, je salue, sans hésiter, des noms les plus grands : la civilisation, la liberté.

L'Académie française doit à son fondateur une louange qui sera nouvelle dans cette enceinte : c'est qu'en constituant les lettres, en leur donnant une place entre les pouvoirs, le grand cardinal mesurait leur carrière avec la prescience du génie, mais y attachait un œil de circonspection autant que d'amour, et cherchait dans l'institution royale moins des encouragements que des barrières. Les écrivains formaient alors, dans le monde politique, une sorte de milice auxiliaire que se disputaient les sectes, les partis, les couronnes : on ne comptait d'hommes d'État éminents que ceux qui, comme Richelieu lui-même, faisaient de la polémique de la même main qui régissait l'empire. Richelieu, qui se glorifiait d'avoir abattu les factions religieuses, la politique espagnole, et le gouvernement féodal, tout l'ancien régime de la France et du monde; Richelieu, de qui le bras terrible tenait les têtes royales elles-mêmes courbées sous un principe nouveau, l'égalité de tous les Français devant la royauté, révolutionnaire superbe, entendait arrêter son pays et son temps à la monarchie absolue. Et quand, après Chalais, Montmorency venait de tomber sous le niveau sanglant, que les Guise, la

reine mère, le frère du roi avaient fui à l'étranger, que le parlement enfin pliait, il apprend que, depuis l'année 1630, se rassemblaient secrètement, chez un jeune prosélyte du parti foudroyé dans la Rochelle, chez Conrard, des hommes de lettres connus pour *appartenir* à tous ses ennemis vaincus : Faret, aux Lorraine ; Maynard, à Bassompierre; Baudoin, au prince de Conti ; Baro, à la duchesse de Chevreuse; Duchâtelet, aux Montmorency, comme Voiture et Vaugelas, plus célèbres, appartenaient au duc d'Orléans. Richelieu avait frappé les maîtres sans merci et sans peur : il s'arrête devant les serviteurs, éloquents, populaires, et représentant, plus qu'ils ne le savaient eux-mêmes, un génie nouveau des sociétés et des forces nouvelles. Dissoudra-t-il ces naissantes assises de l'esprit français? Non ! il les complétera. Il y fera siéger et toutes les opinions, et tous les talents. Il y introduira surtout les représentants de sa politique. Et il commence par se proposer lui-même. Hardiment refusé, il négocie. Vaincu dans les négociations, il annonce la distinction importune de lettres patentes du roi. Alors les doctes amis de prendre l'épouvante. Ils luttent une année entière contre l'honneur qui les menace ; et, vaincus à leur tour, ne se rendent qu'en stipulant l'adoption du nom national que vous portez et la rédaction libre de leurs statuts. Vainement le cardinal propose des amendements au code qui sort de leurs vives discussions. Ils n'ouvrent leurs rangs aux ministres, aux conseillers d'État, aux ambassadeurs, aux avocats généraux qui avaient brillé dans la défense des grandes maximes du cabinet, que lorsque leur charte indépendante est inaugurée enfin. Charte mémorable, Messieurs! Le cardinal, qui obligea le parlement de l'accepter, ne l'accepta

point lui-même; jamais il ne parut au sein de la compagnie où Christine venait s'asseoir du fond du Nord; et il laissa le parlement littéraire sans foyers, errant, obligé de chercher asile à tour de rôle sous l'humble toit de ses membres, jusqu'à ce que vint Louis XIV, qui, voulant traiter royalement les lettres, recueillit leurs représentants dans son Louvre. Vos législateurs, Messieurs, en constituant la république des lettres, avaient tracé dans son code des mots qui ne figuraient pas encore dans le dictionnaire des nations, et qui furent écrits, là, en termes formels, pour la première fois parmi les hommes. Quand le cardinal poursuivait l'abaissement des supériorités, filles du temps, la compagnie déclare leur déchéance devant les supériorités, filles du génie. Non contente d'abolir dans son sein toutes les distinctions du rang et de la naissance, elle fonde son propre gouvernement sur une foule de maximes destinées bientôt à une plus grande fortune. Elle proclame pour principe l'égalité, pour règle l'élection, pour condition le talent, pour garantie la publicité, pour attribut la parole. C'est tout le symbole des nations depuis cinquante ans.

C'était, depuis trois mille ans, le symbole des lettres! Le jour où elles viennent, des sanctuaires de l'Asie, s'asseoir au foyer des races européennes, sous le ciel heureux de la Grèce, la liberté se lève sur le monde! L'esprit revendique le gouvernement des peuples. L'élection consacre ce maître nouveau : la tribune est son trône; la parole, son glaive; les lettres, son armée; les lettres, parole écrite, parole voyageuse et impérissable qui arrive à tous les lieux et à tous les siècles! Chefs nécessaires des partis aux prises, l'écrivain et l'orateur sont les princes des cités. A ce double soleil de la civilisation et de la liberté unies, un coin de terre, pressé

entre le Nord barbare et l'Orient esclave, resplendit de clartés immortelles!

Pourtant, ce n'était là qu'une ébauche sublime. A la littérature des anciens manquaient une foi et une mission communes; à leur politique, l'amour et le respect des hommes; à leur liberté, la justice. La main de Dieu tient tous ces trésors en réserve dans les catacombes où Rome, gorgée de fausses richesses et lasse de domination, lasse de servitude, les ira chercher. Quand ses légions ont partout abattu cette dure liberté qui siégeait sur la place publique et s'appuyait à l'esclavage; qu'elle-même, dans l'impuissance de gouverner le monde du milieu des orages du forum, a remis sa fortune à la garde de la tyrannie, et que les rostres sanglants se taisent à leur tour pour jamais, croirons-nous que la parole, croirons-nous que la liberté soient retirées à l'univers? Non! La tribune abattue se relève dans les entrailles de la terre. Une race nouvelle d'orateurs y grandit. La république romaine, que le monde croit morte, revit là, vraiment éternelle. Elle abjure et la politique violente, et la littérature esclave du mont Palatin. Un livre venu de l'Orient lui a découvert une politique qui bénit les hommes, et une littérature qui les élève. Échos retentissants de toutes deux, les tonnerres de ce forum ignoré roulent comme ceux des volcans, sous l'empire, et l'ébranlent dans ses fondements. Ils annoncent aux maîtres du monde que nous sommes tous enfants d'un même limon, sujets de la même loi, justiciables du même tribunal; famille universelle dont le père est aux cieux! C'était *la bonne nouvelle* du genre humain. En son nom, une intrépide milice de poëtes, d'historiens, de philosophes, admirables génies, assujettissent les provinces, Rome et les

Césars. Désormais il y a une tribune par village, une tribune par clan des barbares. Les conciles, ces chambres de l'univers chrétien, enseignent aux nations la science que les Romains n'ont pas eue, d'accorder la liberté avec la grandeur. Nue et désarmée, la chaire apostolique domine et les trônes d'or qui tombent, et les trônes de fer qui s'élèvent. La parole fait sa force; l'élection, son titre; l'égalité, sa vertu. L'égalité règne sous la tiare, assise au sommet du monde féodal : c'était l'étendard des temps à venir, planant à l'avance sur la terre! Initiés au savoir par l'Église, c'est par lui que le fils du pâtré et du charpentier montent, d'honneurs en honneurs, à la suprême magistrature de Rome et du monde. Les Gerbert, les Hildebrand sont des hommes de lettres couronnés. Et il n'est pas de noblesses si altières, ni de royautés si jalouses, qui ne s'abaissent sous leur main!

Grâces à cette glorieuse république de l'Église, *l'esprit* gouverne le moyen âge. L'art s'est réfugié dans ses cathédrales; l'histoire et la science dans ses abbayes; la philosophie, dans ses écoles; la politique, au Vatican. Cette politique est toujours celle des Romains : l'universalité. Elle soumet et rapproche les nations, en fondant l'unité de langue, de mœurs, de loi. Le Capitole revoit les triomphes antiques. Et ce sont les héros de la littérature, c'est Pétrarque, c'est le Tasse que Rome couronne : elle sait que la poésie et l'éloquence sont les légions qui lui ont de nouveau conquis le monde.

Mais, déjà, les lettres s'étaient détachées du sanctuaire, emportant toutes ces grandes traditions avec elles, pour en doter les peuples. Ce fut notre France qui accomplit cette révolution inaperçue, cette révolution immense : ce furent, le

dirai-je, tous ces princes, tous ces chevaliers de Provence, d'Anjou, d'Aquitaine, aux romanesques souvenirs! La gaie science devint promptement de la politique. Qui ne sait que le pamphlet naquit avec ces *sirventes* qui allaient s'attaquant tour à tour au sacerdoce ou à la royauté? Ses premiers coups furent terribles. Que ne puis-je montrer la chevalerie française remplissant tout l'Occident de son poétique, de son libre génie, toutes les littératures naissant de la nôtre, chacune enfantant une liberté nouvelle, et l'Europe entière en travail, quand un grand bruit frappe le monde! Un empire est tombé en Orient, ou plutôt une ruine, une ombre : l'ombre révérée de l'empire romain, la ruine dernière de la Grèce. Les lettres grecques se sont défendues mille ans contre les barbares. Vaincues à la fin, et dispersées sur les mers, comme les débris d'Ilion et ses dieux, elles font voile vers de plus heureux rivages. Hôtes illustres, venez : l'Occident vous attendait! Homère, Platon, Démosthène, venez! l'imprimerie vous attend pour porter vos accents ranimés aux extrémités du globe. Voyez ces nefs audacieuses devant qui la boussole aplanit l'Océan : le globe va s'agrandir, pour vous entendre, d'un hémisphère que vous n'avez pas connu!

Moment solennel, Messieurs, où, exalté tout à coup par le commerce des lettres antiques, comme par un de ces amours qui inspirent les prodiges et révèlent les mondes, l'homme recule à la fois tous ses horizons! Les Colomb, les Vasco de Gama, dans leur essor, embrassent la terre. Kopernick crie au soleil de s'arrêter. Michel-Ange jette des coupoles dans le ciel. Raphaël saisit le pinceau créateur. Le Tasse et le Camoëns renouvellent l'épopée. La tragédie renaît sous le soleil des Espagnes. Shakspeare se lève, comme un

géant inculte, dans le Nord. En ce temps, Érasme sécularise la raison humaine; Machiavel, la politique; Luther et Calvin, la religion même. Luther et Calvin sont des pamphlétaires formidables : ils ébranlent le monde! Dans l'état nouveau des peuples, l'esprit, mais libre, indépendant, novateur, gouvernait l'Europe. L'esprit français devine et inaugure toutes les libertés humaines. Montaigne, père du doute, fonde la liberté philosophique, celle qui rompt les fers de Galilée, et fait en paix rouler la terre. Père de la tolérance, l'Hôpital prépare la liberté de conscience. Les Bodins, les Pasquiers, les de Thou, et tant d'autres investigateurs illustres du droit public des nations, font un pas de plus. L'âme remplie des souvenirs d'Athènes et de Rome, ils établissent le gouvernement civil; ils fondent l'autorité des lois. La société féodale croulait ainsi de toutes parts, ou plutôt elle n'était déjà plus. Le rire insultant de Rabelais n'a pu retentir que sur des ruines.

A qui sera désormais l'empire? Une lutte de trois siècles s'engage pour en décider. A qui est-il déjà? Aux plus éminents dépositaires des lettres antiques, à ces grands corps, les avant-gardes du tiers état dans la conquête du savoir et de la puissance; les sanctuaires de l'étude, du goût et des lois; les temples de la justice et de la parole : écoles augustes, où la politique, la législation, la littérature, la langue nationales se sont formées en même temps. C'est dans les parlements que les lettres ont rassemblé leurs plus vives et plus pure lumières, et ce sont eux qui règnent! Ailleurs, la poésie et l'éloquence prétendent imiter les formes classiques. Là, c'est aux réalités qu'on s'attache. On s'inspire et des écrits et des actions. Quelque chose de Rome et de la Grèce revit dans ces

magistrats, dans ces jurisconsultes illustres, si intrépides devant le pouvoir et devant les partis. On voit qu'ils *hantent*, comme ils le disaient, Sparte et Athènes, autant que leur propre siècle; l'érudition n'éclate pas seulement dans leur langage : on croit la sentir jusque dans leurs vertus, et plus encore dans leurs maximes. Sachant également tout ce que le christianisme et tout ce que l'antiquité ont enseigné au monde, ils puisent à ces deux sources je ne sais quel amour austère et hardi de la liberté. La liberté de républiques, où tant de génie et d'héroïsme a fleuri, est près d'éblouir ces esprits littéraires, près de tenter ces caractères stoïques. Selon l'expression d'un garde des sceaux de Henri IV, traducteur de Démosthène, ils semblent impatients de voir *se desnouer enfin la langue de la patrie.* « Ès états généraux, ajoute-t-il, « où l'éloquence servoit aux hommes pour monter aux plus « hautes dignités, le moindre bourgeois pouvoit se promettre « les plus grandes charges. Le plus éloquent étoit comme un « perpétuel magistrat entre ses citoyens. La liberté nourrissoit « les esprits en une grandeur de courage. Notre Estat françois « a allenty le cours de nos esprits comme un cheval généreux « qui est dans une trop courte carrière; entr'autres choses « l'éloquence!... » Qui peut dire vers quel avenir, ou plutôt vers quel passé ces gardiens des lois, ces conseillers de la couronne cheminaient, à leur insu, à la tête de la France?

Voilà où en était le monde, à l'avénement du siècle qui ouvre sa carrière sous l'étendard de Richelieu, de Descartes, de Corneille. Ces grands hommes achèvent de renouveler la littérature, la philosophie, le gouvernement, mais les renouvellent en les fixant. Le vieux monde continue de s'écrouler sous leurs mains; mais ces mains puissantes établissent des

règles, des dogmes, une autorité. Le mouvement politique s'arrête devant eux : par cela même, un autre plus profond commence. Une nation, dont la langue, la littérature et l'histoire sont filles des nôtres, l'Angleterre, qu'aucun bras assez fort n'entrave, continue seule à suivre la pente de l'esprit humain. Par sa république, plagiat puritain de l'antiquité, elle semble donner raison aux ombrages de Richelieu et de Louis XIV. Sa révolution relève les tribunes politiques, depuis seize siècles abattues. Mais regardons en avant : le génie national satisfait va prendre le vieil ordre social sous sa garde : au milieu de toutes les commotions du continent, cent cinquante ans de repos et de splendeur s'écouleront, sous la parole féconde des Chatam, des Pitt, des Canning. Et, si une grande catastrophe a marqué l'établissement de ce régime tutélaire, ici encore admirons la vertu des lettres ! Un remords n'a pesé sur le génie de Milton que pour en faire jaillir le *Paradis perdu*. Le poëte est comme l'ange déchu : il jette un pont de l'enfer aux cieux. Grâce à lui, le crime d'une faction s'est effacé à l'ombre d'un monument, l'honneur éternel de l'Angleterre.

La France avait d'autres destinées. Il était écrit qu'elle marcherait toujours en avant, précipitée par les résistances mêmes; courant à l'égalité, maintenant que la liberté est perdue, je veux dire ajournée; et entraînant le monde. Louis XIV croit tenir le monde enchaîné sous sa main. Il se confie dans la soumission de toutes les têtes à son joug superbe; courtisan de sa propre grandeur, il ne remarque pas la sourde rébellion des esprits. Mais contemplez son siècle ! A l'exception de cette colossale image de Bossuet, qui se tient debout aux côtés du trône, commandant l'obéissance aux peuples parce qu'il est moins écrivain que pontife, moins sujet qu'associé à

l'empire, ou plutôt parce que, dédaigneux de la terre et fataliste de la Providence, il ne considère dans les pouvoirs d'ici-bas que les aveugles ressorts de la volonté divine; à l'exception, dis-je, de ce génie absolu, voyez si toute la littérature du grand règne ne bat pas en ruine, jusque sous l'œil ébloui du grand roi, les principes auxquels il appuie sa couronne! Nous ne comptons plus tous ces âpres génies, les Abbadie, les Ancillon, les Toyras, les Bayle, et vingt autres également considérables, qui achetèrent la liberté de la pensée au prix d'une patrie. Mais vous compterez Port-Royal avec tous ses nobles cœurs; et n'est-ce pas sous les coups de ses pieux solitaires que la milice célèbre vers laquelle Louis incline son pouvoir, tombera quelque jour, frappée à mort par les *Provinciales*, lui vivant? Plus loin, ne découvrez-vous pas ces esprits si divers, mais si osés contre la foi royale, Guy-Patin, Boileau, Pélisson, Jean-Baptiste Rousseau, la Fontaine même? car le bonhomme inimitable est un homme politique par ses hardiesses, sa constance et sa disgrâce. Pourquoi la disgrâce frappe-t-elle Saint-Évremont, Mézeray, Fontenelle, l'abbé de Saint-Pierre? Que deviennent les hiérarchies régnantes sous le fouet du comique illustre que le roi protége? Que dire des satires austères de la Bruyère contre les grands, de celles de Bussy-Rabutin si sanglantes contre la cour, de cette autre satire sublime du Télémaque contre le monarque et son gouvernement? Le vieux sang de la noblesse française, qui bouillonne, ne se trahit-il pas dans le livre de la Rochefoucauld, dans les Mémoires du cardinal de Retz, dans les mâles écrits de Boulainvilliers, dans les tablettes de fer de Saint-Simon, dans l'admirable histoire tracée jour à jour par cette femme, par cette mère qui ne croyait con-

verser qu'avec sa fille, et conversait avec la postérité? Il n'est pas jusques à Racine, Racine inculpé par Louis XIV même d'avoir voulu assouplir son génie au métier de courtisan, qui se trouve, un jour (et ce jour-là le tue!), avoir son rôle dans l'unanime conspiration du génie national contre le pouvoir du prince : pouvoir si imposant, qu'aujourd'hui même on ne l'accuse pas sans effort; pouvoir éclatant et fécond qui avait donné à la France, avec cent victoires, une administration, des codes, la paix des cités, l'ordre, toutes les gloires; que la France acceptait à tous ces titres; que les lettres seules n'acceptaient pas. Où les lettres en effet prendraient-elles la puissance de se faire esclaves? Comment comprimer cette flamme qui ne luit que par jets soudains et libres? Les lettres sont une voix et non pas un écho; elles ne peuvent, comme un instrument muet, comme l'airain, comme la pierre, renvoyer un son donné. Elles sont la pensée même de l'homme; la pensée qu'on ne peut corrompre à ses sources, qu'on ne peut mutiler dans les entrailles natales; Dieu la crée; l'homme l'exprime; les tyrans, peuple, sénat ou despotes, la persécutent. C'est là toute la puissance de chacun!

On a dit beaucoup que les lettres fleurissent volontiers à l'ombre du despotisme, et il est vrai que l'ordre les voit toujours accourir et prospérer. Mais on n'a pas dit combien de temps le despotisme fleurit à leurs clartés! Après Auguste, le christianisme; après Louis XIV..... Voyez où arrivent Louis XIV et la France, avec cette prétention de borner au rôle de beaux esprits les écrivains illustres, qui est la conséquence du pouvoir absolu et son châtiment. En présence de Louis, ce sont eux qui ont régné! Il a disposé du sang et de l'or des peuples : la pensée publique obéissait à d'autres

que lui! Quand il disparaîtra de la scène du monde, après avoir passé soixante ans sur le trône le plus puissant de l'univers, que laissera-t-il? Une France selon l'abolition de l'édit de Nantes, selon ce grand mot: l'État, c'est moi?... Non, non! Une France qui n'est pas lui, qui juge comme Saint-Simon, qui pense comme Pascal, raille comme Molière, ou plutôt comme Scarron et Rabutin. Qu'il convoque autour de son lit de mort la génération qui croît à son ombre et tend les mains à son héritage!.... Ce jeune homme, c'est Voltaire; celui-ci, Jean-Jacques, ses successeurs à l'empire! Cet enfant, c'est Diderot, cet autre Helvétius, les ministres, les flatteurs de ces maîtres nouveaux du monde! Que dis-je? Sur les fleurs de lis, quelqu'un est assis déjà, qui travaille à l'*Esprit des lois!* Il se trouve qu'à l'école de la politique de Louis XIV, la France a appris la liberté! à l'école de sa majesté, elle a oublié le respect! à l'école de sa religion, elle a perdu la foi! Tant il est vrai que l'humanité a des guides plus puissants que l'autorité absolue! Leur politique ne passe point avec un homme: elle se perpétue dans la postérité. Louis XIV meurt tout entier; il ne lui reste pas, quand le sceptre échappe de sa main refroidie, assez de force pour protéger son cercueil! Et Montesquieu, en qui vient se résumer la pensée véritable et sérieuse de la France, durant ces soixante ans de prestiges, Montesquieu, depuis lors, règne sur la France et l'univers.

Devant le XVIIIe siècle, devant cette monarchie universelle des lettres, dont la fin a été si terrible, je m'arrête ému. J'ai tant de fois, ailleurs, dénoncé ses égarements à mon pays! Mais ici, dans le temple des lettres françaises, comment répudier l'une des plus grandes époques littéraires des annales humaines? Je me persuade, Messieurs, que si ses publicistes, ses

poëtes, ses philosophes étaient là vivants, accusés devant vous, ils nous diraient qu'après tout ils ont peu détruit et beaucoup fondé. Ce qu'ils ont détruit tombait sous la main du temps : ce qu'ils ont fondé est immortel !

Ils nous diraient que s'ils s'attaquèrent aux autels par leurs écrits, ce fut quand les pouvoirs, ces gardiens suprêmes de la morale des peuples, s'attaquaient à la Providence par leurs scandales. Dans l'abaissement de toutes les hiérarchies et la corruption de toutes les autorités, les lettres, seule puissance qui grandisse toujours, les lettres régnèrent sans partage : elles régnèrent comme toutes les autorités absolues, dont le destin est de beaucoup faillir ; condamnées à faillir d'autant plus qu'elles n'étaient que les instruments d'une réaction plus forte qu'elles. La société française, libre de la compression qui avait pesé sur elle si longtemps, sembla se soulever tout entière contre les institutions, les mœurs, les croyances, renversant tous les monuments du passé en représailles de sa longue servitude, et dans les ruines du passé comprenant Dieu même ! Les chefs de la société européenne, jusque dans le fond du Nord, donnaient aux nations l'exemple d'applaudir à ces ravages. Il y avait une sorte d'étourdissement universel et je ne sais quelle orgie d'idées qui entraînait tous les rangs, quand le siècle se réveilla tout à coup de son ivresse fatale, roulant dans un gouffre ouvert. Alors il se relève, il est grand ! Cette société condamnée saura si bien mourir ! Avant d'arriver là, cette littérature coupable jette un éclat si brillant et si nouveau sur son temps et son pays ! Bannie des affaires jusqu'alors, c'est à elle maintenant que le trône et le peuple demandent de tout conduire et de tout sauver. Bâtie de ses mains, la tribune de l'assemblée constituante s'élève comme une digue

d'un jour, comme un phare de tous les siècles. Là, un homme, pamphlétaire puissant, plus puissant orateur, le géant de la parole, que la Providence jeta sur la frontière des deux mondes, en le faisant à l'image de tous deux, en rassemblant en lui toutes les corruptions du passé, toutes les passions de l'avenir, Mirabeau tient le flot suspendu à sa voix, comme pour donner à cet ancien régime qui tombe le temps de proclamer, à son heure dernière, les grandes maximes vers lesquelles gravitait le genre humain depuis trois mille ans: l'égalité civile, la liberté religieuse, le système représentatif avec tous ses symboles, enfin tous les vœux combattus des temps passés, toutes les lois indestructibles des temps à venir! Le XVIIIe siècle avait trouvé rompue la chaîne qui liait le monde moderne à son berceau barbare, à la conquête. D'une main hardie, il le rattache à la création; et ce qu'il fait pour la France, il le fait pour l'univers: nulle part sur la terre il ne sera établi une liberté qui ne se lise écrite, de la main des lettres françaises, sur ces nouvelles tables de la loi du genre humain.

Quarante ans d'épreuve attendaient notre patrie avant de se reposer à leur ombre. Il fallait que la tribune trouvât, pour s'affermir, d'autres étais que les débris d'une monarchie et d'une société épuisées. Il fallait que Mirabeau renaquît prudent et pur, s'appelant Lainé, de Serres, Foy, Martignac, Périer. Il fallait que les lettres apprissent, par une leçon terrible, les devoirs qui accompagnent la puissance. Elles avaient eu leur part des fautes: elles eurent leur part des expiations. Mais des pouvoirs, des classes peuvent périr; et les lettres sont immortelles. Déjà elles planent, comme l'oiseau antique, au-dessus de l'autel du sacrifice, épurées à cette grande épreuve, vouées désormais à une mission plus haute, et la révélant tout

entière dans le cartel sublime du poëte aux doctrines de l'anarchie et à ses fureurs :

Tremblez, tyrans, vous êtes immortels!

On a dit qu'il était heureux que les armées eussent tiré sur cette terrible époque un rideau de gloire. Ah! Messieurs, au dedans même la gloire ne fait pas défaut, et nous avons beaucoup à revendiquer dans les consolations de la patrie et de l'humanité. Tandis que, du milieu de ses déchirements, le peuple de France épouvante les nations par ses cent victoires, pourquoi, du milieu de son délire, les étonne-t-il par les efforts de son génie? Il proscrit ses généraux victorieux, et chaque sillon enfante les capitaines invincibles; il proscrit les sciences, et Laplace écrit le *Système du monde;* il proscrit les arts, il brise les statues, et ses lieutenants cachent les plaies de ses monuments mutilés sous les marbres de Rome et de l'Italie; il proscrit l'Académie française, et, au premier de ses remords, il enfante l'Institut!

D'où venait, Messieurs, l'inépuisable fécondité du génie national? d'où venait le grandiose populaire des conceptions d'alors, sinon du long empire des lettres, qui avait fait de tout le peuple de France un poëte, un philosophe, un législateur plein d'enthousiasme et d'audace? Ce génie extraordinaire éclate surtout dans une entreprise épique, dernière et merveilleuse scène du drame révolutionnaire. La nation française ne se contente pas d'avoir orné tour à tour sa dictature des palmes de l'intelligence et de celles de la guerre! Cette fois, elle les réunira. L'étranger la croit épuisée à force de proscriptions et de victoires : elle rassemble ses flottes et ses légions pour les envoyer au loin éblouir, combattre,

explorer. L'Institut envoie aussi des soldats pour vaincre, une colonie pour conquérir. Un même chef commande aux deux armées : il représente les deux puissances, il rayonne des deux gloires. Les guerriers, les savants ont une même foi dans sa fortune. Parmi eux est un poëte, chantre promis à leurs travaux divers. Ce poëte, Messieurs, siégea trente ans parmi vous. Vos regrets ont nommé M. Parseval-Grandmaison.

M. Parseval avait reçu en vain de la nature et du sort tous les dons, tous les goûts qui sembleraient devoir affranchir une destinée du joug des vicissitudes publiques: la loi l'avait fait soldat; l'élection, chef de corps; le 10 août, martyr. Ce fut alors que la poésie s'était éveillée dans son âme. La peinture, première passion de sa jeunesse, ne remplissait pas assez sa pensée pour distraire son noble cœur de cette épidémie de la proscription qui planait sur la France, et Delille, autrefois le maître de son enfance, lui avait dit: «Il te manque ce qui peut «s'acquérir; tu as ce qui ne s'acquiert pas.» Le poëte reconnaissait le poëte, et le consacrait.

C'est à ce moment que la fortune semble vouloir le consacrer mieux encore: elle lui offre un héros à suivre.... Il part, arrive à Toulon, s'embarque. Où va-t-il? Les trente mille Français qui font voile en même temps l'ignorent comme lui; ils savent seulement que l'étoile victorieuse et pacificatrice d'Arcole et de Campo-Formio marche devant eux. M. Parseval, qui roulait dans sa pensée l'ingénieux poëme où s'enchaînent, rassemblés dans un seul tableau plein de grâce et de vie, les amours illustres de toutes les grandes épopées, M. Parseval se croit parmi les héros de sa fable, en volant sur les mers que sillonna la fuite d'Énée, où erra Ulysse, que les croisés du Tasse et ceux de l'histoire fendirent de leur nef intrépide.

Enfin, le héros de la France prend terre avec son armée sur un rivage que saint Louis instruisit, il y a six cents ans, à connaître le nom de la France et à le respecter. La colonne de Pompée tressaille aux pas d'un autre César. Les cités de Sésostris, les Pyramides, le Sinaï s'abaissent sous sa main. Des ruines de Thèbes aux cimes du Thabor, il fait flotter le jeune drapeau de la république sur cette vieille terre, entre l'Afrique et l'Asie, au centre du monde, comme pour le faire reconnaître à la fois de tout l'univers. M. Parseval, au Sinaï, s'est étonné de voir s'étendre à ses pieds cet autre Océan où les aventuriers sublimes de la *Lusiade* se dressent devant lui. Bonaparte lui déroulait toute la carte de son poëme. Il admire et chante. Dans la longueur des nuits, dans les loisirs des bivouacs, il dit, à la manière de l'Arabe voyageur, ses vers inspirés: nos soldats écoutaient avec étonnement Homère et Virgile, l'Arioste et le Tasse, Milton et le Camoëns, traduits sous ce ciel lointain, à l'ombre de leurs drapeaux. Bonaparte à son tour prête une oreille bienveillante; il tend une main amie. Que proposera-t-il à notre poëte? De la politique à faire, un journal à rédiger! Mon prédécesseur s'étonne à ces pensées. Citoyen de la république des lettres, il ne veut pas changer de territoire. Et le jeune chef irrité l'exile dans je ne sais quel obscur office, à l'isthme de Suez.... Siècle étrange, où c'était un accident naturel, pour un poëte français en disgrâce, d'aller faire de l'administration dans une province de l'empire des Pharaons!

Cependant, les héros de la guerre et ceux de la science avaient accompli toutes leurs conquêtes: les premiers pliant à leurs lois l'Égypte contemporaine; les seconds, l'Égypte morte, celle des Romains, des Ptolémées, des vieilles dynasties. Les uns ont arraché aux temples, aux nécropoles qui les gar-

daient depuis trois mille ans, tous les secrets de la race humaine; ils ont dompté le sphinx antique: les autres ont réveillé le génie des kalifes, mais en le détachant de l'Asie, pour le lier, pour le soumettre à l'Europe. Et tandis que je parle, voilà que l'Égypte arrache ses monuments de leur base éternelle, pour venir nous annoncer sa régénération et en remercier la France. Colosse voyageur de Louqsor, lève-toi sur nos places étonnées! Couvre de ton ombre immense la trace sanglante de nos déchirements! Représentant de tout le passé du monde, ferme cet abîme où le passé de la France est venu finir.

Napoléon n'était pas allé vainement évoquer les quarante siècles qui contemplaient ses merveilles du haut des Pyramides. Il voulait vieillir sa gloire, lui donner ce prestige du lointain des temps qui hâte le respect des peuples. Et, quand il a gravé assez son empreinte sur le granit des monuments, sur les sables du désert, livre éternel où semblent tenus d'écrire leurs noms les Cyrus, les Alexandre, les César, les Mahomet, tous ces hommes extraordinaires, prédestinés à assujettir les hommes, alors il s'élance pour revenir présenter à la société nouvelle, toujours convulsive et sanglante, son héros, son législateur, son souverain.

Au bruit de ce mystérieux départ, M. Parseval crut voir l'Orient désert et l'exil éternel. Il se jette dans une barque, joint le brick qui portait César et sa fortune, repousse du pied son esquif, se saisit d'un cordage, et attend. Le héros reçut à son bord le poëte, et tous deux firent voile vers leur rêve, vers leur ambition, je ne puis pas dire vers leur chimère: le fauteuil académique, le trône impérial; l'un méditant de donner à la France l'empire du monde; l'autre, quelque chose de plus difficile peut-être: une épopée.

L'épopée alors était partout. Mais les temps des catastrophes, des guerres, des conquérants épiques sont-ils les plus propices en effet au poëte qui a cru s'aider de ce drame vivant, et qui se trouve avoir à lutter corps à corps contre lui? Il faut que ses conceptions s'égalent aux réalités; que les émotions qu'il sollicite saisissent des générations qui ont épuisé l'étonnement, l'effroi, l'enthousiasme! Comment inventer en fait de merveilleux, en fait de héros, sous l'œil de cet homme qui discipline de sa main puissante la plus terrible des révolutions, et date ses lois de Rome, de l'Escurial, du Kremlin, pour aller mourir à Sainte-Hélène, aigle frappé de la foudre dans sa course, qui va tomber à deux mille lieues des hommes? Si Lucain trouve à marquer sa place auprès de César, c'est que son œuvre est une action. Il remue une puissante passion au fond des âmes romaines. Il continue la guerre de Pompée. La république expirante revit en lui.

M. Parseval a achevé le grand poëme qui a rempli et qui honorera sa vie, sous l'empire de la même pensée. Il nous rendait nos temps héroïques et les terminait mieux que la fortune. Comment méconnaître, dans le tableau de la grande guerre que conclut la journée de Bouvines, le vœu du citoyen longtemps, et, plus tard, sa vengeance? Admirons que, maintenant, c'était lui qui appelait la politique à son foyer, lui demandant ce qu'elle seule peut donner dans des temps tels que les nôtres, des moyens d'empire sur les esprits! Quelle autre muse, en effet, lui aurait dicté le chant célèbre de l'interdit? Quelle autre lui aurait fourni les entraînantes images de la lutte opiniâtre du génie de l'Angleterre et de la France? Si, l'âme remplie du présent, il empruntait au passé son drame et ses héros, c'est que, voulant célébrer son pays,

à l'exemple de Napoléon, il ne distinguait pas les temps. Il croyait que les souvenirs de la patrie font tous partie de sa force comme de sa gloire. Il avait raison! Le culte des ancêtres est une religion des peuples fiers et libres.

Je ne dirai point, Messieurs, les louanges du talent noble, mais pur; gracieux, mais ferme, qui fera vivre les œuvres poétiques de mon prédécesseur. Je dois à cette assemblée de laisser un juge plus compétent prononcer les arrêts du goût, comme il en donnerait les modèles. Mais qu'il me laisse admirer cette fortune des poëtes, facilement populaires, parce que leur âme généreuse et naïve vibre à tout ce qui émeut les peuples. Dans sa retraite pacifique, M. Parseval, comme le peuple de France, était plein de ces deux grandes images: Napoléon et la liberté. Il semble d'abord que ce soient choses opposées l'une à l'autre. Mais, pour peindre les idées, il faut aux vives imaginations un mot ou un homme. Cet homme, c'est la patrie victorieuse; ce mot, c'est l'esprit humain triomphant.

Compagnon de l'empereur, M. Parseval avait voté contre l'empire; à la chute du colosse, il voit avec joie, d'un bout du monde à l'autre, vingt tribunes s'élever à la fois, comme si la chute d'un homme eût affranchi la terre. Et quand les lettres, pressées autour de ces grands boulevards, se vouent à combattre, comme une milice fidèle, pour ce qu'il y a de plus saint au monde, les libertés de la patrie et la stabilité des lois, le noble vieillard applaudit. Son cœur est tout entier à cette grande lutte. Cependant, la liberté ne le rend pas oublieux de la gloire. Son œil ému cherche au delà de l'Océan ce tombeau, le plus épique, le plus gigantesque mausolée qu'il y ait eu parmi les hommes. Les hommes ont élevé aux Sésostris

les Pyramides. Dieu semble avoir fait pour Napoléon le rocher de Sainte-Hélène. Oh! les lettres vous le demandent! n'apportez pas sa dépouille à ce vieux monde qui tremble! Comment la garderait-il? Ne couchez pas le chef de la grande armée sous les pieds des passants. Ne nous obligez pas à baisser la tête pour penser à lui. Laissez-le là-haut, comme l'aigle endormi dans son aire! Laissez l'Adamastor fatigué se reposer sur son cap des tempêtes, gardé par l'Océan et dominant encore le monde! Qui de nous sait ce que sont devenues les cendres de César? Celles de Napoléon seront là toujours. Son tombeau est immortel comme lui. L'Europe qu'il remplit encore, l'Afrique qu'il a réveillée, l'Amérique qu'il a détachée du vieux continent le contemplent de leurs rivages. Et là, saluant sa gloire, qui est la nôtre, mais se rappelant ses malheurs, le genre humain lit, tracé par la Providence au pied de la pyramide éternelle, pour la leçon des rois et des peuples, un avertissement, un mot qui est grand aussi, qui est la loi de ce monde, que l'homme de lettres trouve dans son cœur, que l'homme politique doit trouver dans sa raison et dans l'histoire, je veux dire: MODÉRATION!

M. Parseval consacra ses dernières années à chanter les débuts de Napoléon, l'expédition d'Égypte: la vieillesse aime à retourner vers les jeunes années, comme on revient, avant le départ, visiter les lieux qui ont été doux, où le ciel fut brillant et le cœur inspiré. Vous seuls, Messieurs, avez eu la confidence de ces chants, legs du poëte, legs du citoyen à son pays. Quand ce cœur si français s'est glacé, son dernier souffle s'est exhalé vers vous; M. Parseval s'est éteint en murmurant des vers touchants à la compagnie qui avait fait le charme et l'orgueil de sa carrière. Cette âme bienveillante et poétique mé-

ritait de s'envoler sans effort, semblable à la mauve des mers qui a vécu dans les orages, posant sur un pli des vagues, calme dans la tempête et bercée par les ouragans, jusqu'à ce qu'elle ouvre les ailes pour prendre son essor vers les cieux.

Tel n'est pas le destin de l'homme politique; nocher assailli par les lames tonnantes, il va péniblement, la main sur ses rames, l'œil sur une étoile qui l'éclaire et le dirige. Mais du moins il n'est pas, comme le passager, battu des ouragans et des flots, sans avoir lutté. Il lutte, en pensant à son pays, ne connaissant d'heures mauvaises que celles où l'étoile, son phare éternel, se perd dans la nue; celles où la raison troublée, où la conscience surprise hésitent. Alors, on apprend la crainte, on songe au péril. Mais un regard religieux perce enfin le voile sombre, on retrouve le flambeau caché: qu'importerait ensuite que la nef fût brisée! On s'est embarqué, sachant bien que le port est là-haut!

Il y a soixante ans, à la place où je suis, un homme qui a scellé de sa vie ces maximes, Malesherbes, en regrettant que la tribune des Cicéron et des Démosthène ne brillât point au milieu de nous, demandait que les gens de lettres fussent, du moins au milieu du public dispersé, ce qu'étaient les orateurs d'Athènes et de Rome. Le vœu de Malesherbes est accompli. L'orateur, l'écrivain, le poëte, le jurisconsulte, le journaliste éminents marchent à la tête des partis contraires, à la tête de l'État même. Armée de la parole, munie de l'élection, douée de l'égalité, et professant toutes les libertés humaines, la France seule sur la terre est en possession à la fois de tous les grands principes que les lettres portent en elles. Le reste du monde est en marche : nous sommes arrivés; et nous avons éprouvé la puissance de ce régime : on a vu la propriété, les temples,

les lois ébranlés jusqu'à leurs fondements, se raffermir par la puissance même de la discussion. La parole a tout fait; elle a tout sauvé.

L'œuvre de ces quarante ans est donc terminée. Une ère nouvelle commence. Que sera-t-elle? Disciples des lettres, vous répondrez de ses destinées. Vous ne pouvez plus l'ignorer: les lettres sont les institutrices du genre humain; elles forment à leur école l'esprit, l'âme, l'imagination des peuples. Elles sont surtout le conseil permanent des nations libres. Quels que soient les genres et les sujets qu'adopte son génie, l'écrivain ne jette pas à la foule une pensée qui ne puisse, en passant dans les opinions, influer sur l'avenir de la patrie. De là vient que, dans cette enceinte, Messieurs, je me sens encore parmi les législateurs de mon pays: car le goût, les mœurs, les sentiments, les croyances des générations relèvent de vos lois.

L'Académie française a reçu de nos révolutions mêmes un attribut nouveau, l'autorité du temps. Vous possédez un passé, quand les institutions de la patrie sont sans passé. Il n'y a que le roi et vous qui ayez des ancêtres. Votre glorieuse généalogie appellera de plus en plus à vous tous les talents et toutes les renommées. Profitons de ce privilége, Messieurs, pour défendre contre tous ses corrupteurs l'esprit français. Il ne s'est pas vu dans l'histoire que les littératures dépravées fussent le partage des nations fortes et libres. Il ne s'est pas vu que des langues en décadence fussent parlées par des peuples en progrès de vie et de grandeur. Quand les lettres grecques dégénèrent, vous entendez s'avancer les légions romaines. Quand la langue latine se fait barbare, les barbares viennent s'asseoir au Capitole. C'est une loi de ce monde que le génie des peuples et leur fortune s'affaissent en même temps.

Gardiens du trésor de notre langue et de notre littérature, nous devons compte à la patrie d'un dépôt grand et glorieux. Le génie de la France a fait de l'idiome national un instrument qui est à la civilisation moderne ce que fut à l'Église la langue universelle du Vatican. Conservons-la bien cette universalité tutélaire. Il y va de la puissance de notre pays autant et plus que de sa gloire. Au jour de nos grands périls, quand tous les empires soulevés nous assiégeaient de leurs armées unies, croirons-nous que nos phalanges aient seules combattu; que l'épée de Jourdan, de Hoche, de Napoléon ait seule vaincu le monde? L'Europe, l'Afrique et l'Asie ont plié sous nos triomphes. Nos soldats, infatigables voyageurs, ont eu pour hôtelleries toutes les capitales, tous les palais. En quels lieux sont-ils allés qu'ils n'y trouvassent leur langue établie avant eux? Lorsque nous arrivions le sac au dos, accablés de lassitude, sur le seuil de l'étranger, son foyer s'ouvrait à notre voix. Nous n'étions pas des inconnus. L'enfant accourait, joyeux de nous entendre, et les vieillards nous tendaient la main comme à des hôtes promis. Quelqu'un leur avait parlé de nous: c'étaient Corneille, la Fontaine, Bossuet; c'étaient Voltaire, Montesquieu, nos introducteurs et nos garants. La victoire avait beau voler sur l'aile de l'aigle terrible, d'autres conquérants nous avaient précédés, assujettissant l'esprit des peuples à l'esprit de la France. Et les conquêtes de ces grands hommes n'ont pas péri sur un caprice de la victoire. Les conquêtes des lettres ont ce privilége, d'être sans revers. La France a dû, au gré de la fortune, replier ses enseignes; elle n'a rapporté ni sa langue ni ses maximes. Les rois, en s'abordant pour se réjouir du joug brisé de nos armes, étaient contraints de nous emprunter un moyen de s'entendre: ils sont restés

nos tributaires jusque dans les congrès où se partageaient nos dépouilles; ils le restaient pour le langage : les peuples le sont pour les idées. Lorsque la politique fait le dénombrement des nations qui marchent sous les divers étendards, elle peut ne nous plus compter les vassaux que la guerre nous avait soumis; elle nous compte encore les alliés que nos deux grands siècles littéraires nous ont donnés, et par là subsiste toujours le grand empire.

Qu'il subsiste à jamais, Messieurs! C'est à vous de le conserver: vous l'avez fondé! Sous votre autorité, la langue a uni, par un rare privilége, la force à la discipline; la littérature a allié la pureté des formes à la hardiesse des idées. Le hardi, le nouveau, c'est aujourd'hui de régler le talent, de le plier au joug des nobles et purs modèles; c'est de chercher le beau à ses sources divines; c'est de refaire des croyances aux nations, de les réconcilier en même temps avec leur histoire, de leur restituer ainsi ces deux ancres de l'avenir et du passé, nécessaires aux peuples comme aux simples hommes, pour assurer leur nef tourmentée! Le hardi, le nouveau, c'est de ressaisir, dans le naufrage des temps, le respect, cet antique lien de l'humanité, nécessaire à tous les régimes et surtout au nôtre; ce tribut volontaire et libre qui, des fils envers le père, fait la famille; des citoyens envers les magistrats, la société; du soldat envers le capitaine, les armées; qui, du sexe fort envers le sexe faible et pur, s'est appelé la chevalerie; qui, du riche, de l'heureux du monde envers l'indigent et l'affligé, s'appelle la charité dans une langue sublime; qui, de l'homme envers l'homme, est l'égalité; de chacun envers le talent ou la vertu, est l'ordre; de tous envers les lois, est la liberté!

J'ai hâte de le dire! déjà nous l'avons retrouvé pour les choses divines. Non pas que nous ayons la foi de nos aïeux! mais nous avons moins encore l'incrédulité de nos pères. La leur était un scepticisme insultant et fanfaron qui détrônait la Providence sans remords et plongeait dans le néant sans peur. Sceptique encore, notre âge s'inquiète de l'être. Il a ce doute timoré qui a horreur du néant, cherche Dieu et l'appelle, semblable à l'orphelin dont le toit a été détruit, les champs dévastés, et qui, s'effrayant de sa solitude, crie: Mon père! Notre siècle a vu, depuis cent ans et plus, Dieu banni des affaires du monde, et le monde voué à tous les malheurs; il ne veut pas être orphelin; il crie: Mon père!

Aussi Dieu l'exauce! héritier des grands siècles de l'histoire, à peine au tiers de sa course, il s'égale à ses devanciers par toutes les palmes du génie. Dirai-je qu'il les surpasse par les miracles de l'industrie humaine? Qui n'admire les arts, épanchant sur les peuples les jouissances et les merveilles; la science reculant toutes ses limites pour nous agrandir l'univers; l'homme volant sur le cours vaincu des fleuves ou sur la face aplanie de la terre : propriétaire du globe, qui ne semble entrer que d'aujourd'hui en possession de son héritage, et qui se met à le parcourir, à le défricher, à le bâtir d'un pôle à l'autre? Et qu'on ne dise point qu'il borne, qu'il épuise là son génie! Ne voyons-nous pas tout un monde d'idées nouvelles, d'institutions bienfaisantes, de sciences fécondes se développer autour de nous? Quelle branche des connaissances humaines n'a grandi sous nos yeux, et je pourrais dire, par vos mains, Messieurs! L'histoire a reconstruit et les âges et les mondes détruits. L'éloquence vous a dû des modèles nouveaux; la philosophie, de nouveaux horizons; la

lyre, des cordes ignorées, des cordes sublimes. Ce siècle positif et créateur porte en lui tous les enthousiasmes: il a tour à tour ceux de la poésie, de la religion, de la science, de la liberté. Ce siècle artiste et poëte a plus qu'aucun autre combattu: ses guerres de géants retentiront dans la dernière postérité. Ce siècle guerrier a plus qu'aucun autre fondé: il a refait les lois de l'un et l'autre hémisphère. Tout a été colossal par lui et devant lui: les travaux de l'homme comme les coups de la fortune, les rajeunissements comme les chutes d'empires. Des génies incomparables depuis quarante ans ont marché devant nous; sous ces voûtes seules Cuvier, Laplace, Bonaparte ont passé! Et, cependant, il est un spectacle plus grand que celui des plus grands hommes: c'est de contempler dans sa force et dans sa liberté le genre humain lui-même. Plus de sexe, plus de classe, plus de peuple qui ne concoure à l'œuvre de civilisation et de perfectionnement pour laquelle Dieu nous a mis sur la terre. Le monde n'est qu'un atelier, un athénée immense. Jouissez, Messieurs, vous que la Bruyère appelait les grands artisans de la parole: le monde est pardessus tout un immense auditoire. Prolongée sans fin par mille échos puissants et dociles, la voix du talent arrive loin. La voix du génie arrive partout.

Après tant de merveilles, il me resterait à saluer les plus grandes de toutes, celles qui sont surtout la conquête et l'honneur des lettres : je veux dire les progrès de la dignité humaine. Mais leur siége véritable, c'est la France, et je m'aperçois que la France a presque seule rempli ce tableau dont le cadre était le monde. Pourquoi non, Messieurs, si les œuvres de cette France glorieuse, si ses victoires, ses monuments sont partout; si c'est elle qui a imprimé le grand mouvement

de la civilisation, qui le dirige par son génie, qui le protége par sa puissance? Est-ce ma faute, à moi, si les générations à venir ne pourront saluer la mémoire de ces grands commencements du XIXe siècle, sans voir l'Occident soumis à nos armes, l'Orient à nos mœurs, l'univers à nos maximes? Il y a vingt ans, lorsque, pour la première fois, j'invoquai les lettres à mon aide, j'avais à dire les malheurs et les périls de notre patrie, déchirée, abattue, mutilée! Aujourd'hui, à ce moment où les lettres m'admettent à m'asseoir dans leur sanctuaire, moment qui couronne une vie! laissez-moi, Messieurs, contempler avec espoir, avec fierté, les prospérités de la patrie puissante et libre, calme et féconde. Parler à l'orgueil des peuples, c'est solliciter leurs vertus. Rappeler aux Français qu'ils marchent à la tête de la civilisation, c'est leur faire une loi d'assurer la sagesse des nations par leur propre sagesse, et de conduire à bon port le genre humain.

RÉPONSE

DE M. LEBRUN,

DIRECTEUR DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE,

AU DISCOURS DE M. DE SALVANDY.

MONSIEUR,

Après le discours que nous venons d'entendre, l'assemblée savante et choisie qui vous a prêté une si favorable attention partagera peut-être un regret que j'ai quelquefois éprouvé, et que j'éprouve particulièrement aujourd'hui, c'est que parmi nos usages ne soit pas celui de désigner, en même temps que nous appelons un nouveau membre, l'académicien qui doit présider à sa réception. Ainsi l'Académie pourrait choisir, pour la représenter dans ces solennités, ceux d'entre nous qui, par leurs travaux et leurs mérites, auraient avec chaque récipiendaire le plus de conformité. L'homme de lettres ou l'homme politique trouverait ici pour lui répondre celui que les habitudes spéciales de son esprit rendraient le plus propre à apprécier toute la valeur de ses travaux et à lui parler son

langage. Directeur de l'Académie au moment où elle a eu la douleur de perdre M. Parseval, j'étais par là destiné à recevoir son successeur, quelle que dût être sa spécialité. Si donc vous me trouvez assis à cette place où votre présence et votre discours appelleraient un orateur, un historien, un publiciste, prenez-vous-en à nos usages. C'est un honneur que je n'ai pas choisi, mais qui doit m'être précieux, puisqu'il me rend ici l'interprète des sentiments de l'Académie, et m'autorise à exprimer publiquement l'estime qu'elle vous porte, le plaisir qu'elle éprouve à vous voir prendre séance au milieu d'elle, et toutes les espérances dont elle aime, en vous voyant, à consoler ses regrets.

Elle n'a pu entendre qu'avec un sentiment de satisfaction, j'allais dire de gratitude, ce discours où vous venez de dérouler sous ses yeux le grand et magnifique tableau de la marche des lettres à travers les temps, de leur domination dans le nôtre, et de la puissante influence de notre langue, et, par elle, de notre pays, sur la civilisation de l'Europe. C'est un titre brillant que vous venez d'ajouter à tous ceux qui vous désignaient à notre choix. Vous avez fait à l'Académie française une belle part dans cette influence. L'homme de lettres dont vous venez occuper la place, si quelque chose de ce qui se dit dans ce lieu pouvait monter jusqu'à lui, serait sans doute plus touché d'un pareil hommage que de celui qui aurait pu lui être plus particulièrement rendu; lui qui voyait dans les lettres sa vie et dans l'Académie sa gloire, qui s'était tout entier identifié avec elle, qui en avait fait son unique vanité, sa passion dernière, aurait, certes, dans l'éloge de l'Académie, cru entendre le sien même. Ce n'est pas à moi, quand j'ai l'honneur de la présider, qu'il peut être permis de repousser

aucune part de ce beau panégyrique; je n'ai pas le droit d'être modeste pour tant de grands hommes que l'Académie représente. Oui, sans doute, si la civilisation est arrivée au point où nous la voyons aujourd'hui, si la lumière a pénétré jusqu'aux coins les plus obscurs et les plus reculés de l'Europe, c'est à eux qu'il en faut reporter le principal honneur, à ces flambeaux réunis en faisceau pour éclairer d'ici le monde. Sans parler des circonstances heureuses qui ont préparé en Europe la suprématie de la France, c'est surtout à la belle langue que l'Académie a fixée et au génie des écrivains qui l'ont illustrée et répandue, que notre pays doit de donner l'impulsion morale à l'Europe, et que s'est accompli ce progrès si immense et si rapide dans les mœurs, les lois, la constitution des États.

Je n'oserais pas dire que nos premiers fondateurs, lorsqu'ils se réunirent chez Conrard pour s'entretenir de langue et de littérature, aient entrevu pour l'Académie un pareil avenir. Ils ne se doutaient guère, en jetant ces faibles semences, des grands résultats qui devaient en sortir, assez semblables peut-être, qu'on me pardonne la comparaison, à ces oiseaux qui laissent tomber par hasard en passant quelque graine attachée à leurs ailes, et sèment ainsi quelquefois un grand arbre à leur insu, en un lieu où personne ne soupçonnait qu'il dût naître. Je n'oserais pas assurer non plus que la civilisation de l'Europe ne se fût pas accomplie tôt ou tard, quand même les grands génies dont l'Académie revendique la gloire ne fussent pas venus concourir à son développement; car la civilisation marche, pour ainsi dire, indépendante de la volonté humaine : elle s'avance à travers les siècles d'un mouvement insensible mais continu; elle semble mue, comme la végéta-

tion de la terre, par une séve puissante et irrésistible: il y a force absolue que le fruit lentement produit par les siècles parvienne à sa maturité; mais le soleil de la France lui a été bon, et elle a trouvé, à point nommé et comme à un rendez-vous, au moment du besoin, cette compagnie d'hommes supérieurs dont la pensée a su comprendre l'esprit du temps tout entier, quand les autres le portaient en eux sans en avoir la conscience. Personne, à proprement parler, ne marche en avant de son siècle; mais ceux qui lui obéissent avec le plus d'intelligence, par cela même le dirigent: ils donnent une forme à l'idée instinctive de chacun, ils la font reconnaître de tous, et elle devient l'idée générale. Ainsi les lettres françaises, aidées par cette langue simple, claire, précise, rationnelle, que son unité prédestinait à l'universalité, en s'alliant d'abord aux sciences, bientôt à la philosophie, enfin à la politique, ont révélé à l'Europe son idée générale, et ont conquis par degrés sur elle une domination plus belle, plus utile, plus durable que celle des armes. L'Académie française n'a pas manqué à sa destination, et c'est là sa gloire; elle est arrivée lorsqu'il fallait qu'elle vînt, et, les circonstances devenues grandes, elle s'est trouvée à leur niveau. Nos illustres devanciers nous ont laissé à continuer leur tâche, devenue plus facile par leurs travaux mêmes, et nous n'avons pas besoin de leur génie pour être utiles comme eux à notre tour.

Vous venez succéder aujourd'hui à un homme qui avait compris la mission de l'Académie française, qui connaissait les devoirs qu'elle impose, et qui s'y montra constamment fidèle, selon sa nature et selon la forme de son talent. Passionné pour la langue, conservateur ardent de sa pureté, il mettait du patriotisme à la défendre contre les nouveautés

audacieuses qui tentaient de la corrompre, contre les empiétements des langues rivales. Il en conservait le génie comme la flamme de Vesta, comme la sauvegarde de l'empire; car il savait que la décadence des langues est bientôt suivie de celle des nations, et que le jour où notre langue deviendrait moins simple, moins claire, moins pure, les nations cesseraient peu à peu de l'apprendre et de la parler; elles se passeraient peu à peu ainsi de nos idées, de nos mœurs, de notre littérature, de notre théâtre, de nos institutions, et, en échappant à la domination des lettres françaises, échapperaient enfin à l'influence de notre pays.

Le culte de la langue avait été de bonne heure la passion de M. Parseval, sans préjudice toutefois de celui des arts; car la peinture le disputa d'abord à la poésie; elles se partagèrent sa jeunesse. Il avait réuni dans son amour les deux sœurs : un poëme brillant a consacré cette alliance. Mais une ambition qui demande tout un homme devait bientôt le saisir et le livrer à la seule poésie. Il conçut, sans être découragé par Voltaire, le dessein de disputer aux étrangers la seule palme que la France pût leur envier encore; il voulut nous donner un poëme épique. Ambition courageuse, puisque, quel qu'en soit le succès, elle ne demande pas moins que le sacrifice d'une vie entière.

L'usage était encore à cette époque de préluder par de longues études aux grands ouvrages, et de se faire une langue poétique avant que d'écrire un poëme; on ne croyait pas faire tort à son génie en cultivant son goût, ni rétrécir son imagination en prenant pour guide les imaginations les plus hautes, en fréquentant ces modèles qui étendent l'esprit par leur commerce, dont on comprend d'autant mieux l'élévation qu'on

s'en approche davantage, qui semblent grandir à mesure que vous vous élevez vous-même, comme ces sommets des Pyrénées ou des Alpes qu'on trouve plus hauts, plus on monte: on a beau s'avancer et monter, on les aperçoit toujours à la même distance.

C'est dans la fréquentation des grands poëtes, c'est à l'école de Virgile et de Camoëns, du Tasse et d'Homère, de l'Arioste et de Milton, que M. Parseval faisait son éducation de versificateur et de poëte, s'essayait à parler une belle langue, se formait un goût simple, pur et délicat, étudiait les diverses formes du style, l'art d'unir les mots avec harmonie, de préparer leurs alliances, de donner même à des sons des sentiments et des pensées. C'est de leur commerce qu'il rapportait ces traductions qu'il n'avait cru faire que comme étude, et qui ont été reçues comme ouvrage. Les traductions étaient alors à la mode; elles flattaient l'esprit français, elles ont quelque chose de la conquête. Les Amours épiques, grâce au cadre ingénieux qui réunit les plus beaux tableaux des six grands poëtes, et à l'agrément d'un style où l'abandon est joint à la pureté, et souvent la force à l'élégance, ont été comptés à leur auteur, par le public, comme une œuvre originale, et, révélant en lui l'élève le plus brillant de Delille, ils ont suffi pour lui ouvrir, en attendant ses autres titres, cette Académie qu'il a honorée vingt-cinq ans, et où il a introduit à son tour, je dirai presque tous ceux qui l'y regrettent aujourd'hui; car, Messieurs, tant la mort est prompte à moissonner nos gloires, de cette Académie où M. Parseval entrait en 1811, de ces quarante membres qui lui tendirent alors la main, il n'en reste que deux, noms glorieux, et d'autant plus chers à l'Académie, l'auteur d'Agamemnon et celui des Templiers.

L'Institut d'Égypte avait en quelque sorte recommandé M. Parseval à l'Institut de France: cet Institut, fondé par la victoire, avait eu les prémices de ses études brillantes. Dans les séances du palais de Hassan Kachef, au Caire, il lisait déjà ses chants d'Andromaque et d'Armide, et ses vers faisaient dès lors entrevoir au jeune conquérant de l'Égypte le chantre futur de l'expédition.

On ne s'étonnera pas de trouver M. Parseval au nombre des hommes qui firent partie de cette expédition singulière et aventureuse, qui allèrent, dans la compagnie d'une armée, mesurer les Pyramides, faire des fouilles aux cataractes du Nil, et écrire leurs noms avec les grenadiers d'Arcole sur le colosse d'Aménophis, à côté des noms de Sabine et d'Adrien. Quelque isolé que vécût le poëte au milieu des agitations du monde, quelque endormi qu'il fût dans ses rêves et dans ses distractions de poésie, il n'avait guère été possible que le temps, qui remuait tant d'hommes et de choses, le laissât à sa place, et qu'il ne fût point emporté lui-même comme tout le reste au courant d'un siècle si fort et si rapide : il devait être d'ailleurs frappé par le grand et l'extraordinaire.

Cette flotte qui se préparait à Toulon, cette expédition lointaine, le secret dont elle était environnée, ces savants qui s'enrôlaient avec les marins et les soldats, le nom du jeune chef, les bruits pleins de mystère, tout était de nature à séduire un esprit comme le sien. En quelque lieu que se portât la flotte, vers l'Archipel, le Nil ou l'Océan, il apercevait de belles études à faire, des voyages, une nature nouvelle, une récolte d'images, d'impressions et de souvenirs. On peut, sans lui faire tort, penser qu'il fut peut-être moins entraîné alors par l'expédition elle-même que par la secrète envie de suivre dans le pays de

leurs fictions les poëtes qu'il s'étudiait à traduire, et que, tout en s'embarquant avec Bonaparte, il voguait encore, dans sa pensée, soit avec Homère vers la Grèce, soit avec Camoëns vers l'Océan, soit vers l'Égypte et la Palestine avec le Tasse et les héros de la Jérusalem.

Quelle fortune pour un poëte de se trouver partie de cette expédition merveilleuse! d'assister à cette grande épopée en action, de voir se faire devant soi la poésie, de la saisir sur le fait! s'embarquer avec Bonaparte, traverser avec lui la belle Méditerranée au milieu de ce cortége de cinq cents voiles, partager l'émotion de son cœur en touchant le sol de l'Égypte, et les palpitations de toute une armée à la vue du Nil, d'Alexandrie, et du drapeau tricolore sur la pyramide de Chéops! le désert, les mœurs nouvelles, les bivouacs sous les palmiers, les privations et la gaieté des soldats, les aventures diverses des camps et des flottes, tout voir, tout connaître, tout partager, dans la compagnie des Kléber, des Desaix, de Bonaparte lui-même, à sa suite et à sa table! et, après avoir rempli son cœur de tant d'inspirations héroïques, après avoir été témoin d'Aboukir et du mont Thabor, après avoir suivi tout entière cette grande lutte de l'Orient et de l'Europe, de la civilisation et de la barbarie, revenir, sur le vaisseau même de Bonaparte, et comme présenté par lui à la France pour transmettre ce grand poëme à la postérité! Cette fortune fut celle de M. Parseval.

Mais quel dommage qu'il n'ait pas profité de toute la nouveauté de ses impressions, de toute la force de son âge, de toute la maturité de son talent, exalté par la vue récente de tant de merveilles, pour élever à la gloire de notre pays et de son héros le monument national qu'il devait tenter de leur

élever plus tard! Peut-être alors a-t-il pensé que l'épopée ne peut reproduire les actions contemporaines, que les héros qu'on a connus paraissent trop semblables à des hommes, que trop de passions et d'intérêts se soulèvent autour d'eux pendant leur vie et s'interposent entre nous et leur image, et qu'ils ont besoin, pour être à leur point de vue idéal, de la perspective du passé, de son voile qui grandit les objets, de son inconnu qui les rend merveilleux. Peut-être aussi M. Parseval, en célébrant un homme devenu consul et bientôt empereur, a-t-il craint, lui dont la dignité délicate et pudique ne voulait pas même être soupçonnée, de paraître moins consacrer la gloire que flatter la puissance; et enfin, car M. Parseval lui-même, votant contre l'élévation de Napoléon à l'empire, semble appuyer cette idée, n'est-il pas à croire que le silence du poëte fut un reproche du citoyen, qu'en se taisant devant Napoléon, il croyait rester fidèle à Bonaparte, et qu'il avait pris au sérieux le toast du jeune général, lorsqu'il buvait, en Égypte, dans une fête, à l'an 300 de la république?

Quoi qu'il en puisse être, il chercha dans un temps plus reculé de notre histoire un sujet grand et national, une gloire consacrée par les siècles; et, si je n'ose dire avec vous qu'il ait demandé alors des inspirations à la politique, du moins la préoccupation des esprits de son temps ne fut-elle pas sans quelque influence sur le choix de son sujet. Il prit pour objet de ses chants un héros qui avait aussi combattu outre mer, assemblé aussi contre l'Angleterre des armées et des flottes, triomphé aussi de l'anarchie, nommée alors la féodalité. Il choisit le héros de Bouvines, il fit le poëme de Philippe-Auguste. Vous avez dignement apprécié, Monsieur, ce poëme, que des mérites divers rendent en effet si recommandable.

Toute la littérature accueillit avec applaudissement cette œuvre de talent et de patience, inspirée par le sentiment patriotique, et où on se plut à retrouver les vieux usages de la France, l'ancien Paris, les mœurs féodales, tous nos temps d'ignorance, de superstition, de galanterie et d'héroïsme, peints de couleurs vives et fidèles. Je ne sais si certaines pages de ce poëme ne laissent pas apercevoir çà et là, sous les inventions de M. Parseval, le Tasse et Virgile avec trop de transparence; mais si les amis d'une poésie non imitée peuvent souhaiter quelquefois à ses créations des formes plus entièrement neuves, un mouvement plus semblable à la vie, un idéal plus voisin de la réalité, souvent aussi ils admirent dans Philippe-Auguste des personnages vrais, énergiques ou touchants, des fictions ingénieuses, des peintures d'un grand éclat et tous les prestiges de la versification la plus brillante.

M. Parseval consacra donc la meilleure part de sa vie à illustrer dans Philippe-Auguste les vieilles gloires de la France, les anciens souvenirs du pays, et un grand succès couronna ses efforts.

Mais quand les révolutions eurent succédé aux révolutions et précipité les années; quand la gloire que notre âge avait vue naître et grandir fut consacrée par le temps, purifiée par le malheur, idéalisée par la mort; quand les deux mille lieues qui séparent la France de Sainte-Hélène eurent mis deux mille ans entre Napoléon et son siècle, alors ce grand homme apparut aux yeux du poëte comme aux nôtres, un personnage tout épique, une gigantesque figure, taillée à la façon de Camoëns ou d'Homère. Alors l'époque de la vie du héros la plus jeune, la plus fraîche et la plus pure, ce beau temps où il l'avait connu, occupa sa pensée; le ciel d'Orient revint

tout entier dans sa mémoire; l'expédition d'Égypte lui apparut comme un brillant mirage, et il vit renaître et se dessiner devant lui, sur un fond de désert et de palmiers, toutes ces jeunes et héroïques figures, tous ces drapeaux tricolores, toutes ces scènes de guerre et de voyage, tout ce temps déjà si reculé et devenu fabuleux. Dans le vieil âge, nos jours les plus lointains sont ceux qui se peignent en nous avec le plus de vivacité. L'expédition d'Égypte lui appartenait; il avait vu les lieux et les hommes, il avait partagé l'émotion des événements mêmes : il devait reproduire ce qu'il avait connu et senti, avec plus de chaleur et de vérité que tout autre, et, grâce à un tel avantage, trouver enfin toute sa valeur, donner à son talent tout le développement dont il pouvait être capable. Dès que l'idée vint l'enflammer, il n'y eut plus pour lui de vieillesse; il commença un grand poëme à soixante ans, comme s'il eût été à l'âge où il revenait d'Égypte à Fréjus, et avec les souvenirs de la jeunesse, il en reprit les vastes espérances.

Ce travail extraordinaire dans l'âge du repos, cette séve arriérée de poésie, cette ardeur de composition, en quelque sorte fébrile, dut précipiter ses derniers jours. Il se hâtait comme quelqu'un qui n'a pas le temps de s'arrêter; il traitait son ouvrage comme un père, déjà vieux, qui craint de ne pas voir arriver son enfant à âge d'homme. On peut s'étonner du prodigieux travail des dernières années de sa vie, qui en ont été les plus fécondes, puisqu'au moment de sa mort, les vingt chants qui devaient composer le poëme de l'Égypte se sont trouvés faits.

Vous n'avez pu, Monsieur, nous parler de ce poëme, auquel la mort l'a empêché de mettre la dernière main, que vous

n'avez dû connaître que par le bruit public, et dont l'Académie elle seule a, jusqu'à ce jour, reçu la confidence; vous n'avez pu assister à ces séances intimes où M. Parseval nous communiquait ses chants à mesure qu'il les achevait, et venait demander si modestement des conseils, même à ses plus jeunes confrères; vous auriez su dire tout ce qu'il y a de talent et de jeunesse dans cette œuvre sexagénaire. Je ne sais si je m'abuse, mais il me semble, et ne semble-t-il pas à toute l'Académie, que les chants qu'il nous a lus étaient souvent remplis de chaleur et d'éclat, surtout de peintures de lieux et de mœurs qui paraissent empreintes d'une grande fidélité? Peut-être, je le dis avec hésitation, mais je cherche à être vrai, la vérité donne seule de la valeur à l'éloge; peut-être quelques-uns de ces chants étaient-ils trop descriptifs : c'est la pente du poëte; peut-être rappelaient-ils un peu trop quelquefois les tableaux des artistes musulmans à qui leur religion défend de peindre des personnages, et qui, voulant reproduire sur la toile des batailles, montrent les boulets et les bombes dans l'air sans montrer les combattants qui les lancent. Je ne voudrais pas que cette comparaison allât plus loin que ma pensée : je dis seulement que dans le poëme, tel que ma mémoire me le reproduit, sans doute imparfaitement, les hommes, leurs passions, tout le drame enfin, ne tiennent pas toujours assez de place.

Ainsi, ce que je me rappelle surtout, ce sont moins des scènes, des caractères, des développements du cœur humain, que des descriptions; descriptions, je le répète, pleines de charme, et qui, du reste, prennent des lieux qu'elles reproduisent, des mœurs qu'elles représentent, des souvenirs qu'elles rappellent, un intérêt qui n'en laisse souvent désirer

aucun autre : c'est la première vue du Nil, tableau ravissant de fraîcheur; c'est la promenade mélancolique du poëte sur le bord de la mer d'Aboukir, un mois après la bataille; c'est la fête du Nil, les courses du Champ de Mars transportées au Caire, et les illuminations des Tuileries dans la place d'Ezbékieh, les danses des almés, les sérails des soudans devenus des hospices pour nos soldats : toutes ces choses que le poëte a vues et qu'il reproduit d'après nature dans une poésie vraie et brillante.

Ceux qui ont entendu comme moi ces lectures ne se rappelleront-ils pas encore cette belle peinture de Thèbes ensablée dans le désert, et ces autres peintures si énergiques du pacha de Saint-Jean-d'Acre, de la bataille de Sediman, et de la révolte du Caire, où l'Institut d'Égypte prit le mousquet?

Je ne voudrais pas donner à penser que nombre de parties véritablement épiques ne se rencontrent aussi dans ce poëme. A côté des tableaux où éclate le talent descriptif, on pourrait en placer beaucoup d'autres où l'imagination la plus élevée revêt les formes de la plus haute poésie, où le poëte rappelle les belles fictions du Camoëns, sans les imiter cette fois, et élève ses héros à la taille de ceux d'Homère, comme lorsqu'il montre Kléber, le géant de l'armée, devant les murs de Saint-Jean-d'Acre, mettant d'en bas sa main puissante sur les créneaux pour les ébranler. C'est la beauté de l'art épique quand la vérité et la fiction se confondent tellement que ce qui appartient à l'une rend l'autre vraisemblable.

Les Arabes, quand ils parlent, sous la tente, de ces hommes d'Occident qui ont passé sur la terre d'Égypte et de Syrie, et s'entretiennent des faits du sultan Juste, du sultan Bras-

d'Or, et du sultan de Feu, racontent que le sultan de Feu (on sait qu'ils nomment ainsi le conquérant de l'Égypte) possédait un pouvoir magique, que son épée s'allongeait derrière le dos du cavalier à mesure qu'il précipitait sa fuite, et que sa main portait un grand filet avec lequel il prenait les armées. M. Parseval, racontant la traversée d'Alexandrie au Caire, a lutté contre l'imagination orientale, et l'a vaincue, en s'appuyant sur un fait réel, lorsqu'il peint le désert épouvanté, appelant à son secours le Simoun pour soulever les sables et engloutir le conquérant, et nous montre Bonaparte, au milieu des vents de fournaise et des flots embrasés qui l'enveloppent et le suffoquent, faisant tirer son artillerie contre le Simoun, combattant ses trombes à coups de canon, luttant contre cette terrible nature de puissance à puissance, et passant en maître, vainqueur des soulèvements du désert.

Je n'ai pas craint de m'arrêter sur ce poëme; c'était l'objet de la prédilection de M. Parseval et de ses plus chères espérances, trop digne en effet de l'intérêt que j'ai voulu faire ici partager, s'il était vrai que les espérances du poëte ne dussent pas être réalisées, et qu'il eût laissé en mourant son œuvre encore trop incomplète pour qu'on pût l'offrir en toute confiance à la sévérité du public. Je ne pense pas que ma mémoire soit infidèle et lui prête des mérites que le jour de la publication ferait évanouir, mais je m'étonnerais de moi-même si je n'avais en moi quelque secrète partialité pour un ouvrage que je n'aperçois en quelque sorte qu'à travers des regrets, et qui s'embellit du souvenir de son auteur, du charme que sa présence et sa voix lui prêtaient dans nos assemblées, et de tout ce que les vers laissés inachevés par la mort doivent emprunter de touchant à leur imperfection

même. De son lit et à ses derniers jours, M. Parseval nous adressait encore quelque partie du poëme qu'il croyait finir : il nous dédia ainsi, chant par chant, son ouvrage; l'Académie lui devait bien d'en consacrer ici la mémoire.

Je m'assure que l'assemblée réunie autour du successeur de M. Parseval aura entendu sans impatience, et peut-être avec sympathie, l'hommage offert à un homme que tant de titres nous rendaient cher, et qu'elle ne saurait lui envier cette louange publique qui accompagne son départ, comme, il y a vingt-cinq ans, elle a accueilli son arrivée : les usages de l'Académie rappellent ceux de ce pays voisin, où chaque demeure a une porte qui ne s'ouvre que deux fois dans le cours de la même vie, le jour du mariage et celui de la mort. Heureux lorsque, comme M. Parseval, on remplit dignement l'espace qui sépare ces deux jours solennels; lorsqu'on a mérité comme lui que l'Académie, au moment de la séparation, se déclare satisfaite et fière de l'alliance; lorsqu'on a pu répondre à son choix par de nobles travaux et une vie pure, et joindre au talent le caractère qui le rend honorable! Cette justice lui est certes bien due, que si quelqu'un a pu avoir plus de génie ou même autant de goût, nul ne fut plus homme de bien, nul plus cher et plus fidèle à l'Académie, plus bienveillant pour ses confrères, plus dégagé d'envie et d'intrigue, soignant ses ouvrages plus que ses succès, sans ambition que pour l'Académie, sans irritation qu'envers le faux goût, sans inimitié excepté contre les mauvais vers; riche ou pauvre avec la même sérénité, simple et facile, en même temps que noble et ferme quand il y allait de sa conscience ou de sa dignité, préoccupé de poésie et laissant rouler le monde; poëte enfin, par les habitudes de son esprit, de l'école de Des-

préaux, et, par la nonchalance et l'aménité de ses mœurs, par la grâce, la simplicité et la distraction de son caractère, de la famille de la Fontaine; véritable homme de lettres d'un autre siècle, espèce poétique et naïve qui devient de plus en plus rare dans ce temps où la mobilité des événements, les grandes émotions publiques, l'immense et rapide mouvement des esprits, enfin le règne de cette puissance de l'intelligence dont chacun peut prendre part, enlèvent la pensée à ses anciens loisirs, et nous entraînent malgré nous hors de la paisible carrière.

La littérature ne peut plus être désintéressée; elle marche au triomphe d'une opinion ou d'une idée. L'homme de lettres d'aujourd'hui est fait à l'image de son siècle comme était l'autre. Lequel des deux faut-il trouver préférable? Je m'aperçois, Monsieur, qu'en mettant en présence deux littératures et deux hommes de lettres différents, je me suis involontairement placé entre votre prédécesseur et vous. Je ne déciderai pas la question que j'ai imprudemment hasardée. Je ne saurais commencer votre éloge aux dépens du sien, je ne veux pas achever le sien aux dépens du vôtre.

A dire vrai, chaque siècle a sa littérature et les écrivains qui lui sont propres; chaque époque crée et développe ce qui doit servir le mieux à son usage. Il est des temps où les lettres, comme les sciences, cultivées pour elles seules et absolument, sont à elles-mêmes leur propre but; d'autres pour qui elles ne sont plus qu'un moyen, qui les appliquent, qui font servir les sciences aux besoins industriels, et aux intérêts sociaux les lettres, moins belles alors, moins pures, moins idéales, mais utiles, mais actives, mais appropriées aux nécessités du temps. Dans un tel temps, il y a sans doute encore

de la poésie, mais elle n'a plus son insouciance : la Fontaine y peut vivre, mais il ne fait plus de fables, il fait des chansons politiques et s'appelle Béranger. C'est alors que la politique se mêle de toutes parts aux lettres; et de leur alliance naît cette littérature nouvelle, ignorée des siècles précédents et même des pays voisins, qui touche à tous les grands intérêts, s'empare des institutions, les discute, les enseigne.

Assurément les lettres sont trop redevables à cette nouvelle alliée pour ne pas reconnaître et consacrer son influence, qui affermit si bien leur pouvoir; et, pour resserrer de plus en plus l'alliance, elles appellent, dans leur sanctuaire, à côté de ceux qui demandent à la poésie les inspirations du patriotisme et de l'humanité, à la philosophie et à la littérature les grands préceptes de la raison et du goût, ceux qui, comme vous, Monsieur, appliquent les lettres à leur usage pratique, répandent la foi constitutionnelle, professent les droits et les devoirs; champions des vérités sociales, chefs hardis et infatigables de cette littérature militante dont la pensée est pour ainsi dire une action, et le talent une forme du courage.

Les lettres et l'Académie qui les représente ont vu leurs destinées s'agrandir; elles ont besoin, pour les remplir tout entières, de s'entourer des hommes qui peuvent le mieux les aider à assurer de plus en plus ce règne nouveau, cet empire des idées, cette domination des lettres; à étendre enfin chez les peuples ces conquêtes de nouvelle espèce, « les seules, » j'en croirai ce membre de l'Institut qui gagna quatre-vingts batailles, « les seules conquêtes qui ne laissent pas de regrets. »

« La vraie puissance de la France, disait-il, doit être désormais de ne pas permettre qu'il existe une seule idée qu'elle ne lui appartienne. »

Ces paroles, qu'il adressait à l'Institut même le jour où il le remerciait de l'avoir admis au nombre de ses membres, devançaient de quinze années l'époque où les armes devaient céder l'empire aux idées, et il semble, Monsieur, que vous les ayez voulu prendre pour devise, le jour où, à la chute du colosse impérial, encore fort jeune, et déposant les armes du soldat restées inutiles dans vos mains, vous en avez demandé aux lettres, afin de continuer à servir la France dans les nouveaux combats qui allaient commencer pour elle, dans les nouvelles conquêtes qu'elle avait à accomplir. En passant aux lettres, vous n'avez point déserté la carrière du danger, vous n'avez fait que changer avec lui de champ de bataille. Vous vous êtes montré encore soldat sous des drapeaux ordinairement pacifiques, soldat des généreuses idées, défenseur des institutions sur lesquelles repose l'avenir, agresseur déterminé de tout ce qui menaçait les lois, la sécurité, l'honneur, l'indépendance de la patrie.

Qui ne se souvient de cette première publication qui attira si puissamment, il y a près de vingt ans, l'attention générale, et qui mérita de rester populaire?

Quand l'ennemi était au cœur du royaume, quand la France humiliée (car pourquoi craindrais-je de le dire? pourquoi craindrais-je de rappeler un temps dont nos divisions ont seules fait les désastres, dont il serait peut-être dangereux pour l'étranger qu'il se souvînt, mais qu'il est utile pour notre pays de n'oublier jamais?), quand, dis-je, la France voyait ses places fortes aux mains de nos libérateurs, sa dignité offensée et son indépendance mise à prix et à rançon, une voix généreuse s'éleva et se rendit l'interprète des cœurs français. Un jeune écrivain, connu déjà dans les lettres par

un essai d'audace, mais armé cette fois d'un plus difficile courage, faisant briller l'espérance au milieu de nos revers, invoquant l'union du prince et du peuple contre nos communs ennemis, appela le pays à vider ses comptes avec l'étranger. Épouvanté du souvenir de la Pologne et des menaces de l'histoire, il sonna le tocsin de l'indépendance nationale. Il proclama le plan de campagne, marcha à l'avant-garde, et, sentinelle avancée, cria : Aux armes ! au milieu des baïonnettes étrangères.

Tout le monde a nommé la Coalition et la France, ce livre que j'appellerais ailleurs une belle action, que j'appellerai ici un éloquent ouvrage. Il donna à penser aux étrangers, il révéla au pays un citoyen, à la politique un esprit élevé et habile, aux lettres un talent digne de les servir et de les honorer.

Ce talent, qui se déclarait avec tant d'éclat en face des ennemis du dehors, sera aussi hardi et aussi énergique devant les ennemis intérieurs. Nous le voyons poursuivre, au nom des libertés publiques, la faction qui continuait autour du trône l'occupation étrangère; tantôt venger l'armée calomniée, et réclamer des droits pour ceux à qui la défense du pays impose des devoirs, tantôt demander pour la liberté, défiante d'un pouvoir qui se défiait d'elle, des garanties également nécessaires à tous les deux. En toute occasion et sous toute forme, adversaire hardi ou médiateur loyal, nous le trouvons toujours prêt à lutter pour les intérêts nationaux contre le pouvoir même qu'il honorait, toujours proclamant en leur faveur une opinion, du moins franche et désintéressée, dans cette suite d'ouvrages politiques qui, quelles que soient leurs nuances, ont véritablement concouru à notre instruction

constitutionnelle et à l'établissement, disons, à la conquête de l'ordre, des lois, de la sage et vraie liberté.

Et au nombre de vos plus utiles ouvrages je me garderai bien d'omettre, je vous compterai sans doute cette œuvre de chaque jour, cette œuvre perpétuelle, cette œuvre multiple et diverse, qui trouve dans son but son unité, et dont tous les matins vous donniez au public une page, cette polémique quotidienne, au souvenir de laquelle se rattache une grande victoire, quand prenant parti, avec toute l'opinion nationale, pour la presse menacée, vous avez combattu, harcelé, percé de traits, sans relâche et sans merci, et jusqu'à ce qu'il fût tombé en holocauste, le ministère qui avait osé s'attaquer à cette liberté jalouse et terrible, devant laquelle, trois ans plus tard, et pour semblable menace, devait tomber aussi le trône. Quand votre âge ne vous permettait pas encore d'être admis dans les grandes assemblées où se décident nos affaires, vous donniez ainsi votre boule blanche ou noire sur toutes les questions qui intéressaient la France; vous teniez de votre talent et de votre conscience le mandat que vous deviez recevoir plus tard de vos concitoyens; vous vous étiez fait, de votre propre autorité, une tribune qui est devenue pour vous le marchepied de la tribune nationale. Quelle puissance que celle qui parle si haut et si loin!

Un simple écrivain prend sa plume, il jette sa pensée sur une feuille, la feuille multipliée à l'infini va la communiquer, dans tous les lieux les plus reculés de la France et de l'Europe, à des millions d'hommes qui, réunis tout à coup, grâce à la feuille rapide et sympathique qui va les frapper tous à la même heure en mille pays différents, conçoivent, s'entendent, prennent une pensée, une opinion communes, et, d'es-

prits incertains, faibles, sans force et sans valeur qu'ils étaient peut-être lorsqu'ils se trouvaient séparés, deviennent l'esprit public, c'est-à-dire, cette puissance qui n'a besoin que de naître pour commander à toutes les autres. De tous les coins de l'Europe, on écoute ainsi chaque matin ce que dit la France : savoir ce que dit la France, c'est le besoin de chacun, dans toute la terre, à son réveil. On étudie avec curiosité les questions qu'elle remue, les idées qu'elle nationalise; de là cette habitude, de jour en jour plus grande chez les peuples, de nos mœurs, de nos lois, de nos institutions; de là cette domination nouvelle que la France étend de plus en plus au dehors. Les journaux, dont la France a donné le premier modèle à l'Europe, ont agrandi, ont achevé la conquête des lettres, et si, dans le brillant tableau que vous avez fait tout à l'heure des lettres françaises et de la part qu'elles ont prise à la civilisation du monde, vous avez omis de parler des journaux, c'est que vous avez craint de paraître, en rappelant leur influence, céder à l'entraînement et à la vanité d'un souvenir personnel.

Mais plus l'influence de l'écrivain politique a d'étendue et d'action, plus ses devoirs sont grands et sévères. Cette puissance dont il dispose, la presse, semblable en ses effets à cette autre nouvelle puissance qui partage avec elle l'empire du globe, la vapeur, tire son danger de sa force même : toute-puissante pour mouvoir, mais toute-puissante aussi pour détruire, si elle n'est dispensée par des mains prudentes, et par des canaux réguliers. Je louerai donc l'écrivain politique qui aura compris toute la portée de sa mission, qui l'aura remplie avec sagesse et probité; qui, soit dans ses feuilles, soit dans ses livres, n'aura pas perdu de vue les principes éternels sur

lesquels reposent le bien-être des peuples, la sécurité des États et l'avenir de l'humanité. Je louerai donc des ouvrages où quelquefois sans doute il aura pu se tromper, où il aura pu froisser des opinions, où peut-être les hommes impatients d'avenir auront pu apercevoir trop de reflets du passé, où les hommes d'un goût sévère (car enfin nous sommes à l'Académie) auront pu demander au style un peu moins d'abondance et un peu plus de simplicité, mais où tout le monde se sera accordé à reconnaître un sentiment profond de loyauté, d'honneur et d'indépendance, une conviction entière dans ce qui lui semble la vérité; du courage, même celui de déplaire; de la franchise, même contre soi; enfin, un talent plein de cœur, vif et coloré comme ce qui vient d'un sang généreux, et qui tire d'une noble source jusqu'à ses défauts mêmes.

Je n'ai point parlé de ceux de vos ouvrages qui ont le plus d'étendue; mais serait-il injuste de dire que les mérites que je viens d'attribuer à vos œuvres politiques sont encore ceux qui semblent distinguer plus spécialement vos œuvres les plus littéraires? S'il est des pages vers lesquelles on puisse être particulièrement rappelé, ce sont celles où se retrouve ce que je nommerai votre individualité politique. Ainsi, c'est là ce qu'on rencontre avec le plus de plaisir dans ce livre d'imagination, où vous avez essayé de réunir le voyage, le roman et l'histoire; tentative, pour le dire en passant, que l'art le plus exercé devait trouver d'un succès, sinon impossible, du moins bien difficile; car chacun de ces genres ayant un ton, une nature, un intérêt, des développements d'espèce différente, peuvent rarement se confondre; ils marchent, dans le livre, l'un après l'autre plus souvent qu'ensemble. Le lecteur est réveillé constamment de son illusion par le nouveau guide qui vient

s'emparer de lui, contrarié de se retrouver dans la compagnie du romancier au moment où il commençait à se plaire avec le voyageur ou à s'instruire avec l'historien et le publiciste. Le contraste incessant des choses qu'on sent imaginaires et des choses qu'on reconnaît réelles amène à chaque instant dans l'esprit une sorte de dissonance, comme, à l'oreille, lorsque, écoutant dans l'air une musique lointaine qui fait qu'on s'oublie et qu'on s'égare dans un autre monde, on entend tout à coup sonner les heures, qui vous rappellent au temps et aux réalités présentes. Quoi qu'il en puisse être, dans ce livre d'Alonzo, où l'Espagne est peinte souvent de si fidèles couleurs, ce qu'on va relire, ce qu'on se rappelle longtemps après l'avoir lu, ce n'est pas le roman, c'est la partie politique, c'est la réunion des cortès à Cadix, c'est Napoléon traversant comme un éclair le champ de bataille de Burgos, c'est enfin ce que vous ont inspiré les réminiscences de la politique et de la gloire nationale.

Et à plus forte raison les retrouvera-t-on encore dans cet autre ouvrage, votre titre le plus important, cette œuvre capitale entre les vôtres, cette belle Biographie de Sobieski, cette histoire d'un grand peuple personnifié dans un grand homme. Assurément, en y retrouvant à chaque page une émotion en quelque sorte nationale, un sentiment si bien compris de l'indépendance, un amour si inquiet de l'ordre et des lois, on est tenté de classer cet écrit parmi vos ouvrages politiques. On sent que vous êtes préoccupé de notre pays : vous nous représentez l'anarchie pour nous faire comprendre la liberté. Vous écriviez l'histoire de Pologne l'œil fixé sur la France.

J'aurais aimé à m'arrêter sur cet instructif ouvrage, dont de grands souverains ont pris soin si récemment encore de

renouveler l'à-propos. En voyant l'état où se trouve réduit un peuple noble et brave, on aime à consoler sa pensée en la reportant avec vous vers ces temps meilleurs, où la Pologne était du moins debout et entière, et où un héros, un roi national, couvrait d'un manteau si glorieux et si brillant les plaies de sa patrie.

Quelle plus noble et plus intéressante histoire que celle que présente, sous votre plume, ce roi presque français, ce Jean Sobieski, élevé, pour ainsi dire, dans Versailles, à l'école de l'héroïsme et de la grandeur, et qui partagea quarante ans avec Louis XIV lui-même l'étonnement de l'Europe! Soldat et poëte, héroïque, aimable, fidèle; désintéressé jusqu'à l'imprudence, généreux jusqu'à la folie, grand homme! si admirable dans ces champs de Kotzim, où il gagna sa couronne, où vous le montrez portant le premier coup, comme une puissante machine de guerre, à cet empire ottoman qui maintenant tombe en ruine, et qui, sans lui, aurait changé nos églises en mosquées, et détruit nos mœurs, nos lois, nos langues même. Oh! qu'il est difficile, Monsieur, de lire dans votre ouvrage, sans une profonde émotion et sans un intérêt de cœur, cette merveilleuse délivrance de Vienne, quand Sobieski et ses Polonais, refoulant l'Asie amassée tout entière et précipitée par Mahomet IV sur les royaumes de l'Occident, sauvèrent au prix de tout leur sang ce même empire qui a partagé la Pologne, et qui lui dispute aujourd'hui, à l'heure même où je parle, le misérable petit coin de terre, dernier refuge de sa liberté.

Vienne, Podhaïce, Kotzim, noms éclatants! flattez à ma voix un peuple malheureux, et s'il se trouve dans cette enceinte quelque exilé de ce noble pays, consolez son infortune par votre héroïque souvenir!

Du moins de grands enseignements sortent pour les peuples de cette histoire, où vous montrez si bien, au milieu de l'éclat même des triomphes, les causes de la dissolution et de l'envahissement, ces luttes déplorables des palatinats, ces longs tumultes d'intérêts qui se combattent, ces lois factieuses, turbulentes, subversives, cet éternel interrègne d'une liberté désordonnée qui meurt de ses excès; de grands enseignements, dis-je, sortent de cette histoire : c'est que les empires sont près de leur chute quand le respect a disparu pour les choses sacrées, quand la force domine au lieu des lois, quand l'anarchie prend le nom et la place de la liberté; c'est que la liberté toute seule ne suffit pas aux peuples, et qu'elle tombe bientôt dans le courant qui entraîne les empires, si les peuples ne fondent pas leur avenir sur quelque chose de moins mobile, et ne s'appuient pas sur un pouvoir qui, personnifiant l'ordre et la durée, protége la liberté elle-même.

DISCOURS

DE M. DUPATY,

PRONONCÉ DANS LA SÉANCE PUBLIQUE DU 10 NOVEMBRE 1836, EN VENANT PRENDRE SÉANCE A LA PLACE DE M. LAINÉ.

MESSIEURS,

Il est des familles qu'un penchant irrésistible entraîne vers les arts, la littérature ou les sciences. Mon père joignit, dès son jeune âge, l'étude des lettres à l'étude des lois, et se présenta, en 1788, à l'Académie. Mais par un de ces actes de courtoisie, fréquents alors, et dont il m'a laissé l'exemple, il se retira devant le brillant chevalier de Boufflers. L'auteur du conte d'Aline et d'un charmant recueil de poésies fugitives fut nommé : car l'Académie, je ne le dis pas sans intention, n'a pas toujours mesuré ses faveurs au nombre des volumes. Une mort prématurée priva mon père de l'honneur d'arriver jusqu'à vous. Plus heureux, son fils aîné s'est assis dans l'Académie des beaux-arts ! La révolution me repoussa, comme lui,

de la carrière paternelle, et je fus même arrêté dans celle des armes par les rigueurs non méritées d'un grand capitaine, ou, pour mieux me faire comprendre, d'un grand homme, car il est digne de ce titre, celui qui, déjà si grand dans la prospérité, grandit encore, dans les revers, de toute la hauteur de sa chute. Au faîte de sa gloire, il eut cependant la générosité de reconnaître son erreur et me fit offrir de m'en dédommager. Je devais aux lettres une indépendance préférable à la fortune; je les cultivais avec délices pour elles-mêmes; peut-être était-ce l'effet d'un pressentiment; je leur restai fidèle. Et quand le prix que j'en reçois a dépassé toutes mes espérances, pourquoi faut-il que mon bonheur soit troublé par le souvenir le plus douloureux! Je n'entends plus ici la voix fraternelle qui m'appelait! je ne vois plus cet ami si tendre qui m'aurait soutenu de sa joie, de sa présence, qui serait auprès de moi s'il vivait encore, et dont le regard reconnaissant vous dirait: Voilà mon frère!

Mais la Providence nous accorde des consolations même dans les malheurs les plus irréparables. Un de mes neveux, un des princes de cette jeunesse studieuse et réfléchie, qui passe des jeux de l'enfance à la méditation des merveilles de la nature, et qu'elle semble avoir formée pour pénétrer ses mystères les plus intimes, Élie de Beaumont, vient d'être adopté par l'Académie des sciences. Je m'incline humblement devant mon doyen académique. Heureux encore d'arriver parmi vous sous la protection d'une de ces jeunes gloires, que je chéris, dans mon âge mur, autant que j'honorais, que je respectais autrefois nos anciens maîtres!

Sans doute, en m'accueillant, vous avez voulu récompenser les vertus de mon père, continuées, dans les rangs de la

magistrature, par le dernier frère que j'ai perdu. J'étais orphelin; vous avez voulu me rendre une famille. On peut contester le talent; vous avez voulu qu'on ne pût me contester la gloire de compter parmi vous beaucoup d'amis.

Cependant, Messieurs, je ne déprécierai point votre choix. On serait inexcusable d'aspirer à siéger dans cette enceinte, si l'on ne sentait dans son âme une étincelle de ce feu poétique, un rayon de cette flamme, je ne dirai pas qui fait les poëtes, mais qui nous aide à comprendre les œuvres du génie, quand nous ne pouvons les égaler. Je ne répudierai point les encouragements dont m'honora la génération qui fut jeune avec moi. Les lettres alors prospéraient à l'ombre de nos drapeaux triomphants. Nous admirions Corneille, Racine et Voltaire. Des esprits d'un ordre supérieur illustraient les diverses branches de la littérature; l'intelligence et le courage s'étaient mis, dans toutes les directions, en marche de conquête, et rien ne manquait à la gloire de l'empire. Les représentations étaient des solennités où le vrai public décernait les couronnes. Les femmes tenaient le sceptre du goût, et, tant qu'elles l'ont conservé, nous n'avons point osé leur dire ce qu'elles ne devaient pas entendre, nous n'avons point osé dérouler à leurs yeux les tableaux qu'elles ne devaient point voir. Plusieurs de ceux qui ne sont plus ou qui survivent avaient déjà tenté des innovations favorables, et, s'il m'est permis de justifier le silence que j'ai gardé pendant quelques années, j'avais pensé, comme vous, que l'on pourrait, sans sortir des règles qu'avaient suivies nos modèles, affranchir la tragédie moderne des chaînes rigoureuses imposées, par un goût peut-être trop sévère, à la tragédie du grand siècle. Ce travail, tel que je le concevais, était difficile. L'étude, selon

Schiller, construit lentement. Je fus devancé par une révolution plus rapide. En peu de jours, l'ouragan avait balayé les chefs-d'œuvre de plusieurs siècles, et, pendant ce deuil de la scène, je crus, ainsi que d'autres écrivains, devoir me renfermer dans l'obscurité studieuse où se perfectionne en secret cette poésie, jeunesse éternelle de la pensée, que le ciel daigne quelquefois nous conserver, quand il nous prive de ses autres dons. Mais c'est en vain que le sage nous a dit : Cache ta vie. Quelques confidents de mes derniers essais, car le bonheur même a besoin d'excuses, ne voulurent pas que j'en attendisse la publication pour me présenter :

« Dans tous les cœurs, il est toujours de l'homme, »

surtout dans le cœur des poëtes, et je cédai, tout en m'écriant par précaution, que j'allais au combat sans mon épée. Aussi, Messieurs, le découragement pénétra bientôt dans mon âme.... Et combien ce découragement ne s'augmentera-t-il pas, lorsque, embarrassé de la victoire de mes amis, je me vois admis, comme égal, au milieu des maîtres; lorsque je sens peser sur moi tant d'illustres souvenirs; lorsque je songe à la grandeur de la mission à laquelle vous avez bien voulu m'associer, et que vous confia jadis un ministre qui, après avoir, par la fermeté de sa politique, préparé à la France la gloire de Rome, voulut encore, en fondant l'Académie, lui préparer la gloire d'Athènes, et ne se douta pas, despote absolu, qu'il fondait la liberté.

Louis XIV, après Richelieu, se saisit du protectorat d'une association que vos lettres patentes de 1635, confirmées par une loi, chargeaient impérieusement d'épurer le goût, de rendre la langue française universelle, et de protéger les mœurs

en flétrissant du refus de votre approbation les ouvrages qui blesseraient la décence et la vertu.

Quelque pressé que je sois de vous entretenir de l'illustre ami que vous regrettez, il ne sera peut-être pas inutile d'examiner le chaos d'où vos prédécesseurs avaient tiré le théâtre; et, pour éviter tout reproche d'exagération, ici, Messieurs, et vous n'y perdrez pas, je laisserai parler Racine.

Thomas Corneille venait d'apparaître dans l'Académie, comme l'ombre de son frère. L'auteur d'Iphigénie prononçait l'éloge de l'auteur du Cid. C'est ainsi que tous les grands hommes devraient être loués; et Racine, quand il s'agenouille devant le tombeau de son vieux maître, me paraît encore aujourd'hui plus divin que lorsqu'il élève les monuments impérissables de sa propre gloire.

Pour rehausser le mérite de son rival, «vous savez, disait-«il à l'Académie, dans quel état se trouvait la scène française «quand il commença à travailler. Quel désordre, quelle irré-«gularité! Nul goût, nulle connaissance des véritables beau-«tés du théâtre! Les auteurs aussi ignorants que les spec-«tateurs; la plupart des sujets extravagants et dénués de «vraisemblance! Point de mœurs, point de caractères; la «diction plus vicieuse encore que l'action!» C'est Racine qui parle. «En un mot, toutes les règles de l'art, celles même de «l'honnêteté et de la bienséance, partout violées!» C'est toujours Racine qui parle.... des prédécesseurs de Corneille.

Et maintenant, Messieurs, jugez combien ma situation devient embarrassante. Si je me reporte à la haute pensée qui fonda votre institution; si je réfléchis au but de ces solennités, où la chambre littéraire confie la parole à l'académicien nouvellemeut élu, mes devoirs ne seront pas douteux. Mais,

lorsque je viens réclamer au milieu de vous des leçons, ne craindrai-je pas de compromettre, par mon peu de crédit, les doctrines que j'oserai défendre? D'un autre côté, ne dois-je pas essayer de répondre à votre confiance? Oublierai-je que la corruption des mœurs suit la corruption du goût et prépare la décadence des empires? N'aurai-je atteint cette tribune, objet de tant de vœux, que pour vous adresser de vains remercîments? et perdrai-je en salutations stériles le seul jour où peut-être j'aurai pu servir efficacement les lettres? Mais votre bienveillance pourrait avoir attiré sur moi quelque orage; et, dans cette position, que je parle, on attribuera ma franchise à des ressentiments indignes de mon caractère; mais que je me taise, on dira que je crains.... Eh! quoi donc?.... J'excuse, sans m'en alarmer, ces inimitiés de partis, dont les esprits élevés finissent par regretter l'injustice, et qui, j'étais pressé de le dire, ont affligé plus que moi d'estimables rivaux. Reculer devant un devoir, serait une faiblesse aux yeux mêmes des adversaires qui n'ont pas eu l'indulgence de me pardonner ma fidélité silencieuse aux renommées qu'on peut outrager, mais qu'on ne pourra jamais surpasser ni détruire.

Cependant, Messieurs, je tâcherai de ne point sortir de mes habitudes inoffensives. L'injure est également au-dessous de la dignité du plus ancien, de la générosité du plus jeune. Ce premier amour de la célébrité qui nous entraîne quelquefois hors des bornes de la modération, ne doit plus être ici que l'amour de l'utile et du bien, dans cette dernière saison de la vie, où, mûrie par le temps, l'âme s'élève au-dessus des vanités, même littéraires, et n'aspire, après de longs travaux, qu'à léguer le peu qu'elle a recueilli de raison et de lumières à ceux que nous regardons comme nos enfants, et que leurs

talents nous font considérer comme l'espérance de cette patrie dont nous voulons qu'ils deviennent la gloire. Puissent-ils se laisser ramener, par l'expérience et l'amitié, vers le but où vos suffrages les attendent! Égarés dans des routes obscures, repoussons-nous la clarté, parce que le moindre du cortége tient le flambeau? Nous éviterons d'ailleurs tout ce qui pourrait irriter. Nous justifierons même autant que la vérité pourra nous le permettre.

En effet, quand de graves événements venaient d'abolir une censure importune, il était naturel que la liberté tombât dans quelque licence. Mais au lieu de chercher à rectifier dans nos écrits les imperfections reprochées à nos maîtres, devions-nous, attachés comme nous le sommes à la gloire de la patrie, devions-nous, je le dis à regret, dénaturer le caractère de la littérature française, et après avoir eu le malheur de subir l'invasion de l'étranger, appeler, sans restriction et sans choix, l'invasion de son drame, où se heurtaient inconsidérément tous les genres?

Depuis deux siècles cependant nos lettres, empreintes de la civilisation grecque, de la grandeur romaine et de la philosophie nouvelle, avaient par degré tellement élevé les âmes, que nous étions devenus capables d'enfanter les merveilles homériques de la révolution et de l'empire, et même, après un long sommeil, de reconquérir en trois jours la liberté. Et c'est quand elles nous ont rendus le peuple le plus libre et le plus éclairé de la terre, que nous les abaissons volontairement, même en France, au rang de vassales des littératures qui n'ont pas eu la puissance d'affranchir leurs pays de l'esclavage!

Est-il donc déjà si loin de nous le temps où, sous les ailes

étendues de ses aigles victorieuses, Napoléon, dans ses camps d'Erfurt et de Dresde, faisait représenter, devant un parterre de rois, la tragédie de Corneille, de Racine et de Voltaire; et dans son orgueilleuse sollicitude pour la gloire de la France, imposait tour à tour à l'Allemagne étonnée l'admiration des prodiges des nos armes et des chefs-d'œuvre de notre littérature, et, comme pour compléter les triomphes de sa grande armée par le triomphe de nos grands poëtes, forçait l'autocrate et ses boyards à mêler leurs pleurs aux nobles larmes que les vers du grand Corneille avaient fait répandre au grand Condé?

Je crois voir quelquefois Napoléon remplir de la majesté de sa présence ce premier théâtre du monde, où souvent il venait prendre conseil de la clémence d'Auguste. Son regard sévère nous demande par quels chefs-d'œuvre nous avons remplacé les chefs-d'œuvre du poëte qui retrempait son âme dans les calamités; qui lui avait enseigné la politique, comme César lui avait enseigné la guerre; qui nous avait façonnés pour conquérir la civilisation par la victoire, et qu'il aurait voulu faire son premier ministre. Je crois entendre une femme, vivante encore par son génie, s'écrier: «Le plus magnifique spectacle que l'on puisse offrir à l'esprit humain, c'est la représentation d'un chef-d'œuvre de Corneille; et quand je quitte Sévère et Pauline, je suis éblouie comme si j'avais regardé le soleil.»

Encore, si nous nous étions bornés, comme nos maîtres, à l'imitation perfectionnée des beautés. Mais Shakspeare et Schiller, dont nous proclamons la suprématie, quand nous avons Athalie, Mérope et Cinna, n'auraient-ils pas le droit de nous demander si ce sont eux qui nous ont appris à répandre

l'intérêt sur l'empoisonnement, l'inceste et l'adultère; à substituer aux combats des chastes passions de l'âme le scandale des égarements des sens, à désenchanter la vertu même, en la montrant flétrie dans son sanctuaire le plus pur, le cœur des femmes? Je sais qu'on a prétendu que le culte du beau était épuisé. Ah! je renierais ma patrie, si les nobles pensées, les généreux sentiments avaient perdu sur nous leur empire! On me répondra que le public est dévoré d'une soif immodérée d'émotions monstrueuses, et qu'il faut marcher avec son siècle. Mais Corneille faisait marcher le sien. Le génie ne suit pas le siècle qui s'égare; il le ramène, il le dirige; et comme je n'ai voulu, par amitié, traiter que la question morale, je n'aurai pas même ici besoin de l'autorité du talent; il me suffira de l'autorité de la raison pour rappeler que la poésie n'est plus un sacerdoce quand elle cesse d'élever les âmes vers le bien; que profaner le théâtre par des images, savantes peut-être, mais trop libres, c'est profaner la plus belle tribune que le génie de l'homme ait ouverte à l'instruction des peuples; et que, même dans les ouvrages de simple agrément, quel que soit d'ailleurs notre système littéraire, il n'est pas plus permis à l'écrivain de mal employer son génie, qu'il n'est permis au soldat de mal employer ses armes.

Jeunes poëtes, vous vieillirez comme nous. La succession de l'Académie est ouverte depuis son origine. Nous ne ferons tous ici qu'une courte halte; et bientôt la responsabilité de l'influence exercée par les lettres dans vos propres familles, pèsera sur vous tout entière.

Notre malheur, dans ces temps de scepticisme et d'ironie, c'est d'avoir eu l'orgueil de croire que les progrès de la raison nous dispensaient de vertu.

Cependant, Messieurs, le goût ne périra jamais en France. Je le retrouve dans le cœur de la mère qui se plaint d'être obligée de choisir, quand elle veut conduire sa fille au théâtre, dans les esprits brillants qui ont enrichi la scène de productions irréprochables, dans les poëtes qui n'ont pas craint de nous rendre une foule de vers élégants et purs que Racine avait oublié de faire. Vous avez préparé vous-mêmes la renaissance, en protestant par députation au pied de la statue de Corneille, et dans la plupart de vos séances, par des avis mesurés et sévères.

Loin de moi cependant la pensée que, dans cette longue tourmente, les anciens n'auront rien appris des témérités de la jeunesse. Mais la jeunesse reconnaîtra qu'elle peut encore recevoir d'utiles exemples des anciens d'autrefois, et même des anciens d'aujourd'hui. Nous verrons renaître l'heureuse fédération de l'expérience qui conseille, de l'énergie qui exécute. La tragédie, sous des formes plus jeunes, reprendra, comme le disait l'un de vous, sa couronne d'émeraudes et de diamants. Nous n'aurons plus qu'une littérature, comme nous n'avons qu'une France; et, tous ensemble, sous l'inspiration de Corneille, de Racine et de Voltaire, sans poser des bornes à leur art, sans nous astreindre à les imiter servilement, mais en les prenant pour guides, comme le drapeau que le combattant suit de l'œil, quand il s'en écarte, nous rentrerons d'un pas ferme dans la carrière que nous ont tracée nos maîtres, carrière encore agrandie par le héros qui, joignant à la gloire de César et de Justinien, la gloire de Ptolémée, ne se borna pas, comme Louis XIV, à protéger les académies, mais voulut encore en être membre, les dota de son génie, les couvrit de sa renommée, et, en resserrant les divers foyers

de lumière dont se compose l'Institut, éleva le phare national qui devait éclairer la partie du monde qu'il avait conquise. Création sublime, qu'il s'appropria en la recréant, et qui constitua définitivement la république des lettres, le seul des empires fondés par lui, qui lui ait survécu, et dont la durée doit être éternelle, parce qu'il fut créé par le génie, fondateur plus puissant que la victoire.

Vous-mêmes, Messieurs, vous et vos jeunes successeurs, dans ce grand mouvement des esprits, où la parole a vaincu les armes et repris le sceptre du monde, devenus, par l'alliance indissoluble des cinq classes, dépositaires de tous les trésors de la science et de la philosophie, non-seulement vous rendrez la langue française digne d'être la langue universelle, mais vous la rendrez digne encore de raffermir l'ordre moral ébranlé, d'achever l'émancipation des peuples et de faire revivre la vertu. Et la vertu, Messieurs, la louer dans celui qui la possédait au plus haut degré, dans M. Lainé, c'est la faire aimer; la faire aimer, c'est la faire revivre; et peut-être trouverons-nous, dans l'accomplissement du pieux devoir que vous m'avez confié, l'occasion de convaincre la jeune génération que le culte du beau n'est pas épuisé, et qu'il est plus utile aux hommes de leur montrer jusqu'où la vertu peut s'élever, que de leur enseigner jusqu'où le vice peut descendre.

Quelques personnes cependant m'ont paru s'inquiéter de la manière dont je parlerais ici de M. Lainé. Qu'elles se rassurent. Le XVIIIe siècle a conquis la liberté de conscience religieuse; c'est au XIXe à conquérir la liberté de conscience politique. Cette liberté règne dans l'Académie. Quand la vertu est assise sur le trône, nous n'avons pas même de mérite à l'ho-

norer dans tous les partis, et quels que soient les opinions et les temps, nous saluerons tous ceux qui seront dignes de notre admiration, comme le roi de la France libre saluait le roi de la France victorieuse, quand il relevait son image sur le trophée d'Austerlitz, et décorait d'un luxe de gloire qui suffirait à vingt siècles, le monument des triomphes de vingt années.

Que ce grand exemple, alliance du présent et du passé, ne nous soit pas inutile. Permettez-moi, Messieurs, de ne point examiner l'opportunité du moment où M. Lainé crut devoir s'armer, en faveur de la liberté que je chéris, contre la gloire que j'admire. Après une longue suite de vicissitudes où tant de nobles cœurs ont embrassé des causes différentes, qui osera dire qu'aucun de nous ne fut guidé, même dans ses erreurs, par un amour sincère de la patrie? Voudrons-nous contraindre tous les hommes à voir leur salut où nous le voyons? et me croirai-je le droit de demander compte de ses convictions à celui qui ne céda jamais qu'aux inspirations de sa conscience; qui, parvenu pauvre au pouvoir, en est sorti pauvre; qui fut si désintéressé, qu'il envoyait son traitement de député aux indigents de sa ville natale; qui, devenu ministre, fut si ménager des deniers de l'État, que, lorsqu'il était obligé de se soumettre à d'importunes nécessités de représentation, il empruntait à ses collègues les objets de luxe qui lui manquaient? Les événements accomplis, et trop éloignés des circonstances pour les apprécier, n'aurons-nous pas des actions de grâces à rendre à celui qui, dans la confusion tumultueuse de l'occupation étrangère et des réactions intérieures, fonda, par sa fermeté, le système représentatif; à celui qui sauva la France de la disette, publia l'ordonnance du 5 septembre, abolit les confiscations, rappela les exilés, et dont le

roi, qu'il servait à condition que le pacte juré serait maintenu, disait : « Je n'oserais demander à mon ministre la moindre in-« justice, tant je sais qu'il a l'âme d'un Spartiate? »

Je n'ai pas connu M. Lainé pendant sa jeunesse. La victoire repoussait alors de toutes parts les armes de l'étranger, et je payais moi-même, sur les mers, mon tribut à la France. Mais quand je revins à Bordeaux, notre commune patrie, M. Lainé était déjà l'ornement du barreau qui nous a donné les Vergniaud, les Gensonné, les Garat, les Desèze, les Peyronnet, les Ravez, les Martignac, et qui fut une pépinière si féconde de grands orateurs et d'hommes d'État, qu'un de vous s'écriait, en admirant leur talent et leur courage : « Tous ces avo-« cats de Bordeaux avaient du sang de Montesquieu dans les « veines ! »

Je sais, Messieurs, que mon devoir serait d'analyser les productions littéraires de l'académicien dont je viens occuper la place; mais je commence à croire que mon successeur sera moins embarrassé que moi. M. Lainé, qui nous a laissé de si grands souvenirs, n'a pas laissé d'ouvrages. Sans doute on demandera, comme on l'a demandé de tant d'autres, à quel titre il était de l'Académie, et je comptais essayer de décrire à ce sujet les merveilles et la puissance de cette éloquence instantanée qui, sans préparation et sous l'inspiration du moment, décide si souvent, à la tribune ainsi qu'au barreau, du sort de l'innocence et du destin des empires. Mais je n'aurai pas l'imprudence de me précipiter dans une carrière que le généreux défenseur d'une illustre victime a parcourue dernièrement devant vous, je répète ses expressions, libre dans son allure, comme ces cavaliers numides qui, montés à cru, renversaient les légions romaines.

Restreint dans les développements que j'aurais pu donner à la peinture d'un art plus puissant que l'opinion, puisqu'il la gouverne, je me bornerai donc à vous parler du genre d'éloquence qui conduisit M. Lainé du barreau à la tribune, et de la tribune au pouvoir. Chaque talent a sa source particulière. M. Lainé puisait le sien dans l'étude assidue des grands orateurs et des grands poëtes, dans la méditation constante de la justice et du but, enfin dévoilé, vers lequel marchent les siècles. Ami de la vérité, son langage était simple comme elle. Naturellement affectueux, mélancolique et désintéressé de vaines louanges, il ne songeait qu'au triomphe des intérêts qu'on lui confiait; et jamais, par une exaltation factice, il ne cherchait à rendre importante une cause légère. Il se contentait de convaincre par la lucidité du raisonnement, lorsqu'il pouvait suffire; mais quand il s'apercevait qu'il avait à lutter contre la mauvaise foi, l'orgueil ou l'ignorance, on était surpris de sa promptitude impétueuse, et plus surpris peut-être encore de lui voir conserver, dans les emportements d'une discussion violente, ce goût exquis, cette mesure parfaite dont il ne pouvait s'éloigner, parce que celui qui pense toujours bien ne peut que bien dire, même dans la colère. Toutes les qualités du discours que les écrivains les plus exercés obtiennent avec tant de peine, de la réflexion et du travail, éclataient dans son improvisation à la fois véhémente et calme, abondante et concise, ornée, mais sévère. La gravité de son geste et de sa voix, tempérée par la douceur de son regard, donnait à sa parole, habituellement persuasive, le caractère imposant et dominateur qui dompte les orages; et souvent, par l'alliance de la grâce et de la force, il s'élevait jusqu'à la poésie, qui n'est elle-même que l'éloquence sous des formes plus harmonieuses.

M. Lainé n'avait pas été doué de la beauté des traits; mais quand il s'abandonnait, dans l'intérêt de l'humanité souffrante ou de la liberté compromise, à ces mouvements passionnés où son âme si pure et si belle apparaissait comme une clarté céleste sur son visage, il excitait jusqu'à l'enthousiasme des femmes, qui, trompées par leur sensibilité, croyaient le voir beau quand elles le voyaient sublime. La puissance magnétique de son émotion réveillait alors, jusque dans ses adversaires les plus opiniâtres, les germes souvent endormis de pitié, de générosité, d'élévation, qu'à son insu chacun porte en soi-même, et son auditoire, orgueilleux de se sentir meilleur en l'écoutant, le récompensait aussitôt par des transports, des acclamations et des larmes, comme nous récompensons Racine quand il nous fait découvrir au fond de nos cœurs des délicatesses de sentiments que nous n'y soupçonnions pas.

Cependant la modestie de M. Lainé n'était jamais altérée par ses triomphes. « Ce n'est pas nous, disait-il, qui créons « notre pensée. Quelquefois elle nous arrive confuse et vague, « avec un avertissement secret qu'elle est en nous. Nous la « cherchons dans les labyrinthes de notre esprit où Dieu la « cache, et nous la trouvons par la méditation, quand il nous « aide. Quelquefois elle nous est envoyée rapide et lumineuse, « indéfinissable portion de l'essence divine qui pénètre dans « notre âme, sans se laisser comprendre, et s'en échappe par « un effort de la passion qui nous enflamme. »

Le talent, en effet, ne nous donne pas l'inspiration, mais il l'emploie. C'est ainsi que M. Lainé l'embellisait d'une expression touchante, lorsque, attendri des malheurs de la Grèce, il pressait la chambre des pairs de flétrir le commerce

des esclaves blancs dans la Méditerranée, comme elle avait flétri le commerce des esclaves noirs dans l'Océan, et s'écriait avec une noblesse d'action et de paroles que l'antiquité n'a peut-être jamais surpassée : «Je m'attache à cette tribune où «retentissent de vives prières, que je vous conjure de conver-«tir en loi, dans l'intérêt de l'humanité.»

Dans un autre temps, où le privilége, appuyé sur le fanatisme, s'efforçait de rentrer dans ses féodales prérogatives, et fatigué d'avoir toujours M. Lainé pour contradicteur, attribuait insolemment aux subtilités de l'art oratoire la chute des trônes et des autels, prompt à venger la religion par la religion, et l'éloquence par l'éloquence : «Ce n'est pas, répon-«dait-il, ce n'est pas l'éloquence de Démosthène qui perdit sa «patrie, ce sont ses dieux qui la défendirent mal, parce qu'ils «n'étaient pas, comme le Dieu des chrétiens, les dieux de la «liberté!»

Leçon comparable aux révélations de l'esprit divin, que, du haut de la chaire, l'aigle de Meaux faisait tomber sur les rois pour les instruire! L'étendard aux mille victoires avait cessé de flotter sur nos palais; M. Lainé, par ces paroles, le rattachait à la croix sur la terre, et, pour le relever plus haut que les demeures royales, l'arborait au ciel dans la main de Dieu qui nous l'a rendu. Eh! qui donc à présent pourrait nous le ravir?

Je ne sais plus à quelle époque la chambre, entraînée par des ressentiments politiques, allait arracher aux réfugiés espagnols le pain de l'exil et du malheur. Ému jusqu'à l'indignation, M. Lainé s'élance à la tribune. Il tonne, il implore, il supplie la France de ne pas abdiquer le droit d'être hospitalière. Il fait vibrer, dans tous les rangs de l'assemblée, l'hon-

neur français, dont le privilége est de triompher aussitôt qu'il parle; et pour achever de fléchir ses adversaires, tant il avait l'habileté de la vertu : « Les rois, ajoute-t-il, les rois «que l'on a justement comparés à des pères de famille, fer«ment quelquefois l'entrée de leurs États à des enfants éga«rés; mais au fond du cœur ils ne sont pas fâchés que des «parents ou des voisins aient recueilli ces fugitifs pour les «leur rendre au jour de la miséricorde.» Ah! ne craignons pas de le dire, il y avait du Montesquieu dans ce vrai noble de cœur, dans ce chevalier sans être noble, dont l'éloquence rappelait à la chambre d'alors, que l'esprit des lois est la générosité, que l'humanité est la justice, que le temps a son droit de grâce, et que le droit divin est la clémence.

A la voix de M. Lainé, le retour aux sentiments généreux fut unanime. Et vous, Messieurs, qui cherchez dans les leçons du passé des enseignements pour les temps où nous sommes, vous vous êtes déjà dit, j'en suis sûr : Si l'honneur français a rapproché les esprits lorsqu'il s'agissait de secourir d'infortunés étrangers, pourquoi ne les rapprocherait-il pas quand il s'agit de rendre à la France le calme et l'union dont elle a besoin pour être heureuse? L'honneur français n'existe-t-il pas dans toutes les classes, dans tous les partis? Et cependant c'est au nom de l'honneur que nous nous armons les uns contre les autres! Et nous sommes civilisés, et nous ne savons ni le définir ni le comprendre! Les lettres ne devraient-elles pas faire cesser cette guerre? et s'en occupent-elles? Je ne reproduirai pas les avertissements sévères que M. Lainé leur donna dans une grave circonstance; mais en m'élevant à sa place, ne m'avez-vous pas imposé l'obligation de m'élever, autant que je le puis, jusqu'à sa pensée, jusqu'à la vôtre? La

vérité que nous n'avons pas craint d'adresser aux lettres qui contribuent aux jouissances des hommes, ne la devons-nous pas aux lettres plus puissantes qui prétendent à les gouverner? Leur suffira-t-il de nous avoir affranchis des tyrannies du despotisme? n'ont-elles pas encore à nous affranchir des tyrannies que nos passions exercent sur nous-mêmes? n'ont-elles pas à combattre les préjugés qui nous divisent, la cupidité qui nous dévore, la corruption qui nous avilit, l'égoïsme qui nous isole, le scepticisme qui nous détache à la fois de la terre et du ciel? n'ont-elles pas à nous enseigner, d'après l'un de vous, *l'application de la morale à la politique, et l'art* trop négligé *d'être heureux par la vertu?* Leurs devoirs ne se sont-ils pas agrandis avec leur puissance, et leur puissance a-t-elle dû changer de direction, en passant de la littérature méditée, qui vivra des siècles, dans la polémique improvisée qui meurt avec la passion du jour, mais qui renaît avec la passion du lendemain.

Certes, ce ne sont ni les écrivains, ni l'autorité, ni le talent qui manquent à cette littérature militante et passionnée des temps d'orage; c'est l'art, ou plutôt la volonté de se maîtriser, qui manque au talent. Et cependant M. Lainé, car j'étais bien sûr de le retrouver ici, M. Lainé savait maîtriser le sien; il savait plus, il savait l'enchaîner, quand le bien public l'exigeait. Je me souviens qu'un jour il se proposait de repousser les attaques dirigées par une majorité fougueuse contre la liberté. Il avait arrêté, dans le calme de sa conscience, la manière prudente et mesurée dont il devait la défendre; et pour ne pas s'en écarter, lui qui prétendait par modestie ne pas savoir écrire, il écrivait son discours. Ses amis voulaient l'en détourner. « Je sais, leur dit il, que je produirais une impression plus

«vive, en me livrant aux inspirations de la tribune et du mo-«ment; mais je m'enflammerais, j'irriterais, je nuirais à la li-«berté que je veux servir, et je me donne des fers, afin d'em-«pêcher qu'on n'en donne à la patrie.» Touchant abandon de sa propre gloire! Il aurait pu, ce jour-là, se montrer grand orateur; il se contenta d'être homme de bien. Qu'il en reçoive ici la récompense! et que son exemple soit recueilli par les lettres! les lettres! dont je voudrais pouvoir dire avec Buffon: «Chers et dignes objets de ma passion la plus constante, que j'ai de plaisir à vous voir honorées!» Eh bien, pour être honorées, qu'elles rentrent dans la voie que M. Lainé leur traçait! qu'elles cessent d'être les instruments des partis! qu'elles les rapprochent! qu'elles soient modérées, parce qu'elles sont fortes; généreuses, parce qu'elles sont libres; élevées, parce qu'elles sont reines; polies, parce qu'elles sont françaises! Qu'elles restent la dictature du siècle, mais qu'elles soient la dictature de la sagesse et de la raison! qu'elles conservent les qualités qu'elles ont acquises, mais qu'elles retrouvent les qualités qu'elles ont perdues! Continuer le style des grands écrivains, la pensée des grands philosophes, et nous ramener, par la conciliation, à l'unité qu'elles veulent donner à tous les peuples, n'est-ce pas ainsi qu'elles devraient exercer le seul droit divin qui soit incontestable, parce que sa source est divine, le droit divin de l'éloquence?

Éclairer, concilier, charmer, tel fut, Messieurs, le mérite de M. Lainé comme orateur. Il enveloppait, dans les grâces oubliées de la période cicéronienne, des sentiments que Platon n'aurait pas désavoués. L'impression qu'il produisait avait quelque chose de plus vif que l'attendrissement, de plus doux que l'admiration. Il entraînait par je ne sais quelle fusion qui

se faisait en lui, de la vertu qui vient de Dieu, du talent qui vient de l'homme; et quand on l'entendait parler, ceux qui s'étonnaient de le voir admis parmi vous, ne songeaient plus à demander quels étaient ses ouvrages.

Persuadé que l'instruction peut seule élever un grand peuple au rang qu'il doit obtenir dans sa propre estime, M. Lainé, tant qu'il fut au pouvoir, tâcha de réaliser le vœu de l'infortuné Condorcet, qui, dès 1782, incroyable pressentiment de l'avenir, souhaitait à cette tribune, «que les lumières jointes au génie créassent un système de lois et d'éducation qui rendît la vertu facile à des générations plus heureuses.» Et je m'empresse de faire observer, à cette occasion, que, si l'on voulait bien consulter le recueil de vos discours de réception, ces éloquentes annales des progrès de l'esprit humain depuis deux siècles, on reconnaîtrait que toutes les idées qui dirigent aujourd'hui le monde, ont pris naissance à votre tribune, et que l'Académie, indépendante et libre avant la liberté, marche encore en avant des progrès de notre époque, en ce sens qu'à travers les perfectionnements matériels dont nous sommes si vains, elle s'attache surtout au perfectionnement moral, devenu d'autant plus nécessaire, qu'en l'absence de tous les liens que nous avons justement détruits, ou brisés sans réflexion, la société, pour se défendre contre ses progrès mêmes, a besoin plus que jamais de s'imposer le frein des mœurs, et de demander à la philosophie des secours plus puissants que les lois contre les égarements de la pensée.

Au milieu de ces convulsions multipliées, où nous avons passé de l'admiration des conquêtes de la guerre à l'admiration des conquêtes de la paix, si M. Lainé fit sans cesse éclater à la tribune cette tolérance réparatrice, cet inflexible amour

de la liberté, qui, sous la protection d'une gloire impérissable, nous ont fait rentrer dans la route où nous conduisons tous les peuples, c'est dans le sein de l'amitié qu'il épanchait toutes les douceurs de sa philanthropie, toutes les richesses de son érudition. Celui qui n'avait pas fait d'ouvrages, mais dont les paroles étaient toujours un bon livre, ravivait, par la profondeur ou le charme de sa pensée, les clartés que chacun de vous apporte dans vos réunions, où bientôt une discussion bienveillante les confond, les modifie, les perfectionne, et forme des lumières de tous une lumière épurée, dont l'action insensible, mais continuelle, conserve, au milieu des orages, les traditions salutaires, et fait pénétrer dans le cœur des hommes le sentiment qui soulève les révolutions quand ils sont esclaves, qui les apaise quand ils sont libres.

Admirateur de l'union des académies, M. Lainé les considérait sous les points de vue les plus élevés; il les voyait avec joie s'avancer de front vers l'infini des connaissances humaines, et pressentait, en raison des progrès de la puissance intellectuelle, l'influence régulatrice qu'exercera, dans l'avenir, cette grande institution nationale, législature universelle et permanente, où le philosophe mesure la marche des idées, comme le géomètre la marche des mondes; où le ministre viendra chercher des maximes d'État, comme l'artisan des perfectionnements industriels, et l'homme de goût des enchantements nouveaux dans les arts qui charment la vie; où nous viendrons tous apprendre que, plus les lettres ont d'empire, plus elles doivent être pures, et que l'autorité la plus puissante des siècles complétement civilisés sera le génie.

Également courageux contre le despotisme qu'il voulait abattre ou qu'il voulait empêcher de renaître, M. Lainé,

comme l'Hôpital et Sully, dut souvent déplaire à ceux qu'il servait. Calomnié par les factions, qui perdent les rois qu'elles maîtrisent, il quitta le pouvoir et s'éloigna de Paris.

Une noble voix a dit à la chambre des pairs tout ce qui peut honorer en lui l'homme politique, et je compte moi-même laisser achever le portrait de l'académicien par le peintre plus habile qui, pendant le cours de sa longue et brillante carrière, a montré qu'on pouvait obtenir au théâtre toutes les couronnes, en respectant les mœurs dans les plus gracieux badinages, en faisant aimer la vertu dans les conceptions les plus élevées.

Souffrez cependant que je me charge encore de conduire nos jeunes poëtes au fond des landes de Bordeaux, où sans doute ils me demanderont quel est le cultivateur qui, dans les sables de cette Égypte occidentale, plante des arbres pour ombrager la caravane du voyageur. Je leur répondrai, avec Virgile, s'ils me le permettent:

Voilà Fabricius, grand par sa pauvreté! Mais le plus pauvre est encore riche, quand son cœur le presse de donner. Voyez-vous, leur dirai-je, ces deux invalides mutilés au siége de Toulon? Le ministre des rois partage annuellement la solde de sa croix d'honneur entre ces deux héros de la république.

Quand le duc de Richelieu visita son ancien collègue, il remarqua que les secrétaires d'État de Louis XV ne se seraient pas contentés d'une retraite aussi modeste. Mais la chaumière est douce au philosophe échappé du pouvoir! Ruiné par les désastres de Saint-Domingue, il n'avait point regretté la fortune qu'il devait à l'esclavage des hommes. Depuis, il avait refusé d'être riche; et comme j'ai promis de montrer jusqu'où peut s'élever la vertu: dans un de ces grands naufrages, où

l'on est généreux des débris qu'on ne peut emporter, on lui fit remettre une somme considérable. « Cette somme, dit-il au messager, n'appartient pas à celui qui me la donne, mais aux caisses publiques : reportez-la. » Sublime pauvreté! homme antique, homme de Plutarque! On comprendra maintenant que sa retraite devait être modeste. Dans l'exercice de sa première profession, rival de Cochin et de Gerbier par le savoir, il fut encore l'émule de Pothier par le désintéressement. Pour prix de ses soins dans une importante affaire, on lui avait envoyé vingt-cinq pièces d'or, que l'on croyait insuffisantes ; il en garda deux et rendit le surplus. Souvent il acquittait les frais de procédure des malheureux dont il embrassait la cause, et toujours il défendit gratuitement l'orphelin et la patrie.

Il exerçait l'hospitalité, dans son humble domaine, avec cette urbanité, cette grâce toute française, qui s'effacent malheureusement de jour en jour, parce que le goût s'altère bientôt dans la société, quand il disparaît dans les lettres. On venait de toutes parts réclamer auprès de lui des bienfaits, qu'il avait toujours l'air de recevoir, et des leçons qu'il n'avait jamais l'air de donner. Semblable à ces poussières émanées des plantes et qui fécondent, quoique invisibles, la pensée qu'on lui supposait, même quand il ne l'exprimait pas, suffisait pour inspirer l'amour du bien. Jamais cependant il ne voulait paraître supérieur à personne. Il s'abaissait devant ceux qui ne pouvaient l'atteindre. Mais quand il rencontrait ces regards attentifs qui nous avertissent que nous sommes compris (vous avez tous connu ces ravissements d'une intelligence qui se sent devinée), il s'exaltait avec bonheur jusqu'à la passion, et s'enflammait comme le poëte, mais sans orgueil, quoiqu'il fût charmé d'être apprécié surtout par cette jeunesse studieuse et bienveillante,

dont le suffrage presque filial nous est si cher, quand nous avançons en âge, et nous fait espérer qu'un souvenir nous sera conservé quand nous ne serons plus.

C'est à la tendresse de ses neveux que j'ai dû la plupart de ces détails. Tous ceux qui l'approchaient ne parlaient de lui qu'avec amour. Et comment ne l'aurait-on pas aimé! dans les moindres entretiens, il cherchait les points sympathiques où se rencontrent les cœurs; et quand il ne pouvait se rapprocher des hommes par les opinions, il s'en rapprochait par la générosité des sentiments.

On sait qu'il a dit, au sujet des ordonnances de juillet, *les rois s'en vont.* Ces mots ne s'adressaient point aux rois amis de leur pays; ceux-là trouveront, dans tous les temps, des milliers de cœurs pour les aimer, des milliers d'épées pour les défendre.

Dévoré d'une mélancolie profonde, que déguisait à peine la douceur de son sourire, et sentant sa fin approcher, c'est dans le sein de l'Académie qu'il voulut déposer ses derniers vœux pour la réconciliation des partis et pour le bonheur de la France. Il quitta la cité brillante et lettrée, où parviendront, je l'espère, ces faibles accents consacrés par un de ses enfants les plus obscurs à l'un de ses plus grands citoyens. Trop averti qu'il ne devait plus la revoir, il reparut au milieu de vous, et, quelques jours après, des larmes sincères coulèrent de vos yeux.

Simple dans sa mort comme dans sa vie, il n'ordonna pas, il demanda que sa dépouille mortelle fût rapprochée d'une mère qu'il adorait, et reportée sans pompe sous le clocher du village, où la population tout entière l'attendait pour le bénir, et le reçut au milieu des neiges et de la nuit, armée de

branches enflammées, dont les sombres clartés éclairèrent les soins douloureux qui rendirent à la terre un des hommes les plus purs et les plus vertueux qu'elle eût produits.

C'est ainsi qu'il se déroba aux honneurs dont vous auriez entouré sa tombe. Mais l'un de vous suppléa dignement à ces honneurs, en s'écriant, dans une de vos dernières séances publiques : « Qui nous rendra M. Lainé ! » Paroles cruelles pour ceux qui osaient aspirer à vous raconter sa vie! Sans doute, Messieurs, personne ne pourra vous rendre toutes les qualités qu'il possédait. Mais si le fidèle mandataire que vous avez chargé de représenter à perpétuité la sagesse de vos doctrines et la noblesse de vos sentiments, me demandait: Qui nous rendra cet amour de l'humanité, dont M. Lainé fut le modèle! je lui répondrais, pour la gloire et la consolation de l'Académie: C'est celui qui défendit, dans la chambre haute, la nationalité du peuple généreux qu'une sympathie d'héroïsme avait mis avec le grand peuple en communauté de victoire; c'est celui qui, jugeant la France d'après lui-même et d'après vous, assura qu'elle ne serait pas indifférente à l'homicide politique d'une nation; c'est celui qui, pour lui donner force de loi, contre-signait de son éloquence cette promesse royale, acceptée pour l'avenir comme une prophétie: La nationalité polonaise ne périra pas! Nobles paroles qui, de l'Ukraine à la Courlande, bercent déjà l'enfant sur le sein de sa mère esclave! Noble action que j'admire encore plus que vos ouvrages! Consacrer ses talents à la défense des grandes infortunes, dont les peuples entre eux se rendront un jour solidaires, c'est ainsi que M. Lainé comprenait les devoirs de l'orateur et de l'écrivain. Non, le culte du beau n'est pas épuisé! non, la vertu n'a pas cessé de toucher et de

plaire! non, la mort même de celui que nous pleurons n'a pas tari la source des paroles inspirées que Dieu lance, comme des arrêts de sa bonté, par la voix des hommes de cœur et de génie!

Au reste, Messieurs, dans l'Académie, on ne se remplace pas, on se succède. Quand la Providence rappelle celui qu'elle a chargé de la représenter un moment sur la terre, il n'a pas besoin d'être remplacé; il ne meurt pas. Au bord de la tombe, où toutes les opinions se réunissent pour l'honorer, les voiles se déchirent; l'immortalité commence. La douleur, juste appréciatrice des temps et des choses, reconnaît dans M. Lainé le continuateur de la haute pensée qui voulait que la liberté fît le tour du monde, et lui restitue sa part de l'œuvre sublime achevé par d'autres mains. Admirable création des lettres anciennes, et c'est un motif de plus pour les chérir, M. Lainé revit par le souvenir du bien qu'il a fait; il revit en chacun de vous, par ses vertus que vous me vantiez avec trop de chaleur, pour n'en avoir pas hérité. Vous vous le rendrez mutuellement; et moi, qui croyais sentir un rayon de son âme pénétrer dans la mienne, quand je l'étudiais pour le peindre, à défaut des talents de mon illustre compatriote, je vous rendrai son amour pour la liberté, pour les lettres et pour la patrie; je vous rendrai l'affection, le respect et la reconnaissance qu'avait pour vous le grand orateur, qui méritait qu'une voix plus éloquente l'offrît en exemple aux ministres de tous les rois, aux citoyens de toutes les nations, et dont la parole, comme la poésie d'Homère, ou comme la parole de Dieu dans les premiers âges du monde, n'avait pas besoin d'être écrite pour vivre à jamais dans la mémoire des hommes.

RÉPONSE

DE M. ALEXANDRE DUVAL,

DIRECTEUR DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE,

AU DISCOURS DE M. DUPATY.

MONSIEUR,

Parmi nos honorables devoirs, il en est un tout à la fois doux et pénible à remplir. Trop souvent une cruelle nécessité, plus cruelle aujourd'hui qu'un malheur récent vient de nous atteindre encore dans la personne de l'un de nos respectables doyens, nous force à constater publiquement les pertes qui nous affligent et les efforts que nous faisons pour les réparer.

En acceptant ce devoir, qui m'est imposé par mon ancien titre de directeur, j'ai trop oublié peut-être que les infirmités d'un âge avancé m'ôteraient les moyens d'être le digne interprète de l'Académie; mais une raison ou plutôt un sentiment que vous devinerez, que vous saurez apprécier, m'a seul déterminé à profiter de mes droits. Aussi vous m'excuserez si

je ne puis donner à mes paroles cette élévation de pensées qui est l'éloquence. Ne pouvant atteindre si haut, je pourrai du moins, en usant des priviléges qui me sont accordés par le temps, causer doucement et même familièrement avec vous de cet honorable confrère que vous avez si bien loué, des titres littéraires qui vous ont fait asseoir près de nous, et de cet usage bien ancien que conserve religieusement l'Académie, de rendre publiques ses joies et ses douleurs.

Cet usage de jeter une sombre couronne sur la tombe éloignée du confrère qui n'est plus, et d'en tresser une autre plus riante pour l'homme de lettres qui lui succède, en réveillant tout à la fois dans nos cœurs des souvenirs de peine et de plaisir, nous fait supporter plus philosophiquement ces inévitables changements que la mort apporte tous les ans parmi nous autres immortels.

Avant de joindre mes éloges aux vôtres pour le grand orateur qui appartient maintenant à la postérité, permettez-moi de hasarder quelques réflexions sur les devoirs de l'académicien. Ces devoirs, je n'en doute pas, vous saurez les remplir; cependant je vais vous étonner en vous prévenant qu'ils ne sont plus aussi faciles qu'on le suppose généralement, et qu'autrefois ils pouvaient l'être.

En enrichissant l'Académie dans l'intérêt des lettres et de la morale publique, M. de Montyon nous a créé de nombreux travaux. Mais ces travaux qui vous attendent, satisferont tout à la fois votre esprit et votre cœur. Ce grand philanthrope, en nous élevant à la qualité de juges, en nous obligeant d'apprécier, d'analyser les nombreux écrits destinés à propager l'amour de tout ce qui est bon et utile, en nous donnant de plus à parcourir les annales qui, tous les ans, nous révèlent

cent beaux traits de courage et de dévouement, a considérablement augmenté les devoirs qui nous sont prescrits par les lettres patentes de 1635, que, pour l'utilité de nos successeurs, vous avez bien fait de nous rappeler.

Vous nous avez dit, Monsieur, que, par ces lettres patentes, l'Académie fut, *il y a deux cents ans, chargée impérieusement d'épurer le goût, de rendre la langue française universelle, et de protéger les mœurs contre les écarts de la littérature.* Mais l'Académie a-t-elle pu toujours remplir ces obligations? Les révolutions politiques et littéraires ne l'ont-elles pas forcée de n'accomplir qu'une partie de sa noble tâche? Et si elle n'a pu protéger tout à fait les mœurs contre les écarts de sa littérature, c'est qu'il est des temps malheureux de fanatisme et d'erreur dans les lettres et dans la politique, où la raison ne peut plus se faire entendre. Nos successeurs, plus heureux que nous, inspirés par la philanthropie de M. de Montyon, je dirais presque d'un nouveau fondateur, achèveront notre ouvrage, ou plutôt le continueront, en ajoutant aux palmes littéraires que nous décernons tous les ans, de riches récompenses pour les livres utiles et pour les actions vertueuses.

En vous avertissant d'avance qu'une place à l'Institut n'était plus une sinécure, j'avais une secrète pensée qui sera comprise de mes confrères. Ils savent ou doivent savoir que si nous ne remplissions pas, autant qu'il nous est permis de le faire, toutes nos obligations, ce serait un véritable tort que nous aurions envers la société, envers les bienfaiteurs de l'humanité dont nous sommes les mandataires, envers nos laborieux confrères à qui nous laisserions porter tout le poids du jour.

Nous devrions nous rappeler sans cesse que, moins heureux

que ces pieux fainéants dont parle Boileau, nous ne jouissons pas de ce doux privilége de laisser

« A des chantres gagés le soin de louer Dieu. »

En vous parlant des services rendus à l'humanité par un homme bienfaisant et généreux, en vous rappelant les devoirs auxquels nous soumet sa munificence éclairée, vous voyez, Monsieur, que j'arrive tout naturellement aux grandes vertus de l'orateur qui se trouve être aujourd'hui l'objet de vos éloges mérités; que ne puis-je vous imiter en ajoutant de nouveaux traits de talent, de courage, de désintéressement à cette belle vie de M. Lainé, à cette vie tout à la fois si modeste et si imposante, si cachée et si glorieuse! Mais, permettez-moi de vous le dire, emporté par la beauté de votre sujet, vous avez oublié que l'Académie devait joindre ses couronnes aux vôtres. Entré le dernier dans la route que vous avez si bien parcourue, je rencontre bien des difficultés à m'acquitter de notre dette commune. Vous avez largement moissonné dans un champ où je ne puis maintenant que glaner. Oui, Monsieur, je l'avoue en rougissant, ce n'est pas sans un secret sentiment d'envie que je vous ai vu dérouler les annales d'une existence si riche et si variée; et telle était mon impatience contre votre louable fécondité, que, si vous ne vous étiez pas de vous-même arrêté sur le seuil de l'Académie, je me serais vu forcé de profaner la parole sainte et de vous dire d'une voix amie: « Tu n'iras pas plus loin. »

En effet, il eût été bien téméraire à vous de suivre M. Lainé jusque dans notre sanctuaire où vous n'aviez pas encore le droit de pénétrer. Sans doute, vous auriez mieux que moi représenté cet homme supérieur au milieu de ses confrères,

prenant un intérêt touchant à nos discussions, ou plutôt à nos paisibles entretiens. Vous l'eussiez peint avec cet air calme de la vertu, répandant tout le charme d'une douce éloquence sur un sujet léger en apparence, mais devenu grand par les développements que savait y donner l'orateur. Oh! que de fois, avant de l'avoir entendu, d'avoir resserré les liens de la confraternité, nous avons regretté que, par une modestie qu'il ne devait qu'à sa délicatesse, à son respect pour la justice, il nous eût privés si longtemps de sa présence! Mais ce sentiment de justice qui le fit refuser de se montrer à nos séances était une conséquence de sa vie entière, c'était encore une protestation contre un acte de tyrannie.

L'ordonnance de 1816 qui, en nous privant de plusieurs de nos confrères, substituait à des noms illustres des noms qui avaient aussi leur célébrité, devait mécontenter l'Académie; et en effet elle y porta un instant le trouble et le découragement. Nous ravir le droit d'élection, droit reconnu par nos statuts, exercé depuis deux cents ans, c'était attaquer l'institution dans ses fondements, c'était lui enlever son plus beau privilége.

M. Lainé comprit si bien l'injustice de cette mesure, que, n'étant point élu par nous, il ne se crut point académicien. Nos nouveaux confrères qui s'étaient soumis doucement au joug de l'ordonnance ne purent l'engager à suivre leur exemple, à paraître à l'Académie. Non-seulement cette ordonnance rigoureuse nous affligeait en éloignant de nous des confrères malheureux et qui avaient un grand besoin de nos consolations, mais elle nous privait encore du plaisir de nommer ceux de leurs remplaçants qu'un peu plus tard la justice et leur réputation nous auraient fait un devoir de choisir, et

certes, le ministre sans ambition, le grand orateur, l'homme vertueux, aurait été l'objet de notre premier choix.

Tous les jours plus étonnés de l'absence de l'homme distingué que nous désirions voir siéger auprès de nous, nous parvînmes à en deviner le motif. C'est alors que, jaloux de lui prouver que, tout en protestant secrètement contre l'ordonnance, nous acceptions l'élu du pouvoir, nous nous empressâmes de le nommer directeur à l'unanimité. Cette élection, fruit de notre estime, j'oserai presque dire, cette élection du cœur lui causa un tel plaisir, que lorsqu'on l'instruisit de sa nomination, il s'écria avec une joie d'enfant : « *Ah! cette fois, je suis de l'Académie!* »

Pardonnez-moi, Monsieur, si j'ose croire, mais vous n'en conviendrez pas, que vous aussi, à votre tour, vous venez d'éprouver un secret sentiment d'envie. Oui, vous regrettez de ne vous être pas approprié ce petit tableau de justice et de bonhomie qui aurait bien tenu sa place dans votre riche galerie. Mais ici, l'homme illustre et bon, car il lui faut toujours cette double épithète, m'appartient tout entier. Moi seul ai le droit de vous peindre le charme qu'il répandait sur nos séances, le plaisir qu'il y semblait prendre, et le murmure de satisfaction qui se faisait entendre lorsqu'il arrivait pour y prendre sa place. Il est de mon devoir d'ajouter qu'à nos séances il était très-exact... aussi exact que sa faible santé pouvait le permettre; et tel était l'intérêt qu'il apportait à nos travaux, qu'à la gravité de ses paroles on aurait pu croire que dans le conseil des ministres il soutenait encore les intérêts des pauvres proscrits étrangers; et tel était aussi sur nous le pouvoir de ses paroles, que nous n'étions satisfaits de nos jugements, qu'autant qu'il les avait sanctionnés de son éloquente opinion.

Trop avides du plaisir que nous avions à l'entendre, peut-être avons-nous oublié qu'il fallait nous mettre en garde contre son zèle vertueux, sa bienveillance accoutumée; peut-être, dans ces derniers temps, avons-nous eu tort de lui permettre de faire des rapports sur les prix Montyon. Le talent qu'il déploya dans cette discussion, cette chaleur d'âme qui anime le discours, mais qui fatigue le corps, nous firent craindre d'avoir à nous reprocher tout le charme que nous éprouvions à l'entendre; tout en le plaignant de ses souffrances, nous admirions avec quelle justice et quelle bienveillance il appréciait le mérite des concurrents, avec quelle lucidité, surtout quelle probité, il faisait ressortir les beautés ou les défauts d'un ouvrage. Non, je ne crois pas, tant il mettait de justice et de goût dans ses appréciations littéraires, que dans toute sa vie académique il ait trouvé parmi nous un contradicteur. Seulement, lorsque, animé par la discussion, il se montrait jaloux de faire pénétrer ses idées dans tous les esprits, sa raison dans tous le cœurs, sa voix grave, mais affaiblie par ses travaux passés du barreau, de la chambre et du ministère, s'élevait par élan à un degré de force qui nous faisait redouter que sa précieuse santé ne souffrît des suites de son énergique éloquence. Aussi, plus jaloux en ce moment de conserver parmi nous cet homme respectable que d'admirer son beau talent oratoire, nous nous empressions, avec tout l'intérêt qu'il nous inspirait, de le prier de s'arrêter, de ne pas se fatiguer. Nous ajoutions qu'il pouvait parler tout bas, que nous saurions toujours l'entendre... ce qui, dans notre pensée, voulait dire: «Plus d'une fois, à la tribune, nous vous «avons admiré; mais nous voulons vous conserver encore «pour nous, pour la France entière, comme un modèle pour

« les orateurs qui ne parlent que d'après leur conviction, pour « les ministres intègres qui n'ont pour but que le bonheur « de leur pays, et pour tous les hommes qui veulent obtenir « de leurs talents, de leurs vertus, le beau titre de grand « citoyen. »

Que pourrais-je ajouter de plus au riche tableau que vous nous avez tracé des grandes qualités de notre illustre confrère? Sans doute on pourrait rappeler encore quelques traits généreux de sa vie qui ont échappé à nos investigations, mais il est difficile de connaître tout ce que l'humanité peut devoir aux secrètes vertus de l'homme de bien: il cache sa vie presque autant que le méchant. Mais cette vie de talents et de vertus n'est-elle donc pas assez bien remplie? Toutes ces belles actions que vous avez recueillies et colorées de tout le charme de votre style ne suffisent-elles pas pour exciter les regrets publics? Oh! combien ces regrets doivent être vifs et touchants dans les lieux où il reçut la naissance! lieux chéris de la Providence, où tous les dons du ciel semblent réunis; où le courage, l'éloquence, la philosophie, l'amour de la patrie paraissent faire partie de ce sol si fécond, qu'il semble créer à volonté des hommes destinés à briller au barreau, dans les armées, à la tribune, dans le conseil des rois, et, dans les révolutions, à expier sur un échafaud leur amour pour la liberté.

Au rang de ces philosophes, de ces célèbres orateurs de la Gironde, m'apparaît, comme à vous, cette grande ombre de votre père. Si la mort ne l'eût pas ravi si promptement à l'espoir de la France, nous l'aurions vu briller parmi ceux qui changèrent les destinées de notre belle patrie. Mais devons-nous regretter qu'il n'ait point prêté l'énergie de sa voix à ses illustres compatriotes? Doué, comme eux, de talents et

de ce courage dont il donna une si grande preuve, comme eux il aurait peut-être succombé dans nos tempêtes politiques, en défendant cette liberté pure de crimes, cette liberté fondée sur la raison et sur les lois.

Ainsi, comme vous, Monsieur, nous devions rendre hommage à ce digne magistrat qui vous donna le jour. Par son succès dans les lettres qu'il a cultivées avec tant de grâces et d'esprit, il devait nous appartenir, comme son nom appartient à la France par ses vertus. Ce nom est si bien répandu, les belles actions qui le décorent sont si bien connues, que plusieurs des jeunes prétendants à la dernière couronne littéraire que nous avons décernée, n'ont point oublié de lui rendre hommage. Ils avaient à célébrer le courage civil: pouvaient-ils oublier le nom de Dupaty?

Dans cette grande réunion des sciences, des lettres et des arts, vous auriez pu, dites-vous, voir assis à vos côtés un frère et un neveu. Cela ne m'étonne pas: le talent est quelquefois héréditaire; mais ici la parenté s'oublie, ou plutôt s'étend à l'infini. L'Institut de France n'est-il pas pour tous les hommes célèbres de l'Europe, du monde entier, un véritable rendez-vous de famille?

Si, à tous les grands noms qui ont illustré votre patrie, votre père ajouta le sien, ce nom, qui représente le courage et l'esprit, je ne crains pas de trouver un contradicteur en assurant que vous êtes le digne fils de votre père, et que vous êtes bien de votre pays.

Cependant, Monsieur, ne croyez pas que les parents célèbres qui vous ont précédé parmi nous aient eu de l'influence sur les sentiments qui nous ont fait désirer de vous nommer notre confrère: sans doute, le nom que vous portez, l'estime

que vous vous êtes justement acquise par votre caractère, les amis sans nombre que vous devez à la loyauté de votre conduite dans nos crises politiques, à la franchise de vos manières, tous ces avantages enfin, que vous ne devez qu'à vous seul, ont pu nous séduire, mais non pas nous aveugler. Ils ont pu nous disposer en votre faveur, mais ils ne nous ont point empêchés d'être justes; nous avons discuté, nous avons pesé dans notre balance académique les ouvrages que vous avez fait publier, et ceux-là même que vous avez confiés à l'amitié, que vous n'avez pu faire paraître par des circonstances qui, si elles pouvaient être révélées, vous donneraient encore de plus grands titres à l'estime publique. C'est sans doute un grand sacrifice pour un auteur que de se priver de l'espoir d'étendre sa renommée; mais il est aussi bien doux de savoir que l'on possède au fond de son cœur cette générosité qui sait respecter l'auguste malheur d'un vaincu. Je ne chercherai point, Monsieur, à soulever un voile que vous voulez tenir abaissé; je ne chercherai point à révéler un secret que le temps seul pourra découvrir à nos enfants; mais je puis au moins admirer, dès aujourd'hui, cette noblesse d'âme qui vous fait préférer à la célébrité du poëte ce contentement intérieur que nous donne le souvenir d'une bonne action.

Faut-il encore que d'autres obstacles, qui sont l'effet d'un changement momentané survenu dans la littérature du théâtre, par de dangereuses doctrines, aient privé le public de la représentation d'un grand ouvrage connu de tous les hommes de lettres? Il ne m'appartient pas de dire quel sort peut lui être réservé. Le juge souverain des auteurs dramatiques se plaît trop souvent à tromper leur espoir, pour qu'ils puissent s'y abandonner avec sécurité. Le seul genre de mérite d'un ou-

vrage destiné pour la scène, que l'on peut juger d'avance, c'est la grandeur du sujet, la noblesse du style, l'harmonie des vers, la justesse des pensées, l'énergie de l'expression, et cette raison éclairée qui écarte tout ce qui tient à l'emphase et au mauvais goût. Ces qualités essentielles vous ont déjà mérité le suffrage des gens de lettres; puisse, lorsque le temps viendra de faire connaître, par la solennité de la représentation, ce grand et bel ouvrage, le succès vous récompenser de votre long travail! Puisse-t-il vous acquérir, dans un autre genre, un triomphe égal à celui qu'obtinrent vos *Délateurs*, cette grande et belle satire, pleine d'esprit, de finesse et de raison, qui participe à la fois du comique de notre grand Molière, de la philosophie d'Horace et de la mordante verve de Juvénal!

Parmi les autres ouvrages que vous avez publiés, il en est un que je regrette de ne pas voir complétement terminé: je veux parler de votre *Art poétique des jeunes gens*. Dans les brillantes esquisses que vous nous avez offertes sur les poëtes anciens, vous avez fait ressortir, dans des jugements pleins de goût, les beautés de leurs ouvrages dans des genres différents et sous les formes aimables du style épistolaire; à une profonde instruction vous avez joint les grâces d'un esprit fin et délicat, qui prouvent que, toujours fidèle ami d'Horace, vous savez réunir l'utile à l'agréable.

Je ne rappellerai pas quelques autres productions moins importantes que l'on doit à votre plume légère. Je suis impatient de vous accompagner au théâtre, dont, pendant plus de quarante ans, j'ai parcouru les avenues. Ces lieux me rappellent des souvenirs et des illusions qui vous ont enivré comme moi. Je me transporte au temps où j'assistais à la première

représentation d'une grande comédie de vous qui a pour titre *la Prison militaire.* J'entends encore les applaudissements qu'excitèrent les situations plaisantes que contient une intrigue peut-être un peu compliquée, mais tout à fait amusante par des détails on ne peut pas plus comiques. Quelques années plus tard, le public du Théâtre-Français applaudit également votre *Avis aux mères,* jolie comédie écrite en vers, aussi spirituelle que morale. Ce succès aurait dû vous appeler à de nouveaux triomphes dans ce genre élevé; mais, séduit par les chants du second théâtre lyrique, ou étourdi par le tambourin joyeux du vaudeville, vous avez dispersé de charmantes idées, qui, plus grandement traitées, plus mûrement méditées, auraient moins contribué peut-être à votre amusement, mais beaucoup plus à votre renommée. Il était réservé à votre âge mûr de réparer le temps perdu, et de joindre à des ouvrages gracieux toute la poésie et la grandeur héroïque des drames anciens.

Après avoir visité les lieux que vous avez fait retentir de vos chants, où je me suis souvent égayé à l'intrigue légère et piquante de votre *Opéra comique,* au tableau vrai de *la Jeune prude,* aux incidents qui naissent d'une *Voiture versée,* je cesserai de me livrer aux joyeux souvenirs de votre jeune âge, pour joindre mes observations aux vôtres sur les changements que le temps et de nouvelles mœurs ont apportés à l'art dramatique.

Tout en partageant vos idées sur les dangers qui peuvent naître pour les mœurs de la représentation de certains ouvrages, je vous ferai remarquer d'autres abus que j'ai peut-être le droit de signaler comme l'un des doyens de l'Académie. Ainsi, Monsieur, vous me permettrez de chercher encore autre

part que dans l'immoralité, la cause de la décadence d'un art dont on a déjà détruit l'importance et l'utilité.

Mais ne croyez pas qu'en appelant votre attention sur les abus qui se sont introduits nouvellement au théâtre, je veuille prendre le ton d'un censeur sévère. Le moraliste qui n'a pas l'espoir de détruire un vice ou un ridicule trop répandu, doit, comme l'auteur comique, se contenter de lui lancer un trait en passant.

Vos observations sur le théâtre ont fait naître les miennes. Mes réflexions se sont portées sur la manière bizarre dont se composent et s'augmentent les répertoires de toutes les entreprises dramatiques. Je ne crois pas me tromper en attribuant au goût des spéculations le progrès de l'industrie littéraire, qui suit et surpassera bientôt toutes les autres industries.

Et comment cet élan industriel n'aurait-il pas lieu? deux cents jeunes auteurs, trop impatients de se faire connaître, croient trouver cette renommée si désirée, bien plus dans le grand nombre que dans l'importance et l'étendue de leurs productions trop souvent éphémères. S'ils se rappelaient que la postérité compte presque pour rien la pesanteur des bagages; s'ils voulaient réfléchir sur toute la grandeur de leur art, ils s'empresseraient d'imiter leur maître dans ce genre spirituel; ce maître, déjà si riche de nombreux succès partagés, a bientôt reconnu qu'il devait étendre sa carrière en portant sur la scène française des ouvrages profondément pensés, de ces grands ouvrages qui devaient le conduire, et l'ont conduit en effet aux honneurs académiques.

Cette mode des associations, trop bien suivie par tous nos jeunes littérateurs, excite chez eux une telle émulation, que dès le début ils s'empressent de mettre leur imagination en

communauté, leurs bons mots en action et leur génie en commandite.

Cependant, bien loin de moi l'idée de blâmer ces jeunes enthousiastes des lettres qui, en attendant le choix d'un état, veulent s'essayer dans la carrière du théâtre en s'appuyant sur un ami. Mais, après quelques succès, le jeune auteur ne doit plus solliciter les inspirations d'un autre. En laissant modifier ses idées, on les affaiblit, et je doute que l'œuvre de plusieurs puisse posséder ce feu divin qui ne peut appartenir qu'à un seul créateur. Il est donc certain que c'est à ces nombreuses fabriques d'esprit que l'on doit cette surabondance de pièces qui nous étonne et nous effraye. Tous les ouvrages dramatiques se succèdent avec une telle rapidité, que, dans ces temps de prodiges industriels, on croirait presque qu'ils sont le résultat de ce moteur universel auquel on doit tant de merveilles.

Je crains encore que ce mélange de différents esprits n'ait répandu une teinte trop uniforme sur nos compositions modernes. Comme je l'ai dit, l'œuvre de plusieurs ne saurait avoir cette originalité qui ne peut appartenir qu'à l'esprit d'un seul. Le passé nous le prouve. Tous les auteurs qui ont illustré la scène française se sont distingués par la diversité de leur genre. Dufresny et Dancourt, Destouches et Regnard, Piron et d'Églantine, le Sage et Beaumarchais, Marivaux et Picard, ont tous donné à leur comédie un caractère particulier, je dirai leur physionomie. Enfin on les reconnaît à leur cachet, comme on reconnaît les chefs-d'œuvre de Corneille, de Molière, de tous nos grands maîtres, à l'empreinte ineffaçable du sceau de leur immortel génie.

Dans ce grand mouvement littéraire, espérons cependant

que, parmi ces jeunes gens pleins d'esprit et d'ardeur qui, séduits par l'exemple, ne voient maintenant dans la carrière des lettres que le chemin de la fortune, il se trouvera de ces esprits généreux qui, comme nos grands poëtes du temps passé, ne voudront devoir qu'à eux seuls l'honneur d'illustrer leurs noms. C'est là du moins que doivent tendre par de glorieux encouragements les efforts de l'Académie et la munificence du gouvernement.

Je vais encore vous parler avec plus de timidité d'un autre abus qui est une suite de cet esprit d'association contre lequel j'ai osé élever la voix. Je ne sais comment m'exprimer sur un sujet si délicat. Que ne puis-je me faire entendre par une petite phrase bien innocente, bien polie! Je vais l'essayer. On prétend que Voltaire, à qui des dames demandaient une histoire de voleurs, la commença gravement par ces mots:

« Il y avait une fois un fermier général.....»

Je dirai moi : Il y a aujourd'hui des auteurs dont les ouvrages nouveaux se trouvent être les ouvrages de vieux auteurs vivants, qui voient avec chagrin que leur bien est devenu le patrimoine de ceux qui n'ont rien et même de ceux qui possèdent beaucoup.

Cet oubli des lois de la bienséance et de la délicatesse a été porté si loin qu'on en pourrait citer des exemples sans nombre. Tel vieil auteur qui se désespère de ne plus revoir ses enfants au lieu qui les vit naître (vous savez, Monsieur, que nos ouvrages sont pour nous des enfants toujours trop chéris), s'il veut bien les chercher, peut être certain de les retrouver sur quelques boulevards de la capitale, parlant le même langage, agissant de la même manière, seulement rapetissés et déguisés sous des noms et des habits différents.

Cette facilité de prendre et de réduire de grands ouvrages à une petite proportion n'est-elle pas destructive de l'art? Ne craignez-vous pas qu'elle ne finisse par corrompre nos jeunes auteurs? au lieu d'inventer, ils trouveront bien plus commode de profiter des inventions des autres.

Est-ce donc dans ces nouvelles doctrines, où l'on nous prêche que tout doit être commun parmi les hommes, et que le bien de tout le monde ne doit être le bien de personne, que l'on a puisé cette élasticité de conscience qui fait regarder comme sienne la propriété d'autrui? ou bien, ce grand développement de l'industrie que nous devons à nos capitalistes, en altérant les mœurs des gens de lettres autrefois si modestes, en leur donnant le désir de s'enrichir, se serait-il étendu jusque sur les productions du génie? Aurait-on élevé nouvellement une bourse sur le Parnasse? Et ce vieil Apollon, qui est tout à fait passé de mode et dont on ose à peine prononcer le nom, aurait-il été chassé de son temple par cet autre dieu très-peu scrupuleux, le dieu du commerce et des plagiaires?

Je n'abandonnerai point encore nos arènes dramatiques, sans vous ramener au souvenir d'une époque qui est bien loin de nous, où le théâtre n'était pas ce qu'il est aujourd'hui. Dans ce temps, un auteur songeait moins au produit de son travail qu'à l'honneur d'un triomphe, qu'il sollicitait sans intrigue, et qu'il obtenait sans cabale. On ne connaissait pas alors ces admirateurs d'emprunt qui sont maintenant un corps dans l'État.

Mais ce n'est pas ici le lieu de fixer votre attention sur l'adresse pénible que l'on emploie pour se faire un nom dans les lettres. J'aime beaucoup mieux vous rappeler ces doux instants où nous composions, chacun de notre côté, ces petits tableaux

de chevalet que nous exposions dans la même galerie. Nous avons peut-être à nous reprocher d'avoir un peu changé le genre de l'opéra comique. Oui, Monsieur, je tremble que nous n'ayons privé le public de la naïveté trop spirituelle de nos paysans et de nos bergères en corsets de satin. A la longue dynastie des Colins que nous avons détrônée, nous avons substitué les jeunes officiers de l'Empire, si braves, si malins et si étourdis. Plus tard, ces jeunes officiers, vieillis par vingt batailles et porteurs de larges moustaches, nous les avons retrouvés sous les habits de généraux, parlant morale et politique, et dotant les jeunes filles qui leur plaisaient tant autrefois.

Ainsi se succèdent ces générations d'étourdis et d'originaux qui, rendus avec vérité dans ces esquisses légères, feront connaître à nos neveux les mœurs du temps passé.

Parmi les événements de notre jeunesse qui se lient à l'histoire du héros dont vous avez fait un éloge si remarquable, il en est un sur lequel vous avez à peu près gardé le silence. Vous avez passé trop légèrement sur la persécution que Napoléon vous fit éprouver: si, par une généreuse réticence, vous n'avez pas voulu nous en apprendre la cause, ne me sera-t-il pas permis d'entrer sur ce sujet dans quelques développements qui me forceront à vous parler de moi? Victime comme vous et à la même époque des persécutions du grand homme, ne puis-je élever une plainte qui me donne le droit de me montrer aussi généreux que vous? Par grandeur d'âme, vous avez oublié le mal qu'il a voulu vous faire et qu'il vous a fait, et moi, par respect pour le malheur, je me garderai d'exhaler des plaintes trop amères sur les chagrins qu'il a répandus sur ma vie. Mais aussi, par respect pour la morale dont vous avez si

bien plaidé la cause, il est de mon devoir de prémunir les hommes du pouvoir contre ce premier mouvement de colère qui leur fait oublier trop souvent qu'un accusé ne doit être frappé que par les lois.

Vous vous le rappelez, Monsieur, ce moment cruel où deux jours avant que l'on vous entraînât vers les côtes de l'Ouest, pour vous jeter sur un ponton, je me vis forcé de fuir vers le Nord, d'abandonner ma patrie, ma jeune famille, pour aller implorer un asile chez une nation étrangère. Et quel était mon crime? d'avoir voulu apprendre au peuple à respecter les droits de l'hospitalité, à repousser avec horreur la délation qui, dans nos terribles révolutions, avait couvert les échafauds des plus nobles victimes.

Vous, Monsieur, en subissant cette persécution rigoureuse qui, par une vengeance particulière, vous éloignait de vos parents, vous étiez au moins soutenu par votre grande jeunesse. Il est un âge où tout ce qui sort des événements ordinaires de la vie amuse le jeune poëte que tourmente une ardente imagination. Je sais même que lorsque les gendarmes vous entraînaient vers votre destination, et vous traitaient avec la sévérité que l'on emploierait pour le plus coupable des prisonniers d'État, vous avez tiré parti des plus bizarres circonstances, en vous amusant à tromper vos terribles gardiens par les ruses les plus comiques. Serait-ce donc à des souvenirs que nous devrions votre joyeuse *Prison militaire?*

Il n'en était pas ainsi de moi : à l'instant où Napoléon vint me frapper, j'étais époux, j'étais père; mes opinions politiques étaient bien formées; j'avais combattu pour l'indépendance des Amériques, j'avais défendu notre liberté naissante aux plaines de Champagne, j'avais entendu Mirabeau tonner

à la tribune, j'avais vu périr les Girondins, et, sans être coupable d'ingratitude, il m'était permis de partager avec modération l'enthousiasme du peuple pour un général qui se disait le premier magistrat d'une république. Certes, je suis bien loin de disputer à ce grand capitaine toute la gloire qu'il mérite, qu'il a conquise sur tous les points de notre globe; mais que pourrais-je dire après tous nos poëtes qui l'ont grandi de toute la hauteur de leur génie? Cependant il est un éloge qui peut au moins égaler les leurs, qui, dans ma bouche, ne peut être une flatterie: je puis dire que par son génie guerrier, fait pour éblouir le monde entier, par la force de son administration, remplie d'hommes à talent, par la création de ses codes, cet immortel monument, il nous a forcés de l'admirer au moment même où il nous ravissait tous les droits du citoyen que nous avions conquis par tant de malheurs et tant de courage.

Seulement à l'époque de cet événement important de notre vie, j'ai toujours regretté que le grand homme se fût un instant distrait de ses glorieux travaux, qu'il se fût abaissé au point de s'irriter contre d'inoffensifs auteurs, et de faire subir à vous, à moi, à tant d'autres, des persécutions sans motifs, des arrêts sans jugement, et des peines sans lois.

Aux grandes et nobles qualités que vous avez justement reconnues dans Napoléon, vous n'avez pas oublié quelle était sa passion pour les lettres, et surtout pour la littérature dramatique. Il l'a prouvée au temps de ses grands succès, et même au temps de ses revers. C'est à l'intérêt seul qu'il y prenait que l'on doit la renaissance du théâtre après la révolution de 1789. Tout en exerçant une censure sévère sur tous les ouvrages qui paraissaient, il n'en parvint pas moins à

répandre un certain éclat sur la scène française. A qui devait-on ce retour du public vers notre vieille littérature, si ce n'était à l'intérêt qu'il portait aux nouvelles compositions qu'il voulait connaître avant le public? De là le plaisir qu'il semblait prendre aux entretiens des gens de lettres. Il discutait avec eux les beautés ou les défauts de leurs ouvrages; il assistait à leurs premières représentations, soit dans ses châteaux, soit à Paris, et, par une louable émulation qu'il savait exciter parmi les auteurs, il les appelait à concourir à des prix qu'il ne décernait pas toujours. Un tel intérêt, manifesté par le premier homme de l'État, s'il ne crée pas le génie, parvient au moins à le découvrir, à le développer. Napoléon connaissait le cœur humain; il savait que la considération, de nobles encouragements donnés à propos excitaient la reconnaissance des gens de lettres, et que leur reconnaissance ouvrait des routes à la gloire. Si Napoléon, parmi ses guerriers, voulait surpasser Louis XIV, qu'il surpassait en effet par son courage et ses victoires, Napoléon voulait être encore Louis XIV pour les hommes de lettres de son siècle, qu'il honorait de ses faveurs ou de ses persécutions.

Sans doute, ce n'est pas sous son règne que l'on eût pu voir des ouvrages dont vous nous avez rappelé l'immoralité avec tant de douceur et d'énergie. Il aimait trop les beaux vers de Corneille et de Racine pour qu'on pût supposer qu'il aurait encouragé le nouveau système littéraire.

Espérons que les jeunes auteurs, pleins de verve et d'ardeur, qui se sont un instant égarés du véritable but de l'art dramatique, qui doit être la morale en action, reviendront à des idées plus saines sur les convenances théâtrales. Dès qu'ils seront époux et pères, ils apprendont à respecter la

pudeur publique. Oui, Monsieur, le moment arrivera où ils emploieront des talents qui promettent des supériorités dans l'avenir, à ne livrer au public que ce drame qui élève et honore celui qui l'a créé, qui fait bien penser de celui qui prend plaisir à l'écouter, et qui, tout en amusant le peuple, l'instruit de ses droits et de ses devoirs.

Cette immoralité sur le théâtre, qui a blessé, avec raison, tous les esprits nobles et délicats, ne peut avoir désormais qu'une existence éphémère. La morale, ce lien des sociétés, cette garantie des vertus publiques et privées, quelque effort qu'on fasse pour la corrompre, ne périra jamais. Elle existe toujours plus ou moins dans toutes les classes de la société, dans les plus humbles comme dans les plus élevées. Ne souriez-vous pas au plaisir de la rencontrer chez cet ouvrier laborieux qui, par amour pour ses enfants, songe, en faisant des épargnes sur son modique salaire, à leur assurer une existence pour l'avenir?

Elle brille à toutes les pages de ces nombreux écrits que nous envoient ces jeunes gens studieux qui se disputent nos prix d'éloquence et de poésie.

Vous apprendrez par vous-même quels ouvrages utiles on doit à son influence, quels sont les travaux que s'imposent de généreux écrivains, pour découvrir les moyens d'adoucir le sort des infortunés et même des méchants que la loi repousse de la société.

Plus que personne vous l'admirerez encore (tout en leur ayant servi d'exemple) dans ces généreux citoyens qui abandonnent, au premier signal du danger, leur famille alarmée, pour défendre, en exposant leur vie, les grandes institutions qui assurent nos libertés.

Ne se fait-elle pas également reconnaître dans nos armées? Voyez ces jeunes guerriers déjà si braves dans les combats, si humains pendant la paix. Un cri se fait entendre! un ouvrier va périr dans un abîme! ils accourent; quel zèle! quelle agitation! quelle inquiète constance dans le travail! Le malheureux est sauvé! sublime résultat de la science et de la générosité militaire!

Comme elle est noble, imposante dans nos magistrats! Qu'il est beau de les voir calmes au milieu des fureurs de parti, toujours indulgents, toujours justes, n'attendre leur plus grande récompense que de la considération publique, et de l'estime de soi-même!

Ah! croyez, Monsieur, que cette morale si nécessaire au bonheur des hommes, beaucoup trop longtemps éloignée de notre scène, y reparaîtra bientôt dans tout son éclat. Pourrait-elle en être absente quand elle règne partout en souveraine? quand vous la trouvez appuyée sur la raison et l'expérience, siégeant au sein de cette réunion de toutes les illustrations de la France, au milieu de ces nobles vieillards qui, après avoir servi la patrie dans tous les grands emplois, lui sacrifient encore les restes de leur glorieuse existence?

De même vous apprécierez toute sa puissance dans ces élus du peuple, dans ces députés qui oublient les intérêts de leur famille pour ne s'occuper que des intérêts de la nation, dans ces ministres laborieux qui, sans aucun calcul d'ambition et dans le seul espoir de faire le bien de leur pays, ne craignent pas de lui sacrifier le repos de leur vie.

Enfin, Monsieur, cette morale dont je viens de prouver l'existence, vous l'avez reconnue dans tous les états, dans tous les rangs. Vous la trouverez plus grande, plus majes-

tueuse encore au sommet de cette pyramide sociale que je viens de lui élever. Ne vous paraît-elle pas sublime dans cette royale famille qui fixe sur elle les regards de la nation, de l'Europe entière. Placée sur le point le plus élevé de ce beau monument, ne brille-t-elle pas comme un phare pour nous préserver des écueils et nous sauver de nous-mêmes? Ce tableau de l'union, de la paix domestique, ne nous apprend-il pas à ne chercher le bonheur que dans ce qui nous entoure, dans les objets de nos plus chères affections? Ah! quelle mère n'a versé des larmes aux craintes trop renouvelées de cette autre mère qui n'a puisé sa résignation à supporter les peines qu'entraînent les grandeurs, que dans la vive tendresse de ses enfants, dans les vertus, dans le courage, dans le dévouement généreux de son auguste époux!

DISCOURS

DE M. GUIZOT,

PRONONCÉ DANS LA SÉANCE PUBLIQUE DU 22 DÉCEMBRE 1836, EN VENANT PRENDRE SÉANCE A LA PLACE DE M. LE COMTE DE TRACY.

MESSIEURS,

Quelquefois, m'abandonnant à ces espérances qui charment la vie d'un homme de lettres, et rêvant l'honneur d'être admis au milieu de vous, la pensée m'était venue que, parmi tant de glorieux héritages, il serait beau d'obtenir celui du philosophe illustre dont vous avez voulu que je prisse aujourd'hui la place. Bienfait redoutable, et auquel la plus profonde reconnaissance ne se flatte pas de s'égaler! honneur témérairement désiré, et dont je sens en ce moment le poids! Il vous est donné, Messieurs, d'illustrer celui sur qui descendent vos suffrages, mais il n'est pas en votre pouvoir de l'élever au niveau de l'épreuve qui vous lui imposez. Un grand siècle, un siècle qui a conquis le monde, s'éloigne à peine de nous; un grand philosophe, le dernier d'une génération de grands phi-

losophes, se couche à peine dans la tombe; et me voici appelé à dire devant vous ma pensée sur cette époque immense et sur son digne représentant!

Convient-il à des fils de juger publiquement leur père? Le XVIIIe siècle nous a faits ce que nous sommes. Idées, mœurs, institutions, nous tenons tout de lui; nous lui devons, et pour mon compte, je lui porte une affection filiale. Qu'elle pénètre, qu'elle paraisse dans mes paroles, même les plus libres! Si nos paroles sont libres, à qui le devons-nous? Le XVIIIe siècle a fait notre liberté. Dans cette enceinte, hors de cette enceinte, partout, toute pensée qui se déploie, toute voix qui s'élève sans entrave, rend témoignage de la gloire du XVIIIe siècle et de son bienfait. Montesquieu, Voltaire, Rousseau, puissants génies, noms immortels, nous sommes libres comme vous nous avez voulus; nous le serons envers vous-mêmes: mais notre liberté vous sera le plus digne hommage, et notre reconnaissance montera vers vous avec l'indépendance de notre jugement.

Un moment s'est rencontré, Messieurs, dans le cours de cette grande époque, qui a fait éclater ses puissantes destinées. Montesquieu venait de publier *l'Esprit des Lois,* et le défendait avec ce calme un peu hautain du génie blessé de la lutte et sûr de la victoire (1). Rousseau, sortant tout à coup de son orageuse obscurité, portait la hache dans les fondements de ces sociétés dont Montesquieu, la veille encore, pesait avec respect les institutions (2). Voltaire, dans l'éclat de sa retraite, à l'abri de

(1) *L'Esprit des Lois* parut en 1748; la *Défense de l'Esprit des Lois* en 1750. Montesquieu mourut en 1755.

(2) Le *Discours sur l'influence des sciences et des lettres* est de 1750; le *Discours sur l'inégalité des conditions*, de 1754.

la malveillance et de l'amitié des rois, faisait comparaître devant lui tous les peuples, tous les pouvoirs, toutes les croyances, tous les faits, le monde entier avec son histoire, et les jugeait, les condamnait en se jouant, admiré, encensé de ceux-là même qu'atteignaient ses coups (1). Buffon, sans s'arrêter aux traditions consacrées, interrogeait notre globe sur les secrets de son origine et de ses révolutions (2). Condillac, Helvétius, ne trouvaient dans l'esprit de l'homme plus de secrets; à les en croire, une méthode sûre atteignait et ramenait à un principe simple toutes ses lois (3). Et pendant que l'homme, la société, la nature, étaient ainsi sondés et maniés en tous sens avec une hardiesse jusque-là inouïe, Diderot, bien plus hardi, promettait de recueillir, en un seul ouvrage, tous les trésors de la science humaine, et de les livrer à l'usage familier du public (4).

Dix ans suffisaient à tant de travaux, à tant de triomphes.

C'est au milieu de ces années décisives, c'est à ce zénith du XVIIIe siècle que M. de Tracy vit le jour. La philosophie ne semblait point sa vocation, ni les philosophes sa société naturelle. Il était né dans une famille toute militaire, d'un père laissé deux fois pour mort sur le champ de bataille, au fond d'un vieux manoir dont la tour portait à son sommet cette inscription méritée: *Bien bien acquis*. La carrière des armes devait être et fut en effet la sienne. Mais le temps n'était plus

(1) La première édition, publiée par Voltaire lui-même, de l'*Essai sur les mœurs et l'esprit des nations*, est de 1757. Voltaire se retira en 1756 aux *Délices*, et en 1758 à Ferney.

(2) La publication des premiers volumes de l'*Histoire naturelle* est de 1749.

(3) L'*Essai sur l'origine des connaissances humaines* de Condillac parut en 1746; le *Traité des sensations* en 1754; et le livre *de l'Esprit* d'Helvétius en 1758.

(4) La publication des deux premiers volumes de l'*Encyclopédie* eut lieu en 1751.

où les carrières classaient sévèrement les hommes, où les esprits se renfermaient dans les limites des professions. Pareille à celle du jour, la lumière qui se levait alors sur le monde pénétrait, se répandait partout, éclatante, irrésistible. Les provinces comme Paris, la cour comme la ville, l'armée comme la nation, les châteaux comme les cités, l'homme désœuvré dans les salons, l'homme laborieux dans son cabinet, le militaire à son régiment, l'ecclésiastique dans sa chaire, le magistrat sous sa toge, tous subissaient l'empire de ces nouveautés qui venaient ouvrir tant de brillantes perspectives et susciter les plus nobles passions de l'âme, et aussi les instincts les plus violents de l'égoïsme humain.

Comment leur eût-on résisté? Ce n'était pas en s'adressant à la raison seule, ni par la froide parole des livres, que la philosophie exerçait et propageait son empire. Elle s'emparait de la société elle-même, dominait ses pouvoirs, suspendait ses lois, introduisait dans les relations des hommes une liberté, une variété, un mouvement inconnus. Pendant des siècles, les destinées des philosophes, des libres penseurs, avaient été rudes, souvent douloureuses; elles devenaient faciles, brillantes. Loin de n'aspirer, dans une laborieuse retraite, qu'aux joies sévères de la pensée, ils goûtaient, dans le monde, tous les agréments de la vie. Jamais mœurs si douces ne s'étaient unies à de si vifs débats; jamais tant d'ardeur dans les esprits à tant de sécurité dans les existences, un tel élan des âmes à un tel laisser-aller des actions : élan général, laisser-aller commun à tous, plein de charme pour tous; comme, vers la dernière heure d'une fête, tous les spectateurs animés, entraînés, se pressent, se confondent, et dans le même abandon, se livrent ensemble aux mêmes plaisirs.

Et ce n'étaient plus les plaisirs honteux, les transports déréglés qui avaient marqué les premières années du siècle. Des joies nobles et pures s'associaient aux jouissances vulgaires; des espérances sublimes aux satisfactions de la vanité littéraire ou mondaine. Au sein de ces mœurs si faciles renaissaient, s'exaltaient avec complaisance les sentiments les plus honnêtes et les plus beaux; cette philosophie si prodigue, envers ses disciples, de plaisir et de gloire, se promettait, pour tous les hommes, la liberté et le bonheur!

Aussi, quand le grand jour arriva, quand, au nom de la France, au sein de Paris, l'Assemblée constituante reçut pour mission d'accomplir toutes les promesses de la philosophie et de satisfaire toutes les ambitions de l'humanité, quelle explosion! quels transports! quel concours inouï des plus sérieux travaux et des plus enivrants plaisirs! La domination réelle, immédiate, pratique, passant tout à coup à ces esprits naguère absorbés dans la critique et la spéculation; l'orgueil de la science et l'orgueil du pouvoir unis et triomphants; la pensée et la volonté humaines libres de tout frein, que dis-je? souveraines, despotes; toutes choses livrées non-seulement aux regards, mais aux mains des hommes! Et ces brusques conquérants, ces créateurs éphémères, poursuivant leur œuvre sous les yeux, aux acclamations de la société la plus cultivée et de la multitude la plus ardente, l'une et l'autre également avides d'émotion et de succès, également empressées à se répandre en reconnaissance ou en colère, en admiration ou en invectives! Quel si puissant, quel si entraînant spectacle a jamais été offert au monde? Quelles scènes ont jamais dû exciter à un si haut degré le génie et la passion des acteurs?

M. de Tracy siégeait parmi eux, l'un des plus sérieux, l'un des plus sincères. Il n'avait jusque-là dirigé vers aucune étude spéciale sa pensée ferme, active, rigoureuse. Le charme de cette vie de société, si séduisante par le mouvement des esprits comme par la douceur des relations, avait suffi à sa jeunesse plus animée qu'occupée. Mais nul n'avait plus profondément respiré l'air de son temps; nul n'en avait adopté les idées et les espérances avec plus d'amour de la vérité, plus de respect pour ses droits, plus de confiance dans son empire. Il arrivait à l'Assemblée constituante, étranger à tout intérêt, exempt de toute ambition personnelle, uniquement préoccupé du désir de régler selon la raison et la justice, et pour le bien de tous, cette société si longtemps dominée, au profit de quelques-uns, par la force et le hasard. Ainsi pensait cette portion de la noblesse française à laquelle appartenait M. de Tracy, et qui soutenait avec ardeur les réformes sans avoir rien à en attendre. Esprits vraiment libéraux, cœurs vraiment généreux, qui ont aimé par-dessus tout l'humanité, et s'ils n'ont pas toujours échappé à l'erreur, ne se sont trompés du moins qu'en se sacrifiant!

Qui mesurera la douleur dont ils furent saisis quand, après tant et de si beaux travaux, presque aussitôt exécutés qu'entrepris, et qui ont fondé la société nouvelle, ils virent leur œuvre violemment arrêtée, dénaturée, près de s'abîmer dans le plus cruel, le plus imprévu naufrage? Au milieu de l'enivrement unanime, tout à coup un bouleversement universel; à côté de ces magnifiques promesses, tous les bonheurs détruits, tous les droits violés; la folie proclamée sous l'invocation de la raison; la liberté servant de drapeau à la tyrannie; les échafauds dressés en foule, en permanence, au nom de l'hu-

manité; la barbarie montant sur le char de triomphe de la civilisation; la fête d'un grand peuple soudain interrompue, dispersée, cédant la place à la mort violente, au convoi funèbre d'une ancienne et longtemps glorieuse société!.... Ah! Messieurs, déjà si loin de ces jours terribles, au sein de notre France calme et prospère, nous ne concevons que bien faiblement l'amertume, la stupeur où tombaient, à ce spectacle, en présence de tels mécomptes, les nobles esprits qui, le matin même, avaient salué avec transport le lever du plus beau soleil. Si rien n'est plus cher au cœur de l'homme que ces convictions pures et fécondes dans lesquelles il embrasse tout le genre humain, tout l'avenir, qui l'enivrent de joies désintéressées, et glorifient sa pensée en charmant sa vie, les voir subitement déçues, sentir chanceler en même temps la foi et l'espérance, c'est la plus rude épreuve pour le courage du philosophe, la plus douloureuse leçon pour son orgueil.

Jeté dans une prison, voyant chaque jour, à chaque heure, partir, pour aller mourir, quelque compagnon chéri de ses espérances passées et de ses infortunes présentes, près de succomber sous ce fardeau, pour le secouer, pour oublier le monde, M. de Tracy se plongea dans l'étude de l'homme; étude puissante, qui s'empare souverainement de l'âme, la relève quand tout l'abat, la repose quand tout l'épuise, et l'établit dans ces régions sereines où rien ne pénètre que la lumière. Les beaux jours de l'Assemblée constituante avaient trouvé M. de Tracy ami de la philosophie; les jours si sombres de la Terreur firent de lui un philosophe.

Ce fut parmi vous, Messieurs, au sein de l'Institut naissant, et pour que la philosophie, comme toutes les gloires de l'intelligence humaine, prît place autour de votre berceau, que

M. de Tracy mit au jour ses premières méditations. Plusieurs d'entre vous lui ont entendu lire ces mémoires qui, à cette époque, animèrent si souvent vos séances, et qui sont devenus le fond de ses ouvrages. Vous assistiez avec une curiosité pleine de sympathie au travail intérieur de cet esprit si cultivé et si simple, si facile et si ferme, qui croyait à la vérité en la cherchant, comme Colomb au nouveau monde, et, dès qu'il l'avait entrevue, s'empressait de la signaler, de crier : *Terre! terre!* pour que tous les efforts s'unissent aux siens et missent les hommes en possession d'un trésor commun. Les travaux de M. de Tracy avaient encore à votre intérêt, Messieurs, un titre plus direct et en quelque sorte personnel. Les plus illustres débris du XVIIIe siècle, ses métaphysiciens, ses économistes, ses moralistes, ses historiens, ses politiques, Raynal, Sieyès, Volney, Garat, Cabanis, Gaillard, étaient alors réunis dans l'Institut comme des compagnons échappés à un grand désastre; ils jouissaient là ensemble de la sécurité, de la liberté, du loisir, de l'étude, de tous les biens de la vie sociale naguère si cruellement suspendus. Ils retrouvaient dans les idées de M. de Tracy l'image fidèle, la conclusion savante de la philosophie qui les avait éclairés et dirigés dans leurs beaux jours, dans leurs jours de jeunesse et d'espérance. Elle reparaissait avec eux, au milieu d'eux; l'un d'entre eux, M. de Tracy, l'avait sauvée du naufrage, et la rendait aux hommes dont la folie avait failli la perdre avec tous les biens qu'elle leur avait promis.

C'est le caractère essentiel, c'est la gloire de la philosophie du XVIIIe siècle, que son profond respect pour l'homme, sa haute idée de la dignité et des droits de l'être humain, à ce titre seul, indépendamment de toute autre considération :

idée jusque-là purement religieuse, que la philosophie du XVIIIe siècle a fait passer, pour la première fois, dans l'ordre civil, se dévouant en même temps avec ardeur au dessein de mettre l'homme, tout homme, en pleine et réelle possession de sa dignité et de ses droits.

De là un autre caractère, également saillant, également glorieux pour la philosophie du XVIIIe siècle, son ambition immense, insatiable, pour l'homme, pour tous les hommes : ambition, non-seulement de bonheur, d'un bonheur universel, mais de perfectionnement, d'un perfectionnement infini et en tous sens. L'ambition égare les philosophes comme les rois; mais pour les philosophes aussi, c'est l'ambition qui enfante les grandes choses, les choses qui élèvent et enrichissent l'humanité. Qui que nous soyons, Messieurs, méfions-nous de l'ambition, mais n'y renonçons jamais; ce serait abdiquer la plus haute puissance de notre nature, les plus grandes chances de notre destinée.

Cette nature, cette destinée humaine, le XVIIIe siècle, qui les portait si haut, en a-t-il connu la sublimité? Cette philosophie si fière de l'homme, si ambitieuse pour l'homme, le concevait-elle comme un digne objet de tant de fierté et d'ambition? Non, Messieurs, non : la philosophie du XVIIIe siècle n'a eu de l'homme qu'une incomplète et petite idée; elle a méconnu ce qu'il porte en lui de plus noble et de plus pur, ce que son sort a de plus élevé et de plus beau. Elle n'a point vu en lui cet être sublime, immortel, animé du souffle divin, qui concourt, en traversant cette vie, à une œuvre divine, et doit recevoir ailleurs le prix de son travail. Elle a surtout considéré l'homme dans ses rapports avec le monde matériel et actuel; et comme elle était une philosophie essen-

tiellement sociale, vouée à la mission de changer la condition terrestre de l'homme, elle n'a guère étudié en lui que le côté par lequel il tient à la terre.

En sorte qu'on a vu, par une étrange inconséquence, le siècle qui a le plus respecté la dignité de l'homme, qui a le plus attendu de l'homme, et élevé pour lui les prétentions les plus hautes, on a vu ce même siècle abaisser l'homme dans l'échelle des êtres, mutiler sa nature et presque abolir la grandeur de sa condition!

Interprète savant mais fidèle de la philosophie du XVIIIe siècle, M. de Tracy, dans ses ouvrages, en reproduit les caractères. Là aussi, et avec bien plus de netteté et de conséquence, l'homme est un être qui ne connaît que ses sensations et ne se connaît que par ses sensations; dont les actions sont nécessaires et dictées par le seul intérêt de son plaisir personnel; qui ne sait pas et ne peut savoir s'il a une âme, s'il y a un Dieu, s'il est vraiment un être lui-même, car la science ne découvre en lui qu'une combinaison passagère d'éléments matériels, attirés et retenus par une force inconnue.

Et c'est pour cet être si douteux, si subalterne, que le philosophe est pénétré du plus profond respect! C'est à cette étroite et éphémère destinée qu'il porte le plus vif intérêt! C'est cette vérité si incertaine, si vaine, qu'il poursuit avec un zèle si ardent et si pur!

Ah! Messieurs, rendons grâces à l'inconséquence humaine, ou plutôt, pour parler dans la sincérité de ma pensée, à la sagesse divine qui ne permet pas que l'homme puisse abolir sa glorieuse nature, même quand il la méconnaît; qui a déposé dans l'esprit humain un trésor de vérité qu'aucune

erreur n'en saurait bannir, dans le cœur humain une puissance de désintéressement qui surmonte et anime les théories les plus égoïstes! Les philosophes du XVIIIe siècle ont souvent méconnu l'œuvre de Dieu; et pourtant ils ont eu foi, une foi profonde à la vérité qui, s'il fallait les en croire, n'aurait nul droit à tant de confiance; ils ont servi avec amour l'humanité qui, si elle n'était que ce qu'ils ont vu en elle, n'aurait nul titre à tant de dévouement.

Les ouvrages de M. de Tracy, à mesure qu'ils paraissaient, étaient avidement recherchés, lus, traduits, commentés, surtout en Angleterre, en Italie, en Espagne, dans l'Amérique espagnole, partout où l'œuvre du XVIIIe siècle n'était pas accomplie, ni l'ancien état social renversé. En France, leur effet était moins vif et moins général. En France, Messieurs, le XVIIIe siècle avait fourni sa course et passé sur nos têtes. Ses bienfaits étaient acquis, ses fautes reconnues. Des besoins nouveaux et bien différents nous emportaient dans de tout autres voies. Que sont devenues les séductions, les fascinations naguère si puissantes sur ce peuple, du seul mot de liberté? Il accourt, il se précipite au-devant des prestiges du pouvoir. Hier encore, les croyances religieuses se cachaient, les églises étaient fermées; et les églises se rouvrent, la foule s'y presse; et le génie profond qui rend la religion à l'État, et la voix brillante qui la rappelle dans les âmes, attirent toute la faveur publique. On sent encore le frémissement du fougueux accès de destruction qui a couvert la France de ruines; et partout ces ruines se raniment, se relèvent; partout éclate un travail immense, admirable, de reconstruction universelle. Jeunes ou d'âge mûr, éclairés par l'expérience ou emportés par l'ambition, tous s'empressent

dans le même sens, concourent à la même œuvre; et Napoléon, devinant ces instincts divers, les rallie à sa volonté, les entraîne selon leur pente, prodigue aux uns le repos, aux autres le mouvement, et domine en souverain maître, au nom de l'ordre et de la victoire, ces générations qui, à leur début dans la vie, avaient entendu avec transport l'Assemblée constituante décréter pour toujours la paix et la liberté!

Au milieu de cette soudaine oscillation, la plupart des philosophes, M. de Tracy à leur tête, se tenaient à l'écart, surpris, inquiets, méfiants, indépendants, au Sénat comme à l'Institut, et soit qu'il s'agît de voter sur des mesures politiques ou d'exprimer des idées. Qui accuserait leur inquiétude, leur résistance? La réaction était violente, aveugle; elle emportait bien au delà du but légitime la volonté d'un grand peuple et le génie d'un grand homme; elle précipitait Napoléon dans le pouvoir absolu et la France dans l'oubli de ses droits. L'idéologie était chère bien justement au cœur des philosophes, quand la guerre déclarée à l'idéologie s'adressait à la pensée elle-même. Comment M. de Tracy n'eût-il pas cru la liberté de l'esprit humain compromise avec sa pr o pr liberté, lorsqu'en 1811 il ne pouvait faire imprimer en France et ne publiait qu'en Amérique son *Commentaire* sur cet *Esprit des Lois* dont, en 1750, sous l'ancien régime, Montesquieu avait vu vingt-deux éditions en moins de deux ans?

Mais en s'étonnant de ce retour vers des idées qu'il croyait vaincues, en déplorant la mobilité des hommes, M. de Tracy avait trop de sagacité pour en méconnaître la puissance, et ne tentait point de pousser la lutte au delà de ce qu'exigeait la dignité de son caractère et de sa vie. Il se retirait des affaires, du monde politique, et goûtait à Auteuil, comme il le dit

lui-même dans une note manuscrite où il a déposé quelques souvenirs, « tous les charmes de la retraite, du repos, de l'é- « tude et de l'amitié ; » j'ajouterai le charme de ces conversations à la fois libres et polies, pleines d'abandon et de mesure, dont la société du XVIIIe siècle a seule possédé le secret.

Bientôt, hélas! cette consolation lui manqua ; aux dégoûts du philosophe vinrent s'ajouter les épreuves de l'homme, et aux mécomptes de l'esprit les peines du cœur. Il perdit en peu d'années ses plus intimes amis, ses relations les plus douces. L'âge avançait ; sa santé chancelait ; sa vue déclinait : une tristesse ferme, mais profonde, constante, s'établit dans son âme : « Depuis, » dit-il (et il a vécu vingt-huit ans depuis), « je n'ai fait que traîner les restes d'une existence inutile. »

Noble chagrin, qui laissait l'âme du philosophe encore pleine de vigueur et de dévouement! Lorsque l'aveuglement du pouvoir absolu et les égarements de l'ambition firent éclater sur la France les maux que M. de Tracy avait souvent prévus; lorsqu'au milieu des plus cruels désastres, il entrevit quelque espoir d'assurer à son pays ce que l'empire ne lui avait jamais donné, un peu de paix et de liberté, il sentit se ranimer toute son énergie. Nul n'assistait avec une plus amère douleur au spectacle de l'invasion étrangère et des revers de la France; mais le cœur du patriote souffrait, le philosophe gardait l'indépendance de son jugement : il savait reconnaître la nécessité, se résoudre aux sacrifices inévitables, et chercher dans les événements, quels qu'ils fussent, ce que commandait l'intérêt national. Il prouva, dans cette grande circonstance, que la responsabilité ne l'effrayait point. Ce fut lui qui, le 2 avril 1814, proposa dans le Sénat la déchéance

de l'Empereur. La restauration était à peine accomplie, que déjà il était rentré dans la retraite et l'opposition.

Il n'en sortit plus. Sans doute, sous ce pouvoir incertain qui n'étouffait pas la voix de la France, et ne savait pas l'entendre, au milieu de ces débats féconds, où les droits divers apprenaient à se respecter, où la pensée humaine, à la fois animée et contenue, retrouvait, sans excéder ses limites, sa dignité et son empire, et pour emprunter à l'Académie elle-même une éloquente parole (1), dans ce *laborieux progrès de nos libertés combattues*, M. de Tracy n'eût pu manquer, s'il l'eût voulu, d'exercer la plus salutaire influence. Mais sa génération, nourrie de conversation et d'étude, n'avait point été formée à la rudesse, à la lenteur, à l'inefficacité apparente des luttes politiques, à ces perpétuelles et interminables alternatives de combat et de transaction. Elle comptait sur le triomphe rapide de la vérité, et se retirait avec colère dès qu'elle la voyait opiniâtrément contestée. Quand on a le cœur un peu fier et la raison un peu haute, il faut avoir été longtemps contraint de traiter avec l'âpreté des intérêts et l'emportement des passions, il faut avoir souvent éprouvé leur force et subi leurs coups, pour se résigner enfin à leur présence, et se contenter d'une incomplète victoire. M. de Tracy ne prit aux débats de la Chambre des Pairs que peu de part, et cessa même d'y assister régulièrement. La pensée du philosophe voulait de plus vastes espaces, des mouvements plus libres et de moins pressants combats.

Le philosophe lui-même ne trouvait, à cette époque, dans l'état des esprits et le cours des idées, qu'une satisfaction imparfaite. Le réveil des anciennes querelles, des vieilles passions

(1) M. Villemain, en répondant à M. Arnault, le 24 décembre 1829.

nationales, ramenait, il est vrai, vers des maximes et des ouvrages délaissés par l'empire, une partie du public. Voltaire, Rousseau, Diderot, Condillac, Helvétius, étaient de nouveau et abondamment réimprimés, lus, célébrés. Mais pendant cette résurrection de la philosophie du XVIIIe siècle, à côté d'elle, naissait et grandissait une philosophie nouvelle, reconnaissant pour symbole dans l'ordre intellectuel le spiritualisme, dans l'ordre moral la loi du devoir, n'admettant point, dans l'ordre politique, la souveraineté du nombre, tendant la main aux croyances religieuses, amie de la science, de la liberté, mais par d'autres principes, avec d'autres sentiments que ses prédécesseurs. Les philosophes eux-mêmes, surtout quand leurs idées ont régné, ne se prêtent guère au partage disputé de l'empire. Malgré la popularité renaissante de ses maîtres, malgré ses propres succès, M. de Tracy demeurait peu satisfait du présent, peu confiant dans l'avenir. Il faisait de sa réputation, de sa fortune, de son loisir, le plus noble usage, prenant aux progrès de la science un vif intérêt, prodigue envers les infortunes secrètes, envers les jeunes gens distingués, de ses secours, de ses conseils, de cette bienveillance sérieuse et simple qui donne presque, à ceux qui en sont l'objet, le sentiment de l'égalité entre l'obligé et le bienfaiteur. Il était le centre d'une société choisie, animée, reconnaissante, respectueuse; les plus tendres soins l'entouraient; il avait le rare bonheur de voir son amour pour la vérité, son dévouement à l'humanité et à la patrie, se perpétuer avec son nom. Un mal cruel, une longue cécité, semblait la seule épreuve qu'il eût à subir; il la supportait avec son courage accoutumé. Mais son courage était triste, et son âme solitaire. Lorsqu'on lui parlait des événements extérieurs, du mouvement social

ou intellectuel qui retentissait autour de lui, on lui entendait dire : « Je ne suis plus de ce monde; ce qui s'y passe ne me « regarde plus. » Et à mesure que l'âge devenait plus pesant, que la force physique diminuait, il s'isolait de plus en plus, se renfermant dans ses souvenirs, n'écoutant guère que la lecture de ses auteurs favoris, surtout de Voltaire, pour lequel il a constamment professé une inépuisable admiration; plus que jamais fidèle à ses opinions, à ses maîtres, à la philosophie qui avait gouverné sa vie; étonné seulement qu'elle n'eût pas exercé cet empire prompt, souverain, universel, qu'il s'en était promis; et s'affaissant peu à peu comme sous le poids d'un secret mécompte, et paraissant subir, sans la reconnaître, la profonde insuffisance de ces idées auxquelles il croyait toujours avec la même sincérité, le même dévouement.

Cependant près de lui, autour de lui, éclatait un événement immense, le plus glorieux triomphe, le triomphe définitif de la cause à laquelle appartenait sa vie. Oui, Messieurs, la philosophie du XVIIIe siècle avait conçu pour les sociétés humaines des prétentions, des espérances bien téméraires. Dans son orgueil, elle avait méconnu le mal inhérent à notre nature, l'imperfection invincible de notre condition. Mise à l'épreuve, elle a subi de grandes, de douloureuses défaites. Et pourtant, aujourd'hui, les prétentions essentielles, les espérances générales de la philosophie ne sont-elles pas accomplies? Voyez : la pensée est libre, la conscience est libre, le travail est libre, la vie est libre. Des institutions puissantes, les institutions que Voltaire allait admirer au loin, que Montesquieu expliquait à l'Europe surprise, garantissent toutes ces libertés. Un acte souverain de la France a prouvé au monde que désormais les libertés et les institutions nationales ne seraient pas impuné-

ment violées. Un roi digne de nos institutions, inviolable comme elles, dévoue à leur affermissement son infatigable sagesse. Aussi déjà leurs fruits excellents et tant désirés, la sécurité, la prospérité, la civilisation, la raison publique grandissent à vue d'œil. Les hommes ne sont soumis, pour en jouir, qu'aux épreuves qui sont la loi même de l'humanité, aux épreuves du temps et du travail. Pour qui prétend se passer de travail et de temps, il n'y a point de liberté, point de civilisation, point de société. Et à quelle époque ces épreuves nécessaires, salutaires, ont-elles été plus courtes, moins pesantes? Quel siècle, quel pays a jamais si rapidement atteint un but si élevé? Consultez, Messieurs, interrogez ce grand ministre qui a honoré son nom en l'unissant au vôtre, ce grand roi qui a donné le sien à tant de gloires de la France; Richelieu, Louis XIV, eux qui ont tant vu, qui ont tant fait, dans leur longue et puissante vie, ont-ils rien vu, ont-ils rien fait qui approche de ce qui s'est passé sous nos yeux et par nos mains? Ont-ils assisté, ont-ils eu l'honneur de concourir à une transformation si complète, à un si immense développement des idées, des institutions, des mœurs, des lois, de l'existence tout entière de tant et tant de millions d'hommes? Et quel temps a-t-il fallu pour accomplir de tels résultats? Vous venez de m'entendre : une vie d'homme. Quand M. de Tracy est né, la grande lutte éclatait dans l'ordre des idées; quand il est mort, la grande victoire était consommée dans l'ordre des faits. Certes, jamais la Providence n'a plus magnifiquement traité un siècle et un peuple; jamais le doute et l'abattement n'auraient été si pleins d'ingratitude; jamais l'humanité, après tant de prétentions insensées et de funestes erreurs, n'a conservé de plus éclatants motifs d'avoir foi dans ses hautes destinées et dans la puissance de la vérité.

RÉPONSE

DE M. LE COMTE PHILIPPE DE SÉGUR,

DIRECTEUR DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE,

AU DISCOURS DE M. GUIZOT.

MONSIEUR,

Vous venez, dans un magnifique et vaste tableau, de nous peindre à grands traits le mouvement rapide des hommes et des événements, passant et se précipitant devant un philosophe d'un esprit ferme et invariable. Vous nous avez reportés à cette époque d'espoir et de joie, où naquirent, où grandirent nos pères; et bientôt à ces puissantes émotions de liberté, de terreur et de gloire, qui enflammèrent, qui étonnèrent leur vie, et qui en ont avancé le terme.

Après nous avoir montré comment l'espace, toujours si borné, d'une seule vie, a suffi pour réaliser l'immense avenir que la philosophie du XVIIIe siècle osa concevoir, vous nous assurez que désormais, arrivés au port, nous n'avons plus qu'à recueillir les fruits de tant de travaux et d'infortunes. Il

serait donc vrai que les leçons du malheur forment aussi promptement les nations que les hommes!

Toutefois, n'y aurait-il pas quelque abnégation, quelque oubli de vous-même, à nous parler ainsi de calme et de repos? En est-il donc jamais pour ceux qui se dévouent dans nos luttes parlementaires, aux dévorantes émotions de la tribune? Non, sans doute; et c'est seulement quand chaque année ils atteignent la fin de ces rudes combats, où tant de leurs nobles prédécesseurs, les Foy, les Martignac et notre Périer à jamais illustre, ont si promptement usé une si précieuse existence; c'est seulement quand ce terme est venu, qu'il peut leur être permis de se livrer à quelques instants d'un repos bien court et bien chèrement acheté.

Mais alors, Monsieur, avec quelle inexprimable douceur, entouré des compagnons de votre gloire littéraire, ne devez-vous pas vous renfermer dans cette université dont vous avez, ainsi qu'eux, agrandi l'enceinte!

C'est là que bientôt viennent pour vous des joies plus douces encore, et ces heureuses journées destinées aux prix universitaires. Alors que d'acclamations incontestées! Combien la main qui décerne ces paisibles couronnes en augmente l'éclat et le prix! alors encore quelle heureuse excitation doivent éprouver ces jeunes adeptes de toutes les sciences, dont notre pays doit un jour s'enrichir, lorsque, dans le personnage qui préside à ces solennités, ils reconnaissent le professeur dont la renommée a longtemps retenti dans leurs écoles; le maître que des travaux semblables aux leurs ont successivement élevé jusqu'au poste éminent où ils le contemplent!

Mais à ces jeunes esprits, tout nouvellement pénétrés des récits des vertus antiques, supposons que cette renommée puisse

dire encore : « Celui-là, ce savant trois fois appelé au pou-
« voir, il s'en est déjà deux fois dépouillé, il s'en dépouillerait
« encore : vous le verriez retourner pauvre à sa modeste et
« simple retraite, plutôt que de renier d'un seul mot le culte
« de ce qu'il croit la vérité; de cette vérité dont la recherche
« heureuse a fait sa gloire, lorsque son flambeau à la main
« il en éclaira vos annales. »

A cet écho de l'opinion universelle dans ces jeunes cœurs, où fermentent les germes toujours généreux des plus purs élans, âge heureux des vives émotions, où les dévouements les plus désintéressés semblent si faciles, vous figurez-vous, Messieurs, combien de nobles résolutions seraient prises! qu'il y aurait d'avenir dans de pareils souvenirs! Heureux celui dont la seule présence est un enseignement profond, un noble encouragement! Qu'elle est puissante l'éloquence d'une belle vie jointe à l'éclat des nobles paroles!

Mais pourquoi m'être laissé entraîner si loin du premier et triste devoir qu'ici j'avais à remplir? En vous voyant enfin au milieu de nous, Monsieur, l'assentiment public que partage ma joie privée, l'amitié que j'avoue et dont je m'honore, peuvent-ils me servir d'excuse? Cependant, que pourrais-je ajouter encore à l'éloquent éloge que vous venez de nous faire entendre? Il y a de rares esprits qui, saisissant les choses et les hommes par leur côté le plus élevé, semblent agrandir ainsi tout ce qu'ils touchent. Vous venez de nous en donner un exemple, lorsque, dans l'illustre confrère qui laissait un si grand vide au milieu de nous, vous avez personnifié l'ère philosophique qui vient de finir.

Mais, Monsieur, quand vous représentez ce puissant esprit, s'emparant de celui de son siècle et poussant le principe alors

reçu jusqu'à ses dernières conséquences; lorsque enfin vous nous montrez ces conséquences, jugeant et condamnant le principe, en attribuant à l'influence du philosophe celle du temps où il a vécu, ne l'auriez-vous pas chargé d'une responsabilité bien pesante?

Peut-être, sous une autre influence, eût-il cru que, dans l'homme, l'âme est un emblème de ce que Dieu même est dans l'univers; qu'invisible, mais présente partout dans notre être, elle se révèle à nous, tantôt par l'effet involontaire de la sensation, tantôt par le travail du jugement; enfin sous la forme plus libre de la volonté, et toujours suivant ses rapports divers avec l'être visible, auquel Dieu voulut qu'elle fût associée.

En effet, quelque mâle, quelque hardie que puisse être la pensée humaine, nous prétendrions vainement à une entière indépendance. Chaque âge, chaque siècle a sa pensée dominante; et soit qu'un grand roi la représente, comme dans le XVIIe siècle, ou, comme dans le XVIIIe, un grand homme de lettres; soit, comme aujourd'hui, que, sans se faire homme, et d'autant plus forte peut-être, cette grande pensée règne par elle-même, il en faut convenir, elle s'empare des générations qui naissent et s'élèvent au bruit de son triomphe; elle s'impose à leur libre arbitre; c'est précisément sur les esprits les plus ardents et les plus distingués qu'elle exerce l'empire le plus absolu. Bientôt, tous les talents, comme d'ardents sectaires, se poussent, se pressent à la suite de cette pensée souveraine; ils la dépassent, ils en rendent la puissance presque théocratique : hors d'elle point de salut pour l'amour de la gloire!

Mais, lorsque enfin, surchargée des erreurs de notre en-

thousiasme, tout l'effet en est produit, l'à-propos épuisé; quand, sous l'empire d'une pensée différente, et souvent même réactionnaire, un âge nouveau conteste à la pensée vieillie du siècle passé, son autorité sur l'esprit des générations présentes, alors peut-être devenons-nous trop sévères pour ceux qui furent les adeptes d'une opinion détrônée, d'un culte déchu, d'un principe dont on conteste jusqu'à la vérité, et que nous accusons d'une partie des maux, ou des erreurs, au milieu desquels son règne a semblé s'éteindre.

Vous avez évité cet écueil, Monsieur, et, dans cette part de la grande succession que nous laisse le siècle dernier, séparant l'or de l'alliage, vous nous avez montré combien encore était précieux un aussi riche héritage.

Je n'ajouterais donc rien à l'hommage de regrets et de reconnaissance que vous venez d'offrir à la mémoire du confrère que nous avons perdu, si, pour le compléter, je ne retrouvais dans mon cœur de tristes et bien chers souvenirs.

Dans cette même enceinte, Monsieur, en 1808, et dans une occasion pareille à celle-ci, des paroles éloquentes, semblables aux vôtres, furent entendues. Elles s'adressaient à M. de Tracy lui-même; elles me sont encore présentes; tout ce qui est sorti de la bouche qui les prononça m'est trop cher pour que j'en aie rien oublié.

Cette voix, de cette même place où je suis, disait à M. de Tracy: « L'amitié vous a présenté, mais c'est la justice qui « vous a reçu. On vous a toujours vu faire le bien, chérir « l'humanité, pratiquer constamment la vraie philosophie, « celle qui apprend à maîtriser ses passions, et à maintenir « notre âme dans cet état paisible qui l'ouvre aux vertus et » la ferme aux vices. »

Telle fut alors l'une des feuilles de cette couronne, qu'il y a vingt-sept ans, mon père, au nom de cette même Académie, remit à l'illustre confrère que nous regrettons. Pourquoi faut-il que j'aie aujourd'hui à la déposer sur sa tombe!

Mais plutôt, pourquoi, sur ce séjour de la mort, cet emblème d'immortalité! Et quel enseignement, Messieurs, dans cette contradiction apparente! Eh quoi! ces éloges, cette renommée, ces pensées toutes vives encore, dont la couronne littéraire de M. de Tracy se compose; ce style encore tout vivant d'une pureté si simple et si lumineuse; cette logique animée d'une force encore si puissante; ces mâles, ces tendres vertus impérissables aux cœurs des siens, au milieu de nous toujours présentes, n'était-ce point là, Messieurs, n'est-ce point encore, ne sera-ce pas toujours M. de Tracy? Ah! plus que jamais, lui-même aujourd'hui se réfute! Ce qu'il y a d'absent en lui peut-il se comparer à ce qui nous reste de lui? Non; tout ce qu'il y avait là de mortel n'est plus, l'être sensitif a péri, et M. de Tracy vit encore!

Il vivra surtout, Monsieur, dans ces paroles mémorables qu'il vient de vous inspirer, et qui vont s'ajouter d'elles-mêmes à cette vaste histoire de la civilisation, l'un de vos premiers titres à nos suffrages.

Nous n'en pouvions attendre de moins remarquables de vous, Monsieur, en songeant à vos premiers pas, et à ceux d'entre nous qui vous ouvrirent la carrière; nous savions que deux noms illustres avaient honoré votre début, comme ils s'honorent aujourd'hui d'avoir pressenti votre avenir.

C'était en 1811; vous étiez ignoré encore; M. Royer-Collard vous présenta à M. de Fontanes; tous deux vous devinèrent,

et ce fut pour la première fois, et pour vous, qu'une chaire d'histoire moderne fut alors instituée.

Vous ne vous êtes point effrayé de l'immense engagement que vous imposaient et cette création nouvelle, et la recommandation du plus grave et du plus puissant de nos philosophes; de celui qui, dès les premières années de ce nouveau siècle, le grandissait, en relevant la pensée humaine jusqu'à sa céleste origine.

Dès lors, et sans hésiter, vous préludâtes à cette histoire de la civilisation moderne, deux fois interrompue, d'abord par plusieurs années de fonctions administratives, ensuite par un caprice du pouvoir; trois fois recommencée sous des titres différents, et qu'enfin, surmontant tous les obstacles, vous avez achevée en 1828.

Entreprise audacieuse, et qui, dans les annales de l'esprit humain, signale une époque!

En effet, annoncer l'histoire de la civilisation, c'était prétendre vous placer au sommet le plus élevé de l'histoire; c'était prendre l'engagement d'éclairer sous toutes ses faces ce monde civil et religieux, moral et politique, littéraire et scientifique, dont notre société civilisée se compose.

Mais, Monsieur, si vous avez tenu parole, le mérite en est-il donc à vous seul? Vous avez dit, avec l'opinion européenne, «que la France était le pays le plus civilisé de l'Europe;» et vous l'avez prouvé, non-seulement par les faits, que développe votre cours d'histoire, mais par le degré de perfection auquel cet ouvrage est porté. Mais un tel monument peut-il être de vous seul, Monsieur? Non, sans doute: une œuvre à la fois si vaste et si complète ne peut être le fait d'une seule vie, n'est point l'ouvrage d'un seul homme;

elle est le produit de plusieurs siècles de progrès, elle est le résultat de cette civilisation française dont vous êtes né l'historien; elle appartient à la France, elle est un des titres de sa gloire.

La vôtre, Monsieur, n'en est pas moins grande, et d'abord hâtons-nous de rendre hommage à la haute portée morale et politique de ces belles définitions des mots de *civilisation,* de *royauté,* de *religion :* jusque-là ces noms, qui renferment tant de pensées, étaient compris diversement; leur acception était restée vague, arbitraire et incomplétement sentie. Désormais, les grandes puissances qu'ils expriment, mises dans tout leur jour, sont élevées à leur véritable place; leur origine est entièrement dévoilée; puissances providentielles, et conséquemment toutes libérales, dont la source morale, rendue à toute sa pureté, est si évidente, qu'il n'est plus possible d'en désavouer les droits et d'en méconnaître la force et la vérité.

C'est dans l'esprit des sociétés romaine, chrétienne et barbare, dont, selon vous, la nature de notre société moderne se compose; c'est dans le choc et le mélange de quatre éléments; c'est dans la lutte et la fusion de deux principes, celui de la centralisation ou théocratique ou monarchique, aux prises avec l'individualisme ou féodal ou communal, que vous avez montré les diverses causes de la marche toujours progressive de la civilisation européenne. Personne n'a contesté ce nouvel et vaste aperçu, Monsieur, et Dieu veuille, comme vous l'assurez, que, grâce à cette origine, notre progrès social soit désormais illimité.

La critique ne pouvant donc pas s'attaquer aux bases de ce monument national, s'est hasardée à en blâmer quelques

formes. On a reproché au style si mâle et si franc de cette grande méditation l'inconvénient de ces qualités, c'est-à-dire, quelque rudesse. Mais comment renfermer tant de pensées profondes et si fécondes, dans leur juste mesure, sans une concision ferme et forte? et, d'ailleurs, ce style s'adressait à des auditeurs encore plus qu'à des lecteurs; on l'écoutait avant de le lire; et l'oreille, quelque fine, quelque délicate qu'elle soit, l'est moins que les yeux d'un lecteur solitaire; elle est moins attentive; elle a moins de temps pour comprendre; la même langue ne convient donc pas entièrement à l'une comme aux autres. Il fallait, dès lors, que ce style, toujours clair, fût toujours et surtout expressif; que, pour pénétrer simultanément des milliers d'intelligences, il répétât les propositions principales sous plusieurs formes différentes, et souvent brusques, heurtées, pittoresques, afin de saisir au passage ces nombreux esprits, de s'en emparer comme par surprise, de les frapper vivement, fortement, et d'y laisser de longues et profondes impressions.

Tel en fut l'effet, Monsieur, dans ces jours brillants, où l'on vous voyait, saisissant votre auditoire suspendu à la mâle éloquence de vos paroles, le transporter tout entier jusqu'aux premières sources de notre histoire, et, de cette hauteur, lui faire redescendre graduellement le grand cours des âges. Heureux, admirable voyage de cette foulē d'esprits avides de science, suivant avec une confiance toujours croissante, avec des acclamations chaque jour redoublées, l'esprit supérieur qui les guide!

Mais enfin, après nous avoir conduits des ténèbres de la barbarie jusqu'à cette diffusion de lumières, peut-être un peu éblouissantes à des yeux encore inaccoutumés, il était à pro-

pos d'ajouter à cette instruction historique de la jeune France son éducation constitutionnelle ; il convenait, en constatant les forces, d'apprendre à en user ; en déroulant les droits, de montrer les devoirs ; en proclamant la victoire, d'indiquer les moyens d'en profiter. C'est là, Monsieur, l'effort que vous avez tenté dans ces nombreux ouvrages politiques, dont l'éloge serait superflu. Leur succès est si populaire, que partout ailleurs, comme au milieu de nous, cette simple indication suffirait. Il ne faut pas craindre d'être trop court, lorsque chacun peut achever nos paroles.

Il y avait un autre à-propos à saisir. Les souvenirs d'un peuple voisin éclataient d'exemples fameux ; ils offraient de glorieuses, de cruelles et surtout de frappantes similitudes, aussi instructives pour les rois que pour les peuples.

Relever comme vous le fîtes, Monsieur, au milieu de la France de 1826, le flambeau de l'histoire d'Angleterre de 1640, c'était placer à temps le fanal le plus élevé sur le plus grand de tous les écueils. Aussi tous les yeux l'aperçurent, hors ceux pourtant qu'il devait surtout éclairer.

Le mérite du citoyen, comme celui de l'historien, ne vous en reste pas moins, Monsieur. Dans cette noble entreprise, comme dans celle de l'histoire de la civilisation, le siècle est venu à votre aide ; et l'Angleterre, étonnée de se voir mieux connue hors d'elle que par ses propres auteurs, a senti que sa révolution n'avait pu être entièrement comprise et racontée que par la nôtre.

De tels résultats avaient excité la curiosité générale, ils avaient inspiré le désir de remonter aux sources mêmes, d'où tant de lumières furent puisées. Vous avez secondé cet heureux mouvement que vous aviez imprimé, Monsieur, en ras-

semblant dans un vaste travail, les archives anglaises et françaises. Vos notices, toujours instructives et souvent profondes, les ont mises à la portée de tous les esprits. Cet exemple a eu d'heureux imitateurs, et désormais nos bibliothèques resteront enrichies de mille trésors, dont jusque-là le prix, pour le plus grand nombre, était ignoré encore.

Mais pendant que votre carrière littéraire s'étendait ainsi, notre histoire contemporaine marchait, et le mouvement des esprits se produisait sous toutes les formes.

L'Université, forte de ses anciens et glorieux souvenirs, animée de cette seconde vie, de cette mâle organisation que lui rendit un grand capitaine, venait de lui survivre. Mais bientôt faussée, mutilée même par d'imprudents successeurs, si elle résista, ce fut, dites-vous, « grâce à la vigueur de son « institution, à la noblesse de son objet, et à cette élite modeste « d'hommes voués à l'enseignement. »

Cela est vrai, Monsieur; mais ce que je dois ajouter, c'est que le mérite de cette résistance vous appartient, ainsi qu'à vos nobles émules, que je ne nomme point, parce qu'ils m'entendent.

Qui de nous ne se rappelle cette époque si glorieuse aux lettres françaises, quand tous à la fois, par un merveilleux accord, et du haut de ces chaires célèbres, vous fîtes parler à la philosophie, à l'histoire, à la littérature, un langage si profond et si enchanteur? Dès lors quel pouvoir eût entrepris d'étouffer le foyer d'où jaillissaient tant de lumières? Et d'ailleurs, le charme entraînant de ces leçons éloquentes ne vous avait-il pas fait un rempart de toute la France nouvelle? Quel mauvais vouloir eût osé pénétrer au travers de ces accents d'admiration et de tant d'élans d'enthousiasme?

Ce fut ainsi que, par les propres forces qu'elle-même avait enfantées, l'Université sut non-seulement se défendre, mais contribuer à préparer à la civilisation française sa grande et dernière victoire.

Aussi, Monsieur, dès qu'en vous, comme en vos nobles émules, le mérite eut reconquis la puissance, vit-on reparaître sur le faîte de cette institution son école normale. Honneur à ceux de nos confrères qui rendirent ainsi à ce corps illustre sa véritable couronne!

Bientôt, vous-même fîtes plus : on vous avait vu le 3 novembre 1830 abdiquer noblement un pouvoir que vous ne jugiez plus utile; mais le 11 octobre 1832 vous avait remis à votre place. Ce fut alors que, ministre de l'instruction publique, vous osâtes tenter, en proportionnant la lumière à tous les yeux, d'en multiplier les foyers dans la France entière. La France confiante a généreusement répondu à ce noble appel. Depuis 1833, cinq cents comités d'instruction et d'éducation volontairement réunis; un grand nombre d'écoles normales primaires obtenues des conseils des départements; cinq mille écoles communales, ou instituées, ou même construites à grands frais par nos municipalités, telles sont les fondations auxquelles votre nom restera attaché. En trois ans, six cent mille élèves ont été arrachés à l'ignorance! N'est-ce pas là, Monsieur, un honorable souvenir et la plus utile des conquêtes?

Ainsi, de cette même voix dont vous aviez fait parler le génie de notre histoire passée, dont vous défendiez l'honneur et la sécurité de notre histoire présente, vous avez en quelque sorte, dans nos générations naissantes, préparé notre histoire à venir.

L'entreprise était grande, Monsieur; il vous appartenait d'y ajouter encore en complétant l'instruction secondaire, et, à ce propos, de nous montrer Napoléon dans sa législation, dans toute son organisation civile et militaire, s'efforçant de rallier, de constituer, d'élever sans cesse la classe moyenne, que vous appelez l'*élément vital* de notre société.

Cette classe intermédiaire, victorieuse en 1789 d'une classe supérieure après des siècles d'efforts, avait été presque aussitôt vaincue à son tour par une autre classe; vous nous avez fait voir la main du grand homme la relevant et avec elle la nouvelle France, en se hâtant de ramener aux fortes, aux lentes et profondes études cette classe moyenne, afin de l'élever au niveau de ses destinées, et de consolider sa double victoire, par cette même instruction qui jadis l'avait préparée.

Mais je m'aperçois qu'en rappelant vos titres à nos distinctions littéraires, j'en ai cité plusieurs de ceux qui vous donnent des droits à une autre gloire.

Qu'on ne s'étonne donc pas, sous quelque forme de gouvernement que les peuples soient libres, si leurs vœux portent à la direction de leurs destinées ces philosophes citoyens, ces hommes de lettres laborieux, qu'ils ont vus sans cesse occupés de la recherche de la vérité.

Parvenus à ces postes éminents, s'ils se montrèrent constamment fidèles à son culte, si tous leurs efforts ont eu pour but d'en répandre les clartés salutaires, félicitons-les d'avoir pratiqué leurs maximes.

Disons plus, Messieurs; et si leur éloquence haute, franche, loyale, a dédaigné comme faible et petit tout ce qui est fin et subtil; si, tels que de hardis athlètes, et dans les jours de

danger, on les a vus aborder en face les mauvaises passions, les attaquer corps à corps, leur arracher leur masque; lorsque enfin de nobles vicissitudes les ramènent au milieu de nous, remercions-les d'avoir honoré par un si digne emploi de leur talent les lettres françaises; d'en avoir plus que jamais illustré la noble culture..... en remarquant, toutefois, que s'ils ont fait beaucoup pour elles, eux-mêmes leur devaient tant qu'elles avaient le droit de s'y attendre.

C'est ainsi, Monsieur, que, professeur, publiciste, historien, homme d'État tour à tour, vous avez donné à notre histoire toutes les formes de son plus utile et de son plus ferme langage. J'ignore quels sont les pas d'une carrière aussi pleine, auxquels votre esprit attache le plus d'importance; mais quels qu'aient été vos succès, soit dans ces enseignements profonds, soit dans ces compositions historiques d'un talent si remarquable, historien moi-même, qu'il me soit permis de vous dire, Monsieur, que l'histoire dans laquelle vous-même aurez un jour votre place, vous sera plus honorable encore.

Vous êtes un de ceux qui ont dit à la mer orageuse de nos passions : *Tu n'iras pas plus loin!* et votre voix, forte des inspirations de la véritable éloquence, a victorieusement retenti dans la France entière.

Je ne sais si, dans cette enceinte exclusivement consacrée aux arts, aux sciences et aux lettres, j'ai le droit de citer ces grandes actions politiques. Car enfin, il se peut qu'il ne doive être question ici que de ces titres académiques qui décident seuls de nos suffrages. Mais n'en est-il donc que d'une espèce? Lorsque vos livres sur les temps passés, quand vos discours sur les temps présents me laissent le choix, ne puiserai-je mes

exemples que dans l'histoire morte, quand l'histoire vivante nous en offre de si mémorables, quand ils parlent encore à tous les cœurs, quand votre présence ici les rappelle?

Est-ce ma faute si tant de mouvements oratoires furent mêlés à la politique? Puis-je séparer ce qu'ils ont de mérite littéraire de ce génie du bon droit et du bon sens, de ce courage civil, de ces élans si généreux qui contribuèrent à sauver la chose publique?

Non, Monsieur; comme alors, grâce à nos institutions, c'était au milieu d'une élite d'hommes éminents par leur savoir, leurs talents et leur noble indépendance, que votre parole agissait; comme il ne suffisait pas là d'une volonté ferme et persévérante, et qu'il y fallait joindre le grand art de la persuasion, indispensable à ces actes mémorables dont vous partagerez la gloire, il ne peut m'être interdit d'en rappeler l'éloquence. L'Académie française rentre par là dans son domaine. Quelque vaste qu'il soit, qui oserait le lui contester? Quoi donc! parce qu'aujourd'hui les destinées de la patrie en dépendent; parce que chaque jour l'empire de la littérature écrite ou parlée s'agrandit; enfin, ce vaste domaine, parce que des hommes tels que vous l'étendent encore, l'Académie les appellerait dans son sein, sans oser leur dire pourquoi!

Et, par exemple, elle ne pourrait dire à celui qu'elle vient d'honorer de ses suffrages, que portant partout les mœurs que Quintilien prescrit à l'orateur, une ferme, une haute morale dans la politique comme dans l'enseignement, il a été partout utile et partout regretté; qu'au précepte joignant le modèle, la chaire universitaire lui a préparé la tribune; et qu'enfin dans l'une comme dans l'autre, notre histoire lui doit à la fois, et les plus instructives de ses leçons, et dans ces temps diffi-

ciles, les plus salutaires, les plus éloquents de ses exemples.

Non, sans doute, Monsieur, ces utiles, ces bonnes actions, car c'est ainsi qu'on peut appeler et vos écrits et vos paroles, l'Académie française, en les couronnant, avait droit de les proclamer; toutes ces vérités mon devoir était de vous les dire. Qu'on me permette donc, en finissant, d'ajouter encore que, depuis l'école du hameau jusqu'à l'école normale, et de la chaire à la tribune, partout la voix publique vous désignait à nos suffrages; et qu'enfin, en vous honorant de son choix, l'Académie n'ignore pas, Monsieur, qu'elle sanctionne un vœu unanime.

DISCOURS

DE M. MIGNET,

PRONONCÉ DANS LA SÉANCE PUBLIQUE DU 25 MAI 1837, EN VENANT PRENDRE SÉANCE A LA PLACE DE M. RAYNOUARD.

MESSIEURS,

Depuis le jour où la pensée d'un grand homme a fait d'une modeste réunion une éclatante institution publique, l'Académie française a heureusement secondé et fidèlement représenté l'esprit national. Cet esprit fécond et simple à la fois, qui, en cherchant la nouveauté dans les idées, suit volontiers la coutume dans le langage, a trouvé dans votre célèbre compagnie son encouragement et sa règle. Pendant deux siècles l'Académie a conservé, à la langue sa pureté, à l'art ses conditions, au goût ses délicatesses, au génie son bon sens.

Elle a tout régularisé, sans rien empêcher. Au temps incomparable de nos chefs-d'œuvre, elle a soutenu le génie

dans ses plus magnifiques élans. Au siècle plus récent de nos hardiesses philosophiques, lorsque nous travaillions moins à enchanter le monde par les arts qu'à le perfectionner par la science, l'Académie a excité, applaudi, récompensé toutes les entreprises de l'esprit nouveau. Elle a reçu alors dans son sein un autre ordre de grands hommes, les auteurs immortels de l'*Esprit des lois*, *des Époques de la nature*, et ce génie puissant et varié qui, par la nouveauté d'idées reproduites sous mille formes, depuis l'épopée jusqu'à l'épigramme, et depuis l'histoire jusqu'au pamphlet, remplit l'Europe entière du bruit de son nom et semble le dictateur intellectuel de son siècle. Enfin de nos jours, à la suite de ces fortes préparations, l'opinion ayant été introduite dans le gouvernement, la parole étant devenue à son tour une puissance, l'Académie, toujours de son temps, a porté ses choix où se produisait le talent et où s'acquérait la célébrité; elle s'est associé d'illustres orateurs, des hommes d'État habiles; et il s'est trouvé, par un heureux privilége de notre pays intelligent et libre, que la plupart d'entre eux étaient aussi de remarquables écrivains, d'éloquents philosophes, des historiens supérieurs, et même de grands poëtes.

Aussi, Messieurs, le souvenir de toutes ces anciennes gloires, et la vue de tant d'illustrations contemporaines, ne permettent pas d'entrer dans cette enceinte, bien qu'on y soit introduit par vos libres suffrages, sans éprouver, avec une vive reconnaissance, un sentiment de profond respect. Cette émotion si naturelle doit pourtant se contenir devant vos propres regrets pour l'homme éminent que vous avez perdu. M. Raynouard, par le nombre et la variété de ses ouvrages, l'élévation de son esprit, l'éclat de son talent et la

richesse de ses connaissances, était un des membres les plus considérables de votre compagnie. Appelé à le remplacer auprès de vous, je viens aujourd'hui remplir, en le louant, le plus facile des devoirs que m'impose l'honneur de votre choix.

M. Raynouard réunissait en lui des qualités qui ne se rencontrent pas ordinairement dans le même homme : l'esprit des affaires et l'amour de la poésie. Loin de Paris, entraîné de bonne heure dans la carrière où il sentait qu'il trouverait sa gloire, il eut le singulier courage d'y renoncer pour se livrer à des travaux arides et obscurs pendant les plus belles et les plus fécondes années de la jeunesse. Il retint son ardeur à l'aide de cette volonté ferme qui a constamment gouverné son imagination comme sa vie; il se fit avocat pour devenir plus tard et en toute liberté poëte. Il demanda à sa profession le moyen de suivre son goût, c'est-à-dire l'aisance, qui procure à l'esprit ses loisirs et rend facile au caractère toute son indépendance.

La révolution le surprit avant qu'il eût accompli la première tâche qu'il s'était imposée. Jeté au milieu de nos troubles par des circonstances plus fortes que tous les projets, enveloppé dans la défaite des Girondins dont il avait embrassé la cause, il fut conduit du fond de la Provence à Paris pour y subir la peine de sa modération. Ayant en face une mort prochaine au lieu du brillant avenir qu'il s'était promis, il adressa, dans un chant funèbre, de poétiques et fermes adieux aux espérances qui lui échappaient avec la vie. Mais le 9 thermidor survint avant que son tour de mourir fût arrivé.

Il retourna dans son pays et reprit les travaux qui devaient

assurer sa modeste indépendance. « Je suis, » disait-il spirituellement à un ami qui lui reprochait d'ajourner la gloire, « je suis un philosophe et je n'ai besoin que de la besace et du « manteau. Mais encore faut-il que la besace soit pleine et que « le manteau soit propre. » Enfin, lorsqu'il fut permis à son esprit rassuré de se mettre en route, lorsqu'il posséda le manteau qui devait couvrir sa fière indépendance, il partit pour Paris, avec des travaux préparés, des habitudes faites, une simplicité originale, l'espoir et le moyen d'une prompte célébrité.

Il avait déjà dépassé le milieu de la vie. Son début était tardif; il fallait qu'il fût brillant. L'Académie française avait proposé pour sujet de poésie : *La vertu nécessaire dans les républiques*. M. Raynouard concourut et fut couronné. La beauté des vers, faits selon le goût un peu sentencieux du temps, et la hardiesse de pensées fort libres encore, mais qui, en 1803, commençaient à déplaire partout ailleurs qu'à l'Académie, frappèrent M. Suard. Il prédit au lauréat, en lui montrant un de vos fauteuils et la place qu'il occupait lui-même comme votre secrétaire perpétuel, qu'il siégerait bientôt dans l'un, et qu'un jour il serait appelé à l'autre. Vous avez partagé l'avis de M. Suard en acquittant plus tard sa double promesse; et, après avoir nommé M. Raynouard votre confrère, vous avez voulu qu'il s'assît, à la mort de M. Suard, dans le fauteuil de d'Alembert.

Mais ce succès acquis devant vous, Messieurs, en présageait un plus grand encore devant le public. M. Raynouard ne tarda point à l'obtenir. Où le chercha-t-il, et quels étaient, à la suite de troubles si profonds et de changements si nombreux, les goûts qui nous restaient et les idées aux-

quelles on croyait encore? L'esprit français, arrêté plutôt que surpris par le violent orage de la révolution, déployait alors ses ailes. Vers quelles régions inconnues allait-il diriger son vol interrompu et transporter le nouveau siècle?

La grande littérature française avait rempli deux vastes époques de ses créations, de ses pensées et de ses grands hommes. Elle avait enrichi la France de ses chefs-d'œuvre, elle l'avait délivrée de ses préjugés, elle l'avait préparée à ses institutions. Bien qu'elle produisît moins alors, précisément parce qu'elle avait été très-féconde, elle comptait encore des maîtres habiles. Elle avait laissé une école qui dominait seule avec l'exigence et la jalousie que fait naître un empire longtemps incontesté. Même après deux siècles d'originalité et de grandeur, la langue devait à cette école d'être restée pure, l'esprit national de conserver sa simplicité et sa grâce. Au point où elle était parvenue, elle avait comme épuisé les sujets que l'antiquité a fournis à toutes les nations, les belles formes que le temps de Louis XIV a données à l'art, et les idées du XVIIIe siècle. Elle pensait avec justesse, écrivait bien, inventait peu, ne sentait pas beaucoup, et, naturellement portée à l'imitation par l'admiration, elle avait peut-être trop réduit l'art à des règles, les passions à des types, et la poésie à de la versification.

Cette école célèbre semblait avoir touché le terme au delà duquel commencent à décliner toutes les choses humaines; elle ne pouvait plus suffire à cette insatiable curiosité et à cette activité perpétuelle de l'esprit que rien n'épuise, que rien n'arrête. D'ailleurs, les générations nouvelles, séparées violemment des anciens souvenirs, demeuraient au milieu de ce qu'elles avaient acquis, avec le vague regret de ce qu'elles

avaient perdu. Aussi, pendant qu'un grand homme, dont le bons sens s'appuyait sur la victoire, rétablissait le culte chrétien, un hardi novateur littéraire, organe des âmes en souffrance et des esprits en travail, réhabilitait l'imagination humaine.

Le poétique auteur du *Génie du christianisme*, qui depuis près de trente ans est l'un des principaux ornements de votre compagnie, s'attachant encore moins à la vérité des anciennes croyances qu'à leur beauté, et plaidant la cause de la religion au nom de l'art, fondait une école nouvelle. Cette école, entreprenante alors sans être désordonnée, demandant l'inspiration à des sources nouvelles, en maintenant toutefois les lois éternelles de la composition et la tradition du langage, substituait le moyen âge à l'antiquité, le sentiment religieux à l'esprit analytique. Elle se plaisait aux grands spectacles de la nature, et se transportait au milieu des scènes de l'histoire, afin d'y renouveler ses images et d'y rajeunir ses héros. Mais, en cherchant la poésie dans la nature, et l'art dans l'histoire, il était à craindre qu'elle ne s'embarrassât dans les détails descriptifs et ne s'égarât dans les événements historiques. Elle avait à éviter ce qui était étrange avec le même soin que ce qui était usé, de peur de tomber du convenu dans le faux, et de substituer à la peinture de l'homme abstrait celle de l'homme fantastique.

A laquelle de ces deux écoles appartint M. Raynouard? Élevé dans les idées du XVIIIe siècle, admirateur des grandes compositions du XVIIe, il était animé cependant de l'esprit novateur de son époque. Il ressembla donc à ses devanciers par la pureté du langage, par la régularité des conceptions, et il s'associa aux tentatives nouvelles de ses

contemporains, en empruntant ses personnages à l'histoire nationale, et ses effets à des sentiments modernes. Il resta dans l'ancienne école par les formes, il entra dans la nouvelle par le sujet.

Je viens d'indiquer l'un des mérites de M. Raynouard, sans avoir encore dit dans quelle voie et par quelle œuvre il le signala. Mais vos souvenirs, Messieurs, ont devancé mes paroles, et vous avez désigné la scène française et nommé la tragédie des *Templiers*. M. Raynouard fut entraîné par une sorte de goût national et par une vocation particulière, vers les succès du théâtre. Il crut qu'on pouvait essayer de continuer, bien que de loin, la gloire des grands poëtes tragiques sans suivre précisément leurs traces.

Ces maîtres de la scène y avaient tour à tour transporté la grandeur des passions et la haute intelligence de la politique au temps des guerres civiles et des coups d'État; la tendresse exaltée des sentiments et l'austérité sereine des pensées religieuses sous l'inspiration d'une cour élégante et à l'ombre d'un pouvoir régulier; enfin toutes les hardiesses passionnées d'un esprit nouveau, lorsque les anciennes croyances à leur déclin allaient se perdre dans un horizon chargé de tempêtes. Après ces divers genres de tragédies, M. Raynouard, que le spectacle des hommes dans l'action avait initié aux secrets des hommes dans l'histoire, pensa que si la plupart des passions générales avaient été représentées sur le théâtre, tous les caractères historiques n'y avaient pas comparu, et que si les sujets anciens se trouvaient sarabondamment traités, les sujets nationaux pouvaient renouveler la source presque tarie des émotions dramatiques.

Il était d'ailleurs secondé par les circonstances : la tragédie

a besoin de se passer dans un certain éloignement pour produire tout son effet sur l'imagination; et les changements prodigieux qui venaient de s'accomplir, avaient mis entre le présent et le passé de la France, la différence des choses qui les séparait encore plus que la distance des temps. Ils avaient ainsi placé les événements et les acteurs de notre histoire dans cette perspective que l'art exige, et revêtu la réalité des teintes de la poésie. M. Raynouard, qui, vers la fin du siècle précédent, et sous l'empire d'autres idées, avait préparé les deux tragédies de *Caton d'Utique* et de *Scipion*, fit l'heureuse application de ses vues nouvelles à la catastrophe des Templiers.

Ce sujet était vraiment tragique. L'ordre du Temple venait de finir en Orient avec les croisades. Le grand maître, suivi de ses chevaliers, avait rapporté en France d'immenses trésors, et établi dans Paris même, au palais fortifié du Temple, le centre nouveau de sa domination. Le roi Philippe le Bel fut tenté par les grandes richesses des Templiers, et la jalousie de son autorité lui fit craindre le voisinage d'un ordre qui pouvait lever quinze mille chevaliers marchant au combat, *armés,* selon les belles expressions de saint Bernard, *de foi au dedans et de fer au dehors.* Il venait d'abaisser le saint-siége; il décida la ruine de l'ordre du Temple. Pour l'opérer avec profit, c'est-à-dire, pour obtenir la confiscation de ses biens, il fallait lui trouver un crime: Philippe le Bel l'inventa.

Le même jour, à la même heure, dans tout le royaume de France, les Templiers, dont l'arrestation avait été préparée avec un secret inouï, sont saisis, jetés dans des cachots, et forcés par les mêmes tourments à répondre aux mêmes ques-

tions; à déclarer que, institué pour la défense du christianisme, leur ordre reniait le Christ, et que des hommes qui mouraient chaque jour pour la foi commençaient par l'abjurer; à proclamer enfin leur immoralité aussi bien que leur apostasie. La conspiration permanente de toute une société contre la croyance européenne et contre la morale universelle était impossible. Philippe le Bel la supposa dans un interrogatoire, et la prouva par la torture.

En représentant sur la scène cette tragédie de notre vieille histoire, avec sa couleur originale, son action simple, ses généreuses émotions, M. Raynouard obtint des applaudissements qui ne s'étaient pas fait entendre depuis le succès d'*Agamemnon*. Toutes les espérances du théâtre furent ranimées à la vue d'un talent si inattendu. Il y avait dans la pièce des *Templiers* quelque chose de naturel et de vertueux qui plaisait au goût et qui saisissait l'âme. On sortait de sa représentation noblement ému. Les vers en restaient gravés dans le souvenir, en fortes et magnifiques sentences; et ses personnages étaient si purement tracés, qu'ils apparaissaient à l'imagination comme de belles statues antiques en mouvement.

Cependant, le dirai-je? M. Raynouard n'a peut être pas reproduit cet événement tragique avec tous ses terribles ressorts et toutes ses pathétiques douleurs. Ses caractères seraient peut-être plus touchants s'ils étaient moins purs. Philippe le Bel est jaloux de l'ordre, mais noble; disposé à la clémence, mais faible. Il veut sauver les Templiers, et il les laisse périr. Le grand maître et ses chevaliers sont vertueux, dévoués, inaccessibles à la crainte, sans trouble comme sans reproche. Un mot peut les sauver, ils ne le prononcent pas.

S'ils consentent à faire fléchir leur fière vertu devant les défiances du roi, s'ils demandent grâce pour leur innocence, ils vivent. Ils aiment mieux mourir, et ils vont au bûcher comme des martyrs de l'honneur, sans proférer une plainte, sans pousser un cri de douleur; ils y montent en priant; leurs chants s'élèvent du milieu des flammes, et le poëte annonce qu'ils ont fini de vivre par ce mot, l'un des plus sublimes de la scène, *les chants avaient cessé.*

Ce n'est pas avec une aussi généreuse hésitation que Philippe le Bel prépara et accomplit la ruine de ces infortunés chevaliers, qui, de leur côté, ne montrèrent pas tous, avant de mourir, cette magnanimité inaltérable. L'humanité n'est pas si parfaite. D'une part, la profondeur des calculs, l'emportement de la passion, une cupidité effrénée, une cruauté inexorable, une audace que rien n'arrête, une opiniâtreté que rien ne lasse; et de l'autre, l'innocence aux prises avec la terreur, les infirmités de l'âme devant les douleurs du corps, un désespoir déchirant après une grande chute; et enfin la sérénité dernière du sacrifice; voilà ce que présente, dans un long et savant récit fait par M. Raynouard lui-même, la tragédie de l'histoire qui remue peut-être plus profondément que la tragédie de la scène.

Ce n'est pas que je veuille, Messieurs, renfermer l'art dans les limites de la réalité, et confondre le drame avec l'histoire. Leurs conditions diffèrent, je le sais, comme leurs enseignements. L'histoire a pour but d'être instructive, et pour obligation d'être exacte. Elle produit tout ce qui reste des temps passés, mais elle n'imagine pas ce que la mort en a fait disparaître. Réduite à supposer les intentions des hommes par leurs actes, si elle parvient jusqu'à leurs sentiments, elle les

indique plus qu'elle ne les développe. Ses émotions sont contenues; et si elle trouve de la poésie, c'est lorsque, suivant les peuples dans leurs destinées, ou le genre humain dans sa marche, elle les montre s'agitant sous de grandes pensées, exécutant des desseins supérieurs, et répandant les couleurs variées de la vie sur les vastes plans de Dieu.

Il n'en est pas de même du drame : tandis que l'histoire s'arrête devant l'obscurité qui lui dérobe une partie de l'homme, l'imagination, plus puissante, pénètre dans les tombeaux et triomphe de la mort même. Ressuscitant les grands acteurs des temps passés, elle les replace dans la vie; elle leur redonne des pensées, des passions; elle les crée une seconde fois. Aussi la poésie doit-elle à cet admirable privilége d'avoir toujours passé pour une œuvre divine. Sa seule obligation, c'est de ne pas défigurer l'homme. Elle peut jusqu'à un certain point se tromper sur le temps, sur le pays où il a vécu, jamais sur son éternelle nature. Ce qu'on lui demande, c'est la représentation de l'humanité et non la chronologie de ses sentiments et de ses formes. Sans doute, si elle peut ajouter à la vérité des passions, la fidélité des mœurs et du langage, elle rendra son œuvre plus parfaite sans la rendre plus pathétique.

Ce n'est pas, comme nous nous le sommes trop facilement imaginé de nos jours, la couleur qui touche le public et qui inspire le poëte. L'âme humaine, voilà ce qui est à la portée du poëte comme du public, ce qui donne du génie à l'un et de l'émotion à l'autre. La passion est la grande loi de la tragédie. Que le poëte ait de la passion et du style, et qu'il fasse tout ce qu'il voudra, car il le fera bien.

M. Raynouard ne se méprit point sur ces limites de l'his-

toire et sur ces obligations du drame. Aussi transporta-t-il ses propres sentiments dans ses sujets. Mais ces sentiments étaient plus nobles que tragiques. Les passions ordinaires qui animent, troublent, bouleversent, qu'on va ressusciter dans l'histoire parce qu'on les sent vivantes dans son cœur, qui ont donné au théâtre ses merveilles lorsqu'un esprit puissant, se rencontrant avec une âme passionnée, reproduisait tout ce qu'elle sentait, au milieu des émotions et des applaudissements du public, M. Raynouard ne pouvait pas les trouver dans son âme haute et calme, dans sa vie laborieuse et sans agitation. Mais l'amour de la justice, l'héroïsme de la vertu, le sentiment de l'indépendance, tous les élans du patriotisme et tous les scrupules de l'honneur, voilà ce qu'il rendit admirablement, parce qu'il l'éprouvait profondément lui-même.

A l'aide de conceptions simples et dans un langage vigoureux, il développa ces sentiments dans les pièces nombreuses qu'il composa plus tard, et qui, à l'exception d'une seule, les *États de Blois,* n'ont point paru devant le public. Cette tragédie, dont l'action un peu froide avait été faiblement accueillie par la cour impériale à Saint-Cloud, et dont le sujet alors trop hardi ne fut représenté que plus tard au Théâtre-Français, est le dernier adieu de M. Raynouard à la scène dramatique.

D'ailleurs, il venait d'être jeté dans la vie politique. Le choix de ses concitoyens l'avait appelé au corps législatif, et il allait figurer lui-même comme acteur dans un grand drame. Ses fonctions, d'abord trop faciles, se réduisirent à se taire et à voter. Mais bientôt les devoirs du député s'éveillèrent avec les dangers de la patrie.

L'empire touchait à son terme. Son fondateur avait à la

fois perdu cette approbation des esprits et cette faveur des événements qui l'avaient soutenu tant qu'il avait agi comme le réorganisateur de la société en France, et le représentant armé de la révolution en Europe. Livré sans contradicteur à ses propres pensées, il avait cru que les faits se pliaient toujours docilement aux volontés supérieures, et qu'il trouverait des victoires pour tous ses désirs. Tandis qu'il n'est donné aux plus rares génies de marquer leur passage sur la terre que par une seule idée qui se réalise, que par un seul changement qui dure, lui avait entrepris de tout refaire selon ses plans. Aussi succombait-il sous cette puissance méconnue des choses qui se compose des traditions du passé, des intérêts du présent, des idées de ceux qui pensent, des passions de ceux qui souffrent; qui élève les grands hommes qui la secondent, et rétablit l'équibre menacé du monde par la chute des grands hommes qui lui résistent.

Cependant il descendait déjà du trône qu'on l'y croyait encore affermi. Personne ne se souvenait qu'il y fût monté. Il paraissait y être né, tant l'empire lui était naturel, et ne pas pouvoir en tomber, tant il semblait que le monde avait besoin d'être animé par son esprit et conduit par sa main. Mais lui, qui, en cessant d'être victorieux, avait perdu sa propre confiance, se sentait chancelant. Il chercha un appui. Il demanda à la France qui l'avait élevé, de le soutenir, et, pour joindre aux efforts désespérés de son épée, les anciens encouragements de la voix publique, il redonna au corps législatif la parole qu'il lui avait ôtée depuis dix ans.

C'est dans cette mémorable occasion que M. Raynouard se trouva en face de Napoléon, et que le citoyen de 1789 fit entendre à l'empereur un langage que la France avait depuis

longtemps oublié. Nommé le premier membre de cette commission des cinq qui rompit le silence universel, M. Raynouard rédigea le célèbre rapport prononcé à la tribune par M. Lainé. Personne n'a oublié ce discours qui fut un événement. L'empereur demandait des secours prompts, on lui donnait des avertissements sévères; il avait besoin d'être encouragé dans sa résistance dernière, on lui conseillait la paix; il sollicitait tous les dévouements, on lui redemandait les libertés perdues. Il y aurait eu peut-être plus de courage à réclamer auparavant la liberté, et plus d'à-propos à soutenir alors l'indépendance. Rien n'égala l'éloquente colère de l'empereur. Il ne s'attendait pas à être sitôt abandonné, surtout dans un de ces moments de danger où il se croyait plus que jamais le représentant de la France. Il répondit au corps législatif des paroles simples, brusques, amères, et le renvoya. Sentant que le moment des désastres n'était pas celui de la modération; qu'empereur par la victoire, son droit comme son moyen de régner se perdait dans la défaite; qu'il ne pouvait pas conserver la France plus petite et moins glorieuse qu'il ne l'avait reçue, il en appela de nouveau à son épée. Il aima mieux tomber qu'être abaissé, et il eut raison pour sa gloire.

Il tomba donc; mais, en tombant de si haut et si fièrement, il s'assura un immortel empire sur l'imagination des hommes. Dès que sa main puissante se fut retirée, l'esprit comprimé du monde se releva, et les droits que M. Raynouard, au nom de la France, avait revendiqués de l'empereur, prirent leur place dans nos institutions. M. Raynouard en porta les traditions, et en embrassa la défense dans la chambre de 1814, où le précédaient le souvenir de son courage et la renommée de son talent. Le gouvernement nouveau eut bientôt peur de ce

qu'il venait de concéder. Pressentant que la liberté de la presse, rétablie avec lui, durerait plus que lui, il présenta une loi dans laquelle, confondant les mots cependant très-distincts de *prévenir* et de *réprimer*, il prétendait qu'en interdire l'usage était la même chose qu'en punir l'abus. Nommé rapporteur de ce projet de loi, M. Raynouard maintint à la fois les droits de la nation et la vérité du langage. Après avoir réclamé l'ordre sous la république, et la liberté sous l'empire, il fut sous la restauration l'un des soutiens du système représentatif destiné à les unir et à les perpétuer.

Toutefois, les mécomptes de la politique ramenèrent bientôt M. Raynouard à ses premiers goûts. Il reporta son esprit vers la langue de son enfance, les souvenirs de son pays; et cet heureux retour valut au monde littéraire les œuvres savantes et les belles découvertes philologiques qui seront peut-être la meilleure partie de la gloire de M. Raynouard. Né dans la patrie des anciens troubadours, M. Raynouard lut de bonne heure leurs œuvres, et étudia cette langue singulière qui a brillé un moment avec eux dans le moyen âge, pour disparaître à jamais. De cet examen borné, il fut conduit à l'observation d'un grand événement intellectuel, resté obscur quoique assez récent, je veux dire la formation des idiomes modernes.

Les langues, ces instruments admirables de l'esprit que le bon sens de tout le monde entretient, que le génie de quelques hommes enrichit, et qui sont le chef-d'œuvre involontaire de tout un peuple, ont leurs jours marqués comme ceux qui les parlent. La langue latine avait subi le sort de l'empire romain. Lorsque ce vaste empire tomba, sa belle langue fut, comme le reste de sa civilisation, en proie à la dissolution et à la mort.

M. Raynouard se demanda comment elle avait péri, et par quelle force des rejetons nouveaux, sortis de ses racines décomposées, avaient poussé de toutes parts à côté de son immense tronc abattu. Il observa ce phénomène historique avec la sûreté de l'érudition, et l'expliqua, je ne crains pas de le dire, avec une sagacité voisine du génie. Il suivit, au moyen des monuments et à travers les siècles, la décomposition lente du latin; il aperçut une sorte de régularité dans ce désordre, soumit la marche même de l'ignorance à des lois, et signala le procédé curieux d'abréviation qui avait transformé les éléments de la vieille langue en matériaux de la langue nouvelle.

Mais il a déployé encore plus de sagacité et de puissance en exposant la formation et en donnant la théorie de l'idiome roman. Il a fait assister pour la première fois à la création ingénieuse et successive d'une langue. Il a montré les fils épars de ce tissu brillant et mobile s'arrangeant avec art, sous une main inconnue, et l'esprit de tout le monde concourant à l'exécution de cette œuvre difficile, à l'insu même de l'esprit de chacun. Peut-être a-t-il été emporté un peu trop loin par sa découverte, lorsqu'il a comparé la langue romane du midi de la France aux langues de même origine, mais d'une date postérieure, formées dans d'autres pays. Il a cru que, fille unique de la langue latine, elle était la mère de l'italien, du catalan, du portugais, de l'espagnol, du français, dont elle n'était réellement que la sœur aînée.

Dans un autre ordre de faits, à la vérité bien plus grand et bien plus vaste, l'un des plus glorieux confrères qui vous aient été naguère enlevés par la mort, M. Cuvier a retrouvé les créations d'un monde détruit. Ces générations d'êtres inconnus, qui avaient paru à des milliers de siècles de distance

sur la surface de notre globe, et qui avaient été enfouis par de grandes catastrophes dans les profondeurs de ses entrailles, M. Cuvier les en a tirées de sa puissante main. Il a marqué leur rang dans l'ordre de la nature, et rétabli la place qu'elles avaient autrefois occupée dans la vie. M. Raynouard a opéré en quelque sorte une semblable résurrection. Il a redemandé au passé une langue morte. Il en a recherché les débris épars; il les a rapprochés, reconstruits, ranimés par son esprit créateur, et l'a évoquée tout entière de son tombeau, avec les œuvres qu'elle avait produites, les poëtes qui l'avaient ornée, et la civilisation originale dont elle avait marqué l'apparition et embelli le déclin.

Ses vastes connaissances avaient appelé, depuis longtemps, M. Raynouard dans la docte Académie des inscriptions, qui s'était empressée de les accueillir. Quant à lui, il tempérait la gravité de ses travaux par la fréquentation encore assidue des Muses, et il se reposait des fatigues de l'érudition dans les délassements habituels de votre commerce. Ainsi se passaient ses dernières années, entre l'histoire et la poésie. Le cours de sa vie, après avoir traversé les orages de la politique, s'écoulait doucement au milieu des régions paisibles de l'esprit. M. Raynouard croyait avoir acquis le droit, non pas de se reposer, mais de s'appartenir. Le sentiment du devoir ne contrariait plus en rien le besoin de l'indépendance. Cette vertu forte et même un peu sauvage qui l'avait détourné des voies de la grandeur sous l'empire, de celles du pouvoir sous la restauration, et qui l'avait poussé plusieurs fois avec tant de résolution et de calme vers le péril, l'avait rendu libre le jour où son dévouement avait cessé d'être nécessaire. Il mettait d'ailleurs une sorte d'habileté dans la vertu, et de pru-

dence dans la recherche de la gloire. N'aimant à compromettre ni ses succès, ni ses belles actions, il avait quitté le théâtre après la représentation des *États de Blois,* et renoncé à la politique, lorsque ses vœux de liberté sous les Bourbons avaient été moins heureux que sa tentative d'indépendance sous l'empire. Il finissait en toutes choses au vrai moment, se méfiant moins de lui que de la fortune, et il renfermait avec soin les acquisitions de son esprit ou de sa vertu dans le riche trésor de sa renommée, qui gagna toujours et ne perdit jamais.

Entouré de livres, occupé de ses laborieux projets, parvenu à cet amour pur des choses de l'esprit qui fait préférer les jouissances de la pensée aux succès mêmes, il ne quittait sa tranquille retraite de Passy que pour consulter les manuscrits de la Bibliothèque royale, ou pour se rendre au milieu de vous. Il ne manquait à aucune de vos séances. Bien qu'il eût déposé, afin d'être plus libre, les fonctions qu'il tenait de votre confiance, il se plaisait dans vos entretiens, il enrichissait vos discussions, il veillait au maintien de vos usages, et il s'intéressait à votre gloire avec la même ardeur que s'il fût resté votre secrétaire perpétuel. Aujourd'hui même, quoique absent, il concourt encore par les immenses matériaux qu'il avait rassemblés sur les révolutions de la langue française, qu'il aimait à vous communiquer, au beau monument national que vous élevez à cette histoire des mots de notre langue, qui sera en même temps l'histoire des changements de nos mœurs et du développement de notre esprit.

C'est ainsi que se terminait la vie sans faiblesse et sans faute de cet homme sage. Constamment heureuse, parce qu'elle avait été remplie et réglée, elle fut attristée à son dé-

clin par une peine domestique qui fit paraître tout son désintéressement. Il renonça, pour réparer un malheur inattendu, à l'aisance qui était le fruit pénible de son travail et qui devait servir à ses vieux ans. Mais la pauvreté pouvait changer ses habitudes, sans altérer la sérénité de son âme. Il jeta un regard sur la trame déjà si longue, partout si unie, et en quelques points si brillante de ses jours, et il attendit avec tranquillité le moment prochain où elle devait être arrêtée par la mort.

Au calme de l'homme de bien se joignaient les satisfactions du citoyen, qui croyait sa patrie parvenue enfin au terme de ses épreuves, et les espérances de l'esprit étendu qui sentait marcher son siècle vers de grandes destinées. La vieillesse de M. Raynouard avait vu la révolution nouvelle achever la révolution de 1789 : un peuple soulevé se donnant un roi; un prince habile appelé au trône par le vœu public, et y faisant monter avec lui l'esprit de son siècle; enfin, l'heureuse et définitive alliance d'une nation libre sous la monarchie, et d'un roi puissant sous la liberté.

La France, marchant la première vers l'avenir immense qui attend le monde, a donné au siècle son mouvement. Ce siècle, dont le début a été si éclatant, qui a déjà vu tant de grandeurs mortelles passer devant lui, qui a produit la plus vaste des révolutions et le plus merveilleux des hommes, ouvre à l'intelligence humaine une carrière sans bornes. Les anciennes sciences s'étendent et s'appliquent; des sciences nouvelles s'élèvent; on pénètre dans les plus profondes obscurités de la terre, et l'on va y découvrir les premières ébauches de la création et les plus anciennes œuvres de Dieu. On s'élance vers les espaces jusqu'ici inaccessibles du ciel, et après avoir

complété le système de Newton dans l'empire borné de notre soleil, on est sur la voie des mouvements auxquels obéissent ces étoiles que leur incommensurable distance nous fait paraître fixes dans les régions mieux explorées de l'infini. Revenant sur la surface de tous côtés visitée et déjà presque trop étroite du globe, les hommes de notre siècle la resserrent, et, pour ainsi dire, la transforment par les prodiges de leurs inventions. Les mers sont traversées par des vaisseaux sans voiles que n'arrêtent plus les tempêtes, et les terres sont parcourues par des chars dont la force et la vélocité ne semblent plus dépendre que de la volonté humaine. Ainsi les pays se rapprochent, les esprits s'unissent, les pensées s'échangent, et, vainqueur de la nature, l'homme, reportant ses regards de sa demeure sur lui-même, aspire à découvrir, par l'observation et par l'histoire, les lois mêmes de l'humanité. Lorsque ce siècle aura réglé sa curiosité et tempéré sa fougue, personne ne peut prévoir sa grandeur, comme rien ne peut arrêter son génie.

Rendons hommage aux hommes qui par leurs travaux nous ont ouvert ces voies glorieuses. Soyons reconnaissants envers ceux dont les pensées ont créé nos droits, dont les combats ont fondé notre sécurité, dont les découvertes forment notre héritage. Poëte, historien, savant, citoyen, M. Raynouard appartient à cette génération forte qui a illustré son temps et qui a préparé le nôtre.

RÉPONSE

DE M. DE PONGERVILLE,

DIRECTEUR DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE,

AU DISCOURS DE M. MIGNET.

MONSIEUR,

Je me garderai bien d'ajouter le moindre trait au brillant tableau que vous avez tracé du poëte, de l'historien, du savant philologue, du citoyen courageux que nous avons perdu dans M. Raynouard : il ne pouvait trouver un meilleur juge que vous; mais, confident de ses pensées, moi, son élève, son ami, je pourrai du moins, au milieu de cette assemblée dont il fit pendant trente ans sa seconde famille, et que son absence éternelle frappe aujourd'hui si douloureusement, je pourrai vous parler de sa vie intime; et puis il y a peut-être un grave enseignement dans la conduite simple et pure d'un homme célèbre.

Unie à un grand talent, la vertu semble si belle! M. Ray-

nouard a traversé les jours orageux de nos révolutions, et subi les fluctuations de la célébrité. Dans les assemblées législatives, dans les réunions littéraires, au milieu des contrariétés ou des succès, il s'entoura d'un calme imperturbable. Cependant son imagination était vive, son esprit actif, son cœur ardent; mais la puissance de sa raison l'élevait au-dessus des luttes de la vie. Laborieux par instinct, il semblait dans ses travaux ne céder qu'à l'impérieux besoin d'alimenter sa pensée : quant à leur résultat d'amour-propre, son indifférence était profonde. Aussi le vit-on, après de grands succès, s'arrêter dans sa brillante carrière, et rejeter tout à coup des armes longuement préparées pour de nouveaux triomphes. Mais ce n'était jamais la route ordinaire qu'il suivait : sa haute et forte pensée voyait, sentait, agissait, il faut l'avouer, avec quelque apparence de singularité. Pour le connaître, pour l'apprécier, il fallait du temps et de l'étude; l'enveloppe sous laquelle il se cachait n'était point facile à pénétrer et son contact paraissait un peu rude; mais quand l'amitié, la confiance, parvenaient à soulever le voile, on comprenait alors que s'il est quelque chose de plus beau que le génie, c'est le cœur de l'honnête homme. Là se montraient l'ami sincère, le citoyen intègre, le parent dévoué. Ne prenant d'autre conseiller que sa conscience, il accomplissait le sacrifice le plus généreux avec le calme que peut seule inspirer la religion du devoir : nul ne fut plus fidèle observateur de cette véritable piété inébranlable comme la raison dont elle est fille, et qui, n'attendant rien des prestiges de l'imagination, ne cherche de récompense que dans ses œuvres.

Permettez-moi de vous en offrir quelques exemples : M. Raynouard devait à son esprit d'ordre, à ses doctes travaux, une

fortune assez considérable. A la suite de nos derniers troubles politiques, son frère fut contraint d'acquitter sans délai près de quatre cent mille francs : l'honneur l'exigeait. M. Raynouard dit à l'un de ses neveux : « Tous mes biens réunis pourront s'élever à cette somme; je t'en fais don, tu les vendras, afin que mon frère ne reçoive de secours que de la main de son fils. » La donation fut signée sur-le-champ. Une heure après, M. Raynouard, qui venait de réduire sa vieillesse aux *jetons de l'Académie*, et à la modique *rétribution du Journal des savants*, se livrait à l'étude accoutumée sans la moindre distraction.

Ce noble désintéressement se manifesta dans les différentes carrières que cet homme célèbre a parcourues. En retraçant une vie qui se compose d'actions généreuses, il m'est impossible de résister au plaisir de vous en rappeler encore quelques-unes.

Avocat au barreau de Draguignan, M. Raynouard soutenait contre le fisc des droits sur une prise maritime; personne n'avait voulu défendre cette cause désespérée, lui seul la trouvait bonne. La moitié de la valeur, qui était considérable, avait été promise à l'avocat; après six mois de soins, il gagne ce procès d'où dépendait la fortune d'un père de famille : il s'empresse de lui écrire ces mots : « Votre procès est gagné; « vous me devez SOIXANTE FRANCS pour honoraires et enre- « gistrement. »

Ce rigorisme de conscience, cet amour de l'équité, il le supposait dans les autres, il croyait à l'honneur! Il aurait rougi de solliciter la moindre faveur : ce qui lui était dû, il l'attendait. Il ne consentit jamais à faire la moindre démarche pour obtenir la représentation des *Templiers*. Cette tragédie,

qui fit événement dans la littérature et rappela, comme vous l'avez dit, l'immense succès d'*Agamemnon*, ne fut représentée que par la volonté du chef de l'État, qui avait toujours une faculté en réserve pour examiner ce qui pouvait contribuer à l'illustration de son époque : il ordonna de jouer cette tragédie. Il mit pourtant une condition à cette faveur : il exigea que l'auteur modifiât la dureté, la fourberie despotique de Philippe le Bel. Le récent empereur ne voulait voir que des hommes de conscience dans ses nobles prédécesseurs. Ainsi s'explique, Monsieur, ce que vous avez trouvé d'incomplet dans le rôle du roi Philippe. Mais il est juste de dire que M. Raynouard, dont la résistance eût été vaine, répliqua à Napoléon : « Vous désirez que je prête un masque au bourreau « des Templiers; vous prétendez que la tragédie n'est pas de « l'histoire; j'en conviens : eh bien, j'envelopperai le tigre « d'une peau d'agneau, mais je lui conserverai les griffes. » Cette circonstance me rappelle un mot de l'empereur, qui prouve à quel point il avait étudié les nuances de son grand rôle. En quittant l'auteur, il lui dit : « Vous faites entrer le « mot *échafaud* dans la menace que Philippe adresse aux « chevaliers du Temple; Monsieur, un roi emploie quelque- « fois l'échafaud, mais ce mot ne sort jamais de sa bouche. » La leçon profita au poëte.

Lorsque, en 1809, l'empereur entendit à Saint-Cloud les *États de Blois*, il conseilla des modifications et même des additions. « Mettez, lui dit l'empereur, tous les torts du côté « des Guises : embellissez le caractère royal. » « Alors, lui réplique M. Raynouard, donnez-moi donc un parterre de rois. » La pièce ne reparut plus. Dès ce moment la juste fierté du poëte garda un silence invincible. Vous avez indiqué,

Monsieur, les ouvrages nombreux qu'il composa depuis, et dans lesquels les arbitres de l'art, qui seuls en ont reçu la confidence, ont trouvé des beautés du premier ordre.

L'Académie, qui ne s'informe pas, pour admettre un écrivain, s'il est en faveur ou non, appela M. Raynouard à succéder au poëte Lebrun. La lucidité de son esprit, la justesse de ses vues, son goût exquis, son expérience, lui acquirent la confiance de ses confrères, qui le nommèrent, à l'unanimité, secrétaire perpétuel. Nous avons tous présents à la mémoire les services rendus à l'Académie par ce digne successeur des Duclos, des d'Alembert et des Marmontel. Après dix ans d'assiduité, l'abdication volontaire d'un si beau titre fut une énigme pour tous ceux qui, à cette époque, ne comprenant pas sa fière indépendance, n'entraient point dans le secret de sa pensée. Il n'en resta pas moins dévoué à l'Académie, dont il était devenu la loi vivante.

Ce philosophe pratique fit toujours à propos et sans efforts les plus pénibles sacrifices.

C'est ainsi que, ne publiant plus *ses pensées* que dans le *Journal des savants*, il avait renoncé à mettre au jour les œuvres qui pouvaient accroître sa renommée. Ses héritiers vont bientôt en faire jouir le public. « Le temps, disait-il, « est la boussole de nos actions, il faut le consulter : tout « change, trop de réalités s'emparent des esprits pour que « les fictions les attachent fortement. Je rentre dans le po- « sitif de l'art, je retourne à l'origine de notre belle langue : « j'en deviendrai l'historien. La langue ne résulte pas d'une « capricieuse combinaison : la langue est un moule vivant « de la pensée, du goût et des mœurs. Aussi, dans les « crises politiques, elle s'altère, elle sort des limites de

« la logique et du goût, comme les pensées sortent des « limites de la justice et de la vérité. Il est donc plus im- « portant que l'on ne pense de constater les progrès et « l'état du langage. Et il ajoutait : Je ne participerai plus « à la littérature qu'en me reportant à son berceau : quand « le fleuve est agité par l'orage, il faut se réfugier à sa « source. »

Dès lors M. Raynouard se livra tout entier à son travail sur la langue des troubadours, qu'il arracha, vous l'avez dit, vivante de la poussière des siècles, comme d'habiles naturalistes ont ressaisi dans les entrailles du globe des races anéanties qu'ils ont replacées dans la chaîne des êtres.

Ainsi qu'il l'avait annoncé, il ne reparut plus sur la scène littéraire; il ne fit plus même entendre sa voix dans nos solennités. Ce silence laborieux plaisait à sa simplicité philosophique; d'ailleurs il ne se laissa jamais surprendre aux amorces de la célébrité; sans chercher les applaudissements, sans craindre la critique, il souriait stoïquement à l'aspect de cette foule qui, disait-il, est une idole capricieuse à qui la peur offre tant de sacrifices; cette foule crédule qu'il faut bercer de mensonges et d'espérances, qui approuve bien moins ce qui est juste que ce qui la flatte, qui élevait hier un homme jusqu'aux cieux, et maintenant demande ce qu'il a fait.

Le calme dont M. Raynouard s'enveloppait n'affaiblissait point l'intérêt qu'il portait à la littérature. Il applaudissait aux entreprises hardies, il aimait les conquêtes dans les arts. Bien différent de ces hommes dont l'immobile esprit ne veut pas qu'il soit permis de naviguer au delà du point où ils ont jeté l'ancre, M. Raynouard leur disait : « Laissez prendre

l'essor aux jeunes talents; il est beau d'oser et de s'élancer sur l'océan ouvert à l'esprit humain, en restant fidèles aux règles du goût et de la morale : leur naufrage même ne serait pas sans gloire. Moi je les applaudis du bord; si j'étais plus jeune, je m'embarquerais avec eux. »

Doué d'un rare talent d'observation, prompt à saisir les travers de la société, M. Raynouard, par la forme originale et mordante de son expression, se trouvait enclin à la satire; mais il la retenait en lui et ne la laissait entrevoir qu'à travers son sourire malin. Voici d'où lui venait cette prudente réserve. A peine sorti du collége, il fit quelques vers malicieux qui attirèrent à sa famille de vifs désagréments. Un bon ecclésiastique, touché du repentir du rimeur étourdi qu'il aimait beaucoup, fit cesser tout le mal et lui inspira l'aversion de l'épigramme. Après plus de vingt ans, M. Raynouard retrouva ce vieil ami de son enfance, pauvre et souffrant; il lui fit une pension, conservée pendant toute sa vie. Peut-on, disait-il, trop payer une sage leçon?

Je me livre avec abandon au récit des actions que sa modestie prenait soin de cacher; car notre douleur se fait illusion : en parlant de la bonté d'un ami, on croit faire revivre la plus belle portion de lui-même. Hélas! sa perte, quoique annoncée par l'âge et la souffrance, nous fut bien amère. L'ancien ami, le vieillard qui conserve la puissance de la pensée, qui s'environne de l'éclat du talent et de l'honneur, inspire avec l'amitié une vénération religieuse. Cet homme au front courbé par l'âge et la gloire, acteur ou témoin de tant de scènes fameuses, échappé de tous les piéges de la vie, riche d'expérience et de savoir, lui, que tant de liens attachaient au monde, qui nous rendait présent un temps que nous n'avons

pas connu, ce guide, devenu indispensable à notre affection comme à nos travaux, tout à coup n'est plus pour nous qu'un souvenir.

Voilà, Monsieur, les douleurs qui se renouvellent trop souvent dans la famille qui, en vous accueillant, a trouvé le moyen d'adoucir ses regrets. Cependant, je l'avouerai, il est des pertes si déchirantes pour nous, et si vivement ressenties par le public, qu'elles semblent d'abord irréparables. Mais à côté des talents qui s'éteignent, s'élèvent des talents nouveaux ; avec une direction différente, ils concourent aux progrès des connaissances humaines, et dans ce cercle perpétuel, les plus vastes lacunes insensiblement se remplissent. L'Académie a choisi comme l'aurait fait M. Raynouard lui-même, s'il lui avait été possible de nous indiquer son successeur. Je crois pouvoir vous rapporter ici ce que j'ai recueilli de sa propre bouche. En louant avec toute la force de sa conscience votre savant travail sur la *féodalité* et les *institutions de Louis IX,* il ajoutait en parlant de vous, Monsieur : « Il a le « coup d'œil et le burin de l'historien; il ne dit pas, il peint. » Il appréciait aussi l'emploi de vos talents. Instruire est votre but. Vous ne faites pas de l'histoire une galerie de scènes, où tous les personnages, entassés sur le même plan, se confondent et s'effacent. Vous avez l'art de mettre en relief tout ce qui doit fixer l'attention et de résumer avec ordre et rapidité les événements les plus compliqués. Ce mérite brille à un haut degré dans votre précis *de la succession d'Espagne.* L'introduction seule de cet ouvrage est un ouvrage remarquable. L'esprit d'analyse n'a peut-être jamais développé avec plus de justesse les causes de l'élévation et de la décadence des empires. Vous avez prouvé tout ce que les événements peuvent sur les esprits, et ce

que les esprits supérieurs peuvent sur les événements. Vous avez profondément étudié les hommes, peuples et rois. Tous les ressorts qui font remuer la grande machine politique ont été savamment interrogés par votre main. Après Voltaire lui-même, vous avez trouvé des traits nouveaux dans les personnages de cette époque fameuse, où la royauté, montant au dernier degré de l'absolutisme, s'éleva si haut que le siècle, lui vouant une espèce d'idolâtrie, la regardait comme une œuvre des cieux. Un esprit noble se rencontra dans un prince, et vous faites connaître, Monsieur, comment son action puissante fut préparée par deux immortels ministres, Richelieu, Mazarin, monarques eux-mêmes. Ils ont inspiré l'âme de leur royal continuateur : en eux brille le véritable type du génie, que l'on confond trop facilement avec l'indomptable essor du pouvoir, qui, à son insu, relève ses ennemis, ne grandit que sur des ruines, pour s'engloutir dans le gouffre qu'il a creusé lui-même. Mais le propre du génie est de ne point laisser revivre ce qu'il a détruit, et de rendre impérissable ce qu'il a fondé. Dans votre consciencieux ouvrage sur la réforme religieuse de Genève, vous avez signalé les désastres de l'intolérance, et, dans son mélange inévitable avec l'enthousiasme de secte, vous avez cherché sous quelle forme elle est le moins funeste à l'ordre social : là, en effet, doivent s'arrêter les efforts de la philosophie, car l'esprit humain a des plaies incurables.

Dans votre fragment historique, précurseur d'un grand ouvrage, vous avez peint avec une énergique vérité *Luther à la diète de Worms,* cet apôtre de la réforme qui, né pauvre, s'éleva en rival de la tiare : levier puissant qui remua le monde, rigoureux interprète de la loi divine, il tenait au ciel

par son enthousiasme évangélique, en restant attaché à la terre par la violence des passions. Novateur incomplet que j'oserais comparer à ce lion, ébauche de la nature, qui, aux jours de la création, dégage du sol ses membres encore empreints du limon originel.

Il est doux de vous le dire, Monsieur : vous ne vous êtes jamais écarté de la mission de l'écrivain; vos ouvrages ont constamment servi la raison publique. Il en est un qui, signalant vos éclatants débuts, fit applaudir en vous le talent de l'écrivain et le courage du citoyen.

La France alors, encore toute froissée d'une infortune égale à son ancienne splendeur, osait à peine jeter ses regards vers son passé glorieux. Ceux dont l'opiniâtre aveuglement avait attisé le foyer des révolutions, ceux qui avaient profité de ses revers, hérité de ses triomphes, lui reprochaient des erreurs qu'ils avaient partagées, des fautes dont ils étaient complices. La France, reine détrônée, ne trouvait plus que des ennemis et des détracteurs : dans son deuil, elle gémissait en silence : tout à coup du milieu de la littérature, du haut de la tribune nationale, des accents énergiques retentissent; ils raniment dans le peuple entier le sentiment de sa dignité, la conscience de sa juste cause. A ses accents patriotiques s'unit votre voix courageuse; elle dit à la France : On t'a calomniée; tes malheurs sont l'œuvre de tes adversaires; ta gloire est à toi seule; voilà le tableau de ta grande époque : regarde, et sois fière!.... Ainsi apparut votre *Histoire de la révolution.*

Il fallait une pensée élevée à la hauteur des événements pour comprendre cette lutte, cette effervescence d'une nation sortant rajeunie des ruines du passé, et déployant une

prodigieuse énergie pour défendre contre l'Europe entière sa nouvelle existence, et la légitimer par la victoire. Vous l'avez reconnu, Monsieur; de semblables événements ne sont prémédités par personne : ils éclatent comme le volcan au jour marqué pour l'éruption.

Le génie du dix-huitième siècle avait fécondé la pensée des peuples, et, comme un germe déposé dans un sol vivifiant, la liberté sortit de nos tourmentes, la France l'allaita de son sang, et la fit grandir au bruit de nos victoires.

Vous avez prouvé, Monsieur, que c'est une grave et coupable erreur d'imputer les excès de quelques hommes égarés à un peuple tout entier. Les crimes sont des faits isolés commis au détriment de l'intérêt public; la gloire seule est nationale, puisqu'elle résulte du concours de tous. Dans ces entraînements terribles, dans ces grandes convulsions des peuples, les efforts pour ralentir ou précipiter les mouvements sont également vains. Non, ce ne sont plus les volontés humaines qui renversent l'ordre antique, ce sont les fondements qui d'eux-mêmes abandonnent l'édifice.

Loin de moi, Monsieur, de supposer une marche prévue, une irrévocable prédestination dans les événements, et dans les hommes, en un mot, une tyrannique fatalité, fantôme à qui notre faiblesse impute les faits dont elle ne comprend pas les causes; fatalité qui accablerait aveuglément sous son niveau d'airain la stupidité et le génie, la sagesse et le vice, l'ordre et l'anarchie, ferait de l'homme un vil instrument indigne d'éloge, de blâme ou de pitié. Mais vous, Monsieur, en reproduisant les terribles secousses d'une civilisation progressive, vous avez savamment expliqué les phases diverses de ces accidents enveloppés dans l'ordre universel, et vous

avez fait la part des hommes et des choses : là, se trouvent des regrets pour toutes les infortunes, des enseignements pour toutes les erreurs, l'anathème pour tous les forfaits, le respect pour toutes les gloires.

Heureux l'historien qui justifie un peuple calomnié. L'époque de vos succès, Monsieur, en ouvrant une ère nouvelle pour l'histoire, a vu briller des écrivains dont la renommée est devenue européenne.

L'un a créé l'immortel tableau où le plus prodigieux triomphe et le plus horrible désastre proclament également la gloire de la France.

L'autre, apportant dans ses investigations savantes la pureté de sa conscience, la vigueur de sa raison, a dévoilé la secrète origine de la civilisation moderne.

Celui-ci, peintre ingénieux et hardi, a surpris les secrets du passé, et versant la lumière de la science sur les ténèbres du moyen âge, a montré l'aurore de nos libertés dans l'affranchissement des communes.

Combien d'autres talents d'un ordre élevé pourrais-je vous nommer, s'ils ne m'entendaient pas! Opposés dans leurs systèmes, ils marchent au même but, la vérité. Chacun d'eux l'étudie sous des aspects divers, et contribue à la faire connaître tout entière. Ainsi, l'un de vos célèbres émules s'avançant à vos côtés, uni à vous par une pensée fraternelle, a reproduit cependant, a développé avec des nuances différentes les scènes resserrées par la puissance de votre burin sévère. Comme lui, vous êtes sorti des rangs d'une patriotique opposition; comme lui, vous êtes né sous ce beau ciel qui inspira M. Raynouard, votre illustre compatriote, dont vous serez fier d'occuper la place, et que vous regretterez avec nous.

II.

DISCOURS

SUR

LES PRIX DE VERTU.

1830—1839.

DISCOURS

DE M. PARSEVAL-GRANDMAISON,

DIRECTEUR DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

25 AOUT 1830.

M. de Montyon, l'un des hommes les plus bienfaisants, a deviné l'héroïsme de la charité dans la classe indigente, et a désiré que cette source cachée d'actions vertueuses fût mise en lumière, pour prouver aux sophistes qui ont fait de l'intérêt personnel le premier mobile des actions humaines, à quel point cet esprit de système a pu les égarer. L'Académie française, chargée par ses dernières volontés de donner aux pauvres des prix de vertu, a fait toutes les recherches nécessaires pour remplir le vœu du testateur. D'abord elle n'a pris que dans l'arrondissement de Paris les exemples des actions remarquables qu'il a voulu récompenser; mais bientôt l'étendue des fonds qu'il a mis à sa disposition lui a permis, en se conformant toujours à sa volonté, de répandre ses libéralités sur la France tout entière. C'est alors qu'elle s'est

vue forcée, d'après les témoignages les plus irrécusables, de reconnaître tout ce que la pitié peut inspirer de grand, de généreux et même d'héroïque aux malheureux qui en sont eux-mêmes les objets.

Il est à remarquer que, parmi une multitude d'actions dignes des plus grands éloges, les femmes se distinguent par la générosité de leurs sacrifices et la persévérance de leurs bienfaits; mais si elles ont la plus grande part aux traits que recommande l'héroïsme de la charité, les hommes pris dans la classe indigente ne viennent-ils pas de montrer jusqu'où peut s'élever l'héroïsme du courage? Et comment méconnaître cette énergie spontanée qui s'est manifestée dans l'immense population de Paris, pour défendre sa liberté contre l'invasion d'un pouvoir oppresseur? Je laisse à l'histoire le soin d'énumérer toutes les actions sublimes qui ont signalé cette intrépide résistance; mais puis-je passer sous silence les secours prodigués par le peuple aux soldats même qui l'ont chargé avec le plus de furie? Ses ennemis désarmés sont devenus ses frères; il s'est jeté dans leurs bras encore teints de son sang, et leur a prodigué tous ses secours. On a vu les mères et les sœurs même de leurs victimes panser leurs blessures et les rendre à la vie, lorsqu'elles pleuraient encore le trépas de ceux qu'ils venaient de massacrer. Il ne m'appartient point d'offrir à l'admiration des siècles les illustres journées qui viennent de signaler le courage des Parisiens, et les prix dont l'Académie peut disposer n'ont pour objet que d'offrir des récompenses aux vertus privées de la classe indigente; cependant, ayant des fonds disponibles provenant des libéralités de M. de Montyon, elle a cru ne pouvoir en faire un usage meilleur et qui s'approchât plus des intentions du testateur, que

d'en consacrer une somme de 15,000 fr. au soulagement des veuves, des orphelins et des blessés de ces trois mémorables journées.

Dans le nombre des belles actions qui ont fixé l'attention de l'Académie, elle a distingué celles qui offrent le plus grand caractère de dévouement et de constance, et a cru devoir leur accorder trois prix, dont l'un s'élève à la somme de 4,000 fr. et les deux autres à celle de 3,000. Le prix de 4,000 fr. a été décerné à Simon ALBOUY, tisserand de profession; deux femmes ont mérité les prix de 3,000 fr.

L'un de ces derniers prix a été décerné à mademoiselle BARRAU, fille d'un honorable magistrat, vice-président du tribunal civil de Cahors : elle a consacré toute sa fortune à secourir les malheureux. Si elle n'est pas née pauvre, elle s'est rendue pauvre en prodiguant son faible patrimoine en œuvres de charité. Après avoir ouvert chez elle un asile aux filles que des fautes graves avaient laissées sans appui au milieu de la société, et qui éprouvaient le désir de revenir au bien, elle ouvrit une maison d'instruction et de travail pour les enfants dans la misère. Là elle reçut des jeunes filles qui, par ses soins, apprirent à lire, à écrire, à connaître et à pratiquer leurs devoirs religieux. Trois compagnes l'assistaient de leur zèle; quelques personnes charitables venaient aussi à son secours. Ne craignez-vous pas, lui dit quelqu'un de sa connaissance, que les enfants pour lesquels on vous promet une petite pension ne restent à votre charge? Que feriez-vous, vous qui avez déjà adopté tant d'enfants de la misère, si ceux-ci vous tombaient sur les bras? — Il faudrait bien les porter, reprit-elle, avec cette simplicité et cette gaieté franche dans laquelle se peint toute son âme.

A cet établissement honorable, elle joignit d'autres œuvres qui suffisaient à peine à son ardente charité. On la vit distribuer des secours aux infirmes indigents et aux pauvres femmes en couches, visiter les prisons, et s'attacher surtout à consoler et à préparer à la mort celles qui devaient subir la peine capitale.

Il y a peu d'années, une malheureuse prête à monter sur l'échafaud, et ne trouvant qu'avec peine de la résignation auprès de sa pieuse consolatrice, lui ouvrit enfin son cœur en ces termes : Je mourrais tranquille, si je pouvais penser que mes trois pauvres filles seront recueillies par vous. Cette proposition pouvait alarmer la charité la plus intrépide. Devenir la mère adoptive des enfants d'une mère suppliciée, c'était braver un préjugé sans doute fort injuste, mais tellement enraciné dans l'esprit de beaucoup de personnes, qu'il fallait du courage pour avoir des rapports journaliers avec ces êtres malheureux qu'un mépris mal fondé semble mettre hors de la société. Eh bien, la fille Barrau n'hésita pas; sa belle âme fut pressée du besoin de les secourir. Elle se chargea de les instruire, les nourrit, les forma au travail, parvint à les placer, et les voit maintenant répondre à ses soins par une excellente conduite. Beaucoup d'autres détails viennent à l'appui de ces belles actions; mais celles que j'ai citées suffisent pour donner l'idée d'une âme aussi généreuse qu'elle est modeste, et dont la bienfaisance n'est révélée qu'à son insu par des témoignages irrécusables qui la troubleraient profondément, si elle savait que ses œuvres de charité sont mises en lumière.

Un autre prix de la même valeur a été donné à la veuve Meyer, Marguerite Favret, dont la vie est un enchaînement

d'actions vertueuses. Sans fortune et sans autre ressource que son ardent amour pour l'humanité, elle est devenue la providence des malheureux dans la ville de Béfort. Une épidémie infectait les hôpitaux, où affluait un grand nombre de militaires malades et blessés amenés d'Allemagne. La veuve Meyer se dévoue pour les secourir; tous les lits de douleur sont visités par elle; tous ses secours leur sont prodigués; rien ne la rebute, ni le dégoût des plaies, ni le danger du séjour. Elle apparaît comme un ange à tous les êtres souffrants, les console, les encourage, les assiste, et contribue à les guérir. Elle ne borne pas là ses efforts secourables : pendant les siéges que subit la ville de Béfort, elle suit courageusement les sorties de la garnison; on la voit sur les champs de bataille, pourvue de linge et de charpie, de remèdes et de rafraîchissements; elle accourt partout où des blessures réclament sa présence. Elle ne distingue pas les amis des ennemis: tout ce qui est homme, tout ce qui souffre a part à ses bienfaits. On la voit sans cesse étancher le sang, panser les blessures, et s'empresser de transporter hors du péril tous ceux que la mort peut atteindre. L'état le plus désespéré ne rebute point son infatigable pitié; et quand elle réussit, sa joie éclate au milieu des bénédictions de toutes les victimes qui sont sauvées par elle.

C'est peu des scènes du carnage pour éprouver cette belle âme. La disette de 1816 et de 1817 lui fournit une nouvelle occasion de déployer sa bienfaisance. Voyant se multiplier le nombre des pauvres qui affluent des campagnes ruinées par la guerre, elle se multiplie comme eux; elle visite les asiles de la misère, frappe à toutes les portes, sollicite l'aisance, et forme une assemblée de dames charitables qui donne aux

malheureux des secours permanents. Elle voit tout, préside à tout, distribue tout. Aucun indigent n'est oublié, tous sont nourris et soulagés par elle.

Le fléau cesse, mais non l'activité de son zèle, qui a besoin d'un éternel aliment. Béfort, ville de garnison, regorge d'enfants nés dans la misère, la plupart fruits du libertinage et de la dépravation, livrés à tous les vices et n'ayant d'autre profession que la mendicité. En vain cette ville leur ouvre ses écoles, ils repoussent toute instruction. Eh bien, c'est à les sauver de l'indigence et du vice que l'ange de consolation va consacrer tous ses soins. Que de moyens ne lui suggère pas son ardente charité! Elle les contraint par la force de ses bienfaits à se rassembler autour d'elle, et prend elle-même le soin d'écarter toutes les souillures de la malpropreté qui les flétrit. Une vie nouvelle commence pour eux, et ce n'est plus ce ramas impur d'enfants abandonnés; c'est une jeunesse décemment vêtue, à qui la bienfaisante Meyer apprend la religion, la morale, la lecture, l'écriture. Elle-même leur enseigne les préceptes de l'Évangile, elle-même les conduit à la sainte table. Et ne pensez pas qu'elle borne là tous les secours dont elle est prodigue envers eux : elle surveille au dehors ses enfants adoptifs, leur fournit des aliments, des vêtements, fait les frais de leur apprentissage, les place chez les cultivateurs et leur procure du travail. Un grand nombre d'entre eux deviennent tous les jours des ouvriers utiles, des domestiques fidèles et d'honnêtes gens. Suivons-la maintenant dans l'asile de l'indigence, sous ces toits poudreux et ruinés où elle se plaît à secourir le malheur. Là le besoin continuel qu'elle éprouve de faire le bien ne connaît plus de bornes; elle court implorer les âmes charitables, et sollicite

leur bienveillance, qu'elle obtient presque toujours. Et comment lui opposer un refus? A qui peut-on mieux confier les secours que réclame l'infortuné? est-il un être assez indifférent pour ne pas vouloir participer à ses bonnes œuvres?

Tels sont, depuis vingt années, les principaux traits de vertu qui font de Marguerite Favret l'une des femmes les plus charitables de son siècle. La récompense que donne l'Académie à cette série de belles actions est d'autant mieux placée, que cette respectable veuve n'en profitera que pour secourir encore les indigents et les infirmes, dont elle est devenue la seconde providence.

Le belle conduite de M. Bauquier a dû fixer aussi l'attention de l'Académie. Né dans l'aisance, il avait acheté un office de notaire, et il sollicitait à Paris sa nomination, lorsqu'il reçut une lettre de son père qui lui annonçait la perte de toute sa fortune. Il part sur-le-champ, veut à tout prix sauver à son père le déshonneur d'une faillite; fait le sacrifice d'une propriété qui lui a été donnée par une parente, ratifie la vente d'une partie des biens maternels faite par son père, à son insu, pendant sa minorité; abandonne ce qui lui reste de ces biens-fonds, et souscrit des engagements de toute nature pour une somme de 80,000 fr. Mais ce n'est point assez de tous ces sacrifices. Le seul espoir de salut qui lui reste est son office de notaire; il le vend, en distribue le prix aux créanciers de son père, et fait un dernier effort pour lui rendre la liberté qu'il a perdue. Un si généreux dévouement lui valut le témoignage solennel d'une juste admiration, que plusieurs membres de la Cour royale et du barreau de Montpellier donnèrent publiquement à sa conduite honorable; mais il ne put le dégager des liens d'une procédure dont les em-

barras douloureux ne firent qu'empirer sa situation. Une multitude de signatures de la commune de Saint-Ambroix attestent les efforts héroïques de M. Bauquier pour conserver l'honneur de son père, et réclament en sa faveur la plus belle récompense qu'il soit possible à la bienfaisance humaine de donner à la vertu. L'Académie n'a pu lui refuser une mention des plus honorables; mais elle ne s'est point crue autorisée à disposer en sa faveur d'un prix que M. de Montyon ne destine qu'à la classe pauvre. D'ailleurs elle ne considère en général la piété filiale que comme un devoir; elle reconnaît cependant que l'accomplissement de ce devoir peut quelquefois s'élever jusqu'à la vertu.

Il me reste à parler du premier prix, dont elle a disposé en faveur de Simon Albouy, qui exerce dans la ville de Rodez la profession de tisserand, ainsi que son père septuagénaire, auquel son travail fournit les moyens d'existence. Il est constaté par plusieurs témoignages que, revenant de chez lui vers les sept heures du soir, il fit la rencontre d'un chien enragé qui avait déjà blessé grièvement plusieurs de ses concitoyens; cet animal, qui avançait lentement, se mit à le poursuivre. Celui-ci, après s'être adossé contre un mur, l'attendit avec courage, et l'animal s'étant jeté sur lui, le mordit cruellement. Albouy cria au secours, après s'être emparé du chien. Je ne le lâcherai point, dit-il: je veux éviter qu'il fasse d'autres malheurs; apportez une hache, et brisez-lui les reins. Je réponds de l'arrêter, et je sacrifie ma vie pour sauver mes concitoyens.

Il s'exprimait ainsi, quand le sieur Portat (Pierre-Joseph), gendarme à cheval, entendit sa voix, accourut à son secours, et le vit aux prises avec ce gros chien de parc, qu'il tenait

par son collier et par les oreilles, ne cessant de demander une hache, afin, disait-il sans cesse, de le terrasser et d'empêcher qu'il ne sacrifiât d'autres victimes. Le gendarme frappa le chien de son bâton, trop faible pour le terrasser; mais un autre individu, armé d'un bâton plus massif, lui donna plusieurs coups si violents qu'il l'étendit mort à ses pieds.

Il résulte de la déposition du sieur Langlade, médecin dans la ville de Rhodez, qu'Albouy, visité par lui, a reçu de l'animal enragé quatorze blessures profondes, au ventre, sur la cuisse et sur les mains; que ce médecin a scarifié toutes ses blessures, en les brûlant avec le fer rouge, opération qu'Albouy a supportée avec autant de courage qu'il en avait montré quand il luttait contre l'animal hydrophobe. Opérez; allez toujours, disait-il au médecin, je ne crains rien: je suis content, en pensant que j'ai pu me rendre utile à mes concitoyens.

Ce malade est aujourd'hui dans un état satisfaisant. Le sieur Langlade ajoute qu'il a traité dix-sept autres individus qui ont été préservés de la rage et radicalement guéris, et qu'il espère obtenir le même succès, tant à l'égard d'Albouy, dont il a admiré le courage et la force d'âme, qu'à l'égard de cinq autres individus qu'il soigne en ce moment.

Le préfet de l'Aveyron, qui nous a envoyé les pièces justificatives de l'action héroïque de Simon Albouy, nous apprend que l'on n'a point à regretter la perte de ce courageux citoyen, quoiqu'il éprouve un grand affaiblissement dans les facultés physiques, et qu'il a recouvré une grande partie de sa santé première, mais qu'il a été obligé de garder le lit pendant deux mois, et qu'il en a passé deux ou trois autres sans être capable de se livrer à aucun genre de travail.

L'Académie française n'a pu résister au sentiment d'admiration que lui a inspiré le dévouement héroïque de Simon Albouy, et lui a décerné un prix de 4,000 francs. Que ne pouvons-nous également récompenser tous les traits de courage qui viennent d'éclater au sein de la capitale dans toutes les classes de la société! Les suites de la victoire remportée par le peuple parisien seront d'assurer le bonheur de la France. Les vœux adressés par elle au monarque citoyen qui s'est dévoué au trône seront récompensés. Les agitateurs qui, ne pouvant arrêter la marche de cette grande révolution, veulent la précipiter dans les excès pour entraîner sa ruine, seront trompés dans leurs espérances; la classe ouvrière, dont l'existence est si intéressée au maintien de l'ordre social, ne se laissera pas égarer par de perfides suggestions, et le peuple ne tombera pas dans les piéges dont la malveillance l'environne, quand tous ses regards sont adressés vers un prince de son choix. J'en atteste ces cris d'allégresse et d'amour qui s'élèvent de toutes parts à l'aspect de notre nouveau roi: combien ils contrastent avec le silence opiniâtre qui s'attachait aux pas de notre dernier monarque, à mesure que son projet fatal se laissait entrevoir; silence que la conquête même d'Alger n'a pu rompre; silence éloquent, dont la leçon devait l'avertir, mais qu'il n'a pas voulu comprendre!

DISCOURS

DE M. LEBRUN,

DIRECTEUR DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

9 AOUT 1831.

MESSIEURS,

C'est un noble et touchant usage que celui qui, grâce à la munificence d'un homme de bien, s'est établi depuis peu d'années à l'Académie française, cet usage de commencer nos séances annuelles en proclamant les noms de ceux qui ont mérité les prix légués à la vertu. Le récit de quelques bonnes actions ouvre dignement et convenablement nos solennités littéraires; il les consacre en quelque sorte, et prépare par le culte du bien à celui du beau, qui n'est au fond que le même culte. Il parfume et sanctifie pour ainsi dire l'entrée du temple, et dispose les âmes aux impressions désintéressées qu'elles viennent chercher.

Mais cette institution, destinée à relever la classe pauvre

et à honorer les vertus du peuple, n'aura sans doute jamais paru mieux à sa place que dans cette séance qui ouvre pour nos solennités une ère nouvelle, et dans ce jour commémoratif d'une révolution que les classes populaires ont rendue si belle par leurs vertus.

Nous sommes dans la saison des grands anniversaires. Nous venons de solenniser les trois journées : voici celle qui a mis le sceau à leur ouvrage. Il y a un an, à pareil jour, de nouvelles destinées ont commencé pour la France, et peut-être pour l'Europe. Il y a un an, à pareil jour, une grande conquête a été accomplie, une dynastie nationale a pris naissance, des droits ont été fondés sur des serments, en présence de la France et de ses députés assemblés, et sous le dais tricolore : sacre d'une espèce nouvelle, cérémonie à la fois simple et auguste où un contrat a été passé entre un roi et une nation, et signé d'une et d'autre part, et de bonne foi, comme on signe un contrat de famille. La révolution française, quinze ans abattue et humiliée, s'est relevée ce jour-là tout entière et, couronnée dans la personne d'un de ses enfants, elle s'est assise sur le trône avec sa première fierté, tenant d'une main la table de ses droits, de l'autre, ce drapeau qu'elle montre à l'Europe et qui, pour être resté caché quinze ans dans son sein, n'a rien perdu de la vivacité de ses couleurs.

Messieurs, ce jour, si mémorable dans les fastes de la France, doit l'être désormais, et à un nouveau titre, dans ceux de l'Académie française. Le Roi a voulu que le 9 août donnât sa date et son éclat à nos solennités, et peut-être empruntât d'elles quelque éclat à son tour. Il a ainsi honoré en nous les lettres : et elles ont bien mérité cette distinction, car elles

ont noblement et courageusement servi la grande cause. Elles ont eu part au combat, il est juste qu'elles aient part à l'honneur.

En présence de cette grande époque et de tout ce qu'elle rappelle, je me sens un peu d'embarras si je songe à la tâche que j'ai à remplir. J'éprouve, je l'avoue, quelque sollicitude pour les modestes faits que j'ai à vous raconter, j'ai peur qu'ils ne soient bien obscurcis par l'éclat de ceux qui se pressent dans votre mémoire. Comment espérer de ramener votre attention et de réveiller votre sympathie pour les actes isolés d'une vertu qui s'exerce dans l'obscurité, quand votre esprit est encore tout plein de ces jours où, par la puissance d'un sentiment électrique, les natures même les plus ordinaires se sont élevées au niveau de l'héroïsme, où des milliers de citoyens ont pris part à une même bonne action, où tout un peuple a mérité le prix de vertu!

Il eût été glorieux pour l'Académie d'inscrire, sur la liste des actions qu'elle est chargée de couronner, quelques-unes de celles qui se sont le plus signalées dans ce dévouement universel. Mais sa mission n'est pas si haute. Renfermée dans un cercle plus modeste, elle n'a pas reçu le droit de se porter juge de ceux qu'un jury national, choisi parmi leurs pairs, est chargé, par une loi même, de récompenser. Aux services publics, les récompenses publiques; aux hommes généreux qui ont combattu pour nos lois, la reconnaissance du pays, des marques d'honneur sur la poitrine, des monuments à la Bastille, des tables d'airain au Panthéon. Laissons à l'histoire, laissons à la poésie, laissons à l'éloquence le soin de leur donner des couronnes. Quoi que fasse la France, elle restera toujours au-dessous du bienfait, et, dans les dons de

sa reconnaissance, trouvera seulement à se satisfaire et à s'honorer elle-même. Une action faite pour le pays ne saurait avoir sa récompense dans un prix donné de la main des hommes; elle a sa récompense dans la gloire nationale, dans le salut des lois, dans la liberté.

Mais, Messieurs, dans les actions qui sont réservées au choix de l'Académie, s'il y a moins de grandeur, moins d'utilité, n'y a-t-il pas un autre genre de mérite qui peut aussi exciter votre sympathie et toucher votre cœur? mérite plus difficile peut-être que s'il était plus éclatant. Un être qui se dévoue tous les jours de sa vie au salut de ses semblables et qui accomplit en quelque sorte une mission sur la terre, sans croire s'élever en rien au-dessus des autres et sans l'excitation des circonstances; qui n'est pas bon et héroïque par moments, mais qui marche sans se détourner, et d'un pas continuel, dans les voies de la bienfaisance et de la charité, n'est-il pas d'autant plus digne d'hommages et de récompense que souvent rien autour de lui ne le soutient et ne l'encourage? Suivez donc avec intérêt l'Académie dans ses recherches: portez avec elle les yeux dans Paris, hors de Paris, d'une extrémité de la France à l'autre, vers les montagnes et les villages les plus éloignés. Chaque année elle fait ainsi en quelque façon le tour du royaume. Elle va poursuivre les bonnes actions où elles se cachent, afin de les mettre en lumière: tâche délicate, car les vertus ont leur pudeur, et les toucher c'est souvent les ternir. Elle interroge les voisins du pauvre, le médecin qui le soigne, le voyageur qui passe près de sa maison, le magistrat et l'ecclésiastique du lieu, et cette voix publique qui flatte quelquefois les riches et les puissants et qui n'est que juste pour les malheureux. Ainsi

se rassemblent, de tous les départements de France, un grand nombre de faits entre lesquels nous devons ensuite choisir : et ce devoir, Messieurs, devient alors difficile, même pénible, car le juge est forcé de faire un choix entre des actions presque toutes bien méritoires, et qu'il voudrait toutes récompenser. Il lui faut discuter ce qu'il admire, il lui faut imputer à désavantage le plaisir même qu'on a eu à bien faire, il a à se défendre de sa pitié et à se défier de ses larmes. Nous nous trompons sans doute quelquefois dans nos jugements, mais du moins nous sommes assurés d'avance, lors même que nous placerions le prix à côté de la justice, de ne pouvoir le laisser tomber que sur une bonne action.

Voici ce qui, cette année, nous a paru mériter la première couronne.

Il y a en Lorraine une petite ville peu connue, au milieu de plaines basses et marécageuses, à quelques lieues de Nancy. Une rivière la traverse, qui pendant la belle saison a souvent peu d'eau; en quelques endroits on peut la passer alors à gué, on s'accoutume ainsi à la croire sans danger; mais l'eau y devient tout à coup très-haute, à la moindre pluie d'orage; elle a des places fort redoutées dans le pays et citées pour nombre d'accidents.

Dans cette ville qu'on appelle Vic, au bord de la Seille, c'est le nom de la rivière, habite un homme que la Providence semble y avoir placé tout exprès pour répondre à tous ceux qui, dans les accidents que la crue des eaux amène, invoquent du secours. Joseph Ignace, dit Naxi, toujours prêt au moment du besoin, a en cela d'autant plus de mérite que ce n'est point un batelier, un homme de rivière. Son métier est de la ville. C'est un chapelier; un ancien soldat.

Le soin de sauver les malheureux surpris et entraînés par les eaux est devenu chez lui une habitude et presque une vocation, de telle sorte qu'on a fini par le considérer dans le pays comme le gardien de la rivière. Si un accident arrive, la première idée qui vient c'est d'aller chercher Joseph Ignace. On dit : Si Joseph était là ! et Joseph est toujours là. Dès qu'on l'appelle, il a quitté son travail, sa boutique, sa table, son lit, l'hiver comme l'été, par tous les temps et à toutes les heures.

Il a commencé dès l'enfance cette carrière de dévouement et d'humanité. A onze ans, il avait déjà sauvé un homme.

Beaucoup de faits nous sont signalés par la ville de Vic ; et un grand nombre de gens qu'il a sauvés, de tous âges et de tous états, les appuient de leurs témoignages.

C'est un vigneron, Louis Vaultrin, qui pêchait au bord de la Seille et que la Seille avait entraîné ; c'est un sellier, Nicolas Chaussier, qui tombe à l'eau, prêt à périr ; un soldat qui se noie avec son cheval ; des ouvriers qui chavirent avec leur bateau ; des écoliers, se baignant dans un courant trop rapide, qui ont déjà disparu sous l'eau, et qu'il rend à leur famille. Une autre fois, c'est un malheureux aliéné qu'il sauve ; c'est une femme âgée ; c'est une petite fille de trois ans.

Cette enfant était tombée dans la rivière du haut d'un pont. Deux habitants de Vic, témoins de sa chute, s'étaient aussitôt élancés après elle, mais, inhabiles à nager, ne purent l'atteindre. L'eau, très-haute alors, l'avait entraînée déjà loin ; l'enfant surnageait toujours, mais vers un endroit fort dangereux on voyait déjà l'eau tourbillonner autour d'elle, prête à l'engloutir. On accourt chez Joseph Ignace. Il venait de

prendre son repas, il était malade, le froid de l'eau le pouvait tuer. Il part, malgré sa femme qui se jette au-devant de lui pour le retenir. Aux supplications et aux larmes de sa femme, il répond un seul mot : « Je veux sauver cette enfant-là. » Il l'a ramenée à son père, et maintenant, grâce à cet homme généreux, elle est vivante, elle grandit, elle joue, elle a cinq ans.

Mais un jour surtout fut le jour de triomphe de sa courageuse et persévérante humanité.

La rivière de Seille, enflée par de longues pluies, avait répandu l'inondation sur ses deux rives. Elle était entrée dans les rues de la ville, elle était montée de plusieurs pieds jusque dans les habitations. Beaucoup de gens appelaient du secours : Joseph Ignace entendit tout le monde. Il suit son impulsion, il fait son office accoutumé. Des ménages entiers, maris et femmes, parents âgés et petits enfants, lui durent leur sûreté, leur salut. Avec un dévouement infatigable, par le froid du mois de novembre, il resta dans l'eau depuis six heures du matin jusqu'à la nuit, onze heures entières ! et sans relâche ! ce jour-là, il sauva de l'eau dix-neuf personnes.

Si nous vivions au temps et au pays où pour chaque citoyen sauvé on donnait une couronne de chêne, Joseph Ignace, jusqu'à ce jour, à notre connaissance, en aurait trente-deux à suspendre dans sa maison.

Un mouvement bien naturel et heureusement bien ordinaire porte sans doute à se jeter au secours de tout malheureux qui se noie, mais quand ce mouvement généreux montre une constance qui ne se dément jamais, il cesse d'être seulement de l'humanité et du courage, et il s'élève jusqu'à la vertu.

L'Académie française décerne le premier prix des actes vertueux à Joseph Ignace, dit Naxi, de la ville de Vic, département de la Meurthe.

Un dévouement d'un autre genre, un sacrifice de soi-même, moins brillant, mais bien difficile, a fixé notre second choix. C'est à la classe des domestiques fidèles qu'appartient l'honorable fille dont je vais dire les titres à l'intérêt des âmes généreuses, et c'est auprès du lit d'une femme mourante que j'ai maintenant à vous appeler.

Marie Mathieu habite Lyon. Elle y est entrée jeune au service d'un aubergiste qui, tombé dans le malheur, et par suite de chagrins devenu incapable de travail, est depuis quinze ans à la charge de sa domestique, lui, ainsi que sa fille madame Cassagne, et l'enfant de celle-ci. Madame Cassagne, fort malade de la grave et lente maladie dont elle est morte l'autre année, ne pouvait vaquer au soin du modeste établissement, peu en état de s'aider elle-même, ni d'élever son enfant; de sorte que Marie, sans intérêt dans la maison, sans gages, avait seule à pourvoir aux nécessités de chaque jour, aux soins de l'auberge et à ceux qu'exigeaient la maladie, la vieillesse et l'enfance. Eh bien! le zèle, l'intelligence, le travail, la charité d'une pauvre fille ont suffi à tout, aidés de son petit patrimoine, qu'elle a dépensé généreusement pour soutenir une famille à laquelle elle s'est donnée elle-même.

Ce dévouement de tant d'années, cette longue et entière abnégation de soi, déjà si recommandables, n'attendaient qu'une circonstance pour s'élever encore et bien au-dessus de la mesure ordinaire.

La maladie de madame Cassagne était parvenue au dernier

degré d'une pulmonie, contagieuse pour ceux qui respiraient seulement dans son atmosphère. Supposez des détails propres à exciter, peut-être plus encore que la pitié, la répulsion et le dégoût. Dire que Marie, enfermée dans la chambre pestilentielle, veillait alors sans cesse auprès du lit de sa maîtresse, et lui prodiguait ses jours, ses nuits, sa santé, ce serait la louer de choses que l'affection sait rendre, grâce à Dieu, communes et faciles; mais son excellent cœur, son ardente, son ingénieuse charité ne se contentaient pas de si peu; et, pour réchauffer sa maîtresse, que la chaleur commençait à abandonner surtout la nuit, elle couchait avec elle; elle pensait que le voisinage et le toucher de la chaleur humaine lui feraient du bien, et elle cherchait à lui communiquer ainsi quelque chose de sa propre vie.

Le médecin l'apprend. M. le docteur Dupuis, qui nous révèle ce fait, pénétré, comme il le dit lui-même, de respect et d'admiration, mais en même temps de crainte pour le danger qu'elle court, fait à Marie des représentations et de graves défenses. Il met en usage auprès d'elle tous les moyens de la persuasion et toute l'autorité que lui donne son ministère.

Mais elle lui répondait : « Qu'abandonner sa maîtresse, la nuit, au moment où elle avait le plus besoin de consolation, de chaleur et de soins, ce serait la tuer. »

Elle disait avec simplicité, persistant dans sa généreuse obstination : « Je suis bien convaincue qu'en la réchauffant « moi-même, je prolonge son existence, si toutefois je ne « parviens pas à la sauver. J'ai pris mon parti, j'ai fait mon « sacrifice. J'aime mieux mourir si j'y suis condamnée : je « n'aurai pas sur ma conscience d'avoir abandonné un seul

« instant mon excellente maîtresse. » Ce sont ses propres paroles.

Une demi-heure avant la mort de madame Cassagne, sa fidèle Marie était encore couchée à ses côtés.

Maintenant elle lui survit pour prendre soin de son père, un vieillard, et de sa jeune fille; elle ne les quittera pas : c'est un legs qu'elle a reçu. Elle continue en eux sa bonne œuvre, l'œuvre de toute sa vie, avec simplicité, comme on fait une chose naturelle, sans se croire le moindre mérite, sans prétendre à nulle récompense, sans songer qu'elle soit aperçue de personne, et que, dans cette grande capitale, qu'elle ne connaît pas, dans cet Institut célèbre dont elle ne sait pas même le nom, il y a une voix qui la proclame vertueuse, et une brillante assemblée qui l'applaudit par ses larmes.

L'Académie française décerne le second prix des actes vertueux à Marie Mathieu, de la ville de Lyon, département du Rhône.

Parmi le grand nombre de personnes que les diverses préfectures de France ont présentées cette année au concours, beaucoup mériteraient encore de vous être citées ici honorablement. Indépendamment de ces deux prix, treize médailles sont décernées, et les faits qui les ont obtenues seront inscrits par M. le Secrétaire perpétuel, à la suite de ceux que je viens de proclamer, dans le petit livre que, sous le nom de *Livret de Montyon*, l'Académie fait distribuer chaque année dans toute la France. Dix mille exemplaires de ces simples annales vont tous les ans rendre au peuple ses exemples et semer pour recueillir encore. On les répand dans les communes, on les envoie à ceux qui ont l'honneur d'y voir leurs noms imprimés et leurs actes reproduits, afin qu'ils en

fassent leurs titres de famille, qu'ils les montrent dans leur village, qu'ils soient plus estimés de leurs voisins, et que les enfants apprennent à lire dans les bonnes actions de leurs parents.

Ainsi, Messieurs, s'établit une communication annuelle entre l'Académie et les classes populaires, et se développe de plus en plus le bienfait de cette belle fondation, qui consacrera à jamais la mémoire d'un des meilleurs et des plus utiles amis de l'humanité. C'est quelque chose de consolant pour le pauvre isolé dans le monde, de savoir qu'il n'est point oublié, qu'un homme vertueux, en mourant, a pensé à lui, qu'il existe quelque part une institution qui rend au malheur sa dignité, le présente au respect, et lui conseille de s'estimer. Les gens favorisés du sort, qu'entraîne trop souvent le mouvement rapide du monde, arrêtés ici quelques instants, se rappellent combien de sentiments généreux se cachent sous de pauvres habits, et ne dédaigneront pas, au sortir de ce lieu, la veste en haillons même, de peur de mépriser par hasard des vertus. Et la classe populaire, à son tour, se réconcilie avec ceux de la société supérieure, qu'on lui peint quelquefois trop indifférents à ses misères, lorsqu'elle les voit venir, si empressés à lui rendre justice, si contents d'échauffer leur âme à son exemple, prendre avec tant de plaisir, en les applaudissant, part à ses bonnes actions.

Tous les rangs se calomnient entre eux. Les mépris qu'ils se renvoient sont trop souvent injustes. Les hommes sont plus égaux et plus frères qu'ils ne pensent : leurs différences ne sont qu'au dehors ; qu'ils se rapprochent, qu'ils se regardent de près et sans s'arrêter à l'enveloppe, au fond et non à cette apparence qui les sépare, ils vont aussitôt se reconnaître, ils

vont voir combien ils sont semblables, et ils seront fiers de se ressembler, car dans tous, il y a une belle nature : l'égoïsme, l'intérêt, les jalousies, l'orgueil, la dureté, ne sont qu'à la surface; c'est l'écorce de l'homme; mais au fond, comme dans l'arbre fabuleux, tout palpite. Là, il y a de la pitié vive pour le malheur; là, de saints dévouements pour un homme ou pour une cause; là, des sympathies sublimes pour des individus ou pour des nations. Chacun de nous renferme dans son sein le même nombre d'étincelles, seulement à toutes ne vient pas le choc qui les ferait jaillir. Que ce choc arrive, que le coup frappe à la fois un grand nombre d'hommes, un pays entier, pourquoi les rangs, même les plus bas, montent-ils tout à coup au premier niveau? C'est que le cœur de l'homme est toujours grand quel que soit l'état d'abaissement de celui qui le porte, toutes les vertus y reposent. Il ne faut qu'un exemple qui les éveille, un événement qui les développe, un soleil qui, comme celui de juillet, les fasse éclore.

DISCOURS

DE M. BRIFAUT,

DIRECTEUR DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

9 AOUT 1832.

MESSIEURS,

Dans les annales de notre belle France il se trouve des noms doués d'une vertu merveilleuse. Prononcez-les, ils font battre à l'instant tous les cœurs, ils arrachent des larmes d'admiration de tous les yeux. Devenus pour le pays un patrimoine de gloire, pour l'homme une leçon d'héroïsme, ils rappellent de sublimes actions et ils ont le don d'en inspirer. A leur célébrité populaire se rattachent les plus nobles traditions de l'honneur, du courage, de la magnanimité. C'est au milieu des louanges qu'ils traversent les générations : le siècle qui passe les lègue à la vénération du siècle qui lui succède ; le père instruit ses enfants à les bégayer avec l'accent d'un religieux respect ; le guerrier en cheveux blancs

les répète, le front découvert et l'œil humide, à ses jeunes compagnons d'armes ; le citoyen ami de son pays sent son émulation redoubler au seul bruit de ces noms magiques; l'homme ami de son semblable les invoque pour s'encourager au bien; et la patrie, en couvrant ces beaux noms de ses hommages reconnaissants, dit avec attendrissement de ceux qui les ont portés : « Ils furent plus que grands, ils furent bons. »

Elle le dira aussi, Messieurs, n'en doutons point, de ces nouveaux modèles de la vertu, de ces nouveaux bienfaiteurs de l'humanité que de mémorables événements ont révélés à notre époque, à cette époque si décriée.

Quel spectacle s'est offert et continue de s'offrir à nous! Un de ces fléaux qui, de siècle en siècle, apparaissent au milieu des nations qu'ils semblent avoir mission de décimer; un de ces phénomènes dont la nature s'arme contre la société pour convaincre sa force d'impuissance, sa richesse de stérilité, sa grandeur de néant; un mal qui échappe à toutes les investigations comme à toutes les ressources de l'art, après avoir parcouru en exterminateur impitoyable les vastes contrées du continent, se précipite inopinément sur la France, commençant par la rapide conquête de la capitale, que lui dispute en vain la science, forcée de s'avouer vaincue. On le voit promener son vol des palais aux chaumières, s'attaquer aux plus humbles comme aux plus superbes têtes, et, dans son effrayante impartialité, étendre le niveau de la mort sur toute une population pâle et déjà terrassée d'épouvante.

Qui pourra secourir ce peuple lorsqu'il s'abandonne lui-même? En cette calamité sans doute chacun, comme il arrive d'ordinaire, va se réfugier dans un lâche isolement. Non.

Rassurez-vous, infortunés sur qui descend l'horrible mal; vous ne mourrez point délaissés : la pitié veille encore dans les cœurs, l'humanité a encore ses prodiges. Affligés sans être rebutés, les médecins demandent à leur art de nouveaux secrets : pour eux, le jour n'a plus de repos, la nuit plus de sommeil; chaque heure, chaque moment, chaque minute, sont consacrés au devoir, à la fatigue, aux dangers. Ils parlent, et sur tous les points de la capitale des ambulances s'établissent : des divers postes où s'est distribuée cette milice savante et courageuse, elle vole au premier appel de la souffrance; des pharmacies portatives la suivent au lit des malades. Bientôt les tentatives deviennent des succès; le fléau recule; des victimes, étonnées de lui échapper, se lèvent de leurs couches de douleur pour bénir les sauveurs intrépides qui ont fermé la tombe devant elles; et la reconnaissance publique, toujours noble dans ses témoignages, dicte ces mots au génie de l'histoire : « La France est fière des médecins français. »

Mais le nombre des malades se multiplie. Comment suffire à tout? Voici venir des auxiliaires; et quels sont-ils? Les enfants des plus opulentes familles de Paris désertent les hôtels de leurs pères, ces hôtels où rayonnent toutes les splendeurs du luxe, où sont rassemblées toutes les jouissances de la mollesse : les greniers et les hôpitaux deviennent leurs demeures. Infirmiers volontaires, semant l'or, prodiguant les soins, ils sont en permanence au pied des grabats infectés : leur zèle supplée à l'expérience, leur charité triomphe du dégoût, leur persévérance désarme le trépas. Les femmes, que j'aurais dû nommer les premières, car elles se présentent toujours les premières au rendez-vous de la douleur; les

femmes, si compatissantes, parce qu'elles sont faibles, si instruites au dévouement, parce qu'elles furent destinées à devenir mères; les femmes viennent aussi réclamer leur part sublime dans les services et dans les dangers. Enfin les ministres de cette religion qui ne manque à aucune de nos misères, arrivent avec leur trésor de prières et de bénédictions, avec leur cortége de consolations et d'espérances : derniers protecteurs, ils reçoivent dans leurs bras l'homme pour qui la terre ne peut plus rien, et vont saintement le déposer aux portes du ciel. Dans quel siècle vit-on jamais rassemblés tant de généreux exemples? Quand l'héroïsme de l'humanité offrait-il jamais un concours si attendrissant, une si admirable rivalité ?

En attendant que la patrie célèbre ces actions éclatantes par des solennités dignes d'elles, venez dans cette enceinte, Messieurs, assister à la fête instituée par un homme de bien pour des dévouements d'un autre ordre; fête modeste et touchante, dont les héros, presque honteux de leur gloire d'un jour, vont demain retomber avec joie dans l'oubli; dont quelques amis de l'humanité sont les seuls spectateurs; dont tout l'appareil consiste en de simples récits; où les yeux sont moins satisfaits que le cœur n'est intéressé, où l'on applaudit moins qu'on ne pleure.

Toutes ces vertus s'exerçaient à l'ombre : elles fuyaient le jour où nous les entraînons malgré elles; elles voudraient encore s'envelopper de ce voile modeste qu'ont soulevé nos mains, et que, pour les contenter, nous allons, en sortant d'ici, rejeter pieusement sur leurs fronts. Pardonnez, humbles femmes, bons serviteurs, pauvres qui secourez les pauvres ; pardonnez-nous de vous ravir un moment aux retraites

peu connues où vous faites le bien dans la simplicité du cœur, sans prétention à l'éloge, sans idée de récompense, seulement parce que c'est le bien. Si nous vous introduisons sur ce théâtre que repoussent vos pudiques habitudes; si nous révélons aujourd'hui le secret de vos bonnes œuvres, c'est moins encore pour satisfaire au vœu du généreux Montyon en vous décernant des couronnes auxquelles vous n'aviez pas songé, que pour ajouter au légitime orgueil de notre siècle en lui montrant une partie de ses titres à l'estime des autres siècles. Ne craignez rien : vos noms ne feront que retentir en passant à l'oreille des hommes; ils n'auront point d'échos dans l'histoire. Vous glisserez à peine aperçus à travers le monde, vous serez oubliés comme vous voulez l'être; mais du moins on saura que, dans votre humble classe aussi bien que dans des positions élevées, nos jours ne furent point stériles en actions héroïques, et le parfum de vos vertus se répandra aussi sur l'avenir.

Trois prix vont être distribués devant vous, Messieurs. Avant de vous entretenir des nobles traits qui les ont mérités, je vous parlerai d'une femme bienfaisante, d'une femme qui, par le singulier caractère de sa charité, a déterminé l'Académie à lui accorder une première médaille de la valeur de 2,000 fr.

Cette femme est Marie-Jeanne Dubois, veuve Vignon. En 1821, elle résidait à Bordeaux, vivant chétivement de sa profession de cardeuse de matelas. Elle avait pour amie madame Dutois, veuve d'un ancien officier, décédé aux Invalides L'état d'infirmité où était tombée cette dernière ne lui permettant plus de subvenir par elle-même à ses besoins, et la veuve Vignon se trouvant, de son côté, privée d'une partie

de ses pratiques, il fallut songer à se créer une nouvelle existence. La pensée de Paris, où elle est née, où elle a laissé des protecteurs, vient aussitôt s'offrir à la bonne cardeuse de matelas. Elle sait qu'elle y trouvera de l'ouvrage. Il faut donc, elle et son amie, se déterminer à faire le voyage : mais comment l'entreprendre? Il est si long, si pénible, si dispendieux! Elles n'ont ni crédit, ni ressource. La veuve Vignon peut du moins marcher, mais madame Dutois est hors d'état de se mouvoir. Qui n'eût pas reculé devant tant d'obstacles? Pour ces deux femmes, et surtout pour la dernière, c'était l'immensité à traverser.

La veuve Vignon ne se décourage pas. Son humble mobilier est vendu : du prix qu'elle en reçoit, elle achète une petite charrette, dans laquelle elle place son amie impotente; elle s'y attelle intrépidement, et la conduit ainsi de village en village, de ville en ville, à travers une route hérissée d'embarras et de difficultés, au milieu des fatigues et des privations, sans se plaindre, sans se laisser abattre, sans regretter un instant d'avoir pris une résolution si hardie. A mesure qu'elle avance, les obstacles se multiplient autour d'elle : le ciel se couvre de nuages, la tempête éclate, les chemins deviennent impraticables. Voilà cependant les deux amies parvenues jusqu'à Angoulême, dont elles traversent les rues, dans une situation digne de pitié. La pauvre veuve, haletante, couverte de sueur, enfoncée avec sa charrette dans une boue gluante et épaisse, prête à chaque instant à se trouver mal, et ne devant un reste de forces qu'à l'angélique obstination de sa vertu, excitait l'intérêt de tous, sans obtenir l'assistance d'un seul. Ce spectacle si nouveau, si touchant, frappe les yeux d'une dame qui passait. Madame la

comtesse de Jumilhac, émue jusqu'au fond du cœur à l'aspect de ces deux femmes, s'arrête, interroge, apprend la vérité, court vers les infortunées qui vont cesser de l'être, répand dans leurs mains l'or qu'elle a recueilli pour elles, leur procure de la main du préfet, bien officiellement informé, une feuille de route avec l'étape et l'indemnité; et, à l'aide d'une si puissante intervention, la veuve Vignon peut arriver au but où l'appelait un dévouement qui ne calculait rien, et qui faisait bien, comme on voit, car la Providence était là.

Rendues à Paris, la bonne veuve et son amie infirme se logent dans un comble : l'ouvrage vient; la cardeuse de laine suffit par son travail à deux existences. Tous les jours elle s'applaudit de sa courageuse résolution, couronnée par le succès; tous les jours elle reçoit les nouvelles bénédictions de sa compagne qui, bien que plus âgée qu'elle, se plaît à la nommer sa mère adoptive.

Une autre femme a plus fortement encore intéressé l'Académie, Messieurs, par les longs et étonnants services qu'elle rend incessamment à l'humanité.

Mademoiselle Julie Bagot est née en 1786 à Saint-Brieuc, département des Côtes-du-Nord. Livrée à elle-même après la mort de ses parents, elle se retire à quinze ans chez une de ses sœurs. Là, méditant sur les malheurs qui frappent les orphelines de la classe pauvre, classe dont elle est si voisine, puisqu'elle ne possède que 700 francs de rente, mademoiselle Bagot forme le projet de venir à leur secours en fondant un établissement, dont la création, d'abord bien modeste, lui coûte toute sa petite fortune. Dans cet asile, que sa tendre sollicitude imagine d'ouvrir à l'enfance malheureuse et isolée, on apprend aux élèves à lire, à écrire, à tricoter, à cou-

dre, à filer la laine, sans négliger pour elles la première des sciences, celle de leurs devoirs, ni la plus consolante des pratiques, celle de la religion, de cette religion qui leur rend et leurs devoirs moins pénibles et leur bienfaitrice plus chère. Grâce au zèle intelligent et à la vertu éclairée de mademoiselle Bagot, son établissement, composé dans l'origine de quatre orphelines seulement, compte aujourd'hui dans son sein quarante jeunes filles, appartenant aux familles les plus indigentes. Quand leur éducation est finie, leur institutrice ne s'en tient pas là, elle leur procure encore des conditions avantageuses chez des personnes de bien. Déjà plus de cent orphelines lui doivent leur existence, et mieux que leur existence; car toutes se font remarquer par une conduite honorable et pure, qui suffit à l'éloge de la maison dont elles sont sorties et de la femme qui les a formées.

On ne peut se figurer par combien de privations et de sacrifices, par combien d'expédients puisés dans le génie de la charité, mademoiselle Bagot est venue à bout d'élever son institution à cet étonnant degré de prospérité. Un jour la détresse de sa maison fut si grande que le pain manqua totalement. Que fit mademoiselle Bagot? Elle coupa les cheveux de toutes ses élèves, vendit ces modestes parures, et la faible rétribution qu'elle en tira subvint pour quelques jours aux besoins de la famille qu'elle s'est donnée.

Non-seulement cette femme respectable a su pratiquer utilement la vertu, elle sait encore la créer autour d'elle. Tout ce qui l'approche ressent l'influence de sa bienfaisance raisonnée, et devient son émule en bonnes œuvres. Les dames de la ville de Saint-Brieuc, pour la seconder, ont

imaginé de vendre tous les ans, dans une espèce de bazar, une multitude d'objets travaillés par leurs mains; et le produit, versé dans celles de mademoiselle Bagot, vient lui faciliter les moyens d'agrandir sa carrière de philanthropie, et de multiplier le nombre des enfants qu'elle dérobe aux menaces de la misère comme aux séductions du vice. Depuis plus de quinze années mademoiselle Bagot est occupée à ce bel œuvre de charité, pour lequel l'Académie lui destine un prix de 3,000 francs.

Même prix est réservé à Pierre-Thomas-Laurent Paillette, limonadier, capitaine dans la compagnie des sapeurs-pompiers à la Villette, arrondissement de Saint-Denis, département de la Seine.

Revenu dans ses foyers après vingt-trois ans de service, cet homme rare semble avoir été placé comme une puissance conservatrice dans le voisinage du bassin de la Villette, théâtre des nombreux actes de son intrépide dévouement. Nageur habile, dès qu'il est instruit des dangers d'un de ses semblables, il se hâte de voler à son secours. Tantôt ce sont des enfants imprudents, tantôt des femmes au désespoir, des hommes malheureux et sans ressource qu'il retire de l'eau où les allait engloutir, soit le hasard, soit leur volonté. Ces traits, qui lui sont familiers, remontent jusqu'à son enfance. J'en citerai quelques-uns. A Choisy-le-Roi, il sauva trois personnes, parmi lesquelles il s'en trouvait une qui, loin de rendre grâce à son libérateur, l'accabla d'injures en sortant des eaux de la Seine, dont Paillette venait de la retirer. A la Villette, un charretier, jeté dans le bassin par des hommes qui l'avaient volé, fut ramené sain et sauf sur le bord par le brave Paillette averti de son danger. Une jeune

femme, à la suite d'une violente querelle avec son mari, se précipite au fond de l'eau : Paillette l'y suit, la saisit au moment où elle va disparaître, la rend à la vie, à la raison, à son époux. Deux couvreurs pris de vin s'égarent dans leur route et tombent, la nuit, sur la glace, qui se rompt, s'ouvre et les engloutit : ils périssaient sans le secours de Paillette. Un infortuné, poussé par les conseils de la misère, allait chercher au fond des flots la fin d'une vie de dénûment : il doit l'existence à Paillette, qui l'héberge ensuite, lui donne à manger, et lui laisse deux francs, somme méprisable pour le riche, capital précieux pour le pauvre. C'est ainsi que, dans l'espace de quelques années, Paillette a sauvé plus de soixante personnes au péril de sa vie.

Le jour, la nuit, l'été, l'hiver, il est prêt : ses actes de dévouement n'auront de terme que la fin de son existence. Il s'est fait, pour ainsi dire, l'esclave de sa vertu : il appartient à quiconque est en danger. On vient le réveiller sans cesse pour les asphyxiés ou pour les blessés, dont sa maison est devenue l'hospice. Pensez-vous qu'il se borne à prodiguer sa vie ou ses soins? Ce serait ne pas connaître Paillette tout entier. Non content d'exposer ses jours pour préserver ceux de ses semblables, il recueille sous son toit les malheureux qu'il a dérobés au trépas, les veille, les garde, les nourrit, leur distribue les parcelles de sa mince fortune, rappelle à de bons sentiments ceux que l'excès de la détresse ou les erreurs des passions avaient entraînés au suicide, et ne les renvoie qu'après s'être bien assuré qu'il ne doit craindre pour eux aucune récidive. Il fait plus que les garantir du danger présent, il protége encore leur avenir contre eux-mêmes : c'est à la fois un sauveur et un apôtre. Sa prudence

égale son héroïsme; son désintéressement est aussi grand que son intrépidité. Répétons-le, Messieurs; ce genre de répétition ne fatiguera pas : Paillette a sauvé la vie à plus de soixante personnes.

Voici maintenant un homme appartenant à un monde différent, quoique sa patrie soit toujours la France; un homme dont la couleur n'est point la nôtre, mais dont l'âme se montre enrichie de mille dons que nous serions tous également fiers de posséder. Vous allez connaître la vie du nègre Eustache, Messieurs : en écoutant mon récit, vous croirez faire un cours de vertu.

Né en 1773, à Saint-Domingue, sur l'habitation de M. Belin de Villeneuve, propriétaire dans la partie nord de l'île, Eustache se recommanda de bonne heure à l'attention et aux bienfaits de son maître par des qualités peu communes parmi les noirs. Attaché aux travaux de la sucrerie, dont il s'occupait avec autant de zèle que d'intelligence, il fuyait la société de ses jeunes camarades pour chercher dans la conversation des blancs les instructions qui devaient éclairer son esprit, les vertus qui pouvaient élever son âme. Aussi était-il parvenu à se faire aimer de ses chefs et considérer de ses compagnons, à tel point qu'au moment où éclatèrent les premiers désastres de la colonie, Eustache dut à l'influence qu'il avait acquise, et le salut de son maître, et celui d'un grand nombre de propriétaires, menacés de périr dans le massacre général.

Quand les nègres, déterminés à la perte des blancs, jurèrent de les égorger tous, ils appelèrent Eustache parmi eux. En lui révélant leur conspiration, ils croient parler à un complice; ils ne sont entendus que par un honnête homme. L'idée du meurtre ne s'associe point dans l'âme d'Eustache

avec celle de la liberté. Placé entre ses compagnons demandant à la torche et au poignard leur émancipation sanglante, et ses maîtres prêts à périr assassinés sous les décombres de leurs maisons embrasées, il ne balance point. Ni les animosités des noirs contre les blancs, ni la communauté d'intérêts, ni les liens d'affection ne le retiennent : il va où le porte son sublime instinct ; il va où il voit non des vengeances à exercer, mais des devoirs à remplir; non des triomphateurs à suivre, mais des malheureux à sauver. Dès ce moment il abjure la race de ceux qui proscrivent, il se fait de la famille des proscrits.

Si le temps permettait d'entrer dans le long détail des ruses ingénieuses employées par son actif dévouement pour dérober à la mort tant de victimes, on le montrerait sans cesse occupé à prévenir les habitants des complots formés contre eux, se glissant dans les conciliabules des révoltés pour épier et déconcerter leurs mesures, donnant aux propriétaires le temps et les moyens de se réunir, de se fortifier, et enfin d'échapper à l'horrible destinée qui les attendait : on le ferait voir couvrant surtout son bon maître d'une protection de chaque moment, en échange de celle qu'il lui avait due pendant plus de vingt années; l'aidant, à travers des périls inouïs, à se ménager une retraite sur un navire américain qui venait de mouiller à Limbé; faisant transporter dans le bâtiment plusieurs milliers de sucre pour sauver M. Belin non-seulement du trépas, mais encore du dénûment, et s'embarquant avec lui, sans autre prétention que celle de le servir modestement, comme par le passé, après avoir eu l'inconcevable bonheur de mettre hors de danger les jours de quatre cents colons.

Mais quel désespoir, Messieurs! Le navire américain est attaqué et pris par des corsaires anglais. M. Belin et ses amis ne se sont-ils dérobés à la mort que pour tomber dans l'esclavage? Non. Eustache va les délivrer de ce second péril. Lui, qui a fait échouer au moins en partie une conspiration, il devient conspirateur; ce qui prouve que tous les conjurés ne sont pas blâmables. Tandis que les vainqueurs sans défiance se livrent aux joies d'un repas durant lequel il les amuse par ses jeux, l'habile et audacieux Eustache profite de leur sécurité pour tomber sur eux, pour les enchaîner à l'aide des autres captifs, avertis secrètement de son projet; et le bâtiment délivré arrive, au milieu des cris de joie de ceux-ci, des soupirs de honte de ceux-là, jusque dans la rade de Baltimore. Ainsi, deux fois Eustache a sauvé ses maîtres!

Cet homme, né parmi les esclaves et digne de figurer au premier rang des citoyens libres, ne se borne pas à signaler sa vertu dans les jours de danger. Sa vertu, toujours active, trouve le moyen de s'exercer encore dans les temps de calme. Il n'est point de formes qu'elle ne prenne pour satisfaire l'infatigable besoin d'héroïsme qui dévore le noble enfant de l'Amérique française. Ceux qu'il a sauvés, il va les nourrir. Son temps, ses soins, le produit de son labeur, tout est employé à soutenir l'existence des colons ruinés qui l'entourent. L'image de leur détresse disparaît par degrés à ses yeux qu'elle affligeait. Partout où il passe, il porte des secours, des bienfaits, des consolations. Il faut qu'il dérobe des victimes aux tombeaux ou des indigents aux hospices. D'autres ne vivent que pour rêver le mal; lui n'existe que pour méditer le bien.

Lorsque l'ordre parut se rétablir dans la colonie, M. Belin

et son esclave, ou plutôt son bienfaiteur, se hâtèrent d'y retourner avec les autres exilés; mais à peine débarqués, ils apprennent une affreuse nouvelle. Vingt mille révoltés, sous le commandement du nègre Jean François, ont placé leur camp sur les hauteurs voisines de la ville. Cette ville était le Fort-Dauphin, alors occupé par les Espagnols. Les blancs demandent en vain des armes à ces derniers, qui les laissent égorger par les noirs, sortis en tumulte de leurs retranchements. Cinq cents colons périssent dans les rues, dans les maisons, dans l'église même, en présence des Espagnols impassibles. Au bruit de cet épouvantable massacre, M. Belin cherche à fuir. Poursuivi par une troupe de nègres jusque sur les bords de la mer où il va être précipité, il aperçoit un corps de garde espagnol, se fait reconnaître du commandant, et lui crie : Sauvez-moi! Des soldats accourent, l'arrachent des mains des barbares, le jettent dans leur poste; et là, couvert de leur uniforme, il voit la fureur des assassins s'arrêter devant l'habit qu'il a revêtu : il respire, il échappe de nouveau à la mort, et à quelle mort!

Que devenait cependant son fidèle ami? Séparé de lui par la foule, après l'avoir inutilement cherché, Eustache recommande son maître à la Providence, et s'efforce de garantir au moins du pillage les débris d'une fortune toujours recomposée et toujours compromise. Habile dans ses projets, c'est à la femme même de Jean-François qu'il s'adresse pour conserver les effets de M. Belin. Il se rend sous la tente où elle reposait couchée et malade, lui annonce la mort de son maître, dont il se dit le légataire, et la conjure de l'aider à soustraire à l'avidité des vainqueurs quelques malles renfermant des objets précieux, mais dont il se garde bien de faire

l'énumération. Muni de son consentement, il cache sous le lit de cette femme ces dernières richesses; court sur le théâtre du carnage; cherche, heureusement en vain, parmi les cadavres, qu'il relève les uns après les autres, celui de son maître; vole aux informations; apprend enfin que ce maître auquel il tient tant, pour lequel il a déjà tant fait, est parvenu à s'échapper; revient essayer d'enlever son dépôt pour le lui rendre, réussit à force d'adresse et de précautions; et s'embarque une seconde fois sur un bâtiment qui se rend au môle Saint-Nicolas, où s'est réfugié M. Belin. Là, Eustache, précédé par le bruit de sa belle conduite, se voit accueilli comme le héros des colonies : on le porte en triomphe, on l'offre en spectacle; on appelle autour de lui les hommages de la population noire; et la vertu a son jour comme le crime avait eu les siens.

Désormais plus de dangers. Aux traits d'un sublime héroïsme vont succéder les marques de la plus ingénieuse affection. Retiré au Port-au-Prince, à la suite de M. Belin, que sa grande réputation avait fait nommer président du conseil privé, Eustache entendait souvent son maître, parvenu au déclin de l'âge, gémir sur l'affaiblissement progressif de sa vue. Si Eustache savait lire, il tromperait les longues insomnies du vieillard en lui faisant la lecture des journaux. Quel chagrin pour lui, et pour son ami qui se reproche de ne lui avoir pas procuré dans son enfance un si utile genre d'instruction! Ce chagrin ne durera pas. Eustache acquiert le don qu'il regrettait. Il s'adresse en secret à un maître de lecture, et grâce aux leçons de ce maître, grâce surtout à une volonté puissante, Eustache, sans nuire à son service, car c'était à quatre heures du matin qu'il allait prendre ses leçons, Eus-

tache arrive un jour vers le pauvre demi-aveugle, un livre à la main, et lui prouve par le plus touchant des exemples que, si rien ne semble facile à l'ignorance, rien n'est impossible au dévouement.

Je le vois, Messieurs, vos sensations ont changé de nature. Vous n'admirez plus, vous êtes attendris. Vous dites avec moi : Comment les plus hautes inspirations de l'âme ont-elles pu s'allier aux plus délicates inventions du cœur? Comment l'héroïsme a-t-il su devenir la grâce? Pour charmer la douloureuse cécité d'un père, une Antigone n'aurait pas fait moins, mais sans doute elle n'eût pas fait mieux.

L'affranchissement d'Eustache suivit de près; cet affranchissement qui, moins encore que ses vertus, l'a naturalisé Français : bientôt Eustache perdit celui auquel il avait consacré sa vie. Je ne parlerai point de sa douleur. Vous la devinez, vous qui êtes entrés dans le secret de sa belle âme. Des legs considérables lui furent remis au nom de M. Belin, entre autres la somme de 12,000 francs. Mais tous les trésors qui passaient par des mains si généreuses n'y pouvaient rester. Eustache les regardait comme un dépôt que la Providence lui confiait pour le soulagement des pauvres et des infortunés. Ses nouvelles richesses furent bientôt épuisées, car il y avait tant d'infortunés et tant de pauvres dans les colonies! Et par malheur on n'y voyait qu'un Eustache. Ce nom, Messieurs, combien il s'est anobli depuis que la vertu l'a porté! Voyez, voyez ce nègre digne de tant de respects, voyez-le déliant tous les jours les nœuds de cette bourse qu'il tient de la reconnaissance de son maître. Chemises, linge, habits, meubles, tout ce que la misère demande à sa générosité, sa générosité le prodigue à la misère. Voici des soldats dont la

paye est arriérée : Eustache acquitte la dette du gouvernement. Voilà des familles sans pain : elles en ont, Eustache est venu les visiter. Enfin Eustache a tout donné, il ne lui reste que le souvenir de ses bonnes actions : c'est assez, il ne se plaindra pas, il remerciera le ciel, il est content, il n'a plus rien, mais les autres ont quelque chose.

Depuis ce temps, Messieurs, c'est-à-dire depuis trente-neuf ans, rentré dans l'humble carrière de la domesticité, il passe sa vie à faire ce qu'il a toujours fait, des heureux. Il n'est pas un jour perdu dans cette existence vouée au bien. A chaque instant on découvre quelque nouvelle preuve de cette générosité incorrigible dont l'exercice lui est si doux. Tantôt ce sont de pauvres enfants qu'il met à ses frais en nourrice, d'autres dont il paye l'apprentissage. Tantôt il achète des outils ou des instruments aratoires aux ouvriers qui n'ont pas même le moyen de se livrer aux travaux de leur profession. Ici d'anciens parents de son maître obtiennent de lui des sommes assez fortes, qu'ils ne lui rendront pas et dont il ne songera jamais à presser le remboursement. Là, ceux qu'il sert ne lui payent point ses gages, et il les sert encore parce qu'ils sont tombés dans l'infortune et que l'infortune a des droits sur lui. Mais comment donc peut-il suffire à ses prodigalités? Par ses talents. Bon cuisinier, habile officier de bouche, on l'emploie dans les maisons riches, et il se retranche pour donner. Voilà tout son secret.

Tel est Eustache, Messieurs. Tel est cet homme qui honore le nom d'homme. Du sein des deux mondes s'élèvent des milliers de voix pour attester l'inépuisable et sublime bienfaisance d'un simple domestique, qui pouvait cesser de l'être s'il n'avait préféré le bonheur de ses semblables au sien même.

Et quand la louange vient le chercher, il la repousse avec sa simplicité habituelle, par ces mots qu'il a dits à l'un de nous: « Ce n'est pas pour les hommes, mon cher Monsieur. que je « fais cela, c'est pour le Maître qui est là haut. »

Et à qui le premier prix de la vertu serait-il décerné, Messieurs, si Eustache ne l'obtenait pas? Aussi sommes-nous heureux d'avoir pu, sans sortir de nos règlements, couronner une conduite noblement soutenue pendant tant d'années, et que tant de respectables témoignages, tant de preuves irrécusables sont venus recommander à l'estime du public, aux suffrages de l'Académie, aux dons du vénérable Montyon.

Montyon! louange et honneur à toi, à toi qui, par une fondation toute philanthropique, sus remplir une lacune déplorable dans les fastes de l'humanité! Avant toi, que de vertus ignorées laissaient involontairement calomnier leur siècle, qu'elles eussent réhabilité si leur siècle avait pu ou su se parer d'elles! Que de beaux et nobles exemples perdus pour le monde! Mais surtout, quelle touchante illustration ravie à cette portion de l'espèce humaine qu'on croit abrutie parce qu'elle est pauvre, à qui l'on ne suppose que des vices parce que les lumières lui manquent! M. de Montyon a voulu, Messieurs, et justice est enfin rendue: enfin on connaît, on juge, on apprécie cette classe trop longtemps méprisée. On sait que de son sein sortent, sans discontinuer, des prodiges de fidélité, de dévouement, d'abnégation de soi-même. Tous les ans il arrive un jour où sont proclamées ces vertus que nos yeux investigateurs sont allés chercher et découvrir au fond des chaumières, à travers les ténèbres dont elles s'environnaient. Et quand nous voyons ces humbles vertus venir, la tête baissée et la rougeur de la confusion sur le front, re-

devoir les couronnes qui leur sont offertes au nom du saint ami de l'humanité, ne se remue-t-il pas au dedans de nous quelque chose qui nous porte à nous incliner? N'éprouvons-nous pas jusqu'au fond du cœur un de ces contentements purs qui nous persuadent que nous sommes transportés dans une atmosphère céleste, loin, bien loin des passions humaines et des convulsions politiques? N'est-il pas vrai, Messieurs, qu'en nous alors tout se renouvelle? notre âme s'élève, nos sentiments acquièrent je ne sais quelle douceur sacrée: nous cédons délicieusement à la secrète volonté de devenir meilleurs : nos bras semblent disposés à s'ouvrir plus vite pour nos frères; nos pas s'élancent d'eux-mêmes vers les routes du bien. On dirait qu'en communiquant une heure, une seule heure avec le génie de la bienfaisance, apparu dans cette enceinte, nous avons tous ressenti la plus louable des ambitions, celle de conquérir à notre tour la palme innocente de la vertu!

DISCOURS

DE M. DE JOUY,

DIRECTEUR DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

9 AOUT 1833.

MESSIEURS,

Le retour d'une solennité qui a pour objet de décerner des récompenses publiques aux actions les plus vertueuses, doit ramener annuellement l'éloge du fondateur de cette sublime institution : ne craignons pas d'affirmer que les générations successives qui sont destinées à l'entendre, ne s'en lasseront jamais, en songeant qu'un pareil éloge, indépendant du talent de l'orateur, reposera tout entier sur des faits auxquels le plus simple récit prêtera toujours le charme de l'éloquence.

Non, Messieurs, on n'entendra jamais le nom de Montyon retentir dans cette enceinte, sans bénir la mémoire d'un homme dont la tombe, comme une source intarissable, épan-

chera sans cesse un trésor de bienfaits; seul trésor, comme l'a dit le bon roi Stanislas, qui s'augmente à mesure qu'on le partage.

S'il est vrai qu'on se réserve en mourant tout ce qu'on a donné pendant sa vie, la mort a laissé M. de Montyon en possession de son immense fortune, et l'Institut peut jouir avec un juste orgueil de l'honneur qu'il lui a légué, d'en être le dispensateur envers la science et la vertu.

N'hésitons pas à le dire, cet héroïsme de bienfaisance, dont M. de Montyon est parmi nous le plus parfait modèle, est l'heureux fruit de l'instinct national, chez le peuple de la terre où les sentiments généreux sont les plus naturels. Nous pouvons nous prévaloir avec d'autant plus de confiance de cette modeste supériorité, qu'elle éveille moins d'ambition, et qu'elle ne peut nous faire des jaloux qu'en nous créant des égaux au profit de l'humanité.

Il est à remarquer, Messieurs, que ce sentiment inné de bienfaisance brille parmi nous avec plus d'éclat aux deux extrémités de la chaîne sociale, dans les rangs les plus élevés et dans les conditions les plus humbles.

Dans la première classe, combien de noms, chers à l'humanité, ne pourrais-je pas associer aux hommages que nous rendons en ce moment à la mémoire de M. de Montyon, si je ne craignais, en les signalant à la reconnaissance publique, d'affliger les ombres, ou de blesser la modestie vivante de ces hommes de vertu qui ont trouvé, dans le mystère même de leurs bienfaits, la plus noble récompense d'une vie silencieuse, consacrée tout entière au culte et à l'exercice de la bienfaisance! Si le génie de la charité présidait lui-même à ce concours, n'est-ce pas sous le diadème et sur le degré le

plus voisin du trône qu'il irait aujourd'hui même déposer une double couronne ? Mais c'est dans la classe laborieuse et indigente de la société que le fondateur du prix de vertu nous a fait la loi de chercher nos exemples ; et c'est là que nous les avons trouvés en grand nombre.

Ce n'est qu'après avoir comparé avec la plus scrupuleuse attention le mérite et l'authenticité des actions dont elle a eu connaissance, que l'Académie a fixé son choix sur celles de ces actions qui lui ont paru réunir la triple condition d'une utilité plus générale, d'un dévouement plus désintéressé, et, surtout, d'une persévérance plus soutenue dans les efforts pour accomplir un grand acte de charité.

Le plus simple exposé des faits suffira pour justifier nos préférences.

Ce ne sont pas seulement les citoyens les plus considérables d'une ville, c'est la ville entière, ses magistrats en tête, qui s'est chargée de présenter à l'Académie française les titres de la demoiselle Caroline Berteau à l'hommage éclatant qu'elle reçoit aujourd'hui.

Mlle Berteau, âgée maintenant de cinquante-six ans, remplit gratuitement, depuis vingt-neuf ans accomplis, les fonctions de directrice de l'hospice d'Elbeuf.

Non contente de donner les soins les plus assidus à tout ce qui concerne la direction de cet établissement public, c'est elle-même qui soigne les malades, qui panse leurs plaies, qui pourvoit à leurs besoins : aucune exigence ne la rebute, aucun service ne lui répugne ; c'est une mère, dans toute la tendresse du mot, qui veille sur ses enfants.

En 1823, lorsque l'autorité locale jugea utile d'ouvrir un asile à la vieillesse indigente, les commissaires du conseil mu-

nicipal d'Elbeuf, chargés de présenter un rapport sur une fondation d'un si grand intérêt dans une ville manufacturière, firent valoir, entre autres motifs favorables, l'économie résultant d'une direction gratuite dont Mlle Berteau consentirait encore à se charger : cette espérance n'a point été déçue. Depuis le commencement de 1824, cette providence du pauvre prodigue aux vieillards indigents des deux sexes, admis au nombre de vingt-deux dans l'asile qui leur est ouvert, les soins les plus pénibles et les plus touchants.

Croira-t-on, Messieurs, que Mlle Berteau n'ait vu, dans cette double charge déjà si pesante, remplie avec tant de zèle et d'exactitude, que l'accomplissement d'un simple devoir, et qu'elle soit parvenue, sans fortune, sans appui, sans autres secours que son industrieuse charité et le merveilleux ascendant de sa vertu, à fonder un établissement d'orphelines, qu'elle a si heureusement baptisé du nom de Providence ? La reconnaissance publique, en y associant le nom de Berteau, n'a pas affaibli cette sainte invocation.

L'établissement de la Providence-Berteau compte aujourd'hui cent-cinquante enfants, parmi lesquels cinquante n'ont pas atteint l'âge de huit ans. Rien ne peut donner une idée de l'ordre admirable qu'une seule personne a introduit et maintient dans une maison où la plus sévère économie devient une source d'aisance et de bien-être.

Toutes ces orphelines, formées au travail selon leur âge et leur aptitude, concourent à la prospérité de l'établissement : les unes veillent sur les plus jeunes enfants et leur apprennent à lire et à écrire; d'autres sont chargées des détails intérieurs; les plus âgées se consacrent aux malades du dehors, et vont dans la ville soigner le pauvre et le riche avec

le même désintéressement, avec le même amour de l'humanité dont leur vénérable institutrice leur donne à chaque instant de sa vie le précepte et l'exemple.

Il est des êtres bienfaisants par nature, qui, après avoir fait plus qu'ils ne peuvent, ne croient pas encore avoir fait tout ce qu'ils doivent : Mlle Berteau est de ce nombre. Quelque disposé que l'on soit à l'admiration de tant de vertu, on a besoin d'avoir sous les yeux des témoignages irrécusables, pour oser ajouter que le zèle et les forces de cette héroïne de charité ne se sont pas épuisés dans les trois établissements qu'elle dirige, et dont elle ne sort que pour chercher ailleurs des malheureux à consoler, des êtres souffrants à secourir.

Dans l'impossibilité de rappeler ici tant d'actes isolés de son inépuisable bienfaisance, nous nous bornerons à en citer quelques-uns.

En 1821, une femme étrangère à la ville meurt à l'hospice d'Elbeuf ; elle laisse un fils, Jacques Vicomte, âgé de sept ans : l'enfant s'attache au cercueil de sa mère ; il l'appelle à grands cris ; il ne veut point s'en séparer : l'orphelin est sans appui, sans ressource, sans asile ; Mlle Berteau lui tiendra lieu de tout : elle l'adopte, l'élève et lui sert de mère jusqu'à l'âge de dix-neuf ans.

Pierre Violette, âgé de neuf ans, épileptique, est en outre atteint de deux maladies dégoûtantes ; personne n'ose approcher de l'enfant couvert de plaies hideuses ; la crainte de la contagion éloigne les secours ; Mlle Berteau se charge de cet infortuné, le panse, le soigne, le rend à la vie, et met le comble à ses bienfaits en le gardant à sa charge pendant six années consécutives.

François Bachelet de Saint-Aubin, orphelin âgé de neuf ans; Laguette, âgé de huit ans, les trois enfants de la femme le Gat, sont encore aujourd'hui l'objet de ses soins généreux.

L'éloge de Mlle Berteau n'est pas complet, Messieurs; c'est surtout pendant l'invasion du choléra, que la charité elle-même a paru se manifester à tous les yeux, sous les traits de cette vertueuse femme. A l'apparition du fléau, elle improvise en quelque sorte, dans l'hospice, une infirmerie spéciale, où cent-cinquante cholériques sont successivement admis: cent neuf en sortent guéris; trois infirmières succombent: personne ne se présente pour les remplacer. Mlle Berteau, restée presque seule, ne perd point courage : elle se multiplie; elle ne quitte le lit d'un malade que pour courir à un autre. Elle double les jours, car pour elle il n'y a plus de nuits, plus de sommeil; elle oublie quelquefois de prendre la nourriture nécessaire au soutien d'une vie si précieuse; mais la charité la fait vivre, et son courage désarme le trépas.

C'est ici qu'un fait remarquable doit être signalé. Le fléau étend ses ravages; la mort frappe de toutes parts; aucun quartier de la ville n'est épargné; l'épidémie meurtrière arrive aux portes de la Providence-Berteau; les maisons contiguës comptent des victimes de tous les âges, et, par une sorte de miracle dont il est impossible de ne pas attribuer la cause première aux précautions, aux soins et à l'ordre qui règnent dans cet établissement, les deux cents enfants de Mlle Berteau sont respectées; pas une seule n'éprouve le plus léger symptôme de l'inexorable fléau. — L'Académie française se croit en ce moment l'organe de M. de Montyon lui-même, en décernant un premier prix de vertu de la valeur de 6000 francs à Mlle Caroline Berteau, directrice de l'hospice d'Elbeuf et fondatrice de l'asile de la Providence.

On ne peut nier, Messieurs, qu'il n'y ait dans la société des conditions où la pratique des devoirs de l'humanité soit plus difficile, et par cela même plus méritoire que dans les autres : telle est sans doute la condition de ces hommes à qui la justice confie la garde des prisons. Forcés par leur position de vivre au milieu de toutes les misères humaines ; exposés à la contagion de tous les vices, au spectacle de toutes les douleurs ; condamnés par état à subir la même peine que leurs malheureux hôtes, les gardiens ne semblent avoir sur les détenus d'autre avantage que l'autorité dont ils sont investis. Doit-on s'étonner qu'ils abusent quelquefois d'un privilége où ils trouvent le seul dédommagement du pénible métier qu'ils exercent ? Eh bien, Messieurs, c'est dans cette classe que l'Académie française a trouvé le second exemple de vertu qu'elle vient offrir à l'admiration publique, dans la personne de Suzanne Géral, femme du sieur Guiraud, concierge de la maison d'arrêt de la ville de Florac, dans le département de la Lozère. Depuis vingt-six ans, ces deux époux se sont partagé les soins et les devoirs de leur profession. Le mari s'est acquitté des siens par l'ordre qu'il a su maintenir dans cette maison de force, et par une surveillance qui n'a jamais été mise en défaut.

Sa femme, chargée d'une nombreuse famille, sans autre ressource que les faibles appointements de la place de son mari, s'est imposé volontairement la tâche de faire d'une prison le sanctuaire de la bienfaisance. S'il était honorable de l'avoir entreprise, il est admirable de l'avoir exécutée. Prodigue envers les prisonniers de secours et de consolations, cette femme éminemment vertueuse a constamment rempli à leur égard les plus saints devoirs de l'humanité, sans qu'au-

cun obstacle ait pu la détourner du but qu'elle se proposait d'atteindre.

Là ne se borne pas l'éloge de la dame Guiraud. La ville de Florac manque d'hôpital, et depuis seize ans la prison sert d'asile aux malades indigents : cette circonstance n'a fait que multiplier pour elle les occasions d'épancher les trésors de son inépuisable bonté. Ce fut surtout en 1818 que cet ange des prisons (comme on l'a surnommée dans la ville) s'abandonna, sans réserve, à cet instinct charitable qui la dirige dans toutes les actions de sa vie.

Un détenu, sorti des prisons de Milhau, est amené dans la maison d'arrêt de Florac; il était atteint d'un typhus chronique. La contagion se communique rapidement: quatorze prisonniers sont frappés à la fois; tout le monde fuit; personne n'ose approcher de cette maison empestée. Suzanne, restée seule, partage pendant deux mois son temps et ses secours entre les quatorze malades et son mari, que le typhus avait atteint. De ses six enfants, quatre sont en bas âge et réclament les soins journaliers de sa tendresse maternelle. Elle suffit à tout, elle est partout, et trouve le moyen de remplir à la fois ses devoirs d'épouse, de mère, et de satisfaire à tous les vœux de l'humanité. Il est prouvé, Messieurs, que, pendant plus de deux mois qu'a duré la contagion, Suzanne Guiraud n'a pas une seule fois reposé sur un lit.

A une époque plus récente, lorsqu'à la suite de la campagne d'Espagne on fit évacuer les hôpitaux des départements voisins pour y recevoir les militaires, la maison d'arrêt de Florac se trouva tout à coup encombrée de malheureux, parmi lesquels une fièvre épidémique sévit avec fureur; seule encore, avec le secours de ses jeunes enfants, elle fit tête à la contagion, et parvint à en arrêter les progrès.

Entreprendre de raconter tous les actes de charité de cette vertueuse femme, serait faire l'histoire entière de sa vie; il faudrait dire combien de fois elle se dépouilla de ses vêtements pour en couvrir des prisonniers réduits au dénûment le plus absolu, et des pauvres infirmes dont les haillons tombaient en lambeaux; combien de fois elle leur distribua les aliments préparés pour sa propre nourriture et celle de sa nombreuse famille; il faudrait la suivre, lorsqu'elle n'avait plus rien à donner, dans les maisons particulières où elle allait mendier, pour ses malheureux pensionnaires, le denier de l'aumône et le pain de la pitié.

L'Académie française décerne un prix de 5000 francs à Suzanne Géral, épouse du sieur Guiraud, concierge de la maison d'arrêt de la ville de Florac.

L'Académie décerne une première médaille de la valeur de 3000 francs au sieur François Morvillez, fondeur et sapeur-pompier de la garde nationale d'Amiens. — Avant d'exposer ses titres à l'hommage public qu'on lui rend, nous devons dire que ce brave homme a reçu du gouvernement, il y a quelques années, une médaille d'argent pour prix de son courage et de son exactitude dans l'exercice de ses fonctions de sapeur-pompier. Les faits que nous allons citer, étrangers à ses devoirs, sont les seuls qui ont dû fixer l'attention de l'Académie.

Depuis 1814 jusqu'au mois de mars dernier, François Morvillez a exposé ses jours pour sauver successivement la vie à huit personnes près de périr dans les eaux de la Somme ou du canal d'Amiens. Je ne citerai qu'un fait. Au mois d'octobre 1832, époque si funeste du choléra, Morvillez, convalescent à peine de la maladie dont il avait été lui-même dan-

gereusement atteint, après avoir été saigné trois fois, malgré un froid très-vif et l'état de faiblesse où il était réduit, sort de son lit à six heures du matin pour se précipiter dans le canal, et en retirer un ouvrier du faubourg Saint-Pierre qui périssait quelques moments plus tard.

Au nombre des actes de dévouement et de fidélité de plusieurs domestiques envers leurs maîtres malheureux, il en est un d'un intérêt si touchant, que l'Académie a cru devoir le signaler plus particulièrement, en décernant à son auteur une médaille de 1,500 francs.

Clotilde Vochelet, du village d'Aclou, dans le département de l'Eure, était depuis vingt ans au service de la dame Hue, à Brionne, lorsque des revers de fortune survenus à ses maîtres la forcèrent, en quittant cette famille, à se séparer du jeune Jean Hue, dont elle avait élevé l'enfance avec les soins de la plus tendre mère.

Deux ans s'étaient à peine écoulés; Clotilde Vochelet retrouve son jeune maître à Paris, seul, sans parents, sans secours, déjà souffrant de la maladie de poitrine à laquelle il devait succomber, et cherchant dans la carrière des lettres, où quelques essais l'avaient déja fait connaître, une ressource éphémère contre l'indigence absolue dont il était menacé.

C'est ici que commence pour la bonne Clotilde une vie d'abnégation et de tendresse, dont les détails, auxquels nous ne pouvons nous livrer, attestent l'inaltérable dévouement de cette excellente fille pour un jeune homme de lettres qu'elle avait vu naître et qu'elle venait aider à mourir.

Quand le moment fatal arriva, Clotilde, qui avait épuisé toutes ses économies, toutes ses ressources pour prolonger pendant sept ans la vie de ce malheureux jeune homme,

consomma son admirable sacrifice en vendant ses vêtements, afin de rendre les derniers devoirs à l'enfant de son cœur. Il est pénible d'ajouter que cette vertueuse créature, en s'arrachant à ce tombeau, à peine vêtue, n'emporta que trois sous pour se rendre dans le village où elle achève sa vie, sans autre ressource que sa quenouille et 20 francs de rente viagère.

Le livret que l'Académie française publie et distribue tous les ans au nombre de dix mille exemplaires, fera connaître les titres de sept autres personnes nommées ci-après, à chacune desquelles l'Académie adjuge, à titre d'encouragement, une médaille de la valeur de 600 francs.

Jeanne Lafond, de Blaye, département de la Gironde.

Catherine Bourland, demeurant à Paris.

Véronique Vieille, de Besançon.

Jean Pichon, de la commune de Mésange (Loir-et-Cher).

Anne Charin, de Villeneuve, département de l'Ain.

Lucie Camonin, de Nicey, département de la Meuse.

Jacques Rassegaire, de la ville d'Arles.

Tels sont, Messieurs, les actes de vertu auxquels nous décernons aujourd'hui les récompenses publiques dont M. de Montyon a voulu que l'Académie française devînt l'arbitre.

Son choix a dû se faire, cette année, entre plus de quatre-vingts demandes qui lui ont été adressées par les autorités administratives.

L'Académie croit devoir répéter que l'immortel fondateur des prix qui viennent d'être décernés ne lui a pas confié le soin de soulager le malheur, de récompenser le courage, d'indemniser la bienfaisance, mais de proclamer, d'encourager la vertu.

Les prix de M. de Montyon sont donc exclusivement réservés à la vertu persévérante dans l'exercice de la charité; à cette abnégation de soi-même qui se fait un devoir des plus pénibles sacrifices; en un mot, à cet instinct sublime de l'humanité qui porte des pauvres vertueux à secourir des infortunés plus à plaindre qu'eux-mêmes, et à leur consacrer ce qu'ils auraient encore de force et de courage pour améliorer leur propre condition.

Nous invitons les autorités et les citoyens généreux qui veulent bien nous aider dans nos recherches, à ne point perdre de vue les conditions auxquelles l'Académie est obligée de soumettre son choix, pour exécuter dans toute leur étendue les dernières volontés du meilleur des hommes, qui lui a légué l'inappréciable honneur de doter en son nom la vertu malheureuse.

DISCOURS

DE M. VILLEMAIN,

DIRECTEUR DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

9 AOUT 1834.

MESSIEURS,

Lorsque l'écrivain le plus populaire du dernier siècle, l'auteur de *la Henriade* et de *Zadig*, instituait, dans un roman allégorique, des prix de vertu à Babylone, il se plaisait à inventer en même temps, pour titres à cette palme, quelque trait soudain de générosité inouïe, quelque action rare et merveilleuse, quelque coup de théâtre d'héroïsme ou de bonté. Ainsi le veut l'imagination. Mais la réalité est différente, sans que la nature humaine en paraisse moins digne d'encouragements et moins noble. L'expérience de ces concours, fondés par un sage, en serait au besoin la preuve. Presque toujours l'élévation morale qu'ils ont offerte résidait moins dans un élan passager de l'âme, dans un effort sublime et

momentané, que dans le dévouement uniforme d'une vie entière. Ce résultat même est une leçon. Qui dit vertu, dit constance long effort sur soi-même et en faveur des autres.

Par là aussi les récompenses, sans être moins méritées, sont plus accessibles. Elles ne supposent ni des circonstances extraordinaires, ni un héroïsme au-dessus de la portée naturelle des âmes honnêtes. Elles peuvent être décernées à la vie la plus simple, la plus obscure, la plus dénuée de grandes occasions. Car il n'est pas de destinée si humble où l'on ne puisse se créer des devoirs qui, par la persévérance, deviennent d'admirables vertus. C'est ainsi que des personnes de la classe la plus pauvre, ou du sexe le plus faible, ont été sans cesse proclamées dans cette enceinte pour des actions qui méritaient l'estime publique.

L'Académie, en remplissant avec scrupule le vœu de M. de Montyon, en faisant ressortir ces vertus ignorées, en les multipliant par l'émulation, préludait, en quelque sorte, à la pensée de la loi mémorable qui veut aujourd'hui, sur tous les points du royaume, préparer par l'instruction le bien-être et le progrès moral du peuple.

Le caractère général que nous venons de rappeler se retrouve dans les faits honorables qui ont obtenu, cette année, les suffrages de l'Académie. Ce sont des actes d'une vertu simple, mais incontestable et longtemps éprouvée.

Un homme sans éducation, sans appui, soldat dans sa jeunesse, petit marchand d'estampes durant trente années, pauvre, mais donnant toujours, a su par son industrieuse générosité devenir le protecteur d'un grand nombre de familles. Il recueillait de jeunes apprentis, nourrissait d'anciens camarades, faisait des avances à quelques-uns, en cau-

tionnait d'autres. Sa probité, sa bonne renommée, la confiance qu'il inspire étaient un fonds inépuisable sur lequel il prêtait aux malheureux. Pierre Croulebois a joint à ce zèle secourable pour tous une persévérance singulière dans quelques-uns de ses bienfaits.

Lorsqu'il servait, en décembre 1797, il s'était, quoique blessé, jeté dans le Rhin, pour sauver du fleuve et des glaces un de ses camarades. Cet homme lui appartient dès lors, comme l'objet de ses bienfaits, comme une existence qu'il devait garantir, après l'avoir conservée. A dix, à quinze, à trente ans de distance, il le suit, il le retrouve, tantôt pour lui donner un asile et un apprentissage, au retour de l'armée, tantôt pour le marier et l'établir dans une profession utile, enfin pour rebâtir sa maison incendiée. C'est la vertu de l'amitié, dira-t-on, vertu facile et qui se récompense elle-même. Non; telle est la disposition d'âme de Pierre Croulebois, que ce besoin d'aider et de secourir, il l'applique à des inconnus, à des étrangers, à des suspects.

Déja vieux, Pierre Croulebois était retiré, en 1832, à Gouville en Normandie, dans son lieu natal. On y arrête trois hommes venus de Jersey, signalés comme fraudeurs, et, ce qui était plus grave dans l'inquiétude populaire, suspects de choléra. Les malheureux, malades seulement de fatigue et de faim, languissaient sur la plage, détenus dans une charrette. Pierre Croulebois seul les approche, les nourrit, les habille, et, en les sauvant, rassure le pays. Pour les mieux soigner, il fallait obtenir leur liberté provisoire. On lui demande caution; il la fournit, en engageant le petit domaine qui lui restait.

Ces faits divers, Messieurs, sont attestés par les témoi-

gnages les plus authentiques ou les plus naïfs. C'est la déclaration de toute une contrée, fière de l'homme de bien qu'elle a produit.

L'Académie décerne à Pierre Croulebois un prix de la valeur de 3000 francs.

Le genre de vertu que ces concours annuels ramènent le plus souvent, c'est une charité patiente et douce, exercée par les femmes, c'est un long dévouement à quelque institution bienfaisante, souvent fondée par leurs efforts. On ne peut trop l'honorer. Il est encore dans l'intérêt de la classe la plus nombreuse et la plus pauvre que les prix de vertu soient attachés à de tels actes, et qu'on les mérite en la secourant. A ce titre, l'Académie a cru devoir partager un second prix entre de respectables bienfaitrices de l'enfance, Mlles Marie et Thérèse Lioud et Mlles Garnier.

Mlles Lioud, nées dans la ville d'Annonay, d'une ancienne et noble famille, ayant réuni leurs modiques revenus, fondèrent, en 1817, une maison d'éducation gratuite pour les jeunes filles pauvres, qu'elles y admettent dès l'âge de quatre ou cinq ans. La première dotation annuelle n'était que de 3200 francs. Mais, par le sage règlement de la maison, le travail des élèves plus âgées vint bientôt aider à l'entretien des plus jeunes. Le nombre des pensionnaires gratuites s'accrut rapidement, et près de cent jeunes filles pauvres ont déjà reçu, par le zèle de Mlles Lioud, l'instruction et le goût du travail et de la vertu. Cependant, les généreuses bienfaitrices ont vieilli dans cette œuvre laborieuse, qui a consumé la vie d'une jeune parente animée du même cœur, et venue près d'elles pour les aider. Un hommage public doit faire connaître leur pieux dévouement qu'il est impuissant à récompenser.

Mlles Garnier, nées au Croisy, dans le département de la Loire-Inférieure, n'ont pas formé d'établissement aussi considérable. Les premières ressources leur manquaient. Mais tout ce que la bienfaisance du pauvre même peut faire pour le soulagement des pauvres, elles l'ont fait jusqu'à la vieillesse. L'action de leur charité n'a diminué qu'avec leurs forces, seul bien dont elles disposaient. Après avoir rapidement dissipé en bonnes œuvres un faible héritage, elles ouvrirent une petite école pour vivre; mais elles y recevaient gratuitement tous les enfants pauvres; et, sur le produit de leur travail, elles nourrissaient deux orphelins. Cela ne suffit pas à leur zèle. Pendant neuf ans, on les vit soigner une femme étrangère, tourmentée d'un mal incurable. Les témoignages les moins douteux attestent que cette vertu si pure s'ignore elle-même, et que ces deux femmes seront bien étonnées d'apprendre qu'il y ait, sur la terre, une récompense pour ce qu'elles ont fait.

Un prix de 5000 francs est partagé entre Mlles Lioud et Mlles Garnier.

La demoiselle Cotereau, après avoir longtemps servi comme domestique, s'éleva au-dessus de cette condition, et s'instruisit, pour être plus capable de faire le bien. Elle parvint à tenir avec succès une école demi-gratuite. Les heures qu'elle ne donne pas à ses élèves sont consacrées aux malades; et, dans sa pauvreté, elle fait ainsi l'aumône de ses soins et de ses efforts.

Après de telles vertus, apanage plus particulier des femmes, ce que les annales des prix Montyon offrent le plus souvent, ce sont ces traits de courage et d'humanité réunis, ces actes d'une énergie secourable, que l'habitude du péril rend fami-

liers à certaines professions. A ce titre, l'Académie a dû remarquer les deux frères Jean et Joseph Leclerc, nés dans le village de Portieu, sur le bord de la Moselle. Le passage, souvent dangereux, et les débordements du fleuve, sont pour eux, depuis quarante ans, une occasion de dévouement intrépide. L'un d'eux commença bien jeune cet emploi de la vie; à l'âge de onze ans, il eut le bonheur de retirer un homme des flots. Plus tard, les deux frères, luttant à la rame et à la nage, enlèvent une famille entière que l'inondation avait séparée de tout secours, et dont la maison s'engloutit à leurs yeux. Chaque année ce furent nouveaux efforts, où leur amitié aidait à leur succès, et rendait plus touchant leur courage. Mariés et devenus pères de famille, leur zèle ne se ralentit pas. Ils sont, dans leur village, entourés d'hommes qui leur doivent la vie; et plusieurs fois des marchands étrangers, des soldats isolés, furent sauvés par eux. L'État ne pouvait laisser sans récompense ces actes généreux. En 1831, les deux frères obtinrent une médaille d'honneur. L'Académie partage aujourd'hui entre eux la grande médaille d'or du prix Montyon.

L'Académie décerne une médaille semblable à Jacques Delpierre, marin du port de Boulogne. Dans sa jeunesse, il fit souvent la course avec succès; et quand nos côtes étaient bloquées, il enlevait des bricks aux Anglais. En 1811, entre autres, il avait pris à l'abordage un brick de quatorze canons, vivement défendu. La capture était belle et méritait encouragement. On lui offrit le choix entre la croix d'honneur et le retour immédiat de son père, prisonnier chez les Anglais. C'était mal connaître le cœur du brave corsaire. Jacques Delpierre opta pour son père; et le ministre oublia de lui donner aussi la croix d'honneur.

Ce père, qu'il entourait des soins les plus tendres, il le quittait toujours pour courir aux naufragés. Les registres de la marine attestent ses nombreux dévouements. Tantôt, il contribue à sauver l'équipage d'un vaisseau brisé; tantôt, il ramène seul deux pêcheurs, qui, submergés, allaient périr. Un jour, son canot ayant chaviré loin du port, il donne l'aviron qui lui restait à un de ses hommes renversés avec lui, et il n'est sauvé lui-même que par miracle, a-t-on dit dans Boulogne. Il est cité pour s'être vingt fois jeté à la mer au premier cri de secours, et en avoir retiré un soldat, des passagers, plusieurs enfants. Un soir, par un violent orage, le cri *sauve, sauve*, le fait s'élancer tout habillé de la jetée de l'Est. Cette fois, son zèle fut bien récompensé : l'enfant qu'il sauve était son fils.

Onze autres médailles de 500 francs sont décernées à des actes d'humanité affectueuse et de charité. Parmi ces actes, il en est un surtout qui touche, et qui peut instruire.

Un vieillard infirme du canton de Saint-André, département de l'Eure, ayant, pour vivre, vendu à terme sa petite maison, se trouvait, après le délai fatal, sans pain et sans abri, avec sa femme. Un pauvre du pays, Charles Tristan, qui vivait de la charité publique, mais qui possédait une petite demeure, les a reçus chez lui, les loge, les nourrit, et mendie pour tous deux.

L'habile préfet de l'Eure, M. Passy, en s'occupant, avec le zèle le plus actif et le plus humain, d'éteindre autour de lui la mendicité, trouva cette belle action cachée sous une misère que la loi réprouve, et qu'elle punit, sans rien faire pour la prévenir. Il n'a point hésité à demander, pour Charles Tristan, la récompense que l'Académie lui décerne.

A la fin de ce récit, une réflexion naturelle se présente, Messieurs. Plus de vingt personnes, nées pauvres, ou devenues pauvres par leurs vertus mêmes, ont part, cette année, aux bienfaits de M. de Montyon. Plusieurs d'elles ont une famille, des amis, des malheureux qu'elles soulagent, de charitables entreprises qu'elles soutiennent avec persévérance : voilà bien du monde intéressé dans ces prix, dans ces médailles, que nous proclamons! Ne doit-on pas être satisfait, en songeant que ces récompenses ainsi décernées, ces secours qui sont des insignes d'honneur, vont porter la consolation et la joie dans tant d'âmes honnêtes, et les payer un peu du bien qu'elles ont fait, en les aidant à le continuer? Et, si l'on pense encore que cette joie, exemplaire et pure, se renouvellera, pour d'autres, chaque année, que le bienfait est à jamais assuré, peut-on assez bénir la mémoire du vertueux Montyon, et ne trouvera-t-on pas, dans ces concours, son éloquent et perpétuel éloge? Cette devise d'immortalité, dont se parait l'Académie naissante, et que contestent parfois les caprices du goût et les jugements impérieux de la mode, s'applique heureusement du moins à ces sentiments innés dans le cœur humain, qui ne peuvent être ni contredits ni changés, la pitié pour le malheur, et le respect pour la vertu.

L'Académie cependant ne s'applaudit pas moins d'être aussi dépositaire d'importantes donations, au profit des lettres. M. de Montyon, parvenu à l'extrême vieillesse, après une vie pleine de bonnes œuvres et de sages méditations, avait dû s'occuper dans son testament de nos plaies sociales, et de la vertu qui les soulage. Un jeune et riche Français, mort récemment d'une maladie de langueur dans un village d'Égypte, à l'âge des belles espérances, de l'ambition et des projets de

gloire, s'est consolé en laissant, par ses libéralités dernières, une noble exhortation aux grandes études, aux laborieuses entreprises que sa vie défaillante lui refusait à lui-même.

Prenons aujourd'hui, par la reconnaissance, possession publique de deux magnifiques dotations qu'il a fondées, pour les recherches savantes, et pour les compositions d'histoire, en les confiant au zèle éclairé de deux classes de l'Institut! Grâces soient rendues à M. le baron Gobert, et de son intention généreuse, et de la forme prévoyante qu'il y a donnée, et des dispositions nouvelles, mais sages, par lesquelles il a voulu, dans nos jours peu littéraires, établir en quelque sorte un majorat électif en faveur des grands travaux et du talent.

DISCOURS

DE M. TISSOT,

DIRECTEUR DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

27 AOUT 1835.

MESSIEURS,

La nature a mis en nous une faculté extraordinaire et presque divine; je veux parler de cet enthousiasme de l'âme qui, élevant l'homme au-dessus de l'invincible amour de la vie, le précipite dans une action qui transmet son nom à la postérité. De là ce cri sublime et sauveur du chevalier d'Assas à Closterkamp; de là ce dévouement du jeune Léopold de Brunswick qui trouva une mort si belle dans les flots de l'Oder débordé, dont il avait affronté la furie pour sauver deux malheureux abandonnés de tout le monde; de là l'héroïsme de Goffin et de son fils, ces deux célèbres mineurs du pays de Liége, dont les noms resteront toujours français; de là encore tant d'actions mémorables dont notre histoire abonde

depuis un siècle, et parmi lesquelles nous aimons à citer l'exemple du vénérable archevêque de Pau, s'enveloppant d'un drap mouillé pour aller arracher du milieu des flammes, sous le toit d'une maison dévorée par un affreux incendie, deux enfants que les plus intrépides n'osaient secourir.

A la même impulsion d'une espèce de génie qui entre tout à coup en nous, appartient l'action d'un simple artisan, du garçon cordonnier François Chaumel, dit Firmin, que nous proposerons bientôt à votre admiration comme ayant sauvé l'un de ses semblables par une suite de prodiges. Mais au-dessus des faits les plus extraordinaires, quand ils sont encore les seuls témoignages qu'un homme ait donnés de l'excellence de sa nature, la raison ordonne de placer une suite non interrompue d'actions vertueuses qui forment en quelque sorte la trame de la vie d'un homme uniquement occupé à répandre ses bienfaits sur le malheur et sur la pauvreté. Tel est le motif de la préférence que l'Académie a cru devoir à Sauquet-Javelot, en lui accordant le premier des trois prix de vertu qu'elle décerne aujourd'hui, pour obéir aux dernières volontés du plus généreux des testateurs.

Sauquet-Javelot (Jean-Baptiste-Philippe), jardinier cultivateur, né à Niort, département des Deux-Sèvres, a élevé sept enfants auxquels il a partagé sa modeste fortune : il s'était réservé une petite pension dont il n'exige jamais le payement. Javelot demeure avec deux de ses fils, sourds et muets, et avec leur sœur âgée de quarante-sept ans. Une société tacite existe entre ces trois enfants, on met tout en commun, le père vit sur la société : à la fin de l'année, les économies sont placées en fonds de terre au profit des enfants.

La plus tendre des vertus chrétiennes, la charité, semble

être entrée avec le lait maternel dans le cœur de Sauquet-Javelot. Dès l'âge de sept ans, il réclamait avec chaleur le plaisir de couper et de distribuer lui-même aux pauvres le pain que son père leur faisait donner; l'enfant joignait à la plus précieuse des aumônes cette larme sympathique dont Grey a parlé dans son immortelle élégie sur un cimetière de campagne.

Héritier du plus charitable des hommes, Sauquet-Javelot n'a point cessé un moment de continuer les œuvres de son père. Depuis quarante années, Sauquet-Javelot reçoit chaque jour le voyageur fatigué, le vieillard indigent, l'ouvrier sans travail, le pauvre qui a faim, la jeune fille dont l'innocence a besoin de protection; depuis quarante ans, il offre tour à tour aux uns et aux autres un asile, du pain, quelques vêtements, et de sages conseils auxquels sa bienveillance ajoute un pouvoir qui pénètre les cœurs. Il est aidé dans ces soins religieux par une fille non moins admirable que lui. Seconde providence des hôtes de la charité de son père, elle fournit à leurs besoins, raccommode leurs haillons, panse leurs plaies, porte les petits enfants pour soulager leurs mères, et veille sur les jeunes filles avec la plus tendre sollicitude.

La maison de Sauquet-Javelot est une espèce de salle d'asile ouverte à toutes les misères humaines, une véritable succursale de l'hospice civil, qui a souvent recours à un simple jardinier quand on manque de place pour les malades. Au dehors, les lieux consacrés aux bonnes œuvres de cet excellent homme n'offrent que des masures irrégulièrement groupées, dont l'aspect n'annonce que le dénûment et l'abandon; vous entrez, et vous trouvez répartis dans diverses salles, sans aucun ornement, mais propres et saines, trente ou quarante pauvres

qui bénissent leur bienfaiteur. Sauquet-Javelot ne s'est réservé qu'une ou deux chambres pour laisser plus de place à ses hôtes. On trouve des lits partout, dans les granges, dans les étables; au besoin, Sauquet-Javelot donnerait le sien plutôt que de renvoyer un malheureux. Au reste, il ne se borne point à faire de sa maison la maison des pauvres, il court encore chercher dans la ville et dans la banlieue des larmes à essuyer, des malheurs à secourir : c'est pendant l'hiver surtout qu'il redouble ses soins et ses largesses.

Pour suffire à tant de bienfaisance, Sauquet-Javelot possède trois trésors où il puise sans cesse, le travail, la modération des désirs et l'économie. L'économie, telle que la pratiquent le religieux Sauquet-Javelot et ses pareils, c'est-à-dire l'art de connaître et de régler ses besoins, de faire un bon emploi de ses ressources, d'accroître sagement son avoir, mais surtout de faire largement la part des pauvres dont les droits sont sacrés, est appelée à jouer désormais un rôle important dans le monde. Transformée en science par le génie de l'humanité, appliquée en grand par les gouvernements qui veulent vivre et survivre, mais surtout méditée et pratiquée par ceux qui possèdent et qui veulent avec raison posséder en sécurité, elle doit exercer la plus heureuse influence sur la tranquillité des États et le bonheur des peuples. C'est là qu'il faut une conjuration de toutes les puissances de la société en industrie, en richesses, en savoir, en lumières : le but de cette conjuration est bien grand. Formée entre les sages, sous les auspices d'une véritable philanthropie, elle a pour but d'améliorer le sort des masses par de sages institutions, par d'habiles combinaisons, par des sacrifices qui sont à la fois des inspirations du cœur, des conseils de la raison, et même d'excellents calculs de

l'intérêt prévoyant et éclairé. Il s'agit de tarir à jamais la source empoisonnée de la guerre intestine des riches et des pauvres, qui a bouleversé plus d'un empire. Il s'agit de mûrir et d'achever, avec le concert de toutes les volontés, une révolution dont les immenses bienfaits ne coûteront ni une larme ni une goutte de sang. Cette révolution est commencée parmi nous; elle marche lentement, mais sûrement; comme toutes les irrésistibles nécessités, elle triomphera de tous les obstacles; la conduire à son but par le chemin le plus sûr et le plus court, est l'œuvre du génie et de la vertu, excités par une passion sublime, l'amour de l'humanité.

La prudente économie et l'ardente charité du modeste Sauquet-Javelot m'ont amené à cet ordre d'idées : permettez-moi, Messieurs, de jeter un dernier regard sur cet homme de bien que la nature avait fait pour être un homme remarquable en tout.

Agé de soixante-douze ans, et pourtant allègre et plein de vigueur; sans lettres, mais non pas sans lumières dans l'esprit; essentiellement pieux; biblique et comme inspiré dans ses paroles; chéri d'une famille vertueuse qui le regarde comme un oracle, Sauquet-Javelot, le père des pauvres depuis quarante ans, exerce encore sur eux une espèce de sacerdoce moral et religieux : voilà l'homme et la vie que l'Académie française a voulu couronner. Ne penserez-vous pas, Messieurs, que c'est comprendre et accomplir la volonté de M. de Montyon écrite dans un testament qui est un titre de gloire?

Nous allons maintenant vous raconter, Messieurs, une action isolée; mais elle est si belle, elle est environnée de tant de circonstances qui mettent dans tout son jour le cou-

rage d'un homme; elle montre si éloquemment, dans le jeune artisan Chaumel, l'inébranlable volonté d'arracher son semblable à la mort, que l'Académie, frappée d'admiration, s'est empressée d'accorder un prix de 5000 francs à l'auteur d'un pareil exemple. Voici les faits tels que les raconte le préfet de la Dordogne :

La sécheresse et un éboulement avaient rendu indispensable le rétablissement d'un puits qui fournit l'eau à la commune de Fleurac. Le 29 décembre dernier, malgré l'évidence du péril, Jean Quiérou, jeune maçon intelligent et hardi, consent à descendre dans ce puits : à une heure il a terminé tous ses préparatifs; la machine qui doit extraire les décombres est pleine; mais avant de la faire hisser, il veut s'assurer de quelques pierres qui menaçaient ruine au-dessus de l'éboulement; il monte par la corde : à peine a-t-il atteint le mur, qu'une masse énorme se détache et l'ensevelit. On crie au secours, on s'approche du puits; mais quel sujet d'effroi! ce puits, qui n'a ordinairement que cinquante pieds de profondeur, est devenu un gouffre affreux; les décombres même offrent des crevasses dont on ne voit pas le fond. Tout le monde regarde Quiérou comme un homme perdu; cependant quelques gémissements qui se font entendre annoncent qu'il respire encore. François Chaumel, dit Firmin, garçon cordonnier, âgé de dix-neuf ans, est accouru; il entend les gémissements de son camarade, et conçoit aussitôt l'espoir et la résolution de le sauver.

Il se fait attacher par une corde et descend dans le puits, malgré l'aspect des pierres et des masses de terre qui menacent de s'écrouler sur lui. Déjà il a travaillé deux heures, on a monté plus de quatre charretées de pierres; déjà il n'est

plus qu'à une petite distance du malheureux Quiérou qui lui inspire une nouvelle ardeur par ses prières; mais tout à coup un moellon se détache, tombe sur Firmin et lui fait une blessure grave à la tête. La vue de son sang qui coule en abondance, l'excès de la fatigue, l'idée affreuse de se voir englouti vivant, lui inspirent de l'épouvante; il sent d'ailleurs que ses forces l'abandonnent et crie pour qu'on le retire du gouffre.

Sa figure pâle, ensanglantée, jette la consternation dans la foule. Cependant un autre jeune maçon, Bernard Laporte, surnommé Bernichou, se présente : apprendre le malheur de son camarade, descendre dans le puits pour le secourir, est l'affaire d'un moment. A force de travail, Laporte parvient enfin à découvrir la tête et le bras de Quiérou, qui renaît à la vie à mesure que l'air vient frapper son visage. Mais Laporte reçoit à la tête une forte contusion; il lève les yeux; les masses énormes suspendues au-dessus de sa tête commencent à l'effrayer; un froid glacial succède à l'ardeur dont il était enflammé en descendant au fond de l'abîme; il pressent une invincible faiblesse et demande à remonter.

A sa vue, la terreur s'empare des spectateurs; les cris et les prières ne peuvent décider personne à affronter le danger. Quelques-uns s'avancent vers les bords du puits, mais les horreurs d'une mort qui paraît inévitable les font reculer d'effroi. Chaumel dit Firmin, dont les forces se sont ranimées avec le courage, s'approche de nouveau du puits, examine les immenses crevasses qui s'étendent de tous côtés, considère toute la grandeur du péril, se retourne et s'écrie : « C'en est fait, je vais encore descendre; j'y mourrai ou je le sauverai. »

Déjà il est auprès de Quiérou : tous deux entendent ce qui

se dit au-dessus de leurs têtes; ils croient même sentir dans la terre l'impression que produisent sur les terrains mouvants et crevassés qui les enveloppent, les pas de la foule immense qui se presse autour du puits. Firmin ordonne avec effroi qu'on empêche d'approcher; tout le monde s'empresse de se retirer.

Dans ce moment, Chaumel et Quiérou sont admirables de sang-froid. Le premier reçoit du second les pierres qui ont roulé au fond de l'abîme, et les dispose de manière à former autour d'eux une espèce de voûte qui puisse les protéger dans le cas d'un nouveau malheur et d'un éboulement trop à craindre. Après deux heures de travail, il ne restait plus qu'une des jambes de Quiérou qui se trouvât retenue et cachée sous un quartier qu'il était dangereux de soulever. Firmin, voyant l'inutilité de ses efforts pour dégager son camarade, lui passe une corde autour du corps et ordonne de le hisser en l'air. Plusieurs bras travaillent avec ardeur à mettre hors du puits le malheureux captif : inutiles et dangereux efforts! La jambe de Quiérou aurait été brisée, si l'on eût continué la manœuvre.

Dans cette extrémité, l'intrépide Firmin prend un parti désespéré. Il saisit une barre de fer, la glisse sous le quartier, soulève la pierre. Alors les crevasses se prolongent avec bruit; la chute des pierres recommence. Enfin Quiérou peut sortir sa jambe. Il est hissé en haut du puits, et tombe évanoui entre les bras de ses concitoyens. Huit heures d'agonie, et les angoisses d'une mort affreuse et toujours menaçante avaient épuisé ses dernières forces. Firmin avait tenu sa parole, il avait sauvé Quiérou; mais il ne voulut sortir du puits que le dernier.

Raconter un pareil trait, c'est le louer de la manière la

plus éloquente, et justifier sans doute la décision de l'Académie qui, en accordant un prix de 5,000 francs au pauvre et généreux Firmin, voudrait lui poser encore sur la tête cette couronne murale que la vertu romaine mettait à si haut prix.

Nous avons maintenant à vous révéler, Messieurs, des exemples de vertu qui, avec des caractères particuliers, tels que la patience poussée à un degré admirable, l'oubli de soi-même, et un dévouement absolu pour des malheurs qui ne peuvent cesser qu'avec la vie des infortunés objets de la plus tendre sollicitude, se rapprochent des exemples donnés par Javelot.

Il existe dans la commune de Reichshoffen, département du Bas-Rhin, un vétéran des guerres de la république, nommé Joly, qui, au sein de sa pauvreté, s'est acquis, ainsi que sa femme, des droits à la vénération générale. Dans une chaumière voisine de la leur, vivait une femme sujette à d'horribles convulsions, provenant d'un goître qui lui couvrait la moitié de la poitrine. Cette pauvre malade, délaissée par un mari livré au vice de l'ivrognerie, restait sans soin et sans ressources. Instruits de ce déplorable abandon, Joly et sa femme, exposés eux-mêmes à toutes les privations de la misère, n'hésitèrent pas à partager avec l'infortunée le prix de leur travail journalier. A mesure que ses souffrances devinrent plus intolérables, son infirmité plus hideuse, elle se vit l'objet des soins les plus assidus de ses généreux voisins, qui passaient auprès d'elle tous les instants dérobés au travail, et se privaient tous les jours d'une portion de leur nourriture, pour aller la déposer sur son lit de douleur.

Cette femme avait deux enfants, dont l'un (c'était un fils)

atteint aussi d'un goître, mais qui s'annonçait d'une nature encore plus dangeureuse que celui de sa mère. Une constitution débile, une surdité et un mutisme à peu près absolus, enfin un état presque complet d'idiotisme, faisaient de cet être informe un objet de dégoût et d'horreur. Sa mère l'aimait pourtant.

Quand elle sentit sa fin approcher, elle confia à Joly ses angoisses sur le sort de cette pauvre créature, que ses autres parents repoussaient et dont la commune ne voulait pas se charger. Joly et sa femme consolèrent cette mère désespérée, en lui promettant d'adopter son fils. La mourante n'avait pas osé parler d'une fille atteinte du mal héréditaire et réduite à un état de faiblesse qui la rendait incapable de prêter le plus faible secours aux bienfaiteurs portés à la recueillir. Joly et sa femme, prévenant les vœux de la mère, promirent encore de se charger de sa fille. Rassurée désormais sur le sort des siens, la malade mourut tranquille et résignée.

A l'époque de cette double adoption, Joly et sa femme avaient passé l'un et l'autre l'âge de cinquante ans. Les infirmités augmentaient. Dénués de fortune, ils avaient pour toute propriété une chaumière, composée de deux petites chambres, située dans un endroit bas et humide, sans cour, sans étable, sans bétail, pas même une chèvre. C'est dans cette habitation à peine suffisante pour eux-mêmes qu'ils se décidèrent à recevoir leurs deux nouveaux hôtes. C'est là que l'existence de ces deux infortunés a été conservée par la vertu de deux anges de patience, de courage et de bonté.

Le frère parvint bientôt, comme on l'avait prévu, à l'état de crétinisme le plus repoussant; la sœur fut réduite par l'accroissement de son goître à un état d'immobilité presque

complète, seul moyen d'éviter la suffocation. Mais du moins elle n'a pas perdu l'usage de ses facultés intellectuelles et morales; elle sait aimer les bienfaiteurs qui lui ont conservé l'existence, et leur donner par ses prières la seule récompense qui soit en son pouvoir : aussi inspire-t-elle la plus tendre pitié. Il n'en est pas de même du frère : hideux à l'aspect, exigeant avec violence ce que la pauvreté de Joly ne peut donner, sujet à des excès soudains d'une colère extrême, il menace sa sœur et leurs hôtes. Quand il souffre et que ses étouffements augmentent, il brise les meubles de la pauvre chaumière; il devient si furieux quelquefois, que les voisins accourus au bruit de ses emportements, invitent Joly à réprimer tant de méchanceté; mais le vieux soldat répond toujours : « Dieu l'a châtié plus que je ne saurais le faire, » et alors il se contente d'empêcher le furieux de battre sa propre sœur et sa mère adoptive.

Pour céder son lit au malheureux idiot, Joly couche à terre; sa femme ne dort qu'à moitié pour être toujours prête à secourir le malheureux infirme. Les nuits sont affreuses : vaincu par l'excès des plus cruelles douleurs, l'idiot entre en des convulsions de désespoir et pousse des cris horribles. Quelquefois il se cramponne après la vieille pauvre femme, sa seconde mère, et l'étouffe dans ses étreintes.

Au milieu de cet enfer de douleurs, de cris et de violences continuelles, peut-on assez admirer la vigilance, la pitié tendre et profonde, le dévouement héroïque des deux vieillards? Endurer la faim, le froid, se priver de tout, supporter le spectacle des maux les plus dégoûtants, travailler le jour, passer les nuits presque sans sommeil, voilà leur sort affreux et volontaire depuis dix-huit années. Cependant ils

le supportent avec patience et sans jamais se plaindre. Ils acceptent même, comme une épreuve de la vertu, l'espèce de mépris et d'humiliation que l'aversion générale du pays pour le crétinisme répand sur les personnes que leur pitié détermine à vivre dans le commerce de cette odieuse infirmité.

Joly et sa femme auront bientôt atteint l'un et l'autre l'âge de soixante-dix ans ; des travaux multipliés, le long et pénible exercice des plus difficiles vertus, ont usé leurs forces. Bientôt peut-être ce qui leur en reste s'épuisera dans les fatigues et les privations auxquelles les condamnent les besoins toujours croissants de leurs enfants adoptifs. Ils voient leur fin approcher sans la craindre ; mais ils savent qu'aussitôt leurs yeux fermés, ces malheureux resteront dans un effrayant abandon. Cette seule pensée remplit leurs jours d'amertume, et empoisonne ce bonheur tranquille et pur que la conscience des bonnes œuvres donne à ceux qui les font.

Ah ! si saint Vincent de Paul vivait parmi nous, je vous le demande, Messieurs, n'irait-il pas faire un pèlerinage au pays qui possède Joly et sa femme, visiter leur chaumière et les bénir au nom de la religion et de l'humanité ?

L'Académie française croit avoir rempli les intentions de M. de Montyon, dans cette circonstance solennelle, mais souffrez, Messieurs, qu'elle vous révèle aussi la vive satisfaction que lui cause la touchante perspective des fruits que doivent porter les récompenses qu'elle accorde cette année aux auteurs de tant de belles actions.

Le prix donné à Sauquet-Javelot est une semence jetée dans une terre féconde et bien préparée qui produira une riche moisson de nouveaux bienfaits. Nous les voyons déjà des yeux de la pensée.

Tout porte à croire que le prix obtenu par Chaumel dit Firmin confirmera dans son âme l'héroïque dévouement qui lui a mérité l'admiration de ses concitoyens. Puisse-t-il, avec la somme que M. de Montyon vivant lui offrirait avec joie, épouser une jeune et sage compagne qui lui donne des fils semblables à leur père!

Le vieux soldat de Jemmapes et de Fleurus, Joly, devenu dans sa chaumière un héros d'humanité, reçoit aujourd'hui la récompense, et non pas le salaire de ses services militaires et de ses vertus d'homme; mais soyez certains, Messieurs, et j'en atteste leur vie entière, que sa vertueuse compagne et lui ne verront dans cette honorable récompense qu'un secours envoyé à leurs enfants adoptifs, et un moyen de les empêcher de périr de faim après la mort de leurs bienfaiteurs.

DISCOURS

DE M. NODIER,

DIRECTEUR DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

11 AOUT 1836.

MESSIEURS,

Il est impossible de s'occuper de la distribution des prix décernés à des actions vertueuses, sans se rappeler le fondateur de cette touchante institution. Consacrer une partie de sa fortune, je ne dis pas à récompenser la vertu, car la vertu n'attend point de récompense sur la terre, mais à la seconder dans ses bienfaits et à l'encourager dans ses sacrifices, c'est pratiquer aussi la vertu, et en laisser des marques dignes de louanges éternelles. Le riche qui use ainsi des biens que la Providence lui a départis, se rend digne de la représenter auprès des hommes, autant que le permet notre condition d'hommes, si impuissante et si bornée. Honneur soit donc rendu avant tout à M. de Montyon!

Vous savez pourquoi, Messieurs, l'Académie fut chargée de la gestion de ce legs pieux. M. de Montyon pensait qu'il n'appartient qu'à l'intelligence d'apprécier convenablement la vertu, qui n'est elle-même qu'une intelligence accomplie de nos devoirs et de notre destinée. La sensibilité, dit un poëte, c'est tout notre génie; et la vertu, c'est le génie dans toute sa puissance, appliqué à la vie morale. Ses actes ont seulement cela de particulier qu'ils ne sont pas sujets à controverse comme les ouvrages du talent, parce qu'ils tombent d'eux-mêmes sous les sens de tout le monde; et c'est ce qui m'a permis de croire qu'on pouvait se passer des ressources d'un grand talent pour les raconter.

Je n'ai pas besoin de vous dire, Messieurs, que toutes les actions vertueuses qui signalent une nation comme la nôtre dans le cours d'une année, ne viennent pas s'offrir aux rémunérations de l'Académie. C'est un des caractères de la vertu de tenir ses bonnes œuvres dans l'ombre et le silence, et ce mystère délicat ajoute encore pour la plupart des âmes généreuses au charme qu'elles trouvent à les pratiquer; mais la vertu la plus modeste ne peut se soustraire à l'éclat qui s'attache aux faits publics, et c'est sur les faits de ce genre que se fondent nos jugements. Les autres, qui sont bien plus communs, reçoivent leur prix dans le jugement particulier de la conscience, et n'ont rien à envier aux jouissances que procure la publicité. Nous devons toutefois, dans nos rétributions annuelles, des regrets respectueux à ces vertus cachées dont une curiosité indiscrète n'a pas soulevé le voile. Il y avait dans le Panthéon des anciens un autel réservé aux dieux inconnus.

L'Académie éprouve d'autres regrets encore quand le temps

ramène la solennité qui nous rassemble. Quelque larges que soient les munificences du bienfaiteur de la vertu, la vertu dépasse heureusement ses prévisions, et nous sommes obligés de choisir entre une multitude d'actions presque également recommandables, pour ne pas rendre tout à fait illusoires les volontés libérales du donateur qui s'est proposé de porter une amélioration réelle dans l'existence de l'homme de bien. Ce choix a quelque chose de pénible pour nous, cette préférence quelque chose de cruel envers ceux qui n'en sont pas l'objet, et nous nous consolerions difficilement de ne pouvoir couronner tant d'actes généreux qui s'offrent de toutes parts à notre admiration, si nous pensions que la vertu s'en offensât; mais la vertu ne s'offense point d'être tenue au second rang, parce qu'elle n'ambitionne point de rang. La vertu n'est pas sujette aux irritations de l'esprit littéraire que les comparaisons humilient, et qui s'indigne de l'oubli. La vertu s'étonne plus du vain renom qu'on lui donne qu'elle ne s'en enorgueillit; la vertu ne se décourage pas, quand on omet de lui rendre un témoignage qu'elle n'attend jamais; la vertu sait à peine ce qu'elle est, et pourquoi elle est la vertu.

La distribution des actions vertueuses en différentes catégories, que l'Académie a pu se croire prescrite par la nature même de son mandat, n'est réellement qu'artificielle. En dernière analyse, toutes les vertus sont égales, quant au sentiment qui les fait agir. Les diversités qui se remarquent dans leur manifestation, résultent presque toujours du hasard des temps, des localités, des circonstances. L'occasion des dévouements héroïques se présente rarement; mais il n'y a point d'âme vertueuse qui ne l'eût saisie avec empressement, si elle s'était présentée. Il y a aussi dans la vertu de la des-

tinée et du bonheur. Ce qui a frappé surtout l'Académie, ce qui a paru mériter d'être distingué d'une manière spéciale, c'est la multiplicité dans les faits, c'est la persévérance dans la pratique. La vertu a des élans qui étonnent; mais ce qu'il y a de plus admirable dans la vertu, c'est la patience d'une vie de résignation dont elle est devenue la seule pensée, parce que cette constance dans le bien est elle-même la plus rare des vertus. C'est d'après ce principe que l'Académie a distribué cette année la somme de 20,000 fr., dont le legs de M. de Montyon l'a rendue dépositaire. L'ordre qu'elle a suivi dans ses répartitions est celui que je vais suivre dans mon récit.

Louise-Renée Ménard, demeurant à Rennes, département d'Ille-et-Vilaine, est née en cette ville le 29 vendémiaire an VI. On a dit, avec quelque raison, que la vie des gens de bien était courte à raconter, mais cela ne serait point vrai de mademoiselle Ménard, dont la biographie demanderait un volume, si on voulait rapporter les innombrables actions de bienfaisance dont se compose cette vie consacrée à la charité. Qu'on s'imagine une âme intelligente et active, dont toute l'activité, dont toute l'intelligence est dirigée vers le bien, et qui ne connaît d'autre occupation que le soin de chercher le malheur pour le soulager. Le meilleur des princes regrettait un jour perdu; mademoiselle Ménard n'a jamais eu à regretter un de ses moments, et les faits sont si pressés dans ce dévouement de toutes les minutes, qu'il semble qu'elle n'ait pu en accomplir un, sans se préparer à un autre. Nous citerons au hasard, et nous abrégerons beaucoup.

Mademoiselle Ménard, tourmentée depuis l'enfance de

cette vocation de sacrifices qu'elle a si dignement remplie, aspirait, dès l'âge de treize ans, à entrer parmi les saintes filles de la charité. Elle avait obtenu dès lors l'autorisation de s'associer aux pénibles sollicitudes des dames de Saint-Vincent, de panser les plaies des malades, de laver le linge des pauvres et de consacrer à leurs besoins les petites économies qu'elle pouvait faire, c'est-à-dire l'argent réservé à sa toilette et à ses menus plaisirs. Sa mère, qui avait rêvé pour elle un autre avenir, obtint facilement de son confesseur qu'il l'arracherait à cette vertueuse abnégation d'elle-même, pour la rendre à la société, et son évêque daigna la détourner par de tendres et respectueuses paroles. Elle obéit, car elle n'ignorait pas que le premier de ses devoirs était d'obéir à sa mère; mais elle ne put se soustraire à son insurmontable vocation, et resta, au milieu du monde qui ne l'avait reconquise qu'en apparence, la servante des malheureux. Sa réputation était si bien établie à cet égard, que les administrateurs de la ville de Rennes lui confièrent, en 1816, la direction d'un bureau de bienfaisance, et le droit de choisir les personnes qui devaient la seconder. Mademoiselle Ménard était à l'époque de la vie où le bonheur d'être jeune se fait sentir avec des séductions invincibles. Elle avait dix-huit ans.

Mademoiselle Ménard n'a dès lors plus de vœux à former. Elle entre en possession du seul bonheur qu'elle comprenne. Elle est, à dix-huit ans, la mère de neuf cents familles indigentes. Elle se multiplie pour les aider et pour les servir. Elle a deux cent cinquante distributions de soupe et de viande à faire aux infirmes toutes les semaines; elle les élève à cinq cents. Et qu'on ne s'imagine pas qu'elle croie son mi-

nistère borné à quelques soins matériels qui ne pourvoient qu'aux nécessités du corps; elle a les secrets du cœur, le langage qui se fait entendre de l'infortune, les paroles de l'espérance et de la consolation. Jamais elle n'a quitté la chaumière du pauvre ou le grabat du malade sans le laisser meilleur et plus heureux. On cite même des exemples d'infortunés qu'elle a réconciliés avec la vertu. Et qui fut jamais plus digne de la faire aimer! Cependant, elle ne se contente point des bienfaits quotidiens que ses attributions l'autorisent à dispenser. La charité est insatiable comme l'ambition. Tout ce qui souffre sur la terre, tout ce qui pleure, tout ce qui gémit, relève de la charité. C'est son empire, à elle, et il embrasse le monde. Un incendie réduit neuf familles à la misère; mademoiselle Ménard adopte neuf familles de plus, obtient l'autorisation de quêter, mendie pour elles, et répare bientôt leurs pertes. Une salle d'asile où sont réunis de malheureux enfants qui gagnent quelques sous à la fabrication de la dentelle, est délaissée par la personne qui la dirige : mademoiselle Ménard la remplace. Les rigueurs de l'hiver de 1830 font redouter l'irritation, hélas! trop naturelle de la classe pauvre. Dans ces extrémités douloureuses et presque désespérées, le conseil municipal appelle mademoiselle Ménard; des travaux sont distribués à ceux qui ont la force de travailler, huit mille quatre cents soupes à ceux qui ne l'ont plus ou qui ne l'ont pas encore. Et remarquez bien, Messieurs, ce grave sénat de la cité qui ouvre ses séances à une femme simple et obscure; la vertu convoquée à l'administration des peuples, et reprenant, sans orgueil, des droits qu'elle n'aurait jamais dû perdre, entre la politique et l'éloquence impuissantes! Quelque temps après,

arrive le terrible fléau du choléra. L'héroïsme de mademoiselle Ménard a de nouvelles occasions de se déployer. Mademoiselle Ménard est partout où la mort menace une victime, et la mort est partout. Un malade s'échappe de l'hôpital, court en furieux dans les rues, où les plus hardis cherchent à éviter son approche, et tombe dans les bras de mademoiselle Ménard qui le suit. Il était mort.

Ai-je besoin d'ajouter, Messieurs, que tant de vertus sont encore relevées de cette modestie touchante qui accompagne toujours la vertu? Vous en jugerez par les admirables expressions de M. l'évêque de Rennes : « Si elle devait lire, « dit-il, ce que j'écris avec connaissance de cause et la plus « intime conviction, je me condamnerais au silence, tant est « grand le respect que j'ai pour son humilité. »

Laurent Queter, âgé de trente-trois ans, est un poissonnier de Douai, qui s'est jeté trente-six fois dans la Scarpe, au hasard de sa propre vie, pour sauver la vie d'un de ses semblables. Sept fois il eut la douleur de ne ramener qu'un cadavre, mais vingt-neuf personnes lui ont dû l'existence en quinze ans. Il y a quelque chose d'instinctif dans le zèle courageux de Laurent Queter, quelque chose de providentiel dans son infaillible apparition au lieu du danger. C'est que, de nuit comme de jour, l'hiver comme l'été, il est toujours aux aguets d'un malheur à prévenir. Les circonstances les plus inattendues le trouvent si prompt à y pourvoir, qu'on croirait qu'il les devine. Laurent Queter est pauvre cependant, et son dévouement de tous les jours, une seule fois trahi par ses forces, laisserait sa famille sans ressources et sans appui; mais rien ne peut le détourner de l'idée qu'il appartient avant tout au malheureux qui va mourir. Le Roi

l'a récemment décoré de l'étoile de l'honneur. Les Romains lui auraient décerné vingt-neuf fois la couronne civique. L'Académie française n'a pas vingt-neuf couronnes à lui donner, mais elle a cru faire pour lui davantage, en l'admettant à partager la modeste couronne de Louise-Renée Ménard.

Elle a décidé qu'un premier prix de 8,000 francs serait divisé en deux parties égales, entre Louise-Renée Ménard, de Rennes, et Laurent Queter, de Douai.

La vertu de Queter est, si l'on peut s'exprimer ainsi, une vertu virile, qui implique la condition de la force. Revenons aux femmes, et occupons-nous d'un autre genre de courage, le courage patient de la charité. Jeanne Buo, fille d'un capitaine au long cours, est née au Croisic, le 14 mars 1763. Elle épousa, en 1802, François Aucoin, maître au cabotage, alors âgé de quarante-sept ans, et mort dernièrement plus qu'octogénaire, après plusieurs années de cécité complète. Comme il ne paraît pas qu'ils aient jamais eu d'enfants, ils s'accordèrent volontiers à consacrer leurs modiques épargnes au soulagement des pauvres. Vous savez, Messieurs, que les belles âmes ont du penchant à s'associer, et que toutes leurs pensées se confondent dès lors dans une volonté commune. Leur premier bienfait fut l'adoption d'une petite fille sans ressources, appelée Marie Heurtin, et qui, parvenue à l'âge de dix ans, allait tomber bientôt en proie à toutes les mauvaises inspirations de la misère. Ils lui donnèrent, avec cette tendre affection de la famille, qui vaut mieux que toutes choses, l'existence matérielle, l'éducation morale, et plus tard un ménage et un mari. Ce mariage ne fut pas heureux quant à la fortune, mais il fut extrêmement fécond.

La pauvre Marie Heurtin, emportée en 1832, par le choléra, mourut dans les bras de sa bienfaitrice, et lui légua six enfants pour tout héritage. A cette époque, le vieux marin, aveugle depuis quatre ans, n'était dans la maison qu'un enfant de plus. Madame Aucoin supplée à tout, place les deux aînés en apprentissage, nourrit et habille les petits, et on les remarque pour leur propreté comme pour leur sagesse. Il fallait travailler pour fournir à tant de dépenses, et madame Aucoin avait soixante-neuf ans; elle était borgne et infirme. Elle loue un four sans devenir boulangère, car elle n'était pas assez riche pour cela, mais elle fait cuire le pain des particuliers, et le pain qu'elle prélève, c'est le pain de ses charités. Il y a même du luxe; une des domestiques du petit établissement, morte il y a deux ans, laissa deux jolis orphelins en bas âge, qui viennent tous les matins au four de madame Aucoin recevoir du pain et des caresses. Les autres libéralités de madame Aucoin sont sans nombre; mais nous avons tant de choses à dire!

L'année dernière, la ville entière du Croisic avait demandé une couronne pour les époux Aucoin. Cette couronne, hélas! trop tardive, madame Aucoin sera obligée de la rompre. Elle en déposera une moitié sur la fosse encore récente de son mari.

Il n'y a heureusement point de profession dont les devoirs ne puissent se concilier avec l'amour et la pratique de la vertu, mais il en est quelques-unes qui rendent cette alliance plus difficile et plus rare. Si les obstacles que la vertu rencontre dans ses développements, selon les circonstances où elle est placée, doivent ajouter à son mérite, vous partagerez sans effort le vif intérêt qu'inspire à l'Aca-

démie la noble conduite de Joseph-Nicolas Plège, né à Troyes en 1808, et acrobate de province. Plège avait manifesté dès l'enfance un excellent naturel qui s'est fortifié avec l'âge. Le pauvre funambule, à peine adulte, s'avisa tout à coup que sa vigueur et sa dextérité pouvaient être bonnes à autre chose qu'à l'amusement du peuple, et que le plus beau des tours de force était celui qui sauvait la vie d'un homme. A dix-huit ans, et sachant à peine nager, il retire du Rhône, à Lyon, deux ouvrières qui allaient périr. Un an après, il se distingue à Chinon dans un incendie, et arraché aux flammes des valeurs considérables qu'il remet intactes à leur propriétaire. En 1835, un incendie plus désastreux se déclare à la halle au blé d'Alençon, Plège, exercé à marcher sur des surfaces étroites et mobiles, se trouve partout où il y a des secours à porter. Le nommé Gérard est tombé, suffoqué par une épaisse fumée, dans une pièce que le feu entoure de toutes parts. Plège le rapporte vivant dans ses bras, et le plancher s'écroule derrière eux. Le nommé Alleaume est renversé par une poutre brûlante qui le blesse grièvement; Plège le ramène vivant au milieu d'une pluie de feu qui n'est pas factice et inoffensive comme celles de son théâtre. Pour la troisième fois de cette nuit, le feu a gagné ses vêtements.

La troupe de Plège est dissoute à Caen. Le funambule regagne Alençon où il a laissé d'autres souvenirs que ceux de son agilité. La multitude est accourue pour le voir encore; mais il a donné sa représentation de clôture; il doit partir le lendemain, quand, pendant la nuit du 30 au 31 mai, un nouvel incendie se manifeste dans les écuries du sieur Maréchal, commissionnaire de roulage. Vous imaginez bien que Plège y

est encore. Où serait Plège, si ce n'est où est le danger ? Un honnête ouvrier l'a cependant devancé pour détacher un soliveau que la flamme menace. La fumée l'entoure et le suffoque, il tombe, il disparaît. Plège se précipite après lui, et le sauve pour la seconde fois : car c'était ce brave Gérard qu'il avait déjà sauvé, Gérard qui lui doit deux fois la vie, après son père et après Dieu.

Ce n'est pas tout. Pour diriger plus utilement le jeu d'une pompe, il monte sur un toit prêt à crouler, qui surmonte encore, par une espèce de miracle, le foyer de l'incendie. Un autre digne homme, Hurel neveu, y était seul debout alors sur une solive qui se rompt. Plège le soutient d'un bras assuré au-dessus d'un abîme de feu, et redescend avec lui du milieu des flammes, au grand étonnement et à la grande joie du peuple. Il était temps, dit le rapport qui nous a été adressé par les habitants, car le toit s'affaissait tout entier au moment où ils ont reparu.

L'auteur innocent de cette catastrophe, un domestique nommé François Brébion, en a été la première victime, et l'infortuné laisse une femme avec trois petits enfants. Plège, à demi privé de l'usage de ses pieds et de ses mains, Plège couvert de brûlures et de contusions, retarde son départ d'un jour, et donne une représentation à leur bénéfice. Il est assez touchant de voir cet homme qui vient d'accomplir les devoirs d'un héros, se croyant encore en arrière avec les malheureux, et leur payant pour adieu le tribut du funambule.

Plège a des mœurs douces et pures ; il est honnête homme et bon père de famille. Quel que soit son rang dans la société, il s'est donné dans l'ordre moral une place qui n'a rien à envier aux honneurs et aux dignités du monde. Ce funambule est un très-noble citoyen.

Jean-Baptiste Febvre, charron à Gripport, département de la Meurthe, est, comme Plège, un de ces hommes intrépides qui ne mettent jamais l'intérêt de leur vie en balance avec les devoirs de l'humanité, qui se multiplient par leur dévouement, et qu'une Providence attentive semble protéger contre les périls, parce qu'elle les réserve de loin pour d'autres actes de vertu. Il faut abattre la toiture d'une maison incendiée pour sauver celles qui l'environnent. Febvre abat la charpente, il s'abîme avec elle, et se relève. Joseph Maudru est tombé dans un puits profond de quarante pieds, dont la maçonnerie toute pleine n'offre pas un vide, pas une fente, pas un interstice où se cramponner; Febvre s'abandonne à la faible corde du tour, soutenue seulement par les enfants du malheureux Maudru, car il est une heure du matin. Il le retire, il le fixe, évanoui, au seau mal assuré. Plongé dans une eau glaciale, il attend, pour le suivre, qu'il soit certain de l'avoir sauvé. Si le tour échappe à la main débile des enfants, sa mort est cependant presque inévitable.

C'est d'un semblable accident que faillit être victime quelques années après un pauvre manœuvre, nommé Dominique Carnet. Au moment où il se faisait remonter du fond d'un puits de soixante-dix pieds qu'il venait de curer, le tour est retombé avec violence sur lui-même; on n'a entendu qu'un cri, accompagné d'un bruit sourd. Carnet doit être mort. Febvre apporte d'autres cordes, rajuste à la hâte l'instrument ébranlé par une si rude secousse, descend, renvoie au dehors un corps sanglant, asphyxié, sans vie, dans lequel les spectateurs ne voient qu'un cadavre. Mais Febvre est retiré à son tour; il se penche sur ce corps presque inanimé, il y sent battre un cœur, il l'emporte, il le lave, il le frictionne, il le ressuscite,

ce n'est pas trop dire; et quinze jours après, Dominique Carnet est rendu à ses enfants.

Il faudrait avoir quelque chose de l'infatigable activité de ce brave homme pour le suivre dans toutes les occasions où il signale son courage et son humanité, soit qu'il se précipite dans la Moselle pour en retirer un enfant, soit qu'il relève sur le grand chemin un malheureux saisi par le froid, et qu'il le porte de maison en maison, à d'assez grandes distances, trop souvent rebuté, faut-il le dire, par les refus de l'égoïsme; soit qu'il arrête dans sa course un cheval furieux, en le saisissant par les narines, à l'instant où il va traverser des champs couverts de moissonneurs, et se laisse entraîner avec lui pendant l'espace de quelque cent toises, plutôt que de l'abandonner. On frémit de penser que ce cheval était chargé d'une faux posée en travers.

Vous plaindrez l'Académie, Messieurs, de n'être pas assez riche pour pouvoir attacher des prix égaux aux premiers à des actions qui doivent si peu de chose aux premières. Elle a éprouvé ce regret comme vous, en partageant, par portions égales, un prix de 6,000 francs entre la veuve Aucoin, Joseph-Nicolas Plège, et Jean-Baptiste Febvre.

Six médailles de 1,000 francs chacune ont été distribuées aux six personnes dont il me reste à vous entretenir; et il faut répéter encore que ces divisions obligées du petit trésor de M. de Montyon n'ont rien d'humiliant pour la vertu, car il n'y a pas de catégories dans la vertu.

Parmi tant de vertus que l'Académie s'est plu à couronner, il n'a pas été question jusqu'ici de piété filiale, et je n'ai pas besoin de vous en dire la raison. La piété filiale n'est pas une vertu, c'est un sentiment, c'est un devoir auquel on ne

saurait se dérober sans ingratitude et sans crime. Veuille le ciel nous épargner l'affreux malheur de voir des jours où les enfants qui aiment et qui honorent leurs parents méritent d'être loués! Il y a cependant telle ou telle circonstance où l'exercice de ce devoir exige une constance et un courage qui paraissent au-dessus des forces de l'humanité, et cette patience que rien n'a jamais lassée, ce dévouement qui ne s'effraye d'aucun sacrifice et d'aucune douleur, appartiennent aussi à la noble histoire des efforts et des triomphes de la vertu. Je chercherai à vous en donner un exemple, dont vous serez peut-être tentés de faire honneur à mon imagination.

Une pauvre fille de vingt-cinq ans a perdu à l'armée deux frères jeunes et forts, qui étaient le seul espoir des cinq frères et sœurs qui lui restent. Sa mère est infirme, son père est vieux. Elle quitte une bonne condition et de bons gages pour les aider de ses services. Presque au même temps, le père est attaqué d'une maladie étrange et horrible. Ses membres se roidissent, ses dents se resserrent, la vie l'abandonne si une main adroite et vigoureuse ne les sépare, et ne donne passage au sang qui va l'étouffer. Par un instinct qui vient de Dieu, la fille aînée a deviné ce mystère plutôt qu'elle ne l'a compris. Pendant dix ans, tous les jours, elle renouvelle ce terrible office. Elle s'y obstine, malgré la généreuse défense du vieillard qui ne revient à lui-même que pour pleurer sur les doigts déchirés, sanglants, presque mutilés de sa fille, l'ouvrière et le gagne-pain du ménage. Ils sont dépouillés jusqu'aux os, qu'elle s'obstine encore; mais elle les lui cache avec soin. Elle avance un peu plus, un peu moins; elle change de main; elle ne se décourage pas, elle continue à traire, à couper l'herbe, à filer.

Le père meurt, la mère est sourde et aveugle, un troisième frère succombe à une maladie produite par de pénibles travaux, une sœur devient hydropique. La généreuse fille reste la mère de tous, la mère de sa famille et de sa mère, qu'elle appelle sa pauvre affligée. Ce qu'il y a de tendre dans son dévouement, d'héroïque dans sa patience, de naïf et d'éloquent dans ses paroles, ne peut se développer ici; mais l'Académie verrait avec plaisir la publication du touchant mémoire qui lui a été adressé sur ce sujet, et que je resserre avec regret dans quelques lignes trop rapides; car cette noble fille existe, Messieurs; c'est Jeanne Parelle, de Coulange, près de Montrésor, département d'Indre-et-Loire.

Ce que Jeanne Parelle a fait pour accomplir les devoirs sacrés de la nature, Madeleine Lambert, de Tours, Indre-et-Loire, s'est prescrit de le faire pour remplir ceux de la reconnaissance. Des partis assez avantageux se sont offerts pour elle, car l'état de lingère qu'elle exerce lui pouvait tenir lieu de dot; mais cet état, qui lui fournirait le moyen de vivre pauvrement sans être à charge à personne, c'est à Marie-Madeleine Laboureau qu'elle le doit, et Marie-Madeleine Laboureau est tombée depuis vingt ans en paralysie. Depuis vingt ans Madeleine Lambert se partage entre sa profession et celle de garde-malade, pour nourrir sa vieille maîtresse et pour la soigner. Je m'en tiens à ce fait; mais les détails qui l'accompagnent ont prouvé à l'Académie que Madeleine Lambert est digne d'être associée à Jeanne Parelle.

Claudine Treille, de Saint-Just en Chevalet, département de la Loire, est âgée de quatre-vingts ans. Il faut se hâter de lui donner une couronne, car ces âmes bienveillantes qui devraient être immortelles sur la terre, sont sujettes comme

les autres à remonter vers leur patrie céleste, avant d'avoir exécuté tous leurs desseins. La vie entière de Claudine Treille n'est qu'une longue pensée de vertu mise en action. Née d'une famille honorable et aisée, elle s'est consacrée depuis son enfance, comme Louise-Renée Ménard, aux devoirs de la charité; mais ce qui paraît l'avoir frappée d'abord, c'est le défaut d'instruction du peuple, et je dois ajouter, pour la responsabilité de mon opinion personnelle, que cette excellente fille a compris ce que nous appelons l'instruction dans un sens plus restreint que ne le font quelques hardis théoriciens : elle entend par ce mot la lecture et le catéchisme. Plus libre de son temps et de sa petite fortune, elle établit une école gratuite où les enfants pauvres venaient chercher l'enseignement, et lui donna pour auxiliaire une espèce d'école nomade où elle portait elle-même l'enseignement à ceux qui ne pouvaient le recevoir chez elle. Les enfants retenus à la garde des troupeaux, c'étaient les externes du pensionnat de Claudine Treille; institution touchante et sublime, dont elle était à la fois fondatrice, économe et professeur. Sa clientèle s'était agrandie. Les soins et les sacrifices d'un bon curé l'aidèrent à la placer sous une direction plus étendue, en appelant au secours de ses bonnes œuvres les respectables sœurs de Saint-Charles. Moins occupée dès lors, elle donna ses loisirs aux malades, car les loisirs de la vertu ne sont pas perdus pour l'infortune. Elle plaça ses religieuses entre une école et un hôpital, qu'elle enrichit d'une pharmacie avec l'aide des bonnes gens. Aujourd'hui encore vous verriez la vieille Claudine, appuyée sur deux bâtons, visiter tous les jours ses pieux établissements, et se délasser à filer sa quenouille, pour faire des draps et des chemises à ses pauvres. Ne croiriez-

vous pas, Messieurs, que je viens de vous raconter l'histoire d'une sainte du moyen âge?

Dans l'arrondissement de Coulommiers, près du village de Touquin, il y avait un endroit nommé les Boulets, et en cet endroit une pauvre chaumière habitée par quatre pauvres gens. C'est la famille Wist. Cette famille est portée pour 6 francs au rôle des contributions.

Il y a dix-huit ans que la femme Wist était venue chercher un nourrisson à Paris, dans l'espérance de se créer un moyen d'existence de plus. Bientôt le père de l'enfant disparut, sans que depuis on ait entendu parler de lui. Les mois de nourrice ne furent plus payés. Vaincue par la douleur et la misère, la mère mourut peu de temps après. Heureusement, il restait encore une mère à l'orphelin. C'était la femme Wist.

L'hospice pouvait s'ouvrir pour ce malheureux enfant; mais il avait six ans; il avait été entretenu de sentiments affectueux dont il ne pouvait plus se passer, car il savait aimer déjà; il s'écria en pleurant : *Je ne veux pas m'en aller;* et la mère pleurait aussi. Le père réfléchit un moment sur sa profonde misère, prit la main de sa femme et lui dit avec fermeté : « Je travaillerai davantage, s'il est possible! Nous le garderons. »

C'est peu, Messieurs. Cet infortuné, d'une belle et heureuse espérance, est atteint d'une maladie affreuse dont le nom échappe à la médecine. Ses traits gracieux se contractent et se renversent, ses membres se tordent et se recourbent; il devient incapable de porter la main à ses aliments, incapable de se mouvoir dans ses lambeaux. Il n'y a plus rien qui rappelle en lui une créature humaine, si ce n'est au cœur de sa mère. Aucune fatigue ne la rebute, aucun dégoût n'affaiblit

son courage, aucune plainte n'échappe à sa bouche, et cependant ses épreuves se sont aggravées par des circonstances bien cruelles. Son mari est mort à la peine. Sa vache, autre nourrice de cette pauvre famille, est morte aussi. La généreuse veuve s'est soumise avec résignation à toutes les conséquences de son dévouement. Elle n'a pas même appelé la charité des autres à l'appui de la sienne. Une seule fois elle a prié son curé de lui procurer quelque linge, parce que le sien était usé, consommé, détruit, « parce qu'elle n'avait plus de quoi tenir blanchement son pauvre infirme. »

Il y a un genre de piété qui s'est, depuis quelques années surtout, profondément naturalisé dans le peuple, et qui mérite trop d'intérêt pour qu'on ne lui accorde pas tous les ans une mention. C'est la constante affection du domestique à un maître tombé dans l'infortune; et permettez-moi, Messieurs, de rentrer ici dans mes attributions habituelles, pour vous rappeler que les Latins avaient merveilleusement caractérisé cette vertu, en donnant à leurs *famuli* et à leurs *famulæ* un nom générique qui les rattachait à la *famille*. Le peuple, qui ne sait pas les étymologies, agit toutefois comme s'il les savait; ce qui prouve au moins que les mots ne sont pas faits si arbitrairement qu'on le pense.

Marguerite Vanez, des Vosges, s'engagea, jeune encore, en qualité de cuisinière et de bonne d'enfants, au service de M. Bénit, lieutenant général au bailliage de Mirecourt. Il paraît que c'était en ce temps-là tout le domestique d'un président de cour.

Elle éleva cinq enfants; elle prodigua ses soins les plus tendres à son vieux maître aveugle; elle resta au service du fils aîné. Il s'était mis dans les affaires, elle lui confia ses

épargnes. Il subit une banqueroute qui lui enleva tout; elle ne plaignit que lui. Son jeune maître, qui commençait à vieillir, sentit le besoin de réformer ses domestiques : Marguerite ne voulut pas s'en aller.

M. Bénit le fils fut contraint de s'expatrier. Il avait fait des études fortes et utiles qui lui donnaient l'espérance de réparer ses pertes. Son trajet fut immense; il ne s'arrêta qu'à Fernambouc, au Brésil, où il trouva le moyen d'exister de sa profession de médecin. Mais avait-il tout ce qu'il faut, bon souper, bon gîte, et le reste, c'est-à-dire, quelqu'un qui l'aimât et qui le soignât à son gré? Marguerite Vanez emballe le nécessaire, elle vend le superflu, elle se sépare de ses vieilles amies, elle dit un adieu qui doit être éternel à l'église où elle a coutume de prier pour l'âme de son maître mort ou pour la prospérité de son maître vivant. Marguerite s'embarque, navigue et revoit M. Bénit, qui la baigne de larmes de reconnaissance et de joie. Elle avait soixante-douze ans.

Marguerite est revenue, après avoir adouci le sort de son protégé par sa tendresse, et l'avoir amélioré par son économie. Je ne la suivrai pas dans tous ses voyages; mais que vous dirais-je de plus? Voilà une pauvre créature qui a traversé plus de mers que Fernand Cortez, Colomb ou Gama, et ce n'était pas pour conquérir un monde : c'était pour remplir un devoir, et pour satisfaire un sentiment.

Sur six médailles de mille francs, vous voyez, Messieurs, qu'il en a été accordé cinq à des femmes. C'est qu'une femme, une bonne femme, est l'expression vivante de la charité. Mais cette douce vertu n'est pas étrangère aux hommes les plus énergiques, dans le pays même où l'énergie, exaltée par l'influence du ciel, de la nature et des mœurs, n'est souvent

qu'une puissance aveugle au service des passions. Orso-Giuseppe Pieri, du village des Prunelli de Fiumorbo, département de la Corse, ne connaît de passion que la charité.

Quoique peu aisé, il recueille un pauvre inconnu, accablé de fatigue, de vieillesse et de maladies; il lui donne des vêtements, des aliments, des remèdes; il le garde pendant un an dans sa modeste maison; il le sauve de la misère et du désespoir.

Un homme va périr dans le Fiumorbo. Pieri s'y précipite tout vêtu, et rend un père de famille à ses enfants. Une maison brûle, et l'incendie est près d'atteindre le réduit où se cachent deux enfants de cinq à six ans. Pieri s'enveloppe d'un linge mouillé, traverse la maison enflammée, et les rend à leurs parents.

Cela, c'est le courage de quelques circonstances extraordinaires; mais la charité de Pieri est de tous les jours. Sa porte n'est jamais fermée au voyageur, sa main ne l'est jamais à l'indigent. Le digne curé de Pieri compare son habitation hospitalière à celle du patriarche Abraham. C'est que du temps de Pieri, comme de celui d'Abraham, une piété solide est la source la plus sûre de la vertu.

Ces nombreux récits, Messieurs, trop longs pour l'espace qui m'était donné, trop courts pour des développements auxquels la mesure et la forme de ce rapport ne me permettaient pas de me livrer, et dont j'ai eu souvent peine à me défendre, vous feront assez comprendre les incertitudes et l'embarras de l'Académie.

Entre tant de faits qui honorent au même degré la vertu et l'humanité, tout le monde aurait hésité comme nous;

c'était déjà l'opinion d'un vieil académicien qui vivait longtemps avant l'institution des prix Montyon, et qui s'appelait Jean de la Fontaine. Il exprimait les mêmes doutes dans une fable délicieuse que vous n'avez pas oubliée, et nous nous arrêtons à son jugement :

A qui donner le prix ? — Au cœur, si l'on m'en croit.

DISCOURS

DE M. LEBRUN,

DIRECTEUR DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

9 AOUT 1837.

MESSIEURS,

Ces séances solennelles, où, près des couronnes qu'elle offre à la poésie et à l'éloquence, l'Académie française présente des prix aux ouvrages utiles et aux actions vertueuses, ramènent chaque année une question qui, bien qu'on y ait répondu plus d'une fois, se renouvelle toujours : « A quoi bon des prix de vertu ? »

Peut-être, quand je prends la parole pour raconter les actions que nous avons choisies entre toutes pour les honorer, se rencontre-t-il, en ce moment même et dans cette assemblée, des personnes de conscience délicate et difficile qui se demandent si le vénérable rémunérateur des vertus du peuple ne s'est pas mépris dans sa bienveillance ; si celui

qui vient les proclamer ne va pas leur faire violence, et, au lieu de leur prêter un éclat qui les consacre, les profaner et les ternir; si la vertu, qui a pour principe le désintéressement, peut paraître dans un concours comme la poésie et l'éloquence, qui ont pour mobile la gloire; si, enfin, nos couronnes ont jamais servi à quelque chose, si elles ont fait faire une seule bonne action.

Assurément, il faut le dire, les prix offerts aux actes vertueux ne sont pas ce qui les fait naître: celui qui serait porté à une bonne action par l'espoir des récompenses en serait par cela même peu digne; assurément le principe qui produit les bonnes actions est indépendant de l'espoir des récompenses. Le sanctuaire où il est caché est inaccessible à des influences si faibles et si vaines, comme ces pierres précieuses qui se forment dans le sein de la terre sans recevoir aucune action de l'homme qui sème à sa surface. Dirons-nous qu'ils songeaient à nos couronnes ces longs et patients dévouements de toute une vie, du pauvre à de plus pauvres, de malheureux à des malades et à des orphelins? Et ces dévouements soudains, multipliés, continuels, d'une humanité héroïque, pensaient-ils, en se jetant dans le péril, à l'Académie, à cette assemblée, à cette proclamation que je viens faire de leur nom et du lieu de leur naissance?

Mais, si les prix de vertu ne produisent pas, à proprement parler, les bonnes actions, est-ce à dire qu'ils sont inutiles, même à ceux qui les ont mérités, et qu'il n'y ait pas, dans le bien, des degrés où l'estime et l'approbation des hommes soient un encouragement salutaire? Quand même nos récompenses ne feraient que soulager une vénérable misère, et consacrer le respect qu'elle inspire; quand

même elles ne feraient que donner à un bienfaiteur pauvre de nouveaux moyens de bien faire, n'en serait-ce pas assez pour l'honneur de cette institution dont un homme de bien a doté l'Académie et la France? Qu'une vertu, si désintéressée, si humble, si cachée qu'elle puisse être, soit dénoncée par ses œuvres; qu'un village, une ville, une province qui s'en honore, en fasse une notoriété publique, est-ce la trahir et la profaner que de l'appeler, que de l'honorer à notre tour dans le temple où la vertu a son culte à côté de la gloire? Cela est bon, cela est utile, cela est moral : il faut la placer haut, comme ces fontaines dont parle Bossuet, et dont on élève les eaux pour les mieux répandre. Il faut la montrer en exemple, afin que personne ne doute plus du désintéressement, de l'abnégation, du sacrifice; afin que tout le monde sache combien l'humanité est belle, combien le siècle est calomnié, quels trésors de bienfaisance et de charité se cachent dans ces rangs populaires, où la pauvreté semble devoir en rendre les actes plus difficiles. Certes, ce n'est pas pour elle que nous couronnons la vertu : que lui importe? si elle est véritablement la vertu, elle est pour le moins indifférente à nos couronnes; ce n'est pas pour elle, c'est pour la société tout entière, à laquelle elle appartient, qui a droit de s'en servir. C'est dans l'intérêt et pour l'instruction de la société que nous rassemblons ici ces beaux modèles. La société est un être toujours jeune, toujours mineur, dont l'éducation n'est jamais achevée: donnez à cette éducation l'enseignement des bons exemples; au lieu de ces images du crime, de la bassesse, de la laideur morale, qui viennent de toutes parts la chercher, placez devant ses yeux tout ce qui peut l'élever, l'épurer,

lui donner de nobles et généreuses émotions. Le bon exemple dispose les âmes au bien; il s'en répand une émanation encourageante et salutaire; c'est un meilleur air qu'on respire, et qui rend plus sain et plus fort; c'est une atmosphère dont l'âme se trouve allégée, comme le corps se sent plus léger et plus dispos sur les montagnes, à mesure qu'il s'élève vers une région plus pure. Nos pensées se teignent de la couleur des objets qu'on leur présente; nos actions prennent à leur tour la couleur de nos pensées. Personne, assurément, ne se trouvera dans une disposition semblable après avoir lu le compte rendu des tribunaux, ou le livret de Montyon, après avoir regardé les images qui salissent les boutiques de nos rues, ou le saint Jérôme du Dominiquin. C'est pour cette société, si peu ménagée de nos jours, dont les oreilles et les yeux sont si souvent profanés, et l'esprit prostitué par ces romans et ces théâtres qui font si complaisamment montre et marchandise de scandale et d'immoralité; pour elle, je le répète, que nous nous occupons de chercher les vertus cachées dans la foule, ces vertus qu'on croyait absentes parce qu'on ne les apercevait pas, et qui apparaissent à l'envi aux divers horizons de la France, qui semblent poindre de tous côtés et se multiplier à mesure qu'on les observe avec plus d'attention, ainsi que parfois, si cette comparaison m'est permise, lorsque le soir on regarde au ciel, où l'on voit à peine luire une étoile, si l'on regarde encore, on en voit vingt, on en voit mille; on s'aperçoit que tout le ciel était étoilé.

Non, M. de Montyon ne s'est pas mépris; non, ses couronnes ne sont point vaines; non, elles ne sont pas stériles pour la société. Vous serez mes garants, vous qui venez

écouter nos simples et nobles histoires : vous serez heureux de les entendre, comme moi de les raconter. Après le plaisir de faire une bonne action, le plus grand sans doute c'est d'en être témoin, d'en jouir, de lui rendre le culte que lui garde le fond de nos âmes. Le cœur de l'homme, si souvent distrait par les soins de la vie commune et par les intérêts du monde, sent alors sa vraie nature; en présence d'une bonne action il se retrouve, et se reconnaît après s'être oublié. Si, en sortant de cette enceinte, vous sentez que vous quittez un air bon et pur, si vous en remportez une meilleure idée de l'espèce humaine et de notre temps; si, dans des profondeurs de votre âme inconnues à vous-mêmes, vous avez senti, à quelque trait subit, la présence de généreux mouvements et de nobles instincts; si vous restez, enfin, ne fût-ce qu'une heure, préoccupés de bonnes pensées en songeant à ces héros obscurs, à ces humbles martyrs de devoirs que la société ne leur imposait pas, faudra-t-il encore défendre l'institution qui les couronne? demandera-t-on encore : « A quoi bon des prix de vertu? »

Je dois d'abord rendre compte à l'assemblée du résultat général du concours de 1837.

Quarante-deux départements du royaume ont adressé cette année à l'Académie les noms et les titres de quatre-vingt-deux personnes, toutes bien dignes, en effet, de la distinction réclamée pour elles. Les départements du nord en ont recommandé cinquante; ceux du centre, trois; ceux de l'est une; ceux de l'ouest, douze; ceux du midi, seize. Sur le nombre des personnes admises au concours, treize ont pu être admises aux récompenses, ainsi réparties : un grand prix de huit mille francs, cinq médailles de deux mille, et sept médailles de mille :

les cinq premières, obtenues par les départements du Cantal, des Hautes-Pyrénées, du Pas-de-Calais, des Landes et de la Moselle; les sept autres, par le département de Seine-et-Oise, la Seine-Inférieure, la Charente-Inférieure, l'Ardèche, le Rhône, et enfin la Seine, qui, indépendamment de deux médailles, a obtenu le grand prix.

Voici maintenant les actions qui ont mérité ces récompenses. L'ordre que je viens d'établir est celui que je suivrai dans ces récits, où j'essayerai de reproduire, et autant que possible en leurs propres termes pour rester plus près de la vérité, les récits que nous ont transmis les préfets, les maires, les habitants notables des villes, bourgs et villages où ces actions se sont accomplies.

La première qui appellera votre sympathie semble s'être placée sous la protection de M. de Montyon lui-même. Elle appartient à la ville d'Aurillac, où la mémoire de M. de Montyon est si particulièrement vénérée et où il a habité longtemps, lorsque, intendant des pays d'Auvergne, sa charité éclairée répandait sur ces montagnes des semences qui méritaient en effet d'y fructifier.

Jean Vigier, le plus jeune de quatre frères, est fils d'une pauvre veuve, née dans l'aisance et presque dans la richesse, et que des malheurs de commerce, suivis des plus nobles sacrifices, ont fait descendre par degrés, d'une position élevée, dans la misère la plus profonde. La maladie était venue se joindre encore à la misère, et accroître pour elle l'impossibilité d'en sortir. Pleins d'intérêt pour cette femme, et surtout pour son jeune fils Jean, dont les études donnaient de belles espérances, deux hommes de bien veillaient sur elle et sur lui, le préfet du Cantal, M. Sers, et M. Azémard, curé

de Notre-Dame-des-Neiges. Mais ces deux honorables protecteurs, dans l'intérêt du jeune Vigier, et ne pouvant suffire à la fois à soutenir le ménage de la veuve, et à faire suivre à l'enfant les études qui devaient le rendre à son tour le soutien de sa mère, se concertèrent entre eux, et résolurent enfin un jour de faire entrer la pauvre femme à l'hospice.

Il fallait prévenir de cette résolution le jeune Vigier, qui suivait tranquillement ses études au collége, et qui se doutait à peine du dénûment de sa mère; le curé s'en chargea : il alla au collége le chercher, et l'enfant sortit avec lui, après s'être paré de ses habits les plus neufs, comme pour une promenade et une partie de plaisir.

Le curé l'amena chez lui, le fit monter dans son oratoire, et, empêché un moment, pour quelque affaire survenue, d'y monter lui-même, il lui recommanda de ne pas toucher à son bréviaire.

La première chose que fit l'enfant, ce fut de prendre le bréviaire et de l'ouvrir. Il en tombe un papier qu'il ramasse. Que voit-il? le nom de sa mère! C'était le billet d'hôpital.

Frappé d'un coup si inattendu, en proie à un saisissement singulier et nouveau, que de choses se révèlent à lui, dont il n'avait pas la moindre idée! Il venait de comprendre le malheur. Il se sentit tout à coup mûr; il devint homme en ce moment. Il avait neuf ans et demi.

Il sort sans être vu de personne, va au collége reprendre ses habits de tous les jours, et il revient ensuite dans l'oratoire.

Le curé, qui était monté après son départ, s'aperçut bien vite que l'enfant avait cédé à la curiosité. Il s'inquiétait de

son absence, et quand il le vit rentrer il ne put s'empêcher de lui dire avec douceur : « Tu as péché par curiosité, pauvre enfant, mais tu as été puni par ton péché même, et tu es allé te cacher pour pleurer. — Non, monsieur le curé, je n'ai pas pleuré. Je sais tout. Ma mère n'ira point à l'hôpital. Elle y mourrait de chagrin. Je ne rentrerai point au collége. Je resterai avec ma mère. Je soutiendrai ma mère. »

Le curé, frappé d'une résolution si inattendue de la part d'un enfant de si jeune âge, et exprimée avec une énergie si remarquable et toute surnaturelle, après lui avoir fait lui-même des observations, qui échouèrent devant son invincible fermeté, appela à son aide des personnes considérables d'Aurillac, amies de la famille de l'enfant, qui échouèrent à leur tour : et quand on cherchait à lui faire comprendre qu'en suivant ses études il pouvait être un jour bien plus utile à sa mère, il ne comprenait qu'une idée et n'avait qu'une réponse : « Ma mère n'ira pas à l'hôpital. Ma mère, accoutumée à un autre sort, y mourrait de chagrin. Ma mère n'a de consolation que moi : je ne l'abandonnerai pas. Je ne rentrerai pas au collége. »

Jean fit venir chez le curé ses trois frères, qui étaient ses aînés et gagnaient déjà leur vie. Il leur proposa de soutenir avec lui leur mère : ils restèrent froids. Il leur demanda alors de faire du moins quelques avances, et leur promit, avec l'accent de la vérité, qu'il les leur restituerait plus tard. Ils restèrent froids encore, et puis ils dirent qu'ils ne le pouvaient pas.

Jean laissa partir ses trois frères sans leur faire de reproches. Il renferma dans lui seul son espérance. Il se sentit presque fier de ne pouvoir plus compter que sur lui-même:

sa résolution en devint d'autant plus irrévocable. Il fit vendre ses habits neufs et sa montre d'or, que le préfet lui avait donnée, un jour de triomphe, au collége. Il se fit porte-balle; il vendit des gâteaux, des joujoux d'enfant; il gagna du pain; il donna un lit à sa mère.

Dix-neuf ans se sont écoulés depuis le jour où se passaient ces scènes touchantes; et depuis dix-neuf ans le sacrifice volontaire s'accomplit sans interruption. Jean Vigier n'a pas cessé d'être le modèle du plus parfait dévouement filial. Il n'a pas quitté un moment la pauvre veuve malade. C'est encore sur son bras qu'elle s'appuie quand elle va, par un jour de soleil, glaner dans les champs. Il a tout refusé pour ne s'éloigner ni d'elle, ni de sa ville natale, où son sort est si loin d'être heureux. La Providence devait à un tel enfant un meilleur avenir. Il se soumet à bien des humiliations, content d'en avoir pu épargner une à sa mère. Plein de fierté au fond de l'âme, il a consenti pour rester près d'elle à servir, et à servir commissionnaire dans une hôtellerie, c'est-à-dire dans le lieu où l'on est le plus en butte aux mépris, aux caprices, aux insolences. Lorsque, jetant un coup d'œil en arrière, il se souvient qu'il était dans l'aisance, que, s'il avait voulu, s'il avait suivi le cours de ses études de collége, il aurait repris dans le monde la place que la mauvaise fortune lui avait ôtée; qu'il serait maintenant, comme les autres, négociant, magistrat, officier, l'égal ou le supérieur de ceux qui le méprisent, ah! il a besoin de penser à la cause de son sacrifice. Pour supporter avec constance et douceur une telle vie, alors qu'on pouvait la choisir meilleure et que chaque jour encore on pourrait s'y soustraire, quand on met sous ses pieds les mobiles des actions ordinaires, l'intérêt et la vanité, quand on

résiste même aux entraînements de la jeunesse, il faut plus que la tendresse d'un fils pour sa mère, il faut plus que le devoir et l'amour, il faut la vertu.

Deux femmes viennent se placer près de Jean Vigier, exemples également admirables, l'une aussi de dévouement filial, l'autre de dévouement fraternel, toutes deux du nom de Catherine, et qu'on pourrait croire les sœurs de Jean.

Au pied des Pyrénées, sur un plateau d'où l'on voit l'Adour, et au milieu d'un beau pays, dont les gens qui passent appellent les habitants heureux, il y a une petite cabane faite de terre et de paille, longue de huit pieds à peine et large à l'avenant, sans cheminée, sans croisée et qui ne contient qu'un lit. Là, une pauvre fille, Catherine Dassein, habite avec sa mère : quelle mère! une malheureuse créature presque idiote, dont les facultés ont plus d'analogie avec l'instinct qu'avec la raison, en proie à une maladie horrible, percluse de tous ses membres, frappée dans tout son corps d'un continuel tremblement; qu'il faut porter, lever, coucher, soigner dans tous ses besoins comme fait une mère son enfant au maillot, incapable même de remercier d'un sourire ou d'un mot de gratitude les soins que lui rend Catherine, pour prix de la triste naissance qu'elle lui a donnée presque à son insu; car cette malheureuse femme, même dans sa jeunesse, n'a jamais eu toute sa connaissance : ses parents ont découvert avant elle une maternité dont la cause était ignorée d'elle-même, et ils l'ont chassée de leur maison. Reléguée dans une espèce de grange, où elle était nourrie de la charité publique, c'est là qu'elle a mis au monde cette enfant, qui lui semblait donnée par la Providence pour lui servir à elle-même de mère. Catherine s'accoutuma dès sa plus tendre enfance à la secourir.

A six ans, elle travaillait déjà pour elle, elle commençait à filer, elle l'aidait en toutes choses. Sa bonté, sa douceur et sa piété croissant aveo son âge, un tendre intérêt entourait sa jeunesse. A dix ans on la mit en maison. Là, chez des maîtres dont, par sa conduite sage, son amour pour ses devoirs et sa douceur constante, elle avait fait ses amis, elle commençait des épargnes pour sa mère. Elle était heureuse. Ce bonheur ne dura que deux années. A douze ans il avait fini pour toujours. Sa mère, devenue épileptique, eut besoin de ses soins. Elle se dévoua. Voilà seize ans que ce dévouement dure, qu'elle habite avec elle dans le misérable gîte que j'ai montré, qu'elle couche avec elle dans le seul lit que ce gîte renferme, qu'elle la lève, la fait manger, la transporte au soleil, quand le temps est beau, devant la cabane; lave son linge, fait le fagot qui la réchauffe, et demande pour elle la charité; toujours sans murmure, quelquefois avec joie : d'autant plus digne d'admiration que sa vertu reste inaperçue de tous et d'elle-même.

L'autre Catherine, Catherine Alexandre, habite à l'extrémité opposée de la France, dans le petit village de Boubers-sur-Canche, près Frévent, département du Pas-de-Calais.

Vous avez entendu parler d'un homme né sauvage au centre de notre société civilisée, privé de toutes les qualités qui constituent notre espèce, et même de l'instinct que les animaux ont de leur propre conservation. Cet être, qui n'a rien de l'homme que la forme, et à qui sa figure osseuse, son front qui fuit en arrière et la structure de sa mâchoire donnent certaine ressemblance avec les animaux carnassiers dont il a tous les instincts, vit, comme eux, dans un état complet de nudité. Il habite presque toujours dans les bois, et puis on

le voit paraître à l'improviste, tout nu, au milieu des maisons du village. L'autorité paternelle, l'autorité civile, la douceur, la violence, rien n'a pu le contraindre à porter des vêtements comme les autres êtres humains vivant en société. La moindre contrainte le fait entrer dans des accès d'indomptable fureur. Si l'on parvient à le vêtir par surprise, dans un de ces moments de stupeur auxquels il est sujet, la découverte qu'il en fait tout à coup le met dans une rage inexprimable; il déchire ses habits, de ses mains, de ses dents, et s'enfuit en hurlant dans les bois.

Catherine Alexandre est sa sœur; Catherine, née comme lui de journaliers qui eurent neuf enfants, tous élevés dans le travail et la piété. Elle vivait avec ses parents pauvres et infirmes, et soignait fidèlement leur vieillesse. Depuis leur mort, elle s'est dévouée à ce malheureux qu'elle appelle son frère et qui ne la connaît pas. Elle travaille pour le nourrir; et quand son travail ne suffit pas, elle mendie pour lui, et pour deux enfants de sa sœur, qui n'ont plus de père; car sa sœur, pauvre veuve misérable, est venue un jour frapper à sa porte et lui demander un abri pour ses deux enfants. Catherine en a pris soin.

Et dans cette chaumière, où l'on peut à peine se tenir debout, auprès de cet être horrible que Catherine y attire par les séductions mêmes avec lesquelles on attire les animaux; au milieu d'une si grande misère, Catherine sait répandre encore de la sérénité. Un bien triste et bien touchant aspect se présente à celui que la charité, et la curiosité peut-être, y conduit. En entrant, on entend dans un coin une sorte de râlement mêlé de quelques cris aigus; c'est la voix du malheureux, c'est sa langue, il n'en sait pas

d'autre. On le fait sortir de son étable; on le fait lever, comme un animal immonde, de la paille dégoûtante où il est couché ou accroupi. Si l'étranger l'approche de trop près, il se roule dans la poussière, il se mord les bras et les mains. Alors sa sœur l'appelle, le nomme, le caresse comme on ferait un dogue terrible qu'on veut apprivoiser; et elle suit, avec un air de tendresse et de complaisance maternelle, tous les mouvements de l'infortuné.

Si on lui demande alors pourquoi elle n'a pas cherché à le placer dans un hospice, elle répond : « Nous l'aurions pu, mais ma mère ne voulut jamais le laisser sortir de la maison. Il n'aurait trouvé nulle part les soins d'une mère. — Mais depuis que votre mère est morte, pourquoi n'avez-vous pas cherché à vous en débarrasser? — Ah! je m'en garderai toute ma vie; car ma pauvre vieille mère, avant de mourir, m'a fait promettre de ne jamais abandonner son pauvre Nicolas. »

Ces dévouements, quoique nés du devoir et de l'étroite parenté, paraissent si fort au-dessus de l'ordre commun, que ceux qui suivent, et qui n'étaient pas commandés par la nature, vous paraîtront peut-être plus naturels.

Un vieux militaire, après avoir servi vingt-deux ans, et fait, avec l'armée d'Orient, les campagnes d'Égypte et de Syrie, était revenu aveugle de cette expédition, et, de retour en France, vivait à Metz de sa pension d'officier. Dans la maison où il habitait, une pauvre femme vient à mourir, laissant trois petits enfants sans appui. François Burgot, se trouvant là, recueillit les enfants et attendit patiemment des nouvelles du père, qui était à l'armée, et qui les abandonna. L'hospice en mit alors deux en sevrage; l'autre resta

près du vieil officier. C'était une petite fille de six ans. Il l'éleva, lui donna de l'instruction, lui fit apprendre un état, et, l'âge venu, il la marie. La voilà mère, mère de deux enfants; mais, son mari étant mort, Marguerite (elle s'appelait Marguerite) se retrouva bientôt, avec sa petite famille, à la charge de François Burgot, qui la marie de nouveau. Après avoir eu deux enfants encore du second mariage, elle meurt du choléra; les quatre enfants retombent sur les bras du vieux soldat aveugle; et maintenant, à l'âge de soixante et treize ans, il en soutient encore deux auprès de lui. Du vivant de Marguerite il aidait aussi les ménages; il les logeait dans sa maison; il faisait apprendre des métiers aux gendres. J'ai dit les gendres: il est facile de se tromper et, en voyant François Burgot si paternellement dévoué à Marguerite et à ses enfants, d'oublier qu'il n'était pas leur père.

Nous avons dû être touchés de la longue persévérance de cet homme bienfaisant, qui partage ainsi depuis plus de trente années une petite pension, son unique moyen d'existence, avec des malheureux qui lui sont étrangers. Il est touchant en effet de retrouver en toute occasion, pendant un si long temps, ce vieux soldat aveugle, les bras toujours prêts à s'ouvrir pour recueillir des enfants sans asile.

Voici maintenant une vertu qui, depuis plus d'un demi-siècle, est l'objet de l'admiration et du culte de tout un pays; une vie entière, belle, calme et pure, dépensée en œuvres d'abnégation, de courage et de charité; voici une vénérable fille qui, depuis l'âge de quinze ans, et elle en a aujourd'hui soixante et douze, marche d'un pas égal dans la voie où l'a fait entrer, jeune encore, une vocation que j'ap-

pellerai divine. Le lieu même qui l'a vue naître ne sait pas son vrai nom : nous avons appris qu'elle se nommait Anne Langlade; mais c'est seulement sous le doux surnom d'*Agnoutine* qu'elle est connue dans son propre pays. Les habitants l'ont entendu appeler ainsi dans leur enfance; ils se sont accoutumés, par l'exemple de leurs pères, à la vénérer sous ce nom, qu'ils confondent avec celui de la bienfaisance, et ils n'ont point voulu en savoir un autre que celui qu'elle a honoré par soixante ans de vertus.

Cette femme habite Saint-Sever, dans les Landes. C'est là qu'elle est née de parents laborieux et peu fortunés, qui vendaient à la classe indigente ce pain noir et grossier connu dans le pays sous le nom de *pain de mélange*. Par une sorte de disposition providentielle, c'est en allant, petite fille, distribuer ce pain dans les plus misérables maisons de la ville, qu'Agnoutine apprit à connaître les pauvres et à les aimer. C'est à la vue de leur dénûment que se développèrent en elle, avec son merveilleux instinct de charité, le désir, le besoin et la résolution de leur dévouer toute sa vie.

Une angélique piété et une douceur inaltérable la faisaient remarquer dès sa première enfance, et lui attirèrent la protection d'une dame, sa marraine, qui, en mourant, lui légua la possession de la chaumière qu'elle habite encore aujourd'hui. C'est là sa seule richesse; elle ne possède rien autre chose au monde. Elle vit du travail de ses mains; et si ses infirmités l'empêchent d'en aller vendre le produit, il faut alors que des amis lui viennent en aide; car elle distribue tous les ans aux pauvres des sommes considérables, et ne s'en réserve rien. C'est pour eux seuls qu'elle va de maison en

maison rappeler aux riches ce que quelquefois ils oublient, et solliciter des secours qu'on n'oserait lui refuser : son air confiant et timide implore et remercie tout à la fois.

Aussi, il faut entendre les habitants de Saint-Sever dire : Notre Agnoutine! Qu'on la nomme dans la ville au premier qui passe, et vous verrez ce qu'il répondra.

Dans ce temps bizarrement cruel où le moindre approvisionnement de pain et de farine était défendu sous peine de l'échafaud, elle accaparait pour les pauvres; tout le monde le voyait : personne ne le savait.

Dans le même temps, sous peine de l'échafaud encore, il était défendu de donner aux mourants les consolations de la religion : elle allait chercher les prêtres, et les cachait dans sa maison; tout le monde le voyait : personne ne le savait.

A quinze ans elle fut belle : elle sortait la nuit comme le jour pour accomplir ses actes secrets de bienfaisance; jamais la calomnie n'osa élever un nuage jusqu'à sa pureté.

Dans les dernières années de l'empire un régiment tint garnison dans la ville. Les soldats, voyant la vénération de la ville entière pour cette sainte fille, s'étaient mis à la partager; et, quand ils la rencontraient dans la rue, ils portaient la main à leur tête, et lui faisaient le salut militaire, comme lorsqu'ils passaient devant leurs propres chefs.

Je prolonge trop, peut-être, ce récit d'une vie si simple, dont tous les événements se confondent pour ainsi dire en un seul : toujours la même, depuis ces années déjà si lointaines, où, jeune fille encore, Agnoutine commença, près des parents dont elle soigna si pieusement la vieillesse, une carrière que les pauvres n'ont jamais discontinué de bénir.

Telles sont les vertus qui ont mérité les premières distinctions.

Je laisserai une plume éloquente reproduire, selon l'usage, dans le livret de Montyon, à la suite des actes que je viens de raconter, ceux auxquels les sept autres médailles ont été décernées. J'ai hâte d'arriver au prix.

Je nommerai ici toutefois avec honneur les respectables personnes qui les ont obtenues : Justine Boydron, de Versailles; Pacifique Hermant et Françoise Blanc, de Paris; Rose Roche, de Lemps; Julie Dansac, de la Rochelle; Françoise Guéry, d'Yvetot, et les époux Wœlker, de Lyon.

Les dévouements dont je vous ai entretenus jusqu'ici se sont passés loin de vos yeux : celui dont il me reste à parler s'est accompli en quelque sorte en votre présence. La reconnaissance des citoyens l'a désigné elle-même à notre choix. L'Académie française n'est ici que l'écho de cette capitale entière.

Je ne craindrai pas de réveiller une impression trop pénible en reportant d'abord votre esprit vers l'événement qui, il y a si peu de temps encore, a attristé des réjouissances publiques et la fin de ce jour consacré par la ville de Paris à une union royale qui venait de donner au pays et à la couronne, avec tant de sujets de joie, tant de gages de sécurité : journée digne de ne laisser aucun triste souvenir! car elle a donné lieu à de si nobles mouvements, à des sentiments si beaux, depuis les derniers rangs du peuple et de l'armée jusqu'aux premiers degrés du trône, que l'impression douloureuse qu'elle rappelle cède bien vite à l'admiration qu'elle inspire.

Vous vous êtes reportés au Champ de Mars et à la nuit du 14 juin.

Vous connaissez l'événement : vous savez de quel encombrement subit, après la fête terminée, la foule, pressée de sortir du Champ de Mars, avait obstrué le passage de la grille voisine de l'École militaire. Une femme suffoquée tombe, ceux qui la suivaient trébuchent sur elle, poussés par la foule croissante qui se précipite et qui les écrase sous ses pieds. De là un grand désordre, un affreux tumulte, des cris de détresse, des blessés, des mourants, des morts, des malheurs enfin qui, restés heureusement en petit nombre, devenaient incalculables sans le dévouement, la présence d'esprit, l'humanité intelligente d'un homme, que d'autres hommes courageux se sont empressés d'imiter.

L'adjudant Martinel, du 1er de cuirassiers, se trouvait en ce moment devant le quartier de son régiment, voisin de la grille : il entend le tumulte ; il accourt, il se jette au-devant de la foule qu'il cherche à repousser de ses efforts, de sa voix, de ses prières, pour rendre plus libre le passage et pour en retirer les victimes ; mais la foule, ignorante en même temps qu'épouvantée de ce qui se passe, pousse toujours en avant, s'amoncelle de plus en plus, et accroît le péril, de tous les efforts qu'elle fait pour en sortir. Dans la lutte, un if illuminé se renverse, et barre le chemin. C'est presque vainement alors que le brave Martinel, aidé de quelques cuirassiers, s'efforce d'arracher les malheureux, renversés et blessés, à une mort imminente. Il a bientôt compris qu'il n'existe qu'un moyen de les secourir et de prévenir de plus grands désastres ; ce moyen, c'est de couper la foule au dedans de la grille. Il court au quartier du régiment ; on sonne à cheval ; il n'attend pas lui-même que les hommes de garde soient prêts, car il n'y a pas un

seul moment à perdre. Entraînant sur ses pas quelques cuirassiers, il se jette à pied dans l'intérieur du Champ de Mars; il se fait jour à travers la foule, qu'il écarte de toute la force que prête à sa force ordinaire le sentiment de la mission qu'il s'est donnée; il met, pour arriver au plus fort du péril, toute l'ardeur que les autres mettent à s'en tirer. Il y pénètre enfin, guidant le cuirassier Spenlée qui, seul de ses camarades, a pu continuer à le suivre; et là, s'adossant à la foule, à la façon d'un guerrier d'Homère, il travaille avec une admirable énergie à dégager le passage, à relever ceux qui ne sont plus, à sauver ceux qui respirent encore. Un vieil invalide évanoui et un jeune soldat sont emportés dans ses bras et arrachés par lui à la mort, et successivement un jeune garçon, une femme, une petite fille, neuf personnes enfin. On le voit sortir, rentrer sans cesse; en tirant des victimes de la foule il a failli y rester, n'importe; il y revient pour en chercher encore; il ne croit jamais avoir fini sa tâche. Épuisé, haletant, rien ne peut assouvir cet insatiable besoin dont l'humanité le tourmente; il poursuit sa besogne héroïque, au péril continuel de sa vie, donnant à tous l'élan, encourageant tout le monde de sa voix comme de son exemple. Le cuirassier Spenlée, électrisé par lui, sauve à la fois de la terrible bagarre un homme et un enfant. Les officiers de son régiment y sont aussi dignement représentés que les sous-officiers et les soldats. Le porte-étendard Mitz se précipite pour délivrer une femme qu'on écrase; le lieutenant Gruss, qui emportait dans ses bras une jeune fille sans connaissance, se fait encore mettre un jeune garçon sur les épaules, et lutte une demi-heure contre la foule sous ce double fardeau; il tombe près de périr. Marti-

nel, renversé lui-même, était sur le point de succomber.

C'est alors qu'on vit un curieux et touchant spectacle; c'est alors qu'un piquet de cuirassiers, envoyé pour mettre une digue à l'immense flot qui envahissait la grille, parut de loin, au-dessus de la foule, exécutant la manœuvre de salut dans cette mêlée d'espèce nouvelle. On voyait ces braves, consternés et silencieux, s'avancer pas à pas, lentement, avec prudence, sur des chevaux qui, comme s'ils eussent été intelligents de l'humanité de leurs maîtres, semblaient marcher eux-mêmes avec précaution. Il était touchant de voir de tous côtés des mains s'élever vers eux comme vers des libérateurs, et leur tendre des enfants dont ils chargeaient la croupe et le cou de leurs chevaux. A force de lenteur et de ménagement, un à un, deux à deux, en longue et patiente file, ils sont parvenus à enfoncer peu à peu la foule : ils l'ont enfin coupée; ils ont posé la digue à sa masse immense; la grille est dégagée, les communications sont rétablies, le peuple s'écoule. Officiers, colonel, général, rétablissent l'ordre, complètent les mesures de salut, organisent celles de secours. Alors la scène change, et c'est un autre genre d'exercice qui est offert à l'humanité des soldats et des citoyens; les uns et les autres s'unissent pour secourir les victimes, pour les mettre en lieu d'asile; on établit dans la caserne des ambulances, les cantinières deviennent des sœurs de charité; on apporte les blessés, on leur prodigue les soins les plus délicats et les plus attentifs. Des jeunes filles, en revenant à elles, épouvantées de se trouver entre les bras de soldats, se rassurent bientôt en voyant le respect dont on les environne. Il était beau de trouver dans tous ces hommes de guerre tant de sentiments

de douce et délicate pitié, de sentir des cœurs si humains palpiter sous les cuirasses. Empressés, attentifs, debout toute la nuit, ils apportaient incessamment aux blessés leur linge, leurs matelas, leurs couvertures : aussi admirables dans cette veille de charité, qu'ils le furent jamais dans un jour de bataille.

Messieurs, au milieu de tant de braves gens, c'est une grande gloire d'avoir pu être remarqué. Il a été bien honorable pour Martinel, quand tant d'autres avaient plus ou moins droit à la récompense, d'avoir été nommé par tous comme celui qui l'avait méritée. Et nous, quand cette approbation universelle est venue nous demander pour lui la couronne que nous accordons aux actions vertueuses, nous l'en avons pu juger d'autant plus digne, que nous avons cru reconnaître à ces dévouements successifs qui, dans une heure, se sont renouvelés assez de fois pour honorer toute une vie, les caractères auxquels on reconnaît la vertu, je veux dire, la constance, la continuité, l'entier oubli de soi-même. En voyant Martinel si à son aise au milieu du danger, accomplissant des actions si difficiles d'une manière si naturelle, nous nous sommes dit : « Cet homme a l'habitude de telles actions; il les trouve trop simples à faire pour en être à son essai. » Alors nous avons cherché dans sa vie, et voici ce que nous avons trouvé.

Mais à quoi bon raconter ici les divers faits de dévouement, de courage et d'humanité qui ont honoré sa carrière; sa promptitude à se précipiter, en toute occasion, pour sauver des malheureux, soit dans la rivière, soit dans les incendies, partout où il y a un danger à courir, partout où il trouve

à bien faire? Que deux traits suffisent pour donner ici l'idée de tous les autres.

En 1820, à Strasbourg, un soldat était tombé dans la rivière de l'Ill, près des écluses d'un moulin; la place ne laissait guère de chance de salut, et c'en était fait du malheureux. Aux cris d'une femme au désespoir, Martinel, qui passait, s'élance tout habillé, sans regarder s'il y va ou non pour lui de la vie; il nage droit vers l'écluse, et là, s'appuyant d'une main au poteau de la vanne, il se dispose à saisir de l'autre au passage le malheureux qu'un courant rapide emporte vers la roue du moulin. Il le voit venir, enfoncé déjà de plusieurs pieds sous l'eau; il faudrait quitter son appui pour le saisir, mais il sera entraîné lui-même; il le quitte cependant, saisit le corps, passe sous la roue du moulin avec lui, emporté par la rapidité du courant, et reparaît bientôt de l'autre côté de l'écluse sans avoir lâché le malheureux qu'il rapporte au bord, et qu'on rend à la vie.

Une autre fois, à Strasbourg encore, ce n'est plus dans l'eau, c'est dans le feu qu'il se jette, c'est dans un péril plus grand et plus certain, dans une poudrière, qu'un incendie est près de faire sauter; et c'est un sentiment d'humanité exaltée qui le pousse, car, au-dessus de cette chambre qui renferme un baril de poudre et mille paquets de cartouches, il y a une infirmerie, où neuf de ses camarades sont retenus dans leur lit. De tous côtés on se sauvait. Martinel décide plusieurs hommes à secourir avec lui l'infirmerie, et il monte, sans s'apercevoir que l'incendie qui augmente a déjà empêché ses compagnons de le suivre. Il arrive seul à la porte d'une chambre voisine de celle où sont les cartouches; il trouve, par fatalité, cette porte fermée; d'un banc il se fait

un bélier et l'enfonce; mais là, près de passer outre, et, comme il allait se précipiter, de grandes flammes le repoussent. Alors sa résolution chancelle, il recule, il va redescendre; puis il pense tout à coup que le feu s'approche des cartouches, et que, s'il manque de résolution, ses camarades vont sauter : l'instinct de sa propre conservation alors ne l'arrête plus, il s'élance en fermant les yeux, à travers la flamme, et les habits, les mains, le visage, les cheveux noircis, brûlés, il trouve avec bonheur les cartouches encore intactes, il repousse, il écarte les amas de papier d'enveloppe que le feu allait gagner, il paraît à la fenêtre, il crie, il appelle : « De l'eau, de l'eau! » Sa présence dans la poudrière rassurant ses camarades sur l'imminence du péril, ils montent : la chambre des cartouches est inondée, et les neufs malheureux sont sauvés.

De tels faits, que nous ignorerions encore si d'autres faits plus récents ne les eussent mis en lumière, auraient suffi pour lui mériter notre choix. Certes, Messieurs, ce n'est pas un dévouement ordinaire qui lui fait affronter ainsi l'eau, le feu, tous les dangers. Quand, après l'avoir vu à Strasbourg, en 1820, et même à Nancy, en 1817, se prodiguer partout où l'humanité lui montre un bon emploi de sa force et de son courage, nous le retrouvons, en 1837, à Paris, dans le Champ de Mars, le même au bout de vingt années; quand nous le voyons couronner ses dévouements habituels par un dévouement si vraiment admirable, nous ne pouvons hésiter à lui décerner un prix que ses camarades, ses officiers et tous les témoins de son action lui accordent d'ailleurs d'une voix si unanime. Nous ne nous sommes pas contentés d'écouter cette voix de loin; nous avons été

nous-mêmes interroger sur place l'admiration qu'il a inspirée; nous nous sommes transportés au lieu qui a vu son dévouement; nous avons entendu les généraux, les officiers, les soldats, les citoyens, les victimes sauvées, les magistrats de la cité; nous avons écouté, dans la caserne, ses émules eux-mêmes; et ceux qui pouvaient prétendre le plus à lui disputer le prix, ont été les plus ardents à déclarer qu'il en était le plus digne, et qu'il avait remporté l'honneur de la journée.

L'Académie française décerne le grand prix des actes vertueux à Matthieu Martinel, du village de Hombourg, département de la Moselle, adjudant sous-officier au 1er régiment de cuirassiers.

L'Académie, en le lui décernant, est heureuse de songer qu'elle couronne, avec lui et en lui, ce grand nombre de braves dont les dévouements se sont signalés autour du sien, dans la soirée du Champ de Mars. Elle voudrait pouvoir détacher en quelque sorte, pour chacun d'eux, une feuille de la couronne qu'elle décerne à l'adjudant Martinel. Le lieutenant Gruss, le porte-étendard Mitz, le cuirassier Spenlée, sont dignes assurément d'être nommés après lui, devant cette assemblée, avec le même honneur qu'ils l'ont été devant leur régiment par l'ordre du chef même de l'armée.

Mais tous les corps présents au Champ de Mars y ont apporté, si je puis parler ainsi, leur contingent de dévouement, de zèle et d'humanité. Les ordres du jour de cinq régiments ont signalé des noms dignes aussi de louanges : le 11e de dragons, ceux du brigadier Budy, de Vigier, de Rivallier et de Schuburu; le 19e léger, le musicien Schirack et les chasseurs

Blondin et Michaud; le 27e, le 44e et le 51e de ligne, le sous-lieutenant Thirion, les sergents Charpentier et Bellanger, et les braves Robert, Blanc et Cornus. L'Académie n'a rien à ajouter à l'honneur qui leur a été fait : elle le proclame. Honneur aux chefs de pareils soldats ! honneur aux soldats dont l'humanité égale le courage !

C'est un beau et noble spectacle que le concours de tant de dévouements. Messieurs, si la place où je suis assis peut donner à mes paroles une autorité qu'elles n'ont pas par elles-mêmes, j'oserai féliciter l'armée; elle a bien mérité du pays; elle a gagné bien mieux qu'une bataille : elle a sauvé des citoyens. Je la féliciterai de cette union sympathique, de ces secours qu'elle leur a prêtés, de cette manière nouvelle de fraterniser dans le Champ de Mars avec eux. Qu'il me soit permis de féliciter aussi la patrie en voyant ses régiments faire un si noble emploi de l'oisiveté de leur courage; qu'il me soit permis d'être fier d'appartenir à un pays où tout se tourne en honneur, jusqu'à des calamités même; où un événement, fût-il malheureux, ne semble venir que pour mieux développer toute la noblesse des âmes, et n'être enfin qu'une occasion solennelle, pour le peuple, de connaître tout ce que valent ses défenseurs; pour l'armée, de sentir qu'elle est du même sang et de la même famille; pour le prince, de manifester les généreuses sympathies qui le rendent de plus en plus cher à l'une et à l'autre; pour l'Académie enfin, de témoigner hautement combien les lettres sont amies des armes et ont de plaisir à louer tout ce qui concourt à relever leur gloire, tout ce qu'elles font de beau et d'utile, tout ce qu'elles dévouent, au bien de la patrie, de courage et de générosité.

DISCOURS

DE M. DE SALVANDY,

DIRECTEUR DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

9 AOUT 1838.

MESSIEURS,

L'Académie française, dans cette solennité, parcourt le cercle entier de sa mission agrandie par les progrès du temps.

Elle a d'abord décerné le prix séculaire à l'éloquence, et qu'il me soit permis de dire que, grâce à son interprète, elle a donné à la fois la récompense et le modèle. A quel autre, plus qu'à l'éloquent chancelier de l'Université nouvelle, appartenait-il de juger et de couronner l'éloge de son illustre devancier?

Aux écrits brillants ont succédé ces productions de l'esprit, à la fois morales et utiles, qui sont encore de bons ouvrages, qui sont déjà de bonnes actions.

Maintenant, Messieurs, viennent les bonnes actions mêmes. Après les inspirations, qui font le moraliste ou l'orateur, nous avons à surprendre et à couronner, dépouillées de l'accessoire du talent et des formes de la pensée, ces autres inspirations quelquefois vives et soudaines, quelquefois réfléchies et patientes, que suscite l'aspect du malheur ou du péril, et qui éclatent, traduites, non en beaux livres, mais en sacrifices admirables et en dévouements sublimes. A côté du talent prend place désormais, dans nos concours académiques, la vertu, qui est le génie de l'âme et de la conscience.

Messieurs, après tous les habiles et ingénieux confrères à qui votre bienveillance m'ordonne de succéder à ce fauteuil, je ne m'attacherai pas à établir de nouveau que M. de Montyon eut raison de choisir, pour prononcer sur l'art de bien faire, les juges ordinaires de l'art de bien dire. Je m'applaudirai seulement que cette pensée lui soit venue, qu'il nous ait chargés d'écrire ces simples et belles pages des annales contemporaines, et nous ait fait les historiographes de la vertu obscure et pauvre, comme nos devanciers l'étaient des rois. Il est bon, en effet, que des hommes, versés pour la plupart comme nous dans les affaires et les ambitions du monde, soient tenus de rechercher dans la foule la plus ignorée, pour les désigner aux hommages publics, ces hommes, en apparence disgraciés du sort, en réalité privilégiés de la Providence, qui en savent plus que les plus habiles à écrire des chefs-d'œuvre; car ils pratiquent la première des sciences, celle d'être utiles à nos semblables, et, au lieu des bons préceptes, ils donnent les bons exemples.

Autrefois les gens de lettres menaient une vie humble et retirée; ils traversaient, presque inaperçus, cette société

superbe dont leur nom allait être l'ornement dans la postérité.

Tout est changé, ils ont pris la haute main dans les intérêts du monde. Ils ont des courtisans; ils ne le sont plus. Grâce à M. de Montyon, nous serons tenus de reconnaître quelque chose de plus grand que les succès de l'esprit. Nous nous inclinerons devant une puissance plus haute que la nôtre. Il sera beau d'entendre chaque année cette enceinte retentir des graves paroles qui, au début de cette séance, rendaient gloire à la Morale; d'entendre chaque année les princes des lettres proclamer, dans leur sanctuaire, qu'elle doit dominer les lettres et les gouverner.

Me pardonnerez-vous, Messieurs, d'ajouter, à la louange de M. de Montyon et à la nôtre, que nous n'étions pas indignes de la mission qu'il nous a tracée? Toute difficile et laborieuse qu'elle soit en réalité, nous la remplissons avec amour. Les hommes de lettres sont fort calomniés de notre temps, et c'est tout simple; on ne devient pas impunément une puissance. Cependant, on ne saurait contester qu'ils se distinguent par un penchant naturel pour le bon et le beau. On leur reprochera de s'y attacher quelquefois jusqu'à l'utopie; ils s'y attachent même souvent jusqu'à l'opposition : mais comment méconnaître qu'après tout, les noms auxquels ils se rallient, ceux même qui les égarent, sont les plus grands qu'il y ait dans les langues humaines! Ce sera la religion ou la liberté, la justice ou la gloire, tout ce qui mérite, en effet, d'entraîner les nations. Leur voix s'anime involontairement au spectacle de tout ce qui fait battre les cœurs généreux. Qu'on leur présente de brillants exploits, ou simplement une bonne action, toujours vous les verrez d'intelligence avec leurs héros par le sentiment et la pensée. Il faut le dire, c'est par là qu'ils se font

écouter de la foule. Ils n'ont que ce mérite de s'émouvoir plus que personne à ce qui touche tout le monde. Pourquoi le talent fait-il perpétuellement envie, sinon parce qu'il est un écho plus marqué de cette voix intérieure qui salue dans la justice et la vérité les plus anciennes connaissances de l'homme, et les appelle comme des amis absents vers lesquels notre âme s'élance tout entière?

Aussi, est-ce une étude attachante et curieuse que celle de relire nos archives annuelles des bonnes actions. C'est un livre auquel, depuis vingt-deux ans, bien des mains différentes ont travaillé. L'historien, le poëte comique, le savant illustre, le magistrat, l'évêque, tous les partis et toutes les croyances, ont fourni leur contingent. C'est toujours même langage, toujours même zèle, même enthousiasme. Par là se réalise naturellement parmi nous un grand problème. Les gouvernements habiles cherchent à discerner et à saisir, pour s'y appuyer, les sentiments et les intérêts communs que portent heureusement dans leur sein les sociétés le plus longtemps divisées. Quand la tourmente gronde encore, on les cherche dans les émotions de la victoire; plus tard dans la liberté, dans l'ordre, dans les prospérités de la paix. M. de Montyon les a trouvés dans la vertu.

Quatre-vingt et une demandes ont été adressées à l'Académie française, demandes, hâtons-nous de le dire, des sociétés libres et des magistrats; car il est remarquable que les auteurs d'actions vertueuses n'imaginent pas qu'on puisse s'en prévaloir devant les hommes. Nous voudrions croire que l'adage qui donne la modestie pour compagne au mérite est vrai à l'égard du mérite dont l'esprit est la source. Nous savons du moins qu'il est vrai pour la vertu.

La Compagnie a distingué deux ordres de faits et de dévouements : les uns où domine le courage, les autres que distingue la constance; ceux qui résistent aux longs sacrifices, qui attestent un perpétuel oubli de soi, un sentiment opiniâtre du devoir, et ceux dans lesquels l'homme, en une seule fois, donne et prodigue sa vie : deux héroïsmes différents, entre lesquels la conscience hésiterait, si elle n'avait, pour les réunir et les confondre, ce grand nom de la vertu.

Nous parlerons d'abord des actes de dévouement intrépide. Vous remarquez, Messieurs, qu'ils nous sont presque tous fournis par la race religieuse et forte des mariniers. Le fait auquel s'adressera le premier prix s'est passé sur la Loire.

Le 15 septembre de l'année dernière, le bateau à vapeur *le Vulcain* descendait vers Nantes. Une catastrophe, qui fit nombre de victimes, brisa sa course. Le bruit public avait appris aux magistrats qu'au milieu de tous les malheurs s'était rencontré un rare dévouement : on ne savait rien de plus. Il a fallu qu'une compagnie qui fait comme nous, qui recherche les bonnes actions pour les récompenser en les honorant, la Société industrielle de Nantes, se livrât à une minutieuse enquête, fît subir de véritables interrogatoires, et employât, pour découvrir la vertu, les ressorts jusqu'à présent mis en œuvre contre le crime. Voici ce qu'elle a trouvé :

Arrivé près d'Ingrande, *le Vulcain* s'était approché de terre pour embarquer des voyageurs. Dans ce mouvement, il touche, embarrasse ses roues, déchire sa chaudière, et la vapeur épanche de tous côtés son flot brûlant. Un marinier, que ce flot redoutable atteint et blesse sur le pont, pense aussitôt à cinq enfants avec lesquels une minute auparavant il jouait dans la salle commune. Ce brave homme, qui s'ap-

pelle Pierre Guillot, n'a pas d'enfants ; mais il aime les enfants ; il avait entendu ceux-là pleurer, et il était allé naturellement aider leur bonne et leur mère à les consoler. Il les tenait sur ses genoux, quand la secousse fatale l'avait rappelé précipitamment à son poste. Les infortunés vont périr. Il veut retourner à eux. L'escalier envahi avait disparu dans l'eau qui brûle, dans la vapeur qui asphyxie et qui dévore. Vainement il met ses mains sur sa figure. Avancer d'un pas est impossible. « Et cependant, comme il l'a répété dans son interrogatoire, il y avait là une mère et cinq enfants qui allaient être brûlés tout vivants. Cette idée-là, dit-il, me tue... »

Il va aux sabords, se penche et aperçoit la mère. Vous l'auriez vu se suspendre de son pied brûlé à la rampe du bâtiment, et d'un bras robuste enlever cette infortunée, mais sans la sauver. Elle était frappée à mort! Il revient, voit la servante, veut la saisir. Elle le repousse... « Non, non, s'écrie-t-elle à moitié calcinée, sauvez, sauvez mes enfants! » — Messieurs, vous pensez que c'est là le trait sublime auquel nos palmes s'adressent. Hélas! non. Le sacrifice a été consommé. Comme nous l'a écrit la Société industrielle de Nantes : « C'est de Dieu que cette admirable fille est allée recevoir sa couronne. »

Ah! du moins, Messieurs, laissez-nous un moment nous arrêter sur cette mort qui égale tous les martyres, sur cette tendresse maternelle d'une étrangère qu'aucune tendresse maternelle ne surpassera! Nous tous qui appelons près de nos enfants d'autres soins à notre aide, ne sentons-nous pas qu'on respire, en apprenant qu'il y a là des affections égales aux nôtres, une sollicitude que ne payera aucun salaire, des

cœurs d'où pourrait s'échapper ce cri : Sauvez, sauvez mes enfants!

Qu'étaient-ils devenus, en effet, Messieurs? Faut-il vous dire qu'ils étaient aussi les enfants adoptifs de Guillot! Il s'est élancé par le sabord ; il a plongé dans la fournaise ardente. Il y fait deux voyages. Les cinq enfants sont rendus à la lumière. Leur bonne l'est à son tour. Mais Dieu n'a pas fait de miracle. Trois enfants sont morts avec leur bonne et leur mère. Deux seulement vivront.

Maintenant, Messieurs, penserez-vous que l'homme qui porte cette tendresse à la fois et cet héroïsme dans le cœur, ne compte qu'un acte de dévouement en sa vie? Sa vie est pleine de traits semblables. Une fois soumis à l'interrogatoire, Guillot eut à rendre bien des comptes. « A Ancenis, n'avez-vous pas, au prix des plus grands dangers, éteint un incendie? — Oh! moins que rien. C'est à peine si je m'en souviens. Il doit y avoir quatre ans de cela. » Et comme on lui demande s'il n'a pas d'autres bonnes actions à confesser : « Je ne me rappelle rien de plus. — Mais à Nantes, le 7 septembre 1830, par une nuit obscure et malgré mille obstacles, n'avez-vous pas sauvé une femme qui se noyait dans la Loire?» Et il fait ingénument son récit. « Mais encore à Nantes, mais ensuite aux Ponts de Cé, n'avez-vous pas sauvé trois hommes, en vous exposant à périr avec eux? » Et toujours les aveux, ainsi obtenus, venaient faire admirer tout ce qu'il y a de simplicité naïve dans cet héroïsme qui se multiplie et qui s'ignore. L'Académie désigne pour un prix de 4,000 francs le généreux Pierre Guillot.

Ce ne sera point sa première récompense. La Société industrielle de Nantes fut chargée par S. A. R. monsieur le

duc d'Orléans de lui remettre une médaille d'or, et elle nous a demandé de faire complète justice, d'associer, dit-elle, à nos hommages le prince qui s'honore en honorant la vertu.

Vous n'apprendrez pas sans intérêt, Messieurs, que Guillot pourrait figurer à un double titre dans nos récompenses. Il possède tous les dévouements. Il est pauvre. Ayant à sa charge un père vieux et infirme, il a recueilli dans sa maison une sœur et ses trois enfants que sa femme et lui nourrissent de leur travail, qu'ils couvrent de leurs vêtements. Il lui est arrivé, mettant le cap vers la haute Loire, de ne laisser derrière soi que 20 fr. empruntés, pour soutenir, pendant son absence, cette nombreuse famille; et quand on conseille à ces braves gens de vendre la royale médaille d'or : « Plutôt mourir de faim! » répondent-ils.

Ces détails n'étaient pas nécessaires pour vous faire approuver notre jugement. Ils sont pour Guillot le luxe de sa vertu. Mais ils plaisent à l'âme. On est bien aise de voir que ce courage qui se dévoue n'est point une inspiration isolée, point une fougue du sang ou du cœur : il tient à un état sain et pur de l'âme; il est vraiment de la vertu.

Louis Brune, de Rouen, commissionnaire sur le port, est un homme de la même famille. Des procès-verbaux réguliers attestent à l'égard de quarante-deux personnes qu'elles lui ont dû la vie. Mais il ne se montre pas seulement doué d'un intrépide courage; il n'a pas seulement dans le cœur le sentiment de l'humanité prêt à éclater quand il y a un péril à combattre ou un malheur à prévenir. Cet homme porte en soi une inépuisable vocation de dévouement; il fait profession de sauver ses semblables : c'est son état. Il n'attend pas les occasions; il les cherche, il les épie avec passion.

Quand la marée monte, quand le vent fraîchit, quand la brume s'élève, quand les bateaux à vapeur se croisent en grand nombre dans ce port étroit et opulent que vous connaissez, Messieurs, où vous êtes allés inaugurer l'image du grand Corneille, Brune est là, comme les pères du mont Saint-Bernard à l'approche de l'avalanche, le cœur inquiet, l'oreille attentive, prêt à s'élancer.

Ainsi, par exemple, le 28 janvier dernier, la Seine, prise depuis plusieurs jours, était couverte de patineurs. Les hautes marées devaient rompre les glaces et engloutir cette foule imprudente qui restait sourde à tous les avertissements de l'autorité. Brune avait sa vieille mère et sa femme malades; on le rappelle en vain à sa maison. A l'heure même de ses repas, rien ne peut l'entraîner; il reste à son poste; il ne désertera pas. Ces jeunes gens, ces femmes imprudentes oublient leurs dangers pour leurs plaisirs. Le plaisir et l'affaire de Brune est de penser à leurs dangers.

En effet, on entend le fleuve mugir; la foule épouvantée se précipite. Un abîme s'est ouvert; un couple jeune et riche a été englouti. Brune est là, il court sur la glace rompue, il arrive, plonge, ressaisit le mari et le sauve. La femme avait disparu sous les glaces: il va l'y chercher, il la retrouve; mais ses efforts ont été inexprimables; ses membres sont engourdis. Quand il veut s'enlever sur ces vastes glaçons qui le déchirent, qui l'ensanglantent, qui rompent sous sa main, ses forces épuisées échouent, et personne ne viendra à son aide : il n'y a pas un autre Brune sur le rivage. Cependant on s'agite; on se lamente; c'est Brune qui va périr. Que fera-t-on? Enfin, on imagine de lui jeter une corde qui arrive à lui, qu'il saisit; et, à son tour, il est sauvé.

Les personnes qui lui devaient tout lui proposent des récompenses : il refuse. Il a fait ainsi toujours. Les médailles sont tout ce qu'on a pu lui faire accepter; et comme il a depuis longtemps épuisé les médailles, le roi a fini par envoyer l'étoile de l'honneur à sa noble poitrine. Cependant la ville de Rouen n'était pas quitte envers lui. Elle a adopté sa femme et sa fille; et voulant lui faire un don qu'il ne refuserait pas, elle lui a bâti une maison sur le rivage, afin qu'il ait moins de chemin à faire pour donner sa vie. Il est là comme une sentinelle avancée en face de l'ennemi. L'Académie royale de Rouen nous a demandé pour Brune l'un des prix Montyon. Un prix de 3,000 francs lui est donné.

Jean-Marie Georges, marchand de bois de bateau à la Rapée, a droit à un prix égal. Il a disputé à la Seine tout autant de victimes que Brune. On en comptait déjà trente-quatre il y a longtemps, et il continue. Comme Brune, il a fatigué les magistrats qui lui décernaient les médailles; il a fallu, comme Brune, le faire chevalier de cet ordre du XIXe siècle, qui confond le guerrier, le magistrat, l'écrivain, le marinier de la Rapée intrépide et utile, dans une égalité d'honneur; comme Brune, enfin, il a repoussé toute sa vie le prix qui lui était offert de ses bonnes actions. Il est dans ces âmes généreuses une fierté qui n'admet pas qu'il y ait des salaires pour de tels dévouements. Dans un incendie, car la vertu de Georges est à l'épreuve de l'eau et du feu, il a sauvé deux enfants d'une famille riche; dans le grand incendie de Bercy, il est allé chercher dans les flammes les livres d'une grande maison de commerce. Toujours il a tout refusé. Onze fois, sa vigueur et son adresse lui ont obtenu la victoire dans les joutes publiques : jamais il n'a accepté le

prix. Pour Georges, il n'y a qu'une manière d'acquérir, le travail. Faut-il ajouter que le travail lui a failli? Il a été riche : son commerce a péri dans des revers, fruits de sa confiance et de sa bonté. Alors il s'est fait courageusement simple batelier; et, à deux reprises, les bateaux à vapeur, qui sont sur nos rivières comme les grands d'autrefois, foulant les petits à leur passage, sans même s'en apercevoir, ont coulé bas le batelet, humble et dernière fortune de Georges. Au nom de M. de Montyon, l'Académie le lui rendra.

Les vivants n'ont pas toujours eu le privilége des soins de Georges : il y a des morts pour lesquels on l'a vu religieusement veiller sur son batelet. Au mois de février 1814, l'armée française, illustrant par d'admirables victoires les revers publics, était arrivée presque en vue de cette capitale. Elle se reporta vivement sur Montereau, dans l'élan de deux combats, enleva ses collines escarpées, et, disputant à l'ennemi les rives de la Seine, se saisit du pont sous un feu terrible. Elle le joncha de ses morts. Georges, bien jeune alors, était tristement sur son bateau, recueillant avec respect les soldats français, disputant aux flots leur dépouille, et rendant à la terre les braves qui étaient morts en combattant l'étranger. Qui nous eût dit, dans le morne et douloureux abandon de nos revers, qu'un Français obscur prenait ce soin pieux de nos frères d'armes! Qui m'eût dit qu'un jour, à cette place, je viendrais l'en remercier au nom de l'armée, au nom de la France, et que je vous devrais, Messieurs, l'honneur de lui décerner une couronne?

Voici, Messieurs, un remarquable phénomène; ce sont trois frères animés au même degré de la passion du dé-

vouement. Leur nom est Conté; le théâtre de leurs travaux, Cahors; le fleuve, ou plutôt le torrent contre lequel ils passent leur vie à lutter, le Lot. Depuis douze ans qu'ils habitent sur le port, ils avaient déjà retiré des flots, *isolément*, vingt-six personnes, dont vingt-quatre vivantes, lorsque, pendant l'enquête, une vingt-septième dut la vie à leur courage. Mais ce n'est pas tout : le 28 janvier 1827, une barque montée par six hommes, dont aucun ne savait nager, va se briser contre une pile du pont; le courant les emporte sur quelques débris et les jette contre la chaussée où un accident les tient un moment suspendus au-dessus d'une chute profonde. Nul secours n'est possible; tous les bateliers accourus renoncent à rien tenter. Mais voilà que deux des Conté arrivent; ils s'élancent dans leur bachot, franchissent audacieusement la chute, vont recevoir deux des mariniers que le flot emportait, reviennent disputer les quatre autres au torrent, et les sauvent avec un bonheur qui tient du miracle, comme leur courage.

Au mois d'août 1836, l'aîné, qui est teinturier, travaillait, couvert de sueur, parmi ses chaudières bouillantes. On crie que le jeune Lartigue se noie. Le jeune Lartigue est fils d'un ennemi du père des Conté. Vous pensez bien que Conté s'élance. Il se blesse le pied sur le rivage; mais il peut marcher encore. Il arrive, poursuit dans le courant rapide le jeune Lartigue, le saisit, le perd, le retrouve; et, fatigué du fardeau après cette longue lutte, il est entraîné à son tour. Par bonheur, un autre des Conté est arrivé. A qui va-t-il d'abord? au jeune Lartigue, et tous deux sont sauvés.

Une autre fois, le Lot s'enfle pendant la nuit, franchit toutes ses barrières, envahit un quartier populeux, et, gros-

sissant toujours, laisse voir au lever du soleil la foule des malheureux qui se sont réfugiés d'étage en étage sur les toits de leur maison, et qui n'ont plus d'asile. L'aîné des Conté était à l'armée. Mais ils sont toujours deux pour se dévouer; car le troisième a treize ans maintenant : il peut imiter les deux autres. Il le fait. Le torrent était furieux; les deux intrépides bateliers lui disputent une à une toutes ses victimes. Plus de soixante lui sont arrachées par eux. Ils ne se retirent que quand la tâche est finie, épuisés de fatigue, saisis déjà par une fièvre brûlante qui, pendant deux mois entiers, fait craindre pour leur vie. Sur ces entrefaites, on crie qu'une vieille mendiante de soixante-dix ans est tombée dans le Lot. L'un des Conté l'a entendu; et déjà l'intrépide jeune homme, oubliant sa vie menacée, est allé redemander aux flots quelques jours que la pauvre vieille femme pouvait encore passer sur la terre. Nous consacrons aux héroïques frères un troisième prix de 3,000 francs.

Edmond Cappe est limonadier à Château-Thierry. Si on se noie, il accourt; il accourt, si le feu prend; il accourt, si on crie à l'assassin. Si un puits s'abîme sur les ouvriers qui le creusaient, il accourt, descend, va leur prêter sa force, leur rendre le courage, et ils sont sauvés. Comme Georges, il a l'âme française. On raconte qu'à neuf ans il a vu sa ville envahie. L'ennemi avait ses armes en faisceaux le long des murailles. Cappe se glisse à travers les sentinelles, court aux armes, et, avant qu'on arrive sur lui, elles ont roulé dans la Marne. Cet enfant promettait l'homme que nous couronnons. Nous donnons une médaille de 1,000 francs au compatriote de Jean la Fontaine.

Vous ne serez pas surpris que nous destinions le même

honneur à un jeune pompier de Quimper, qui, intrépide au feu, l'a été sur l'eau d'une façon héroïque. Il y a dix ans, Mollet avait déjà sauvé, quelquefois par des traits d'un admirable courage, quatorze victimes de l'Odet ou de l'Océan; et il a du bonheur dans ses bonnes actions. On y voit tour à tour figurer des pères de six, de sept, de huit, de quatorze enfants. On devine ce qu'une bonne action met de contentement dans l'âme. Mais comment comprendre la satisfaction de ces cœurs généreux, par qui des familles entières ont conservé ce qu'elles avaient de plus cher, par qui tant de personnes sont vivantes! Aussi remarquons-nous que les rapports nous disent également de tous ces vaillants amis de l'humanité, qu'ils sont d'honnêtes gens, dans la sévère acception du mot; qu'ils aiment à faire le bien, et comptent les peines d'autrui, mais ne comptent pas leurs sacrifices. Leur courage les empêche de mesurer ce que vaut leur dévouement. Leur cœur les instruit de ce qu'il rapporte.

Les théâtres ont été malheureux cette année. L'incendie s'est attaché à ces rendez-vous de nos plaisirs. Un magistrat, qui se connaît en courage et qui a vu de près les actes d'intrépidité qu'il signale, nous a recommandé Victor Gordy, qui, à douze ans, sauvait un enfant prêt à se noyer, comme s'étant distingué dans le désastre du Théâtre-Italien par un rare dévouement. Nous lui offrons une médaille de 500 francs.

Maintenant, Messieurs, un autre ordre de sacrifices s'offre à nous. Les vertus que nous allons révéler sont plus réfléchies, plus patientes. Elles consistent, non pas à risquer sa vie pour autrui, mais à la donner en réalité, à l'immoler tout entière. Nous avons vu les héros du devoir et de l'humanité, nous allons voir les martyrs.

Ainsi Eulalie Brumeau est une pauvre vieille fille de Donges, département de la Loire-Inférieure, qui est parvenue à l'âge de soixante-quatre ans sans avoir un seul jour vécu pour elle-même. Son existence s'est écoulée dans des privations et des travaux dont l'imagination s'épouvante, pour soigner et nourrir successivement, jeune, son père aveugle, sa sœur folle, sa mère paralytique vingt-cinq ans; vieille, des neveux, des nièces, leurs six enfants tombés tour à tour à la charge de son indigence active, dévouée, infatigable. L'Académie française aime à lui envoyer une médaille de 500 francs.

Sophie Villain, de Lille, vivait paisiblement du travail de ses mains, quand une dame qui l'avait remarquée, madame Pers, lui proposa d'entrer à son service pour tenir à Paris, avec elle, un hôtel garni. Les avantages qu'on promettait étaient brillants. Sophie Villain fut séduite : elle vint. L'entreprise manqua; ses gages ne furent point payés. Elle trouva tout simple d'être de moitié dans les pertes, quand elle l'avait été dans les espérances. Au bout de trois ans, la ruine était complète. Madame Pers tomba malade, et passa trois ans sur un lit de douleur, entourée de ses trois enfants sans pain. Le travail opiniâtre de Sophie pourvut à tout. Enfin, madame Pers mourut. Sophie hérita de ses sollicitudes et de ses sentiments de mère, et, mesurant la grandeur du fardeau, elle l'accepta tout entier. Nous donnons à cette généreuse fille une médaille de 1,000 francs.

Une autre médaille de 1,000 francs est réservée à une pauvre et honnête famille qui, depuis longues années, soutient de ses deniers et entoure de soins la vieillesse invalide et souffrante d'un colonel espagnol que diverses vicissitudes ont

laissé sans fortune et sans asile. Cet officier avait eu à son service, vingt-cinq ans, le nommé Grosso qui avait fait la guerre sous ses ordres. Dans la vieillesse et l'adversité, son serviteur fidèle ne l'abandonna point. Mais Grosso mourut. Sa femme, son fils, crurent au devoir de continuer sa tâche : ils s'y dévouèrent avec courage. Le fils, chaque mois, apportait tout son gain à sa mère pour faire vivre l'ancien maître de son père. Cependant, voilà que, lui aussi, à trente-trois ans, la mort est venue le frapper, et la mère, atteinte de tant de coups, est désormais incapable de travail. Deux filles restaient pour porter tout cet héritage de dévouement, et soutenir à la fois le vieillard et sa bienfaitrice. Elles sont brodeuses de leur état ; elles travaillèrent la nuit et le jour. Elles travaillèrent si bien, que l'aînée, visitée par une maladie sans remède, cessa de pouvoir payer son tribut. Elle tombait ainsi, avec son hôte et sa mère, à la charge de sa plus jeune sœur. Pétronille Grosso accepte tous les fardeaux que lui envoie la Providence. A force de travail, de privations et de courage, elle suffit à tout. Son courage ne fléchira point. Mais déjà sa santé s'épuise ; et quand les voisins, effrayés pour elle, lui offrent les moyens d'acheter des aliments plus solides, elle achète au vieillard quelque surprise qui lui rappelle sa fortune et sa patrie. Quand on lui apporte, dans les rigueurs de l'hiver, des vêtements plus chauds, elle les donne à sa sœur. Sa constance parmi tant d'infortunes semblerait surhumaine, si elle ne trouvait dans la religion le seul soutien qui puisse toujours égaler nos forces à nos devoirs et à nos misères. Mais n'admire-t-on pas cette famille que la mort frappe à coups redoublés, sans y tarir la source des sentiments généreux ! La vertu s'y transmet, comme une succession,

au plus proche héritier. Rien n'atteste mieux l'heureuse puissance de l'éducation, et ne fait plus vivement sentir ce que peuvent les pères pour assurer à leurs enfants le trésor des bons sentiments avec celui des bons exemples.

Le dernier tableau qu'il nous reste à vous présenter, Messieurs, fait voir que c'est la seule richesse qu'il soit au pouvoir des pères de transmettre à leur postérité. Celle-là maintient toutes les autres ou les supplée. Nulle autre, si considérable ou si éclatante qu'on la suppose, n'a la puissance de la suppléer.

Le grand Sully, en mourant, laissa une fortune égale à ses services et à sa renommée. Sa race s'éteignit au milieu du siècle passé. La fille du dernier duc de Sully, Maximilienne de Béthune, mariée au marquis de l'Aubespine, lui porta des biens immenses. Mais le désordre se mit dans cette maison de l'Aubespine; rien n'est demeuré du patrimoine de Sully, et nous avons à vous dire les miracles de dévouement qui ont donné un abri et du pain à ses petits-enfants.

A Champrond en Gatinois, non loin de la Louppe, dans l'arrondissement de Nogent le Rotrou, qui appartenait autrefois tout entier à Sully, habite un menuisier nommé Alexandre Martin, dont la famille avait été au service des l'Aubespine au temps de leur opulence. Lui-même avait dû son éducation et son état aux bontés du marquis de l'Aubespine, ancien colonel du régiment de la Reine, qui, pendant la révolution, l'attacha à son service, et il n'oubliait pas les premiers bienfaits de son maître. Pendant trente-cinq ans, il ne le quitta point.

Il vit tomber et se perdre toute cette fortune amassée par Sully. Tout fut engagé, détruit, vendu. Enfin, il eut la dou-

leur, il y a peu d'années, de voir passer en des mains étrangères le château de Villebon, cher à toute la contrée, et consacré dans le respect public par le souvenir du grand homme. Le marquis de l'Aubespine ne réserva que trois rentes viagères; l'une de 6,000 francs pour lui-même; une autre de 2,400 francs pour son fils; une troisième de 400 francs pour Martin. Peu après, il mourut. Martin venait de se retirer dans sa famille, comptant en vain sur la pension de 400 francs que les créanciers avaient saisie. Privé de ce secours, il avait repris tranquillement la profession de ses jeunes années, quand, le 16 juin 1830, sa porte s'ouvre; le fils de son maître, le comte de l'Aubespine, paraît avec ses trois enfants, Angélique, âgée de cinq ans; Joséphine, de quatre; Louis, qui n'avait pas dix-huit mois. Le père de ces infortunés était obligé de fuir la France. Il allait s'expatrier. Il ne parle à Martin que d'une courte absence, et s'éloigne pour ne plus revenir, laissant au menuisier de Champrond en Gatinois le dépôt de tout ce qui restait du sang du grand Sully.

Martin avait lui-même trois enfants. Heureusement sa fille aînée sortait d'apprentissage; elle était capable de travailler. Sa mère et elle gagnaient 24 sous par jour. Martin en gagne 30. C'est avec ce revenu qu'ils entendaient élever la nouvelle famille que la Providence ajoutait à la leur. Quand le travail manque, ils empruntent; quand ils ne peuvent emprunter, ils vendent leur mobilier. Ils ne connaissent pas de privations, pourvu que les petits-fils de leur maître ne les sentent pas. Ils vivent de pain noir. Le pain blanc ne manque jamais aux jeunes l'Aubespine; et ne croyez pas que Martin s'assoie à la même table qu'eux. Le vieux serviteur rend au sang de ses maîtres les mêmes respects qu'au temps de leur opulence; il

les sert à table dans sa chaumière comme il l'eût fait dans le château de Villebon, ne comprenant pas qu'il soit devenu leur égal parce que leur fortune est changée; ne sachant pas surtout que la supériorité s'est déplacée, qu'il l'a mise de son côté par sa vertu.

En effet, après six années, le comte de l'Aubespine ne vit plus; il faut aux pauvres enfants un tuteur. Quel autre le sera que Martin? La tutelle des enfants de Sully est bien placée. Elle est dévolue au plus noble cœur.

Cependant, le dévouement de Martin s'était ébruité dans la contrée. Le pays chartrain, que remplissait autrefois la puissance, que remplit encore la mémoire de Sully, s'en est ému. Les respectables dames de Saint-Paul, à Chartres, revendiquent les petites-filles du marquis de l'Aubespine. Ces enfants ont grandi. Le curé de Champrond s'est occupé de leur esprit naissant. Mais leur éducation exige d'autres soins. Martin ne consent qu'avec douleur à une séparation devenue nécessaire, et il remet ses pupilles aux pieuses mains qui compléteront son ouvrage.

L'éducation du jeune Louis, quoique moins âgé que ses sœurs, commençait aussi à mériter une pressante sollicitude. L'hospice de Nogent le Rotrou, que Sully dota et qui garde ses cendres, envoya dans ce but quelques secours. De tout l'héritage du ministre et de l'ami de Henri IV, la part qu'il a faite aux malheureux est la seule dont une parcelle sera arrivée à sa postérité.

C'étaient là cependant des ressources insuffisantes. Quelques cœurs généreux ont imaginé d'y suppléer par la voie des souscriptions, et un prélat bienveillant a offert un pieux asile. Mais il fallait les forces vives de l'éducation publique pour

donner à l'esprit et à l'âme de cet enfant la trempe qu'exige sa destinée. Le Roi, Messieurs, vient de lui accorder une bourse au collége de Henri IV. Il l'a fait pour la mémoire du ministre qui eut la fortune de servir bien la France et de laisser un nom respecté. Il l'a fait pour le vertueux serviteur qui a mérité cette consolation, de voir son élève mis en mesure de remonter, s'il veut et s'il sait, au rang dont il est déchu.

Martin, votre tâche est accomplie. Vous avez bien mérité de tous les gens de bien. Vous avez montré à notre siècle un spectacle toujours trop rare : la reconnaissance, la fidélité, le respect. L'Académie française décerne un prix de 3,000 francs à votre vertu.

Et vous, Louis de l'Aubespine, puisque vous assistez à cette solennité, puisse-t-elle faire sur votre jeune cœur une impression profonde et durable! Vous entrez dans la vie comme on est quelquefois condamné à la parcourir plus tard, sur un théâtre, en face de tout le public qui a les yeux sur vous. Sachez que le premier bien de ce monde est l'estime de son pays, et priez Dieu, qui a veillé sur votre enfance, qu'il vous fasse conquérir cette richesse qui dépend de nous toujours, et que les événements ne nous ravissent pas. On vous dira un jour que vous avez, de tous côtés, dans les veines, du sang illustre. N'oubliez jamais qu'il vous faut remonter jusqu'à Sully pour trouver près de vous un nom que celui de Martin n'efface pas; et grandissez résolu à vous montrer digne du souvenir de votre aïeul, du dévouement de votre bienfaiteur, de l'adoption du Roi.

Après tout, Messieurs, pourquoi nous associer aux larmes que j'aime à voir cet enfant verser? Il est dans une condition heureuse. Un nom historique est un appui encore. L'esprit

qui poursuivait de sa haine envieuse tous les souvenirs, est, Dieu merci, loin de nous. Seulement, l'esprit qui place le mérite personnel au-dessus de tout, est, Dieu merci, resté. L'illustration ne peut pas s'en passer, et les contrées même aristocratiques par les mœurs et les lois lui rendent hommage. Nous avons vu que si le Roi se fait représenter à l'étranger par un de ces soldats géants de nos quarante dernières années, toutes les autres grandeurs se perdent dans celle de son nom et de ses travaux. Un peuple puissant et libre s'incline devant ce cortége de nos conquêtes publiques et de nos cent batailles qu'il traîne avec lui; et la France jouit, pour ses capitaines, d'une ovation que les Romains n'ont pas connue, l'ovation décernée par la nation même que l'on combattit!

En terminant, Messieurs, combien de réflexions utiles se pressent dans nos âmes! A quoi sert un nom puissant et l'appui même d'une fortune héréditaire, si des principes solides ne rehaussent de bonne heure tous ces dons du sort et n'aident à les bien porter! D'un autre côté, que ne fait pas une éducation saine et pure pour classer les hommes à leur niveau! Enfin, que ne peut-on point espérer d'un peuple au sein de qui nous avons pu vous signaler tant et de si belles vertus!

Pardonnez-moi une observation. Si l'institution dont nous avons le dépôt, conçue par M. de Montyon dans le XVIIIe siècle, et qui se ressent de son origine, il faut le dire, par ce qu'elle a de spéculatif et de philosophique, n'était pas d'abord justifiée pleinement à vos yeux, ne le serait-elle point par cette séance même?

Dans un temps où le registre de tous les crimes est tenu avec une fidélité inexorable, où la société, contrainte de

savoir et de compter toutes ses plaies, est près de supposer que Dieu lui en envoie d'inconnues aux siècles précédents, ne trouvez-vous pas que l'âme se repose au spectacle de toutes ces bonnes actions qui seraient restées dans leur native obscurité? Le crime éclate : grâce aux organes de la pensée, il retentit; il jette au loin l'épouvante. La vertu, au contraire, fuit la lumière. M. de Montyon a voulu la produire aux yeux des hommes, non pour recevoir d'eux des récompenses, mais pour leur porter des consolations, pour leur inspirer un noble orgueil. Et, par une juste réparation, ce seront les ministres mêmes de la pensée qui tiendront ces assises de l'humanité, du courage et du dévouement.

Toutes les classes y sont représentées : les classes riches, par la fondation même qui nous rassemble; les autres, par les sacrifices touchants qu'elle consacre. On savait que la bienfaisance règne sur le trône; que les familles opulentes ennoblissent la fortune par la charité; qu'un zèle pieux multiplie les créations utiles; que, si l'incendie menace nos cités, les magistrats, les princes, s'élancent pour lui disputer sa proie. On n'aurait pas su tout ce que les rangs obscurs renferment de vertus difficiles, réfléchies, empreintes, en un mot, du sceau le plus marqué de la moralité humaine. Cette découverte nous est bonne à tous; elle nous donne foi dans l'avenir; elle nous inspire le sentiment sans lequel il n'y a en ce monde ni vocation généreuse, ni travaux désintéressés, ni noble ambition, le respect des hommes. Elle nous apprend que, dans la grande famille humaine, les mêmes sentiments se rencontrent partout; que la Providence a mis partout les germes heureux; que l'image divine est empreinte dans ses créatures les plus déshéritées. C'est à nous de la dégager par nos constants

efforts. La littérature, la science, la politique, ces grandes institutrices des nations, n'ont pas à se proposer de plus noble tâche. Celle-là vaut le dévouement de toute la vie, et elle est pour nous l'unique moyen de nous égaler aux hommes simples et vertueux que nous venons de couronner. Ils n'ont servi que quelques-uns de leurs semblables : par là, on a la chance de servir la patrie et l'humanité.

DISCOURS

DE M. ÉTIENNE,

DIRECTEUR DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

9 AOUT 1839.

MESSIEURS,

L'Académie voit tous les jours sa mission s'agrandir; de nobles amis des lettres et de l'humanité l'ont successivement enrichie de magnifiques dotations qu'il lui est doux de répandre sur tout ce qui fait le charme, la gloire et l'honneur de la patrie. Richelieu, en nous instituant les conservateurs de la langue, avait créé des prix annuels pour les productions de l'esprit : désormais, aux luttes brillantes de l'éloquence et de la poésie viennent se joindre de plus modestes concours. Grâce aux bienfaits de M. de Montyon, nous avons aujourd'hui des palmes pour les belles actions comme pour les beaux vers, et c'est dans le sanctuaire des lettres que la vertu reçoit des couronnes : non cette vertu fastueuse qui ne

se fie qu'à elle seule du soin d'être proclamée; celle que nous célébrons s'ignore pour ainsi dire elle-même, et ce n'est pas sans peine que nous la découvrons dans la retraite où elle se cache. Elle n'a de confidents que les malheureux dont elle sèche les pleurs; leurs actions de grâces la trahissent, et nous permettent seules de l'associer aux triomphes de nos solennités académiques.

Ainsi ces fleurs des champs que leur parfum révèle, transportées au milieu des plus nobles fêtes, en rehaussent encore l'éclat et n'en sont pas la moindre parure.

J'ai à retracer de bonnes, d'excellentes actions; je ne les louerai point; l'éloge sera dans leur simple récit : flatter la vertu, c'est la méconnaître.

Françoise Olivier, dite Bourdiole, habite le bourg de Dourgue, dans le département du Tarn. Sa vie n'est qu'une longue suite de dévouement et d'abnégation. Pauvre et obscure fileuse de laine, après avoir soutenu des produits de son travail une mère infirme qui s'éteint dans ses bras, son ardente charité s'élance au-devant de tous les malheureux; il semble qu'ils lui soient adressés par le ciel. Ce sont quatre, six, sept vieillards, qu'elle a tous accueillis et soignés; infirmités, blessures, rien ne rebute son courage; elle ne les abandonne qu'après leur guérison ou à leur mort. Un vieil aveugle reste trois ans à sa charge; elle le guide, le console, le nourrit, et reçoit son dernier soupir. Un autre indigent chargé d'années, qui porte, qui usurpe peut-être le nom de François Olivier, se présente à elle; il se dit son parent; il veut le prouver; elle lui en épargne la peine. « Vous êtes malheureux, vous êtes de ma famille, » répond cette fille angélique. Il reçoit des vêtements propres, une nourriture saine,

et jusqu'au jour où il expire, la pauve fileuse vit de privations pour le soutenir, et parvient à trouver du superflu dans de faibles ressources qui ne lui assurent pas même le nécessaire.

Un ouvrier, père de trois enfants, est atteint d'une infirmité qui le met hors d'état de les soutenir; la mère, faible et souffrante, ne peut travailler pour eux : Françoise Olivier adopte le père, la mère et les trois enfants; elle répare les haillons qui les couvrent, leur procure du linge et des vêtements. C'est peu des secours qu'elle prodigue aux indigents, elle se fait l'institutrice des plus jeunes, développe dans leur cœur les sentiments religieux, et leur inspire l'amour du travail et l'amour de la vertu. Ses faibles moyens pécuniaires ne suffisent point à tant de sacrifices, mais elle jouit d'une telle renommée, que les personnes bienfaisantes lui confient la distribution de leurs aumônes, que les pauvres eux-mêmes déposent en ses mains le peu qu'ils économisent sur la charité publique, et qu'ils l'acceptent comme médiatrice, comme arbitre dans tous leurs différends. Enfin, pour peindre en un mot cette modeste fille, qui a non-seulement l'amour, mais l'intelligence du bien, sous l'humble toit qui la couvre, elle a fondé pour les indigents un Hôtel-Dieu, un cours de religion, une caisse d'épargne et un tribunal sans appel. L'Académie décerne à Françoise Olivier un prix de 3,000 francs.

A Paris, au sein de cette population immense, où la contagion des mauvais exemples exerce tant de ravages, l'Académie est heureuse de signaler un modèle de dévouement et de bonté, un noble cœur, un généreux courage.

François Poyer, conducteur d'un cabriolet de remise, qui stationne depuis dix ans à l'Hôtel des Fermes, rue de Gre-

nelle-Saint-Honoré, s'est toujours fait remarquer dans sa profession par une conduite régulière et par des mœurs irréprochables. Il est marié; il a quatre enfants, et n'a pour soutenir sa famille que le salaire quotidien qu'il reçoit du propriétaire de sa voiture. En 1829, une dame vient mettre son jeune fils en sevrage chez lui; le premier mois fut payé d'avance, mais de longtemps la mère ne revient plus, et l'enfant abandonné reste à la charge de Poyer, dont le travail suffit à peine à nourrir et à élever les siens; mais il n'hésite pas à en garder un cinquième; il supprime le vin de ses repas, pour subvenir à cette nouvelle dépense.

Après deux ans, la mère du pauvre enfant reparaît enfin, mais pour le réclamer. On s'en sépare avec peine, on le lui rend sans exiger un juste salaire; mais quand, quelques jours après, l'honnête conducteur va s'informer de la santé de son petit Louis, la mauvaise mère se trouble, elle balbutie, et répond avec embarras, que la veille elle a envoyé son fils dans les environs de Tours, chez de riches parents qui ont promis d'en prendre soin. La tendresse de Poyer s'inquiète, il soupçonne un mensonge, il va s'informer à toutes les voitures publiques, et s'assure qu'aucun enfant n'est parti pour Tours à l'époque désignée. Infatigable dans ses recherches, il apprend qu'il en a été exposé un aux portes de la Préfecture de police; que de là il a été transféré à l'hospice des Enfants Trouvés; il y court et reconnaît son pauvre nourrisson, faible, souffrant, menacé de perdre la vue; il le réclame, il veut reprendre son bien; mais les règlements s'y opposent; ils exigent qu'à sa majorité une somme de 250 francs lui soit assurée par contrat. Que faire? Poyer, désolé, consulte sa famille; elle approuve sa résolution, et le lendemain, 14 sep-

tembre 1829, l'acte d'adoption est dressé par M. Champion, notaire. A d'anciennes privations s'ajouteront des privations nouvelles; le mari travaillera plus matin; la femme veillera plus tard, et les 250 francs sont assurés. Oh! quel beau jour pour Poyer quand il ramène son cinquième enfant dans ses modestes foyers! Sa véritable mère le presse dans ses bras, ses tendres soins lui rendent la santé, et après douze ans, où il n'a reçu que de bonnes leçons et surtout de bons exemples, ses parents adoptifs l'ont mis en apprentissage dans un établissement de menuiserie. Poyer a aujourd'hui soixante-quatre ans; si son courage est toujours le même, ses forces peuvent le trahir : mais sa vieillesse ne sera point abandonnée; il devra à un des plus grands bienfaiteurs de l'humanité une part du trésor que sa confiance a remis en nos mains, et jamais nous n'en aurons fait un plus digne usage. L'Académie accorde à Poyer un prix de 3,000 francs.

D'autres actions pieuses et touchantes ont fixé nos regards: au premier rang, se distinguent plusieurs femmes qui, sur divers points de la France, luttent d'efforts et de sacrifices pour secourir l'infortune. C'est surtout dans le cœur des femmes que se révèle cette ardente pitié que n'arrêtent ni la souffrance, ni le péril, ni la mort; elles seules ont cette religion du malheur qui inspire les profonds dévouements; elles s'y consacrent avec un amour, une passion qui exaltent de plus en plus leur courage, et n'épuisent jamais leur sensibilité.

Catherine Lafont est une pauvre fille du bourg de Parisot, département de Tarn-et-Garonne; véritable sœur hospitalière, elle est la providence des indigents de son canton; elle partage ses journées entre les soins qu'elle donne aux vieil-

lards, et l'instruction religieuse qu'elle prodigue aux enfants. Une petite maison dont elle hérite est transformée par elle en un refuge pour les malades incurables. « Je voudrais qu'elle fût plus grande, dit-elle; je serais si heureuse de les y loger tous! » Mais son faible pécule est bientôt épuisé; alors elle implore la charité publique; elle obtient de la pitié des riches le pain blanc qui reste sur leurs tables; un peu de bouillon qu'on lui donne dans les familles aisées soutient les forces de ses pauvres pensionnaires; s'oubliant seule, elle ne vit que d'un morceau de pain noir, et quand on témoigne le regret qu'elle ne prenne pas une meilleure nourriture : « Je n'ai pas besoin d'autre chose, répond-elle; Dieu m'a donné la santé, qu'il la rende à mes malades, et tous mes vœux sont exaucés! » Un prix de 2,000 francs est décerné à Catherine Lafont.

Agnès Boutier, demeurant au Puy, département de la Haute-Loire, est un admirable modèle de fidélité et d'attachement domestiques. Entrée, en 1816, à l'âge de vingt-deux ans, au service d'un négociant que son inconduite plonge bientôt après dans la misère, cette fille sert de mère aux deux enfants qu'il abandonne à leur malheureux sort. Elle n'a plus de gages à attendre, et cependant elle refuse de changer de maître; elle repousse tous les établissements avantageux qu'on lui propose, pour se vouer tout entière aux deux jeunes orphelins. Elle passe les nuits au travail, et le prix de ce travail leur est destiné. Les mauvais traitements, la brutalité du père ne lassent point sa persévérance, elle l'arrache même deux fois au désespoir et au suicide. Il est arrêté pour dettes; elle le visite, elle le console dans sa prison, et lorsque, rendu à la liberté, désertant sa maison et sa famille, il est infidèle à tous ses devoirs, c'est sa domestique, c'est

Agnès Boutier qui les remplit avec le dévouement d'une mère. L'éducation qu'elle a donnée à ses fils adoptifs leur permet de se présenter au collége du Puy; elle sollicite, elle obtient deux bourses pour eux. Leurs études terminées, elle leur procure un état. Le plus jeune, placé à Bordeaux, est frappé d'une maladie mentale; elle y court, le ramène, le soigne et le guérit. Mais bientôt une autre folie l'atteint : la passion du jeu, qui s'empare de lui, le rend injuste envers son infatigable bienfaitrice; rien n'attiédit son zèle charitable, elle combat cette passion funeste; avec un mélange de tendresse et de fermeté, elle rappelle l'ingrat au sentiment de ses devoirs, et lui rend une seconde fois la raison. Tant de dévouement et de vertu ont mérité à Agnès Boutier le même prix qu'à Catherine Lafont.

Une égale récompense est accordée à Germaine Tarbé, qui habite la commune d'Artignac dans l'Ariége. Entrée à quatorze ans au service d'une femme qui, de bonne heure, est devenue infirme, et qui est maintenant octogénaire, Germaine la soigne depuis trente-six ans, sans gages et sans espoir même de récompense. Ce tendre dévouement suffisait seul pour la recommander à tout l'intérêt de l'Académie; mais un acte héroïque vient se joindre à ce long exemple de charité : un incendie ayant éclaté récemment dans le village d'Artignac, Germaine Tarbé se précipite à travers les flammes dans la chaumière de la pauvre infirme, l'enlève du lit embrasé où elle allait périr, et la transporte sur un pré voisin. Mais à peine a-t-elle déposé son fardeau, que les cris d'un enfant partent d'une autre maison atteinte par le feu; Germaine s'élance, et arrache cette victime à une mort inévitable.

L'Académie doit encore des encouragements à d'autres vertus qui, pour n'être pas si éclatantes, ne sont pas moins dignes de récompense. Je crains, en retraçant, même en abrégé, des faits à peu près semblables, d'affaiblir l'intérêt qui s'y attache; mais ici, je l'espère, l'ennui ne naîtra pas de l'uniformité : au discours qui n'a que des actions vertueuses à réciter, on peut pardonner la monotonie; quand le cœur est ému, on ne risque pas de fatiguer l'esprit.

Ainsi, dans Marie Gros, née à Montréal, département de l'Ain, on retrouve l'admirable fidélité d'Agnès Boutier à des maîtres malheureux. Entrée comme domestique dans une famille lyonnaise ruinée par une faillite, elle fait non-seulement l'abandon de 800 francs de gages qui lui étaient dus, mais elle reprend son état de couturière, et soutient du faible produit de son travail son ancienne maîtresse, qui, presque toujours malade, ne pouvait souvent travailler elle-même. Ce dévouement date de vingt années. Une santé chancelante, une vieillesse prématurée, fruit de tant de veilles, de tant de douleurs, ne laissent à Marie d'autre perspective que la misère; elle a cent fois refusé des conditions avantageuses, et jamais une plainte, un regret, ne se sont échappés de sa bouche. L'Académie lui accorde une médaille de 1,500 francs.

Elle décerne la même récompense à Melle Marie-Monique-Ursule Année, habitant la commune de Barfleur, département du Calvados. Garde-malade des pauvres, elle se plaît à soulager leurs douleurs; les plus cruelles épidémies n'arrêtent pas son zèle; elle veille au chevet de leurs victimes, elle ensevelit les morts et tient lieu de mère à leurs orphelins. L'éducation distinguée qu'elle a reçue lui permet de donner des leçons de lecture et d'écriture aux enfants des pauvres;

durant cinq années, elle en a reçu plus de quarante dans son humble logement, devenu une école gratuite. Mais Melle Année est septuagénaire; sa santé fut toujours fragile, et ses forces l'abandonnent; elle n'avait que de bien modiques revenus, et ses ressources s'épuisent; elle a dépensé en œuvres charitables le peu qu'elle possédait, elle n'exprime qu'un regret, celui de ne pouvoir plus donner. L'Académie lui accorde une médaille de 1,500 francs.

Sept autres médailles de 500 francs chacune sont décernées à Louise Hébrard, de Martel (Lot), à Françoise Pinson, veuve Madiot, au Croisic (Loire-Inférieure), à Charles-Louis Colombé, de Bar-le-Duc (Meuse), aux époux Caillet, à Saint-Évroult-Notre-Dame des Bois (Orne), à Michel-Thomas Lefour, de Saint-Malo (Ille-et-Vilaine), à Marie-Michel-Périne Louarn, de Brest, à Élisabeth-Madeleine Koli, de Besançon. Tous ont droit, à divers titres, à cette rémunération par des actes de charité, de piété filiale, de dévouement au malheur, de fidélité courageuse, dont une analyse détaillée paraîtra dans une notice séparée.

Voilà, Messieurs, le compte qu'en fidèles exécuteurs testamentaires nous devons rendre des legs pieux dont la munificence de M. de Montyon nous a faits les dispensateurs. Voilà l'emploi de cette succession toujours ouverte à qui sait s'en rendre digne.

Une remarque a été faite, et je la renouvelle avec plaisir : ces personnes modestes que récompensent nos suffrages, l'élite de ces âmes fortes et généreuses qui excitent notre attendrissement, appartiennent à cette partie de la société où la vertu a d'autant plus de prix qu'elle y est moins facile. Chaque année on publie d'affligeantes statistiques des égare-

ments, des désordres où entraînent l'oisiveté, l'inconduite et la misère. C'est là, sans doute, un grave sujet d'étude pour les moralistes et les législateurs; mais il serait injuste, il serait cruel d'en tirer de trop rigoureuses conclusions; à ce tableau attristant, l'Académie peut opposer une statistique plus douce et plus consolante, dans le recueil annuel des belles actions qu'elle couronne. Que ce recueil reçoive une publicité salutaire, qu'il devienne le livre classique de la plus humble école de village! L'autorité des bons exemples fortifie dans le cœur du peuple l'influence des bonnes leçons, et si des excès trop réels montrent ce qu'on doit craindre de ses vices, que des traits d'une abnégation quelquefois sublime apprennent ce qu'on peut attendre de ses vertus!

III.

RAPPORTS

DES

SECRÉTAIRES PERPÉTUELS.

1831—1839.

RAPPORT

DE M. ANDRIEUX,

SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE,

SUR LE CONCOURS D'ÉLOQUENCE DE L'ANNEE 1830,

REMIS A 1831.

Le sujet était l'*Éloge de Lamoignon Malesherbes.*

Entre les discours envoyés l'année dernière, l'Académie avait eu le regret de n'en pouvoir distinguer qu'un seul, non pas pour lui décerner le prix, mais pour le mentionner honorablement.

Le dévouement héroïque de Malesherbes, ses derniers entretiens avec l'infortuné Louis XVI, enfin sa mort courageuse, avaient fourni à l'orateur un récit pathétique qui produisit, à la première lecture, une impression profonde, et qui valut à ce discours la distinction qu'il obtint.

Ce même ouvrage a été renvoyé au concours de cette année.

La dernière partie, celle qui avait motivé la mention hono-

rable, a été conservée tout entière; l'auteur a changé, ou, pour mieux dire, a refait la première partie, mais non pas avec succès.

Des réflexions tirées de loin, quelquefois hasardées, des rapprochements forcés entre les événements du temps de Malesherbes et ceux de l'époque actuelle, quelques petites anecdotes plus propres à figurer dans une notice biographique que dans un discours du genre élevé, ont fait tort aux pages pathétiques de l'ouvrage; ce sont ces pages qui décident l'Académie à mentionner encore une fois honorablement cette estimable composition.

Un rival plus heureux, qui n'avait point concouru l'année dernière, s'est présenté dans la lice et a remporté le prix.

Son discours, enregistré sous le n° 6, porte cette épigraphe : *Virtutem videant !*

L'auteur est M. A. Bazin, avocat à la cour royale de Paris.

L'orateur n'est point allé donner contre l'écueil que semblent chercher la plupart des panégyristes, et qui est de renfler leurs discours de louanges excessives et sans proportion avec le mérite du personnage auquel ils les prodiguent; *ils font*, comme disait le roi Agésilas, *de grands souliers pour de petits pieds ;* le héros qu'ils célèbrent est toujours, à les entendre, un homme incomparable; les vertus qu'il a pratiquées, les talents par lesquels il s'est distingué, les services qu'il a rendus à la société sont au-dessus de tout; rien ne les égale, rien n'en approche; bien entendu que lorsqu'ils auront un autre éloge à faire, ils tiendront un langage tout différent; ils rabaisseront les vertus, les talents, les services qu'ils avaient mis au premier rang, pour en élever d'autres à leur place.

Cicéron nous apprend que dans les éloges funèbres qu'on prononçait à Rome, on osait faire entrer des triomphes d'invention, des consulats imaginaires, de fausses généalogies; à l'exemple de ces anciens panégyristes, nos faiseurs d'oraisons funèbres se sont permis trop souvent de supprimer des vérités qui seraient peu louables, et d'y substituer des fables arrangées habilement. Il serait curieux de tirer de mémoires véridiques le récit exact des faits et gestes de ces grands, de ces puissants de la terre offerts à notre admiration et à nos respects dans des phrases pompeuses et mensongères, et de faire imprimer une biographie bien sincère sur chacun d'eux à la suite de son oraison funèbre, pour en être le commentaire et le correctif. Quelle différence entre la pauvreté des faits et la magnificence des paroles! Que d'erreurs volontaires à rectifier! Que de mécomptes dans l'héroïsme des princes et dans les vertus des princesses!

Le vrai, le grand mérite que l'Académie a reconnu dans le discours qu'elle a couronné, c'est que l'orateur a traité son sujet en écrivain juste et consciencieux; c'est qu'il a donné à Malesherbes précisément les louanges qui lui conviennent; c'est qu'il s'est défendu de toute exagération. L'Académie avait annoncé, dans son programme, qu'elle demandait moins un éloge de Malesherbes que son *portrait ressemblant;* l'orateur est parfaitement entré dans cette pensée; il s'est attaché à la ressemblance; il a montré le grand citoyen, le magistrat ferme et intègre, l'ami des sciences et des lettres, l'homme droit, éclairé, courageux, pratiquant la religion du devoir jusqu'à lui faire le sacrifice volontaire de sa vie. Il a composé avec talent un beau et fidèle portrait; et il a mis en tête de son discours le titre modeste d'*éloge historique.*

Si l'on lui reprochait de n'avoir pas pris les formes solen-

nelles ni le ton élevé soit des oraisons funèbres, soit des éloges oratoires composés autrefois par d'habiles écrivains pour des concours semblables, il pourrait répondre qu'il a voulu être historien plutôt que panégyriste, qu'il faut le juger d'après le système de composition qu'il a cru devoir adopter, et non pas en le comparant à des orateurs dont il reconnaît le grand talent, mais qu'il ne lui a pas convenu cette fois de prendre pour modèles.

Je dois ajouter (car ces sortes d'observations littéraires qui peuvent être d'une utilité générale entrent dans les devoirs rigoureux de l'Académie), je dois ajouter, dis-je, que dans ce discours qui annonce un esprit capable de pensées fortes et de réflexions profondes, on a remarqué avec peine quelques traits recherchés, parfois obscurs, quelques phrases manquant de simplicité et de ce naturel qui caractérise les bons écrivains; quoi de plus simple, par exemple, que la lettre de Malesherbes au président de la Convention, lettre par laquelle il s'offre pour être le défenseur de Louis XVI? C'est assurément une des belles choses qu'on ait jamais écrites! C'est un monument d'éloquence comme de vertu! d'autant plus admirable que son auteur n'a point songé à le faire admirer! Il n'y a que l'âme la plus noble, la plus tendre, la plus pure qui puisse inspirer une lettre semblable! Tout l'esprit du monde n'y atteindra jamais.

L'auteur du discours a bien senti le prix de cette lettre dans laquelle Malesherbes tout entier respire. Il en a embelli son ouvrage en l'y transcrivant. L'assemblée l'entendra tout à l'heure.

L'auteur va faire lui-même la lecture de son discours.

RAPPORT

DE M. ANDRIEUX,

SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE,

SUR LE CONCOURS DE POÉSIE DE L'ANNÉE 1831.

Le sujet proposé était *La gloire littéraire de la France.*

Le genre et la forme de l'ouvrage étaient laissés au choix des concurrents.

La pièce couronnée porte pour épigraphe : *Post tenebras lux.*

Elle est de M. A. Bignan, qui a déjà remporté plusieurs prix ou accessit dans nos concours de poésie, et qui, jeune encore, a le mérite et l'honneur d'avoir terminé et publié un ouvrage important et de longue haleine, une traduction en vers de l'Iliade d'Homère.

L'auteur, maître de donner à l'ouvrage qu'il destinait au concours la forme qu'il voudrait, l'a intitulé : *Épître à un jeune romantique.*

Il a traité la matière gaiement, avec esprit, avec grâce, avec facilité; il se montre très-inoffensif, ne se sert que d'armes légères et qui ne peuvent blesser; mais il fait voir pourtant par combien d'endroits seraient vulnérables ceux contre lesquels il s'escrime, si l'on voulait leur porter des atteintes sérieuses.

L'Académie française avait eu le dessein d'exciter nos poëtes à faire acte de patriotisme et preuve de talent en célébrant *la gloire littéraire de la France*, et en repoussant ainsi les attaques qui ont été inconsidérément tentées par des critiques étrangers et par quelques nationaux, contre les renommées les plus éclatantes et les mieux établies du Parnasse français.

Les détracteurs de notre belle littérature n'ont respecté ni Racine, ni Voltaire; ils ont fort mal traité Boileau, le poëte de la raison, le législateur de notre Parnasse, l'oracle du goût; qu'espèrent-ils, en cherchant à mordre sur d'immortels chefs-d'œuvre? Ils ne les entameront pas; ces monuments impérissables sont pour eux *d'airain*, *d'acier*, *de diamant*, comme dit la Fontaine.

Ce n'est pas de nos jours seulement qu'on s'est permis de ces folles entreprises contre d'illustres écrivains qu'il vaudrait mieux étudier qu'insulter; on peut se souvenir qu'un homme de beaucoup d'esprit, écrivain fécond, voulant se faire remarquer et occuper de lui le public, s'avisa de condamner, du haut de son ignorance, tout ce qui fait autorité dans les sciences et dans les lettres; il prétendit qu'il avait renversé le système de Copernic, et replacé la terre au milieu des planètes; il se flattait d'avoir anéanti l'attraction et la gravitation, découvertes par Keppler et Newton; enfin, il

était certain d'avoir fait oublier pour toujours les ouvrages et jusqu'aux noms de Racine et de Boileau; on le laissa dire et écrire; le soleil resta au centre du système planétaire; les astres continuèrent à s'attirer et à graviter entre eux; et Boileau et Racine brillèrent et brilleront toujours dans les premiers rangs des poëtes; et toujours on dira de leurs ouvrages ce que Quintilien a dit des discours et des écrits de Cicéron, ce que Boileau lui-même a dit des poëmes du chantre d'Achille et d'Ulysse:

C'est avoir profité que de savoir s'y plaire.

Le grand Corneille n'avait pas été tout à fait à l'abri de ces insultes qui ne nuisent qu'à leurs auteurs; vers le milieu du dix-huitième siècle, il y eut comme une petite conspiration contre la gloire de ce puissant génie, le véritable père de notre théâtre; on a retenu, et l'on cite encore une belle épigramme de Lebrun contre ceux qu'on voyait

Burlesquement roidir de petits bras,
Pour étouffer si haute renommée.

Ce fut dans le temps où l'on osait porter une main sacrilége sur *la palme du Cid*, qu'un poëte fit les vers suivants qu'on trouve dans une de ses épîtres:

Oui, nous verrons bientôt de petits conquérants,
Du Parnasse français audacieux tyrans,
De leurs maîtres fameux proscrire les merveilles
Et briser follement le sceptre des Corneilles.
Tels on vit les Romains, en des jours ténébreux,
Du second des Césars dégrader l'âge heureux;
Ensevelir Horace et déterrer Lucile,
Préférer la Pharsale aux beaux vers de Virgile,

lents et des renommées, le temps a prononcé; c'est ce qui arrivera toujours.

J'ai déjà dit que Boileau avait été depuis un certain temps l'objet d'une animadversion particulière; il est arrivé, de l'autre côté du détroit, quelque chose de semblable. Des littérateurs anglais ont imaginé de s'élever contre Pope, qui a plus d'un trait de ressemblance avec notre Boileau, ne fût-ce que la pureté, la correction et l'élégance soutenue; ses malavisés critiques ont voulu faire croire que l'auteur du *Giaour*, du Corsaire, etc., était de leur parti et faisait peu de cas de Pope. Lord Byron s'est hâté de les désavouer. Voici quelques passages littéralement traduits d'une longue lettre qu'il a écrite sur ce sujet, et qu'il a pris soin de rendre publique :

« Les efforts que la populace poétique de notre temps fait « pour obtenir l'ostracisme contre Pope, partent du même « motif qui décidait le paysan athénien à voter contre Aris- « tide; ils sont las de l'entendre toujours appeler l'*Irrépro- « chable*..... On dira que j'ai été et peut-être que je suis « encore le plus remarquable entre ces gens-là; cela est vrai, « j'en suis honteux. On m'a vu parmi les architectes d'une « tour de Babel qui a produit la confusion des langues; mais « jamais je ne me suis associé aux détracteurs jaloux du temple « classique de notre illustre prédécesseur..... ! Que tout ce « que ces gens ont écrit, tout ce que j'ai écrit moi-même « dans leur manière aille servir à de vils usages, avant qu'on « arrache une seule feuille des lauriers de Pope!... »

Dans cette vive expression de la colère d'un grand poëte il

y a de la fierté, il y a de la modestie; ce mélange lui sied bien. En soutenant ainsi les statues de Pope qu'on voulait ébranler, lord Byron a pour jamais affermi les siennes.

Peut-être a-t-il mis trop de chaleur à défendre une renommée qui se défend bien elle-même. L'auteur de la pièce que l'Académie couronne aujourd'hui a pris le parti que conseille Horace, lorsqu'il dit que le ridicule est une arme à l'aide de laquelle on peut souvent triompher; et après tout, l'issue du combat est facile à prévoir; ou pour mieux dire, il n'y a plus de combat; cette émeute littéraire, loin de se changer en une révolution, s'est apaisée d'elle-même et touche à sa fin.

Qu'importe, en effet, que nous nous appelions ou qu'on nous appelle *Classiques* ou *Romantiques*, ou comme on voudra? ce ne sera pas sur une dénomination insignifiante, ou mal comprise et plus mal appliquée, que nous serons jugés; ce sera sur nos ouvrages : s'ils sont mauvais, rien ne les sauvera de l'oubli; s'ils sont bons, ils seront approuvés des gens de goût et ils resteront, quelle que soit l'école où l'on veuille les classer. Ne voyons-nous pas qu'en peinture on admire et l'on étudie les chefs-d'œuvre des maîtres romains, lombards, vénitiens, flamands, espagnols, français? Laissons de vaines et fausses distinctions; faisons bien, si nous le pouvons; et attendons notre jugement et notre récompense, si nous en méritons une, du temps et de la postérité.

RAPPORT

DE M. ANDRIEUX,

SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE,

SUR LE CONCOURS D'ÉLOQUENCE DE L'ANNÉE 1832.

L'Académie avait proposé pour le concours au prix d'éloquence de 1832, ce sujet : *Du courage civil, de ses différents caractères, des services qu'il rend à la société, de ses droits à la gloire et à la reconnaissance publique.*

Entre treize ouvrages envoyés au concours, l'Académie a eu le regret de n'en pouvoir distinguer qu'un seul ; c'est celui qui a été enregistré sous le n° 6, et qui porte pour épigraphe ce mot de Vauvenargues : *Les grandes pensées viennent du cœur.*

L'auteur a supposé un dialogue entre Cicéron, Brutus et Atticus. Il a placé ses interlocuteurs dans la maison de plai-

sance de Cicéron à Tusculum, au mois de juillet de l'année 708 de la fondation de Rome, huit mois avant les fameuses ides de mars 709, époque où le dictateur Jules César fut tué au milieu du sénat, par des sénateurs conjurés.

Il pouvait y avoir quelques avantages à choisir ce cadre.

Un jeune auteur a pu être séduit par l'idée de montrer Cicéron dans le lieu même qu'il a rendu célèbre en y composant ses immortelles *Tusculanes*, par le plaisir de l'y faire converser avec ses amis les plus chers, et d'imiter enfin les beaux dialogues de *la Nature des dieux, des vrais Biens et des vrais Maux, de l'Amitié, de la Vieillesse*, ouvrages admirables et par le fond des choses, et par le charme d'une élocution parfaite; on appelle souvent Cicéron l'*Orateur romain;* on le désignerait d'une manière au moins aussi juste, en le nommant *le Philosophe romain.*

On a fait quelquefois à ce grand homme le reproche d'avoir manqué de courage : « Nous craignons trop, dit le sévère Brutus dans une lettre à Atticus, nous craignons trop la mort, et l'exil, et la pauvreté; Cicéron les regarde comme les plus grands maux (1). » Et cependant, lors de son consulat si mémorable, il ne craignit pas de s'exposer aux fureurs de Catilina et des brigands ses complices; ensuite il souffrit avec dignité le bannissement et l'interdiction de l'eau et du feu que le tribun Clodius fit prononcer contre lui par une loi expresse; et dans le dernier acte de sa vie, lorsqu'il abandonna sa tête aux sicaires d'Antoine, il montra non-seulement du courage, mais l'intrépidité la plus tranquille.

(1) Nimium timemus mortem, et exilium, et paupertatem; hæc videntur Ciceroni ultima esse in malis. *Lib. epist. ad Brutum, epist.* 17.

La fiction imaginée par l'auteur du n° 6 pouvait aussi l'exposer à plusieurs inconvénients.

D'abord il était dangereux, peut-être téméraire, de s'engager à faire parler Cicéron, lui qui a porté si loin la perfection du style et de l'art de la parole.

Ensuite, on déplaçait pour ainsi dire le sujet, et on le circonscrivait dans une seule époque bien éloignée de nous. Le courage civil, dans les temps anciens, ne pouvait pas avoir les mêmes caractères, rendre les mêmes services à la société que de nos jours; car l'état politique est bien différent parmi nous de ce qu'il était dans Athènes et dans Rome: institutions, mœurs, lois, religion, tout a changé; Cicéron ne pouvait donc pas dire sur ce sujet précisément ce qui nous convient, et l'on risquait de lui faire dire ce qui ne nous convient pas.

Enfin, on se privait de l'avantage de pouvoir citer des exemples de courage civil, d'autant plus intéressants pour nous qu'ils seraient pris dans des temps plus rapprochés du nôtre ou puisés dans notre propre histoire; on ne pouvait nommer ni les Grotius, ni les Barneveldt, ni les Hampden, ni les Sidney, ni les l'Hôpital, ni les Molé, ni tant d'autres.

L'auteur du n° 6 a vaincu à demi cette difficulté en faisant usage d'allusions ingénieuses, et si claires qu'il est impossible de ne pas les comprendre; et il se trouve que Cicéron ou Brutus parle de manière à nous rappeler le souvenir et les noms d'illustres personnages, nos contemporains, qui ont donné de grands et de beaux exemples de courage civil.

En général, cet ouvrage a paru digne d'éloges; le style en est, presque partout, simple et naturel, mérite qui devient de jour en jour plus rare; on y trouve ce facile abandon qui

convient au dialogue, et la dernière partie surtout a paru d'une éloquence noble et touchante.

L'Académie a cru devoir en faire une mention très-honorable.

Mais elle a vu avec peine que cet auteur et tous ses concurrents n'eussent pas assez songé à remplir le programme qu'elle avait publié; s'ils s'y fussent attachés, s'ils en eussent développé les idées, ils auraient traité le sujet, et l'auraient traité tout entier.

Voici à cet égard quelques indications ; car on conçoit bien que je ne dois ni ne veux faire ici le discours que l'Académie a demandé et qu'elle attend encore.

Qu'est-ce, dans nos temps modernes, que le courage civil ? C'est la vertu de remplir courageusement les devoirs que nous impose la place où nous nous trouvons dans la société, sans nous laisser détourner de ces devoirs ni par aucune crainte, ni par aucune séduction, ni par les menaces des hommes, ni par les coups de la fortune.

Depuis le monarque jusqu'au plus simple citoyen, tous peuvent montrer du courage civil.

« Donnez la bataille, écrit Louis XIV à Villars; si vous la perdez, écrivez-le-moi, et ne l'écrivez qu'à moi seul; je monterai à cheval, votre lettre à la main; je la lirai sur les places publiques; je connais les Français; je vous mènerai cent mille hommes. »

Voilà le courage civil d'un grand roi qui ne désespère pas de la patrie, même quand elle penche vers sa ruine.

Le pouvoir veut faire condamner un illustre accusé; un agent du pouvoir dit à l'un des juges : « Condamnez cet homme, le prince lui donnera sa grâce. — Eh! qui nous

donnera la nôtre? » répond le magistrat. Cet homme respectable s'appelait Clavier; c'était un savant et un membre de l'Institut de France.

Voilà le courage civil d'un juge intègre et vertueux.

Hampden est poursuivi par une taxe illégale, il refuse opiniâtrément de la payer; il ne s'agit que d'une vingtaine de schellings; mais il se laissera plutôt ruiner que de consentir lâchement à ce que la loi soit violée; son refus énergique enflamme le patriotisme des Anglais; une révolution s'ensuit; elle renverse le pouvoir arbitraire (1).

Voilà le courage civil du simple citoyen; il consiste à respecter, à suivre les lois, à résister obstinément à quiconque ose les violer, quels que soient le titre, le rang, la fonction dont il abuse.

L'homme de lettres qui a du talent et dont la plume est une puissance, fait preuve de courage civil lorsqu'il ne craint pas de servir, par de libres écrits, son pays et l'humanité, mais en s'abstenant avec soin de l'infâme calomnie et de ces injures personnelles que dicte une passion aveugle.

On raconte que le jeune Octave, alors triumvir, piqué de n'avoir pu attirer dans son parti Asinius Pollion, orateur et poëte distingué, fit contre lui quelques épigrammes. Les amis de l'offensé lui conseillèrent de se venger du jeune imprudent, en lui lançant des traits plus sûrs et plus acérés que les siens. « Je m'en garderai bien, dit Pollion; il est trop dangereux d'écrire contre celui qui peut proscrire. »

Mais il n'était là question que d'une querelle personnelle et littéraire que Pollion pouvait abandonner sans honte; s'il

(1) Hume, *Hist. d'Angleterre*, règne de Charles Ier, chap. 54.

se fût agi de l'intérêt public, il aurait dû, sous peine d'infamie, consacrer ses talents à le défendre, se fût-il exposé à la proscription et à la mort!

C'est ce que firent depuis ces écrivains généreux dont Tacite nous a conservé les noms et la mémoire; ils encoururent la peine capitale, et leurs écrits courageux furent brûlés sur la place publique, en vertu d'un acte de l'autorité. « S'imaginaient-ils, dit Tacite, ces brûleurs insensés, que leur feu détruirait et les réclamations du peuple, et la liberté du sénat, et la conscience du genre humain (1)? »

Honneur donc aux littérateurs dignes de ce nom qui font un légitime usage de leur force, qui bravent les périls, les disgrâces, les persécutions les plus cruelles, pour dire la vérité, pour la répandre, pour défendre l'innocence, pour faire respecter les lois et l'ordre, le devoir et la vertu!

Les services que le courage civil rend à la société sont immenses; les exemples qu'il donne sont déjà des services, puisqu'ils élèvent l'âme de tous les citoyens, et qu'ils tournent à l'avantage de la patrie.

Plus il y aura de dangers à courir en remplissant les devoirs de magistrat, de ministre, de juge, de citoyen, plus le courage civil deviendra une vertu respectable, sublime, plus il aura de droits à la gloire et à la reconnaissance publique.

Jamais peut-être cette vertu n'a été peinte avec des couleurs plus fortes et plus brillantes que dans les deux fameuses strophes de cette ode d'Horace, qui commence par le vers

Justum et tenacem propositi virum, etc. (2).

(1) Tacit. *Agricol.*, cap. 2.
(2) Horat., od. 3, lib. III.

On a souvent traduit ou imité en vers français ce beau début; j'en vais essayer encore une traduction :

A l'homme libre et juste, et ferme en ses maximes
Qu'un peuple rugissant ose ordonner des crimes;
Qu'un tyran furieux lui montre le trépas :
Les tourments et la mort ne l'ébranleront pas;
Ni les vents sur les flots grossissant la tempête,
Ni la foudre qu'aux cieux Jupiter fait rouler...
Si le monde en débris tombe et fond sur sa tête,
Il verra sans pâlir le monde s'écrouler.

Presque tous les concurrents n'ont pas manqué d'établir une comparaison entre le courage civil et le courage militaire, et l'on pense bien qu'ils ont accordé la prééminence au premier; ce lieu commun souvent rebattu se présentait de lui-même à la pensée; on pouvait ne pas le rejeter, mais il fallait ne pas trop l'étendre, et surtout tâcher de le rajeunir par une manière neuve de le traiter; d'ailleurs, pourquoi mettre l'un de ces genres de courage au-dessus de l'autre? Tous deux ne sont-ils pas utiles à la patrie? et tel militaire ne peut-il pas faire preuve de courage civil dans l'occasion? Ne pouvons-nous pas citer des généraux qui se sont montrés hommes d'État, bons citoyens, orateurs éloquents à la tribune, comme ils avaient été habiles capitaines et braves soldats sur les champs de bataille?

Qu'on ne croie pas que l'Académie ne demande que des phrases bien faites, qu'une élégante déclamation; sans doute c'est le style qui distingue les bons ouvrages et qui les rend immortels; mais il faut, lorsqu'on traite un sujet grave et important, que le style serve surtout à faire valoir des pensées fortes et profondes; il ne s'agit pas de faire dire : *Cela*

est bien écrit; il faut faire dire : *Cela est bien pensé, bien senti et bien exprimé.* Pour parler dignement du courage civil, il faut le trouver en soi-même, et il faut l'inspirer aux autres.

Qu'on ne craigne donc pas de traiter ce beau sujet avec la liberté qui lui convient; qu'on ait le courage de faire un bon discours, plein de vérités utiles; l'Académie aura le courage de le couronner.

Le même sujet est remis au concours pour l'année 1833.

Les discours destinés à concourir ne doivent pas excéder une heure de lecture; ils devront être envoyés au secrétariat de l'Institut, francs de port, avant le 15 mai 1833.

Ce terme est de rigueur.

Les manuscrits porteront chacun une épigraphe ou devise, qui sera répétée sur un billet cacheté joint à l'ouvrage, et contenant le nom de l'auteur, qui ne devra pas se faire connaître, à peine d'être exclu du concours.

Les concurrents sont prévenus que l'Académie ne rendra aucun des ouvrages qui auront été envoyés au concours; mais les auteurs auront la liberté d'en prendre des copies, s'ils en ont besoin.

RAPPORT

DE M. ANDRIEUX,

SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE,

SUR LE CONCOURS A UN PRIX EXTRAORDINAIRE DE 10,000 FRANCS.

Le sujet était : *De la Charité considérée dans son principe, dans ses applications et dans son influence sur les mœurs et sur l'économie sociale.*

L'Académie française, exécutrice en partie des dernières volontés de M. de Montyon, se trouve chargée chaque année d'une tâche honorable, mais difficile. Elle est soutenue dans son travail par le bonheur de s'associer aux généreuses intentions du testateur, et par l'espérance de contribuer, en les accomplissant religieusement, à l'amélioration et aux progrès de la société tout entière.

Tel a été le but que s'est constamment proposé cet homme vénérable, dont le testament commence par cette phrase pieuse et touchante :

« Je demande pardon à Dieu de n'avoir pas rempli exactetement mes devoirs religieux; je demande pardon aux hommes *de ne leur avoir pas fait* tout le bien *que je pouvais*, et *que par conséquent je devais leur faire.* »

Que de vertu, que de bonté dans le sentiment profond qui a dicté ces belles paroles! dans cet admirable regret de n'avoir pas fait assez de bien! et cependant peu d'hommes ont pu avoir, à cet égard, moins de reproches à se faire que M. de Montyon.

Économe pour lui seul, il employa toute sa vie sa fortune en bienfaits; et non-seulement il en répandit beaucoup sur les particuliers, mais il voulut encore faire de sa richesse le même emploi qu'il faisait de ses talents, les consacrer à servir tous ses semblables, à les rendre moins malheureux et plus sages.

Il considéra surtout cette classe de la société qui éprouve le plus de besoins physiques et moraux; cette classe humble et laborieuse trop longtemps dédaignée par le petit nombre qui profite de ses travaux et de ses sueurs.

C'est cet amour de l'humanité, c'est cette sympathie pour les pauvres, qui lui fit imaginer et créer de nombreuses fondations qu'il serait trop long de rapporter en ce moment; qu'il suffise de dire qu'elles ont pour objet des découvertes utiles aux hommes, et plus particulièrement à la classe ouvrière et travailleuse; par exemple, il a fondé un prix annuel en faveur de celui qui découvrira un moyen de rendre moins malsain et moins dangereux un de ces métiers dans lesquels l'ouvrier expose journellement sa santé, sa vie même, pour un médiocre salaire.

C'est l'Académie des sciences qu'il investit, comme de rai-

son, du droit d'apprécier ce genre de découvertes, et de décerner les prix.

Mais il ne se borne pas à vouloir procurer aux hommes des avantages physiques; il veut leur avancement moral; et il fonde un prix annuel en faveur du Français *pauvre, qui aura fait, dans l'année, l'action la plus vertueuse;*

Il fonde un autre prix pour le Français qui aura composé et fait paraître, *dans l'année, l'ouvrage le plus utile aux mœurs;*

Ces prix, il charge l'Académie française de les décerner; il regarde comme les juges les plus compétents de la vertu et de la moralité, ceux dont la culture des lettres forme la principale occupation :

C'est que lui-même les avait toujours aimées et cultivées; c'est qu'il en connaissait et qu'il en sentait la dignité; c'est qu'il savait que les lettres ne sont pas un amusement frivole; qu'elles ne sont pas seulement une source de gloire, mais qu'elles sont encore et surtout un instrument de raison, un moyen de perfectionnement, un principe de bonheur pour les individus et pour les nations; que le véritable homme de lettres est sans cesse occupé de s'améliorer lui-même, afin de se rendre plus capable d'améliorer les autres hommes : la divine poésie et la toute-puissante éloquence ne peuvent habiter dans les âmes avilies et corrompues.

Le vers se sent toujours des bassesses du cœur,

a dit le législateur de notre Parnasse (1).

Un ancien définissait, comme on sait, l'orateur, *l'honnête*

(1) *Art poétique*, ch. IV, v. 110.

blique, et de tous les éléments dont se compose l'ordre social.

Le n° 11, intitulé : *L'ami du pauvre*, et portant cette épigraphe : *Beatus qui intelligit super egenum et pauperem*, est un ouvrage très-considérable, qui n'aurait pas moins de six ou sept volumes in-8° d'impression, et qui est accompagné de plus de quatre-vingts tableaux statistiques, chargés de chiffres.

L'auteur s'est peu occupé de la charité des gouvernements, de celle qui aurait pour but de combattre et de diminuer l'indigence par des institutions, par des lois, par des actes administratifs, propres à répandre un peu de bien-être et d'aisance dans les classes pauvres et laborieuses : il paraît regarder l'exercice de cette charité comme à peu près impossible ; il est d'avis qu'il faut se résigner à l'ordre ou plutôt au désordre actuel, lequel est établi, dit-il, par la Providence, exprès pour donner à tous l'occasion de pratiquer des vertus, aux riches la bienfaisance et la générosité, aux pauvres la patience et la reconnaissance.

L'ouvrage se distingue par des intentions éminemment philanthropiques ; il a paru être de la même main qu'un écrit intitulé : *Le visiteur du pauvre*, auquel l'Académie de Lyon et l'Académie française ont décerné des prix en 1820 et 1821 ; ce sont les mêmes idées, et presque les mêmes expressions : l'auteur s'est appliqué surtout à traiter le positif, le matériel de la charité, si l'on peut s'exprimer ainsi ; il recommande d'abord de s'appliquer à bien distinguer la vraie pauvreté de celle qui est simulée et contrefaite : car « c'est sur cette distinction, dit-il, que repose toute la science de la charité. » Il exhorte donc ceux qui sont en état d'aider et de secourir les pauvres, à se mettre en relation directe avec eux, à les

visiter souvent, à devenir leurs protecteurs, leurs confidents, leurs amis.

L'auteur a fait entrer dans son travail des analyses d'un grand nombre d'ouvrages publiés dans notre pays, chez toutes les nations de l'Europe et dans les États-Unis d'Amérique, sur la charité; il a donné des notions détaillées sur les établissements de charité publique, et sur les divers modes de charité privée qui existent en France et chez l'étranger: il produit, comme je l'ai dit, de nombreux tableaux statistiques à l'appui de ses assertions; mais il déclare lui-même qu'il est fort difficile d'obtenir dans ces sortes de recherches, des résultats sur l'exactitude desquels on puisse se reposer.

Cet ouvrage est un traité de la science pratique de la charité, et l'auteur a mis une sorte de luxe dans les documents qu'il a recueillis et exposés sur le positif de cette science.

Mais malheureusement il paraît avoir composé son livre avec précipitation; il l'a fait beaucoup trop long, parce qu'il n'a pas pris, comme on dit quelquefois, assez de temps pour le faire plus court; il a fourni des matériaux pour un excellent ouvrage.

On doit à l'auteur des éloges pour sa patience au travail, et pour l'immensité et la variété de ses recherches. En fait de charité, il sait beaucoup; et il y a des parties de son ouvrage qui pourraient être bonnes à consulter pour la formation et la direction des établissements de bienfaisance publics et particuliers.

L'auteur du numéro 14, portant pour épigraphe: *Vous avez toujours des pauvres avec vous*, a reconnu d'abord que les premières et les plus funestes causes de l'indigence se trouvent dans l'organisation politique et civile des États,

dans les institutions, dans les lois, dans les impôts, dans les fausses mesures des gouvernements.

L'ouvrage est méthodique, bien conçu et bien distribué : on voit que l'auteur a profondément réfléchi sur cet immense et difficile sujet, et qu'il devait être préparé à le traiter par des études longues et fructueuses.

Son ouvrage est d'un homme judicieux, d'un ami de l'humanité ; il inspire de l'estime, et je dirais presque de l'affection pour l'auteur.

Son style ne manque ni de clarté, ni de correction, à quelques exceptions près ; on pourrait désirer seulement qu'il eût plus d'élégance, de mouvement et d'éclat, afin que la lecture de ce livre fût aussi agréable qu'utile.

L'auteur indique comme le meilleur et même comme l'unique moyen de subvenir aux besoins physiques et moraux des indigents, la formation de *sociétés* qui s'entendraient, qui s'éclaireraient mutuellement, qui correspondraient entre elles, qui publieraient leurs comptes de recettes et de dépenses ; ces sociétés réunies composeraient une institution tout à fait libre, et non soumise à l'action du gouvernement, ni même à celle des administrations locales.

Cette idée est celle d'un homme de bien ; mais dans l'état de nos mœurs et de nos habitudes, il serait bien difficile et peut-être impossible de la réaliser.

On ne pensera pas sans doute que l'Académie m'ait chargé de faire ici, en son nom, un traité *ex professo* de la Charité, ni de discuter ou même d'indiquer toutes les questions difficiles et délicates de philosophie morale, de législation, d'économie politique, et de science administrative, qui entrent dans un pareil sujet.

Ma mission est seulement de donner une idée de la manière dont l'Académie a considéré le sujet de ce concours, et des motifs qui l'ont déterminée dans le jugement dont je dois rendre compte.

Je répète d'abord le titre du programme. Il était conçu en ces termes :

De la Charité considérée dans son principe, dans ses applications et dans son influence sur les mœurs et sur l'économie sociale.

Quel est le principe de la charité ?

On peut dire qu'il y en a deux, l'un sur la terre, l'autre dans le ciel.

Le premier, c'est la pitié, c'est la sympathie instinctive qui nous fait ressentir les souffrances de nos semblables, qui nous porte à les soulager, sentiment qui nous est si naturel que quelques philosophes l'ont regardé comme inné dans nos âmes. Cet instinct précieux combat en nous l'intérêt personnel, l'égoïsme, par l'amour du prochain. C'est de lui que découlent toutes les vertus sociales; sans lui, les hommes, uniquement dominés par l'amour d'eux-mêmes, n'eussent jamais été que des monstres, comme l'a dit J. J. Rousseau (1).

Le principe céleste de la charité, c'est la religion qui nous promet que le bien que nous aurons fait ici-bas trouvera sa récompense dans une vie meilleure, et qui menace de peines rigoureuses, après leur mort, les hommes insensibles qui auront vu d'un œil indifférent les maux de leur prochain, et qui ne lui auront jamais ouvert leurs mains ni leur cœur.

(1) *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes.*

Ainsi la charité est tout à la fois un sentiment, un devoir, une vertu et un acte religieux.

On emploie parmi nous ce mot de charité, dans un sens beaucoup trop restreint : on nomme ainsi une mince libéralité envers un pauvre ; et pour beaucoup de personnes, faire la charité n'est que le synonyme de faire l'aumône.

Mais il est évident que c'est là resserrer la charité dans des bornes trop étroites; on n'est pas charitable seulement en laissant tomber dans le bonnet d'un mendiant une petite pièce de monnaie ; on l'est bien davantage en s'intéressant aux malheureux, en leur portant des consolations et des secours, en les conseillant, en les guidant, en les instruisant. La charité aime son prochain comme elle-même ; elle lui fait souvent autant et plus de bien qu'à elle-même; car elle s'impose des privations, elle recherche des travaux pénibles, elle brave des dangers imminents pour servir autrui. Oh! que l'on a bien eu raison de représenter la charité sous la figure d'une femme! ce sexe sait mieux que le nôtre compatir aux douleurs, les soulager, les adoucir ; il est plus capable d'abnégation de soi-même, de généreux dévouement, d'entier sacrifice. L'Académie, en décernant chaque année le prix de vertu fondé par M. de Montyon, a constamment l'occasion de remarquer que ce sont des femmes qui méritent et reçoivent le plus grand nombre de ces honorables récompenses.

Entre les applications de la charité, une des premières qui se présente à la pensée, comme devant produire les effets les plus importants et les plus étendus, c'est celle que pourraient et que devraient en faire les gouvernements. L'Académie avait pris soin d'indiquer aux concurrents cette

partie intéressante du sujet, en les invitant à considérer la charité dans l'influence qu'elle exerce sur les mœurs et sur l'économie sociale; à examiner si, en fait de charité, les obligations des gouvernements sont les mêmes que celles des particuliers; enfin à composer un ouvrage qui pût amener des améliorations dans une branche d'économie politique si importante au repos et au bien-être de la société.

Il fallait donc, pour traiter complétement le sujet, remonter d'abord à la charité des gouvernements, à celle qui est d'obligation pour les grands pouvoirs de l'État, et dont les bienfaits doivent se répandre sur la société tout entière. Un prédicateur éloquent, qui fut membre de l'Académie française, l'abbé de Boismont, appelait, dans un de ses discours, cette charité, la charité politique (1).

Avant d'enseigner l'art de faire du bien aux pauvres, il faut chercher celui de diminuer non-seulement le nombre des pauvres, mais la pauvreté elle-même; c'est en cela surtout que consiste la charité des gouvernements, la charité politique.

C'est à ceux qui créent et qui changent les institutions, qui font et qui défont les lois, c'est à ceux qui gouvernent et qui administrent, qu'appartient cette noble tâche; elle est pour eux un devoir, une obligation étroite; ils doivent se souvenir sans cesse qu'ils ne sont pas les propriétaires de la fortune publique, qu'ils en sont seulement les dispensateurs et les économes : ainsi d'abord ils ne doivent pas se l'appliquer à eux-mêmes, ce qui serait un véritable vol, ni s'en servir comme de moyen de corruption pour se faire des serviteurs

(1) *Sermon pour une assemblée extraordinaire de charité.*

intéressés et des flatteurs à gages; ni enrichir encore ceux qui sont déjà riches; car ils ne peuvent le faire qu'en rendant les pauvres encore plus pauvres, et en les réduisant au dénûment et au désespoir.

C'est au contraire sur la classe souffrante et laborieuse que les gouvernants doivent sans cesse fixer leurs regards, car elle forme le très-grand nombre; et son bien-être importe au bien-être et à la tranquillité de tous. Il faut y songer sérieusement; la justice et la paix publique exigent qu'il s'établisse enfin un véritable ordre social, dans lequel les faibles et les pauvres ne soient plus sacrifiés aux riches et aux puissants.

La charité des gouvernements envers la classe ouvrière et laborieuse se manifestera de deux manières :

1° En s'appliquant à répandre, dans cette classe, l'instruction et l'éducation qui ne peuvent manquer d'amener à leur suite une certaine aisance;

2° En y faisant naître et en y entretenant une aisance qui fournisse, à son tour, des moyens de se procurer l'instruction et l'éducation.

On a cru trop longtemps que les dix-neuf vingtièmes de l'espèce humaine étaient trop heureux d'exister et de travailler au profit d'un vingtième privilégié, jouissant d'une oisiveté trop souvent dédaigneuse, et même insolente. Nos anciennes mœurs avaient créé et mis en usage ces noms d'hommes de peu, d'hommes de rien, d'hommes de néant, d'hommes sans naissance; toutes expressions qui doivent devenir surannées, et s'effacer quelque jour de notre dictionnaire : on reconnaît aujourd'hui que le cultivateur, que l'artisan, que celui qui exerce une industrie honnête et utile

à la société, sont des gens de quelque chose, et non pas des gens de rien; on trouve dans un poëte anglais, Goldsmith, des vers dont voici une imitation libre :

Les princes et les grands fleurissent, disparaissent;
Un souffle les détruit, et d'un souffle ils renaissent:
D'un soleil de salpêtre ainsi passe l'éclat;
Mais le peuple demeure, et lui seul est l'État (1).

C'est à combattre, à diminuer l'indigence que les législateurs et les gouvernants doivent s'appliquer; car comme l'a dit un des concurrents, l'auteur du n° 14 : « Tant que les gouvernements et les institutions créeront l'indigence, il ne faut pas s'attendre à voir prospérer aucun bon système de charité. Le mal sera toujours hors de proportion. »

Après ces grands devoirs de charité politique, dont l'accomplissement exigerait chez les gouvernants beaucoup de lumières, de volonté, de persévérance; après les changements et les réformes qui auraient avec le temps pour effets de répandre quelque aisance dans la classe ouvrière et laborieuse, il y aurait des moyens à prendre pour garantir sans retour cette classe de l'invasion de l'indigence, en la préservant des vices et des défauts auxquels elle est malheureusement sujette, tels que l'intempérance, la paresse, l'imprévoyance, et il faut bien le dire, une sorte de dégradation morale, qui fait que trop souvent elle s'abandonne elle-même.

(1) Princes and lords may flourish, or may fade;
A breath can make them, as a breath has made;
But a bold peasantry, their country's pride,
When once destroy'd, can never be supplied.'

The deserted village.

Le premier préservatif contre ces tristes maladies, c'est, on ne peut trop le répéter, c'est l'instruction et l'éducation : nous sommes obligés d'avouer franchement, quoiqu'à notre honte, que la France est à cet égard dans un état affligeant d'infériorité, si on la compare à plusieurs des autres nations de l'Europe; on assure que de trente-deux millions de Français, vingt-quatre millions ne savent pas lire;

Et qu'on ne se figure pas que l'instruction des enfants du peuple doive se borner à leur apprendre à lire, à écrire et à compter;

Ce serait déjà quelque chose; ce serait, si l'on veut, beaucoup, mais ce n'est pas assez. Sans vouloir faire des savants de ces enfants destinés pour la plupart à des professions presque mécaniques, il y aurait d'autres connaissances à leur donner, lesquelles leur serviraient à exercer ces mêmes professions avec plus d'intelligence et de succès; il faudrait ouvrir, augmenter, perfectionner leur entendement, en les mettant à portée de comparer plus d'objets et plus d'idées.

Il faudrait surtout leur donner une éducation qui leur apprît à s'estimer, à se respecter eux-mêmes; une éducation qui les formât à l'amour et à l'observation des devoirs, qui leur inspirât le goût de l'ordre, de l'économie, une sage prévoyance pour l'avenir; qui développât en eux ces qualités morales dont parle le programme de l'Académie, qualités qui sont pour cette classe de citoyens la meilleure sauvegarde contre l'indigence.

Quelle heureuse influence sur les mœurs et sur l'économie sociale aurait ce changement dans la manière de penser et de vivre, dans les goûts et dans les habitudes de la classe

ouvrière et laborieuse! Quels avantages il en résulterait pour elle et pour la France entière!

On objecte qu'il est impossible de donner à cette classe humble et pauvre l'instruction et l'éducation convenables, parce que cela coûterait beaucoup trop cher, et qu'on ne trouverait pas de fonds suffisants.

L'Académie avoue que les questions de finances sont étrangères à ses occupations; mais c'est pour elle un devoir de désirer et de réclamer hautement l'instruction et l'éducation dont elle connaît le prix; de dire que c'est là une dette sacrée de la société envers tous ses membres; qu'il y a un profit réel à la payer, et que la méconnaître et ne pas l'acquitter, ce serait faire la plus coupable et la plus dommageable des banqueroutes.

L'État de New-York en Amérique compte seize cent mille habitants; il a neuf mille écoles primaires qui coûtent 5 millions par an.

La population de la France est de trente-deux millions d'hommes, c'est-à-dire vingt fois celle de l'État de New-York. Qu'on établisse la proportion; on trouvera qu'il devrait y avoir en France cent quatre-vingt mille écoles primaires, et que 100 millions devraient être consacrés à une pareille dépense. Cette règle d'arithmétique est fort simple; qu'on la mette en action; ses heureux produits deviendront incalculables.

Un autre bienfait envers la classe ouvrière et laborieuse serait de lui faciliter les moyens de faire des économies progressives, et de se ménager ainsi des ressources pour la vieillesse, pour l'âge des infirmités et du repos forcé; il faudrait pour cela multiplier dans tout le royaume les caisses d'épargne dont il n'existe encore qu'un trop faible nombre;

il faudrait que l'ouvrier y pût déposer, chaque mois ou même chaque semaine, de petites sommes qui, s'ajoutant l'une à l'autre et produisant un intérêt qui grossirait le capital, formassent à la longue un pécule suffisant pour faire vivre dans ses vieux jours celui qui aurait su être économe et prévoyant dès sa jeunesse; il faudrait surtout qu'il ne pût jamais y avoir la moindre défiance ni le moindre doute sur la solidité et sur la durée de pareils établissements.

Enfin, quant à la charité pratique et journalière, je veux dire quant à celle qui aide, qui secourt, qui soulage les pauvres, malades ou en santé, valides ou non valides, j'ai dû recueillir une observation importante qui a été faite dans le sein de l'Académie lors de l'examen des ouvrages mis au concours, et je dois d'autant plus la rappeler, qu'elle a échappé à tous les concurrents; tous ont traité cette partie du programme d'une manière générale, sans distinction des temps, ni des localités. Un de nos confrères qui a été autrefois administrateur de son pays natal (1), et qui a concouru, en cette qualité, à pratiquer activement la charité et la bienfaisance envers les pauvres, nous a fait remarquer que la charité ne peut pas et ne doit pas être exercée partout de la même manière; que les causes de l'indigence n'étant nulle part ni presque jamais les mêmes, les remèdes doivent varier comme les maux varient; que par conséquent la charité doit être autre dans les grandes villes, autre dans les petites villes et les bourgades, autre enfin dans les campagnes; elle ne doit pas dédaigner d'entrer dans de minutieux détails.

D'où il suit qu'il faudrait la laisser exercer librement aux

(1) M. Raynouard.

administrations locales, lesquelles connaîtraient ce qui conviendrait le mieux dans la circonscription du territoire de chacune d'elles; elles connaîtraient même les individus à soulager, et entretiendraient avec eux des relations habituelles; elles seraient à portée de distinguer les circonstances, les genres de souffrances, de misère, d'embarras, et ce qu'il y aurait de plus convenable à faire pour y porter remède.

Les gouvernements qui veulent tout ordonner uniformément, tenir tout dans leurs mains et faire sentir partout leur pouvoir, s'exposent à prononcer souvent sur des objets dont ils sont trop éloignés pour les bien connaître, et à tomber ainsi, contre leur intention, dans des erreurs graves.

Les administrations locales, inspirant plus de confiance à leurs compatriotes, qui les élisent ou qui devraient les élire, seraient secondées dans leurs efforts par la charité privée dont elles solliciteraient la coopération et invoqueraient les secours; il se formerait, dans les diverses classes des citoyens, de nombreuses associations pour s'instruire réciproquement, pour s'entr'aider, pour s'entre-secourir tant en santé qu'en maladie. Il existe à Paris, dans ce moment, plus de cent associations de ce genre; il est bien à désirer qu'elles se multiplient dans toute la France; que le gouvernement les laisse faire; qu'il se garde de vouloir les réglementer; qu'il laisse les vertus privées agir sans contrainte et sans contrôle; qu'il leur donne seulement, s'il le juge à propos, des encouragements et des récompenses, comme l'a fait M. de Montyon.

Ce que nous avons vu, lors de l'invasion de la dernière et terrible épidémie qui a mis en deuil tant de familles, le courage admirable de tous nos médecins et de leurs

jeunes élèves, les fatigues qu'ils ont supportées, les périls qu'ils ont bravés, les libéralités spontanées, les actes de dévouement de tant de citoyens de tout rang et de toute profession, nous sont de sûrs garants que jamais en France les pauvres, les malades, tous ceux qui souffrent, ne seront ni abandonnés ni dédaignés; nous y trouvons la preuve que, malgré tout ce qu'on dit de la corruption des mœurs et de la perversité du siècle, la bonté native n'est point éteinte dans nos âmes, et que l'exercice de la charité, en même temps qu'il est pour nous un devoir d'humanité et de religion, est aussi l'une de nos plus douces et de nos plus réelles jouissances.

L'Académie, n'ayant point trouvé, comme je l'ai déjà dit, d'ouvrage qui lui ait paru avoir traité d'une manière complète et supérieure le sujet qu'elle avait proposé, mais ayant reconnu dans les nos 10, 11 et 14 beaucoup de mérite, et des qualités dignes d'éloges et de récompenses, s'est décidée à les placer sur le même rang, et à partager également entre les trois auteurs la somme de 10,000 francs, qui était le prix proposé.

Puisse l'Académie, en exécutant les dernières volontés de M. de Montyon, en récompensant chaque année les auteurs d'actions vertueuses, et les écrivains qui se seront honorés par des ouvrages utiles aux mœurs, contribuer aux progrès de l'humanité vers un ordre de choses meilleur pour tous, et dans lequel tous soient meilleurs!

RAPPORT

DE M. ANDRIEUX,

SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE,

SUR LE CONCOURS A UN PRIX EXTRAORDINAIRE DE 10,000 FRANCS.

Le sujet à traiter était : *De l'Influence des lois sur les mœurs, et de l'Influence des mœurs sur les lois.*

La seule énonciation d'un pareil sujet en fait apercevoir toute la gravité.

Il s'agit en effet de ce qu'il y a de plus important pour les hommes en société, de leurs mœurs et de leurs lois, c'est-à-dire des sources les plus abondantes de leurs biens et de leurs maux.

L'Académie avait mis ce vaste et beau sujet au concours dès l'année 1827, en annonçant que le prix serait décerné en 1830.

Elle avait annoncé qu'elle demandait aux concurrents non pas un discours, mais un ouvrage, et surtout un ouvrage utile, propre à répandre des lumières, à rendre vulgaires des vérités fécondes en résultats avantageux pour la prospérité publique.

Le concours de 1830, entre douze ouvrages qui y furent envoyés, n'en présenta qu'un seul d'un mérite assez distingué pour que l'Académie crût devoir lui accorder une mention honorable.

Le même sujet fut remis au concours pour cette année 1832.

Dix ouvrages ont été présentés.

Celui qui avait été mentionné honorablement en 1830 par l'Académie portait le n° 5, avec cette épigraphe tirée des Mémoires de Sully : *Si j'avais un principe à établir, ce serait celui-ci : Que les bonnes mœurs et les bonnes lois se forment réciproquement.*

Il a reparu dans le concours de 1832 avec la même épigraphe, et a été cette fois enregistré sous le n° 3.

L'auteur a cru devoir prendre en considération les remarques qui avaient été faites en 1830 sur son ouvrage, au nom et par ordre de l'Académie; il a suivi, avec une docilité rare chez les auteurs, les conseils qui lui avaient été donnés pour améliorer son important travail; il lui a fait subir des modifications généralement heureuses par quelques additions assez considérables, et plus encore par de nombreuses suppressions.

Mais il a laissé subsister un défaut de composition qu'il lui aurait été en effet trop difficile de faire disparaître, à moins d'abandonner entièrement son ancien plan et de faire un ouvrage tout nouveau : il a conservé la division de son

livre en deux parties, l'une théorique, l'autre historique, celle-ci servant comme de pièces justificatives de la première; il eût mieux valu se borner à l'exposition de la théorie et des doctrines, et à mesure qu'on aurait énoncé des principes ou des opinions, les justifier successivement par des exemples, par des faits puisés dans l'histoire des peuples anciens et modernes, à la manière de Montesquieu.

Cette seconde partie, qui ne pouvait guère être qu'une compilation de faits historiques, présente des recherches fort étendues et en général exactes, sauf quelques légères erreurs; mais elle n'est pas assez intimement liée à la première, et il semble que l'auteur ait fait deux ouvrages où il n'en fallait qu'un seul.

La partie théorique mérite des éloges pour la sagesse, la modération des principes et des opinions de l'auteur; son ouvrage est écrit de bonne foi; il est consciencieux, raisonnable; il a gagné du côté du style qui, grâce à des corrections bien faites, a pris plus de force et de précision qu'il n'en avait dans l'ancien manuscrit; on pourrait y désirer encore un peu plus de cet éclat et de ce coloris d'imagination qui soutiennent et rappellent l'attention dans la lecture d'un ouvrage sérieux et de longue haleine.

Enfin, si l'Académie avait décerné à cet ouvrage une mention honorable dès 1830, à plus forte raison doit-elle lui accorder cette même distinction lorsqu'il a été perfectionné et qu'il est devenu un livre fort recommandable, dont on peut tirer beaucoup d'instruction et de vues utiles.

Mais un athlète, qui n'avait point paru au premier concours, est descendu cette fois dans l'arène, et a remporté la palme du vainqueur par un ouvrage fort remarquable

qui a fixé l'attention et mérité les suffrages de l'Académie.

Il a été enregistré sous le n° 6, et porte cette épigraphe tirée de Cicéron : *Gaudeo nostra jura ad naturam accommodari.*

L'auteur a bien compris toute l'importance et toute l'étendue du sujet qu'il avait à traiter.

Il commence par le déterminer et par le circonscrire.

Il déclare d'abord qu'il ne fera entrer dans son examen ni les lois de la nature, ni les lois divines ou religieuses, bien que les unes et les autres aient de l'influence sur les mœurs; mais il pense que l'intention de l'Académie a été que les concurrents s'occupassent exclusivement des lois humaines, des lois établies pour régler l'ordre public dans la cité, et les intérêts privés des familles et des individus.

Il annonce donc qu'il s'attachera exclusivement au droit public, c'est-à-dire aux institutions politiques et fondamentales qui sont fixées par les chartes et les constitutions, et au droit privé, c'est-à-dire aux lois civiles et aux lois pénales qui sont l'objet des codes.

Il y ajoute le droit des gens ou celui qui règle les rapports des nations entre elles; mais il s'est peu occupé de ce droit dans le cours de son ouvrage.

Que les mœurs des nations, c'est-à-dire leurs opinions, leurs habitudes, leur manière de vivre, aient une influence nécessaire sur les lois qu'on leur donne ou qu'elles se donnent, c'est une vérité qui n'a pas besoin de preuves; car comment ferait-on adopter à un peuple une loi qui serait tout à fait en désaccord avec ses mœurs, c'est-à-dire avec ce qui est pour lui une seconde nature? Une loi semblable

ou serait repoussée d'abord, ou ne pourrait être exécutée que par contrainte, ou tomberait bientôt en désuétude. Mais les lois qui ne heurtent pas trop violemment les mœurs et que certaines circonstances font rendre et adopter, agissent sur les mœurs elles-mêmes, les modifient plus ou moins lentement : l'esprit d'une nation change avec ses lois et par ses lois, et plus encore peut-être par les actes et par l'esprit de son gouvernement.

Il est donc également certain que les lois influent sur les mœurs; qu'elles leur donnent une direction, une impulsion puissante et qui finit par être irrésistible.

Ne pourrait-on pas comparer les nations aux individus? dire que les mœurs sont le tempérament, l'organisation physique, la manière de vivre habituelle de chacun de nous, et que les lois sont le régime qui nous est prescrit par les gens de l'art pour nous conserver en santé, ou pour nous guérir de nos maladies? Si le tempérament est tout à fait vicié, si les principaux organes sont irremédiablement affectés, toutes les prescriptions médicales, hygiéniques ou curatives, ne produiront aucun bon effet; au contraire, un excellent tempérament peut se passer de remèdes ou se borner à de légères précautions : de même, sans de bonnes mœurs, on ne peut presque rien attendre des bonnes lois; et les lois seraient à peine nécessaires dans un pays où tous les citoyens ne s'écarteraient jamais de la bonne ligne des bonnes mœurs et du devoir. Mais, hélas! ce pays est l'Eldorado de Candide; on ne l'a pas encore découvert.

Après avoir bien annoncé et fixé son plan dans des observations préliminaires et générales, l'auteur consacre la première partie de son ouvrage à montrer l'influence des mœurs

sur les lois, influence qui résulte de la nature des unes et des autres.

Dans la seconde partie, il développe l'influence des lois sur les mœurs; cette influence est attestée par l'histoire.

Ce qu'on remarque surtout dans son ouvrage, et ce qui a motivé le jugement favorable de l'Académie, c'est d'abord une instruction profonde et une vaste connaissance de l'histoire des temps anciens et modernes.

C'est ensuite beaucoup de bonne foi, d'indépendance et une grande liberté de penser, sans que jamais l'auteur abuse de cette liberté.

Enfin, c'est de la justesse d'esprit et de la sagacité à tirer des faits nombreux qu'il cite leurs véritables conséquences.

Nous ne pouvons donner ici une analyse détaillée et complète de ces deux parties qui constituent l'ouvrage et qui ont entre elles une sorte de symétrie et de parallélisme que le sujet comportait et nécessitait peut-être. On conçoit combien de questions diverses doivent s'y présenter successivement; l'auteur les a toutes traitées avec une intelligence supérieure, avec la conscience d'un homme de bien, et avec la sensibilité d'un vrai philanthrope.

Il a senti que l'Académie n'avait pas proposé un pareil sujet dans la seule vue d'exercer le talent d'écrire ou la science; que son vœu le plus cher avait été qu'on indiquât les moyens de rendre les mœurs meilleures et les lois moins imparfaites. Tout en apercevant ce noble but, tout en l'indiquant, l'auteur ne l'a pas cependant atteint : il a fait à cet égard des efforts louables. Les bonnes mœurs sont la source et l'appui des bonnes lois; pour maintenir les bonnes mœurs, pour

améliorer celles qui sont mauvaises, il faut, a-t-il dit, que le législateur fasse naître un esprit public; il faut qu'il répande des opinions générales empreintes d'un cachet national. L'auteur observe que toujours quelque tendance grande, forte, élevée, a gouverné les peuples; c'est à la tête de ces mouvements entraînants qu'il faut se placer; on doit proclamer quelque principe moral et fécond qui ait le pouvoir d'électriser les âmes; le législateur doit, comme Pygmalion, donner à sa nation l'âme et la vie; mais il a sur l'artiste un grand avantage, c'est qu'il ne travaille pas une pierre, un marbre insensible, mais l'homme, c'est-à-dire un être pensant et sentant, ayant de la raison et une conscience. L'auteur, après avoir passé en revue toutes les grandes tendances qui se sont, pour ainsi dire, emparées successivement des peuples, depuis la foi du christianisme jusqu'à l'enthousiasme français de 1789, ne désigne pas le sentiment commun par lequel les lois ou les gouvernements peuvent aujourd'hui saisir ou diriger les nations.

Il recommande l'éducation, et en cela il fait bien; mais qui la donnera, cette éducation, si la corruption règne partout? Est-il bien facile, est-il possible de former les enfants, si l'on n'a commencé par réformer les pères? Les mauvais exemples de ceux-ci, leurs discours pervers ne détruiront-ils pas tout l'effet des meilleures et des plus sages leçons?

Notre auteur donne pour auxiliaire à l'éducation le théâtre. On a toujours pensé, en effet, que cet art enchanteur pourrait agir puissamment sur les mœurs et sur l'opinion publique. Corneille, Molière, Voltaire, ont exercé certainement une véritable influence sur leurs contemporains; et l'Académie peut rappeler ici qu'afin de conserver à notre théâtre

français sa gloire et sa dignité, elle a promis un prix de 10,000 francs à une comédie en cinq actes et en vers, ou à une tragédie qui joindrait au mérite littéraire le mérite non moins grand d'être utile aux mœurs et aux progrès de la raison.

Cette troisième partie n'a pas paru à l'Académie avoir autant de mérite que les deux précédentes; mais aussi combien elle offrait de difficultés! Comment dire avec certitude quelles sont précisément les lois qui conviennent à l'état actuel de notre civilisation et de nos mœurs? Dans cette machine si compliquée d'un grand État, comment connaître et discerner assez bien tout le jeu de tant de rouages différents, pour être certain de les faire marcher tous de concert, et pour ne pas risquer, en en poussant quelques-uns, de les forcer, et d'en arrêter ou d'en briser quelques autres?

L'auteur recommande aux législateurs de s'occuper avant tout des intérêts matériels de la société; mais il n'a garde d'oublier et de négliger ses intérêts moraux. Peut-être eût-il dû placer ces deux genres d'intérêts au moins sur la même ligne; et même, s'il nous est permis de dire ce que nous en pensons, les intérêts moraux devraient être mis au premier rang, et fixer avant tout l'attention et les soins du législateur. « L'homme, comme dit l'Évangile, ne vit pas seulement de pain, mais de toute parole qui sort de la bouche de Dieu (1); » c'est-à-dire qu'il est fait pour écouter et pour suivre les révélations de son intelligence et de ce sentiment moral qui est comme inné en lui. Il importe beaucoup de répandre et d'entretenir une sorte d'aisance et de bien-être jusque dans

(1) Saint Matthieu, chap. 4.

les plus humbles classes de la société; il faut en écarter la misère et la faim, conseillères de crimes; mais il n'importe pas moins d'inspirer à tous les citoyens le goût de la probité, l'amour de la vertu, de faire naître et de cultiver les bonnes habitudes. Nos codes ont établi des peines pour les délits; pourquoi n'assignent-ils pas des récompenses aux bonnes actions? Que la morale soit d'abord dans les lois, si l'on veut qu'elle passe dans les mœurs.

L'auteur de cet ouvrage est partisan et prophète des progrès vers le bien; il nous les annonce, il nous les promet pour un avenir plus ou moins éloigné; il pense, par exemple, que les mœurs sont assez avancées parmi nous, pour qu'on pût faire, dès à présent, une loi pénale contre l'ivrognerie, à condition que cette loi ne serait pas trop sévère.

Il ne doute pas qu'avec le temps, les lumières plus généralement répandues et les mœurs améliorées n'obligent en quelque sorte les législateurs à supprimer les loteries, la ferme des jeux; que la coutume barbare du duel ne s'éteigne d'elle-même; il désire l'abolition de la peine de mort; il traite cette dernière question avec quelque étendue et avec beaucoup de sagesse; il n'est pas d'avis que cette abolition soit prononcée brusquement; et il observe que s'il a fallu tant de siècles au christianisme pour amener progressivement l'abolition de l'esclavage, qui même subsiste encore dans plus d'un pays chrétien, la philosophie peut consentir à accorder quelques lustres à la législation, pour se débarrasser de la souillure que lui imprime la disposition pénale en vertu de laquelle la société tue juridiquement.

Le style de l'ouvrage est grave et austère. L'auteur annonce lui-même qu'il ne veut parler que le langage de la raison.

« Des choses fort belles ont été dites sur les mœurs et les « lois; il vaut mieux en dire des choses utiles; » c'est ainsi qu'il exprime sa pensée à cet égard. Et il est vrai qu'en général son style est approprié au sujet; qu'il ne manque ni de force, ni de chaleur, ni d'une certaine originalité, et qu'enfin l'auteur a le secret d'intéresser et d'attacher son lecteur en même temps qu'il lui donne beaucoup à penser.

Mais l'Académie, chargée spécialement de conserver la pureté de la langue, est obligée d'avertir cet auteur que son ouvrage est quelquefois déparé par des incorrections, par des inversions forcées, par des néologismes. Le très-grand mérite de l'ouvrage, quant au fond, fait à l'auteur un devoir de n'en point négliger la forme, de faire disparaître de son livre ces taches légères, afin de lui assurer un succès complet et durable.

Enfin l'Académie a voulu que son secrétaire perpétuel fît part au public d'une circonstance assez singulière qui s'est présentée lorsque l'Académie a eu rendu son jugement.

Elle a ouvert le billet cacheté qui était joint à l'ouvrage, et elle y a trouvé le nom de l'auteur, ainsi énoncé : *Jules Darmont, chez M. Matter, correspondant de l'Institut à Strasbourg.*

M. Matter a depuis déclaré par écrit qu'il était lui-même l'auteur, et il l'a justifié par des preuves.

L'Académie ne comprend pas encore quel motif a pu engager l'auteur à employer cette espèce de déguisement; elle conseille à tous les concurrents à venir de ne jamais recourir à une supposition de nom qui pourrait, en certains cas, donner lieu à de graves difficultés, lorsqu'il s'agirait de délivrer le prix (1).

L'Académie décerne un prix de 10,000 francs à M. Matter, correspondant de l'Institut, à Strasbourg, pour son ouvrage, *De l'Influence des lois sur les mœurs, et de l'Influence des mœurs sur les lois;*

Et accorde une mention très-honorable à l'ouvrage enregistré sous le n° 3.

RAPPORT

DE M. ARNAULT,

SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE,

SUR LE CONCOURS D'ÉLOQUENCE DE L'ANNÉE 1833.

Du courage civil, de ses différents caractères, des services qu'il rend à la société, de ses droits à la gloire et à la reconnaissance publique. Tel est le sujet du concours d'éloquence, sujet proposé pour la seconde fois.

Entre seize ouvrages, envoyés à l'Académie cette année sur cette matière, quatre ont particulièrement occupé son attention. Ces compositions ne sont pas dénuées de mérite à beaucoup près; mais un examen approfondi lui ayant démontré que les défauts l'y emportaient par trop sur les beautés, elle n'a pas cru pouvoir leur accorder une distinction, aucun d'eux ne soutenant la comparaison avec la seule pièce qu'elle ait distinguée dans le concours de l'année der-

nière, où le même sujet avait été traité, avec ce n° 6 à qui toutefois elle n'avait décerné qu'une mention.

Le programme qu'elle a publié dès 1831, et que son secrétaire perpétuel avait si judicieusement et si ingénieusement développé, n'a pas été plus heureusement rempli cette année que l'année précédente. Elle engage donc les concurrents qui se présenteront à le méditer et à méditer aussi les conseils qu'ici même, il y a un an, à pareil jour, leur adressait l'homme à jamais regrettable qu'elle avait choisi pour son interprète, conseils d'un homme d'esprit et de cœur, qui, dans plus d'une circonstance de sa vie honorable sous tant de rapports, a donné des exemples de cette vertu dont il définit si bien le caractère.

« Qu'est-ce, disait-il, que le courage civil? C'est la vertu « de remplir courageusement les devoirs que nous impose « la place où nous nous trouvons dans la société, sans nous « laisser détourner de ces devoirs ni par aucune crainte, ni « par aucune séduction, ni par les menaces des hommes, ni « par les coups de la fortune. »

Faisant ensuite l'application de cette définition à des faits connus, il prouve que le courage civil peut se rencontrer dans tous les états, dans toutes les conditions, chez les rois comme chez les sujets, dans les juges comme dans les accusés, dans les militaires comme dans les citoyens.

Rappelons à cette occasion ses observations sur une erreur qui s'était manifestée dans le concours précédent et qui s'est reproduite dans celui-ci. Elle est relative au courage militaire. Quelques concurrents ont cru ne devoir assigner que la seconde place à cette vertu, où ils voient surtout un effet de la chaleur du sang et de l'organisation physique. Ces causes

peuvent caractériser un certain genre d'intrépidité. Mais n'y a-t-il pas de différence entre le courage et l'intrépidité?

Ne confondons pas avec l'immobilité de la matière, avec l'impétuosité de la machine, qui attendent ou vont au-devant d'un danger qu'elles ne conçoivent pas, la vertu qui, au milieu du danger qu'elle étudie, qu'elle analyse, non-seulement se combine avec toutes les facultés de l'intelligence, mais les accroît, les exalte, multipliant dans ses suppositions les moyens d'attaque pour n'omettre aucun moyen de défense. Il est mû par un autre principe que la chaleur du sang, cet homme qui, calme et froid au milieu d'une bataille, pense pour tant de gens qui ne savent qu'agir, et dirige par son génie tant d'automates privés de réflexion.

Le courage n'existe que là où il y a volonté réfléchie, et victoire de cette volonté sur l'instinct de la conservation. Conséquence des sentiments les plus généreux et des affections les plus tendres, le courage est une vertu par laquelle l'intérêt de l'honneur prévaut dans l'individu sur celui de sa conservation, par laquelle l'intérêt général l'emporte sur l'intérêt particulier; c'est la vertu triomphant d'abord de la nature, qui vous fait affronter une mort honorable pour échapper à une vie honteuse : c'est par cette vertu que l'intelligent cavalier diffère du cheval, qui n'est que docile en partageant les périls de son maître, et qui, en retournant à la bataille, ne tremble pas, parce qu'il ignore que c'est au danger qu'il retourne.

L'homme, lui-même, qui ne connaît pas l'intensité du danger qu'il affronte, n'a pas droit à la qualification de courageux. Il était courageux l'officier à qui Kléber a dit : « J'ai besoin que quelqu'un se fasse tuer là, vas-y, » et qui y est

allé : les soldats qui l'ont suivi, et qui ne savaient pas qu'ils y devaient rester, n'étaient qu'intrépides. L'intrépidité ne connaît pas la crainte, le courage la surmonte.

Dans toutes les professions, dans toutes les circonstances, le courage est la vertu de première ligne. Dire que par la vertu qu'il apporte à remplir ses devoirs, l'homme civil s'élève au niveau des militaires les plus courageux, c'est justice, au-dessus, c'est injure.

Le courage civil et le courage militaire ne sont que des effets différents d'une même vertu appliquée à des circonstances différentes. L'un n'est pas moins admirable que l'autre, et l'homme courageux par excellence est l'homme qui les réunit.

Enfin, déprimer le courage militaire, n'est-ce pas déprimer la gloire française, sur laquelle il a jeté tant d'éclat, et qu'il a faite aussi grande et aussi complète qu'une nation puisse le désirer?

Ne désespérant pas qu'un sujet si fécond pour le moraliste, et si brillant pour l'orateur, ne puisse être enfin traité de manière à satisfaire pleinement aux conditions du programme, l'Académie remet au concours, pour l'année 1834, le sujet *du Courage civil*, mais le remet pour la dernière fois. Ce prix sera remporté sans doute. Craindre que cette fois encore il n'y ait pas lieu de l'adjuger, ce serait faire injure aux auteurs des ouvrages que l'Académie a lus, ouvrages parmi lesquels plusieurs ont moins besoin d'être refaits que perfectionnés : ce serait faire injure aussi à l'époque présente, que de paraître douter qu'un grand écrivain dédaignât traiter un sujet qui tient essentiellement à l'honneur national.

RAPPORT

DE M. ARNAULT,

SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE,

SUR LE CONCOURS DE POÉSIE DE L'ANNÉE 1833.

Des vers ne sont bons qu'autant que, conservant à la pensée toutes les qualités qu'elle recevrait de la prose, ils lui prêtent un charme que la prose ne peut leur donner. En quoi consiste-t-il ce charme? dans une certaine combinaison de mots qui prête à l'expression une mélodie particulière, sans en altérer la clarté; dans l'union de l'élégance et du naturel; dans un choix de termes dont le rapprochement n'ait rien de vulgaire et rien de recherché. Tel est l'art de Racine, qu'il est encore permis de citer ici pour un modèle, art dont le secret se perd tous les jours; non que cette époque manque de versificateurs capables de bien faire, mais parce que, dans le besoin qu'ils ont de se distinguer, ces versificateurs cherchent, pour la plupart, le succès dans des innovations qui

ne sont pas toutes heureuses; parce que ces novateurs qui, pour paraître neufs, se jettent dans le bizarre, trouvent des imitateurs qui se croient originaux aussi, en ce qu'ils ne ressemblent pas aux écrivains des deux grands siècles, et quoiqu'ils ne fassent que reproduire des défauts qu'ils n'ont pas même inventés.

Ces défauts ne se retrouvent pas dans toutes les pièces envoyées cette année au concours de poésie, dont le sujet est la Mort de Sylvain Bailly. Sur le nombre de trente-six, l'Académie en a distingué quatre qui, dans des degrés différents, lui ont paru dignes de récompense.

Le sujet offrait des ressources dont tous les concurrents se sont emparés, et qu'ils ont mises en œuvre avec plus ou moins de bonheur; mais tous ne l'ont pas enrichi des accessoires qu'il appelait. C'est ce qu'on ne saurait toutefois reprocher à l'auteur de la pièce couronnée.

La pièce qui a remporté l'accessit est exempte aussi de ces défauts. Réglé dans sa marche, sage dans ses idées, correct dans son style, l'auteur de cette pièce, qui est inscrite sous le n° 36, y fait preuve d'un talent formé par l'étude et par une longue pratique. Dans ses vers empreints de ses souvenirs, il peint ce qui s'est offert à ses yeux, le jour

> Où, faible enfant, captif dans la foule pressée,
> Il se vit, par un peuple aveuglé de fureur,
> Forcé de contempler un spectacle d'horreur.

C'était au supplice de Bailly que cette foule l'entraînait. A travers les outrages de la populace déchaînée, Bailly est conduit au champ de Mars. Mais avant d'arriver là, ce philosophe, qui avait composé presque tous ses ouvrages à Chaillot, aperçoit

l'aimable solitude
Où jadis il cueillit les doux fruits de l'étude,
Trésors qu'il amassait pour un autre avenir!

Ce rapprochement de l'horrible situation où Bailly se trouve, et de l'heureuse situation où il se trouvait quand il obtint sa première célébrité, source de tous ses malheurs, est ingénieux et touchant. C'est une beauté qui naît du sujet, mais du sujet fécondé par la méditation.

L'admirable réponse de Bailly au misérable qui lui reprochait de trembler n'a pas été omise dans cette pièce. Elle y est rendue même avec une heureuse exactitude; l'exactitude est ici beauté :

Cependant, épuisé par sa longue agonie,
Il frémissait, tremblant et glacé par la pluie.
Un de ces vils mortels alors s'en aperçoit :
« Tu trembles, lui dit-il. — Mon ami, c'est de froid. »

La pièce est terminée par cette apostrophe qui sort aussi du sujet :

Liberté! ta lumière
Doit, comme le soleil, remplir la terre entière.
Astre resplendissant levé sur les Français,
On peut voiler ton front;... t'anéantir, jamais.

Dans la pièce n° 31, la vigueur de l'expression rehausse souvent l'énergie de la pensée; plus d'une citation le prouverait, si le temps nous permettait de multiplier les citations; c'est ainsi qu'elle commence :

C'était un de ces jours, d'homicide mémoire,
Où, dans Paris en deuil, un terrible prétoire

Changeait, sans cesse armé pour un forfait nouveau,
L'accusateur en juge et le juge en bourreau.
Dans la salle où rugit une foule ennemie,
Faisant siéger l'honneur au banc de l'infamie,
Quel homme comparaît? C'est un sage vieillard
Dont l'âme se révèle en son noble regard;
Un savant qui, paré de l'estime publique,
Ceignit d'un triple éclat son front académique;
Un citoyen qu'un vote approuvé par l'État
Proclama dans Paris son premier magistrat,
Et qui, par conscience, en sainte idolâtrie,
Transformant en son cœur l'amour de la patrie,
Dans ces temps orageux, pur de tous les excès,
En courage, en vertu, resta toujours Français!
C'est Bailly...

Et cet homme que Paris avait nommé son premier magistrat, la France l'accuse aujourd'hui!

Qu'ai-je dit? Ces bourreaux qui tuaient l'innocence,
C'étaient quelques tyrans, ce n'était pas la France!
La véritable France, en ces jours d'attentats,
Combattait, périssait, et n'assassinait pas.

Ce sont des vers dignes d'être cités, ainsi que ceux qu'inspire à l'auteur l'aspect de la hache levée sur la tête d'un homme de génie.

Le génie! ah! faut-il qu'un stupide bourreau
Détruise en lui du ciel l'ouvrage le plus beau!
Envers l'homme doté d'*un si grand privilége*,
Une insulte est blasphème, un meurtre, sacrilége;
L'immoler, c'est briser d'autres jours que les siens,
C'est frapper d'un seul coup tous ses concitoyens,
C'est dessécher la source où la pensée abonde,
C'est de son avenir déshériter le monde.

Après avoir remarqué que le génie est assez improprement

désigné ici par le mot *privilége*, on reconnaîtra sans doute que si la pièce était écrite et pensée d'un bout à l'autre comme ces morceaux, elle aurait pu disputer le prix à l'ouvrage couronné; mais trop de passages où l'élévation est remplacée par l'emphase se mêlent à ces beaux fragments, et font avec eux une disparate qu'on ne trouve pas dans les pièces préférées, dont le vol moins élevé est plus égal et moins sujet aux écarts.

La pièce inscrite sous le n° 14 a droit aussi à des éloges particuliers. Traitant son sujet dans des formes dramatiques, l'auteur y met en scène les deux factions qui se disputaient le pouvoir au moment de l'assassinat de Bailly. Ce sont des dialogues entre un homme de lettres, un Montagnard et un Girondin, honnêtes gens tous les trois, ce qui est bon à noter, mais concevant le bonheur public chacun à leur manière. De cet ouvrage, dont l'idée est à la fois originale et philosophique, résulte cette démonstration : c'est qu'on peut, dans des temps de factions, faire beaucoup de mal en voulant faire beaucoup de bien, et que les intentions des réformateurs sont quelquefois calomniées par les résultats; c'est aussi que les plus honnêtes gens, quand ils sont hommes de parti, sont enclins eux-mêmes à calomnier les intentions des honnêtes gens du parti opposé, lesquels n'ont pourtant comme eux, en menaçant l'ordre établi, que le tort de vouloir substituer au bien le mieux, qui est si souvent le pire.

Cet ouvrage, inspiré par un cœur honnête et ardent, est souvent écrit avec éloquence. Il se termine par un trait remarquable.

Ému lui-même des circonstances de la mort de Bailly,

rappelées par le Girondin dans un récit très-animé, le Montagnard, à qui l'homme de lettres a dit :

> Voilà donc tes amis, jeune homme,

s'écrie :

> O liberté !
> Voile ton nom ! Opprobre à la férocité !
> Mais c'en est trop, demain je vole à la frontière,
> J'y reverrai la France ; elle est là tout entière !
> Adieu.

Noble abjuration ! Pas de patriotisme, en effet, sans humanité. Cette abjuration n'est pas sans exemple. Parmi les libérateurs de son territoire, la France a compté plus d'un factieux désabusé, plus d'un homme de parti dont l'enthousiasme, changeant d'application, est devenue de l'héroïsme.

L'auteur de la pièce couronnée est M. Émile de Bonnechose ; celui de la pièce qui a obtenu l'accessit est M. Chevallier, professeur de rhétorique au collége royal de Versailles.

L'Académie a décerné une mention, sans priorité, aux numéros 14 et 31.

RAPPORT

DE M. ARNAULT,

SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE,

SUR LE CONCOURS D'ÉLOQUENCE DE L'ANNÉE 1834.

PREMIER CONCOURS.

Éloge historique de Jean-Baptiste-Antoine-Robert Auget de Montyon.

« Ce n'est pas seulement à cause de ses dons aux pauvres et de ses fondations utiles, disait, en 1832, l'homme si regrettable qui siégeait à cette place, que l'Académie propose ce sujet; elle invite les concurrents à faire attention à ce mot *historique*. M. de Montyon a cultivé les lettres; il a composé un assez grand nombre d'ouvrages qui ont été imprimés, et dont plusieurs ont obtenu du succès, et jouissent encore d'une estime méritée; il fut administrateur, intendant de province, l'émule et l'ami de Turgot. En un

mot, sa vie entière a été celle d'un homme éclairé, d'un homme vertueux, animé de l'amour de ses semblables, et, en mourant, il ne témoignait qu'un regret, celui de ne leur avoir pas fait assez de bien.... *Peindre M. de Montyon tel qu'il était, ce sera avoir fait son éloge*, ajoutait le judicieux Andrieux. »

Ce mérite a fait distinguer, entre les pièces composées sur ce sujet, la pièce que l'Académie couronne aujourd'hui. C'est une juste appréciation des facultés morales de M. de Montyon, et de l'accord qui se trouve dans toutes les circonstances, entre ses actions et ses principes, soit comme homme privé, soit comme administrateur, soit comme écrivain. Un style élégant, mais dénué d'emphase et d'affectation, une diction simple et franche comme le caractère que l'orateur avait à peindre, convenaient surtout dans l'éloge d'un homme qui provoque aussi souvent l'attendrissement que l'admiration, et se recommande par un constant exercice des vertus paisibles. Mais il est inutile de s'étendre davantage sur le mérite d'une pièce qui doit être lue dans cette séance, et dont le public pourra, dans un moment, juger par lui-même. Passons donc à un autre objet, et rendons compte de l'examen d'un autre concours dont le sujet, proposé pour la seconde fois, avait été renvoyé à cette année.

SECOND CONCOURS.

Du courage civil, de ses différents caractères, des services qu'il rend à la société, de ses droits à la gloire et à la reconnaissance publique.

Le prix proposé pour un sujet si riche semblait devoir

être remporté au premier concours. L'Académie n'en faisait aucun doute. Voilà deux fois cependant que son espérance est déçue. Bien plus, le produit du dernier concours a été moins satisfaisant que celui du premier. Sur douze pièces, elle n'en a pas trouvé une qui lui parût mériter une mention. Les pièces nouvelles ne valent pas à beaucoup près celles qui avaient été écartées l'année dernière; et parmi celles des pièces du concours précédent, qui ont été reproduites à celui-ci, on n'a pas retrouvé toutes les améliorations dont elles semblaient susceptibles.

Cela tient surtout à ce que le sujet n'a pas été compris par la plupart des concurrents. Ils s'obstinent à regarder comme courage civil tout ce qui n'appartient pas au courage militaire. L'erreur est grande. Il y a autant de courages spéciaux qu'il y a de professions différentes. Le courage civil peut s'allier à tous ces courages-là; mais ils ne sont pas par eux-mêmes courage civil. Les affections naturelles, l'enthousiasme religieux, l'attachement à une profession, sont des sources de courage; mais portent-ils essentiellement le caractère du patriotisme, principe du courage civil? C'est de la nature de l'intérêt qui vous fait agir, que ce courage prend sa dénomination.

Le courage civil est celui qui vous fait tout sacrifier à vos devoirs de citoyen, celui qui subordonne tous vos intérêts à l'intérêt général; ce n'est pas seulement le courage qui conduit au milieu de la multitude furieuse le magistrat protégé par les seuls insignes de ses fonctions, ou qui maintient dans une imperturbable immobilité le soldat assailli par des séditieux, que l'organe de l'autorité civile ne lui a pas permis de repousser; c'est surtout le courage de Nathan, qui,

moins tolérant envers David que d'autres directeurs de conscience royale, lui reproche d'avoir ravi la brebis du pauvre, d'avoir enlevé la femme d'Uri; c'est le courage de saint Ambroise, lorsque, enflammé de l'amour de l'humanité, et bravant toute la puissance de la colère impériale, il ferme les portes du temple, il interdit la participation des saints mystères à Théodose, couvert du sang de ses sujets; c'est le courage du premier président de la Vacquerie, qui, sommé avec menaces par Louis XI de faire enregistrer au parlement des édits onéreux pour le peuple, répond à ce despote : « *Sire, nous venons remettre nos charges entre vos mains et souffrir tout ce qu'il vous plaira plutôt que d'offenser nos consciences;* » c'est le courage du baron d'Orthe, qui, chargé d'exécuter à Bayonne l'ordre de massacrer les protestants, répond à Charles IX : « *Sire, j'ai communiqué le commandement de Votre Majesté à ses fidèles habitants et gens de guerre de la garnison; je n'y ai trouvé que de bons citoyens et de braves soldats, mais pas un bourreau. C'est pourquoi eux et moi prions très-humblement Votre Majesté de vouloir bien employer nos bras et nos vies en choses fesables.* »

L'intérêt de la société n'est-il pas le premier mobile de ces actions, qui toutes n'étaient pas commandées par la profession des hommes à qui elles appartiennent? Ces actions, quel que soit l'habit de ces hommes, ne sont-elles pas essentiellement d'un citoyen?

L'Académie ne peut pas se persuader, malgré le mauvais succès de deux épreuves, qu'une troisième n'obtienne pas un meilleur résultat, et qu'un sujet si propre à élever l'âme et à exercer les plus nobles facultés de l'esprit, ne soit pas

enfin traité d'une manière convenable. Elle espère aussi qu'interrompant des travaux moins féconds en gloire, si productifs qu'ils puissent être sous d'autres rapports, l'élite des littérateurs entrera enfin dans le concours dont elle semble s'être tenue éloignée jusqu'ici. Malgré la résolution qu'elle avait énoncée l'année dernière, proposant donc ce sujet pour la troisième fois, elle en fait celui du concours de 1836, et proportionnant le prix aux difficultés qu'il semble offrir, elle porte à *trois mille francs* la valeur de la médaille.

RAPPORT

DE M. VILLEMAIN

SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE,

SUR LES CONCOURS DE 1835.

Depuis deux siècles bientôt, l'Académie française décerne des prix de poésie; et il y a soixante ans d'Alembert, illustrant la place que j'occupe aujourd'hui, se plaignait, dans une séance publique, comme la nôtre, que les pièces de vers envoyées à l'Académie manquaient de naturel, et que le faux goût du temps dominait dans le concours. De ce reproche souvent renouvelé, on conclura peut-être, Messieurs, que les couronnes poétiques ne sont pas fort utiles à la poésie; qu'elle a son siècle, son moment, et qu'on ne peut la faire naître, ni la rappeler à volonté.

Nous en tombons d'accord; et nous ne prétendons pas réclamer pour ces premières épreuves offertes au talent, une influence qu'elles n'ont pas. C'est ailleurs, et nous l'avons vu, que le poëte grandira, sous le feu des événements et des passions, dans le recueillement d'un libre travail, dans l'émo-

tion d'une pensée lyrique et religieuse. Mais il s'est aussi retrouvé quelquefois sous l'inspiration un peu artificielle des académies. Beaucoup de poëmes couronnés ont disparu sans doute; mais quelques-uns survivent : c'est assez pour les lettres. Dans un pays voisin où existe officiellement et à vie la charge de poëte lauréat, on oublie par habitude la singularité de cette fonction inamovible, et on se souvient seulement des beaux vers qu'elle inspira jadis au grand poëte Dryden.

Honorés plus d'une fois par les noms de Voltaire, de Thomas, de Malfilâtre, de Delille, de Casimir Delavigne, de Lebrun, nos concours de poésie ont d'ailleurs un privilége particulier. L'art n'a pas dégénéré, dans cette modeste arène, autant que sur de plus grands théâtres; et la rivalité avec le passé ne nous serait nulle part plus favorable. Cette séance même en donnera la preuve.

Le choix d'un beau sujet a élevé le talent d'un jeune écrivain, et lui a communiqué plus d'intérêt et d'énergie. C'est le caractère qui a frappé l'Académie dans une Épître à Cuvier, par M. Bignan. En couronnant ce poëme, elle se félicite de solenniser, par un nouvel hommage, la mémoire de l'homme illustre auquel la France élève des statues, et dont l'éloge a été prononcé dans toutes les sociétés savantes de l'Europe et de l'Amérique. La gloire de Cuvier repose tout entière sur la grandeur même de ses découvertes, et sur les témoignages que lui rend, sur les secours que lui emprunte incessamment la science. Mais, dans nos jours de préoccupation et de changement rapide, il n'est pas indifférent que les grands noms, comme le sien, ces noms assurés de l'avenir, soient souvent répétés dans le présent, afin de rester populaires, pour l'honneur même des contemporains.

Le digne interprète d'une illustre Académie a pu, dans cette enceinte, retracer l'histoire même des travaux du *grand* naturaliste, analyser sa méthode, marquer les lacunes qu'il a remplies, les routes qu'il a frayées. Au-dessous de ce jugement de la science sur elle-même, il est une opinion générale du génie de Cuvier, une notion commencée, une vague admiration de sa découverte. C'est cette idée que le poëte avait le droit de saisir, à condition de la rendre à la fois plus exacte et plus lumineuse.

Deux choses devaient surtout exciter l'imagination, au seul nom de Cuvier : la merveille de l'invention, et la sagacité de la recherche. Il ne suffisait pas en effet de dévoiler, d'après lui, les fondements de la terre, et de montrer ces âges successifs de formations immémoriales, ces mortes ébauches d'anciens mondes. Il fallait expliquer comment il les a ressuscités, par quelles révélations et par quelle patience, afin de faire admirer du même coup, dans la découverte, toute la grandeur de la nature, et, dans l'inventeur, la beauté de l'intelligence humaine. Décrire en vers, avec une élégance technique, ce qui n'est pas fait pour la poésie, embellir par l'expression quelques détails arides, composer enfin une musique savante, mais sans âme, ce n'est pas là le triomphe de l'art; et le succès même d'une telle œuvre, souvent essayée dans la décadence, étonne plus qu'il ne satisfait le goût. Mais saisir les résultats d'une sublime découverte, les comprendre avec enthousiasme, les traduire dans la langue vivante des vers, chercher surtout la leçon morale des merveilles du monde physique, et voir Dieu dans la pleine lumière de la science, c'est la plus haute inspiration dont puisse s'animer la poésie; c'est l'hymne qu'un célèbre compatriote de Newton

improvisait sur sa tombe, au milieu de l'apothéose nationale, et que Voltaire répétait en si beaux vers, pour Mme Duchâtelet, et pour l'Europe.

Ces souvenirs, et d'autres plus récents, indiquent assez combien une poésie vraiment philosophique peut avoir d'éclat dans sa sévérité. Mais il faut qu'illuminée par la science, et non minutieusement dogmatique, elle néglige de petits effets de langage, et exprime à grands traits ce qu'elle sent avec force.

L'auteur de l'Épître à Cuvier n'a pas toujours mérité cette louange. Il semble avoir cru quelquefois que la difficulté vaincue était la poésie. Elle n'en est que l'instrument et l'occasion; et lui-même l'a montré dans la meilleure partie de son ouvrage, par les nobles pensées que lui inspire le grand spectacle qu'il a d'abord artistement décrit. Ce langage couvrira sans peine quelques taches mêlées au talent. Et vous, qui, dans cette enceinte, avez tant de fois cherché et reconnu avec respect le front penseur et vaste de Cuvier, qui tant de fois avez applaudi sa parole instructive, féconde, variée, vous aimerez à voir encore son souvenir occuper nos séances; et l'hommage qui lui est rendu, si cet hommage est égal à votre admiration, vous paraîtra poétique par sa vérité même.

L'Académie ne croit pas avoir été partiale pour un grand nom, dans la préférence qu'elle donne à l'*Éloge* de Cuvier sur tous les autres sujets également traités par le choix libre des concurrents. Elle a distingué plusieurs pièces où des idées moins intéressantes à ses yeux sont rendues parfois avec talent.

Sous le titre de *Conseils à un novateur*, elle a remarqué des vers élégants, une expression souvent piquante, et l'art trop employé, mais toujours difficile, de rendre spirituel un

lieu commun. L'auteur prouve très-bien qu'il ne faut pas dédaigner le passé, se croire seul juste et seul sage, vouloir tout réformer à la fois. Mais il prouve aussi qu'il faut s'éclairer avec le temps, se réformer à propos, et avancer avec sagesse dans les routes nouvelles. La question n'est pas décidée par cette épître; mais on lira volontiers des vers tels que ceux-ci, adressés par le poëte au novateur, que tantôt il combat, et tantôt il encourage :

De ton creuset nouveau l'homme que tu refais
Sortira-t-il armé d'organes plus parfaits?
Sans cesse interrogeant Dieu, le monde et lui-même,
Trouvera-t-il le mot de ce triple problème?
Ah! s'il est des secrets dont le ciel à nos yeux
Dérobera longtemps le sens mystérieux;
Si, du réveil sans fin la mort ailleurs suivie,
Seule, doit expliquer l'énigme de la vie,
Au but qu'il est permis d'entrevoir ici-bas
Marchons, et puissions-nous, du moins, à chaque pas,
Déposant une erreur, comme un pesant bagage,
Rencontrer la sagesse au terme du voyage!
Surtout ne pensons point que, débiles vieillards,
Dans le champ des vertus, des talents et des arts,
Nos devanciers, les yeux fermés à la lumière,
N'aient rampé qu'à tâtons dans une longue ornière.
Soigneux de recueillir, en fils religieux,
Les jalons de savoir plantés par nos aïeux,
Ne chargeons pas leurs noms de nos ingrats blasphèmes :
Le poids d'un tel mépris tomberait sur nous-mêmes.
Respecte le passé, jeune homme! afin qu'un jour
L'équitable avenir te respecte à son tour.

Cette Épître, que l'Académie a jugée digne de l'accessit, est l'ouvrage de M. Bignan, qui avait ainsi concouru contre lui-même.

Le nom de Corneille, et sa fête récente à Rouen, ont dicté des vers que l'Académie mentionne également avec estime, et où l'auteur, M. Vieillard, exprime noblement le culte patriotique des lettres et du génie.

L'Académie a distingué au même titre une pièce sur la statue de Louis XIV, à Versailles. Le roi objet de tant de flatteries reçoit, dans ce poëme, plus d'une louange neuve et méritée. C'est qu'il y est jugé au point de vue de l'histoire, plus favorable encore à la vraie grandeur que l'exagération contemporaine.

L'Académie, en remarquant deux autres pièces, regrette que la vérité du style n'y soit pas au niveau du talent. La première, au cri de *Vive Attila*, fait, avec une verve d'expressions ardentes, l'apothéose de ces grands destructeurs qui renouvellent le monde par des ruines. L'auteur semble las de la civilisation et des arts, dont sa poésie brillante exagère cependant toutes les couleurs. L'autre poëme, sous le titre d'une *Fête romaine*, reproduit avec force ce luxe d'atrocités familier à la vie et à l'imagination des Romains de l'empire, et auquel nous remontons trop souvent par faux calcul de goût et prétention d'école. Quelques traits énergiques de ces deux pièces ont vivement frappé. Mais, puissent les jeunes talents se persuader que dans un langage plus simple ils trouveraient plus de véritable force, et que c'est aux sources les plus pures de la raison et des lumières, et non dans la mélancolie d'un spleen antisocial, qu'il faut encore maintenant chercher la poésie!

Cette idée, Messieurs, nous conduit naturellement à parler d'un autre concours, que l'Académie a dû juger aussi, et qui fait passer sous ses yeux de plus graves travaux, en lui impo-

sant à elle-même un plus difficile examen. Après les prix de poésie, nous avons les prix pour l'ouvrage le plus utile aux mœurs. L'union nécessaire de la philosophie et des lettres, du perfectionnement moral et du goût, de la liberté et du talent, voilà sans doute la pensée qui dirigeait un homme de bien dans l'institution de ces prix : nous devons y rester fidèles, en les décernant. Mais combien cette tâche n'est-elle pas laborieuse et délicate! Apprécier des ouvrages étendus, qui supposent souvent des études à part, établir des rangs de mérite entre des productions fort diverses par le but et la forme, enfin être inflexible sur les principes, et, dans une juste mesure, impartial pour les opinions; c'est là ce que l'Académie entreprend avec zèle depuis plusieurs années. Par le mouvement naturel des esprits, les questions morales ont amené pour elle des problèmes de législation civile, de haute politique, d'économie sociale. Elle ne les a pas évités, heureuse de compter dans son sein des hommes que leur longue expérience et leur ascendant moral autorisent à les résoudre.

Cette année, Messieurs, trois ouvrages avaient particulièrement fixé son attention : un livre de littérature éloquente et de morale domestique, par M. Aimémartin; un ouvrage de moralité publique et d'amélioration charitable, par M. Alban de Villeneuve-Bargemont; un traité de philosophie spiritualiste, par M. Damiron.

Une grande variété de connaissances était nécessaire pour l'appréciation de ces ouvrages. Après un long examen, l'Académie a fixé son opinion, par le rapport élevé, savant, d'un homme qui, longtemps ministre, avait étudié, au milieu même des agitations de la vie active, toutes les questions de

la science moderne; qui, célèbre orateur politique, prêtait sa voix à la défense des réfugiés espagnols, et qui, depuis dix ans, a emporté dans la retraite l'estime de ses adversaires et le respect de tous. M. Lainé a bien voulu consacrer de longues heures à la comparaison critique, à l'analyse des trois ouvrages réservés. Son travail publié tout entier serait le plus beau renseignement que l'Académie puisse donner sur l'importance du jugement qui lui est confié, et sur la manière dont elle le conçoit. Mais tant de vues, de graves observations pour la critique des ouvrages, ne doivent pas être morcelées, et ne peuvent être ici reproduites. L'Académie d'ailleurs, sur des matières si sérieuses, ne veut pas mêler la controverse à la récompense publique. Elle ne défend pas, elle n'approuve pas tout, dans les ouvrages qu'elle couronne. Il lui suffit que le caractère du bien y prédomine. C'est le bien, séparé de toute erreur partielle, de toute opinion exagérée ou passagère, c'est le bien qu'elle cherche et qu'elle honore.

C'est en ce sens que notre éloquent rapporteur, après avoir comparé dans leurs effets la charité chrétienne et la bienfaisance civile, rapproche les opinions contradictoires par cette belle parole: « Tous les hommes de bien sont des ministres de la Providence. » C'est ainsi qu'avec les restrictions dictées par la science et le goût, après avoir fait ressortir les spéculations touchantes, les sentiments élevés du livre de M. Aimémartin, les curieuses recherches, la philanthropie chrétienne de M. Alban de Villeneuve-Bargemont, il rend justice, dans un examen approfondi, aux beautés utiles de l'ouvrage de M. Damiron.

L'Académie a partagé entre les deux premiers auteurs un prix de 16,000 francs. Elle décerne une médaille d'or de

4,000 francs à M. Damiron. Jamais la munificence de M. de Montyon n'aura paru mieux justifiée que dans ce jour, où elle a eu M. Lainé pour interprète, et où elle s'applique à des ouvrages qui, par l'importance de l'objet ou l'éclat de la forme, ont tout le public pour juge.

RAPPORT

DE M. VILLEMAIN,

SUR LES CONCOURS DE L'ANNÉE 1836.

L'Académie décerne enfin le prix annoncé dès 1831, pour le meilleur *Discours sur le courage civil.* Elle se console aisément du retard, en pensant que si les paroles se sont fait attendre, les actes, ce qui vaut mieux, n'ont pas manqué, et qu'à défaut d'un bon éloge du courage civil, la France en a, depuis cinq ans, donné beaucoup d'exemples. Mais ces temps de crise et de lutte, qui font ressortir des vertus qu'ils rendent nécessaires, ne sont pas favorables pour en disserter paisiblement; et l'Académie, en proposant un tel sujet, avait anticipé d'un peu loin sur l'époque de calme et de loisir où les esprits pourraient s'en occuper.

Elle ne regrette pas cependant d'avoir offert ce texte à la réflexion. Les lettres sont la philosophie de la politique. Elles doivent nous distraire de ses passions, et épurer ses prin-

cipes. Mais cette œuvre, qui plaît à la conscience, est fort délicate pour le goût. En touchant certaines vérités sociales, à la fois mal comprises et très-rebattues, on est exposé à la facilité du lieu commun; et il fallait aux jeunes concurrents beaucoup d'esprit et de talent, seulement pour n'être pas déclamateurs.

Ce mérite a frappé l'Académie, dans quelques-uns des nombreux ouvrages envoyés au concours. Dans le n° 34, portant pour épigraphe cette pensée de Cicéron, *Le vrai courage, c'est l'énergie combattant pour l'équité*, elle a remarqué des exemples bien choisis et sentis avec âme, surtout l'exemple de Malesherbes, cet invariable apôtre de la liberté, mort martyr de la royauté malheureuse; Malesherbes, qui parcourut tous les degrés du courage civil, dans l'opposition, dans le ministère, dans la retraite et sur l'échafaud. L'auteur l'a dignement loué.

Un autre discours plus méthodique et plus nerveux, le n° 29, s'est encore approché davantage de notre temps. On y touche aux passions de la veille et du jour; on y agite des noms qui appartiennent à la polémique plutôt qu'à l'histoire. Il a paru aussi que l'écrivain, malgré la précision habituelle de ses pensées et de son style, montrait quelque indécision de principes; que, dans l'affectation d'un scepticisme un peu chagrin, il ne distinguait pas assez le courage civil de la passion politique, ou plutôt qu'il avait fait quelquefois du courage civil une des formes de l'esprit de faction, au lieu d'y voir la vertu qui modère et surmonte les factions mêmes.

L'Académie mentionne honorablement ces deux discours.

D'autres mérites, et surtout une grande pureté de senti-

ment moral, une candeur qui n'est pas sans éloquence, ont désigné pour le prix le n° 37, inscrit sous ces mots de M. Dupin : *L'Hôpital est parmi nous le modèle le plus parfait du courage civil.* L'auteur est M. Prosper Faugère. L'ouvrage forme un dialogue où paraît surtout le chancelier de l'Hôpital.

Peut-être verra-t-on dans ce cadre, et surtout dans cette date, un moyen d'échapper à plusieurs difficultés du sujet, et de rejeter la leçon dans un lointain plus commode pour l'auteur et pour les juges.

Déjà, dans une autre année, un des concurrents avait traité la même question, en prenant pour interlocuteurs Cicéron et Brutus. C'était aussi remonter trop loin, et renoncer à la plus belle moitié du sujet, le monde moderne et chrétien, notre magistrature et nos communes.

Le jeune auteur qui s'arrête au chancelier de l'Hôpital garde une plus belle part. Il trouve, parmi les fortes vertus d'un siècle orageux, d'éclatants modèles du courage civil, dans le guerrier, le ministre, le magistrat, le prêtre; il a toutes nos passions politiques, sous la forme religieuse, et jusqu'à la république sous le nom d'hérésie. Il a la liberté à reconnaître et à défendre sous le nom de tolérance; et s'il s'est privé de grands exemples plus récents, il y gagne, en revanche, cette impartialité d'éloge et de blâme, que le temps seul peut donner.

L'auteur, du reste, en appuyant sa fiction sur quelques circonstances historiques peu connues et bien choisies, a placé avec art le chancelier de l'Hôpital en face de Montaigne, l'homme de bien actif, le philosophe militant, près du rêveur paisible; et alentour il a réuni, par de précieux dé-

tails, quelques noms oubliés qui méritent la gloire, et quelques vertus s'ignorant elles-mêmes, qui s'animent à la voix des deux sages.

Il a particulièrement fait sentir que le courage civil appartient à toutes les conditions, comme à tous les temps; que ce n'est pas un ornement des grands jours, mais une vertu de pratique et d'usage, qui trouve partout sa place, et à laquelle chacun peut prétendre, depuis le juge de village jusqu'au roi : car le devoir est à la portée de tous.

En couronnant cet ouvrage, plus moral que politique, et politique par cela même, l'Académie est fidèle à l'esprit qui la dirige dans les nombreux concours dont elle est juge. Elle n'élève pas une tribune de plus au milieu de celles qu'a établies la loi; mais elle admet, elle appelle, sous le point de vue philosophique, toutes les questions, toutes les idées qui sont l'entretien d'une société libre. La morale des nations, en effet, se compose en grande partie du degré de liberté dont elles jouissent.

On ne s'étonnera donc pas que l'Académie, chargée par la munificence d'un généreux citoyen de distribuer des prix pour les ouvrages *les plus utiles aux mœurs*, étende insensiblement le cercle de cette expression, et y comprenne tous les nobles produits de la pensée.

Dans notre civilisation, les idées d'un peuple, sous leurs formes les plus diverses, sa philosophie et ses romans, ont une grande influence sur ses mœurs. Sa littérature est son enseignement de chaque jour, enseignement corrupteur ou salutaire, suivant qu'il flattera l'imagination par les sens, ou qu'il fortifiera l'âme par la réflexion. Dans l'instabilité des esprits, tout ouvrage sérieux qui se fait lire, tout travail

instructif et sévère qui apprend à juger, ou seulement à réfléchir sur les vérités sociales, est utile aux mœurs publiques, et réalise, sans l'exagérer, la pensée du fondateur de ces prix.

Sous ce rapport, Messieurs, l'Académie, après un long examen, n'a point hésité à réserver, pour le grand prix Montyon, un travail en apparence tout critique, une étude de législation et d'histoire, étrangère à notre pays, le livre de *la Démocratie en Amérique*, par M. de Tocqueville.

L'Académie éprouvait sans doute une juste satisfaction à rencontrer, pour objet d'un de ses prix annuels, un ouvrage supérieur et déjà célèbre. Mais ce motif n'aurait pas entraîné sa préférence, si l'ouvrage n'eût paru d'ailleurs atteindre le but moral qu'elle se propose. Elle n'a donc pas considéré si toutes les idées particulières que renferme ce livre, plein d'idées, étaient également utiles aux mœurs et applicables pour nous, mais si ce livre faisait penser, et inspirait de généreux sentiments. Elle y a reconnu ce trait distinctif; et, sans l'adopter dans toutes ses parties, elle le couronne pour l'utilité et la beauté du travail.

Là se trouvent en effet réunies la grandeur du sujet, la nouveauté des recherches, l'élévation des vues. A quelque point qu'on se place, le gouvernement et la société des États-Unis d'Amérique sont un problème curieux ou inquiétant pour l'Europe. Discuter ce problème, analyser ce monde nouveau, montrer ses analogies avec le nôtre et ses insurmontables différences, voir transplantées dans leur lieu d'épreuve le plus favorable, et développées à un haut degré de croissance quelques-unes des théories qui agitent l'Europe, et juger ainsi ce qui, au milieu même d'une nature

faite exprès pour elles, manque à leur succès, ou en borne la durée, et les rend impossibles ailleurs, voilà sans doute une des plus graves instructions que puisse donner le publiciste, ami de l'humanité; et tels sont les résultats involontaires ou cherchés du travail de M. de Tocqueville.

Nous n'irons pas le comparer prématurément à un de ces ouvrages, fruits incontestables du génie consacré par le temps. Mais le jeune écrivain, formé à l'école de Montesquieu, dont il imite ou reproduit plusieurs caractères, a transporté la même méthode sur des faits nouveaux, et tiré de cette seconde expérience une part personnelle de vues originales. Montesquieu avait dit : « Le ciel n'est pas plus éloigné de la terre que l'esprit de liberté ne l'est de l'esprit d'extrême égalité. » Mais rien, avant le nouveau publiciste, ne donnait l'idée de cette extrême égalité américaine, qu'il a si vivement dépeinte et si habilement expliquée. En montrant à quelles conditions elle se maintient, de quels secours contradictoires elle a besoin, depuis le zèle religieux jusqu'à l'esclavage, il indique assez combien, avec quelques éléments de moins, la même disposition démocratique peut favoriser l'excès du pouvoir, encore plus que celui de la liberté. Et la leçon qu'il en tire, et qui, cette fois, s'adresse à l'Europe, c'est que le progrès des lumières et des lois doit suivre l'égalité croissante des hommes, et qu'ainsi, apprenant à se régler elle-même, à mesure qu'elle s'élève, la même force populaire peut se plier utilement à des formes diverses de pouvoir, et maintenir en Europe la stabilité monarchique par la liberté des institutions et l'intérêt national.

Mais, à part ces considérations toutes politiques, ce qui fait la beauté et souvent même la profondeur de l'ouvrage,

c'est le sentiment moral et religieux dont l'auteur est préoccupé, et qu'il retrouve partout. Ainsi, ces analyses des institutions américaines, ces recherches sur le génie de la démocratie pénètrent plus avant même que la question de gouvernement. Elles touchent au fond même de la nature humaine, et à la grande contradiction sociale de notre siècle, au divorce de l'esprit religieux et de l'esprit de liberté.

Fort des exemples qu'il a devant les yeux, M. de Tocqueville montre que ces deux esprits, loin de se repousser et de se combattre, se servent l'un à l'autre de correctif et d'appui, et que, dans l'Amérique en particulier, c'est au prix de tant d'habitudes religieuses que tant de liberté peut être supportée. Belle leçon, que cette nécessité, pour l'homme, de compenser en contrainte morale sur lui-même ce qu'il gagne en indépendance illimitée!

Et toutefois, même avec ce contre-poids, l'auteur ne se dissimule pas ce qui manque à ces institutions qu'il admire, et dont il détourne l'Europe, plutôt qu'il ne l'en menace. Depuis cet ouvrage, encore si récent, on a vu, dans les États-Unis d'Amérique, le maintien de l'esclavage protégé par l'impunité du meurtre, et par une sorte de tribunal *weymique,* démocratiquement organisé; on a vu, sur cette terre de tolérance religieuse, des églises chrétiennes incendiées, afin que la foi à l'esclavage ne fût pas ébranlée, et pour préserver les noirs et les blancs de la contagion de l'Évangile. On lisait partout, il y a peu de jours encore, que, dans une des villes de *l'Union,* un homme de couleur ayant blessé un magistrat, le peuple, indigné du crime, s'est saisi du coupable, pour le punir au delà des lois, et qu'il l'a brûlé à petit feu sur la place publique,

comme faisaient, au même lieu, mais barbare alors et couvert de forêts, les cannibales extirpés par les colons civilisés d'Amérique.

M. de Tocqueville n'a pas raconté ces faits, plus nouveaux que son ouvrage; mais il les a prévus, en montrant, avec une admirable sagacité, ce qu'il y a de faiblesse dans le gouvernement fédéral, et tout ce que l'extrême démocratie renferme de tyrannie. Un des beaux caractères de son livre, c'est d'être une protestation contre toute iniquité sociale, de quelque nom qu'elle s'autorise, et, dans la vive peinture de la souveraineté du peuple en action, d'avoir mis partout au-dessus d'elle la souveraineté de la justice et de la raison. La philosophie antique avait dit quelques vérités semblables à la démocratie d'Athènes, qui ne se formait pas d'une populace grossière, comme le suppose quelque part M. de Tocqueville, mais qui n'en était pas moins soumise aux passions de la foule, toute démocratie d'élite qu'elle était. Le publiciste moderne combat ces mêmes passions dans le peuple américain. Habile appréciateur des grands principes de la presse libre et du jury, il regrette de les voir parfois envahis, en Amérique, par ces courants uniformes d'opinion, qu'il appelle le *despotisme intellectuel* de la majorité; et par là il indique assez combien une nature de gouvernement plus concentrée, moins populaire, pourrait profiter à ces mêmes principes, et leur donner de force en y trouvant appui.

Tel est le livre de M. de Tocqueville. Le talent, la raison, la hauteur des vues, la ferme simplicité du style, un éloquent amour du bien caractérisent cet ouvrage, et ne laissent pas à l'Académie l'espérance d'en couronner souvent de semblables.

Mais ces prix s'appliquent avec moins d'éclat et non moins de convenance à des ouvrages qui n'offrent qu'un caractère d'utilité pratique et de bienfaisance sociale. Le zèle même ne peut être trop encouragé dans cette noble voie; et, chaque année, il peut offrir des résultats. M. Marquet-Vasselot a été distingué, à ce titre, par l'Académie, pour son *Examen des diverses théories pénitentiaires;* livre critique et complet, qui montre partout, avec le zèle de l'homme de bien, l'expérience et les *utopies* pratiques de l'administrateur habile : l'Académie lui décerne une médaille de 3,000 francs.

Une grande question, ou plutôt un fait sur lequel il n'y a plus de question, l'esclavage, étudié en Amérique par M. de Beaumont, ami de M. de Tocqueville, a inspiré un ouvrage où la vérité, vivement sentie, n'aurait eu besoin que d'une forme plus sérieuse ou plus simple. L'Académie décerne à l'auteur de *Marie ou l'Esclavage* une médaille de 3,000 francs.

Un récit intéressant de M. Poujoulat, peintre ingénieux et expressif des mœurs de l'Orient moderne, a fixé l'attention de l'Académie. Une médaille de 1500 francs est décernée à l'auteur de *la Bédouine.*

Deux écrivains utiles, animés du même zèle, M. Montfalcon et M. Émile Bères, l'un par le *Code moral des ouvriers*, l'autre par un ouvrage sur *les classes ouvrières*, ont prouvé combien la précision des connaissances éclaire la philanthropie, et peut la rendre instructive pour la politique. L'Académie leur accorde, à chacun, une médaille de 1500 francs, et s'attend à retrouver leurs noms et leurs précieux travaux dans d'autres concours.

La sévérité du jugement public, Messieurs, ne croira pas

ces récompenses trop multipliées, si elle songe à la munificence du fondateur qui les a préparées, et si elle réfléchit en même temps que, par l'état de notre société, la culture des lettres pour elles-mêmes, les longues études, les recherches savantes, trouvent peu de secours et de loisirs. Les lettres, il est vrai, conduisent à tout, mais souvent à condition de les quitter; c'est un chemin plutôt qu'un but. Et cependant, ne méritent-elles pas d'être, pour elles-mêmes et pour les services qu'elles peuvent rendre, le dernier terme des plus nobles ambitions?

N'est-il pas désirable dès lors qu'il y ait quelque part des récompenses publiques, des moyens de libre loisir et de travail indépendant, déposés pour le talent qui voudra les mériter? Et ne devons-nous pas regretter que ces prix annuels ne soient pas plus nombreux et plus riches? Le devoir des Académies sera seulement de les distribuer avec une sévère équité, et parfois de s'en servir pour susciter de nouvelles études, ou diriger à propos de nouveaux efforts.

C'est dans cette pensée que, sur une part restée libre de la fondation Montyon, l'Académie a proposé un prix de 3,000 francs, pour une question qui embrasse quelques points importants de notre histoire littéraire, et d'où peuvent sortir d'utiles conseils : « Examiner quelle a été, sur la littéra-« ture française, au commencement du dix-septième siècle, « l'influence de la littérature espagnole, et, en général, « rechercher par quel art et par quelles heureuses circons-« tances notre littérature, à diverses époques, a profité du « commerce des littératures étrangères, en maintenant son « caractère original. »

Une autre somme de 6,000 francs est destinée à récom-

penser les meilleures traductions d'ouvrages de morale qui seraient publiées d'ici au 1er janvier 1839.

En même temps, Messieurs, l'Académie, attentive à maintenir ce prix d'éloquence qui fut ambitionné par des hommes illustres du dernier siècle, désire le rendre inséparable de quelques études approfondies, afin que l'ardeur sérieuse du travail mette dans nos concours cette gravité de paroles, qui vient ailleurs de la passion et de la réalité. Elle ne craint pas, dans ce but, de revenir encore à cette forme des *Éloges*, dont le talent a parfois abusé, mais à laquelle il est facile de rendre un caractère historique et vrai. Elle a choisi un nom plutôt respecté que célèbre, celui de Gerson, chancelier de l'Université de Paris, personnage qui eut grande autorité sur son siècle, et n'est pas indigne d'être étudié par le nôtre.

Placé dans une époque décisive pour l'esprit humain, entre la fin du moyen âge et l'essor de la renaissance, philosophe succédant aux scolastiques, réformateur orthodoxe de l'Église (1), lui refusant le droit du glaive (2) et lui conseillant la science et la vertu (3), intrépide contradicteur des puissances injustes et des préjugés funestes (4), se servant de l'opinion du temps, c'est-à-dire, de l'opinion religieuse, pour flétrir, devant le peuple et dans les conciles, la doctrine tour à tour impie ou fanatique de l'assassinat politi-

(1) *Protestatio super statum ecclesiæ*, Gersonii opera, edit. Antwerpiæ, 1706, T. II, p. 2.

(2) *De potestate ecclesiasticâ*. T. II, p. 225.

(3) *Sermo de vitâ clericorum*, T. II, p. 576. — *Tractatus de Simoniâ, de Temperantiâ, de Cœlibatu*. Ibid., p. 645, 634, 617.

(4) *De origine juris et legum*. T. II, p. 257. — *De erroribus circà artem magicam*. T. I, p. 210. — Ibid., p. 203, 208 et 220.

que (1); tantôt ambassadeur du roi de France, tantôt pauvre pèlerin cachant le reste de sa vie dans une école de faubourg, où il apprend à lire aux petits enfants du peuple, et leur répète en mourant : Priez pour l'âme du pauvre Gerson; voilà l'homme dont une biographie savante et caractérisée retrouverait les vertus, le génie, l'influence, et ferait partout connaître et applaudir le nom.

L'Académie met cet éloge au concours, pour la date du 15 mai 1838.

Le sujet du prix de poésie, pour l'an prochain, à la même date, sera *l'Arc de triomphe.*

Enfin, Messieurs, l'Académie, sans se décourager, proroge jusqu'au 1er janvier 1839, le prix de 10,000 francs qu'elle avait proposé pour la meilleure tragédie en cinq actes et en vers, ou pour la meilleure comédie, également en cinq actes et en vers, qui sera morale et applaudie.

(1) *De præcepto : Non occides.* T. II, p. 330, 338. — *Propositio facta in Concilio Constantiensi, ad condemnationem conclusionum Joannis Parvi.* Ibid., p. 319 et 386.

RAPPORT

DE M. VILLEMAIN,

SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE,

SUR LES CONCOURS DE 1837.

L'Académie, en couronnant, l'année dernière, le beau livre de *la Démocratie en Amérique*, exprimait la crainte de ne pouvoir de longtemps décerner avec autant de justice et d'éclat ces prix annuels, établis par la munificence d'un sage, et qu'il faut rehausser encore par le mérite de ceux qui les obtiennent. Ce langage était vrai. Toutefois, si l'importance du sujet, l'élévation des vues, le talent, et cette pureté d'âme qui embellit le talent, plaçaient dans un rang à part l'ouvrage de M. de Tocqueville, on peut supposer sans peine des travaux moins éminents, moins rares, mais dont l'utilité morale frapperait davantage tous les esprits, et paraîtrait plus exactement remplir la pensée du fondateur de ce concours. Ce seront surtout les ouvrages qui s'adressent à un mal présent de la société, pour le consoler ou pour le guérir, les ouvrages qui proposent quelque ré-

forme praticable, quelque bien à faire aux hommes, quelque manière de se rendre soi-même meilleur, en les rendant plus heureux.

A ce titre, l'attention de l'Académie a dû se porter, cette année, sur un ouvrage récent, consacré à une classe de malheureux que la nature elle-même a faite au milieu de la société, et dont la charité ne peut qu'adoucir le sort, sans le changer jamais, les *Aveugles-nés*. Attaché, depuis vingt ans, à l'instruction de quelques-uns d'entre eux, dans un établissement public, l'auteur de ce livre, M. Dufau, a étendu son intérêt sur tous. Il a calculé leur nombre en France, et l'insuffisance des asiles qui leur sont ouverts. Assidu témoin de leurs inclinations, de leurs études, de leurs progrès, il a décomposé le travail de leur intelligence; et, dans l'absence même de l'organe qui leur manque, il a vu briller d'une plus vive lumière l'action libre et intérieure de la pensée.

Un écrivain célèbre avait dit, dans le dernier siècle, que la morale dépend tout entière des sens, qu'elle change avec l'organisation physique, et qu'un aveugle-né, par exemple, est *naturellement cruel*, parce qu'il ne voit pas le sang couler. Le nouvel observateur, en repoussant cette étrange théorie, défend et les droits de l'infortune et la dignité même de la nature humaine.

Si l'âme, tout ensemble noble captive et maîtresse impérieuse du corps, ne peut se passer de tous les sens à la fois pour agir au dehors, du moins elle peut les remplacer l'un par l'autre, leur apprendre à faire ce qui n'est pas leur ouvrage naturel, et montrer d'autant mieux, par l'instrument imparfait qui exécute, la sublime essence qui dirige, à peu

près comme la supériorité d'un grand chef apparaît dans la médiocrité même des serviteurs qu'il emploie, et qui suffisent à son génie.

Ainsi l'aveugle voit les objets par le toucher, mesure l'espace par le son, comprend la lumière par la pensée. Tel fut ce célèbre mathématicien, aveugle de naissance, Saunderson, qui, dans des leçons publiques, expliquait l'optique de Newton, comme Arago la compléterait, et du fond de ses ténèbres analysait la lumière devant ceux qui la voyaient pour lui.

La première partie de l'*Essai sur les Aveugles* de M. Dufau peut devenir une leçon de spiritualisme, d'autant plus persuasive qu'elle n'est pas cherchée, qu'elle est involontaire, et qu'elle sort de l'observation même. Bientôt, à ces principes qu'on peut tirer de son ouvrage, viennent se réunir en foule les expériences ingénieuses et les conseils d'utilité pratique. La véritable nouveauté de ce livre, c'est que l'auteur, en perfectionnant l'éducation spéciale des *Aveugles-nés*, c'est-à-dire, l'art de substituer un sens à l'autre, veut en même temps leur donner, dans une proportion habile, l'éducation commune, de telle sorte que ces hommes soient rendus à la société, en même temps qu'ils sont secourus par elle, et que, dans les sciences, dans les arts, les métiers, ils puissent devenir tous laborieux et utiles, comme quelques-uns ont été grands et sublimes. Voilà ce que l'auteur expose tour à tour par des inductions et par des exemples. Ici, l'aveugle instruit est professeur plus attentif; là, par la subtilité d'un toucher plus infatigable et plus délicat que la vue, il fabrique des ouvrages d'horlogerie. Ce sont des prodiges, dites-vous. Oui sans doute; mais, sur un nombre annuel de

quarante mille *Aveugles-nés*, qu'a supputé l'auteur, il y a place pour les exceptions et les prodiges. Et il est beaucoup d'autres industries plus simples que tous pourraient apprendre, et qui leur permettraient plus tard de vivre de leur travail dans la société qui seulement les aurait élevés.

Pour atteindre ce but, l'auteur propose de multiplier dans les départements, et d'après un système sagement gradué, les institutions d'*Aveugles-nés*, qui n'existent encore que dans deux villes du royaume. Aux détails précis qu'il donne, aux résultats qu'il annonce, on reconnaît, non pas les rêves d'un homme de bien, mais l'expérience d'un maître habile et les plans praticables d'un bon citoyen, qui, en demandant quelques sacrifices nouveaux à l'État, lui montre, à côté de l'utilité morale, la première de toutes, un profit de travail et de temps. Je ne sais cependant, Messieurs, si les vues de l'auteur ne seront pas lentes et difficiles à réaliser. Mais qu'il est beau d'entrer dans cette voie, et de continuer ainsi l'œuvre de Valentin Haüy, ce premier instituteur des aveugles, qui rappelle un nom cher à l'Institut! Qu'il est beau de projeter le bien, lors même qu'on ne peut l'accomplir encore!

Il y a quatre siècles, en France, à Paris, devant la cour, la destination qu'on donnait aux aveugles, c'était d'en mettre quelques-uns aux prises, couverts de fer et armés de longs bâtons, pour égayer les spectateurs par la maladresse des coups qu'ils se portaient. De cette barbarie on est venu aux inventions, aux soins, aux délicatesses ingénieuses de la charité moderne : et maintenant un esprit judicieusement inventif propose, pour cette classe d'hommes, nombreuse parmi les pauvres, un système complet d'asile,

d'enseignement et d'avenir social. Le public y prend intérêt; les académies en parlent; et l'État ne peut manquer d'être attentif au nouveau bienfait qu'on réclame de lui.

En décernant à M. Dufau, à l'auteur de l'*Essai sur l'état physique, moral et intellectuel des Aveugles-nés*, un prix de 6,000 francs, l'Académie ne prétend pas payer son zèle, mais signaler de nouveau son nom et son projet. La vraie récompense de ce généreux citoyen commencera le jour qu'une de nos villes industrieuses et riches aura fondé, d'après ses conseils, un établissement de plus pour les infortunés dont il a si bien plaidé la cause.

Du malheur irréprochable, qu'il est si juste de secourir, la bienfaisance éclairée de notre siècle a porté ses regards sur le vice et même sur le crime. On sait ce que la législation a déjà fait pour adoucir les peines, et écarter les flétrissures ineffaçables. L'administration publique, sous la même influence, s'occupe chaque jour de réformes utiles, soit pour préparer l'amélioration morale des condamnés, soit pour épargner à la foule le spectacle de leur impudence. La pensée des écrivains a dû se porter sur quelques points des mêmes questions.

L'Académie ne pouvait oublier la tentative d'un poëte ingénieux et facile, pour donner à un problème assez triste la forme et l'intérêt d'une œuvre dramatique. Le *Libéré* de M. de La Ville de Mirmont a été remarqué par elle. L'auteur, sous ce titre, a voulu peindre l'hostilité sociale qui suit le condamné après sa détention, et qui s'attache peut-être moins à la faute qu'il a commise qu'au lieu d'expiation d'où il sort. Sans doute, en lisant l'ouvrage de M. de La Ville, quelques incertitudes se présentent sur la vérité de la leçon.

Il s'agit d'un orphelin, condamné dès l'enfance, pour un vol d'aliment, à dix années de prison, et qui, devenu, dans sa captivité, un modèle de vertu, plein d'honneur, de savoir et d'industrie, n'en reste pas moins, lorsqu'il rentre dans la société, sous une insurmontable disgrâce, est chassé de partout, exclu de tout travail, et revient, après dix ans, com mettre un vol à la porte de sa prison, pour obtenir la faveur de s'y réfugier. La supposition est-elle assez vraisemblable? et le poëte, qui sans doute ne veut pas détruire tout à fait le préjugé social, mais seulement l'avertir, et qui conseille non l'indifférence sur le passé, mais le discernement, n'a-t-il pas choisi un exemple auquel le préjugé lui-même aurait cédé?

Quoi qu'il en soit, l'effort de M. de La Ville pour attirer l'intérêt public sur un grave problème, la pureté des sentiments qu'il exprime, et le pathétique touchant de quelques scènes, ont frappé l'Académie.

Dans notre existence moderne, surchargée de travail et avide de distractions, les romans, il faut l'avouer, sont de puissants précepteurs pour le bien et pour le mal. C'est la seule lecture de tous ceux qui n'ont pas le temps de lire. Leurs fictions agitent les âmes; leur philosophie impose; leurs passions font des imitateurs; on les cite à la tribune; et la vie réelle les copie quelquefois.

La société devra donc reconnaissance aux hommes de talent qui font servir cette voie de communication rapide et populaire à l'encouragement de nobles penchants, à la culture de l'âme, ou même à de purs et gracieux délassements de l'esprit.

Le même ordre d'idées, sous un aspect différent, a valu le suffrage de l'Académie à l'ouvrage intitulé *Allan, le*

jeune Déporté. L'auteur, M. Ernest Fouinet, homme savant et occupé de profondes études, a pris une forme de composition romanesque, pour atteindre un but sérieux. Son livre n'est pas sans quelques défauts; mais sa morale, belle et persuasive, entremêlée d'aventures attachantes, peut occuper utilement l'imagination oisive du jeune lecteur des grandes villes. Les tentations du vice, ses souffrances et son repentir y sont peints avec force et surtout avec une pureté sévère. Quelques traits de ce tableau ne semblent pas indignes du *Vicaire de Wakefield*, le meilleur des livres de morale amusants qu'on ait jamais faits.

Un autre ouvrage, un roman à demi psychologique, à demi mondain, *Picciola*, l'histoire d'une fleur et d'un prisonnier, pour principaux personnages, a paru présenter un intérêt moral.

Il y a bien des siècles, un écrivain fort grave, presque un Père de l'Église, disait aux athées de son temps : « Une fleur, « non pas de la prairie, mais du buisson, ne suffit-elle pas « pour vous montrer un sublime artisan dans le Créa- « teur (1)? » M. de Saintine a-t-il emprunté à Tertullien cette pensée, sujet de sa fiction? ou plutôt ne l'a-t-il pas trouvée dans l'étude chérie de la botanique, dont il s'occupe comme des lettres? Il suppose un homme comblé de tous les biens de l'esprit et de la fortune, mais devenu sceptique par l'abus du raisonnement et la satiété du bonheur des sens. Ce bonheur cesse. Prisonnier d'État tout à coup, l'homme incrédule à Dieu et aux affections de la vie est averti de la Providence par l'aspect d'une petite fleur, qui

(1) Unus, opinor, de sepibus flosculus, non dico de pratis, non sordidum artificem pronunciabit tibi Creatorem? (TERTULL.)

croît entre les pavés de la sombre cour de son cachot. Il s'y attache comme à la compagne de sa solitude; il la contemple; il l'aime; ce faible ouvrage de la nature le ramène insensiblement vers le Dieu qu'il a méconnu, et, en attirant sur lui, dans sa prison même, d'autres regards humains, le conduit vers une affection plus réelle et plus douce, à laquelle il doit bientôt la liberté et le bonheur de l'âme.

Cette fiction, placée sous la date de Marengo et de l'Empire, contraste un peu avec la fierté politique et guerrière d'une telle époque. Mais cela même n'est pas sans quelque charme. On croit lire parfois un de ces poëtes mystiques de l'Orient qui, dans les jardins délicieux de *Schiraz*, chantaient les amours du rossignol et de la rose, et d'une image gracieuse faisaient sortir un élan vers le ciel. Mais le roman de M. de Saintine a deux mérites assez rares, même de nos jours : l'imagination y est pure, et la sensibilité vraie.

Les trois ouvrages si divers que je viens de rappeler, ont paru à l'Académie mériter une distinction semblable : elle décerne à chacun des auteurs une médaille de 3,000 francs.

Loin d'être embarrassée, comme on l'a dit, pour répartir le dépôt qui lui est confié, l'Académie regrette quelquefois que ce dépôt ne soit pas plus riche encore : elle voudrait en faire un supplément à ces récompenses littéraires que, dans l'ancienne société, le talent rencontrait sous tant de formes, quelquefois sous des abus, et qui, de nos jours, sont plus disputées et plus rares. Elle voudrait y voir, non-seulement un prix passager, mais un appui durable pour ceux qui parcourent la carrière des lettres. Elle ne peut

encore, sur les bienfaits de M. de Montyon, acquitter que faiblement cette noble dette : elle l'essayera du moins.

Parmi les ouvrages philosophiques dont elle s'est occupée cette année, avec le regret de ne point admettre le plus éminent de tous, elle a distingué un dernier écrit qui rappelle une vie entière, une vie contemplative et pure, celle d'un écrivain recommandable par son talent et sa persévérance dans un même système, M. Azaïs. Il y a trente ans, lorsque le génie des conquêtes, du haut de la France impériale, pesait sur l'Europe, M. Azaïs était déjà célèbre; et devant la grandeur démesurée d'un homme, devant les trônes menacés ou tombant, il faisait écouter son innocente théorie des *Compensations*. Depuis, la face du monde a changé, plusieurs fois changé; et M. Azaïs, à travers toutes les fortunes, continuait de reproduire son *explication universelle*. La science en avait condamné sans retour quelques parties, et lui refusait le droit de recommencer Newton, dont l'œuvre ne peut être égalée, puisqu'il n'y a qu'un système du monde. Mais la morale approuvait ses vues consolantes, ses douces illusions et les vérités qui s'y mêlent. L'âge, et peut-être le malheur ont encore ajouté au caractère touchant de cette philosophie, et rendu respectable l'ingénieux auteur.

L'Académie décerne à M. Azaïs, auteur de la *Physiologie du bien et du mal*, etc., une médaille de 5,000 francs.

Le talent de M. Azaïs, ses vastes espérances pour l'humanité, son ambition modeste pour lui-même, attachent à son nom beaucoup de lecteurs que ses écrits n'ont pas convaincus. J'ai vu, quand il parlait, M. Cuvier applaudir parfois en souriant, et l'homme de génie exact et sévère s'intéresser avec une affectueuse estime à l'éloquent démonstrateur de conjec-

tures douteuses, mais de nobles sentiments. Que n'est-il donné à l'Académie de réaliser tout à fait cette illustre recommandation, et d'assurer le repos et l'aisance aux dernières années d'une vie laborieuse, et toujours désintéressée!

Ce vœu, qu'a plus d'une fois formé l'Académie, de pouvoir, dans quelques rares circonstances, aider efficacement les lettres, honorer les travaux d'un vieillard, doter pour l'avenir l'indépendance d'un jeune et grand talent, vous le savez, Messieurs, la générosité d'un émule de M. de Montyon nous met à portée de le voir bientôt accompli; et je dois l'annoncer aujourd'hui, non pas aux candidats, car ils n'auront nulle démarche à faire, nul ouvrage à envoyer, mais au public, dont le jugement doit précéder le nôtre, pour que le nôtre soit bon. A partir du 22 mars 1839, l'Académie s'occupera de désigner le morceau éloquent d'histoire le plus digne à ses yeux de la dotation fondée par le baron Gobert, et annuellement affectée au même ouvrage, tant qu'il ne s'en présentera pas un meilleur. Elle décernera également le second prix annuel fondé par le testateur, en rattachant à ce double concours les écrits historiques publiés depuis 1834, première date de ce bienfait singulier dans l'histoire des lettres, et qui sera célèbre un jour, s'il inspire un beau travail.

Après tous ces concours, il reste à vous parler de celui qui n'est pas le moins difficile, le concours de poésie. Le sujet annoncé était *l'Arc de Triomphe*, ce monument si longtemps interrompu de nos victoires, à bon droit achevé par le règne nouveau, qui les a toutes adoptées et reconnues. Tant de souvenirs devaient inspirer le talent, s'ils ne l'accablaient pas; mais il y avait à craindre l'uniformité des grandes images, la monotonie de la gloire.

Dans cet amas de célébrités guerrières, entre les noms de trois cent quatre-vingt-quatre généraux inscrits sur ce portique du triomphe et de la mort (et tous n'y sont pas), l'admiration hésite épouvantée. Elle ne sait à quoi se prendre. Dira-t-elle les grandes guerres et les capitaines héroïques de notre révolution, Hoche, Marceau, Kléber, ou celui qui écrasa toutes les renommées, en les couronnant de la sienne? Ah! que l'imagination, dans un tel sujet, s'attache surtout à la France; qu'elle ne redoute aucun des grands souvenirs de la France; que la France soit son unité politique! C'est la France qui a souffert, qui a vaincu, qui a grandi, et qui debout regarde les tombeaux de ceux qui l'ont servie, et de ceux qui ont dominé sur elle.

Cette pensée de patriotisme et de civilisation qui s'offrait d'elle-même a été peut-être trop négligée. La plupart des jeunes talents qu'avait attirés le concours ont faiblement répété ce que le nom de l'empereur a déjà fait dire à des voix si fortes. Ils se sont éblouis eux-mêmes, en réfléchissant des images éclatantes, mais connues.

Toutefois, l'Académie ne se plaint pas de cet essai. D'éloquentes inspirations, de belles promesses de talent s'y rencontrent. Le concours était achevé, avant la pompe nationale et touchante qui a dignement inauguré l'arc de triomphe par l'entrée civique et paternelle du roi, sous les auspices d'une amnistie désirée. Nos jeunes poëtes, sans allusion au présent, ont respiré surtout l'atmosphère du passé. Ils ont tâché de revivre sous ce ciel de gloire et d'airain. Une jeune fille même n'a pas eu peur de ces rudes souvenirs, et s'est essayée à en redire les bruits éclatants. Vous croirez sans peine que la force lui a quelque peu manqué. On reconnaît Herminie qui chancelle et qui tremble sous la pesante armure.

D'heureux traits de sentiment et d'élégance ont frappé du moins l'Académie dans l'ode guerrière de Mlle Élisa Moreau. L'auteur peut cultiver ce goût des vers qui a tant de grâce dans une femme, et qui, de nos jours, en a si glorieusement inspiré quelques-unes. A seize ans, elle a déjà du poëte l'accent pur et l'harmonie.

Moi, triste et frêle jeune fille,
Au son de voix plaintif et lent,
Oiseau caché dans la charmille,
Et qui ne chante qu'en tremblant;
Si j'avais la voix prophétique,
Au timbre vibrant et magique,
Qu'on écoute en joignant les mains,
Comme autrefois la Pythonisse,
Sur le trépied du sacrifice,
Ouvrait l'avenir aux humains,

Je dirais : « Le ciel de la France,
Semé d'astres éblouissants,
Rayonne comme l'espérance
Sur un visage de seize ans. »
Je dirais : « D'une ère nouvelle
L'aube se lève calme et belle;
Sur les flots d'un lac argenté
Le vaisseau de l'État s'avance,
Laissant flotter sa voile immense
Au souffle de la liberté!.... »

Une autre pièce, placée plus haut, a été jetée dans le concours par un homme de lettres très-connu, et que distingue l'élévation du talent critique. Habitué à l'étude comparée des littératures, il a conçu le sujet sous la forme d'un symbole où Babylone et l'Égypte sont poétiquement évoquées, devant la France nouvelle qui les écoute, et leur répond.

A cette fiction, qui peut surprendre plutôt que plaire, l'ingénieux auteur a mêlé de beaux vers, et une sorte d'imagination orientale. Voici quelques traits de son fabuleux dialogue :

BABYLONE.

Ma sœur, sais-tu quelle est cette jeune guerrière
Qui prétend marcher sur nos pas?
Dans mon vieil Orient quand j'ai clos ma paupière,
Ce me semble, elle n'était pas.

L'ÉGYPTE.

Sous la forme d'un aigle, aigle aux ailes rapides,
Qui réveilla d'un cri le tombeau de Memnon,
Je la vis s'élancer au front des pyramides,
Et j'appris quel était son nom.

LA FRANCE NOUVELLE.

Je suis la France nouvelle;
La vieille France, avant de descendre au tombeau,
Eut comme vous ses jours d'une gloire éternelle :
Puis ma mère mourut; et je porte comme elle
Dans une main un glaive, et dans l'autre un flambeau.

D'autres pièces, les nos 6, 12, 39 et 18 se sont fait remarquer par des traits de talent mêlés aux erreurs de goût. Le n° 33 a plus longtemps fixé l'attention de l'Académie, et partagé les suffrages. Malgré trop de diffusion peut-être, on y reconnaissait l'art habile et l'éclat élégant d'un écrivain qui s'est initié à tous les artifices de l'expression poétique. Cette pièce, qui a le plus approché du prix, sera sans doute publiée; et nous craindrions d'en affaiblir l'effet, en ne la citant que par fragments. L'auteur est M. Bignan, souvent

couronné dans ces concours, et estimé dans les lettres à plus d'un titre.

Le prix enfin a été remporté par un émule moins exercé, mais dont quelques inspirations ont frappé davantage. Un plan poétique et simple, de la force et même du naturel, quelque chose de nerveux et d'agile, qui semble marquer l'élan du jeune athlète fait pour vaincre, un sentiment vrai sous la parure des vers, voilà ce qui, malgré les fautes, a fixé nos suffrages.

L'auteur est M. Boulay-Paty. Plein d'ardeur et d'inexpérience, il mérite cette faveur qui anime le talent, et que le talent justifie. Il va lire lui-même son ouvrage. Vous l'accueillerez pour lui donner la force d'être mieux entendu; car il n'a besoin que de l'être.

RAPPORT

DE M. VILLEMAIN,

SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE,

SUR LES CONCOURS DE L'ANNÉE 1838.

MESSIEURS,

Dépositaire de deux grands prix, l'un pour la littérature consacrée à la morale, l'autre pour la vertu manifestée par des actes, l'Académie n'éprouve guère d'embarras que sur la destination du premier de ces prix. Les traits de dévouement et de courage ne manquent jamais dans une grande nation : c'est l'honneur, c'est le droit de l'humanité. Les bons livres, inférieurs aux bonnes actions, sont plus rares; et on ne saurait en espérer tous les ans.

L'Académie ne rencontrera pas souvent un ouvrage qui réponde tout à fait à la pensée du fondateur et à la sienne, un ouvrage où la vérité soit éloquente et populaire, qui saisisse fortement les âmes, et les entraîne vers un noble but,

ou qui élève la raison publique, en la corrigeant de quelque préjugé funeste. De tels ouvrages se comptent à longs intervalles; mais, toutes les fois que le bien aura été tenté, aura été voulu par l'écrivain, toutes les fois que son zèle a pour inspiration l'intérêt moral de l'homme et de la société, ses efforts méritent estime et faveur; et on doit quelquefois à de semblables écrits la même récompense qu'aux actions vertueuses.

L'Académie, cette année, Messieurs, ne décerne pas le grand prix légué par M. de Montyon; mais elle a remarqué plusieurs ouvrages, dignes de mentions et de médailles.

Le premier de ces ouvrages, qui reçoit une médaille de 4000 francs, l'essai sur *la Démocratie nouvelle*, de M. Édouard Alletz, semble, par le titre, et par l'honorable analogie de quelques principes, rappeler le beau travail de M. de Tocqueville, déjà couronné par le public et par l'Académie. Mais l'imitation est quelquefois un obstacle plutôt qu'un secours; et ici le nouvel auteur essayait, à quelques égards, une tâche plus difficile que celle de son éloquent devancier; car il veut nous instruire, non de l'Amérique, mais de la France. Il n'a pas, pour nous intéresser, le tableau d'un autre monde, et le curieux contraste de mœurs étrangères. C'est notre état social, nos propres idées, nous-mêmes qu'il entreprend d'analyser à nos yeux. Il se fait notre interprète dans notre pays même, et notre traducteur dans notre propre langue.

Quelles que soient la candeur et la sagacité qu'on apporte à une œuvre semblable, on doit y rencontrer bien des contradicteurs. État politique, état moral, lois, enseignement public, littérature, société, famille, M. Alletz a tout jugé, ou

du moins parlé de tout. Il décrit ce qui change encore; il approuve ce qui n'est pas achevé; il blâme quelquefois ce qu'il ne connaît pas assez : car qui peut tout connaître? Il substitue souvent à la réalité les illusions d'un cœur honnête. Mais il a deux mérites incontestables : en politique, il aime sincèrement les institutions de son pays, et ne se propose d'autre utopie que leur affermissement et leur progrès; en morale, il est sévère sans amertume, et vrai sans satire. On peut ne pas toujours partager ses vues : on l'estimera d'avoir offert à la France ce portrait d'elle-même, bienveillant, mais non flatté, souvent inexact, mais sincère. On en détachera çà et là quelques vérités toujours utiles à redire sur les droits du jury, sur l'action indispensable de la presse et le bienfait de la publicité. On lui saura gré de n'avoir jamais séparé la morale de la religion et de la liberté, c'est-à-dire, de la sanction qui la couronne, et de l'épreuve qui l'ennoblit encore.

Ces motifs ont déterminé l'Académie à distinguer honorablement un ouvrage dont la lecture ne peut exciter dans les âmes que l'émulation du bien, et le sentiment des devoirs privés et publics.

Les livres qui entretiennent de telles pensées sont le meilleur correctif de cette licence d'imagination que M. Alletz reproche à notre temps, et qu'il explique par le scepticisme et l'amour-propre, en la nommant assez bien *une terrible manière de faire du bruit.*

Opposer à cet abus du talent un talent égal, consacré par un plus noble usage, serait un difficile effort; mais quelquefois les faits eux-mêmes viennent aider et élever l'écrivain.

Il est des souvenirs historiques, des événements, des per-

sonnages qu'il suffit de reproduire, ou plutôt de dévoiler fidèlement à nos yeux, pour porter dans les âmes une impression de grandeur morale et une salutaire admiration de la vertu.

A ce titre, un livre d'histoire, et d'histoire contemporaine, a particulièrement occupé les débats de l'Académie; c'est la vie d'un pontife, du pape Pie VII : et l'Académie n'a cru méconnaître en cela aucune des traditions de philosophie et de liberté qui lui sont chères. Il lui a paru qu'un des spectacles à jamais mémorables qu'avait offerts notre siècle, plus riche peut-être en grands événements qu'en grands caractères, c'était la lutte opiniâtre du pontife de Rome contre le dominateur de l'Europe.

Il ne s'agissait plus, en effet, des ambitieuses prétentions du pouvoir spirituel sur les empires de la terre; il ne s'agissait plus même de la suprématie pontificale tout entière, mais de la liberté religieuse. C'était la lutte de la conscience contre la force doublée de génie. C'était, sous une forme sacrée, le dernier combat que l'intelligence rendait contre une puissance matérielle, sans contre-poids et sans barrière, qui ne renversait ou ne transférait les trônes, que pour mieux asservir toutes les pensées et toutes les volontés.

L'homme qui ne céda pas à cette prodigieuse puissance, ou qui du moins ne lui céda que dans des bornes convenues, et pour lui résister ensuite avec une inflexible douceur, le vieillard qui, sans soldats, sans défense, sans océan et sans déserts entre la France et lui, osa dire *non* à l'empereur et opposa les *bulles* de l'Église au conquérant qui avait brisé les constitutions des peuples, est un des plus beaux caractères qu'on puisse présenter en exemple à l'huma-

nité, pour nourrir en elle le sentiment de sa propre grandeur et de sa liberté morale.

Ce caractère paraît et se soutient dans toute le vie de Pie VII, modéré, timide, indulgent, mais invincible dans sa patience. Pie VII est venu sacrer dans Paris l'illustre et heureux guerrier qui avait honoré les restes mortels du dernier pontife, épargné l'Italie conquise, pacifié la France victorieuse, rétabli l'ordre et la religion. Cédant à la victoire, comme à une volonté visible de Dieu, il est venu couronner empereur ce nouveau Charlemagne, plus extraordinaire que le premier, puisqu'il était sans aïeux. Mais le pontife romain s'arrête là, quoique déjà l'ambition du conquérant demande davantage. Ce consécrateur appelé avec tant de pompe, Napoléon voudrait en faire seulement le premier évêque de son empire. Il lui plairait de prendre Rome pour lui-même, et de donner l'église Notre-Dame au pape.

A peine les caresses et les fêtes du couronnement ont-elles cessé, qu'on murmure tout bas ce projet, et qu'on en obsède le pontife, en différant à dessein son départ. « Tout a été « prévu, répond alors Pie VII. Avant de quitter notre ville « de Rome, nous avons signé une abdication régulière, vala- « ble à l'instant même où nous serions retenu captif : elle est « hors de votre pouvoir, confiée à un dépositaire prêt à la « publier ; et quand on nous aura signifié ce qu'on médite « contre nous, il ne vous restera plus dans les mains qu'un « misérable moine, qui s'appellera Barnabé Chiaramonti. »

Devant cette sublime humilité, l'empereur n'insista pas ; et le pontife retourna libre à Rome. Mais son inquiet et puissant néophyte ne l'y laissera point en paix. Cette seconde lutte va durer quatre années, jusqu'au moment que, vainqueur sur de

nouveaux champs de bataille, roi d'Italie, dictateur de l'Allemagne, Napoléon, par un décret, réunit Rome à la France, et fait enlever le pape, par quelques soldats, le soir même du jour où, plus noblement occupé, il gagnait lui-même la bataille de Wagram.

Là s'achève le grand tableau de la vie de Pie VII, par sa constance, non plus contre le pouvoir et la séduction, mais contre le malheur, par sa fermeté dans l'isolement et la prison, par sa confiance inaltérable, quand tout l'abandonne sur la terre, quand ses cardinaux même passent du côté de César, et qu'il n'a plus d'autre défenseur avoué devant le conquérant, qu'un modeste conseiller de l'université, le savant Émery, et un membre de l'Institut, le grand artiste Canova. Maintenant, traîné captif de Rome à Alexandrie, à Grenoble, à Savonne, à Fontainebleau, Pie VII va noblement rétracter sa menace de 1805. Le péril est devenu trop grand, l'adversaire trop redoutable, pour qu'il veuille le combattre, en abdiquant. Trop d'âmes ont faibli, pour que Pie VII veuille exposer son Église à la chance d'une succession. Il reste souverain pontife en prison; il cède même sur quelques points; et il n'en maintient qu'avec plus d'empire, par ses protestations et ses réserves, l'invincible résistance à laquelle va céder enfin Napoléon, vaincu par la force qu'il avait malheureusement prise pour seul arbitre.

Et cependant, Messieurs, ces deux puissances ennemies ne se haïssaient pas. Pie VII avait aimé, et il aimait encore l'éclat et le génie de cet incomparable jeune homme, qu'il avait vu commencer en Italie sa carrière de vainqueur de l'Europe. Bien plus, le pape respectait ce qu'il avait jadis consacré lui-même, cette impériale légitimité de la gloire que Napoléon

portait en soi seul, qu'il n'a transmise à personne de sa race, et qui s'est retirée tout entière avec lui.

Napoléon, à son tour (car l'affection se mêle parfois au calcul politique), Napoléon, soit par vieille sympathie du conquérant pour le prêtre, soit par un élan naturel d'imagination italienne et religieuse, aimait le pape qu'il a persécuté. Jamais, dans son plus grand pouvoir, et dans son impatience contre cette volonté non moins forte que la sienne, il ne lui échappa d'expressions dédaigneuses ou violentes sur Pie VII. Dans l'orageux passage de son triomphe des Cent jours, il lui adressa de nobles vœux, et le demanda pour médiateur. A Sainte-Hélène, malade et mourant, il se souvenait encore de lui, et le trouva fidèle, comme un secours qui ne vient pas de la terre. Rome demeura l'asile de la famille proscrite du grand homme déchu. Pie VII lui-même, près du terme de ses longs jours, proféra des paroles de douleur et de paix sur la fin cruelle de Napoléon, sur cette expiation prématurée de tant de gloire; et ces deux âmes ont pu se trouver ensemble devant Dieu.

Certes, Messieurs, il n'est pas, dans les annales de nos jours, d'épisode plus instructif et plus moral. L'historien qui a choisi ce sujet, M. Artaud, en avait conçu la grandeur; et il a recueilli toutes les notions originales qui peuvent la mettre en lumière. S'il n'est pas toujours impartial (et il faut l'être, même à l'égard de la force, surtout quand elle n'est plus), s'il a le tort d'être quelquefois moins gallican que Bossuet, et plus romain que Pie VII, son livre n'en offre pas moins une touchante lecture, animée sans cesse par les paroles et par la douce et noble physionomie du vertueux pontife.

L'esprit religieux et moral porté dans l'histoire, d'autres

écrivains l'appliquent à l'étude même des maux et des besoins actuels de la société; et c'est une des intentions que voulait surtout favoriser le fondateur de nos prix. Chaque année, l'Académie reçoit et juge des ouvrages où la philanthropie se mêle à la statistique, pour proposer d'importantes réformes. Ces ouvrages, ne fussent-ils que des essais ou des recueils d'expériences, méritent l'encouragement public.

Dans un temps où la législature, après avoir adouci les peines portées par la loi, doit s'occuper encore de ceux qui les subissent, l'Académie a distingué avec intérêt l'ouvrage de M. Marquet-Vasselot, d'un homme préposé depuis longtemps à la surveillance d'un vaste établissement de détention, dont il semble avoir fait une école pénitentiaire. Son livre, l'*École des condamnés*, nous offre les conférences mêmes du directeur de la prison avec ceux qu'il garde, et qu'il tâche de guérir. On éprouve un sentiment de respect, en voyant une vie si complétement dévouée à des devoirs si tristes; et, d'après les témoignages les plus certains, on ne peut que bénir un travail qui a porté des fruits salutaires dans le séjour du crime, et qui a été récompensé par le bien qu'il a produit, avant de l'être, trop faiblement, par des médailles et des éloges.

L'Académie devait remarquer également, cette année, le travail de MM. Terme et Monfalcon, sur une question que l'éloquence d'un poëte illustre a portée récemment à la tribune nationale. Les *Enfants trouvés,* cette déplorable imperfection de nos sociétés modernes, qui a remplacé une barbarie atroce des sociétés antiques, ont inspiré de savantes recherches et des projets de réforme à deux hommes appelés par leurs fonctions à s'occuper de ce devoir public, dans une grande ville du royaume. Leurs vues, précises et sévères, ne s'accor-

dant pas toujours avec celles qui s'offrent à la première inspiration du talent et du zèle: et cependant leur charité, plutôt éclairée que rigide, est tendre au malheureux, indulgente pour la faiblesse. En montrant, dans une belle introduction, ce que le christianisme a fait pour humaniser la société, ils indiquent tout ce que la civilisation peut faire encore pour éclairer l'emploi et perfectionner les bienfaits de la charité même. Cet ouvrage mérite d'être lu partout; mais la justice qu'il obtient ici sera doublement sentie dans la ville de Lyon, où on connaît non-seulement le livre de MM. Terme et Monfalcon, mais les vertus qui leur ont servi, pour ainsi dire, à le composer, leur zèle assidu près des malheureux, et leur infatigable activité d'administrateur et de médecin dans la direction de deux grands établissements de charité.

A côté de ces graves travaux sur des questions d'économie sociale, l'Académie n'a pas craint d'accueillir des écrits moins sérieux, qui s'adressent au cœur par l'imagination. Pour agir utilement sur les mœurs, il faut plaire; et surtout il faut être lu. L'Académie d'ailleurs n'écarte pas les femmes de ses concours; et c'est d'elles qu'on peut attendre, avec les délicatesses de la science du monde, ce charme heureux qui donne tant de puissance aux leçons de la morale, et répand sur le devoir même et sur le sacrifice l'attrait de la passion.

Un roman, *Emmerik de Mauroger,* a paru mériter une distinction qu'avait prévenue le suffrage public. L'auteur, madame de Cubières, a voulu et a su corriger le dangereux exemple si éloquemment donné par Rousseau. Elle n'a pas joint, comme dans les caractères de Julie et de Saint-Preux, la faute et la vertu, la séduction et la probité. Elle n'attache l'intérêt et l'estime qu'à la probité véritable, qui respecte l'innocence

l'émotion, est malheureusement incomplet ou subtil dans quelques parties. L'Académie, en réservant à l'auteur, M. Fouinet, la mention la plus honorable, a regretté qu'un talent si digne d'estime n'ait pas porté plus de méthode dans la composition, et plus de simplicité correcte dans le langage.

Ce mérite a frappé dans le numéro 5, ayant pour épigraphe ces paroles de Gerson lui-même : *Homo contemplativus simul et activus*. La division facile qu'elles expriment a guidé l'auteur. Le sujet, dans cet ouvrage, est traité avec plus de justesse que de force, plus de clarté que d'éclat, sans être assez approfondi, mais sans être exagéré. A une époque où la prétention et l'effort gâtent quelquefois le talent, un ordre d'idées naturel et judicieux, un langage vrai dans sa modeste élégance, surtout une candeur d'expression qui supplée parfois à la science, et se fait reconnaître plus vite, ont séduit des suffrages même sévères. Ce discours offre, dans des proportions qui ne sont pas sans art, une attachante variété de récits, de réflexions, d'analyses ; et, lu tout entier, il occupe l'esprit sans fatigue. L'Académie l'a jugé digne d'un prix.

Un autre ouvrage en même temps commandait de plus haut l'attention. Je parle du numéro 7, qui a pour épigraphe cette phrase d'un philosophe célèbre (1) : *C'est toujours la mauvaise philosophie et la mauvaise théologie qui se querellent*. Ce discours, dans un cadre étendu, embrasse le sujet entier, dont il n'éclaire pas également toutes les parties. On y sent du savoir, de l'âme et du talent ; on y voudrait une marche plus rapide et parfois un goût plus sûr. Nulle part, cependant, Gerson n'a été mieux compris et mieux peint. Dans quelques

(1) M. Cousin.

considérations sur la science particulière qui fut l'exercice et la forme de la pensée du chancelier, parce que cette science représentait alors l'activité même de l'esprit humain, on reconnaît l'intelligence philosophique et ferme du panégyriste. L'attrait qu'il paraît éprouver pour les méditations mystiques de Gerson lui sert à mieux pénétrer l'histoire de cette époque, où la contemplation préparait l'enfantement de tant de grandes choses; où, par exemple, un autre théologien, le maître et l'ami de Gerson, Pierre d'Ailly, écrivait un traité de cosmographie religieuse, qui, suivant une remarque récente de l'illustre Humboldt (1), fut la lecture assidue et l'inspiration la plus efficace de Christophe Colomb cherchant l'Amérique. Tant, à ces époques de renouvellement, l'enthousiasme a servi la science et élevé la raison !

Avoir saisi et marqué cette influence n'est pas un mérite vulgaire. L'Académie a toutefois hésité entre cet ouvrage et le précédent; et voulant récompenser des qualités diverses, elle partage le prix. Un ministre du roi, directeur actuel de l'Académie, a prié S. M. de doubler le prix partagé.

L'auteur du numéro 7 est M. Prosper Faugère, déjà nommé dans un concours, et qui a de beaucoup surpassé son premier succès. L'auteur du numéro 5 est M. Dupré Lasale, jeune homme de vingt-deux ans, qui doit attendre beaucoup encore du travail et du temps.

Avec deux candidats couronnés, et une vaste question traitée par eux, il ne sera possible de lire que des fragments de chaque ouvrage. C'est une épreuve insuffisante, défavorable, à laquelle l'assemblée suppléera par sa bienveillance.

(1) *Histoire de la géographie du nouveau continent*, t. III et IV.

RAPPORT

DE M. VILLEMAIN,

SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE,

SUR LES PRIX POUR L'OUVRAGE LE PLUS UTILE AUX MOEURS,

ET SUR LE PRIX DE POÉSIE.

MESSIEURS,

L'Académie française, dans les prix nombreux dont elle est dépositaire, ne voit pas seulement une récompense pour le talent, mais une influence qui peut en diriger l'usage au profit des études sérieuses et des utiles travaux. Tel sera, nous l'espérons, le bienfait de la fondation laissée depuis plusieurs années par le baron Gobert, et réservée par l'Académie jusqu'en 1840, comme une sorte de prix décennal pour l'histoire de France. Tel doit être aussi, dans d'autres proportions, le caractère de ces prix annuels fondés par un sage, aux yeux duquel le progrès moral était la première destination des lettres, et l'instruction du peuple la plus noble dette de l'État.

L'Académie accueillera les ouvrages qui touchent à ce but par les voies les plus diverses, une histoire des systèmes philosophiques et un traité d'éducation pratique, un livre de fine observation, de spiritualisme élevé, et un manuel populaire.

En effet, si, dans les sciences mathématiques, certaines vérités spéculatives, qui ne semblaient d'abord qu'une pure curiosité de l'esprit, se transforment tôt ou tard en applications puissantes, et deviennent utiles de toutes les utilités inconnues que renfermait leur principe, on peut dire aussi qu'il n'est pas en philosophie une vérité fondamentale, quelque abstraite qu'elle soit, qui ne descende insensiblement dans l'usage, et dont le contre-coup n'agisse sur le sort des hommes. Discuter les anciens systèmes de philosophie, dans ce qu'ils ont de pur et de fécond pour les mœurs, dans ce qu'ils ont de faux, et par conséquent de dangereux; chercher le fondement de la certitude morale, c'est-à-dire, la loi de l'être intelligent; montrer que le doute absolu est une impuissance universelle, et que la force de l'âme est dans sa conviction, c'est là, pour les jeunes esprits, un noble travail, et, pour tous, une instruction salutaire.

A ce titre, deux volumes d'études philosophiques, par M. Mallet, ont fixé l'attention de l'Académie. En y blâmant quelques jugements trop exclusifs, trop sévères, tels qu'ils échappent à la jeunesse, on estimera l'esprit généreux qui se mêle dans cet ouvrage à la précision des analyses et aux recherches savantes sur la philosophie grecque. M. Mallet appartient à l'enseignement public : les principes de son livre attestent qu'il connaît tous les devoirs de sa mission ; son talent, qu'il les remplit avec succès et avec autorité.

Un autre membre du corps enseignant a offert aux suffrages de l'Académie un travail étendu, sur le sujet depuis longtemps esquissé dans un livre bien court qui semblait avoir tout dit : *l'Éducation des filles*, par Fénélon. Sous le titre de *Conseils aux mères*, M. Théry a repris, a développé, a traduit pour notre siècle quelques-unes des vérités admirablement touchées par l'archevêque de Cambrai. Cette expérience de la famille, cette sagacité du père, à laquelle Fénélon suppléait à force d'âme et de génie, inspire souvent M. Théry, et peut rendre ses conseils utiles, même après ceux d'un si grand maître. Il suffira de le lire avec choix; et lui-même jugera, sans doute, qu'il ne peut trop soigneusement revoir les détails d'un livre tel que le sien, où la plus saine instruction doit avoir pour seul ornement la clarté, la justesse et la simplicité. Mais l'Académie a voulu, dès à présent, honorer cet ouvrage, parce que les principes en sont purs, et que, s'il peut gagner pour le goût, il est irréprochable pour la raison et la morale.

Toutefois, Messieurs, en appréciant le but et le talent de MM. Mallet et Théry, ce n'est pas à l'art habile des deux écrivains que l'Académie a réservé la première place dans ce concours. Deux médailles leur sont décernées. Mais pour le prix, un livre moins savant a été préféré, un livre de noble instinct et de réflexions solitaires, plutôt que de recherches et d'études, l'ouvrage d'une mère écrivant sur la vie des femmes, dont elle a modestement suivi tous les degrés, et dont elle a vu de près la plus brillante exception, et la gloire la plus rare, sinon la plus heureuse, dans le génie de madame de Staël, sa compatriote, sa parente et son amie.

Necker, Staël! ces noms que les discordes politiques, et

même les dissentiments littéraires ont livrés si souvent aux contradictions de l'envie, ces noms qui rappellent talent, esprit, liberté, restent naturalisés en France; et l'Académie croit répondre à la pensée du prix fondé *pour le Français auteur de l'ouvrage le plus utile aux mœurs*, en envoyant, cette année, sa couronne à madame Necker de Saussure, à Genève.

L'ouvrage de madame Necker est, en effet, une des plus saines lectures qu'on puisse faire. L'esprit de ce livre est à la fois sévère et délicat. On sent, au fond des paroles, une foi sérieuse, la gravité du caractère et celle des habitudes. Mais l'austérité n'est que dans les principes; la persuasion est dans le langage. Nulle part, la vie entière de la femme n'a été plus finement expliquée, et décrite avec une sagacité plus attentive et plus tendre; nulle part elle n'a été ramenée à une vocation plus haute, sans paradoxes, sans projets ambitieux de transformation sociale, mais par la profonde intelligence de ce qui est conforme à la nature et à la société.

Pourquoi un si bon ouvrage est-il inégal? Pourquoi ces pages où l'on rencontre des touches si vives et dignes de la Bruyère, ne sont-elles pas exemptes d'incorrection et de langueur? Le livre eût fait plus de bien encore : il serait lu davantage, et avec plus d'attrait; il répandrait plus facilement ces trésors de sages pensées et de généreuses émotions qu'il renferme, et qui ne peuvent s'en échapper vers une âme, sans la rendre meilleure ou plus ferme dans le bien.

Quelques parties du livre de madame Necker auront cette puissance immédiate et salutaire; ce sont celles où l'auteur, qui est toujours de son siècle, sans être du monde, cherche à définir l'éducation, les soins, la tâche qui conviennent

le mieux aux femmes de notre époque. Tout ce qu'elle dit à cet égard d'ingénieux, de vrai, de touchant, la jette elle-même dans une sorte d'enthousiasme gracieux et pur, qui lui montre les femmes de notre siècle ranimant, si elles le veulent, par l'active charité, la flamme de l'amour céleste, et retrouvant par elle, dans nos jours peu chevaleresques, plus d'empire et de bonheur qu'elles n'en eurent jamais, dans ce moyen âge renommé pour l'éclat et les hommages, dont il les avait entourées.

De ce perfectionnement social promis à notre temps, de ces devoirs sérieux et domestiques, qui doivent remplacer dans tous les rangs l'exquise politesse de mœurs réservée jadis à un seul, l'attention se porte naturellement sur le sort des classes pauvres de la nation. Leur assurer plus de bien-être et de lumières, et faire en sorte que, dans cette société égale et libre où beaucoup peuvent s'élever, sauf à tomber vite, nul ne soit condamné sans recours à l'ignorance et à la misère, tel est le problème de nos jours, telle est l'œuvre de politique et d'humanité qui doit se poursuivre sous toutes les formes. Inspirer, par la religion et les mœurs, le goût du travail, faire servir l'instruction au bon sens, et le bon sens au bonheur de soi-même et des autres, voilà ce qui peut naître de ce vaste enseignement populaire si rapidement propagé sur toute la France, et qui ne l'est pas encore assez.

Mais il faut des livres pour tant de lecteurs nouveaux qui se préparent chaque jour, des livres faits pour eux, appropriés à leur usage, et qui rendent chacun plus habile dans son état, au lieu de l'en dégoûter. La composition de tels ouvrages n'a paru au-dessous d'aucun grand talent, depuis Franklin jusqu'au docteur Chalmers, et à l'orateur anglais

lord Brougham. Dans notre pays même, et près de nous, parmi tant de beaux vers échappés à la voix sublime et tendre d'un poëte célèbre, d'un orateur aussi, je n'en réciterais pas de plus admirés et de plus durables que la *prière des petits enfants,* improvisée par M. de Lamartine pour une école de village.

On ne peut trop souhaiter que les esprits les plus élevés, qui sont presque toujours les esprits les plus justes, ne dédaignent pas cette gloire d'écrire pour l'instruction du peuple. Les vérités de la morale, les principes utiles à la société, et jusqu'à ces notions politiques, souvent perverties et ensanglantées par des passions aveugles, peuvent être amenées, pour tout le monde, à une évidence simple et persuasive. On ne saurait trop encourager de semblables essais.

L'Académie a distingué sous ce rapport un petit écrit intitulé : *Jean le Rond à ses amis les ouvriers*, écrit plein d'excellents conseils, et qui a eu le grand mérite de ne pas ennuyer ceux auxquels il s'adresse, et d'être lu par eux. Elle décerne à ce travail utile une médaille de 1,500 francs; mais elle rappelle qu'il n'y aurait pas de récompense au-dessus de la valeur d'un livre instructif en peu de mots, sévère pour la morale, attachant par la forme, d'un livre judicieux et vrai, qui deviendrait populaire, et qui serait la plus haute instruction des enfants, et le délassement des travailleurs.

En attendant un semblable livre, l'Académie avait proposé des prix particuliers pour les meilleures traductions d'ouvrages de morale. Elle n'excluait de ce concours ni l'antiquité, ni la science; car elle y cherchait un retour vers la haute et sévère littérature.

A ce titre, deux travaux ont mérité son attention; l'un est la

reproduction d'un livre antique et mal connu, *les Entretiens d'Épictète,* recueillis par le philosophe Arrien, son disciple. Ce livre, qu'on peut lire comme une sorte d'introduction profane à l'Évangile, est le monument immortel des efforts que faisait l'esprit humain pour se revendiquer lui-même, et remonter des corruptions de l'empire à la justice et à la vérité. On ne saurait y jeter les yeux, sans en aimer mieux son temps et son pays, et sans remercier la Providence du progrès des sociétés modernes. Le livre d'Épictète montre l'élévation solitaire d'une âme dans l'abaissement universel; mais ses vœux les plus hardis sont aujourd'hui des vérités vulgaires.

Ce grand et heureux changement est dû à la religion, aux lettres, aux sciences, à cette triple puissance qui a civilisé l'Europe, et qui transformera l'univers. Aussi, Messieurs, dans nos jours d'études sévères et positives, de graves esprits, en cultivant avec profondeur les sciences mathématiques et naturelles, n'en remontent pas moins au sentiment religieux, comme à une partie essentielle du développement humain. De constants efforts sont dirigés vers ce but, dans les États de l'Allemagne, en Angleterre et dans l'Amérique du Nord, c'est-à-dire, dans les pays où la pensée est le plus spéculative, et dans ceux où elle est le plus libre.

Il y a quelques années, la Société royale de Londres, ce grand foyer des sciences mathématiques et naturelles, reçut par testament un legs de 200,000 francs, pour un ou plusieurs auteurs qui démontreraient la puissance, la sagesse et la bonté de Dieu par les œuvres de la création. Le président de la Société royale désigna lui-même, parmi les physiciens, les naturalistes, les géologues de l'Angleterre, huit

hommes célèbres qui acceptèrent cette mission d'élever les derniers résultats de la science à la hauteur d'une démonstration nouvelle de la Providence. Ce noble appel donna naissance à un livre du docteur Buckland, le panégyriste, le continuateur, et presque le rival de notre illustre Cuvier.

Il y avait des milliers d'années que la philosophie prouvait, par le spectacle du monde extérieur, l'existence d'une cause intelligente et suprême. Mais ces preuves avaient vieilli devant la science moderne; et parfois aussi des difficultés nouvelles étaient sorties de cette science même. Par une contradiction singulière, à mesure que la création dévoilée s'agrandissait à nos yeux, la foi au Créateur s'était ébranlée dans quelques âmes. Chaque progrès dans l'histoire immémoriale du globe, chaque pas nouveau dans les profondeurs du monde fossile, avait suscité quelque doute. La tâche du docteur Buckland a été de tirer la preuve d'où était venu le doute, de porter la démonstration religieuse aussi loin qu'était allée l'observation, d'atteindre hardiment les dernières limites de la science, de les dépasser encore, et de retrouver, dans cette succession d'ébauches ensevelies qui semblaient le jeu fortuit de la matière, la main et le calcul (1) de Dieu, aussi visiblement empreints que sur le disque du soleil et dans le spectacle éclatant de l'univers.

Minéralogiste, physicien, géomètre, anatomiste, et, de plus, comme quelques savants français que je vois ici, homme éloquent, le docteur Buckland a suffi à la grandeur de son sujet. Une vive curiosité, un salutaire enthou-

(1) En tibi norma poli, et divæ libramina molis,
Computus atque Dei.

HALLEY carmen.

siasme ont accueilli son ouvrage en Angleterre. Un jeune savant, M. le professeur Doyère, vient de le traduire, en consultant, pour quelques parties de ce travail, deux membres célèbres de l'Institut; et cette reproduction d'un monument élevé par la science à la morale et à la vérité devait fixer nos suffrages.

L'Académie décerne à M. Thurot, traducteur d'Épictète, une médaille de 3,000 francs. En décernant un prix égal au traducteur du traité de *la Géologie et la minéralogie, dans leurs rapports avec la théologie naturelle,* elle l'invite à entreprendre encore des travaux semblables.

L'Académie, en effet, propose, de nouveau, par un emploi autorisé de la dotation littéraire de M. de Montyon, un ou plusieurs prix pour les meilleures traductions d'ouvrages de philosophie morale qui seraient publiés d'ici au 1er janvier 1841. Elle n'indique aucun choix; mais elle estime que plus d'un beau monument de l'antiquité et plus d'une production célèbre des littératures contemporaines s'offriront à la pensée des hommes studieux que tenterait cette gloire utile et modeste. Elle y voit l'avantage d'attirer le talent, au moins à son début, vers les grands modèles des âges classiques et vers les productions les plus durables de l'âge actuel.

Par ce même attachement aux traditions littéraires qu'on lui reproche, et dont elle s'honore, l'Académie propose, pour sujet de son ancien prix d'éloquence à décerner en 1840, l'éloge, ou, si l'on veut, la notice historique de madame de Sévigné, c'est-à-dire, l'analyse et la peinture de ce que l'esprit naturel, l'imagination et le goût ont inspiré de plus original et de plus délicat dans le siècle de la politesse et des lettres. Là reparaîtront tous ces souvenirs dont l'esprit

de nos temps modernes s'écarte quelquefois avec raison, mais qu'il ne peut ni négliger, ni méconnaître.

Ces souvenirs, Messieurs, nous aimons à les réunir aux illustrations plus récentes de la patrie et au génie nouveau de ses institutions. C'est dans cette pensée que l'Académie avait proposé pour sujet aux candidats du prix de poésie le Musée de Versailles.

Ce concours, dont il me reste à vous parler, a produit beaucoup de pièces de vers, descriptives et lyriques. L'Académie en a surtout distingué quatre, où le talent se montre à degrés inégaux, mais marqués. Ce n'est pas, Messieurs, qu'ailleurs même il ne se rencontre des vers heureux, des traits expressifs, et quelque chose des nobles sentiments que fait naître la pensée royale et vraiment patriotique du nouveau Versailles. Mais l'art et la force manquent souvent; et il en est de beaucoup de ces pièces de poésie comme de quelques tableaux du musée qu'elles célèbrent : elles ajoutent au nombre, sans ajouter à l'éclat du concours.

Toutefois, Messieurs, en songeant à la difficulté d'un sujet si vaste, et rebattu par l'admiration publique, on peut avoir de justes éloges à décerner, avant même d'arriver à la pièce préférée par l'Académie. L'ouvrage n° 3 qui, sous cette épigraphe,

« Athène existe encore, et Rome n'est pas morte, »

a seulement disputé l'honneur d'une mention, respire le plus noble enthousiasme pour nos grands génies littéraires, que l'auteur nomme de préférence parmi les autres héros du musée national. On peut y soupçonner la main d'une femme, à quelques traits purs et délicats sur Jeanne d'Arc, dont la

statue rappelle au poëte un autre souvenir, ou plutôt un deuil tout récent, celui de la princesse, pleurée sans flatterie, qui, près du trône, fut mieux que la protectrice des arts, qui les cultiva d'instinct et par étude, et qui, jeune fille avec un cœur de reine, consacra son ciseau à reproduire, sous des traits d'une douceur héroïque, le plus saint modèle de la pureté virginale et du dévouement à la patrie.

La même allusion touchante se retrouve dans plusieurs pièces du concours, comme si elle appartenait à une pensée commune du pays, autant qu'à l'inspiration du poëte.

Une ode sous le n° 11 a mérité, pour d'autres beautés de détail, une mention particulière. L'auteur, M. Masselin, qui a pris pour épigraphe deux vers de Virgile, paraît avoir étudié dans les grands maîtres la correction et l'élégance.

La pièce qui a le plus approché du prix, enfin, et qui a fait hésiter les juges, est évidemment l'ouvrage d'un homme de talent, que des études sévères ont conduit ou ramené à la pureté classique, sans que son imagination en ait eu moins d'éclat et de liberté. La fiction de ses vers, qui me rend peut-être partial pour lui, n'est autre que le récit supposé d'un des élèves de nos colléges, accueillis et conduits dans les galeries de Versailles par le roi, qui leur a donné ses fils pour camarades et pour rivaux d'études. Le poëte, un peu trop habile pour un écolier, décrit avec talent et les siècles qui ne sont plus, et le siècle qui commence; et il ne manque ni de grâce ni de force, soit qu'il rêve les fêtes enchantées et la cour pompeuse de l'antique Versailles, soit qu'il montre les héros parvenus dans nos guerres de la révolution :

Ces soldats inspirés dont la race est en France,

L'Académie, en appréciant cet ouvrage qui honore le talent de M. Ernest Fouinet, a réservé le prix pour une composition lyrique dont le mouvement heureux et le tour poétique ont entraîné ses suffrages. L'auteur, Mme Louise Colet-Revoil, a pris pour devise un des vers de son poëme :

« Versailles, c'est le Panthéon. »

Et elle n'est pas restée trop au-dessous de l'enthousiasme qui lui fait jeter ce cri d'apothéose.

Je n'ai pas à louer ce que le public va juger. L'auteur ne lira pas elle-même son ouvrage, comme le fit avec tant de succès, il y a deux ans, le lauréat de l'*Arc de Triomphe*. La règle de l'Académie est inflexible : et elle ne permet, dans cette enceinte, que la séduction du talent et l'ascendant gracieux des beaux vers.

IV.

PIÈCES EN VERS

LUES EN SÉANCE PUBLIQUE

PAR LES MEMBRES DE L'ACADÉMIE.

1830—1839.

STANCES

SUR

LE CIEL D'ATHÈNES,

LUES DANS LA SÉANCE PUBLIQUE TENUE LE 1er AVRIL 1830,
POUR LA RÉCEPTION DE M. DE LAMARTINE;

PAR M. P. LEBRUN.

Celui qui, loin de toi, né sous nos pâles cieux,
Athène, n'a point vu le soleil qui t'éclaire,
En vain il a cru voir le ciel luire à ses yeux,
Aveugle, il ne sait rien d'un soleil glorieux,
Il ne connaît pas la lumière.

Athène, mon Athène est le pays du jour;
C'est là qu'il luit! c'est là que la lumière est belle!
Là que l'œil enivré la puise avec amour,
Que la sérénité tient son brillant séjour,
Immobile, immense, éternelle.

Jusques au fond du ciel limpide et transparent,
Comme au fond d'une source, on voit; tout l'œil y plonge;
L'air scintille, moiré comme l'eau d'un courant,
Pur comme de beaux yeux, clair comme un front d'enfant,
Doux comme l'été dans un songe.

Les nuages, combien ils lui sont étrangers!
A ce bleu firmament ils n'osent faire injure;
Ou, s'il en vient parfois, rapides passagers,
Peints d'or, d'azur, de pourpre, ils flottent si légers
Que leur voile est une parure.

Ah! comme il me reporte à ce climat si pur,
Ce ciel qui devant moi si tristement s'ennuie,
Dont le rideau jamais n'entr'ouvre un coin d'azur,
Où, même les étés, comme l'hiver obscur,
Passent sous un voile de pluie!

La pluie est en Attique un spectacle nouveau.
Amis, n'est-il pas vrai? Nul ne s'y souvient d'elle.
Nous sellions le coursier sans songer au manteau,
Sans soupçonner le ciel, qui se montrait si beau,
D'être à sa promesse infidèle.

Le matin, en s'ouvrant satisfaits de sommeil,
Nos yeux, sûrs d'un beau jour, l'interrogeaient sans crainte;
Et le soir, assurés d'un lendemain pareil,
Ils voyaient sans regret le radieux soleil
Descendre derrière Corinthe.

O soirs! lorsqu'au Pirée, au milieu d'un ciel d'or,
Du golfe et de la mer rentraient les blanches voiles,
Que l'insensible nuit nous surprenait au bord,
Et que nous demeurions assis longtemps encor
Les yeux levés vers les étoiles!

L'air, ainsi qu'un lait pur, coulait délicieux;
La transparente nuit brillait bleue et sereine:
C'était un autre jour qui reposait les yeux.
Mais l'aube de la lune aux astres radieux
Annonçait leur rêveuse reine:

Du Pentélique alors, dans sa pâle beauté,
Elle montait sans bruit; les champs, les monts, les ondes,
Alors tout se taisait, hors mon cœur agité,
Plein d'un trouble inconnu, par degrés transporté
Loin des hommes vers d'autres mondes.

Mais sitôt que l'iman, du haut du minaret,
De la nuit dans l'air pur chantait l'heure première,
Vers Athène à grands pas rentrant non sans regret,
Nous allions au couvent du souper déjà prêt
Chercher la table hospitalière.

« Quand reverrai-je Athène? » Ainsi de tous leurs vœux
Ses fils la demandaient, sur la rive lointaine.
Vers leur pays souvent je reporte les yeux;
Et, transfuge du mien, souvent ici comme eux
Je dis: « Quand reverrai-je Athène? »

Doux bords, même embellis de mes jours de douleur!
Chemin de Marathon! Kélidonou! Colone!
O penchants de l'Hymète! ô leur fraîche couleur,
Quand le matin peignait comme un pêcher en fleur
Le mont qui d'abeilles bourdonne!

La nuit, en sommeillant, j'y vais dans mon vaisseau;
J'y marche, parle, agis : le jour encor j'en rêve.
Tout m'y reporte, un arbre, une fleur, un oiseau,
Un son léger, le bruit des feuilles ou de l'eau,
Ou la poussière qui s'élève.

Si je lis, et soudain que du lieu si connu
Un nom sous mon regard passe par aventure,
En Attique soudain me voilà revenu :
L'œil fixe, sans objet, rêveur, le sein ému,
J'interromps longtemps ma lecture.

Sans cesse enfin j'y vole, égarant mon essor
Du Pnyx aux oliviers, de la source au platane;
Du couvent de Daphné je cueille les fruits d'or,
Bois à l'eau du Céphise, et mange en songe encor
Les blonds raisins de la sultane.

Je suis cette hirondelle, hôtesse de Fauvel,
Que, dans Athène aussi, notre vue amusée,
Parmi les monuments, d'un vol continuel
Regardait s'enivrer comme folle du ciel
Et du beau temple de Thésée.

Elle égayait le toit de l'hospitalité,
Autour du nid causeur sans mesure empressée;
De son gazouillement tant de fois écouté,
De son nid, de ses jeux, de sa vive gaîté,
Elle a fait rêver ma pensée.

J'ai quitté sans retour ce lieu de souvenir :
Elle encor y demeure, au beau temple fidèle.
Si, voyageuse aussi, son temps vient à finir,
Elle n'en part jamais que pour y revenir :
Hélas! trop heureuse hirondelle!

Loin d'Athène asservie, un jour, avec l'été
On la vit pour Memphis partir à tire-d'aile.
Après le long voyage, au pays regretté
Son retour attendu trouve la liberté :
Hélas! trop heureuse hirondelle!

Laissons, il en est temps, ce trop aimable lieu.
Je suis comme l'amant d'une femme bien chère,
Qui, prêt à la quitter, plein encor d'un doux feu,
Multiplie, en partant, ses caresses d'adieu,
Sans pouvoir donner la dernière.

Athène, Athène, adieu! Je ne dois plus te voir,
Mais mon âme toujours hantera tes demeures.
O mes vers, je rends grâce à votre heureux pouvoir;
Et dans mon souvenir vous avez fait ce soir
Couler de délectables heures.

ODE

FAITE EN VISITANT EN GRÈCE LE MONT LIAKOURA

(L'ANCIEN PARNASSE),

LUE DANS LA MÊME SÉANCE.

PAR M. P. LEBRUN.

Mont célèbre dans tous les âges,
Que, sur les bords les plus divers,
Dans les plus différents langages,
Invoquent nos classiques vers,
Combien de fois, dès mon enfance,
Je t'ai rêvé, sans espérance
Que mes yeux te vissent jamais!
Est-ce bien là ta cime antique?
Ou quelque songe poétique
M'a-t-il figuré tes sommets?

Non; des ondes Aganippides

Hier j'ai franchi le vallon;
J'ai bu dans les sources limpides,
Aux penchants du vert Hélicon;
Non, ce n'est pas l'erreur d'un rêve;
Le Parnasse aujourd'hui s'élève
Réel sous mon œil étonné;
C'est lui-même et non son image
Qui porte là dans le nuage
Un front de neiges couronné.

Le mont Etna plonge sa cime
Plus profonde au-dessus des cieux;
L'Olympe d'un front plus sublime
En Phrygie a frappé mes yeux;
Mais aucun, ni le haut Cyllène,
Ni l'Hymète, parfum d'Athène,
Ni l'Ida, sans fleurs aujourd'hui,
Ni l'Athos, qui sous sa grande ombre
Voit fleurir des îles sans nombre,
N'a frappé mon cœur comme lui.

Ah! lui seul le cœur du poëte
Peut éprouver ou concevoir
De quelle émotion secrète
Le mien a senti le pouvoir
Lorsque, du haut de l'Érymanthe,
Par-delà les monts que Lépante
Répète en son golfe si pur,
D'abord d'une neige éternelle
J'aperçus la blanche étincelle,

Signal de son sommet d'azur.

Quel est, demandais-je à mon guide,
Ce dernier sommet si lointain,
Qui brille dans le ciel limpide
Aux rayons dorés du matin?
Il répondit: C'est le Parnasse.
Alors, immobile à ma place,
Et frappé du magique nom,
Je ne pouvais lasser ma vue
Et quitter l'image imprévue
Qui m'attachait à l'horizon.

Et maintenant (je n'ose y croire)
Je puis le toucher de ma main!
Je puis cueillir la grappe noire
Qui borde son rude chemin!
Voilà Delphe et ses rocs antiques
Qui jadis, aux fêtes Pythiques,
Virent le chantre d'Hiéron;
Et j'entends leur écho sonore,
Le même que naguère encore
Éveillaient les pas de Byron!

Cette fontaine qui murmure
Près d'un couvent de caloyers,
Et cultive d'une eau si pure
La fraîcheur de ces oliviers,
Est-ce elle, est-ce bien Castalie,
Qui, d'inspiration remplie,

Versait jadis tant de beaux vers?
Source aux poëtes si sacrée!
Oh! comme elle semble ignorée,
Au bord de ces sentiers déserts!

De quelque raïa solitaire,
De quelque vendangeur voisin
L'âne en passant s'y désaltère,
Successeur du coursier divin!
Profane, retiens ta monture,
Loin d'ici son image impure!
Il regarde, et ne répond pas,
Et continue à laisser boire
Celui qui sur l'eau de mémoire
Jette un souvenir de Midas.

Hélas! hormis cette fontaine
Dont le bruit jamais ne cessa,
Et qui court, entendue à peine,
Mourir dans la mer de Crissa,
Tout est muet sur le Parnasse!
Tous ses dieux ont quitté la place
Où leurs chants seraient superflus;
Et les neuf vierges immortelles
Sur la cime où posaient leurs ailes
Aux hommes n'apparaissent plus!

Mais sur le sacré mont encore,
Comme un souvenir de ses dieux,
Je ne sais quel esprit sonore

Hante les rocs mélodieux;
Il vit dans la terreur sacrée
Qui des grottes garde l'entrée,
Il dort dans leur muette nuit;
Avec la chaleur il bourdonne,
Avec les oliviers frissonne,
Avec l'eau murmure et s'enfuit.

Dans la nuit prolongeant ma veille,
J'ai, des rochers muets et nus,
Senti venir à mon oreille
Des sons magiques, inconnus,
Doux comme Éole qui soupire,
Comme un vague chant, dont expire
Le lointain et dernier accord,
Comme une musique cessée,
Qui n'est plus que dans la pensée,
Et que l'oreille écoute encor.

Ah! comme mon âme est troublée!
Que me veut ce secret désir!
Sur cette montagne isolée
Quel espoir m'est venu saisir?
Je me sens, moi faible poëte,
De cette puissance muette
Au delà de moi transporté;
Il semble à mon âme ravie
Qu'en mon sein commence une vie
Capable d'immortalité.

Parnasse! en ma chère contrée
Je vais retourner désormais;
Qu'on sente à ma voix inspirée
Que j'ai bu l'air de tes sommets;
Et comme, des champs de Syrie,
Le pèlerin, vers la patrie,
Porte une palme à ses foyers,
De mon sacré pèlerinage
Qu'aux miens je porte en témoignage
Un rameau pris sur tes lauriers.

L'ENFANCE DE LOUIS XII,

ET

QUELQUES TRAITS DE SA VIE,

LE TOUT PRIS DANS L'HISTOIRE DE FRANCE;

LU DANS LA SÉANCE PUBLIQUE DU 25 AOUT 1830,

PAR M. ANDRIEUX.

Sur les traces des Grecs nous cessons de marcher;
Ce n'est plus leurs héros que nous allons chercher;
Nous aimons mieux, puisant dans nos vieilles chroniques,
Ressusciter l'honneur des siècles romantiques,
Les chevaliers errants, les géants pourfendus,
Et les grands coups d'épée, et les rares vertus,
Les miracles d'amour, les éternelles flammes,
Qu'alimentait, dit-on, la chasteté des dames.
Laissons le fabuleux; ce soir, d'un fait constant
Je veux vous amuser, si je puis, un instant.
Si l'on imprime un jour mon récit véridique,
Au bas du texte, en note, on doit mettre: *historique*.

Peut-être, en rappelant ce trait un peu bouffon
Pris des mœurs du vieux temps, et d'un gothique usage,
En ferai-je sortir quelqu'utile leçon;
Et puis j'aime à conter; c'est un goût de mon âge.
Louis-onze régnait; puissant et redouté (1),
Il n'en était pas moins à plaindre,
Ce roi, craignant tous ceux dont il se faisait craindre,
Au fond d'un château fort cherchait sa sûreté.
Il n'avait plus de fils pour régner en sa place;
Deux filles lui restaient, seul espoir de sa race.
La reine avait vu fuir et jeunesse et beauté;
Le monarque était triste et valétudinaire;
Et dix-huit ans d'hymen sur eux avaient jeté
Du légitime amour la froideur ordinaire.
Leur union pourtant eut encore un seul fruit,
Et ce fut un dauphin, qui devint Charles-huit,
Mais à ce fruit tardif on ne s'attendait guère.
A la cour cependant un enfant s'élevait
Que la bonté du ciel au trône réservait,
Petit-cousin du roi, fils d'un prince poëte,
Qui des premiers polit une langue imparfaite,
Tourna des vers tendres, galants
Et balança Villon, si fameux en son temps.
Presque dès le berceau privé de son vieux père,

(1) La scène se passe en 1469 ou 1470. Louis XI était alors âgé de 47 ou 48 ans, mais vieux par sa mauvaise santé. Il n'avait pas eu d'enfants de sa première femme, et il était marié avec la seconde depuis 1451; il y avait dix-huit ans. Il n'avait eu encore qu'un fils, mort en bas âge, et deux filles qui vécurent. Charles VIII naquit en 1470, et mourut en 1498. Le duc d'Orléans lui succéda, et fut Louis XII, *le Père du peuple*. Il était né en 1462.

L'enfant atteignait ses huit ans;
Sous le nom de duc d'Orléans,
Il croissait chéri de sa mère;
Il en était un peu gâté;
La bonne humeur, la loyauté
Formaient son heureux caractère;
Et son petit babil plein de vivacité
Par mille traits naïfs avait le don de plaire.
« Je régnerai bientôt, disait-il un matin;
Car le trône est mon héritage;
Et malheureusement, le roi mon beau cousin,
Usé par les travaux, la guerre et le chagrin,
Sans être encore d'un grand âge,
On me le dit souvent, approche de sa fin.
Maître Jacques Coctier, son premier médecin,
Vrai charlatan, fourré de radotage,
Et vendant bien cher son latin,
Flatte le roi tout haut, et tout bas le condamne.
Avec tous ses grands mots, ce docteur n'est qu'un âne.
Je serai Louis-douze; et je veux, après moi,
Qu'on dise bien longtemps: C'est le nom d'un bon roi.
Je le ferai bénir sous tous les toits de chaume;
Je ne laisserai pas un pauvre en mon royaume;
Je n'irai pas surtout enrichir un Coctier.
N'ayez pas peur qu'en ses mains je me livre;
Comme j'ai grand désir de vivre,
Mon premier soin sera de le congédier. »
Par une rancune enfantine,
Le petit duc ainsi maltraitait le docteur,
Qui l'avait obligé de prendre à contre-cœur

Une vilaine médecine
Bien noire et d'une horrible odeur.
Ce discours d'un enfant était sans conséquence
Et devait être en deux jours oublié;
Mais le docteur était à la cour envié:
Sa faveur près du maître et sa grande opulence
Allumaient des rivaux la sourde inimitié.
Messieurs les courtisans, vaine et maligne espèce,
Toujours prêts à se jouer pièce,
Ne manquèrent pas de saisir
Ce qu'avait dit le jeune prince,
Et se firent un doux plaisir
De broder richement sur ce fonds assez mince.
Coctier sut à la fin qu'on se moquait de lui;
Il le trouva mauvais, prit la chose au tragique,
Alla se plaindre au maître, implorer son appui;
Or ce puissant monarque et ce grand politique
Devant son médecin tremblait
Et faisait tout ce qu'il voulait.
« Mon maître, lui dit-il, qui vous fait une offense
Doit se mettre en l'esprit que j'en ressens ma part,
L'enfant est vain et babillard;
On l'élève fort mal; il dit tout ce qu'il pense;
Une bonne leçon le rendra plus discret,
Et, par la Pâque-Dieu, je veux qu'il s'en souvienne,
Et que désormais il apprenne
A n'avoir plus tant de caquet.
Oui, pour le corriger, qu'on lui donne le fouet. »
Holà, dira quelqu'un, n'avez-vous pas de honte
De venir gravement nous faire un pareil conte?

A ces misères-là qui peut prendre intérêt?
Mon cher censeur, vous-même, alte-là, s'il vous plaît;
Savez-vous ce qu'ici vous nommez des misères?
Ayez plus de respect pour le fouet de nos pères,
Belle et noble institution
Qui fut jadis le nerf de l'éducation!
Les fils de Loyola goûtaient cette méthode.
Dans mon collége encore elle était à la mode,
Au temps de mon enfance... Hélas! je m'en souviens!
Puis le sujet est d'importance.
C'est de deux de nos rois que je vous entretiens,
De deux monarques très-chrétiens;
Ce que je vous dis là, c'est l'histoire de France.
Donc à mon récit je reviens.
Du monarque absolu le vouloir despotique
Ne permettait jamais ni délai ni réplique;
Il fallut obéir, et la mère en secret
Pleura, mais se soumit au foudroyant arrêt.
De la royale colère
Quel serait le messager?
Quel bras voudrait se charger
Du terrible ministère?
Dans la maison du prince était un étranger,
Un gros joufflu d'abbé, natif, je crois, de Pise;
Il avait trouvé le moyen
De se faire nommer maître d'italien
Du jeune duc; or notre homme d'église
Avait la voix flûtée et la mine soumise,
Était insinuant, patelin, tout à tous,
Et d'un œil clignotant regardait en dessous.

A l'abbé Scapino, c'était le nom du sire,
Du noble enfant le brave gouverneur,
Vieux capitaine, homme d'honneur,
Ayant bien su se battre, et ne sachant pas lire,
Crut devoir confier le redoutable emploi.
Il le mande, et lui dit la volonté du roi.
— Est-il vrai! Monseigneur?... Bon Jésus!... Quel scandale!
Par tous les saints!... Son altesse royale
Souffrir un pareil châtiment!
Le roi!... c'est un grand roi!... je le dis hardiment!...
Mais voyez, Monseigneur, ce que j'aurais à craindre!
Si de moi son altesse a sujet de se plaindre,
Sitôt qu'il sera roi, je cours un grand danger!
Les princes sont toujours friands de se venger.
— C'est fort bien, Scapino; voilà de la prudence.
J'ai moins d'esprit que toi; mais raisonnons un peu:
Si tu fais des façons en cette circonstance,
Tu pourrais bien jouer gros jeu.
Veux-tu tomber dans la disgrâce?
Veux-tu que je t'ôte ta place?
Elle n'est pas mauvaise, et peut mener plus haut;
Tu pourrais devenir bientôt
Chanoine, abbé, prélat, et cardinal peut-être,
Que sait-on? il ne faut que la faveur du maître;
De l'attirer sur toi je t'offre le moyen;
Ne va pas le manquer, mon cher; conduis-toi bien.
Je suis un vieux routier, et sais comme il faut vivre:
Cela ne s'apprend pas, Scapino, dans un livre.
Scapino consentit, mû par l'ambition,
Il se creuse la tête, et recherche en lui-même

Par quel tour il pourra résoudre ce problème;
Satisfaire le roi régnant
Sans irriter celui qui doit régner ensuite,
Et de l'obéissance avoir tout le mérite;
Mais ne pas hasarder trop en obéissant:
Voilà la question. Il y rêve, il médite;
Enfin il forme un plan dont, sans trop se flatter,
Il osait se promettre entière réussite.
Mais l'amour s'en mêla, l'amour vint tout gâter.
Par les piquants attraits de la brune Henriette
L'ardent Italien s'était laissé tenter;
Il trouvait les instants, alerte à la guetter,
De la courtiser en cachette.
Or l'amoureux abbé, tout en contant fleurette,
Laissa confidemment échapper son secret,
Dit que pour accomplir le rigoureux décret,
Il avait combiné de certaines mesures,
Très-peu communes, mais très-sûres.
— « Comme en tout ceci, moi, je ne veux rien risquer,
J'aurai soin de me bien masquer;
Et déguisé de plus, autant qu'on le peut être,
Sous un bizarre accoutrement,
Je remplirai du roi l'exprès commandement,
Sans que le pauvre enfant puisse me reconnaître. »
Cet indiscret aveu d'un attentat si noir
Mit Henriette au désespoir;
Elle avait vu l'enfant encore à la bavette;
Elle l'avait bercé de chansons chaque soir,
En remuant le pied de sa barcelonnette;
Et son attachement pour son petit ami

Avec le prince avait de jour en jour grandi.
Elle frémit tout bas et demeura muette,
De voir son cher bijou, son amour menacé;
Mais sans témoigner rien, et s'échappant bien vite,
Elle n'eut rien de plus pressé
Que d'aller en détail lui conter tout de suite,
Le piége contre lui dressé,
L'exhortant à s'en bien défendre.
— «Je n'y manquerai pas, ma bonne; ne crains rien.
Et c'est ce Scapino, mon maître italien!
Il te fait les yeux doux, ne t'y laisse pas prendre.
Tu m'as livré son plan, je vais faire le mien.
Merci, bonne Henriette. Il faut que je t'embrasse.
Ce service important dans mon cœur aura place.»
Sois tranquille; bonsoir. Il se couche, et dort bien.
Le lendemain matin, le jour brillait à peine,
Quand notre petit duc, s'éveillant en sursaut,
Entend marcher, parler dans la chambre prochaine :
De peur d'être surpris, il s'élance aussitôt;
De son lit il se précipite,
Et sans valet de chambre il s'habille au plus vite.
Soudain sa porte s'ouvre; il voit en même temps,
Sous une forme hétéroclite,
Un fantôme masqué s'avancer à pas lents;
Sa main droite élevait, ô ciel! faut-il le dire?
Le terrible instrument servant à châtier;
La gauche tenait un papier,
Le montrait à l'enfant, l'invitait à le lire...
— «Que viens-tu faire ici, masque? où donc est le bal?
Ton costume est bien laid, mais fort original!

Que fais-tu de cette pancarte?
Tu veux que je la lise? Eh bien!... voyons!... Comment?
De par le roi le fouet. Le fouet?... à moi? Vraiment!...
D'où croirai-je que le coup parte?
C'est un tour de Coctier... Mais toi, qui donc es-tu?
Pourquoi venir ainsi vêtu? »
On ne le laissa pas en dire davantage;
Le masque vigoureux saisit l'enfant mutin
Qui se défend avec courage,
Et lutte corps à corps; puis par un trait malin
Feint tout à coup de reconnaître
Le noir exécuteur... « Eh! mais!... c'est toi, Scapin!..
Je ne me trompe pas... Voilà la grosse main,
Voilà les doigts enflés de mon cafard de maître!
Que n'as-tu mis des gants!... Se peut-il? ah! le traître!...
Ah! birbante!... Vedo la grand'iniquità! »
L'apostrophe vive et subite
Surprit le pauvre diable, et le déconcerta;
Il se jette à genoux, la figure contrite...
Lui-même il se démasque... : *Oime! mi perdoni...*
Caro! Bon petit prince!... *Altezza!...* — Comme il tremble!
Relève-toi! cruel et poltron tout ensemble!...
Et monsieur Scapino se disait mon ami!...
— Je l'étais.... je le suis... mais un ordre suprême...
La volonté du maître. — Eh! mais, c'est cela même
Qui te met en péril... Pauvre sot!... juge-toi;
Tu te prétends chargé d'un ordre exprès du roi,
Et pour l'exécuter, lâche, tu te déguises!...
Je comprends ton motif, sans que tu me le dises!
Chacun, ainsi que moi, le verra clairement;

Tu craignais mon ressentiment;
Tu redoutais en moi le futur roi de France!
Mais le roi mon cousin sera-t-il bien content
De l'excès de ta prévoyance?
Il n'aime pas beaucoup qu'on présage sa mort,
Et c'est ce que tu fais! Sais-tu que je crains fort
De te faire encager que le roi ne s'avise? »
A ces mots Scapino reconnut sa sottise;
Il en fut bien marri, voulut la réparer,
Et très-piteusement il se mit à pleurer,
A caresser l'enfant... « Ah! ma perte est certaine,
Lui dit-il, si de moi vous ne prenez pitié. »
Le voyant hors de lui, confus, humilié,
Le bon cœur de Louis compatit à sa peine.
« Allons, que tout soit oublié.
Que le roi mon cousin ni personne n'apprenne
Comment tu t'es jeté dans un si mauvais pas.
Nous tiendrons la chose secrète.
Tu diras que justice est faite.
Je ne te démentirai pas.
Tu peux compter sur ma clémence.
Tu ne dois point me craindre, et je te le défends.
Sois certain que le roi de France
Ne songera jamais à venger une offense
Faite au jeune duc d'Orléans. »
Ainsi se termina l'aventure bouffonne.
Le jeune enfant grandit, parvint à la couronne.
Bon roi, brave guerrier, dans les champs de l'honneur
D'un soldat, d'un Français il montra la valeur.
Un jour qu'il s'exposait en un péril extrême,

On vint le conjurer de s'épargner lui-même :
« Ce n'est rien, mes amis, leur dit gaîment le roi,
Et quiconque aura peur vienne derrière moi. »
Combien d'autres vertus le rendaient adorable!
Aux importunités toujours inexorable,
Il n'enrichissait point, par d'injustes présents,
Cet avide troupeau d'effrontés courtisans,
Mendiants orgueilleux que leur folle dépense
Appauvrit et ruine au sein de l'opulence.
Père de ses sujets, il épargnait pour eux ;
Son luxe consistait à voir le peuple heureux.
Des courtisans fâchés de son économie
Voulurent qu'elle fût tournée en raillerie :
Des histrions gagés osèrent de bons mots
Sur le compte du prince égayer leurs tréteaux;
De son peu de dépense ils faisaient la satire;
Louis était présent, et se mit lors à dire :
« Mes épargnes ici font rire les railleurs;
Mes prodigalités feraient pleurer ailleurs;
Et j'aime mieux, pour être au rang des sages princes,
Faire rire la cour, que pleurer les provinces. »
A quelques jours de là, d'impertinents flatteurs
Remontrèrent au roi qu'une telle licence
Était un délit grave, outrageait sa puissance,
Et qu'il faudrait punir avec sévérité
Tous ces farceurs, auteurs, joueurs de comédie...
« Non, non, je ne veux point gêner leur liberté;
Encourageons plutôt leur critique hardie,
Et nous apprendrons d'eux plus d'une vérité.
Je ne crains point leurs épigrammes;

Seulement que l'honneur des dames
Soit toujours par eux respecté. »
J'en pourrais rapporter encor plus d'une histoire;
Mais le conteur enfin lasserait l'auditoire.
Terminons en deux mots. Il vit avec chagrin,
Lorsque de l'âge en lui s'annonçait le déclin,
De son jeune héritier la brillante folie,
Son faste, sa dépense et sa galanterie;
Il disait quelquefois : « Je le vois à regret,
Ce gros garçon un jour gâtera tout en France. »
Hélas! le gros garçon gâta tout en effet.
Il fut le roi des grands, et les grands le flattèrent.
A son prédécesseur tout haut ils insultèrent.
« C'était le roi du peuple, un vrai roi roturier, »
Disaient-ils fièrement, et pour François premier,
Ils le nommaient roi chevalier,
Roi des nobles, roi gentilhomme (1).
Et moi je dis : Heureux et grand celui qu'on nomme
Le roi *père du peuple* (2), et qui, sage, économe,

(1) Cùm Ludovicus XII tueretur plebeios adversùs impotentes * manus nobilium, dictus ex eo à nostris *Pater populi*. Tàm ægrè illud ferebant provinciales cujusque loci reguli, ut illum inter se ipsos *plebeianum*, aut ut loquimur, *roturarium* regem vocarent. Successorem autem Franciscum, a quo senectus regni, quia lascivis eorum imperiisque licentiosissimis, indulgeret, vocabant à contrario regem *nobilem*.
(*Mornaci Opera*. Observ. in Cod., lib. II, tit. 3 De Pactis).

Citation empruntée d'un très-bon Mémoire sur Louis XII, de M. Rœderer, à qui je dois aussi la première idée du *Précepteur masqué* pour donner le fouet au jeune duc d'Orléans. Voy. l'*Enfance de Louis XII, ou le Fouet de nos pères*, comédie historique, en 3 actes, de M. Rœderer.

(2) Il était digne de la grande âme et de l'excellent esprit d'Henri IV de déclarer

* *Impotentes* ne veut pas dire ici, *impuissantes*, mais *effrénées*, *qui ne savent pas se contenir*. C'est ainsi que Tite-Live a dit : *Impotentissima dominatio*, une domination sans frein ni mesure.

Allége le fardeau des impôts à payer!
Voilà ce dont un roi doit se glorifier.
Ainsi régna jadis notre Louis douzième.
Il fut duc d'Orléans : le prince qu'aujourd'hui
La France vient d'orner du royal diadème,
Portait le même nom; il pense comme lui,
Et nous fait déjà voir qu'il veut régner de même.

que ce titre de *Père du peuple* lui semblait *plus spécieux* (plus brillant, plus beau) que tout autre. Et c'est ce qu'il a fait dans le préambule d'un édit de 1600, sur les tailles.

LE TRIOMPHE NATIONAL,

ODE

LUE DANS LA SÉANCE PUBLIQUE DU 25 AOUT 1830.

PAR M. NÉPOMUCÈNE L. LEMERCIER.

Que m'a révélé la nature?
La liberté de l'homme est un décret de Dieu.
Peuple! cette vérité pure,
Tu l'as par mille exploits gravée en traits de feu.

Toi seul tu sauvas la patrie
Atteinte en son honneur follement attaqué;
Et la verbeuse théorie
N'a rien dit qu'en trois jours ton bras n'ait pratiqué.

Oui, seul, t'élançant dans l'arène,
En courageux athlète ayant levé le front,
Le premier tu brisas la chaîne
Dont la molle prudence eût prolongé l'affront.

Oui, quand ta vaillance intrépide
Chercha dans le péril quelques chefs décorés,
Nul ne se déclara ton guide,
Et tes fils couraient vaincre ou périr ignorés.

A l'ombre de toits pacifiques,
Ta constance, vouée aux labeurs journaliers,
Sans bruit, des richesses publiques
Cultivait tous les fruits, nés de tes ateliers.

Tu formais tes fils et tes filles
A rehausser nos arts par les secrets nouveaux:
Le pain acquis à tes familles
Contentait ta vertu, souriant aux travaux.

Les lois dont l'égide te couvre
Rassuraient ta raison contre de noirs projets.
Tu marchais calme, autour du Louvre,
D'où Charles-neuf maudit foudroya ses sujets.

Nulle discorde en nos murailles
N'attirait des combats l'appareil menaçant...
D'où part ce signal des batailles
Qui trouble en tes foyers ton repos innocent?

Sont-ce des hordes étrangères,
Accourant de leur rage ensanglanter Paris?
Non, les panaches de tes frères
T'annoncent des Caïns que repoussent tes cris.

Suppôts de la foi parjurée,
Gardiens des destructeurs du pacte social,
C'est sur la Charte déchirée
Qu'ils plantent leur drapeau lâchement martial.

Le courroux, plus que les alarmes,
Te saisit, peuple fier, dans tes droits outragé.
« Aux armes!... » mais tu n'as point d'armes,
Toi qui jettes ce cri, toi d'horreurs assiégé!

Que dis-je? ta colère active
En trouve, en forge, en livre à tous les bras vaillants:
De la ville, qu'on croit captive,
Tout le sein se hérisse aux yeux des assaillants.

Ces beaux arbres de cent années,
Qui n'avaient point encor vu de tels attentats,
De leurs souches déracinées
Te forment des remparts, la terreur des soldats.

Leur foudre éclate, et ton sang coule:
Tuiles, grès et débris pleuvent partout sur eux.
Fougueux torrent, ta masse roule,
Et déborde leur troupe à flots tumultueux.

Tes miraculeuses tranchées
D'homicides pavés, arment des héros nus
Par qui déjà sont arrachées
Les lances des bourreaux par le fer soutenus.

A leur complicité vendue
Plus d'un brave indigné refuse son concours :
Grâce à la *ligne* soit rendue !
Sa neutralité sage est l'espoir d'un secours.

C'en est fait !... le canon qui tonne
Dénonce des tyrans les féroces désirs,
Et l'airain des temples qui sonne
Appelle la patrie à venger ses martyrs.

Est-il d'invincibles sicaires ?
Frappez-les, écrasons leur servile fureur...
Jamais les pâles mercenaires
Des libres citoyens n'ont l'unanime ardeur.

Sache donc, parti fanatique,
Qui vomis du dédain le mot le plus grossier,
Comment la *canaille* héroïque
Punit d'insolents chefs bardés d'or et d'acier.

Vois-tu cette élite chérie,
L'école de Thémis, le gymnase guerrier,
Guidant la civique furie
Dont s'enflamme le cœur du plus humble ouvrier ?

Moi-même, au fort de la tempête,
Des vengeurs fraternels je suis tous les hasards :
Je cours leur dévouer ma tête,
Et mon nom publié la signale aux poignards.

Mais tous brûlent de noble ivresse.
La mort, volant partout, ne peut faire pâlir
Le jeune âge, ni la vieillesse,
Ni ce sexe adoré qu'Amour fait tressaillir.

Voyez, à travers les ruines,
Versant à leurs époux un breuvage vermeil,
Ces femmes, groupes d'héroïnes,
Sous l'éclair des mousquets, sous le feu du soleil.

Cet astre du dieu de mémoire,
A l'éclat des hauts faits prodiguant ses rayons,
Paraît fier d'éclairer la gloire
De si grands coups portés à d'épais bataillons.

Du Louvre forçant les barrières,
Peuple victorieux, fonds sur tes assassins...
Toi, Charles-neuf, en tes prières
Plains le Suisse appuyant ton émule et tes saints.

Mais du haut des monts d'Helvétie
Guillaume-Tell réprouve un si coupable effort :
Il tend son arc, plane, et s'écrie :
« Se vendre à l'injustice est mériter la mort. »

Roi proscripteur, la foule gronde...
Va, fuis, tes lis sont morts, tes châteaux investis.
Paris voit, au sang qui l'inonde,
D'un parjure agresseur les titres engloutis.

Trois jours et deux nuits de carnage
D'un funèbre concert ont fait gémir les cieux :
Dans le cours d'un si long orage,
Révoqua-t-il l'arrêt d'un massacre odieux ?

Quoi ! notre illustre capitale
Qu'un czar, vengeant Moscou, n'osa sacrifier,
Poussé de démence fatale
Un roi français la livre au bronze meurtrier !

O ministère sacrilége
Dont la fourbe imposait un catholique frein,
Flatteur du divin privilége,
Ton sanguinaire orgueil perdit ton souverain.

Hélas, cette Électre vivante,
Par la fatalité qui combla ses malheurs,
Sur les mers orpheline errante,
Charles d'un triple exil lui coûte encor les pleurs !

A-t-il quelques droits légitimes
Qu'un sophisme imposteur fasse encor vénérer ?
La légitimité des crimes,
Est-ce un dogme légal qu'on veuille consacrer ?

C'est un autre roi que réclame
La France souveraine et libre de son choix...
J'entends Paris qui le proclame :
Jemmape et ses vertus l'élèvent au pavois.

L'âme de Washington réside
Dans le cœur d'un Français, héros américain,
Unie au chef qui nous préside
Sur un trône appuyé du vœu républicain.

France, que l'Europe contemple,
Ne crains des nations aucuns ressentiments :
La terre admire ton exemple
Qui rassied les États sur la foi des serments.

Tel qu'Océan, calmant ses ondes,
Rentre après la tourmente au lit accoutumé;
Ton peuple à l'ordre que tu fondes,
O sagesse! revient paisible et désarmé.

Ce peuple brave et charitable
A l'ennemi défait tend un bras généreux,
Et d'une tête inviolable
Protége le salut contre un choc désastreux.

O Lutèce, immortelle aînée
Des cités dont la force abat les oppresseurs!
Sans orgueil de ta destinée,
Joins ta palme au faisceau des lauriers de tes sœurs.

Sur les victimes de ta cause
Pleure, et vote un autel à leur commun cercueil :
Sans nom leur dépouille y repose.
Du plus pur dévouement leur seul prix est ton deuil.

Ah! brisons la règle homicide
D'un pouvoir militaire aveugle à l'équité!
Malheur au glaive parricide
Que lève le soldat sur sa propre cité!

Des cours instrument déplorable,
Vaincu, triste, de tous il fuit l'inimitié;
Et le repentir qui l'accable
Touche son vainqueur même et surprend sa pitié.

Tombe la majesté pompeuse,
Qui d'esclaves armés environne les rois!
Que, plus auguste et non trompeuse,
Règne en nos murs sauvés la majesté des lois.

Périsse l'espoir tyrannique
De rallier l'État, sorti de ses dangers,
A l'hérédité chimérique
De deux berceaux flottants aux mains des étrangers.

A la tige d'aucun despote
N'attachons les couleurs de l'étendard français.
Seul, d'un monarque patriote
Le sceptre populaire est garant de la paix.

Est-il besoin qu'un vain délire
De votre enthousiasme exalte les transports?
Muses, célébrez sur la lyre
Le plus digne sujet de vos plus beaux accords.

Transmis par vos voix solennelles,
Les vers législateurs instruisent l'avenir.
Chantez, et des cours criminelles
Par de graves leçons frappez le souvenir.

Que de ce même sanctuaire
S'élèvent des beaux-arts les accents irrités :
Par les coups du royal tonnerre
Les forfaits sont inscrits sur vos murs insultés.

Chantez la lutte vengeresse
Du paisible artisan tout à coup belliqueux,
Et la magnanime jeunesse
Marchant, ardente et forte, aux combats comme aux jeux.

Chantez les enfants d'Hippocrate
Défendant nos blessés à la mort disputés :
Chantez la splendeur dont éclate
L'iris de nos drapeaux : libres Muses! chantez.

Chantez ces jours qu'Athène et Rome
Dans leurs siècles brillants nous auraient enviés,
Paris levé comme un seul homme,
Et l'altier despotisme expirant à ses pieds.

Gloire à l'héroïsme sublime
Qui détruit l'esclavage exécrable en tout lieu!
Triomphe, éternelle maxime!
« La liberté de l'homme est un décret de Dieu. »

APPEL AUX MUSES

CONTRE LA DÉGRADATION DE LA MORALE PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS;

LU DANS LA SÉANCE PUBLIQUE TENUE POUR LA RÉCEPTION DE M. JAY, LE 19 JUIN 1832,

PAR M. NÉPOMUCÈNE L. LEMERCIER.

ODE.

Homme, tu naquis libre aux premiers jours du monde;
Songe, toi qui veux l'être encor,
Qu'à cette origine profonde
Tu n'échangeais pas contre l'or
Ta liberté, des biens source pure et féconde.
L'aigle pris en des rets n'a plus son noble essor.

Inspiratrices des Orphées,
Muses, vos chants mélodieux
Asseyaient sur de hauts trophées
Le juste entre les demi-dieux.

Jadis votre auguste harmonie
Offrait au culte du génie
Les vertus, sœurs de la fierté :
Aujourd'hui, sourd à votre lyre,
Le monde vieilli ne respire
Qu'orgueil, faste et cupidité.

La force et le travail, mutuels tributaires,
Se prêtaient leur aide en naissant :
Les rangs, les titres arbitraires
N'imposaient nul joug flétrissant :
La terre fleurissait cultivée entre frères ;
Même droit égalait le faible et le puissant.

Bientôt, au plus dur esclavage
La force enchaînant le travail,
Se conquit l'injuste partage
Des bois, des champs et du bétail.
Des Nemrods la race aguerrie
S'appropria l'humble industrie
Des peuples rangés en troupeaux :
Tels on voit, aux célestes plaines,
Les vautours marquer leurs domaines
Du sang des timides oiseaux.

Le temps forgea nos fers à l'aide de nos vices.
Éblouis de folles erreurs,
Des méchants rois zélés complices,
Nous légitimons leurs fureurs :
Leur sceptre nous creusa de glissants précipices,

Où des délations nous plongent les horreurs.

Est-il pour ce triste délire
Un doux remède en nos accords?
Ont-ils un charme qui retire
Les cœurs froids du sommeil des morts?
L'Olympe n'a plus de prophètes :
Du trépied brûlant des poëtes
Les oracles sont méconnus.
Clio condamne en vain Alcide
De qui la rudesse homicide
A brisé le luth de Linus.

L'intérêt asservit la beauté, l'honneur même,
A son instinct calculateur :
Son crédit au pouvoir suprême
Acquiert le prêtre et le rhéteur :
La pudeur, qui résiste au cœur ardent qui l'aime,
Cède au métal glacé d'un riche corrupteur.

Les hommes sont-ils moins sensibles
Que le sein grondant du lion
Sorti des rocs inaccessibles
Qu'attirait l'hymne d'Amphion?
Thèbes, que sa lyre a bâtie,
Eût d'une peuplade abrutie
Craint l'ignorante surdité :
Ses fils, de Pindare idolâtres,
N'empoisonnaient pas leurs théâtres
D'une lascive cruauté.

Les cordes d'un beau luth, en sons brillants ou graves,
Vibraient dans le cœur des héros;
Leurs concerts inspiraient aux braves
L'amour des belliqueux travaux,
Et de vers foudroyants terrassant les esclaves,
Aux Épaminondas créaient mille rivaux.

O de Phébus chastes amantes,
Épurez nos cirques pervers
Qu'infectent les noires tourmentes
De drames sortis des enfers!
Qu'à ta voix, grande Melpomène,
Tombe de la tragique scène
Tout masque hideux, trop sanglant!
L'audace a fait rougir Thalie,
Et veut que sa douce folie
Grimace le rire insolent!

De la licence à nu percer les réceptacles,
Animer ses traits monstrueux,
Du goût c'est trahir les oracles,
C'est blesser les cœurs vertueux.
La luxure et le meurtre unis dans nos spectacles,
Des corbeaux sur les morts sont les horribles jeux.

Jeunesse! ô toi, de la patrie
L'espoir et l'éclatante fleur,
Qu'en ton sein la pitié nourrie
Ajoute un lustre à ta valeur!
L'amour, l'infortune, et leurs larmes

Coulant en des vers pleins de charmes,
Sur nos sens n'ont-ils nul pouvoir?
Faut-il, sous de bizarres formes,
Qu'un acteur de forfaits énormes
S'ensanglante pour t'émouvoir?

D'un rhythme que soutient le doux écho des rimes
Suivre les développements,
Entendre de hautes maximes
Jaillir du choc des sentiments,
Admirer du devoir les martyrs magnanimes,
Ce plaisir nous épure à ses ravissements.

L'art veut-il qu'un peuple frémisse
Moins attendri que torturé?
Lampsaque eut-elle une Eurydice
Qu'un luth immortel eût pleuré?
Voilons la Ménade impudique
Piquant d'une œillade cynique
Les désirs des Faunes barbus :
Voilons la nymphe diffamée
Quêtant d'une bouche affamée
Les baisers éteints de Plutus.

Leur honteux dénûment, et leur trépas funeste,
Que hâtent d'accablants dégoûts,
Que sont-ils près du deuil d'Alceste
Mourant pour sauver son époux?
Tracer à nos hymens ce modèle céleste,
C'est créer aux vertus des émules jaloux.

La poésie, institutrice
Des dogmes, des lois et des mœurs,
Au vil crime, à son noir supplice,
N'accorde point de lâches pleurs.
Elle doit, en fille des temples,
N'exalter que les beaux exemples
Qui seuls touchent les nobles cœurs.
Quelle contagion étrange
Nous pousse à rouler dans la fange
Les couronnes des doctes Sœurs!

Objets avilissants de mille impurs caprices,
Montrez aux mortels enrichis
Les fruits de leurs penchants factices
Dans ces images réfléchis.
Qu'ils courbent leur bassesse au joug des injustices,
Esclaves trop abjects pour renaître affranchis!

De Crésus la cour est fangeuse;
Il flétrit les cœurs abattus :
Et la pauvreté courageuse
Seule exerce aux libres vertus.
Le génie élève en nos âmes
L'essor d'indépendantes flammes,
Et des avares écrivains
Écrase l'ignoble chimère,
Au nom de l'indigent Homère
Riche encor de lauriers divins.

Formons-nous aux leçons dignes de ses oreilles :

Et que nos arts industrieux
Ne prodiguent plus leurs merveilles
Aux mains du fisc injurieux.
Le commerce nous change en nation d'abeilles
Que prive un maître oisif de leur miel précieux.

Son active ardeur nous consume
Pour les rois, les grands, et leur cour,
En Cyclopes sur leur enclume
Courbés loin des rayons du jour.
Symboles d'une horde avide,
Ils n'ont qu'un seul œil qui les guide
Fixé sur l'éclat des métaux;
L'œil qu'éclaire l'intelligence
Leur manque, et l'obscure ignorance
Les condamne aux instincts brutaux.

Ce trafiquant esprit que dirige Mercure,
Dieu du mensonge et des larcins,
Incline l'humaine droiture
A l'appât des sordides gains,
Et du mâle héroïsme étouffant la culture,
Vend nos bras et notre âme à des tyrans hautains.

Ouvrier de Mars, de Bellone,
Chef du sombre arsenal des dieux,
Forgeant le tonnerre, et le trône
De leur monarque impérieux,
Vulcain boitant est son emblème:
Son zèle s'use en stratagème

A raffiner l'or et le fer;
Se plaint-il, sur lui-même tonnent
Les foudres que ses mains façonnent
Et dont il arme Jupiter.

Tel ce siècle, altéré par la soif incurable
D'un lucre, objet de ses efforts,
Attache un honneur misérable
A de matériels trésors,
Et dégrade à polir le joug dont il s'accable
Les talents de l'esprit et la force des corps.

Muses, adversaires du schisme
Qui menace en nouveau Python,
Sur les serpents nés du sophisme
Lancez les flèches d'Apollon.
Que votre voix forte et sonore,
Vengeant nos mœurs qu'on déshonore,
Frappe les barbares esprits.
Reprenez un sublime empire :
Et du Pinde, où votre art expire,
Relevez les pompeux débris.

Dites en fiers accents que la plèbe asservie,
N'aspirant qu'à l'égalité,
Sait haïr les grands qu'elle envie,
Et non chérir la liberté;
Elle, qui, de Thémis pieusement suivie,
Des plus sages humains est la divinité!

Accusez la basse avarice
Dorant les chaînes des mortels,
Corrompant la foi, la justice,
Les tribunes et les autels.
Nos lois réprouvent la censure;
Et la débauche, ou l'imposture
L'évoque en des succès affreux!
C'est propager les mœurs vandales
Qu'exhumer des vieilles annales
Les monstres jadis trop fameux.

La torche des Nérons s'allume aux Saturnales :
L'honneur public forme un Trajan.
Les peuples épris des scandales
Font les Poppée et les Séjan.
Dites aux vils sujets des couronnes fatales
Qu'ils méritent l'affront de leur règne outrageant.

Mais si nos romanciers féroces
Conjurent la chute des arts,
Amants des voluptés atroces
Que goûtaient les derniers Césars,
Fuyez ces bardes frénétiques
Soufflant aux partis fanatiques
L'ivresse des coups meurtriers;
Fuyez-les, Muses immortelles!
De Pégase ils souillent les ailes,
Et trempent de sang vos lauriers.

Non, non, ouvrez le gouffre à ces fils d'Empédocle

S'égarant au feu des volcans :
Qu'aux pieds de Corneille et Sophocle
Ils tombent ! L'erreur ni les ans
N'ont pu même ronger l'inébranlable socle
Où siége leur statue en traits toujours vivants.

Leurs œuvres, fertile héritage
Qu'à l'avenir ils ont laissé,
Dispensent l'honneur de notre âge
D'emprunt au gothique passé.
Leur culte, importun aux profanes,
Transmettra par d'autres organes
Leur même art aux purs inventeurs,
Qui du vrai beau futurs modèles,
Comme eux, par des routes nouvelles
Atteindront d'égales hauteurs.

FRAGMENT DE LA TRAGÉDIE

DES

ÉTATS DE LA LIGUE,

LU DANS LA SÉANCE PUBLIQUE DU 9 AOUT 1832,

PAR M. VIENNET.

(L'exposition de la pièce est faite par Jeannin et Sully déguisé en soldat espagnol.)

FIN DE LA SCÈNE PREMIÈRE.

JEANNIN.

Voici les princes de Lorraine.
L'altière Montpensier les conduit chez Mayenne.
Déjà nos députés entrent de toutes parts.

SCÈNE II.

SULLY, JEANNIN sur le devant de la scène; la duchesse de MONTPENSIER traverse le théâtre avec le duc de FÉRIA, GUISE, BUSSY-LECLERC, le jésuite VARADE et le curé LINCESTRE. Les membres des États entrent au hasard, et se groupent sur la scène, ou se placent au hasard sur leurs siéges.

SULLY à Jeannin.

Quel est cet étranger qui s'offre à mes regards?

JEANNIN.

Le duc de Féria, l'envoyé de l'Espagne.

SULLY.

Ce jésuite?

JEANNIN.

Est Varade, et Bussy l'accompagne.

SULLY.

Bussy! Varade! ô ciel! quel ramas d'assassins!

JEANNIN.

Contenez-vous.

SULLY.

Et vous, déjouez leurs desseins.
Recevez cette lettre à Mayenne adressée.

JEANNIN.

D'un ennemi de Dieu!

SULLY.

Vous verrez sa pensée.
Il vous offre une trêve; il cherche à s'éclairer.
Dans le sein de l'Église il est près de rentrer.
Prince, ne souffrez pas qu'un sénat de rebelles,
En disposant du trône, aigrisse nos querelles.
Adieu, je vois Brissac qui s'avance vers nous.

JEANNIN prenant la lettre.

Il pourrait vous connaître, et je tremble pour vous.

SULLY.

Ne craignez rien, il va me frayer une issue.

SCÈNE III.

Les MEMBRES DES ÉTATS, JEANNIN.

JEANNIN à part.

Brissac le reconduit!... Villeroi le salue!
Que dois-je en augurer?... quels sont leurs sentiments?
... Et que fais-je moi-même!... O devoirs! ô serments!
Mais la France est vendue au tyran d'Ibérie;
Mayenne est sans espoir. Songeons à la patrie!

SCÈNE IV.

MAYENNE, GUISE, le duc de FÉRIA, JEANNIN, VARADE, BUSSY, VILLEROI, MEMBRES DES ÉTATS. (Ils se lèvent à l'entrée de Mayenne, qui passe devant eux en les saluant.)

JEANNIN à part.

Si le roi de Navarre obtenait son pardon!
Si Rome!...

MAYENNE.

Que dis-tu?

JEANNIN lui remettant la lettre.

Répondez à Bourbon.

LE DUC DE FÉRIA bas à Bussy.

Vois-tu pâlir Mayenne en lisant cette lettre?

BUSSY.

Un soldat à Jeannin est venu la remettre.

FÉRIA.

Le connais-tu, Bussy?

BUSSY.

Non.

FÉRIA.

Va les observer.

VARADE à Féria.

L'homme que j'attendais vient enfin d'arriver.

FÉRIA.

Qui? le jeune Barrière?

VARADE.

Il est simple, crédule;
Tout en lui de Clément nous promet un émule.

MAYENNE à Jeannin.

Que faire?

JEANNIN.

Sur le trône espérez-vous monter?

MAYENNE.

Non, Jeannin.

JEANNIN.

Votre fils?

MAYENNE.

Il n'y doit plus compter.

JEANNIN.

Si les vertus de Guise et les droits de son père...

MAYENNE.

Je n'ai point combattu pour le fils de mon frère.

JEANNIN.

Aux mains d'un étranger faut-il livrer l'État?

MAYENNE.

Qui, moi? plutôt mourir!

VARADE, annonçant à haute voix.

Le cardinal-légat.

MAYENNE à Jeannin.

Prends cette lettre, lis, et demande audience.

SCÈNE V.

MAYENNE, le cardinal de PLAISANCE, le duc de FÉRIA, le duc de GUISE, le président LE MAISTRE, JEANNIN, BRISSAC, VARADE, BUSSY et autres MEMBRES DES ÉTATS. La duchesse de Montpensier paraît dans une tribune avec des femmes. Les Membres des États se lèvent à l'entrée du Légat, qui se dirige vers le trône.

MAYENNE au légat.

Légat, que faites-vous?

JEANNIN.

Quel excès d'arrogance!

LE MAISTRE.

Un légat en ces lieux prétend-il commander?

MAYENNE.

Nul autre ici que moi n'a droit de présider.

LE CARDINAL.

Vous, duc! Devant un roi je céderais, peut-être;
Mais des trônes chrétiens le Saint-Père est le maître.
Qui les ôte et les donne a droit de s'y placer;

J'en ai tous les pouvoirs, et les veux exercer.

BRISSAC.

Si Brissac commandait, il t'en ferait descendre.

BUSSY.

Tout fidèle Ligueur est là pour le défendre.

MAYENNE.

Vous perdez le respect, Bussy-Leclerc.

BUSSY.

C'est vous.

LE MAISTRE.

Dussé-je des Ligueurs m'attirer le courroux,
Et le sort de Brisson dont j'occupe la place,
De ses vils meurtriers je brave la menace;
Et, chef du Parlement, je proteste avec lui
Contre tous les abus qu'on invoque aujourd'hui.
Les vieilles libertés dont la France est pourvue
Rejettent ces pouvoirs que Rome s'attribue;
Et longtemps avant nous, nos aïeux et nos lois
Des caprices de Rome ont affranchi nos rois.

LE LÉGAT s'asseyant.

Je suis prêt à sortir si la France prononce;
Mais c'est du Vatican qu'elle aura ma réponse.

FÉRIA, BUSSY ET LES LIGUEURS.

Restez.

JEANNIN bas.

Cédez, Mayenne.

MAYENNE.

Abrégeons ces débats :

Qu'importe où peut s'asseoir le chef de ces États!
Ce trône désormais n'est qu'un siége vulgaire;
Et la place où je suis est ici la première.

LE LÉGAT.

Le ciel au second rang daigne vous conserver!
On perd tout quelquefois en voulant tout sauver.

MAYENNE.

Nobles, juges, prélats, députés de nos villes,
Vous qu'affligent ces temps en discordes fertiles,
C'est pour rendre le calme à nos peuples troublés,
Qu'en ce palais des rois je vous ai rassemblés.
Vos cœurs n'ont pas besoin que Mayenne déploie
Le tableau des horreurs où la France est en proie.
En vain depuis cinq ans j'oppose à ses malheurs
Le pouvoir qu'en mes mains ont remis les Ligueurs.
D'un sceptre passager la fragile puissance
Aux chefs des factions laisse trop d'espérance.
A ce trône vacant s'attachent leurs regards;
Et comme pour l'atteindre il leur faut des hasards,
Que chacun n'a de droits que ceux du cimeterre,
Afin de les accroître ils fomentent la guerre.
Pour perdre les rivaux qui gênent leurs desseins,
Ils se font un besoin de meurtres, d'assassins;
Et des séditieux qui suivent leur fortune,
Souffrent par intérêt la licence importune.
Nul crime enfin ne coûte à leur ambition,
Espérant qu'à l'abri de la confusion,
Un caprice du sort, remplissant leur attente,
Leur fraîra vers ce trône une route sanglante.

Fermez-en les chemins, et que, choisi par vous,
Un monarque l'occupe et leur impose à tous :
Seul, il peut de la guerre arrêter les ravages;
Et la patrie en deuil l'attend de vos suffrages.

LE DUC DE GUISE.

Oui, dans les mains d'un roi remettez le pouvoir,
Le salut de l'État nous en fait un devoir.
Tel est le vœu du peuple, il doit être le nôtre;
Et si par son suffrage on peut juger du vôtre,
Si j'en crois tout l'amour qu'il daigne me porter,
Sur le choix des États Guise a droit de compter.

MAYENNE.

Qui vous donne ce droit?

GUISE.

Mon aïeul et mon père.
J'ose de leurs bienfaits réclamer le salaire :
J'invoque en ma faveur leur gloire, leurs vertus,
Cinquante ans de combats pour le peuple rendus,
Leur zèle pour la foi, leur amour pour la France,
Leur sang que des Valois a versé la vengeance.

BUSSY.

Le suffrage des Seize, et tu peux t'en vanter.
Vive Guise! et malheur à qui l'ose insulter!

LES LIGUEURS.

Vive Guise!

MAYENNE.

Attendez que les États prononcent.

LE DUC DE FÉRIA.

Ces cris tumultueux et le choix qu'ils annoncent
Étonneront l'Espagne et l'auguste allié
Qui pour vos intérêts a tout sacrifié.
J'étais loin de penser que par des injustices
La France eût de l'Espagne acquitté les services,
Le sang qu'elle répand pour la Ligue et la foi,
Les trésors qu'aux Ligueurs a prodigués mon roi.
Mais je veux oublier ce que la France oublie,
Que la Ligue sans nous serait anéantie,
Que Bourbon dans ces murs régnerait en vainqueur,
Si le glaive espagnol n'arrêtait sa valeur.
Sur d'autres souvenirs j'appuîrai notre cause;
Nos titres sont plus saints que ceux qu'on nous oppose.
Épouse de mon maître, et fille des Valois,
Élisabeth ici revendique ses droits.
Cette reine en mourant les transmit à sa fille.
Ce trône appelle enfin l'infante de Castille;
Il est son héritage, elle doit l'occuper,
Et l'Espagne abattrait qui voudrait l'usurper.

LE PRÉSIDENT LE MAISTRE.

Un usage plus saint, un pouvoir plus antique
En repousse l'infante.

FÉRIA.

Et qui?

LE MAISTRE.

La loi salique,
Cette loi, qu'en fondant le trône de nos rois,
Pharamond et Clovis portèrent aux Gaulois;

Ce code qu'ont mille ans respecté nos ancêtres,
Qu'ont soutenu nos rois, nos magistrats, nos prêtres,
Qui vieillit avec nous et ne souffrit jamais
Qu'une femme touchât au sceptre des Français.
Le temps a de ce code attesté la prudence.
C'est trop que d'une femme il souffre la régence.
Faut-il vous rappeler les troubles, les dangers,
Les malheurs qu'ont produits leurs règnes passagers :
La veuve de Robert, Isabeau de Bavière,
Blanche, Alix de Champagne, et cette reine altière
Dont l'orgueil a, trente ans, attisé nos discords,
Et de tant de forfaits ensanglanté ces bords ?
C'est un roi qu'il nous faut, que la France désire,
Qui sur ses fondements relevant cet empire,
Confondant l'hérésie et la rébellion,
Protégera l'État et la religion.
Bravons de l'Espagnol la fierté menaçante ;
Gardons la loi salique, et rejetons l'infante.

MAYENNE, JEANNIN, BRISSAC.

Oui, oui.

FÉRIA.

L'ingratitude aura son châtiment.

LE JÉSUITE VARADE.

Modérez, Féria, ce juste emportement.
Vous, Français, écoutez. La loi qu'on vous rappelle
Ne peut être pour vous une règle éternelle.
Si l'intérêt du peuple était de l'abolir,
En vain le Parlement voudrait la soutenir.
Des coutumes, des lois il est dépositaire ;

Il leur prête, au besoin, son noble ministère;
Mais au peuple appartient le droit de les changer.
Contre sa volonté rien ne peut l'engager.
Le peuple dans l'État a la toute-puissance.

BUSSY.

Il est le souverain, le maître de la France.

LE MAISTRE.

Il la perdra.

BUSSY ET LES LIGUEURS.

Tu mens! Nous sommes ses appuis!

MAYENNE.

Silence! factieux!

LES LIGUEURS.

Non.

BUSSY.

Varade, poursuis.

VARADE.

C'est à vous, que le peuple investit de ses titres,
A vous, que de l'État il a fait les arbitres,
De juger si l'infante est digne de monter
Au trône dont la loi voudrait la rejeter.
Quels que soient des Ligueurs le nombre et le courage,
Peuvent-ils sans l'Espagne achever leur ouvrage,
S'exposer à sa haine et braver à la fois,
Les soldats de Philippe et ceux du Navarrois?
Au milieu des écueils où la France est jetée,
Que nous fait une loi par Clovis apportée?
Au péril de l'État la faut-il conserver?

C'est la Ligue, la Foi, l'État qu'il faut sauver;
Et si notre salut peut venir d'Isabelle,
Que la loi de Clovis se taise devant elle.

JEANNIN.

Oui, le salut du peuple est la suprême loi;
Et tous les cœurs ici le pensent comme moi.
Mais, au gré de ses vœux ou de sa politique,
Chacun de nos partis l'envisage et l'applique.
Où l'un voit son salut, l'autre voit son malheur,
Et tous à leur avis attachent leur honneur.
On conçoit aisément que Varade préfère
Le règne de l'infante, ou plutôt de son père.
On sait ce qu'il entraîne; et l'inquisition
Peut flatter un jésuite et son ambition.
Mais il est d'autres chefs que tente la couronne;
Pense-t-il que Mayenne ou son fils l'abandonne?
Qu'acceptant sans combat un pouvoir étranger,
Le bras de leurs amis renonce à les venger?
Non, ce n'est point finir nos sanglantes querelles;
C'est partager la Ligue en factions nouvelles.
Cherchons à nos malheurs des remèdes plus sûrs.
Pourquoi faut-il, hélas! que des dogmes impurs
Infectent le seul roi qui soit digne de l'être,
Un héros si clément....

BUSSY aux ligueurs.

L'entendez-vous, le traître?

LE CARDINAL-LÉGAT.

Ne poussez pas plus loin ces regrets criminels
Pour l'ennemi de Rome et de nos saints autels.

Craignez de prononcer le nom de l'hérétique.

JEANNIN.

Si Bourbon revenait à la foi catholique....

BUSSY ET LES LIGUEURS.

Jamais.

JEANNIN.

Il le demande; et je tiens dans mes mains
Le témoignage écrit de ses pieux desseins.

LE CARDINAL-LÉGAT.

Que cet écrit impur soit jeté dans la flamme.

MAYENNE, BRISSAC, VILLEROI, etc.

Lisez.

BUSSY, GUISE ET LES LIGUEURS.

Non, non.

JEANNIN.

Il veut qu'on éclaire son âme;
Que des prêtres romains, nommés par les États,
Traitent avec les siens, pour finir nos débats.

BUSSY.

Traiter avec Bourbon! Mort à qui le propose!

LE CARDINAL-LÉGAT.

A ce lâche traité le Vatican s'oppose.
Craignez, vils apostats, que le divin courroux,
Que l'anathème enfin ne retombe sur vous!

JEANNIN.

Pouvez-vous du pécheur rejeter la prière,
A qui veut s'éclairer refuser la lumière?

LE CARDINAL-LÉGAT.

Rome l'a commandé.

JEANNIN.

Dieu nous l'a défendu.
C'est un enfant prodigue à son père rendu;
Et du toit paternel vous lui fermez l'entrée!
Vous chassez du bercail la brebis égarée!

LE CARDINAL-LÉGAT.

C'est le loup revêtu des habits du pasteur,
Qui veut dans le bercail reporter sa fureur;
C'est Judas méditant son infâme parjure.
Ce sépulcre blanchi gardera sa souillure;
Vous verriez ce Joas et ses vils courtisans
Aux autels de Baal reporter leurs présents,
Insulter dans leur gloire au Dieu de leurs ancêtres,
Et plonger le couteau dans le sein de ses prêtres.

LA CHAPELLE-MARTEAU.

Qu'il prêche bien!

LE CARDINAL-LÉGAT.

Chassez cet enfant de Satan,
Ce vil Ochosias, ce suppôt de Mathan.

LES LIGUEURS.

Oui, oui.

LE CARDINAL-LÉGAT.

De ses fureurs défendez notre Église.
Dieu! protége la Ligue et sa sainte entreprise!

VARADE.

Puisse le bras de Dieu, prévenant son retour,

Comme l'impur Joas, le frapper à son tour!
La cité de David repousse sa présence.

BUSSY.

Guerre à mort à Calvin!

JEANNIN.

Paix et gloire à la France!

BRISSAC.

Prenez les voix, Mayenne, et soyez sans effroi.

MAYENNE.

Qui consent à traiter se range près de moi.

(Jeannin, Le Maistre, Villeroi, Brissac et les Députés de province se rangent à côté de Mayenne. Bussy, Guise, Féria, Varade et les Ligueurs entourent le Cardinal, mais en plus petit nombre.)

MAYENNE.

Les États à Bourbon accordent une trêve.
Quel lieu doit recevoir nos députés?

BUSSY.

La Grève.

JEANNIN.

Son camp.

MAYENNE.

Vous conduirez ceux que j'aurai choisis.
Je suspends les États.

LE CARDINAL-LÉGAT.

Et moi, je les maudis.

SCÈNE VI.

La duchesse de MONTPENSIER, le LÉGAT, FÉRIA, GUISE, VARADE, BUSSY, les LIGUEURS.

BUSSY.

Allez, vils courtisans, infâmes politiques.

LA DUCHESSE.

Cet accord est l'effet de leurs sourdes pratiques.
Sully dans ce palais est venu ce matin;
Cette lettre par lui fut remise à Jeannin.

BUSSY.

Si l'habit espagnol ne m'eût caché le traître,
Ce méchant huguenot n'eût pas rejoint son maître.

LA DUCHESSE.

Venez; dans mon palais rassemblons nos amis;
Que tous dans ce péril nous prêtent leurs avis.

LE CARDINAL-LÉGAT.

Varade, qu'avec vous Barrière s'y présente.

LA DUCHESSE.

La foi n'hésite point dans cette âme brûlante!

VARADE.

Tout l'esprit de la Ligue a passé dans son cœur.
Un prêtre aux saints autels entretient sa fureur;
Et comme à la vengeance il est prêt au martyre.

LA DUCHESSE.

Qu'il meure, s'il le faut; mais que Navarre expire.
Pour venger ma maison c'est trop peu d'un Valois :

Trois Guises sont tombés sous le poignard des rois;
Et le bras de Clément n'a vengé que mon frère!
Je dois une victime aux mânes de mon père.

LE CARDINAL-LÉGAT.

Dieu vous l'accordera.

LA DUCHESSE.

J'y croirai comme vous,
Quand j'aurai vu la main qui doit porter les coups.

LE CARDINAL-LÉGAT.

Venez donc raffermir son zèle et son courage.
Et vous, prêtres vengeurs du Dieu que l'on outrage,
Prévost, Lincestre, Aubry, vous tous qui m'entourez,
Reprenez sur l'autel vos vêtements sacrés;
Rassemblez tout le peuple, et du haut de la chaire
Faites du Dieu vivant éclater la colère.
Promenez dans Paris les images des saints;
Des ennemis du Christ confondez les desseins;
Flétrissez, condamnez ce traité sacrilége.
La cause de la Ligue est celle du Saint-Siége.

LES DÉS PIPÉS.

FABLE,

LUE DANS LA SÉANCE PUBLIQUE TENUE POUR LA RÉCEPTION DE M. DUPIN, LE 30 AOUT 1832,

PAR M. ARNAULT.

Quand je songe à l'ordre admirable
Qui régit ce vaste univers;
A travers le cristal des airs
Quand je vois les astres divers,
Dans l'espace incommensurable,
Par les mêmes chemins et dans le même temps,
Décrire les mêmes orbites,
Et la comète même à des règles prescrites
Assujettir ses mouvements;
Riant sous les lilas dont mon front se couronne,
Dans mon jardin, trois mois par l'hiver attristé,
Quand je vois le printemps, avec fidélité,
Tous les ans précéder et ramener l'été
Qui tous les ans précède et ramène l'automne;
Amis, j'ai peine à concevoir

Qu'un si magnifique système
Ne vous démontre pas, aussi bien qu'à moi-même,
D'une intelligence suprême
Et la présence et le pouvoir.
Sur ce point-là je suis, je ne saurais m'en taire,
Tout aussi bête que Voltaire.
L'univers m'embarrasse, et je ne puis songer
Que cette horloge existe et n'ait pas d'horloger.
Des gens, sur d'autres points dignes pourtant d'éloge,
Sans horloger voudraient faire aller cette horloge:
« Dieu qui n'existe pas n'a pris aucune part
« A la confection de la pauvre machine
« Dont tu méconnais l'origine;
« Le hasard a tout fait et tout marche au hasard, »
Disaient-ils l'autre jour, après mainte apostrophe,
A certain bachelier dans leur cercle tombé,
Mais qui, sous un manteau d'abbé,
Leur cachait un vrai philosophe.
Las enfin de les sermoner,
Las enfin de s'époumoner
A prêcher pareil auditoire,
Ce bachelier s'esquive, et mes bavards de croire
Qu'il leur a cédé la victoire;
Mais revenant presqu'aussitôt,
Messieurs, dit-il, encore un mot:
Et jetant deux dés sur la table,
« Puisque les arguments ici ne prouvent rien,
« Consultons le hasard; peut-être est-ce un moyen
« De savoir qui du monde est l'auteur véritable.
« Chaque fois qu'ils auront roulé sur ce tapis,

«Si ces dés à vos yeux n'offrent pas double-six,
«Je me tiens pour battu.» Parlant ainsi, notre homme
A chassé les dés du cornet.
«Comptez, Messieurs, sonnet! Comptez encor, sonnet!»
Sonnet, toujours sonnet, sonnet! Si bien qu'en somme,
Au nombre six, de tous côtés,
Ces dés semblaient numérotés.
«Vous rendez-vous à l'évidence?
«Vos doutes sont-ils dissipés?»
Disait-il, cependant. — «Tu plaisantes, je pense.
«Ces dés, qui peuvent bien fournir à ta dépense,
«Ces dés à coup sûr sont pipés,»
D'une commune voix lui répond l'assistance;
«A chaque nouveau coup ramener même chance,
«Est-ce un fait du hasard?» — «Non, j'en tombe d'accord.
«Mais ai-je entre nous si grand tort
«Quand sur ce fait-là je me fonde
«Pour croire le hasard tout à fait étranger
«Au gouvernement de ce monde,
«Qui se renouvelant tous les jours sans changer,
«Aux mêmes lois toujours fidèle,
«Suit à travers les temps sa routine éternelle?
«Si le hasard était du jeu,
«Chaque jour, par quelque équipée,
«Ne mettrait-il pas tout en feu,
«Tout sens dessus dessous? Oui, j'en crois votre aveu,
«Messieurs, la nature est pipée.»

STANCES

ÉCRITES A OLYMPIE,

LUES DANS LA SÉANCE PUBLIQUE DU 2 MAI 1833,

PAR M. LEBRUN.

Sur les bords de l'Alphée accouru dans l'Élide,
Que j'aime, avide et curieux,
Égarant mes pas et mes yeux,
A me sentir seul et sans guide!
Voilà Pise! enfin je le vois
Ce lieu si bruyant autrefois,
Et maintenant si solitaire!
Où nul secours né de la terre
Ne pourrait répondre à ma voix!

J'éprouve, en parcourant cette muette enceinte,
Je ne sais quel trouble étranger,
Qui naît peut-être du danger,
Et qui pourtant n'est pas la crainte.
Mon sein aime à laisser venir

Ce trouble, doux à retenir,
Qu'au fond des âmes insinue
Une solitude inconnue,
Le silence et le souvenir.

Mille pensers de gloire, au soleil d'Olympie,
Se sont réveillés dans mon sein,
Comme se réveille un essaim
Qu'enfermait sa ruche assoupie.
J'ai remonté le cours des ans;
J'ai revu ces jours triomphants,
Lorsqu'aux yeux de toute la Grèce
Les pères mouraient d'allégresse
Sur les lauriers de leurs enfants.

Grands jours! où sur ces bords tous les peuples sans armes,
Suspendant leurs sanglants débats,
Venaient dans de plus doux combats
Chercher des triomphes sans larmes!
Quel autre âge en a vu de tels!
Les vainqueurs gagnaient des autels,
Et, nés de la foule où nous sommes,
Venus à Pise simples hommes,
Rentraient dans leur ville immortels.

Mais soudain, quelles voix! derrière la colline,
Noire de pins et de débris,
Quelle foule élève des cris?
Quoi! la lice était si voisine!
Peut-être on salue un vainqueur.

Le long bruit, comme un vaste chœur,
Monte, croît, cesse et recommence;
A ces transports d'un peuple immense
J'ai senti palpiter mon cœur.

Courons, j'entends d'ici l'éclatante trompette
Ouvrir les olympiques jeux;
J'entends plus forts les cris joyeux
Que le mont Saturne répète;
Je vois, assis sous mes regards,
Les jeunes hommes, les vieillards,
Les enfants de la Grèce entière;
Et la gloire dans la carrière,
De loin encourageant les chars.

Le voilà! Voilà l'aigle! Au signal de ses ailes,
Les combattants ont répondu;
Un bruit léger s'est répandu
Autour des lices solennelles.
Du haut des collines, les dieux
Sur la plaine abaissent les yeux,
Debout en airain dans leur temple;
Et la Grèce attend et contemple,
Cercle immobile et curieux.

Oh! que j'aime la gloire! et combien elle est belle!
Que son nom seul a de douceur!
Quel sort d'être son possesseur!
De naître et de mourir pour elle!
Quels sacrifices, quels travaux

Coûtent à ces jeunes rivaux
Qu'un but si désirable enflamme!
Le prix est déjà dans leur âme
Et lui promet des prix nouveaux.

J'irai, plein de l'espoir qui de mon cœur s'empare,
En les chantant les partager.
Que la lyre d'un étranger
Lutte avec celle de Pindare.
Enfants de la Grèce, écoutez
Les chants, par vous-mêmes excités,
Qu'élève ce fils de la Seine,
Venu de la France lointaine
S'asseoir à vos solennités.

Où suis-je? ai-je rêvé? Quel désert! quel silence!
A qui donc parlais-je? et comment
Ont-ils fui tous en un moment?
Erreur! illusion! démence!
Ces cris que j'entendais lointains,
C'est le vent qui parmi ces pins,
Du bruit que dans leur cime il roule,
Imite les bruits de la foule,
Ni plus durables ni moins vains.

Hélas! sur d'autres bords, aux jours d'une autre gloire,
Combien mon oreille a de fois
Entendu de semblables voix
Saluer un char de victoire!
Ce bruit dans les airs élancé,

Dont un peuple en foule pressé
D'un héros suivait le passage,
C'était du vent dans du feuillage:
Le vent cesse, et tout a cessé.

De cette erreur nouvelle ainsi fuit le mensonge.
Pise, ainsi devant mes regards
Tes jeux, tes couronnes, tes chars,
Tes cris s'envolent comme un songe;
Et je me trouve de nouveau,
Seul et du magique tableau
L'âme doucement échauffée,
Sous les platanes de l'Alphée,
Assis rêveur au bruit de l'eau.

Voilà bien les contours du vallon olympique;
C'est l'hippodrome que je voi;
C'est Saturne qui devant moi
Élève encor sa cime antique;
De ces gradins tumultueux
Qu'agitait un peuple nombreux,
Par le sol l'empreinte est gardée;
Et les nobles eaux du Cladée
Mouillent encore un lit ombreux;

Mais j'interroge en vain sur ses rives muettes
Ces échos sacrés dont la voix,
Aux cris de la Grèce, sept fois
Répétait le nom des athlètes;
Mais ces spectateurs assemblés,

Qui de leurs flots amoncelés
Inondaient tout ce vaste espace,
Rapides comme l'eau qui passe,
Dès longtemps se sont écoulés.

Le vallon est muet, et vide, et solitaire;
La voix des hommes n'y vient pas;
Le bruit de mes sonores pas
Seul y fait retentir la terre.
Seul, le sauvage chevrier,
Étendu sous quelque olivier,
D'Olympie occupe la place,
Et jette au passant la menace
D'un regard inhospitalier.

O France! ma patrie! un jour si fortunée!
Louvre, colonne, arcs triomphaux!
Sujets du temps et de sa faux,
Voilà donc votre destinée!
Ainsi, le voyageur épris
De la gloire et de ses débris,
Viendra donc, de quelque contrée
Maintenant peut-être ignorée,
Chercher la place où fut Paris!

Quand il suivra, pensif, les rives de la Seine
Et ses rares et basses eaux,
Qu'entre l'épaisseur des roseaux
L'œil verra scintiller à peine,
De nos arts fouillant les trésors,

S'il demande le Louvre alors,
Aux lieux où s'éleva sa gloire
Trouvera-t-il plus de mémoire
Que je n'en trouve sur ces bords!

J'ai demandé l'Alphée à ses propres rivages;
Mais ils ne m'ont pas entendu,
Et m'ont seulement répondu
Des mots bizarres et sauvages.
Pise est veuve de son renom;
Et, passager de ce vallon,
Moi seul dans l'Élide peut-être
Connais au bord qui la vit naître
Sa place, sa gloire et son nom.

Et les rois cependant élèvent des colonnes
Pour les porter à l'avenir!
Et l'athlète au long souvenir
Cherche à consacrer des couronnes!
Et moi-même, dans ces déserts,
Loin des bords qui me sont si chers,
Poussé d'une aussi folle envie,
Je poursuis, au prix de ma vie,
Un bruit qu'emporteront les airs!

Quoi, la gloire! la gloire, à tout homme si chère,
Serait-elle un songe aussi vain
Que celui dont j'ai vu soudain
S'enfuir l'image mensongère?...
Non, non, ce n'est point une erreur

Que ce bruit des tombeaux vainqueur
Qui, prolongeant nos destinées,
A travers quatre mille années
Fait battre encore un noble cœur.

FABLES

INÉDITES,

LUES DANS LA SÉANCE PUBLIQUE DU 2 MAI 1834,

PAR M. ARNAULT.

LE PLUS PARFAIT DES ANIMAUX.

Oui, mes amis, oui, c'est en vertu de leur choix
Qu'aux animaux l'homme dicte des lois;
J'en ai la preuve en main; c'est un acte authentique,
Griffonné par un chat sur la peau d'un mouton,
Avec la plume d'un dindon,
L'an dernier de la république,
Vingt ans avant mil huit cent vingt.
Voici comment la chose advint.
Las d'être aussi mal à leur aise
Sous les ombrages frais et dans les prés fleuris,
Que nous dans les murs de Paris,
L'an de grâce quatre-vingt-treize,
Et par un hasard singulier,
D'avoir pour les mener presque à notre manière,

Un Danton dans le sanglier,
Et dans le tigre un Robespierre;
Se comptant à la fin, contre leurs oppresseurs
Les animaux se rebiffèrent,
Et d'attaqués soudain devenant agresseurs,
Se serrant, ils les étouffèrent.
Les tyrans étouffés, aux bois, comme chez nous,
L'esclavage aussitôt fait place à la licence;
L'anarchie en hurlant de leur tombeau s'élance,
Et met tout sens dessus dessous.
Mais l'anarchie au moins sous ce rapport est bonne,
Que, ne profitant à personne,
Tous sont bientôt d'accord pour arrêter son cours.
Dans un congrès *ad hoc,* par un fort beau discours,
Maître renard prouva qu'en proie à l'anarchie,
L'État périrait tôt ou tard,
S'il ne se jetait sans retard
Dans les bras de la monarchie;
« C'est des gouvernements, a dit un sage anglais,
Le meilleur, ou le moins mauvais, »
Disait maître renard. On demande à quel sage
Maître renard avait emprunté cet adage;
Je ne sais. Mais qu'importe? une citation
Fait toujours bon effet. Le docte aréopage,
A ce trait d'érudition,
Veut que, sans tarder davantage,
On procède à l'élection.
« Hauts et puissants seigneurs, encore une remarque,
Reprend mon publiciste à la voix de fausset;
Comme le bonheur du sujet

Dépend des vertus du monarque,
Pour votre bonheur rien de fait,
Si, dédaignant l'avis que le bon sens vous donne,
Vous n'assurez pas la couronne
A l'animal le plus parfait.
— Le plus parfait! bien dit,» s'écria l'assemblée;
Et l'homme, à l'unanimité,
Est proclamé roi tout d'emblée.
Chacun des électeurs tenant pour qualité
L'instinct qui l'animait lui-même,
Et le trouvant dans l'homme en un degré suprême,
Croyait se couronner en lui.
Ce raisonnement-là pourrait, même aujourd'hui,
De la faveur publique expliquer les caprices;
Nous prenons volontiers pour vertus dans autrui,
Ce qui n'est au fait que nos vices.

LE CADRAN SOLAIRE.

Rencontrant un cadran solaire,
Qu'en son jardin faisait établir son bourgeois,
« Je voudrais bien savoir, disait un villageois,
A quoi ce meuble est nécessaire.
— Sais-tu lire? au manant dit le propriétaire.
— Oui, monsieur, je sais lire, et compter, s'il vous plaît.
— Eh bien! remarque sur quel nombre
Cette aiguille jette son ombre,
Et tu sauras quelle heure il est. »

Sans en demander davantage,
Le manant retourne à l'ouvrage;
Et puis, prompt à s'imaginer
Qu'il était temps d'aller dîner,
Il vient le demander à l'horloge. O disgrâce!
Vainement de l'aiguille il y cherche la trace.
Comme il s'en étonnait, riant de sa grimace,
« Nigaud, lui dit le maître, apprends et retiens bien
Que ce cadran n'est bon à rien
Quand le ciel est couvert, et que sur cette aiguille
On ne doit pas compter si le soleil ne brille.»
Image de certains amis:
Dans la prospérité leurs soins vous sont promis;
Mais de leur dévouement n'attendez preuve aucune,
Pour peu qu'un malheur passager
Du nuage le plus léger
Vienne obscurcir votre fortune.

LA DESTINÉE HUMAINE.

Du bord nous voyons tous les jours
Ces rides qu'en tombant laisse après soi la pierre,
Sur la face de la rivière
Qui va l'engloutir pour toujours.
Si grand bruit que fasse sa chute,
Lecteurs, a-t-il jamais duré
Plus d'un trentième de minute?
Jamais; la montre en main je m'en suis assuré.

Image du destin des hommes:
Au hasard, tous tant que nous sommes,
Jetés sur le fleuve du temps,
Fiers d'un bruit de quelques secondes,
Nous disparaissons sous ses ondes
Après avoir fait, quoi? des ronds plus ou moins grands.

LE GRABAT.

Sur un grabat un pauvre homme étendu,
(Que de gens n'ont pas même un grabat en ce monde!)
Dormait, ronflait si fort qu'une lieue à la ronde
Les plus sourds l'auraient entendu.
De plus il rêvait, et son rêve,
Qui n'avait pas le sens commun,
A sa misère faisait trêve;
Il se rêvait heureux; il l'était, c'est tout un.
Un monsieur survient et s'étonne
Que sur un lit semblable on puisse sommeiller;
Et s'empressant de l'éveiller,
Car il était bonne personne:
« Mon ami, désormais il faut vous informer,
Quand vous voudrez faire un bon somme,
De quels objets doit se former
La litière d'un galant homme.
Les deux matelas, l'oreiller,
Le lit de crin, le lit de plume,
Tout vous manque. — Eh! monsieur, à chacun sa coutume,

Répond, et non pas sans bâiller,
L'homme au grabat; qu'un lit soit de plume ou de paille,
Pourvu qu'on y dorme, il est bon.
Je dors ici mieux qu'un Bourbon
Ne dormit jamais à Versaille.»
Ce disant, derechef il bâille,
Se retourne et ronfle plus fort.
C'est toujours un bon lit que le lit où l'on dort.
Je le sais par expérience;
Mais ce qu'il en disait, l'homme simple a-t-il tort
De le dire de sa croyance?

LE LAPIN ET LE LIÈVRE.

«Pauvre camarade, es-tu fou?
En plein jour sortir de ton trou!
Attends du moins jusqu'à la brune;
Et règle-toi sur le hibou
Qui craint même le clair de lune.
Prêts à t'honorer d'un salut,
Vingt braconniers sont à l'affût:
Pas un qui ne tire à merveille;
Et le plomb sur toi va pleuvoir,
Pour peu que tu leur fasses voir
Le petit bout de ton oreille,»
Disait à certain lapereau
Qui, brûlant de courir le monde,
Hors de sa retraite profonde

Allongeait déjà le museau,
Certain levreau, bête aussi sage
Que tel pédant grec ou latin,
Pour sage honoré d'âge en âge,
Ou même que tel vieux malin,
Tel vieux routier qu'en son langage
Le peuple appelle un vieux lapin.
« Crois-moi, camarade, en ton gîte
Rentre au plus tôt, au plus vite.
C'est assez de témérité.
— Rentrer! non; dans l'obscurité
Je suis las d'enterrer ma vie.
Rentrer! non, répond l'étourdi;
Non; d'y voir clair en plein midi
Je me sens à la fin l'envie. »
Bref, aussi sourd à ces conseils
Qu'Alcibiade et ses pareils
L'étaient à ceux du bon Socrates,
Il part : mais, bientôt converti,
Il rentre au logis sur trois pattes;
Sur quatre il en était sorti.
« Un seul bon exemple en vaut mille;
Le camarade avait raison,
Dit-il; restons à la maison.
Qui sait vivre obscur vit tranquille. »

LE CABRIOLET.

Je veux que le ciel me confonde,
Si j'ai rien rencontré, qu'il soit maître ou valet,
De plus impertinent au monde,
Qu'un cocher de cabriolet.
Sur le trône ambulant où ce faquin s'enroue
A hurler après le passant,
Le harcelant, l'éclaboussant,
L'écrasant presque de sa roue,
De l'univers entier on dirait qu'il se joue.
Tantôt trottant sur nos talons,
Du nez de son cheval il nous meurtrit l'échine;
Tantôt roulant à reculons,
Il vient de ses ressorts nous briser la poitrine.
Au fouet qui claque entre ses mains,
En menaçant toutes les têtes,
En menaçant toutes les bêtes,
A commencer par les humains,
Pour qui sait comme nous l'histoire,
Ne semble-t-il pas un César
Qui, prenant le bruit pour la gloire,
Et des jeux pour une victoire,
Traverse Rome sur son char?
« Oh! comme j'en ferais justice,
Si jamais je devenais roi,
Et surtout préfet de police!
On en vit de plus sots que moi. »
Exhalant tout haut sa rancune,

Naguère ainsi parlait un petit homme gris,
Qui, sur le pavé de Paris,
Depuis quinze ans à pied poursuivait la fortune.
L'ayant attrapée à la fin,
Il prit cabriolet; et comme il était fin,
Une fois monté là, comprenant tout de suite
Qu'un cabriolet peut marcher encor plus vite
Qu'un homme à pied, Dieu sait de quel air, de quel ton,
S'égosillant à crier gare!
Et se ruant dans la bagarre,
Il traite à son tour le piéton.
« Cette engeance, dit-il, est tout à fait étrange.
Le pavé de Paris n'est-il fait que pour eux?
Qu'en voiture on est malheureux!
Voyez si pas un d'eux se range? »

Comme à Paris, en maint endroit
C'est ainsi que cela se passe.
Le droit nous semble abus, l'abus nous semble un droit,
Suivant le point de vue où le destin nous place.

LA CUISINE.

Tout frais venu de sa province,
Où l'on vit très-frugalement,
Où le carême on fait une chère assez mince
Et le carnaval mêmement;
Garo (je ne sais trop comment)
Se trouvait au dîner du prince

Un jour de bombance, et, je crois,
Précisément le jour des Rois.
Il y jouissait en convive,
Bien qu'il n'y fût que spectateur.
A chaque plat nouveau qui sur la table arrive,
Le voyez-vous, benoît lecteur,
Témoigner nouvelle surprise ?
Sous le luxe qui les déguise
Ne reconnaissant pas les mets les plus communs,
Pour lui tout est nectar et tout est ambroisie ;
Il s'enivre de leurs parfums,
De leur vue il se rassasie.
« Pourrait-on voir, dit-il en sortant du gala,
Où se fricasse tout cela ?
— En auriez-vous la fantaisie ?
Suivez-moi, dit un sommelier. »
Et les voilà dans l'atelier
Où Mignot dicta ses oracles,
Où, coiffés du bonnet, où ceints du tablier,
En léger casaquin, Méot et Bauvillier
Ont fait pour nous tant de miracles.
Garo se croit chez Lucifer.
A la lueur d'un feu d'enfer,
En effet, à travers une épaisse fumée,
Dans les objets hideux en ce charnier épars,
Qu'aperçoit-il de toutes parts ?
La nature écorchée, écaillée ou plumée :
Près du chevreuil ici pend l'innocent agneau;
Là, frappés du même couteau,
Au croc qui déjà les rapproche,

Le modeste chapon, l'orgueilleux dindonneau
Attendent qu'un arrêt nouveau
Les enfile à la même broche.
Là le glaive jamais ne dort;
Sur des tables toujours sanglantes,
Là des membres fumants, là des chairs pantelantes,
Là partout l'horreur et la mort.
« Suis-je sur un champ de victoire ? »
Dit le pauvre homme à qui ces cadavres divers
Rappellent ceux dont sont couverts
Ces champs où les héros fricassent de la gloire.
« Sortons vite. Au frisson dont je me sens saisir
Je vois bien qu'il est nécessaire,
Pour goûter la cuisine avec quelque plaisir,
De ne pas la regarder faire. »

L'INDUSTRIE.

Après sa piteuse aventure,
Chassé du paradis, le père des humains
En sortit, comme on sait, tel qu'il sortit des mains
Du Seigneur ou de la nature.
Ignorant jusqu'alors l'inclémence des airs,
Ce pécheur, étendu sur un lit de verdure,
Passa sous un beau chêne une nuit assez dure.
Tout engourdi par la froidure,
Voyant à son réveil les animaux divers,
Avec lui jetés sur ce globe,
Ainsi que l'Éternel, qui lui-même est en robe,

De bons et beaux habits couverts ;
Voyant que bien au sec sous leurs épais costumes,
Et comme des étés se moquant des hivers,
Le chat avait ses poils, la poule avait ses plumes ;
Et voyant qu'ici-bas lui seul était venu
Tout nu,
Il en prit de l'humeur. « De tout ce qui respire
Le bon Dieu, dit-il, m'a fait roi,
Et pourtant il n'est pas sujet en mon empire
Aussi mal équipé que moi.
Que ne me traite-t-il comme il traite une bête !
— Il te traite encor mieux : il t'a donné dix doigts ;
Il t'a donné l'esprit qui raisonne en ta tête.
Si tu sais t'en servir, avant la fin du mois,
Lui répond une voix céleste,
Tu porteras habit et veste,
Et culotte aussi que je crois. »
A cet oracle qui le frappe,
Le roi des animaux rêvait quand un mouton,
Qui du buisson voisin s'échappe,
Y laisse en passant pour rançon
Presque moitié de sa toison.
Le roi des animaux en recueille un flocon
Qui sous ses doigts, sans qu'il y songe,
En fil et se tord et s'allonge.
Mais que fait-on d'un fil ? L'araignée était là
Qui soudain le lui révéla.
Allant, venant, montant, descendant sans relâche,
Avec ses doigts industrieux,
D'un seul fil enlacé par un art merveilleux,

Fileuse et tricoteuse elle ourdissait sa tâche.
« C'est cela ! » dit l'homme étonné,
Qui l'observait en philosophe,
Et le fil qu'il a façonné
Se croise et s'enlace en étoffe.
Le reste se devine. Avant le temps prescrit
L'homme eut habit, veste et culotte,
Et certain docteur même écrit
Qu'il eut aussi la redingote.

Vous qui, de biens environnés,
N'en possédez aucun, pas d'humeur, je vous prie;
Le destin vous les a donnés,
S'il vous a donné l'industrie.

LA CHARITÉ.

La nuit était froide et profonde;
Le chien hurlait, le vent soufflait;
Alors on n'ouvre plus au monde.
La Sagesse avait fait sa ronde,
L'Amitié dans son lit ronflait;
L'Amour, n'attendant plus personne,
Près du Plaisir se dorlotait.
La Misère, qui grelotait,
Cependant à la porte sonne.
Ouvrant des yeux mal endormis,
A travers l'ombre et le silence,
Pieds nus, à tâtons, la Prudence

Va voir si les verrous sont mis,
Les assure, et puis se retire.
Mais trompant sa sécurité,
Devinez qui vient et les tire ?
— Qui vient ? c'est la Témérité ;
La soif des combats la dévore.
— C'est quelqu'un de plus brave encore ;
Mes amis, c'est la Charité.

STROPHES

FAITES EN MER.

LUES DANS LA SÉANCE PUBLIQUE DU 2 MAI 1835,

PAR M. P. LEBRUN.

Comme un cygne étendant ses ailes,
Mon beau navire a pris l'essor,
Et, loin des rives paternelles,
Vers l'Orient m'entraîne encor.
La France, à l'horizon perdue,
Derrière les eaux descendue,
Déjà disparaît à mes yeux.
Me voilà séparé du monde,
Seul sur l'immensité de l'onde,
Seul sous l'immensité des cieux.

En me trouvant si solitaire,
Malgré moi, d'un secret plaisir,
Ce cœur, qui regrettait la terre,
Tout à coup s'est senti saisir.

Sous les brises que l'air m'envoie,
Par moments, des sources de joie
Inondent mon sein enchanté;
Et, libre de toutes les chaînes,
Je jouis dans toutes mes veines
De mon immense liberté.

Comme un captif qui, trente années,
N'a vu qu'à travers des barreaux
Passer les saisons fortunées,
Le ciel, les arbres et les eaux,
Mon âme, longtemps prisonnière,
S'échappe, et volant tout entière
Vers le vaste et libre séjour,
Légère comme l'hirondelle,
Se joue et s'enivre auprès d'elle
Dans les rayons d'un nouveau jour.

Ce n'est pas dans le sein des villes,
Dans leur éclat matériel,
Que vivra, sous des lois serviles,
Le poëte : il est fils du ciel.
C'est dans les champs de la nature
Que rit la source vive et pure
Où sont les plus limpides vers;
C'est là qu'il doit tremper son âme,
Et s'abreuver de cette flamme
Qu'il communique à l'univers.

Si quelque cime au loin domine,
Où nul pied ne vienne marcher,

Que de la montagne voisine
Nulle ombre ne puisse toucher,
Où l'air pur dilate la vie,
Où l'on sente mourir l'envie
De biens trop souvent expiés,
Où l'homme, debout sur le faîte,
N'a plus que le ciel sur sa tête,
Et voit les villes à ses pieds;

Qu'il y monte : là, le génie
L'attend avec tous ses secrets.
Qu'il écoute cette harmonie
Qui circule dans les forêts,
Lorsqu'en leur solitude immense
On entend même du silence
Venir une secrète voix,
Ou des frémissements sublimes
Descendre de toutes les cimes,
De toutes les feuilles des bois.

Qu'il demande à la mer profonde
Ses bords, ses vagues et leur bruit,
Et l'azur dont le jour l'inonde,
Et les étoiles de sa nuit;
Ah! comme la harpe d'Éole,
Soudain, sur le vaisseau qui vole,
Au vent il vibre harmonieux;
Ah! s'agrandissant avec elle,
Ainsi que son miroir fidèle,
Son âme a réfléchi les cieux.

Combien de fois, dans ma patrie,
J'ai, de la mer suivant le bord,
Vu briser contre la Neustrie
Les flots de l'océan du Nord!
Combien ma jeunesse rêveuse
A passé de jours, amoureuse,
A contempler les flots mouvants,
Quand l'inspiration féconde
Vers moi montait du sein de l'onde,
Descendait du milieu des vents!

Et maintenant de ma jeunesse
S'accomplit le vœu le plus pur.
Me voilà, pour chercher la Grèce,
Flottant entre le double azur.
De magiques bords couronnée,
La belle Méditerranée
M'invite d'un aspect serein,
Et me dit: Prends ma poésie;
Aime-moi, voguons vers l'Asie.
Je te porterai sur mon sein.

Oui, je t'aime, oui, tu parais belle
A mon âme autant qu'à mes yeux;
Bien que ta surface infidèle
Cache des flots capricieux:
Comme ces beautés orageuses
Qui, pleines d'heures nuageuses,
Quelquefois torturent l'amour,
Et le rendent plus vif encore,

Et, charmantes jusqu'à l'aurore,
Font payer son bonheur au jour.

Aussi mobile que Protée,
La mer, changeante incessamment,
Est tantôt sirène enchantée,
Et tantôt lion écumant,
Toujours belle! et, pour moi qui l'aime,
Sa forme terrible elle-même
Est attrayante en son horreur:
Porté sur le monstre en colère,
Je mets ma main sur sa crinière,
Et je jouis de ma terreur.

Je les plains ceux que la nature
De son amour n'a point tentés;
Qui n'ont admiré qu'en peinture
Ses douces et fortes beautés;
Qui n'ont pas, durant la tourmente,
Aperçu la face écumante
Du vaste Neptune en fureur,
Et, sous le souffle des zéphyres,
D'Amphitrite aux mille sourires
Connu le charme et la douceur.

Ah! comme leur âme troublée
Palpiterait, si de ces cieux
Sur la mer sa couche étoilée
La nuit descendait à leurs yeux,
La nuit sereine et solennelle,

Qui, lorsque Vénus étincelle
Sur son mystérieux séjour,
A l'amant qui les a cherchées
Livre tant de beautés cachées,
Purs trésors inconnus au jour.

HOMMAGE

A LA MÉMOIRE

DU PEINTRE DAVID,

LU DANS LA SÉANCE PUBLIQUE DU 2 MAI 1838,

PAR M. LEMERCIER.

Le pinceau poétique est rival de la lyre :
Il colore avec feu ce que le chant inspire.

David, lorsque Apollon m'ouvrit ton atelier
Où mon vœu m'appelait, moi, timide écolier,
Un pédant, alarmé de scolastiques rêves,
Craignant pour moi l'essor de tes errants élèves,
M'écarta de la lice où mes faibles crayons
De mon lumineux guide empruntaient les rayons :
Mais, détourné du but de ma course incertaine,
Clio me fit chez toi rencontrer Melpomène,
Dont la voix indiquait au tragique Talma

Les vrais ajustements de l'art qu'il réforma,
L'instruisant à porter sans contrainte et sans faute
La pourpre des consuls, la tunique de Plaute.
Dès lors, prenant la plume, en quittant le pinceau
Qui m'enseigna si bien le choix heureux du beau,
Fidèle à tes leçons, et fier d'un maître illustre,
Je te dus mon Atride et quelque peu de lustre.
Reçois donc mes tributs! ton immortalité
D'avance a pour garant notre postérité.

Toi seul, des demi-dieux, vivants dans tes ouvrages,
Tu nous représentas d'instructives images;
Ta palette, instrument de sérieux projets,
Ne se profana point à de hideux objets:
Consacrant les héros, ta peinture sublime
Ainsi que la laideur a repoussé le crime.
Par de nobles douleurs tu veux plaire, émouvoir,
Non à faire frémir signaler ton savoir.
Jamais, blessant les cœurs, ta main ne les déchire
Au tableau monstrueux d'un féroce délire.
La beauté, qui du corps est l'idéalité,
La vertu, qui de l'âme est la réalité,
A tes yeux épurés semblent inséparables,
Et seules resplendir sous des formes durables.

Admirez ce vieillard qu'immole un Anytus
Aux lois d'un sacerdoce accusant ses vertus:
L'immortalité brille en ses yeux pleins de flamme;
Des chaînes de l'erreur son dogme affranchit l'âme;
Verbe de la sagesse, homme-Dieu des païens,

Précurseur de l'agneau qu'adorent les chrétiens,
Martyr, au front serein, dont le simple courage
D'un messager de mort consterne le visage,
C'est Socrate : on le voit, on plaint autour de lui
Ses apôtres en pleurs dont sa voix est l'appui,
Tandis que la ciguë à sa voix assurée
Ouvre le libre accès du céleste Empyrée.

Que vois-je? entre Albe et Rome un orage élevé...
Leur sol de flots de sang fume-t-il abreuvé ?
Non, l'amour conjugal, sous les traits d'Hersilie,
Fléchit les combattants et les réconcilie :
La maternité tendre et ses enfants épars
Sont des deux rois armés les innocents remparts.
De l'empire du cœur ô lutte pathétique !
Retour des sentiments vers la paix domestique,
Qui du carnage affreux suspendant les horreurs,
Ne frappe les esprits que de douces terreurs.

D'un système si haut nul faux pas ne l'écarte.
Il domine aux adieux des trois cents fils de Sparte,
Allant pour leur pays mourir victorieux,
Se couronnant de fleurs, en victimes des dieux,
Que leur Léonidas, roi fier d'être à leur tête,
Invite chez Pluton à leur dernière fête.
Leur palme fraternelle, en nous voilant leur mort,
Fait du seul héroïsme éclater le transport.
De l'art le plus profond tel est le grand mystère.

Se révéla-t-il mieux qu'en ce chef-d'œuvre austère

Où plane le serment des Horaces guerriers
Que Corneille et David nous ont peints tout entiers?

Dans le port de l'aîné des fils du vieil Horace
S'exprime Je vaincrai, tant y reluit l'audace :
Et sœurs et belles-sœurs déplorent sous ses coups
La mort de citoyens, frères, amants, époux,
Que commande au combat la noble idolâtrie
Qui doit tout immoler au sort de la patrie.

C'est toujours la grandeur, c'est toujours la pitié,
Qui règne en chaque fait par David déployé.

Daigne-t-il aux romans prostituer sa gloire?
Il la réserve entière à l'éternelle histoire,
Aux âges que la fable a d'un prisme couverts,
A ces graves martyrs connus de l'univers.

Ce secret de son âme est la raison parlante
D'un pinceau qui répugne à l'image indolente
Des noirs enfantements d'artistes vaporeux,
Créant des monstres vils, des spectres ténébreux,
De difformes bourreaux, et des nymphes livides,
Êtres dénaturés sous leurs teintes morbides.
Le goût sait tempérer toute extrême douleur
Qui contracte les chairs et jaunit la couleur.
Zeuxis n'aurait osé, dégradant son génie,
Faire au lit du trépas grimacer l'agonie.

Tes filles, vieux Brutus, leur mère au sein du deuil,

Près des corps de tes fils qu'on rapporte au cercueil,
Tremblantes Niobés l'une à l'autre enlacées,
Groupe du désespoir qui les tient oppressées,
L'affliction qui pèse à leurs souples contours,
Leurs larmes s'écoulant en perles dans leur cours,
Un charme convenable à leur sexe, à leur âge,
Du type des beautés composent l'assemblage.
Loin d'elles est leur père, à l'ombre, seul, assis;
Ses traits, son morne front, tristement endurcis,
Disent que sa vertu vient subir le supplice
De l'arrêt que scella sa terrible justice.
Sous l'autel des foyers se concentrant en soi,
Sa main s'appuie encore au texte de la loi.
D'un sacrifice immense, ô cruel! tu tressailles:
Ton propre sang versé consume tes entrailles.
Ton acte a fondé Rome... inhumain! à quel prix?
Où te réfugier? où fuir les pleurs, les cris
D'une épouse éperdue, et de filles si chères,
Rappelant ses enfants, redemandant leurs frères?
Sais-tu si ta sentence, imprimant la terreur,
Au monde inspirera le respect ou l'horreur?
Déjà de ta famille évitant l'anathème,
Tu te caches; tu hais ta rigidité même.
L'admirateur ému mesure à ton tourment
Tout l'effort qu'aux grands cœurs coûte un grand dévouement.

En exemple aux mortels tracer un tel spectacle
De la docte peinture est un puissant miracle.

Brutus, consul et juge, entre les sénateurs,

Abandonnant deux fils aux haches des licteurs,
Son courage roidi sur la chaise curule,
Peint sous l'œil de David par Lethiers son émule,
N'attendrit pas autant que ce père isolé
Que contriste au retour son foyer désolé,
Et qui semble expier un devoir qui l'accable
Par sa souffrance égale au remords d'un coupable.

Du disciple de Vien le louable penchant
Tourne ainsi les sujets de leur côté touchant,
En adoucit l'angoisse et l'âpreté forcée,
Et rend présente à l'âme une auguste pensée.

D'où partit son essor? d'un cœur républicain
Qui régit son pinceau toujours grec et romain.

L'éminente raison que son art a suivie,
Que ne l'appliquait-il aux actes de sa vie!
Devait-il engloutir les plus rares talents
Dans les fangeux conseils des niveleurs sanglants?
Pourquoi s'asservit-il aux basses théories
De leur Fraternité qu'escortaient les Furies,
Qui, proclamant leurs lois, des têtes à la main,
Changeaient en sources d'or les flots du sang humain?
De la liberté sainte ils outraient le système :
Leurs vices présageaient le despotisme même :
Et son zèle, égaré dans leurs fatals écarts,
Troubla ses plus beaux jours perdus pour les beaux-arts.
Eux seuls devaient servir d'égide à sa fortune.
Maître à son atelier, esclave à la tribune

L'artiste qui s'attelle au char des factions
Se lie aux Appius, bourreaux des nations.

Que devint Topineau, lui, l'amant idolâtre
D'une liberté folle et cruelle marâtre?
Il maudit un consul s'armant pour l'étouffer,
Et va sur l'échafaud porter son cœur de fer.
Aux poudres d'un grenier périt ensevelie
Sa toile où respiraient les fils de Cornélie :
A la France, à sa gloire, un vain zèle a coûté
Et sa vie, et son œuvre, et sa célébrité.
Sur l'État, sur les temps, nos muses n'ont d'empire
Qu'en n'abdiquant jamais les pinceaux ni la lyre.
Poussin fut des humains le plus sage instructeur :
Milton serait obscur sans son luth créateur :
Et la leçon morale en leurs œuvres semée
Dans notre souvenir grandit leur renommée.
Malheur à qui s'éprend des succès vains et courts
Que promettent les bruits du Forum et des cours!
Du sens impartial trahissant l'équilibre,
Son cœur n'enfantera rien de grand, rien de libre.
Par l'erreur, le mensonge et l'intrigue assailli,
Il oubliera les traits du vertueux Bailly,
Qui, du pouvoir armé dissipant le fantôme,
Éternisant le cirque ouvert au jeu de paume,
Debout, tel qu'un dieu Terme, entre un peuple et ses rois,
Marquait aux nations la limite des droits.
Mirabeau, l'appuyant par le feu des tonnerres
Que ses lèvres lançaient sur des camps mercenaires,
Y foudroyait l'orgueil de huit siècles d'abus.

Un art faible eût terni leurs dignes attributs,
N'osant montrer leur gloire aux ignobles génies
Qui de l'un ont voué la cendre aux Gémonies,
Et qui de l'autre, en proie à leurs Dantons hurlants,
Ont au tranchant couteau jeté les cheveux blancs.

Si David, cultivànt sa fertile carrière,
Eût fui des décemvirs l'arène meurtrière,
Près de Marat tombant, sa toile eût exposé
De Charlotte Corday le front divinisé.
Cette sœur de Judith, plus chaste en son courage,
D'un atroce Holopherne eût rehaussé l'image.
Il n'osa, m'a-t-il dit, regrettant en secret
Le contraste animé de ce double portrait.
Ainsi lui-même, hélas! dans sa force infinie,
Du joug des faux Gracchus subit l'ignominie!
Innocent! qui te pousse en leur piége infernal?
Leur sénat proscripteur, se créant tribunal,
Siége d'accusateurs, chacun juge et partie,
Saisit, comme Cromwell, une royale hostie,
Forge loi pour le crime, et crime pour l'arrêt,
Et récuse le peuple hostile à son décret.
Le masque de Thémis au front de l'injustice
T'aveugle; et des tyrans ton vote est le complice.

Ton Brutus, ne dictant que l'exil de Tarquin,
Donnait un autre exemple à tout républicain.

Crut-on, d'un meurtre inique ensanglantant la terre,
Absoudre, en l'imitant, la punique Angleterre?

Son régicide orgueil, son parlement fiscal,
Fit naître un fanatisme armé du fer légal :
Par lui, la France en deuil vit mourir en silence
Le savoir, la beauté, l'honneur et l'innocence!

Par un nœud politique une fois enchaîné,
Tribun, tu dépendras du soldat couronné.
La liberté n'est plus : la gloire à ses prodiges
Veut qu'alors tes couleurs ajoutent leurs prestiges.

Là, l'Église, en tremblant, d'un César corrupteur,
Bénit sur les autels le sacre usurpateur.
Voyez, dans cet accord de scènes hypocrites,
Près d'un enfant de chœur un chef de satellites,
A l'écart, signalant de l'absolu pouvoir
Les deux ressorts unis : le sabre et l'encensoir.
Dessinateur hardi des nudités attiques,
Ta main trace aisément les costumes gothiques,
Les mitres, les camails rayonnant au soleil,
L'or des casques luisants, militaire appareil,
Les colliers, les harnais des seigneurs subalternes,
Les chapeaux emplumés des sénateurs modernes,
Qui tous, du Bas-Empire humbles rénovateurs,
En restauraient le luxe et les statuts flatteurs.
Tu peins à larges traits ce fantasque étalage;
Non en fol apprenti, barbu du moyen âge,
Dont l'orgueil romantique *acclame* en inventeurs
Des vitraux colorés les froids imitateurs.

Ce que ne copieront ces faux enthousiastes,

C'est sa juste Clio déroulant ses grands fastes,
Son soin à modeler leur admirable aspect,
Son beau choix de nature et son dessin correct.
Voilà les rudiments de sa suprême école,
Qu'attaquait sans l'atteindre un vague essaim frivole,
Et qui, sur son tombeau triomphante aujourd'hui,
En ses élèves morts s'enorgueillit de lui.

Le génie, éclairé par des lumières sûres,
Immuable à la vogue, inflexible aux censures,
Du bon vers le meilleur marchant sans hésiter,
Doute de soi longtemps, mais pour n'en plus douter.
Il se rit des conseils qu'un vain caprice donne:
Et comme Polyclète aux murs de Sicyone
Il confond le vulgaire, énigmatique Sphinx
Qui, démon louche et faux, se croit des yeux de linx.
« Ma statue est debout : s'il faut qu'on la corrige,
Dit-il, du peuple entier que le goût me dirige. »
Chaque avis des censeurs jette un blâme nouveau :
Aux critiques de tous obéit son ciseau.
Mais à la juste image une image pareille
Du talent méconnu reproduit la merveille:
Le public les compare, et, détrompé soudain,
Voit l'une avec amour et l'autre avec dédain.
« Eh bien! de l'ignorance épargnez-nous l'outrage :
« La Vénus déformée est votre abject ouvrage;
« La plus belle est de moi, » dit le noble sculpteur.

Tel en juge affermi parle un régulateur.
Tel des routes du vrai, malgré l'erreur, l'envie,

David ne permet pas que sa marche dévie.

Élèves favoris d'un talent souverain,
Vos titres immortels sont transmis au burin.

Vous, qui de sa science eûtes le privilége,
Vous tous, ses héritiers, formez son grand cortége.

Amour ouvre un bocage, où dort Endymion,
Que Diane, en passant, baise d'un doux rayon:
Suave Girodet! ta grâce enchanteresse
De l'espoir de ton maître accomplit la promesse.
La mort tranche à Drouais son avenir brillant.
Toi, Gérard! dont l'esprit affinait le talent,
De Psyché, qu'en ses bras Cupidon reçoit nue,
Tu lui dois le maintien de pudeur ingénue.
Toi, qui de nos Laïs fais un croquis léger,
Ton crayon est folâtre et n'est point passager.
Sous sa fluidité la gaze les décore,
Et semble autour des fleurs le voile de l'aurore;
Isabey! qui t'apprit, dans tes riants portraits,
A fixer ce qui fuit, nos modes et nos traits?
Ce fut le tact exquis de ce guide sévère
Qui, des divers instincts suivant le caractère,
De Gros, qu'il pressentit, libre et vaste en ses plans,
Élargissait la touche et poussait les élans.
De l'astre oriental sa toile est enflammée:
Jaffa d'une hydre infecte y brûle envenimée:
Le soleil d'Aboukir sur nos rangs pleins d'ardeur
Des prismes de Rubens éclipse la splendeur:

Ce temple, illuminé des gloires du royaume,
Dont Geneviève aux cieux ouvre le riche dôme,
Aux grands hommes voué, s'élève sous sa main
En digne Panthéon d'un peuple souverain.

C'était peu que David inspirât nos Apelles,
Il guide, en Phidias, nos futurs Praxitelles;
Et son jeune homonyme, et Cortot, et Pradier,
Sur sa trace affermis, ont ceint plus d'un laurier.

Il t'aimait, Espercieux! tes quatre-vingts années
Par de récents travaux sont encor couronnées:
Ton pur ciseau l'imite; et d'un marbre souffrant
Sort Philoctète en proie à son mal dévorant.
L'Hélène de David et son Pâris classique
Prêtèrent à Chaudet son élégance antique.
Guérin, à ses sentiers rattachant son renom,
Reproduit sur mes pas la mort d'Agamemnon:
On doute si sa Phèdre est la fille divine
Des souffles de David ou des vers de Racine:
Et le lit du veuvage où soupire Sextus
Reflète en ce proscrit tout le deuil de Brutus.
Le même art à Drolling inspire Polyxène,
Pâlissant de la mort où le vainqueur la traîne,
Et l'esprit enflammé du jeune Emmanuel
Éclairant aux docteurs la loi de l'Éternel.
Il donne un tour naïf aux pinceaux monastiques
De Granet aux nonnains ouvrant les basiliques;
Et dévoile avec grâce au délicat Hersent
Des enfants de Longus l'amour adolescent.

Moi-même, je soumis à sa règle profonde
Charlemagne, Clovis, la sombre Frédégonde,
Richard-Trois, monstre anglais, l'Égyptien Ophis
Dont le bruit a frappé nos échos dans Memphis,
Charles-Six dont ma muse ennoblit la démence.
Ce fut en respectant la classique ordonnance,
Qu'instruit par ses tableaux à grouper les acteurs,
D'un théâtre escarpé j'ai gravi les hauteurs.

La grave tragédie et la grande peinture,
Sœurs que Clio soutient dans leur unité pure,
S'affaiblissent ensemble et meurent à la fois,
Si l'école et la scène abandonnent leurs lois.
Les pinceaux sans noblesse et le drame sans style,
Blessant l'art de Timanthe, abattent l'art d'Eschyle.
O triste décadence où le siècle est enclin!...
Chefs-d'œuvre du passé, reculez ce déclin;
Des modèles parfaits rendez-nous l'habitude,
Dont, en peignant Homère, Ingres fit son étude:
Montrez-nous le vrai maître et ses fiers successeurs,
Et l'envie expirant sous les pieds des deux sœurs.

Hélas! de cinq amis, artistes si célèbres,
J'ai vu passer la cendre aux retraites funèbres,
Où les aveuglements d'ingrats contemporains
Les ont précipités sous le poids des chagrins!
Sur leur urne, à mes yeux de jour en jour ouverte,
Me fallût-il gémir du regret de leur perte,
Pour que, de ce séjour d'où je les pleure exclus,
Ma soupirante voix, que leur cœur n'entend plus,

D'une équité tardive attestât les suffrages;
Tribut toujours croissant d'unanimes hommages,
Tribut que désormais l'infaillible avenir
Assure à leurs talents que rien ne peut ternir!

Tes disciples, David, me comptent dans leur nombre;
Ah! quand sous leurs cyprès les rejoindra mon ombre,
Ne pourrai-je, en égal de compagnons fameux,
Par quelques monuments me survivre comme eux,
Et comme eux, en triomphe, escorter ta mémoire,
Qui de Raphaël même a reflété la gloire,
Et joint à nos exploits l'éclat de tes succès
Qu'enviera l'Italie au Muséum français....

Que dis-je! de ton nom plus fière qu'envieuse,
Elle se vantera, justement orgueilleuse,
D'avoir pu t'inspirer dans ses doctes cités
L'amour de ses héros par toi ressuscités;
D'avoir à ton étude, en ta vive jeunesse,
Ouvert son Vatican, révélé sa richesse,
Et transmis dans ton sein à ses souffles brûlants
La mâle liberté, mère des hauts talents.
Il lui plaît de revoir ta peinture applaudie
Ravir les cœurs charmés, comme sa mélodie.
La musique autrefois dut un sistre à Vinci,
Et ses enchantements te séduisaient aussi.
Accord harmonieux des arts, dont la puissance
De l'un à l'autre exerce une heureuse influence!
Tu manias l'archet : et Méhul et Grétry
A tes sons modulés souvent même ont souri.

Viennent donc concourir à ton apothéose
Euterpe à ton Horace alliant Cimarose,
Pergolèse, Mozart, et Gluck, et Rossini,
Et le roi des concerts, notre Chérubini.
De leurs hymnes divins les sonores justesses
Enivrent notre joie, ou charment nos tristesses;
Et la mélancolie aime leur double accord,
Lorsqu'ils chantent la gloire et qu'ils pleurent la mort.
A l'éternel sommeil que ces cygnes lyriques
T'enlèvent radieux sur leurs ailes magiques,
Et que la poésie, allumant notre encens,
Te porte dans l'Olympe où montent leurs accents.

LAMPÉLIE ET DAGUERRE,

POËME,

LU DANS LA SÉANCE PUBLIQUE DU 2 MAI 1839,

PAR M. LEMERCIER.

O fille d'Hélion! brillante Lampélie,
Déité colorant la nature embellie,
Corps subtil qu'on ne peut ni saisir, ni peser,
Qu'en sept anneaux distincts Newton sut iriser,
Sans révéler au prisme, où notre art te déploie,
Si ta clarté rayonne ou dans l'éther ondoie,
Lumière!.... que mon œil ne voit plus qu'à demi.....
Du triste sort d'Homère, ah! j'ai déjà frémi.
M'as-tu voulu punir d'imiter le poëte
Qui de l'Olympe ouvert se créa l'interprète?
Second Tirésias, ai-je donc mérité
De traîner au tombeau sa noire cécité?
T'offensai-je autrefois, déesse au front lucide,
De signaler ta course, en chantant l'Atlantide,
Quand ma muse puisa dans ton berceau vermeil

Ta splendeur paternelle, essence du soleil;
Quand j'osai te donner sur le luth d'Uranie
Un poétique nom dans ma Théogonie?
Tu n'offrais aux savants dont tu frappais les yeux
Que l'aspect d'un fluide en tous sens radieux:
Ma muse en leur esprit t'a personnifiée;
Nouvel être immortel, je t'ai déifiée.
Que dis-je? en épiant ta marche et tes secrets,
De ta divinité j'ai reconnu les traits:
Ma voix t'a proclamée, en reine de l'espace,
Ceinte des sept couleurs que ta couronne enlace.

Est-ce ta juste image? est-ce une illusion?
L'allégorie au vrai prête sa fiction.
Ce fut l'astre des nuits que figura Diane:
Telle tu m'apparus dans l'azur diaphane.
Tu sais que des neuf Sœurs les amants, un peu vains,
Se plaisent près des dieux plus qu'entre les humains.
Soutiens ma vision; et daigne au moins sourire
A l'essor qui m'emporte appuyé sur ma lyre.
On dit qu'abandonnant son voile dérobé
Aux yeux d'Endymion se découvrit Phébé;
Toi, permets qu'en mes vers un même accord allie
Le renom de Daguerre au nom de Lampélie.

Daguerre, dans la tour où son docte pinceau
Ouvre aux jeux de l'optique un théâtre si beau,
Fait dans l'obscurité d'une enceinte massive
Luire des horizons l'immense perspective;
Sa palette est magique; et de ses feux versés

Quand la vue est atteinte et les murs traversés,
Un tissu, des parois circulante barrière,
Se transforme en miroir de la nature entière.

Lutèce en foule accourt, l'admire et l'applaudit.
Pensif, et sourd au bruit, il se consulte, et dit:

« Les produits incomplets sont à l'art inutiles.
« Mes tableaux sont exacts, mais restent immobiles:
« La lumière, en passant, colore leurs contours,
« Brillants de son accès, ternis de son décours,
« Sa fuite les efface, et l'ombre les recèle.
« Elle fait tout sans moi: que fais-je? rien sans elle.
« Le mouvement leur manque et la vie avec lui.
« La fixité les glace : elle enfante l'ennui.
« O lumière! ô des jours grande dispensatrice!
« Qui de tous mes labeurs reçus le sacrifice,
« Toi, qui me sus ravir aux spectacles divers
« Que reflètent dans l'œil l'eau, la terre et les airs,
« Toi, dont j'étudiai les splendeurs les plus vives,
« Les caprices, les jeux, les flexions furtives;
« O toi, qu'un simulacre émané du soleil
« Me montra comme Iris dans son riche appareil;
« Ah! prends pitié d'un homme épris d'une déesse!
« D'un artiste ébloui plains l'orgueilleuse ivresse!
« Sois sa compagne; accorde à ses constants amours
« Ton intime union, qu'il poursuivra toujours. »

Ainsi de vains désirs son âme dévorée
Se plaint : mais, à sa voix, la déesse éthérée

Descend, et de rayons dorant son atelier,
Vient faire un demi-dieu de l'illustre ouvrier.

« Ne gémis plus, Daguerre; accomplis tes images;
« Le désespoir jamais n'abat les grands courages, »
Dit-elle : « Me voici. Tes vœux m'ont su toucher;
« Et Lampélie à toi consent à s'attacher.

« Tout ce que peut ta main retracer sur tes toiles
« De l'espace terrestre au séjour des étoiles,
« Sous de vivants aspects va luire et se mouvoir.
« D'une occulte magie exerce le pouvoir.
« Apprends à diriger mes flèches pénétrantes,
« Tour à tour sur mon arc sombres ou colorantes.
« Fais pivoter tes plans, du point fixe affranchis,
« D'un sens oblique ou droit plus ou moins réfléchis;
« Leurs teintes renverront nos mobiles peintures
« En glace variable au gré de leurs figures.
« Aux angles de mes jets impose ton compas :
« L'un par l'autre guidés, suivons-nous pas à pas :
« Ma clarté réfrangible à tes dessins soumise
« Rejaillit ou se fond absorbée ou transmise.

« On verra fuir du jour l'astre resplendissant;
« La lune au soir montrer son disque ou son croissant;
« Dans le sein émaillé des riantes vallées
« L'avalanche verser les roches écroulées;
« Champs, bercails se détruire, et les toits s'abîmer;
« L'éclair fendre la nue, et les mers écumer;
« La nef d'un temple vide, où, comme par miracle,

« Vient se ranger, s'asseoir, l'essaim du tabernacle,
« Où les cierges flambants rougissent les arceaux
« Des gothiques piliers se croisant en berceaux.

« Aimons-nous : tu devras à ma faveur intime
« De joindre à la couleur l'action qui l'anime.
« Est-ce assez m'acquitter de ton amour constant ?
« De mon choix nuptial, Daguerre, es-tu content ? »

Ah ! quand Pygmalion sous sa main agitée
Sentit battre ton sein, marbre de Galatée,
Quand sa propre merveille éblouit son auteur,
Son grand étonnement fut presque une terreur.
Non moins ému, Daguerre, écoutant l'immortelle,
Craint qu'un prestige encor ne l'enchante au lieu d'elle.
Tel un simple génie, aux dieux associé,
N'ose aspirer au prix dont son zèle est payé.

« Est-il vrai, s'écria l'amant de la lumière,
« Que, de mon art humain divine auxiliaire,
« La fille du soleil marie à mes pinceaux
« Ses flèches dont le jour nuance les faisceaux ?....
« Ma carrière plus sûre, et par elle aplanie,
« Va reculer sa borne et s'étendre infinie.
« Son lustre m'enrichit d'olympiques trésors.
« Mes veilles, mes travaux, mes assidus efforts,
« Ont donc pu m'obtenir l'alliance céleste
« Dont cette vierge honore un artiste modeste !
« De mon culte héliaque ineffable beauté !
« Tu fais de mon asile un temple illimité.

« Du ciel me vient la dot de ta magnificence. »

La déesse au transport de sa reconnaissance
Souriait; et le jour, plus serein et plus beau,
Sembla de leur hymen être l'ardent flambeau.

Mais un sublime instinct dont l'artiste soupire,
Le pousse vers un but où son talent aspire.
Ah! tel est des mortels l'ambitieux cerveau,
Que d'un vœu satisfait naît un désir nouveau!

C'est peu que Lampélie enlumine et reflète
Les modèles enduits des tons de sa palette;
De leurs saillants reliefs sa présence est l'appui,
Et l'ombre les abat dès que le jour a fui.
Il veut de sa faveur un gage plus sensible:
Il veut que des tracés une empreinte infaillible
Soit l'œuvre d'elle-même, et lui livre un dessin
Pur, fixe, et plus correct que les traits du burin.
Fol espoir! d'un tel vœu la déité confuse
Croit éluder l'audace, et longtemps s'y refuse.
Lui, toujours ne tendant qu'au but de son désir,
Et se joue avec elle, et cherche à la saisir:
Sous de clairs appareils, sous une sombre tente,
En de pressants ébats il l'éprouve et la tente.

Comme, épiée aux rets de l'oiseleur malin,
L'alouette, éveillant les échos du matin,
Voltige, et follement s'abat dans la prairie
Sur un miroir, écueil de sa coquetterie;
De Lampélie enfin le vol est arrêté

Au chimique filet par Daguerre apprêté.
La face d'un cristal, ou bombée ou concave,
Amoindrit ou grandit chaque objet qu'elle grave.
Au fond du piége obscur ses fins et blancs rayons
Pointent l'aspect des lieux en rapides crayons:
D'un verre emprisonnant l'image captivée,
Du toucher destructeur aussitôt préservée,
Reste vive et durable; et des reflets certains
Frappent la profondeur des plans les plus lointains.

Pour l'heureux peintre, ô ciel! quelle gloire future!
Ses tableaux en étaient les prémices, l'augure.
Par l'infuse lumière atteints, multipliés,
Sous la loupe agrandis en ses rais déliés,
Les atomes cédant leur forme à sa finesse,
Il peut en éclairer la sombre petitesse;
Saisir du minéral les cristaux clandestins,
L'embryon de l'insecte et ses nerfs intestins;
De la séve et du sang dans l'homme et dans les plantes
Mirer la moindre veine et les fibres saillantes:
Et, transmettant aux arts des traits moins indécis,
Régler la perspective en des calques précis;
Des choses en tous points pénétrer la structure;
Des sites parcourus traduire la nature;
Et sans l'aide du temps, de l'or, et du travail,
Graver des monuments la masse et le détail.

Quelle mine féconde aux sciences ouverte!
Toutes exploiteront sa belle découverte.
Nul interne repli, nul dédale épineux,

Ne soustrait Lampélie à son fil lumineux.

Elle, se dépitant de la trame où Daguerre
Suspendit à ses lacs sa trace passagère :

« Quoi! d'un secret des cieux te voilà possesseur!
« J'en tressaille pour toi.... Crains ma jalouse sœur. »
Il triomphe pourtant, fier de l'avoir surprise.

Cependant, quel revers! l'ardente Pyrophyse,
Fille aussi du soleil, et courrière du feu,
Sœur jumelle qui suit Lampélie en tout lieu,
La chaleur, qui, partout sa compagne rapide,
Mêle d'obscurs rayons à tout rayon lucide,
Pyrophyse s'irrite; et de ses yeux jaloux
Partent en petillant les éclairs du courroux.

« Ainsi donc, profanant notre haute entremise,
« Tu travailles, ma sœur, en esclave soumise!
« Un homme, à notre arcane enlevant des tributs,
« Ose décomposer tes divins attributs!
« De ce type incrusté ravir les caractères,
« C'est un vol au soleil, c'est trahir nos mystères.
« Le feu, dont je régis le terrible élément,
« J'en jure, punira ton sacrilége amant,
« Et bientôt réduira dans sa tour consumée
« Votre autel conjugal et sa gloire en fumée.
« J'évoque l'incendie. » A ces mots proférés,
De verdâtres lueurs ses traits sont altérés.
Quoi! l'envie, excitant nos haines si funestes,
Souffle donc même rage en des âmes célestes!

De son œil, Pyrophyse encor
Au lit de sa tendre jumelle
Tournant la brûlante prunelle,
Tire du fond d'un carquois d'or
Un dard, dont la pointe étincelle.
Cher favori d'une immortelle,
Adieu votre commun trésor!

Déjà, prenant un vague essor,
L'incendie et s'élance, et tonne,
Comme Encélade tourbillonne
Déchirant ses flancs entr'ouverts :
La tour craque sous mille éclairs.
Ces cadres où Paris s'étonne
D'avoir réfléchi l'univers,
Ces châssis que l'art a couverts,
S'écoulent fondus au travers
Du brasier qui les environne :
Et des horizons si divers,
Des beaux ciels, des champs et des mers,
La couleur ruisselle et bouillonne
Dans un gouffre où sifflent les airs.
Un soudain cri d'alarme : « Au feu! courez en foule...
« Au feu! courez, sauvez l'édifice des arts! »
Partout consternant les regards,
Le feu plane, serpente, et roule
Sur les débris fumants dans les cendres épars.
De la tour qui s'ébranle et croule
La mort, comme en vedette, écarte le concours.
Pyrophyse, en dragon avide de désastres,

Tend ses ailes sur les contours,
Mord et ronge la base, et se tord aux pilastres
Du cirque dévoré qu'elle arrache aux secours;
Et ses langues de feu semblent toucher les astres.

Muse! qui me prêtas ton inspiration,
Élève mon esprit au trône d'Hélion,
Dieu central, qui des jours mesure la carrière,
Père de la chaleur, père de la lumière.
Ouvre-moi son palais dont le seuil flamboyant
Épand de sphère en sphère un éclat ondoyant:
Dis comment, au foyer de la voûte étoilée,
L'immuable Hélion reçut sa fille ailée:
Dis comment, à ses pieds, exprimant sa douleur,
Lampélie accusa le crime de sa sœur.

Sa vitesse, d'un vol plus prompt que la pensée,
Des deux pôles du ciel en ses trajets lancée,
Avait au firmament roulé son char vers lui.

« Oh! des mondes errants la splendeur et l'appui,
« Soleil! sublime auteur du lustre dont je brille!
« Plains-moi: d'un attentat daigne venger ta fille.
« La torche incendiaire ôte un dernier abri
« A l'artiste éperdu, fugitif, appauvri,
« Honneur de la cité que charmaient ses ouvrages,
« Fruits du génie, hélas! tous en proie aux ravages.
« Méritai-je, grand Dieu! que le feu me punît
« D'illustrer ce mortel à qui le ciel m'unit?
« Flambeau pareil au tien, l'humaine intelligence

« Égale en pureté ma lumineuse essence ;
« L'esprit, plus rayonnant que les radieux corps,
« M'étreignit de sa flamme et forma nos accords.
« En lui je protégeais l'innocente science
« Qu'appuyait le secours de ma juste influence.
« Ma sœur, qu'a-t-elle fait?.... qu'épouser les tyrans,
« Races de Salmonée, inhumains conquérants,
« Semant de bords en bords ses poudres fulminantes,
« Et se proclamant dieux par des bouches tonnantes. »
Elle a dit; et s'absorbe en face du soleil.

Hélion, dans l'éther où siége son conseil,
Appelle Pyrophyse; et du flanc des nuages
Elle part en éclair sillonnant les orages.

« Prétends-tu, lui dit-il, jalouse déité,
« Suivre de tes fureurs le délire agité?
« Avant qu'aucune plainte eût frappé mon oreille,
« Je dictais ton arrêt. Tremble, partout je veille.

« Conductrice du feu, tu le dois attiser
« Pour vivifier tout, non pour tout embraser.

« Du haut des régions que fend l'aigle superbe
« Jusqu'au profond repaire où rampe un ver sous l'herbe,
« Mon œil perçant voit tout, comme le Créateur
« Plonge aux cœurs des humains un rayon scrutateur.
« Tourne à ton gré la flamme au manoir des orgies,
« Où d'impudique ardeur les bacchantes rougies,
« S'échauffant aux transports de faunes bondissants,

« Roulent au cercle immonde où s'enivrent leurs sens :
« Mais, aux lieux enrichis par la docte industrie,
« Des mortels chers aux dieux éloigne ta furie.

« Je t'exile aux prisons où grondent les Titans.
« Va te purifier aux laves des volcans. »

Il se tait : Pyrophyse et la Discorde impie
Descendent dans l'abîme : et leur forfait s'expie.

Satisfaite et vengée, alors, un prompt retour
Ramène Lampélie au terrestre séjour.
Daguerre, à ses côtés, voit sa divine amante.
Puisse-t-elle adoucir l'ennui qui le tourmente!
De tristesse ombragés, ses yeux mornes, distraits,
Semblent pour elle éteints et froids pour ses attraits.

« Calme-toi, lui dit-elle, ah! je t'éclaire encore.
« Ta merveille, en son germe, est au moment d'éclore.
« Surmonte le malheur. La France, où tu naquis,
« S'acquitte des lauriers en son honneur conquis.
« De mes rayons captifs l'incidence fixée
« Te mérite un haut prix dans la docte pensée
« D'Arago, que je guide en mon char éternel
« Dans l'empire exploré par les tubes d'Herschell.
« Lutèce est ta nourrice; et sa main libérale
« Te doit plus qu'une offrande à tes pertes égale.
« Tous les biens matériels peuvent s'anéantir :
« Mais, ravie au brasier prompt à les engloutir,
« Des œuvres de l'esprit survit la gloire entière.

« Favori du soleil, époux de la lumière,
« Le miracle accompli par notre intimité
« Est le titre immortel de ta sublimité. »

Elle dit : mille échos répètent son langage.
Le génie inventeur règne en Dieu d'âge en âge :
Son bienfait lui conquiert le lointain souvenir
Des nations à naître et du monde à venir.

FABLES

LUES DANS LA SÉANCE PUBLIQUE DU 30 MAI 1839,

PAR M. VIENNET.

LE CHÊNE ET LE TOURNESOL.

Auprès d'un jeune chêne, espoir d'un beau jardin,
Mais dont la tige frêle et le rare feuillage
Sur quelques palmes de terrain
Traçaient à peine leur ombrage,
Un tournesol tranchait de l'important;
Et, fier de sa prompte croissance,
Étalait avec arrogance
De ses soleils dorés le panache éclatant.
« Vois, disait-il au jeune chêne,
« L'été qui m'a vu naître est encor radieux;
« Et ma tige s'élève au-dessus de la tienne :
« Quatre saisons de plus et j'atteindrai les cieux.
« Mais toi, race d'arbuste, à ramper condamnée,
« Le plus hardi jouteur n'oserait t'opposer

« Au rateau du manant qui nous vient arroser;
« Et cependant trois fois tu vis naître l'année.
—« Cent fois, répond le chêne, elle ouvrira son cours,
« Et mon front sera jeune encore.
« J'ai des siècles à vivre et tu comptes par jours.
« Ton âge n'ira point à la centième aurore.
« L'hiver me vengera de ton superbe espoir;
« Jouis de ta gloire éphémère.
« J'ai vu déjà mourir ton aïeul et ton père :
« Qui s'élève trop vite est plus prompt à déchoir. »
La menace ne fut point vaine.
L'automne, de sa froide haleine,
Flétrit de l'orgueilleux la tige et les soleils.
Un coup de bêche en termina l'histoire;
Et le chêne vengé vit expirer sa gloire
Sur le fumier voisin, tombeau de ses pareils.
J'ai vu des tournesols, au Parnasse, à l'armée,
Grandis par les salons, les prôneurs, les journaux,
S'éblouir de leur vogue, et, gorgés de fumée,
Traiter les chênes d'arbrisseaux.
Ils ont vécu plus que leur renommée.

LE PAON ET LE ROSSIGNOL.

« Donne-toi des talents, cultive ton esprit,
Disait une mère à sa fille.
« La beauté passe, et quand on y survit,
« C'est par l'esprit encor, par les talents qu'on brille. »

Mais la fille à jamais comptant sur sa beauté,
Méprisait tout autre avantage.
Dans les eaux du lac argenté,
Dont ses pieds foulaient le rivage,
Elle admirait avec fierté
Son indolente et belle image.
Un paon suivait ses pas. C'était un favori,
Dont la vanité complaisante
Aimait à déployer sous sa main caressante
L'or et l'azur d'un cou mollement arrondi,
Et le riche éventail d'une queue éclatante.
« Oui, disait-elle, oui, mon oiseau chéri,
« Rien n'est beau comme toi, ton port et ton plumage.
« Quel hôte ailé de ce bocage
« Oserait se montrer quand tu parais ici? »
Un rossignol l'osa, mais la hautaine injure
Accueillit sa témérité.
« Va te cacher, oisillon effronté,
Quelle robe, quelle tournure!
« Qu'il est chétif et laid; que faire en vérité
« De cette frêle créature? »
Indifférent et dédaigneux
Comme un homme d'esprit qu'une gazette offense,
Le rossignol, d'abord silencieux,
De rameaux en rameaux sautille, se balance,
Monte, descend, remonte, et se posant enfin
Sur la branche d'un sycomore,
Laisse échapper de son gosier sonore
Un prélude charmant, que suit le chant divin,
Dont il venait chaque matin

Saluer la naissante aurore.
La jeune fille écoute, et le cherche des yeux
De ces sons enchanteurs son oreille est ravie;
« Quoi, dit-elle, c'est lui qui lance dans les cieux
« Ces éclats, ces flots d'harmonie!
« Que ses accords sont purs, brillants et gracieux!
« Qu'il module avec art ses airs délicieux!
« Quelle suave mélodie! »
Des éloges flatteurs, dont un autre est l'objet,
Le paon n'est pas trop satisfait.
Pour ramener vers lui les yeux de sa maîtresse,
Il redouble de soins et de grâce et d'adresse;
Il fait le beau, le tendre, le coquet;
Et de l'aile et du bec la flatte et la caresse.
« Oui, je t'ai vu, je t'aime, je te vois, »
Lui répond-elle avec impatience.
« Laisse-moi l'écouter, attends, il recommence;
« Je t'admire toujours, mais tu n'as pas de voix. »
Le paon voit dans ces mots un reproche, un caprice.
Il se pique d'honneur et pousse un son criard,
Comme eût fait le cornet d'un pâtre montagnard,
Ou le hautbois d'un Amphion novice.
Tout le bocage en tressaille de peur,
Le rossignol se tait et fuit à tire d'aile.
La jeune fille en montre de l'humeur,
Et lève sur le paon sa menaçante ombrelle.
Mais sa mère, en riant, rappelle sa raison :
« Pourquoi le menacer? Qu'as-tu donc à lui dire?
« Il croyait que partout et dans toute saison,
« La beauté, dans ce monde, à tout devait suffire;

« Songe qu'en châtiant sa folle opinion,
« Ta vanité s'est condamnée;
« Et souviens-toi de la leçon
« Que le rossignol t'a donnée. »

LES HORLOGES DE CHARLES-QUINT.

Lassé du trône et de la cour,
Jeté par ses ennuis au fond d'un monastère,
Dans ce calme et pieux séjour,
Charles-Quint s'ennuyait de n'avoir rien à faire.
Il prit pour passe-temps la lime et le ciseau;
C'était moins lourd qu'un sceptre; et de ses mains savantes,
Il façonna quatre horloges sonnantes,
Qu'il rangea devant lui sur le même trumeau;
Mais leurs aiguilles discordantes
Ne furent pour ses yeux qu'un supplice nouveau.
En vain à les régler s'exerçait son génie.
Il les accordait le matin;
Le soir, chacune allait suivant sa fantaisie.
Il y perdit son temps et son latin.
Il en prit de l'humeur; et sa main un peu rude
En éclats à ses pieds fit choir un des cadrans.
Pardonnons-lui ce péché d'habitude;
Il avait régné quarante ans.
Celui-ci fut très-court, il rit de sa folie.
« Moi, qui n'ai pu, dit-il, accorder de ma vie
« Catholiques et protestants,

« Mes ministres, mes courtisans,
« Mon Espagne et ma Germanie,
« Entre ces œuvres de mes mains,
« Insensé, je voudrais établir l'harmonie,
« Quand Dieu, dont la puissance est, dit-on, infinie,
« N'a pu mettre d'accord quatre cerveaux humains. »
Charles-Quint à ces mots reprenant son bréviaire,
Se rassit et fit sa prière.
L'art a depuis ce temps grandement cheminé,
Les Bréguets ont discipliné
Leurs créatures mécaniques;
Mais des horloges politiques
Le Bréguet encor n'est pas né.

FABLES

INÉDITES,

LUES DANS LA SÉANCE PUBLIQUE DU 2 MAI 1840,

PAR M. VIENNET.

LE SOUFFLET ET LE CHARBON.

Près d'un bûcher où, sans ordre et sans choix,
S'entassaient rondins et broussailles,
Débris de meubles, de futailles,
Fagots, copeaux, enfin toute sorte de bois,
Un charbon gros comme une noix,
Mais bien vif, bien ardent, tomba par aventure
De la pelle d'un villageois
Qui l'emportait dans sa masure.
Là, par hasard, au même instant
Reposait sur l'herbe flétrie
Un soufflet, dont le maître, étameur ambulant,
Contre le bûcher même appuyait en ronflant
Ses membres fatigués et sa tête alourdie.
« Hélas! dit le soufflet, quel sort pour un charbon!

« Tu vas donc t'éteindre sans gloire,
« Et dans peu de moments tu ne seras plus bon
« Qu'à dessiner quelque figure noire
« Sur la muraille d'un bouchon.
« Quel sort serait le tien, si tu voulais me croire!
« Sous mon souffle par toi ce bûcher enflammé
« Te ferait un nom dans l'histoire;
« Et dans tous les journaux tu serais imprimé. »
Le charbon en pétille et d'orgueil et de joie.
Sous le souffle fatal qui le pousse en sifflant,
Il saute, il roule étincelant.
Il s'attache aux copeaux, il en a fait sa proie,
Bientôt sur le bûcher la flamme se déploie,
L'enveloppe, et dans l'air s'élève en mugissant;
Et tout le village tremblant
Craint de subir le sort de Troie.
Mon charbon, direz-vous, doit être bien content.
Hélas! par le soufflet aux atteintes mortelles,
Broyé, brisé, réduit en étincelles,
Dans un coin ignoré de l'immense brasier,
Il s'est éclipsé tout entier.
Le soufflet à son tour est surpris par la flamme.
Laissé par l'étameur qui s'est hâté de fuir,
Il sent brûler et son bois et son cuir,
Et reste sans souffle et sans âme.
Que leur destin vous serve de leçon!
Vous qui soufflez le feu des discordes civiles;
Vous surtout, jeunes cœurs, instruments trop dociles
De qui vous prend pour un charbon.

L'AIGLE ET L'OUTARDE.

Sur un pré, qu'un grand bois couvrait de son ombrage,
Une outarde aux longs pieds tranquillement paissait,
Quand du roi des oiseaux, qui dans les airs passait,
Elle entendit le cri sauvage.
L'aigle vint s'abattre à ses yeux,
Se percher au sommet d'un chêne sourcilleux;
Et des hôtes de ce bocage,
Il semblait d'un œil fier, d'un front impérieux,
En despote des airs revendiquer l'hommage.
Sa vue a de l'outarde ému la vanité;
A tout sot animal l'envie est naturelle.
« Eh! pour quelle raison, dit-elle,
« Ne monterais-je pas où cet aigle est monté?
« N'ai-je pas, comme lui, des plumes à mon aile? »
De la terre à ces mots elle s'enlève et part;
Mais son vol lourd bientôt épuise son haleine;
Et du premier effort elle atteint à grand'peine
Le tiers de la hauteur qu'embrassait son regard.
Cependant sur un frêne elle aborde et s'arrête;
Elle reprend courage; et d'un ormeau voisin,
Par un second élan elle gagne le faîte.
Un troisième la porte aux trois quarts du chemin;
Bref, à la quatrième et dernière volée,
Sur la cime du chêne elle arrive à la fin
Triomphante, mais essoufflée;
L'aigle, qui par bonheur avait fait ses repas,
Lui dit: « C'est bien haut, ma commère,

« Prenez garde, le calme ici ne dure guère;
« Voyez venir l'orage et ne l'attendez pas.
— « Pourquoi donc? interrompt la vaniteuse bête.
« Ainsi que vous j'y ferai tête. »
A peine a-t-elle dit, que la foudre a tonné.
Dans les airs obscurcis l'autan s'est déchaîné.
Sur le chêne roulant par les vents ballottée,
La pauvre outarde épouvantée
N'a point pour s'y tenir, comme son compagnon,
Reçu de la nature un ergot au talon.
L'orage et les autans dans l'air l'ont rejetée;
Et son aile pesante a tenté vainement
De lutter contre leur furie.
La tempête la roule; un dernier coup de vent
La jette contre un roc pantelante et meurtrie;
Tandis que l'aigle audacieux
D'un vol tranquille a percé le nuage;
Et s'élevant au-dessus de l'orage,
Va retrouver l'éclat et le calme des cieux.
Ambitieux mortels, ma fable vous regarde;
Mais comment vous guérir d'un travers si commun?
Chacun de vous dira : Je suis aigle; et pas un
Ne se prendra pour une outarde.

LES DEUX BUISSONS

Dans un jardin, côte à côte plantés,
Devisaient deux buissons d'espèces différentes.

L'un offrait aux yeux enchantés
Un feuillage charmant et des fleurs odorantes.
L'autre, au bois dur et raboteux,
Quoique doué pourtant de qualités utiles,
De ses rameaux à la taille indocile,
Jetait de tous côtés les grapins épineux.
« Comment fais-tu? disait-il à son frère.
« Chacun, à ton aspect, prend un air avenant;
« T'aborde avec plaisir, te caresse, te flaire;
« Te quitte avec regret et te revient souvent,
« Tandis qu'on me regarde à peine;
« On me laisse en mon coin, on n'ose me toucher;
« On craint même de m'approcher.
« D'où te vient tant d'amour? d'où me vient tant de haine? »
L'autre répond : « Ami, soyons de bonne foi :
« Personne impunément ne passe auprès de toi;
« De ton bois hérissé l'inflexible rudesse
« Oppose à tout venant quelque dard qui le blesse,
« Et tu n'es qu'un objet d'effroi;
« Tandis qu'à la main qui me presse
« J'offre partout un feuillage moelleux;
« Et le doux parfum que j'y laisse,
« Loin d'écarter les gens est un attrait pour eux.
« Apprends à vivre seul, ou sois plus sociable.
« Le monde rend ce qu'on lui fait.
« Il fuit qui le repousse, il cherche qui lui plaît;
« Et qui veut être aimé doit au moins être aimable. »

BRAMA ET LE CIRON.

Le temps n'est plus où, par excès d'envie,
Les grenouilles crevaient à force de s'enfler.
Chacun s'enfle aujourd'hui sans vouloir se régler.
La rage de grandir n'est jamais assouvie.
Est-ce un mal? est-ce un bien? je ne dis oui ni non;
Mais je tiens d'un sage d'Asie
Un conte qui pourrait nous servir de leçon.
Pendant son exil sur la terre,
Brama, dormant un jour dans l'île de Java,
Allait sentir le dard d'une vipère,
Lorsqu'en le chatouillant un ciron le sauva.
Les dieux eurent toujours de la reconnaissance;
Ils ne sont ni peuple ni rois.
Brama dit au ciron : « Je reprendrai mes droits,
« Et si tu viens alors invoquer ma puissance,
« Foi d'habitant du paradis,
« Tes vœux seront tous accomplis. »
Au jour prévu, ciron ne tarda guère.
« Brama, dit-il au dieu, tu m'as fait trop petit;
« Je veux être fourmi. » Crac, sitôt qu'il eut dit,
Le voilà, selon sa prière,
Citoyen d'une fourmilière.
Chose nouvelle plaît toujours,
Et son bonheur dura deux jours.
Mais le troisième, il vit une belette,
Trottant, leste et gentille, à travers les épis.
« Oh! cria-t-il, la belle bête!

« Peut-on rester près d'elle au nombre des fourmis! »
A peine a-t-il parlé, sur sa croupe allongée,
S'étend un poil fauve et soyeux.
En museau délié sa tête s'est changée;
Et mon animal tout joyeux
Va, léger et fringant, à travers la campagne,
Chercher sa nouvelle compagne;
Quand un lapin vient s'offrir à ses yeux.
Soudain nouveau désir dans sa tête fermente.
Il se compare encore, il rougit, se lamente
De retrouver plus que lui;
Et de Brama la bonté complaisante
Ne se lassait jamais de calmer son ennui.
Bref, il devint lapin, puis renard, puis gazelle,
Zèbre, cheval; ce fut à tout moment
Nouveau souhait, nouvel accroissement,
Et métamorphose nouvelle.
Enfin de l'éléphant atteignant la grosseur,
Il ne vit plus dans la nature entière
Un être dont il pût envier la grandeur,
Et son céleste bienfaiteur
Crut avoir exaucé sa supplique dernière.
Vain espoir! dans ses vœux l'orgueil n'a point de frein.
S'il ne peut plus monter, l'égalité le blesse.
Notre éléphant d'hier voulut le lendemain
Être le seul de son espèce.

LA QUEUE DES SINGES.

Dans Simiopolis, des singes capitale,
Par une mort prompte et fatale
Venaient d'être emportés les deux bouffons du roi.
C'était, chez la gent grimacière,
Un poste de faveur, un éminent emploi,
Une façon de ministère.
Trois partis le briguaient, et le peuple en émoi
Attendait le succès de cette grande affaire.
Les pongos, les loris, les magots, les gibbons
Présentaient deux jockos dont ils prônaient d'avance
Et la souplesse et la science.
La plus forte de leurs raisons,
C'est qu'ils étaient sans queue, et que cette excroissance,
Cet excédant de poil et d'os,
Ce vain prolongement de l'épine du dos
Attestait une étroite et lourde intelligence.
Les guenons et les sapajous
Les talapoins et les malbroucks,
Singes à longue queue, affirmaient au contraire
Que, pour avoir du goût, de l'esprit, du talent,
Une queue était nécessaire;
Que même le mérite était à l'avenant
De cet *incrementum* de la moelle épinière;
Et deux makis, dont cette faction
Appuyait la candidature,
Proclamaient hautement que, sans cette parure,
Un singe n'était plus qu'un méchant embryon,

Un monstre, une erreur de nature.
Un troisième parti luttait des quatre mains
Pour deux mandrills à face bleue.
C'étaient les papions, maimons et babouins.
Ils ne contestaient pas le besoin d'une queue;
Mais la leur était courte, et leur avis était
Que des excès en tout il fallait se défendre,
Qu'en un juste milieu le sage se tenait;
Et les mandrills étaient, à les entendre,
Les candidats qu'il fallait prendre.
Le roi, qu'embarrassaient leurs contraires avis,
Les prit l'un après l'autre, et, comme le pays,
Reconnut qu'une fois investis de leurs places,
Les mandrills, jockos et makis,
Faisaient tous les mêmes grimaces.
Tels sont, du pôle arctique aux champs des Patagons,
Les partis et les coteries.
S'agit-il d'un fauteuil dans nos académies,
De ministres ou de bouffons,
Chacun pousse les siens, siffle ses adversaires,
Promet beaucoup et tient fort peu.
Le train du monde n'est qu'un jeu
De charlatans et de compères :
Ce qu'on appelle queue à Simiopolis,
Ils le nomment ici programmes ou systèmes;
Mais leurs grimaces sont les mêmes,
Et les plus amusants ne sont pas à Paris.

V.

PIÈCES EN PROSE

LUES EN SÉANCE PUBLIQUE

PAR LES MEMBRES DE L'ACADÉMIE.

1830—1839.

DISSERTATION

SUR

L'APOLOGUE EN ACTION,

LUE DANS LA SÉANCE PUBLIQUE DU 30 AOUT 1832,

PAR M. ARNAULT.

Demandez-vous ce que c'est que l'apologue? Les uns vous diront, c'est une forme allégorique sous laquelle se cache la vérité; les autres, que c'est un artifice, grâce auquel la vérité perd ce qu'elle aurait de dur pour les gens à qui on a intérêt à la dire sans les blesser; d'autres, enfin, c'est un mode de démonstration à l'aide duquel la vérité devient plus intelligible pour le commun des esprits. C'est tout cela. De tout temps l'apologue a été employé dans ces buts divers.

Son but, en définitive, est d'offrir à l'homme une leçon dans un fait. Mais cette leçon qu'Ésope met pour l'ordinaire au bout d'un récit, d'autres moralistes ne l'ont-ils pas offerte dans une action, et n'est-elle pas plus frappante encore sous cette forme pour tant de gens qui ont moins d'imagination

que d'intelligence, et ne comprennent guère que ce qu'ils voient?

> Segniùs irritant animos demissa per aures,
> Quam quæ sunt oculis subjecta fidelibus.
>
> HOR.

Peut-être me saura-t-on gré d'avoir rassemblé plusieurs exemples qui le prouvent.

N'est-ce pas un apologue que faisaient jouer devant leurs enfants les Spartiates, quand, pour les détourner de l'excès du vin, ils leur montraient des ilotes qu'ils avaient enivrés? Était-il un moyen plus propre de leur démontrer à quel point ravalerait en eux la dignité de l'homme libre une passion qui les ferait descendre au niveau de ces esclaves, rabaissés par elle à la condition de la brute?

Ce peuple, si économe de paroles, trouvait aussi dans ce genre de démonstration le moyen de suppléer à un long raisonnement presque sans parler.

Pendant la guerre du Péloponèse, il avait envoyé près de Tissapherne un agent, dans le but de l'engager à préférer l'alliance de Sparte à celle d'Athènes. L'ambassadeur athénien ayant employé toute son éloquence à vanter l'habileté de ses compatriotes, le Spartiate, ne mettant en parallèle que la droiture lacédémonienne, se contente de tracer deux lignes qui aboutissent au même point, l'une droite et l'autre tortueuse, et les montrant au satrape : Choisis, lui dit-il.

Raillé de ce qu'il jouait aux noix avec des enfants, Ésope pose un arc détendu au milieu du chemin : « Si vous voulez « conserver à cet arc son élasticité, et pouvoir vous en servir « en temps utile, ne faut-il pas quelquefois le détendre?

« Ainsi en est-il de l'esprit, » dit-il aux railleurs. N'est-ce pas là un apologue en action?

Sextus Tarquin, qui s'est introduit en fraude chez les Gabiens, demande à son père, par lettres, comment il doit s'y prendre pour se rendre maître de leur ville. Sans confier, même à des tablettes, sa réponse que celui qui la portera ne doit pas comprendre, le tyran, que le messager a rencontré dans un jardin, abat de sa baguette les fleurs qui s'élèvent au-dessus des autres. Sextus à qui le fait est raconté en saisit l'esprit, et bientôt Gabie, où les têtes principales sont tombées, est livrée sans défense aux soldats de Tarquin.

Sertorius, qui au génie par lequel on fait marcher des soldats joignait l'esprit sans lequel on ne gouverne pas les hommes, Sertorius recourait souvent à ce genre d'apologue avec ses troupes. Un jour, voulant leur faire comprendre l'avantage qu'ils avaient à fatiguer par de petits combats l'ennemi contre lequel ils demandaient à grands cris la bataille, « il les fait assembler comme pour les prescher, » dit, d'après Plutarque, Amiot dans son vieux langage, « puis feit amener « au milieu de toute l'assemblée deux chevaux, l'un foible « extrêmement et déjà vieil, l'autre grand et fort et qui, « entre autres choses, avait la cuëue fort espesse, et belle à « merveille. Derrière celui qui était ainsi foible, il feit mettre « un beau grand homme et puissant; et derrière le fort che- « val, il feit mettre un autre petit et débile qui, à le voir, « montrait bien peu de force; et quand il eut fait un signe « qu'il leur avoit ordonné, l'homme qui était puissant et fort « prit à deux mains la cuëue du cheval maigre et la tira de « tout son effort, comme s'il eust voulu l'arracher; et l'autre, « qui étoit débile, se mit à tirer poil à poil celle du puissant

« cheval. Quand ce grand et puissant homme eust bien tra-
« veillé et sué en vain pour cuider rompre ou arracher la
« cuëue du cheval foible, et qu'il n'eust en somme fait autre
« chose que appareiller à rire à ceux qui le regardoient, et
« qu'au contraire l'homme foible, en bien peu d'heures et
« sans aucune peine, eut rendu la cuëue de son grand cheval
« sans aucun poil, adonc Sertorius se dressant sur ses piés:
« Voyez, dit-il, mes compagnons et amis, comment la
« persévérance feit plus que la force; et comme plusieurs
« choses inexpugnables à qui les cuideroit forcer tout à un
« coup, avec le temps se laissent prendre quand on y va petit
« à petit : car la continuation est invincible; par la continua-
« tion, il n'est force si grande qu'à la fin le temps ne mine
« et ne consume, estant le plus sûr et certain le secours que
« scauroyent avoir ceulx qui en scavent attendre et choisir
« l'oportunité, et au contraire aussi le plus dangereux en-
« nemy que scauroyent avoir ceulx qui font les choses avec
« précipitation. »

Le vieux Caton reproduisait sous toutes les formes l'idée qui le dominait : *Delenda est Carthago*, Détruisez Carthage, répétait-il à tout propos. Voulant un jour donner au sénat une idée de la promptitude avec laquelle la ruine de Rome pouvait lui venir de cette république, où Rome avait porté le ravage et dont la paix avait rétabli la fortune, il déploie un pan de sa toge et jette aux pieds des pères conscrits des figues de Libye. Chacun d'admirer, chacun de se récrier sur leur fraîcheur. « La terre qui porte ces fruits, dit-il, n'est « qu'à trois journées de Rome. *Delenda est Carthago.* »

Interrogé sur la cause qui le détermine à répudier Papiria, femme belle et sage dont il a deux enfants : « Regardez ma

« chaussure, dit Paul Émile, elle est bien faite, il faut pour-
« tant que je la quitte; personne que moi ne sait où elle
« me blesse. »

Un jeune homme, que par avance d'hoirie son père avait mis en possession de tout son bien, à l'instigation de sa femme chasse ce vieillard. L'habit de ce pauvre homme tombe en lambeaux. Il demande que pour le défendre du froid pendant la nuit, on lui donne au moins une couverture, la moins bonne des deux couvertures du cheval. Sa bru le permet, et consent que son fils, enfant de dix ans, qui assistait à cette scène, aille chercher ce grossier vêtement. L'enfant part et revient presque aussitôt; mais il n'en rapporte que la moitié. « Quoi! s'écrie son grand-père, cet enfant aussi
« veut ma mort; il est plus cruel encore que ceux qui lui ont
« donné le jour. » Étonné de ce que cet enfant enchérit de dureté sur sa femme et sur lui-même, le fils ne peut s'empêcher de le réprimander. « Pourquoi outre-passer mes ordres?
« — Papa, j'ai pensé que vous vouliez faire mourir mon
« grand-père; j'ai secondé vos intentions. Quant à l'autre
« moitié de la housse, elle ne sera pas perdue, je la garde
« pour vous la donner quand vous serez vieux. » Cette leçon, dit le ménestrel qui la raconte, fit rentrer le fils ingrat en lui-même. Il tomba aux genoux de son père, et mérita son pardon en le réintégrant dans la possession de ses biens.

Un fait dont le hasard nous rend témoin est quelquefois aussi un apologue qu'il semble jouer pour notre instruction.
« Un roi d'Égypte, dit Lucien, dans son dialogue intitulé
« *le Pêcheur*, apprit à des singes à danser; ce à quoi ils
« réussirent admirablement, cet animal aimant à contre-

« faire toutes les actions de l'homme. Ce spectacle durait « depuis longtemps, quand un facétieux s'avisa de jeter des « noix au milieu du quadrille. Oubliant soudain leurs pas « étudiés et leur contenance affectée, les danseurs se ruent « pêle-mêle, sans avoir égard à leurs beaux habits ni à leurs « masques, et, quittant le personnage qu'ils représentaient, « ils rentrent dans celui qui leur était propre. »

Le hasard n'enseignait-il pas ainsi à ce roi que sa puissance ne s'étendait pas jusqu'à donner à ses favoris les qualités de la condition qu'il pouvait leur faire?

Naturam expellas furcâ, tamen usque recurret.

HOR.

Chassez le naturel, il revient au galop.

Coups de fourches, ni d'étrivières,
Ne lui font changer de manières;
Et, fussiez-vous embâtonnés,
Jamais vous n'en serez les maîtres :
Qu'on lui ferme la porte au nez,
Il reviendra par la fenêtre.

LA FONTAINE.

Une leçon offerte aussi par le hasard releva le courage d'un des plus grands hommes dont les Écossais aient gardé la mémoire. Peut-être même est-ce à cette leçon donnée par un insecte que l'Écosse fut redevable de son affranchissement.

Après avoir perdu six batailles consécutives, Robert Bruce s'était retiré dans l'île de Rochrin, sur les côtes d'Irlande. Il désespérait de sa fortune. Étendu sur un grabat, dans une misérable chaumière, il se demandait s'il ne ferait pas bien

de renoncer à la couronne d'Écosse, et de passer en Palestine pour se racheter, en combattant les infidèles, de l'excommunication qu'il avait encourue en poignardant au pied de l'autel, dans l'église de Dumfries, *Commyn le Roux*, son compétiteur au trône. Les yeux levés vers le plancher, il se livrait encore à ces réflexions qui l'avaient agité toute la nuit, quand, aux premiers rayons du jour, il aperçoit une araignée qui, suspendue au bout de son fil, s'élançait de la poutre auquel il tenait, à une autre poutre pour l'y attacher. Vains efforts! six fois elle le tente sans succès. Bruce, à qui la victoire était échappée six fois, se trouvait précisément dans la même situation. « Observons la chose jusqu'au bout, « dit-il, et réglons-nous sur ce que fera cette araignée. » L'araignée cependant rassemble toutes ses forces, s'élance de nouveau, atteint la poutre, et y fixe le fil auquel sa toile est aussitôt suspendue. Déterminé par cette leçon, Bruce rentre en campagne. Ce septième effort ne fut pas non plus stérile; la victoire se rallie à ses drapeaux pour ne les plus quitter; et l'Écosse est rendue à la liberté par l'héroïque persévérance dont une araignée lui a donné l'exemple.

Un des plus célèbres conquérants qui aient ravagé l'Asie reçut une pareille leçon d'un escargot. Timur, dans son adolescence, gardait les troupeaux. Les quittant pour se mettre à la tête d'une horde de Tartares, après avoir obtenu quelques succès, il alla mettre le siége devant une place très-forte. La place lui opposant plus de résistance qu'il n'en attendait, le découragement le saisit. Il abandonne son armée et retourne à ses moutons. Chemin faisant, comme il se reposait sous l'ombrage, ses yeux s'arrêtent sur un objet qui semblait peu digne d'occuper son attention dans un pareil

moment. Tombé deux fois du haut d'une tige où il s'était élevé avec beaucoup de peine, un limaçon, sans se laisser décourager par ces deux échecs, s'efforçait d'y remonter. Son obstination cette fois fut récompensée. Parvenu au faîte de l'arbuste, il finit par s'y établir solidement. Cela fit rêver le déserteur. Revenant sur ses pas, il ranime l'espérance de ses compagnons, livre un nouvel assaut, prend la place, et, de conquête en conquête, asservit la moitié du monde.

Un de ces hommes à qui rien ne semble si facile que les choses difficiles quand un autre les a faites, tout en dînant avec Christophe Colomb, s'efforçait de rabaisser la gloire de sa découverte. « En se dirigeant toujours à l'occident, disait-« il, on était bien sûr de rencontrer les terres qui sont entre « l'Europe et l'Asie. — Mais, répliquait le pilote génois, il « fallait, pour les rencontrer, avoir l'idée d'aller aux Indes « par l'occident. — Rien de plus simple encore que cela, « reprenait le critique. — Faites-moi tenir ceci debout, dit « Colomb en présentant un œuf à cet homme qui ne s'étonnait « de rien. — Cela ne se peut pas. — Cela se peut; et cassant « l'œuf par un de ses bouts, Colomb lui fait prendre la « position verticale. — Vous conviendrez, maître Christophe, « qu'à l'aide d'un pareil procédé rien n'est plus facile. — Soit; « mais ce procédé si simple, encore fallait-il le trouver. »

Un musulman très-hospitalier, et qui voulait que son fils le devînt, lui recommanda par son testament, en lui laissant d'immenses richesses, *de se faire des maisons partout*. Empressé de remplir les intentions de son père, le jeune homme se détermine à bâtir une maison au Caire, une à Damas, une à Bagdad, une à Bassora; mais il reconnaît, en y réfléchissant, que, si riche qu'il soit, il ne pourra subvenir à tant de dé-

penses, et se faire des palais dans toutes les capitales. Il ne comprenait pas trop non plus dans quel intérêt son père lui avait donné ce conseil ruineux. « L'intention de votre père, « lui dit un vieux derviche qu'il va consulter, est que vous vous « fassiez le plus d'amis possible. Ouvrez votre maison aux « étrangers qui viennent dans votre ville, et quand vous irez « dans leurs villes, ils vous ouvriront leurs maisons. Ainsi vous « vous serez fait des maisons partout. »

Je tiens cet apologue d'un de mes camarades, d'un de mes vieux amis, d'un de mes confrères, M. Delaborde, qui l'a rapporté d'Orient avec tant d'autres notions utiles. Mais est-ce bien là un apologue? me dira-t-on. N'est-ce pas plutôt une énigme?

L'apologue peut quelquefois ressembler à l'énigme par la forme : *le Laboureur et ses enfants*, par exemple, apologue emprunté à Ésope par la Fontaine; mais il en diffère essentiellement par le fond, en ce qu'il renferme toujours une leçon, tandis que l'énigme ne cache habituellement, sous sa forme ambiguë, qu'un sens stérile, et n'est guère qu'un vain jeu d'esprit, quand l'esprit s'y mêle, s'entend.

Contraints par la nature de leur gouvernement à déguiser leur pensée, les Orientaux se sont souvent servis de cette forme mystérieuse pour se donner entre eux d'importants avis. Je ne puis résister au désir de le prouver par un fait intéressant, et j'espère qu'on me le pardonnera, quoiqu'il ne se rattache pas tout à fait au sujet que nous traitons.

En 1816, *Khorref Mohémed*, capitan-pacha, fut chargé de rapporter au sérail la tête de *Katib Oglou*, pacha de Smyrne. La commission était délicate. *Oglou* avait été son camarade; un tendre sentiment les unissait depuis leur jeunesse. *Khorref*

aurait bien voulu ne pas faire couper le cou à son meilleur ami. Il y allait du sien cependant à ne pas contenter Sa Hautesse. Vu la popularité dont jouissait le proscrit, et la crainte qu'on avait de provoquer un soulèvement si on le frappait au milieu de ses administrés, *Khorref* avait ordre de faire l'exécution à son bord. Qu'imagine-t-il pour empêcher *Katib* qu'il a mandé de venir au-devant du coup mortel? Il lui envoie par le porteur de son message un fusil et un cheval, en lui faisant dire de les conserver pour l'occasion. C'était lui donner avis de se garder ou de se sauver. Malheureusement pour lui, *Oglou* ne comprit pas le sens caché sous ce présent symbolique. Impatient de remercier *Khorref* de sa politesse, il crut ne pas pouvoir venir assez tôt à ce bord dont on cherchait à l'écarter. Homme consciencieux, le capitan-pacha, après avoir fait ce qu'il devait comme ami, fit ce qu'il devait comme ministre, et le pacha de Smyrne eut la tête tranchée pour n'avoir pas su deviner une énigme.

Il pensa en arriver autant à Darius, lors de son expédition de Scythie, non qu'il manquât d'esprit, mais parce qu'il avait l'esprit de travers. Heureusement son ami Gobrias comprit-il l'avis que lui donnaient les Scythes quand ils lui envoyèrent par un ambassadeur muet un oiseau, une grenouille, un rat et cinq flèches. Darius avait vu dans cet étrange présent un témoignage de soumission. Gobrias y vit une déclaration de guerre à mort. Il avait deviné. Il est bon quelquefois qu'il y ait des esprits justes dans le conseil des rois.

Revenons à l'apologue. Un des moyens que Pierre le Grand voulait employer pour introduire la civilisation dans son empire était de faire voyager sa noblesse dans les pays les plus civilisés de l'Europe, espérant qu'elle rapporterait de France,

d'Angleterre et d'Allemagne, les mœurs qu'il désirait substituer à celles de ses boyards. Dolgorouki, dont il recherchait l'approbation en toute chose, pensait, lui, que ces voyages ne réformeraient pas des hommes faits, et qu'ils étaient moins propres à les corriger de leurs vices qu'à leur en faire contracter de nouveaux. Mais comme le czar, loin de se rendre à cet avis, le pressait avec quelque impatience de lui en demontrer la justesse, il prend une feuille de papier, celle-là même où se trouvait l'ukase que Pierre allait publier, la plie silencieusement, passe fortement l'ongle sur le pli, puis il demande à l'autocrate si, avec toute sa puissance, Sa Majesté parviendra jamais à effacer la trace de ce pli? L'apologue n'avait pas pour but cette fois de déguiser la vérité à un despote; Pierre le comprit et se rendit.

Dans des temps plus rapprochés de nous, Franklin aussi se servit de l'apologue pour donner une semonce à l'un des ministres les plus machiavéliques qui aient jamais dirigé le ministère anglais. Ce gouvernement déportait les condamnés dans les colonies américaines. Après avoir en vain réclamé contre cet usage, Franklin envoya à Robert Walpole, alors chef du cabinet, quatre caisses remplies de serpents à sonnettes, en l'invitant à les faire mettre en liberté dans le parc de Windsor, *afin,* disait-il, *que l'espèce s'en propageât et devînt aussi avantageuse à l'Angleterre que les condamnés l'avaient été à l'Amérique septentrionale.*

Jusque dans les écoles de philosophie, nous voyons des questions résolues par l'apologue en action. Platon définit l'homme un animal à deux pieds et sans plumes. Diogène jette dans l'assemblée un chapon plumé, et Platon est réfuté.

Un sophiste nie le mouvement, un philosophe se met à

marcher. Un pyrrhonien nie la douleur, un réaliste la lui prouve à coups de bâton. Pour démontrer qu'il n'y a d'homme vraiment libre que celui qui n'est pas sous l'influence des passions, ou, si l'on veut, que l'homme en proie aux passions est le jouet de volontés qui lui sont étrangères, un Athénien tire de dessous sa robe une petite figure de bois ou de carton, et la faisant mouvoir avec des fils qu'il tend ou relâche à son gré, ce dont on peut conclure que les pantins sont aussi une invention renouvelée des Grecs : Ces fils, dit-il, sont des passions qui nous entraînent de côté et d'autre.

Duceris ut nervis alienis mobile lignum.
HOR. Sat.

Ces derniers traits vous semblent-ils des démonstrations plutôt que des apologues? Il n'en sera pas ainsi de celui qui me reste à vous raconter; de celui par lequel, las de disputer avec des échappés de l'école du baron d'Holbach, à l'aide de *deux dés,* l'abbé Gagliani leur fit avouer qu'une intelligence suprême présidait à l'ordre constant qui régit l'univers, et que ses adversaires attribuaient au hasard. Cette ingénieuse démonstration m'a fourni l'idée première d'un apologue que je vais vous lire. Mais, avant, concluons.

Un fait dont on peut tirer une moralité soit qu'on le raconte, soit qu'on l'exécute, est un apologue. Tout drame est un apologue. C'est une collection d'apologues que la mythologie. L'histoire elle-même est-elle autre chose qu'une série d'apologues recueillis pour l'instruction de la postérité, après avoir été joués plus ou moins sérieusement, et tant bien que mal, par des animaux entre lesquels se trouvent quelquefois des hommes?

ANALOGIES ET CONTRASTES

ENTRE

OLIVIER CROMWELL

ET

NAPOLÉON BONAPARTE.

LU DANS LA SÉANCE PUBLIQUE DU 2 MAI 1837,

PAR M. C. LACRETELLE.

Le titre que je donne à ces observations présente, j'en conviens, l'embarras d'une périphrase; mais j'ai voulu éviter le mot de parallèle, qui aurait indiqué quelque parité, soit de gloire, soit de génie, soit de crimes entre un homme extraordinaire et un grand homme. Je n'établis une balance que pour la faire pencher au gré du sentiment national et de l'équité. On a dit à Napoléon Bonaparte victorieux : *Sire, vous avez secoué le joug des parallèles.* Le même Napoléon, mourant sur le rocher de Sainte-Hélène, déconcerte encore plus l'esprit de comparaison. Les rigueurs du sort doivent

modérer celles de l'histoire et de la philosophie, mais ne peuvent les forcer au silence. Les jugements qu'on porte sur les personnages qui ont disposé des destinées humaines doivent être soumis à révision. A de tels colosses il faut du lointain et de la perspective.

Voici deux soldats pleins d'enthousiasme pour la liberté, qui la détruisent à force de victoires remportées en son nom. Voici deux souverains absolus qui ne sont en effet que des dictateurs. L'un dans sa toute-puissance n'ose franchir la dernière marche du trône; l'autre ne peut s'y maintenir. Leur despotisme à l'intérieur diffère de la tyrannie. Ils ont pu servir d'exemple aux plus grands rois, par leur activité, leur vigilance; mais ils surpassent les mesures arbitraires des monarques dont ils occupent la place, et dont la tête a roulé sur l'échafaud par des formes prétendues juridiques. Leur force fut dans une volonté aussi invariable dans son but que flexible dans ses moyens; mais l'un connut des limites à la sienne, l'autre n'en connut pas; aussi le premier mourut dans le palais des rois, et l'autre sous les geôliers d'Albion.

Qui des deux a le plus fait pour la grandeur de sa nation? Il semble d'abord étonnant qu'un tel problème soit posé, et révoltant qu'on puisse mettre en balance la conquête de la Jamaïque avec celle de plus d'États que n'en soumit Charlemagne. Mais si j'ajoute : Qui des deux a le mieux réussi? il faut bien se résoudre à nommer Cromwell, l'un des plus puissants fondateurs de la domination maritime de l'Angleterre. Napoléon s'est englouti, et a failli deux fois nous engloutir sous l'éboulement de ses conquêtes. Il a rendu sa chute plus inconcevable encore que la rapidité et l'accumulation de ses triomphes. Mais le protectorat de Cromwell

n'égala pas, même en durée, la dictature du premier consul. Aux termes rigoureux de la justice historique, ces deux époques doivent seules entrer en comparaison, et la seconde fut infiniment supérieure à la première, je ne dirai pas seulement en exploits militaires, mais en monuments de sagesse. C'est là surtout qu'il est beau de contempler Bonaparte, quoique la liberté ait peine à supprimer ses murmures, et quoique le consulat se termine par un acte sinistre, déplorable clôture d'un gouvernement où le plus grand des capitaines fut animé de l'esprit de Solon et de la vigilance inventive de Colbert. Cromwell avec des soldats puritains, Bonaparte avec les propres gardes du directoire qu'il venait renverser, ont dispersé sous de sanglants outrages deux assemblées qui n'offraient plus qu'une image faible et trompeuse du gouvernement représentatif; l'une, faible débris de ce long parlement qui avait compté plus d'années de gloire que de désordre; l'autre, fille avortée de cette convention qui fit planer sur nous encore plus de terreur que sur les rois et les ennemis de la France. Ce qu'il y eut de plus remarquable, c'est que le général anglais avait d'abord protégé ce long parlement contre les violences démagogiques de son armée de *saints,* et que le général français avait été le redoutable défenseur de la convention presque agonisante. Voyez ce qu'ils en firent quand l'heure du pouvoir sonna pour eux. Mais combien de différences dans leur avénement à cette dictature déguisée sous les noms dérisoires de protecteur et de premier consul. L'un en prit les faisceaux souillés du sang d'un roi judiciairement égorgé par lui-même; l'autre n'y fut promu que par sa gloire. Le conquérant de l'Italie se présentait avec une nouvelle conquête, celle de l'Égypte. Son nom

était déjà identifié avec la victoire. Cromwell aussi était un général victorieux, mais seulement dans la guerre civile. Les coups les plus forts et les plus décisifs, il les avait portés sous le commandement de Fairfax, et avait fait sur son général sa première usurpation. Bonaparte à vingt-six ans avait déjà formé l'école de plusieurs généraux dont la gloire ne devait plus cesser de s'accroître avec la sienne.

Mais voyons, et ceci est important, combien la France était plus excusable que l'Angleterre d'avoir accepté et même appelé par ses vœux un dictateur : la guerre civile était terminée dans les trois royaumes; la marine anglaise avait déjà commencé sous l'amiral Blacke le long cours de ses triomphes; la dette de l'État était faible; la république n'avait plus rien à craindre que des soldats armés pour la défendre, et déjà l'autorité civile pliait évidemment sous l'autorité militaire. Le long parlement subissait les outrages que l'on garde à la vieillesse impuissante. De la part d'une assemblée élective, un règne de quinze ans était une usurpation flagrante que les nécessités de la guerre civile avaient pu seules faire tolérer. Elle absorbait tous les pouvoirs, puisque la chambre des lords avait été entraînée dans la chute du trône. C'était un despotisme chaque jour insulté par l'anarchie militaire. Qu'étaient devenus les principes de liberté conçus par les Pym et les Hampden? La nation désabusée laissa faire Cromwell par lassitude et sembla dire : « Un despote intelligent, brave « et cher à l'armée, pèsera moins sur nous qu'un despotisme « multiple et caduc. » On ferma les yeux sur le crime qui l'avait élevé si haut, en se disant : « Maintenant, il n'aura plus « besoin de crimes. »

En France, dans la dernière année du dernier siècle, le

mal était beaucoup plus grand, et le remède devait beaucoup moins révolter les esprits. Nos armées avaient encore à repousser l'effort de toute l'Europe avec un courage entier, mais avec une fortune souvent infidèle. L'Italie était perdue : Souwaroff y régnait au lieu de Bonaparte. Il est vrai que le héros moscovite avait rencontré Masséna au pied des alpes helvétiques, et que celui-ci avait appris aux Russes, par un sanglant revers, que le génie de son général n'était pas tout entier absent de la patrie. Au dedans, l'anarchie servait de relâche à la terreur, et la terreur de temps en temps servait de correctif à l'anarchie. Par une humanité ironique, on envoyait mourir dans le désert pestilentiel de Sinnamari ceux qui auparavant eussent suivi sur l'échafaud Malesherbes et Bailly, Vergniaud et Barnave; et la philanthropie prétendue religieuse jetait encore, mois par mois, dans ces brûlants marécages, de lamentables cargaisons de prêtres échappés au massacre des Carmes. Le brigandage et l'assassinat organisés dans un quart de la France, comme ils le sont aujourd'hui dans l'Espagne, présentaient l'image d'une de ces guerres civiles sans vigueur, et qui se perpétuent parce qu'elles forment un peuple fait pour elles. Cependant à Paris on faisait un appel aux plaisirs; ils avaient leur refuge dans l'un des cinq palais directoriaux. La république, qui tout à l'heure avait prétendu être romaine, mais qui avait trop longtemps copié dans l'intérieur les crimes de Tibère et de Domitien, tandis qu'au dehors elle répétait les exploits des héros de la Grèce et de Rome; cette république revenait aux mœurs de la régence, auxquelles on avait donné par complément les honteuses facilités du divorce. La probité était encore plus en souffrance que la pudeur. Le gouvernement roulait sur les

violations de la foi publique. La banqueroute des deux tiers de la rente avait suivi de près l'effroyable banqueroute de vingt-deux milliards d'assignats. Depuis près d'une année les Pentarques subissaient une partie des violences arbitraires qu'ils avaient fait éprouver, le 18 fructidor, à la majorité des deux chambres et à deux de leurs collègues. Les révolutions étaient devenues trimestrielles, à peu près comme nous voyons se renouveler aujourd'hui celles de mainte république de l'Amérique du Sud. Quels ne durent pas être nos espérances et nos transports, lorsqu'au milieu de ces angoisses tristement égayées, nous vîmes reparaître un héros, jeune d'années et vieux de gloire, narrateur plein des flammes de ses propres exploits et de ceux de ses soldats, presque miraculeusement échappé aux croisières des vainqueurs d'Aboukir, et qui avait appris le secret de parler en maître et d'administrer dans les lieux où avaient régné Trajan et Sésostris! L'esprit militaire avait pris le dessus sur l'esprit républicain; tout paraissait possible avec le héros d'Arcole et des Pyramides. Surtout le besoin d'ordre absorbait les pensées et dominait jusqu'aux esprits les plus rêveurs. Si quelquefois nous entendions murmurer le nom de Cromwell nous repoussions avec feu cette analogie. Des amis passionnés et crédules de la liberté se disaient : Bonaparte se gardera bien de descendre de sa hauteur de grand homme pour tomber au trône des despotes.

Les souvenirs de Cromwell durent pourtant se reproduire plus d'une fois jusque sous le consulat immortalisé par les victoires de Marengo et de Hohenlinden, par deux traités de paix trop peu durables, et bien plus encore par de sages lois qui n'avaient pu éclore dans des assemblées révolution-

naires. Le premier consul nous avait tellement entraînés hors des voies de la liberté, qu'on osait à peine entrevoir comment on pourrait y rentrer. Il était triste de se voir si loin du point de départ si judicieusement marqué par les cahiers de 1789. Mais l'ordre, la religion et même la concorde renaissaient au delà de toute espérance, et l'on se détournait timidement des pensées qui troublaient la joie de cette triple résurrection. Cromwell et Bonaparte se sont joué tous deux de la liberté. L'un ne se fit pas scrupule de briser un parlement de son choix qui voulut colorer sa servilité par quelques humbles représentations, et l'autre brisa un tribunat commode où l'esprit le plus ombrageux n'aurait jamais pu discerner des Gracques et des Saturninus.

La politique devint bientôt toute leur âme; elle dirigea leurs actes de sévérité aussi bien que leurs actes de modération. Leur clémence ne fut pas assez empreinte de cette magnanimité que Cicéron célébra si éloquemment dans Jules César, en ajoutant à la gloire de ce grand homme, et en diminuant la sienne. Bonaparte se fit un jeu de tromper les peuples, et surtout les rois, qui le lui rendirent bien. Cromwell voulut tromper jusqu'à Dieu même; chez lui, l'hypocrite couvre le héros d'un masque hideux et ridicule. Il transforme les casernes en oratoires, et ses soldats en prêtres, en inspirés, en saints. Jamais il n'est plus à craindre *que quand il cherche le Seigneur*. S'il s'attendrit, s'il pleure, c'est que le Seigneur lui a commandé des actes inhumains, tels que ceux qu'il commit en Irlande où, pour venger le massacre de cinquante mille protestants, il se montra en Attila, en fléau de Dieu, et fonda une oppression qui a duré deux siècles, et

n'est pas tout à fait terminée. En proposant une abnégation perfide de toute pensée ambitieuse dans la cause du Seigneur, il veut que les généraux de la guerre civile laissent à d'autres le commandement. Qu'arrive-t-il? Les généraux, ses supérieurs, renoncent à leur emploi; lui ne renonce à rien, et succède à tout. Il vole un trône, comme Tartufe vole un héritage; c'est du moins en prononçant les mêmes paroles d'humilité et de componction. Tout lui sert à déguiser son âme, jusqu'à sa jovialité platement bouffonne. Il vient de signer la sentence de mort d'un roi sur lequel il pleurait tout à l'heure. C'est le moment où le juge le plus aguerri aux rigueurs de son office éprouve quelque frisson, c'est le moment où Néron, jeune encore, regrette de savoir écrire : que fait Cromwell? de la plume qui lui a servi pour un régicide, il barbouille d'encre le visage de l'un des terribles commissaires, et le décide au crime par des éclats de rire, témoignage menteur de sa sécurité.

Cromwell fut un général d'inspiration soudaine, et surtout un soldat d'une rare intrépidité; mais il n'a rien inventé dans l'art militaire. Il dédaignait les beaux-arts qu'avait noblement protégés Charles Ier, et souvent il en parlait comme d'une invention de *Baal*. La Bible paraît avoir été tout le fond de sa littérature. Son intolérance puritaine prononçait l'anathème sur les drames de Shakspeare, qui avaient fait les délices de trois cours, et qui font l'éternel honneur de l'Angleterre. Il fit de Milton son secrétaire, et malheureusement l'apologiste de son crime; mais il ne sut pas en faire son ami; ainsi, la haute puissance du génie s'inclina vainement devant celle d'une volonté tyrannique. L'historien français de Crom-

well, qui certes se connaît en éloquence, démêle, à travers les discours amphigouriques du Protecteur, des passages qui paraissent heureusement inspirés; j'en serais ému si je ne connaissais le fourbe : l'éloquence disparaît où la perfidie se fait sentir.

Quelque peu scrupuleux que l'on soit à ranger au nombre des grands hommes d'illustres coupables, je ne puis y placer Cromwell. On n'arrive pas plus au temple de la vraie gloire qu'à la béatitude céleste sous le manteau de l'hypocrisie; je l'abandonne pour parler de Napoléon.

L'imagination la plus poétique ne saurait rien inventer de tel que les destinées de Napoléon. Il y a cent épopées dans son histoire; s'il est Achille, il est encore plus Ulysse; s'il est Alexandre, il devient Charles XII; on l'a comparé au Jupiter de la fable, et puis à Prométhée. Mort à l'âge de cinquante-trois ans, mort au monde politique pendant les longues années de sa captivité, il semble avoir vécu trente vies d'homme, et même de grand homme. On ne conçoit pas qu'une même âme ait suffi à tant de travaux, de courses, de méditations, à des triomphes si accumulés, à trois désastres épouvantables, à tant d'ivresse, à un si long supplice. Il met au défi la poésie de l'atteindre, et l'histoire de le juger. Son *moi* domine tout; la nation française semble s'absorber dans ce *moi*. Il l'a délivrée d'une anarchie vivace, mais il finit, et finit deux fois par en faire la proie de l'invasion étrangère. C'est l'esprit le plus positif, et en même temps le plus chimérique, puisqu'il a rêvé la conquête du monde au XIXe siècle. Fils de la république, il tue toutes les républi-

ques en Europe. C'est le fléau des rois, et c'est pourtant l'appui des trônes; il ne fait qu'en changer les maîtres. Il veut que tous les souverains ne forment qu'une famille, pourvu que ce soit la sienne. Pas un homme n'est plus simple dans ses habitudes, et n'est plus prodigue de magnificence autour de lui. Il ne marche qu'entouré de prestiges. Il fait un peuple conquérant d'une nation à laquelle la philosophie venait tout à l'heure d'apprendre à maudire les conquêtes. Il semble marcher avec son siècle; mais il veut et sait longtemps le pétrir à son gré. Vous diriez que sa cour est un temple de la concorde, en y voyant parés des mêmes titres et des mêmes insignes, de fiers républicains et des vétérans de la Vendée ou de l'armée de Condé; mais on sent que c'est une concorde imposée. Ce serait la plus froide des cours, si elle ne resplendissait de sa gloire et de celle de ses lieutenants. Il fait marcher d'un côté des juges de Louis XVI, et de l'autre le saint-père à son sacre. L'armée l'idolâtre, même en mourant sous le ciel glacé où il l'a conduite. Le peuple des campagnes lui garde une affection tenace, après lui avoir livré le tribut annuel de ses fils. Quand il n'a pas à parler en maître, il montre tout l'art du séducteur. En amour, il court à la victoire, sans employer une tactique fort délicate : la galanterie n'était pas son lot. Il pense toujours en homme d'État, et s'exprime souvent en poëte. Sa parole saccadée, ses missives tronquées répandent des oracles épars comme ceux de la sibylle. Son regard porte la terreur, et bientôt après il est plein de charme et d'artifice. Il s'amuse des hommes, et en fait des acteurs auxquels il distribue les rôles qu'il juge convenir à son drame, ou il en fait les pièces de sa partie d'échecs. Aucun observateur du cœur humain, fût-ce Molière

ou Shakspeare, n'en connut mieux toutes les parties faibles; mais il en étudia mal les parties fortes et généreuses, et c'est ce qui le perdit.

Quand il tient ses bras croisés, tout le monde s'ébranle; c'est son attitude quand il voit venir la victoire : il la garde encore sur les ruines menaçantes de Moscou embrasé; il la garde dans son île de Sainte-Hélène, où son plus grand tourment sans doute devait être le souvenir des fossés de Vincennes. Il a dompté les hommes à l'aide du destin, et finit par vouloir dompter le destin même. Il le regarde comme un vassal indocile qu'il faut ramener à l'obéissance. Deux fois sur la Méditerranée il s'est joué des dominateurs des mers, et l'Océan le verra leur captif. Mais l'heureux fugitif de l'île d'Elbe s'est-il cru renfermé sans retour dans l'île de Sainte-Hélène, et ne s'est-il pas dit : Plus les rois me craignent, plus les peuples m'appelleront. On ne répand pas tant d'illusions dans le monde sans en être soi-même fortement fasciné. Il nous avait versé à longs traits la coupe de la gloire, et il a fini par y boire le dernier, quand la plupart des Français étaient fatigués du breuvage et disaient : *Il y a trop de sang dans les bulletins d'Eylau et d'Essling.* Nos oreilles étaient persécutées par le bruit des 1,200 pièces d'artillerie de Wagram.

Cependant Napoléon, par le rétablissement de l'ordre, a seul rendu la liberté possible pour nous, et certes elle ne l'était plus à la fin du siècle dernier. Pour jouir de la liberté, pour connaître le gouvernement représentatif dont nous n'avions vu que le fantôme trompeur et sanglant, il fallait n'être plus déchiré par des haines atroces, et Napoléon les avait presque éteintes. Il fallait renaître à des habitudes

d'ordre, et l'administration de Napoléon en était, à beaucoup d'égards, un admirable modèle. Il fallait retrouver des finances, et Napoléon les avait rétablies bien plus florissantes et mieux réglées qu'elles ne le furent sous la vieille monarchie, si l'on en excepte la courte époque de Henri IV, et vingt ans du règne de Louis XIV. Il fallait des croyances religieuses : elles étaient revenues d'elles-mêmes par l'insupportable fatigue d'une morne incrédulité, et Napoléon les avait affermies par le rétablissement du culte dont Chateaubriand, autre espèce de puissance, avait provoqué le retour. Les lois révolutionnaires n'avaient fait que lutter de barbarie avec les coutumes féodales qu'elles avaient détruites; il fallait retrouver et fonder une jurisprudence conçue par les Romains, et glorieusement perfectionnée par la philosophie nouvelle. Le conquérant se mit à l'école de profonds jurisconsultes, et parut quelquefois leur émule. Son Code civil le suivit dans ses conquêtes, comme pour en réparer les désastres parmi les vaincus. Elles sont perdues pour nous ces conquêtes, et ses codes survivent. Le prisonnier de Sainte-Hélène pouvait se rappeler ces monuments de sa vigilance et de sa sagesse, avec une satisfaction plus profonde et plus philosophique que ses plus sanglantes victoires : car il n'y a point de revers à côté de ces nobles travaux; point de Moscou, point de Leipzig, point de Waterloo. Ces bienfaits furent réels, quoique souvent rendus à coups de sénatus-consultes despotiques. Je ne sais si cette grande ombre s'étonnera d'être remerciée au nom de cette liberté à laquelle il fit tant d'outrages; pour moi, je suis convaincu qu'une liberté vraie n'était possible pour nous que précédemment posée sur les bases de l'ordre.

Je sens que ce grand sujet m'entraîne; mais qui parle de Napoléon voit s'étendre les limites de son discours, comme autrefois les limites de son empire s'étendaient toujours devant lui. Je parle en présence d'une illustre assemblée qui doit à l'empereur Napoléon plusieurs bienfaits, et qui se souviendra toujours qu'il se nomma, dans ses proclamations, membre de l'Institut et général de l'armée d'Orient, et qu'il fit retentir de ces deux titres noblement unis, les échos des Pyramides. Il sut, par un culte intelligent, ranimer le pur amour des lettres, et faire tomber cette rhétorique de clubs qui roulait le limon révolutionnaire. Rendons-lui grâces; mais quel insensé regrettera cette faux du conquérant, qui, surtout dans les temps de revers, était toujours levée sur l'âge adulte? J'aime mieux une nation qui grandit par ses lumières, par sa constance et la force de son bon sens, qu'un grand homme à qui la fortune tend un piége inévitable, et qu'elle conduit au délire, à un véritable suicide par l'excès même de ses faveurs. J'aime mieux un ciel serein qui mûrit lentement les fruits de la terre, que le plus magnifique météore qui luit sous un ciel orageux, et ne paraît écarter une tempête que pour en amener une autre. Soyons à nous-mêmes les gardiens vigilants de notre liberté conquise et reconquise; sauvons-la par une fermeté calme, et de tous les moments, des rêves frénétiques du crime et de ces explosions funestes que le premier consul prévenait par un flot de déportations arbitraires, et craignons, par nos fautes, par notre mollesse, par des dissentiments futiles et funestes, d'appeler des libérateurs qui vendent si cher leurs bienfaits : et encore faut-il dire que le ciel irrité envoie plus souvent un Sylla qu'un Napoléon, pour faire cesser le bruit des discordes civiles.

SUR LA DÉCOUVERTE

DE

L'INGÉNIEUX PEINTRE

DU DIORAMA.

LU DANS LA SÉANCE PUBLIQUE DU 2 MAI 1839,

PAR M. LEMERCIER.

EXPOSÉ PRÉLIMINAIRE.

Il est nécessaire qu'un court préambule introduise clairement mes auditeurs dans l'artifice de composition du poëme dont le sujet est l'éloge de la découverte du célèbre artiste, M. Daguerre; cette découverte intéresse également l'Académie des sciences et l'Académie des beaux-arts : car elle tient à la fois aux études du dessin et de la physique; et ses conséquences amèneront de fructueuses recherches et des progrès encore incalculables, mais déjà pressentis.

J'ai voulu qu'à l'occasion de l'hommage ici rendu, l'emploi d'une nouvelle invention poétique s'appliquât à cette découverte extraordinaire.

On sait que l'ancienne mythologie, désormais épuisée par une succession de chefs-d'œuvre, expliquait les phénomènes naturels par des êtres symboliques, représentations agissantes de chaque principe des choses, de leurs éléments et de leurs effets, tels qu'on croyait les connaître avant nous. Ses dieux, son Olympe, ses emblèmes ne sont plus les nôtres; et nos systèmes diffèrent des siens. D'autre part, le soleil hébraïque cheminait dans le ciel de l'Asie, puisque Jéhovah, du haut du paradis, l'arrêtait parfois miraculeusement. Selon les traditions des Hellènes et les idées des peuples idolâtres, voués au panthéisme, leur soleil voyageait de l'orient à l'occident autour de la terre. Leurs fables nommaient Apollon ou Phœbus le dieu du jour, frère de la fille de Latone, et lui attribuaient des coursiers qui parcouraient l'étendue.

Notre soleil, celui que nous révélèrent Galilée et Copernic, est fixe; et notre globe tourne actuellement sur ce centre, pivot planétaire dont le mouvement dans l'espace n'a pas encore été bien défini.

Or, du mot grec Ἥλιος, je le nomme Hélion. Le fluide lumineux et le calorique en sont les émissions continues : je nomme la lumière solaire Lampélie, d'après l'étymologie grecque; et de même la chaleur, Pyrophyse, signification radicale du feu de la nature : l'une et l'autre sont sœurs, et filles de l'astre qui nous échauffe et nous éclaire à la fois.

Ces dénominations harmonieuses suppléent aux termes techniques et secs, toujours réprouvés par la poésie, qui ne les admet pas, qui doit les traduire en son idiome sonore, et qui ne caractérise son origine supérieure et sa sublimité qu'en nous élevant par son langage, par ses divinations et par les hautes vues des objets qu'elle consacre, qu'en nous

transportant, si je puis le dire, au-dessus de notre habituelle atmosphère, à l'exemple d'Orphée et d'Hésiode.

Les imitations modernes n'ont emprunté jusqu'ici que les formes de la poésie antique : je me suis efforcé de nous en approprier le principe et le fond.

Le penchant des versificateurs de notre siècle est de rabaisser l'art des muses aux réalités pratiques et triviales, aisément compréhensibles au vulgaire. Ce n'est pas un progrès; c'est une décadence. L'enthousiasme originel des anciens tendait, au contraire, à rehausser l'intelligence humaine en l'initiant aux secrets de la nature, révélés par des fables élégamment idéales, et par une diction métrique et choisie qu'ils appelaient *langue des dieux*. Les vieilles chroniques m'ont appris qu'un jeune astronome s'appliquait durant ses veilles à suivre, à étudier les phases du cours de la lune et à les expliquer. L'antiquité mythologique nous le présenta sous l'image retracée par le pinceau de Girodet, qui l'éclaire d'un regard de la chaste divinité nocturne qu'a séduite son amour. Cette fable, modèle de la mienne, peut-être autorisera mon invention allégorique.

Ce n'est pas sans encouragement que je vous expose le fondement de ma théorie, dont je fis déjà l'application plus générale à la philosophie newtonienne, dans mon *Atlantiade*. Le savant géomètre Lagrange daigna m'approuver d'avoir tenté de créer pour les muses de notre âge le merveilleux d'une théosophie, non contradictoire des vérités positives, et conforme à nos connaissances acquises.

VI.

OUVRAGES

LUS EN SÉANCE PARTICULIÈRE

PAR LES MEMBRES DE L'ACADÉMIE.

1830—1840.

ÉLOGE

DE

REGNAULT DE SAINT-JEAN D'ANGELY,

LU DANS LA SÉANCE PARTICULIÈRE DU 10 AVRIL 1838,

PAR M. DE JOUY.

MESSIEURS,

Il y a vingt ans que la tombe s'est fermée sur l'académicien dont nous venons aujourd'hui prononcer l'éloge. On appréciera, sans doute, le sentiment de hautes convenances qui nous prescrit de garder un silence généreux sur les circonstances politiques qui nous empêchèrent alors de rendre à notre illustre confrère un hommage auquel il avait d'incontestables droits.

Michel-Louis-Étienne comte Regnault de Saint-Jean d'Angely naquit à Saint-Fargeau, où son père remplissait les fonctions de président du tribunal et de délégué de l'intendance.

Après de brillantes études, terminées au collége Duplessis,

avant l'âge de dix-huit ans, il embrassa la profession d'avocat, où ses brillants succès l'ayant fait distinguer, il fut, quoique jeune encore, élu au premier tour de scrutin, député aux états généraux par le tiers état du pays d'Aunis, dont il avait rédigé les cahiers. Il est à regretter que ce travail, remarqué par Mirabeau lui-même, pour la sagesse des principes, pour l'élégante fermeté du style, n'ait pas été recueilli sous le nom propre de l'auteur : nous ne doutons pas qu'il n'ajoutât à sa réputation, comme publiciste et comme écrivain. Si nous le suivons d'abord dans la carrière d'homme d'État, qu'il a plus complétement parcourue, nous l'y rencontrerons toujours sur le chemin du devoir et de la liberté, dans les limites les plus étroites de la monarchie représentative.

Lié par une entière conformité d'intentions et d'efforts avec les hommes sages de l'assemblée constituante, M. Regnault s'y prononça constamment en faveur des droits équitablement balancés de la nation et du trône.

Dans le cours de sa carrière politique, il se fit une loi constante de n'appartenir à aucune faction. La seule société dont il ait été membre est celle qui se réunissait chez cet adorable duc de la Rochefoucauld, que nous n'hésiterions pas à appeler le plus vertueux des hommes vivants alors, si Malesherbes et Bailly n'appartenaient pas à la même époque.

Les faits seuls doivent répondre à d'absurdes reproches; quelques hommes de parti osèrent alors flétrir du nom de révolutionnaire, pris dans la plus odieuse acception, l'homme dont chaque mot, à la tribune de l'assemblée constituante, fut un acte de dévouement à la personne du monarque; l'homme qui marchait le 10 août à la défense des

Tuileries, à la tête de la plus fidèle des compagnies de la garde nationale; l'homme enfin qui se vit entraîner dans la chute de ce même trône qu'il avait défendu avec tant de courage et de persévérance.

Les principes qu'avait professés M. Regnault lors des premières élections, et qui lui méritèrent à vingt-six ans le rare honneur de siéger aux états généraux, furent ceux de toute sa vie, la modération sans faiblesse, la loyauté sans ménagements, la fidélité sans restrictions à la religion du serment, où il voyait, comme Montesquieu, le seul fondement inébranlable de la durée des institutions humaines. — Telles furent les règles de conduite qu'il se traça et dont il ne s'écarta jamais.

Sorti des prisons de Douai après le 9 thermidor, M. Regnault passa en Italie, où Bonaparte préludait, par d'éclatantes victoires, à cette renommée dont il allait bientôt remplir le monde. Les grands talents, les hautes facultés du jeune Regnault ne pouvaient briller inaperçues auprès de l'homme de génie, qui sut le mieux apprécier chez les autres les qualités dont il était si éminemment pourvu.

Ce fut à Milan, où le général Bonaparte l'avait fait nommer administrateur en chef des hôpitaux, que commencèrent ses rapports intimes avec le vainqueur de Rivoli et le pacificateur de Radstadt. Ces rapports, fortifiés chaque jour, chez l'un, par de nouveaux bienfaits, chez l'autre, par le besoin d'une reconnaissance plus active, devinrent, pour ce dernier, la source d'un dévouement à l'épreuve des plus terribles revers et des plus puissantes séductions de la fortune. L'amitié constante dont l'honora le grand homme est le plus beau titre de gloire que Regnault ait à présenter à la postérité.

En convenant qu'il fut un des principaux acteurs dans la péripétie politique de ce 18 brumaire, dernier jour de la république, nous énonçons un fait sans prétendre en qualifier le but, sans vouloir en justifier les moyens. Ce qu'il nous est permis d'affirmer, c'est que la part que Regnault prit à cette grande journée, fut chez lui le résultat de la conviction profonde que Bonaparte était le seul homme qui pût alors sauver la France. Le succès d'un pareil coup d'État était d'ailleurs trop incertain, les chances contraires trop probables et trop menaçantes, pour qu'il soit possible de supposer que les calculs de l'intérêt personnel, ou les promesses de l'ambition entrassent pour quelque chose dans la solution d'un dilemme présenté dans les termes du poëte anglais :

« Être ou n'être pas, telle est la question. »

A partir de ce moment fatal, le brillant satellite de l'astre impérial se trouve irrésistiblement emporté dans son rapide tourbillon.

Nommé successivement conseiller d'État, président de la section de l'intérieur, secrétaire d'État de la famille impériale, et grand procureur général de la haute cour, le nom de Regnault se rattache à toutes les grandes époques de ce règne, ou plutôt de ce siècle de quinze ans, unique dans l'histoire du monde.

Une aptitude au travail qu'on peut qualifier de prodigieuse, une connaissance approfondie de la science administrative, une étonnante habileté à s'initier à toutes les combinaisons politiques, dans l'intérêt de la France, qu'il confondit trop souvent, peut-être, avec l'intérêt personnel du génie puissant qui la gouvernait, dut assurer à M. Regnault une influence

qu'il ne cessa jamais d'exercer au conseil et sur le ministère.

La haine et l'envie ne pouvaient rester spectatrices indifférentes d'une si haute fortune; mais elles savent attendre; elles attendirent. Ce ne fut qu'aux jours des revers qu'elles accusèrent le favori de Napoléon d'avoir contribué par ses conseils aux téméraires entreprises qui amenèrent la chute du trône impérial. Cette accusation injuste prouve seulement que ceux qui l'ont accréditée ne connaissaient, ou feignaient de ne connaître ni l'empereur ni son ministre. Napoléon n'a jamais formé de projet, n'a jamais tenté d'entreprises qu'il ne les eût conçus lui-même; jamais il n'a permis qu'on discutât sa pensée : c'est seulement sur les moyens d'exécution qu'il prenait quelquefois l'avis des hommes habiles qui l'entouraient : Regnault était de ce nombre, et c'est à ce titre qu'il fut, dans les circonstances les plus difficiles, l'organe et le défenseur du gouvernement auprès de la chambre des représentants et du sénat. Mais, disons-le avec assurance, l'homme dévoué à la vie et à la mort à la personne de Napoléon, ne fut jamais son flatteur; plus d'une fois même, il osa blâmer, en sa présence, en plein conseil, telle mesure violente que l'empereur lui ordonnait d'aller justifier à la tribune.

En énumérant les hautes dignités, les distinctions dont M. Regnault fut investi sous le règne de Napoléon, les plus ardents amis de l'égalité sont forcés de convenir qu'il les dut toutes à d'éclatants services : qui peut ignorer, en effet, la part qu'il prit à ces grands travaux qui signalèrent cette mémorable époque, et dont la postérité, qui en recueillera paisiblement les fruits, tiendra plus de compte à Napoléon que du prodige de ses victoires?

Dans les conseils, le comte Regnault s'est toujours montré fidèle au parti de la justice; résistant au pouvoir sans l'irriter, et ne prêtant qu'à la vérité la force et l'appui de son éloquence. Après la retraite de Moscou, il se prononça le premier pour la paix; après la bataille de Leipsick, il persista plus fortement dans son opinion, et parvint à éloigner, pour quelques jours du moins, la mesure désastreuse qui, en dissolvant le corps législatif, séparait au moment de la crise le gouvernement et la nation.

L'un des traits distinctifs du caractère de cet homme d'État fut le courage de la fidélité. Les malheurs de Napoléon et ceux de la France, dont il avait dès lors sondé toute la profondeur, l'attachèrent plus fortement à ce double objet de son culte, l'empereur et la patrie. A cette époque décisive, des émissaires de la restauration étaient chargés de rallier à sa cause les hommes influents que l'on jugeait les plus propres à la servir : M. Regnault fut un des premiers sur qui les agents royaux durent jeter les yeux. Pour arriver plus directement à lui, le cabinet britannique députa vers Regnault une Armide anglaise, aux séductions de laquelle on présumait qu'en d'autres temps il avait pu se montrer sensible.

Elle se présente chez lui, il l'écoute sans l'interrompre : « Mistress Bishop, » lui dit-il froidement quand elle eut cessé de parler, « je vous ai bien entendue; c'est une trahison « que vous venez me proposer; ma réponse sera plus courte « et plus claire que votre demande. Dites à ceux qui vous en- « voient, que leur proposition, même en passant par votre « bouche, m'inspire tant d'horreur, qu'elle me défend de ja- « mais vous revoir. » En achevant ces mots, il la quitte et ne la revit jamais.

La conduite de M. Regnault pendant le cours de la première restauration, fut de tout point conforme à ses principes : quelques démarches que l'on fît auprès de lui pour le détacher d'une cause abandonnée par la fortune, il y resta fidèle. Retiré dans ses terres, au sein de sa famille, il se ressouvint de cette maxime de Caton (je ne la traduis pas dans toute son énergie littérale) : «Il est telle circonstance dans la vie de l'homme public, où le poste d'honneur est, pour lui, dans une condition privée. »

Au 20 mars, M. Regnault, qui n'était lié par aucun engagement, reprit la place où il pouvait de nouveau se rendre utile. Son espoir fut encore une fois trompé : une seconde restauration eut lieu, et celui qui avait aidé tant de Français à revoir leur patrie fut banni de la sienne.

Relégué sous un ciel étranger, privé des tendres affections qui étaient pour lui l'existence même, sa santé s'altéra si cruellement pendant les deux années qu'il passa en Amérique, que les médecins déclarèrent que son mal, véritable nostalgie, ne pouvait trouver de guérison qu'en Europe. Sur cette déclaration formelle, il quitta le sol hospitalier des États-Unis au mois de mai 1817, et vint débarquer en Belgique où l'attendaient de nouvelles persécutions.

Si la politique ne se fût pas emparée de M. Regnault aux premiers pas qu'il fit dans la carrière des lettres, il est permis de croire qu'il y eût marqué sa place parmi les écrivains les plus distingués et les orateurs les plus éloquents de son époque.

Sa coopération au *Journal de Paris,* avec André Chenier, pendant l'assemblée constituante; plusieurs articles de critique littéraire, insérés dans un journal intitulé *l'Ami des*

Patriotes, commençaient à fixer sur lui l'attention publique, lorsqu'il se vit entraîner dans l'arène révolutionnaire, où devaient succomber, à vingt ans de distance, la monarchie et l'empire. C'est donc sans autres titres littéraires que des fragments épars dans quelques feuilles périodiques, des discours au conseil d'État et des rapports au corps législatif, que M. Regnault se vit appelé, d'une voix presque unanime, à l'Académie française, où les suffrages publics confirmèrent sa nomination.

Les discours qu'il prononça dans cette assemblée, écrits avec autant de pureté que de goût, remarquables par l'élévation de la pensée, par la noblesse des sentiments et par le bonheur habituel de l'expression, étaient encore relevés par la puissance d'un organe sonore et par le charme d'une élocution qui n'a peut-être pas été surpassé.

M. Regnault était président de l'Académie française à l'époque où mourut l'illustre Delille, auquel succédait l'auteur du poëme de *l'Enfant Prodigue*, que nous avons encore le bonheur de posséder.

Dans son discours en réponse à celui du récipiendaire, parlant du grand poëte dont la perte récente attristait si profondément tous les cœurs, M. Regnault s'éleva, sans efforts, à toute la hauteur de son sujet; et ses paroles, les dernières qu'il fit entendre dans cette enceinte, resteront dans les archives de l'Académie comme un modèle achevé de sensibilité, de goût et d'éloquence.

N'est-ce pas son propre éloge que prononçait l'orateur, en admirant avec tant d'effusion cette réunion si rare qu'offrait Delille, des dons de l'esprit, de la sûreté du caractère et de la douceur des mœurs ?

« Pour qu'une société comme la nôtre, » disait-il, « soit à « la fois utile aux lettres et agréable à ceux qui les cultivent, « il faut y mettre en commun plus que la pensée, il faut qu'il « soit non-seulement honorable de travailler, mais heureux de « vivre avec ses confrères; il faut mériter de trouver en eux, « non-seulement des collaborateurs, mais surtout des amis. »

N'avait-il pas le pressentiment du coup qui devait l'atteindre, quelques mois après, lorsqu'il s'écrie en terminant le même discours : « Heureux l'homme de lettres qui pour- « rait, comme toi, Delille! laisser l'exemple de cette alliance « habituelle du sentiment et de la pensée; que sa brillante « imagination pourrait, à son gré, emporter hors de la vie « réelle, et qu'une âme tendre ramènerait sans cesse dans le « cercle de ses affections intimes, qui, pour ceux qui savent « aimer, est le véritable univers! »

On a donné différents noms à la maladie qui termina prématurément les jours de Regnault. On peut la nommer aujourd'hui : il est mort de l'exil, comme l'a dit un de nos confrères que la même ordonnance ministérielle s'était contentée d'exiler de l'Académie française, et qu'une seconde élection nous a rendu.

Il est trop vrai, pour l'honneur de ses juges, que notre infortuné confrère est mort de cette affreuse maladie politique, à laquelle, depuis vingt ans, ont succombé tant de victimes; de ce même supplice dont l'*Écho de Sainte-Hélène* prolongera jusque dans la dernière postérité le cri le plus lamentable, et dont les rochers du Spilberg et les déserts glacés de la Sibérie étouffent encore aujourd'hui les derniers gémissements.

Pour juger des tortures inouïes que l'exil a fait souffrir

à l'ami du grand Napoléon, il faut se souvenir que jamais le mot de patrie ne vibra plus fortement dans un cœur français, que jamais homme n'eut à briser de plus tendres liens de famille, n'eut à se séparer plus violemment d'une épouse dont la beauté, j'ai presque dit sans rivale, s'embellissait encore du charme plus irrésistible de la grâce et de la bonté. — Telle était la force, disons mieux, la violence de cet amour du pays, qu'elle fit tout à coup un poëte de celui qui l'éprouvait. Nous allons citer les seuls vers que M. Regnault composa de sa vie : peut-être jugera-t-on comme nous qu'ils méritaient d'être conservés; une nuit, sur les bords de la Delaware, l'exilé mourant se croit dans son délire au moment de rentrer en France, sa tête s'échauffe et son bonheur s'exhale dans quelques strophes qu'il improvise et qu'il intitule : *Mon retour*.

Je vais revoir cette terre chérie !
J'irai mourir où j'ai reçu le jour !
Que je vous plains, vous chez qui la patrie
N'éveille pas un sentiment d'amour.

Champs fortunés des jeux de notre enfance,
Semés par nous de tendres souvenirs,
Vous nous offrez la double jouissance,
De nos premiers, de nos derniers plaisirs.

Ah ! rendez-moi le tombeau de mes pères,
L'arbre, le toit, légués à leur enfant :
Non, le séjour des terres étrangères
Ne peut offrir des attraits qu'au méchant.

Tout ici-bas ressent la sympathie
Qui nous rappelle où fut notre berceau.
Heureux penchant qui fait aimer la vie
Et prête un charme aux horreurs du tombeau.

Que peut le luxe et sa riche mollesse
Sur ce Lapon qu'ont durci les hivers?
Dans vos palais il soupire sans cesse
Pour ses rochers, sa hutte et ses déserts.

Ces deux oiseaux qu'une tendre constance
Rendait heureux dans leur premier séjour,
Semblent surpris de leur indifférence,
Et sans patrie ils vivent sans amour.

Voyez au loin la Naïade fidèle,
Quand des rochers ont séparé ses eaux,
Pour retrouver la rive maternelle
Bondir en l'air et tourmenter ses flots.

De quel plaisir mon âme est enivrée!
Mes yeux au jour viennent de se rouvrir :
Je baise enfin cette terre sacrée;
Où je suis né je pourrai donc mourir.

Hélas! on put croire un moment que son espoir était rempli, que sa prière était montée jusqu'au trône. Son rappel fut signé; mais il n'était plus temps. Ses yeux eurent à peine la force de contempler le sol de la France : il arriva pour la saluer de son dernier soupir : il était sept heures du soir quand Regnault de Saint-Jean d'Angely rentra à Paris le 17 mars 1819; le lendemain matin à deux heures il avait cessé de souffrir.

Messieurs, ce n'est pas seulement à la mémoire du grand homme d'État, de l'écrivain courageux, de l'éloquent orateur, que s'adresse notre tardif hommage; il nous appartient plus particulièrement encore à nous, vétérans de l'Académie française, qui fûmes presque tous ses confrères et ses amis, de dire que M. Regnault, à le juger seulement comme homme

privé, fut doué des plus excellentes qualités du cœur ; que jamais nulle main amie n'essuya plus de larmes, que jamais l'infortune, à quelque classe de la société, à quelque opinion politique qu'elle appartînt, ne trouva un plus généreux appui, un plus infatigable protecteur. C'est à nous, ses confrères, de compléter son éloge, en disant avec un sentiment de reconnaissance pour sa mémoire, qu'au milieu des immenses occupations qui semblaient devoir absorber toutes les heures de sa vie, nul ne se montra plus assidu à nos séances et plus laborieux dans nos travaux académiques, exemple prodigieux d'activité dont Cuvier et Daru ont seuls parmi nous renouvelé le phénomène. Ils ajouteront avec un noble orgueil, que, revêtu des plus hautes dignités de l'État, comblé de toutes les faveurs d'un monarque, arbitre alors des destinées du monde, le titre de membre de l'Institut fut toujours celui dont Regnault se montra le plus fier ; et, pour terminer par ses propres paroles, quel plus grand honneur (disait-il en descendant de cette tribune où il ne devait plus remonter) que de siéger dans cette enceinte, où le talent est la seule distinction reconnue, où le mérite égalise tous les rangs et tient lieu de tous les dons que la fortune et le pouvoir distribuent et prodiguent trop souvent au hasard!

ÉLOGE
DE BAILLY,

LU DANS LA SÉANCE PARTICULIÈRE DU 3 MAI 1836,

PAR M. LACRETELLE.

PREMIÈRE PARTIE.

MESSIEURS,

Presque toujours la vie des savants s'écoule et se termine sans grande catastrophe. Le cours en est aussi limpide que bienfaisant; c'est ainsi que Fontenelle, leur ingénieux Plutarque, se plaît à la décrire. Souvent il nous fait jouir de leur simplicité naïve et de leur bienveillance attachante; il oppose l'une à la grandeur de leurs découvertes, et l'autre aux discordes de leur siècle.

Tel fut le caractère de Bailly, mais telle ne fut point jusqu'à la fin sa destinée. Arraché à ses paisibles goûts par l'amour même de ses concitoyens, il vécut, pendant près de deux

années de la plus périlleuse magistrature, martyr du bien public, et mourut martyr de la loi. Ceux de l'Église chrétienne furent souvent livrés à des bêtes féroces. Le sort de Bailly fut de rencontrer dans sa patrie, et parmi ceux que sa vigilance avait nourris, des tigres qui jouèrent longtemps avec leur proie. La main tremble quand il faut retracer un supplice auprès duquel la ciguë de Socrate semble presque une œuvre de miséricorde.

Membre distingué de trois académies, Bailly n'a point encore reçu de ses collègues le tribut funéraire. Les corps savants n'existaient plus dans ces temps de désordre; mais un tel nom ne s'oublie pas : il est un titre d'honneur pour les sciences et pour les lettres.

Je voudrais, en prononçant un faible éloge de Bailly, m'inspirer de toute la douceur, de toute la réserve, de toute la clémence de sa belle âme. Je viens le rendre d'abord à ses jours paisibles, à son cabinet, à son observatoire; j'aimerais à le suivre à travers ces mondes lumineux dont il parcourt aujourd'hui les sphères avec plus d'assurance.

Mais je ne connais de l'astronomie que ses résultats principaux et n'ai aucun usage de ses procédés; Bailly a été pour moi ce que serait pour un voyageur aventureux, jeté dans un magnifique et vaste empire, un des plus illustres habitants du pays, dont la complaisance égalerait le savoir, qui lui parlerait dans sa langue, et ménagerait habilement sa faible vue pour l'introduire dans des palais d'un éclat merveilleux.

Dès les premières années de Sylvain Bailly, tout se réunissait pour le détourner des études sérieuses. Tout l'appelait à une riante incurie dans la maison paternelle. Il était fils d'un peintre goûté du public et de madame de Pompadour, à

l'époque où florissaient Boucher, Vateau et leur école maniérée et souvent lascive. Cet artiste d'humeur joyeuse aimait à prendre sa part dans des vaudevilles, des parodies qui mêlaient le bruit des grelots au mouvement philosophique du dix-huitième siècle. Nommé garde des tableaux du roi, de tant de chefs-d'œuvre qui attendaient, dans des galeries poudreuses et dans des greniers, les jours de gloire que devait leur donner notre Muséum, il réunissait dans un appartement, au Louvre, les Panard, les Piron, les Collé, derniers nés de la gaieté française, et qui ne songeaient qu'à prolonger son empire chaque jour menacé par la philosophie. Content de son sort, il bornait l'ambition de ses vœux paternels à léguer à son fils ses pinceaux, sa marotte et le goût des succès et des plaisirs faciles. Aussi n'occupa-t-il les premières années de son fils que du dessin et d'une littérature légère. Sylvain Bailly acquit à peine dans cette première éducation quelque connaissance élémentaire du grec et du latin, et pourtant il devint un érudit, un digne membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Jugez de la ténacité de son travail et de la perspicacité de son esprit. C'était un élève du Portique, ou plutôt de l'Académie qui croissait au milieu de cette société épicurienne. Le caractère même de sa physionomie trahissait une vocation plus grave et plus élevée. Sa figure allongée, maigrie par le travail, se prêtait peu aux expressions de la joie; mais son regard montrait une bienveillance ingénieuse, et le miel attique, le miel de Fénélon découlait de ses lèvres. C'était cet adolescent qui, dans une réunion bachique, ressemblait au père de famille. Mais tandis que le garde des tableaux du roi s'occupait à parodier des tragédies, son fils s'essayait à chausser le cothurne. C'est le premier et presque

toujours l'infructueux tribut que tout jeune homme ami des lettres paye à l'amour de la gloire. A l'âge de quinze ou seize ans, il était déjà riche de deux tragédies d'une régularité désespérante, car elle ne rachetait pas le défaut d'émotions profondes. Tel fut le jugement qu'en porta le comédien Lanoue, auteur de la tragédie de *Mahomet II* et de la *Coquette corrigée*. Le jeune Bailly reçut de lui le triste arrêt qui lui interdisait la carrière dramatique. Après une telle disgrâce, plus d'un jeune homme de nos jours prendrait en haine les institutions sociales et surtout celles des comités de lecture, et se disposerait au suicide, pour peu qu'il y fût encouragé par un compagnon d'infortune. A cette époque moins follement héroïque, on ne prenait point de ces partis extrêmes. Le jeune Bailly revint trouver son censeur, non comme un auteur irrité, non comme un solliciteur opiniâtre, mais comme une victime résignée. Cette docilité fut récompensée par ces mots consolants et prophétiques, que lui adressa le judicieux comédien : « J'ai bien réfléchi sur vos deux ouvrages; dans mille autres je trouve trop de jeunesse, et pas assez dans les vôtres. Tout m'annonce que vous devez être un littérateur élégant et profond, un savant distingué. » Puisque j'ai parlé de ces deux essais, il faut bien que je mentionne un rapprochement pénible. Dans l'une de ces tragédies (Clotaire), Bailly offrait le tableau d'un maire de Paris déchiré par un peuple cruel.

Averti de sa véritable vocation, il se retrouve dans son élément. Déjà il avait échangé les leçons de dessin contre des leçons de mathématiques, donnant les unes et recevant les autres. Bientôt il put appliquer son savoir nouveau à l'astronomie, qui devint sa passion dominante, mais non pas exclu-

sive. Son bonheur lui fit rencontrer l'illustre abbé Lacaille, que dévorait cette même passion; tout célébrait en Europe cet observateur puissant qui, par son voyage et un séjour de quatre ans au cap de Bonne-Espérance, et par des travaux d'une patience héroïque, avait enrichi les tables astronomiques de dix mille étoiles de l'hémisphère austral, nombre supérieur à celui des étoiles jusqu'alors observées dans le nôtre. Bailly sentit redoubler son ardeur et son talent auprès d'un tel maître; et, par son Essai sur la théorie des satellites de Jupiter, il prit une place distinguée dans une science où déjà s'annonçaient Lagrange et Laplace. Il fut le concurrent du premier, et devint bientôt l'ami de son vainqueur; mais en même temps Bailly, fidèle aux lettres, disputait des palmes d'un autre genre à Thomas, à Calarpe, à Chamfort. Il n'arrivait guère qu'aux honneurs de l'accessit et à ce que nous nommons aujourd'hui succès d'estime; mais cette estime allait toujours croissant. Il suppléait aux élans de l'éloquence par l'aménité et la justesse ingénieuse du style académique, mot que nous prononçons aujourd'hui avec une légère teinte de dédain; car tout notre intérêt, toute notre avidité se porte vers les succès oratoires. Il n'y a dans notre enceinte point de passions orageuses à réprimer ou à soulever comme à la tribune ou dans la chaire chrétienne; tout s'adresse à une société bienveillante, polie, fine, très-éveillée sur le ridicule, prompte à faire la guerre à l'esprit emphatique. La perfection du style académique, et nous en possédons de précieux modèles, n'en est pas moins empreinte du beau idéal de l'urbanité et des plus nobles sentiments de la civilisation. Socrate et Platon en sont les inventeurs.

Bailly, dans plusieurs de ses éloges, surtout dans ceux de Descartes, de Leibnitz, de Clairaut, de Lacaille et de Cook,

préludait au grand ouvrage qui déjà remplissait sa pensée, à l'Histoire de l'astronomie chez les anciens et les modernes. Heureux le talent que des succès variés et des impulsions diverses n'empêchent pas de concentrer ses forces sur une de ces longues œuvres de la patience humaine, qui portent un défi aux injures du temps! Heureux qui se dévoue à d'immenses recherches, se fie aux difficultés, même pour stimuler son ardeur; qui, dirigé vers l'avenir, n'entend plus presque aucun bruit contemporain, fait un pacte avec le temps, ose lui demander vingt ou trente années pour un même travail, pour une même pensée, et qui, pour le désarmer, se promet d'être sobre, d'échapper aux passions dévorantes, de remplir son âme de douces et pures affections, enfin d'être fidèle à tous ses devoirs d'homme et de citoyen; car il faut que la conscience ait de la paix et même de l'orgueil pour bien apprécier la gloire, s'endurcir à ses travaux et se consoler même de ses éclipses! Tel fut le serment de Bailly, telle fut sa vie.

J'ai besoin, Messieurs, de me recueillir sur ces heureuses années du sage; je voudrais en arrêter le cours. Un bon ménage fut le charme journalier de son toit et la protection de son cabinet. Une femme jeune et belle lui voua et reçut de lui le plus tendre et le plus fidèle amour. Quand le ridicule voulut s'attacher à Bailly dans des jours de trouble et de désordre, savez-vous ce qu'il imagina? ce fut de railler la simplicité et la pureté des mœurs qui régnaient dans ce ménage, aussi bourgeois que celui de Corneille et de Racine.

Il fallut la sérénité d'un beau ciel pour dresser les premières tables astronomiques; il fallut à Bailly la sérénité d'une belle âme et le calme apparent de son siècle pour écrire

une histoire qui demandait de si vastes et de si pénibles recherches : il se proposait tout autre chose que de suivre le séduisant exemple de Fontenelle qui, pour populariser l'astronomie et la rendre accessible aux dames, avait fait de la sévère Uranie une Muse coquette et féconde en jolis madrigaux; il voulait écrire pour les savants, sans exclure les profanes. Buffon, par l'autorité de son génie et le charme d'un style magnifique, sans ornements superflus, opéra le premier cette union des sciences et des lettres. Ce même Buffon, dans sa *Théorie de la terre,* s'était livré à toute l'audace des hypothèses, et avait en quelque sorte disposé de la création suivant le bon plaisir de son génie. L'Église se fâcha, puis se contenta d'un faible désaveu qui fut depuis éloquemment rétracté dans les *Époques de la nature.* Bailly, dans son *Histoire de l'astronomie,* développa savamment et avec esprit une hypothèse qui n'était nullement de nature à inquiéter l'Église, mais qui étonnait fort et scandalisait le monde savant, le monde philosophique : c'était la supposition d'un peuple antédiluvien, d'un peuple placé vers le 49° de latitude nord-est, possesseur d'observations astronomiques, qui, seul, avait pu constater la fameuse période astronomique de six cents ans, et auteur de plusieurs autres découvertes dont les Indiens, les Chaldéens, les Égyptiens et les Chinois n'auraient été que les dépositaires peu soigneux et peu intelligents. Voltaire souffrait peu que l'on remontât au déluge et encore moins à des temps antérieurs; déjà l'on criait au ridicule. Bailly n'imagina rien de mieux que de s'adresser au patriarche de la philosophie, alors âgé plutôt que chargé de quatre-vingt-deux ans. Pour l'aborder dans un commerce épistolaire, il fit provision d'encens, et, quelque admirateurs que nous soyons de

Voltaire, la dose peut nous paraître excessive. Cette correspondance fut d'un vif attrait pour le public. Voltaire, qui dans ses lettres portait le charme de ses poésies fugitives et les embellissait d'aperçus fins, rapides, lumineux, défendit la cause des prêtres de l'Inde, créateurs de la philosophie hellénique par l'entremise de Pythagore. Bailly plaida pour son peuple antédiluvien dans un style plein de grâces et avec une rare puissance d'érudition et de critique.

L'histoire de l'astronomie moderne éleva bien plus haut sa réputation : c'est un beau monument de la reconnaissance. Bailly semblait avoir voué un culte particulier à cette vertu. C'est lui qui a dit que *le premier autel fut dressé par la reconnaissance;* pensée qu'il est beau de substituer au sombre axiome du libertin Pétrone : « La crainte a fait les dieux. » Montucla, dans son *Histoire des mathématiques,* avait précédé Bailly ; mais, plus strictement renfermé dans les limites et le langage de la science, il était loin d'y avoir porté la même chaleur et le même coloris.

C'est le pays des révolutions que l'histoire de l'astronomie : on y voit des rois détrônés, les uns après un siècle et les autres après un règne de mille ou deux mille ans, et ici les vainqueurs sont légitimés par le génie. Bailly, loin d'insulter aux vaincus, les rétablit, non dans leur empire, mais dans leurs légitimes honneurs. Avec quelle complaisance et quels scrupules de justice ne retrace-t-il pas les travaux de cette école d'Alexandrie, illustrée par les travaux d'Euclide, d'Hipparque, de Ptolémée et d'Aristarque de Samos ! comme il tient fidèlement compte de leurs découvertes, sans se jouer de leurs erreurs !

Les Romains eurent le sort, soit d'ignorer, soit de dédai-

gner les utiles travaux de l'école d'Alexandrie. Ils ne s'occupaient alors du ciel que pour y faire entrer ou pour en faire sortir des tyrans qui avaient fait leur honte et celle du genre humain. Après neuf ou dix siècles écoulés, ce furent les Arabes qui recueillirent, avec une noble libéralité, l'héritage astronomique d'Alexandrie. Ils l'enrichirent par des calculs et des observations dont Bailly fait remarquer la profondeur et la sagacité. L'Europe, qui gardait encore une croûte épaisse de barbarie, vint par degrés s'instruire à l'école des Maures d'Espagne; mais si elle reçut d'eux de précieuses lueurs de savoir, elle en reçut aussi le plus hideux genre de superstition : l'astrologie judiciaire.

Voici le moment où la science paraît dans sa grandeur et dans sa vérité. Le commencement de ce XVIe siècle, si fécond en découvertes de tous genres, devait ouvrir cette révolution. Copernic a donné le plus éclatant démenti au témoignage des sens. Une vérité faiblement entrevue ou soupçonnée par deux ou trois philosophes de l'antiquité, et peut-être par quelques prêtres de l'Inde, est rapidement portée à sa démonstration. La terre est forcée d'abdiquer sa souveraineté sur le soleil et sur tous les astres qu'on lui donnait pour satellites. Qu'importe qu'elle retombe dans le plus humble rang, quand l'intelligence humaine a pu surprendre en quelque sorte le secret du Créateur! L'homme a vu ce que voient les anges. Il semble que les Copernic, les Galilée, les Képler et les Newton remplissent successivement pour lui l'office des intelligences supérieures. Bailly leur sert en quelque sorte d'intermédiaire et d'interprète auprès de ceux qui ne peuvent gravir les hauteurs de la science. Quoiqu'il soit obligé de faire des pas immenses pour suivre les pas de géant

du génie, sa marche est toujours facile autant que majestueuse; quelquefois il s'anime de l'enthousiasme qui a dû remplir l'âme des auteurs de ces grandes découvertes. Rien de plus éclatant et de plus pur que les couleurs de son style, quand il peint les transports du monde savant à l'aspect des nouveaux cieux et des astres découverts ou merveilleusement grossis par le télescope de Galilée, les différentes régions de la lune, les phases de Vénus, l'anneau de Saturne, et Jupiter, dans sa gloire, entouré de ses quatre satellites, qui deviennent autant de guides pour le navigateur perdu dans l'immensité des mers! S'il est beau de voir dans l'histoire de l'astronomie moderne les cieux se peupler perpétuellement d'astres nouveaux, se reculer à d'immenses profondeurs, puis se rapprocher magiquement de nous par une vue artificielle; s'il est beau de voir les lois qui enchaînent, qui subordonnent ces astres, ces soleils, ces mondes, dans une hiérarchie sans fin, dans une gravitation éternelle, n'est-il pas plus satisfaisant pour l'orgueil humain de suivre dans cette même histoire ces savants qui se servent de précurseurs, de guides les uns aux autres, et qui se passent un flambeau dont la lumière va toujours redoublant d'éclat à mesure qu'il roule de mains en mains, de siècle en siècle! et ce flambeau s'allume dans tout ce que les chiffres, l'algèbre et le calcul différentiel ont de plus terne, de plus hérissé, de plus effrayant. Ce que l'un a deviné, l'autre l'affirme et le démontre; mais le chiffre s'illumine, et les cieux complaisants répondent aux équations de l'algèbre. L'optique, fille de l'astronomie, s'empare des rayons solaires, les brise, les recompose, les suit dans toutes leurs déviations, et chaque fois que l'astronomie lui demande un instrument nouveau et d'autres yeux que ceux qu'elle a

reçus du Créateur, elle dit : Les voilà ! et ne cesse plus d'en augmenter la puissance. L'horlogerie dispute à la boussole et à l'astronomie même, dont elle a reçu une seconde création, l'avantage de guider la marche des navigateurs jusque sous des cieux obscurcis par les frimas et par la tempête. Voyez comme les savants se tiennent la main pour construire l'échelle qui les guide dans la voûte céleste. On pouvait douter encore après Copernic; le doute cessa bientôt après Galilée, sinon dans le monde vulgaire, du moins dans le monde savant, malgré la condamnation de l'Église, malgré les fers du philosophe et le désaveu que sa conscience trahit au moment même où sa bouche le prononçait. Le *Sta sol* de Josué ne fut plus qu'une de ces figures dont les livres sacrés abondent; car les prophètes et les juges n'avaient pas pour mission d'enseigner l'astronomie et la physique aux Hébreux. Les lois du monde, telles que Képler les avait révélées, restaient encore enveloppées de nuages et de mystères pythagoriciens. Newton paraît, et les deux grandes lois de la mécanique céleste sont comprises, non certes en elles-mêmes, mais du moins dans leurs résultats prouvés invariables; et l'homme ose prononcer ce grand mot : *Système du monde.*

Quelle brillante escorte de rivaux et surtout de disciples environne Newton! Huygens, Cassini, Bernouilli, Halley, et dans le XVIIIe siècle, Euler, Clairaut, Picard, Lacaille, Lagrange et Laplace, en brillant de la grandeur de leurs devanciers, brillent aussi d'une grandeur, c'est-à-dire, d'un génie qui leur est propre. Voilà le difficile et magnifique tableau que Bailly traça d'une main ferme et habile : il serait ambitieux d'y voir une sorte d'épopée de la science. Toutefois, la conquête du ciel par l'astronomie vaut bien celle de

Troie ou de Jérusalem; un tel sujet offre un beau genre de progression et d'unité. Bailly tempère agréablement et sans faste tout ce qu'il y a de sévère, il cherche plus la pureté que l'éclat des couleurs; il ne laisse pas la science nue, mais il ne la charge pas d'ornements qui répugneraient à sa dignité. Nombre de savants, dont les travaux étaient presque oubliés du monde, lui doivent une résurrection.

Je dois ici exprimer un vœu qui ne peut manquer d'être bien accueilli par mon savant auditoire, c'est que ce grand ouvrage soit continué jusqu'à nos jours. Ce serait un difficile mais merveilleux tableau que de montrer le système solaire récemment agrandi par des planètes qui avaient échappé au télescope imparfait de Galilée et de Cassini; ces quatre comètes devenues enfin fidèles au rendez-vous donné par la science, calculées avec autant d'audace que d'exactitude dans leurs perturbations, et qui donnent enfin l'espoir d'assujettir à l'observation un beaucoup plus grand nombre de ces astres si longtemps rebelles; les grandes et récentes découvertes de l'astronomie sidérale, ces étoiles, ces points si faiblement lumineux qui se dédoublent, se détriplent, et nous montrent la loi de la gravitation régnant dans tout l'univers; merveilles si récemment dévoilées au télescope et au génie des deux Herschel, ainsi qu'au concours puissant et harmonieux de savants que mes yeux peuvent rencontrer dans cet auditoire et qui m'interdisent de les nommer; merveilles qui ne terrassent point l'homme, puisque sa pensée exerce sa puissance et retrouve l'unité presque dans l'infini.

Peut-on douter qu'un monument de ce genre n'ait contribué à exciter cette ardeur de périlleuses recherches qui règne aujourd'hui dans l'empire des sciences? L'amour de la gloire

vient se mêler à tout ce qu'une noble curiosité a d'irritant, et à la douce passion d'être utile aux hommes. Bailly avait retracé avec un vif intérêt les voyages des savants français qui, se dirigeant les uns vers l'équateur, les autres vers le cercle polaire, entreprirent de vérifier, et confirmèrent la théorie de Newton sur l'aplatissement des pôles. Et, depuis cette époque, autant l'Espagne, au XVIe siècle, fourmillait d'aventuriers cupides et cruels qui venaient opprimer les timides Américains par les armes de la civilisation, par leur fanatisme et des crimes sans remords, autant l'Europe, mais surtout l'Angleterre et la France, fourmillent de jeunes héros, compagnons éclairés de savants et intrépides navigateurs qui, en portant à des peuples nouveaux les dons les plus précieux de notre agriculture et de nos arts, nous rapportent, non un or stérile et barbarement arraché des mines, mais tout ce que les trois règnes offrent de plus riant, de plus magnifique et surtout de plus utile; magnanimes conquérants qui ne coûtent au monde d'autres larmes que celles que l'on a quelquefois à répandre sur leur fin prématurée. D'autres, chevaliers errants de la science, aiment à tenter des entreprises solitaires, gravissent les premiers les cimes du Mont-Blanc, les pics des Cordillières, et les hauteurs, plus effrayantes encore, de l'Hymalaya, ou, coiffés du turban, bravent sous le ciel africain les ardeurs du tropique, la férocité des cavaliers maures qui, plus que les lions et les tigres, sont les tyrans du désert. Chaque jour ajoute à l'héroïsme et au martyrologe des savants et de leurs jeunes adeptes; mais soit qu'ils périssent en portant des secours dans des prisons, des hôpitaux, des villes infectées; soit qu'ils tombent précipités du haut des airs dont leur courage et leur génie ont frayé la route aux

mortels; soit que, comme Jacquemont, ce jeune homme d'une si haute espérance, ils succombent seulement à l'excès de leurs fatigues, ils meurent dans des périls de leur choix et au champ d'honneur de la science. Ils saluent de leurs derniers regards la patrie absente, et n'ont pas un murmure à proférer contre leurs concitoyens.

Je ne doute pas, Messieurs, que ces mots n'aient fait naître dans votre âme le rapprochement douloureux qui trouble la mienne. Nous allons passer à de tristes impressions. Mais il s'agit moins de plaindre que de vénérer le savant qui mourut au champ d'honneur des magistrats gardiens intrépides de la loi. Je vais dire, dans une seconde partie, comment Bailly fut conduit par degrés à ce martyre.

SECONDE PARTIE.

Jusqu'alors tout était serein dans la vie de Bailly, les honneurs les plus purs venaient chercher l'historien de l'astronomie. Trois académies l'appelaient dans leur sein à titre de savant, d'homme de lettres et d'érudit, et l'opinion publique lui avait déféré d'avance cette triple couronne. Il était souvent l'élégant et judicieux interprète de ces compagnies. C'est ainsi qu'il se chargea du rôle courageux de combattre les folies de l'espérance allumées par la nouvelle théorie du magnétisme animal. Son mémoire, appuyé sur les données positives de la science, renversa ces mystérieux baquets qui apparaissaient comme autant de fontaines de Jouvence, de sources inépuisables de santé; il rompit ces chaînes sympathiques, où la

volupté se glissait si facilement, qu'on pouvait lui en attribuer l'invention, et fit disparaître cette foule de médecins improvisés, infaillibles en raison même de leur ignorance, de médecins dormants, de somnambules prophètes, de nouveaux *voyants* auxquels il suffisait de fermer les yeux.

Mais combien d'illusions, combien d'espérances plus plausibles environnaient alors le trône du jeune et bienveillant successeur d'un roi qui, principal auteur des dangers de la monarchie, se consolait en pensant que la chute n'aurait lieu qu'après sa mort!

C'était un triomphe pour la philosophie, d'avoir vu ce règne ouvert par Turgot, Malesherbes, ces âmes aussi candides qu'élevées; l'un, véritable créateur de l'économie politique qui domine aujourd'hui dans l'Europe éclairée, et l'autre, que l'on pourrait appeler l'homme antique du XVIIIe siècle. La philosophie, jusque-là si fougueuse, trouvait en eux des guides, des modérateurs. Ces deux amis s'étaient flattés de prévenir, par de sages et courageuses réformes, une révolution qui apparaissait quelquefois au bord de l'horizon comme le point blanc redouté des navigateurs. Franklin venait de trouver le secret merveilleux de désarmer la foudre et de la faire ruisseler en filets inoffensifs sur la pointe qui l'appelle. C'était le secret que Turgot et Malesherbes voulaient appliquer au monde politique et moral. L'orgueil du privilége l'emporta sur l'esprit de réforme. Le comte de Maurepas, ce futile mentor d'un monarque austère, prêta l'oreille aux clameurs de l'intérêt personnel et de la vanité. Louis XVI, en éloignant ses deux ministres, ses deux appuis, trahit le secret d'une faiblesse qui devait lui être si fatale, et si fatale à son peuple. Cependant dix années se passèrent encore dans un calme qui n'était pas

sans gloire. La guerre d'Amérique et la paix qui suivit avaient relevé l'orgueil national si cruellement humilié par la guerre de sept ans.

Necker, en reproduisant une partie des plans de Turgot, avait offert le phénomène d'un ministre populaire; mais le comte de Maurepas l'observait avec jalousie, et sut bientôt le renverser.

Le milieu du XVIIIe siècle, le midi brûlant de sa littérature, avait été rempli par quatre hommes de génie. Sa dernière période, celle du moins qui précéda immédiatement la révolution, vit naître un nombre étonnant d'hommes d'un talent distingué. Il me semble qu'on pourrait figurer cette époque littéraire par l'une de ces constellations qui ne sont formées que d'étoiles de la seconde grandeur, et qui pourtant sont comptées au nombre des plus beaux ornements du ciel. Les hommes d'esprit fourmillaient à la surface élégante et polie d'une nation dont il était dangereux de remuer le fond, tant la misère, l'ignorance et de vieux ressentiments, suites d'un système vicieux, y avaient déposé une vase profonde.

La philosophie, depuis la mort de Voltaire, s'était beaucoup ralentie dans ses hostilités contre la religion; mais il n'était plus un seul point de politique intérieure, extérieure, d'administration, de législation civile et criminelle, qui échappât à ses investigations réformatrices. Cet esprit de discussion s'enflamme par les prodigalités de la cour, par les intrigues qui s'y croisent, et les désordres nouveaux qui mettent à découvert les vieilles plaies de la monarchie, et surtout par l'inconsistance d'un gouvernement qui, en changeant de ministres, passe tour à tour d'un système au système le plus opposé, avec la même légèreté que l'on passe d'une mode à une autre,

d'une mode empruntée des Grecs à une mode du moyen âge. Le mal était grand, les remèdes sont encore plus funestes. Assemblée des notables de Calonne, cour plénière de Brienne, ligue des privilégiés et des parlements contre les plans de l'une et de l'autre, convocation d'états généraux, lutte excitée avant leur ouverture entre le tiers état qui n'a cessé de grandir, et deux ordres qui n'ont cessé de décroître, et voudraient se croire encore aux jours de leur puissance; écrits ardents, théories tranchantes, orgueil d'une résistance aveugle et désordonnée : voilà les signes précurseurs de la plus grande révolution qui ait ensanglanté et réformé la société humaine depuis l'établissement du christianisme sur le trône des Césars.

Bailly était resté étranger au mouvement de cette politique chaque jour plus passionnée. D'où vient que les plus grands honneurs de nos nouveaux comices et de notre première assemblée nationale viennent chercher et en quelque sorte accabler un homme qui ne semblait occupé que du mouvement des corps célestes? Était-ce un judicieux hommage rendu aux lettres et aux sciences? Mais Bernardin de Saint-Pierre, qui, disciple de Jean-Jacques Rousseau et précurseur de Châteaubriand, semblait destiné à faire la transition du XVIIIe au XIXe siècle; mais l'auteur du *Voyage d'Anacharsis,* qui venait de nous transporter dans Athènes au moment où nous rêvions le plus de liberté et même de démocratie; mais Ducis, Delille, Marmontel, la Harpe, Vicq d'Azir, Chamfort et Ruhlière; mais, parmi les savants, Lagrange, Laplace et Lavoisier, n'obtinrent point le dangereux honneur de figurer dans les rangs de l'assemblée constituante, et de représenter les lumières dont leur siècle était si enorgueilli, et dont ils avaient

augmenté l'éclat. Un beau travail, une belle action, venaient de fixer particulièrement les yeux sur Bailly : c'était un mémoire sur l'état des hôpitaux de Paris, écrit avec un grand courage, puisqu'il avait fallu dévoiler la plus honteuse plaie de notre état social, de notre vieille monarchie, et les longues erreurs d'une charité aussi imprévoyante que prodigue ; puisque enfin il avait fallu montrer non-seulement trois malades, comme on l'a dit, mais cinq et même quelquefois jusqu'à sept sur un même lit, s'infectant de leurs plaies, de leur haleine, et se volant tour à tour le sommeil par des cris déchirants. Tous les cœurs furent émus par la sincérité de Bailly, et répondirent à l'éloquent appel qu'il portait à la pitié. De concert avec la charité, la philanthropie ouvrit ses trésors. Les souscriptions pour construire douze hôpitaux à la place d'un gouffre pestilentiel, furent d'une abondance telle qu'on n'en avait jamais vu. Que devint cet or?.... Taisons-nous ; mais enfin la plus grande partie du mal a été réparée de nos jours.

Le pauvre et le riche couvraient également Bailly de bénédictions, l'un pour avoir soulagé ses maux, et l'autre pour lui avoir procuré un plaisir devant lequel les jouissances du luxe ne sont rien. Voilà le secret d'une popularité dont le parfum était si pur, et qui pourtant devait finir comme presque toutes les popularités, et plus cruellement qu'aucune autre. Il est nommé premier député de Paris, et bientôt président de cette même chambre du tiers état qui, sous lui, devint assemblée nationale. La dignité et l'aménité de ses paroles avaient contribué à préparer la victoire, et ce fut lui qui la consomma en prononçant le premier, dans un jeu de paume, ce serment sous lequel tremblent encore depuis près d'un demi-siècle les gouvernements absolus ; mais l'enfantement du système représen-

tatif, en France, devait être bien plus long et bien plus douloureux que ne l'avaient pensé l'audace présomptueuse du XVIIIe siècle et l'inexpérience des législateurs. La révolution du 14 juillet éclate. Bailly est nommé maire de Paris, bien moins pour assurer une irrévocable victoire que pour la contenir. On a vu la conquête de la Bastille souillée par des scènes sanglantes, qui font craindre de voir un âge de barbarie luttant contre un siècle de lumières. La tâche du maire de Paris eût été impossible s'il n'eût été secondé par la Fayette, commandant de la garde nationale. Ces deux popularités, ces deux âmes fraternelles se vouent à la défense de tous les Français menacés par la fureur du peuple. Si deux victimes, Berthier et Foulon, n'ont pu être sauvées, si leur mort impunie et barbare est un sinistre avertissement pour l'humanité, peu de jours se passent sans que la Fayette et Bailly aient droit à des couronnes civiques. Paris était alors un forum toujours assemblé, toujours en tumulte, ardemment épris de l'amour d'une liberté mal comprise, mais qu'agitaient aussi la vengeance et la faim conseillère de crimes. L'été désastreux de l'année précédente, signalé par un orage qui, dans un tiers du royaume, avait presque détruit tous les genres de récolte, suivi de l'un des hivers les plus rigoureux du siècle, enfin le ralentissement du travail, opéré, d'un côté, par les préoccupations politiques des classes ouvrières, et, de l'autre, par des réformes qui, frappant les grandes fortunes et souvent même les médiocres, opprimant d'un même coup le luxe et l'industrie, enlevaient avec le superflu des riches le nécessaire du pauvre, tout irritait la fureur du peuple, qui entendait proclamer sa souveraineté sous les haillons de l'indigence. Tel fut du moins l'un des mobiles

des journées exécrables des 5 et 6 octobre. Si de tels désordres et de telles fureurs se calmèrent ou purent être réprimés dans Paris, pendant près de deux années, on le dut sans doute à la majesté de l'assemblée constituante, mais on le dut plus directement encore au dévouement quotidien de la Fayette et de Bailly.

La tâche du dernier fut la plus difficile. Il faut nourrir Paris, quand partout l'ignorance du peuple arrête des convois, poursuit de prétendus accapareurs, frappe des boulangers. Oh! que les longues nuits où Bailly se consume dans ces soins vigilants sont différentes de celles où, à la clarté d'un ciel serein, il observait les mouvements harmonieux des corps célestes! Lui qui, à travers tous les siècles connus de l'histoire, et même au delà, a suivi la marche paisible des sciences; lui que la philosophie de son temps, et bien plus encore celle des temps antiques, ont nourri de si douces impressions, de si ravissantes espérances, quelle étude nouvelle il lui faut faire des préjugés opiniâtres, des passions furieuses, des intrigues malfaisantes, des complots odieux! Le jour se lève, et les dangers de tous les moments viennent remplacer les dévorantes sollicitudes de la nuit. Tantôt c'est un proscrit qu'il faut ceindre de son écharpe protectrice; tantôt c'est le roi, c'est la reine qu'il faut mettre à couvert de l'outrage qui les poursuit dans leur palais, en attendant que le canon les y assiége et les en chasse.

L'esprit de mesure accompagne chacun des actes du maire de Paris; dans toutes ses paroles règne une aménité platonicienne qui montre le calme du sage au milieu de la tempête. Il va, pour quelques jours, recueillir le prix de ses soins. L'anniversaire du 14 juillet approche; il imagine le

plan d'une fête universelle, d'une fédération des gardes nationaux du royaume, qui doit répondre aux sourdes menaces de l'absolutisme conjuré. Fête immortelle, oasis de bonheur accordée par le ciel à une génération destinée à tant de traverses, à tant de supplices! La fête fut délicieusement anticipée par les travaux du Champ de Mars. Il est de magnifiques monuments de l'antiquité qui ne rappellent que les tortures de quelques millions d'esclaves. Puissent durer les humbles tertres du Champ de Mars! ils ne rappellent que les douces effusions d'un peuple aimable et libre, et les cent mille brouettes traînées avec une égale ardeur par des magistrats, des députés, par quelques héritiers des titres féodaux, par des femmes délicates qui venaient prendre humblement des leçons de maçonnerie d'hommes plus habitués à ces travaux. Je vois encore, au jour de la fête, ces innombrables farandoles de gardes nationaux qui répondent par des danses et des chansons à des torrents de pluie. J'entends encore ces canons joyeux qui dissipent la tempête. Le premier rayon de soleil a lui sur le front de l'infortuné Louis XVI; il devient l'objet des plus vives, des plus touchantes acclamations, et s'étonne de verser des pleurs d'allégresse.

La Fayette et Bailly, dont l'aspect excite le même transport, jouissent dans leur cœur de la pensée d'avoir opéré la réconciliation définitive du peuple avec le roi. Vain présage! un triomphe en révolution est un signe de mort.

Cependant l'assemblée constituante croît en sagesse et en grandeur. L'expérience qui lui manquait lui est arrivée à la lueur des éclairs. L'éloquent tribun de la révolution ne tonne plus que contre l'esprit factieux. Il faut son bras d'Hercule pour être le modérateur de ce char emporté. Ce bras nous

manque; Mirabeau meurt, et sur sa tombe, signalée par le plus beau des triomphes funèbres, chacun de nous crut lire le terrible arrêt de Bossuet : *Marche, marche encore, marche d'abîmes en abîmes.* Un schisme éclatant est venu clore le siècle philosophique. Louis est troublé dans sa foi. Chez lui le catholique résiste quand le monarque est porté à céder comme par habitude. Un nuage d'intrigues plane sur la cour. Tous les conseils sont admis, ceux de l'orgueil indigné comme ceux de la peur.

Les défiances et les ressentiments du peuple renaissent et redoublent. Il ne prend foi que dans les écrivains dont la fureur va jusqu'à l'atrocité.

La Fayette et Bailly n'ont plus, pour combattre le désordre, qu'un faible reste de popularité, qui chaque jour décroît sous la violence des outrages. Une fuite fatale, méditée par le roi, est tentée, et ce sont la Fayette et Bailly qu'on ose accuser d'en être les complices. Louis et sa famille sont arrêtés dans un imprudent et funeste voyage. C'est alors que l'assemblée constituante se montre dans toute la majesté du plus beau soleil couchant. Elle a voulu conserver à Louis un trône qui ne peut être démoli, et surtout ensanglanté, sans amener les plus horribles catastrophes. Les hommes de paix applaudissent; les hommes de désordre, trop fortifiés par les hommes à système, s'irritent et conspirent à ciel découvert. Oh! sous quels tristes auspices la Fayette et Bailly revoient ce Champ de Mars, si récemment décoré par leurs soins, et théâtre d'une si pure allégresse! Une pétition, destinée à renverser toute l'œuvre de l'assemblée constituante, s'y rédige au milieu des plus terribles clameurs. Pendant ce travail, et comme pour en charmer l'ennui, deux invalides

sont massacrés sur l'autel de la patrie qu'ils ont défendue de leur sang. Fallait-il laisser un libre cours à ces homicides, toujours suivis d'accessoires empruntés à la barbarie des despotes de l'Orient? Fallait-il baisser la tête devant une souveraineté si horriblement comprise? Bailly proclame la loi martiale; la Fayette et les gardes nationaux sont obligés de l'exécuter : après une triple et inutile sommation, le sang coule. Les factieux se dispersent; tout rentre dans une paix apparente. L'assemblée nationale, saisie du vertige d'un désintéressement patriotique, croit ou veut croire que cette paix sera durable; elle se hâte d'abdiquer, et défend qu'aucun de ses membres soit réélu; elle paraît ainsi déserter sa victoire. La Fayette et Bailly suivent cet exemple. Fallait-il que dans un temps où le crime et l'anarchie se tenaient prêts à nous dévorer, nous fussions aussi victimes des vertus!

Je franchis un intervalle de deux ans, et je trouve un trône écroulé, Paris souillé d'une Saint-Barthélemy révolutionnaire; un roi, un saint, qui monte à l'échafaud; l'héroïsme et la victoire sur nos frontières et faisant déjà flotter nos étendards sur des provinces conquises; puis une invasion plus puissante succédant à une invasion terrassée et menaçant Paris du haut de Valenciennes; la discorde régnant dans nos murs; la convention nationale décimée par ses propres mains, et livrant au terrible *hors la loi* tout ce qu'elle offre de plus illustre, de plus généreux. J'entends prononcer avec une rage toujours nouvelle les noms de la Fayette et de Bailly. La Fayette cependant s'est soustrait à ces fureurs pour rencontrer d'autres haines. En sortant d'un effort pour délivrer l'auguste captif du 10 août, il a reçu pendant cinq ans l'hospitalité de l'étranger dans des prisons telles que

Silvio Pellico nous les a décrites. Mais Bailly, que deviendra-t-il? il a consenti à se cacher, mais non à fuir. « J'ai manié des deniers publics, disait-il; un comptable ne peut quitter sa patrie. » Voici comment ses comptes furent rendus : deux ans après la mort du tout-puissant maire de Paris, sa veuve vivait des secours d'un bureau de bienfaisance.

Les traits de Bailly, fort caractérisés, étaient connus de toute la France par d'innombrables gravures qui les avaient reproduits dans les jours de sa popularité. Quel danger pour le proscrit! Mais ce n'était pas là sa plus grande sollicitude; il craignait de compromettre des amis, des hôtes courageux, de les livrer à la mort. Telles étaient les lois du temps, lois si glorieusement bravées par cent mille hommes et par un plus grand nombre de femmes qui s'exposaient au supplice pour sauver un parent, un ami, et peut-être un inconnu. Une hospitalité de ce genre ne vaut-elle pas l'hospitalité si vantée des anciens peuples? Bailly ne prenait que d'insuffisantes précautions. « Témoin de tant d'horreurs, écrivait-il à l'illustre Laplace, puis-je tenir à la vie? » Cependant cet ami lui a fait espérer qu'il pourrait trouver quelque tranquillité à Melun. Bailly s'y rend. A peine arrivé, il est reconnu dans la rue par un soldat de cette armée révolutionnaire qui a si longtemps joué parmi nous le rôle d'une armée de Genseric. Aussitôt tous ces barbares se précipitent sur lui et le conduisent en prison, au milieu des imprécations et des plus sanglants outrages. Bailly entre dans les prisons de Paris déjà si encombrées par la loi des suspects; lui dont la mort est certaine, lui qui annonce sans pâlir que pour lui on changera le supplice, il devient le consolateur de ses compagnons d'infortune; mais lui-même a deux consolateurs qui ne le quit-

tent pas : le Phédon de Platon et l'Imitation de Jésus-Christ.

Déjà il est mandé au tribunal révolutionnaire. Cette fois ce n'est pas encore comme accusé, mais comme témoin. On voudrait qu'il déposât contre la reine, on voudrait souiller en lui la victime avant de la frapper. « Connaissez-vous l'accusée ?» lui dit le président. Bailly s'incline, et d'un accent qui montre sa douleur et son respect : « Oui, dit-il, j'ai l'honneur de connaître madame. » Ai-je besoin d'ajouter qu'on n'obtint pas de lui un seul mot qui réponde à une barbare et lâche espérance, et qu'il déclare fausses et calomnieuses toutes les accusations dirigées contre la reine?

Mais son heure est venue, son acte d'accusation est dressé. Il comparaît, et ses juges semblent d'abord chancelants, interdits à l'aspect de cet homme vénéré qui prononça le premier le serment du Jeu de paume. Il revient d'une première séance sans avoir été condamné; mais Robespierre et son peuple souffriraient-ils qu'une telle victime leur échappât? Ce retard inaccoutumé ne fait nulle illusion à Bailly; c'est ce qu'il témoigne en rentrant dans sa prison, et faisant allusion à un jeu qui a maintes fois, dans le jeune âge, excité notre gaieté : « *Le petit bonhomme vit encore,* dit-il, mais il n'a « plus que le souffle. » Le lendemain son arrêt est porté.....

Avez-vous pensé, Messieurs, que je reculerais devant l'horreur de retracer le supplice, la passion de Bailly? Non; il n'appartient pas à des hommes qui cèdent aux stupides fureurs, aux joies féroces des tribus sauvages, d'avilir leur nation et leur siècle; il appartient au sage d'élever à la fois sa nation, son siècle et l'humanité. Achevons : les souffrances du juste sont un des gages de l'immortalité de l'âme.

Le tribunal révolutionnaire, par un raffinement de barba-

rie, avait voulu que l'exécution eût lieu au Champ de Mars, et que le drapeau rouge, signal de la loi martiale, fût brûlé devant lui; enfin, il avait ordonné ou permis que Bailly, malgré son grand âge, fût conduit à pied au supplice, afin de le livrer pendant le long trajet aux imprécations, aux outrages, aux coups de la multitude; et cette exécrable intention est remplie et même surpassée : tout se passe comme chez les Illinois quand ils tiennent un prisonnier. Mais ce n'est point assez; la rage des bourreaux n'est point assouvie : on brûle devant lui le drapeau rouge, et l'on en fait voler sur sa figure les mèches enflammées. Il pousse un cri de douleur auquel répondent mille cris de joie. Puis on s'écrie que le Champ de Mars serait souillé par un tel sang : on imagine de construire un nouvel échafaud sur un tas de boue. Les apprêts en durent trois heures. Cependant il tombe sur le vieillard une pluie glaciale. « Tu trembles, Bailly, » lui dit un des mille exécuteurs; « Mon ami, c'est de froid, » lui répond le sage. Ainsi, les cruautés les plus raffinées ne peuvent rien sur l'âme du juste; elle reste inébranlable au milieu des douleurs physiques. Il se trouvait presque en face d'une maison qu'il avait occupée pendant toute sa vie privée, et qui lui rappelait soixante ans de bonheur, d'utiles et glorieux travaux; il y portait souvent ses regards : on eût dit que dans un tel moment il jouissait encore de si purs souvenirs! Enfin va partir le coup de miséricorde. Bailly marche d'un pas ferme et la tête radieuse vers le but si longtemps reculé de ses espérances, vers l'échafaud. C'est ainsi qu'il est arrivé au suprême rendez-vous que se donnent les sages, les opprimés et les martyrs. Il y sera le précurseur de Malesherbes, ce modeste héros de l'amitié et de la fidélité, de Malesherbes égorgé au milieu de

l'hécatombe de sa famille. Bientôt, dans le cortége des émules et des compagnons de ses travaux, il reconnaîtra Lavoisier, le Newton de la chimie. Tant d'illustres orateurs, tant de femmes sublimes, tout va-t-il tomber sous la faux révolutionnaire? En est-ce donc fait de l'élite de cette génération?

On peut dire du XVIIIe siècle : Il lui sera beaucoup pardonné, parce qu'il a beaucoup aimé le bonheur des hommes, le soulagement de leurs maux, parce que nul autre n'y a travaillé avec plus d'ardeur et de désintéressement, parce qu'il s'est précipité dans le gouffre pour rendre sa postérité libre, humaine et glorieuse. Ah! soyons au moins une postérité reconnaissante, afin qu'un peu de reconnaissance s'attache un jour à nos travaux.

Cultivons, ou plutôt cultivez, Messieurs (car ici la voix d'un vieillard ne s'adresse qu'à la génération qui le suit), cultivez dans votre force, et surtout dans votre sagesse, l'héritage que vos pères ont agrandi avec tant de zèle, et quelquefois avec tant d'imprudence, l'héritage teint de leur sang; et que deux noms vous soient chers à jamais, comme vous traçant la ligne de vos devoirs les plus élevés, ceux de Malesherbes et de Bailly.

ÉLOGE

DU

CARDINAL DE BERNIS,

LU DANS LA SÉANCE PARTICULIÈRE DU 5 FÉVRIER 1839,

PAR M. DE FELETZ.

Messieurs,

L'homme doué d'un brillant génie ou d'un talent supérieur offre, à celui qui l'admire et qui écrit son histoire ou fait son éloge, un sujet non-seulement heureux par le haut intérêt qu'il inspire, mais encore facile par le cadre net, clair, déterminé et pour ainsi dire unique dans lequel il doit se renfermer : il suffira, en effet, à l'historien ou au panégyriste de bien exprimer les caractères divers de ces génies, de ces talents, et de bien apprécier les divers travaux où ces dons rares et éminents se sont reproduits et manifestés. La tâche devient beaucoup plus difficile lorsqu'on a à s'occuper d'un de ces hommes dont l'esprit flexible em-

brasse plusieurs genres, et que sa position sociale a fait parcourir diverses carrières, se faisant d'abord connaître par des productions littéraires, s'illustrant ensuite par des missions politiques, se distinguant dans quelques-unes, se faisant honneur dans toutes, mais ne s'élevant au premier rang dans aucune; alors le sujet, toujours intéressant sans doute, s'allonge pourtant plus qu'il ne s'agrandit; il faut suivre cet esprit distingué, mais divers et mobile, dans toutes les routes qu'il a parcourues avec honneur, dans toutes les phases de sa fortune littéraire et politique, *ire per totum heroa*, comme le dit un ancien poëte; les points de vue sont plus nombreux, les détails se multiplient; il faut les choisir, les classer, abréger, sans nuire à la mémoire de celui qu'on célèbre, ne point omettre ce qui l'honore et le recommande au souvenir des hommes, mais ne pas fatiguer l'esprit et l'attention de ceux qui écoutent ou lisent son éloge, par la multitude des faits et la longueur des développements.

Telles sont, Messieurs, les idées qui m'ont préoccupé lorsque j'ai essayé de répondre à l'honneur que vous m'avez fait en me chargeant de payer, à la mémoire de M. le cardinal de Bernis, le tribut que l'Académie française s'impose envers tous ses membres, et que lui ravit, à sa mort, le malheur des temps où il termina sa longue et honorable carrière. M. le cardinal de Bernis est, en effet, un de ces hommes dont la vie fut illustrée par les travaux de l'esprit, par d'importantes missions politiques, par des actions nobles et généreuses, genres de mérites divers dont, je ne dirai pas le panégyriste, mais l'historien, ou le simple biographe, doit présenter le tableau multiple et varié, sous peine d'être trop imparfait et trop incomplet. Homme d'esprit, homme ai-

mable, homme du monde, et se faisant remarquer par ses grâces et sa politesse dans la société la plus spirituelle et la plus brillante de l'Europe; homme de lettres, poëte, homme d'État, ambassadeur, ministre, protecteur de l'Église de France à Rome, pontife, prince de l'Église romaine, tels sont les nombreux travaux, telles sont les importantes occupations qui remplirent sa longue carrière, et que je dois sommairement reproduire dans ce que j'appellerai indifféremment son éloge ou son histoire, car le cardinal de Bernis est assez heureux pour que son histoire soit son éloge.

François-Joachim Pierre de Bernis naquit à Saint-Marcel de l'Ardèche, le 22 mai 1715. Issu d'une famille noble et ancienne, mais peu favorisé de la fortune, s'il espéra en réparer les torts ou les rigueurs par le choix qu'il fit de l'état ecclésiastique, ses espérances furent certainement surpassées; le jeune abbé de Bernis arriva par degrés aux plus éminentes dignités de son ordre. Sa naissance le fit entrer d'abord dans le chapitre noble de Brioude, d'où il passa bientôt dans celui de Lyon, plus illustre encore et surtout plus connu à Paris, où il est si nécessaire de l'être, soit par ses qualités personnelles, soit par un titre incontestable. L'abbé de Bernis vint jeune dans cette capitale où l'appelaient des projets vagues et non arrêtés, et des espérances qui, d'après son caractère plein de sagesse, devaient être très-modérées. Après avoir passé quelques années dans le séminaire de Saint-Sulpice, il entra dans le monde, où une figure heureuse, des manières pleines de politesse et de grâces, un esprit enjoué et le talent de faire des vers faciles et agréables, lui procurèrent des succès flatteurs auprès des hommes les plus distingués, des femmes les plus aimables,

et dans un monde choisi au milieu duquel se trouvaient plusieurs de ses parents. Bientôt l'expérience d'un caractère sûr et solide en amitié lui acquit, parmi les personnages les plus recommandables, plusieurs amis zélés, dont les sentiments ne se démentirent jamais à son égard. Tant d'heureuses circonstances qui, aux agréments d'une existence douce et semée de plaisirs, semblaient devoir ajouter les avantages d'une fortune rapide, retardèrent néanmoins celle de l'abbé de Bernis; cette vie un peu mondaine déplut au cardinal de Fleury, premier ministre et dispensateur de toutes les grâces; le prélat sévère fit venir le jeune abbé, dont il connaissait particulièrement le père, et dont il s'était d'abord déclaré le protecteur; et après lui avoir reproché sa dissipation : « Vous n'avez rien à espérer, lui dit-il, tant que je vivrai. — Monseigneur, j'attendrai, » répondit le jeune abbé, et il se retira en faisant une profonde révérence. Dans quelques écrits du temps on lit que cette réponse fut faite à l'évêque de Mirepoix, Boyer, ancien théatin, homme non-seulement sévère, mais dur, et qui avait à cette époque la feuille des bénéfices. Je serais assez porté à adopter cette version, parce qu'alors la réponse, également piquante et spirituelle, blesserait moins certaines convenances que le jeune abbé de Bernis devait respecter; une repartie aussi vive s'accorderait peu avec les égards dus à l'âge, à la dignité et au caractère du cardinal de Fleury. Quoi qu'il en soit, cette réponse circula dans le public et y fut fort applaudie. « A la vérité le mot était plaisant, dit Duclos, mais pour le rendre tout à fait bon, il fallait ne pas se tromper dans son attente; » et celle de l'abbé de Bernis tardait beaucoup à se réaliser; il paraissait fort peu s'occuper lui-même d'assurer sa fortune,

et semblait s'abandonner à cette vie douce qu'offrent toujours, mais qu'offraient surtout alors les salons de Paris, à cette société choisie et spirituelle, qui accueille si bien un homme d'esprit, le recherche avec tant de soins, et le retient par de si aimables prévenances. Il supportait avec dignité, et même avec gaîté, un état de médiocrité, voisin même de la pauvreté, que devaient lui rendre plus sensible l'opulence et le faste des maisons où il vivait habituellement.

Il est impossible de supprimer le nom de madame de Pompadour en écrivant l'histoire du cardinal de Bernis, mais il faut dire qu'il l'avait connue lorsqu'elle n'était encore que madame d'Étioles; elle tenait un salon où se rendait la meilleure compagnie, et dont Voltaire fit quelquefois l'ornement et la gloire. Plus tard ce fut elle qui présenta l'abbé de Bernis à Louis XV, qui le goûta; mais l'intérêt du roi et de la favorite ne lui valut qu'un appartement aux Tuileries, que madame de Pompadour voulut meubler, et une pension de 1,500 francs, que Louis XV lui accorda sur sa cassette. Toutes ses prétentions se bornaient alors à élever ses revenus jusqu'à 6,000 francs. Ne pouvant réussir, dit un historien de cette époque, à faire cette petite fortune, il résolut d'en faire une grande, et il y trouva plus de facilités. Le premier pas qu'il fit dans cette carrière des honneurs et des dignités, l'avança rapidement dans l'estime de ses contemporains, par l'opinion qu'il donna de sa sagesse, de son habileté, de son esprit de conciliation et de ses talents : il fut nommé à l'ambassade de Venise, en 1752; il avait alors trente-sept ans. Qu'on me permette de m'arrêter un peu sur cette mission, qui n'était pas sans importance, et dont on n'a peut-être

pas fait assez honneur à la sagesse et à l'habileté du cardinal de Bernis.

Chargé par le roi de visiter, en se rendant à Venise, les cours de Turin, de Parme et de Modène, M. de Bernis y fut d'autant mieux reçu qu'il était précédé de la réputation que lui avaient faite ses poésies dans le monde littéraire. Le duc de Savoie (Charles-Emmanuel) surtout lui fit l'accueil le plus flatteur, et prit plaisir à s'entretenir avec lui des ouvrages qui, depuis plusieurs années, avaient déjà valu à l'ambassadeur, quoique jeune encore, une place à l'Académie française, et de plusieurs autres circonstances qui lui étaient personnelles.

Contemporaine des premières monarchies de l'Europe, la république de Venise n'était plus au temps où, rivale de leur puissance, elle voyait la plupart d'entre elles forcées, en quelque sorte, d'opposer à son active ambition une ligue formidable. Le rôle passif qu'elle avait adopté depuis près de trois siècles, le peu de rapports qui existaient entre la cour de Versailles et la sérénissime république, semblaient en faire un poste où un ministre français ne pouvait déployer ni habileté ni talents. La mission de l'abbé de Bernis fut loin d'avoir un caractère oisif, nul et sans importance. L'amitié de la France pouvait être fort utile à cet État affaibli et déchu, dans ses rapports souvent hostiles, parce que les intérêts étaient fort opposés avec la Porte Ottomane et avec l'Autriche, ses voisins immédiats et les seuls avec lesquels Venise eût quelque entreprise à redouter; mais la défiance et la pusillanimité de son gouvernement étaient telles, que, dans la crainte de compromettre son autorité et son repos, il eût acheté la paix par des sacrifices, plutôt que de faire

un appel au patriotisme de ses sujets, ou à la généreuse protection de ses amis. La France, intéressée à ce que l'Autriche n'augmentât pas sa domination en Italie et n'étendît pas ses relations sur l'Adriatique, devait chercher à resserrer ses liens avec la république, et lui inspirer toute confiance dans ses dispositions à l'aider, à la secourir, à la protéger. Ce fut là le principal objet des instructions données au ministre français; mission délicate et difficile auprès d'un gouvernement défiant et soupçonneux. Plus les États sont faibles, plus leur susceptibilité est grande, plus ils craignent, et trop d'événements ont prouvé que cette crainte n'est pas sans fondement, que, sous l'apparence de la protection, on ne cherche que la domination, et que le protecteur ne veuille bientôt être maître et tyran. Telles étaient surtout les dispositions de l'aristocratie vénitienne, mais telle fut l'adresse de l'abbé de Bernis, tel fut l'empire que son esprit conciliant, ses manières pleines de noblesse et de dignité lui donnèrent sur ces esprits fins, déliés, et même un peu prévenus contre lui et en garde contre ses séductions, qu'il dissipa d'abord toutes leurs préventions, et finit par leur inspirer une entière confiance. Il profita habilement de la circonstance des liaisons qui se formaient entre la maison d'Autriche et le duc de Modène pour faire comprendre au gouvernement vénitien qu'il n'avait d'autre appui que le roi de France. Les effets de la conviction qu'il leur en donna se firent bientôt sentir, et le roi de France fut choisi pour médiateur dans les différends qui s'élevèrent entre les républiques de Venise et de Gênes. Le crédit et l'influence de l'abbé de Bernis subsistèrent à Venise lorsque, après son ambassade, le pape Benoît XIV, ayant avec cette république une vive discussion

et des démêlés dont il pouvait redouter les suites, offrit la médiation de l'abbé de Bernis, qui fut aussitôt acceptée et eut un prompt et heureux résultat qui satisfit également les deux parties. Cette circonstance ne nuisit point dans la suite à l'élévation de l'abbé de Bernis dans l'état ecclésiastique.

Mais déjà il avait fait une grande fortune politique; au retour de son ambassade de Venise, il jouit de toute la faveur que lui avait méritée l'heureux succès de ses négociations; il n'entrait point encore au conseil, mais il y exerçait déjà une grande influence. Bientôt il y entra, et ne tarda pas à être chargé du ministère des affaires étrangères. Cette époque de son crédit et de sa grandeur fut aussi celle des grandes contradictions qu'il a essuyées et des graves reproches que sa mémoire a sinon mérités, du moins encourus. Alors changea le système politique de l'Europe: la France et l'Autriche, jusque-là rivales ou ennemies, s'unirent par un traité offensif et défensif. Ce traité fut suivi de la guerre désastreuse de sept ans, terminée par la paix honteuse de 1763. La France, accablée par tant de revers, humiliée par les dures conditions de la paix qu'on venait de lui imposer, dut s'en prendre à ceux qu'on regardait comme les principaux auteurs d'une si funeste alliance. L'abbé de Bernis, ministre des affaires étrangères, ne pouvait échapper à cette accusation; telle est peut-être encore l'opinion le plus généralement adoptée. Toutefois Duclos soutient le contraire, et Duclos paraît bien instruit; il affirme que l'abbé de Bernis voulait maintenir l'ancien système, qui, depuis Henri IV et surtout Richelieu, rendait la France protectrice des États germaniques et rivale de l'Autriche; il nomme

les ministres et les conseillers d'État partisans de cet ancien système et ceux qui voulaient faire prévaloir le nouveau; il cite les raisons alléguées par les deux partis, et assure que quelques-unes des conférences où se traitait cet important sujet furent tenues dans son propre appartement. Comment ne pas croire à un homme naturellement véridique, franc et loyal, qui rapporte d'un ton si affirmatif ce qu'il a été si bien à portée de connaître? La correspondance de l'abbé de Bernis avec Paris du Verney, imprimée en 1790, avec de ridicules notes dont l'éditeur a prétendu l'orner, n'offre aucun éclaircissement, ne donne aucune lumière sur cet objet; on y voit un ministre fort occupé de l'exécution et du succès du traité, ce qui ne prouve pas qu'il en fût l'auteur et le partisan. Au reste, quand il y aurait applaudi, il n'eût fait que partager les sentiments de la France entière, qui en reçut d'abord la nouvelle avec une sorte d'enthousiasme. Ce ne fut qu'après la bataille de Rosbach qu'il fut attaqué de toutes parts. Le traité pouvait être bon en lui-même, ce furent les moyens d'exécution qui furent mauvais, et ces moyens dépendaient, non de l'abbé de Bernis, mais des généraux qui, sans talent et sans patriotisme, n'étaient pas de son choix.

S'il est douteux que l'abbé de Bernis fut l'auteur et le partisan du traité désastreux qui entraîna la France dans la guerre de sept ans, il ne l'est pas du moins qu'il fut des premiers à être frappé de ses malheureux succès, et qu'il ne tint pas à lui de prévenir la plus grande partie des revers qui en furent la suite. Si des intérêts qui n'étaient pas ceux de la France n'avaient pas contrarié ses vues, et ne lui avaient opposé une invincible résistance, la guerre n'eût duré que deux ans, et nous aurions eu à déplorer beaucoup

moins de désastres ; la paix eût été faite cinq ans plus tôt, et eût été plus honorable. Dès le mois de janvier 1758, il tenta de ramener la cour d'Autriche à des vues pacifiques; mais l'impératrice et le comte de Kaunitz, son ministre, répondirent par un plan de campagne qui devait écraser le roi de Prusse. La campagne de 1758 fut résolue et fut marquée par une suite non interrompue de fautes et de revers. Le comte de Clermont, qui remplaça le maréchal de Richelieu dans le commandement de l'armée de Hanovre, évacua le pays au lieu d'y tenir ferme, et vint se retirer derrière Wezel. Cette retraite et la perte de la bataille de Crevel, le désordre des finances et la misère publique, ramenèrent naturellement le ministre au système de paix qu'il avait inutilement proposé. Il fit encore de nouvelles tentatives auprès de la cour de Vienne. Contrarié dans ses desseins par l'ambassadeur même de sa cour, le comte de Stainville, depuis duc de Choiseul, qui se montra toujours opposé à ses vues et qui peut-être ambitionnait déjà le ministère des affaires étrangères, auquel il parvint quelques années plus tard, il chargea M. de Montazet, envoyé à Vienne pour y concerter les opérations militaires, de faire goûter les propositions d'une paix si désirable, si nécessaire ; mais l'impératrice, qui s'était assuré l'assentiment de Louis XV, en gagnant madame de Pompadour par des cajoleries que peut avouer la politique, mais que désavoue la dignité, voulut absolument la continuation d'une guerre dont la France faisait la plus grande partie des frais, et dont elle espérait recueillir de grands avantages. Ainsi se multiplièrent nos désastres, s'accrurent nos malheurs, et devinrent plus intolérables les conditions d'une paix qu'il fallut enfin subir.

L'abbé de Bernis se trouva donc en opposition avec la cour et peu soutenu par la voix publique, assez portée à lui imputer les maux et les humiliations dont la France était accablée. Louis XV lui signifia assez durement qu'il avait perdu sa confiance, et l'exila à Soissons dans une de ses abbayes. Ce fut au sein même de cette disgrâce qu'il reçut le chapeau de cardinal; témoignage non équivoque de la reconnaissance du pape Clément XIII, pour les services que l'abbé de Bernis lui avait rendus auprès de la république de Venise.

Quelques années après, la mort de ce pape offrit au cardinal de Bernis l'occasion de rendre de nouveaux services à sa patrie, de donner de nouvelles preuves de son habileté à manier les esprits et à faire prévaloir les intérêts de sa cour dans des négociations longues et compliquées. Le pape Clément XIII mourut en 1769; le cardinal de Bernis se rendit au conclave assemblé pour l'élection de son successeur. L'élection d'un pape est une œuvre toujours importante, souvent difficile; mais rarement peut-être avait-elle eu plus d'importance et offert plus de difficultés. Un bref que Clément XIII avait publié un an avant sa mort contre quelques idées de réforme, par lesquelles l'infant, duc de Parme, avait prétendu régler les immunités ecclésiastiques, avait choqué les cours de Versailles, de Madrid et de Naples, qui avaient cru y voir une atteinte portée à la souveraineté des princes. Le pape, n'ayant point eu égard à leurs représentations, le roi de France fit occuper Avignon et le comtat Venaissin, et le roi de Naples prit possession de Bénévent et de Ponte-Corvo. La suppression de l'ordre des jésuites, sollicitée par les mêmes puissances et toujours différée ou éludée par le souverain

pontife et le saint-collége, augmentait encore la division des esprits. On sent que, dans de pareilles circonstances, l'élection d'un pape, qui intéresse toujours les États catholiques et même l'Europe entière, intéressait particulièrement la France; il lui importait surtout de donner l'exclusion à certains candidats dont les sentiments étaient bien connus, et qui, par leurs préjugés personnels, leurs affections particulières ou un zèle imprudent, compromettraient également les intérêts de la religion et la tranquillité des peuples.

Le cardinal de Bernis parvint à les écarter, et il sut persuader à tous les esprits que la barque de saint Pierre devait être confiée à un pilote assez fort pour la conduire à travers les écueils, assez éclairé pour sentir la nécessité d'une parfaite correspondance avec les souverains catholiques, assez sage pour éviter toute démarche inconsidérée d'un zèle indiscret et outré, et pour diriger sa conduite d'après les règles de modération et de prudence qui sont également conformes à la loi divine et à la politique humaine. « Tels sont, dit le cardinal de Bernis, les vœux de ma cour, tels sont les miens; » et ses paroles eurent un tel ascendant sur les esprits, que le cardinal Ganganelli (Clément XIV) fut élu à l'unanimité. Ce fut même une opinion assez répandue à Rome, que le cardinal de Bernis aurait été élu lui-même s'il l'eût voulu.

On sent bien que s'il restait à la cour de Louis XV quelques dispositions défavorables à l'ancien ministre, elles furent entièrement effacées par les services que venait de rendre l'habile négociateur à Rome. Déjà, en 1764, un an après le triste traité de 1763, il avait été rappelé de son exil et nommé à l'archevêché d'Alby; il fut alors accrédité comme ministre du roi à Rome. On pensa, avec raison, que personne n'était plus

que lui en état de perfectionner l'ouvrage de conciliation qu'il avait si heureusement commencé.

Attaché à la ville et à la cour de Rome par l'éminente dignité de cardinal, par les fonctions de ministre du roi de France, titre auquel ses services firent encore ajouter celui de protecteur des églises de France; par la confiance des cours de Madrid et de Naples, qui l'accréditèrent aussi comme leur ministre auprès du souverain pontife, le cardinal de Bernis ne quitta plus Rome. Rome devint, à dater de 1769, sa seconde patrie. C'est là qu'il conquit les suffrages, le respect et la vénération non-seulement des Romains, juges éclairés et difficiles, mais des hommes les plus distingués de l'Europe entière, dont Rome est le rendez-vous. Il brilla dans la capitale du monde chrétien par la politesse et l'élégance de ses manières, l'agrément de son esprit, la magnificence de sa maison, le noble accueil qu'il fit à tous les étrangers, mais surtout par l'accueil plein de grâces qu'il fit à tous les Français. « Sa maison, dit l'auteur d'un voyage célèbre en Italie, le président Dupaty, est ouverte à tous les voyageurs de toutes les parties du monde; il tient, comme il le dit lui-même, l'auberge de France dans un carrefour de l'Europe. »

Un des évêchés de l'État romain dévolus aux cardinaux, l'évêché d'Albano, étant venu à vaquer, le pape Clément XIV y nomma *son ami*; c'est ainsi qu'il désigne le cardinal de Bernis. Une seule affaire importante, et à laquelle la cour de France attachait un vif intérêt, fut négociée et terminée sous le pontificat assez court de Clément XIV : ce fut la dissolution de l'ordre des jésuites. Le ministre de France fut chargé de poursuivre vivement cette affaire et d'obtenir cette dissolution, inutilement sollicitée sous le pontificat précédent. Le

cardinal de Bernis suivit ses instructions avec habileté, avec zèle, mais avec prudence et modération. Les ministres d'Espagne et de Naples, plus ardents, l'accusèrent de les suivre avec trop de mollesse par affection pour les jésuites; inculpation qui fut désavouée dans la suite par le ministre espagnol, comte de Florida-Blanca. Il paraît certain que le ministre français, sans laisser pénétrer ses sentiments particuliers, accomplit avec franchise et loyauté la mission qui lui avait été confiée.

La mort de Clément XIV suivit de près l'acte de l'abolition de l'ordre des jésuites; le conclave qui s'assembla en 1774, pour la nomination de son successeur, offrit peut-être plus de difficultés que le précédent, et prouve encore mieux l'habileté du cardinal de Bernis et toutes les ressources qu'il trouvait dans son esprit adroit, sage, modéré, conciliateur; dans ses manières engageantes et sa parole persuasive. La durée de ce conclave, qui ne fut pas moins de trente-sept jours, est une assez forte preuve des obstacles qu'il fallut surmonter, et de l'embarras que des intrigues multipliées jetèrent dans le choix du sacré collége. Les amis des jésuites, et ceux qu'on appelle les *Zélantis,* fort nombreux, firent tous leurs efforts pour qu'un cardinal opposé, ou du moins peu favorable aux puissances qui avaient provoqué la destruction de cet ordre, fût élevé sur la chaire de Saint-Pierre. Pensant bien qu'ils rencontreraient dans le cardinal de Bernis un redoutable adversaire, ils tâchèrent de diminuer son influence en faisant répandre dans Rome que c'était lui qui portait le trouble et la division dans le conclave. Mais on sut enfin que c'était lui qui avait le plus contribué à mettre un terme aux divisions et rallier les esprits, et qui avait le plus puissamment

concouru à l'élection du cardinal Braschie, qui prit le nom de Pie VI. Rome même, où on l'avait représenté sous des traits si différents, rendit hommage à l'esprit de conciliation qui l'avait distingué pendant toute la durée de ce conclave et de l'influence qu'il y avait exercée. Les cours de France, de Madrid et de Naples reconnurent ses bons offices et leurs succès : ce fut alors qu'ils le nommèrent protecteur des églises de leurs royaumes. « On ne peut rien ajouter, écrivait le cardinal de Luynes, à la vigilance du ministre de France, à la justesse de ses vues, à sa patience inébranlable et à l'art avec lequel il sait manier les esprits. » Enfin, le nouveau pape ne fut pas le dernier à reconnaître la part que le cardinal de Bernis avait à son élection. Pie VI fut son ami comme l'avait été Clément XIV; il se fit presque toujours honneur de suivre ses conseils, et s'en trouva bien; il se repentit peut-être de n'avoir pas suivi celui qu'il lui avait donné de ne point aller à Vienne combattre les réformes hardies de Joseph II. Il recueillit peu d'avantages et beaucoup de désagréments; triste résultat qu'avait prévu l'esprit pénétrant du cardinal.

Les affaires et les négociations dont le cardinal de Bernis fut chargé pendant le long pontificat de Pie VI, se multiplièrent par la confiance des cours de Madrid et de Naples, dont la discorde et les divisons compliquèrent les intérêts, et par celle du sénat de Venise, qui, dans de nouvelles difficultés avec le saint-siége, dut à l'ancien ministre de France auprès de la sérénissime république une nouvelle reconnaissance qu'il exprima par de nouveaux remerciements. Celles qu'il eut à traiter au nom de la France, et qui n'étaient point alors sans importance, ont aujourd'hui beaucoup perdu de

leur intérêt. Je crois devoir les passer sous silence; je dirai seulement deux mots de deux circonstances où éclatèrent particulièrement sa sagesse, sa modération, sa fermeté, son habileté. Si les amis des jésuites avaient mis en œuvre tous leurs moyens, toute leur adresse, toutes leurs intrigues même pour les défendre, leurs ennemis les poursuivaient même après leur destruction, et voulaient provoquer des mesures de rigueur contre les membres les plus influents de l'ordre aboli. Le cardinal de Bernis, qui avait contribué à cette abolition, ne voulut pas participer à cette persécution; il s'y opposa de toutes ses forces. « Les persécutions, dit-il, font des martyrs, et les martyrs engendrent des prosélytes. » Enfin la scandaleuse affaire du cardinal de Rohan le plaça dans une position difficile et délicate. Ministre du roi de France, il devait soutenir les droits de son souverain, qui regardait tous ses sujets, sans exception des cardinaux, comme soumis à son autorité et justiciables des lois du royaume. Cardinal lui-même, il ne pouvait entièrement sacrifier les intérêts et les prérogatives du sacré collége qu'invoquait le pape en faveur du cardinal de Rohan. Le cardinal de Bernis remplit avec honneur ces deux devoirs presque opposés: il plaida auprès du pape la cause des droits du roi de France, et auprès du roi de France la cause des immunités qui avaient été accordées aux cardinaux, ou du moins des égards qu'il était convenable et utile de leur conserver, et se montra en même temps ministre habile et consciencieux, confrère fidèle et généreux.

Mais déjà s'annonçaient les grands événements qui ont agité la fin du siècle dernier, et dont le dénoûment a été sans doute légué au nôtre. Les esprits ordinaires et inattentifs

sont surpris par les catastrophes politiques et par les révolutions, comme si elles arrivaient inopinément, tombant pour ainsi dire des nues et sans être préparées; les esprits distingués et supérieurs les prévoient, les devinent et les attendent, suivant leurs dispositions, avec espérance ou avec crainte. Les paroles suivantes, recueillies de la bouche du cardinal de Bernis, plusieurs années avant la révolution de 1789, prouvent qu'il fut du petit nombre des hommes d'État qui l'avaient regardée comme imminente et certaine : « L'esprit d'indépendance qui se répand de plus en plus, disait-il, cherche à remonter aux droits primitifs de toutes les puissances religieuses et politiques; cette recherche pourra être funeste à l'autorité des princes, et la société courra le risque d'y perdre non-seulement la tranquillité dont elle jouissait, mais aussi le bon ordre et la subordination, sans lesquels elle ne saurait subsister. Une telle crainte m'occupe depuis bien longtemps, et ce qui se passe dans différentes cours de l'Europe ne fait que l'augmenter. » On peut ne pas considérer l'avenir et les événements sous le même point de vue, mais on ne saurait mieux les prophétiser.

La première attaque de l'assemblée constituante contre la cour de Rome fut la suppression des annates; le traitement entier du protecteur des églises était établi sur cet impôt, et le cardinal de Bernis perdait cette partie de ses revenus par ce décret, et n'en combattit pas avec moins de zèle la résistance que le pape et le sacré collége opposaient à cette suppression; il parvint à en triompher, et ce fut là son dernier succès comme ambassadeur. Bientôt la suppression des dîmes et la destination des biens du clergé le privèrent de quatre cent mille livres de rente, sa fortune entière, qui

consistait toute en traitements et en revenus ecclésiastiques, car il ne s'était fait aucune fortune privée, et il était assurément le seul ministre de son temps qui fût dans cette position. Tous ses traitements et revenus avaient été constamment absorbés par les libéralités et les bienfaits qu'il répandit toujours avec profusion, par l'état somptueux de sa maison et par les fêtes splendides qu'il donnait souvent à Rome. Le ministre de France croyait devoir cette magnificence non-seulement à la grandeur et à la dignité de la cour qu'il représentait, mais aussi à la célébrité de *la ville éternelle* où il résidait et au goût de ses habitants. « Rien, disait-il, ne doit être médiocre à Rome, sous peine d'être ridicule. »

Le cardinal de Bernis cessa d'être accrédité et reconnu comme ambassadeur à Rome par le refus du serment que l'assemblée constituante exigea des ecclésiastiques ou plutôt par le refus qu'on fit du serment qu'il offrit de prêter; car son esprit toujours modéré, toujours conciliant, fit toutes les concessions qu'il crut pouvoir se permettre pour concilier les devoirs de l'honneur, les scrupules de la conscience avec les exigences d'un pouvoir tyrannique. « Je ne me plaindrai point, dit-il alors, de la rigueur exercée contre moi; il fallait trahir mes anciens serments en prononçant sans interprétation et sans restriction celui qu'on exigeait de moi : la religion et l'honneur me le défendaient également. J'ai tout sacrifié à la foi de mes pères et à l'honneur dont ils ont toujours été jaloux; l'indigence, quelque affreuse qu'elle soit pour un homme de mon état et de mon âge, ne m'épouvante pas, et sans savoir à quoi la Providence me destine au bout de ma longue carrière, je me jette dans son sein, et je m'y trouve heureux et tranquille. » Jamais

la ville de Rome ne lui témoigna tant d'attachement, de respect et de vénération que dans le moment où il fut dépouillé de tout caractère public, de ses dignités et de sa fortune. Lui seul, plein de calme et de dignité au milieu de ce concours tumultueux qui lui exprimait avec effusion et avec véhémence leur vif intérêt pour sa personne et leur indignation contre ceux qui le traitaient avec si peu d'égards et de justice : « J'ai supporté, dit-il, la disgrâce dans ma jeunesse et dans un âge plus mûr avec courage et sans ostentation; la fermeté d'âme ne me manquera pas dans mes derniers jours; je ne me plaindrai pas qu'après les longs services approuvés et reconnus par les deux rois que j'ai servis, je sois réduit au plus misérable état, pourvu que le bien s'opère. Je suis content et ne regrette rien pour moi, mais il m'en coûte beaucoup de faire le malheur de ceux qui m'ont servi, et de retrancher les secours que je donnais à un grand nombre de Français domiciliés ou expatriés. »

Il y eut un moment toutefois où le cardinal de Bernis sentit bien vivement les sacrifices que lui imposait la privation de sa fortune, ce fut celui où les tantes de Louis XVI, les filles de Louis XV, épouvantées des progrès trop souvent ensanglantés de la révolution, se réfugièrent à Rome. Celui qui, dans son palais, avait reçu en prince tant de princes et de rois, se trouva absolument hors d'état d'accueillir des princesses du sang de ses maîtres, les filles et les tantes de deux rois ses protecteurs et ses bienfaiteurs; il n'avait pour tout moyen d'existence qu'une modique pension que le ministre espagnol M. d'Azara, son ami, lui avait obtenue de la cour de Madrid. Toujours préoccupé des graves événements

qui bouleversaient l'ordre social dans sa patrie, il disait à la fin de ses jours « que l'esprit de nouveauté et d'indifférence religieuse se tourne et se retourne tant qu'il voudra, il ne trouvera jamais des fondements plus solides de l'ordre et de la prospérité que l'autorité d'une monarchie modérée, ni d'obéissance dans les peuples que quand ils respecteront la religion que nous professons. Ce n'est pas seulement comme évêque que je pense ainsi, c'est comme ancien politique qui a beaucoup réfléchi. » M. de Bernis ne vécut point assez pour voir le retour à des idées d'ordre et de stabilité; il mourut à Rome le 1er novembre 1794. Ses neveux lui firent construire à Rome par les mains d'un habile artiste un beau mausolée où son corps fut déposé. Ce monument a été transporté en France, et placé dans la cathédrale de Nîmes; il est remarquable par sa noblesse et sa simplicité, et fait sur le modèle de celui de Clément XII, qui est lui-même une imitation du monument connu sous le nom de sarcophage d'Agrippa. Dans un autre mausolée, placé dans l'église de Saint-Louis de France à Rome, sont déposés le cœur et les entrailles du cardinal de Bernis.

Jusqu'ici je n'ai considéré M. de Bernis que comme homme public, comme diplomate, négociateur, ministre, ambassadeur, prince de l'Église; l'Académie française honore sans doute les éminents personnages qui s'illustrent dans ces carrières si importantes et si élevées; mais ce n'est point à ces titres qu'on lui appartient et qu'elle s'est crue obligée de payer un tribut à la mémoire de l'homme illustre qui les posséda. C'est son ancien confrère qu'elle a voulu honorer; c'est donc le mérite littéraire qui lui valut autrefois ce titre et aujourd'hui cet hommage, que je dois, je ne dirai pas

faire connaître, mais apprécier de nouveau avec toute la justice et l'impartialité dont je suis capable.

Remarquons-le d'abord, les lettres, les vers, la poésie commencèrent même la fortune politique du cardinal de Bernis; ce fut le premier échelon qui l'éleva aux dignités et aux honneurs; mais l'Académie française n'attendit pas cette élévation pour se l'associer, ce qui prouve que sa nomination ne fut due qu'à sa réputation littéraire et au succès de ses vers. Ce succès a sans doute décru depuis; on s'est un peu dégoûté de ce genre de poésies badines, faciles, délicates, trop souvent vides d'idées et de sentiments; on aime moins les vers; on en a tant fait de légers ou qui ont la prétention de l'être, que ceux-ci nuisent même à ceux qui le sont réellement. Les vers du jeune abbé de Bernis ne sont assurément dépourvus ni de cette légèreté, ni de grâces ni d'harmonie, toutefois on a fait de justes critiques de la plupart de ses poésies; on leur a reproché des négligences, de l'affectation, plus de luxe que de véritables richesses, et cette grande profusion d'images mythologiques et de fleurs. On sait que Voltaire appelait l'auteur *Babet la bouquetière;* c'était le nom d'une marchande de fleurs au visage frais et rebondi qui faisait habituellement son commerce à la porte de l'Opéra. Il paraît impossible de ne pas voir dans cette manière de désigner le jeune poëte un sobriquet moqueur, épigrammatique, injurieux même; je trouve pourtant dans les œuvres même de Voltaire une assez forte raison d'en douter. L'abbé de Bernis fut élevé à la dignité de cardinal; Voltaire lui écrit à cette occasion, et dans cette lettre, dont l'objet est grave, et dont le style sérieux et même respectueux répond à la gravité de l'objet, il lui rappelle cette qualification de

Babet (1); or, je le demande, se fût-il permis une pareille inconvenance dans cette circonstance, ou même dans toute autre, si l'expression eût été choquante? Elle me paraît donc beaucoup plus innocente qu'on ne se l'est imaginé depuis, et qu'elle s'appliquait, non aux poésies du jeune abbé de Bernis, mais à sa figure gracieuse dont l'heureux embonpoint était relevé par de vives couleurs. Au reste, si Voltaire ne témoignait pas une haute estime pour ses poésies, il en avait une très-grande pour l'esprit, le jugement, la saine critique et la personne de leur auteur. On en voit une preuve évidente dans la correspondance de ces deux hommes célèbres, publiée en 1799 par Bourgoing, 1 vol. in-8°. Cette correspondance fait infiniment d'honneur au cardinal de Bernis. Ses lettres se font lire avec plaisir à côté de celles de Voltaire, et soutiennent fort bien une comparaison si dangereuse. La gaieté quelquefois trop peu mesurée de Voltaire, la liberté de ses pensées et de ses expressions, quoiqu'un peu tempérée par la gravité du personnage auquel il écrit, eût encore été trop légère pour un cardinal; celui-ci répand sur cette correspondance des agréments d'un autre genre, et plus convenables à son caractère. Ses lettres sont toujours dignes d'un homme d'esprit, d'un homme qui avait occupé et qui occupait encore les plus importantes places dans l'État et dans l'Église, et d'un véritable philosophe; elles ont toute la grâce et toute la politesse d'un homme du monde, la réserve et la discrétion d'un ancien ministre que la faveur publique pouvait encore rappeler au ministère, la dignité et la décence d'un archevêque et d'un cardinal, la pureté et le goût d'un excellent littérateur. Égal à Voltaire

(1) Lettre du 19 août 1758, t. LVI, p. 65, édition de Beaumarchais.

dans les qualités qui peuvent leur être communes, il lui est supérieur par une bien meilleure et plus véritable philosophie, qui lui fait apprécier avec plus de justesse les hommes, les dignités, les richesses, l'opinion publique, la réputation littéraire. J'ai déjà eu occasion de parler d'une autre correspondance du cardinal de Bernis, celle qu'il entretint, pendant son ambassade à Venise et son ministère, avec M. Paris du Verney: toutes les lettres ne sont pas d'un grand intérêt, mais toutes attestent et l'esprit agréable et surtout le cœur excellent du cardinal de Bernis.

Trois ans après la mort du cardinal de Bernis, en 1797, on a publié un poëme de sa composition, intitulé *la Religion vengée*. Cet ouvrage a été jugé avec sévérité, je dirai même avec une excessive rigueur; il paraissait à une époque peu favorable à son succès. Comment persuader à des esprits préoccupés d'autres idées et d'autres intérêts, peu amis des vers, ennemis de la religion, ou du moins devenus indifférents lorsqu'ils ont cessé de lui être hostiles, de lire un poëme long, grave, sérieux, religieux? Assurément si ce poëme eût paru dans un siècle plus littéraire et plus religieux, dans ce temps où les femmes mêmes s'occupaient de ces importantes matières, où madame de Sévigné lisait avec un vif intérêt les *Essais de morale* de Nicole, avec une vive admiration l'*Histoire des variations* et les autres ouvrages de Bossuet, il eût obtenu une tout autre destinée, une tout autre renommée. L'ouvrage toutefois n'est pas sans défauts; les deux premiers chants ne sont pour ainsi dire qu'une traduction abrégée et par conséquent un peu sèche de la Genèse; à peine ces récits devaient-ils entrer dans le plan de l'auteur. Ceux, en effet, qui nient la vérité de la religion,

nient aussi la vérité de ces événements, premiers éléments, premier fondement de cette religion. Dans un poëme de ce genre, le poëte doit raisonner, prouver, démontrer, argumenter, réfuter; s'il raconte, c'est pour varier et diversifier son sujet, reposer, distraire, intéresser l'esprit du lecteur, ou mieux encore pour appuyer ses preuves, confirmer ses démonstrations. C'est ainsi que Racine le fils, dans le cinquième chant de son poëme, raconte les prodiges de la prédication des apôtres et de la conversion rapide et universelle des nations. Les autres chants de *la Religion vengée* entrent parfaitement dans le plan de l'auteur; il y combat successivement le paganisme, l'hérésie, le spinosisme, le scepticisme, le déisme et l'athéisme. Rien n'est assurément plus méthodique; la méthode s'y fait même un peu trop sentir, et en rend la marche un peu pesante. Mais dans tous les chants il y a de très-beaux vers et en assez grand nombre, les pensées élevées y abondent, le ton en est toujours noble et soutenu; enfin ce poëme, malgré ses défauts, ne peut être l'ouvrage que d'un homme de talent.

Le cardinal de Bernis termine dignement par ce poëme une longue carrière littéraire dont les commencements ont été un peu légers, au jugement des hommes sévères et rigoureux, mais qui fut pendant de longues années si honorable et si glorieuse.

ÉLOGE

DE

M. LE DUC DE NIVERNOIS,

PAIR DE FRANCE,

L'UN DES QUARANTE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE,

INDIQUÉ POUR ÊTRE LU A LA SÉANCE DU 26 DÉCEMBRE 1839,

PRONONCÉ DANS LA SÉANCE DE L'ACADÉMIE DU 21 JANVIER 1840,

PAR M. DUPIN,

DÉPUTÉ DE LA NIÈVRE,

DIRECTEUR DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

La vertu fut ma seule loi;
Être aimé fut ma seule envie.
NIVERNOIS.

MESSIEURS,

En 1782, le duc de Nivernois, directeur de l'Académie française, présidant à la réception du célèbre Condorcet, félicitait l'illustre Compagnie de ce que, « soigneuse d'entretenir dans son sein le sentiment de la fraternité, elle se faisait *un devoir religieux* de consacrer *la mémoire des morts*, et de signaler l'adoption de leurs successeurs par des éloges. — Ces discours, ajoutait-il, deviennent ainsi

l'expression de nos regrets, et la justification de nos choix.»

Mais, Messieurs, entre l'éloge des vivants et l'apologie des morts, il y a cette différence : que les discours de réception empruntent quelque chose au mouvement et à *l'exultation* des jours de fête! tandis que les autres sont de véritables oraisons funèbres. Pour ceux-là surtout qui ont quitté la vie à une époque où le malheur des temps n'a pas permis de leur rendre ces derniers devoirs, c'est une sorte d'expiation. Ils nous apparaissent comme si leurs corps étaient restés sans sépulture; il semble que leurs mânes attendent cette consolation, et qu'il faille, à l'exemple du pieux Énée, leur refaire des funérailles, et les saluer par un dernier adieu *.

Fidèle à ces respectables traditions, l'Académie française a reporté ses souvenirs sur ceux de ses membres auxquels ce solennel hommage n'avait point été rendu; et, *pour renouer la chaîne des temps*, elle a décidé que cette lacune involontaire serait comblée **.

Parmi les académiciens dont vous avez voulu, Messieurs, que l'éloge fût ainsi prononcé, les noms de Malesherbes et du duc de Nivernois me sont échus en partage. J'étais conduit à accepter le premier par la longue habitude que je me suis faite de vénérer les grands noms de cette magistrature antique qui nous a légué de si nobles modèles et de si vertueux exemples. L'éloge du duc de Nivernois offrait plus de difficultés, et je m'en suis chargé..... imprudemment, peut-

* ..... Ergo instauramus Polydoro funus.....
..... Et magnâ supremùm voce ciemus.
Enéid., III.

** Délibérations de l'Académie des 17 août et 7 décembre 1837.

être ! Je n'y étais assurément point convié par un sentiment personnel d'analogie.... Et pourtant, j'y ai mis un véritable empressement. — M. de Nivernois a été le dernier duc de ma province, d'un pays qu'il aimait, et où il avait su se faire aimer; il a honoré son rang dans le malheur de ses derniers jours, comme à l'époque la plus brillante de sa longue vie ; et il m'a semblé, au premier coup d'œil, que si j'étais peu propre à vous peindre, sous des couleurs légères, un grand seigneur de la cour de Louis XV et un bel esprit du XVIIIe siècle, je saurais du moins rendre justice aux vertus de l'homme, aux qualités du citoyen.

Toutefois, Messieurs, je ne veux point vous surprendre, ni vous promettre plus que je ne saurais vous donner. J'ai prétendu faire une simple *notice* plutôt qu'un *discours d'apparat*. Dans vos séances de réception, le récipiendaire est présent, et le genre oratoire, qui vit surtout de généralités, convient mieux pour sauver ce qu'ont toujours d'embarrassant des éloges trop circonstanciés, quand ils sont donnés en face. Une certaine pompe de langage est exigée aussi du vétéran académique qui parle en votre nom, ne fût-ce que pour se soutenir en présence d'un néophyte qui résume tous ses efforts pour faire au milieu de vous une brillante entrée. D'un autre côté, les souvenirs d'un confrère qu'on remplace sont récents; et dans ce qu'on doit dire de lui, beaucoup de choses, pour être bien comprises des auditeurs, n'ont besoin que d'être indiquées. Mais lorsqu'un intervalle considérable s'est écoulé depuis les temps qu'il s'agit de rappeler; quand cet intervalle surtout a été marqué par de nombreux et profonds changements dans le gouvernement, la politique, les mœurs, le goût même des écrivains et des

lecteurs; lorsque tout semble s'être renouvelé ! si l'on entreprend de faire connaître un homme dont la naissance remonte à plus d'un siècle, quelques détails, loin de déplaire, deviennent nécessaires, et sont recherchés avec une sorte de curiosité. Le passé, pour répondre au temps présent, veut être soigneusement interrogé ; on est alors bien moins orateur qu'historien : heureux si je puis remplir ce dernier rôle à votre satisfaction.

Pendant près de huit cents ans, une même famille a possédé le Nivernois, d'abord à titre de comté, depuis l'an 865 (1) jusqu'en 1538; ensuite à titre de duché-pairie, depuis 1538 jusqu'en 1659, époque à laquelle Charles II de Gonzague et Isabelle d'Autriche, sa femme, cédèrent leurs droits au cardinal Mazarin.

Cette seigneurie sortit ainsi des mains de la plus ancienne maison princière de l'Europe, celle du moins qui avait duré le plus longtemps (2), pour entrer dans une maison non moins puissante, la maison du cardinal qui mérita le nom de *grand ministre,* même après le gouvernement de Richelieu.

A la mort du cardinal (en 1661), le duché passa à son neveu Philippe-Julien, né du mariage de la sœur du cardinal avec Michel-Laurent Mancini ; puis à Philippe-Jules-François, et enfin à Louis-Jules-Barbon Mancini-Mazarini, dernier duc de Nivernois, né à Paris le 16 décembre 1716, dont je dois vous entretenir aujourd'hui.

La famille Mancini (3), dès longtemps illustre en Italie, se recommandait aussi par son attachement pour les lettres. Ainsi, Paul Mancini, aïeul de Philippe-Julien, fut le premier instituteur de l'académie des *Humoristes* (4) à Rome;

à la même époque où quelques gens de lettres jetaient, sous les auspices de Richelieu, les fondements de l'Académie française à Paris. Philippe-Julien lui-même avait fait des vers assez bons pour mériter les éloges de Voltaire (5), qui n'en était pas prodigue envers les poëtes. C'est sans doute à ce goût héréditaire des lettres dans sa famille que le duc de Nivernois fut redevable d'une éducation bien supérieure à celle que recevaient dans ce temps-là les jeunes gens destinés à porter un grand nom et à jouir d'une grande fortune.

Le jeune duc était d'une complexion très-faible (6), et cela rend plus surprenantes dans sa vie trois circonstances en effet remarquables : on le maria dès l'âge de quinze ans; on le destina au service militaire; et pourtant il a vécu jusqu'à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

Quoique marié si jeune, et dans un siècle si corrompu, le duc de Nivernois offrit le modèle le plus pur et le plus exquis de la tendresse conjugale. Sa femme (mademoiselle de Pontchartrain, sœur du comte de Maurepas) fut l'objet de son affection la plus vive. Les vers qu'il lui adressa sous le nom de *Délie* (7) sont peut-être ce qu'il a composé de plus délicat et de plus parfait : et il faut presque signaler cette tendresse si expressive et si vivement partagée, comme un phénomène, dans un temps où, sur la scène française, expression trop véridique des mœurs contemporaines, l'infidélité conjugale était présentée comme le droit commun de la cour à l'usage des *naturels du pays* (8).

Le duc de Nivernois entra au service à dix-huit ans, et fit ses premières armes en Italie; mais ce fut sous Villars, ce héros qui sauva la France à Denain, qui mettait presque au

même rang, dans ses souvenirs, son premier prix de collége et sa première victoire, et qui, dans la paix, noble ami des lettres, ne dédaignait pas de mêler ses lauriers aux palmes académiques (9).

Nommé colonel du régiment de Limosin, Nivernois se distingua à la tête de ce corps en Allemagne, pendant la pénible campagne de Bavière, en 1743; et il était encore à l'armée quand il fut élu membre de l'Académie française (10).

Il succédait à Massillon; et lorsqu'à son retour, venant prendre possession de son fauteuil (11), il eut à célébrer le talent de cet orateur sacré qui, au jour de son admission, était bien plus illustre par ce qu'il avait dit que par ce qu'il avait écrit, le nouveau récipiendaire félicita l'Académie « d'ho-« norer ainsi l'éloquence, et de s'être montrée par là fidèle à « l'esprit de son établissement, qui l'oblige à multiplier sans « relâche ses richesses dans tous les genres. » Le duc de Nivernois amena aussi, vers la fin de son discours, l'éloge de son général, de Villars, ce grand homme qu'il peint d'un trait, en disant « qu'il était né pour commander à des Fran-« çais (12)! »

Dans son discours en réponse (13), l'archevêque de Sens (Jean-Joseph Languet) expose les titres littéraires du duc de Nivernois (14); il fait particulièrement l'éloge d'un excellent morceau de critique que le jeune auteur avait composé sous le titre de *Réflexions sur le génie d'Horace, de Despréaux et de Jean-Baptiste Rousseau* (15). Il ajoute ensuite : « Voilà ce « qui regarde vos talents, Monsieur, et les grâces de votre « esprit. C'est beaucoup; mais c'est peu en comparaison du « cœur et des vertus qui en forment le caractère : l'Académie « en fait encore plus de cas que des talents; et vous avez plus

« mérité son choix par cet endroit que par aucun autre. »

Ainsi, le duc de Nivernois apparaissait tout à la fois comme un homme d'esprit et comme un homme de cœur.

Il n'avait encore que vingt-sept ans; mais sa santé s'étant sensiblement altérée par les fatigues de la guerre et les rigueurs du climat, lors de la retraite en Bohême, pendant l'hiver de 1743, il se vit forcé, bien qu'à regret, d'abandonner une carrière dans laquelle il s'était déjà illustré par ses talents et par sa valeur. Il quitta le service et se retira avec le titre de brigadier des armées du roi (16).

N'allez pas croire, Messieurs, que son projet, en rentrant dans la vie civile, fût de se livrer à l'indolence et à l'oisiveté. A l'activité des camps allait succéder l'activité imprimée à de nouvelles études.

Jaloux de rendre à sa patrie un autre genre de services, il se destine à la diplomatie; et de même que, dans la carrière des armes, il s'était préparé par la lecture de Vauban et de Folard, après l'avoir quittée, il se fait un second plan d'études analogues à sa future destination.

Il reprend ses lectures historiques; il y joint l'étude du droit des gens. L'Académie des inscriptions et belles-lettres l'avait admis dans son sein, en 1744. Il justifie ce choix par deux intéressants mémoires; l'un, *sur l'indépendance de nos premiers rois, par rapport à l'Empire;* l'autre, *sur la politique de Clovis,* qui, au moment de livrer bataille, sa hache d'armes en main et les yeux levés vers le ciel, se convertit à la religion chrétienne, à cette condition digne du roi des Francs, que Dieu lui donnerait la victoire!

A la connaissance des langues anciennes, il veut joindre l'usage des langues modernes. Cette condition lui paraissait

essentielle pour un ambassadeur (17). Il avait appris l'allemand dans la campagne de Bavière; et ses traductions de Pope, de Milton et de l'Arioste, attestent à quel degré d'intelligence il possédait l'idiome de ces écrivains.

Bientôt il aborda de front les études diplomatiques, et j'en trouve la preuve dans la triple analyse qu'il nous a laissée des négociations du président Jeannin en Hollande, du cardinal d'Ossat à Rome, et du cardinal de Loménie en Angleterre (18). Les maximes qu'il tire de ces grands négociateurs, le jugement qu'il en porte, tout annonce l'estime qu'il leur accorde, et sa résolution de les prendre pour modèles. Surtout, il ne se lasse point d'exalter le président Jeannin; ce ligueur obstiné, que Henri IV s'efforça de rallier à sa cause, auquel il rendit la première visite, et vis-à-vis duquel il expliquait sa démarche en lui adressant ces paroles, qui devraient être gravées en lettres d'or dans la salle du conseil de tous les rois : « Monsieur le président, j'ai toujours couru après les honnêtes « gens, et je m'en suis toujours bien trouvé. »

Voilà, dit-il, les modèles qu'il faut choisir et étudier! (et remarquez bien, Messieurs, la raison qu'il en donne) : « C'est « que la bonne foi n'est pas moins nécessaire aux négociateurs « que l'habileté. Les affaires et ceux qui les font ne réussissent « que par la confiance, et la confiance ne s'accorde qu'à la « droiture et à la vertu. On n'a pas toujours eu cette idée des « négociations et des négociateurs : ceux-ci même ont sou- « vent contribué par leur conduite à l'établissement du pré- « jugé contraire : on commence à en revenir; c'est à eux à « l'effacer tout à fait; et ils doivent songer que si la duplicité, « la mauvaise foi, devaient être regardées comme permises « dans leur métier, c'est un métier qu'un homme d'honneur « ne devrait pas faire. »

Messieurs, si ce tableau tracé par le duc de Nivernois, des qualités que lui semble exiger l'art des négociations, ne l'emporte pas en finesse sur celui qu'a su faire applaudir dans cette enceinte le Nestor de la diplomatie moderne, il a du moins le mérite de la priorité (19).

Cinq années furent consacrées à ces occupations sérieuses, entremêlées de publications littéraires, de vers dont s'enrichissaient les recueils du temps, et d'un assez grand nombre de fables qui, lues avec un art infini, faisaient le charme de l'Académie. Ces fables, assurément, ne peuvent pas entrer en comparaison avec celles du maître (20), mais elles se recommandent par le but spécial que se proposait l'auteur, d'avertir les grands, et de faire pénétrer la vérité, sous cette forme, jusqu'au sein d'une cour profondément dissolue (21).

Le duc de Nivernois se trouvait ainsi préparé, lorsqu'en 1748, Louis XV le désigna pour aller à Rome, en qualité d'ambassadeur extraordinaire.

L'ambassade de Rome était alors la première (22). La prépondérance du saint-siége, comme centre de la catholicité, en faisait aussi le centre des informations politiques. A cette époque surtout, au milieu des réactions philosophiques excitées par l'intolérance et les sanglantes persécutions qui avaient signalé la fin du règne précédent, quand déjà s'amoncelaient de toutes parts les griefs qui amenèrent l'arrêt de 1762, et l'expulsion des jésuites de tous les États de la chrétienté, la mission de l'ambassadeur de France à Rome offrait un grand intérêt.

Tout se réunissait pour lui préparer un brillant accueil. Son prédécesseur, le cardinal de la Rochefoucauld, lui portait une bienveillance extrême. L'origine italienne de sa famille

disposait favorablement les Romains, et la magnificence extraordinaire (23) qu'il déploya à son entrée dans Rome, les fêtes brillantes qu'il donna durant tout le cours de son ambassade, flattèrent singulièrement l'orgueil de ce peuple, dont l'ardente imagination, au milieu de l'esclavage politique comme au sein de la liberté, n'a pas cessé de se laisser surprendre par les spectacles et par les jeux (24).

Bientôt le duc de Nivernois montra d'autres qualités que celles d'un seigneur magnifique. Au milieu des affaires qui faisaient le principal soin de son ambassade, il est curieux d'apprendre que les agitations de l'Église de France, bien loin d'être fomentées ou entretenues par la cour de Rome, avaient pour instigateurs l'ambition et la turbulence de quelques prélats français (25). Le pape (c'était Benoît XIV) s'en plaint à l'ambassadeur de France, et refuse d'y donner les mains.

Un incident remarquable de cette légation est relatif à l'Esprit des lois. Cet ouvrage, dont la France a tant de raisons d'être fière, venait d'être dénoncé à la congrégation de *l'index*. Il s'agissait d'en empêcher la condamnation, et la chose n'était pas facile. Rien n'est plus curieux que la correspondance qui s'établit à ce sujet, entre le duc de Nivernois et le président de Montesquieu (26). L'ambassadeur de France, qui avait grand désir de servir l'auteur de l'Esprit des lois, le fit avec habileté. En homme qui connaissait le terrain, il tira en longueur et laissa oublier une affaire qui, menée trop vite, eût infailliblement échoué. Aussi, dans plusieurs de ses lettres, Montesquieu s'empresse de témoigner son estime et sa reconnaissance pour le duc de Nivernois.

Si notre ambassadeur protégeait ainsi les gens de lettres dans la personne d'un de leurs plus illustres représentants,

il étendait également son patronage à tout ce qui intéressait les nationaux, surtout les artistes. Son palais était le leur, sa magnificence et sa générosité pourvoyaient à tout. Il faut bien le reconnaître, Messieurs, et il importe de le proclamer : l'amour des arts est une passion dont les âmes élevées se sont toujours montrées éprises, toutes les fois qu'il leur a été donné de représenter la France dans cette capitale du monde chrétien, où la majesté des ruines antiques le dispute à la grandeur des créations modernes, et où le génie ne s'inspire pas seulement de ce qu'il voit, mais de ce dont il se souvient! N'est-ce pas un ambassadeur de France qui, dans Rome même, a relevé le tombeau du Tasse?

Le roi de France fut si content des services de son ambassadeur, qu'au moment de son rappel, il le nomma chevalier de ses ordres. C'était la distinction la plus éminente et la plus enviée dans ce temps-là (27).

De retour à Paris, en 1752, le rôle du duc de Nivernois allait changer, et il en marquait lui-même la différence, lorsqu'il écrivait à M. le dauphin : « J'ai toute ma vie préféré « le lot et l'emploi de serviteur à ceux de courtisan, et quel- « que bonheur qu'il y ait à approcher de son maître, je pense « qu'il y en a beaucoup davantage à travailler pour lui (28). »

L'année suivante (1753), il maria sa fille aînée au comte de Gisors, fils unique du maréchal de Belle-Isle. C'était un jeune officier de la plus belle espérance. Il succomba à la fleur de l'âge, mais glorieusement, puisqu'il mourut pour son pays, ayant été mortellement blessé au combat de Crévelt (29), en chargeant à la tête des carabiniers. Le duc de Nivernois fut vivement affligé de cette mort prématurée, et le souvenir n'en était pas effacé lorsque, dans sa réponse au candidat qui

remplaçait le maréchal de Belle-Isle à l'Académie française (30), il rappela cette perte douloureuse avec une émotion et une éloquence si vraies, qu'il fit partager à toute l'assemblée le sentiment dont son cœur paternel se montrait pénétré.

En 1755, le roi jeta une seconde fois les yeux sur le duc de Nivernois pour l'envoyer en ambassade. Il s'agissait d'aller à Berlin ; mais cette mission devait être moins agréable que celle de Rome, et l'ambassadeur de France allait rencontrer tous les désavantages et les mécomptes auxquels on est exposé quand on a le malheur de représenter un gouvernement faible et imprévoyant.

A la veille de rentrer en guerre avec l'Angleterre, la France sentait le besoin de n'être pas sans alliés sur le continent. Le traité qu'elle avait fait précédemment avec la Prusse était sur le point d'expirer (31); il s'agissait de le renouveler ; mais on attendit au dernier moment, et l'on songea à l'ambassade lorsque déjà la Prusse avait été prévenue par les avances du cabinet anglais. Ainsi recherché par les deux nations rivales, Frédéric consulta son intérêt (32). Il prit son parti en conséquence, et comme il trouvait plus de sûreté avec l'Angleterre, un traité d'alliance offensive et défensive entre lui et cette puissance fut bientôt résolu. Il était donc trop tard (mot terrible en affaires!) quand le duc de Nivernois fut envoyé en Prusse. Parti de Paris à la fin de décembre, malade et forcé de voyager à petites journées, il arriva à Berlin le 12 janvier 1756, le jour même où le traité d'alliance entre la Prusse et l'Angleterre se signait à Londres.

La mission devait donc échouer complétement (33). Mais si la présence du duc de Nivernois à Berlin ne put rien changer aux destins de notre politique, il en profita du moins pour

recueillir sur la Prusse, sur son sol, ses productions et son état civil et militaire, des documents précieux qui manquaient tout à fait aux archives de France, et qui sont fort supérieurs aux mémoires indigestes recueillis et publiés depuis sur le même sujet, par le comte de Mirabeau (34). Le dépôt des affaires étrangères possède ces documents, dont le duc de Nivernois a détaché seulement quelques pages où Frédéric est peint avec une grande vérité d'observation, et jugé avec une impartialité qui a presque toujours manqué à ses panégyristes aussi bien qu'à ses détracteurs (35).

Au retour de son ambassade, le duc de Nivernois reprit ses occupations littéraires. Il était fort assidu à l'Académie : on a remarqué que nul autre n'avait eu plus souvent que lui l'honneur de la représenter comme directeur, et de porter la parole en son nom. Il a présidé neuf réceptions; en y joignant la sienne, c'est le quart de l'Académie (36).

Tous ses discours sont marqués au coin d'une politesse exquise, d'un tact parfait. Ils ne se distinguent point par une grande élévation; mais tout y est à sa place et bien adapté aux convenances du sujet.

Dans le discours à M. Séguier, dont la famille avait précédé Richelieu lui-même dans l'appui qu'elle prêta à l'Académie (37), il fait un brillant tableau des fonctions d'avocat général, des qualités qu'elles exigent, des devoirs qu'elles imposent. Et, pour louer M. Séguier d'un talent qui lui était propre, il trace à grands traits les avantages de l'improvisation « dans les oc-« casions où le magistrat est forcé, par des circonstances aussi « soudaines qu'imprévues, d'être éloquent sans préparation.»

Sa réponse à l'évêque de Limoges contient un magnifique éloge des bienfaits de la religion. Mais en revanche, dans la

réponse à l'abbé Batteux, il fait des philosophes du XVIIIe siècle un éloge qu'on peut bien dire exagéré, quand il les appelle « les précepteurs du genre humain, les ministres de la paix et « du bonheur public, les prêtres de la vérité et de la vertu ! »

Dans son allocution à l'abbé Maury, il loue avec une verve toute philanthropique le beau panégyrique de saint Vincent de Paul (38). Du reste, on n'y trouve rien qui présage les hautes destinées du nouvel académicien.

Au contraire, en recevant le prince Louis de Rohan, coadjuteur de Strasbourg, et depuis cardinal et grand aumônier de France, le duc de Nivernois lui adressa cette phrase prophétique, marquée par un utile conseil : « Vous êtes destiné à la « célébrité, Monsieur, elle vous suivra partout, et vous devez « vous occuper d'en tempérer la splendeur par votre mo- « destie (39). »

Il reçut aussi Target, mais ce fut en 1785. Et je veux d'abord rendre compte de l'ambassade de 1762.

Les prévisions de Frédéric ne s'étaient pas réalisées. Ce traité, qui devait éloigner la guerre de l'Allemagne, ne l'empêcha pas d'éclater : ce fut la guerre de sept ans. Ses résultats avaient été calamiteux pour la France. Nos généraux avaient été battus en Allemagne, nos alliés dépouillés ; l'Angleterre s'était emparée de nos colonies. La paix était non plus seulement désirable, mais nécessaire. Les préliminaires avaient été signés à Fontainebleau (40) entre la France, l'Espagne et l'Angleterre. Mais il fallait arriver à conclure un traité définitif. Le duc de Nivernois fut chargé d'aller le négocier à Londres, dans les circonstances où il était le moins permis à un plénipotentiaire d'espérer des conditions favorables (41).

Aussitôt que le choix de ce négociateur fut connu en An-

gleterre, M. d'Egremont, ministre anglais, écrivit au duc de Choiseul : « Je ne fatiguerai pas V. E. par des redites sur « les hautes idées que nous avons des qualités aimables et « des talents supérieurs de M. le duc de Nivernois. Il est « attendu ici avec une grande impatience, et je puis assurer « V. E. que nous nous empresserons à lui faire l'accueil dû à « son rang et à son mérite. »

Je n'entrerai point, Messieurs, dans le détail de cette négociation, qui présentait des difficultés infinies, et qui n'offrirait aujourd'hui qu'une suite d'incidents affligeants, sans intérêt. Pour donner une idée des travaux qu'elle exigea de notre ambassadeur, je me contenterai de dire que les dépêches officielles remplissaient soixante portefeuilles dans les archives des affaires étrangères.

Il importait que la paix fût conclue avant la rentrée du parlement, et le duc de Nivernois fait à ce sujet des réflexions que le besoin d'être court m'empêche de rappeler ici (42), mais qui montrent qu'en effet ce n'est pas sans une grande raison de commodité pour eux-mêmes, que les ambassadeurs préfèrent les négociations directes avec le roi, ou son principal ministre, sous un gouvernement ainsi personnifié, aux négociations qui s'établissent avec les gouvernements dont la constitution admet des assemblées représentatives, une discussion publique, et la liberté de la presse (43).

Après mille efforts, la paix fut enfin signée le 10 février 1763. — Telle guerre, telle paix, c'est dire assez combien celle-ci fut désastreuse (44); et cependant, quelque onéreuse qu'elle fût pour la France, il se trouva encore en Angleterre un parti qui regrettait qu'on eût bien voulu la conclure à ces tristes conditions.

Le duc de Nivernois quitta l'Angleterre avec empressement (45); sa santé, si mauvaise en France, et qui n'avait pu s'accommoder du froid de l'Allemagne, s'était encore plus mal trouvée du voisinage de la Tamise : sa correspondance est remplie de doléances à ce sujet.

Il avait noblement représenté son pays, et sans qu'il en coûtât de surcharge au trésor public. Il était magnifique, mais à ses frais (46). En quittant l'hôtel de l'ambassade, il donna une nouvelle preuve de son désintéressement. Il était d'usage alors que l'on abandonnât à l'ambassadeur le mobilier de l'hôtel et l'argenterie accordée pour sa représentation. Celle de l'ambassade de Londres était splendide. Le roi et le ministre des affaires étrangères, informés du refus que faisait le duc de Nivernois de s'approprier cette riche vaisselle, insistèrent pour la lui faire accepter (47), mais jamais on ne put vaincre sa résistance.

En même temps qu'il refusait l'argenterie de l'hôtel de France, il acceptait du roi d'Angleterre un don qui s'offrait à lui d'une manière plus délicate. Ce monarque chargea son grand chambellan de lui remettre son portrait enrichi de diamants, en lui annonçant qu'il avait donné des ordres pour qu'on lui envoyât à Paris son portrait en grand et celui de la reine, peints par le célèbre Ramsay, qui était le Van-Dyck de ce temps-là.

L'estime qu'on portait au duc de Nivernois était générale en Angleterre. Le chevalier d'Éon, qui fut nommé résident de France à Londres après son départ, écrivait au duc de Choiseul : « On peut dire sans flatterie qu'il n'y a pas d'exem-« ple d'ambassadeur ici, dont les grandes vertus et les grands « talents aient fait plus d'impression sur la nation anglaise. »

On en eut la preuve lorsque, en 1769, un membre de la chambre des communes, nouvellement élu, le docteur Musgrave, cédant aux instigations des ennemis de la France, osa dire et imprimer que la paix de 1763 avait été l'œuvre de la corruption à prix d'argent exercée par l'ambassadeur de France! Toutes les voix s'élevèrent pour rendre justice à la pureté du caractère du duc de Nivernois; et, après une enquête solennelle, le docteur Musgrave, d'abord réprimandé par l'orateur de la chambre, en fut ensuite expulsé (48).

L'Université d'Oxford voulut le mettre au rang de ses docteurs, et je le remarque d'autant plus volontiers qu'il fut reçu *in facultate juris ;* et en vérité il y avait bien quelques droits, car il avait étudié non-seulement le droit public, mais un peu sa coutume du Nivernois.

On peut juger de l'impression que le duc de Nivernois avait faite sur la haute société de Londres, par le conseil que lord Chesterfield, dans ses lettres à son fils, donne à ce jeune *gentleman*, de prendre notre duc français pour modèle :

« Lorsque vous voyez, dit-il *, une personne généralement « reconnue pour briller par ses manières agréables et sa bonne « éducation, et regardée comme un gentilhomme accompli, « tel, par exemple, que le duc de Nivernois, qu'il soit l'objet « de votre attention, et qu'il devienne pour vous un sujet « d'études. Remarquez de quelle manière il s'adresse à ses « supérieurs, comme il vit avec ses égaux, et comme il traite « ses inférieurs. Réfléchissez sur le tour de sa conversation, « lorsqu'il fait ses visites du matin, durant le repas et dans les « plaisirs du soir. Imitez-le sans en être le mime, pour repro-

* Lettre 182e.

« duire sa ressemblance élégante, et non sa copie servile. « Vous trouverez qu'il a soin de ne rien dire et de ne faire « jamais rien qu'on puisse traiter de légèreté ni de négligence, « rien qui puisse, en aucun degré, mortifier l'amour-propre « ou blesser la vanité d'autrui. Vous apercevrez, au contraire, « qu'il rend sa compagnie agréable, en faisant que les per- « sonnes qui l'approchent soient satisfaites d'elles-mêmes. Il « témoigne le respect, les égards, l'estime et l'attention, sui- « vant qu'il convient de marquer chacun de ces sentiments; « il les sème avec soin, et les recueille en abondance. »

Je suis heureux, Messieurs, d'avoir pu mettre sous vos yeux cette peinture des mœurs du duc de Nivernois, au moment où nous allons le voir rendu à la vie privée, dans ses terres, à la cour, ou dans le salon de son hôtel.

Le père du duc de Nivernois (Philippe-Jules-François) mourut en 1769. A cette époque seulement le duc de Nivernois entra en possession de sa fortune; car son père, en le mariant, ne lui avait cédé que le titre du duché et de la pairie, et il s'était réservé tout l'utile des terres, dont le revenu était considérable.

Cette administration ne trouva point le jeune duc au dépourvu, car il s'était préparé aux exigences de cette nouvelle position, comme à celles des autres carrières qu'il avait parcourues. Au tome III de ses œuvres, on trouve un écrit qu'il composa en 1767, *sur l'Usage de l'esprit dans les affaires*. Il distingue entre les affaires privées et les affaires publiques. Pour celles-ci, ce qu'il en dit n'est que le résultat de ce qu'il avait observé dans sa carrière politique. Pour les affaires privées, le plan qu'il se trace donne une idée bien favorable de l'esprit de droiture et du désintéressement

qu'il apporterait un jour dans la gestion de ses propres affaires (49).

Il voulut d'abord voir par lui-même et visiter en personne l'intérieur de son duché; et, malgré l'obligation où il était d'économiser pendant plusieurs années sur ses revenus pour payer les dettes contractées dans ses trois ambassades, partout sa présence fut signalée par des bienfaits, des remises à ses fermiers et à ses débiteurs malaisés (50), des secours aux malheureux et aux établissements de bienfaisance et de charité publique.

A l'aspect du misérable état où la *mainmorte* et les autres servitudes personnelles avaient réduit les habitants des campagnes, qui, dans plusieurs contrées, portaient encore le titre de *serfs*, il accorda des affranchissements, favorisa le partage des communaux, pour que le petit peuple devînt propriétaire, et il devança, autant qu'il était en lui, l'époque où les droits féodaux allaient cesser de peser sur la nation.

Dans plusieurs villes, à son arrivée, des gardes civiques se formèrent spontanément; des pétitions librement rédigées, gracieusement accueillies, furent favorablement répondues. A Clamecy, par exemple, il fit don à la ville du château ducal qu'il y possédait, pour qu'elle pût y établir la mairie et les autorités judiciaires. Ici, des souvenirs de famille et de patrie, qui me touchent vivement, ne seraient pour vous d'aucun intérêt (51); je n'en retiens, pour l'éloge du duc, que la preuve qu'il se montra partout généreux et bienfaisant.

Le duché de Nivernois, n'ayant à aucune époque fait retour à la couronne, avait conservé certains *droits régaliens*

qui, dans l'origine, y étaient attachés : par exemple, celui de battre monnaie. Le duc en fit remise à la couronne.

A Paris, le duc se regardait comme le patron des Nivernistes. Véritable patricien, il les retenait tous dans sa noble clientèle; aidant les uns de sa fortune, les autres de ses recommandations, les plus jeunes de ses encouragements, quelquefois, m'a-t-on dit, prodigués avec trop de complaisance à des sujets dont le talent ne correspondait pas toujours à l'espérance qu'il en avait conçue.

L'hôtel de Nivernois (52) était le rendez-vous de la bonne compagnie. Les gens de lettres, les savants, les personnes les plus renommées pour la délicatesse de leur esprit et de leurs manières, s'y pressaient avec délices. Le duc de Nivernois possédait, dans le degré le plus exquis, tous les instincts dont se compose le véritable esprit de société. Je ne parle pas seulement de cette politesse de manières, de cette espèce de gymnastique de salon, qu'un sot peut acquérir à l'égal d'un homme d'esprit; mais je parle de cette politesse de mœurs que la première seulement annonce et suppose en général, et qui consiste surtout dans la réflexion et l'attention portée sur une observation délicate de toutes les convenances. Ce qu'était l'élégance attique, ce qu'était l'urbanité romaine, voilà le bon ton en France. Il doit être le résultat d'un beau naturel et d'une bonne éducation. Si ce n'est pas cela, si on le fait consister dans des formules de mode, dans un jargon qui décèle la présomption et la futilité, on n'est point un homme poli, mais un être parfaitement ridicule aux yeux des gens sensés.

Le duc de Nivernois n'était pas seulement poli, il était prévenant, et à dessein; car il était convaincu qu'un homme, dans sa position, ne pouvait être tout à fait poli s'il n'était

doué de prévenance. Et, en effet, dans ce siècle de distinctions et de priviléges, tous les hommages, tous les respects venant chercher les personnes d'un rang élevé, et leur étant payés comme une dette, sans qu'on osât exiger d'eux qu'ils s'acquittassent à leur tour, ils ne pouvaient réellement remplir les devoirs de la politesse sans aller au-devant par la prévenance.

Tel était, en tout cas, le caractère du duc de Nivernois; il était essentiellement bienveillant; et l'un de ses protégés, devenu ingrat (car, même alors, on faisait presque autant d'ingrats qu'aujourd'hui!), le chevalier d'Éon, le même qui avait tant loué le duc de Nivernois, voulant ensuite en médire, ne put articuler contre lui d'autre grief, *qu'une coquetterie d'esprit qui voulait plaire à tout le monde.*

Et cependant le duc de Nivernois condamnait la flatterie: « ce n'est point de la politesse, dit-il dans une de ses lettres « au comte de Gisors, c'est du mensonge et de la faus- « seté (53). »

C'est principalement dans la conversation que le duc mettait en pratique ces leçons dont lord Chesterfield veut que son fils se fasse un modèle. Ces modèles sont rares à rencontrer aujourd'hui! Il est difficile de s'en faire une idée; et pourtant, quand à force d'étudier le duc de Nivernois dans ses œuvres, de me le représenter au sein de l'atmosphère où il a vécu, j'ai affirmé que telle devait être, que telle était certainement sa manière d'être, d'agir et de parler, ceux qui l'ont connu, et qui en ont gardé le souvenir après un intervalle dont les extrêmes sont déjà séparés par plus de quarante ans, m'ont assuré qu'à mon tour je ne l'avais point flatté, et que j'avais dit seulement la vérité.

A Saint-Ouen, où le duc de Nivernois possédait une fort belle maison de campagne, c'était encore Paris : la même société, les mêmes mœurs, quand ses amis venaient l'y trouver. Pour le maître de la maison, c'était aussi un refuge; un lieu de méditation pour le sage. « Il ne suffit pas, disait-il, « de savoir vivre avec les autres hommes; il n'est pas moins « important de savoir vivre avec soi-même. La solitude est « délicieuse pour ceux qui savent en faire usage (54). » Tout change avec le temps. Combien de maisons en France sur lesquelles on pourrait écrire comme au temps d'Ennius : *O domus antiqua, quàm dispari dominaris domino!* Depuis la mort du duc de Nivernois, on a vu à Saint-Ouen des fêtes splendides, qui rappelaient un peu les mœurs de la cour et du siècle de Louis XV..... (55). Sous le duc de Nivernois, les plaisirs de Saint-Ouen étaient plus champêtres : ses goûts le rapprochaient de la nature. Le chant des oiseaux le charmait; et, pour les gêner le moins possible dans leur liberté, il avait fait entourer de fils de fer un bosquet tout entier; c'était son cabinet de travail. Les troupeaux réjouissaient sa vue; et, si l'on n'admirait pas encore chez lui ces riches toisons que l'estimable Ternaux nous a montrées dans le voisinage, on y voyait cependant, parqués au milieu d'une immense pièce de gazon, des moutons que son ami le chevalier de Boufflers lui avait envoyés avec cet aimable quatrain (56) :

Petits moutons, votre fortune est faite;
Pour vous, ce pré vaut le sacré vallon;
N'enviez pas l'heureux troupeau d'Admète,
Car vous paissez sous les yeux d'Apollon.

A la cour, cependant, le duc de Nivernois était courti-

san (57). Mais entendons-nous sur ce mot. Il a pris soin lui-même de le définir dans l'écrit plein de tact, de finesse et d'expérience, qu'il a rédigé en 1751 pour son gendre, le comte de Gisors, sous le titre d'*Instruction paternelle sur l'état de courtisan.* Le préambule est bien propre à inspirer la confiance : « J'ai vécu à la cour, mon cher fils, et je crois de mon « devoir de vous apprendre à y vivre. »

Si ce morceau, qui occupe quarante-huit pages dans le tome troisième des œuvres de l'auteur, avait été composé pour une de vos séances, Messieurs, ce serait une lecture délicieuse. L'espace me manquerait même pour une simple analyse, et pourtant je veux vous en citer quelques traits.

« De tous les états, dit le duc de Nivernois, celui de cour- « tisan est le plus malheureux.

« Il n'y a dans cette position que des servitudes, il n'y a « pas de devoirs.....

« Le courtisan est moins heureux que son laquais.... c'est « un néant volontaire.

« Le plus grand mal est que le public attribue volontiers « à chaque individu les vices généralement communs dans « son état; or, il regarde en général le courtisan comme un « homme sans principes, avide, faux et ne cherchant la « faveur qu'à force de bassesses, sans qu'il soit facile de prou- « ver que cela n'est pas (58). »

D'après cette idée que le duc de Nivernois donne au comte de Gisors de l'état de courtisan, on pense bien qu'il ne lui conseille pas de l'embrasser.

Aussi fait-il la remarque que, si pour certaines gens, « c'est une obligation d'aller à la cour, ce n'en est pas une d'y « vivre... Mais, ajoute-t-il, c'est un avantage dans ces monar-

« chies où l'on n'est rien que par le prince, qui est tout, qui « peut tout, qui fait tout. »

Sous ce point de vue, Messieurs, il vaut donc mieux vivre sous un gouvernement constitutionnel, à cette condition cependant, qu'on ne se fera pas courtisan des ministres, de la populace ou des journalistes, car alors on changerait seulement de maître, et l'on n'y gagnerait rien en moralité, ni en considération.

Le malheur, reprend le duc en parlant du régime sous lequel il a vécu, le malheur est qu'on n'obtienne rien et qu'on n'avance pas si l'on n'est pas bien en cour. Il importe que les honnêtes gens sachent cela. « Il ne faut point que cela les « humilie, c'est un vice de nos mœurs, et il n'y a point de « honte personnelle à être né dans un siècle corrompu. »

Celui de Louis XV l'était passablement, et il ne faut pas être surpris de voir le sage mentor du comte de Gisors le prémunir contre le danger (59).

Le duc de Nivernois trace ensuite le portrait de l'honnête courtisan. Rien ne peut mieux nous donner une idée de ce qu'il était lui-même à la cour.

« Du respect, de la complaisance, du dévouement, voilà « ce qu'un courtisan doit à son roi : mais que tout cela soit « noble et honnête; que le respect soit sans avilissement, la « complaisance sans flatterie, le dévouement sans servilité; « les rois devraient croire qu'on leur manque, lorsqu'on s'a- « vilit devant eux; ils devraient croire qu'on les outrage, lors- « qu'on les flatte. Ils ne sont pas toujours dans ces principes; « mais il faut se conduire avec eux, comme s'ils en étaient « pénétrés. »

Après cette définition, l'auteur de l'Instruction parcourt

toutes les situations où l'honnête courtisan peut se trouver : vis-à-vis des ministres, des femmes influentes, des maîtresses du roi; enfin il parle *de ces êtres qu'on appelle favoris* (c'est ainsi qu'il les désigne); et partout, on reconnaît la finesse de ses aperçus, la justesse de ses observations, l'honnêteté de sa pensée, la sagesse de ses conseils (60).

L'année 1771 fut marquée par un grand événement politique. Le gouvernement de Louis XV fit un coup d'État contre le parlement de Paris (61), et s'efforça de le remplacer par un autre corps judiciaire qu'on appela par dérision le *Parlement Maupeou*. Dans cette grande lutte où le gouvernement s'était fait révolutionnaire, le duc de Nivernois resta ferme du côté du parlement et de la pairie. L'effronterie d'une courtisane en crédit qui se mêlait de la question, affirmant que le roi *ne changerait jamais d'avis* (62), reçut une réponse qui, pour être polie, n'en était pas moins digne, et dont l'expression, adoucie par l'urbanité si naturelle au duc, n'en montrait pas moins de sa part la confiance que le parlement serait rappelé. Il le fut en effet en 1774; et lorsque plus tard le duc de Nivernois, encore une fois directeur de l'Académie, prononça le discours de réception de l'avocat Target (63), qui avait refusé de plaider devant le parlement Maupeou (64), il le félicita de cette conduite en disant : « Personne n'oubliera la belle journée du 12 novem-« bre 1774, qui, après quatre années d'un silence également « courageux et modeste, rendit votre voix à vos clients, et « unit votre triomphe à celui de la magistrature entière; « jour mémorable où la France attendrie vit son jeune « roi (65), dans l'auguste appareil de son autorité tutélaire, « et entouré de cœurs reconnaissants, rendre aux vœux de

« la nation les anciens dépositaires d'une confiance que le « temps seul peut établir. »

Depuis sa dernière ambassade, et sauf l'incident dont je viens de parler, le duc de Nivernois était demeuré étranger à la politique. Il n'avait demandé ni obtenu aucune récompense de ses services. La voix publique l'avait désigné pour gouverneur du Dauphin, fils de Louis XVI, mais le choix de la cour s'était dirigé d'un autre côté, et il n'en avait point murmuré. Enfin, en 1783, lorsque les circonstances étaient déjà mauvaises, M. de Vergennes, devenu premier ministre, fit entrer le duc de Nivernois au conseil. Peut-être s'était-il préparé à ce rôle; car, dans ses ouvrages, on voit que ses méditations s'étaient portées sur les devoirs de l'homme public, chargé de l'administration intérieure de l'État (66). Il émet à ce sujet les vues les plus saines; elles découvrent tout ce qu'il avait de prévisions dans l'esprit.

Ce qu'il dit surtout du choix des fonctionnaires publics mérite d'être remarqué. — Après avoir montré la difficulté de n'être pas surpris ou trompé (67), il signale l'influence que de mauvais choix eurent sur les dernières années du règne de Louis XIV. « Les grands hommes qui avaient « servi l'État durant quarante ans, étaient remplacés par des « pygmées. Le prince avait cru qu'il les élèverait jusqu'à sa « mesure en les approchant de lui, et ils l'abaissèrent jusqu'à « la leur. »

Enfin, résumant les qualités que doit avoir l'homme d'État, auquel il faut..... *une vigilance infatigable sur soi-même*, sur son maintien, sur ses paroles, et jusque sur son silence, il s'écrie : « Heureux les empires où il se forme de « pareils hommes! malheureux ceux où il y en a disette! car

« le monde politique va son train; les gouvernements ne « peuvent se dispenser d'agir; toutes les places sont néces- « sairement remplies, tous les emplois exercés; et les États « prospèrent ou périclitent selon que la besogne est bien ou « mal faite. »

On trouve encore dans le même écrit un passage qui prouve combien le duc de Nivernois avait profité de son séjour en Angleterre; ce qu'il a dit des Stuarts en 1767 devenait prophétique pour l'état où les Bourbons allaient se trouver quelques années plus tard (68).

Il ne resta pas assez longtemps aux affaires pour y marquer sa place, Il y était entré pendant la haute faveur de M. de Vergennes, son ami; celui-ci étant mort, le duc de Nivernois se retira..... Nous touchons à la révolution.

Les prospérités du duc de Nivernois sont finies..... désormais il n'y a plus que des catastrophes à attendre. Mais la grandeur d'âme avec laquelle il supportera ses revers, formera encore une des plus belles pages de sa vie.

La perte de sa fortune le touchera peu, mais son cœur recevra d'autres atteintes qui rempliront ses jours d'amertume et mettront sa constance à de rudes épreuves.

Déjà la mort l'avait séparé de sa chère Délie (69), après une union qui avait duré quarante-six ans.

Il avait perdù son premier gendre, le comte de Gisors, celui-là du moins mort glorieusement en portant les armes pour son pays; hélas! pourquoi l'époux de sa seconde fille, Brissac, gouverneur de Paris, commandant de la garde du roi, n'eut-il pas le même sort? — Mais non; accusé en raison même de sa fidélité à ses devoirs, décrété d'accusation, transféré d'Orléans à Versailles, il fut immolé au lieu d'être

jugé. Le duc de Nivernois lui-même, vieillard de soixante-dix-sept ans, avec sa débile constitution et ses infirmités, fut jeté dans la prison des Carmes, le 13 septembre 1793, un an après le massacre dont cette maison fut le théâtre, « dans cette trop mémorable journée que nos neveux, dit « l'illustre prisonnier, effaceront, s'ils le peuvent, des fastes « de la France (70). »

Ces périls, qu'il avait prévus, ne purent cependant le décider à quitter le sol français. Son attachement pour Louis XVI lui eût fait considérer comme une félonie d'abandonner son roi au milieu des dangers qui menaçaient sa couronne et sa vie; et le sentiment de son propre salut ne l'emportait pas en lui sur l'amour de la patrie (71). Son âme était fortement trempée; et il était un nouvel exemple de ces mâles courages que la nature, par une de ces compensations qui lui sont familières, se plaît quelquefois à placer dans les corps les plus frêles et les plus débiles. Anacréon chez le tyran de Samos ne montra pas plus de sérénité, de vraie philosophie, que le duc de Nivernois sous les verrous de 1793. Le plus infortuné des prisonniers, peut-être, il consolait l'infortune des autres. Son ami, l'abbé Barthélemy, avait été incarcéré quelques jours avant lui; il lui adresse des stances touchantes auxquelles il donne pour titre : *Anacharsis en prison.*

Pour ne point laisser abattre son âme par la tristesse, il entreprend, durant sa captivité, de traduire *Richardet*, poëme burlesque de Forteguerra, qui rappelle la fécondité vagabonde de l'Arioste; et trente mille vers qui composent cette œuvre légère au fond, mais qui renferme cependant plusieurs épisodes sérieux (72), attestent toute la fraîcheur

d'esprit que l'aimable vieillard conservait dans un âge aussi avancé, et dans une aussi déplorable situation.

Le 27 septembre 1793, l'infâme Chaumette proposait à la commune de Paris de faire condamner cet homme si doux, et qui, toute sa vie, s'était montré si généreux, *à garder prison jusqu'à ce qu'il eût restitué à la veuve et à l'orphelin toutes ses concussions!* — Ah! l'on pouvait confisquer ses biens et briser sa couronne ducale; mais devait-on le calomnier ainsi? Voyez au contraire avec quelle douceur il parle de ses persécuteurs! Sorti de prison seulement après le 9 thermidor (en août 1794), bien libre par conséquent de s'exprimer avec amertume sur un régime contre lequel une vertueuse réaction s'élevait de toutes parts, lorsqu'il écrivit l'éloge de son ami l'abbé Barthélemy, mort le 30 avril 1795; rappelant ces arrestations qui les avaient plongés tous deux dans la prison des Carmes, il se contente de faire cette réflexion : « Dans les temps de trouble, où la défiance paraît « de première nécessité, tous les dénonciateurs sont écoutés, « toutes les dénonciations sont reçues (73). »

L'année suivante, rendu à la liberté, le *citoyen Mancini* (74), c'est ainsi qu'on le nommait alors, présidait le collége électoral de la Seine; et si le parti de la Convention n'eût écarté de lui les suffrages, il eût été nommé membre du Corps législatif (75).

Rentré dans sa maison, qu'il trouva dévastée, il s'occupa de réunir celles de ses œuvres qu'il n'avait pas sacrifiées lui-même en jetant au feu une foule de papiers et de manuscrits, à une époque où ils auraient pu le compromettre; et il fit imprimer ses œuvres en huit volumes in-8°. Cette édition, imprimée chez Didot jeune, en 1796, et dont les exemplaires ont été réservés aux amis de l'auteur, a été peu connue du public.

Je n'entreprendrai pas, Messieurs, de vous présenter la table de toutes les compositions que renferme cette édition, qui, du reste, est loin d'être complète (76). D'ailleurs, vous avez pu le remarquer, ce n'est pas en qualité de poëte que j'ai prétendu vous recommander le héros de ce discours. Quand l'abbé Barthélemy dit au moment de l'abolition des titres : *M. le duc de Nivernois n'est plus duc à la cour, mais il l'est encore au Parnasse*, ce mot flatteur était plus ingénieux que vrai. Sans doute, le duc de Nivernois n'a point été pour l'Académie un simple membre honoraire; il s'est montré homme de goût, poëte élégant, écrivain correct; sa gloire littéraire pourrait suffire à beaucoup d'autres; il excelle surtout dans la poésie légère (77) : — mais à toutes ces bluettes je préfère sans contredit tout ce qu'il a écrit, en prose, de vertueux et de sensé. Non, Mancini n'est pas resté duc au Parnasse; mais il est resté duc en philosophie, en vertu, en grandeur d'âme; personnage éminent dans toutes les qualités qui peuvent recommander un homme de bien, un excellent citoyen, un véritable sage. J'engage, aujourd'hui surtout, les hommes politiques à lire ce qu'il a écrit *sur la manière de se conduire avec ses ennemis* (78). On y trouve réunie l'expérience de l'homme d'État à celle de l'homme de cour et de l'homme du monde.

Quant à la manière de se conduire avec ses amis, on peut dire que ç'a été la pratique de toute sa vie : l'amitié, pour lui, était l'objet d'un véritable culte :

> Sainte Amitié, c'est à toi que j'adresse
> Ces derniers sons de ma lyre aux abois.

Il avait alors plus de quatre-vingts ans, et il s'en accommodait gaiement en traçant *les souvenirs, les regrets*, et *les*

ressources d'un octogénaire. Cette même année 1796, entrevoyant, d'un œil serein, le terme de sa carrière, il répétait encore :

Je verrai Minos sans effroi :
Qu'a-t-il à reprendre en ma vie?
La vertu fut ma seule loi;
Être aimé fut ma seule envie.

Il mourut à Paris, le 25 février 1798 (7 ventôse an VI), âgé de quatre-vingt-deux ans. — Six heures avant sa mort, ne pouvant plus écrire, il dictait encore des vers pleins de sentiments affectueux pour son médecin (79).

Je désire, Messieurs, que mon but soit atteint. Selon moi, le duc de Nivernois n'était point assez complétement connu. On se le figurait comme un grand seigneur aimable, qui avait fait des vers gracieux; un homme d'esprit qui avait su se faire distinguer à la cour et dans le monde par l'élégance de ses manières et la bienveillance de son caractère; mais on ne savait pas assez que c'était un homme grave, sérieux, capable d'affaires; un sage qui, sans heurter la corruption de son siècle, avait su s'en garantir; un citoyen attaché à la constitution et aux lois de sa patrie; qui l'avait noblement servie de son épée, de ses richesses et de toutes les ressources de son esprit. Il a représenté la France en pays étranger, dans des circonstances malheureuses pour notre politique et pour nos armes, mais qui, en cela même, n'offraient que plus de difficultés au talent du négociateur. Partout il a fait honorer et estimer son caractère et celui de sa nation. — Je salue, dans le dernier duc de Nivernois, l'homme qui sut se tenir à la hauteur de son rang; qui, dans toutes les situations, se montra supérieur à la fortune, et dont la mémoire est vraiment digne de l'honneur qu'a voulu lui décerner l'Académie.

NOTES

CONTENANT

DES ÉCLAIRCISSEMENTS HISTORIQUES,

ET QUELQUES CITATIONS

EMPRUNTÉES AUX ŒUVRES DE M. LE DUC DE NIVERNOIS.

(1) Robert le Fort, bisaïeul de Hugues Capet, fut comte de Nevers en 865; et Louis de Gonzague, marié à Henriette de Clèves, fut le premier duc de Nivernois, érigé en duché-pairie en 1538. Avant ce temps, plusieurs comtes de Nevers avaient obtenu personnellement des lettres de pairie.

(2) « Et n'y a maison en France, au nombre des grandes, où Notre Seigneur ait imparty ses bénédictions pour durer si longtemps en grandeur, comme a duré la maison de Nevers, sauf la maison royale. » (Guy Coquille, *préface de l'Hist. du Nivernois.*) — Il le prouve en rappelant la durée des principales maisons princières. — La première maison de Bourgogne, la plus ancienne en titre de pairie, a duré 350 ans. — La seconde n'a compté que 4 ducs, 120 ans. — La maison de Normandie, depuis Charles le Simple, jusque sous Philippe-Auguste, 330 ans. — Celle de Guyenne, 440 ans. — Champagne, 320 ans. — Bretagne, 300 ans. — Anjou, 100 ans. — Les Bourbons ne remontent qu'à Robert, comte de Clermont, 6 fils de saint Louis.

Le même auteur (pag. 263 et suiv.) donne « la généalogie et déduc-« tion du lignage des grandes maisons ès quelles celle de Nevers s'est « alliée. » C'est à savoir : — Maison de Normandie, comté d'Eu, p. 196 et 265. —Maison de Penthièvre, Bretagne, p. 272. — Maison de Clèves, p. 283.— Maison d'Albret, p. 292. — Maison de Bologne, p. 298. — Maison de Bourbon, p. 301. — En 1220, Archambault, sire de Bourbon, était vassal du duc de Nevers, *ibid.* — Maison d'Alençon, p. 311. — Maison de Montferrat, p. 313. — Maison de Mantoue, p. 327. — Louis de Gonzague, p. 254 et 333, né en 1539, mort en 1595.

(3) Maison Mancini. — *Auteurs et postérité du duc de Nivernois.*

La maison de Mancini, dont M. de Nivernois a été le dernier rejeton, jouissait à Rome, dès l'an 1300, de l'état et des prérogatives de la haute noblesse ; ses membres étaient qualifiés *Viri nobiles patricii ;* cette jouissance n'a pas été interrompue un seul instant pendant le cours de plus de cinq siècles.

Ils portaient pour armoiries d'*azur à deux poissons d'argent posés en pal*, que l'on voit encore gravées sur la tombe de Pierre Mancini de Lucii, et de sa femme, inhumés en une chapelle qui leur appartient en l'église Saint-Thomas-des-Saints-Apôtres, et qui leur est encore conservée.

Pierre eut un fils, vivant à Rome en 1414, qualifié illustre seigneur, et à qui Alphonse, roi d'Aragon, en le faisant chevalier, donna pour devise : *Mancini Lucii stirps, claris enim lucebat alumnis.* D'autres, au lieu de *Lucii*, lisent *Luzzi* (brochets), et expliquent ainsi les poissons placés dans les armes des Mancini. (v. pag. 1088.)

Laurent eut pour fils Julien Mancini, qui jouissait de la chapelle Saint-Thomas, en avait le patronage et portait les mêmes armes que son père.

Alexandre, fils de Julien, épousa Ambrosine de Fabii, et devint père d'une nombreuse famille ; il eut six fils et quatre filles.

Les filles furent alliées aux maisons *Orsini, Buffalini, Caffarelli, Attaventi.*

Des six fils, un seul (Jacques) laissa un fils unique, Julien Mancini, dont l'épitaphe armoriée se voit dans une chapelle de l'église d'*Ara-Cœli*.

JULIEN n'a laissé qu'un fils, Laurent Mancini, onzième du nom de Laurent, et une fille, mariée à Jean-Baptiste Buffalini, l'une des premières maisons de Rome.

LAURENT épousa Olimpe de Massimi, dont il eut six fils : Paul, aîné, qui suit, et six filles alliées par mariage aux maisons de *Cardelli*, *Silveti*, *Sevaroli*, *Camaiani*, nobles et illustres dans l'État romain.

PAUL épousa *Victoire Capoccia*, fille de Vincent Capocii, patrice romain. Après avoir servi dans la guerre de Ferrare, et étant veuf, il se livra à l'étude des lettres et des sciences.

PAUL Mancini fut le premier instituteur de l'Académie des *Humoristes*, à Rome, dont les assemblées se tenaient dans sa maison, et s'y sont longtemps tenues après sa mort. Voyez cependant la note (4) ci-après.

PAUL Mancini fut père de Michel Laurent et de François Mancini. Ce dernier fut créé, le 5 août 1660, cardinal, à la nomination de France, et testa le 15 juin 1672, en faveur de Philippe-Julien Mancini, son neveu.

MICHEL LAURENT, qualifié dans les actes rapportés, baron romain, et très-illustre seigneur, épousa à Rome, en 1634, Hiéronyme Mazarini, fille puînée de Pierre Mazarini et d'Hortensia Buffalini, *et sœur de Jules Mazarini* (*le cardinal*), *ministre de France* sous les règnes de Louis XIII et Louis XIV.

De ce mariage est né PHILIPPE-JULIEN, qui suit, et cinq filles, qu'on appelait *les belles Mancini*, et qui sont restées célèbres dans l'histoire. Elles ont été mariées :

La première, Laure-Victoria, à Louis, duc de Vendôme et de Mercœur, pair de France ;

La deuxième, Olimpie, à Eugène-Maurice de Savoie, comte de Soissons ;

La troisième, Marie Mancini, à Laurent Colonne, grand d'Espagne, connétable du royaume de Naples;

La quatrième, dite la belle Hortense, qui fut au moment d'être femme de Louis XIV, à Armand-Charles Laporte de la Meilleraye, duc de Rhételois, grand maître de l'artillerie de France;

La cinquième, Marie-Anne Mancini, à Godefroy, duc de Bouillon, d'Albret, grand chambellan de France, prince de Sedan, etc.

PHILIPPE-JULIEN, né à Rome le 26 mai 1641, porta le manteau du roi au sacre de Louis XIV en 1654; il fut capitaine-lieutenant des mousquetaires de la garde de Sa Majesté, lieutenant général de la province de Nivernois, la Rochelle et pays d'Aunis.

LE CARDINAL MAZARIN ayant acquis, en 1660, les grands domaines de Nevers et de Donzy, obtint de nouvelles lettres de pairie pour lui et ses successeurs, mais qui ne furent pas enregistrées aussitôt, parce qu'il mourut. Dans l'intervalle, il avait fait un testament par lequel il institue PHILIPPE-JULIEN, son neveu, son héritier dans les duchés de Nevers et de Donzy, et autres situés en France et en Italie, à condition que lui et ses successeurs prendraient *le nom et les armes de Mazarin*, qui sont d'*azur, à la hache d'armes d'argent posée en pal, et une face de gueules sur le tout, chargée de trois étoiles d'or*, et les joindraient à celles de Mancini, qui sont d'*azur à deux poissons d'argent posés en pal.* (Voyez ci-dessus, page 1086.)

PHILIPPE-JULIEN reçut, en 1661, le collier de l'ordre du Saint-Esprit, après avoir représenté à MM. de Mortemart et d'Aubeterre, commissaires de l'ordre, tous les titres de filiation que l'on vient de rapporter.

Il épousa, le 15 décembre 1670, Gabrielle de Damas, fille de Claude de Damas, comte de Thiange, et de Gabrielle de Rochechouart Mortemart; de cette union sont issus deux enfants :

1° Philippe-Jules François Mancini Mazarini, duc de Nevers et de Donzy, qui suit;

2° Jacques-Hippolyte, marquis de Mancini, marié à Anne-Louise de Noailles, fille du duc de Noailles, maréchal de France.

3° Deux filles qui ont épousé, l'une le prince de Chimai, grand d'Espagne, chevalier de la Toison d'or; la deuxième, M. le duc d'Estrées, pair et maréchal de France.

PHILIPPE-JULES-FRANÇOIS a eu pour femme Marie-Anne Spinola, fille aînée et héritière de Jean-Baptiste Spinola, prince de Vergagne et du saint-empire, grand d'Espagne de première classe, etc.

De ce mariage est né, en 1716, Louis-Jules-Barbon Mancini Mazarini, qui, au décès de sa mère, devint grand d'Espagne. C'est notre duc de Nivernois. Son nom de baptême, *Barbon*, lui fut donné par son parrain Barbon Morosini, ambassadeur de Venise en France. Il n'avait que quinze ans lorsqu'il fut marié avec Hélène-Angélique-Françoise Phélypeaux de Pontchartrain, fille du comte de Pontchartrain, ministre et secrétaire d'État, et sœur du comte de Maurepas, aussi ministre. C'est elle qu'il a célébrée dans ses vers sous le nom de *Délie*.

De ce mariage sont issus un fils, mort en bas âge, et deux filles.

1° Hélène-Julie-Rosalie Mazarini Mancini de Nevers, née le 13 septembre 1740, fille aînée, mariée le 23 mai 1753 à Louis-Marie de Fouquet, comte de Gisors, maréchal des camps et armées du roi, commandant des carabiniers, gouverneur en survivance de Metz, du pays Messin et des trois Évêchés; fils unique du maréchal de Belle-Isle. Il mourut à vingt-sept ans, le 26 juin 1758, de la blessure qu'il avait reçue à la bataille de Crévelt.

2° Une seconde fille (Diane-Délie-Hortense Mancini Mazarini), mariée à Louis-Hercule-Timoléon, duc de Brissac, gouverneur de Paris, capitaine-colonel des cent-suisses de la garde du roi et chevalier de ses ordres, né le 14 février 1734, nommé, en 1791, commandant de la garde constitutionnelle de Louis XVI, massacré en septembre 1792 avec les autres prisonniers. Sa veuve est morte le 2 mai 1818.

De ce mariage sont nés, 1° un fils, mort en bas âge des suites de l'inoculation, dont le procédé était encore peu connu;

2° Une fille, Adélaïde-Pauline-Rosalie, mariée à Jean de Rochechouart, duc de Mortemart, morte le 2 février 1818.

De ce mariage sont issus :

1° Un fils mort très-jeune ;

2° Un second fils, Casimir-Louis-Victurnien de Rochechouart, duc actuel de Mortemart, lieutenant général, pair de France, grand-croix de la Légion d'honneur, arrière-petit-fils du dernier duc de Nivernois, et qui lui aurait succédé à ce titre ;

3° Une fille (Emma de Rochechouart de Mortemart), morte en 1824, dernière duchesse de Beauvilliers-Saint-Aignan ;

4° Une autre fille (Antonie de Rochechouart Mortemart), comtesse actuelle de Forbin Janson ;

5° Une troisième fille (Alicia de Rochechouart Mortemart), duchesse actuelle de Noailles.

(4) *Humoristes.* Le nom d'*humoristes* vient de ce que les Italiens appellent gens de *belle humeur (bell'umori)*, ceux que nous appelons *beaux esprits*. Tiraboschi, dans sa *Litteratura italiana*, tome VIII, p. 45, dit que ce fut « Paul Mancini, patricien romain, jeune noble, qui fonda « l'Académie des *humoristes*, à Rome. L'on doit fixer, dit-il, l'époque « de l'établissement de cette académie peu après l'année 1600, puis- « que *Eritreus*, en parlant de la mort de Mancini, arrivée en 1635.., « dit que pendant plus de *trente ans* il avait eu le plaisir de voir réunie « chez lui telle assemblée de savants, que Rome n'en avait jamais vu « une meilleure, et de l'avoir vue fleurir dans les exercices littéraires, de « manière à exciter l'envie des nations étrangères. Cette académie était « certainement déjà établie en 1603 ; c'est dans cette année que Jean « Gavattino Cestellini, de Fayence, y récita un discours sur les Barbes. »

Le même auteur donne aussi (au même endroit), avec sa précision et son érudition ordinaires, d'autres renseignements curieux sur cette académie, qui ne survécut pas au XVIIe siècle, et que le pape Clément XI, ancien académicien, essaya en vain de rétablir.

Pelisson, qui rapproche la fondation de l'Académie française de l'époque où fut fondée l'Académie des humoristes à Rome, en fait hon-

neur, non à *Paul*, mais à *Laurent* Mancini (voyez, dans la note précédente, la généalogie des Mancini).

Voici au surplus le passage de Pelisson :

« L'Académie françoise n'a esté establie par edict du Roy qu'en l'an-
« née 1635. Mais on peut dire que son origine est de quatre ou cinq
« ans plus ancienne, et qu'elle doit en quelque sorte son institution
« au hasard.

« Ceux qui ont parlé de l'Académie des humoristes de Rome * disent
« qu'elle naquit fortuitement aux nopces de Lorenzo Mancini, gentil-
« homme romain : que plusieurs personnes de condition d'entre les
« convives, pour donner quelque divertissement aux dames, et parce
« que c'étoit au carnaval, se mirent à réciter premièrement sur-le-
« champ, et puis avec plus de préméditation, des sonnets, des comédies,
« des discours ; ce qui leur fit donner le nom de *Belli humori*. Qu'enfin
« ayant pris goust insensiblement à ces exercices, ils résolurent de for-
« mer une académie de belles-lettres : qu'alors ils changèrent le nom
« de *Belli humori* en celui d'*Humoristi*, et choisirent pour devise une
« nuée qui, après s'être formée des amères exhalaisons de la mer, retombe
« en une pluie douce et menuë ; avec ces trois mots du poëte Lucrèce
« pour âme :

Redit agmine dulci.

« L'Académie françoise n'est pas née, à la vérité, d'une rencontre comme
« celle-là. Mais il est certain que ceux qui la commencèrent ne pensoient
« presque à rien moins qu'à ce qui en arriva depuis. »

(Pelisson, *Histoire de l'Académie françoise.*)

(5) Voltaire l'a compris parmi les écrivains du siècle de Louis XIV comme auteur de vers singuliers, *qu'on entendait très-aisément et avec grand plaisir.*

(6) « Le portrait du duc de Nivernois, qui se trouve à la tête du re-
« cueil de ses œuvres, fut dessiné par Saint-Aubin, en 1796. Cette gra-
« vure, très-fidèle, représente bien le vieillard, tel qu'il était alors ;

* Naudé, en son Dialogue de Mascurat.

« mais on aurait dû préférer un portrait de lui fait à Rome, dans sa « trente-deuxième année, et qui donne dans sa figure l'idée de la finesse « et des grâces de son esprit. » (Notice en tête des *Œuvres posth.*, tom. Ier, p. 61.)

« On fit graver en Angleterre un superbe portrait du duc de Niver- « nois; et il fut à la mode à Londres de se procurer cette estampe. Elle « est beaucoup plus agréable que son portrait par Saint-Aubin, qui se « trouve à la tête du recueil de ses œuvres. » (GROSLEY, *Voyage à Londres*, tom. I, p. 188.)

Note de M. Raimond, rapportée dans les *Œuvres posthumes*, tom. Ier, p. 275. « Il ne reste de lui que son beau portrait, gravé à Londres; il « était peint par Ramsay, et gravé par J. M. Ardell. M. de Nivernois, à « son retour de Londres, apporta avec lui la planche, qu'il brisa lui- « même, après en avoir donné quelques exemplaires à ses amis. »

J'ai fait lithographier les deux portraits par un jeune dessinateur de Clamecy, pour que l'hommage vînt d'un Niverniste. J'y ai joint celui de Gonzague, pour qu'on pût mettre en regard le premier et le duc de Nivernois.

L'Académie française possédait un portrait du duc de Nivernois; elle en a fait don au Roi, qui lui a donné place dans le Musée national de Versailles.

(7) Ce sont des élégies : elles justifient bien ce qu'a dit Boileau :

Il faut que le cœur seul parle dans l'élégie.

(8) Dans *l'École des Bourgeois*, comédie que les bourgeois vont toujours voir avec tant de plaisir, et dont ils profitent si peu, on lit la scène suivante entre le marquis de Moncade et Benjamine, sa future, fille du banquier Abraham et nièce de M. Mathieu :

Benjamine. Oui, M. le Marquis; je ferai mon bonheur le plus doux de vous voir tous les moments de ma vie.

Le marquis. Eh! mademoiselle, vous avez un air de qualité; défaites-vous donc de ces discours et de ces sentiments *bourgeois*.

Benjamine. Qu'ont-ils donc d'étrange?

Le marquis. Comment! ce qu'ils ont d'étrange? Mais ne voyez-vous pas *qu'on n'agit point ainsi à la cour?* Les femmes y pensent tout différemment; *et loin de s'ensevelir dans un mari, c'est celui de tous les hommes qu'elles voient le moins.*

Benjamine. Comment pouvoir se passer de la vue d'un mari qu'on aime?

Le marquis. D'un mari qu'on aime! Mais cela est fort bien; continuez, courage. Un mari qu'on aime! Gardez-vous bien de parler ainsi; on vous décrierait, *on se moquerait de vous.* Voilà, dirait-on, le marquis de Moncade; où est donc sa petite femme? Elle ne le perd pas de vue, elle ne parle que de lui; elle en est folle. Quelle petitesse! quel travers!

Benjamine. Est-ce qu'il y a du mal à aimer son mari?

Le marquis. Du moins il y a du ridicule. A la cour, un homme se marie pour avoir des héritiers, une femme pour avoir un nom : et c'est tout ce qu'elle a de commun avec son mari.

Benjamine. Se prendre sans s'aimer! le moyen de pouvoir bien vivre ensemble?

Le marquis. On y vit le mieux du monde, en bons amis. On ne s'y pique ni de cette tendresse bourgeoise, ni de cette jalousie qui dégraderait un homme comme il faut. Un mari, par exemple, rencontre-t-il l'amant de sa femme?—Eh! bonjour, mon cher chevalier. Où diable te fourres-tu donc? Je viens de chez toi; il y a un siècle que je te cherche. Mais, à propos, comment se porte ma femme? Êtes-vous toujours bien ensemble? Elle est aimable, au moins; et d'honneur, si je n'étais son mari, je sens que je l'aimerais. D'où vient donc que tu n'es pas avec elle? Ah! je vois, je vois...; je gage que vous êtes brouillés ensemble. Allons, allons, je vais lui envoyer demander à souper pour ce soir; tu y viendras, et je veux te raccommoder avec elle.

Benjamine. Je vous avoue que tout ce que vous me dites me paraît bien extraordinaire.

Le marquis. Je le crois franchement. La cour est un monde bien

nouveau pour qui ne l'a jamais vue que de loin. Les manières de se mettre, de marcher, de parler, d'agir, de penser, tout cela paraît étranger : on y tombe des nues, on ne sait quelle contenance tenir. Pour nous, nous y sommes à l'aise, parce que nous sommes *les naturels du pays.*

(9) Villars avait été reçu à l'Académie française le 23 juin 1714.

(10) Il s'en rend le témoignage dans son discours de réception, lorsqu'il dit : « Vos bontés pour moi n'ont point été retardées par mon ab« sence, qui ne me permettait pas de solliciter vos suffrages. » (*Œuvres posth.*, tom. II, seconde partie, p. 5.)

(11) Le discours de réception du duc de Nivernois est du 4 février 1743. Massillon était mort le 28 septembre 1742.

(12) Villars mourut à Turin, le 17 juin 1734, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

(13) On y trouve une description pittoresque de la tenue et du debit oratoire de Massillon. «... Ne vous semble-t-il pas le voir encore dans nos « chaires avec cet air simple, ce maintien modeste, ces yeux humblement « baissés, ce geste négligé, ce ton affectueux, cette contenance d'un « homme pénétré portant dans les esprits les plus pénétrantes lumières, « et dans les cœurs les mouvements les plus tendres? Il ne tonnait pas « dans la chaire; il n'épouvantait pas l'auditeur par la force de ses mou« vements et l'éclat de sa voix ! non; mais par sa douce persuasion, il « versait en eux, comme naturellement, ces sentiments qui attendris« sent et qui se manifestent par les larmes et par le silence. » (*Œuvres posth.*, tom. I, p. 17.)

(14) Voyez *Œuvres posth.*, tom. I , p. 19 et 20.

(15) Cet opuscule est imprimé dans les *Œuvres de Nivernois*, tom. III, p. 233 à 271.

(16) Voyez dans les *Œuvres du duc de Nivernois*, tom. IV, p. 307, la 6e élégie, datée de 1744 : *A mon régiment, lorsque j'ai quitté le service militaire.*

(17) Tom. III, p. 60 : « Quand on parle, ou du moins quand on en-« tend la langue du pays où l'on a tant de mesures à garder, tant d'ins-« tructions à prendre, tant d'observations à faire, on a beaucoup moins « de peine, et infiniment plus de facilité pour le succès. »

(18) Ces trois missions ont eu lieu sous Henri IV.

(19) Extrait de l'Éloge de M. de Reinhard, prononcé à l'Académie des sciences morales et politiques par le prince de Talleyrand, dans la séance du 3 mars 1838. « ..... Cependant toutes ces qualités, quelque « rares qu'elles soient, pourraient n'être pas suffisantes, *si la bonne* « *foi* ne leur donnait une garantie dont elles ont presque toujours be-« soin. Je dois le rappeler ici, pour détruire un *préjugé* assez généralement répandu : — non, la diplomatie n'est point une science de ruse « et de duplicité. Si la bonne foi est nécessaire quelque part, c'est sur-« tout dans les transactions politiques, car c'est elle qui les rend solides « et durables. On a voulu confondre la réserve avec la ruse. La bonne « foi n'autorise jamais la ruse, mais elle admet la réserve : et la réserve « a cela de particulier, c'est qu'elle ajoute à la confiance. »

Je citerai encore un passage du duc de Nivernois, qui peut lutter avec avantage contre une tirade analogue du discours de M. de Talleyrand. — *Œuvres de Nivernois*, t. III, p. 66. — « Le métier des négo-« ciations ne saurait être celui de tout le monde, parce qu'il n'est pas « commun de rassembler tout ce qu'il exige. Ne pas se régler sur ses « propres mouvements dans les mesures qu'on prend ni dans les dis-« cours qu'on tient, mais sur le caractère des gens avec qui on négo-

« cie; ne jamais perdre de temps et ne jamais rien précipiter; n'avoir « l'air ni embarrassé, ni soucieux, et ne pas affecter non plus un excès « de désinvolture qui ressemble à la présomption; allier toujours la po- « litesse avec la fermeté; ne mettre jamais d'aigreur dans la dispute, « lors même qu'on croit devoir y montrer de la chaleur; et je dis mon- « trer (car il ne faut pas en laisser paraître toutes les fois qu'on en res- « sent); se défendre de toute apparence de hauteur quand on a le bon- « heur de traiter avec supériorité, et ne pas croire qu'il convienne de « montrer de l'humilité quand on se trouve malheureusement dans des « circonstances où, au lieu de donner la loi, on doit la recevoir : tels sont « les principes invariables de l'art des négociations, telles sont les règles « constantes dont le négociateur ne doit jamais s'écarter. Il est aisé de « voir que, pour les suivre, il faut toujours marcher la sonde à la main. « Un esprit d'attention, d'observation, de calcul; un discernement fin et « sûr, pour ne pas se tromper dans le choix de ses moyens; une aperce- « vance prompte des obstacles et des ressources; l'abondance des idées « dirigées par un jugement froid et sain; la flexibilité et la souplesse de « l'esprit, jointes à la ténacité des principes : telles sont les facultés que « le négociateur doit cultiver et employer, s'il veut être digne de « son emploi et justifier la confiance que ses commettants doivent lui « donner. »

Voici maintenant le passage du discours de M. de Talleyrand, sur les *qualités nécessaires à un ministre des affaires étrangères*. « Il faut, « dit-il, qu'un ministre des affaires étrangères soit doué d'une sorte « d'instinct qui, l'avertissant promptement, l'empêche, avant toute dis- « cussion, de jamais se compromettre. Il lui faut la faculté de se mon- « trer ouvert en restant impénétrable; d'être réservé avec les formes de « l'abandon, d'être habile jusque dans le choix de ses distractions; il faut « que sa conversation soit simple, variée, inattendue, toujours naturelle « et parfois naïve; en un mot, il ne doit pas cesser une fois dans les « vingt-quatre heures d'être ministre des affaires étrangères. »

(20) La Fontaine. — La duchesse de Brissac aimait surtout à citer la moralité d'une de ces fables :

> Dieu n'a pas besoin de prières :
> Mais l'homme peut-il s'en passer ?

(21) Ces fables, au nombre de 250, remplissent les deux premiers volumes des *Œuvres du duc de Nivernois*. Dans le nombre, une cinquantaine ont été lues à l'Académie. — Parmi les plus remarquables, on peut citer celles qui ont pour titre : — *le Fils du roi et les Portraits ;* — *le Dégel et les Glisseurs* (tableau de la rivalité des courtisans); — *la Vénus d'Apollon ;* — *le Roi Louis XII et les Courtisans ;* — *le Renard opinant dans le conseil du lion.* — On pouvait dire du duc de Nivernois, à l'occasion de ses fables et de la couleur qu'il leur avait donnée, que c'était réellement *Ésope à la cour !*

(22) Voyez le Testament politique du cardinal de Richelieu, chapitre 6 de la 2e partie, édition de M. de Foncemagne. On y lit ce qui suit : « Les négociations sont des remèdes innocents qui ne font jamais de mal ; « il faut agir partout, près et loin, *et surtout à Rome.* »

(On juge du crédit des princes par celui dont leurs ambassadeurs jouissent auprès du saint-siége :) « Étant bien certain que bien qu'il n'y « ait personne au monde qui doive faire tant d'état de *la raison* que le « pape, il n'y a point de lieu où *la puissance* soit plus considérée qu'en « cette cour. »

(23) Cent dix carrosses de suite ! non pas aux frais de l'État, mais aux frais de l'ambassadeur. (Voyez la note 46.)

(24) *Stupet in titulis et imaginibus.* — *Panem et circenses.*

(25) Le cardinal de Tencin et autres. — Le pape Benoît XIV est mort le 3 mai 1758.

(26) Le président de Montesquieu, ce grave auteur, se montre fort préoccupé de la dénonciation. Quelquefois il paraît disposé à braver les foudres du Vatican. « Le mal qu'on veut me faire, écrit-il, cessera d'en « être un sitôt que moi, jurisconsulte français, je le regarderai avec cette « indifférence avec laquelle mes confrères, les jurisconsultes français, « ont regardé les procédés de la congrégation dans tous les temps. » (Lettre du 8 octobre 1750.) — En cela il avait raison; mais bientôt il s'apaise, et propose d'autres arguments. Il fait valoir sa complaisance à corriger plusieurs endroits qui avaient déplu, et son *adhésion aveugle* à quelques objections. — Enfin, il donne une raison qui, à mon avis, est la meilleure : « Je crois, dit-il, qu'il n'est pas de l'intérêt de la cour de « Rome de flétrir un livre de droit que toute l'Europe a déjà adopté. Ce « n'est rien *de le condamner, il faut le détruire.* » — C'est assurément ce que ne pouvait faire la congrégation.

(27) Le duc la reçut avec une modestie dont l'expression se trouve dans sa lettre du 12 mai 1751, à M. le dauphin. Cette lettre est dans les *Œuvres posthumes*, tome I, p. 200.

(28) *Œuvres posthumes*, tome Ier, p. 201.

(29) Le 29 juin 1758.

(30) Séance du 3 avril 1761. Le fauteuil du maréchal de Belle-Isle, à l'Académie française, a été occupé par des hommes remarquables à des titres bien différents. Il a été occupé successivement par Godeau, évêque de Grasse, mort en 1672; Fléchier, évêque de Nîmes, mort en 1710; Nesmond, évêque de Montauban, puis d'Alby, puis archevêque de Toulouse, mort en 1728; Amelot, ministre d'État, mort en 1749; le maréchal de Belle-Isle, mort en 1761; l'abbé Trublet, mort en 1790; Saint-Lambert, mort en 1803; Maret, duc de Bassano, arbitrairement exclu en 1816; de Beausset, évêque d'Alais, mort

en 1824; de Quélen, archevêque de Paris, mort le 31 décembre 1839, et M. Molé, élu le 20 février 1840.

(31) Il expirait au mois de mai 1756.

(32) Frédéric pensait que, s'il attaquait le Hanovre comme la France lui conseillait de le faire, il aurait contre lui les Anglais, les Russes et les Autrichiens, et que ceux-ci en profiteraient pour lui reprendre la Silésie. Si, au contraire, il s'alliait avec l'Angleterre, il avait pour lui cette puissance et la Russie; l'Autriche seule ne lui ferait pas la guerre; et il était *peu probable* que les Français, assez occupés d'ailleurs, vinssent l'attaquer en Allemagne. Telles furent les considérations qui éloignèrent Frédéric de l'alliance française. (*Mémoires sur le règne de Frédéric II,* écrits par lui-même, *Guerre de sept ans,* chap. 3.)

(33) Voltaire, avec la légèreté qui trop souvent accompagne les jugements qu'il porte sur les personnes et sur les choses, prend occasion de ceci pour railler la France en vue de flatter Frédéric. « Le roi de « France, dit-il dans ses *Mémoires,* voulant retenir Frédéric dans son « alliance, lui avait envoyé le duc de Nivernois, homme d'esprit et « *qui faisait de très-jolis vers.* » Certes, Voltaire, qui faisait aussi des vers, n'avait pas le droit de blâmer un tel choix. — Et quand il ajoute : « L'ambassade d'un duc et pair et d'un poëte semblait flatter la vanité « et le goût de Frédéric : *il se moqua du roi de France*, et signa son « traité avec l'Angleterre le jour même que l'ambassadeur arriva à « Berlin, » Voltaire a tort de faire si bon marché de l'honneur et de la dignité de sa nation. Le fait de la signature du traité *à Londres* le jour même de l'arrivée de l'ambassadeur de France *à Berlin* absout *le duc et pair :* et Frédéric ne peut être loué ni accusé de s'être *moqué du roi de France*, lorsque, consultant les intérêts les plus plausibles de sa situation, il avait préféré ses sûretés à des périls, et changé d'alliance pour affermir sa position. Du reste, loin de jouer poliment *le*

duc et pair, comme le prétend encore Voltaire, Frédéric se plut au contraire à le combler personnellement de marques d'estime et de distinction. Contre l'usage, il l'admit à sa table, et voulut qu'il logeât dans le château de Postdam, ce qui était non-seulement inouï pour un ministre étranger, mais pour quiconque n'était pas prince souverain. Enfin, même après son départ de Berlin, le roi de Prusse lui écrivit les lettres les plus flatteuses. Voyez notamment celle du 12 mars 1756. — « Soyez persuadé, dit le roi, que vous conserverez dans ce pays-ci « des *amis* qui ne le céderont point en sentiments aux parents que vous « avez en France. J'espère que vous me compterez de ce nombre, et « que vous ajouterez foi à l'amitié et à l'estime que je vous ai vouées. »

Les faits qui précèdent, et les sentiments exprimés dans cette lettre de Frédéric, se trouvent confirmés par ce qu'en dit Valory, ambassadeur de France à Berlin, dans les Mémoires de ses négociations, en 1756. Voici ce qu'on lit dans sa lettre du 27 mars de cette même année : « M. le duc de Nivernois a bien lieu d'être content des distinc- « tions qu'il éprouve. Il les doit au grand maître qu'il sert, à son rang, « mais assurément *encore plus à son personnel*, dont ce prince est « charmé. Cela ne m'étonne pas; jamais personne n'a mis plus de po- « litesse, de jugement, d'esprit et de sagacité dans les affaires. »

(34) Sous le titre de *Monarchie prussienne*, 7 vol. in-8.—(Voyez, au sujet de cet ouvrage, Mauvillon, XXVII, 579, et la *Biographie universelle* de Michaud, art. *Mauvillon*.)

(35) Le portrait du roi de Prusse Frédéric II se trouve dans les OEuvres du duc de Nivernois, tom. VI, pages 311-312.—En voici l'analyse, ou, si l'on veut, les principaux traits :

« Ce qui rend intéressant et nécessaire de connaître le caractère « du roi de Prusse, c'est qu'il est à lui-même son ministre, son général, « son conseil, qui délibère, qui détermine sans consulter personne et « même sans communiquer à personne.

« ...Tout l'État est en lui.

« Il faut considérer le roi de Prusse..... comme homme et comme « roi.

« Il aime la gloire et la réputation, *quoiqu'il ne fasse aucun cas « de l'estime des hommes.*

« Je le crois peu capable d'amitié, et que l'amour-propre domine « dans son cœur. — Il est cependant fait pour la société...

« ... Il a mis sa vanité à conquérir la réputation d'un prince travail- « leur et laborieux. — Il a la tête forte et capable d'une longue conten- « tion d'esprit.

« Il est défiant et le devient tous les jours de plus en plus; il croit « en général que tous les hommes sont sans principes, et *on pourrait « penser que cela vient de ce qu'il n'en a pas assez.*

« Il affecte de n'avoir aucun sentiment de religion, et il s'est fait un « *système* de ce qui n'a probablement été d'abord qu'une petite *am- « bition de passer pour esprit fort*, et pour ce qu'on appelle en quel- « ques endroits, *philosophe.*

« Il sait ce qu'il a, et il sait ce qui lui manque; mais de cette jus- « tice intérieure qu'il se rend, il en résulte quelque chose de bi- « zarre : c'est qu'il est fort modeste sur ce qu'il a, et fort avantageux « sur ce qu'il n'a pas. C'est précisément dans les choses où il est moins « supérieur qu'il affecte le plus de supériorité. Il connaît et sait « tous ses défauts, mais il s'est plus occupé à les cacher qu'à les cor- « riger.

« Il s'est fait de la monarchie une idée qui la rapproche beaucoup « du despotisme, mais ce n'est pas pour abuser de l'autorité qu'il l'a « rendue illimitée. Il croit que le monarque représente la loi, et con- « fond en sa personne tous les droits de la nation; il croit que la voix du « prince est celle de la loi et de la nation; mais il croit que cette voix « ne doit être que l'organe de la justice. Ainsi il veut être absolu, « mais il ne veut pas être oppresseur; et il n'est que ce qu'il veut être, « parce qu'il n'a jamais d'autre impulsion que celle de sa volonté.

« Ainsi l'idée qu'il s'est formée de la royauté renferme en puissance « tous les inconvénients du pouvoir arbitraire, et en produit, dans « la réalité, tous les avantages. Ceux qui vivent aujourd'hui sous son « gouvernement sont heureux, mais ils peuvent craindre de ne l'être « pas toujours.

« Le roi de Prusse exige à la rigueur que chacun fasse son métier « et ne fasse que cela. Par là toutes les libertés sont gênées; *mais « toutes les besognes sont bien faites.*

« ... Pourvu que sa volonté soit faite, pourvu que toutes les roues « de la machine suivent le mouvement qu'il leur a imprimé, le reste « lui est indifférent. Ainsi les gens qui sont sans emploi civil dans « l'État, les gens de cour, les gens de lettres, les femmes, peuvent « penser et dire ce qu'il leur plaira. Il souffre de leur part toute « sorte de critiques, et les pardonne par douceur ou les méprise par « orgueil.

« Le sentiment qui domine en lui, c'est l'amour de la gloire et le dé- « sir de s'illustrer.

« Le roi de Prusse, après s'être piqué d'incrédulité (p. 315), *comme « esprit fort,* s'est fait, *comme roi,* un système bizarre d'affecter l'irré- « ligion. Son intention est de constater publiquement par là sa neu- « tralité parfaite au milieu de toutes les sectes différentes qu'il a et « qu'il attire dans ses États...

« ... Les menaces, les peines, les ordonnances ecclésiastiques ne « sortent point des limites de chaque église, elles n'ont aucune in- « fluence dans l'État.

« Ses voisins, qui sont prodigues, disent qu'il est avare; mais comme « il n'épargne aucune dépense utile (... détail), on ne doit pas l'accu- « ser d'avarice et on doit le louer d'être économe.

« ... Assiduité...vigilance... inspection... Il fait tous les jours de sa vie « le métier d'officier-major. Il est presque toujours botté... et il veut « que sa cour ressemble à un quartier général.

« Je le crois le plus grand capitaine que l'Europe ait eu depuis long- « temps. »

(Il n'estime que ce qu'il a.) « Il a donc la petitesse d'être, si on peut « parler ainsi, piqué contre le commerce, parce qu'il n'en fait pas; et « contre l'Amérique, parce qu'il n'y a pas d'établissements.

« Il vexe ses voisins *par ses douanes*... (Ceci a bien changé depuis.)

(Quoi qu'il en soit) « la position actuelle du roi de Prusse, qui est « respecté autant que haï dans toute l'Allemagne et dans le Nord, rend « sensible une vérité importante à toutes les nations. — C'est qu'un « État environné de toutes parts de jaloux, d'envieux, d'ennemis « même, et d'ennemis puissants et implacables, peut se maintenir dans « une situation florissante, par la seule force d'une excellente adminis- « tration intérieure, et surtout par la réputation et les ressources d'une « sage économie. »

(36) Le duc de Nivernois a représenté l'Académie, même dans l'usage bizarre de *complimenter* le dauphin aussitôt après sa naissance. Il le fit du moins avec esprit, en adressant à l'enfant royal une seule phrase qui commence ainsi : « Monseigneur, *on vous dira peut-être un* « *jour* que l'Académie française a entouré votre berceau où, *sans le sa-* « *voir*, vous receviez ses hommages... » — Un premier président du parlement de Paris fut encore plus bref en disant, dans une circonstance semblable : « Monseigneur, nous venons vous offrir nos respects; nos « enfants vous rendront leurs services. »

(37) Le chancelier Séguier (mort à quatre-vingt-quatre ans, en 1672, après avoir servi l'État sous Henri IV, Louis XIII et Louis XIV) fut pendant trente ans le bienfaiteur de l'Académie; il en avait donné l'idée et le plan à Richelieu. Les séances se tenaient dans son hôtel. Il en fut le *protecteur*, et Louis XIV ne dédaigna pas de lui succéder dans ce titre.

(38) « Vous avez fait pour saint Vincent de Paul plus que n'avait « fait sa canonisation même. Elle n'a pu lui assurer que le culte de

« ceux qui ont le bonheur de *professer la religion dont il a été* un des « principaux ornements; et vous, Monsieur, dans le beau panégyrique « où vous nous invitez à l'honorer avec autant d'attendrissement que « d'admiration au pied des autels, vous l'avez montré *aux hommes « de tous les climats et de toutes les religions*, à l'univers enfin, « comme un bienfaiteur de l'humanité entière, à qui toute âme sensible « doit un tribut d'amour et de reconnaissance, etc. » (*Œuvres posthumes*, t. Ier, p. 96.)

(39) Discours du 19 mars 1761, *Œuvres posth.*, t. Ier, p. 77.

(40) Les préliminaires furent signés le 3 novembre 1762.

(41) En parlant des ministres plénipotentiaires de France à cette époque, on ne pouvait pas dire que les *généraux avaient taillé leurs plumes*, comme on l'a pu dire dans les belles années du règne de Louis XIV et de Napoléon.

(42) Il a consigné ces réflexions dans son opuscule intitulé : *De l'usage de l'esprit dans les affaires*, composé en 1767, et qui se trouve au tome III de ses Œuvres, p. 65 et suiv.

(43) Ce passage est assez curieux pour mériter d'être rapporté. Le voici : « Il y a des positions où l'état des hommes et des affaires est « plus difficile. C'est quand on négocie auprès d'une république, auprès « d'un gouvernement mixte. Là, il ne suffit pas de persuader un ou « deux individus comme dans le pays où le maniement des affaires est « *concentré* dans la personne d'un *roi* ou d'un *ministre*. Il s'agit de « traiter avec *une multitude* également instruite, mais différemment « affectée, chacun selon son caractère et selon ses vues particulières, « qu'il est en droit de suivre avec hauteur et même avec opiniâtreté. « Il faut donc parler à chacun sur le ton qui lui convient, lui pré- « senter les objets sous le point de vue qui peut cadrer avec ses idées,

« employer dans la discussion les raisonnements qui peuvent le « toucher. Ainsi, à chaque instant, on est obligé de changer de bat- « terie, de varier ses dispositions, de se transformer, pour ainsi dire, « en un personnage nouveau. » — Même tome III, p. 71, il parle des cours où *c'est le prince lui-même qui est son ministre des affaires étrangères.*

(44) Dans l'*Histoire de la vie et des travaux politiques du comte d'Hauterive* que vient de publier M. le chevalier Artaud, en 1 vol. in-8, au chap. XXVII, on voit qu'un des motifs de la résistance qu'apporta le comte d'Hauterive aux investigations que les émissaires des puissances alliées voulaient faire dans les archives de notre ministère des affaires étrangères, en 1815, fut que dans les archives diplomatiques de chaque peuple, et surtout d'une grande nation comme la France, se trouvent non-seulement les propres secrets d'une seule puissance, mais aussi ceux des autres peuples. Tous ont donc intérêt à prévenir les indiscrétions qui livreraient ces secrets à leurs rivaux, à leurs ennemis, et même à leurs alliés. En particulier, on voit à l'endroit cité, pages 388 et 389, le motif tout spécial que le comte d'Hauterive assignait, dans un entretien avec M. le comte de Jaucourt, ministre de Louis XVIII, pour détourner les recherches des Anglais. « On al- « lait arriver à 1763, et quel secret d'État trouverait-on? Il était na- « turel que Napoléon, qui croyait qu'on voulait l'assassiner, méditât une « descente en Angleterre; mais aurait-on attendu un semblable projet « des Bourbons, à qui on prétend avoir rendu un service si éminent, « en ne les empêchant pas de rentrer en France?..... Dans les investiga- « tions, on allait tomber sur les événements les plus cachés de 1763. Di- « tes bien cela au roi, dites-lui tout cela : il ne veut pas des *embarras* « *nouveaux*, mais il ne doit pas vouloir non plus des embarras *anciens*. « Après la paix de 1763, péniblement négociée à Londres par le duc « de Nivernois, qui avait pour collaborateurs MM. Durand et d'Éon, « *ce dernier* apporta la ratification de Londres. Le roi Louis XV, pro-

« fondément blessé de la hauteur insultante des Anglais et de la ri-
« gueur des conditions, remit au chevalier d'Éon *un ordre de sa main*,
« pour aller, accompagné d'un ingénieur habile, Carlet de la Rozière,
« parent de d'Éon, relever toutes les côtes de l'Angleterre, dans la
« vue d'y effectuer une descente *le plus tôt possible*. C'est ce qu'on n'a
« jamais su et ce que d'Éon *lui-même*, malgré ses emportements et ses
« querelles avec M. de Guerchy, n'a jamais révélé.— Il est depuis resté
« en Angleterre, et c'est la cause de tous les ménagements que le roi
« lui-même fut forcé d'avoir pour ce singulier personnage. Les détails
« de cette affaire sont répandus dans douze ou quinze années de la cor-
« respondance secrète. »

(45) Le duc de Nivernois quitta l'Angleterre en 1763.

(46) Grosley, dans le récit de son voyage de Londres, tome Ier, page 34, raconte l'anecdote suivante, qui montre tout à la fois l'esprit intéressé des marchands anglais, l'orgueil de l'esprit public chez cette nation, et la générosité du caractère français. « On m'avait fait remar-
« quer, à Cantorbéry, l'enseigne repliée de l'auberge où M. le duc de
« Nivernois, arrivant en Angleterre, pour la paix, avait été traité en
« ennemi. Pour son souper et celui de sa suite, peu nombreuse, l'auber-
« giste avait exigé cinquante guinées, et le duc les avait payées. L'au-
« bergiste indiscret ayant fait trophée de cette exaction, la noblesse de
« Cantorbéry et de la province de Kent, qui chaque mois tenait chez
« lui ses sessions, fit prier le duc de se pourvoir en restitution. Le duc
« l'ayant refusé de la manière la plus décidée, cette noblesse se chargea,
« au nom de la nation, de sa vengeance, qu'elle exécuta et consomma
« de cette manière. Elle convint, et tous ses membres jurèrent de ne
« plus tenir les sessions dans cette auberge, et, en voyage, de descendre
« ailleurs. Cette résolution et ces motifs ayant été promulgués dans les
« papiers publics, tous les Anglais qui passaient par Cantorbéry se
« firent un point d'honneur d'y accéder. L'auberge ainsi déserte, l'au-

« bergiste, ruiné dans les mois suivants, en fut chassé, après avoir vu « vendre ses meubles et tous ses effets au profit de créanciers qui étaient « aussi entrés dans la conspiration formée contre lui. »

N. B. A son retour en France, le duc de Nivernois fut assez généreux pour dédommager l'aubergiste des pertes par lesquelles les Anglais avaient cru devoir le punir de son exaction envers l'ambassadeur de France.

(47) Lettre du duc de Praslin au duc de Nivernois, datée de Compiègne, le 19 juillet 1763. « J'ai pris *les ordres* du roi, etc. » (*Œuvres posthumes*, tome Ier, page 240.)

(48) Notice de François de Neufchâteau en tête des *Œuvres posthumes*, tome Ier, page 44, et la *Biographie universelle* de Michaud, article *Nivernois*.

(49) « Pour s'en bien acquitter, dit-il, il faut connaître le mieux « qu'il est possible : 1° la nature des biens et les améliorations dont ils « sont susceptibles; 2° la nature, l'importance, l'étendue des droits, « soit honorifiques, soit utiles, et *le degré de ténacité* avec lequel il « convient de les faire valoir; 3° enfin, le caractère, les mœurs, le ta- « lent des personnes à qui on donne sa confiance pour la manutention « des domaines, et pour la conservation des droits. »

Les détails sur tout cela sont fort curieux.

Il pense « qu'il faut avoir une teinture de la *jurisprudence générale* « du royaume, et surtout de la *jurisprudence particulière* des lieux où « sont situés les biens qu'on a soit à défendre, soit à réclamer. » Aussi, avait-il étudié non-seulement le droit public, mais un peu sa coutume de Nivernois; j'ai donc eu raison de dire qu'il n'était pas indigne du titre de docteur en droit de l'université d'Oxford.

Cette précaution du duc de Nivernois, de se faire à lui-même son cours de droit pour le besoin de ses propres affaires, rappelle que le

duc d'Orléans a voulu aussi que ses fils, les ducs d'Orléans et de Nemours, fissent un cours de droit. C'est ainsi que Pierre Défontaines, qui est regardé comme le plus ancien jurisconsulte qui ait écrit sur notre droit français, composa son livre intitulé : « *Conseil à son ami,* « à la prière d'un seigneur qui vouloit que son fils s'entendist ès loix « afin qu'il sçût faire droict à ses subjects, et retenir sa terre selong « les loix du pays, et qu'il sçût aussi ses amis conseiller dans l'oc- « casion. »

Du reste, si le duc de Nivernois exigeait d'un grand propriétaire qu'il connût un peu le droit privé, ce n'était pas pour qu'il devînt l'avocat obstiné de sa propre cause, mais c'était afin de pouvoir apprécier avec plus de justesse, de maturité et de connaissance, les conseils de ses gens d'affaires, et de ne pas s'y laisser légèrement entraîner.

Il n'aime pas les procès, il n'en voudrait suivre que de bons; il ne lui suffit donc pas qu'une prétention soit colorée, qu'avec du talent on puisse la défendre, et avec un peu de bonheur la gagner au parlement. « Pour un propriétaire qui a une affaire à suivre, dit-il, ce n'est pas « le point de vue *apparent* qu'il en doit saisir, c'est le point de vue « *vrai;* il faut approfondir la discussion jusqu'à l'évidence, et ne se dé- « terminer qu'après l'évidence bien reconnue..... Il y faut un jugement « exquis. »

« Je ne parle pas, ajoute-t-il, de l'impartialité, *du désintéressement* « *qu'on doit apporter à ses propres affaires :* ce sont des qualités du « *cœur,* et nous ne nous occupons ici que des qualités de l'esprit. »

Tel fut le duc de Nivernois. Dans tout le détail de cette vaste administration que comportait son immense fortune, il sut montrer tout à la fois la justesse de son esprit et la bonté de son cœur.

(50) On a conservé dans la Nièvre le souvenir d'une de ses reparties à l'un de ses comptables, qui lui présentait un état de situation fort embrouillé, avec des explications qui ne l'étaient pas moins. Après l'avoir patiemment écouté, le duc lui dit à la fin : « Ah! je vous entends,

« M. L***; vous demandez remise de moitié, et pour payer le reste, l'é-
« ternité! » — « Eh! justement, Monseigneur, » répliqua piteusement le rusé procureur. — Le duc se prit à rire et lui fit remise du tout.

(51) Ils en ont cependant pour l'histoire, au moins pour celle du Nivernois; et c'est pour cela que je veux rapporter ici le récit que m'en a fait mon père, dans une lettre où il a consigné ses souvenirs. C'est un témoin âgé de près de quatre-vingt-deux ans qui va parler. — « Clamecy, 17 avril
« 1839. — Je n'ai plus, mon ami, de contemporains de mon enfance.
« Mais si je me souviens bien, ce fut en septembre 1769 que M. le duc
« de Nivernois fit la visite de la province, qui n'a jamais fait retour à
« la couronne, et qui en dernier lieu passa par acquisition au cardinal
« Mazarin, et par succession à la maison Mancini, qui prit alors la dé-
« nomination de Mancini-Mazarini.

« Successeur des anciens comtes de Nevers, le dernier duc de Ni-
« vernois et Donziois fut reçu partout, dans son duché-pairie, non-seu-
« lement avec tous les honneurs déférés de tout temps aux grands sei-
« gneurs, mais mieux encore à ceux d'un très-grand mérite *personnel,*
« comme était celui-ci sous tous les rapports.

« Clamecy se signala par son empressement. Ses habitants se formè-
« rent en garde nationale, s'habillèrent et s'armèrent à leurs frais, et
« furent présentés à M. le duc par M. André Dupin, mon père, alors
« maire *électif.* Car ce ne fut que depuis, que la vénalité s'empara de
« l'édilité, ainsi que des fonctions même les plus populaires par leur
« essence.

« Et comme l'enthousiasme anime encore plus naturellement l'en-
« fance et la jeunesse, les élèves du collége, qui avait alors le titre
« spécial d'*École royale militaire,* se formèrent en bataillon sous un
« drapeau porté par *le fils du maire,* et sous le commandement d'un
« élève pensionnaire, Ch. de Boisgelin, neveu de M. l'archevêque d'Aix,
« depuis cardinal, oncle de madame la marquise de Chabannes, née
« Boisgelin, qui lui survit.

« Ce qui a le plus signalé à Clamecy le voyage de M. le duc de Ni-
« vernois, c'est qu'il donna au tribunal de Clamecy son château fort,
« qu'il fit même depuis rebâtir à ses dépens.

« Seulement il est fâcheux qu'en y travaillant on ait préféré la symé-
« trie moderne au goût antique et monumental qui se remarquait dans
« la construction primitive, dans les distributions, les peintures et sculp-
« tures, et dans les inscriptions dont il ne reste plus aucuns vestiges.
« Il est à regretter que les hommes qui ont le plus joui de la confiance
« de M. le duc de Nivernois, ne nous aient pas conservé les particula-
« rités de sa longue carrière militaire, diplomatique et littéraire, comme
« le font aujourd'hui les hommes mieux avisés qui écrivent des notices
« biographiques. — Adieu, mon ami, etc.

« *Signé* DUPIN. »

Nota. Les délibérations du corps municipal prises pour les divers intérêts de la ville pendant le séjour qu'y fit le duc de Nivernois, sont consignées sur les registres. J'en ai pris une expédition, que je publierai plus tard, avec quelques autres documents que j'ai réunis sur l'histoire du Nivernois.

(52) Rue de Tournon; cet hôtel fut bien mieux composé que l'hôtel Rambouillet; il fut surtout animé d'un meilleur esprit. — Aujourd'hui il est occupé par la garde municipale. *O Domus antiqua!...*

(53) Le duc de Nivernois insiste sur ce point; et dans les conseils paternels qu'il adresse à son jeune ami, il ajoute : « Il est donc im-
« portant de s'appliquer à distinguer exactement ce que c'est que la
« politesse vraie qui se borne à louer dans autrui ce qui est louable,
« à le servir, à l'aider, à le secourir dans ce qui est légitime; à té-
« moigner dans le maintien, dans le discours, dans le silence même,
« une disposition de bienveillance constante, sincère, universelle. »

(54) *De l'usage de l'esprit dans la solitude,* composé en 1758, tom. III, pag. 34.

(55) C'est dans cette ancienne habitation du duc de Nivernois que fut signée la célèbre *Déclaration de Saint-Ouen,* le 12 mai 1814.

(56) Le cardinal de Bernis et Piron ont aussi composé plusieurs pièces de vers en l'honneur du duc de Nivernois.

(57) *Courtisan.* On ne doit pas donner ce nom à tout homme qui vit ou qui va à la cour. C'est ce que j'essayai de faire comprendre un jour à un député qui s'offensait de ce que, dans un de mes discours, j'avais *médit des courtisans;* il y voyait presque *un fait personnel,* parce qu'il était un des salariés de la liste civile! — « Vous vous trompez, « lui dis-je, vous n'êtes pas un courtisan, vous êtes un employé! »

(58) Tome III, p. 127. Voici le passage tout entier : « Ce qu'il y a « surtout de malheureux dans l'état de courtisan, c'est l'opinion qu'on « s'en forme communément. En effet, le public attribue trop volontiers « à chaque individu les vices généralement communs dans son état. « Le marchand est regardé comme un fripon (qui ne peut faire ses af- « faires qu'en mentant); le militaire comme un ignorant, le financier « comme une sangsue, le magistrat comme un pédant, le courtisan « comme un homme sans principes, avide, faux, et ne cherchant la fa- « veur qu'à force de bassesses. Ce dernier reproche est le plus difficile « à éviter, parce qu'il est fort vague, et qu'à la cour, en mille diffé- « rentes occasions qui se présentent tous les jours, la politesse, le res- « pect, l'envie de plaire, peuvent s'interpréter malignement comme « bassesse et fausseté, *sans qu'il soit facile de prouver que ce n'en « est pas.* »

(59) « La cour, dit le duc de Nivernois, n'est qu'un tissu d'intrigues,

« et il faut une attention singulière pour n'être pas entraîné, même « innocemment, dans quelqu'une : car chacun cherche à vous attirer « de son côté. — On *cherche intrigue* aux nouveaux arrivés, comme, « dans les régiments, on *cherche querelle* aux recrues. »

Comment faire donc pour s'en garantir? — Le duc répond : « Toute « la science de la cour (je dis la science *honnête*) consiste à se faire « des amis, et à ne point se faire d'ennemis. — Malheureusement, « l'un est fort difficile et l'autre fort aisé. — Rien n'est plus commun « à la cour que de s'y voir haï par des gens à qui l'on n'a rien fait, et « à qui on ne veut faire aucun mal... Pourquoi? parce que la haine, en « ce pays-là, *se distribue gratuitement,* et sans aucune autre vue que « de ruiner celui qu'on hait : chaque courtisan croyant monter un « échelon à mesure qu'il précipite un de ses rivaux. »

(60) Le duc de Nivernois, tome III, p. 176, parle aussi de ce qu'on appelait autrefois une *disgrâce*, c'est-à-dire un coup de foudre, la mort pour un courtisan de profession; et là encore, par la manière toute philosophique dont il envisage un événement qui a fait le désespoir de tant d'autres, on peut juger combien son âme était élevée au-dessus du préjugé de cour qui faisait regarder la faveur comme le premier des biens.

« En supposant que la fortune lui réserve cette chance (celle de la « disgrâce), s'il en est affligé, humilié, mécontent, il n'est pas l'homme « dont j'entends parler : il n'est qu'un courtisan à la douzaine, et je le « laisse pour ce qu'il vaut. Dieu me garde de penser que le courtisan, « tel que je l'ai peint dans ces réflexions, soit un être imaginaire. On « en a vu sans doute, et on en verra dans tous les temps, surtout *dans « ceux où la vertu et la raison sont en honneur auprès du trône.* « De tels courtisans n'ont pas besoin qu'on leur enseigne comment ils « doivent se conduire, lorsqu'ils perdent la faveur ou l'intimité du « prince. Ils sentiront, du reste, qu'on fait toujours un bon marché « quand on quitte des chaînes, quelque dorées qu'elles soient; ils sen-

« tiront combien il est doux et heureux de sortir de la cour *avec* « *autant d'honneur qu'on y est entré,* et par conséquent avec bien plus « de mérite; ils iront même jusqu'à sentir que le jour qui leur rend la « liberté d'une manière honorable, est le plus beau jour de leur vie. »

(61) Le roi de France oublia en cette occasion ce qu'avait dit Pasquier du parlement de Paris, dans ses *Recherches*, liv. III, chap. XXII. « Nos « rois qui succédèrent à saint Louis, doivent au parlement trois et « quatre fois plus qu'à tous les autres ordres politiques. Et, toutes et « quantes fois que, par opinions courtisanes, ils se désuniront des sages « conseils et remontrances de ce grand corps, autant de fois ils per- « dront beaucoup du fond et estoc ancien de leurs majestés, étant leur « fortune liée avec celle de cette compagnie. »

(62) « Oui, madame, lui dit-il; mais le roi vous regardait en disant « cela. »

(63) Séance académique du 10 mars 1785.

(64) C'est pour cela qu'il fut surnommé *la Vierge du Palais*... Louable, en effet, de s'être tu alors, comme on l'a justement blâmé depuis de n'avoir point parlé dans la plus grande et la plus noble cause!...

(65) Louis XVI.

(66) « L'administration ne peut avoir qu'un but, c'est le bonheur « public, bonheur qui se compose de la somme des bonheurs particu- « liers. Il faut que chaque individu soit heureux autant qu'il peut l'être « dans sa situation, c'est-à-dire, qu'il jouisse d'une honnête liberté, « d'une honnête aisance, et qu'il en jouisse *avec sécurité :* car toute « jouissance accompagnée de l'inquiétude de la perdre, produit un état « d'anxiété fort éloigné du bonheur. Dans cet état, ceux qui jouissent

« le plus, craignent de ne pas toujours jouir, vivent dans la défiance, « et trouvent l'*ordre de choses mauvais*. Ils aspirent sans cesse à des « changements, et de là l'esprit de murmure et d'innovation qui an- « nonce et prépare les troubles. » (Tom. III des *Œuvres*, p. 73.)

Il ne conteste pas la nécessité et la possibilité de corriger les abus d'une vieille organisation politique, *pourvu que ce soit sans la détruire*. P. 75.

Mais il ne veut pas qu'on aille trop vite et qu'on applique aux États *la méthode empirique de la transfusion du sang*. P. 76.

Il remarque avec raison, « qu'il est bien plus facile de composer des « livres que de gouverner des hommes. » P. 76.

(67) Tom. III, p. 81. Le passage mérite d'être cité en entier; le voici : « *Les choix bons ou mauvais font la destinée bonne ou mauvaise* « *des États*. Il semble qu'il devrait être fort aisé de ne pas s'y trom- « per; mais l'ambition et l'intrigue, qui environnent sans cesse un ad- « ministrateur, sont si habiles à l'entourer d'artifices et de prestiges! « La flatterie, la calomnie, l'hypocrisie l'enferment dans une circon- « vallation d'artifices et de mensonges que la vérité ne saurait pénétrer. « La seule ressource est d'écouter la voix publique. Mais il ne la peut « entendre que de loin, affaiblie par la distance, et presque étouffée « par les cris de l'envie et de l'intrigue qui parlent de plus près. Il « n'est donc pas moins difficile qu'essentiel à l'administrateur de bien « placer sa confiance; et il doit employer sans cesse à ce travail impor- « tant toutes les lumières, toutes les ressources de son esprit. » — Il indique (p. 82 et 83) le moyen de s'assurer de la capacité des candidats par des conversations ou des mémoires dont on leur demande la rédaction. — Il indique aussi la manière de se conduire avec les solliciteurs ! Mais pour suivre ses préceptes, il faudrait avoir sa patience!...

(68) Tom. III, p. 77 : « On ne gouverne les hommes que par l'opi- « nion; tout le monde le sait, tout le monde en convient; mais ce

« principe, si universellement reconnu dans la spéculation, est souvent « abandonné dans la pratique. Si les STUARTS l'avaient suivi, on peut « croire qu'ils seraient encore sur le trône. Ils n'ont regardé qu'à leurs « droits, et les modelant sur ceux de leurs prédécesseurs, ils ont dit : « Avant nous on faisait ainsi; nous pouvons donc le faire. Ils n'ont pas « regardé à l'opinion publique, ils n'ont pas vu que le changement de « religion avait amené de nouvelles doctrines et de nouveaux préjugés, « que l'esprit d'examen introduit par la réforme avait affaibli le res- « pect de l'autorité et l'habitude de l'obéissance; que de ces dispositions « était né l'enthousiasme de la liberté, prêt à se tourner en fanatisme; « ils n'ont pas fait un pas sans s'égarer; et avec des intentions très- « droites et plusieurs très-bonnes qualités, ils ont opéré en Angleterre « leur propre ruine et celle de la royauté. » Voilà ce que le duc de Nivernois écrivait en 1767, et ce que plus tard on a pu dire des Bourbons.

(69) Morte en 1782.

(70) Éloge de l'abbé Barthélemy, tom. VI, p. 371.

(71) En 1758, il avait écrit cette phrase : « Celui qui, sans de fortes « et légitimes raisons, abandonne sa patrie pour s'établir dans une « terre étrangère, est un ingrat, un homme *mal né.* » Tom. III, p. 31.

(72) *Richardet:* il s'excuse de la frivolité du sujet :

> N'imputez point cette allure à folie,
> Vous savez bien que dame Poésie
> Ailes au dos, voltige par les airs!...

Comme ceux d'un poëme de Voltaire qui n'a pas seulement l'inconvénient d'être léger, mais le tort d'être licencieux, les exordes de plusieurs chants offrent des tableaux gracieux; quelques-uns même ne manquent pas d'élévation et de sévérité. Les exordes du septième et du dixième chant sont de ce nombre; l'un, sur le fléau de la guerre,

l'autre, sur le contraste entre la paix des champs et le tumulte des cités. Il faut remarquer aussi le portrait burlesque de la *princesse des Caffres*, l'épisode des *groupes de Syrènes* qui apparaissent à Roland et à Renaud de Montauban dans l'*Ile des follets*, etc.

(73) *Œuvres*, tome VI, p. 370, Éloge de l'abbé Barthélemy.

(74) *Citoyen Mancini.* Il est curieux de rapprocher ce titre de tous ceux qu'avait le même homme quelque temps auparavant. C'est de lui qu'on a dit qu'il était *noble partout.* En effet, il était gentilhomme français, noble vénitien, baron romain, prince du saint-empire, grand d'Espagne de première classe, chevalier de la Toison d'or, duc de Nivernois, pair de France, brigadier des armées du roi, chevalier de ses ordres, l'un des quarante de l'Académie française, honoraire de celle des inscriptions et belles-lettres, associé étranger des académies de Berlin et de Stockholm, docteur en droit de l'université d'Oxford.

(75) Si le duc de Nivernois avait prolongé sa carrière, il n'aurait pas refusé ses services à l'État, et l'on aurait pu dire de lui ce qu'on a dit plus tard du duc de Caraman : « qu'il était un lien vivant entre un passé « dont il avait connu l'éclat et apprécié les erreurs, et un présent dont « il suivait les progrès, mais sans vouloir se laisser entraîner trop loin « dans les voies nouvelles. » *Journal des Débats du* 8 *janvier* 1840. C'est ainsi que son petit-fils, le duc de Mortemart, aujourd'hui pair de France, a vaillamment servi sous Napoléon.

(76) *Œuvres*, 1796. C'était l'époque la plus défavorable pour faire paraître les *Œuvres du duc de Nivernois.* Son genre n'était plus celui du temps. Son théâtre de société est fort incomplet. On n'y trouve que neuf pièces jouées en 1773, 1776, 1778, 1781, 1789; beaucoup n'étaient plus de nature à être reproduites. On a regretté que le duc n'ait pas repris des poésies légères qu'il avait fait paraître dans *l'Alma-*

nach des Muses et autres recueils périodiques. Peut-être n'y attachait-il pas d'importance. D'autres raisons ont pu le retenir encore. Ainsi il avait fait pour Marie-Antoinette, jeune, belle et sur le trône, des vers que tout le monde a retenus, mais que son respect même pour la famille royale ne lui permettait plus de réimprimer, alors que tant de malheurs avaient succédé à tant d'élévation. — Voici toutefois une anecdote qui mérite d'être conservée. Marie-Antoinette avait fondé un chapitre à Bouxières, près Nancy. Les chanoinesses devaient porter une médaille où d'un côté était représentée la sainte Vierge; au revers était l'effigie de cette princesse, dont l'histoire a célébré les grâces autant que les malheurs. Comme elle demandait au duc de Nivernois un exergue, une inscription pour cette médaille : « Que l'on mette, répondit-il, d'un côté, *Ave Maria*, et de l'autre, *Gratiâ plena.* »

En 1807, on a imprimé, par forme de supplément, différents opuscules sous le titre d'*Œuvres posthumes*, deux volumes in-8°. En tête se trouve la notice de François de Neufchâteau, et une dédicace en vers, où j'ai remarqué celui-ci :

Dans le rang de Mécène il eut l'esprit d'Horace.

(77) L'auteur du nouveau Dictionnaire historique, article *Nivernois*, exagère lorsqu'il dit que « les poésies fugitives de M. de Nivernois luttent souvent d'agrément avec celles de Voltaire, » mais il y en a certainement quelques-unes qui sont d'une délicatesse infinie. Je citerai pour exemple cette réponsé à madame de Mirepoix, qui lui avait envoyé de ses cheveux blancs, lorsqu'il avait des cheveux blancs lui-même :

Quoi! vous parlez de cheveux blancs!
Laissons, laissons courir le temps;
Que vous importe son ravage!
Les amours sont toujours enfants
Et les Grâces sont de tout âge.
Pour moi, Thémire, je le sens,
Je suis toujours dans mon printemps

Quand je vous offre mon hommage.
Si je n'avais que dix-huit ans,
Je pourrais aimer plus longtemps,
Mais non pas aimer davantage.

(78) Cette lettre (sur la *manière de se conduire avec ses ennemis*), écrite en 1758, est pleine de nuances délicates habilement exprimées. Le duc y parle d'abord des envieux, puis de ceux qui deviennent décidément ennemis; il ne faut pas confondre avec ceux-ci, les critiques, qui offensent seulement notre amour-propre. Il importe, en effet, de distinguer ceux qui nous blâment d'avec ceux qui nous outragent; et parmi ces derniers, il faut distinguer encore ceux qui sont au-dessus de nous d'avec ceux qui sont au-dessous. Il parle des adversaires qu'on peut reconquérir, ceux-là, par exemple, qui n'ont agi que par prévention ou par esprit de dénigrement.

« On ne peut ramener de telles gens que par une bonne conduite « générale... Il n'est pas impossible de les reconquérir... A force de « vertu, forcez-les à rougir de leur injustice... » mais « n'en faites pas « davantage, et n'ayez jamais la faiblesse de chercher à vous rapprocher « d'eux par le sacrifice, l'abandon des vues, des opinions, des prin- « cipes que vous avez adoptés en connaissance de cause et qui ser- « vent de prétexte ou de pâture à leur déchaînement. Vous perdriez « l'estime publique en apaisant quelques voix particulières, et ce serait « un mauvais marché. Un homme sage doit être doux, mais il doit « être ferme. Il doit mettre toutes sortes de facilités au retour de ses « ennemis; mais *il ne faut pas qu'il s'écarte de son chemin pour les « aller trouver.* »

(79) On a publié, en partie, la correspondance diplomatique du duc de Nivernois; mais on n'a pas donné ses lettres familières. — En voici une qui m'a été communiquée par M. le comte Roy, aujourd'hui pair de France, et qui, en l'an VI, était le conseil et l'avocat du duc de Nivernois. Cette lettre, qu'on peut comparer pour le style à celles de

Pline, a aussi un mérite anecdotique. « Lundi, 29 pluviôse an VI (huit « jours avant sa mort). Ménagez-vous, je vous en conjure, mon cher voi- « sin, et faites trêve au travail jusqu'à votre parfait rétablissement. « Vous avez des amis qui vous suppléeront dans la besogne de vos af- « faires personnelles : et quant à celles d'autrui, laissez-les dormir, en « dormant vous-même. Cicéron n'allait pas à la tribune quand il était « enrhumé; les centumvirs se passaient de Pline le jeune, quand il avait « la goutte; et le maréchal de Saxe, qui avait une oppression de poitrine « le jour de Fontenoi, n'a pas fait dix pas à cheval, et n'en a pas « moins gagné la bataille; après quoi il a guéri de son hydropisie. Je « ne sais pas ce que penseront vos clients; mais pour moi, si j'avais, « actuellement, une affaire à moi entre vos mains, j'aimerais mieux per- « dre mon procès que de vous voir y travailler.—Ménagez-vous, mon « voisin, je vous en conjure, et ne me répondez pas; mais aimez-moi, « et croyez-moi. *Signé* MANCINI-NIVERNOIS. » — Pour suscription : *Au citoyen Roy.*

NOTICE

SUR

HYDER-ALY-KHAN,

LUE DANS LA SÉANCE PARTICULIÈRE DU 4 JUIN 1839,

PAR M. DE JOUY.

En me chargeant de résumer en quelques pages la vie du plus grand homme qui ait paru en Asie depuis Alexandre, j'ai dû me rappeler que la biographie des personnages les plus célèbres n'est qu'une analyse abrégée des chapitres dont se compose leur histoire. Je me contenterai donc de faire connaître en peu de mots l'état politique où se trouvait alors cette partie de l'Indoustan, théâtre de l'action où figura si glorieusement le héros auquel cette notice est consacrée.

C'est à l'époque où le trop célèbre Nyzam-Aly, devenu souba du Dékan par la mort de son frère Salaberzing qu'il avait fait assassiner, que nous commencerons l'histoire militaire d'Hyder-Aly-Khan, fils de Nadym-Saëb, général de dix mille chevaux dans l'armée de l'empire.

Hyder naquit en 1728 à Divanelli, petite forteresse entre Colar et Oscota, dans la province de Bengalor. Ce domaine avait été donné en fief à son père par Nyzam-El-Moulou, grand vizir et souba du Dékan.

Nadym-Saëb, après la mort de son protecteur, le grand vizir, s'était retiré à Divanelli, avec ses deux fils, Ismaël et Hyder. Ce dernier (le seul dont nous ayons à nous occuper), parvenu à l'âge de vingt et un ans, n'était encore qu'un simple naïk (porte-enseigne dans un petit corps de pendards tirailleurs) lorsque son père mourut. Il avait suivi son oncle maternel, Ibraïm-Saëb, dans la campagne où fut tué Naberzing, général en chef du rajah de Myzore, dans la première invasion du Carnate. Témoin de cette mémorable bataille où huit cents Français, à la tête de quatre mille Cipayes, osèrent attaquer et parvinrent à rompre l'armée mogole forte de trois cent mille combattants, Hyder en reçut une telle impression, qu'il jugea que les grands projets de conquêtes qu'il osait dès lors méditer ne pouvaient s'exécuter qu'à l'aide de ces mêmes Français qu'il regardait comme une nation de héros. C'est sous l'influence de cette grande pensée qu'il entra à Pondichéry à la suite de Mouza-Ferzing, successeur de Naberzing. Pendant le séjour que le jeune Hyder fit dans cette ville, alors la plus florissante des établissements européens sur la côte de Coromandel, il employa tous ses moments à étudier l'art des fortifications, les mœurs et la discipline militaire de la nation vers laquelle l'entraînait la plus irrésistible sympathie.

Cette époque, où l'investiture de la nababie d'Arcate venait d'échoir à Chanda-Saëb avec le secours d'un corps de troupes françaises commandées par M. de Bussy, est celle où

commence la vie militaire de ce soldat mogol que son génie et ses exploits élevèrent à l'empire de Myzore dont il doit être regardé comme le fondateur.

Le Myzore est une contrée des Indes orientales au nord de la presqu'île en deçà du Gange. Jusqu'à la fin du xve siècle, ce petit royaume fit partie de la souveraineté du puissant rajah d'Anagondi. A cette époque, des divisions intestines, dernier résultat des progrès des armes musulmanes et de l'invasion de Nadir dans l'Indoustan, déterminèrent le prince de Myzore à se rendre indépendant et à prendre le titre de rajah dont ses successeurs héritèrent.

Hyder était parvenu, de grade en grade, au commandement d'un corps d'armée du rajah de Myzore, lorsqu'il fut envoyé au secours des Français qui avaient embrassé la cause du nabab d'Arcate Chanda-Saëb contre son compétiteur Méhémet-Aly, dont les Anglais secondaient l'usurpation de tout leur pouvoir.

A partir de ce moment jusqu'à sa mort, Hyder se montra l'allié fidèle des Français et l'ami le plus sincère de M. de Bussy, leur commandant, qu'il appelait son maître.

Devenu, par une suite d'exploits non interrompus, général en chef des armées myzoréennes, et bientôt maître absolu d'un État agrandi par ses conquêtes, Hyder forma le hardi projet de rassembler les immenses débris de l'empire d'Aureng-Zeb, et d'élever un trône du haut duquel il dominât l'Asie entière.

Pour accomplir ce qu'il appelait sa destinée, que lui fallait-il? Former avec la France une alliance indissoluble, et commencer avec les Anglais une guerre d'extermination.

Le régent de Myzore, après six mois de négociations con-

duites avec une habileté dont la diplomatie européenne n'offre peut-être pas d'exemple, était parvenu, pour la seconde fois, en 1780, à coaliser contre les Anglais toutes les puissances de l'Indoustan, et se voyait à la tête d'une armée de deux cent cinquante mille hommes avec laquelle il envahit le Carnate, et s'avança sous les murs de Madras. « L'effet de cette épou-« vantable irruption (dit le *Madras Courier*) fut une de ces « catastrophes dont s'effraye l'imagination elle-même, et qu'au-« cune langue ne saurait retracer. »

Toutes les atrocités des Espagnols en Amérique; tous les crimes des Musulmans en Asie (déjà surpassés par les Anglais aux rives de l'Indus et du Gange), peuvent à peine donner l'idée de cet épouvantable ravage. Les Anglais furent vaincus avant de combattre, un ouragan de feu consuma leurs provinces, et c'est à la lueur de cet immense incendie que le conseil souverain de Madras fut averti de la présence de son terrible ennemi.

C'en était fait de la puissance anglaise dans cette partie du monde, si la défection des principaux alliés d'Hyder, et surtout du plus puissant d'entre eux, Nyzam-Aly, souba du Dékan, n'eût donné aux Anglais le temps de se reconnaître.

Cependant le héros indien, maître du Carnate dont il venait d'achever la conquête, vainqueur dans vingt batailles qu'il eut à livrer après l'abandon du traître Nyzam, rassuré par la présence d'une escadre française sous le commandement du célèbre bailli de Suffren, n'en touchait pas moins au terme de ses vœux. Son courage et son génie eussent infailliblement surmonté les obstacles que l'intrigue et la trahison devaient encore lui susciter; Hyder avait tout prévu, tout, excepté *la mort subite*, sans la moindre altération de

santé qui pût faire pressentir un semblable événement ; la mort, enfin, telle que l'ont subie dans les Indes orientales tout prince souverain, tout chef d'armée, tout homme puissant de position, de richesses ou de génie, à l'instant même où il pouvait donner à son ennemi de véritables inquiétudes.

C'est ainsi que mourut, en 1782, dans la capitale du Carnate, à l'âge de cinquante-six ans, ce grand homme qui n'attend qu'un historien impartial pour prendre rang au-dessus des Alexandre, des César, des Frédéric, auprès du seul Napoléon qu'il soit permis de lui comparer.

Si le récit le plus succinct de la vie militaire d'Hyder-Aly-Khan suffit pour justifier le titre de *nabab Bahader* (guerrier sans pareil), que les annales indiennes lui confèrent, c'est surtout dans la vie privée du héros myzoréen qu'il faut chercher les titres plus rares d'un des plus grands hommes dont l'histoire du monde ait à se glorifier.

Les particularités de la vie de ce prince, considéré comme homme, comme général et comme souverain, suffiront pour mesurer l'immense distance qui le sépare des Gengis, des Tamerlan, des Thamas et de tous ces conquérants asiatiques dont l'histoire a si légèrement consacré les noms.

Si l'on pouvait donner crédit à quelques récits traditionnels que nous avons recueillis pendant notre séjour aux Indes, moins de deux ans après la mort d'Hyder, nous répéterions après son historien indou, le vieux brame Myrzadek, précepteur et ministre de Tippoo-Saïb, fils d'Hyder-Aly-Khan, qu'Hercule enfant avait eu un rival de son âge dans la personne du héros de Myzore. Combien de fois avons-nous entendu raconter à Myrzadek lui-même, qu'Hy-

der, encore au sein de sa nourrice, avait étouffé de ses mains une énorme couleuvre capelle qui s'était glissée dans son berceau.

Cette anecdote, tout hyperbolique qu'elle est, peut donner une idée du caractère indomptable que le fils de Nadym manifesta dès son enfance. A peine âgé de douze ans, il se livrait avec une espèce de fureur au plaisir de la chasse la plus périlleuse; c'est le chacal, l'hyène, le tigre même qu'il se hasardait quelquefois à poursuivre dans la vaste forêt qui entoure la terre de Divanelli qu'il habitait alors.

Hyder avait atteint sa vingt-deuxième année lorsqu'il quitta la maison paternelle, pour suivre son père à l'armée, et prendre le commandement du contingent de troupes que Nadym était obligé de fournir au souba pour son fief de Divanelli.

C'est à la tête de ce contingent, composé de cinquante cavaliers et de deux cents fantassins, qu'il se montra pour la première fois, dans le Carnate, sur ce même champ de bataille où vingt ans après il commandait une armée de quatre cent mille hommes, avec les titres de *nabab Bahader, souba du Dékan, roi de Kananor, souverain des empires de Callicut et du Cherequi, nabab de Bengalour et de Bellapour, roi des îles des mers de l'Inde,* et vingt autres titres résumés par celui de Nahoudas (digne des honneurs divins).

De tous ces titres effectifs, Hyder, dans le cours de sa glorieuse vie, ne voulut accepter officiellement que celui de *dayva,* régent de Myzore.

A le considérer sous les rapports physiques et moraux, Hyder ne semblait pas appartenir à la race orientale : un caractère de tête non moins étranger au type africain qu'au

type arabe, offrait dans la bizarre irrégularité de ses traits une singulière analogie de forme et d'expression avec la physionomie des Français du nord; quelque épaisseur dans sa taille élevée de cinq pieds six pouces n'enlevait rien à l'extrême légèreté de ses mouvements. Dur à la fatigue, habile à tous les exercices du corps où il excellait, peut-être n'existait-il pas dans son innombrable armée un homme qui pût lui disputer le prix de la course et celui de l'équitation.

Un fait consigné dans les feuilles publiques anglaises, et dont il reste encore plus d'un témoin vivant, assigne à Hyder le premier rang comme homme de cheval, même parmi les Marattes, reconnus dès lors pour les premiers écuyers du monde; ceux-ci avaient établi dans la province de Catek une espèce d'hippodrome où se rassemblaient deux fois par an les possesseurs des plus beaux chevaux et les meilleurs cavaliers du pays. Hyder assistait un jour à une de ces fêtes, où l'un des chefs marattes, au nom du pèschada (1), avait proposé un prix de deux mille pagodes aux conditions suivantes : les concurrents devaient partir au galop forcé d'une distance de cinq cents toises, et s'arrêter, sans avoir ralenti leur train, sur une ligne tracée à dix pas d'un précipice de cent pieds de profondeur, lequel bornait un des côtés de l'hippodrome. Un jeune officier anglais, du nom de William John, et deux cerkars marattes se présentaient seuls pour entrer en lice; Hyder se joignit à eux, et aux acclamations générales des innombrables spectateurs, pressant l'allure de son cheval à mesure qu'il approchait du but fatal, arrêta son dernier élan sur le bord même de l'abîme où l'un de ses concurrents fut précipité.

(1) Chef de la république maratte.

De toutes les qualités qui assignèrent au régent de Myzore une incontestable supériorité sur ses contemporains, il en est une qu'il n'a peut-être jamais été donné à aucun homme de porter plus loin : c'est le prodige de sa mémoire. Le bailli de Suffren en donnait pour preuve l'anecdote suivante :

Un jour qu'Hyder passait avec l'amiral français la revue de son armée, dans la plaine de Goudlour, M. de Suffren s'étonnait de l'entendre désigner, par le nom de leur pays et celui de leur chef, chacun des régiments dont son armée se composait : « Je vous étonnerais bien davantage, lui répondit le régent, si je vous assurais qu'il n'y a pas, dans ces quarante-deux mille combattants qui se déploient en ce moment sous vos yeux, un seul homme qui ne me soit connu par le nom de sa famille et par celui du pays dont il sort. » Un sourire de l'amiral indiquait poliment son incrédulité : « A la preuve irrécusable par le fait, continua-t-il : indiquez-moi seulement un homme fantassin ou cavalier que vous désirez connaître plus particulièrement. » M. de Suffren montra du doigt un cavalier maratte dont le cheval fougueux se cabrait sous la main qui cherchait à le retenir immobile. Hyder le fit sortir des rangs, et l'appelant par son nom, au moment où il approchait, lui demanda des nouvelles de son frère Ragouba, blessé deux mois auparavant, au passage du Kischa, dans un combat sanglant contre les Patanes.

Dans un pays où le luxe des vêtements et la pompe du cortége sont exclusivement le partage de la puissance souveraine, Hyder, au milieu d'une cour dont il encourageait l'éclat et la magnificence, se distinguait seul par une extrême simplicité. Une longue robe de mousseline blanche et un tur-

ban de même étoffe et de même couleur composaient toute sa parure; contre l'usage des Orientaux de quelque distinction, il ne portait de pierreries ni à son turban ni à l'écharpe de soie rouge à laquelle s'attachait le même sabre de fer qu'il portait sous la tente ou dans son palais.

Jamais souverain ne se montra d'un plus facile accès. Dans ses audiences publiques, on le voyait converser familièrement avec tous ceux qui l'approchaient, écouter la lecture d'une lettre, en dicter la réponse et donner des ordres à ses ministres.

Ami passionné des arts et des artistes, c'est au milieu d'eux qu'il tenait habituellement sa cour. « Je ne connais, leur disait-il, de préférable aux fatigues de la guerre, que les délices du repos que je goûte parmi vous. »

Du jour où le héros quittait sa tente en peau de buffle pour les lambris dorés d'un palais, on le voyait s'abandonner avec la même ardeur aux délices de la paix; ce n'était plus le même homme : ses goûts, ses habitudes, ses occupations changeaient à l'instant même. Il se levait tard, passait régulièrement trois heures à sa toilette, entre les mains des barbiers, des masseuses et des étuvistes.

A neuf heures, il sortait de ses appartements, paraissait sur le balcon de la salle pour y recevoir le salut de ses éléphants, qui défilaient devant lui suivis des chevaux de main et des tigres de chasse. « Vous voyez, disait-il à l'ambassadeur anglais, que je commence par la revue de mes courtisans les plus fidèles. »

A dix heures et demie, après un premier repas, où il admettait chaque jour une femme nouvelle, il allait s'asseoir dans la galerie du Dorbar, sur un sopha couronné d'un baldaquin resplendissant d'or et de pierreries.

A cette audience du matin, tout le monde était indistinctement admis, à la voix des soukdars, chargés seulement d'énoncer l'objet de la requête de toutes les personnes qui n'avaient pas leur entrée habituelle au Dorbar.

Les ministres, les ambassadeurs et les grands de l'empire étaient seuls admis aux réceptions du soir.

A huit heures, les appartements s'ouvraient et se trouvaient subitement éclairés par un grand nombre de manelfagis (porte-flambeaux) qui se disposaient comme autant de cariatides vivantes dans toutes les parties de la salle.

L'entrée d'Hyder était en quelque sorte annoncée par la subite exhalaison des parfums les plus suaves.

Après le grand salamalek d'usage, les divertissements de la soirée commençaient par une espèce de comédie, mêlée de chants et de danses exécutées par l'essaim des bayadères que le régent entretenait à sa cour, et qu'il préférait aux plus belles femmes de l'Asie dont son zenana était peuplé.

Il était d'usage, avant de commencer la pièce, de présenter au sultan Bahader une vaste corbeille de filigrane en or, dont il donnait lui-même quelques fleurs aux deux ambassadeurs assis à ses côtés. Il ordonnait ensuite de la faire circuler dans la salle, chacun y prenait une fleur dont il remerciait le prince par une profonde salutation.

Quand il voulait donner à quelqu'un une marque particulière de son estime, il tressait de sa main un collier de mougri qu'il passait lui-même au cou de l'heureux mortel qu'il avait jugé digne de cette rare faveur. Celui qui l'avait obtenue était sûr, le lendemain matin, de recevoir la visite de la cour et de la ville.

Dans le cours de la soirée, on servait avec profusion aux

spectateurs des sorbets, du lait chaud, des fruits et des confitures sèches.

Hyder choisissait ce moment pour faire sa partie d'échecs avec un brame qui jouissait près de lui de la plus haute faveur.

Ce prince eût été remarqué dans les salons les plus brillants de Paris, par le charme de sa conversation particulière. C'est à ce genre de mérite, dont on ne citerait pas un autre exemple parmi les princes asiatiques de tous les temps et de tous les pays, qu'il faut attribuer sa prédilection pour les Français. « J'estime les Anglais, disait-il, mais je n'aime à les trouver que sur un champ de bataille; la guerre est un jeu qu'ils jouent fort bien, quand ils n'y trichent pas. »

MM. Duplex, de la Bourdonnais, de Bussy et de Suffren furent les objets d'une amitié qui ne s'est jamais démentie dans la bonne et dans la mauvaise fortune. Ce dernier surtout, dont la réputation, toute grande qu'elle est, n'est pas encore au niveau de sa gloire, avait inspiré au régent de Myzore un attachement qui tenait de l'idolâtrie.

Le célèbre amiral reçut plusieurs fois à son bord Hyder-Aly, pendant la station que fit la flotte française sur la côte de Coromandel. Ce fut dans une de ses visites qu'il dit à l'amiral ce mot qui peut donner une idée de la grâce et de la vivacité de son esprit. Hyder s'entretenant avec M. de Suffren de la force et des qualités différentes des vaisseaux de l'escadre, il lui arriva de donner à un de ces vaisseaux le nom de celui qui le commandait; l'amiral en fit la remarque. « En apprenant comment se nomme le vôtre, lui répondit Hyder, je m'étais figuré que chaque vaisseau, chez vous, portait le nom de son capitaine. » Le vaisseau que montait M. de Suffren se nommait *le Héros*.

S'il m'était permis, à l'exemple de Plutarque, d'établir un parallèle entre les deux plus grands hommes de guerre des temps modernes, je ne craindrais pas de placer en regard les portraits historiques d'Hyder-Aly-Khan et de Napoléon Bonaparte, et peut-être serait-on frappé des prodigieux rapports que la nature et la fortune semblent avoir créés, presque à la même époque, sous l'influence d'une même destinée.

Tous deux d'une origine, sinon obscure, du moins sans aucun éclat, tous deux parvenus au suprême pouvoir sans autre secours que la supériorité de leur génie et la force irrésistible de leur volonté, ils réunissaient au même degré les qualités héroïques qui distinguent les plus grands capitaines; sur le champ de bataille, même infaillibilité de coup d'œil, même sang-froid dans l'action, même intrépidité dans l'attaque, mêmes moyens pour s'assurer la victoire. Un fait bien digne de remarque, au premier examen d'un parallèle entre Hyder et Napoléon, c'est qu'ils eurent à combattre le même ennemi, et qu'aux deux extrémités du globe ils s'étaient donné pour tâche la destruction de la puissance anglaise, que tous deux avaient en même temps reconnue pour le seul obstacle à leur gigantesque entreprise. Relever en Europe et en Asie les deux trônes impériaux de Charlemagne et d'Aureng-Zeyb, tel était le but qu'ils s'étaient imposé et qu'ils eussent infailliblement atteint, si la lutte eût dû se terminer sur le terrain où elle avait si loyalement commencé. Mais les Anglais, une fois convaincus que la victoire leur échappait sans retour sur le champ de bataille, eurent recours à cette arme politique qu'ils tiennent en réserve, et qui ne leur a jamais manqué dans cette question de vie ou de

mort qui s'est déjà présentée plusieurs fois dans l'histoire de cette nation.

Encore une victoire comme celle de Madras, et l'Inde était perdue pour les Anglais; Hyder-Aly-Khan, après quatorze ans de succès, meurt subitement à la veille de ce dernier triomphe.

Napoléon, après quatorze ans de victoires, a mis l'Angleterre dans le plus imminent péril : il en est temps; elle parvient à liguer l'Europe entière contre un seul homme, et profitant d'un immense revers de son ennemi, qu'elle a dès longtemps préparé, l'Angleterre se rend l'arbitre d'une victoire que ses alliés ont remportée, s'empare du prisonnier de l'Europe et l'envoie mourir sur une roche calcinée de la mer des Indes.

Il est peu de circonstances dans la vie publique et privée d'un de ces deux grands hommes qui ne nous eussent permis de continuer cet inconcevable parallèle entre Hyder et Napoléon. L'un et l'autre ont illustré leur règne par des actes de clémence où chacun d'eux paraît se disputer le prix de la magnanimité. Tout le monde connaît le trait de Napoléon, jetant au feu, en présence de la princesse de Hatzfeld, les pièces qui constataient la trahison de son mari. Ce trait d'Hyder, que nous allons citer, peut-être moins héroïque, est plus original. Après la bataille décisive de Mangalore, où l'armée anglaise fut détruite et ses restes attaqués et pris jusque sur leurs vaisseaux de transport, on amena devant Hyder vingt négociants portugais qui l'avaient trahi en traitant contre la foi des traités avec le général anglais William Schmidt. Hyder demanda au colonel, chef de la loge portugaise, quelle erait la peine que les princes chrétiens imposeraient à ceux

qui trahiraient leur souverain en donnant des secours à ses ennemis. « La mort! » répondit sans hésiter l'officier portu-« gais. Je les jugerai donc moins sévèrement, reprit Hyder. Ils se sont faits Anglais en s'engageant à les servir. Je séquestre leurs biens, et ils resteront en prison jusqu'à ce que je fasse la paix avec la nation de leur nouveau choix. »

De tous les conquérants peut-être n'en est-il aucun don la justice et l'humanité aient eu moins à souffrir, abstraction faite des cruautés que la guerre entraîne nécessairement après elle. En effet, de quel autre l'histoire peut-elle dire qu'il n'immola qu'une victime à son ambition? Encore un rapport entre ces deux héros. Le supplice du ministre Cornaro et la mort du duc d'Enghien sont les seules taches de sang dont Hyder et Napoléon aient souillé leur gloire.

Une dernière circonstance achève d'établir entre ces deux hommes prodigieux une sorte d'identité dans leur organisation physique et morale.

Quelque chose que l'on ait pu penser et dire, l'indigne traitement que les Anglais exercèrent sur l'auguste prisonnier de Sainte-Hélène ne leur laisse que la honte d'avoir hâté sa fin : l'empereur est mort d'un cancer à l'estomac.

Hyder, au même âge, après une bataille sanglante livrée (le 2 juin) aux Anglais, sous les murs de Pondichéry, mourut d'un *cancer à l'estomac,* mal auquel les Hindous donnent le nom de *radjèpoura.* Le régent en souffrait depuis quelques années; mais cette cause, qui suffit pour expliquer sa mort, ne saurait rendre compte des symptômes d'une tout autre nature qui l'ont accompagnée.

Cette notice, tout incomplète qu'elle est, aurait atteint son but, si elle faisait naître à l'un des grands historiens dont

s'honore encore notre littérature, la pensée d'écrire l'histoire de Hyder-Aly-Kan, et de conserver à la postérité la mémoire glorieuse d'un de ces hommes prédestinés qui apparaissent à de si longs intervalles sur l'horizon du monde.

DU DIALOGUE.

LU DANS LA SÉANCE PARTICULIÈRE DU 17 JANVIER 1837,

PAR M. DE FELETZ.

Dialogue, du mot latin *dialogus,* qui vient lui-même du mot grec διάλογος. Ces trois mots, si semblables dans les trois langues, y expriment aussi la même idée, et, chez les trois peuples, ont eu la définition du Dictionnaire de l'Académie française : entretien de deux ou de plusieurs personnes.

L'entretien, la conversation, le *dialogue,* est la manière la plus commune, la plus familière de communiquer aux autres ses idées; ce fut même longtemps la seule, car on peut regarder le geste comme le langage animé. Lorsque, par l'admirable invention de l'écriture, l'homme eut découvert une autre méthode de transmettre ses idées, ses opinions, ses vœux, ses sentiments, non-seulement à quelques auditeurs rassemblés autour de lui, mais aux hommes qui lui sont les plus étrangers et sont séparés de lui par les plus grandes dis-

tances, non-seulement à ses contemporains, mais à leurs descendants et aux générations futures, ses premiers écrits furent sans doute une fidèle et exacte imitation de son langage; leur forme dut se rapprocher de celle que les hommes avaient employée jusque-là pour communiquer entre eux. Le procédé naturel des inventions est d'imiter ce qu'elles étendent et développent. C'est ainsi que les premiers caractères de l'art typographique, employés par les inventeurs de l'imprimerie, ressemblèrent aux caractères des manuscrits.

Tels sont toujours les premiers pas de l'homme qui invente: sa découverte s'appuie sur ce qui l'a précédée, et commence par imiter ce qu'elle agrandit et perfectionne. Les premiers écrits durent donc imiter les conversations; et cette forme de dialogue, si naturelle, et la seule usitée jusque-là entre les hommes pour leurs communications habituelles, dut se présenter dès l'origine aux écrivains qui voulurent instruire ou amuser. Le plus ancien des livres contient des dialogues, et l'Esprit saint a plus d'une fois employé cette forme pour donner aux hommes des principes et des leçons; les Pères de l'Église ont très-fréquemment suivi ce modèle et employé cette méthode. Dans l'antiquité profane, le génie de Platon imprima un tel éclat à ses dialogues, qu'effaçant le souvenir de tous ceux qui l'avaient vraisemblablement précédé, il passa généralement pour le père et l'inventeur de cette forme dramatique et de ce genre d'ouvrages. Platon a sans doute fort illustré cette sorte de compositions philosophiques, morales et littéraires; il leur a donné une brillante vogue et a fait une foule d'imitateurs, dont quelques-uns ont été dignes d'un si excellent modèle; il est la gloire du genre, mais il n'en est pas le père. A l'appui des raisons extrêmement pro-

bables par lesquelles nous avons établi que cette forme avait dû se présenter naturellement à l'esprit des premiers écrivains, nous avons des témoignages positifs qui, sans remonter très-haut et jusque dans les premiers âges qui suivirent l'invention de l'écriture, prouvent du moins que des écrivains, des philosophes antérieurs à Platon, avaient employé dans leurs écrits la forme du dialogue. Diogène Laërce attribue formellement l'invention de ce genre d'écrits à Zénon d'Élée, ce qui ne serait pas en reculer beaucoup l'origine, puisque Socrate, qui semble presque toujours le génie inspirateur des dialogues de Platon, et qui en est souvent le héros, avait pu voir, dans son extrême jeunesse, Zénon d'Élée. Aristote semblerait confirmer cette opinion de Diogène Laërce, dans un passage très-court ou plutôt une phrase; mais cette phrase peut avoir un autre sens, et quelques savants, Tennemann entre autres, l'interprètent différemment et prétendent qu'elle signifie seulement que Zénon d'Élée a exposé ses doctrines en forme de catéchisme par demandes et par réponses. Aristote attribue même formellement l'invention du dialogue à Alexamenès de Téos; c'est aussi l'opinion de Favorinus, d'Athénée et de quelques autres.

Les Grecs furent en possession de donner des modèles dans presque tous les genres de littérature. Parmi les modèles de dialogues graves et philosophiques, ceux de Platon ont toujours été placés au premier rang. Lucien en offre de non moins excellents pour le dialogue gai, comique, critique, satirique. Parmi les Grecs, si spirituels, Lucien est l'écrivain le plus spirituel, il est aussi le plus original; sa manière a dû souvent appeler l'imitation des écrivains français qui ont donné une forme dramatique et dialoguée à leurs composi-

tions; son dialogue est une conversation française, sinon pour le fond et le sujet, du moins pour la forme, pour le ton vif, gai, plaisant des reparties, et le ton rieur, moqueur et caustique des interlocuteurs.

Chez les Latins, Cicéron, qui eût pu, non pas imiter Lucien, qui lui est postérieur de plus d'un siècle et demi, mais créer avant lui des modèles d'un dialogue spirituel et comique, aima mieux imiter Platon. Son style est grave, noble, élevé comme celui de son modèle, et comme les sujets qu'il traite, c'est-à-dire, les plus hautes questions de la philosophie ou de l'éloquence et de l'art oratoire. On sent que ces formes platoniciennes conviennent aux dialogues des *Tusculanes*, de *la Nature des dieux*, de *l'Orateur*. Dans d'autres questions, qui sont plus du domaine du sentiment, telles que dans le dialogue de *l'Amitié*, et surtout dans celui de *la Vieillesse*, le style varié et flexible de Cicéron est simple, doux, touchant, et toujours plein d'élégance. Un génie d'une tout autre trempe, mais digne toutefois d'être nommé à côté de Cicéron, Tacite, nous a laissé un dialogue dont le sujet se rapproche fort de la matière traitée par le grand orateur romain, dans plusieurs compositions du même genre. Il y est aussi question de l'éloquence et des orateurs. Le *Dialogue* de Tacite est un ouvrage charmant; l'auteur y révèle un esprit, et même un agrément et une sorte de grâce qui n'entrent guère dans l'idée qu'on se fait de son talent. Son imagination se montre vive et brillante dans cet ouvrage; son goût est exquis, son style riche, nombreux, périodique et extrêmement varié; malheureusement les injures du temps nous ont dérobé une partie de ce dialogue, qui ne nous est parvenu que fort incomplet.

Nous ne parlons, dans les deux langues grecque et latine, que des grands écrivains qui ont illustré le genre, et qui eurent, surtout chez les Grecs, beaucoup d'imitateurs. Nous irions loin s'il fallait parler des imitateurs, bien plus nombreux encore, qu'ils eurent dans les langues modernes. Forcé de négliger toutes ces imitations dans les littératures étrangères, nous ne parlerons que fort succinctement de celles qui se sont fait remarquer dans la littérature française. Certainement le dialogue aurait été inventé en France s'il ne l'eût été dès les âges les plus reculés, et c'est surtout en ce genre qu'un écrivain français aurait le droit de dire avec le chevalier de Cailly, à l'antiquité, *cette plaisante donzelle:* Que ne venait-elle après moi? j'aurais trouvé le *dialogue* avant elle. Nos auteurs eussent naturellement transporté dans leurs livres cette forme d'entretien qui réussit si bien dans les salons, qui a fait parmi nous, et qui fera longtemps, j'espère, le charme de la vie sociale, et qui nous a valu dans tous les temps une réputation universelle et incontestée.

Le premier ouvrage où la langue française ait été parlée avec une entière correction, une pureté parfaite et une élégance soutenue (les Provinciales), tire, dans quelques lettres, une partie de son agrément de la forme du dialogue; cette forme y donne plus de vivacité au discours, plus de sel à la plaisanterie, plus de piquant à l'argumentation, plus de véhémence à l'éloquence.

Quelques années auparavant, Gabriel Naudé avait fait servir le dialogue à la défense du cardinal Mazarin : c'était de sa part un acte de courage et une preuve de fidélité, de reconnaissance envers son bienfaiteur et son Mécène, proscrit et poursuivi avec la haine la plus violente. Ce long entretien

entre Saint-Ange, défenseur du cardinal, et *Mascurat* ou Camusat, son ennemi, n'est plus lu, et il ne mérite point cet oubli; il contient des anecdotes curieuses et est enrichi de citations agréables qui varient la matière, ainsi que l'intérêt du lecteur; elles sont un peu prodiguées, suivant la coutume des érudits de cette époque, mais presque toujours elles sont assez naturellement amenées et fort heureusement choisies. Dans ce beau siècle de la littérature française, la forme du dialogue fut adoptée par d'illustres écrivains et appliquée à divers sujets. Fénélon en revêtit de justes et saines idées sur l'éloquence; il publia même un mandement en forme de dialogue, en tête duquel il plaça quelques réflexions sur ce genre et cette méthode, qui en font parfaitement ressortir l'agrément, l'utilité et le mérite. C'est une tâche que nous avons à remplir nous-même dans cet article; mais la trouvant si bien remplie, nous croyons ne pouvoir mieux faire que de citer les fragments de la préface de Fénélon. « Toute l'anti-« quité la plus éclairée a cultivé heureusement ce genre d'é-« crits si insinuants; elle voyait par expérience qu'une longue « et uniforme discussion de dogmes subtils et abstraits est « sèche et fatigante; on y languit, rien n'y délasse; un rai-« sonnement en demande un autre; un auteur parle sans cesse « tout seul : le lecteur, rebuté de ne rien faire qu'écouter sans « parler à son tour, lui échappe; on ne le suit qu'à demi. Au « contraire, faites parler à leur tour plusieurs hommes avec « des caractères bien gardés, le lecteur s'imagine voir une vé-« ritable conversation et non pas une étude; tout l'intéresse, « tout éveille sa curiosité, tout le tient en suspens. Tantôt il « a la joie de prévenir une réponse et de la trouver dans son « propre fonds; tantôt il goûte le plaisir de la surprise par

« une réponse décisive qu'il n'attendait pas; ce que l'un dit « le presse d'entendre ce que l'autre va dire; il veut voir la fin « pour découvrir ce qui répond à tout avant que l'autre « pût lui donner une entière réponse. Ce spectacle est une es- « pèce de combat dont le lecteur est le spectateur et le juge. » La Harpe, dans son Cours de littérature, ne fait que délayer ces idées.

Dans ses *Dialogues sur l'éloquence,* Fénélon, admirateur très-vif et très-éclairé de la littérature grecque et des grands écrivains qui l'ont illustrée, imite Platon et se montre un digne émule de cet admirable modèle. Sa parole est grave comme celle du philosophe grec, son style coule avec autant de facilité et d'élégance dans une langue moins flexible et moins harmonieuse; le sujet qu'il traite n'est pas moins important, ni sa pensée moins noble et moins élevée. Dans ses *Dialogues des morts,* Fénélon n'est pas un imitateur moins heureux que Lucien; spirituel comme ce brillant modèle, il a plus de circonspection, de réserve, de sagesse; et quand ces qualités ne lui auraient pas été inspirées par ses principes religieux, par la gravité de son état et par les bienséances sociales de son siècle, il les aurait certainement puisées dans la délicatesse de son esprit et la pureté de son goût exquis. Mais le véritable Lucien français, c'est Fontenelle : comme l'auteur grec, l'auteur français étincelle d'esprit; comme son modèle, il est caustique, mordant, railleur, moqueur, sceptique; comme lui, et peut-être plus que lui, il est paradoxal; il l'est même trop, et il laisse trop voir qu'il se joue de la vérité et de son lecteur : il faudrait cependant respecter l'un et l'autre, la vérité surtout. On voit que Marmontel avait devant les yeux le *Dialogue des morts* de Fontenelle, lorsqu'il disait

avec beaucoup de sens et de raison : « Il n'y a rien de plus « aisé que de soutenir des paradoxes par des sophismes, que « de donner à des choses éloignées et dissemblables une ap- « parence de rapport, et de paraître ainsi rapprocher les ex- « trêmes et assimiler les contraires. Mais cette manière de « rendre l'esprit subtil est une manière encore plus sûre de « le rendre faux et louche. L'art de bien décocher une flèche, « c'est d'atteindre le but : or, ici le but est la vérité, et la vé- « rité n'est qu'un point. Quand j'aurai vu les deux archers « vider leurs carquois sans y atteindre, que dirai-je de leur « force et de leur adresse à tirer en l'air? Que m'aura laissé « le dialogue le plus subtil et le plus alambiqué? le doute, ou « de fausses lueurs, ce qui est encore pis que le doute. Le « dialogue sophistique cherche à capter ma persuasion, et « c'est toujours du côté le plus faux que l'écrivain, pour bril- « ler davantage, s'efforce de montrer plus de vraisemblance : « ainsi tout son esprit s'emploie à dérouter le mien. »

Un écrivain d'un goût plus ferme et plus sûr que Fontenelle, et dont on sait qu'il ne fut pas l'ami, un grand et illustre poëte, Boileau, d'après son propre témoignage (édition de ses œuvres en 1674), avait fait un assez grand nombre de dialogues pour en composer un volume qu'il promettait au public; il en a publié un seul qui a pour titre : *Des héros de roman.* Il ne nous laisse pas le soin de deviner quel auteur il avait pris pour modèle; il a lui-même mis, à la tête de son œuvre : *Dialogue à la manière de Lucien.* Peut-être eût-il été plus prudent de ne pas faire cette annonce; elle donne une espérance qui ne se réalise pas, du moins complétement. Le style du *Dialogue des héros de roman* a généralement peu de vivacité et d'élégance; la plaisanterie est trop

souvent sans légèreté et sans grâce. Je sais que des critiques distingués ont jugé plus favorablement, et même très-favorablement, ce dialogue, mais je ne puis me rendre à leur autorité, quelque considération qu'elle mérite. Ce n'est qu'en vers que Boileau a beaucoup d'esprit et qu'il est grand écrivain.

Le dialogue est un vêtement qui s'adapte à tous les genres et dont l'esprit humain peut revêtir toutes ses productions. L'éducation et l'instruction s'en emparèrent dans le dix-septième siècle, et les deux écoles, rivales et opposées, l'employèrent dans leurs ouvrages destinés à la jeunesse. Les jésuites surtout en firent un grand usage; ils mirent en dialogues la grammaire, la logique, la philosophie, la physique, la géographie, l'histoire. De tous ces dialogues, il n'est resté que les Entretiens du P. Bouhours, qu'on ne lit guère; mais on lit toujours les Entretiens philosophiques de Malebranche, qui appartient à l'école opposée, et qui est un des meilleurs écrivains de notre langue. La politique eut son tour, et nous valut, sous la plume d'un grand maître, le *Dialogue de Sylla et d'Eucrate :* « Que dire, observe M. Villemain (Éloge de « Montesquieu, couronné par l'Académie française), que dire « de cette éloquence extraordinaire, inusitée, qui tient de « l'alliance de l'imagination et de la politique, et prodigue « à la fois et les pensées profondes et les saillies d'enthou- « siasme, éloquence qui n'est pas celle de Pascal, ni celle de « Bossuet, sublime cependant, et tout animée de ces passions « républicaines, les plus éloquentes de toutes, parce qu'elles « mêlent à la grandeur des sentiments la chaleur d'une fic- « tion ? » Montesquieu lie le dix-septième siècle au dix-huitième.

Dans ce second âge de notre littérature, l'art du dialogue fut moins cultivé par les écrivains; il ne fut pas négligé cependant. Quel esprit fut jamais plus propre que celui de Voltaire à le parer de toutes les grâces naturelles? Il l'employa en vers et en prose; il y fut sans doute toujours ingénieux, piquant et extrêmement spirituel; mais malheureusement il l'employa moins à développer des vérités importantes et utiles, qu'à satisfaire ses haines, ses passions, ses préventions. Quelques années avant sa mort, une sorte de phénomène littéraire, dans le genre du dialogue, vint le surprendre et étonna la république entière des lettres.

Un étranger, un Italien, traitant le sujet le plus sec et le plus aride, parlant de douane, de tarif d'importation et d'exportation des grains, questions qui semblent si rebelles à toute imagination, à tout esprit, à tout agrément, écrivit dans notre langue, et dans un style élégant et poli, des dialogues piquants, spirituels, plaisants quelquefois jusqu'à l'excès et à la bouffonnerie, et révéla, sous cette forme légère et frivole, du bon sens, de la raison, de l'expérience et même de hautes vues politiques. Tels sont les *Dialogues* de l'abbé Galiani *sur le commerce des grains*. Voltaire, si bon juge en matière de style, de goût, de grâce et de plaisanterie, écrivait à Diderot en 1770, époque de la publication de ces Dialogues : « Il semble que Platon et Molière se soient réunis pour « composer cet ouvrage.... On n'a jamais raisonné ni mieux « ni plus plaisamment.... Oh! le plaisant livre, le charmant « livre que les *Dialogues sur le commerce des blés!* » Il écrivait encore dans les questions sur l'Encyclopédie, à l'article *bled* ou *blé* : « M. l'abbé Galiani, Napolitain, réjouit la na- « tion sur l'exportation des blés; il trouva le secret de faire,

« même en français, des dialogues aussi amusants que nos « meilleurs romans, et aussi instructifs que nos meilleurs livres « sérieux. »

Telle est l'histoire fort abrégée, et sans doute fort incomplète, du dialogue dans les deux célèbres littératures de l'antiquité et dans celle des littératures modernes qui approche le plus de ce modèle. Nous nous sommes borné à faire connaître le *dialogue philosophique* ou *littéraire*. Il y a une autre sorte de dialogue qu'on a appelé *dialogue poétique* ou *dramatique*, quoique le dialogue philosophique puisse être et ait été souvent écrit en vers, et que le dialogue poétique ait été non moins souvent écrit en prose. C'est donc du fond et du sujet qu'ils tirent leur dénomination, et non de la forme du langage. Le dialogue philosophique a pour objet de développer, de prouver une vérité; le dialogue poétique a pour objet de représenter une action : telles sont les tragédies, les comédies; tel est le drame en général. Les ouvrages se composent d'une suite, d'un enchaînement de scènes qui, à un très-petit nombre d'exceptions près, ne sont que des dialogues. Les églogues forment encore une espèce dans le genre, quelquefois aussi elles représentent une action et forment ou une scène ou une comédie pastorale. Le plus souvent elles peignent une simple situation de l'esprit, ou une affection de l'âme, des mœurs villageoises, la paix, l'innocence, le calme, l'oisiveté des champs; elles racontent ou mettent en action un petit événement pastoral, des rivalités et des querelles de bergers, qui, surtout chez les poëtes anciens, ne sont pas toujours très-innocentes et très-polies. Ce genre de dialogue s'éloigne de plus en plus de nos goûts et de nos mœurs. Ce n'est point ici le lieu de tracer les règles de ces différents

genres; elles trouveront plus naturellement une place aux mots *dramatique, tragédie, comédie, églogue*. Quant au dialogue philosophique et littéraire, qui est particulièrement l'objet que nous nous sommes proposé, la meilleure règle que nous puissions prescrire à nos lecteurs, c'est de lire les excellents modèles que nous avons indiqués dans le cours de cet article. Ils verront que le dialogue n'admet pas de règle générale et uniforme; que le ton et le style s'élèvent ou s'abaissent suivant la nature des sujets; que le langage y est tantôt simple, naïf, léger, badin, plaisant; tantôt grave, noble, éloquent même et sublime, toutes les fois que la question ou le sujet le demandent, et que l'auteur est digne de les traiter. Il ne faut jamais perdre de vue cependant qu'un dialogue est une conversation et doit en produire les qualités naturelles : la vivacité, l'abandon, la simplicité. Mais les conversations du Portique et du Lycée avaient sans doute un caractère différent de celles des oisifs sur les places publiques d'Athènes, ou des femmes dans les gynécées. Et chez nous, car pourquoi irais-je chercher des modèles de conversation ailleurs? pense-t-on que le langage ne s'élève pas avec la dignité du sujet? Les entretiens de Bossuet, sur la terrasse de Saint-Germain, eussent sans doute fait une belle suite aux *Dialogues de l'orateur*. Dans les salons mêmes, dont les femmes faisaient le principal agrément, croit-on que les conversations du duc de la Rochefoucauld, de madame de la Fayette, de madame de Sévigné, ne réunissent pas quelquefois à l'élégance et à l'urbanité, la gravité, la profondeur, l'élévation? Dans le siècle dernier, les Voltaire, les Montesquieu, les d'Alembert, les Chamfort, les Boufflers, les Delille, les Rhulière, les Rivarol, rassemblés dans les salons des

femmes les plus spirituelles de leur temps, ne prenaient-ils par tous ces tons, ne s'élevaient-ils pas de la plaisanterie la plus légère aux graves et sévères leçons de la philosophie, aux hautes et importantes questions de la politique?

DE L'ANECDOTE,

LU DANS LA SÉANCE PARTICULIÈRE DU 7 JUIN 1836,

PAR M. DE FELETZ.

Anecdote, du mot grec ἀνέκδοτος, composé de l'alpha privatif et de ἔκδοτος, avec l'addition d'un ν après l'alpha, réclamée par ce sentiment d'euphonie qui préside constamment à la formation de la langue grecque. D'après cette étymologie, et la signification qu'on a toujours donnée au mot *anecdote* dans notre langue, le Dictionnaire de l'Académie française l'a très-bien définie, « particularité secrète d'histoire, que les historiens précédents avaient omise ou supprimée. » Dans son acception la plus générale, anecdote signifie *chose non publiée*. C'est ainsi que Muratori l'a entendu lorsqu'il a donné le nom d'*Anecdotes grecques, Anecdota græca,* à des ouvrages des Pères grecs qu'il avait puisés dans des manuscrits tirés de plusieurs bibliothèques, et qu'il fit imprimer pour la première fois. C'est dans le même sens que le père Martenne intitula *Thesaurus anecdotorum novus* un recueil de divers ouvrages d'érudition non encore publiés, en cinq vol. in-folio; ce

serait assurément un bien ample recueil de bons mots, d'historiettes et d'anecdotes; mais il ne faut pas que les amateurs qui recherchent ce genre de lectures frivoles s'y méprennent, ils n'y trouveraient rien de pareil.

Procope est le plus ancien des écrivains qui ait publié un livre d'*anecdotes;* il avait d'abord composé une grave histoire des guerres des Goths, des Vandales et des Perses, sous l'empire de Justinien; il écrivit ensuite une histoire secrète, privée, anecdotique de ce prince, et surtout de sa femme l'impératrice Théodora : car les femmes jouent toujours un rôle important dans les anecdotes. Les lecteurs de Constantinople, semblables aux lecteurs de Paris, préférèrent de beaucoup le second de ces deux ouvrages, et les *Anecdotes* de Procope eurent infiniment plus de succès que son Histoire. En général ce sont les *anecdotes* que la plupart des lecteurs, et même des lecteurs graves, recherchent dans l'histoire. Mascarille avait tort, sans doute, de vouloir mettre l'histoire en madrigaux, mais, s'il l'avait mise en *anecdotes*, il aurait eu certainement du succès; il y a d'ailleurs plus de rapport entre l'histoire et les anecdotes qu'entre l'histoire et les madrigaux.

Les auteurs du Dictionnaire de Trévoux ont prétendu à tort, ce me semble, que Procope était le seul écrivain ancien qui nous eût laissé un livre d'*anecdotes*. Il est le seul, sans doute, qui ait donné ce titre à son livre; mais ce n'est pas le titre seul qui détermine la nature d'un ouvrage, c'est surtout le fonds, le sujet, la matière qui assignent l'ordre de composition et la classe auxquels il doit appartenir. Or, dans quel rang placera-t-on les *Vies des douze Césars* par Suétone, si ce n'est parmi les livres d'anecdotes! Ne sont-ce pas là des

particularités secrètes appartenant à la vie privée, et vraisemblablement non encore publiées lorsque Suétone les recueillit avec une vérité et une exactitude qui, trop souvent, dégénère en cynisme? « C'est proprement un *anecdotier*, s'il est permis de parler ainsi, » dit justement la Harpe. Mais un écrivain bien supérieur à Suétone, Cicéron, n'avait pas dédaigné d'écrire un livre d'*anecdotes* auquel il donna précisément ce titre. Il y attachait même assez d'importance pour l'écrire avec beaucoup de soin. On voit, en effet, dans une lettre à Atticus, qu'il s'excuse de ne pas le publier, parce qu'il ne l'a pas encore assez élaboré, assez poli: *Librum meum illum* ἀνέκδοτον *nondum, ut volui, perpolivi* (ad Att., lib. XIV, ep. 17). Il est vrai que Cicéron donne encore un autre motif des délais qui s'opposèrent à la publication de son livre d'anecdotes, il l'avait écrit pendant les guerres civiles; il y parlait assez légèrement de quelques hommes puissants qui y avaient pris une part peu honorable, de ceux surtout qui avaient profité des biens confisqués sur les citoyens victimes de ces discordes; et ce furent ces motifs, subsistants jusqu'à sa mort, qui nous ont vraisemblablement privés de ce recueil d'anecdotes, qui en vaudrait bien un autre.

En général, rien n'est plus suspect que les *anecdotes*. Voltaire, dans une longue lettre à Damilaville, et dans un plus long article de son Dictionnaire philosophique, traite ce genre de recueils avec beaucoup de mépris, et réfute avec une piquante ironie un assez grand nombre d'anecdotes assez accréditées, ou qui du moins ont passé de livres en livres, de compilations en compilations. Voltaire a raison dans la plupart de ses critiques et de ses réfutations, dans toutes peut-être; mais il a évidemment tort de raconter lui-même des

anecdotes fausses dans ces deux écrits où il s'élève avec tant de force contre l'ignorance et la mauvaise foi des conteurs d'*anecdotes*. Ainsi, dans sa lettre à Damilaville, il remplit plusieurs pages d'atroces calomnies contre Fréron, et dans son article *Anecdote*, du Dictionnaire philosophique, après avoir réfuté, et probablement avec raison, l'opinion des historiens qui prétendent que Jacques Clément ne s'était déterminé à assassiner Henri III que séduit par les faveurs de la duchesse de Montpensier, il ajoute sans preuve, comme sans vérité : « Jacques Clément n'avait point de lettres d'amour dans sa poche quand il tua le roi, mais bien les histoires d'Aod et de Judith, toutes grasses, toutes déchirées, à force d'avoir été lues. » Ne dirait-on pas que Voltaire a vu ces pages, déchirées et grasses? Mais personne ne les a vues que lui, et il ne citerait aucun garant de ce fait. Si l'on est impardonnable de rapporter des anecdotes fausses, c'est surtout dans les écrits mêmes où l'on s'élève avec tant de vivacité et de chaleur contre les conteurs de fausses anecdotes. Voltaire devait se montrer moins difficile, moins rigoureux, car il est lui-même un très-grand conteur d'*anecdotes* dans tous ses ouvrages; mais il paraît qu'il n'aime que celles qu'il raconte ou qui favorisent ses préventions et ses passions. On pourrait faire la même réflexion à l'égard de Bayle, dont le Dictionnaire est une immense compilation d'*anecdotes* satiriques, licencieuses, et bien souvent hasardées, et qui semble, dans son article *Guillaume du Bellay*, et ailleurs, railler les *chercheurs d'anecdotes* et leur indiquer ironiquement des sources où ils pourront puiser à leur aise.

Les premiers ouvrages imprimés en français sous le titre d'*Anecdotes* n'étaient pas faits pour mettre en faveur ce genre

de composition : ce sont les *Anecdotes de la cour de Florence*, par Varillas, les *Anecdotes de la cour de Philippe-Auguste*, les *Anecdotes de la cour de François Ier*, par mademoiselle de Lussan, sortes de romans assez insipides. Toutefois, le public se montrant toujours avide de ces frivoles lectures, on a multiplié les *recueils*, les *dictionnaires d'anecdotes*, compilations faites sans choix, sans discernement, sans goût et sans esprit, qui se copient et se recopient sans cesse, de sorte que si, dans son origine et son étymologie, le mot *anecdote* avait d'abord signifié *particularité peu connue, fait non publié*, rien n'est actuellement plus connu et n'a été plus souvent publié que les anecdotes qu'on offre journellement au public. On se contente de changer les noms, et tout l'art des nouveaux compilateurs consiste à attribuer à des personnages plus modernes des traits, des aventures et des bons mots que leurs devanciers avaient mis sur le compte ou dans la bouche de personnages plus anciens. C'est ainsi qu'on fait dire, par un courtisan de Versailles, à la reine Marie-Antoinette, un mot fort leste qu'un conteur du XVIIe siècle faisait dire par Bautru à la reine régente Anne d'Autriche. Dernièrement, je lisais dans des mémoires spirituels, et qui ont eu beaucoup de succès, que le maréchal de Richelieu, se promenant dans le parc de Versailles, avec la marquise de C..., celle-ci, à la vue des statues de nymphes qui ornent le parc, lui avait demandé quelle différence il y avait entre les *dryades* et les *hamadryades;* le maréchal de Richelieu, embarrassé de la question et ne voulant pas rester court, répondit sans hésiter : « Mais, madame, c'est à peu près la différence qu'il y a entre un évêque et un archevêque. » Ouvrez un recueil plus ancien d'un siècle, et vous trouverez que madame la princesse de

Conti, étant à l'Opéra où l'on dansait un ballet de nymphes, s'adressa au poëte Benserade qu'elle avait admis dans sa loge, et lui fit cette question, bien plus naturellement amenée par la circonstance du spectacle que par la vue de quelques statues qui ne sont point, comme dans un ballet, distinguées en dryades et en hamadryades. Il était aussi très-naturel d'adresser cette question à Benserade, qui avait traduit les *Métamorphoses d'Ovide*. Cependant, éprouvant réellement l'embarras qu'on prête au maréchal, il fit la réponse qu'on attribue à celui-ci. Mais dans l'ancien compilateur, cette anecdote a une suite qui méritait de ne pas être négligée par le nouveau; et puisqu'il s'emparait de la première partie de cette historiette, il n'aurait pas mal fait de la prendre tout entière; nous en faisons les lecteurs juges. Le lendemain, un des seigneurs qui étaient dans la loge de la princesse de Conti, et qui avait ri de la réponse de Benserade, se trouvant encore avec elle à une fenêtre de l'appartement qu'elle occupait au château de Versailles, aperçut deux abbés de cour, connus par leur ambition, et les faisant remarquer à la princesse : « Tenez, madame, lui dit-il, voilà deux personnes qui seraient bien contentes si, par votre protection, vous en faisiez une dryade, et l'autre hamadryade. »

Mais les mauvais recueils, les mauvais dictionnaires, et tout l'abus qu'on a fait du genre ne lui font point perdre son véritable mérite. Les anecdotes sont le principal attrait des livres frivoles, elles égayent les livres sérieux, elles font le charme des lettres et des conversations. Les lettres de madame de Sévigné sont pleines d'anecdotes, et c'est un vif agrément de plus qu'elles joignent à tant d'autres. Les hommes et les femmes qui se distinguent le plus dans les

cercles et les salons, par les grâces de leur conversation, soutiennent et augmentent leurs succès, en appuyant leurs opinions, leurs sentiments, ou simplement en variant leurs propos par des anecdotes bien choisies, bien racontées. Mais ces succès sont des écueils pour des personnes moins habiles; elles croient trop facilement qu'elles réussiront par les mêmes moyens. Rien n'est plus insipide, rien n'est plus maladroit, que de raconter fréquemment des *anecdotes* communes, ou de préparer gauchement l'occasion de raconter des *anecdotes* qui, mieux placées, seraient piquantes, mais qui, ne sortant pas naturellement et sans effort du sujet de la conversation, comme une suite, pour ainsi dire, des propos qu'on vient d'entendre, paraissent froides et apprêtées. Montesquieu nous présente très-plaisamment l'association de deux beaux esprits qui, mécontents de ne pouvoir saisir cet à-propos pour débiter leurs anecdotes dans les cercles où ils sont répandus, s'arrangent pour s'emparer de la conversation et la diriger tour à tour, de manière à ce qu'ils puissent placer facilement leurs anecdotes, le plus souvent ramassées dans les *recueils* de saillies, de bons mots et de traits spirituels, *composés,* dit Montesquieu, à l'*usage de ceux qui n'ont point d'esprit;* c'est assurément le comble du ridicule. Un méchant conteur d'anecdotes est un fléau pour la conversation, et l'on prétend que Fontenelle, le plus patient et le plus poli des hommes, ne pouvait cependant se contenir assez pour ne pas laisser apercevoir un mouvement d'humeur, lorsque, après avoir prêté une curieuse et obligeante attention aux conteurs, il n'en recueillait qu'une anecdote racontée sans à-propos et sans art. Il avait le droit d'être difficile, car lui-même excellait dans cet art; et ses bons mots, ses saillies

fines et spirituelles, ont été une source d'*anecdotes* pour les conteurs qui sont venus après lui. La légèreté, la vérité, la rapidité du récit, l'heureux choix des expressions, telles sont les principales règles et les conditions de l'art de conter des *anecdotes;* il faut le plus souvent y ajouter un accent un peu mordant et un ton malicieux et caustique : car, c'est une observation facile à faire, la plupart des anecdotes sont satiriques.

VII.

DISCOURS

PRONONCÉS DANS DIVERSES SOLENNITÉS,

PAR LES MEMBRES DE L'ACADÉMIE.

1830—1839.

INAUGURATION

DE

LA STATUE DE CORNEILLE.

(EXTRAIT DU REGISTRE DES PROCÈS-VERBAUX DE L'ACADÉMIE, SÉANCE DU JEUDI 23 OCTOBRE 1834).

M. le directeur, au nom de la députation nommée pour assister à Rouen à l'inauguration de la statue de Corneille, rend compte à la compagnie de cette cérémonie mémorable, et de l'honneur que la ville de Rouen a voulu faire à l'Académie elle-même, en accueillant avec distinction sa députation.

« Les lettres doivent consigner dans leurs archives le souvenir de cette fête que leur a consacrée une ville entière et où l'Académie française a été invitée à occuper une si honorable place.

« Aussitôt que l'arrivée de ses députés avait été connue, une députation de la Société libre d'émulation, de l'Académie royale des sciences, belles-lettres et arts de Rouen, et les membres de la famille de Corneille, étaient venus successivement les complimenter et leur exprimer la gratitude que leur inspirait la démarche de l'Académie.

« La députation fut conduite au lieu de la fête par des commissaires que la Société libre d'émulation avait désignés à cet effet. C'est à travers une population immense que, précédée d'huissiers de l'Institut et revêtue du costume l'objet des égards et du respect des nombreux spectateurs, elle parvint jusqu'à la tente où l'avaient devancée le préfet du département, le général commandant la division, le maire et toutes les notabilités civiles, militaires et scientifiques de la ville et des villes voisines.

« Son arrivée devint le signal de l'inauguration. Le voile qui couvrait la statue de Corneille est alors tombé au bruit des salves d'artillerie, de la musique des régiments et de l'applaudissement de toute la population réunie sur le pont et sur les quais.

« Des discours ont été prononcés. Il n'est pas hors de propos de rappeler ici, en l'honneur du bon goût et de la morale publique, avec quelle vivacité d'approbation le directeur de l'Académie a été interrompu par toute l'assemblée quand il a solennellement protesté, devant l'image de Corneille, contre la dégénération et l'immoralité du théâtre.

« Après ces discours et le procès-verbal d'inauguration, que le directeur a été invité à signer le premier, la députation, accompagnée de M. le préfet et de M. le maire, a assisté au défilé de la garde nationale de Rouen, qui, inclinant au passage ses drapeaux devant la statue du poëte, présentait un beau spectacle.

« Dans cette grande fête littéraire, les autorités semblaient prendre plaisir à s'effacer pour laisser partout à l'Académie la première place.

« La cérémonie achevée, la députation a cédé au vœu qui

lui avait été exprimé par le président de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen; une réunion de cette Académie avait été improvisée, et la députation y a trouvé comme partout ailleurs un accueil plein d'empressement et de déférence : un procès-verbal a consacré cette visite, tous les membres de la députation ont été invités à y apposer leur signature, et l'Académie rouennaise a voulu que chacun d'eux emportât un jeton de présence comme marque de souvenir.

« Un grand dîner, auquel avaient été invités avec la députation de l'Académie française les étrangers de marque accourus de toutes parts à Rouen, a succédé à cette fête, qui s'est terminée au théâtre par une brillante représentation de Cinna et par le couronnement de l'image du poëte.

« Les commissaires qui étaient venus prendre le matin la députation de l'Académie n'ont pas cessé de lui faire cortége durant toute cette journée; à l'inauguration de la statue, à l'Académie, au théâtre. les honneurs et les égards les plus empressés et les plus délicats n'ont cessé d'accompagner la députation, jusqu'à ce que le dernier de ses membres ait quitté Rouen.

« Cette grande journée a droit de prendre place dans les fastes de l'Académie française comme dans ceux de la ville de Rouen. »

DISCOURS

PRONONCÉ

PAR M. LEBRUN,

POUR L'INAUGURATION DE LA STATUE DE CORNEILLE, A ROUEN,

LE 19 OCTOBRE 1834.

La députation était composée de MM. LEBRUN, directeur de l'Académie, ALEXANDRE DUVAL, CASIMIR DE LAVIGNE, CHARLES NODIER et MICHAUD.

MESSIEURS,

L'Académie française, conviée à cette fête nationale, ne pouvait manquer de répondre au vœu qui lui a été si dignement exprimé, et de venir dans la patrie de Corneille, déposer au pied de sa statue le tribut de respect et d'admiration qu'elle doit au premier de nos poëtes et au plus grand de ses ancêtres. Elle a voulu que plusieurs de ses membres, et son directeur à leur tête, la représentassent au milieu de vous. L'honneur que j'ai de présider en ce moment cette illustre compagnie me devient bien grand, Messieurs, lorsqu'il m'appelle à prendre la parole en une si solennelle circonstance, et à exprimer à la ville qui donna naissance à

Corneille et qui lui consacre aujourd'hui une statue, la reconnaissance des lettres et la sympathie de toute la France.

Je ne disputerai pas aux compatriotes de Corneille le droit de parler ici de tout ce qu'avait fait pour la gloire de notre pays, le père du théâtre, le créateur de nos trois scènes, le maître de notre langue poétique, ce génie si naïf conduit par une méditation si puissante; d'autant plus grand qu'il reconnaît des lois et qu'il sait être libre avec elles; poëte vraiment extraordinaire, que la France ne craint pas de nommer devant toutes les autres nations, et qui, à côté de Louis XIV, a reçu de l'admiration contemporaine le titre de Grand, consacré par la postérité. C'est à vous surtout, Messieurs, qu'il appartient de rappeler tant de chefs-d'œuvre, ses titres à une immortelle renommée. Ils sont en quelque sorte pour vous des titres de famille, et il vous sied d'en parler avec vanité. Ce n'est pas un médiocre honneur pour une ville d'avoir produit un tel homme, et Rouen montre combien elle en est digne par le culte qu'elle lui rend et par les hommages dont elle l'environne. C'est un noble et beau spectacle que celui de cette population entière qui se presse avec recueillement autour de la statue de Corneille, sur cette esplanade qui domine le fleuve, sur ces quais, sur le pont de ces navires pavoisés, et qui semble placer les prospérités de son industrie sous le patronage de la gloire.

Sans doute Corneille n'avait pas besoin de ces honneurs; il a pris soin de s'élever à lui-même des statues impérissables, qu'il a placées sur le théâtre comme sur un piédestal, et qui y resteront éternellement debout sous le nom du Cid et d'Horace, de Cinna et de Polyeucte. Mais cette manifestation publique de l'admiration qu'il inspire, si elle ne peut

rien pour l'honorer, nous honore du moins nous-mêmes, et témoigne que le génie ne nous trouve point ingrats. Elle proclame hautement que si nous admettons dans nos temples des dieux étrangers, du moins nous adorons avant tout les objets de notre propre culte. Et, bien plus, la statue de Corneille élevée aujourd'hui à Rouen, comme celle de Racine naguère à la Ferté-Milon, ne semblent-elles pas des protestations éclatantes contre les usurpations d'un goût qui se trompe et les erreurs d'une scène qui se pervertit ? Dans cette époque de crise, de doute et d'aberrations littéraires, quand les saturnales impudiques sont montées de toutes parts sur le théâtre, c'est sans doute un enseignement utile que cet hommage solennel rendu au grand poëte qui sauva la scène du chaos et y ramena, avec toute la puissance du génie, l'ordre, la raison et la pudeur.

L'Académie française, conservatrice héréditaire de la langue et du goût, se plaît à consacrer ici ces publiques protestations par l'autorité de sa présence. L'Académie, qui a vu le grand Corneille assis trente-sept ans au nombre de ses membres, et qui lui a dû tant de gloire, lui doit l'hommage de toute la sienne. Et quand je parle ici de gloire et d'autorité, regardez plus haut que le lieu où je parle ; ne voyez pas ce que nous sommes, nous hommes de lettres plus ou moins obscurs, et tout effacés en ce moment par les rayons qui descendent de ce piédestal; ne regardez pas même la génération académique qui nous envoie ici la représenter : regardez par delà ; voyez cette succession non interrompue de grands hommes qui se suivent de génération en génération, tous ces conservateurs du goût, tous ces maîtres du langage, tous ces instituteurs du peuple, historiens, philo-

sophes, orateurs, poëtes, qui ont par leurs ouvrages élevé si haut notre pays, et qui ont fait de notre belle langue la langue de toute la civilisation européenne. L'Académie française, c'est l'ensemble de ces beaux génies, c'est Voltaire, c'est Montesquieu, c'est Bossuet, c'est Despréaux, c'est Racine, tous les grands hommes de la patrie, qui viennent entourer de leur gloire celui qui leur a ouvert la route, et saluer dans Corneille leur doyen, leur maître et leur père.

DISCOURS

PRONONCÉ

PAR M. CHARLES NODIER,

POUR L'INAUGURATION DE LA STATUE DE CUVIER, A MONTBÉLIARD,

LE 23 AOUT 1835.

La députation de l'Académie était composée de MM. CHARLES NODIER, MICHAUD et ROGER.

MESSIEURS,

Quand l'Académie française nous a chargés de la représenter dans cette cérémonie, elle n'ignorait point qu'au moment où nous prendrions la parole, Cuvier aurait déjà été dignement apprécié devant vous par l'orateur de l'Académie des sciences. C'est aux savants émules de cet homme immortel qu'il appartient de vous tracer le tableau de ses laborieuses conquêtes, de le suivre pas à pas dans ses sublimes découvertes, de vous le montrer, observateur assidu et patient architecte, sur les ruines du vieux monde, ressuscitant les

créations passées, avec la Génèse et la nature, génie immense et complet dont la Providence avait marqué la place à la suite de nos philosophies ambitieuses et insensées, pour éclaircir tout ce qu'elles avaient obscurci, et pour démontrer tout ce qu'elles avaient nié !

Ce n'était point à ce titre, Messieurs, que l'Académie française crut devoir décorer son front glorieux d'une nouvelle couronne. Juge de la parole, de cette magnifique puissance qui est aussi une des belles créations de Dieu, elle honora en Cuvier la faculté d'exprimer avec une élégante correction, et souvent avec une éloquente énergie, les idées et les détails qui semblent se prêter le moins aux combinaisons du style et aux ornements du langage. L'Académie française avait admiré en lui, avec l'Europe entière, l'homme de savoir et de génie, qui donnait un autre univers à la pensée. Elle s'associa l'écrivain qui assouplissait notre langue à ces notions nouvelles sans l'appauvrir d'un faux luxe, comme l'aurait fait la médiocrité, si la médiocrité découvrait quelque chose. Cette double illustration du savant et de l'écrivain n'a jamais été fort commune dans nos fastes littéraires. C'est que le privilége de rendre sensibles à toutes les intelligences les conceptions d'une intelligence élevée, comme Cuvier l'a fait dans ses ouvrages techniques; c'est que la propriété de raconter des faits vulgaires avec un charme entraînant, et d'exposer des théories sévères et profondes avec une lumineuse simplicité, comme Cuvier l'a fait dans ses excellents éloges académiques; c'est que l'alliance du talent qui embrasse une méthode avec puissance, et du talent qui la développe avec les grâces vigoureuses d'un bon style, ne se trouve que chez ces esprits d'élite qui comprennent leur pensée dans tous ses

éléments, qui la possèdent dans toute son étendue, qui la suivent dans toutes ses applications, et qui l'épanchent comme ils l'ont reçue, avec ordre et avec clarté. Bien concevoir et bien juger, dit le plus sage des poëtes anciens, c'est l'art même de bien écrire. Descartes, Leibnitz, Malebranche, Buffon, Laplace, Cuvier, sont les modèles du langage comme les maîtres de la science. Un exemple tout récent a pu vous prouver que leur précieux secret n'était du moins pas perdu.

Il nous resterait une tâche bien difficile à remplir, Messieurs, si nous avions entrepris de peindre nos impressions dans cette noble ville qui s'enorgueillit si justement d'avoir vu naître Cuvier ; au pied de cette statue qui nous rappelle des traits si chers à notre mémoire, et oserais-je le dire, à notre amitié; devant ce concours de citoyens pour lesquels sa perte, hélas! est d'un souvenir si récent! Ah! nos discours n'ajouteraient rien à la pompe de cette inauguration ! le nom de Cuvier dit assez; il est plus éloquent que nous !

Conservez bien, Messieurs, ce digne monument de la reconnaissance et de l'admiration d'un peuple éclairé et sensible ! monument durable, sans doute, et qui verra de longs siècles s'écouler sans subir les outrages du temps, mais moins durable cependant que la haute et pure renommée de Cuvier, qui se maintiendra vénérée dans la mémoire des hommes, quand tous les monuments des arts seront retombés sans forme dans ce monde matériel dont il a exhumé les débris.

INAUGURATION

DE

LA STATUE DE CUVIER.

RAPPORT FAIT A L'ACADÉMIE PAR M. MICHAUD, AU NOM DE LA DÉPUTATION ENVOYÉE A MONTBÉLIARD.

Séance du 10 septembre 1835.

L'Académie française a désiré avoir un rapport par écrit sur la mission que ses députés viennent de remplir à Montbéliard. Je crains de n'être pas assez bien servi par ma mémoire, et de rendre faiblement tout ce qui s'est passé dans les solennités littéraires dont nous avons été témoins : heureusement, toutefois, que la renommée m'est venue en aide, et qu'elle vous a déjà raconté ce que j'avais de plus intéressant à vous dire.

Nous sommes arrivés à Montbéliard le 22 août au soir; le lendemain devait avoir lieu la cérémonie de l'inauguration; on avait choisi ce jour, le 23 août, parce qu'il était l'anniversaire de la naissance de Georges Cuvier. A notre arrivée dans la ville, M. le maire et le conseil municipal nous ont avertis

par des messagers que nous serions logés dans les maisons des principaux habitants ; la députation de l'Académie des sciences, qui nous avait précédés, celles des Académies de Besançon et de Strasbourg avaient été reçues de la même manière. Les soins, les prévenances de l'hospitalité ne nous ont pas manqué, et la cordialité de nos hôtes a été si franche que chacun de nous aurait pu croire qu'il revenait dans sa propre famille, ou qu'il arrivait chez un ancien ami.

Dès le matin du 23, le son des cloches et le rappel de la garde nationale ont annoncé la solennité de la journée. Une statue en bronze, ouvrage de David, s'élevait dans la place Saint-Martin , devant l'hôtel de ville, près du collége où Georges Cuvier avait commencé ses études, et non loin de la modeste maison où il naquit. Derrière la statue était dressée une grande tente ornée de guirlandes, où devaient se placer les dames de Montbéliard et l'orchestre. On avait rangé en face et sur les côtés du monument un grand nombre de siéges destinés à recevoir les magistrats qui représentaient la cité, les notables de l'arrondissement, les membres des deux clergés, les députés des compagnies savantes. On remarquait sur un des côtés de l'enceinte les élèves du collége; et tous ces enfants assemblés n'étaient pas ce qu'il y avait de moins curieux à observer dans la cérémonie, car ils étaient comme la représentation d'une génération nouvelle, comme la postérité elle-même qui venait mêler ses couronnes à celles des contemporains.

La cérémonie devait commencer à neuf heures : tout le monde a pris place. Nous avions autour de nous une multitude immense ; la place Saint-Martin était couverte de peuple; la foule était aux fenêtres, sur les toits des maisons.

Tout à coup on a donné le signal, et la toile qui couvrait à demi la statue est tombée; alors mille voix se sont fait entendre : *C'est bien lui, c'est Georges Cuvier*, s'écriait-on de toutes parts. Nous avons pu revoir notre célèbre confrère debout et comme vivant ; il porte à la main ce crayon qui l'aida souvent dans ses études de la nature; à côté de lui sont quelques-unes de ces reliques du monde primitif avec lesquelles il sut recomposer des êtres perdus; sa physionomie s'anime, son front rayonne comme si quelque grande vérité venait de lui être révélée; le génie paraît ici avoir mis l'artiste dans la confidence de ses nobles pensées, et ces pensées vivent et respirent sur le bronze. Tout le peuple a tenu longtemps les yeux attachés sur ce monument, et le silence le plus religieux a régné dans l'assemblée.

M. le sous-préfet de Montbéliard s'est avancé au pied de la statue; après avoir salué l'image, objet de la vénération publique, il a peint le deuil qui avait rempli la cité lorsqu'on y avait appris la mort de Cuvier; il a raconté comment une souscription avait été ouverte pour élever une statue au bienfaiteur du pays, au célèbre naturaliste; comment les compatriotes, les amis, les disciples, les admirateurs de Cuvier étaient parvenus en peu de mois à mettre debout ce monument du patriotisme, de l'amitié et de la gloire. M. Duméril, organe de l'Académie des sciences, a succédé à M. le sous-préfet de Montbéliard; il nous a montré Cuvier se plaçant, dès ses premiers pas dans la carrière, à la tête des maîtres de la science; il l'a suivi dans ses chaires, dans ses cours, où venait l'admirer l'Europe savante, dans ses travaux d'histoire naturelle où il était si heureusement secondé par une mémoire à laquelle rien n'échappait, par une

sagacité qui devinait tout, par une vaste intelligence qui embrassait tout; il l'a suivi dans ces études patientes, dans ces recherches profondes qui lui ont ouvert en quelque sorte les archives de notre globe, et qui nous ont fait connaître les grandes révolutions qu'a subies cette terre, demeure et domaine de l'homme. Après M. Duméril, notre ami et confrère M. Nodier a pris la parole, et dans quelques mots courts et précis comme le style lapidaire, il a heureusement caractérisé ce génie fécond qui a honoré à la fois deux Académies, ce double talent de bien voir et de bien dire, le don des découvertes et des grandes pensées uni au mérite d'une expression toujours claire et souvent éloquente; alliance heureuse, rare privilége qui n'est accordé qu'à des hommes tels que Fontenelle, d'Alembert, Buffon, Laplace. Il était juste que celui qui avait si souvent et si bien loué les morts célèbres, qui avait prononcé devant l'Institut de France l'éloge funèbre de tant de savants illustres, trouvât à son tour des panégyristes comme MM. Nodier et Duméril.

L'Académie nous avait permis d'emporter avec nous l'Épître à Cuvier qu'elle a couronnée dans son dernier concours de poésie; notre honorable ami M. Roger, après avoir expliqué par quel heureux à-propos cette pièce avait été couronnée, en a lu plusieurs fragments; les vers de M. Bignan, à qui le nom de Cuvier avait porté bonheur, ont été parfaitement écoutés, et tout le peuple a jugé comme l'Académie française. Plusieurs discours ont été ensuite prononcés. M. Duvernoy, M. Valenciennne, tous deux élèves de Cuvier et marchant sur ses traces, ont parlé, l'un au nom de l'Académie de Strasbourg, l'autre au nom du Muséum d'histoire naturelle de Paris; M. Victor Tourangin, préfet du Doubs, a parlé au nom de l'Académie de

Besançon, dont il est le président annuel. M. Blondeau, député de Montbéliard, M. Rossel, ancien maire, ont aussi rendu un éloquent hommage à la mémoire de Cuvier; M. Rossel, son compagnon d'étude, son ami de collége, a vivement intéressé l'auditoire en rappelant avec une naïveté élégante plusieurs traits de l'enfance et de la jeunesse de Cuvier : les premiers pas d'un homme de génie dans une carrière qu'il ne connaît point, les premiers essais d'une intelligence qui s'ignore, cet instinct de la gloire qui se mêle aux jeux et aux exercices du premier âge de la vie, tous ces détails biographiques dont l'amitié seule se souvient, tous ces commencements d'un grand homme sont bien curieux à entendre devant sa statue, en présence du peuple assemblé pour son apothéose. M. le maire de Montbéliard a parlé le dernier; il a remercié tous ceux qui ont concouru à l'érection de la statue, tous ceux qui ont apporté des couronnes académiques au pied du monument : « Les ouvrages de Cuvier, a-t-il dit, pouvaient sans doute suf-« fire à sa gloire; mais n'est-ce pas un vœu légitime et hono-« rable que de vouloir consacrer ses traits et de conserver son « image dans le lieu où il est né ? Et puis, a-t-il ajouté, « n'est-ce pas ainsi qu'on popularise le génie ? » Ces paroles qui caractérisaient si bien la solennité dont nous étions témoins, ont retenti dans l'immense auditoire, et les acclamations qui les ont suivies nous ont prouvé que M. le maire, comme tous les orateurs de la cérémonie, avait fidèlement exprimé l'esprit et les sentiments de la population de Montbéliard.

Après les discours, une musique harmonieuse s'est fait entendre; trente jeunes femmes, vêtues de blanc, et autant de jeunes hommes, ont chanté une cantate composée en

l'honneur de Cuvier. Dans ce concert qui a duré une demi-heure, tous les airs ont été exécutés avec une rare précision et un ensemble parfait. Tous ceux qui composaient ce brillant orchestre, appartenaient à la patrie du grand homme dont on célébrait l'apothéose ; et pour qu'aucune gloire ne manquât en ce jour à la cité, la musique de la cantate était l'ouvrage d'un artiste né à Montbéliard. M. Kuhn, professeur au Conservatoire, était venu lui-même de Paris pour assister à la cérémonie et diriger l'exécution de son œuvre patriotique. Après le concert, la garde nationale de Montbéliard a défilé devant la statue; tous les gardes nationaux de la ville, tous ceux des environs, ceux-là en uniforme, ceux-ci dans leur costume villageois, s'étaient réunis sous les drapeaux; la garde nationale de Belfort avait envoyé un détachement pour assister à la fête. Dans la soirée, les rues ont été illuminées ; un grand banquet a été donné à l'hôtel de ville, auquel ont assisté les députations des diverses Académies. Un bal brillant, qui a duré toute la nuit, a couronné cette journée solennelle.

J'avais assisté, l'année dernière, avec plusieurs de nos confrères, à l'inauguration de la statue de Corneille : cette cérémonie nous avait présenté un spectacle magnifique et imposant; mais peut-être y avait-il quelque chose de plus touchant dans cette population de Montbéliard qui se pressait tout entière autour de la statue de Cuvier, dans le spectacle qu'offrait une petite et modeste cité qui avait mis en dehors tout ce qu'elle avait de beau, d'éclatant, pour fêter la mémoire d'un de ses citoyens. Il est vrai de dire toutefois que plusieurs générations nous séparent de Corneille, que le père de la tragédie française n'est plus connu que par ses

chefs-d'œuvre, tandis que les traits de Cuvier nous étaient encore présents, et que la plupart de ceux qui environnaient sa statue avaient été ses amis, ses parents ou ses disciples, ce qui donnait à son apothéose l'aspect et l'intérêt d'une véritable fête de famille.

Pour achever de peindre le spectacle que nous avons eu sous les yeux, je dois ajouter que tout s'est passé dans le plus grand calme, dans le plus grand ordre; nous avons pu remarquer dans les joies du peuple à cette solennité, un caractère de gravité qu'on ne voit pas toujours dans nos fêtes populaires. Le peuple n'est peut-être pas beaucoup plus instruit qu'il ne l'était il y a un demi-siècle, mais il sent mieux la gloire des sciences et des lettres; il a plus de respect, plus de bienveillance pour ceux qui les cultivent avec supériorité, ce qui a pu contribuer à polir ses mœurs. J'ajouterai que le désir de s'instruire a pénétré peu à peu dans les populations, et que partout la multitude ne demande pas mieux que d'être plus éclairée. L'Académie française, qui est maintenant connue du peuple, puisqu'elle est appelée à couronner les vertus du pauvre, l'Académie qui a tant de prix à donner, peut concourir efficacement à cette révolution pacifique des esprits, à cette amélioration de la société.

Le 24 août, le lendemain de l'inauguration de la statue, nous avons fait nos adieux à la patrie de Cuvier, et nous avons pris la route de Besançon; en arrivant dans cette ville, il ne nous a pas été permis de loger ailleurs qu'à l'hôtel de la Préfecture; d'augustes personnages y ont été reçus autrefois; ils ont été reçus sans doute avec plus de magnificence, mais on ne saurait être accueilli avec plus de cordialité que ne l'ont été les modestes ambassadeurs de l'Académie française. M. le

préfet du Doubs a tout à fait oublié l'homme politique et s'est fait homme de lettres pour nous recevoir : il y a dans cette hospitalité quelque chose de si ingénieux, quelque chose de si français, que je croirais avoir oublié une circonstance importante de notre voyage, si je n'en parlais pas à l'Académie. Le préfet, le lendemain de notre arrivée, a réuni dans un grand banquet les notabilités littéraires de la ville; Besançon a beaucoup d'hommes instruits et plusieurs savants dont l'Europe connaît les noms. Une députation de l'Académie des sciences, lettres et arts, est venue nous prier d'assister à la séance publique qui devait se tenir le 26; quoique notre départ pour Paris fût arrêté, nous n'avons pu résister à cette honorable invitation. Au jour et à l'heure marqués, une seconde députation est venue nous prendre à la Préfecture, et nous avons été conduits dans la salle où l'Académie tient ses séances. Tous les académiciens étaient présents; un auditoire nombreux et choisi s'y trouvait rassemblé. Ce qui nous a d'abord frappés dans ce sanctuaire des lettres, c'est le portrait de notre ancien secrétaire perpétuel M. Suard; la mémoire de M. Suard est honorée dans sa ville natale comme elle l'est parmi nous. Le président de l'Académie, M. Tourangin, a ouvert la séance par le récit de ce qui s'était passé à Montbéliard; il a de nouveau remercié l'Académie française et l'Académie des sciences de s'être associées aux honneurs rendus à la mémoire de Georges Cuvier. L'Académie de Besançon a proclamé ensuite le nom du jeune Franc-Comtois qu'elle a choisi pour recevoir l'encouragement annuel de quinze cents francs, légués par madame Suard. M. le secrétaire perpétuel a célébré en termes éloquents cette fon-

dation de madame Suard dont l'objet est d'entretenir l'émulation parmi la jeunesse studieuse du Doubs, et qui peut-être un jour donnera un émule, un compagnon de gloire à Cuvier. Dans cette même séance, nous avons entendu un rapport très-bien fait sur le concours académique de 1835, et plusieurs lectures en prose et en vers, qui nous ont fait juger que dans l'Académie de Besançon les traditions du bon goût sont religieusement conservées.

Après cette séance publique, l'Académie en corps nous a reçus dans un banquet où des toasts ont été portés à la gloire des lettres, à la fraternité des corps savants; je ne puis vous rendre, Messieurs, tout ce que vos députés ont éprouvé au fond du cœur pour les témoignages d'affection et d'estime qu'on leur a donnés dans cette réunion; j'espère que vous en serez touchés comme nous et que vous prendrez quelque intérêt à ces rapprochements fraternels, à ces relations amicales entre deux académies. De pareilles communications, si elles se renouvelaient quelquefois, ne pourraient que tourner à l'avantage et aux progrès des lettres et des sciences. Tous les hommes qui consacrent leurs veilles à l'étude seraient plus dignement et mieux encouragés, car les véritables encouragements pour les gens de lettres et les savants sont ceux qu'ils se donnent entre eux. Heureux ceux qui suivent la noble carrière des sciences et des arts, s'ils se recherchaient, s'ils se rapprochaient davantage, s'ils mettaient souvent en commun leurs travaux, leurs lumières, même leur gloire, si leurs rapports littéraires, si leurs liens académiques avaient quelque chose des sentiments de la famille ou de l'amitié!

DISCOURS

DE M. LE BARON DE BARANTE,

POUR LA TRANSLATION DES RESTES DE M. DE MONTYON,

DE VAUGIRARD A L'HÔTEL-DIEU, LE JEUDI 26 AVRIL 1838.

La députation de l'Académie était composée de MM. VILLEMAIN, BARON DE BARANTE, COUSIN, DUPATY et MIGNET.

MESSIEURS,

La parole ajouterait peu aux impressions produites par cette touchante cérémonie. Nous venons donner cet asile de la souffrance et de la misère pour dernière demeure à leur bienfaiteur. Nous déposons ses restes mortels près de ce marbre consacré à sa mémoire. Et nous, qui menons son deuil, nous sommes ici les représentants et les délégués des sciences et des lettres, qui ont eu aussi une large part à sa munificence. La pensée de sa vie sera l'honneur de sa tombe. Éclairer et secourir l'humanité, telle fut non-seulement sa dernière volonté, mais l'occupation constante de ses longues années. En surcroît du bien qu'il a fait, il a trouvé la renommée qu'il ne cherchait pas. Son nom sera répété d'âge en âge dans nos

académies, et le pauvre gardera à jamais sa mémoire. Puisse son exemple être imité! Puissent les riches et les heureux du siècle, enseignés par la religion, cédant aux inspirations sympathiques de la pitié, pénétrés du véritable esprit d'égalité, avertis par l'état de la société, chercher, comme M. de Montyon, leur contentement et reconnaître leur devoir dans la pratique éclairée de la charité! Que l'amour des richesses et des jouissances, mobile trop universel de notre époque, s'excuse et s'absolve, en n'oubliant pas les souffrances du pauvre et en lui donnant sa portion. M. de Montyon n'a pas eu d'autres héritiers; c'était la famille qu'il avait choisie. Elle n'est point ingrate, et aujourd'hui elle s'empresse à lui rendre un juste hommage de reconnaissance et de vénération.

DISCOURS

PRONONCÉ

PAR M. TISSOT,

POUR LA TRANSLATION DES RESTES DE LA HARPE

DU CIMETIÈRE DE L'OUEST AU CIMETIÈRE DE L'EST,

Le 29 décembre 1838.

La députation de l'Académie était composée de MM. VILLEMAIN, TISSOT et DUPATY.

MESSIEURS,

Si l'homme célèbre dont nous venons rendre les dépouilles à l'éternel repos, n'avait pas reçu de la nature le don sacré du génie, il possédait d'autres qualités éminentes, l'amour du vrai et du beau, un goût sûr et délicat, une connaissance parfaite de notre langue, et l'art de la manier avec succès en vers et surtout en prose. Appelé par une vocation du cœur et de l'esprit à la critique littéraire, initié par un long exercice à tous les mystères de la composition, il était entré en commerce intime avec les plus grands écrivains.

La Harpe a souvent jugé en homme qui les connaissait tout entiers, Homère et Virgile, Démosthène et Cicéron, Aristote

et Horace, Regnier et Boileau, Fénelon et Bossuet, l'austère Bourdaloue et le suave Massillon. S'il n'a pas mesuré toute la hauteur de Corneille, s'il n'a point pénétré assez avant dans le génie de l'auteur du Misanthrope, il a étudié avec amour et caractérisé avec un tact exquis notre second Molière, la Fontaine, qui nous a donné, sous le titre de Fables, tant de véritables comédies. Ce travail appartient en propre à notre Aristarque; mais, c'est surtout à l'école de Voltaire qu'il apprit à pénétrer tous les secrets de l'art et de la langue de Racine. De même que Platon, qui ne rougit pas de composer ses ouvrages avec les discours de Socrate, la Harpe écrivit ses plus belles pages sur l'auteur d'Iphigénie, avec des souvenirs de Ferney. En lisant ces pages, on croit entendre quelquefois les paroles de Voltaire transporté d'admiration pour son maître.

La vie de la Harpe fut orageuse, parce que ses passions étaient vives, son caractère irascible, sa mission pleine de dangers; en effet, on n'affronte pas impunément tous les amours-propres littéraires de son époque. La Harpe est accusé d'une sévérité excessive, et même d'injustice envers ses contemporains; s'il n'a que trop mérité ce grave reproche, du moins n'a-t-il pu décourager personne d'avoir du génie; au reste, lorsqu'il n'écoute que la voix de sa raison éclairée par un examen consciencieux, il prononce des arrêts qui ne seront pas réformés par la postérité. Montesquieu, Fénelon lui-même, n'ont pas toujours eu cette sûreté de jugement.

La Harpe avait un ardent amour des lettres, et cette passion était si forte en lui que rien ne put l'éteindre, l'affaiblir, ou la suspendre, ni la pauvreté, ni le malheur, ni la prospérité, ni l'irrésistible influence d'une révolution qui ne souffrait

guère de partage, ni les persécutions qu'elle n'épargnait pas même à ses plus ardents sectateurs. Jeté dans les fers, comme Pélisson, la Harpe cultiva, comme lui, les lettres, pendant sa captivité; ce fut aussi dans les fers qu'il se sentit touché de religion, de même que le courageux ami de Fouquet. Heureux le nouveau converti, si la ferveur de son zèle ne l'eût pas entraîné plus d'une fois à oublier que la philosophie vient du ciel comme la religion, et que leur union intime est le vœu le plus cher des amis de l'humanité. Toutefois, son nouvel apostolat nous a valu, sur la Bible et les prophètes, de belles considérations, dans lesquelles il se montre le digne émule de Fénelon.

Le nom de la Harpe ne saurait jamais être effacé des annales de l'Académie française. Elle sera toujours reconnaissante des services que cet habile écrivain a rendus aux lettres en général et particulièrement à notre langue, en défendant les principes du goût par des préceptes et des exemples.

On relira toujours avec plaisir ses éloges de Racine, de la Fontaine, et de Fénelon, qui sont des modèles d'analyse littéraire et d'éloquence tempérée, la seule qui convînt au genre de son talent et au caractère de ses héros.

Le Théâtre français gardera le souvenir de *Warwick*, et de *Philoctète* surtout, dont l'auteur est souvent un heureux interprète de Sophocle.

La Harpe a conquis, par des travaux de toute la vie, une place à côté d'Aristote et de Quintilien. Son *Cours de littérature,* malgré des défauts que tout le monde connaît, restera comme un monument supérieur, dans quelques parties, à ce que les anciens ont créé de plus parfait dans la critique. Enfin, pour exprimer ici toute ma pensée sur la Harpe, ses

savantes études de l'art, et le culte éclairé, religieux, qu'il n'a cessé de rendre aux grands écrivains, lui feront partager l'immortalité de leur nom. Quelle plus magnifique récompense pouvait-il espérer dans les transports de sa passion pour la gloire!

DISCOURS

DE M. N. L. LEMERCIER,

POUR LA TRANSLATION DES RESTES DE FLORIAN

A LA COMMUNE DE SCEAUX,

Le 13 septembre 1839.

La députation de l'Académie était composée de MM. LEMERCIER, TISSOT et DUPATY.

MESSIEURS,

M. Vandermarq, honorable maire de la commune de Sceaux, a pris le soin d'indiquer à l'Académie française le jour de la translation des restes de Florian, et de nous apprendre qu'un monument, prêt à les recevoir plus dignement, était élevé par le louable zèle de souscripteurs habitant le lieu, dernière retraite qu'avait choisie ce regrettable favori des Muses.

Le corps littéraire dont il fut un précieux membre s'est empressé de nommer une députation pour associer l'Institut

de France à cet acte de leur commémoration et leur rendre grâce d'un tel hommage.

Mes confrères m'ont désigné pour leur interprète devant vous, parce que seul, entre mes collègues survivants, je l'ai personnellement connu, et que les bienveillances dont il me combla dès mon adolescence, me munissaient des témoignages de l'affabilité de son caractère et de sa bonté spirituelle.

La cérémonie qui nous rassemble n'aura rien de lugubre : elle est simplement touchante et grave. Excluons-en les condoléances oratoires. Ici, nous n'accompagnons pas une dépouille dont la vie, récemment éteinte, soit présente à des parents ou à des amis en pleurs autour d'une tombe qui va l'ensevelir. Le temps ne nous laisse plus rien de lui que les vestiges de sa forme terrestre, qu'une cendre en partie dissipée, et ce débris d'une existence passée, absente de nos yeux, suffit à notre concours, et nous rattache à la vague image de son être, à la seule idée de sa poussière presque anéantie.

Ici, nos pensées n'ont pas à provoquer le rappel funéraire de cette immortalité, qu'en l'inhumant, les ministres de la religion lui promirent dans le ciel : ne parlons que de cette immortalité sensiblement réelle sur la terre, qu'on s'acquiert dans le souvenir reconnaissant et perpétuel des hommes. Il la mérita par ses douces vertus, par son aménité rare, et par ses talents.

Il est deux espèces de célébrités durables dans la mémoire, celles que conquièrent les éminentes qualités du génie, inaccessibles à peu de concurrents de gloire; et celles moins étonnantes, mais plus communément séduisantes, et acces-

sibles à l'émulation de la multitude ; celles, dis-je, qu'obtiennent les qualités constantes et morales, par lesquelles brille uniformément une heureuse médiocrité distinguée, souvent préférable à des supériorités dont le privilége porte ombrage à la faiblesse humaine.

La vie de Florian ressemble à ses ouvrages : elle fut modeste et sans ambition hasardeuse; elle fut simple, et les succès de ses écrits furent doux plus qu'éclatants. Ses mœurs égales et faciles remplirent ses écrits d'un charme intéressant : et l'attrait qu'on éprouve à les lire n'a pas cessé d'agir sur les bons esprits.

Né dans les Cévennes, au château dont il porta le nom, son enfance se fortifia dans le sein des campagnes. Son père, ancien noble, et maréchal de camp fort estimé, le destinait à la carrière des armes : ses leçons lui inspirèrent l'honneur chevaleresque. Sa mère, Castillane, en lui apprenant la langue espagnole, nourrit en lui le goût de toutes les narrations merveilleuses des romans mauresques. Son oncle, le marquis d'Ornois, qui épousa la nièce de Voltaire, l'allia dès ses jeunes années avec le philosophe de Ferney, qui l'aima, l'encouragea, et guida ses dispositions à l'étude de la littérature et de la philosophie : car cet homme prodigieux se plaisait à cultiver toutes les plantes capables de faire germer partout l'esprit qu'il semait dans sa demeure hospitalière; et la sagesse de cet illustre vieillard, fatal à tous les préjugés, était libéralement contagieuse.

Florian acquit dans ses entretiens la politesse, les bienséances du goût, la pureté du langage, la tolérance sociale.

Admis au nombre des pages du vertueux duc de Penthièvre,

il intéressa ce prince, qui lui ouvrit rapidement les rangs militaires, lui accorda une compagnie de dragons, et enfin le nomma son gentilhomme ordinaire. Les leçons de Ferney ne détournèrent pas Florian de sa vénération et de sa tendresse pour son dévot protecteur : il ne pouvait s'empêcher de suivre son penchant à composer des pièces de théâtre; mais il s'affligeait de ne pouvoir lui en cacher la publicité. Son soin attentif à se les faire pardonner partageait ses travaux entre les écritures saintes et la littérature profane. Tour à tour il expiait ses opéras comiques en traduisant des psaumes qu'il offrait à son prince; et bientôt expiait les mysticités de ses psaumes en donnant au public ses comédies. Sa gaieté railleuse, sans jamais être offensante, s'amusait à mettre en scène les travers du monde sous le masque de piquants arlequins, dont lui-même jouait follement les rôles en société. Étranges théâtres des plus sinistres contrastes, que ceux où se riait son enjouement! les salons de la gracieuse et déplorable belle-fille du duc de Penthièvre, jeune veuve, victime de la fureur des septembriseurs dont le fanatisme anarchique l'immola : l'abbaye de Willaucourt, dans Abbeville, chez la supérieure du couvent, madame de Faydeau, tante du malheureux chevalier de Labarre, martyr, quelques années auparavant, du fanatisme sacerdotal et d'une magistrature férocement hypocrite.

Jamais je n'oubliai que ce fut par notre aimable Florian que me parvinrent les premiers encouragements dans ma vocation littéraire. Il ne dédaigna pas de monter le triple étage du logis d'un timide écolier qu'il vint flatter de ses suffrages (1). Il revint plus tard me complimenter avec effu-

(1) « Allié de Voltaire qui m'accueillit à Ferney, me dit-il, je me suis abreuvé

sion de mon essai tragique, et m'inviter, au nom de la princesse de Lamballe, dont j'étais le filleul favorisé, à lui lire la tragédie de Méléagre qu'excusait mon âge de quinze ans et demi, et qu'elle se hâta de faire représenter par un ordre obtenu de la reine Marie-Antoinette.

Nous nous liâmes intimement depuis : il apprit dans ses relations avec mon père que mon sort devait avoir avec le sien une future conformité. La maison de Penthièvre voulait me faire entrer de même au service et me gratifier ensuite d'un régiment, sous le nom de mon grand-oncle de Charlevoix, par qui la noblesse titrée m'était transmise : mais, resté l'unique héritier de ma famille, alors très-riche, et dès mon enfance attaqué d'une hémiplégie qui frappa de débilité mon bras droit, mon père me détourna de cette destination.

Au lieu de servir dans les armées du roi, comme Florian, j'entrai dans le corps libre de la république des lettres; et chacun, de notre côté, nous avons fait le mieux que nous avons pu pour ne pas devoir nos avancements en grades à la faveur. Cette république de la littérature et des arts, où nous portaient nos mêmes inclinations, est, à vrai dire, la seule que nous ayons vue en nos temps : car, celle à qui l'on affecta politiquement ce titre, n'était qu'une atroce parodie du décemvirat d'Appius; elle se fût peut-être réalisée sous le consulat, si l'orgueil du vainqueur impérial ne l'eût étouffée en son germe.

Florian, que l'Académie française avait couronné deux fois en des concours annuels, et qui fut élu par elle en 1788, sut

« à un filet de cette grande source, et je désire faire arriver ce même filet jusqu'à « vous. »

contribuer à son éclat par des compositions élégantes, pures et correctes, de plusieurs genres.

La terreur ne l'empêcha pas de consacrer ses travaux à son pays natal. Les périls ne le firent point émigrer. Quelque ennemi qu'il fût des aveugles fureurs de ses concitoyens, dont nous vîmes les démences prolongées et même l'infidélité à leurs folies si changeantes, jamais il n'eût recouru contre elles à la main armée des étrangers, ennemis de sa patrie. Il n'excusait parmi ceux qui la quittaient que les proscrits contraints à la fuir par la poursuite des poignards et des arrêts de décapitation.

Sa modération résignée ne le préserva pas. On jeta son innocence dans les cachots, où la mienne avait été déjà précipitée, à l'époque de cette tyrannie révolutionnaire qui, par une absurde et dérisoire anti-homonymie, se qualifiait, règne de justice et de liberté.

Après le décès de son excellent et charitable prince, il se retira tristement près du parc de Sceaux, où leur amitié s'était si souvent entretenue du soulagement des pauvres, en cette même commune où nous solennisons l'anniversaire de son trépas et son souvenir encore béni. Le décret qui expulsait les nobles de Paris, privilégiés encore, mais du malheur et de la haineuse iniquité, nous avait exilés tous deux. On l'arracha de sa solitude pour l'incarcérer, et sa prison ne s'ouvrit qu'au 9 thermidor, par la chute de Robespierre et de ses durs complices, dont le châtiment brisa le joug horrible de la France.

Les chagrins achevaient la mort de ceux que le fer conventionnel n'avait pas tués. Ils abrégèrent trop tôt sa carrière en 1794, et sa vie ne dura que trente-huit années; mais elle a suffi pour enraciner et perpétuer dans les cœurs la mémoire

de ses talents modestes, de l'amabilité de son esprit, et de la droiture de ses maximes et de sa conduite morale. Puisse notre hommage être une fleur durable, parure de son nouveau monument, à laquelle sourie encore sa belle âme! Que ne peut-il voir la population des lieux qu'il habita, réunie pour contempler son buste comme un portrait de famille!

FIN DU VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES.

I. DISCOURS DE RÉCEPTION (1830-1839).

Pages.

Discours de M. de Lamartine, prononcé dans la séance publique du 1er avril 1830, en venant prendre séance à la place de M. le comte Daru.... 3

Réponse de M. le baron Cuvier, directeur de l'Académie française, au discours de M. de Lamartine..... 25

Discours de M. le comte Philippe de Ségur, prononcé dans la séance publique du 29 juin 1830, en venant prendre séance à la place de M. le duc de Lévis 37

Réponse de M. Arnault, directeur de l'Académie française, au discours de M. le comte de Ségur..... 53

Discours de M. de Pongerville, prononcé dans la séance publique du 29 juin 1830, en venant prendre séance à la place de M. le comte de Lally-Tollendal..... 67

Réponse de M. de Jouy au discours de M. de Pongerville..... 77

Discours de M. Cousin, prononcé dans la séance publique du 5 mai 1831, en venant prendre séance à la place de M. le baron Fourier..... 87

Réponse de M. de Feletz, directeur de l'Académie française, au discours de M. Cousin..... 103

Discours de M. Viennet, prononcé dans la séance publique du 5 mai 1831, en venant prendre séance à la place de M. le comte de Ségur..... 121

Réponse de M. Parseval-Grandmaison, directeur de l'Académie française, au discours de M. Viennet..... 141

Discours de M. Jay, prononcé dans la séance publique du 19 juin 1832, en venant prendre séance à la place de M. l'abbé duc de Montesquiou..... 151

Pages.

Réponse de M. Arnault, directeur de l'Académie française, au discours de M. Jay 165
Discours de M. Dupin, prononcé dans la séance publique du 30 août 1832, en venant prendre séance à la place de M. le baron Cuvier 181
Réponse de M. de Jouy, directeur de l'Académie française, au discours de M. Dupin aîné 205
Discours de M. Tissot, prononcé dans la séance publique du 9 août 1833, en venant prendre séance à la place de M. le baron Dacier 219
Réponse de M. de Jouy, directeur de l'Académie française, au discours de M. Tissot 239
Discours de M. Charles Nodier, prononcé dans la séance publique du 26 décembre 1833, en venant prendre séance à la place de M. Laya 247
Réponse de M. de Jouy, directeur de l'Académie française, au discours de M. Charles Nodier 263
Discours de M. Thiers, prononcé dans la séance publique du 13 décembre 1834, en venant prendre séance à la place de M. Andrieux 273
Réponse de M. Viennet, chancelier de l'Académie française, au discours de M. Thiers 293
Discours de M. Scribe, prononcé dans la séance publique du 28 janvier 1836, en venant prendre séance à la place de M. Arnault 311
Réponse de M. Villemain au discours de M. Scribe 341
Discours de M. de Salvandy, prononcé dans la séance publique du 21 avril 1836, en venant prendre séance à la place de M. Parseval-Grandmaison ... 347
Réponse de M. Lebrun, directeur de l'Académie française, au discours de M. de Salvandy 377
Discours de M. Dupaty, prononcé dans la séance publique du 10 novembre 1836, en venant prendre séance à la place de M. Lainé 403
Réponse de M. Alexandre Duval, directeur de l'Académie, au discours de M. Dupaty 429
Discours de M. Guizot, prononcé dans la séance publique du 22 décembre 1836, en venant prendre séance à la place de M. le comte de Tracy 453
Réponse de M. le comte Philippe de Ségur, directeur de l'Académie française, au discours de M. Guizot 471
Discours de M. Mignet, prononcé dans la séance publique du 25 mai 1837, en venant prendre séance à la place de M. Raynouard 487
Réponse de M. de Pongerville, directeur de l'Académie française, au discours de M. Mignet 507

II. DISCOURS SUR LES PRIX DE VERTU (1830-1839).

Pages.

Discours de M. Parseval-Grandmaison, directeur de l'Académie française. 25 août 1830 521
Discours de M. Lebrun, directeur de l'Académie française. 9 août 1831 531
Discours de M. Brifaut, directeur de l'Académie française. 9 août 1832 543
Discours de M. de Jouy, directeur de l'Académie française. 9 août 1833 563
Discours de M. Villemain, directeur de l'Académie française. 9 août 1834 575
Discours de M. Tissot, directeur de l'Académie française. 27 août 1835 585
Discours de M. Nodier, directeur de l'Académie française. 11 août 1836 599
Discours de M. Lebrun, directeur de l'Académie française. 9 août 1837 621
Discours de M. de Salvandy, directeur de l'Académie française. 9 août 1838. 647
Discours de M. Étienne, directeur de l'Académie française. 9 août 1839 671

III. RAPPORTS DES SECRÉTAIRES PERPÉTUELS (1831-1839).

Rapport de M. Andrieux, secrétaire perpétuel de l'Académie française, sur le concours d'éloquence de l'année 1830, remis à 1831 683
Rapport de M. Andrieux, secrétaire perpétuel de l'Académie française, sur le concours de poésie de l'année 1831 687
Rapport de M. Andrieux, secrétaire perpétuel de l'Académie française, sur le concours d'éloquence de l'année 1832 695
Rapport de M. Andrieux, secrétaire perpétuel de l'Académie française, sur le concours à un prix extraordinaire de 10,000 francs 703
Rapport de M. Andrieux, secrétaire perpétuel de l'Académie française, sur le concours à un prix extraordinaire de 10,000 francs 721
Rapport de M. Arnault, secrétaire perpétuel de l'Académie française, sur le concours d'éloquence de l'année 1833 733
Rapport de M. Arnault, secrétaire perpétuel de l'Académie française, sur le concours de poésie de l'année 1833 737
Rapport de M. Arnault, secrétaire perpétuel de l'Académie française, sur le concours d'éloquence de l'année 1834 743
Rapport de M. Villemain, secrétaire perpétuel de l'Académie française, sur les concours de 1835 749
Rapport de M. Villemain, secrétaire perpétuel de l'Académie française, sur les concours de l'année 1836 759
Rapport de M. Villemain, secrétaire perpétuel de l'Académie française, sur

Pages.
les concours de 1837 771
Rapport de M. Villemain, secrétaire perpétuel de l'Académie française, sur les concours de l'année 1838 785
Rapport de M. Villemain, secrétaire perpétuel de l'Académie française, sur les prix pour l'ouvrage le plus utile aux mœurs, et sur le prix de poésie 1839. 799

IV. PIÈCES EN VERS LUES EN SÉANCE PUBLIQUE PAR LES MEMBRES DE L'ACADÉMIE (1830-1839).

Stances sur le ciel d'Athènes, lues dans la séance publique tenue pour la réception de M. de Lamartine, par M. P. Lebrun, le 1er avril 1830 813
Ode faite en visitant en Grèce le mont Liakoura (l'ancien Parnasse), lue dans la même séance, par M. P. Lebrun 819
L'enfance de Louis XII, et quelques traits de sa vie; le tout pris dans l'histoire de France; lu dans la séance publique du 25 août 1830, par M. Andrieux 825
Le triomphe national, Ode lue dans la séance publique du 25 août 1830, par M. Népomucène L. Lemercier 839
Appel aux Muses contre la dégradation de la morale publique et des beaux-arts; lu dans la séance publique tenue pour la réception de M. Jay, le 19 juin 1832, par M. Népomucène L. Lemercier 849
Fragment de la tragédie des États de la ligue, lu dans la séance publique du 9 août 1832, par M. Viennet 859
Les Dés pipés, Fable lue dans la séance publique tenue pour la réception de M. Dupin, le 30 août 1832, par M. Arnault 877
Stances écrites à Olympie, lues dans la séance publique du 2 mai 1833, par M. P. Lebrun 881
Fables inédites, lues dans la séance publique du 2 mai 1834, par M. Arnault 889
Strophes faites en mer, lues dans la séance publique du 2 mai 1835, par M. P. Lebrun 903
Hommage à la mémoire du peintre David, lu dans la séance publique du 2 mai 1838, par M. Lemercier 909
Lampélie et Daguerre, poëme lu dans la séance publique du 2 mai 1839, par M. Lemercier 925
Fables lues dans la séance publique du 30 mai 1839, par M. Viennet 939
Fables inédites, lues dans la séance publique du 2 mai 1840, par M. Viennet.. 945

V. PIÈCES EN PROSE LUES EN SÉANCE PUBLIQUE PAR LES MEMBRES DE L'ACADÉMIE (1830-1839).

Pages.

Dissertation sur l'apologue en action, lue dans la séance publique du 30 août 1832, par M. Arnault 957

Analogies et contrastes entre Olivier Cromwell et Napoléon, lus dans la séance publique du 2 mai 1837, par M. C. Lacretelle 969

Sur la découverte de l'ingénieux peintre du Diorama, lu dans la séance publique du 2 mai 1839, par M. Lemercier 983

VI. OUVRAGES LUS EN SÉANCE PARTICULIÈRE PAR LES MEMBRES DE L'ACADÉMIE (1830—1839).

Éloge de Regnault de Saint-Jean d'Angely, lu dans la séance particulière du 10 avril 1838, par M. de Jouy 989

Éloge de Bailly, lu dans la séance particulière du 3 mai 1836, par M. Lacretelle 1001

Éloge du cardinal de Bernis, lu dans la séance particulière du 5 février 1839, par M. de Feletz 1029

Éloge de M. le duc de Nivernois, pair de France, l'un des quarante de l'Académie française, indiqué pour être lu à la séance du 26 décembre 1839, prononcé dans la séance de l'Académie du 21 janvier 1840, par M. Dupin, député de la Nièvre, directeur de l'Académie française 1053

Notes contenant des éclaircissements historiques et quelques citations empruntées aux œuvres de M. le duc de Nivernois 1085

Notice sur Hyder-Aly-Khan, lue dans la séance particulière du 4 juin 1839, par M. de Jouy 1121

Du Dialogue, lu dans la séance particulière du 17 janvier 1837, par M. de Feletz 1137

De l'Anecdote, lu dans la séance particulière du 7 juin 1836, par M. de Feletz 1151

VII. DISCOURS PRONONCÉS DANS DIVERSES SOLENNITÉS PAR LES MEMBRES DE L'ACADÉMIE (1830—1839).

Inauguration de la statue de Corneille. (Extrait des registres des procès-ver-

Pages.

baux de l'Académie, séance du jeudi 23 octobre 1834)..... 1161

Discours prononcé par M. Lebrun, pour l'inauguration de la statue de Corneille, à Rouen, le 19 octobre 1834..... 1165

Discours prononcé par M. Charles Nodier, pour l'inauguration de la statue de Cuvier, à Montbéliard, le 23 août 1835..... 1169

Inauguration de la statue de Cuvier. Rapport fait à l'Académie par M. Michaud, au nom de la députation envoyée à Montbéliard. Séance du 10 septembre 1835..... 1173

Discours de M. le baron de Barante, pour la translation des restes de M. de Montyon, de Vaugirard à l'Hôtel-Dieu, le jeudi 26 avril 1838..... 1183

Discours prononcé par M. Tissot, pour la translation des restes de la Harpe du cimetière de l'Ouest au cimetière de l'Est, le 29 décembre 1838..... 1185

Discours de M. N. L. Lemercier, pour la translation des restes de Florian à la commune de Sceaux, le 13 septembre 1839..... 1189